REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

552

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

UNIVERSITY OF TORONTO

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AP
20
R5
pér.2
t.77

14252
8

JEAN-JACQUES AMPÈRE

I.

Une étude sur J.-J. Ampère, ce littérateur polygraphe et complexe, cet esprit trois fois distingué, dont la valeur individuelle est si intimement liée aux maîtres, aux amis, à toute la génération qu'il représente, et à l'ensemble du mouvement intellectuel de son époque, une telle étude exige un premier coup d'œil et un aperçu qui embrasse rapidement le progrès antérieur et l'état de la littérature comparée en France au moment où il y intervint, car Ampère, à son moment, a peut-être été le critique et l'historien le plus curieux, le plus à l'affût et le mieux informé des littératures étrangères, le plus attentif à les interroger et à nous les présenter dans leurs vivans rapports avec la nôtre. Il s'est intitulé en quelques-uns de ses livres *le critique en voyage :* littéralement ou au moral, il l'a été de tout temps.

La branche d'étude qui est comprise sous le titre de littérature comparée ne date en France que du commencement de ce siècle. On ne saurait, en effet, ranger sous ce nom les modes successives et les invasions de littératures étrangères, italienne ou espagnole, qui signalèrent la seconde moitié du XVIe siècle et la première du XVIIe. On lisait les auteurs d'au-delà des monts, on les imitait, on les copiait avec plus ou moins de discernement, on les citait parfois avec à-propos; mais il ne se faisait point à leur sujet d'examen ni de comparaison critique. On ne saurait contester cependant que des littérateurs instruits et consommés, tels que Chapelain, Ménage et l'abbé Regnier des Marets, ne fussent sur la voie d'une juste comparaison à établir entre la littérature française et les littératures du midi. Dès la fin du XVIIe siècle et au commencement

du XVIIIe, ce fut dans l'école et la postérité immédiate de Racine que s'annoncèrent les premiers signes d'attention donnés à la littérature et à la poésie anglaises. M. de Valincour estimait les beaux passages de Milton à l'égal des plus belles scènes de l'*Iliade*. Racine fils faisait entrer dans ses *Réflexions sur la Poésie* l'examen du *Paradis perdu*. Voltaire enfin, le premier, inaugura véritablement chez nous la connaissance de la littérature anglaise : mais c'était surtout les idées qu'il avait en vue, il s'en emparait et s'en servait comme d'une arme dans la lutte, comme d'un instrument d'inoculation philosophique, bien plutôt qu'il n'y cherchait matière et sujet à une comparaison impartiale et critique. Aussi, après une première et rapide information de Shakspeare, passa-t-il vite à l'impatience et à la plaisanterie. Le Tourneur et cette école d'humbles traducteurs estimables contribuaient plus efficacement à préparer les esprits à une connaissance étendue des ouvrages d'outre-Manche ; mais ces traductions elles-mêmes n'osaient tout rendre; on hésitait, on reculait devant les originaux; on avançait bien lentement, et en ce qui était de l'autre côté du Rhin et de l'Allemagne on en ignorait tout : Grimm et le grand Frédéric, c'est-à-dire les plus Français d'entre leurs compatriotes, suffirent longtemps aux Parisiens comme échantillons uniques. Ce ne fut qu'au sortir de la révolution qu'un genre de curiosité purement intellectuelle, le besoin de savoir ce qui se pensait et s'écrivait au dhors, vient s'emparer de quelques esprits studieux, bien isolés dans le principe et se tenant tout à fait à l'écart de la littérature en vogue et des académies. Charles Villers, Benjamin Constant, et d'après eux Mme de Staël, donnèrent les premiers l'exemple de cette noble curiosité intelligente. Sismondi, pour sa part, dans ses cours professés à Genève, y aida; mais ce fut surtout le modeste, savant et désintéressé Fauriel qui fonda réellement chez nous cette étude méthodique et approfondie. Entièrement libre et dégagé des préjugés d'école, des soucis de rhétorique et de tout besoin d'effet, sans aucun empressement d'amour-propre et uniquement appliqué aux choses, il aspira à tout savoir, et à savoir de source et d'original, apprenant d'abord les langues et ne jugeant les œuvres qu'en elles-mêmes. Le sanscrit, l'arabe, le grec, même le grec moderne et vulgaire, l'allemand, les langues romanes, l'italien comme s'il était de Florence, que n'apprit-il pas durant les vingt premières années du siècle qu'il passa sans presque rien produire et accumulant sans cesse ? Seul et dans le silence du cabinet, il avait devancé et préparé le mouvement qui ne se dessina guère d'une manière sensible qu'après la seconde restauration, à partir de 1819. Il apportait en toute littérature la méthode historique et linguistique la plus éloignée des admirations classiques solennelles et consacrées,

en s'abstenant toutefois de toute réaction ouverte et déclarée contre nos demi-dieux nationaux et nos idoles régnantes; mais son procédé calme, net et fin, étendu, positif et ne s'appuyant que sur des textes, guérissait de toute superstition littéraire, bien mieux que n'eussent fait les invectives passionnées ou les déclamations oratoires. Il renouvelait ainsi dans ses fondemens la critique que d'autres s'occupaient à orner et à embellir par les dehors. Le nouveau, le simple et le primitif, les racines en tout et la fleur première avant le fard et le luxe de seconde main, avant la superfétation de culture, avaient sa prédilection presque exclusive. De près et pour ceux qui étaient une fois en rapport avec lui, il était l'esprit investigateur par excellence; il exerçait sur eux une action intime et décisive. Parler d'Ampère sans avoir fait d'abord la place et la part de Fauriel, ce serait parler du fils sans avoir indiqué son parent et vrai père intellectuel, car le vrai rôle d'Ampère à bien des égards, c'est d'avoir été un Fauriel jeune, vif, extérieur, communicatif, chaleureux et intéressant. Quinet l'appelait Fauriel II.

J.-J. Ampère, né à Lyon en août 1800 (1), fils du savant géomètre et physicien illustre, fut élevé et nourri à Paris à partir de 1804. Il avait déjà perdu sa mère, et il ne se ressouvint jamais de ce doux sourire qui avait lui sur son berceau. Une belle-mère qu'il eut ensuite, mais bientôt séparée de son père, avec lequel elle était incompatible, ne lui fut de rien. Son âme sensible eut de tout temps des arriérés de tendresse dont il ne sut que faire. Son père, homme de génie, homme de bien, mais sans règle et sans suite dans les habitudes journalières de la vie, ne put guère qu'exciter et secouer la jeune intelligence de son fils sans la diriger. Les études d'Ampère n'eurent rien qui le tirât de la routine ordinaire. Il fut mis d'abord en pension rue Neuve-Sainte-Geneviève, chez un ancien oratorien, l'abbé Roche, qui passait pour janséniste. Bien des enfans d'hommes distingués, les fils des Royer-Collard, des Hallé, des Beugnot, des Sacy, étaient dans cette institution, qui n'en valait pas mieux pour cela. Ampère passa depuis, me dit-on, au collége Henri IV et plus tard au collége Bourbon, dont il suivit les cours comme externe libre. Il remporta, en 1817, le premier prix de philosophie au concours général; le sujet était l'énumération des preuves de l'existence de Dieu. Son père, à défaut du polytechnicien qu'il aurait voulu, avait eu l'idée de faire de lui un apothicaire savant comme le furent les Geoffroy de l'ancienne Académie des Sciences, et de notre temps les Pelletier, les Robiquet.

(1) « Jean-Jacques-Antoine Ampère, né le 24 thermidor an VIII (12 août 1800), fils d'André-Marie Ampère et d'Antoinette Carron; né à Lyon, grande rue Mercière. » (Extrait des registres de l'état civil, préfecture du Rhône.)

La vocation du jeune Ampère résista à la chimie comme elle avait résisté au calcul intégral. La poésie était son faible, et il s'y porta avec toute la verve de sa nature. Son père, une fois le premier deuil fait, s'accommodait très bien de cette ambition poétique de son fils. Bien qu'il fût en quelque sorte la science pure, il avait des curiosités de tout genre : la poésie n'était point exclue de son universalité; il savait quantité de vers par cœur, et lui-même il en avait fait pendant les ennuis amoureux et les courts intervalles de loisir de sa première jeunesse. L'idée d'avoir un fils poète, dont une belle tragédie serait jouée et applaudie au Théâtre-Français et qui viendrait prendre place à la suite dans le cortége de nos grands classiques, flattait son amour-propre paternel. Cette première veine d'Ampère, non contrariée, mais qui n'aboutit jamais à une franche manifestation et à un succès, fut très durable, très persistante, et se prolongea presque jusqu'à la fin sous l'œuvre critique et la culture d'histoire littéraire à laquelle il semblait exclusivement adonné. Il y avait chez lui un poète *in petto* qui reparaissait à l'improviste, au moment où l'on s'y attendait le moins; qui chantait le Nil, Thèbes et Memphis, au sortir de l'explication d'un hiéroglyphe; qui soupirait une plainte élégiaque dans le temps qu'on le croyait tout occupé de perfectionner un essai de grammaire romane. Cette diversité de goûts, en s'entre-croisant, se nuisait maintefois. On assure qu'il ne cessa de concourir *incognito* pour les prix de poésie de l'Académie française jusqu'à l'époque où il en fut. Il avait fait jusqu'à sept tragédies, présentées et plus ou moins reçues au Théâtre-Français; elles y dormaient et y dorment encore sans doute dans les cartons à côté de celles de M. Viennet; il disait quelquefois en riant : « Si l'on voulait me jouer un mauvais tour, ce serait d'en mettre une en répétition. » Mais il ne riait qu'à demi en disant cela, et il n'eût peut-être pas été très fâché que l'idée en vînt à d'autres. Je ne prétends point anticiper en ce moment, ni préjuger quelques-unes des pièces de vers assez spirituelles et agréables qu'on a de lui; mais il est certain qu'à sa sortie du collége, en cette mémorable année 1819 où Lamartine se révélait par ses premières *Méditations*, où Victor Hugo adolescent s'essayait déjà par des odes touchantes et pures, où André Chénier apparaissait comme un jeune moderne dans ses œuvres pour la première fois recueillies, Ampère, ardent, exalté, enthousiaste, ne rêvait que la palme et le laurier. C'est vers ce temps, ou peu après, qu'il méditait un poème d'*Attila*, et qu'il composait, d'après Manzoni sans doute, une tragédie d'Adelghis sous le titre de *Rosemonde*. La couleur locale le tentait fort : il s'y essayait à demi. Son père, premier confident de toutes ses élucubrations poétiques, ne le décourageait

pas, et il lui arrivait quelquefois de dire à l'un de ses bons amis lyonnais, M. Lenoir ou M. Ballanche : « Crois-tu que Jean-Jacques ait du génie? » C'était lui, l'illustre savant, qui avait du génie; son fils avait un talent qui se cherchait encore.

Ce talent n'était pas assez fort ni assez original pour se créer à lui-même un genre, une langue et un rhythme, et il ne fallait rien moins que tout cela alors, du moins dans l'ordre lyrique, dans tout ce qui était odes, élégies, méditations, si l'on voulait être un poète de la jeunesse, un de ceux dont elle saluerait l'avénement avec transport. Ampère n'était pas assez artiste pour prendre dès l'abord un parti franc et décisif dans la réforme poétique qui se tentait d'un certain côté : son bon sens hésitait devant quelques excès apparens; la tradition et la nouveauté se livraient bataille en lui; il était trop sage et trop avisé pour se faire par système un style, et il n'était pas de ces natures souveraines qui en trouvent un naturellement.

Et quant aux couronnes du théâtre, auxquelles il semble avoir plus particulièrement visé, il y avait, pour y atteindre, des difficultés plus grandes encore que dans la branche lyrique. La tragédie exigeait un certain renouvellement : mais à quel degré? dans quelle mesure? Le public ne savait pas bien lui-même ce qu'il désirait. M. Lebrun, par un heureux mélange de naturel et de passion, et aussi grâce au pathétique du sujet, réussissait avec éclat dans sa *Marie Stuart*, et cependant il ne pouvait faire agréer son second ouvrage, *le Cid d'Andalousie*, bien qu'il nous semble à quelques égards supérieur au premier (1). Casimir Delavigne, favorisé dès ses débuts et qui parut à un moment près d'exceller, ne se soutint bientôt qu'à l'aide de concessions multipliées et de sacrifices qu'il semblait faire à un goût contraire au sien. Ampère, en le supposant lancé dans cette même voie dramatique, n'eût guère pu que le suivre ou le côtoyer, avec plus de conviction et de sens critique assurément, mais avec infiniment moins d'adresse et moins d'élé-

(1) Il y eut combat et lutte le jour de la première représentation du *Cid d'Andalousie* (1er mars 1825); à la seconde soirée, le 4 mars, la pièce se releva et l'on put croire à un plein succès. Ampère, qui n'avait pu assister à cette seconde représentation, écrivait le lendemain à l'auteur en le félicitant : « *Pends-toi, Crillon!* me disais-je pendant le combat d'hier au soir. Mais qu'importe au triomphateur d'avoir compté un soldat de plus? Nous ne pouvons nous plaindre maintenant d'avoir eu des ennemis acharnés, puisqu'ils sont battus; la résistance atteste le péril de la victoire... Ils croyaient avoir porté un coup mortel à vous et à cette Muse nouvelle dont vous êtes le chevalier; mais la Muse vous a dit, comme Estrelle à don Sanche : *Relève-toi, mon Cid!* » Ce mot d'heureux augure ne se vérifia point : une suite de petits contre-temps et je ne sais quelle intrigue de coulisses déjouèrent le succès et fixèrent la destinée de la pièce. Et puis l'aimable auteur, s'il est permis de le dire, n'y mit point cette opiniâtreté de volonté dont l'auteur d'*Hernani* a depuis donné l'exemple, cette foi robuste en soi-même qui, venant en aide au talent, transporte les montagnes.

gance. Il ne maniait le vers qu'en ouvrier assez inégal et dont la facilité même était trop prompte à se satisfaire.

Au nombre des influences vagues, mais ardentes, qui le saisirent à cette première époque, et qui planèrent sur sa jeunesse durant ces deux ou trois années passées entre le collége et le monde (1818-1820), je ne saurais omettre celle de Sénancour et d'*Oberman*. Sautelet, Frank Carré, Jules Bastide, Albert Stapfer, un ou deux autres encore, tous liés étroitement entre eux et avec Ampère, avaient lu *Oberman* et s'étaient sentis aussitôt épris d'une admiration mystérieuse et concentrée qui ressemblait d'autant mieux à un culte qu'elle était le secret de quelques-uns. *Oberman*, dans sa tristesse désolée, est un de ces livres qui tombent des mains tout d'abord, ou qu'on adopte avec ferveur. Le petit cénacle l'avait adopté et en avait fait son Ossian. M. Cousin, à qui cette élite de jeunes esprits était également dévouée, impatient peut-être de ce partage et pour couper court à ce qui lui semblait un engouement, leur avait dit un jour que l'auteur d'*Oberman*, avec sa mélancolie stérile, ne pouvait être qu'un « mauvais cœur. » Ce mot d'un maître, et qui lui était échappé un peu à l'aventure, étonna et troubla profondément les adeptes, mais sans toutefois les désenchanter. Le temps seul eut peu à peu raison de cette fièvre d'*Oberman* (1).

Que de choses s'entremêlaient! que de feux et d'éclairs, que d'impétueux nuages s'entre-heurtaient sur ces jeunes fronts! Telles étaient les générations d'alors, plus désintéressées du moins et plus enclines à l'idéal que celles d'aujourd'hui. J'en reviens, dans cette histoire de la formation intellectuelle et morale de notre ami, à ce qui devait durer et prédominer. Ce fut le 1er janvier 1820 qu'Ampère fut présenté par M. Ballanche à Mme Récamier à l'Abbaye-au-Bois : il y venait à titre de compatriote lyonnais et de jeune poète plein d'espérances et de promesses. Cette influence de Mme Récamier, comme en un autre sens celle de Fauriel, fut trop décisive sur Am-

(1) Il est difficile de bien juger M. de Sénancour sans avoir entretenu avec lui, par les principaux ouvrages de sa jeunesse, un commerce intime et prolongé. Cet homme de bien, doué d'une sensibilité exquise, que des malheurs précoces avaient encore aiguisée, aurait voulu ramener les hommes que, selon lui, la civilisation égarait, à un état et à des goûts plus voisins de la nature. Lui-même me semble avoir bien apprécié ce que son rôle a eu, à son moment, d'original et d'incomplet, dans la note manuscrite suivante : « Dans ces siècles d'affectation et d'apparence, il aurait pu arriver que je fusse le seul qui entendît, qui voulût entendre ces regrets profonds que l'étude des choses inspire, seule voie sans doute qui puisse ramener les hommes au bonheur. Cependant il s'est trouvé que bientôt après M. de Chateaubriand, qui avait vu l'Amérique, a écrit éloquemment dans ce genre ; Mme de Staël paraît avoir aussi senti l'étendue de nos pertes, mais la *société* a détourné ses idées ; l'intention de jouer un rôle absorbe toutes celles de M. de Chateaubriand ; le dénûment rendra les miennes inutiles : c'est ainsi que dans tous les genres tout reste à recommencer sur la terre. »

père pour qu'on n'en marque pas avec soin l'heure et l'instant (1). Ce que je sais d'original, c'est que dans l'été ou l'automne qui suivit, et que Mme Récamier passa à la Vallée-aux-Loups, Ampère y passa également quelques semaines en compagnie de son ami Alexis de Jussieu, qui y avait un pied-à-terre. Pendant ce temps d'ivresse et de bonheur, son imagination se livra à tous les charmes d'une compagnie délicate et choisie, qu'un soleil couchant de divine beauté embellissait encore. Ampère revint à Paris une quinzaine environ avant Mme Récamier. Dès qu'il la sut de retour, et la première fois qu'il lui refit visite à l'Abbaye-au-Bois, il la trouva seule. Elle lui parla avec sa grâce ordinaire des charmantes journées, des courses et promenades à travers le vallon, des gais entretiens où la conversation animée du jeune homme avait mis un attrait de plus. Puis, touchant avec son art délié la fibre du cœur, elle indiqua légèrement qu'il y avait eu lieu peut-être à des sentimens émus, que du moins elle aurait pu craindre, si cela s'était prolongé, un commencement de roman pour un cœur poétique, car sa nièce, alors toute jeune, était près d'elle. Ampère à ce mot n'y tint pas, et tout d'un coup, éclatant avec trouble et avec sanglot : « Ah! ce n'est pas pour elle, s'écria-t-il, » et il tomba à genoux. Sa déclaration était faite, l'aveu lui était échappé : il avait proféré, sans le vouloir, la parole sacrée sur laquelle il ne revint pas. Nous sommes en plein Pétrarque, en plein Dante, si vous aimez mieux. C'en était fait désormais du destin de toute sa vie. Mme Récamier n'eut plus qu'à continuer de le charmer et à le calmer peu à peu, sans jamais le guérir.

A quelle date précise connut-il Fauriel? Je ne le sais pas bien; mais Ampère était encore sans partage dans tout le feu de sa vocation romanesque et poétique, lorsqu'il accompagna, en 1823, Mme Récamier à Rome avec le fidèle M. Ballanche. Il s'y vit initié chaque jour à la plus haute et la plus fine société, agréé sur le pied d'égalité par les plus beaux noms, et comme enveloppé dans

(1) Dans une lettre datée de Hyères du 27 décembre 1829, Ampère écrivait à Mme Récamier : « J'espère, madame, que cette lettre vous arrivera tout juste le premier jour de l'année où je vais vous revoir. Je ne suis pas, vous le savez, grand formaliste, mais le jour de l'an est pour moi une époque que je ne vois pas revenir sans attendrissement. C'est le jour de l'an que je vous ai vue pour la première fois. Ce moment, où je vous vis paraître tout à coup, en robe blanche, avec cette grâce dont rien jusque-là ne m'avait donné l'idée, ne sortira jamais de mon souvenir. — Voilà tout juste dix ans de cela..... » En parlant ainsi, il s'appliquait certainement le sonnet de Pétrarque :

Benedetto sia 'l giorno, e 'l mese e l' anno, etc.

(J'emprunte ce passage de lettre à des articles du *Correspondant*, 5 mai et 25 juillet 1864, signés *Léon Arbaud*, mais que l'on peut attribuer sans indiscrétion à la plume élégante et fine de Mme Lenormant; ces deux articles pourraient s'intituler : *Ampère vu de l'Abbaye-au-Bois.*)

les relations les plus flatteuses : en s'y pénétrant du ton aisé de la suprême courtoisie, il y prit sa première impression ineffaçable d'amour sérieux pour Rome, pour cette patrie des âmes blessées, éprises des seules grandeurs de l'art ou de l'histoire, et vouées à toutes les religions du passé. Il était à Naples après les fêtes de Pâques 1824, lorsque des lettres de son père, qui trouvait l'absence de son fils trop prolongée, vinrent le rappeler instamment. Il s'arracha avec douleur à la chère colonie qui devait passer un second hiver sur cette terre illustre. On raconte que, le lendemain de son arrivée à Paris, déjeunant en tête-à-tête avec son père, qui le regardait fixement et en silence, tout à coup le naïf savant s'échappa à dire : « C'est drôle, Jean-Jacques, j'aurais cru que ça m'aurait fait plus de plaisir de te revoir. » Un verre d'eau fraîche, jeté brusquement au visage, ne ferait pas, convenons-en, un autre effet. Rien ne pouvait refroidir chez Ampère le respect et l'amour filial; mais on conçoit qu'avec de tels repoussoirs le charme de Mme Récamier n'était pas près d'être affaibli, ni diminué.

Une autre influence, bien douce également et plus modeste, menaçait pourtant, en ces années, de traverser la première : un doux astre se levait à l'horizon et aurait pu prendre un rapide ascendant sur le cœur du jeune homme, s'il eût été plus libre. Ampère allait souvent chez M. Cuvier; il y causait avec feu, avec entraînement de ce qu'il avait lu, de ce qu'il avait vu, des objets divers de ses goûts et de ses studieuses ambitions : Mlle Clémentine Cuvier l'écoutait en silence, prenait un intérêt sensible à ses récits et se plaisait à les lui faire répéter. Lorsqu'il revint d'Italie, la première fois qu'elle le revit, elle lui demanda ce que lui avait inspiré cette belle contrée : il était adossé à la cheminée; ceux qui ont été témoins de la scène semblent y être encore : il se mit, d'un ton pénétré et plein de nombre, à réciter une ode en l'honneur de l'Italie. L'ode terminée aux applaudissemens de tous, la conversation s'engagea : jamais esprit plus charmant, causeur plus gracieux et plus vif n'avait captivé l'attention. Tel il était dès lors. Je dirai seulement de ce tendre intérêt qu'il inspira à Mlle Cuvier, intérêt mystérieux resté bien longtemps secret, et dont il est permis à peine de dévoiler quelque chose aujourd'hui (1), que plus tard les voyages d'Ampère

(1) Je me serais peut-être fait un scrupule d'indiquer cet épisode délicat de la vie morale d'Ampère; mais dans son premier article du *Correspondant*, *Léon Arbaud*, c'est-à-dire Mme Lenormant, nous montrant Ampère accueilli dans le salon de M. Cuvier et retraçant le fin profil de la jeune fille, a écrit : « ... C'était Clémentine, l'unique enfant de Cuvier, une créature angélique dans laquelle l'illustre académicien se plaisait à retrouver quelques-uns des dons les plus rares de sa grande intelligence. Elle témoignait au jeune Ampère une préférence dont la nuance, à peine indiquée, ne se trahissait jamais qu'en lui adressant plus volontiers qu'à un autre une conversation dont la littéra-

en Allemagne, puis dans le nord, y apportèrent un arrêt et un obstacle, peut-être un brisement et une rupture intérieure : à son retour du nord, il ne retrouva plus celle qui savait si bien l'écouter; la noble jeune fille si distinguée, et depuis quelque temps promise à un autre, mourait de consomption avant l'autel. Sa mémoire était demeurée à l'état de religion, — faut-il dire de demi-remords? — pour Ampère. Une tante de la jeune personne, Mme Brack, lui avait fait don d'un moulage en plâtre, figurant les bras et les mains de la morte. Dans ses chambres sans ordre et remplies de livres, Ampère avait un placard caché où se trouvaient ces chères reliques qu'il a été donné à bien peu de ses amis, même de ceux qui vivaient le plus près de lui, de voir et de connaître. J'en puis parler, car je les ai vues et touchées (1).

ture ou la science faisait tous les frais. Lui-même se sentait pénétré d'un très tendre respect pour cette jeune fille : l'impression qu'il ressentait aurait pu facilement se rendre maîtresse de son cœur; mais J.-J. Ampère redoutait l'esprit de domination de Cuvier; il ne se dissimulait pas qu'on ne deviendrait son gendre qu'en subissant un joug, condition inacceptable pour un caractère essentiellement indépendant comme le sien. Quant à M. Ampère père, une telle alliance lui paraissait tout réunir, et il ne pouvait comprendre les hésitations de son fils. La Providence ne devait pas lui permettre de se bercer longtemps d'une si chère espérance : moins de deux ans plus tard, Mlle Cuvier, moissonnée par la mort, laissait à ceux qui l'avaient approchée et connue le souvenir d'une âme toute céleste. »

(1) Mlle Cuvier était au moment d'épouser M. Duparquet, lorsqu'elle mourut le 28 septembre 1827. De bien touchans discours furent prononcés aux obsèques de la noble jeune fille, le 1er octobre, d'abord par M. le pasteur Boissard, dans le temple de la rue des Billettes, puis, sur la tombe même, par M. de Salvandy, que cette jeune mémoire inspira dignement et que je n'ai jamais vu si simple. Des amis intimes de M. Duparquet ont tout fait pour me convaincre (et je suis tout convaincu d'avance) qu'il était parfaitement aimé de Mlle Cuvier mourante, qu'elle l'avait choisi spontanément et en vertu d'un libre penchant, et qu'elle-même avait déclaré à son père, à la date du 19 ou 20 juillet 1827, qu'*elle voyait son bonheur dans cette union*. Loin, bien loin de moi la pensée de vouloir contredire ou infirmer de semblables témoignages! J'ai répondu à l'un des amis survivans de M. Duparquet, qui tenait absolument à me faire supprimer la priorité d'Ampère et même à me faire effacer de sa biographie un élément intéressant que je n'étais pas le premier à y introduire : « Il n'y a aucune contradiction entre les touchans détails que vous me donnez et ceux que je tiens d'une autre source également sûre; il ne s'agit que de les concilier. La vérité est que, de 1824 à 1826, Ampère aurait pu épouser Mlle Clémentine : par la gracieuse préférence qu'elle lui témoignait, il semble tout à fait qu'il n'eût tenu qu'à lui de se déclarer. Sa mobilité de caractère, ce vague besoin qu'il prenait pour de l'indépendance, et qui n'était au fond que de l'assujettissement à l'Abbaye-au-Bois, le déterminèrent à une longue absence. Il se disait que se marier à la fille de M. Cuvier, c'était s'obliger à devenir maître des requêtes, et ce qui s'ensuit. Le mariage, sous cette forme, lui devenait un monstre. On lui disait d'ailleurs, et une voix bien douce, parlant un peu légèrement de ces préférences de jeune fille, lui murmurait à l'oreille : « Un peu d'absence, et cela passera ! » Il prit donc un grand parti, et le plus grand de tous, il prit la poste. Pour plus de sûreté contre lui-même, pour couper court à toute velléité d'union, il s'en alla passer tout l'automne et tout l'hiver de 1826 à Bonn, et il employa presque toute l'année 1827 à voyager dans le

J'ai hâte pourtant d'en venir au littérateur, à celui qui mérite d'occuper le public et que nous avons à étudier. Ce fut Fauriel qui coupa court à cette première ébullition poétique sans objet bien précis, et qui le mit dans sa vraie voie, la critique sérieuse et la littérature comparée. Ampère, docile à Fauriel, étudia quelque temps sous lui le sanscrit, en même temps que Fresnel, sous la même impulsion, se livrait à l'arabe (1). C'est Ampère qui fit faire à M. Mérimée la connaissance de Fauriel. La première fois que M. Mérimée le vit, Fauriel avait sur sa table un ouvrage qu'il lui montra. « Voici, dit-il, deux volumes de poésies serbes qu'on m'envoie; apprenez le serbe. » C'est ainsi que ce vrai savant, ennemi des à peu près et des faux semblans, adressait chacun aux sources mêmes. Ampère, selon ceux qui l'ont le mieux connu, avait une aptitude particulière pour la linguistique. Il saisissait tout de suite, dans une grammaire qui lui tombait sous la main, les singularités d'un idiome et sa physionomie. Il avait très vite appris assez de chinois pour lire couramment un livre dans cette langue. Il n'avait qu'à vouloir pour avoir ses entrées directes dans une quelconque des littératures européennes ou orientales. En ce sens, il est dommage sans doute qu'il n'ait pas persévéré vers un but et dans une ligne : il aurait tracé son sillon; mais Ampère n'était pas un Eugène Burnouf : sa vocation, à lui, était multiple, mobile et diverse. C'était un libre promeneur. Dès qu'il se sentait un peu maître d'une étude et qu'il l'avait pénétrée par l'esprit, il passait à une autre, croyant pouvoir chasser plus d'un lièvre à la fois. Son gibier le menait ainsi sur bien des pistes.

Le résultat littéraire de ses nouvelles études se produisit d'abord agréablement dans des articles du *Globe :* le dépouillement exact de sa contribution à ce journal n'a jamais été fait ni par d'autres ni

nord. C'est précisément en juillet 1827 que Mlle Clémentine, fière, digne et généreuse, ayant mis à la raison un premier goût, agréa M. Duparquet et lui engagea sa foi. Voilà la vérité. » Ampère, comme tous les caractères excessifs et les cœurs errans, eut ensuite des regrets, des remords sous forme nerveuse. Il se ressouvint que Mme Brack, tante de la jeune personne, lui avait écrit au début de son voyage, et quand il n'était encore qu'à Strasbourg, ce simple mot : *Revenez !* il n'en avait tenu compte. Bref, l'aimable et un peu romanesque savant suivit sa destinée, qui était d'être attaché à des femmes idéales sans que cela tirât à conséquence, et de diversifier passionnément l'une par l'autre l'étude et l'amitié.

(1) Fulgence Fresnel, ce disciple de Fauriel et digne frère de l'illustre physicien, mériterait d'être arraché à l'oubli. C'était un esprit de la meilleure trempe et qui était des plus faits pour marquer parmi ceux de sa génération; des circonstances personnelles le poussèrent vers l'Orient, où il vécut nombre d'années. Il mourut à Bagdad pendant l'expédition scientifique de la Mésopotamie, le 30 novembre 1855, à l'âge de soixante ans, étant né le 15 avril 1795. Il serait à désirer que le frère survivant de Fresnel publiât quelque chose de ses travaux.

par lui-même. Le premier article que je rencontre sous sa signature (26 mars 1825) est un compte-rendu du *Voyage dans le Latium* de Bonstetten. Ampère avait lu ce livre avec plaisir soit dans son voyage de Rome, soit au retour, et il nous en fait part. Ce qui me frappe dans cet article de début (*maiden-article*), c'est le choix du sujet, et je ne puis m'empêcher d'y voir un augure présageant le genre d'études romaines qui seront la dernière et suprême occupation de sa vie. J'y trouve aussi cet éloge de Bonstetten, qui n'est autre chose qu'une critique détournée à l'adresse de Chateaubriand :

« L'auteur, remarque-t-il, ne s'y prend pas comme M. de Chateaubriand, qui, pour donner une idée précise de la campagne romaine, dit qu'on y trouve quelque chose de la désolation de Tyr et de Babylone; mais il cite des faits... Toute cette éloquence, ce me semble, serait bien pauvre à côté de cette réponse de quelques ouvriers auxquels M. de Bonstetten demandait comment ils vivaient : — Nous n'avons tout au plus que du pain à manger et quelques herbes crues arrachées dans les champs. — Et quand vous êtes malades? — Nous mourons. »

Mme Récamier à cette date était absente. Ampère, livré à lui-même, avait des velléités d'opposition contre le demi-dieu, auquel il eût été tenté de dire : *Oh! que vous me gênez!* Notons bien chez lui cette intention fugitive, car on ne l'y reprendra plus. — Il terminait cet article sur l'état de la campagne romaine en disant :

« Cet ouvrage se rattache à de grandes questions, et l'on n'y trouve ni déclamation, ni paradoxes, ni parti-pris d'avance, ni dédain : c'est aujourd'hui un grand mérite; aujourd'hui plus que jamais les idées absolues révoltent, l'ironie fatigue, mais la représentation des choses telles qu'elles sont donne un plaisir pur et tranquille : c'est un plaisir de ce genre qu'on éprouve en lisant M. de Bonstetten. »

En écrivant plus tard sur Rome, — et sur l'ancienne Rome, — Ampère est-il resté fidèle en tout au programme que lui-même il traçait dans sa jeunesse? A-t-il su se garder de ces inconvéniens qu'il signale, *parti-pris, dédain, ironie, idées absolues?*... Mais ne devançons pas les temps.

L'amitié lui inspira son second article, du 4 juin 1825, sur le *Théâtre de Clara Gazul*. Il eut soin toutefois de ne point forcer l'éloge, et peut-être, par la réserve qu'il s'imposa, ne sut-il point marquer assez nettement tout ce qu'il y avait d'original et de hardi dans le coup d'essai de M. Mérimée. Un des lecteurs du *Globe* fut du moins de cet avis et crut trouver « quelque disproportion entre

l'extrême mérite de l'ouvrage et le jugement favorable, mais très mesuré, que le critique en avait porté » (n° du 18 juin 1825). — Ampère se remit au pas dans un autre article du 9 juillet suivant. J'en tire seulement cette conclusion, que dans la critique des œuvres contemporaines, par bon goût peut-être, par discrétion et aussi par une sorte de compromis secret entre les diverses écoles, Ampère ne sut jamais apporter cette vigueur décisive qui tranche les hésitations, qui fait saillir les caractères (qualités et défauts), et qui classe non-seulement l'œuvre et l'auteur en question, mais le critique lui-même. Très vif et tout feu en causant, il n'osait qu'à demi sur le papier. Aussi n'a-t-il jamais mordu sur le public proprement dit : il se contentait du suffrage des salons, et dans la rénovation littéraire qui s'opérait, il ne donna au dehors aucun grand signal.

Il était davantage dans ses tons en présentant une analyse et un jugement excellent des œuvres dramatiques de Goethe (29 avril et 20 mai 1826). Ce travail attira naturellement l'attention de Goethe, qui avait pris *le Globe* en singulière estime. Dans une lettre du 12 mai, c'est-à-dire dans l'intervalle du premier au second article, le grand poète en écrivait au comte Reinhard :

« Que ces messieurs du *Globe* soient bienveillans pour moi, cela est justice, car moi je suis vraiment épris d'eux. Ils nous donnent le spectacle d'une société d'hommes jeunes et énergiques jouant un rôle important. Je crois apercevoir leurs buts principaux; leur manière d'y marcher est sage et hardie. Tout ce qui se passe en France depuis quelque temps excite vraiment l'attention et donne des pensées que l'on n'aurait jamais conçues. J'ai été heureux de voir quelques-unes de mes convictions intimes, et renfermées dans mon être intime, exposées et commentées suffisamment... Un article (*de M. Ampère*) sur la traduction de mon théâtre m'a fait grand plaisir. Je vois maintenant ces pièces d'un tout autre œil qu'au temps où je les ai écrites, et il est pour moi bien intéressant de constater l'effet qu'elles produisent sur une nation étrangère et dans une époque dont les idées sont tout autres. Mais ce qui me plaît surtout, c'est le ton sociable de tous ces articles : on voit toutes ces personnes penser et parler au milieu d'une compagnie nombreuse; au contraire, en Allemagne, on reconnaît à la parole du meilleur d'entre nous qu'il vit dans la solitude, et toujours c'est une seule voix que l'on entend. »

Goethe revint souvent en ces années sur ces articles d'Ampère à son sujet; il les traduisit en allemand; il disait (1) :

(1) *Conversations de Goethe et d'Eckermann;* voir l'entretien du jeudi 3 mai 1827. Traduction de M. Émile Délerot, t. Ier, p. 352.

« Le point de vue de M. Ampère est très élevé. Les critiques allemands, dans des occasions semblables, aiment à partir de la philosophie; leur examen et leur discussion de l'œuvre poétique sont tels que leur commentaire explicatif n'est intelligible qu'aux philosophes de l'école à laquelle ils appartiennent : quant aux autres lecteurs, l'explication est pour eux beaucoup plus obscure que l'ouvrage qu'elle veut éclaircir. Au contraire, M. Ampère agit tout pratiquement, tout humainement. En homme qui connaît le métier à fond, il montre la parenté de l'œuvre avec l'ouvrier, et juge les différentes productions poétiques comme des fruits différens des différentes époques de la vie du poète. Il a fait la plus profonde étude des vicissitudes de ma carrière sur cette terre et des situations diverses de mon âme, et il a eu le talent de voir ce que je n'avais pas dit et ce qu'on ne pouvait lire, pour ainsi dire, qu'entre les lignes. Avec quelle justesse n'a-t-il pas remarqué que, dans les dix premières années de ma vie de ministre et d'homme de cour à Weimar, je n'avais, autant dire, rien fait; que c'est le désespoir qui m'a poussé en Italie; que là, pris d'un nouveau désir de produire, je saisis l'histoire du Tasse pour me délivrer, en prenant comme sujet tous les souvenirs et toutes les impressions de la vie de Weimar, qui me fatiguaient encore de leur poids accablant! Le nom (*ou la signification*) de *Werther renforcé* qu'il donne au *Tasse* est d'une justesse frappante. Il n'y a pas moins d'esprit dans ce qu'il dit sur le *Faust,* lorsqu'il montre que le dédain sarcastique et l'ironie amère de Méphistophélès sont des parties de mon propre caractère, aussi bien que la sombre activité toujours inassouvie du héros. »

Ce fut précisément dans le temps où Goethe s'occupait avec tant d'intérêt du *Globe*, des articles d'Ampère et de ses amis, que le jeune homme, venant de Bonn où il avait passé quelques mois à germaniser, à suivre des cours, et méditant d'aller dans le nord et en Scandinavie, fit sa visite attendue et prévue à la cour poétique de Weimar. Goethe se l'était figuré, d'après ce qu'il avait lu, un homme jeune encore, mais inclinant vers l'âge moyen : quelle ne fut pas sa surprise en voyant entrer un tout jeune homme dans la vivacité et la fleur du premier épanouissement! Ampère, en mai 1827, allait avoir vingt-sept ans; mais, frais et imberbe, il n'en paraissait pas plus de vingt, et Goethe apprit de lui, non sans étonnement, que tous ses collaborateurs du *Globe*, dont « il avait souvent admiré la sagesse, la modération et le haut développement, » n'étaient guère plus âgés que lui.

Ampère, dans cette visite, était accompagné d'Albert Stapfer; mais ce dernier, jeune homme instruit, fils de dignes parens profondément marqués eux-mêmes de l'empreinte germanique, d'ail-

leurs élève particulier de M. Guizot (quand celui-ci ne faisait qu'arriver de Genève), n'était point, à proprement parler, un échantillon de droite lignée française, et ne pouvait faire en rien concurrence à son compagnon. Ampère apparaissait donc dans tout son relief comme le pur et vif organe, le représentant de l'esprit français nouveau. Ce fut fête à Weimar pour le recevoir : il y eut tout d'abord un grand dîner en son honneur; on y causa de tout; on y passa en revue tout ce que la France d'alors possédait ou promettait de distingué et d'illustre, et après le dîner, dans une promenade au bois, Goethe confiait au fidèle Eckermann toute sa satisfaction d'avoir fait connaissance avec Ampère et d'avoir par lui abouché directement les deux littératures.

« Ampère, disait-il, a placé son esprit si haut, qu'il a bien loin au-dessous de lui tous les préjugés nationaux, toutes les appréhensions, toutes les idées bornées de beaucoup de ses compatriotes; par l'esprit, c'est bien plutôt un citoyen du monde qu'un citoyen de Paris. Je vois venir le temps où il y aura en France des milliers d'hommes qui penseront comme lui. »

Ampère pourra avoir bien des satisfactions d'amour-propre dans sa vie, bien des succès de salon, de boudoir ou même d'auditoire public; mais cet éloge qu'il méritait à vingt-sept ans restera sa plus belle et sa plus glorieuse couronne.

Et pour la France elle-même, en présence des générations qui ont succédé et par une sorte de contraste avec elles, la génération dont fit partie Ampère restera à jamais honorée par ce mot de Goethe, par cette prophétie, hélas! trop peu vérifiée. Que sont-ils devenus ces *milliers d'hommes* qui devaient penser comme lui? Qu'est-elle devenue cette tradition nouvelle, élargie, féconde, qui, une fois nouée, devait se perpétuer et grandir pour l'honneur de la civilisation et de la libre intelligence? Combien peu de ces jeunes hommes mêmes, formés dès lors de si bonne heure et si brillans à leur entrée dans le monde des lettres, ont accompli toute leur mission et rempli toutes leurs promesses! Pourquoi faut-il qu'obéissant à des souffles bientôt différens et contraires, distraits la plupart et enlevés par la politique et les affaires, ils se soient plus ou moins dispersés, qu'ils n'aient pas eu d'action immédiate et directe sur leurs successeurs, et que ceux-ci, obéissant à de tout autres inspirations, quelques-uns pleins d'esprit, de génie même, puissans, prodigieux de veine, aient marché au hasard des temps, aient mêlé la cupidité à l'art, gâté le talent par d'impurs alliages, et n'aient rien créé qui fût tout à fait digne de si orgueilleux débuts, de si florissantes prémices?

Je reviens au succès de notre jeune voyageur à la cour poétique de Weimar, succès rapide et complet, tout à fait justifié dans sa personne. Je repasse en revue mes souvenirs, je fais en idée le recensement de nos amis d'alors, et il me semble qu'aucun, en effet, n'était aussi qualifié qu'Ampère pour représenter avec avantage auprès de Goethe la génération intellectuelle dont il faisait partie. On aurait été aux voix dans les rangs du *Globe* pour élire un envoyé littéraire auprès de Goethe que l'on n'aurait pu tomber plus juste ni mieux choisir.

Et j'écarterai tout d'abord le glorieux trio de Sorbonne, MM. Cousin, Villemain et Guizot, qui de loin pouvaient paraître présider au *Globe* ou y être mêlés, mais qui de fait n'en étaient pas. Ils appartenaient chacun à un ordre et à un mouvement d'idées antérieur. C'étaient les princes de l'esprit, et l'on n'envoie pas des princes pour ambassadeurs.

Mais certes le fondateur et directeur du *Globe*, M. Dubois, était fait pour réussir lui-même dans un tel voyage. Goethe l'eût écouté avec étonnement dans sa conversation pleine de verve, de saillies, de jets et d'efforts souvent heureux, de vues parfois lucides et perçantes; mais en même temps il n'aurait pu s'empêcher de remarquer en lui que l'esprit français, pour faire ses nouvelles conquêtes, se donnait bien de la peine et tâchait beaucoup, qu'il y avait bien de l'inachevé, du heurté, du saccadé, un peu de crise de nerfs dans toute cette ambition généreuse, plus de commencemens que de suites : et lui, l'homme calme et supérieur, du haut de son approbation bienveillante il lui eût été difficile parfois de ne pas sourire.

Certes M. Mérimée, si admiré de Goethe dès ses productions premières, pour son *Théâtre de Clara Gazul*, pour sa *Guzla*, considéré par lui au début comme un des plus francs et des plus originaux talens de la France, certes M. Mérimée eût été auprès de lui un représentant bien venu et bien choisi de l'esprit et de l'art nouveaux; mais c'eût été un représentant tout individuel, lui offrant en soi une forme déjà parfaite, un moule exact aux arêtes vives, un profil de bronze, artiste à la fois charmant et sévère, osant beaucoup, disant peu, et s'abstenant volontiers, en tant qu'esprit, des échappées au dehors, des vues critiques conjecturales, des idées innombrables qui traversaient l'air en ce temps-là, et dont il n'était pourtant pas indifférent d'indiquer les traces. Ce qu'il fallait à Goethe à ce moment, c'était surtout un informateur.

Et à ce titre certes encore M. Vitet, l'homme de l'art, — des beaux-arts, — des premiers enthousiasmes pour le beau, des retours animés et des studieux élans vers le moyen âge roman et gothique, le passionné visiteur des cathédrales des bords du Rhin, eût

été des mieux choisis; mais je ne sais quoi d'un peu discret et d'un peu retenu dans le courant de l'entretien familier n'eût point valu peut-être, pour un commerce d'aussi courte durée, l'entrain, l'abandon et la rapidité d'Ampère. Et ce que je dis de M. Vitet, je le dirai à plus forte raison de Jouffroy, l'homme des hautes pensées, le théoricien au front contemplatif, à la parole magistrale, et dont la chaleur d'âme, avant de se révéler, se cachait quelque temps sous un aspect d'élévation et de froideur.

M. de Rémusat encore eût été sans doute des mieux désignés : son intelligence et son talent réfléchi rayonnaient alors dans tous les sens. Il aimait toutes choses, il était par excellence le premier des amateurs en tout, comme l'appelait Royer-Collard, et cependant la politique déjà le préoccupait beaucoup, et plus encore que la littérature; il avait je ne sais quelle teinte de maturité avant l'heure, et Goethe, en goûtant chez lui une finesse d'idées, une subtilité déliée, voisine et parente de la sienne, le charme des nuances, n'aurait pas également été frappé du contraste de sa jeunesse; il n'aurait peut-être pas saisi tout d'abord aussi aisément que chez Ampère la pointe et la célérité françaises, persistant jusque dans les enrichissemens nouveaux.

M. Duvergier de Hauranne, esprit pénétrant, exact, acéré, était plus fait pour représenter *le Globe* en Angleterre, à Abbotsford, auprès de Walter Scott qu'à Weimar.

Et des autres rédacteurs du *Globe*, auxquels on aurait pu penser pour cette députation idéale que j'imagine et qu'il me plaît de rêver par les figures qu'elle me rappelle et qu'elle ressuscite, M. Duchâtel eût été encore un actif, un alerte et délibéré causeur, mais un peu trop détourné déjà vers les considérations économiques et politiques. Ernest Descloseaux aussi eût donné une bonne idée de ses amis, lui qui des premiers chez nous connut bien Shakspeare et qui en parlait avec tant de précision et de sagacité, et pourtant avec son air fin écossais il était déjà comme un attorney actif, trop partagé dès ce temps entre les belles-lettres et les dossiers, qui bientôt l'absorbèrent. M. Pierre Leroux, intelligence supérieure, mais peu dégagée, homme de mérite, retenu à cette date au second plan dans des occupations secondaires et que l'on considérait comme la cheville ouvrière ou l'âme matérielle du *Globe*, M. Leroux, cet esprit des plus idéalistes, si on se le figure à Weimar, eût paru par trop porter, comme on dit, l'eau à la rivière, le fleuve à la mer, porter l'Allemagne dans l'Allemagne même. Je ne dirai rien des autres collaborateurs, distingués à leur manière, mais d'une distinction plus spéciale et plus confinée, et à qui pareille mission eût évidemment moins convenu : Charles Magnin, littérateur casa-

nier, esprit tout français, qui ne s'émancipa que la plume à la main, peu à peu et par degrés ; M. Patin, esprit délicat, possédant mieux que personne l'antiquité grecque, acceptant les progrès modernes sans les devancer; M. Auguste Trognon, qui renfermait et limitait ses innovations et ses hardiesses d'un moment dans le cadre de notre histoire nationale; l'intègre et laborieux Damiron, qui n'eut de tout temps d'autre défaut que de rester un esprit disciple, trop soumis à ses aînés et à ceux qu'il considérait comme ses maîtres.

Ampère se trouvait donc tout naturellement le meilleur représentant de son groupe au dehors, le plus approprié, le mieux désigné, le mieux causant, sinon le plus éloquent. Il dut plaire doublement à Goethe, et par sa verve, par son entraînement, et parce qu'aussi cet entraînement sans fumée et sans fougue était coupé à temps avec gaîté par une épigramme et une plaisanterie mondaine. Tel l'avait fait et façonné Mme Récamier. Avant elle, il était impétueux, violent, me dit-on, emporté, colérique même, un enthousiaste sans frein. Elle lui avait adouci ses aspérités et à la place y avait mis du savoir-vivre. Elle lui avait ôté, je le crois, un peu de son feu sacré; mais en revanche elle lui avait donné du tact, du goût, et ce sentiment du ridicule qui n'est autre peut-être que celui de la bonne société.

Ce double caractère se montre dans une lettre de lui écrite de Weimar à Mme Récamier elle-même, et dans laquelle après avoir parlé de Goethe en particulier comme il le faisait pour le public, c'est-à-dire avec admiration, il terminait cependant par une légère raillerie.

Cette lettre fut toute une histoire. Mme Récamier, l'ayant reçue, la montra aussitôt et la lut autour d'elle. Un visiteur de passage à l'Abbaye-au-Bois, dont il ne devint jamais un habitué, Delatouche, homme d'esprit, mais assez peu sûr et qui n'aimait rien tant qu'à faire des niches littéraires, saisit la lettre au vol, en demanda communication pour la donner à la rédaction du *Globe*, dont il n'était pas, mais auprès de laquelle il n'était pas fâché de se faire bien venir. Mme Récamier, un peu faible à l'endroit de ses amis et ne perdant aucune occasion de leur faire plaisir ni de leur acquérir un éloge, lâcha la lettre, qui parut ensuite toute vive dans *le Globe*, presque sans aucun retranchement. Ampère, qui n'avait pas quitté Weimar, fut un peu effarouché de voir ainsi ses impressions toutes confidentielles lui revenir par la presse et aller droit à l'adresse de ceux dont il parlait si librement. On y lisait d'ailleurs les témoignages les plus agréables pour Goethe, par exemple :

« Goethe a, comme vous le savez, quatre-vingts ans. J'ai eu le plaisir

de dîner plusieurs fois avec lui en petit comité, et je l'ai entendu parler plusieurs heures de suite avec une présence d'esprit prodigieuse : tantôt avec finesse et originalité, tantôt avec une éloquence et une chaleur de jeune homme. Il est au courant de tout, il s'intéresse à tout, il a de l'admiration pour tout ce qui peut en admettre. Avec ses cheveux blancs, sa robe de chambre bien blanche, il a un air tout candide et tout patriarcal. Entre son fils, sa belle-fille, ses deux petits-enfans qui jouent avec lui, il cause sur les sujets les plus élevés. Il nous a entretenus de Schiller, de leurs travaux communs, de ce que celui-ci voulait faire, de ce qu'il aurait fait, de ses intentions, de ses souvenirs : il est le plus intéressant et le plus aimable des hommes.

« Il a une conscience naïve de sa gloire qui ne peut déplaire, parce qu'il est occupé de tous les autres talens. » .

Mais la lettre citée se terminait par cette phrase assez épigrammatique :

« Vous allez croire que la manie admirative des Allemands pour leur poète m'a gagné. Pourtant je n'en suis pas encore au point de la bonne dame chez laquelle je demeure ici, qui s'extasiait sur ce que l'abondance des idées du grand homme était telle qu'il lui avait fallu un secrétaire! Avoir un secrétaire est dans ce pays-ci sans exemple... »

Je ne sais ce qu'en pensa la *bonne dame* chez qui il logeait, mais en général à Weimar on prit très bien l'indiscrétion (1).

(1) Ampère cependant essaya de raccommoder la chose dans une autre lettre écrite à l'éditeur du *Globe* et insérée dans ce journal le 31 juillet 1827; il y disait : « — Berlin, 5 juillet 1827. — Monsieur, un fragment d'une lettre de moi, écrite de Weimar, a paru il y a environ un mois dans votre journal sans ma participation. Je ne viens point faire une réclamation tardive contre une publication dont le but était évidemment de montrer sous un jour nouveau le grand homme que l'Allemagne et l'Europe révèrent en faisant surprendre, pour ainsi dire, à travers l'abandon d'une lettre particulière la bonhomie et le charme de son intimité; je me contenterai de remarquer que de pareilles publications ont toujours leurs inconvéniens : mille mots échappent dans la rapidité d'une correspondance privée qui n'expriment pas fidèlement la pensée de celui qui écrit, mais seulement la disposition plus ou moins fugitive dans laquelle il se trouve en écrivant. Des lettres à des amis sont de la conversation commencée : la conversation, en se continuant, eût rectifié ce que le premier jet pouvait avoir d'incomplet ou d'inexact. En outre l'écriture (et vous, monsieur, qui connaissez la mienne, en savez quelque chose) peut être difficile à lire, et donner lieu à diverses méprises; c'est par là que je m'explique la plaisanterie qui termine le fragment en question, et qui aura été aussi inintelligible pour vos lecteurs que pour moi; j'en suis encore à chercher ce que j'aurais pu vouloir dire en prétendant *sérieusement* qu'ailleurs que chez les Hottentots on ne sût pas ce que c'était qu'un secrétaire... » — Ampère va trop loin : il avait bien réellement fait la plaisanterie, et chercher ensuite à donner le change en insinuant qu'il a dû y avoir une faute d'impression, c'est compter sur trop de complaisance de notre part, et de la sienne c'est se jouer un peu de la vérité.

La dernière journée qu'Ampère passa avec Goethe, et que je lis racontée par lui dans *le Globe* du 31 juillet 1827, n'a jamais été reproduite dans ses *Mélanges*, car ses *Mélanges*, recueillis d'abord par lui-même, l'ont été, selon son habitude, à la hâte et fort négligemment.

« Je n'oublierai jamais surtout, disait-il, le jour où je lui ai dit adieu. Il était dans une petite villa qui touche au parc du grand-duc : il a consacré ce modeste séjour, il y a quarante ans, en y écrivant *Iphigénie*, et il en a planté tous les arbres. Il pouvait être cinq heures du soir : assis sur un banc à l'extrémité de son petit jardin, il jouissait de la vue du parc et de la beauté du jour et de l'heure. Je m'assis sur ce banc à ses côtés; une émotion mêlée de respect, d'attendrissement et de tristesse m'empêchait de parler. Je le regardais, je l'écoutais avec recueillement; j'admirais en silence la vivacité de ses souvenirs, les grâces de son esprit, la sérénité de son âme; il me montrait les grands arbres qui s'élevaient au-dessus de nos têtes. « On est bien hardi de planter un arbre, » disait-il en souriant. Tout à coup Goethe se leva comme pour éviter le commencement d'une impression triste, et comme je m'approchais pour le saluer, il m'embrassa et me donna un livre en souvenir de lui. Je m'éloignai rapidement, le cœur plein d'une émotion difficile à décrire. Je fus au théâtre : on donnait la *Marie Stuart* de Schiller; le génie du grand poète et le charme de la belle reine furent dignement représentés par Mme d'Heygendorf. A la fin de cette soirée toute poétique, je me promenais dans le parc avec le fils de Goethe et quelques amis; nous approchâmes de sa petite maison sans faire de bruit. Tout se taisait; mais une fenêtre était encore éclairée. Là il veillait. Peut-être il ajoutait d'une main presque octogénaire une dernière perfection à ses ouvrages! Peut-être il repassait cette journée; peut-être il donnait un souvenir fugitif à cette heure où je lui ai dit adieu!

« Je m'arrête, monsieur; il est difficile de ne pas se laisser entraîner à quelque émotion quand on parle des souvenirs les plus doux et les plus mémorables de sa vie. »

Notre siècle aime ces détails intimes, il n'en a jamais trop. Ne serait-il pas permis toutefois de relever ici une sensibilité littéraire un peu prolongée, une émotion un peu voulue et un peu factice? Ampère ne s'en est pas toujours préservé.

On sera peut-être curieux de savoir comment Chateaubriand, qui régnait dans le salon de Mme Récamier, accueillait ces louanges en l'honneur de Goethe, et cette admiration qui tenait du culte et qui s'adressait de son vivant à un autre que lui. Quelques remarques ici, pour ceux qui tiennent à savoir les nuances de société (et nous sommes en ce moment avec un littérateur, homme de société), ne

seront peut-être pas inutiles. Ampère avait commencé avec Chateaubriand par une certaine colère secrète et un sentiment de répulsion assez compliqué, soit qu'il vît en lui le rival radieux qui, dans la pensée de Béatrix, occupait la première place et le rejetait lui-même au second plan, soit qu'il lui en voulût, comme ami, de certaines souffrances et de certains ennuis dont il avait été témoin ou confident, et qu'avait ressentis la Béatrix elle-même, dans les momens où elle se croyait sacrifiée à d'autres amitiés moins dignes. J'ai indiqué précédemment un léger indice, une velléité d'émancipation et d'indépendance. Malgré tout, Mme Récamier avait triomphé de difficultés plus grandes, et elle sut si bien, à la longue, adoucir et mater Ampère sur cet article délicat de Chateaubriand, qu'à partir d'un certain jour le jeune écrivain se fit une loi de ne plus rien publier, ne fût-ce qu'un simple morceau, sans trouver moyen d'y glisser au moins une fois le glorieux nom qui, dans le principe, l'avait si fort offusqué. Et plus tard, à des années de là, voyageant en Grèce, Ampère lui fit la galanterie de couper à Delphes, à son intention, une branche du laurier qui existe aujourd'hui — ou qui existait — dans l'enceinte du τέμενος, « laurier descendant en droite ligne de feu Daphné, » ainsi métamorphosée, si l'on s'en souvient, et il l'envoya à Chateaubriand avec quatre pages de complimens (1).

Les choses n'en étaient pas tout à fait là encore à ce moment du voyage en Allemagne, mais déjà la paix et l'harmonie régnaient dans les cœurs. Certainement Ampère, quelques années plus tôt, s'il avait visité lord Byron en Italie, n'aurait pu en écrire librement à Mme Récamier, comme il fit de Goethe, sans choquer par là même et désobliger Chateaubriand. Byron était un des antipathiques de l'illustre auteur de *René*, qui le considérait comme un rival, et pis que cela, presque comme un plagiaire. Il n'y avait pas assez de place dans le ciel poétique pour tous deux, — deux soleils à la fois! Un jour que Chateaubriand entrait chez Mme de F., fille de la marquise d'Aguesseau, et qui, née en Angleterre, avait le culte de Byron, il vit sur une console un buste nouvellement placé, et il demanda en souriant qui c'était; sur la réponse que c'était lord Byron, il fit un geste en arrière, et son noble visage ne put réprimer une de ces grimaces soudaines auxquelles il était trop sujet. Mais ici, avec Goethe, les rapports étaient tout différens : Goethe était déjà un ancien; *Werther* appartenait à un autre siècle. L'Allemagne aussi était plus loin, plus séparée de la France que l'Angleterre; le contact, le conflit des deux gloires n'avait pas eu lieu.

(1) Extrait d'une lettre d'un compagnon de voyage et témoin oculaire, M. Mérimée.

Pour le chevaleresque et galant auteur du *Dernier Abencerage*, un homme de lettres, si illustre qu'il fût, un poète octogénaire qui recevait son monde en robe de chambre de flanelle blanche, ne pouvait être un rival : c'était un patriarche. L'amour-propre, ici, était tout à fait désintéressé dans la question (1), et la critique libérale d'Ampère en profita pour se donner pleine carrière.

De Weimar Ampère alla à Berlin, et de là il passa en Suède. On peut se faire une idée parfaite de ce qu'il était alors en causant, — de ce qu'il fut jusqu'à la fin, — par l'agréable relation qu'il a donnée de ce premier voyage. Je viens de la relire après quarante ans : je ne sais rien de plus vif, de plus léger, de plus juste dans la touche et dans le dessin. Quoique Ampère eût de mauvais yeux, et qu'évidemment la nature ne l'eût point formé pour le pittoresque, il s'en tire à force d'esprit et d'intelligence. Il est suffisamment paysagiste pour quelqu'un qui dessine et ne peint pas. Son crayon exact se trouve être même assez coloré quand il le faut. Il a le premier sentiment très vrai, et qu'il nous rend très fidèlement, des divers pays qu'il parcourt : avec lui, la physionomie des lieux se montre aussitôt à nous en elle-même et dans son rapport moral avec le caractère des habitans ; car ce qui m'en plaît chez Ampère voyageur, c'est que l'homme n'est jamais absent, ni loin. On nous a gâtés depuis en fait de descriptions ; la littérature a fait concurrence à la peinture et s'est piquée de l'égaler ou de l'éclipser. On a aussi poussé à bout le principe de naturalisme et de physiologie, le rapport des lieux et des habitans ; on a fait les uns à l'image des autres ; on a montré et accusé le lien qui les unit jusqu'à le grossir et le forcer. Ampère, dans sa manière rapide et son heureux instinct, se contente de toucher sans appuyer ; il indique l'harmonie entre le moral et le physique, sans aller jusqu'à une complète identification ; il laisse place à un certain jeu des facultés. Il n'est nullement étranger d'ailleurs à la science : s'il remarque en passant un pli géologique du sol, on sent à l'exactitude du signalement l'ami d'Élie de Beaumont ; s'il parle de la végétation, s'il rattache un pays, un degré de latitude à une plante, à une mousse, on sent l'ami d'Adrien de Jussieu ; s'il montre du doigt la tour de Tycho-Brahé, et s'il caractérise d'un mot « le ciel agrandi » que le patient observateur livra au génie et aux lois de Kepler, on sent le fils d'Ampère, nourri dans ces choses de science et qui parle naturellement la langue de sa maison. En tout, il est ainsi : une prompte intelligence le guide, et chaque trait porte où il faut. Tout cela est

(1) C'est une remarque que Quintilien a faite en termes excellens : dès que l'idée de rivalité a disparu, dès que l'amour-propre est désarmé, il n'y a plus que bienveillance ; *quoties discessit æmulatio, succedit humanitas* (*De l'Inst. de l'Orat.*, liv. XI, chap. 1).

fin, net et proportionné. Il n'a fait qu'effleurer la Laponie, mais l'aperçu qu'il en a tracé est vivant et s'anime, jusque dans sa réalité, d'un souffle de sympathie humaine. Les profils qu'il donne des hommes distingués du nord, des poètes et littérateurs de talent, les font aussitôt comprendre par les côtés principaux qui nous intéressent : Atterbom, OElenschlæger, Tégner, désignés par lui en quelques mots, cessent de nous être étrangers. Il a des accens particulièrement vrais pour nous exprimer la science et l'érudition locale, profonde, originale, communicative et naïve, à laquelle il a dû des heures d'affectueux commerce et de douce hospitalité : il a su s'en assimiler l'esprit et l'âme en courant. Dans tout ce qu'il a vu si vite et qu'il a si bien saisi, il choisit les points qui nous laissent une agréable idée et qui donnent envie d'en savoir davantage. Des rapprochemens ingénieux, imprévus, un fonds de bonne humeur spirituelle, une pointe de plaisanterie et de gaîté, se font jour à chaque instant dans son récit et amènent le sourire. Enfin ces cent pages relues sont intéressantes d'un bout à l'autre ; rien n'y est à côté, rien n'y est de trop; on n'y relèverait pas une seule ligne qui fatigue ou qui détonne, et l'on peut se dire encore aujourd'hui : Tel était Ampère en personne dans un salon, animé, racontant et causant.

Un ou deux passages, *une Nuit sur le Cattegat* par exemple, cette traversée d'un bras de la Mer du Nord près du Sund, se ressentait du contact habituel de Chateaubriand écrivain, et avait un air de grandeur qui devait appeler l'applaudissement du maître : c'était le morceau soigné, solennel, l'*aria di bravura*.

On me dit qu'en cette année 1827 (et ce ne put être que dans les tout derniers mois) Ampère refit une rapide tournée en Italie avec Adrien de Jussieu et M. Victor Le Clerc : il passait ainsi volontiers d'un climat à l'autre, il aimait ces sortes de contrastes et de brusques antithèses d'impressions et de pensées, ces sortes de *bains russes* intellectuels. Il s'y plongeait tête baissée, il en jouissait en dilettante de l'esprit.

Son apprentissage dans l'enseignement public se fit à l'Athénée de Marseille, nouvellement fondé : il y professa dans les premiers mois de 1830. Ce premier cours, dans lequel il paraît avoir apporté plus d'entrain et de vivacité de parole qu'il ne fit plus tard dans les chaires de Paris, a laissé un long souvenir à Marseille, si j'en juge par une étude sur Ampère, publiée par M. Tamisier, un des témoins et auditeurs de ce temps-là (1). Le sujet du cours fut précisément la littérature du nord, dont Ampère était tout rempli.

(1) *Étude historique et littéraire* sur J.-J. Ampère, par M. F. Tamisier, bibliothécaire de l'Athénée de Marseille, 1 vol. in-18, Paris et Marseille, 1864.

Ce fut encore ce sujet qui l'occupa dans la première suppléance que lui offrit Fauriel à la Faculté des lettres en 1832. Ces divers cours, dont on a les leçons d'ouverture et quelques fragmens, offraient de l'intérêt et donnaient aux jeunes esprits qui y assistaient une teinture de ces sujets étrangers et jusqu'alors tout à fait ignorés chez nous : c'était une première couche excellente; mais si j'interroge les hommes savans et spéciaux qui, depuis 1838, ont poussé plus loin chez nous cette branche d'étude, ce qu'enseignait Ampère n'était en effet qu'une première couche et assez superficielle. Ampère, littérairement, ne fit que reconnaître les rivages du nord; il n'y prit point pied d'une manière solide, il n'y fonda point d'établissement proprement dit. Dans son volume de mélanges publiés en 1833 sous le titre de *Littérature et Voyages*, il a réuni nombre d'articles à ce sujet; ce n'était qu'un commencement, et par malheur ce commencement, comme tant d'autres, n'a pas eu de suites. Ampère vécut trop sur ce seul et unique voyage en Scandinavie. Un juge compétent, et qui a le droit d'être sévère (1), me dit :

« En littérature, comme en toutes choses, il faut du saisissable, esprit ou corps; mais que faire de spectres et de fantômes? Ampère ne nous donne ni des faits, ni des idées; il donne des réverbérations... Des écrits de cette espèce ont fait au nord la singulière réputation d'être intellectuellement *brumeux*. Le brouillard n'est pas dans les choses; il vient de notre ignorance, du brouillard dans notre tête.

« Je préfère de lui, à ses discours d'ouverture, les articles *Edda, Voluspa, Hava-Mal, Rig;* au moins ici nous touchons à des textes. La littérature se fait avec des textes bien compris. Ampère ne comprend pas directement les textes, il ne sait pas les premiers élémens du norrain. Comment parler pertinemment d'une littérature et d'un peuple dont on ne sait pas la langue? Les traductions d'Ampère sont des *à peu près;* on a de la peine à y reconnaître le génie du nord, comme on a de la peine à saisir le génie hébraïque dans la traduction latine de la Vulgate. Ce n'est exact ni dans l'ensemble, ni surtout dans le détail. Ses traductions sont faites avec des traductions latines ou allemandes : elles reproduisent les études telles qu'elles étaient entre 1815-1830 en Allemagne et dans le nord. »

Cette date représente en effet celle du voyage d'Ampère et de son érudition scandinave, à laquelle dès lors il mit le signet et qu'il ne poussa point plus avant.

J'ai dit le bien et montré le beau côté : je tiens aussi à ne pas dissimuler le revers. Le faible de l'agréable et brillant littérateur que nous aimions, et qui, à nous ignorans, nous a tant appris ou

(1) M. Bergmann, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.

nous a tant fait entrevoir de choses, ç'a été de ne point savoir se fixer, de ne point s'établir à fond dans un domaine, de ne point prendre possession hautement d'un vaste sujet circonscrit, où il aurait dressé son monument.

Après cela, on ne saurait raisonnablement s'étonner qu'Ampère ne se fût point arrêté à la première étape. S'enfoncer et se confiner du premier coup dans le norrain pour un homme qui vivait chez Mme Récamier et dans la pure lumière des vifs esprits de Paris, c'eût été dur, et je ne dis pas qu'Ampère, avec cette facilité multiple dont il disposait, ait eu tort de passer ailleurs. Il était bien alors dans le plein de sa vocation en nous informant sans cesse, et l'un des premiers, de quantité de choses étrangères, dont il nous donnait l'avant-goût et le stimulant; mais il eût été bon cependant que dans les années suivantes, un jour ou l'autre, il mît un terme à ses doctes curiosités, devenues des inconstances, et qu'il séjournât quelque part à demeure. Il le savait lui-même mieux que personne, et il se le dira, non sans regret, aux heures de sincérité et d'examen de conscience.

II.

L'occasion était belle pour lui dans les premières années qui succédèrent à la révolution de 1830. Après une suppléance passagère dans la chaire de Fauriel et dans celle de M. Villemain à la Faculté des lettres (1832-1833), la mort d'Andrieux au mois de mai de cette dernière année laissa vacante au Collége de France la chaire de littérature française, et Ampère y fut nommé. Il lui fut donné pendant des années, et sauf quelques intervalles de congé et d'école buissonnière qu'il avait besoin de s'accorder de temps en temps (1), de parcourir en entier plusieurs fois toutes les périodes, tous les stades de notre histoire littéraire depuis les origines latines et romanes jusqu'au XVIIIe siècle. J'étais un auditeur fidèle de ces cours, et je dois dire que bien qu'appartenant moi-même à très peu près à la même génération, je suis à certains égards un élève d'Ampère. Combien n'ai-je point eu à profiter de lui! Critique alors tout biographique et anecdotique, je me laissais volontiers guider par lui dans les grands cadres environnans et pour les accessoires extérieurs (2). C'est pour moi encore un sensible regret, toutes

(1) Ampère se fit suppléer pour la première fois par M. de Loménie en décembre 1845. A partir de décembre 1855, il n'est plus remonté dans sa chaire. Ces dix années, de 45 à 55, ont été fort mêlées et entrecoupées; mais les précédentes, de 33 à 45, avaient été entières.

(2) Lorsque j'eus graduellement étendu ma manière jusqu'à m'en faire une méthode, je disais : « Ampère étudie l'histoire littéraire par couches et par zones : je l'étudie plutot par individus que je rapporte ensuite à des groupes. »

les fois que j'y songe, de penser que le travail immense, spirituel et judicieux auquel il s'était livré, n'ait point pris la forme d'une œuvre suivie et définitive, d'un monument, et que ce qui était fait et comme bâti déjà n'ait pas été cimenté et fixé.

Je sais bien qu'on a trois volumes, l'*Histoire littéraire de la France avant le* XIIe *siècle* (1839-1840); mais ces trois volumes n'étaient qu'une introduction, une première assise, une sorte de coupe architecturale dessinant de profonds et laborieux fondemens; la langue et la littérature française sortaient à peine de terre à la fin du troisième volume. Ampère allait commencer véritablement et dresser le corps de l'édifice lorsqu'il se découragea. L'insuccès de ces trois premiers volumes, qui aurait pu se prévoir, agit plus que de raison sur cette imagination mobile. Il ne sut pas se dire que ce peu de débit était inévitable, que l'œuvre ne pouvait prendre sur le public et commander l'attention que quand elle serait à son milieu, en pleine période française, et qu'alors, seulement alors, mais certainement aussi, elle se classerait en entier d'un même cran et d'un même niveau. L'introduction, se relevant après coup et acquérant tout son prix, aurait suivi la fortune de tout l'ouvrage.

Ampère donc, tout en continuant de professer son cours, se découragea de le rédiger et d'y mettre la dernière main pour le public des lecteurs. Il obéissait de plus dans ce dégoût à une disposition de son esprit. Quelqu'un a dit : « Tout le feu d'Ampère se passe dans la recherche, et il ne lui en reste rien pour l'exécution : en cela, il n'est pas artiste. »

Sentant de la sorte, qu'y a-t-il d'étonnant qu'à un gros livre, œuvre combinée de bénédictin et d'écrivain, qui demandait des années de composition et dont les trois premiers tomes avaient eu le tort d'être remarqués des seuls lettrés et de peser à l'éditeur, qu'y a-t-il d'étonnant qu'il ait préféré de rapides récits de voyages qui l'amusaient à faire à la fois comme voyages et comme récits, et qui réussissaient à bien moins de frais?

Je sais encore qu'il y a des lecteurs (et c'est le grand nombre aujourd'hui) qui trouvent qu'Ampère a suffisamment rempli sa tâche littéraire en étant un voyageur érudit et agréable; il en est même, de ceux qui l'ont particulièrement étudié (comme le prince de Broglie ou M. de Saulcy), qui estiment que tout s'est passé pour lui au mieux dans sa carrière errante, et qu'il n'y a sur son compte à avoir aucun regret. Ceux qui l'absolvent ainsi sous forme de louange font trop bon marché, selon moi, de la valeur de l'homme et de l'étoffe première qui était en lui. Si je suis plus exigeant qu'eux à son égard, c'est que je le connaissais peut-être davantage. Quand je vois quels éloges ont été donnés à l'estimable M. Victor Le Clerc pour son appliqué et patient discours sur la lit-

térature du XIVe siècle, je me demande ce qu'on eût dit d'une suite de discours d'Ampère sur chaque grand siècle du moyen âge. Il y eût apporté peut-être une érudition moins exacte de textes et de transcriptions; mais pour l'intelligence, pour l'étendue, pour le contraire du chauvinisme en littérature, pour le véritable esprit critique, pour la classification naturelle des genres et l'orientation à travers les ensembles, il n'y aurait pas eu de comparaison. Et je ne parle point ici par hypothèse, car ces discours d'Ampère, je les ai entendus; ces leçons, je les ai suivies avec tout un fidèle auditoire pendant des années. Il n'aurait eu qu'à écrire ensuite, à recueillir, à revoir, à corriger et à compléter, à faire passer le travail de l'état de leçons à celui de livre, et l'on posséderait la meilleure histoire de la littérature française, qui eût défié les progrès de l'érudition et de la critique pour vingt-cinq ans au moins, ce qui est la plus longue vie d'un cours de littérature.

Ampère aimait à citer un mot du libraire Ladvocat, qui lui avait dit un jour de cet air impertinent qu'il affectait : « L'histoire littéraire, c'est à refaire tous les quinze ans. » Il citait ce mot d'un libraire jadis à la mode avec un certain rire amer et ironique, et comme pour s'excuser lui-même de n'avoir pas mené à fin son œuvre dans cette voie.

Mais, je le répète, tout se passait volontiers pour Ampère en préparations. Il se faisait de singulières illusions sur la longueur de la vie et sur l'espace qui est accordé à chacun de nous pour réaliser ses desseins ou ses rêves. Je trouve à la date de 1835, dans un cahier de notes à moi, la remarque suivante qui était évidemment à son adresse :

« *Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire,* cela est vrai des préparations et des recherches auxquelles on se livre dans les entreprises littéraires; il faut ne rien négliger, tout rechercher, tout accueillir, puis mettre une fin à ce premier travail, et arriver à l'exécution, à la composition. Vous passez votre vie, mon ami, à faire des projets, des plans, à amasser des matériaux; vous passez votre vie à vous préparer à vivre. Vous vous êtes levé dès avant l'aurore; vous êtes en campagne tout le jour, vous faites des recrues en toute contrée, il vous en vient de tous les points de l'horizon; ce n'est jamais assez à votre gré : il vous en faut du fond de la Laponie, il vous en faut du plus lointain Orient, c'est bien; mais prenez garde, au train que vous suivez, de passer le jour entier aux préparatifs et de ne livrer bataille qu'à sept heures du soir, après que le soleil sera couché. Les uns, comme Viguier, perdent de bonne heure la bataille, et le reste de leur vie n'est qu'une défaite errante, une vague dispersion; les autres, comme Fauriel, ne livrent pas la bataille, tant ils sont lents à tout rassembler. »

Je dus lui dire bien souvent en substance ce que j'écrivais là pour moi seul. Lui-même il le sentait; il se le disait, et dans le passage qui le concerne, à la suite de la notice de son illustre père par un *Homme de rien*, c'est lui qui exigea de M. de Loménie d'insérer le paragraphe d'avertissement à son adresse qui, dans le temps, parut trancher avec le ton général du morceau (1).

En chaire Ampère n'était pas éloquent, et l'on a même vu rarement une pareille disproportion entre le brillant causeur de salon qui n'était jamais plus à l'aise que le dos tourné à la cheminée et le professeur traitant des mêmes sujets devant un auditoire. Dès qu'il commençait une leçon, je ne sais quel scrupule le prenait à la gorge : il était tout occupé d'atteindre une mesure, une exactitude qui appartient plutôt à l'écrivain qu'à l'homme de l'enseignement oral, et il n'avait plus rien de son charmant abandon ni de ses saillies, ou si les saillies venaient, c'était à l'état froid, à l'état de notes préparées. Il ne regardait pas ses auditeurs, même quand il relevait ses lunettes; la direction de son regard comme de sa parole semblait se retourner sur lui-même comme dans un soliloque. On aurait dit qu'il se chicanait sans cesse, qu'il était en altercation avec je ne sais qui du dedans. C'était excellent de fond et même de forme et de diction, mais pénible. Il n'allait que bride en main. Lorsqu'il avait à traverser des endroits plus difficiles, comme il en est dans la littérature du moyen âge, il redoublait de lenteur et marquait le pas au lieu de le doubler et de passer rapidement. Ce qui a fait dire à l'un de ses auditeurs d'alors dont j'ai le carnet sous les yeux (il n'est rien de tel que ces impressions du moment et de la minute) :

(1) Voici ce paragraphe extrêmement vif et spirituel; on ne saurait mieux dire : « Malheureusement pour ceux qui sont impatiens de voir achever cet important ouvrage (l'*Histoire de la Littérature française*), M. J.-J. Ampère a pour les recherches purement scientifiques une passion qu'il tient de son père, passion qui chez lui rivalise perpétuellement avec la vocation littéraire, qui l'agrandit et l'élève, mais en même temps la traverse et la refroidit parfois. Nul homme n'a jamais été dévoré plus que lui de la rage du savoir en tous genres. Tout connaître semble être le but de sa vie; chaque nouvelle étude lui apparaît comme un nouveau monde dans lequel il se lance avec une ardeur de découvertes qui lui fait mettre de côté pour un temps les études antérieures. Or il y a bien quelque inconvénient attaché à cette diversité de poursuites. On peut faire ainsi énormément de chemin sans avancer en proportion; et, si élevé que soit le rang occupé par M. J.-J. Ampère dans le monde littéraire et savant, sa renommée eût gagné peut-être, s'il eût un peu plus concentré ses travaux. Aujourd'hui que le voilà dans la maturité de l'âge et du talent, ses amis désirent ardemment qu'il fasse enfin converger vers un but suprême toutes les forces d'un esprit duquel on a le droit d'attendre de grandes choses. Jusqu'ici on n'a su vraiment où prendre M. J.-J. Ampère : quand on le cherche au nord, il est au midi; il annonçait du scandinave, et il donne de l'égyptien; hier il faisait de la poésie, aujourd'hui il fait de la linguistique; vous attendiez de la littérature française, voici de la littérature sanscrite ou chinoise. Après sept voyages, Sindbad-le-Marin se fixa enfin dans les murs de Bagdad. »

« Quand Ampère à son cours est dans ses endroits difficiles, arides, dans ses défilés où il va pied à pied, oh! alors il est pénible à suivre; c'est de la littérature *à dos de mulet*.

« Le reste régulier, toujours régulier, mais excellent.

« Le mot d'*ingénieux* (et d'*ingénieur*) devrait avoir été inventé pour lui et pour sa méthode. »

Et encore (toujours du même carnet) :

« Ceux qui s'ennuient vite sont délicats, mais légers.

« Ceux qui ne s'ennuient pas aisément sont vite ennuyeux.

« Ampère est entre les deux : dans certaines parties arides de son enseignement, il ne s'ennuie pas assez vite.

« Il est une quantité d'accidens dans l'histoire des opinions humaines où il ne faut apporter que le rire de Voltaire et le branlement de tête de Montaigne. Ampère cherche partout la loi, et quelquefois il la fait. »

Je marque là les défauts; mais que de profit, que d'intérêt dans la continuité de ces leçons! Comme c'était juste en général, composé, suivi, pénétrant, non visant à l'effet, tiré de l'examen même des écrits et du fond direct des lectures, d'une interprétation toujours nette et la plus vraisemblable!

Ainsi dans les notes de mon auditeur, je trouve encore celle-ci :

« Ampère et Michelet ont fait chacun une leçon sur l'*Imitation de Jésus-Christ*. Michelet a soutenu que ce livre devait être du xve siècle, non d'un moine, mais d'un Français séculier, et, selon toute apparence, de Gerson. Ampère a cru démontrer que ce livre ne pouvait pas être de Gerson ni du xve siècle, mais du xiiie ou xive, qu'il devait être d'un moine, et probablement d'un moine allemand ou lombard : un parfait contre-pied sur tous les points. — Il me semble qu'Ampère est dans le vrai. »

Au moment où Ampère déboucha dans l'étude de la littérature française proprement dite, il eut un désagrément. Il fit sous le titre d'*Histoire de la formation de la langue française* une grammaire de notre vieille langue, et en mettant le pied sur le domaine des grammairiens il se heurta à des épines, il trouva des adversaires tout munis et préparés. L'École des chartes est une forte école, comme l'École normale, comme l'École polytechnique : c'est aussi une école jalouse. Mal en prend à ceux qui vont chasser sur ses terres sans avoir un permis en bonne forme. Ampère avait fait précéder sa *grammaire* d'une magistrale préface, dans laquelle il exposait tout le plan de son livre à partir de la fin du xie siècle. On ne lui tint compte de ces hautes vues, et quelques inexactitudes de fait qu'il avait commises, quelques étourderies même dont il était très

capable, firent les frais de deux très piquans articles de M. Guessard, professeur à l'École des chartes (1). Le volume s'est peu relevé de cette critique aux yeux des gens du métier. Dans la préface de la *Grammaire historique de la langue française*, par M. Auguste Brachet (1867), je vois le travail d'Ampère à peine mentionné. « *Sans parler ici*, dit le jeune auteur, *de la compilation fort inégale* de M. Ampère, ni du livre de M. Chevallet, etc. » Comment! *sans parler?* mais c'est précisément ce volume qui méritait d'être signalé à sa date avec une estime toute particulière, et non d'être ainsi désigné du bout de la plume en passant, sous cette forme d'une prétérition presque méprisante. Reconnaissons toutefois qu'Ampère en cela a porté la peine de sa négligence. Cette négligence, qu'il m'a toujours été difficile de comprendre, je ne me la définis que trop : c'est, quand on a mis le pied sérieusement sur un terrain, qu'on y est le premier en date parmi nous, qu'on sent sa force, sa supériorité à bien des égards sur les critiques frondeurs, de ne pas tenir bon, de ne pas leur montrer les dents, sauf à profiter de ce qu'il y a de fondé dans leurs remarques, de ne pas se corriger, se perfectionner à chaque édition, de manière à obliger adversaires et envieux à rendre les armes ou à se taire; en un mot, un grain d'irascibilité littéraire et de polémique ne nuit pas à l'homme de talent qui a à tracer sa voie et à maintenir ses droits et son rang. Pour mon compte, je n'aurais pas dormi tranquille sous le coup des critiques vraies ou exagérées auxquelles fut exposé l'essai grammatical d'Ampère; je n'aurais pas eu de repos que je n'eusse tiré l'affaire au clair avec mes contradicteurs. En quoi m'étais-je trompé?

(1) Voir la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. II (1840-1841), p. 478-498, et t. III (1841-1842), p. 63-101. — Je ne me sens guère en état de faire l'arbitre et de résumer le débat. Cependant il me semble que si le livre d'Ampère était un peu prématuré, et certaines de ses assertions trop générales, l'auteur n'avait pas tort dans la tendance qui le poussait à constituer des lois. M. Guessard est purement sur la défensive et fort sceptique : je crois qu'il serait prouvé aujourd'hui qu'il l'était trop. Les observations de Diez sur la permutation des lettres ne sont pas du tout vaines, et Ampère avait raison d'entrer à sa suite dans cette voie. Les assertions anticipées, les aperçus ingénieux et hasardés d'Ampère étaient bien plutôt dans le sens de ce qui s'est vérifié depuis, et les chicanes exactes, mais négatives, de M. Guessard s'accordaient moins avec la direction scientifique qu'a prise décidément la chimie organique des langues. Ampère, en insistant sur les traces du latin populaire, tenait la piste. Des critiques comme celles de M. Guessard étaient utiles assurément pour s'opposer au trop de légèreté et de promptitude des gens d'esprit; mais un homme d'esprit comme Ampère, même en allant trop vite, avait le sentiment de lois dont la pratique de M. Guessard, si exercée qu'elle fût, ne donnait pas assez l'idée. Il ne tenait certainement qu'à Ampère de corriger, de fortifier son livre et d'en donner une nouvelle édition vers 1845; il avait même le temps, en tirant parti de tous les travaux allemands qui se multipliaient sur ce sujet, de donner une troisième édition vers 1855. De cette manière il eût puissamment devancé M. Littré et aurait été au moins un prédécesseur considérable.

en quoi leur règle était-elle plus sûre que la mienne, et avaient-ils même une règle? Y avait-il donc déjà en français un tel essai systématique pour qu'on se montrât si exigeant et si intraitable du premier coup? A quoi bon tant d'amertume et d'âcreté de ton pour des particules? Était-ce donc d'une grammaire rentrée que mes adversaires se sentaient malades et souffrans? Il y aurait eu bien des choses en ce sens, et même de jolies choses, à dire. Ampère, si fait pour les trouver, mais trop habitué à l'atmosphère des salons et à leur tiède haleine, trop tendre aux caresses de l'amitié, dès qu'il s'offrait une difficulté, une lutte à soutenir, lâchait la partie, même quand il avait raison. Je connais de lui bien des articles de complaisance, je n'en connais pas un de polémique.

De polémique, il n'en a jamais fait que dans ses dernières années quand il s'avisa de déclarer la guerre à un gouvernement, — une guerre d'allusions à travers l'histoire romaine! mais jamais, — au grand jamais, — il n'eut l'idée d'engager un duel littéraire ou même une discussion serrée avec un adversaire ayant nom. Ç'a été, selon moi, une faiblesse.

Le livre (non pas le cours) fut donc interrompu; l'arbre fut coupé à l'endroit précisément où il allait s'élancer et croître : on n'en eut que des fruits épars. Les beaux articles sur le *Roman de la Rose*, sur *Joinville*, sur *Amyot*, ces chapitres détachés d'un cours qui était tout composé et tissu de semblables morceaux furent arrachés de temps en temps à l'auteur par la *Revue des Deux Mondes*, et ils sont faits pour donner la mesure de ce qu'on n'a pas. On m'assure que les parties de la renaissance sont dans un état assez avancé de rédaction pour permettre à M. de Loménie de les donner. Un ingénieux discours *sur les Renaissances*, qui a paru imprimé, nous présente comme une carte en relief de toutes les littératures européennes décrites comparativement et figurées à ce point de vue. On a comme une échelle des hauteurs, des formes et des degrés de culture.

Ampère, très suivi dans les dernières années par des personnes des deux sexes, était vraiment le professeur de littérature française le plus approprié à son époque. Les grands travaux improvisés de M. Villemain avaient fait leur temps; on n'avait pas à les recommencer, non plus que le talent prestigieux du professeur-orateur. On était devenu plus rassis et plus positif. On voulait des faits, on voulait suivre pas à pas son guide et reprendre avec lui et après lui les mêmes lectures. Ampère était l'homme de ce moment, et sa noble et large impartialité d'esprit, sa connaissance directe des autres littératures, l'usage et la familiarité qu'il en avait de longue main, le sentiment juste des rapports (ce sentiment qui semble

s'être perdu depuis), tout lui permettait d'assigner à la production française sa vraie place et son vrai rang, sans lui rien retrancher et sans rien exagérer non plus.

Il n'avait rien d'universitaire : ceci est à remarquer; quoiqu'il eût été élevé dans les lycées et colléges, quoiqu'il eût pour M. Cousin toutes les amitiés respectueuses, et envers M. Villemain toutes les déférences, il n'avait point précisément la tradition comme on l'entendait aux environs du collége du Plessis ou à l'ombre de la Sorbonne, je veux dire la marque et le cachet de l'éducation puisée à nos écoles. Il n'avait rien de ce que MM. Nisard et Rigault laissent voir tout aussitôt dans leur critique. L'esprit d'Ampère offrait table rase aux doctrines et aux méthodes des Fauriel, des Niebuhr, Grimm, Goethe... Il ne recevait pas ces doctrines sur la défensive en quelque sorte, et, comme doit faire tout bon universitaire, la baïonnette en avant, à son corps défendant, ce que fit toujours le docte Victor Le Clerc par exemple. Il n'était pas toujours à cheval sur la priorité accordée à des Français, sur la prééminence française, et aussi il n'allait pas jusqu'à dire d'impatience comme Voltaire : « Nous autres, Français, nous sommes la crème fouettée de l'Europe. » Il se tenait en éveil de toutes parts, dans un état d'indifférence curieuse.

Et comment en aurait-il été autrement? Sachons bien qu'Ampère vécut d'une vie commune et fit ménage intellectuel de 1830 à 1847, pendant près de dix-sept ans, avec un homme qui est l'érudition et la curiosité mêmes, M. Mohl, le savant orientaliste et mieux que cela, mieux qu'un savant, un sage : esprit clair, loyal, étendu, esprit allemand passé au filtre anglais, sans un trouble, sans un nuage, miroir ouvert et limpide, moralité franche et pure; de bonne heure revenu de tout avec un grain d'ironie sans amertume, front chauve et rire d'enfant, intelligence à la Goethe, sinon qu'elle est exempte de toute couleur et qu'elle est soigneusement dépouillée du sens esthétique comme d'un mensonge. Pendant dix-sept ans, Ampère vécut avec M. Mohl dans un appartement contigu et qui communiquait : à l'heure du déjeuner, le savant asiatique entrait après une matinée déjà longue passée à l'étude, et c'étaient des nouvelles de Berlin ou de l'Inde, de Calcutta ou de Londres : cela, pour commencer, ne laisse pas d'étendre les idées et d'élargir les horizons. Et le soir combien de fois, rentrant vers minuit, Ampère retrouvait son ami veillant encore, et là, assis au bord du lit, le pressant des questions qui le préoccupaient et que les rencontres de la journée avaient suscitées en lui, il prolongeait jusque bien avant dans la nuit les doctes enquêtes et les poursuites historiques de sa pensée! car quand une

pensée le tenait une fois, il en était comme obsédé et il ne s'en délivrait qu'en l'épuisant.

S'il avait ses affinités et ses sympathies, Ampère avait aussi le contraire. Il devait nécessairement trouver, parmi ses contemporains, je ne veux pas dire des inimitiés, mais des froideurs; il rencontrait même ses *antipathiques*. On ne peut être quelqu'un, ayant talent et caractère, sans qu'il en soit ainsi. Stendhal était l'antipathique de M. Villemain. Bazin était, tant qu'il vécut, le taquin de M. Thiers. Magnin et Lerminier étaient deux antipathiques dans un même groupe. Ampère de même, si je cherche des noms, eût aisément trouvé un opposant ou antipathique en M. de Sacy par exemple, quoique tous deux eussent été un moment condisciples dans leur première enfance. M. de Sacy, si on l'interroge aujourd'hui, ne tient pas à dissimuler ce peu de goût, ce peu de rapport qu'il y avait entre leurs esprits. Rien de plus naturel en effet, si on les prend chacun en soi : l'un adonné tout entier avec une passion exclusive à la grande littérature française du XVIIe siècle ou à la littérature latine cicéronienne, ne louant, ne connaissant que ses chers classiques et bouchant volontiers ses oreilles à tout le reste; l'autre, toujours à la découverte, par voies et par chemins, toujours ailleurs, soucieux et amoureux avant tout de ce qui était nouveau et différent. Mais entre eux ce peu de sympathie naturelle n'eut pas lieu de se prononcer. M. de Sacy, en ces années (1836-1848), était bien plus politique que littéraire; il ne s'occupait de littérature qu'incidemment. Ampère et lui ne se rencontraient que peu; ils ne chassaient pas, comme on dit, le même lièvre. J'ajouterai que, si de la part de M. de Sacy il n'y eut jamais que peu d'attrait pour Ampère, celui-ci eut toujours pour M. de Sacy une estime marquée, tant pour sa personne que pour son nom, et parce qu'il le voyait en idée à côté d'un illustre père. Ils avaient cela de commun tous deux d'être les fils de pères vénérés.

Mais avec un autre écrivain également distingué, un peu plus jeune d'âge, avec M. Nisard, les choses se passèrent tout autrement. Ampère se trouvait en présence d'un esprit didactique, dogmatique, un peu raide, jaloux de fonder et d'asseoir toute la littérature française sur elle-même ou sur une base purement classique, et de la circonscrire avec une muraille quasi de Chine alentour. La méthode de M. Nisard, un peu postérieure à celle d'Ampère, semblait conçue tout exprès pour se dresser en vis-à-vis et en opposition avec elle. Il y avait répulsion instinctive, antipathie véritable entre leurs deux natures d'esprit, et j'ai quelque raison de croire qu'ils ne se rendaient pas justice réciproquement. Les inconvéniens

et les limites du livre et de la méthode de M. Nisard, je suis certes aussi disposé pour mon compte à les sentir que l'a pu être Ampère lui-même; tout en reconnaissant ce qu'a de ferme et d'ingénieux une idée dominante poursuivie pendant quatre volumes et poussée rigoureusement à son terme, je me sens choqué sinon dans ma science, du moins dans mon simple bon sens, d'une telle unité artificielle obtenue à tout prix. Quand la nature est pleine de variétés et de moules divers, et qu'il y a une infinité de formes de talens, pourquoi n'admettre et ne préférer qu'un seul patron? pourquoi cette construction, tout en l'honneur de l'esprit français, et dans l'esprit français tout en l'honneur du XVIIe siècle, et dans le XVIIe siècle tout en l'honneur de deux ou trois noms superlativement célébrés et glorifiés? Pourquoi substituer des combinaisons d'école ou de cabinet à l'ensemble et au mouvement naturel des choses? Il est des noms distingués que M. Nisard a oubliés dans une première édition, et il les a oubliés uniquement parce qu'ils n'étaient pas sur la grande route; mais quand on lui a fait remarquer cet oubli, il n'a eu garde d'en convenir et de revenir. Il a trouvé cent raisons plus subtiles et plus cherchées les unes que les autres pour prouver qu'il avait bien fait de les omettre. Cet homme est l'avocat ingénieux, mais sophistique, des partis-pris. Et pourtant, lorsqu'on a tout dit et qu'on a montré tout ce que l'esprit d'Ampère avait de supériorité en fait d'ouverture, d'étendue, de richesse de vue historique et esthétique, on ne peut toutefois se dérober à cette conclusion : l'histoire de la littérature française de M. Nisard a un grand et dernier avantage définitif sur celle d'Ampère, c'est qu'elle est faite et que l'autre ne l'est pas; elle est debout et fait de loin fort bonne figure dans sa tour carrée, tandis que l'autre est restée à l'état d'ébauche, n'offrant qu'un vaste tracé, un frontispice et quelques colonnes çà et là : on n'a pas eu l'édifice, on a la ruine.

La première grande infidélité qu'Ampère fit à son cours du Collége de France fut son voyage d'Égypte (novembre 1844-janvier 1845). Jusque-là ce n'avaient été que de légères et vives échappées d'un savant professeur en vacances, échappées extrêmement agréables d'ailleurs et qui ont laissé leurs traces. Le *Voyage dantesque*, c'est-à-dire le pèlerinage à tous les lieux consacrés par les vers du poète florentin, *la Poésie grecque en Grèce*, et une *Course dans l'Asie-Mineure*, qui n'en est qu'un chapitre détaché, sont des essais d'un genre composite, un mélange de réalité, de souvenirs, de lectures et d'observations, le tout vivement présenté et des mieux assortis. Ampère observait peu directement : il n'était pas organisé par la nature pour regarder à fond et pour exprimer puissamment ce qu'il avait devant les yeux; c'était un lettré en voyage : il lui fallait de l'accessoire tiré des livres; un souvenir, un rapprochement, une

allusion, lui étaient nécessaires et venaient bien à propos se joindre à ce qu'il voyait pour le compléter et l'orner; quand il avait trouvé son trait, il était content. Son esquisse générale était vraie; la physionomie des lieux était délicatement sentie et rendue sous sa plume : le goût chez lui suppléait aux sens. Il laissera, comme voyageur littéraire, le plus aimable renom. Tous ceux qui passeront après lui là où il a passé se plairont à lui rendre justice et à le saluer d'un souvenir.

Mais pour l'Égypte ce fut autre chose : il ne l'aborda pas seulement en amateur et en touriste, il y mit une ardeur, une application spéciale de savant. La lecture de la grammaire de Champollion, qu'il ouvrit un matin sans dessein arrêté, détermina en lui comme une vocation subite, irrésistible : devenu du jour au lendemain disciple de l'illustre inventeur et l'émule de Lepsius, il se plongea à corps perdu dans cette neuve étude qu'il prétendait bien ne pas aller vérifier seulement sur place, mais faire marcher à son tour et avancer. Quand de telles ardeurs le prenaient, il n'y avait pas à se mettre en travers : il eût tout renversé. Il obtint sans peine une mission du ministre de l'instruction publique, M. Villemain; on lui adjoignit un savant artiste dessinateur, et il partit sans tarder. Le livre qu'il a publié en 1846 offre le tableau complet de ses impressions, de ses études, de ses recherches, de ses admirations et même de ses rêveries poétiques; car ce fut, dans ces deux ou trois mois, toute une fièvre, une rage, un conflit de science et de poésie, comme une ivresse de toutes ses facultés émues et surexcitées. Il touchait au but, il était près du retour lorsqu'il paya cet excès d'exaltation et de travail par une maladie qui faillit être mortelle. On le ramena bien faible encore à Marseille; mais au milieu même de ses dangers et de son épuisement sa noble fièvre morale ne le quitta pas un instant, et il ne songeait qu'à ne pas laisser perdre les trésors de connaissances et d'observations qu'il venait de conquérir.

Il ne tenait qu'à Ampère, à partir de ce moment, de pousser son sillon dans cette voie nouvelle et d'y avancer parallèlement chez nous avec M. de Rougé. Jamais il n'avait plus ouvertement trahi cette soif insatiable de connaître qui le consumait et qui, aux heures où elle s'éveillait plus vive, le forçait de tout laisser pour y obéir. Il dut goûter, indépendamment de tout succès, de grandes satisfactions d'intelligence : il pouvait lire une phrase hiéroglyphique sur le sarcophage d'un pharaon; il lui était arrivé un soir, avant de s'endormir, de lire un livre chinois sur les ruines d'Éphèse. Ce sont là, il faut en convenir, de hauts dilettantismes de l'esprit et à la portée d'une rare élite.

Les événemens publics et des accidens privés ne tardèrent pas à

déranger l'existence si bien remplie d'Ampère. La révolution de février 1848 apporta une secousse dans ses habitudes scientifiques, car dans son universalité de goûts il faisait entrer aussi pour quelque chose l'enthousiasme politique, et il trouva moyen d'avoir de l'enthousiasme en ce moment-là. La mort de Mme Récamier (11 mai 1849), qui suivit d'assez près celle de M. de Chateaubriand, le laissa bientôt livré à lui-même; il avait besoin, à travers toutes ses diversions, d'un centre, d'un attachement fixe, d'une affection transformée en devoir, en religion. L'amitié de Mme Récamier, au milieu des hasards de sa navigation et des versatilités de sa barque, était pour lui à la fois l'étoile et l'ancre. Après elle, et quand elle lui manqua, il erra quelque temps comme une âme en peine avant de savoir où se fixer. Il allait avoir cinquante ans : c'est un mauvais quantième pour recommencer la vie.

Il avait contracté, depuis quelques années, avec Alexis de Tocqueville une de ces amitiés-*passion* dont il était susceptible, et dont sa nature ressentait le besoin : il y trouva, jusqu'à un certain point, un abri et un refuge. Je ne sais pourquoi la biographie d'un homme distingué se restreint presque toujours à l'étude de l'esprit et aux travaux qui en dépendent : la sensibilité a ses mystères qui méritent bien aussi une analyse ou du moins un aperçu. Celle d'Ampère était très particulière, des plus actives, aussi complexe que son intelligence elle-même, et elle avait ses exigences qu'il faut au moins indiquer. J'ai dit qu'il vivait avec le savant M. Mohl d'une sorte de vie commune, et, dans cet arrangement qui dura jusqu'au mariage de M. Mohl, il y avait déjà pour Ampère une convenance et un avantage, quelque chose qui, sans le fixer, le retenait. De plus, il trouvait à l'Abbaye-au-Bois tout ce luxe, ce superflu de l'esprit, chose si nécessaire, et en même temps le lien souverain d'affection qui le ramenait sans cesse et qui donnait une limite à ses écarts. Le cercle de l'Abbaye, dans sa douce habitude, lui procurait des liaisons agréables et des amis à tous les degrés. Je ne répondrais même pas qu'en cherchant bien on ne lui trouvât en fait d'amitiés féminines, durant le règne de Mme Récamier et dans une moindre sphère, quelque étoile de très petite grandeur, un diminutif ou une doublure de Béatrix, tant le pli était pris! Eh bien! malgré tout cela, Ampère avait encore besoin d'un ami intime en dehors de l'ordinaire, d'un ami dont il eût la plus haute idée et avec qui il fût dans un rapport continuel d'admiration, d'épanchement, de confidence à tous les instans. M. Mohl, calme et sage, ne pouvait être cet ami-là; il n'eût répondu à bien des ébullitions, à des projets en herbe qui se succédaient, à de vrais feux de paille, que par un rire franc et clair qui eût déconcerté le distrait enthousiaste et l'eût dégrisé désagréablement. Ampère n'o-

sait tout dire à M. Mohl; M. Mohl était pour lui une habitude précieuse, essentielle, utile, pour ainsi dire légitime : ce n'était pas un confident. Ce n'était pas Étienne de La Boëtie pour Montaigne. Or Ampère avait besoin d'un Étienne de La Boëtie. Il avait besoin d'un *ami du Monomotapa* à qui courir raconter, dès le matin, le songe de la nuit. Il me fit dans un temps l'honneur de me croire digne d'un tel rôle, d'une telle jointure étroite des esprits et des âmes : je fus reconnaissant, mais ma nature trop faible ou trop partagée se déroba. Tocqueville devint l'objet d'un second choix, et par sa noblesse de caractère, par le sérieux de sa vie, par la profondeur, la finesse et la tristesse élevée qu'il exprimait dans toute sa personne, par ce qu'il montrait de talent et par ce qu'il en laissait à deviner, il réalisa pour Ampère le modèle d'amitié que celui-ci ne pouvait se passer d'avoir devant les yeux. La *Correspondance* de Tocqueville, depuis l'année 1839 jusqu'à la fin en 1859, est remplie de témoignages de tendresse et de mutuelle confiance. Tocqueville consulte Ampère sur ses lectures, sur ses écrits, sur les deux derniers volumes de sa *Démocratie en Amérique*, et l'ami consulté ne manque pas de trouver, contrairement au jugement du public, ces deux derniers volumes encore supérieurs aux premiers. Ampère n'était pas pour ses amis un critique très sûr; l'affection le fascinait. En retour, Tocqueville trouvait très beaux les vers d'Ampère à lui adressés : comment en eût-il été autrement? Il lui parlait de son *César*, ce drame en vers, et il lui écrivait : « J'ai grande impatience de revoir *César* embelli encore! » Un vrai critique lui eût dit : « Laissez ce *César*, c'est une erreur. » Je ne sais même si je ne me hasardai pas, un jour que je rencontrai mon ancien ami, à le lui dire un peu brusquement; il me répondit avec infiniment de douceur et d'indulgence pour ma boutade que tout le monde, parmi ses amis, n'était pas de mon avis. Il y a des degrés d'intimité et de complaisance qui ne laissent pas jour au jugement; mais, si elle avait en ce sens quelques faiblesses et mollesses inévitables, cette noble amitié avait en soi bien du charme et de la saveur. Il y a au château de Tocqueville une chambre dans une tourelle, loin de tout bruit, une *étude* isolée, comme eût dit Montaigne, qui était à Ampère et qui portait son nom. Les domestiques continuaient de dire : « la *chambre de M. Ampère*, » même lorsque vers la fin il était infidèle et qu'il ne venait plus. « A partir du 3, lui écrivait Tocqueville (26 septembre 1842), je vous attends ou plutôt nous vous attendons, nous, le billard, l'allemand, la tourelle, et surtout beaucoup d'amitié et un immense désir de vous tenir longtemps dans nos épaisses murailles, à l'abri des soucis, des agitations d'esprit, et j'espère aussi de l'ennui... » Ampère, dans ces séjours à Tocqueville, était bénédictin à son aise tout le jour et brillant de verve

tous les soirs. Cette amitié d'Ampère et de Tocqueville était si connue et si bien établie que lorsqu'on abordait Tocqueville dans le monde, c'était une entrée en matière toute naturelle et toute flatteuse que de lui parler d'Ampère. « C'est un sujet, écrivait-il à son ami (12 mai 1857), qu'on entame volontiers avec moi pour me faire parler, de même qu'un causeur habile commence par interroger son interlocuteur sur lui-même, afin de le mettre en train. J'ai surtout remarqué deux hommes d'esprit de vos amis, Doudan et Mohl, qui m'ont dit sur vous des choses fines et vraies qui m'ont fait plaisir, et dont le résumé est ceci : que depuis plusieurs années vous aviez singulièrement accru encore votre talent, et comme fond et comme forme, et ne cessiez de l'accroître. Ce qui est aussi mon avis... »

Il me faut pourtant toucher à un point délicat. Dans une des lettres de Tocqueville à Ampère, datée de la dernière année du règne de Louis-Philippe, je lis :

« Paris, 1847. — Mon cher ami, M. Guizot est venu hier à mon banc me demander si, lorsque le moment sera venu, vous consentirez à être présenté au roi. J'ai répondu de vos sentimens monarchiques et même dynastiques, et j'ai affirmé que vous accepteriez avec respect cette occasion d'entrer en communication directe avec sa majesté. Quoique M. Guizot m'en croie certainement sur parole, il m'a prié de vous adresser la question et de lui faire connaître votre réponse. Écrivez-moi donc, ou venez me dire deux mots aujourd'hui à la chambre... »

J'avoue avoir peine encore aujourd'hui à comprendre la question que M. Guizot adressait à Tocqueville. Il faut savoir qu'Ampère, qui était déjà de l'Académie des Inscriptions depuis 1842, venait d'être nommé membre de l'Académie française en remplacement de M. Guiraud. Comment un écrivain qui n'avait cessé depuis le commencement de ce régime de remplir des fonctions au nom de l'état, soit comme suppléant à la Faculté, soit comme maître de conférences à l'École normale, qui était professeur en titre au Collége de France, qui avait eu du ministre de l'instruction publique une mission pour son voyage d'Égypte, comment un tel académicien se serait-il dérobé à la visite d'usage et de pure forme, la présentation au roi? Ampère sans doute pouvait faire théoriquement profession de républicanisme, mais c'était un pur républicain de salon qui n'avait jamais, il faut bien le savoir, écrit dans sa vie un seul article politique, comme nous tous avions fait plus ou moins : lui, il s'était toujours abstenu; je le répète, ni sous la restauration, ni durant les dix-huit années de Louis-Philippe, Ampère n'avait jamais imprimé une seule ligne de politique, ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût fort vif en causant et fort sincère, qu'il ne tînt même à faire

acte de présence au *National* du temps de Carrel les jours d'émotion ou d'émeute, sauf à regarder brusquement à sa montre et à se rappeler qu'il n'avait plus que juste le temps de courir à l'École normale faire une conférence sur Gongora ou le cavalier Marini. C'était ce qu'on peut appeler un républicain platonique, auquel il ne manquait rien quand il n'avait qu'à exhaler son feu dans le salon de l'Abbaye devant Mme Swetchine ou le duc de Laval. Tout cela n'était pas fort inquiétant. Aussi, je le répète, ne puis-je rien comprendre à la question faite par M. Guizot à Tocqueville : le doute à cet égard n'était pas possible, et d'ailleurs ce n'était pas à un ministre de le soulever. Ampère avait eu une envie extrême d'être de l'Académie française, où il était si bien à sa place, et pendant dix-huit ans la politique, si vivement qu'il la conçût, ne mit jamais de son côté une entrave ni un retard à la poursuite de ses sollicitations, toutes littéraires d'ailleurs, et de ses continuels désirs.

Il accepta, pendant la république, de MM. Carnot et Jean Reynaud la mission d'aller examiner en province les élèves d'une future école administrative qui n'exista jamais que sur le papier. Il eut aussi de M. de Falloux une place de conservateur à la Bibliothèque Mazarine, qu'il ne garda pas longtemps. La spirituelle vicomtesse de Noailles, avec la duchesse de Mouchy sa fille, essaya un moment, en l'attirant et le retenant à Mouchy, de substituer une influence aimable et consolante à celle qui venait de s'éteindre; ce n'était, à vrai dire, qu'un redoublement d'intimité; mais si Ampère ne haïssait nullement l'aristocratie, il la préférait un peu moins haute et moins princière jusque dans la familiarité. Tocqueville malade, épuisé de fatigue après son ministère, alla passer à Sorrente une saison, et Ampère l'y accompagna fidèlement. Cependant l'inquiétude le possédait toujours. Il entreprit en 1851-1852 cette *Promenade en Amérique* qu'il a racontée avec la même rapidité et le même entrain qu'il mit à la faire. Pour lui, visiter les États-Unis, c'était encore continuer l'entretien avec Tocqueville; mais les États-Unis eux-mêmes lui avaient été trop étroits : il y avait joint, pour commencer, le Canada, et, en finissant, le Mexique. Comme voyageur, il jouissait évidemment de se compléter. Nécessaire peut-être pour l'auteur, ce voyage l'était moins pour le public, et il ne ressortait d'un récit toujours agréable ni renseignemens ni peintures d'un caractère original bien nouveau. J'excepterai pourtant la partie qui traite du Mexique. Ce Mexique d'Ampère, à sa date, avait sa nouveauté : il était observé dans ses mœurs avec justesse, avec ironie dans son gouvernement et sa politique, avec érudition et lumière dans ses antiquités, et il offrit à l'auteur le prétexte d'une prophétie ou d'une utopie grandiose sur l'avenir réservé à l'isthme de Panama. L'auteur se risquait à y prédire la fondation d'une ville,

d'une Alexandrie colossale qui serait un jour la reine des cités de l'univers ; et si elle se fonde jamais, il ne sera que juste en effet qu'une des plus grandes rues y porte le nom d'Ampère.

Il se plaisait en tout aux rapprochemens et aux contrastes : en partant de Vera-Cruz pour Mexico (fin de février 1852), il retenait d'avance sa place sur un bateau à vapeur qui partait pour l'Europe à jour fixe en avril, et il écrivait au Collége de France qu'il ouvrirait son cours le 10 mai pour le second semestre. L'affiche donna l'annonce, et il tint la gageure; il était à son poste le 10 mai : le Mexique avait été parcouru et dévoré dans l'intervalle.

Au point de vue biographique, il ne faudrait pas du tout chercher dans ce récit d'Ampère un reflet de ce que j'ai dit de son espèce de veuvage intérieur et de ses agitations sensibles à ce moment. Il n'y avait pas dans cette organisation à courans mobiles un rapport étroit entre l'état de son âme et celui de son esprit : même lorsque l'une était en peine, l'autre était volontiers en gaîté. Il se dédoublait aisément.

Sa vie d'ailleurs allait bientôt changer de cours, et trouver à graviter autour d'un autre centre. L'établissement du second empire mit, on doit le dire, Ampère hors de lui; qu'on l'en loue ou qu'on l'en blâme, il n'y a pas un autre mot pour rendre la disposition morale dans laquelle il entra désormais. Le séjour de la France lui était devenu comme insupportable. Il avait eu, dès son séjour à Sorrente avec Tocqueville, l'occasion de connaître une famille française opulente et distinguée qui avait concentré son orgueil et sa tendresse sur une jeune femme aimable, amie de l'esprit et profondément atteinte dans sa santé. Ampère, dans les années suivantes, eut l'occasion de se lier davantage avec les mêmes voyageurs que l'Italie avait fixés, et quand il s'aperçut que sa conversation d'une ou deux heures chaque après-midi était un intérêt, un soulagement, peut-être un besoin pour la délicate malade, il n'y tint pas; son imagination si voisine de son cœur s'enflamma, et il enchaîna de nouveau sa vie. L'intimité avec Tocqueville ne fut pas sans s'en ressentir. Cet ami, dont la santé continuait elle-même de s'altérer de plus en plus, appelait des sollicitudes et des soins qu'il était impossible de partager à distance entre deux affections presque égales; mais déjà cette égalité n'existait plus. Tocqueville, avec le tact qu'il portait en toutes choses, fut le premier à pressentir, puis à constater le changement, et, allant au-devant des scrupules de son ami, il s'appliqua à le tranquilliser, à le dégager. Il écrivait à Ampère le 1er janvier 1858 :

« ... Je désire du fond de mon âme que vous soyez heureux, quand même ce serait loin de nous. Ceci me ramène à ce que vous me dites

dans votre dernière lettre... Cette lettre m'a causé un certain chagrin dont vous ne devez pas me savoir mauvais gré; elle a achevé de me prouver qu'il s'était fait un changement considérable dans votre vie, et que d'ici à longtemps il n'y avait point d'espérance de vous voir, si ce n'est en passant et pour peu de temps. Le centre de votre existence est désormais à Rome : nous ne sommes plus que l'une des extrémités de la circonférence. Voilà le côté triste de l'affaire, et il faut nous pardonner, si nous le voyons et nous en affligeons un peu. Le bon côté que nous voyons aussi, c'est que vous menez, après tout, la vie que vous avez choisie, qui vous plaît, et qui renferme en effet bien des choses de nature à plaire. La société d'une famille aimable et distinguée, des habitudes agréables sans lien trop étroit, et, pour couronner le tout, le séjour de Rome, voilà ce que notre amitié si sincère se dit pour la consolation de ne pas vous voir. Je vous assure avec toute sincérité que cette amitié est d'assez bon aloi pour trouver une vive satisfaction dans ces pensées; et pourvu que vous ne nous oubliiez pas, ce que je sais que vous ne ferez point, nous nous tenons pour satisfaits. Restez donc là-bas aussi longtemps que cela vous paraîtra bon, sans craindre de refroidir notre affection pour vous... »

Et encore de Cannes, où il était allé passer son dernier hiver, et où il venait d'éprouver une crise violente, Tocqueville lui écrivait le 30 décembre (1858) :

« Je puis bien vous assurer en toute vérité que je n'avais pas besoin de tous les détails que vous me donnez pour être convaincu que, si vous n'êtes pas déjà venu à moi, c'est que les raisons les plus fortes vous en empêchaient. J'ajoute, mon bon et cher ami, que non-seulement je ne vous ai pas attendu, sans pour cela vous en vouloir dans un degré quelconque, mais, je vous dis ceci du fond du cœur, que je vous prie très instamment et très sincèrement de ne pas venir. Je vous connais jusqu'au fond, et c'est pour cela que j'ai une affection si véritable pour vous; je juge peut-être mieux l'état de votre âme que vous ne pouvez le juger vous-même; je sais que, si vous veniez ici, vous y vivriez dans un état d'agitation intérieure et profonde que rien ne pourrait dérober à mes regards. Cela vous ferait souffrir, et la vue de cette agitation détruirait de fond en comble tout le plaisir que me ferait sans cela votre présence. Il faut savoir prendre le temps comme il vient. Votre cœur est le même pour moi, mais les circonstances sont changées. Le moment de crise (et je ne crois pas en avoir éprouvé une pareille dans toute ma vie) est d'ailleurs passé. J'ai repris mes forces... »

Mais les crises se succédèrent. Tocqueville s'affaiblissait de jour en jour. Il mourait avant qu'Ampère pût le revoir. Celui-ci, profitant enfin d'un éclair de liberté, accourait d'Italie; il arriva trop

tard. Les déchiremens de ce cœur qui n'avait pu tout concilier ne sauraient mieux se peindre que dans la lettre suivante, par lui adressée sur le moment même à M. de Loménie, et dont quelques mots sont à demi effacés par des larmes :

« Marseille, 26 avril (1859).

« Mon cher ami,

« Je vous écris de Marseille, où il y a eu hier huit jours j'arrivais de Rome et où la nouvelle entièrement inattendue de l'affreux événement m'a foudroyé. J'étais dans une complète illusion, née de celle du cher malade avec lequel je n'avais cessé de correspondre que lors des accidens du mois de janvier, et alors une lettre de M. Bunsen était venue bientôt me rassurer après de vives alarmes en m'annonçant sa convalescence. Depuis, Tocqueville m'avait écrit, comme à l'ordinaire, les lettres les plus rassurées, toujours d'une grâce d'amitié charmante, et témoignant d'une entière liberté d'esprit. Moi qui savais qu'il s'inquiétait beaucoup de sa santé, je ne pouvais croire à aucun péril prochain, en lui voyant cette absolue sécurité. Autour de lui, on semblait la partager, et une lettre écrite par Mme Bunsen à une de ses amies de Rome le 29 mars dernier parlait de convalescence en progrès : elle confirmait les nouvelles qu'il m'avait données quelques jours avant. Nous avions discuté ensemble le moment où mon voyage à Cannes lui serait le plus agréable et où les anxiétés et les douleurs dans lesquelles j'ai passé l'hiver, étant moins violentes, rendraient mon départ plus facile. Je suis enfin parti, il y a dix jours, non pas appelé par l'inquiétude, mais seulement par l'impatience de le voir, (par) la pensée de remplacer Beaumont que je savais auprès de lui depuis quelque temps et de passer avec mon ami convalescent un mois agréable comme un mois de Tocqueville. J'arrivais ainsi lundi de la semaine dernière à Marseille, quand un journal m'a appris que l'avant-veille il avait cessé de vivre. — J'ai d'abord été comme fou de douleur et de stupeur. Le lendemain j'ai pensé à Mme de Tocqueville. J'ai envoyé une dépêche télégraphique : on m'a répondu par une autre, m'annonçant la cérémonie funèbre pour le lendemain, sans me dire l'heure. Je me suis procuré à la hâte une voiture de poste et suis parvenu à faire marcher les postillons de manière à n'employer au trajet de Marseille à Cannes que quatorze heures, au lieu de vingt que met la diligence. Je suis arrivé à temps; mais quelle arrivée! J'ai rencontré dans la rue la bière de celui que je n'avais pas revu depuis que je l'avais embrassé si tendrement à Cherbourg, où il m'avait reconduit. Ses frères étaient là et un ami d'enfance, Louis de Kergorlay. Celui-ci devait ramener la pauvre Mme de Tocqueville, un des frères retournant à Nice où il avait laissé sa famille, l'autre reconduisant la dépouille de son frère, qui, d'après sa volonté, reposera dans le cimetière de Tocqueville. Kergorlay a été rappelé par une dépêche télégraphique,

et j'ai naturellement offert de ramener Mme de Tocqueville. Nous serons à Paris, je crois, seulement vendredi.

« C'est une triste manière d'y arriver, et d'autres inquiétudes ne me permettront pas, je le crains, d'y rester longtemps; mais dans l'état de brisement où je suis par suite de ce que je viens de souffrir et de tout ce que j'ai souffert depuis un an, ce me sera un vrai soulagement de serrer la main de quelques vrais amis comme vous et les vôtres. Communiquez, je vous prie, cette lettre à Mme Lenormant et à Mme Ozanam, qui sont de ces cœurs sur lesquels compte le mien. Adieu tendrement. »

Tocqueville mourait en avril : la chère malade, pour laquelle Ampère avait tant tardé à venir et qu'il alla retrouver dès qu'il le put, mourait en septembre de cette même année (1859). Fidèle à sa mémoire, il continua de vivre soit en Italie, soit en France, auprès de la famille adoptive dont il avait partagé et contribué à adoucir les douleurs.

Au milieu de tous ces deuils, de toutes ces alarmes, l'étude avec lui ne perdait jamais ses droits. Le séjour de Rome fut fécond pour Ampère; il y avait fait, depuis 1824, bien des voyages, mais dans les dernières années la ville éternelle lui était devenue une patrie. A force de la fréquenter et de la posséder dans ses antiquités, dans ses ruines, il s'y sentait comme chez lui et y habitait en idée à tous les âges; son imagination le transportait à volonté à une époque historique quelconque ou par-delà jusque dans les périodes légendaires. Initié à ce degré et mûri, il n'y put tenir, et il se dit un jour de récrire toute l'histoire romaine d'un bout à l'autre, depuis et avant Romulus jusqu'aux derniers empereurs, et en s'aidant à chaque pas, en s'autorisant des monumens de toute nature invoqués en témoignage. Le goût de l'antiquité pure et le génie du passé n'étaient pas tout dans son inspiration : en approchant de l'époque impériale et en la traversant dans ses principaux règnes, il avait un stimulant puissant et un motif de zèle dans sa haine contre le régime impérial ancien ou moderne, à toutes les dates : il commença déjà à lui faire la guerre et à lui décocher des traits bien avant César et de derrière le tombeau des Scipions. Sur cette histoire romaine d'Ampère, si considérable aujourd'hui (elle n'a pas moins de six gros volumes), si intéressante par parties, si instructive même, mais qu'il n'a pas eu le temps de fondre et de composer en un tout harmonieux, je serai à la fois très franc et très humble. Et d'abord je ne me sens point un juge compétent : cette érudition si pleine, si nourrie, si fourmillante en quelque sorte, m'éblouit et me dépasse; mais à d'autres égards je n'ai besoin que de mon bon sens tout seul pour résister. En ce qui est des origines, je m'étonne qu'on puisse avoir un avis un peu probable sur bien des choses.

Ce que rejette Ampère, ce qu'il admet pour commencer me paraît tout à fait arbitraire et dépendre moins d'une méthode que d'une impression personnelle et d'une espèce de divination qu'il aurait acquise en vivant beaucoup dans les mêmes lieux et en dormant dans l'antre de la sibylle. J'appellerais cela volontiers *le Songe d'Ampère*. Tant qu'il ne se donne que pour le commentateur et le compagnon de voyage de Virgile aux collines d'Évandre, je me plais à le suivre; c'est de la poésie encore : mais, lorsque mettant le pied dans l'histoire, il s'écrie tout à coup : « Je crois à Romulus! » quand il nous annonce en tête d'un chapitre *la vérité sur l'enlèvement des Sabines*, je souris en l'écoutant; il m'est impossible de voir autre chose dans les diverses sortes d'interprétations auxquelles il se livre qu'un jeu d'esprit soutenu de l'érudition la plus animée. Lorsqu'il arrive à des époques positivement historiques, je m'étonne encore de la méthode d'Ampère. Il a une vivacité (à cette distance) qui peut avoir son charme et son piquant, mais qui, pour le fond, me jette à tout instant dans la perplexité et le doute. Qu'il en veuille d'avance au grand Scipion, parce qu'il le soupçonne par anticipation d'avoir été une première ébauche, une première épreuve de César, passe encore; mais qu'il tienne à voir en lui un *charlatan* et que, pour se confirmer dans l'interprétation subtile de son caractère, il écrive : « J'ai demandé aux bustes de Scipion de m'éclairer sur son mysticisme, et leur étude n'a pas été favorable à la sincérité de ce mysticisme : cette physionomie n'est pas celle d'un illuminé sincère, c'est la physionomie d'un homme intelligent, hautain, positif,... » un pareil genre de preuves, je l'avoue, me paraît prêter terriblement à la fantaisie. J'admire qu'Ampère, connaisseur de tout temps assez incertain en matière de beaux-arts, se trouve ainsi avoir aiguisé ses sens, au point d'être subitement doué de seconde vue et de dépasser Lavater, et en général je ne saurais me faire à cette méthode qui me paraît bien hasardeuse et qu'il affectionne avant tout, de prétendre juger du caractère des hommes d'état par des portraits et des bustes plus ou moins ressemblans et quelquefois douteux; mais, cela dit, ce voyage à travers l'histoire romaine qu'on refait avec Ampère est plein d'agrément et d'instruction; la contradiction même y est profitable : on y remue, on y ravive, bon gré, mal gré, ses notions et ses jugemens. En arrivant à l'ère des Césars, l'auteur a pu donner toute carrière, avec vraisemblance et d'une manière assez plausible, à son républicanisme littéraire. D'autres, depuis, se sont montrés encore plus durs que lui pour Auguste, à qui l'on fait maintenant un crime d'avoir été un politique profond et d'avoir donné quarante années de paix au monde. Ampère ne termine pas ce règne d'Auguste sans apostropher le vieil empereur et lui dire son fait à dix-huit cents ans de distance : « Non, je

ne t'applaudis pas, s'écrie-t-il avec feu et comme prenant sa revanche, pour avoir trompé le monde, qui ne demandait qu'à l'être, et pour être parvenu, avec un art que la soif de la servitude rendait facile, à fonder, en conservant le simulacre de la liberté, un despotisme dont nous verrons se développer sous tes successeurs les inévitables conséquences. Et qu'as-tu fait pour être applaudi? Le peuple romain était fatigué, tu as profité de sa fatigue pour l'endormir. Quand il a été endormi, tu as énervé sa virilité. Tu n'as rien réparé, rien renouvelé; tu as étouffé, tu as éteint... » On a beau dire, je ne puis me faire à un pareil ton et à de pareilles prises à partie personnelles dans le cadre dès longtemps accompli et immuable de l'histoire. Ampère, qui a commencé par dénigrer un peu Scipion, le grand Africain, finira aussi par diminuer le plus qu'il pourra le siècle fortuné des Antonins. Cela tient à l'esprit même qui circule dans tout son travail et qui est un esprit de polémique contemporaine très sensible. Dans une lettre à la duchesse de Mouchy, à qui certes il ne croyait pas déplaire en tenant ce langage (ô ironie du temps et des choses!), Ampère est allé jusqu'à se qualifier du nom d'*émigré*, — un vilain nom. Il y a tel chapitre en effet de cette histoire ancienne que l'on dirait écrite par un émigré, tant la prévention vivante y domine! Mais encore une fois je me récuse, je ne suis pas juge du fond, et je laisse l'auteur historiquement aux prises avec ses vrais contradicteurs en notre temps, les Mommsen, les Léon Renier. Le *cicerone* en lui me paraît charmant, mais peu sûr. Je suppose que toute cette érudition qui sort et pétille de partout est exacte; j'ai pourtant quelque peine, je le confesse, à ne pas me défier un peu des entraînemens auxquels je la vois sujette, et j'aimerais à ce qu'un vrai critique, la loupe à la main, y eût passé. En attendant, je jouis en mon particulier de lire les agréables chapitres sur Virgile, Horace, Ovide, Properce, Tibulle, non toutefois sans sourire encore d'entendre Ampère nous dire à propos de ce dernier : « L'aimable Tibulle est le seul des poètes de ce temps auquel je n'aie pas à reprocher un vers en l'honneur d'Auguste. Les âmes tendres ne sont pas toujours les plus faibles. » Voilà un éloge qui sent son anachronisme et auquel l'ombre de Tibulle ne se serait certes pas attendue. Ampère prend ses opposans partout où il peut. Il y met du point d'honneur et en fait son affaire personnelle. On dirait que Caton, en mourant, lui a légué ses pouvoirs.

Ce qui n'empêche pas, au jugement de quelques bons esprits, que cette *Histoire romaine* ne soit ce qu'Ampère a laissé de mieux et de plus original dans sa vivacité même, une ample étude faite sérieusement et avec passion, et très estimable malgré les fautes.

Ampère, dont ce fut le dernier enthousiasme, y travaillait avec

une incroyable ardeur, lorsqu'il fut enlevé, dans la nuit du 26 au 27 mars 1864, à Pau, où il était alors. Rien dans sa santé atteinte, mais en partie robuste, ne faisait prévoir un si brusque et si fatal dénoûment.

Je n'ai rien eu à dire des sentimens religieux d'Ampère, desquels pourtant plusieurs de ses biographes ont cru devoir s'occuper comme s'il leur avait donné des espérances. Il était un esprit essentiellement philosophique et trop habitué à la considération des lois générales pour que l'idée du surnaturel vînt l'en détourner. Cependant son respect pour les convenances était tel, ses égards pour ses amis allaient si loin, sa sensibilité par momens empiétait si fort sur sa pensée, qu'il n'est pas impossible, à ne juger qu'humainement et par les dehors, — qu'il est même assez probable, — qu'il eût accordé, s'il en avait eu le temps, satisfaction aux vœux et aux instances de ses entours. Permis à ceux qui souhaiteraient pour lui quelque chose de plus encore de le supposer. Il professait particulièrement un tendre respect pour la nuance de catholiques libéraux dont Ozanam était à ses yeux le type.

Et maintenant que je suis parvenu au terme de cette longue et encore bien incomplète description d'une nature à la fois si riche et si éparse, je reviens sur une question que je me suis faite et à laquelle il semble que j'aie déjà répondu, et, me remettant à douter (ce qui est mon fort), je me demande derechef si en effet il eût mieux valu pour Ampère concentrer son esprit, son étude et son talent sur une œuvre et sur un livre, sur cette *Histoire littéraire de la France* à laquelle je mettais tant de prix et que je lui désignais comme son meilleur emploi. Sans doute, en s'y attachant avec suite, il eût contribué plus sûrement à sa renommée, à son autorité, sinon à sa gloire : il eût composé un livre excellent et durable, en vue de tous, à l'usage de tous; il eût continué de faire l'éducation supérieure de plusieurs générations successives; quiconque se fût essayé dans cette voie critique l'eût rencontré sans cesse sur son chemin et pendant ces quinze dernières années et dans celles qui suivront; on aurait eu, en chaque sujet littéraire, à compter avec lui : mais en lui imposant cette tâche, en lui supposant ce souci, suis-je bien entré dans l'esprit de l'homme, ne l'ai-je point tiré un peu trop à moi et dans le sens de ce que je préfère moi-même? L'imaginer, le désirer tel, n'est-ce pas substituer insensiblement un autre Ampère à celui qu'avait fait la nature et dont la société s'est si bien trouvée? Voyons un peu : le livre une fois conçu et bâti (et il l'était), en tout lieu, en toute occasion, il n'eût été occupé qu'à l'achever, à le remplir dans toutes ses parties; puis, une fois imprimé, qu'à le reprendre et à y revenir, à le corriger, à le compléter et à l'en-

richir de tout point, à le tenir ouvert, à jour, au courant des moindres recherches comme on en a tant fait sur le moyen âge depuis vingt-cinq ans, sur la renaissance, et même sur le XVIIe siècle. Une seule erreur découverte dans une de ses pages l'aurait rendu malheureux et ne lui eût pas laissé de repos qu'il ne l'eût rectifiée et fait disparaître. Des milliers de détails l'eussent partagé et absorbé. Il n'aurait songé qu'à multiplier les éditions, c'est-à-dire les perfectionnemens, tout comme M. Henri Martin pour son *Histoire de France*. Il serait devenu l'homme d'un seul livre : il n'eût plus été l'amateur universel. Le style aussi l'aurait démangé sans cesse ; pour être artiste, il faut être un peu ouvrier : cela consume des heures, et l'expression après laquelle on a couru vainement vous poursuit ensuite jusque dans le monde ou vient couper vos méditations solitaires. Ampère, établi l'historien d'office d'une grande littérature et ayant charge d'un monument, serait donc devenu un autre Ampère que celui que nous avons eu et qui ne calculait rien, gai, libre, capricieux, distrait ou absorbé, tout à la veine présente, obéissant à tous les souffles, à toutes les fougues de l'intelligence. Il n'aurait plus rayonné en tous sens ; il aurait moins su, moins appris avidement de tout bord. Arrivé dans son sujet à des époques en vue, à la période classique de son histoire, il aurait dû y séjourner longuement et tourner beaucoup, pour les renouveler, autour de choses connues et de chefs-d'œuvre tout domestiques, lui qui n'était jamais plus heureux que hors de chez soi. Il n'aurait plus été aux ordres de l'une ou de l'autre de ses nombreuses et brillantes facultés à toute heure : il n'en aurait pas eu seulement la dépense et le plaisir, il en aurait eu l'économie. Esclave d'une pensée unique ou dominante, à la tête de quinze ou vingt volumes toujours présens et en cours d'exécution, ayant l'œil aux travaux d'autrui pour en profiter ou pour se défendre, condamné à un vrai régime de patience, il n'aurait plus été aussi libre de ses mouvemens ; sa chaire l'eût assujetti jusqu'au bout : il aurait dû se retrancher bien des excursions et plus d'un voyage. Rome ne l'aurait pas si fort captivé, ni transformé jusqu'à la moelle en citoyen romain; Paris serait resté son centre et sa capitale, il n'aurait plus fait l'école buissonnière en grand. Avec moins d'oubli et d'abandon, il eût été moins aimable, moins délicieux en société, moins cher à ses amis, peut-être moins digne de l'être. Au lieu de se prodiguer avec eux et de verser sans compter, il se serait ménagé ou dérobé à de certains jours. Dans tous les cas, il aurait moins joui pour lui-même; il aurait moins pensé, moins embrassé à souhait le temps et l'espace, il aurait moins vécu. Au point de vue de la philosophie supérieure et suprême, qu'y a-t-il donc à regretter ?

SAINTE-BEUVE.

LE

COMTE D'ARBRAY

I.

Le château des Roches est situé tout au bord de la mer, à l'entrée même de la baie de Labervrac'h. Cette baie, à quelques lieues de Brest, est remarquable par le chenal hérissé de roches qui en permet l'accès. Celles-ci se dressent à côté les unes des autres et jalonnent la passe étroite et profonde. C'est d'elles que le château a reçu son nom. A en croire les gens du pays, il a existé de tout temps, et de fait il offre des murailles lézardées et des tourelles à demi détruites. Bâti sur un entablement de granit qui surplombe la mer et fait terrasse, il est en plein battu des vents du large. La campagne qu'il a derrière lui est sans végétation, et le ciel gris de la Bretagne s'y abaisse rapidement vers un horizon de terrains caillouteux et jaunâtres. Le très petit village des pêcheurs se dissémine, selon la courbe de la baie, en cabanes sordides, presque au ras du sol, et ce lieu, chétif et nu en été, devient pendant l'hiver sinistre et désolé. Le château des Roches appartenait, il y a quelques années, à l'héritière de la noble maison des Penfelt; mais cette héritière, mademoiselle Aurélie, l'avait quitté tout à coup, et on ne savait point ce qu'elle était devenue. Deux serviteurs seulement gardaient le château et ne recevaient jamais de nouvelles de leur maîtresse. Ils s'adressaient pour leurs gages à un notaire de Brest, et, laissant d'ailleurs la clé du logis sous la porte, vivaient parmi les pêcheurs. Aussi furent-ils très étonnés quand ils apprirent, par un soir d'octobre, qu'un étranger demandait à leur parler. Cet étranger, de haute taille, enveloppé dans son manteau, entouré déjà par la population avec une curiosité sauvage, s'in-

forma auprès d'eux s'il ne serait point possible de louer le château. Ils répondirent qu'ils n'en savaient rien et que cela regardait le notaire. Comme il était trop tard pour que le voyageur retournât à Brest ce soir-là, il accepta l'hospitalité d'un des pêcheurs, mangea les coquillages et but le cidre qu'on lui offrit, mais sans dire un mot, et dormit ou plutôt veilla toute la nuit, assis sur un escabeau, auprès du feu. Le lendemain, en partant, il donna une pièce d'or à son hôte, ce qui, joint à ce fait étrange de l'arrivée d'un inconnu à Labervrac'h, causa une rumeur extraordinaire. Cependant, à quelques heures de là, le notaire reçut la visite du voyageur et consentit, sur sa prière, à s'enquérir des intentions de Mlle de Penfelt. Celle-ci, à la grande surprise du notaire, répondit au bout de quelques jours que le château des Roches était à l'entière disposition du comte d'Arbray. Il n'était point question du prix de location, que le notaire régla comme il l'entendit. Dès que le bail fut passé, le comte, accompagné d'un vieux matelot, s'installa aux Roches en enjoignant aux deux serviteurs habituels de ne se préoccuper de lui en aucune façon.

La vie que menèrent à partir de ce jour-là le maître et le serviteur fut toujours la même. Le matelot, qui s'appelait Le Drevez, servait à la fois au comte de valet de chambre et de cuisinier. Le temps qu'il n'employait pas à ces fonctions, il le passait à frotter les escaliers, à fourbir les cuivres, à maintenir du haut en bas le château dans un état d'étincelante propreté. Il prétendait qu'il se fût ennuyé sans cela, et que ces soins de chaque minute lui rappelaient la toilette de son navire. En même temps il veillait sur le comte avec une sollicitude de chien fidèle, et secouait parfois tristement la tête en le regardant à la dérobée. Le comte, qui s'était imaginé sans doute que l'intérieur du château devait être, comme délabrement, en harmonie avec l'extérieur, l'avait trouvé au contraire décoré et meublé avec une recherche extrême de luxe et d'élégance. Il s'était choisi pour appartement deux pièces du rez-de-chaussée. L'une était une chambre à coucher tendue de satin de Chine blanc, broché de personnages et d'oiseaux. Les rideaux des fenêtres, le baldaquin du lit et les siéges étaient de même étoffe, les meubles, à pieds droits, à encoignures et poignées de cuivre doré, étaient en marqueterie d'instrumens et de fleurs. La seconde pièce était un salon carré et avait des panneaux recouverts de tapisseries des Gobelins du dernier siècle, copiées sur les dessins de Boucher. L'aspect en paraissait à la fois souriant et sévère, et se complétait par la vue de la mer. Une grande porte-fenêtre ouvrait en effet sur une terrasse légèrement inclinée se terminant par une balustrade de pierre d'où faisaient saillie, à une centaine de pieds d'élévation au-dessus de l'eau, des gargouilles gigantesques à têtes d'ani-

maux fantastiques. C'était de préférence dans le salon et sur la terrasse que se tenait le comte. Il y restait des heures entières, assis ou accoudé à la balustrade, à contempler la mer; puis il se promenait longuement et sans relâche, les mains derrière le dos, la tête penchée. Il semblait non point plongé dans des réflexions profondes, mais bien absorbé par de cruels souvenirs et tristement perdu dans sa pensée. Quand à l'heure des repas Le Drevez venait le prévenir, il s'arrêtait, jetait d'un air vaguement étonné les yeux autour de lui et recouvrait avec un accablement résigné le sentiment de la vie réelle. C'était un homme de quarante ans, de traits accentués et fiers, au front largement découpé, aux yeux gris et calmes où s'était amorti le feu des passions. Ses cheveux, encore abondans, longs et noirs, blanchissaient par endroits, et sa bouche, aux coins tombans, avait une expression abandonnée d'amertume et de découragement. A table, il mangeait à peine, se laissait gronder par Le Drevez, ou échangeait parfois quelques mots avec lui. Après le dîner, il s'asseyait au coin de la cheminée dans un large fauteuil et se mettait à fumer en regardant le feu comme il avait regardé la mer. C'étaient aussi les mêmes promenades à travers le salon; les heures de la nuit s'écoulaient ainsi comme celles du jour. D'ailleurs la même impassibilité morne, aucun geste, aucune parole, nul soubresaut de l'âme ou du corps. De quelque coup qu'il eût été frappé, on eût dit qu'il s'était immobilisé dans sa douleur. Vers le milieu de la nuit, il jetait son dernier cigare, regagnait sa chambre et s'engourdissait dans un lourd sommeil d'où il avait au matin quelque peine à sortir.

— Monsieur le comte, lui dit un jour Le Drevez, vous vous tuerez, si vous continuez.

— Bah! tu crois? répondit simplement le comte.

— Cette vie-là ne vous vaut rien, à vous qui faisiez tant de courses sur terre et sur mer. Aussi me suis-je permis, ajouta-t-il timidement, d'écrire au docteur Hersent.

— Tiens! c'est une heureuse idée que tu as eue là, fit le comte avec sa bonhomie froide; j'aurai plaisir à le voir.

Quelques jours après, le docteur arrivait. Il avait l'âge du comte et la physionomie douce, spirituelle. Tout d'abord, avec un attendrissement dont il ne fut pas le maître et qui tenait sans doute à de récens souvenirs, il serra fortement son ami dans ses bras. Le comte devint très pâle et lui dit : — Est-elle bien au moins là-bas? A-t-elle sur sa tombe les fleurs qu'elle aimait?

— Oui, je les lui porte en ton nom, et je les renouvelle quand elles sont fanées. La chère créature ne souffre plus.

— Que c'est bizarre, Hersent! dit tout à coup le comte avec une amertume pleine d'ironie. Pendant quarante ans, je m'étais cru de

bronze ou d'acier tant que je réagissais contre les émotions de cette vie, et voilà que cette enfant disparue m'entraîne doucement après elle; car je me meurs, mon ami, tout simplement.

— Oui, répondit Hersent en le regardant attentivement; tu t'en vas d'infiltration et d'anémie. Tu permets? continua-t-il en lui touchant le dessous des yeux et lui tâtant le pouls. Les chairs se bouffissent, et la machine s'arrête. Veux-tu que je te guérisse?

— Avec des remèdes, de l'exercice et du fer, n'est-ce pas? dit le comte en souriant.

— Pas davantage, si tu veux te remettre à vivre avec la volonté, avec la force d'un homme.

— Ah! voilà le difficile, voilà l'impossible, et je n'y mets pas de parti-pris, je te le jure : je n'ai plus de goût à la vie; mais je te conterai cela ce soir. Tu es fatigué et tu dois avoir faim. Allons dîner.

Pendant le dîner, le comte s'occupa de son hôte, l'écouta et lui répondit avec affabilité; mais il était facile de voir qu'il ne prenait à la conversation qu'un intérêt de pure politesse. Après le repas, ils s'asssirent devant le feu et restèrent d'abord silencieux. Le vent soufflait au dehors et la pluie fouettait les vitres. Le comte paraissait se recueillir, et Hersent attendait. — Eh bien! Maxime, lui dit-il enfin.

Le comte tressaillit. — C'est vrai, fit-il, tu n'as guère vu que le dénoûment quand j'eus tué le mari de Lucile, et que la pauvre femme est morte entre mes bras, brisée d'émotions, d'angoisses et de terreur. Sa mort est venue de la rupture d'un anévrisme, m'as-tu dit?

— Oui, répondit Hersent.

— Mon cher ami, reprit le comte, je n'ai pas à te raconter mon existence, tu la connais, puisque nous avons presque toujours navigué ensemble; mais je t'expliquerai, parce que j'y ai beaucoup réfléchi dans ma solitude, comment j'en suis arrivé à l'état moral où tu me vois. Jusqu'à ces derniers temps, j'avais été constamment heureux. On ne se doute point assez de quel prix se paie le bonheur. Être heureux, cela paraît simple et facile, et l'est en effet. Il n'y a qu'à se laisser aller au courant. Les circonstances s'enchaînent et se résolvent au gré de nos désirs. La fortune nous prend par la main, et, sans même que nous ouvrions les yeux, nous conduit au but. Nous devenons ainsi, de façon inconsciente, aveugles et sourians comme elle. Or la fortune, à la bien juger, est une divinité froide et stérile. Elle immobilise, en les pétrifiant chaquejour davantage, ceux qu'elle se plaît à protéger, dans l'insouciance égoïste et superbe, dans le profond dédain des autres, dans l'immense amour de soi.

A vingt ans, j'avais tous les biens de ce monde, la santé, la force,

un beau nom, l'argent et les protections; j'étais de plus admirablement doué. J'avais l'imagination vive, l'intelligence prompte et lucide, le cœur ardent. J'aimais enfin la carrière où j'entrais et qui me fut aussitôt une fête. La marine, par les changeans spectacles qu'elle offre, par la mobilité des impressions qu'elle donne, par la remarquable faculté d'oubli qu'elle développe en nous, devait d'ailleurs m'entraîner rapidement sur la pente de l'éclectisme commode et du scepticisme élégant auxquels se complaît l'orgueil d'un jeune homme. Je me livrai tout entier, avec la fougue de mon âge, aux plaisirs et aux aventures de femmes. Je n'avais point au surplus, à la manière des prolétaires de l'ambition dans toute carrière hiérarchique, à me préoccuper de mon avenir. L'avancement venait à moi de lui-même, grâce à l'intérêt bienveillant de mes chefs, qui me choisissaient au moment voulu quelque poste brillant ou difficile à remplir. Je poursuivis donc sans obstacle la réalisation de mes rêves. J'appelle ainsi, au point de vue du cœur et des sens, l'idéale, la décevante, l'infatigable recherche d'émotions nouvelles; mais là encore de nombreux succès m'aplanirent tellement la route que j'y trouvai seulement la monotonie séduisante de la fantaisie et du changement. Rien de mon être ne s'y fondit. Je planai au-dessus de mes aspirations et de mes faiblesses avec une satisfaction sèche, hautaine, très rarement attendrie. J'étais sans conviction et sans entrailles. Mon existence vagabonde m'épargnait elle-même les cruautés perfides ou les ennuis poignans de la rupture. Tout se dénouait par l'absence dans ces liaisons éphémères; rien ne s'y brisait de façon à me donner une impression vive ou durable. A mon grand contentement, car j'eusse vu une fatigue à ce qu'il en fût autrement, ma rouerie était innocente. En un mot, jusqu'à trente-huit ans, j'ignorai la passion, et j'en étais venu, avec une insolence naïve, à nier qu'elle existât. Quelle est en effet la définition vraie de la passion? — Un irrésistible mouvement de l'âme. Ce mouvement, je ne l'avais jamais éprouvé. Peut-être est-ce aussi la faute de notre manière de vivre. Nos habitudes d'esprit, les alternatives d'obéissance et de commandement qui se succèdent pour nous, la résignation forcée que nous impose le plus souvent l'inertie des élémens, l'impossibilité de hâter en maintes circonstances la marche du temps ou le dénoûment des situations critiques, excluent pour nous cette impétuosité prime-sautière et quelque peu puérile qui se répand en transports, en cris, en actes même. Lorsque nous serions tentés de nous laisser emporter, il nous vient à l'esprit l'appréciation logique, instantanée des choses. Nous ne concevons, je ne conçois, pour ma part, que la passion contenue, qui se réserve, et dont le second mouvement, bien plus vrai que le premier, est implacable et décisif, car il s'est trempé à la réflexion, à

l'image du fer rougi que l'on plonge dans l'eau pour lui donner la résistance élastique et condensée de l'acier; mais ce second mouvement lui-même, qui est la passion concentrée en toute sa puissance, je ne l'admettais qu'en théorie et comme un résultat intéressant de spéculations psychologiques.

Eh bien! Hersent, j'ai vécu ainsi jusqu'au jour où j'ai rencontré Mme Davenel. Je me suis pris à l'aimer, parce qu'avec sa faiblesse, son charme d'extrême jeunesse, le besoin qu'elle avait de protection, j'ai vu en elle une autre femme que toutes celles que j'avais connues. Elle ne se présentait à moi ni avec cette coquetterie mondaine qui fait pressentir la banalité d'une intrigue, ni avec cette tendance au despotisme qu'a trop souvent l'amour exclusif chez les femmes sincères. Je me sentais son maître, son appui, son amant. Je devinais que, si elle était déjà tout entière à moi, j'allais également lui appartenir; mon heure enfin était venue d'aimer. J'eus alors, avec une violence inouie, douloureuse et singulière, cette marée montante de désirs, d'angoisses, d'effusions, qui fait la passion, en même temps que je conservai la redoutable lucidité qui permet de mesurer les obstacles et de sonder les abîmes. Quand les nuages se sont amassés, que l'orage a grondé et que ma pauvre Lucile a été menacée, j'ai frappé, sans pitié comme sans regret, quiconque se plaçait entre elle et moi. J'ai tué son mari, qui me la disputait, et, si elle eût vécu, je l'eusse emportée n'importe où, comme mon bien suprême, comme ma proie; elle est morte, et je ne suis resté debout qu'en apparence. Après tant d'années d'égoïsme ou de lâches jouissances, cette tardive explosion de toutes mes forces aimantes a été si complète, si souveraine, que rien en moi ne lui a survécu. Ç'a été là mon châtiment; la passion, à laquelle je ne croyais point, m'a frappé comme l'eût fait la foudre, et n'a laissé sur son passage que des cendres éteintes. J'ai plus que le dégoût de la vie, j'en ai l'indifférence absolue.

— Tu n'as que quarante ans, fit Hersent; tu aimeras encore.

— Non, répondit le comte avec une tranquille sécurité; la guérison n'est point là, cher docteur.

— Pourquoi ne deviendrais-tu pas ambitieux? Tu peux prétendre aux plus hauts grades de ta carrière.

Maxime haussa les épaules. — A quoi bon? fit-il; je ne comprends qu'on soit ambitieux que par devoir ou par plaisir. Or rien ne m'y force, et je n'ai pas de goût à l'être. Le jour où l'on se battra, j'irai à mon poste; j'aurai même une joie réelle à m'enivrer de poudre, de bruit et de violences; puis, s'il vous arrive alors les illuminations soudaines du génie, on a quelque chance de devenir un Nelson; cela en vaut la peine. Autrement, non. En dehors des champs de bataille, l'ambition n'est plus que l'intrigue. Elle se réduit, sur

une moindre échelle qu'à la cour, à l'art banal du courtisan, à de petites manœuvres, à de petites perfidies, à de grandes courbettes. Combien j'en ai vu qui suivaient ce chemin, humbles, effarés, inquiets, et qui, après toute une vie de dépendance et de convoitises, retombaient à leur mort des plus hauts sommets de la gloire factice à laquelle ils avaient su atteindre dans l'obscurité de l'histoire et dans l'oubli de tous. C'est puéril et malsain, et j'y éprouverais encore moins de répugnance que d'ennui. Non, Hersent, non, mon ami, le comte d'Arbray ne sera le serviteur que de lui-même et le courtisan que de sa dignité.

— Il te reste l'argent. Prends ce qu'il donne. Distrais-toi.

— Il ne donne que la sensation. Je n'y tiens plus, et je n'ai la curiosité de rien.

— Que comptes-tu faire alors?

— Rester ici. Ou je deviendrai plus malade, et j'y suis résigné, ou ma constitution réagira d'elle-même contre l'existence que je mène. Alors je serai guéri, et je me remettrai à vivre comme tout le monde. La nature se charge parfois de ces phénomènes tout physiques auxquels n'ont part ni l'esprit ni la volonté. En attendant, cette mer battue du vent, ces nuages sombres, ces rochers grisâtres, ont pour moi une tristesse en harmonie avec mon cœur, qui ne bat plus.

— Tu n'as donc plus d'amitié pour moi? fit Hersent.

Le comte se leva, et prit vivement les mains du docteur, mais il se rassit presque aussitôt en lui disant d'une voix calme : — Si fait, je t'aime bien.

II.

Hersent ne resta aux Roches que peu de jours, pendant lesquels Maxime ni lui ne revinrent plus sur la conversation qu'ils avaient eue ensemble. Très inquiet toutefois, le docteur essaya de tirer le comte de sa torpeur en lui témoignant le désir de faire quelques promenades en mer ou dans les environs de Labervrac'h. Maxime se montra d'une docilité amicale, mais toute passive, sous laquelle il était facile de voir la contrainte et la fatigue. Aussi éprouva-t-il une sorte de soulagement quand son ami le quitta. Il allait du moins retomber dans cet accablement volontaire où il appartenait tout entier à sa douleur et à ses regrets.

Il avait repris sa vie habituelle, lorsqu'un jour, dans une de ces promenades lentes et continues qu'il faisait par le salon, il s'arrêta devant un petit meuble Louis XV, moitié cabinet, moitié secrétaire, en bois de rose et d'un travail fort curieux. Le tablier, relevé, n'avait point de serrure et présentait un capricieux assemblage de clous dorés. Maxime appuyait machinalement son doigt sur chacun d'eux,

quand, au dernier qu'il toucha, le tablier s'abattit brusquement. Il y avait dans l'intérieur du secrétaire un cahier dont le comte lut aussitôt, sans même le vouloir, le titre écrit en grandes lettres. Ce titre portait :

NOTES SUR MA VIE ET SUR MA PERSONNE.

Maxime aurait voulu refermer le secrétaire, mais pour cela il fallait sans doute connaître quelque ressort caché, et il n'y put réussir. Le cahier resta donc ainsi exposé à sa vue, et il lui prit bientôt la curiosité de le lire. C'était une indiscrétion, mais comme il se sentait capable de garder avec le plus tranquille désintéressement un secret, quel qu'il fût, il ne vit aucun inconvénient à ce qu'il allait faire. — Voici ce qu'il lut :

« J'ai vingt-cinq ans, je suis grande, mince et bien faite. Mes cheveux sont d'un roux ardent, ma peau blanche et d'une extrême finesse, mes yeux d'un bleu pâle et changeant et d'une expression indéfinissable; mon nez est légèrement recourbé avec des ailes frémissantes et mobiles, ma bouche dédaigneuse et sensuelle, et mon menton très ferme. Si du visage je passe à ma personne, mes épaules sont tombantes et d'un irréprochable modelé, ma poitrine est ample et riche, ma taille ronde et souple. J'ai enfin de très jolies jambes, le pied cambré et excessivement petit. J'oubliais mes mains, qui sont longues, transparentes, et le plus souvent brûlantes.

« Je suis née de père français et de mère irlandaise qui, tous deux, si j'en crois les miniatures de Mme de Mirbel, étaient remarquablement beaux. Je ne me souviens en effet que très imparfaitement de mes parens, les ayant perdus de fort bonne heure. Mon père a l'air et l'attitude d'un fier gentilhomme, et ma mère est une vraie fille de la verte Érin. Il y a d'ailleurs dans sa physionomie comme dans la mienne un caractère d'étrangeté. C'est quelque chose d'énigmatique et d'ondoyant. Je croirais que nous sommes moins faites de limon terrestre que de l'écume des flots au bord desquels nous avons vu le jour.

« C'est mon oncle, un frère de ma mère, qui m'a élevée, ou plutôt j'ai grandi auprès de lui sans qu'il s'occupât de moi le moins du monde. Je l'ai toujours connu fort âgé. Il était venu s'établir à Penfelt et vivait, tout à la science, au milieu de cornues et d'alambics. Je m'imagine qu'il cherchait la pierre philosophale. Il est mort à plus de quatre-vingts ans. Je dois lui rendre cette justice, qu'il n'a pas fondu dans ses creusets une seule parcelle de ma fortune, qui est considérable, et qu'il l'a au contraire parfaitement administrée.

« J'ai passé toute mon enfance à courir en liberté, au grand air, sur les galets, dans les algues et les rochers, à demi dans la mer,

et la plus grande partie de ma jeunesse enfermée à lire dans la bibliothèque du château. Personne ne me surveillant, j'ai lu, sans exception, au hasard de ma fantaisie, avec une ardeur inconcevable, fébrile et jamais assouvie, les quinze cents volumes qui se trouvaient là. J'allais des uns aux autres avec le même étonnement ravi et la même impatience de savoir. Ma mémoire est prodigieuse, et je n'oubliais rien. Aussi vivais-je en une sorte d'hallucination cérébrale. J'assistais par l'histoire, par la poésie, par les romans, à un spectacle sans fin, et qui recommençait à toute heure sous un aspect différent. J'accumulais d'ailleurs mes impressions. Je ne les discutais ni ne les classais. Où étaient le vrai et le faux, le bien et le mal? Je n'en savais rien, et ne m'en préoccupais pas. Ils se faisaient plutôt contre-poids, et mon intelligence n'essayait même pas de contrôler mes plaisirs d'imagination. Ceux-là étaient sincères, sans cesse renouvelés et d'une spontanéité complète. Je ne commençai à réfléchir que lorsque je n'eus plus, pour ainsi dire, aucun volume à lire. Pour la première fois, je m'arrêtai avec une espèce d'inquiétude, puis je revins sur mes pas, prise d'une hésitation et d'un trouble mal définis. Certains livres m'attiraient, avaient pour moi un charme secret et dangereux. J'avais dix-huit ans, et j'étais encore une jeune fille; mais d'esprit je devins femme en analysant ce qui m'avait vaguement sollicitée d'abord, en cherchant un sens aux confuses émotions qui m'avaient agitée. Quand je me fus rendu compte de ce qu'est la vie du cœur et des conséquences positives qu'elle entraîne, quand j'eus pressenti, deviné, compris l'amour sous sa double face, avec ses élans vers l'idéal et ses voluptés dont la signification précise ne m'échappa point, je ne me décidai, tant était indécis et flottant en moi le sentiment de la vertu et du vice, ni pour une voie ni pour l'autre. Je fus uniquement saisie d'un irrésistible et froid désir d'aller au monde, à la foule, au bruit, au combat, et de substituer pour mon propre compte et à mes risques et périls à la fantasmagorie qui me hantait la pleine réalité de l'existence.

« La mort de mon oncle, qui arriva vers ce temps-là, me laissa une complète liberté d'action, et j'en profitai pour aller à Paris. J'y avais une tante, sœur de mon père, que je ne connaissais pas, mais qui me reçut à ravir et se prit pour moi d'une espèce de passion. Elle prétendait que je lui ressemblais de visage et de caractère, et que je lui rappelais sa jeunesse. Cette jeunesse, je le savais par ouï-dire, avait été très brillante et fort légère. Mme de Sennepré était sous la restauration une de ces rares et excentriques duchesses qui continuaient, avec un scandale adouci par une exquise élégance de ton et un respect absolu de certaines convenances, les traditions des femmes de l'ancienne cour. Raisonnable et folle, sans principes,

mais très fière, sûre de l'impunité par son rang, par sa fortune, par l'affection du roi, elle avait porté à l'extrême la hardiesse de ses choix et de ses aventures. En même temps toutefois elle s'était si peu livrée, avait dominé de si haut les hommes qui s'imaginaient avoir surpris son cœur ou sa fantaisie, qu'elle avait maintenu sa position intacte. Elle n'avait jamais eu de ces affections vives qui amoindrissent une femme en accusant son rôle ordinaire de dépendance et de faiblesse C'était la patricienne qui entrait au bain devant ses esclaves. Cette galanterie hautaine, assaisonnée d'un esprit implacable et d'une perfidie charmante, s'était continuée fort longtemps pour elle. Elle y avait pourtant renoncé, par orgueil plus encore que par prudence, aux environs de ses cinquante ans, et quoiqu'elle fût très belle encore. Si faibles que fussent sur sa personne les atteintes de l'âge, elle eût redouté et presque rougi de les laisser constater par ses courtisans, dont l'admiration avait été jusque-là sans restriction.

« Elle n'était point femme à renoncer au monde du même coup, mais dès lors elle n'eut plus qu'un salon. Ce salon, très vivant, à la mode du temps, avait néanmoins un parfum d'ancien régime. C'était une société d'élite, polie et spirituelle, avec beaucoup plus de hardiesse dans les idées que dans les mots, ce qui est le contraire de ce qu'on voit aujourd'hui. On y causait de tout avec un éclectisme parfait et sans aucune sévérité de morale. On voyait que ma tante s'était recruté un état-major parmi ses anciens amis et ses anciennes rivales. Les hommes avaient traversé trois révolutions et les femmes deux générations d'adorateurs. Le jeune monde qui venait après celui-là se modelait un peu sur lui pour les idées, mais était fort lancé dans les plaisirs et les fêtes. Ma tante l'y retenait. Elle aimait autour d'elle, autant que les causeries délicates, l'éclat et le bruit. A mes débuts dans ce monde, je fus un peu dépaysée et comme effrayée. Quoique mon immense lecture eût fait de moi une sorte de monstre dans l'ordre moral, je n'avais pas impunément mes vingt ans. Je sentis d'instinct le besoin d'échapper à cette solitude bruyante et de m'appuyer sur un homme que j'eusse aimé et qui m'eût épousée. Vraiment je ne me croyais pas bien exigeante. Je ne tenais ni au rang ni à la fortune, point même à l'âge. Je voulais seulement un homme que je me reconnusse supérieur par l'intelligence et par la volonté, qui m'aimât de façon douce et protectrice. J'étudiai les hommes qui m'entouraient et dont aucun ne répondit à ces conditions. Je ne m'en étonne plus maintenant. L'orgueil d'une jeune fille telle que je l'étais ne pouvait être dompté que par l'amour qu'elle eût ressenti. Je me rebutai vite de cette poursuite que je traitai de romanesque, et m'acclimatai au milieu où je vivais. La duchesse de Sennepré avait, je crois, caressé le rêve

de se voir revivre en moi, et me donnait en toute naïveté des conseils dans ce sens. J'étais pour elle bien plutôt une jeune femme qu'une jeune fille, et il n'y avait, si je puis m'exprimer ainsi, que mon état de célibataire qui la gênât un peu. Aussi aurait-elle voulu que je prisse un mari; mais il me le fallait, au rebours de mes intentions premières, de composition facile, car j'étais trop bien douée, me disait-elle, pour m'astreindre aux vertus et à la fidélité d'une bourgeoise. Ce qu'elle me vantait comme d'un attrait sans égal, c'était cette royauté féminine qu'elle avait si longtemps exercée, et qui lui avait valu tant de succès, tant de plaisirs de tout genre.

« — Mais, ma tante, lui dis-je un jour qu'elle m'induisait en tentation, il faut, quoi qu'on en dise, la payer de sa personne.

« La vieille duchesse eut un intraduisible haussement d'épaules et un sourire d'une malicieuse éloquence où se lisaient toutes les joies disparues de son passé. — Va, tu n'es qu'une enfant, me répondit-elle.

« Ce qui est certain, c'est que cette omnipotence de la femme sur ce qui l'entoure, je la rêvais, à part moi, avec une âpreté violente. Il y avait à cela de l'orgueil, du dépit, presque de la haine. J'en voulais à tous ces hommes dont nul ne m'avait fait battre le cœur. Je les désirais à mes pieds, asservis, humiliés, subissant ma vengeance et mes dédains. J'avais aussi de tumultueux mouvemens. Ce n'était pas de bonheur que j'avais soif, c'était de vie, de sensations partagées. Ma jeunesse s'élevait en moi avec d'indomptables soubresauts de désir et d'ardeur. Ma bizarre éducation portait ses fruits. J'avais la fièvre et le vertige. Je voulais, semblable aux prêtresses de l'antiquité, toucher du doigt, lire de mes yeux, ces livres sibyllins des destinées de la femme dont mon imagination seule avait pénétré le secret.

« Je pris mon parti avec une curiosité maladive. Je me sentais assez forte pour me rejeter en arrière, s'il le fallait, et j'avais néanmoins le ferme propos de marcher en avant. Parmi les nombreux jeunes gens qui me faisaient la cour, je choisis donc pour mon expérience, car c'est le vrai nom à donner au dessein que je formais, non point celui qui m'eût été le plus sympathique peut-être d'esprit ou d'intelligence, mais celui dont l'extérieur fut le plus à mon gré. J'accueillis ses soins avec une émotion et une réserve calculées qui pussent lui donner le change sur mes sentimens réels. M. de Méritens songea tout de suite à un mariage qui eût été pour lui une affaire solide, et fort peu à l'aventure que je tentais, mal définie encore dans ma pensée, et dont, je dois l'avouer, il n'osait même entrevoir la possibilité. Aussi, quand il crut démêler que je voulais l'entraîner en plein roman, eut-il des hésitations et des étonnemens assez comiques. A la fin pourtant il se risqua dans ces

sentiers galans qui paraissaient s'ouvrir complaisamment devant lui et dont je ne lui fermai pas l'accès. Ces menus suffrages de l'amour, pour employer le langage de ma tante, me causèrent une impression singulière. Je les accordais, il est vrai, ce qui rentrait assez dans ce rôle de condescendance satisfaite auquel je voulais bien me prêter, mais en même temps je les subissais.

« Les situations n'étaient pas interverties, comme l'eût rêvé mon orgueil de femme, et à chacune des entreprises, si légères qu'elles fussent, que je permettais, je m'apercevais que j'étais, dans de certaines limites, humiliée et vaincue. Quant à la sensation que j'avais cherchée, elle me venait indécise et sans rien de ce trouble et de ce plaisir que ma solitude avait pressentis. Était-ce donc, ainsi que me le criait ma conscience, qu'une femme bien née ne saurait avoir de joies vulgaires, si son cœur n'est touché le premier? Et certes je n'aimais pas M. de Méritens, et je n'eusse aimé personne. Je ne me refusais pourtant point encore à la voie où j'étais entrée; j'y marchais avec une résolution cauteleuse, scrutant d'un œil défiant, de plus en plus désenchanté, et sous les fleurs douteuses dont je m'obstinais à les recouvrir, les précipices au bord desquels je me hasardais. Un soir, je me trouvais seule avec M. de Méritens dans le jardin de l'hôtel. Nous étions assis à côté l'un de l'autre sous une charmille. La nuit tombait lumineuse et pure avec toute sorte de senteurs s'échappant des arbres. Il me parlait avec feu de son amour et de ma beauté. Entre ses mains brûlantes, ma main était sèche et glacée. Je ne lui répondais pas, mais je l'examinais fixement. J'étais oppressée et dans l'attente. Il cessa tout à coup de parler, m'entoura la taille d'un de ses bras et se pencha vers moi. J'eus son souffle sur mon visage, et pour la première fois ses lèvres touchèrent les miennes. D'un bond, je me dégageai et fus sur pied. L'épreuve était faite. Dans ce baiser, si rapide qu'il eût été, dans ce contact d'une seconde, j'avais eu la perception nette, foudroyante à froid, si je puis dire cela, de l'ardeur emportée, dominatrice de l'homme et de la soumission passive imposée à la femme. Qu'était donc cette royauté prétendue qu'on m'avait vantée, à laquelle j'aspirais, si, à quelque degré que ce soit, pour l'obtenir ou pour la conserver, il faut être l'idole, moins exaltée que profanée, sur laquelle ses adorateurs portent leurs mains hardies?

« Non, aucune femme ne saurait réaliser pour elle, ainsi que j'en avais un instant conçu le fol espoir, une destinée à la don Juan. Tout lui manque pour cela, le port, les allures, la force, la superbe. A l'heure même du triomphe, elle n'attaque plus, elle se rend. Elle marche de conquête en conquête à la condition dérisoire d'oublier, non de se souvenir. Sa victoire de la veille est sa défaite du lendemain. Elle a, quoi qu'elle fasse, appartenu à l'amant qu'elle

quitte, et ne conserve l'équivoque prestige du désir et de l'inconnu que pour ceux qu'elle n'a point possédés. Pour ceux-là, en les tenant à distance, elle reste ceinte de lauriers imaginaires; mais quelle singulière victorieuse que celle qui s'abstient du combat! Telle femme a joué cette comédie pendant les trente premières années de ce siècle, qui est demeurée surtout une énigme médicale, tandis que les illustres écrivains qui la courtisaient, bien moins hommes d'action que d'idées, s'accommodaient d'un amour platonique en harmonie avec leur maturité d'âge et la placidité de leur système nerveux. J'avais assez lu pour juger à leur vraie taille les femmes célèbres de l'histoire. Les maîtresses des rois n'ont jamais tenu qu'un sceptre d'emprunt. Le jour où le royal caprice s'est lassé d'elles et ne les a plus soutenues, elles sont tombées dans le cloître, dans l'opprobre ou dans l'obscurité. La vraie Marie Stuart, et même, si l'on veut, celle de la légende, n'a que l'auréole de ses malheurs. Les seules femmes qui aient véritablement fait servir les hommes à leurs plaisirs avec un absolutisme et un mépris égaux à ceux dont certains hommes usent avec nous étaient des monstres par l'obésité ou par la laideur; mais Élisabeth et Catherine avaient pour armes, et ce ne sont point celles dont leur sexe peut disposer d'ordinaire, la puissance et l'échafaud.

« Ces réflexions m'occupèrent longtemps. Je m'arrêtai aussi à Marguerite de Bourgogne, qui, celle-là, était femme par la beauté et les passions. Le dénoûment tragique de ses caprices me plaisait. Puisque notre lot est de nous humilier dans l'amour, périssent du moins les imprudens par qui nous nous laissons surprendre en ces heures de faiblesse! Il en advint mal de mes dernières méditations sur ce sujet à ce pauvre M. de Méritens. Ce n'était pas un homme d'esprit, et il avait le tort de ne se comporter qu'en amoureux à demi éconduit. Comme cela m'irritait au dernier point et que je n'avais pas de tour de Nesle d'où je pusse le précipiter, je lui laissai chercher querelle par un jeune homme qu'il s'imaginait être son rival. Le duel eut une issue plus funeste que je ne le prévoyais. M. de Méritens fut tué, et j'avoue que, le premier saisissement passé, je me sentis soulagée d'un grand poids. Je ne fus mêlée à aucun propos à l'occasion de cette rencontre, et je rentrai ainsi en pleine possession de moi-même.

« Dès lors, je n'eus plus aucune velléité, je ne dirai pas d'aliéner ma liberté, mais de renouveler des expériences dont la première m'avait si mal réussi. Bientôt aussi je me dis que, si j'étais probablement faite pour vivre seule, en dehors des entraînements comme des affections de la femme, mon indépendance du moins, aussi absolue qu'elle pût l'être, m'appartenait à jamais avec mon nom et

ma fortune. La duchesse de Sennepré, qui ne voyait déjà plus en moi la continuatrice éventuelle de ses succès d'autrefois, me laissa partir sans trop de chagrin, en répandant ces larmes qui coulent aussi aisément dans la vieillesse que dans l'enfance. Je retournai d'abord aux Roches, que je me plus à installer comme on les voit aujourd'hui; toutefois au bout de peu de temps je fus prise d'un ennui mortel en ces mêmes lieux d'où j'étais partie inquiète et troublée à coup sûr, mais vivante et avide d'émotions, tandis que j'y revenais désillusionnée et fatiguée. Je n'étais pas entrée dans la bibliothèque. N'en savais-je pas plus que tous ces livres qui ne m'avaient appris que l'erreur et le doute? J'eus envie de voyager, d'aller très loin, aux pays sauvages; mais comment? Allais-je me mêler de nouveau au monde, me heurter à ses exigences, à ses obstacles, subir ses hommages ou sa recherche? J'étais misanthrope dans l'âme, franchement, sans composition d'aucune sorte. J'hésitais donc sur les moyens de mettre mes projets à exécution, quand le hasard vint à mon aide. Dans une visite que je fis à Brest à mon notaire, je rencontrai chez lui un de ses cliens, un capitaine au long cours que de mauvaises spéculations forçaient de vendre son bâtiment, une admirable goëlette, disait-il. Il parlait les larmes aux yeux, et paraissait tellement désolé que je le pris en pitié et me proposai pour acquéreur. Sa joie fut grande, mais non sans mélange. Sur quel navire allait-il naviguer désormais? Ce fut alors que, mon dessein s'achevant soudain dans mon esprit, je demandai à ce brave homme s'il ne lui plairait point de naviguer pour mon compte, en me conduisant où il me plairait de voyager. Je crus qu'il embrasserait mes genoux. Le notaire était là, et le traité fut signé séance tenante. Le sieur Yvenin devenait le capitaine de la goëlette l'*Errante*, sous les ordres de l'amiral demoiselle de Penfelt.

« Voilà trois ans que je cours la mer, m'arrêtant quelques jours, quelques heures, où mon caprice me porte, où ma fantaisie me retient. J'ai dans Yvenin le plus intrépide, le plus doux, le meilleur, le plus dévoué serviteur. Je suis maîtresse absolue à mon bord, et dans le monde où je passe je ne suis qu'une voyageuse. Je ne reçois point de lettres et n'en écris point. J'ignore s'il existe encore vraiment des femmes ou des hommes, car, pour ce qui regarde ces derniers, ceux que j'ai sur l'*Errante* n'en sont pas. Ce sont simplement des matelots pour moi, comme je ne suis guère pour eux que leur maître et non une femme.

« Je crois que dans cette solitude, dans ce spectacle des grands horizons, dans cet oubli profond de ce qui pour moi était le monde, je suis devenue meilleure. J'ai l'apaisement que donne la vie calme, repliée sur elle-même, isolée de la lutte et des passions; mais je

n'oserais dire pourtant que je sois heureuse. Où vais-je en effet, et qu'adviendra-t-il de moi?

« Écrit et fait dans une de mes relâches à Labervrac'h et laissé aux Roches, afin qu'en me relisant plus tard je puisse comparer ce que je serai à ce que je suis présentement. »

Le comte d'Arbray relut une seconde fois cette confession assez étrange dans sa crudité et son réalisme, resta songeur, puis remit le cahier où il l'avait trouvé, en haussant les épaules et en se contentant de dire : — Drôle de fille que cette demoiselle de Penfelt!

III.

Trois mois plus tard, le comte Maxime d'Arbray était assis sur la terrasse du château des Roches. Cette après-midi de février était aussi belle qu'elle peut l'être en Bretagne. Le soleil, quoique pâle, brillait sur les flots avec de tièdes rayons de printemps. La mer, comme fatiguée des violences de l'hiver, expirait sans force au pied des rochers. Une légère brise chassait de petits nuages blancs dans un ciel d'un gris-bleu. Les mouettes rasaient l'eau et décrivaient de grands cercles en poussant leur cri rauque. Maxime, renversé dans son fauteuil, jouissait presque en malade de l'adoucissement de la température. Son visage s'était encore amaigri et creusé. Sa belle chevelure, à demi blanche, tombait en longues boucles autour de son front. Ses sourcils, épais et pendans, ombrageaient ses yeux, qui gardaient leur expression tranquille et morne. Le comte ne s'ennuyait ni ne pensait; il se laissait aller à cet engourdissement qu'Hersent lui avait prédit, et qui l'envahissait par degrés. Ses forces, qu'il n'entretenait point, l'abandonnaient, et son intelligence s'égarait en d'indécises rêveries. Sa douleur ne l'occupait même plus ainsi qu'autrefois. On eût dit qu'elle s'usait en usant sa vie. Les heures s'écoulaient pour lui comme pour les enfans, d'une façon distraite et inconsciente. Il regardait patiemment le flot qui montait le long de la falaise, puis qui en redescendait à la marée basse. Il s'inquiétait de la chasse heureuse de la mouette et du goëland, quand ils se rapprochaient par leur vol concentrique de la surface de la mer et plongeaient tout à coup à la crête d'une lame [illegible] le poisson. Parfois il fermait les yeux et sommeillait.

Ce jour-là, il examinait à l'horizon un peu [illegible] dont on n'apercevait encore que la voilure, mais qui semblait plus gros que les barques de pêcheurs. Ses voiles d'ailleurs, au lieu d'être peintes en rouge et triangulaires comme celles des bateaux de la côte, étaient blanches et carrées. La brise poussait droit de l'arrière

vers la baie de Labervrac'h le petit navire, qui grossissait à vue d'œil. La carène en émergea bientôt des flots, et Maxime reconnut une goëlette d'un assez fort tonnage, très élégante et très fine, quoique bien assise sur l'eau qui rejaillissait en volutes aux deux côtés de sa proue. Bien qu'elle ne portât point de flamme, son gréement était tenu et ses voiles orientées comme à bord d'un navire de guerre. Le Drevez, qui était venu sur la terrasse, regardait aussi la goëlette. — Voilà un joli bâtiment, monsieur le comte, dit-il à Maxime, et qui a l'air d'avoir le cap sur Labervrac'h.

— Va me chercher ma longue-vue, répondit Maxime.

Il put alors distinguer les objets et les matelots sur le pont de la goëlette. A l'arrière, près de la roue du gouvernail et surveillant la route, était un homme d'une cinquantaine d'années, à longs favoris blanchissans, coiffé d'un chapeau de cuir bouilli, et vêtu d'un caban de marin, mais sans autres marques distinctives que des ancres d'or aux revers. Quant aux matelots, ils étaient en chemise de laine et en bonnet phrygien. Ils avaient les mains et le visage hâlés et basanés à un tel point que Maxime s'en étonna et les examina à deux fois. A cette seconde inspection, il vit que c'étaient des noirs. Il y avait, presque à la poupe et appuyant une lorgnette sur les enfléchures des haubans de grand mât, un dernier personnage près duquel se tenaient gravement assis deux énormes chiens de Terre-Neuve. Ce furent ces animaux qui attirèrent sur lui l'attention du comte. La goëlette s'était alors considérablement rapprochée, et n'était plus guère qu'à un mille de l'entrée de la baie. Ce personnage braquait précisément sa longue-vue sur le château des Roches. Le comte put aisément découvrir son visage, qui lui parut celui d'une femme. Les cheveux, séparés en bandeaux et ramassés à la nuque, s'abritaient sous un large chapeau de marin maintenu par une jugulaire. Les mains qui soûtenaient la lorgnette, bien en évidence, étaient nues et chargées de bagues. Le costume se composait d'un caban bleu long, descendant jusqu'au genou, d'un pantalon et de bottines de mer en cuir jaune. Sous les plis du vêtement, la taille se devinait haute et svelte. — Parbleu, se dit le comte après un certain effort de mémoire, c'est la demoiselle de Penfelt, et la goëlette est l'*Errante*.

La goëlette, alors à l'avenue des roches de Labervrac'h, [illegible] les sinuosités. tour à tour à loffer et à laisser porter [illegible] Elle accomplissait [illegible] mouvemens avec une précision rare. Enfin, après avoir franchi le dernier coude, elle cargua ses voiles, et mouilla sous les murailles mêmes du château.

Maxime ne s'était pas trompé. C'était bien Mlle Aurélie de Penfelt. Les Roches se remplissaient de bruit sous les pas des domestiques qui prenaient possession des appartemens et des marins qui

montaient les bagages. Le comte, qui habitait le rez-de-chaussée, entendait marcher au-dessus de sa tête et avec assez de légèreté pour qu'il pût penser que ce fût Mlle de Penfelt elle-même. Il était dans une certaine perplexité sur ce qu'il allait faire. L'arrivée inattendue de la maîtresse des Roches le gênait au plus haut point. Elle l'arrachait momentanément, en supposant que le séjour de la jeune femme fût de courte durée, sinon à la solitude, au moins au silence dont il s'était fait une habitude. Il songeait aussi que Mlle de Penfelt pourrait le prier de lui céder la place, et il se demandait où il irait. Ce site désolé, cette mer sauvage, avaient été les témoins, presque les confidens de sa douleur. Il les aimait et tenait à eux. Il ne pouvait cependant se dispenser de saluer la châtelaine des Roches, et il lui envoya Le Drevez pour savoir à quelle heure elle lui permettrait de se présenter chez elle. Le Drevez revint bientôt. Mlle de Penfelt s'excusait auprès du comte de sa brusque arrivée, le suppliait de ne rien changer pour elle à son genre de vie, et le prévenait qu'elle lui ferait visite le lendemain. Maxime n'en était plus à s'étonner d'un caprice de femme; il attendit donc tranquillement Mlle de Penfelt. Le lendemain en effet, après avoir à peine donné à Le Drevez le temps de l'annoncer, elle entra brusquement dans le salon où se tenait Maxime. Il était alors étendu sur une chaise longue, de sorte qu'avant qu'il se fût levé, il put apercevoir Mlle de Penfelt de bas en haut. Certains visages, ainsi entrevus, ont leur expression vraie, toute différente de celle qu'ils paraissent avoir d'ordinaire. Le comte eut la rapide conscience de cette fille orgueilleuse, dépourvue de sens moral, agitée de confus désirs, telle d'ailleurs qu'elle s'était décrite elle-même. Quand il fut debout et la vit en face, elle lui apparut avec une physionomie d'un charme tourmenté, d'une rare et inquiétante beauté. Ils échangèrent quelques phrases de politesse après lesquelles Mlle de Penfelt, avec une certaine témérité de pensée et de langage, entretint Maxime des nombreux voyages qu'elle avait faits dans le Levant.

— Est-ce l'influence de l'Orient, lui demanda le comte, qui vous a fait composer votre équipage presque exclusivement de noirs?

— Oui, fit-elle hardiment, ce sont des bêtes intelligentes préférables à des hommes avec la prétendue dignité desquels il faut compter. On fait ce qu'on veut de ces gens-là, sans bruit. Il suffit de la bastonnade ou de quelques bons traitemens. J'ai vite changé mes matelots blancs au fur et à mesure que les noirs étaient dressés.

Maxime, sans dire un mot, considérait Mlle de Penfelt avec curiosité. Elle se troubla quelque peu, jeta les yeux autour d'elle, et aperçut, dans le petit meuble ouvert, son manuscrit de notes. Ce fut à son tour de regarder Maxime. Le comte lui raconta simplement ce qui s'était passé.

— Et vous avez lu le cahier? fit-elle.

— Oui, mademoiselle.

Elle hésita, puis au bout d'un moment : — Tant mieux, monsieur, je suis ainsi pour vous une vieille connaissance, quoique, ajouta-t-elle avec une grâce extrême un peu triste, je ne me sois point flattée, et que je vaille peut-être mieux que cela. Moi aussi, je vous connais, de réputation au moins, et c'est pour cela qu'au premier avis de mon notaire je me suis empressée de mettre les Roches à votre disposition. Je sais, pour y avoir longtemps vécu seule, que l'ennui vague et le chagrin réel s'y trouvent à l'aise. Maintenant pardonnez-moi une dernière fois mon voisinage, qui ne sera pas long, je le pense, et qui, je l'espère, ne vous sera point importun.

Pendant les jours qui suivirent, Maxime put croire que le château n'était toujours habité que par lui seul. L'unique bruit qui lui parvînt était, au-dessus de sa tête, celui de ces pas légers qu'il attribuait à Mlle de Penfelt. Elle veillait tard et se promenait, comme lui, par la chambre. Parfois il réfléchissait à l'existence bizarre de la jeune fille. Dans le cours de sa carrière, il avait connu quelques femmes excentriques qui voyageaient à l'aventure sur un yacht ou se faisaient en Orient les imitatrices de lady Stanhope. Il ne conservait de ces femmes qu'un souvenir mélangé de bien et de mal. Ne sont-elles pas de vivantes énigmes, comme le sphinx, prêtes, ainsi que lui, sinon à dévorer, du moins à perdre dans sa vie et dans son amour l'insensé qui se laisse interroger par elles, prêtes à obéir à celui qui les devine? Mais, ainsi défini, le sphinx féminin n'est déjà plus une énigme. C'était là ce que se disait Maxime, et cependant la présence de Mlle de Penfelt sous le même toit que lui le distrayait de cette inertie de corps et d'esprit où il s'était plongé jusque-là. Il se surprenait à des impatiences de la mieux connaître et à la pensée qu'il n'était peut-être point étranger à la visite qu'elle faisait aux Roches.

Le plus souvent, dans l'après-midi, Mlle de Penfelt sortait avec son yacht de la baie de Labervrac'h et allait évoluer au large. Elle reprenait pour cela ses habits de marin, et, à l'entrée comme à la sortie, il lui arrivait souvent de se tenir au gouvernail et de diriger elle-même la course de la goëlette. Bien que le capitaine Yvenin restât auprès d'elle pour l'aider, car la manœuvre de la barre eût été parfois pénible pour une femme, elle n'avait recours à lui que lorsqu'il le fallait absolument. Maxime passait de préférence ces heures-là sur la terrasse. Il saluait Mlle de Penfelt, qui lui rendait son salut d'un geste, tout occupée qu'elle était aux changemens de barre dans les étroits méandres du chenal. Quelquefois, dans les grains de pluie et de vent ordinaires à la saison, la goëlette se couchait sur son plat-bord et disparaissait entre deux

lames et sous leurs embruns. Le comte tressaillait malgré lui, si on ne filait pas assez tôt une écoute, si l'on ne bordait pas assez vite une voile. Un instant après, il apercevait Mlle de Penfelt trempée d'eau, mais souriant avec un certain air de défi dans les yeux et de joie sur le visage. Quelques jours s'écoulèrent, et il lui rendit sa visite. Il la trouva au retour d'une de ses courses, venant de dîner, vêtue d'un long peignoir de laine blanche, enfoncée dans les coussins d'un divan et fumant son houka. Elle le reçut sans trouble aucun, amicalement, avec une nuance pourtant d'estime et de déférence. Ils parlèrent marine et voyages, prirent à cet entretien un égal plaisir, et se promirent de se revoir. Mlle de Penfelt avait proposé au comte d'essayer l'*Errante*, et il avait accepté. Ces excursions en mer lui firent du bien. Il y ressaisit quelques lueurs d'énergie et presque de gaîté. Quand il s'animait un peu en discutant avec le capitaine Yvenin quelque point du métier, Mlle de Penfelt demeurait à l'écart, le regardait, tombait dans une rêverie de quelques instans et n'en sortait qu'en soupirant. Le soir, ils causaient en fumant, chez l'un ou chez l'autre, car la jeune femme affectait de traiter son hôte avec une camaraderie toute masculine qui paraissait d'ailleurs convenir à Maxime. Il se montrait avec Mlle de Penfelt d'une courtoisie facile, presque reconnaissante, nullement émue. L'idée ne lui venait point qu'il pût être aimé d'Aurélie, ou, si elle lui venait, il la chassait comme importune et gênante. Aimer! il frissonnait à ce mot-là comme si l'amère douleur du passé lui eût encore tordu le cœur. Alors il redevenait inquiet et brusque, ou avec une douceur subite, un peu hautaine, demandait à Mlle de Penfelt la permission de se retirer. Il était fort rare que leur conversation abordât les sentimens. Dans ce cas, Maxime était bref, Mlle de Penfelt hésitante et timide. Il semblait qu'il y eût une question qu'elle avait à faire au comté et qu'elle ne se décidait point à risquer. Un jour pourtant, après un assez long silence, elle lui dit tout d'un coup : — Vous l'avez profondément aimée?

— Qui cela? répondit Maxime comme en sursaut.

— Celle que vous pleurez et dont on m'a raconté l'histoire.

— Dont on vous a raconté l'histoire? fit-il doucement.

— Oui, se hasarda-t-elle à dire, Lucile.

— Lucile! répéta encore le comte à voix si basse qu'elle semblait un souffle. Et sans que rien pût faire pressentir chez lui cette commotion subite, il jeta comme un sanglot et se cacha le visage dans ses mains. Cela ne dura que quelques secondes. Il offrit presque aussitôt aux regards anxieux de Mlle de Penfelt un visage calmé, aux yeux humides, empreint d'une tristesse domptée. — Pourquoi m'avez-vous demandé cela? reprit-il.

— Ah! mon ami, s'écria-t-elle, je ne vous le dirai pas. Vous

n'avez eu d'émotion que pour celle qui est morte, mais qui vit tout entière dans votre cœur.

Elle l'aimait donc. Qu'allait-il faire? Garderait-il le silence pour ne le rompre, au bout de quelques instans, que par un mot banal qui n'aurait point trait à ce qu'ils venaient d'éprouver tous les deux. C'était un détour cruel et peu digne de lui. Répondrait-il au contraire à ce cri de l'âme qui avait échappé à Mlle de Penfelt par quelques paroles de sympathie et d'espérance? Oui, s'il se sentait capable de tenir ce qu'il promettrait... Maxime s'interrogea au vif avec la soudaineté que réclamait la circonstance, et ne trouva dans son cœur qu'une compassion froide et le néant de l'amour. Il n'aimait pas, il n'aimerait point Aurélie. Elle était là cependant près de lui, assise sur le divan, mais le dos à la muraille, les pieds étendus sur un tabouret, avec une certaine rigidité de pose, la tête pensive, le cou baissé, confuse et rougissante. Maxime la voyait de profil, elle s'offrait à ses regards et à sa pensée telle qu'une de ces belles statues de l'antiquité dont on entrevoit les formes sous les larges plis du *peplum*. Il se rapprocha d'elle avec une émotion et une curiosité indécises. Une des mains de la jeune femme pendait abandonnée le long de son corps. Il la prit, mais en la soulevant, pour ainsi dire, sans la serrer : il songeait certes moins à provoquer des sensations en elle qu'il n'épiait celles qui pourraient s'éveiller en lui; puis lentement il entoura de son bras gauche la taille de la jeune femme, qui se tendit légèrement en se recourbant comme un arc. Le cou, qui demeurait baissé, offrait, entre le bord du vêtement et le bas de la nuque, où voltigeaient des boucles de cheveux soyeuses et rebelles, une place blanche et ferme, savoureuse à l'œil qui la voit, au baiser qu'elle appelle. Ce fut alors qu'un souvenir vint au comte : il se rappela dans la vie de Mlle de Penfelt, qu'elle avait écrite elle-même, cette soirée, analogue à celle-ci, où elle avait attendu d'un homme, presque pris au hasard, la révélation, moins de l'amour que de ses réalités. Était-ce donc une épreuve semblable qu'elle s'imaginait de tenter? Il lâcha la main qu'il tenait, releva brusquement le front d'Aurélie, et l'enveloppa tout entière d'un regard dur, profond, auquel nul secret ne se fût dérobé. Elle avait peut-être fait le même retour vers le passé, car elle ne se méprit pas à l'expression du visage de Maxime. Les yeux grands ouverts, toute frémissante, les mains à demi tendues, elle se tourna vers le comte, attendant son arrêt, et lui jetant, de son regard humide, de la grâce et de la supplication de son sourire, cette protestation qui n'osait descendre en paroles sur ses lèvres : — Je ne suis plus cette femme-là; oubliez. — Maxime la vit ainsi, et ses traits se détendirent. Il crut à la loyauté qu'elle affirmait, et fut presque ébloui du changement qui s'opérait en elle, de la jeune

fille qu'il avait eu le droit de soupçonner à la femme honnête et vaillante qui se montrait à lui. Une fois encore il fit comme un appel désespéré aux forces vives de son être, aux facultés aimantes de son âme. Rien ne lui répondit, hélas! ni l'élan de son cœur, ni le trouble de ses sens. Alors il se leva, attira doucement à lui Mlle de Penfelt, l'embrassa au front et sortit.

La nuit se passa paisiblement pour Maxime. Si ce nouvel incident de sa vie l'affligeait en ce qui concernait Mlle de Penfelt, il se perdait pour lui dans le courant égoïste de cet autre chagrin qui, à force de le hanter, l'avait rendu inaccessible à toute émotion étrangère. Le lendemain pourtant, il se préoccupait de sa première rencontre possible avec Aurélie, lorsque vers deux heures de l'après-midi il vit appareiller la goëlette. C'était l'heure habituelle des excursions en mer de Mlle de Penfelt, et Maxime se sentit plus à l'aise. Ainsi la scène de la veille ne modifierait en rien l'existence de chaque jour, et par une convention tacite elle s'effacerait dans le silence, peut-être dans l'oubli. Toutefois, vers six heures, la goëlette, au lieu de rentrer, se mit, sous sa petite voilure, à courir des bordées devant la passe. En même temps une embarcation s'en détacha et nagea vers la terre. Le trajet était assez long, et la nuit commençait à se faire. Ce fut à peine si Maxime, de la terrasse où il s'était accoudé, put distinguer le canot au moment où il accostait le rivage. Il ne fit d'ailleurs que mettre un homme à terre et reprit la direction du large. Quand il eut rejoint son bord, la goëlette fit aussitôt route vent arrière. Après avoir suivi ces divers mouvemens avec quelque surprise, le comte rentra au salon et sonna Le Drevez. Le Drevez ne répondit pas, et Maxime, saisi d'une vague inquiétude, sortit du château et s'avança sur le chemin qui menait au village. Le Drevez le gravissait, une lettre à la main. Il la remit à son maître, qui reconnut l'écriture d'Aurélie.

Cette lettre n'avait que quelques lignes. « Mon ami, écrivait Mlle de Penfelt, je n'ai pas besoin de vous dire que je vous aime. Depuis que je vous vois, je comprends que la vraie destinée de la femme est de s'abandonner sans réserves à la protection de l'homme que son cœur a choisi; mais, hélas! hier soir, j'ai compris aussi que les imprudences de son passé pouvaient compromettre à jamais pour une femme son bonheur à venir, et que, de votre côté, vous aviez trop pleinement aimé, vécu et souffert pour avoir le courage de recommencer. Si toutefois il n'était trop tard ni pour vous ni pour moi, si vous croyiez possible de me rappeler, allumez cette nuit, à dix heures, sur la terrasse, le fanal qui servait à nous guider à l'entrée du port. L'*Errante* croisera en vue de ce petit phare et reviendra bien vite. Sinon, elle emportera à jamais loin de vous celle qui se dit votre tendrement dévouée, AURÉLIE DE PENFELT. »

Le comte d'Arbray demeura en proie à une douloureuse incertitude, se demandant à quoi il allait se résoudre, et ne se résolvant à rien. Il tenait cette lettre entre ses mains et rentrait parfois au salon pour la lire de nouveau. C'est qu'il n'était plus dans le même état que la veille. Mlle de Penfelt était partie, et il ne la reverrait point. Ces mots, qu'il se répétait, le pénétraient d'une tristesse intense que, le soir précédent, il ne se fût point cru capable de ressentir. Et cependant, pour que Mlle de Penfelt revînt, il n'avait qu'un geste à faire. Le ferait-il? Se laisserait-il aller à une surprise du cœur, et, s'il s'y abandonnait, où en serait-il le lendemain quand se dresseraient en face de lui les sérieuses réalités d'un amour qu'il ne saurait plus éprouver. En même temps il ne se faisait point à l'idée de perdre Aurélie sans retour. Il se la rappelait à ses côtés comme une amie qui allégeait sa peine, et sa volonté faiblissait. La soirée marchait toutefois, et la nuit sombre s'était étendue sur les eaux. Tout à coup Maxime tressaillit. Dix heures sonnaient à la petite horloge du village. Chacun de ses coups, grêle et plaintif, qu'entendait le comte lui retentissait dans l'âme. Il prit sa longue-vue, et loin, bien loin devant lui, il distingua dans l'obscurité la silhouette de l'*Errante*. Il se dit que là-bas, à ce point perdu de l'horizon, Mlle de Penfelt tendait sans doute les bras vers lui. A ce moment, soit hasard, soit à dessein, Le Drevez s'approcha. — Monsieur le comte, dit-il, il faudrait peut-être allumer le fanal pour que la goëlette puisse rentrer.

Maxime ne bougea point; mais il sentait à deux pas de lui le brave serviteur l'interrogeant du regard. Une fois encore il regarda l'horizon, baissa les yeux, secoua la tête, et, se tournant vers le Drevez : — Non, lui dit-il seulement.

IV.

A partir de ce jour, il se fit chez le comte d'Arbray un grand changement. Jusque-là, dans cette retraite qu'il s'était choisie aux Roches, il avait vécu de son chagrin et s'y était progressivement absorbé au point de n'y plus réfléchir. Tel se sent frappé, que le coup terrasse, et qui ne cherche à reprendre ni ses sens ni ses esprits. Néanmoins, comme il l'avait dit au docteur Hersent, le temps eût peut-être fait son œuvre. La nature à la longue eût réagi, et Maxime se fût remis à vivre à l'exemple des autres hommes, chez qui la douleur finit par s'user parce qu'elle n'a d'autre aliment qu'elle-même; mais l'épreuve à laquelle les circonstances venaient de le soumettre lui avait rendu l'activité de sa pensée et l'avait disposé par suite à envisager la situation sous un jour funeste. Puisque vis-à-vis d'une femme comme Mlle de Penfelt rien dans tout

son être n'avait tressailli, c'était donc qu'en lui toute source d'émotion s'était tarie. Il eût pu faire honneur de cette insensibilité au souvenir de l'affection qu'il pleurait; mais non, cet amour lointain ne le laissait plus qu'indifférent et étonné. Ainsi il s'éveillait d'une nuit profonde, où la perception des impressions extérieures avait cessé de lui parvenir, pour se retrouver en pleine lumière avec la seule sensation d'un isolement absolu, sans autre perspective à son regard qu'un horizon fermé de tous côtés. Alors, comme les solitaires, il se mit à argumenter avec lui-même et à demander à la vie ce qu'elle est, d'où elle vient, et de quel droit, en ses phases diverses, elle s'impose à l'homme. L'idée de Dieu fut la première qu'il discuta. Que Dieu existe, soit. La raison, trop faible encore pour prouver son existence, est impuissante à le nier; mais le sentiment, et mieux que le sentiment, l'instinct de tous les peuples et de tous les âges, le reconnaît et le réclame. Il est donc, et ce qui nous intéresse, c'est la relation possible entre lui et nous. Or là, se disait Maxime, il faut se l'avouer, de par les droits de l'intelligence humaine et par l'immutabilité des lois physiques, il n'y a dans l'ordre matériel des choses qu'une fatalité mécanique à laquelle Dieu, qui l'a créée, est soumis tout le premier. Il a voulu que toute cause ait son effet. Dans tout bouleversement de la nature, nous ne crions pas moins à lui, et nous avons raison. Maxime se rappelait ces nuits de tempête où la pensée, comme une prière, s'élève à Dieu. Le vent hurle dans sa furie aveugle, le navire craque et gémit, les écueils se devinent sous l'écume des flots. Il est alors des instans où l'esprit vacille, où la route que l'on suit se sème, en ce tourbillon des élémens, d'appréhensions et de doutes. A ces instans, on se souvient que Dieu existe, et on a recours à lui. Ce n'est pas en vain. Certes il n'ordonne ni au vent de se taire, ni à la mer de s'apaiser; mais il fait descendre au cœur de celui qui l'implore la volonté lucide et sereine, ennemie du trouble et des visions. Il semble qu'un pilote hardi et tranquille soit tout à coup venu en aide au navigateur hésitant et lui montre son chemin. Là cependant, de même que dans les crises morales où l'âme effarée et suppliante invoque son créateur, l'influence sur nous de ce Dieu tout-puissant n'est qu'indirecte. Elle est plus en nous qu'elle n'émane de lui. Sans y songer, nous lui reprenons à notre profit ce que nous lui avons prêté de force.

Cet acte de prier ou de ne pas prier, qui relève du libre arbitre, constitue pourtant à lui seul, par l'espoir qu'il nous ramène ou l'affaissement dans lequel il nous laisse, ce qu'au fond il y a pour nous de logique dans nos rapports avec la Divinité. Hors de là, que serait-il de ces rapports? Comment s'exerceraient-ils d'elle à nous avec une protection efficace? Dieu sait à l'avance ce que nous fe-

rons, mais cette prescience même, infaillible comme celle d'un esprit suprême qui conclut des prémisses au résultat, enchaîne sa volonté. Que deviendrait en effet l'infaillibilité de la prescience, si la volonté de Dieu flottait ou se modifiait plus tard au gré de nos objurgations ou de sa pitié? Il est donc le spectateur immobile, sinon impassible, de la manière dont nous nous servons, dans tous les actes de la vie, de ce libre arbitre qu'il nous a donné. Si, après nous avoir armés, Dieu se tient, dans sa justice et sa sagesse, en dehors de nos luttes, la prière n'est plus pour nous, par une évolution heureuse de la pensée, qu'une aspiration noble où l'âme se retrempe; mais où nous mènent de tels sentimens, lorsque cette prière que nous adressons à Dieu, lorsque nos élans vers lui, reconnus déjà par nous comme fatalement impuissans à déterminer l'intervention divine positive et directe, le sont également à changer l'état de notre âme et ne lui apportent plus le rassérénement, la clarté ou le courage? On marche à la lassitude de la vie, à de secrets désirs d'en sortir. Maxime en était là. N'ayant plus la foi qui sauve, ne recevant de l'idée de Dieu aucune consolation, il ne se préoccupait d'une existence qu'il se sentait disposé à quitter qu'au point de vue de ce qu'il pourrait rencontrer au-delà. Et la question se résumait pour lui dans un court dilemme. Ou il y a le néant, ou il est une vie future. Le sommeil répond trop bien à l'idée du néant pour que cette idée soit une inquiétude ou un effroi. Elle symbolise au contraire le repos et l'oubli, et quiconque a souffert les accepte aisément. Quant à une autre vie, elle n'est admissible avec quelque intérêt pour l'homme que s'il y conserve le sentiment exact de son individualité. Toute autre immortalité n'est que spéculative, et au fond le touche peu. Eh bien! l'autre vie, ainsi conçue, avec la permanence du moi, qu'elle soit d'ailleurs de châtimens ou de récompenses, a de plus que celle-ci, qu'on a épuisée, l'attrait du changement et de l'inconnu.

En regardant ce vaste océan aussi monotone en ses colères qu'en son calme, en plongeant dans ces profondeurs du ciel que le jour et la nuit remplissent indifféremment tour à tour, le comte d'Arbray se fatiguait et s'irritait. Cette matière en mouvement lui pesait. Or qu'était-il autre chose lui-même? Avec le commencement de monomanie qui atteint les rêveurs et les chercheurs, il sentait et traînait impatiemment le poids de son corps. Il avait de soudaines ardeurs à s'en débarrasser, et, adoptant alors en projet le genre de mort dont la perspective lui était la plus familière, il se courbait sur la balustrade de la terrasse et se plaisait à regarder l'eau d'un vert glauque qui bruissait et miroitait en bas. Il la regardait longtemps et avait peu à peu le clair frisson des voluptés de l'abîme. Le vertige n'a de sensation douloureuse que pour ceux qui ne

veulent pas mourir; il a pour ceux qui caressent la pensée du suicide le charme attirant de l'espace et du vide. Quand l'impression qu'il subissait prenait trop d'empire sur lui, Maxime se reculait en souriant. N'était-il pas sûr de la goûter pleinement au jour et à l'heure qui lui conviendraient? Sa résolution était assez ferme pour qu'il n'en hâtât point l'accomplissement. Toutefois il le préparait avec un soin singulier, tant il vivait en étroite communauté avec l'idée fixe qui le dominait. La terrasse était élevée de cent cinquante pieds environ au-dessus de la mer. A marée haute, par les temps calmes, la nappe d'eau, gonflée d'une légère ondulation, s'étendait silencieuse et s'irisait des rayons de la lune. C'était de préférence la nuit que le comte se proposait d'exécuter son dessein. Par les coups de vent, le flot en colère rejaillissait tout blanc contre la droite muraille du roc. Maxime ne savait pas encore ce qu'il choisirait de la tempête ou du calme. Un point le préoccupait. Un homme dont la vie avait été si élégante ne voulait pas mourir défiguré. Il se rendait un compte assez exact de ce qu'il adviendrait de lui quand il se précipiterait. Dans une telle chute, le corps, livré aux hasards de l'air et aux lois de la pesanteur, tournoie sur lui-même. Le trajet si rapide supprime la respiration; on arrive au terme étouffé... L'immersion, en supposant qu'on la perçoive, c'est-à-dire que l'on vive encore, amortit seulement le choc qui doit achever cette vertigineuse agonie. Deux ou trois mètres d'eau en effet, et c'était à peu près le mouvement moyen de la marée, ne sont point une profondeur suffisante pour neutraliser l'effet combiné de la vitesse et de la masse. Il était donc intéressant de déterminer la place où il fallait que le corps, à la fin de sa course, allât frapper. Maxime examina le fond que la mer découvrait en se retirant. C'était de la roche, que des pointes plus ou moins aiguës bossuaient çà et là. Après de lentes recherches, il trouva un endroit assez large, tout uni, tapissé de varech. C'était ce qui lui convenait. Il tomberait, s'arrêterait là, et quelques heures plus tard, au jour, Le Drevez l'apercevrait à la laisse du flot et le reconnaîtrait aisément, car il se serait endormi foudroyé, mais non mutilé, sur ce dernier lit de repos. Afin de ne se point tromper, le moment une fois venu, il fit à la balustrade de pierre, sur la terrasse, une marque correspondant à l'emplacement du varech. Ces préparatifs minutieux lui causaient un plaisir âpre. En les faisant, il se cachait de Le Drevez avec une gaîté malicieuse. C'est que le brave serviteur était sur ses gardes et observait le comte, dont le changement d'humeur ne lui semblait pas naturel. Enfin, un jour du mois de septembre, Maxime se montra dès le matin d'une animation plus vive encore et d'une impatience qui n'avait point de motifs apparens. Il consultait le baromètre, qui baissait, allait sur la terrasse, examinait le ciel. La tem-

pérature était lourde, l'océan tout plombé, et la brise soufflait par rafales. Serait-ce un coup de vent d'équinoxe? Le comte l'espérait. Il s'était, à propos de son secret dessein, après quelques dernières réflexions allégrement menées, décidé pour la tempête. Vers les sept heures, au moment où vint la nuit, le vent se mit à gronder, et la mer se souleva. La marée grossissait, elle aussi. A dix heures, l'océan n'était plus qu'une onde blanchâtre fouettée par l'ouragan. Le comte, qui avait donné congé à Le Drevez en feignant de vouloir dormir, sortit du salon, dont il referma la porte avec précaution, et s'approcha de la balustrade. Là, il se pencha et frissonna de contentement à la vue du gouffre. — Enfin! dit-il. Il était sur le point d'enjamber le rebord de la pierre et de se laisser aller lorsqu'une détonation éloignée, semblable à celle d'une bouche à feu de faible calibre, lui parvint. Il s'arrêta. La détonation fut suivie d'une autre, puis d'une autre encore, à intervalles réguliers. L'obscurité était si complète d'ailleurs qu'il eût été impossible de rien distinguer.

— C'est un navire en détresse qui tire correctement du canon, se dit Maxime. Bah! eux et moi, nous allons peut-être nous retrouver bientôt dans l'autre monde.

Comme il prononçait ces mots, la porte du salon s'ouvrit violemment, et Le Drevez, tout haletant, courut au comte. — Commandant, lui dit-il, c'est la goëlette de Mlle de Penfelt qui est échouée à l'entrée de la passe.

Dans le premier instant, Maxime, presque en défaillance, ne bougea point. Le Drevez s'y trompa. — Est-ce que vous voulez vous tuer encore? fit-il brusquement, car il avait deviné pourquoi le comte était là.

— Non, mon ami, non, répondit Maxime. Je vais la sauver; viens vite.

Ils arrivèrent en courant au bas du château, sur le bord de la mer. Une dizaine de pêcheurs écoutaient le canon, se consultant autour d'une barque qu'ils n'osaient mettre à l'eau, car la vague était déchaînée, roulait vers eux avec un bruit sauvage, et les femmes en désordre les empêchaient de partir.

— La barque à l'eau, mes enfans! s'écria Maxime, il y a là-bas des malheureux qui nous appellent.

Et tout le premier, saisissant la barque d'un bord avec une étonnante vigueur, tournant vers les pêcheurs son visage empreint d'une ardente énergie, il ébranla l'embarcation sur ses rouleaux. Le Drevez la tirait de l'autre côté; elle descendit vers le flot. Les pêcheurs, entraînés, allèrent à elle en poussant un hourrah, la maintinrent contre la lame, qui la soulevait, puis l'abandonnait, et y entrèrent enfin quand elle flotta. Ils l'avaient munie de ses

avirons et d'une longue corde destinée à servir de va-et-vient, et dont les femmes tinrent l'extrémité sur le rivage.

Il n'y avait guère qu'un quart de mille à franchir, mais au milieu de roches, dans l'étroit chenal, par une mer horriblement montueuse et courte. Maxime avait pris la barre, les hommes étaient à leurs bancs et nageaient. Le plus souvent les avirons battaient l'air, mâchant à vide la lame qui se dérobait. L'embarcation sautait lourdement, retombait dans les creux, n'avançait pas. On se taisait, prêt au découragement, prêt à la peur, prêt au murmure. Maxime, avec autant de défi que de prière, se souvenait qu'il y a un Dieu, et, comme en ses nuits d'autrefois, malgré lui, il l'invoquait. On avança, on le sentit, on était plus fort que la tempête et grandi par elle. Il n'y avait plus qu'à continuer. La goëlette était tout près, entre deux rochers. On allait la toucher, on la toucha.

Le comte d'Arbray saisit une corde qu'on lui jeta et s'élança sur le pont de l'*Errante*. — Mlle de Penfelt, s'écria-t-il, Mlle de Penfelt, où est-elle?

— Mais, lui répondit tranquillement le capitaine Yvenin, elle n'est pas ici. Nous l'avons laissée en Syrie, et d'après ses ordres je venais avec sa goëlette nous mettre à votre disposition quand je suis tombé sur ces bêtes de rochers que je n'ai pu voir. C'est que la nuit est si noire que le diable se marcherait sur la queue.

Maxime, atterré, ne répondait pas.

— Si je n'avais pas eu mes canots enlevés, continuait le capitaine, et la crainte avec cela que la goëlette ne se défonçât, je ne vous aurais pas dérangé avec mon canon. Nous aurions fait notre va-et-vient sans l'aide de personne, car j'ai tout bons matelots, meilleurs que les moricauds que vous avez vus, et que la demoiselle a lâchés, comme elle les avait pris, sans dire gare.

Les matelots que montrait Yvenin s'étaient enhardis, s'approchaient et souriaient à Maxime d'un air de connaissance. — Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, commandant? fit l'un d'eux.

— Et moi? fit un autre.

— Si, dit faiblement le comte d'une voix douce, si, mes enfans.

— Je crois, reprit le capitaine, que c'est pour vous faire plaisir qu'elle vous les a retrouvés en les cherchant un à un, à Brest et à Toulon, où nous avons relâché.

Yvenin, lui aussi, regardait Maxime en souriant, comme s'il eût deviné ce qui se passait dans le cœur du comte.

Maxime lui serra fortement la main. — Et votre bateau, lui dit-il, occupons-nous-en ; comment se comporte-t-il?

— Pas trop mal; il a les côtes un peu serrées, mais de l'eau sous la quille. Si le mauvais temps vient à cesser, ce qui est bien pos-

sible, car le coup de fouet a donné, je crois que l'*Errante*, qui est solide, se tirera de là.

V.

Le capitaine Yvenin ne s'était pas trompé. Au matin, la tempête s'était apaisée, et la goëlette, toujours saisie entre les roches, n'avait pas trop souffert. Un remorqueur la tira de sa prison et la conduisit à Brest, où elle se répara. Un mois plus tard, elle était sur rade, prête à appareiller. Maxime allait en Syrie rejoindre Mlle de Penfelt. Toutefois il n'avait point eu de ses nouvelles et ne savait que ce qu'Yvenin lui en avait dit. Elle était retournée en Orient, puis à Caïpha, près de Jaffa, elle s'était sentie fatiguée et avait loué une maison. Elle y était restée en ordonnant au capitaine de conduire l'*Errante* au comte d'Arbray. Yvenin avait tout simplement obéi sans en demander davantage. Le voyage de Brest à Caïpha fut long et pénible à cause de la saison, car on était en octobre au moment du départ, et l'*Errante* n'atteignit qu'en novembre le milieu de la Méditerranée, où elle fut, un mois encore, retenue par les calmes. Quoique le comte d'Arbray et Yvenin eussent à différentes reprises écrit à Mlle de Penfelt, ils ne trouvèrent aucune lettre d'elle dans les diverses relâches qu'ils firent et qu'ils lui avaient indiquées. Ce n'était pas très surprenant, les lettres ayant pu se croiser. Maxime n'avait point d'inquiétude; il allait devant lui avec une confiance calme, heureuse, quitte envers le passé, qu'il avait expié par sa douleur et ses souffrances, ne sachant encore ce que serait pour lui Mlle de Penfelt, ce qu'il serait pour elle, mais l'associant aux joies saines de sa vie à venir, aux viriles espérances de sa carrière, qu'il comptait reprendre. Le comte était de toute façon un convalescent, et se sentait plus de forces pour revivre que pour souffrir de nouveau. Le 26 décembre, l'*Errante* mouilla devant Caïpha. La chaleur était très forte, et le soleil brûlait le sable fin de la plage, d'où s'élançaient de hauts palmiers. Maxime et le capitaine Yvenin descendirent à terre aussitôt et s'acheminèrent vers la maison blanche, entourée d'un jardin de figuiers, de citronniers et d'arbousiers, où demeurait Mlle de Penfelt. Ils étaient assez étonnés tous deux qu'elle ne vînt point à leur rencontre; ils pensaient que, dans ces heures chaudes du jour, elle reposait, et qu'on ne l'avait pas prévenue de l'arrivée de la goëlette. Au moment où ils touchaient à l'habitation, un Arabe, qu'ils avaient vu sortir du village et se diriger ensuite vers leur canot accosté à la plage, les rejoignit avec une lettre. Elle était de Mlle de Penfelt. — « Je viens, disait-elle à Maxime, de reconnaître l'*Errante* et je vous écris. Je suis au Carmel et trop fatiguée pour

descendre au-devant de vous. Venez vite. » L'écriture était tremblée et indécise, Maxime se douta de quelque malheur, de quelque accident tout au moins. — Je vais la voir, dit-il à Yvenin.

Le mont Carmel finit à pic sur la mer. Du côté où le comte l'abordait, au-delà du petit village de Caïpha, ses flancs sont couverts d'oliviers et de chênes; mais le sentier qui le gravit, contournant la face qui regarde la mer, est creusé dans le roc. Au bout d'une heure, à la nuit tombante, le comte atteignit la plate-forme où le couvent est bâti. C'est moins un couvent qu'une hôtellerie. Il y a tout un corps de logis réservé aux touristes. Un homme en sortit précipitamment et courut à Maxime, qui, avec autant de surprise que d'alarme, reconnut le docteur Hersent. — Que fais-tu donc ici? lui dit-il.

— Il y a un mois qu'elle m'a appelé près d'elle. Je la soigne. Elle est bien mal, mais n'aie pas l'air de t'en douter; elle se croit mieux et se fait belle pour te recevoir. Je sais que tu n'as pas voulu d'elle, et c'est là peut-être la première cause de son mal. Puisque tu es venu, sois bon pour la pauvre fille, qui ne vivra pas longtemps.

— Qu'a-t-elle donc?

— Elle est poitrinaire.

— Elle, la vigueur même, c'est impossible.

— Elle a fait des imprudences.

En entendant ce mot, Maxime ne dit plus rien et fut conduit par le docteur Hersent chez Aurélie, qui l'attendait. Deux femmes du pays l'avaient aidée à s'habiller et l'avaient assise à demi sur son lit. La chambre était blanchie à la chaux, sans autre ameublement que quelques siéges et de grands coffres peints.

Aurélie accueillit le comte avec une grande émotion, et, le faisant asseoir à son chevet, le pria de lui raconter tout ce qu'il avait fait depuis qu'elle ne l'avait vu. Elle le savait un peu déjà par les lettres qu'il lui avait écrites, elle voulait le savoir entièrement. Quand Maxime en fut à la nuit de l'échouage et à cette heure de suprêmes efforts où, la croyant à bord de la goëlette, il avait voulu la sauver, le visage d'Aurélie, après une vive reconnaissance, peignit le plus affreux regret. — Ah! dit-elle, si j'avais su cela, je n'aurais point fait ce que j'ai fait.

— Eh! quoi donc? dit Maxime.

Aurélie se troubla ainsi qu'un enfant pris en faute et chercha des yeux le docteur, qui s'approcha. — Demandez-le-lui, répondit-elle à Maxime.

— Comme toi, dit Hersent, elle a voulu mourir. Elle courait à cheval la nuit, puis, tout en sueur, se plongeait dans la mer.

. . . . . .

Mlle de Penfelt vécut quelques jours encore, pendant lesquels Maxime la soigna, moins en amant qu'en frère. Aurélie ne s'aperçut point de cela. Après l'immense joie que lui avait causée la venue du comte, elle était tombée en une sorte de délire doux et tranquille. Quand Maxime lui eut fermé les yeux, il sortit de la chambre et s'en fut sur la terrasse du couvent. De là comme aux Roches, mais dans un horizon plus grandiose, il apercevait le ciel radieux et la vaste mer, toute tamisée de lumière et dont la respiration était puissante et calme. Son premier sentiment fut de la révolte. Quoi! partout, et de quelque malheur que nous soyons atteints, éclate, dans le tumulte ou la sérénité, l'implacable indifférence de la nature! Rien ne s'émeut autour de nous, et nous restons le même atome que nous n'avons jamais cessé d'être, emporté dans l'impassible tourbillon! Toutefois, ce sentiment de révolte, Maxime l'avait subi déjà. Il le connaissait, non dans ses défaillances, car il en avait poussé l'audace jusqu'au suicide, mais dans ses évolutions possibles. Il savait que l'âme, à quelque degré qu'elle se soit jugée anéantie par la douleur, renaît cependant sous un choc soudain aux émotions généreuses, et, ce qui atteste moins encore sa faiblesse que son impérissable vitalité, aux espérances qu'elle devait croire sans retour évanouies pour elle. Aussi le comte d'Arbray s'attendrit lentement, plus qu'il ne s'irrita. Il demeurait immobile, le cœur oppressé, les yeux humides. Alors de la baie de Caïpha, où l'*Errante* se balançait à une petite houle, des chants lui arrivèrent. C'étaient ceux des matelots de la goëlette. Il écouta l'harmonie lointaine en songeant à ces hommes qu'Aurélie, avec l'instinct de la femme aimante, avait réunis et lui avait envoyés à l'époque où il était solitaire et désespéré, comme pour le rappeler, par le souvenir de son passé, aux luttes fécondes et au courage. Et du jour en effet où il les avait revus, il s'était remis à vivre. Qu'y avait-il donc de changé? Son devoir n'était-il plus le même? Certes cette nouvelle épreuve le lui faisait plus rude, mais il n'avait pas le droit de faiblir. D'un geste involontaire et énergique, il salua ses anciens marins, qui ne le voyaient point et qui bientôt, ainsi que lui, recommenceraient au service de leur pays leur existence d'abnégation et de périls. N'était-ce pas qu'il comprenait désormais, comme il l'avait entrevu déjà, que l'homme a pour destinée d'être aimé et d'aimer, de souffrir et de combattre, qu'il peut, en une heure douteuse, penser à se tuer, mais que cette heure, une fois franchie, ne se représente plus à lui, parce qu'au-dessus de ses affections et de ses souffrances égoïstes il y a, pour lui faire accepter la vie, le sacrifice et le dévoûment?

HENRI RIVIÈRE.

LA

SUISSE ET SES BALLADES

II.

LES CHANTS DE LA GUERRE.

I. *Liederchronik der Eidgenossenschaft,* von Dr Rocholz. — II. *Die Urschweiz, Land und Leute,* von Osenbrügg, Berlin 1867. — III. *Les Origines de la Confédération suisse,* par M. A. Rilliet, Genève, 1868. — IV. *Die Sage vom Tell,* von Ludwig Häusser. — V. *Recherches critiques sur Guillaume Tell,* par M. Hisely. — VI. *Die Waldstätte, mit einem Anhang über Wilhelm Tell,* von Alfons Uber, Inspruck, 1862.

I. — LES COMBATS DE LA LIBERTÉ.

Jusqu'ici ces chansons populaires nous ont appris comment un peuple de laboureurs et de pâtres a pris naissance à force de courage contre la misère, comment ensuite il s'est reconnu lui-même dans un enfant de ses montagnes, dans un héros fait à son image, indépendant et courageux comme lui (1). Voici maintenant ce peuple devenu guerrier, car les ballades racontent l'histoire non-seulement de la liberté, mais des faits d'armes de la démocratie. Grâce aux pentes abruptes dans lesquelles il se retranche, le paysan s'enhardit, et, se mesurant avec la chevalerie bien montée et bien armée, s'élève à la dignité de soldat.

La liberté livra ses premières batailles autour du lac des Cantons, cette petite mer intérieure fermée au nord par les pointes de

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

Buochs et de Vitznau, et séparée par elles du lac proprement dit de Lucerne et de ses deux croisillons d'Alpnach et de Kussnacht. Le large bassin enclos entre quatre ou cinq monts énormes est comme le cœur où circule la vie de ces populations, et où viennent aboutir les coulées tortueuses comme autant de veines. Des feux allumés sur les cimes donnaient l'éveil d'un bout à l'autre de la petite confédération; des barques de sapin, effilées et légères comme celles qui sillonnent encore aujourd'hui le lac, permettaient aux confédérés de passer de l'un à l'autre de leurs remparts comme dans une forteresse. Cette merveilleuse enceinte de la Suisse primitive n'était abordable que sur trois points, dont deux à l'ouest : le passage du Brünig, qui, nous l'avons vu, sépare l'Unterwalden de l'Oberland, et le bras d'Alpnach, qui en face de Stanz n'est qu'un étroit canal entre l'Unterwalden et le pays de Lucerne; le troisième se trouve à l'est, c'est la vallée de Schwyz. De ce côté, à cause de la largeur de la vallée, la forteresse de la nation naissante était ouverte; mais la prévoyance des montagnards avait suppléé à l'insuffisance des remparts naturels. Une muraille et des tours de distance en distance enfermaient le pays depuis Arth, au pied du Rigi, jusqu'à Rothenthurm, où il en reste encore des traces. Le rempart grimpait le long du Rossberg et du Sattel, et achevait ce que la nature avait commencé pour la défense de ce berceau de la liberté. Ainsi ces paysans qui les premiers dans le monde se suffirent à eux-mêmes n'avaient que trois portes ouvertes sur la féodalité, qu'ils avaient mise dehors, le Brünig avec ses hautes forêts, le canal de Stanz, fossé jeté entre deux vallées ravissantes, et le plateau du Sattel, qui regarde les pays d'Einsiedeln et de Zurich. C'est autour de ces trois portes que se livrèrent les premiers combats de la liberté.

« Alors une généreuse confédération commença de grandir pour résister aux assauts. L'ennemi vint en forces; mais il trouva de sérieux adversaires, et fut accablé sous nos coups. Il n'en put réchapper. Morgarten le vit anéantir.

« Là nous battîmes la noblesse avec tous ses soldats, nous rebroussâmes le brillant éventail du paon (1) qui nous méprisait. Une flèche nous avertit. Le succès était douteux. Nous remportâmes à grand'peine deux victoires en un seul jour.

« L'ennemi, qui nous attaquait en plusieurs lieux à la fois, avait préparé de longue main notre ruine. Nous dûmes courir au Brünig et recommencer la bataille pour venir au secours de nos fidèles amis. Le paon nous avait préparé une chasse qui nous coûta bien des sueurs et bien du sang. »

(1) Nous avons déjà vu que le paon était l'emblème de l'Autriche.

Tout est ici en allusions, et le commentaire qui les explique est sous vos yeux, si vous voulez repasser sur les traces de ces guerriers improvisés. La flèche qui avertit les confédérés fut lancée par-dessus la muraille d'Arth par un noble du camp autrichien à son parent : elle annonçait l'attaque pour la veille de saint Omer, au lieu appelé Morgarten. En quittant à Rothenthurm la route qui mène de Schwyz à Einsiedeln, si vous appuyez sur la gauche, vous apercevez bientôt le petit lac bleu d'Égeri, enfermé et comme endormi au soleil dans sa couronne de vertes collines. C'est de ce côté que le 16 novembre 1315, après une nuit froide, sous un soleil rougissant et enveloppé de vapeurs, les comtes et chevaliers de l'Argovie, de la Thurgovie et de la Souabe, conduits par leur chef et suzerain Léopold, duc d'Autriche, s'acheminèrent le long de la rive étroite du lac. Ils venaient du pays de Bade, sur la Limmat, au nord de Zurich, et voulaient prendre à revers le pays de Schwyz, confiant dans ses montagnes et ses remparts. Qui pouvait douter alors qu'une poignée de paysans rebelles ne fût bientôt châtiée par un duc d'Autriche suivi de sa brillante noblesse? Nulle part on n'avait vu jusque-là des manans à pied tenir tête à des hommes d'armes bardés et cuirassés sur leurs grands chevaux de bataille. Les manans furent « de sérieux adversaires, » dit la chanson. Ces coups « dont l'ennemi fut accablé » ne sont autres que les rochers détachés de la montagne, les arbres coupés et précipités sur lui quand il se fut engagé dans le défilé que vous voyez au-dessous de vous. Ce petit pré enfermé là, entre la côte et le lac, est le célèbre Morgarten. Il fut impossible aux chevaux de tenir sur cette surface que la nuit avait glacée. En avant et en arrière, le chemin fut bientôt interrompu par les arbres renversés; les pierres roulaient d'en haut; les combattans, fondant tout à coup sur une foule en désordre, écrasèrent la noble armée et la jetèrent dans le lac. Le poète a raison, « elle n'en pouvait réchapper. » Pour la première fois, le paon, trop dédaigneux du taureau suisse, perdit quelques-unes de ses plumes les plus brillantes. Cependant la fortune était douteuse tant que les amis de l'autre côté du lac étaient assiégés. Les paysans victorieux redescendirent à la course leur vallée de Schwyz, désormais hors de danger, et les barques du lac des Cantons portèrent la petite armée triomphante dans la vallée d'Unterwalden, où elle acheva cette chasse du paon, qui coûta, suivant la chanson, « tant de sueurs et de sang. » Malheureusement nous n'avons pas de ballade sur Morgarten; tout est indiqué, rien n'est raconté dans les strophes que nous venons de traduire, qui sont tirées de la chanson de Guillaume Tell, et forment un lien de plus entre l'histoire nationale et la légende de l'héroïque arbalétrier; mais il ne manque rien à la

gloire de la journée de Sempach. Elle est reproduite en détail; elle a donné matière à l'une des meilleures ballades du recueil national, et le poète qui l'a chantée s'est trouvé à la bataille.

Entre Morgarten et Sempach, il s'est écoulé soixante-dix ans, deux tiers de siècle bien remplis. Les petites républiques suisses se sont affermies et agrandies; elles sont sorties de leur nid dans les montagnes et ont commencé de prendre leur essor. Avec elles, la liberté, plus confiante, s'est établie de proche en proche dans des vallées plus larges, et a remporté des victoires nouvelles, Sempach et Naefels. Lucerne est agglomérée aux cantons forestiers, et la liberté prend position tout autour du lac, qui peut s'appeler désormais le lac des Quatre-Cantons. Glaris, peu opulente, mais brave, placée au revers des montagnes qu'habitent les hommes de Schwyz et d'Uri, allie sa destinée à celle de ces cantons simples et pauvres comme elle. Zug était faible et petite, aussi peu assurée de son indépendance que de son sol étroit toujours miné par son lac; elle quitte l'Autriche et grossit le parti des cantons forestiers. Berne et Zurich, les deux grands marchés du pays, se lient d'intérêts avec ces pâtres et ces laboureurs qui font d'excellens soldats; mais ce n'est pas encore la nation helvétique : les Suisses n'existent pas pour ainsi dire; ils ne prennent guère d'autre nom que celui de confédérés, *eidgenossen*, hommes liés par serment. Il n'y a pas même de confédération, si ce n'est entre les trois cantons primitifs, et les autres jurent amitié à ceux-ci; aucun traité ne lie les cantons nouveaux entre eux. D'ailleurs point de lois communes, point de gouvernemens hors des murs : rien que des contrats entre les villes, des baux perpétuels ou renouvelables confirmés par serment, et dont, suivant l'usage de ces temps, l'église était le notaire.

Nous sommes en 1386, sur la rive orientale du lac de Sempach, plus riche de souvenirs que de vues pittoresques. La physionomie plus calme des lieux nous avertit elle-même du changement qui s'est fait depuis Morgarten. La liberté des cantons n'est plus réduite à se défendre en d'inaccessibles retranchemens; elle est presque descendue dans la plaine et défend contre l'ennemi autre chose que des rochers et des précipices. Cependant le théâtre du combat est tel que le touriste l'admirerait encore, s'il n'était pas dans le pays des beaux sites. Partout ailleurs qu'en Suisse, on serait enchanté de cette prairie à mi-côte qui s'ouvre devant une chapelle sous de grands arbres, à une petite distance du bourg; quatre croix de pierre enferment l'espace où succombèrent, dit-on, les ennemis de la liberté; dans le lointain, on aperçoit la surface miroitante du lac. La chanson parle d'un premier engagement dans les bois. Les ennemis venaient le long de ces sapins sur la droite :

les Suisses se mirent en devoir de leur couper la route avec les arbres; ils leur firent trouver des nids, dit le poète, sans avoir la peine de grimper aux branches. Les nobles seigneurs autrichiens ne s'arrêtèrent pas longtemps à chercher les nids que leur envoyaient les confédérés; ils se souvinrent de Morgarten, et descendirent de cheval. Alors, les voyant se former en une masse compacte et marcher en avant, les confédérés firent sous bois un mouvement en arrière et les vinrent attendre dans un coin adossé à la montagne. Qui n'a présent à la mémoire le récit du combat livré sur cette petite lande verte? C'est ici que, pour entamer l'impénétrable bataillon des chevaliers autrichiens, Arnold Winkelried saisit une brassée de leurs piques et se les fit entrer dans la poitrine, afin que ses compagnons pussent faire leur trouée par-dessus son corps.

La chanson de Sempach a été divisée en quatre parties ou romances, *romanzen*, ce qui la fait ressembler à certaines ballades anglaises. Défis et bravades avant le combat, détails de la bataille, épisodes de la déroute, deuil de l'ennemi et chants de triomphe du vainqueur, voilà le fond des quatre romances. Dès le commencement de la première, il y a mouvement et vivacité, il y a l'accent d'un poète. Une image tirée de la vie rurale lui suffit pour peindre la situation.

« C'était l'an treize cent quatre-vingt-six : la puissance de Dieu se rendit manifeste. Çà! nous étions au jour de saint Cyrille, quand le Seigneur se rangea du côté des confédérés, comme je vais le dire et le chanter.

« Un laboureur vint en hâte à Willisau, et dit : Un essaim d'abeilles s'est envolé; il s'est allé poser dans les tilleuls. Çà! il fallait voir comme l'essaim fuyait vers le duc quand le duc porta la guerre chez les Suisses! »

Ces abeilles fuyardes sont les hommes de Berne, qui ont tourné contre les confédérés en voyant le duc apparaître; ce château qui brûle est un de leurs exploits.

« Que signifie cela? s'est dit le laboureur. Cela signifie que les abeilles ont cherché un nouveau logis. Et voilà que les hommes de Willisau ont vu leur château en feu. — Çà! criait l'ennemi plein d'arrogance, mettons à mort tous les Suisses, vieux sang, jeune sang, tous également! »

La lettre de convocation n'a manqué à aucun chevalier, aucun ne fait défaut. Ils s'avancent tous sous leurs riches armures, tous ils livrent au vent les armoiries bigarrées de leurs enseignes. « Nous voulons, disent-ils, donner des maîtres à ces paysans! » Et

voilà la terreur qui commence dans les campagnes; tout fuit devant eux, les gémissemens des femmes outragées s'élèvent jusqu'au ciel et demandent vengeance.

« Ah! beaux seigneurs du bas pays, vous voulez venir dans notre Oberland, et vous ne savez pas seulement si vous y saurez trouver votre nourriture! Çà! songez d'abord à y faire votre confession, car il pourrait bien vous arriver malheur dans cet Oberland!

« Où est le curé qui confesse en ce pays? Il demeure à Schwyz, et il vous réserve une rude pénitence. Çà! il vient à votre rencontre, il a des hallebardes pointues pour vous donner la bénédiction!

« — Si notre pénitence doit être si dure, ô révérend père, vénérable *Domine,* s'il faut que nous en passions par votre volonté, malheur à nous! Çà! quel sera notre refuge, si nous devons être ainsi traités par les Suisses? »

On est en juillet, et le duc, qui se regarde comme chez lui et ne veut pas perdre une moisson mûre et bien en point, s'est fait précéder par quelques centaines de moissonneurs; il leur ordonne de faucher le blé autour de Sempach. Ainsi la récolte sera ramassée, et l'on se battra plus à l'aise. Là-dessus un chevalier d'humeur plaisante crie aux bourgeois de Sempach qu'il est temps de donner le déjeuner aux moissonneurs. « Nobles chevaliers, voici venir le déjeuner qu'on vous prépare! A vous de vous bien tenir, et prenez garde que la cuiller ne tombe des mains à plus d'un d'entre vous! »

Au début de la seconde romance, le poète oppose les deux camps l'un à l'autre. D'un côté règne la témérité, la forfanterie du discours : un chevalier qui parle de précautions est traité de cœur de lièvre. On met pied à terre, mais on laisse par derrière valets et fantassins pour garder les chevaux et le bagage. Ne convient-il pas que les maîtres se réservent le plaisir de battre les manans? Ils lient gaîment leurs casques et ôtent de leurs chaussures les pointes à la poulaine dont on eût rempli, dit la chanson, toute une charrette. De l'autre côté, les Suisses sont résolus comme des héros et humbles comme des pénitens. Ils poussent vers le ciel un cri que la ballade a répété et qui a retenti à travers l'histoire. Le combat est raconté comme un duel entre le lion d'Autriche et le taureau des cantons : c'est le duel de la chevalerie féodale et des paysans confédérés. Ce taureau, emblème de la nation naissante, est celui qui laboure la terre des hommes de Schwyz, nation d'agriculteurs, qui mugit au milieu des batailles par la corne d'Uri; la vache d'Unterwalden, qui nourrit de son lait les enfans de ses deux vallées, est sa sœur. Quand aulion au trichien, il désigne un ordre de chevalerie

dont cet animal est le symbole. L'allégorie est partout au moyen âge, et, comme un vêtement léger, couvre souvent d'abstractions apparentes l'idée qui passionnait les hommes. Quoi de plus naturel que ces images de lion et de taureau dans un temps où la force physique était presque tout? Quoi de plus éloquent pour des hommes décidés à mourir autour des bannières où ces images étaient représentées?

Au premier choc, le lion est fier et menaçant. Il compte ses nombreux soldats, il jure par son serment (le serment de son ordre) de venger ses échecs d'autrefois, il rugit, il se bat les flancs de sa queue redoutée. Le taureau n'a que des paroles d'une rage concentrée, paroles entrecoupées, haletantes de la soif du sang. Celui-ci ne peut d'abord entamer son adversaire; mais quand le dévoûment d'Arnold Winkelried a fait une trouée dans la muraille de fer des chevaliers, le taureau suisse s'y précipite, il bondit au milieu des autres animaux héraldiques, foule aux pieds leurs enseignes, et enfonce ses cornes dans les flancs du lion. C'est alors que ce dernier commence à gémir, à miauler, dit la chanson; force lui est de reculer. A son tour, le taureau vainqueur se bat les flancs; puis, la tête en avant, il porte un tel coup à son ennemi qu'il le jette hors de son chemin, et le contraint de lui laisser en toute possession sa verte pâture. Il s'enorgueillit de sa victoire, et lance au lion blessé et mis en fuite l'invective et la raillerie. Tout n'est pas allégories dans le récit; les faits réels, les noms, les hommes, sont mêlés à la peinture idéale sans transition, avec la brusquerie familière à la ballade.

« La troupe de la noblesse était serrée, les rangs épais et larges, fâcheuse rencontre pour nos braves compagnons! Un certain Winkelried dit alors : — Çà! vous en paierez la dette à ma femme et à mes enfans, et moi je vous tirerai à l'instant de ce mauvais pas!

« Chers et fidèles confédérés, je vous sacrifie ma vie! Ils sont si bien enfermés que vous ne les pouvez briser!.. Çà! je ferai une brèche dans leurs rangs, si vous en rapportez aux miens la récompense!

« Là-dessus, d'un mouvement agile, il saisit une brassée de piques, il prend pour lui la mort et ouvre à ses amis un chemin. Çà! n'était-ce pas un vrai courage de lion? Sa mort héroïque fut le salut des quatre cantons forestiers.

« Et d'estoc et de taille, et de force et d'intrépidité, ils commencèrent à rompre les rangs de cette noblesse. Çà! il se trouva donc un héros pour se dévouer à la mort! Sans lui, c'en était fait encore de bien des hommes braves. »

Les louanges de Schwyz, d'Uri, d'Unterwalden et de Lucerne

terminent cette dernière partie; chacun des quatre cantons a son hymne de victoire en une strophe; chacun des états recueillait ainsi dans l'auditoire sa part égale d'applaudissemens.

Toute fière et toute glorieuse qu'elle est de sa victoire, la petite épopée ne se maintient pas sur le ton sublime; c'est une victoire démocratique, et les paysans ne peuvent se réjouir comme des chevaliers. Aussi le court épisode qui forme la troisième romance est-il purement satirique : c'est une belle et bonne lâcheté d'un seigneur, qui est fort complaisamment racontée par le poète avec la juste punition qui en est la suite. Un chevalier, le seigneur de Gree, échappé de la bataille, prie l'honnête batelier Hans Roth de lui sauver la vie, et lui promet une bonne somme pour le fret de son bateau. Marché conclu; la nacelle fend les eaux du lac dans la direction de Nothwyl, à l'ouest; c'est aujourd'hui la station du chemin de fer avant celle de Sempach. A mesure que le danger diminue pour le seigneur de Gree, le prix dont il a acheté son salut lui semble plus fort; plus il approche de Nothwyl, plus le marché lui parait onéreux. Il fait signe à son valet, embarqué avec lui, de payer le batelier d'un coup de poignard; mais Hans Roth n'a pas l'esprit moins prompt que la rame : il devine le coup et fait chavirer sa barque. « Çà! dit le poète, allez prendre au fond du lac une bonne leçon, pour vous apprendre à poignarder un honnête batelier! » Hans Roth court aux magistrats et leur annonce qu'il a fait bonne pêche. Le lac de Sempach est connu pour être fort poisonneux, mais jamais si beaux poissons n'y avaient été pris. Il sont si gros qu'il faut de l'aide pour les apporter. Le pêcheur les donnera volontiers, pourvu qu'on lui en laisse les écailles. On retira du fond de l'eau le seigneur de Gree, son serviteur et sa valise.

« Que contenait la valise? Deux coupes de bon argent. Elles furent données à Hans, qui les porta gaîment dans sa barque, sans les vendre ni les engager, à Lucerne pour les mettre en lieu sûr. »

D'après les chroniques, il n'est pas douteux qu'un certain sire de Gree ou Gray, d'autres disent de Clèves, Bourguignon, vassal de l'archiduc, s'échappa de Sempach, retrouva son valet, mais non les chevaux qu'il lui avait donnés en garde et qui lui avaient été enlevés dans la déroute; il est également certain qu'il se servit de la barque et du secours du batelier Roth pour traverser le lac, et qu'il y fut noyé. Le reste du récit est-il également vrai? Le même fait est raconté à propos d'un des nombreux combats dont le lac de Zurich fut le théâtre : même trahison et même châtiment. Le batelier de Zurich, du nom de Rochs, fait la plaisanterie obligée sur

les gros poissons et sur leurs écailles. Évidemment c'est une histoire identique en deux éditions : laquelle est la première? celle de Zurich ou celle de Lucerne? Encore un problème analogue à celui de la pomme de Guillaume Tell et à l'histoire de l'enfant qui dénonce un complot en s'adressant à un poêle. Dans la poésie populaire, le plagiat est la règle. Faut-il croire que cette troisième romance est un morceau de rapport, un embellissement de seconde main? Autre difficulté. Le poète a négligé de nous expliquer comment Hans Roth apporta dans sa barque les deux coupes d'argent à Lucerne. Comme il y a des hauteurs et même de vraies montagnes entre le lac de Lucerne et celui de Sempach, l'explication n'était pas superflue. Si les ballades suisses avaient la dignité des poèmes antiques sur les Argonautes, les érudits se seraient peut-être attachés à résoudre cette difficulté, comme les poètes grecs cherchaient à ramener le vaisseau Argo de la Mer-Noire dans la Méditerranée sans passer par le Bosphore. Ce qui n'offre pas matière au doute, ce qui est plein de vérité et de justesse, c'est le batelier mettant en sûreté la valise. Ce brave pêcheur et le poète qui chante sa bonne fortune sont bien les ancêtres des vainqueurs de Charles le Téméraire et des hôteliers de la moderne Helvétie.

Après le combat, le deuil et les pleurs : c'est le sujet de la quatrième et dernière romance. Les pâles messagers, rompus de fatigue, blêmes de terreur, courent annoncer de toutes parts le désastre. Ah! noble dame d'Autriche, votre seigneur est couché sur la terre au loin; les paysans lui ont donné la mort! L'archiduchesse jette des cris au ciel; elle voudrait être morte avec son cher époux. Courez à ce champ de désastre, à Sempach, devant la forêt, et enseve- Kœnigsfelden; c'est la qu[illegible] archiduc! Portez-le dans un couvent, portez-leà aussi les lamentations des chevaliers tout le [illegible] enterré. Il faut entendre

« Les seigneurs sur le Rhin disent en recevant leurs messagers qui pleurent : — L'archiduc est donc mort dans et sur son bien, au milieu de ses possessions (1). Çà! voilà qui change notre compte! S'il était resté chez lui, il n'eût pas souffert de mal!

« A quoi sert d'avoir apporté un grand tonneau avec lui, un grand tonneau de cordes, et des provisions de lacets de potence? Çà! si Dieu lui avait donné la victoire, tous ces confédérés eussent été pendus!

« S'il n'avait mené tout ce bruit, s'il n'avait montré cette arrogance, la noblesse serait demeurée dans ses terres, comme par le passé. Çà! il faut bien le dire, trop est toujours trop, et voilà pourquoi le jeu a fini si tristement! »

(1) Ce sont les propres paroles de Léopold : « *Dans, sur et parmi* mon bien. »

C'est ensuite le tour des villes qui ont combattu pour Léopold. Les bourgeois de Schaffhouse, de Winterthur et de Frauenfeld ont laissé bon nombre des leurs sur le champ de bataille. Fribourg a fait un fâcheux voyage et qui lui coûte bien cher. Et tous ceux du Bodensee (lac de Constance), tous ceux des bords du Rhin, qui ont voulu faucher l'herbe d'autrui, ils ont été mal payés du travail qu'ils avaient entrepris. Hommes de Constance, vous aussi vous étiez venus pleins d'espoir; mais votre bannière est maintenant pendue dans une église de Schwyz suivant l'antique usage! La bannière de Zofingen n'est point tombée aux mains des vainqueurs, quoique ses défenseurs aient tous succombé : elle est rentrée à Zofingen avec le porte-étendard, qui avant de mourir l'avait déchirée en morceaux et avalée; on a trouvé celui-ci avec la hampe du drapeau entre les dents. Ainsi le poète jette ses strophes vengeresses aux ennemis; il parcourt le champ de bataille, reconnaît les morts, compte les tombeaux des vaincus. En terminant, il reprend le ton de l'allégorie; le taureau et la vache rentrent dans leurs montagnes en devisant de leur victoire. C'est le cachet imprimé à la petite épopée populaire.

« Dans ses railleries et ses gais propos, la vache brune dit au taureau : — Un seigneur voulait traire mon lait dans son cuvier; çà! j'ai renversé le cuvier, et je lui ai si bien donné de mon sabot sur l'oreille, que maintenant il est bon à mettre sous terre! »

Aujourd'hui vainqueurs et vaincus ont disparu de la terre, les tombes mêmes se sont effacées. Il ne reste sur le terrain silencieux de la bataille qu'une chapelle modeste, comme toutes celles [illegible] pays, se dérobant à moitié derrière les [illegible] tableaux de son porche. [illegible] aux deux côtés d'un grand crucifix deux [illegible] agenouillés et priant : c'est Goldundingen, le maire de Lucerne, et l'archiduc Léopold, morts tous deux, le premier au début même, le second à la fin du combat; sur la porte est représenté le dévoûment d'Arnold Winkelried. On prie encore tous les ans dans cette chapelle pour les uns et les autres, Autrichiens et Suisses. La passion humaine, même la plus noble, celle de l'indépendance, n'a point ici sa place; mais on la retrouve dans un autre trophée que posséde la ville de Lucerne. On le visite au-dessus du petit arsenal du canton. Là sont réunies en une salle étroite les vénérables reliques des combats de la liberté : ce sont des panoplies de chevaliers tués sur le terrain, de longues piques comme celles où s'enferra Winkelried, des bannières toutes noircies et tachées de sang. Voilà les dépouilles ramassées à Sempach :

c'est en les comptant que le poète a rimé ses strophes et que les vainqueurs les ont chantées.

Nous avons vu et nous verrons encore comment les ballades corrigent l'histoire; elles rendent le même service à la littérature : grâce à la chanson sur la bataille de Naefels, il sera curieux, je crois, de mesurer jusqu'à quel point la physionomie de ces temps reculés est falsifiée par les poètes modernes. Dans cette bataille, qui fut livrée deux ans après celle dont nous venons de parler, l'Autriche reçut à l'orient la même leçon qui lui avait été infligée à l'occident. La seconde victoire, confirmant la première, dessina autour du haut pays, comme une circonférence passant par Sempach et par Naefels, une enceinte en-deçà de laquelle il était défendu aux ennemis de la liberté de pénétrer.

C'est une rareté qu'une composition suisse dans un poète de la Suisse au XVIIIe siècle, et alors surtout ce pays était en littérature un simple département de l'Allemagne. Il y a cependant une idylle nationale, une seule, dans Salomon Gessner; elle a pour titre *das hölzerne Bein, la Jambe de Bois,* et pour sujet le combat de Naefels. Avant de rapprocher cette églogue de la vieille ballade, il convient de se placer dans le milieu où vivait l'auteur. Figurons-nous un bon libraire de Zurich, peintre à ses momens, graveur de réputation et poète studieux, s'échappant tous les ans de sa ville savante au moment des vacances, lorsque ses amis Füssli, Breitinger, Lavater, prenaient aussi leur volée. La plupart d'entre eux faisaient à pied quelque pérégrination dans l'Appenzell. Pour lui, en qualité de poète, il cherchait des sites plus sauvages, des montagnes plus abruptes, des chalets plus primitifs. Gessner accordait ses préférences à la verte Limmat, et remontait tous les ans la belle rivière qu'il voyait couler à travers sa ville. Il la suivait d'abord à travers le joli lac riant qui causa l'impatience de notre Victor Hugo, mais qui était si bien fait pour plaire au siècle des Boucher et des Watteau. Il la retrouvait dans la plaine et dans les joncs qui séparent ce lac du Wallensee; il n'avait garde de s'en séparer lorsque, tournant brusquement vers le sud, la vallée se rétrécit, et, franchissant de hautes cascades, se dresse entre les âpres rochers du canton de Glaris; il s'arrêtait enfin à droite, dans le Klönthal, à l'extrémité d'un petit lac qui est placé au pied de l'immense Glärnisch comme un miroir pour en refléter l'image. Une inscription gravée sur le rocher rappelle au touriste que le poète bucolique de la Suisse venait là tous les ans passer quinze jours dans le chalet d'un berger, manger son pain, son miel, son fromage, et recueillir sans doute les élémens de quelque pastorale à la Théocrite. Il coudoyait à chaque pas sans la voir la véritable idylle. S'il avait deviné que

la pastorale l'assiégeait ainsi dans ce petit vallon, l'un des plus aimables et des plus fleuris de la Suisse, il serait resté célèbre; sa petite étoile n'aurait point si fort pâli au milieu des astres qui allaient s'élever dans le firmament germanique; il aurait aussi prêté l'oreille aux chants populaires, et nous n'aurions pas en ce moment à montrer combien son idylle nationale s'éloigne des couleurs vraies et de la réalité.

En remontant sa bien-aimée rivière, il visitait donc tous les ans le champ de bataille de Naefels, les onze petites croix de pierre qui portent le millésime de 1388 et rappellent que le combat recommença onze fois, enfin le Rüti escarpé, contre lequel les Glaronnais s'adossèrent pour résister aux Autrichiens. De ce patriotique souvenir, qui était une bonne fortune pour un poète, voici le parti qu'il a tiré. Il suppose qu'un vieillard blessé gravissant le Rüti malgré sa jambe de bois rencontre un jeune chevrier et lui fait le récit de la bataille dont le théâtre est à leurs pieds. Fidèle aux descriptions que nous lisons dans les poètes classiques, le vieillard montre à son jeune interlocuteur de quel côté s'avançaient les ennemis en un bel ordre de bataille. Des milliers de lances brillaient au soleil, et l'on voyait entre autres deux cents cavaliers portant de magnifiques armures; sur leurs casques flottaient des panaches, la terre tremblait sous les pas des chevaux. Du côté des Suisses combattaient à peine quelques centaines d'hommes. La désolation était partout. La fumée de Naefels livrée aux flammes remplissait la vallée, et annonçait aux populations le triste sort qui les attendait. Au pied de la montagne se tenait le chef de la petite armée suisse, là où deux sapins s'élèvent du sein des rochers. Le vieux soldat voit encore son général ralliant la troupe, agitant la bannière dans les airs, rappelant à lui les guerriers épars. Les piques brillantes, les panaches, la ville incendiée d'une part, de l'autre les deux sapins, le général, la bannière et le petit groupe des Suisses, tout cela est un tableau qui peut faire honneur au peintre ou au graveur : pour un poète, c'est une action qui ressemble à tous les combats possibles. Voyons maintenant la mise en scène de la vieille ballade, pour laquelle d'ailleurs nous ne réclamons d'autre mérite que celui de la vérité des couleurs.

« Le capitaine des seigneurs leur cria : Frappez à cœur-joie, et qu'il n'en échappe aucun de cette misérable troupe! Le capitaine des hommes de Glaris cria au seigneur Dieu du ciel : Accorde-nous ton secours, viens à notre aide, seigneur Jésus!

« Là-dessus l'ennemi dit avec une orgueilleuse joie : Aujourd'hui l'on ne fait pas de prisonniers, aujourd'hui l'on passe tout au fil de l'épée!

Mais le brave Matthias de Büeley répondit : Soit, et bon nombre d'entre vous seront de la partie!...

« Serrez vos rangs, braves hommes de Glaris, formez votre bataillon en invoquant Dieu, vous êtes en sa garde!... »

Des milliers de lances, deux cents cavaliers, le poète moderne qui a souci de la vraisemblance n'ose pas dire davantage ; la chanson, qui ne doute de rien et qui a peut-être raison, parle de quatorze mille Autrichiens et de trois cents Glaronnais seulement. La manière dont elle rend compte de la victoire fait tout passer; elle est comme un témoin qui exagère, mais qui a vu de ses propres yeux. Le poète au contraire demeure dans le vague, et, cherchant la vraisemblance, ne réussit pas à saisir la vérité. Le vieillard à la jambe de bois, embarrassé pour expliquer la bataille, se rabat sur les comparaisons. « Tu vois, dit-il, en bas des rochers, ces fontaines? Des pierres, des roches, des racines d'arbres, voudraient les arrêter : vois cependant, elles passent à travers et se rejoignent en un bassin. Ainsi les nôtres, se précipitant, percèrent les rangs ennemis, et se groupèrent autour de leur chef, jurant, malgré leur petit nombre et avec l'aide de Dieu, de vaincre ou de mourir! » Les Suisses reviennent à la charge onze fois de suite, toujours ramenés vers le rocher, toujours inébranlables comme lui. Enfin, avec le secours de trente braves du pays de Schwyz, ils se jettent sur les Autrichiens comme une montagne qui s'écroule, et la bataille est gagnée. Que nous préférons à ces lieux-communs le libre mouvement de la ballade!

« Tour à tour ils s'élancèrent sur l'ennemi, ou plièrent écrasés; plusieurs succombaient, hélas! les autres continuaient une lutte désespérée.

« De nouveau ils s'avancèrent, durent céder et se replièrent sur le Rüti. L'ennemi venait toujours sur eux, les enveloppant, ne leur laissant ni relâche, ni repos. Alors cette petite troupe recommença le combat, et accabla de nombreux ennemis sous les quartiers de roche.

« Les pierres retentissaient sur les morions, et le bruit en était répété par les montagnes. On vit de toutes parts courir aux pierres; toutes les mains en étaient pleines. La pierre prit alors la parole, elle se mit à siffler, si bien que les chevaliers en perdirent la langue et les oreilles. »

Voilà bien une guerre de montagnes et un combat de paysans; on comprend que l'issue de la bataille ait été suspendue; mais ce qui suit l'explique mieux encore. Le petit renfort de Schwyz apparaît; c'est assez pour que les Autrichiens croient à la présence d'une seconde armée. Des cris nouveaux, d'autres bannières, s'annoncent

au sommet d'une montagne : ainsi se décident et s'achèvent les victoires de la liberté suisse.

« Alors, au milieu du combat, parurent comme un éclair trente braves soldats de la fidèle Schwyz; alors l'inquiétude s'empara de ces hommes vantards, et ils s'écrièrent : Sauve qui peut! Ils fuirent le long de la Linth jusqu'aux joncs de la plaine!

« Au pont de Wesen, un bon coup à boire les attendait; le pont se brisa et bien des chevaliers plongèrent. Ceux qui ne plongèrent point là, ceux qui n'en eurent que jusqu'au mufle, burent dans la Limmat et furent noyés dans le lac. »

Les chevaliers demandent grâce, ils offrent de l'or, on ne les écoute pas; c'est une tuerie générale. Une fois la bataille terminée, on compte les cadavres sur le champ de Naefels; la ballade n'exprime qu'un regret, celui de ne pouvoir compter ceux qui sont au fond de la rivière et du lac.

On pense bien que le poète de Zurich tire un voile sur ces atrocités; mais ce qu'on ne peut imaginer à moins de l'avoir lu, c'est le romanesque dénoûment de la pastorale de Gessner. Le vieillard raconte qu'au milieu du combat, ayant été foulé aux pieds par un cheval, il a eu une jambe brisée. Un de ses compagnons le charge sur son épaule et le confie à un bon religieux qui est en oraison là tout exprès pour le recevoir. Il se trouve que le jeune chevrier qui entend le récit est le fils du compagnon d'armes qui a sauvé le blessé. Explication touchante et reconnaissance, suivie d'un mariage entre le chevrier et la fille du bon vieillard. Tous les détails de l'églogue sont ainsi justifiés, même la jambe de bois, laquelle seule manquait pour rendre la ressemblance frappante entre le vieux combattant de Naefels et un brave sergent de la garde suisse blessé à Fontenoy ou à Raucoux.

II. — LA GRANDE NATIONALITÉ ALLEMANDE.

Nous avons trouvé dans les ballades historiques les échos des combats soutenus pour la liberté. Voici d'autres batailles plus rapprochées de nous par le temps, plus intéressantes peut-être, soit par le bruit qu'elles ont fait dans l'histoire, soit par la nature des questions que la victoire y a tranchées. Ce sont encore des accens guerriers que nous allons entendre, des champs de bataille nouveaux que nous devons parcourir avec le lecteur; mais il ne s'agit plus seulement de liberté. Une nation s'est formée dans ces hautes vallées où les hommes dispersés se contentaient jusque-là de leur indépendance personnelle.

C'est à peine si dans le XIVe siècle ces populations de pâtres et de laboureurs se regardaient comme unies entre elles par un lien de famille; elles n'avaient ni un drapeau commun, ni un cri national pour se rallier dans la mêlée, au milieu des sanglantes confusions, dans ces redoutables momens où le sort de tous dépend d'un patriotisme discipliné. A vous, confédérés! voilà l'unique mot d'ordre qui retentit dans les dangers et que la chanson répète. Les *Suisses*, disaient déjà les Autrichiens et la noblesse qui embrassait leur cause; mais ce nom dans leur bouche était une sorte d'injure adressée à la petitesse et à l'obscurité de ces cantons groupés derrière le modeste état de Schwyz, qui avait tant fait parler de lui dans les premières luttes de la liberté. Zurich, très autrichienne alors et très acharnée contre ses voisins de Schwyz, contribua beaucoup à mettre ce nom en circulation vers le milieu du XVe siècle. Notre Philippe de Comines, qui traita souvent avec les Suisses au nom de son maître Louis XI, les désigne encore sous le titre des *vieilles ligues allemandes*. « Quatre villes, dit-il, Berne, Lucerne, Fribourg, Zurich, et leurs cantons, qui sont leurs montagnes. Suisse en est un, qui n'est qu'un village. J'en ay veu de ce village un, estant ambassadeur avec autres, en bien humble habillement, qui néantmoins disoit comme les autres son advis. » Le rameau suisse tenait donc encore au grand arbre germanique par l'origine, par la langue, par une soumission de respect et de tradition, sinon de fait, au saint-empire allemand. Nous approchons du moment où le rameau se détache et devient arbre à son tour, où la dénomination méprisante devient le nom glorieux de la patrie. Les chants dont nous allons présenter une analyse ont ce mérite de nous apprendre comment s'élève une nationalité. Jusqu'ici le peuple helvétique a secoué le joug des ducs d'Autriche sans rompre avec l'empire. Dans ses combats contre Charles le Téméraire, avec le secours des populations de sa race et de sa langue, il va repousser la domination d'une race française et défendre sa nationalité originelle. Dans ses combats contre l'empereur Maximilien, il se sépare de l'Allemagne et fonde la [illegible] suisse. [illegible] les plus hautes que nous avons vu naître et se former ce peuple de pionniers et de pâtres. Il a défendu sa liberté là où ses vallées deviennent plus larges, sur un plan moins élevé, mais d'un abord encore bien difficile. Descendons un étage de plus. Les champs de bataille où nous allons le suivre sont dispersés sur ses frontières, depuis le lac de Neufchâtel jusqu'à celui de Constance. Jean-Jacques Rousseau, dans une lettre au maréchal de Luxembourg, compare la Suisse entière à une grande ville où les maisons seraient dispersées, et dont le canton de Neuf-

châtel à l'est et celui de Saint-Gall à l'ouest seraient les faubourgs. La Suisse a mis deux siècles à chasser l'ennemi du cœur de sa citadelle jusqu'à ses faubourgs, qu'elle va désormais affranchir comme le reste.

La guerre contre Charles le Téméraire commença de ce côté du Jura, en Alsace et en Franche-Comté; elle se continua de l'autre côté, sur les bords du lac de Neufchâtel. Quant à la bataille de Nancy, elle ne fut qu'une revanche prise chez l'ennemi et un achèvement de la victoire. Les chants historiques relatifs à cette guerre en suivent exactement les vicissitudes. On y trouve l'alliance des nations allemandes contre le Téméraire, le procès de Hagenbach, les combats de Héricourt et de Blamont, les batailles de Granson et de Morat, celle de Nancy, enfin le triomphe de la cause commune, qui est celle non-seulement de la Suisse, mais bien de tout l'empire allemand. La ligue allemande et suisse, à laquelle les historiens me semblent avoir accordé peu d'attention, est manifeste et vivante dans les chants populaires. Elle se forma et serra ses premiers nœuds autour de l'échafaud de Pierre de Hagenbach. Ce malheureux Hagenbach mourut si noblement que je soupçonne d'exagération la plupart des récits qui sont faits de ses crimes. Jean de Muller, Walter Scott, M. de Barante, tant de plumes aux riches couleurs, en ont fait de si monstrueux portraits, qu'il est malaisé d'obtenir pour lui quelque pitié. Ce qui est certain, c'est qu'il fut la bête noire des populations de langue allemande, qui lui comptèrent pour crime principal de les avoir voulu soumettre aux hommes de langue française. S'il n'était pas Français, comme on serait d'abord tenté de le croire en lisant Comines, qui l'appelle Archambauld (1), sa politique au milieu des populations du Rhin fut française à outrance, et il servit aveuglément les ambitieux desseins de son maître sur les différentes ligues allemandes.

« Ah! pauvre bailli de Bourgogne, tu es prisonnier des soldats payés

« Si tu avais toujours

homme dans les domaines de ton duc... mais encore un digne gentil-

Ainsi s'exprime une ballade qui rapporte les dernières pensées du serviteur de Charles dans les termes suivans :

« Et voulez-vous entendre quelles furent ses paroles lorsqu'il vit le

(1) Des lettres patentes de 1472 l'appellent également Archambauld, en y ajoutant le surnom de *Boute-Feu*. — Archives historiques du département de l'Aube, citées dans la *Biographie générale* de Firmin Didot, article *Hagenbach*.

grand tribunal? — Faut-il que je monte ces degrés, disait-il, et que j'entende mon jugement? Oh! puissé-je être encore parmi les miens! »

A Héricourt, à Pontarlier, à Blamont, la ligue allemande et suisse agit comme un seul corps, combattit comme un seul peuple. Une chanson sur le combat de Héricourt énumère les alliés qui firent la campagne contre les Bourguignons, contre leurs amis de la Savoie et contre les mercenaires de la Lombardie. On y voit les soldats de Strasbourg et de Schelestadt avec leur vêtement rouge, ceux de Colmar en rouge et bleu; ceux de Kaisersberg portent tous également un même habit, Brisach et tout ce qui est entre Bâle et Strasbourg a aussi son uniforme. Le bleu et le blanc distinguent les hommes de Villingen en Souabe, ceux des villes de la Forêt-Noire portent le noir costume que nous leur voyons encore les jours de fête, costume allégorique et national; les hommes blancs et verts sont venus de Lindau, de l'autre côté du lac de Constance. Meinstett, Rothwyl, Schaffhouse, qui n'était pas encore Suisse, Constance, Ravensburg, nombre de villes de Souabe et d'autres provinces figurent dans les rangs. Toute la Suisse et une bonne partie de l'Allemagne sont venues au rendez-vous contre le duc welsche. *Welsche* signifie étranger parlant une langue que nul ne comprend. L'empire, la chrétienté même, pour les peuples de l'autre côté du Rhin, c'était tout ce qui parlait l'allemand; le reste était welsche. Or le reste était le voisin, c'est-à-dire le Gaulois ou Français, le Français de Bourgogne, de Franche-Comté, de Savoie, de Lorraine, de Picardie, d'Artois, de Belgique. Toutes ces provinces plus ou moins dans la main du Téméraire composaient déjà un empire occidental pour ce prince, qui avait dans ses armes un lion grimpant à une montagne. Déjà il y atteignait, et, désormais enfermés par lui, « nous n'aurions pu saillir que par mer, » dit Comines; mais Louis XI, qui avait mis dans ses armoiries un cerf ailé, courait en effet comme un cerf le long de ce rempart où le Téméraire prétendait l'étouffer. Sans le combattre lui-même, il lui suscitait des guerres de tous côtés; il semait l'argent, il nouait des alliances, il ourdit enfin la vaste conspiration du Rhin, de la Suisse et de l'Autriche, cette ligue allemande qui empêcha le lion de parvenir au sommet de la montagne.

« La ligue a été formée dans le secret et dans le silence; plus d'un a été surpris qui n'en savait aucune nouvelle. »

Quant aux desseins de Charles, toute l'Allemagne, toute la Suisse, les avaient devinés.

« La Bourgogne a fui, disait un poète après Granson. C'est pourquoi réjouis-toi, ô chrétienté, car tu étais perdue! S'il avait vaincu, le saint-empire romain serait en ruine, le duc n'avait pas d'autre pensée. »

Et après la mort de Charles :

« Il s'estimait l'égal d'Alexandre, il prétendait soumettre à son joug tout l'empire. Dieu a fait tourner son dessein à l'enseignement des hommes. La ligue est venue et l'a châtié. L'orgueil de Charles s'est vite évanoui dans la bataille. »

A Blamont, comme à Héricourt, la ligue est donc ferme et sincère, chevaliers et hommes du peuple combattent côte à côte. Et que dire de l'archiduc d'Autriche, qui a oublié ses éternels combats contre les Suisses? L'habile et pénétrant Comines n'en revient pas; ce lui est un motif de plus d'admirer le savoir-faire de Louis XI. Il a raison, et ce savoir-faire consista précisément à mieux juger que le Téméraire le parti que l'on pouvait tirer de ces masses allemandes mal unies, toutes rompues en morceaux, mais qui s'attiraient entre elles.

« Les vexations, dit la chanson de la paix éternelle avec l'Autriche, et les violences ont établi entre nous la communauté. Grands et petits dans les cités allemandes ont dit également : Plutôt que d'être Bourguignons, nous deviendrons Suisses et confédérés! »

Plus de haines entre l'archiduc d'Autriche et les cantons! Les ballades ne désignent plus ces fâcheux souvenirs que par les euphémismes les plus naïfs.

« Dignes confédérés, vous fîtes bien quelque peine autrefois au noble prince; mais cela est bien oublié, tout à fait oublié, grâce à son extrême indulgence! Vous êtes désormais la flèche dans laquelle il se confie, la base sur laquelle il veut bâtir. »

Toute la physionomie de cette armée bariolée qui n'avait de commun que la langue se retrouve dans les chants. Ses divers sentimens respirent à travers ces strophes et les enflamment. Et, par exemple, d'où venait que les Suisses étaient si redoutés quand la victoire commençait à pencher pour eux? C'est qu'ils ne savaient pas encore faire de prisonniers, le commerce des grosses rançons leur était inconnu. Quel échange pouvait exister entre des chevaliers et des paysans révoltés? Tous les combats pour eux finissaient donc par des tueries.

« Les téméraires de la grosse armée welsche furent terrifiés; ils prirent la fuite en toute hâte, ils craignaient d'être égorgés... »

Et deux strophes après :

« On fit des paquets de leurs vêtemens, puis on larda leur peau; on les coupa, on les mit en pièces, ni plus ni moins que des herbes taillées menu. »

Avarice et férocité! on ménage les habits, on met en pièces les corps! Rien ne manque ici à la couleur nationale, pas même la grossière comparaison des fines herbes!

L'enthousiasme fut général tant qu'on fit la guerre de ce côté du Jura : les villes d'Alsace et les seigneurs d'Allemagne y allaient de franc jeu; mais quand le danger fut de l'autre côté des montagnes, ils se montrèrent plus froids. Quand l'incendie fut chez leurs alliés, ils furent moins pressés de l'éteindre. Une ballade sur la bataille de Granson se plaint que l'Autriche dorme trop longtemps. Les oiseaux chantent, la ballade crie, mais l'Autriche ne fait pas mine de se réveiller. C'est que le puissant et opulent duc de Bourgogne lui avait fait espérer, ce qu'il avait promis d'ailleurs à bien d'autres, la main de sa fille. Il se faisait un jeu de combattre la jalousie par la cupidité, de diviser par l'appât de son héritage les ennemis que lui faisait sa richesse. Les cantons suisses ne pouvaient épouser Marie de Bourgogne. L'ours de Berne, le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, ne se laissant pas apprivoiser par cette amorce, se trouvèrent un instant seuls à combattre en face du duc welsche. Ce fut à Granson. Heureusement leur bonne étoile, celle de la liberté, et l'orgueil aveugle du duc Charles furent leur salut. Leurs bonnes montagnes, qui avaient si souvent été leurs forteresses, leur donnèrent encore cette fois la victoire.

Le long du lac de Neufchâtel, le Jura forme des lignes parallèles qui courent du sud-ouest au nord-est. Ces lieux sont remplis du souvenir de J.-J. Rousseau; ces montagnes où se joua le sort de la Suisse, il les parcourut en tout sens. Dans la haute vallée par laquelle on avait attendu les Bourguignons, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* vit la chaîne de fer qui avait été rivée dans le rocher pour arrêter la cavalerie. La gorge profonde où il promenait ses rêveries, les Suisses l'avaient remontée deux cents ans avant lui pour tomber à l'improviste sur l'ennemi. Ces coteaux à travers lesquels ils descendirent et qui portaient sans doute déjà leurs beaux vignobles, ils ont fourni le vin que Saint-Preux aimait trop. De temps en temps, ces montagnes s'inclinent vers le lac : alors les collines tapissées de vignes, les montagnes étagées au-dessus, les bois qui forment en haut une belle chevelure, non plus sombre comme ailleurs, mais brillante et variée, se rapprochent des eaux et s'y reflètent, puis elles s'en écartent encore pour s'en rapprocher bien-

tôt, et elles serrent de plus en plus près la nappe d'eau légèrement bleuâtre jusqu'au point où elles débordent du lac et le séparent de celui de Bienne. Ces étranglemens successifs donnent naissance à des enfoncemens resserrés de terrain où il n'y a d'autre issue que l'étroit chemin entre la montagne et les eaux. C'est là que le duc, plus que jamais téméraire, engagea sa brillante armée après avoir pris Granson. Les Suisses, fidèles à la stratégie de leurs aïeux, avaient contourné le lac du côté du nord, passant par les domaines du comte de Neufchâtel (car ce pays n'appartenait pas encore à la confédération); ils s'étaient glissés entre les montagnes comme des loups rôdant autour de leur victime. Ainsi *logés*, suivant l'expression de Comines, qui les connaissait bien, ils attendaient. Charles sortit du camp où il était en sûreté derrière ses remparts, ayant à droite le lac, à gauche le Jura, derrière lui des montagnes encore. Cette imprudence dut paraître aux Suisses un châtiment du ciel.

« La volonté de Dieu trancha bien vite la difficulté, dit une ballade; les hommes de Bourgogne marchèrent en avant. N'eût été cette résolution, ils se seraient joués longtemps derrière leurs remparts de nos menaces et de nos coups.

« A ce moment, Dieu voulut que les nôtres descendissent dans la verte prairie pour tomber sur les Bourguignons, pour les frapper d'estoc et de taille. »

Cette prairie étroite est celle que l'on voit au-dessous de la Lance, une ancienne chartreuse près de Granson. L'avant-garde de Charles y fut prise comme dans un piége où elle ne pouvait se mouvoir; elle se replia sur le reste de l'armée, qui se mit en déroute. Alors on entendit le taureau d'Uri, qui fit retentir dans les hauteurs ses mugissemens.

« Confédérés, voici Charles qui gémit et qui hurle! Il a entendu le taureau qui beuglait en fondant sur ses soldats. — C'est toute la race des démons! s'écria-t-il. Aussitôt cavaliers et fantassins se mirent à fuir en désordre. »

Ce beuglement d'Uri, qui fait tressaillir encore les échos de la postérité, Jean de Müller l'a fait passer de la ballade populaire dans tous les livres des historiens.

Une autre chanson plus prosaïque, mais non moins nationale, énumère le riche butin qui fut recueilli dans le camp de Bourgogne; on y retrouve les armes, les canons, le sceau du prince, les couronnes de perles, les ostensoirs, les riches étoffes, que les villes de Suisse se partagèrent et qui sont dispersés dans les églises et

les musées du pays. Les diamans seuls ne figurent ni dans les chansons que nous parcourons, ni dans les trésors que l'on montre aux touristes : ils brillent au premier rang parmi les joyaux des cours de l'Europe. A cette époque, ni les soldats ni les poètes de la Suisse ne connaissaient les diamans.

Soit que la fille du Téméraire eût trop perdu de ses richesses, soit que la fortune et le nom de son père se fussent éclipsés dans ces étroites vallées d'où les messagers coururent dans toute l'Europe apporter de si étonnantes nouvelles, les Suisses ne se trouvèrent plus seuls. Ils étaient riches, ils étaient forts, ils avaient dispersé en un coup de main la plus belle armée qu'on eût vue dans les temps modernes. A Morat, les Suisses n'avaient que l'embarras de choisir parmi les alliés. Cette fois le duc remonta le même lac de Neufchâtel par la rive orientale, il alla se faire battre et détruire (car cette nouvelle défaite fut très sanglante) sur les bords du petit lac de Morat, au nord-est de celui de Neufchâtel. Le lac de Morat servit de sépulture à une partie de l'armée. Les Suisses y tuèrent des milliers de soldats bourguignons et lombards qui y avaient cherché un refuge, et qui, n'ayant que la tête hors de l'eau, imploraient un ennemi sans pitié.

« L'un fuyait par en haut, l'autre par en bas; on tua celui-ci dans les blés, celui-là dans les buissons. Quelques-uns coururent dans les bois, et ils n'étaient pas des cerfs, les autres dans le lac, et ils n'étaient pas des poissons : là ils purent abreuver leur soif.

« Ils s'y tenaient debout jusqu'au menton, et on les tirait comme des canards. On sauta en barque et l'on poussa sur eux pour les mettre à mort. L'eau verte en fut toute rouge; rouges aussi étaient tous les bateaux. »

Le lac ne garda pas ses victimes; les orages rejetèrent leurs ossemens, et c'est avec ces malheureux restes que les Suisses élevèrent le funèbre mausolée qu'une demi-brigade française détruisit en 1798 quand la république occupa la Suisse. Le malheureux duc avait presque aussi mal choisi son champ de bataille que la première fois. On raconte à Morat que le général Bonaparte, se rendant au congrès de Rastadt en 1797, dit à un jeune officier suisse avec lequel il visitait les lieux : « Si jamais nous livrons bataille ici, soyez persuadé que nous ne prendrons pas le lac pour retraite. »

Suisses et Allemands repassèrent le Jura et les Vosges, afin de porter le dernier coup au grand et puissant duc welsche, à ce Charles le Téméraire qui suscita contre lui le premier effort de la nationalité germanique. Les ballades suisses le suivent jusqu'à Nancy. Nous ne ferons pas comme elles; nous resterons sur le sol

helvétique, achevant cette ébauche des origines d'une nation, et interrogeant tour à tour l'accent de la poésie populaire et l'aspect des lieux.

III. — LA PETITE NATIONALITÉ SUISSE.

La confédération n'avait désormais rien à craindre de la Bourgogne et de la Savoie. Plus de danger de ce côté, les gorges et les vallées du Jura cessaient d'être des portes ouvertes sur la Suisse : la destruction du grand duc Charles et l'alliance de la France les fermaient mieux que les chaînes de fer qui avaient servi à les barrer. Ayant assuré sa clôture de l'ouest et du midi, la Suisse va se retourner vers l'est et le nord. Ses voisins de ce côté, qui l'ont aidée à élever son mur contre les Welsches, ne tardent pas à lui fournir l'occasion de le prolonger entre elle et l'Allemagne. Elle les repousse partout où ils se présentent, et cette fois son rempart est terminé et complété sans le secours de personne, si ce n'est de la France, qui donne de l'argent et prête des armes.

Ici encore la vue des localités, comme l'accent des ballades, explique et anime les faits dont le sens et la vie échappent quelquefois dans les livres. On a vu que le sentiment national allemand ne combattait pas avec moins d'énergie que l'amour de la liberté à Granson et à Morat; si les historiens n'ont montré dans ces journées fameuses que la lutte idéale et classique d'un peuple pauvre et républicain contre la tyrannie, c'est que les idées de leur temps ont altéré pour eux la physionomie de ces anciens combats. La dernière guerre des Suisses contre l'Autriche, dont nous allons nous occuper, a eu le même sort. Les livres en ont effacé le caractère, mais les chansons en raniment et rafraîchissent les vraies couleurs. Elles nous jettent dans la mêlée des batailles, où nous distinguons les cris opposés de deux peuples différens; elles nous font assister au déchirement définitif qui sépare la petite nation de la grande. « Je suis un vieillard du pays des Grisons, et je veux vous dire une chanson sur le roi des Romains, qui est venu prêter main-forte à nos ennemis; il reprit les anciennes menées de sa maison pour mettre les Suisses en captivité. Il avait entendu cette leçon de son aïeul; son père lui avait toujours répété qu'il devait, tant qu'il serait dans cette vie, employer les forces de son empire pour donner un maître à cette confédération. »

Tel est le début du *Schwabenlied* ou chant de la guerre de Souabe; telle est aussi l'origine de la lutte suprême. Les confédérés se trouvaient sur le chemin de l'empereur Maximilien, ou plutôt du roi des Romains, car ce prince, qui était destiné à n'obtenir ja-

mais que des demi-succès, ne put réussir à se rendre jusqu'à Rome pour y être couronné : il dut se contenter de recevoir la consécration et le diadème dans ses montagnes du Tyrol. Ses états héréditaires et ses feudataires d'Allemagne enfermaient la Suisse dans un arc immense dont il eût bien voulu rejoindre les extrémités. Comme le duc Charles, il nourrissait de grands desseins. Faire la guerre à la France, qui devenait tous les jours plus redoutable, repousser les Turcs, qui menaçaient Vienne, réclamer ses vieux droits périmés sur les cités d'Italie, établir l'ordre, l'obéissance et surtout des impôts en Allemagne, c'était une suite d'entreprises non moins vastes que celles du Téméraire ; mais, à la différence de celui-ci, il n'avait que des titres, des droits plus ou moins légitimes et point de ressources, une magnifique couronne, mais pas d'argent et pas de soldats. La Suisse tenait au saint-empire par un lien de respect plutôt que de nationalité; il prétend la rattacher à la loi commune. La Suisse fournissait les meilleurs soldats; il voulut les avoir pour l'accomplissement de ses projets. D'ailleurs ce pays sans chef et en apparence sans lois était d'un mauvais exemple au moment où l'empereur voulait se rendre le maître en Allemagne et remonter à son rang d'arbitre de l'Europe. Il commença donc par diviser l'empire en un certain nombre de cercles, et somma les cantons d'y prendre place. Il fit lever des impôts, et mit les confédérés en demeure de payer. Il favorisa l'établissement de la ligue de Souabe, et ordonna aux Suisses de s'y affilier. Il ne s'agissait plus d'hommages et de suzeraineté; il s'agissait d'impôts, de redevances, de sujétion réelle. En consentant, les Suisses perdaient leur autonomie, puisque leur soumission à l'empire était jusque-là purement nominale; en refusant, ils avaient la guerre, et, s'ils étaient battus, ce n'était pas seulement l'empereur, c'était l'archiduc d'Autriche qui était vainqueur : ils retombaient dans la condition de vassaux héréditaires, ils devenaient Souabes ou Tyroliens. Ou nation indépendante, ou sujets de l'Autriche, la question était ainsi posée; ainsi l'entendaient leurs ennemis. Une chanson répétée par les lansquenets recommandait au prince d'exiger ses droits non d'empereur, mais d'archiduc. « Noble roi d'Autriche, dit-elle, laisse ton aigle s'envoler et prends ta queue de paon brillante, les paysans seront bientôt à tes pieds. »

Le paon et les paysans, voilà les adversaires. Le paon est l'oiseau de Junon, des impératrices, qui rappelle tant de mariages heureux pour la famille d'Habsbourg : *tu, felix Austria, nube;* toi, heureuse Autriche, épouse, et c'est assez pour assurer ta grandeur. Le terme de paysans était dans la bouche des lansquenets et des Souabes une expression de mépris. Les Suisses s'appelaient eux-mêmes *land-*

männer, hommes de la campagne; leurs voisins leur donnaient le nom de *bauern*, travailleurs des champs, journaliers, c'est-à-dire misérables. Les *bauern* acceptèrent l'injure, comme plus tard les gueux de la Flandre, et ils plumèrent le paon orgueilleux. Leurs ennemis accumulaient contre eux les outrages. Dans une chanson sur la bataille de Dornach, les Allemands imitent le beuglement des vaches, et les Suisses irrités en tirent bonne vengeance. Ailleurs un lansquenet blessé insulte à ses vainqueurs en répétant le mugissement dérisoire, et ceux-ci lui font subir un affreux traitement, qui est réservé, disent-ils, aux mauvais taureaux. Toutes les bouffonneries, toutes les médisances grossières ou infâmes que les Zuricois avaient autrefois dirigées contre les bons amis des vaches sont renouvelées par les Souabes et les Autrichiens. La haine entre jusque dans l'église et travestit la religion des deux partis. « Tout un village de Souabe, dit le *Schwabenlied*, a pris un nouveau crucifix; il l'a baptisé et il lui a parlé ainsi : Tu es un Dieu nouveau, soutiens notre cause, bats l'ennemi et fais fuir les Suisses. » Et le poète ajoute qu'il en peut venir de ces Christs nouveaux tant qu'on voudra, pourvu que la Suisse ait pour elle l'ancien et le véritable. La croix blanche était le signe de ralliement de ses concitoyens, la rouge celle des Souabes. Tantôt ils blasphémaient à l'envi contre la sainte image quand elle portait la couleur ennemie, tantôt ils en changeaient la couleur. Il arriva aux Souabes de menacer non-seulement les Suisses, mais le Dieu que ceux-ci invoquaient; ils prétendaient allumer un tel incendie dans le pays des ignobles paysans que leur vieux Dieu, *der alte Gott*, quand même il serait assis sur l'arc-en-ciel, aurait les yeux aveuglés par la fumée et les pieds tellement incommodés de la flamme qu'il serait contraint de les tirer à lui. Souabes et Suisses formaient deux ligues, l'une des villes, l'autre des campagnes, et la haine qu'ils se portaient était si visible qu'elle a été remarquée par Comines (1). Cette haine, Maximilien la mit à profit. « Il s'avisa d'un moyen, dit la chanson, et forma une ligue avec l'empire et avec les villes de Souabe; on promit aux soldats une forte paie, on promit de l'or, de l'argent et de bons lits. » Tout ce qui devait hommage à l'empereur envoya son contingent, ce fut toute l'Allemagne soulevée contre des paysans qu'on appelait des sauvages et des impies. « Les princes, dit la ballade de Schwaderloch, ont marché impétueux et menaçans contre le pays des Suisses. Ils se sont donné rendez-vous à Constance. » Ces princes sont le duc de Bavière, le margrave de Brandebourg, le comte de Wurtemberg. Autrichiens, Hongrois, Danois, Polonais,

(1) Mémoires, liv. VIII, chap. 21.

Bohémiens, Westphaliens, Hessois, sont à leur suite. Parmi les pays libres, le *Schwabenlied* prend à partie la ligue des casaques ou de la Souabe, le Hegau, dans la vallée septentrionale du Rhin, Constance, le Wallgau, au sud du Bodensee, et la ville libre de Strasbourg. « O Strasbourg, dit-il, ta bannière sera suspendue à Zurich, à ton grand déplaisir. Si tu es encore tentée de faire la guerre à la Suisse, aie soin de fondre d'aussi bons canons pour les occasions prochaines. » Une chanson de Dornach parle de Colmar et du pays de Westerich, qui est le territoire situé entre la Moselle et le Rhin; elle y ajoute toute l'Alsace et tout le Brisgau. C'était donc la grande nation qui voulait absorber la petite, et cette fois encore, grâce à ses montagnes et à ses lacs, la petite put résister et maintenir pour toujours son indépendance.

Du côté de l'est, la Suisse présente l'aspect d'une vaste forteresse dont le Rhin, qui la contourne, est le fossé; le Bodensee ou lac de Constance en est la douve la plus large. En-deçà de cette ligne d'eaux sont les dernières pentes des montagnes, souvent abruptes et perpendiculaires comme des bastions avancés, en quelques endroits douces et fuyantes comme des remblais de terre. Traversez le gigantesque fossé et retournez-vous, la Suisse tout entière semble se dresser devant vos yeux, défiante de l'étranger, menaçante et irritée avec son couronnement de glaciers. Telle elle dut apparaître aux Allemands du saint-empire, au moins après que six mois de défaites leur eurent appris de quels courages opiniâtres elle disposait pour sa défense. En face et de l'autre côté de l'eau, le pays s'étend et se déploie, cachant dans des plis relativement peu accentués les villes, les clochers, les cultures, les accidens insignifians d'une vie uniforme, celle des peuples qui se sont donné des maîtres pour protéger leur travail et garantir leurs richesses. Ici finit la Suisse républicaine et agricole, là commence l'Allemagne industrieuse et monarchique. Ici se sont livrés les premiers combats, les plus poétiques aussi, parce que la lutte s'y engage dans les défilés des montagnes, dans les gués des rivières, et que les hommes s'y prennent corps à corps. C'est au nord, du côté de Constance et de Bâle, que se livrent les batailles définitives. La scène y change complétement. Devant Constance, le pays est ouvert, c'est la Suisse plate : point de gorges impénétrables, point de torrens ni de rochers à pic, mais de beaux horizons, des campagnes en longues perspectives, tout ce qui invite un ennemi et rien de ce qui l'arrête. L'Allemagne possède ici l'avantage du terrain; elle a pour elle les hauteurs de la Souabe montagneuse, qui forcent le Rhin à se tourner vers l'occident, et la ville impériale de Constance, rendez-vous naturel des seigneurs et chevaliers. Aussi la Suisse y fait-elle bonne garde; sur ce point,

des postes avancés veillent toujours. Reste la vallée de Bâle, par où elle attend l'Alsace et la Lorraine allemande. Ainsi préparée, elle ne se laisse entamer nulle part; pour continuer l'image déjà employée, la lutte a lieu à l'extrémité même des faubourgs.

Le *Schwabenlied*, autrement appelé *der graue Greis*, *le Vieillard grison*, est la ballade guerrière la plus célèbre de la Suisse, celle dont les copies sont le plus répandues, et cette circonstance prouve l'importance du rôle qu'elle a joué dans l'histoire de la confédération. Elle est un résumé complet de la guerre de Souabe, crise suprême de la nationalité (1499). « L'ennemi s'avança jusqu'à Luziensteig; mais la ligue grisonne eut bientôt chassé ces pauvres fous, et celui qui n'y perdit pas la vie perdit au moins ses souliers dans le torrent et dans le marais de Balzers. » Entre le Fläscherberg et le Falkniss, semblables à deux sentinelles, Luziensteig, ou le sentier de Sainte-Lucie, défend l'entrée des Grisons; encore de nos jours il est fortifié, et les descendans des héros du *Schwabenlied* y font l'exercice en automne. Aujourd'hui l'on y boit du vin digne de faire déjà honneur au Rhin, qui court dans la profonde vallée, et l'on y monte pour admirer un magnifique point de vue. Au nord-ouest, on voit se dresser la longue chaîne dentelée des Churfürsten, au nombre de sept, tous debout au nord du lac de Wallen-See, comme les sept princes électeurs du saint-empire, à l'ouest la grisâtre pyramide du Falkniss, au midi les cimes glacées de la Scesaplana, dans les Grisons. Il y a trois cent soixante-neuf ans, les montagnards précipitaient lansquenets et confédérés souabes de ces hauteurs au milieu des neiges. On était en février. Le froid n'arrêtait pas ces natures de fer. Sept jours après, ils traversaient le Rhin à gué, et s'arrêtaient au milieu du fleuve pour attendre leurs amis attardés. Plutôt que de rebrousser chemin devant les Souabes, ils restèrent deux heures au milieu du Rhin, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, écartant avec leurs piques les glaçons que le fleuve charriait contre eux. La vengeance, non moins que la victoire, entretenait en eux la flamme.

« Vos cris et vos hurlemens, ô Souabes, à Fussach comme à Hard, ne les ont pas trouvés tendres. Ils ne vous laissaient pas respirer, n'est-il pas vrai? Vous voilà bien punis d'avoir crié si fort! »

Toujours les cris des vaches, toujours la même insulte, qui mettait les Suisses hors d'eux-mêmes. La plupart des Souabes ne les connaissaient que sous le nom de paysans ou d'autres noms de fantaisie dont le même animal faisait toujours les frais. Un fuyard tiré de sa cachette implora leur clémence en les appelant mes bons, mes chers *Kuhmäuler*, *museaux de vaches*. Le nom même des Suisses

n'existait pas : ils étaient en train de le conquérir les armes à la main.

« Il y a près de Hard un fossé profond; c'est là qu'on baptisait les Souabes. Ils y étaient couchés avec des cris, avec des lamentations!... Tandis qu'on les baptisait à la mode suisse, avec l'ours de Berne pour parrain, on les entendait hurler : Ahi! quels méchans paysans! »

Le lendemain, comme les vainqueurs n'avaient plus de souliers, ils s'en procuraient sur leurs victimes. Ils les tiraient de la glace et leur coupaient les pieds pour les faire dégeler et se chausser à neuf.

La guerre reprend une nouvelle activité au mois d'avril 1499 : le *Schwabenlied* nous transporte au nord, du côté de Constance. C'est le point faible; les ennemis ont surpris le poste suisse à Ermattingen, sur une pointe avancée du lac.

« Constance, tu es pleine de finesse; on t'a dit que le mois de mai ne fleurissait pas encore, que l'herbe n'était pas bien haute. Aussi tout ton monde de soldats n'est-il pas allé plus loin qu'Ermattingen, il ne s'est pas risqué en rase campagne avec les grossiers paysans.

« Et pourtant tu ne nous a pas échappé; les paysans sont maîtres de tes canons. Ils t'ont dépouillée de tes beaux habits, ils ont fait danser à treize cents des tiens la danse des morts! »

Une autre ballade raconte en détail la surprise d'Ermattingen et le combat du Schwaderloch. Elle dit comment cavaliers et lansquenets vinrent à grand bruit de chevaux et de tambours chercher les Suisses dans la plaine, comment ceux-ci, cachés par un bois, les tournèrent en silence, les prirent au milieu de leurs bagages, les poursuivirent, les culbutèrent dans le Bodensee, les mirent en pièces jusque sous les murs de Constance, qui parvint à peine à fermer ses portes. C'est l'auteur de cette ballade qui, après avoir achevé les fuyards dans les joncs du lac, se promet, comme nous l'avons dit plus haut, de revenir à la charge avec ces Souabes détestés. L'occasion ne se fit pas attendre. A neuf jours de là fut livrée la bataille de Frastenz, dans la même vallée du Rhin où la guerre avait commencé.

« Devant Frastenz, au pied du Lanzengast, ces beaux fils ont tiré trop haut par peur. La place était bonne, bonnes aussi leurs munitions : rien que le courage suisse n'a pu les détruire en si peu de temps.

« Ils parlaient comme à l'auberge, devant les pots. Apporte du vin! Verse à boire! Je veux boire et m'enivrer! Les Suisses sont une troupe

de lâches, je tiens tête à trois d'entre eux, même armés de leurs mauvais petits sabres!

« Ils criaient sur la montagne : *Juhei! Ahei!* Alors vint le taureau suisse, et il fit si bien de ses cornes, que tous allèrent sauter dans le Rhin; tous les gobelets furent pleins, tous les hommes en eurent à discrétion.

« C'était le samedi. Les gens de Feldkirch regardèrent à l'eau et s'écrièrent : Voilà qui est merveilleux! Ce doit être autant de confédérés que l'on aperçoit dans la rivière, réjouissons-nous!

« On les tira, on les regarda. Grand Dieu! ils sont amenés l'un après l'autre, et ils portent tous la croix rouge! Il n'y a que des nôtres, Dieu du ciel! rien que de nos soldats que le taureau d'Uri a traités de la sorte! »

L'empereur avait soutenu tous ceux qui combattaient contre les Suisses; il avait convoqué ses chevaliers, envoyé ses généraux, ses reîtres, ses lansquenets; cependant il se voyait battu sur tous les points. Quoiqu'il fût occupé de ses préparatifs contre les Turcs, il écrivit de Fribourg en Brisgau à tous les états de l'empire. Il leur rappela le soulèvement des cantons primitifs contre les ducs d'Autriche, les sermens illégitimes par lesquels ils s'étaient confédérés, la rupture des liens qui rattachaient le pays à ses souverains, la noblesse obligée de choisir entre l'exil ou l'accession à leur ligue coupable. Aujourd'hui ces confédérés, pires que des Turcs et des païens, contrairement à toutes les lois, pénètrent dans l'empire, étendent leur confédération monstrueuse; chose affreuse à entendre, des membres du saint-empire romain combattent dans les rangs de ces paysans insolens et impies, aussi dépourvus de vertus que de titres de noblesse! La chrétienté se couvre de honte, l'honneur de la nation allemande est outragé! Pour châtier une pareille arrogance, l'empereur annonce qu'il se propose de combattre en personne ces misérables, et il convoque à cet effet les princes, comtes et villes de l'empire.

« Dans l'Engadine! dans l'Engadine! s'écrie ici le *Schwabenlied*, le combat recommença avant les six semaines. » En effet, le 22 mai, les Grisons et les Suisses s'emparaient d'un camp retranché à Malserhaïde, dans une gorge du Tyrol, à l'embouchure de l'Adige. C'était le pays des serviteurs fidèles, des soldats dévoués des Habsbourg. Maximilien, chassant le chamois, se plaisait à courir sur leurs montagnes, à y faire admirer sa hardiesse, son agilité : aujourd'hui encore les étroites vallées du Tyrol sont remplies de son souvenir. Ç'a été la destinée de cette maison de contenir chacun des peuples soumis à son empire par quelque autre qui en était le

voisin et l'ennemi naturel. Ne semble-t-il pas qu'en expiation de ce passé fatal elle soit condamnée à relier, sous peine d'anéantissement, ce qu'elle a toujours divisé autrefois? Les Grisons étaient donc les ennemis des Tyroliens. Le bouquetin ou bouc sauvage, emblème des premiers, n'était jamais en paix avec la corneille, signe de ralliement des seconds. Une ballade sur le combat de Malserhaïde contient des strophes curieuses sur ces symboles d'inimitié.

« Le noble bouquetin, quand il vit des étrangers chez lui : O corneille, dit-il, est-ce que j'ai fait quelque dégât dans ton nid? Jamais ton arrivée n'est d'un bon présage, je saurai châtier ton insolence...

« Et le bouquetin donna la chasse à la corneille dans la forêt. — Corneille, tu ne pourras m'échapper cette fois, tu paieras pour tout ce que j'ai souffert, et je te ferai tant de mal que ce bois et cette prairie en seront rouges de sang.

« Elle s'envola à travers la forêt, lissant de son mieux son plumage; mais on pluma si bien le vieil oiseau, on tira, on éplucha si bien sa queue qu'elle en perdit toutes ses plumes : jamais elle ne s'était trouvée à pareille danse.

« O corneille, tu résistes en vain, on te lavera dans ton sang jusqu'à la chemise; tu seras peignée et démêlée avec nos piques. Tu connaîtras désormais les paysans de la ligue grisonne! »

Le bouquetin désormais fit alliance offensive et défensive avec le bœuf d'Uri et la vache d'Unterwalden. Remarquez qu'aucun lien de parenté ne les unissait : les Grisons, nation hybride, se composent d'Allemands, d'Italiens et surtout de Romanches, fond principal de la vieille Rhétie. Le bouquetin parle plusieurs langues, et l'auteur de la ballade de Malserhaïde nous avertit qu'il chante ses strophes en pays welsche comme en pays allemand. Déjà la Suisse n'était plus allemande.

C'est à Dornach, près de Bâle, le 22 juillet 1499, que se termine la guerre de Souabe avec notre dernière tournée. Quand on va de Liestal à Dornach en traversant un pays plantureux d'herbages et de vergers, on rencontre le village de Gempen dans une de ces pâtures un peu hautes qu'on appelle dans le pays *haïden*. Là s'arrêtèrent les confédérés, qui, appelés au secours par leurs amis de Dornach et avertis que les ennemis n'étaient pas sur leurs gardes, avaient quitté Liestal, où ils étaient chargés de défendre l'entrée de l'Argovie et de garder pour ainsi dire le seuil de la Suisse. Si vous montez sur l'un des rochers crénelés de la Schartenflue, qui est tout auprès, ainsi que le firent les chefs de cette troupe, vous voyez de-

vant vous, comme ils virent eux-mêmes, une vaste prairie qui s'étend de Dornach à Arlesheim, un admirable champ de bataille pour y vider la querelle de deux nations. Tous les combats qui ont décidé de la nationalité des Suisses se ressemblent : toujours c'est un ennemi qui ne connaît pas ou qui dédaigne les dangers du terrain, toujours ce sont des confédérés qui s'approchent des étrangers sans en être aperçus, se logent dans son voisinage, suivant l'expression de Comines, grimpent le long de quelque hauteur et tournent l'ennemi; toujours enfin il y a derrière celui-ci un lac ou une rivière dans lesquels ils le culbutent; les belles eaux limpides de ce pays ont régulièrement servi de tombe à tous ceux qui ont voulu l'asservir. Ici c'était la rivière de la Birs, qui avait déjà quelques lieues plus bas servi de témoin à la bataille de Saint-Jacques, d'où Louis XI s'était retiré humilié et réellement battu, quoique vainqueur. Ce jour-là, comme les Bourguignons à Granson, l'armée allemande, croyant les Suisses bien loin, se livrait à toutes les fantaisies du soldat en goguette. Une chanson parle des cuisines que l'on voyait établies çà et là, des marmites que les valets écumaient, d'un cuisinier même qui est surpris par le combat et qui s'écrie : « Malheur! malheur! je ne ferai plus le dîner du lansquenet, je n'ai pas même haché mes herbes... Il n'avait pas fini de parler qu'on lui sala pour tout jamais son souper. » Comme à Granson, les Suisses marchent au combat en silence, à pas de loup, passant sous des bouquets de bois et sous les vergers, pliant le genou dans le chemin creux pour faire leur prière, tandis qu'ils entendent les éclats de rire et les cris de joie qui retentissent chez leurs ennemis les Souabes. Comme à Granson enfin, l'alphorn au milieu de la bataille encore indécise annonce l'arrivée des cantons forestiers : les Suisses reprennent force et courage, les ennemis à ces sons redoutables lâchent pied, la déroute commence, le succès de la journée n'est plus douteux.

Dans cette bataille de Dornach, la Suisse est définitivement délivrée des lansquenets, des reîtres, des seigneurs plus ou moins pillards. De nouveaux cantons de langue allemande ou française deviennent des confédérés; la Suisse est maîtresse chez elle et ferme sa porte. Suivant une expression de notre temps, la Suisse était faite. Bâle fut admise dans la confédération, et il fut remarqué qu'à l'entrée des députés des cantons la jeunesse de la ville cria : « Ohé la Suisse! » Ce nom, pour désigner le pays, était nouveau, et parmi les ballades que nous avons lues, c'est dans le *Schwabenlied* qu'on le rencontre pour la première fois. Une nation nouvelle était créée, libre, fière et sans crainte pour son avenir. A partir de ce jour, Bâle, comme si elle n'avait plus rien à redouter, ouvrit ses

portes, et mit à la place de ses gardes une vieille femme avec sa quenouille pour demander le péage.

Le plaisir est quelquefois, suivant un mot de Byron, le plus sérieux des moralistes, et l'idylle cache le drame. Sous les apparences de bonheur inaltérable que présente ce pays, nous avons retrouvé la faim, la pauvreté, la guerre, les passions avides ou sanguinaires du passé. L'avenir sera-t-il un âge d'or, et les choses humaines sont-elles destinées à perdre leur côté obscur et triste? Ne nous flattons pas. Ce ne sont pas seulement les avalanches ou les chutes de montagnes qui menacent ce beau pays. Il aura toujours, comme ses voisins, comme nous tous, à suivre l'exemple des aïeux, à maintenir l'héritage de la nationalité. Nous le parcourions dans cette redoutable année 1866, et il nous semblait que nous entendions gronder la tragédie sous l'églogue. La nation était émue : les bruits d'annexion couraient de toutes parts. Un instant la Suisse a eu peur de la France : on parlait du retour des Welsches, non plus dans des ballades, mais dans les journaux. Bientôt, comme au XVe siècle, on se retourna vers l'Allemagne. Les griefs contre nous avaient changé : on nous accusait d'avoir livré l'Autriche. Chose imprévue, l'Autriche n'avait que des partisans parmi les petits-fils de Guillaume Tell : le paon et le taureau étaient réconciliés, les journaux du XIXe siècle étaient en complet désaccord avec les ballades du XVe. Au fond, le sentiment était le même, et la Suisse indépendante de nos vieux poètes se retrouvait. Bon gré, mal gré, nous partagions ces inquiétudes : qui pouvait dire si cette contrée, chef-d'œuvre de la nature et du travail humain, n'allait pas être violée, ensanglantée, si ce peuple tranquille n'allait pas être victime des excès de la force? Ces craintes, grâce à Dieu, se sont trouvées vaines. Puisse l'Helvétie, durant de longues années, continuer d'être le terrain neutre du repos et de la paix! Puisse également, si ce retour sur notre pays nous est permis, puisse la France actuelle n'être pas plus mal inspirée que celle de Louis XI et même de Louis XII!

LOUIS ÉTIENNE.

FLEURETTES

ET RÉALITÉS [1]

I.

Dans ce vaste organisme qu'en France on appelle « administration » et que les Anglais désignent sous le nom de « service public, » M. John Eames occupait une position secondaire, mais agréable. Il était attaché aux bureaux de l'*income tax*, et le commissaire en chef, l'honorable sir Raffle Buffle, lui avait confié les fonctions enviées de secrétaire particulier. Ce choix ne surprit aucun des collègues de « Johnny » (ainsi désignaient-ils familièrement M. Eames), et pas un d'eux ne s'en montra offusqué. Sans parler de sa belle écriture et de la facilité avec laquelle il tournait ces billets officiels dont l'inanité calculée se dérobe sous des formules imposantes, John Eames se recommandait par ses allures de parfait *gentleman* et par l'élasticité relative de son budget. Non qu'il appartînt à une famille riche : sa mère et sa sœur, dont il était l'idole, menaient en province une existence médiocre et tout juste à l'abri de la gêne ; mais, pour une raison ou pour l'autre, un patron généreux, lord de Guest, qui s'intéressait à notre jeune homme, lui avait légué quelques années auparavant une somme assez rondelette, dont le chiffre flottait, dans les *on dit* de bureaux, entre six et huit mille livres sterling. Un pareil capital, qui fait mince figure

(1) *Fleurette*, — la prononciation du mot anglais nous en avertit, — est le plus exact équivalent de ce que nos voisins appellent *flirtation*. M. Anthony Trollope, dans un de ses derniers romans (*The Last Chronicle of Barset*), a esquissé avec talent quelques variétés de ces escarmouches amoureuses. Nous lui empruntons aujourd'hui ces épisodes, qui, détachés ainsi de l'œuvre principale, conservent, nous le croyons du moins, leur valeur propre.

dans le monde de la haute banque, constitue aux yeux d'un employé de l'état une aisance hors ligne. Pour beaucoup de ses collaborateurs, Johnny était donc une sorte de millionnaire, et quelques-uns d'entre eux auraient volontiers tiré à boulets rouges sur la caisse de ce camarade si bien renté; mais, sans se refuser à rendre service dans l'occasion aux plus pauvres et aux plus méritans de ces emprunteurs, M. Eames savait tenir en bride l'indiscrétion de ceux qui recouraient trop fréquemment à son obligeance. Jaloux de se montrer bon garçon, il ne tenait aucunement à passer pour une dupe.

Il y tenait d'autant moins qu'une légende de sa jeunesse, en circulation parmi les employés de l'*income tax office*, l'aurait facilement exposé à leurs plaisanteries plus ou moins inoffensives. C'était un secret, — mais un secret connu de tous ou presque tous, et auquel on s'abstenait par pure bienveillance de faire la moindre allusion, — que John Eames, amoureux dès sa première jeunesse, et sur le point d'épouser celle qu'il aimait, s'était vu préférer un de ses rivaux qui était en même temps un de ses amis, et cela dans des circonstances spécialement désobligeantes, alors que, sous les auspices du noble protecteur qui devait plus tard l'inscrire sur son testament, les paroles étaient échangées, les actes dressés, toutes choses enfin réglées et en apparence conclues. Le dénoûment de cette historiette variait d'une manière assez notable suivant les informations ou la fantaisie du narrateur. Celui-ci disait, par exemple, que la volage fiancée, après avoir rompu les engagemens pris en son nom, avait contracté avec l'homme qu'elle préférait un mariage secret, lequel en définitive s'était trouvé nul. Un second affirmait que l'heureux vainqueur s'était brusquement éclipsé, laissant inconsolable la victime de ses séductions. Suivant un troisième, le rival de John Eames, mis au pied du mur, s'était vu contraint d'avouer un mariage antérieur. Dans toute cette fumée, rien de précis, rien d'exact, et toutefois un fonds de vérité, comme nous l'allons voir en lisant par-dessus l'épaule de notre jeune employé une lettre qu'il venait de décacheter avant de toucher à la correspondance officielle, et qu'il parcourut sans même prendre le temps d'éteindre son cigare, nonobstant la prohibition réglementaire qui en interdisait l'usage dans le sanctuaire administratif où il venait de mettre le pied. Cette lettre, datée de Guestwick-Cottage, lui était adressée par lady Julia de Guest, la propre sœur de ce *nobleman* dont la générosité posthume lui créait une sorte d'indépendance. Lady Julia s'était toujours intéressée, en sa qualité de vieille demoiselle, aux amours du protégé de son frère. Mieux que personne, elle avait compati à ses déboires juvéniles; mieux que personne, elle sympa-

thisait avec les espérances qu'il s'obstinait à conserver malgré tout, bien décidé à ne se regarder comme définitivement refusé, définitivement libre, qu'après le mariage de celle qu'il prétendait désarmer à force de constance et de persistante obstination. A la suite de force menues commissions, — assortir ses laines chez tel mercier, faire raccommoder ses lunettes par tel opticien, — l'excellente fille ajoutait ces lignes significatives :

« J'ai vu dimanche dernier notre chère Lily quelques minutes seulement, et je l'ai trouvée plus jolie que jamais. Elle était avec sa cousine, miss Grace Crawley, à qui sa mère donne pour le moment l'hospitalité. Vous savez sans doute l'histoire étrange de ce procès qu'on intente au révérend Josiah Crawley, accusé sans rime ni raison, je l'espère, d'avoir détourné un billet de banque de 20 livres? Ni Lilian ni moi ne doutons qu'il ne se lave très complétement de cette imputation, que sa pauvreté seule a permis d'élever contre lui, grâce à un concours fatal de circonstances accusatrices : encore faut-il l'y aider tous tant que nous sommes en lui prêtant notre appui moral; c'est ce qu'a voulu faire mistress Dale, et c'est pour cela qu'elle a prié miss Grace de venir passer quelques semaines auprès de sa fille.

« Je vous confirme ce que je vous ai dit au sujet des Courcy. M. Crosbie, votre indigne rival, est en procès avec eux relativement à la dot de sa défunte femme, qui ne lui a jamais été payée, et qu'on prétend contester à ce pauvre veuf, justement puni de sa déloyauté. Depuis la mort de lady Alexandrina, ils ont toujours été sur le pied de guerre. Si le ciel m'eût écoutée, cette malheureuse jeune femme serait encore de ce monde, où elle faisait assez bien nos affaires. Ma conviction est que Lily ne reverrait pas volontiers à ses pieds l'homme qui l'a si indignement trahie. Pourtant l'annonce de cette mort qui le faisait libre lui a causé une certaine émotion, et lui a peut-être remis en tête des idées qui s'effaçaient chaque jour. Je me suis permis de la gronder bien fort là-dessus (sans mêler, bien entendu, votre nom à mes reproches); elle ne m'a répondu que par des caresses, en m'assurant avec cette malice tranquille dont vous connaissez la nuance que je ne pensais pas un seul mot de ce que je venais de lui dire... »

Suivaient de nouvelles instructions, de nouvelles recommandations pour les commissions déjà données. John Eames les nota soigneusement sur son agenda; ensuite, profitant du loisir qui ne manque guère aux heureux serviteurs du public, il s'absorba dans une méditation profonde sur les deux paragraphes que nous avons voulu transcrire : ils ne lui apprenaient pas grand'chose qu'il ne sût déjà, mais n'en provoquaient pas moins chez lui de sérieuses

réflexions. Lui aussi aurait voulu conserver à l'existence cette lady Alexandrina pour laquelle son victorieux rival avait abandonné Lilian Dale, et qui depuis près d'un an était morte aux eaux de Baden. Lui aussi se défiait de l'effet produit par ce trépas inattendu sur celle qu'il espérait reconquérir. La lettre de lady Julia n'était pas faite pour le rassurer. Lilian Dale évidemment pensait encore à cet homme qu'elle avait aimé jadis, et qui avait payé son affection d'une si monstrueuse perfidie. Était-il bien certain, malgré l'affirmation de lady Julia, qu'elle ne le revît pas volontiers à ses pieds? Il y avait là matière à doutes, et John Eames n'envisageait pas sans inquiétude cette situation si complexe. — Il serait un peu trop cruel, pensait-il, d'être encore une fois supplanté par ce triste personnage après l'insigne châtiment que j'infligeai naguère à sa félonie... Qu'il y prenne garde!... S'il osait reparaître dans le voisinage d'Allington (Allington était la résidence de Lilian), je réitérerais la leçon et tâcherais de la rendre moins incomplète.

Il en était là de ses mélancoliques réflexions et de ses amers souvenirs répartis sur un espace de quatre années, il se demandait compte de cette étrange constance, dont parfois il tirait vanité, mais qui parfois aussi lui semblait quelque peu humiliante, lorsqu'un craquement de bottes, le bruit d'une respiration légèrement asthmatique et quelques interjections qu'une voix rude éparpillait çà et là l'avertirent que le commissaire en chef venait d'entrer dans le cabinet contigu à celui où le secrétaire particulier était censé travailler. — Il y a de l'orage dans l'air, se dit-il, décachetant en toute hâte deux ou trois lettres, et de pied ferme il attendit qu'un huissier vînt expressément le mander à comparaître devant son chef. Même alors il se garda bien de tout empressement servile, et tira tout à loisir quelques dernières bouffées de son cigare expirant.

L'homme important, assis à son bureau, faisait mine de parcourir les pièces d'un épais dossier. — Tenez, Eames, dit-il sans tourner la tête vers son subordonné, voici quelques documens... Il s'interrompit tout à coup, et d'un ton beaucoup moins familier : — Je croyais, reprit-il, avoir proscrit l'usage du tabac dans l'intérieur des bureaux...

— Effectivement le chef du secrétariat, M. Kissing, nous a parlé de quelque chose comme cela.

— L'ordre émanait non de M. Kissing, mais de moi, repartit aussitôt le commisaire en homme jaloux de son autorité.

— On a supposé que M. Kissing prenait cela sous son bonnet... Et, sans laisser plus de marge aux explications, John Eames avançait la main vers le timbre placé au coin du bureau...

— Que faites-vous? demanda sir Raffle.

— Je sonne pour qu'on apporte le règlement.

— Qui vous a demandé de sonner? quel besoin ai-je du règlement? ma parole ne vaut-elle pas tous les règlemens du monde? Mais puisque vous faites si grand cas de M. Kissing...

— M. Kissing m'est tout à fait indifférent, intercala ici, par manière de parenthèse, l'objet de cette furibonde interpellation.

— Vous retournerez sous ses ordres, et il m'enverra quelqu'un qui comprenne mieux les devoirs de l'obéissance hiérarchique... Voici deux lettres de première importance qui sont restées ici toute la journée, quand elles auraient dû m'être acheminées à la trésorerie.

Notons en passant un faible de sir Raffle Buffle. La trésorerie était son grand cheval de bataille, le prétexte constamment invoqué pour justifier ses absences parfois nombreuses et toujours assez prolongées. On se disait tout bas dans les bureaux que neuf fois sur dix le commissaire passait en compagnie beaucoup moins austère les heures qu'il prétendait consacrées à ses conférences avec le lord-chancelier. C'est à quoi John Eames se permit de faire allusion. — Il est vrai, dit-il du plus beau sang-froid, que ces lettres sont restées ici; mais je vous croyais à votre club...

Cet appel indirect à sa conscience étourdit quelque peu l'homme important, qui n'en continua pas moins à balbutier, pour l'honneur des principes, quelques phrases désapprobatrices : — Je vous avais prévenu... J'ai passé la matinée avec le chancelier... Il faut que ces irrégularités prennent fin... Si vous préférez le service extérieur, dites-le tout de suite...

— J'y réfléchirai, sir Raffle, répliqua le secrétaire particulier avec une légère teinte d'ironie. N'avait-il pas le matin même, parlant à M. Kissing, dénoncé hardiment l'incapacité de son chef? — Personne, lui disait-il, ne se doute à quel point sir Raffle rédige mal... Il ne devrait jamais écrire lui-même... Il ne dit guère que la moitié de ce qu'il faudrait, et en deux fois plus de mots que n'en réclamerait une lettre complète... J'ai beau le lui répéter, il n'en tient compte... Vous devriez essayer de le convaincre. — Il appert de ces propos que M. Eames avait une certaine confiance en lui-même, et ils permettent d'apprécier la portée quasi menaçante de sa dernière réplique à sir Raffle. — *J'y réfléchirai* voulait dire tout simplement : Tremblez d'être pris au mot!

En bonne logique, le commissaire eût dû s'en formaliser. Pourquoi donc glissa-t-il légèrement, — ayant, disait-il, bien d'autres chiens à fouetter, — sur cette bravade indirecte? Peut-être bien par cette raison que donnait à l'impunité relative de John Eames la secrète jalousie de quelques employés : — Il est à son aise, disaient-

ils sournoisement, et quand on n'a pas besoin de sa place, on la remplit à peu près comme on veut.

— Grâce à vous, reprit sir Raffle, me voilà au travail jusqu'à sept heures... Pouvez-vous rester?

— S'il le faut, je passerai la nuit, répondit Eames avec un sourire intérieur. Il n'était pas dupe de cette velléité laborieuse. Sir Raffle en effet s'aperçut une demi-heure plus tard que l'une des deux lettres qui demandaient une réponse exigeait au préalable une démarche à la trésorerie. — Voilà pourtant le résultat de ce maudit retard! ne manqua-t-il pas d'ajouter.

— Comptez-vous revenir? lui demanda le secrétaire particulier, laissant tomber à plat cette allusion désobligeante...

— Je... je ne crois pas, répondit sir Raffle.

— En ce cas, reprit Eames, je puis me retirer? La correspondance est à jour.

— Comme vous voudrez, dit l'homme important.

Ainsi fut donnée licence à notre amoureux d'aller méditer soit chez lui, soit à son club, sur la conduite à tenir désormais vis-à-vis de Lilian Dale. Pour la dixième fois tout au moins, il résolut de « savoir à quoi s'en tenir » sur les intentions de cette énigmatique personne. Il projeta de l'aller trouver, de lui poser un formidable *ultimatum*. Et si elle refusait de s'expliquer?... — Oh! alors elle saura ce que je pense, murmura John Eames, beaucoup plus vaillant de loin que de près.

II.

Un malheur de ce véridique récit, est que notre héros et notre héroïne, — nos héros, si vous voulez, et nos héroïnes, car ils sont plusieurs, — ne gardent rien de véritablement héroïque dans leur attitude, et se conduisent généralement comme les plus simples mortels. Il faut bien se le tenir pour dit, afin qu'on pardonne à John Eames, par exemple, sa désinvolture de secrétaire intime, et à miss Lilian Dale, cette douce victime d'amour, une sérénité, voire une gaîté qui ne semble point appartenir à son rôle. Admis à vivre avec elle sur le pied le plus familier, le plus intime, vous n'auriez jamais soupçonné dans son existence passée une crise douloureuse, un déchirement plein d'angoisses, tant la force native de son caractère lui avait permis de prendre peu à peu le dessus, et de rentrer, désabusée, mais non désespérée, dans les habitudes routinières de la vie qu'elle menait depuis son enfance. Sa mère elle-même, bien qu'elle dût connaître à fond les ressources de cette âme élue pour la résignation, s'étonnait de tant de vaillance muette et calme après

un choc aussi terrible et aussi vivement ressenti. Pendant quelques jours, — les huit ou dix premiers jours tout au plus, — elle avait pu craindre qu'une si rude atteinte n'eût les conséquences les plus funestes; mais déjà depuis plusieurs années, à l'époque où nous prenons les choses, elle ne redoutait plus aucune catastrophe de ce genre, et remerciait le ciel pour avoir doué sa fille chérie d'une énergie si rare mêlée à tant de douceur, à tant d'affectueuse abnégation. Au-delà du cercle étroit où elle vivait confinée, Lilian ne semblait jamais regarder ni dans le passé ni dans l'avenir. Son lot si modeste était accepté sans vaine amertume, sans retours jaloux. C'était un décret providentiel, dont elle n'appelait à aucun tribunal, et dont elle ne demandait aucun compte à celui qui l'avait rendu. Son attitude paisible et volontiers gaie, une pointe de malice familière dont elle ne songeait nullement à émousser l'aiguillon, un solide équilibre que donnait à son esprit comme à son cœur le désintéressement personnel le plus complet, prêtaient au deuil de ses espérances un caractère tout particulier. Ce deuil n'était pas exempt d'une certaine coquetterie, il se dérobait par le sourire à la compassion. Par maintes et maintes saillies, — dont quelques-unes lui coûtaient sans doute, — il tâchait d'éloigner les consolations importunes. Sa patience était à l'épreuve de tout, hormis de la pitié, qui lui pesait et l'humiliait, et cependant cette pitié même était subie sans révolte, au moins extérieure, quand elle venait d'un cœur ami.

On en sait maintenant assez pour comprendre l'intérêt que pouvait offrir un léger incident survenu vers la fin du déjeuner auquel venaient de prendre part les trois femmes résidant alors dans la petite maison d'Allington, mistress Dale, sa fille et miss Grace Crawley. Le facteur rural arrivait en général à ce moment de la journée, et les lettres étaient distribuées par la maîtresse de la maison, à qui la femme de chambre les remettait toutes ensemble.

Lily, ce matin-là, les mains occupées par le service du thé, jeta un regard oblique sur la correspondance. — Deux lettres pour moi, dit-elle avec empressement. — Non, ma chère, une seule, répondit sa mère, dont la voix légèrement tremblante attestait une certaine émotion... — Et de qui sont les vôtres? demanda Lily, à qui ce symptôme n'avait point échappé. — L'une est de lady Julia,... l'autre... l'autre est une lettre d'affaires. — Lily n'ajouta pas un mot, ni dans ce moment-là, ni pendant les heures suivantes, consacrées à des travaux d'aiguille, ni pendant le *lunch* qui les interrompit, ni pendant la promenade succédant au *lunch*. Elle était patiente et discrète, la chère Lily. Elle comprenait qu'aucune explication ne devait lui être donnée devant Grace Crawley, et ne voulait pas que

celle-ci pût se croire un seul instant importune ou gênante. Enfin la mère et la fille restèrent seules. — De qui était la lettre de ce matin? demanda celle-ci sans essayer de dissimuler un vif mouvement de curiosité. Mistress Dale, pour toute réponse, lui remit sans balancer une épître ainsi conçue :

« Bureau du Comité général, janvier 18..

« Vous serez sans doute surprise, madame, que j'aie cru pouvoir m'adresser à vous directement, et je sais que je n'ai le droit de compter sur aucune réponse, pas même sur un simple accusé de réception. Je ne puis cependant me dispenser de vous écrire. Vous ferez ensuite ce que vous aurez jugé convenable.

« A certain épisode de ma vie trop connu de vous, je ne veux faire allusion que pour reconnaître combien je fus coupable, et combien mal inspiré. Je m'abstiendrai de vous expliquer longuement les circonstances dont le concours fatal m'entraîna dans une voie mauvaise; mais j'invoquerai, comme atténuant ma faute, et l'erreur de jugement qui me la fit commettre, et les pénibles conséquences qu'elle a eues pour moi.

« Sans plus de circonlocutions, je viens au fait. Vous savez que j'ai contracté alliance avec une des filles de lord de Courcy; vous savez aussi qu'après quelques semaines ce mariage a été suivi d'une séparation amiable. Il y a près d'un an que ma femme est morte à Baden, où elle résidait chez sa mère. Depuis le jour où nous nous étions quittés, je ne l'ai jamais revue. Je n'ai pas une plainte à former contre elle. Je fus seul coupable en épousant par ambition une femme que je n'aimais point, que je n'ai jamais aimée. Au moment même où j'acceptais pour femme lady Alexandrina, ce n'est pas elle, c'est votre fille qui avait toute mon affection, oserai-je dire tout mon amour?

« Le sien m'appartenait, je ne crains pas de l'affirmer. Je puis dire aussi en toute confiance que je n'ai jamais compromis par aucune indiscrétion le nom sacré de celle qui m'avait honoré de sa préférence. Personne ne l'a entendu sortir de ma bouche, ce nom que mes lèvres eussent profané, ce nom que je n'ose pas écrire ici, même pour vous demander si vous regardez comme tout à fait impossible qu'une affection perdue par ma faute puisse renaître tôt ou tard. Mon amour, à moi, n'a jamais cessé, n'a jamais rien perdu de sa force, j'en atteste mes souffrances pendant ces longues années de complète séparation, j'en atteste aussi l'immense joie que j'éprouverais, s'il m'était permis de la revoir.

« Vingt pages de plus ne vous feraient pas mieux comprendre ma pensée. Je n'ai formé aucun plan délibéré pour me rapprocher

de votre fille. Comment l'aurais-je pu raisonnablement, avec tant de chances contre l'accomplissement de mon désir? Mais si vous me laissiez entrevoir la moindre lueur d'espérance, je me soumettrais avec bonheur à tous les ordres qui me viendraient de vous. Je suis affranchi, elle est encore libre. Je l'aime de tout cœur, et la perspective de me voir uni à elle serait pour moi le comble de la félicité que je puis attendre ici-bas. Je ne sais, et vous pouvez savoir si quelque chose subsiste encore en elle de l'attachement qu'elle avait bien voulu m'accorder. De lui seul je peux attendre le pardon d'une infidélité que mon cœur a toujours désavouée.

Suivait, après les formules d'usage, la signature : « *Adolphus Crosbie.* »

Mistress Dale avait frissonné en reconnaissant sur l'enveloppe l'écriture du seul homme qu'elle crût avoir le droit de haïr. Elle s'était demandé, lecture prise de cette lettre dans le secret de sa chambre à coucher, si elle en donnerait communication à sa fille. Entre elles, depuis la catastrophe dont elles gardaient un si pénible souvenir, c'est à peine si ce nom d'Adolphus Crosbie avait été prononcé dix fois. Pourtant mistress Dale savait à merveille qu'elles ne pensaient pas de même au sujet de l'homme qui le portait. Le regardant un peu comme l'assassin de sa fille, et ne lui reconnaissant nul droit au pardon, elle lui avait voué une de ces haines implacables qui n'admettent aucune excuse, aucune atténuation, et se refusent obstinément à une froide analyse des griefs qui les ont causées. Lily au contraire, — et sa mère s'en indignait quelquefois, — Lily avait pleinement amnistié le coupable, s'étudiant à lui chercher toutes les excuses qui pouvaient pallier l'indignité de ses procédés envers elle, et s'inquiétant encore de son bonheur, comme si elle eût dû le partager quelque jour. — J'ai vraiment peur qu'elle ne l'aime encore, s'était dit mistress Dale, et alors que vais-je faire en lui montrant cette lettre? — D'un autre côté, comment prendre la responsabilité de la cacher à une personne aussi bien à même de veiller sur ses propres destins? C'est pourquoi, sommée directement par Lilian, et jugeant avec raison qu'il serait inutile et hasardeux de vouloir lui dissimuler une pareille démarche, elle s'était décidée d'assez bonne grâce.

Pourtant elle n'était pas sans inquiétude. Jamais, à son sens, Lilian ne pourrait trouver le bonheur dans le mariage qui s'offrait ainsi. Un pareil hymen la dégraderait bien autrement encore que l'injure autrefois soufferte, et qu'on aurait semblé mettre en oubli. En manquant ouvertement aux exigences de sa dignité féminine, elle donnerait à penser qu'elle n'avait pas été traitée trop légèrement pour ses mérites. Toutes ces pensées étaient dans le regard qu'elle attacha

sur sa fille au moment où celle-ci venait de prendre en ses mains la lettre décachetée. — Puis-je lire? lui demanda Lilian. — Comme vous voudrez, mon enfant; mais auparavant sachez ceci : je regrette profondément que cette lettre ait été écrite. Elle ne dit rien qui vaille en faveur de cet homme. Je ne comprends pas qu'il ose encore, après ce qui s'est passé, s'adresser à vous ou à moi...

— Nos idées sur ce point peuvent différer, repartit Lilian, qui tenait encore suspendue au bout de ses doigts la lettre de son ancien prétendant... Pensez-vous cependant que je ne doive pas lire ceci?

— Je vous répète que vous êtes libre.

— Et, supposé que je m'abstienne, que ferez-vous, chère mère?

— Rien au monde... Attendez cependant! Peut-être enverrai-je un simple accusé de réception.

— Voilà qui serait dur.

— Je ne vois pas qu'un pareil correspondant mérite mieux...

Lily se tut, et, regardant la lettre : — Je vous la rendrai, dit-elle après un moment, si vous pensez que je ne dois pas en prendre connaissance... Sinon, je l'emporterai chez moi pour la lire à loisir.

— C'est à vous de juger ce qui convient.

Demeurée seule après cet arrêt stoïque, mistress Dale s'absorba dans de mélancoliques réflexions. Elle voyait déjà Lilian mariée, autant vaut dire malheureuse, et loin d'elle, cette Lilian qu'elle s'était par degrés habituée à regarder comme l'inséparable compagne de sa vieillesse, la sœur de charité appelée à lui fermer les yeux. Ce n'est pas qu'elle ne fût disposée, comme presque toutes les mères, à se sacrifier complétement au bonheur de sa fille; mais ce bonheur, elle ne pouvait l'attendre d'une telle union.

Quand Lily redescendit, à l'heure du dîner, Grace Crawley était là. Pas un mot ne fut échangé au sujet de la lettre. Il n'en fut question, et bien sommairement, que le lendemain vers midi. — Quand devez-vous répondre à M. Crosbie? demanda Lilian. Je ne pense pas que ce soit aujourd'hui même?

— Non certes, et rien ne presse.

— En ce cas, nous en reparlerons demain. La chose mérite qu'on y pense.

— Je n'aurai pas besoin pour mon compte de longues réflexions.

— Peut-être bien, si *vous* étiez *moi*, prendriez-vous le temps de vous décider... C'est tout ce que j'ai prétendu dire...

Le lendemain, toujours patiente, Lilian attendit le crépuscule, dont la venue lui assurait une heure de tête-à-tête avec sa mère. — Maman, lui dit-elle, s'asseyant à ses côtés, je viens chercher appui près de vous. Êtes-vous de force à me supporter?... Elle se penchait, disant ces mots, sur l'épaule de mistress Dale, qui ne put s'empêcher, lui passant un bras autour du cou, de la baiser au front avec

tendresse. — C'est cela, dit Lilian en souriant, et maintenant causons un peu de cette merveilleuse épître.

— Je ne sache pas que j'aie à vous en parler.

— Beaucoup au contraire, et vous n'allez pas vous montrer si sévère pour votre Lily.

— Sévère!...

— Oui, sévère, je n'en rabats rien... Oh! je sais bien que vous ne me refuserez, à moi, ni indulgence ni tendresse (ici l'étreinte maternelle se resserra quelque peu); mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit maintenant... Il faut que votre cœur se laisse fléchir. Il faut vous résoudre à parler de certain personnage sans trouble, sans rancune amère, pour me donner vos précieux conseils. Seulement je vous supplie de voir avec mes yeux, d'écouter avec mes oreilles, de sentir avec mon cœur. Sans cela j'aurai le droit de vous trouver sévère,... et, dussiez-vous me nourrir de votre sang, comme le pélican sa couvée, je me plaindrai d'avoir pour mère un impitoyable pélican.

— Je vous envie de pouvoir traiter si légèrement certaines questions... Il est des souvenirs que j'hésiterais toujours à évoquer.

— Eh bien! maman, laissez-moi vous dire, malgré votre bonté, votre tendresse infinie, malgré tout ce qui m'ôte le droit de vous blâmer, laissez-moi vous dire que vous êtes lâche,... lâche comme moi, lorsque je recule devant un nom à prononcer. Pour ce qui est d'évoquer des souvenirs,... croyez-vous donc qu'ils ne viennent pas sans qu'on les évoque?... Vous figurez-vous que je puisse oublier celui que j'ai tant aimé, que son image ne soit pas chaque nuit à mon chevet, que je traverse ces allées familières, que je foule ces gazons où il a marché près de moi, sans que son invisible fantôme ne m'accompagne? Ces souvenirs s'entretiennent d'eux-mêmes, comme les végétations incultes de nos bois abandonnés. Un peu de pluie que le ciel envoie sur un peu de terre, et la vie se fait sans autre aide, une vie que rien n'a sollicitée et que rien ne peut détruire... Au surplus, vous en êtes-vous rendu compte? ce n'est pas pour fuir de pénibles souvenirs que nous avons d'un commun accord évité toute conversation sur ce sujet. Le vrai motif de notre silence est que nous n'étions pas d'accord.

— Peut-être bien.

— Oh! j'en suis sûre. Vous ne pouvez parler de M. Crosbie sans ressentiment et sans amertume; je n'aurais pu, pour ma part, l'entendre maltraiter ainsi... Voilà pourquoi nous étions muettes... Eh bien! il faut aujourd'hui rompre le charme. Qu'on lui réponde ou non, sa lettre appelle certains éclaircissemens. Et tout d'abord, maman, êtes-vous chrétienne?

— Chrétienne? répéta mistress Dale, prise à court.

— Chrétienne, oui, chrétienne?... Notre religion ne nous prescrit-elle pas le pardon des offenses?... Vous irez au ciel, chère maman, — oh! ne m'interrompez pas, je me porte garant que vous irez; — mais à quelle condition? C'est que vos fautes vous seront remises,... ces fautes sans nombre que vous commettez chaque jour, et dont vous êtes tenue de vous accuser vous-même... Comprenez-vous bien la force de cet argument?

— Il me semble légèrement profane; mais enfin qu'appelez-vous pardon? J'ai pardonné à cet homme dans la mesure de mes forces. Je ne lui ferais et ne lui souhaite aucun mal.

— Est-ce là le pardon qui nous ouvrira les portes du paradis?... Je dis nous, car j'espère bien y prendre place à côté de vous, tout auprès de vous, là, comme nous voici... Et maintenant que nous nous entendons mieux, quelle réponse à lui faire?

— C'est à vous de la dicter, mon enfant... Je ne saurais pénétrer le secret de vos pensées. Désirez-vous le revoir?

— Tout bien considéré, il me semble que non... Pourtant je ne voudrais pas en jurer.

— Eh bien! la réponse est toute faite. Laissez-moi lui répéter tout simplement ce que vous venez de me dire.

— Un instant, bonne mère... Nous avons ici deux personnes, ou plutôt trois, dont il faut tenir compte.

— Ne me comptez pour rien, je vous en supplie.

— Oh! que si fait, ne vous en déplaise : trois personnes donc, vous, lui et moi. Pour le moment, je ne m'occupe que de lui. Entre nous trois, c'est à lui qu'est échu le plus mauvais lot...

— Et Dieu sait s'il lui était dû!

— Encore un fâcheux retour sur les choses passées!... Je croyais que nous en avions fini avec elles. Il est donc très malheureux, et il cherche un remède à ses malheurs. Examinons. M'accusera-t-on d'une sotte vanité, si je me regarde, moi, comme le bienfaisant dictame auquel il veut avoir recours?

— Peut-être envisage-t-il autrement la situation; peut-être est-ce à *votre* souffrance qu'il s'occupe de chercher un remède.

Tournant lentement la tête du côté de sa mère : — Voici, lui dit Lilian, une véritable cruauté... Je ne vous en aurais jamais crue capable... Vous qui l'accusez d'égoïsme, comment lui supposez-vous cette pensée?

— Sait-on jamais à quels mobiles un homme peut obéir? Je n'ai jamais accusé celui-ci d'être à ce point pervers qu'il ne désire réparer le mal dont il se sent responsable.

— Si j'adoptais votre façon de voir, ma réponse ne serait pas douteuse... Espérons que vous expliquez mal sa conduite.

— Je ne me charge pas en effet de l'expliquer par un seul motif. Quelque regret peut se mêler à son repentir,... un reste d'amour...

— A la bonne heure... Espérons pour lui qu'il n'a pas absolument perdu la mémoire.

— Mais, continua l'implacable mistress Dale, comme on connaît les saints on les honore. Vous n'iriez pas, ce me semble, cueillir des raisins sur des tiges de chardon après avoir vérifié à vos dépens que le chardon n'est pas un cep de vigne.

— Soit; mais sur le même arbuste dont les épines m'ont déchiré la main, je retourne cueillir des roses.

— Cueillez-vous celles dont votre souffle disperse les feuilles?

— Les roses, une fois flétries, le sont à jamais. L'homme ne peut-il redevenir bon après une première défaillance?

— Je ne m'y fierais que sous garantie...

— Eh bien! mère, voyez comme nous différons, je dis mieux, combien on diffère quand on juge pour soi ou pour autrui. S'il ne s'agissait que de ma personne et de mon avenir, je les lui confierais dès demain, sans attendre un mot de plus. J'irais à lui comme le joueur va au tapis vert, sachant combien peu m'appauvrirait la perte de tout ce qui me reste. Mes chances d'ailleurs ne seraient pas aussi désespérées que celles du joueur. J'ai en moi une certaine confiance, et je crois à la salutaire influence que je pourrais exercer sur cet homme. Il vaudrait mieux à mes côtés que séparé de moi, pourvu cependant qu'il apprît à juger comme je le juge ce qui s'est passé entre nous et à m'apprécier comme je suis capable de l'apprécier lui-même.

— Que peut-il en tout cas avoir à vous reprocher?

— Rien en ce moment; mais si je l'épousais?... Si je l'épousais, il aurait un grief qui serait mon pardon lui-même. Il m'en voudrait de n'avoir pas mieux ressenti l'outrage qu'il m'a fait, de l'aimer encore après et malgré tout. Il verrait en ceci un acte d'irrémédiable faiblesse, et ce serait en effet une faiblesse. Une fois imbu de cette idée, il me prendrait en mépris. Il ne tiendrait pas compte du dévoûment absolu qui m'aurait poussée à braver, pour retourner vers lui, les railleries, les sarcasmes d'un monde toujours incrédule, vos dédains, chère mère, et mon propre blâme. Peut-être ne soufflerait-il mot de ces mauvaises pensées, mais je les lirais sur son visage, je les devinerais dans l'accent de sa voix, et voilà ce que je ne saurais endurer... Son mépris, dont je suis à peu près certaine, ferait notre malheur à tous deux. Donc, mère chérie, dites-lui de ne point venir, dites-lui que cette démarche ne saurait avoir aucun résultat; mais dites-le-lui avec ménagement, avec douceur, sans le blesser, et...

Lily s'était levée en commençant cette phrase qu'elle n'acheva point; sa mère, la voyant s'éloigner et déjà près de la porte, se hâta de la rejoindre : — Lily, lui dit-elle, si vous pensez que vous puissiez être heureuse avec lui, laissons-le venir, c'est moi qui vous en prie.

— Non, chère mère, à mon tour de ne pas céder... La lumière s'est faite, et je crois maintenant y voir clair. Je vous dois cependant un aveu. Depuis la mort de cette malheureuse femme, j'ai vécu dans une agitation constante. C'était une faiblesse misérable, une infirmité de cœur dont je me repens et qui me laisse fort humble. Que voulez-vous? je ne pouvais m'empêcher de me demander si, maintenant libre, il ne penserait plus à moi. Il a tranché la question. Il m'a placée en face d'un parti décisif. Ce parti est pris, et je crois qu'il est bon.

La réponse de mistress Dale à M. Crosbie était froide, mais très courtoise. Le nom de sa fille n'y fut pas même écrit. Lue par un homme du monde, elle n'impliquait aucune accusation, aucun reproche; elle indiquait nettement en revanche que toute démarche ultérieure de la part de M. Crosbie prendrait le caractère d'une persécution parfaitement inutile. — Voici, dit-elle, en la remettant tout ouverte aux mains de sa fille; mais la loyale enfant refusa d'en prendre connaissance. — Faites-la partir, ajouta-t-elle. Je suis parfaitement sûre que vous m'avez comprise, et que vous ne l'aurez pas *grondé*.

— Non, je ne l'ai pas grondé, très certainement, répliqua mistress Dale, souriant à bon droit de cette singulière expression.

Et la lettre fut expédiée sans autre forme de procès.

III.

M. John Eames, tel que nous l'avons présenté à qui de droit, était déjà, dans le West-End, un convive assez volontiers recherché. Enrichi par le testament d'un comte, secrétaire particulier d'un haut fonctionnaire, on ne pouvait le regarder comme le premier commis venu. D'ailleurs, à part ces titres personnels, il était connu pour vivre dans l'intimité très étroite d'un brillant artiste qui, depuis deux ou trois ans, avait conquis une vogue incontestée. Conway Dalrymple, avec qui John s'était lié longtemps avant sa récente célébrité, comptait parmi les *portraitistes* les plus à la mode. Ce n'était plus l'artiste besoigneux avec lequel Johnny, — le Johnny non encore doté, — partageait naguère un modeste appartement composé de trois pièces et meublé à frais communs. Il travaillait maintenant dans un vaste atelier situé aux abords de

Kensington-Palace, et vers lequel affluaient les belles dames affriolées par le bruit de son nom. Dans ce *studio* très coquettement disposé, on avait vu se hasarder plus d'une comtesse; — une jeune duchesse même, s'il en fallait croire la renommée, était venue poser devant l'habile peintre qui savait, sans choquer le goût, atténuer la raideur des portraits contemporains et ajouter une valeur pour ainsi dire anecdotique au mérite intrinsèque de chacune de ses toiles. Lady *** avec des ailes de fée, lady **** en déesse et coiffée d'un casque, amusaient, intéressaient l'oisive curiosité des salons. Ces petites mascarades avaient eu leur succès d'un jour, et en attendant un autre caprice de la mode Conway Dalrymple escomptait largement ses priviléges d'enfant gâté. Sans trop se méconnaître *in petto,* il était assez diplomate pour afficher certaines prétentions et garder vis-à-vis de sa clientèle aristocratique l'attitude réservée, indifférente et quelque peu hautaine qui le mettait de pair avec elle. Aussi avait-il beaucoup de succès, et, pour apprivoiser cet artiste un peu farouche, on prodiguait à sa vanité les caresses élogieuses, sans parler des bonbons dorés qui, sous forme de *bank-notes,* pleuvaient autour de son chevalet, et qu'il appréciait tout comme un autre.

— Laissez-moi vous présenter chez Dobbs Broughton, avait-il dit un jour à son ami... La maison est bonne... Vous me direz des nouvelles d'un certain *claret* que je vous recommande tout spécialement... Il est si rare maintenant de rencontrer du *claret* qui se laisse boire.

Cette remarque fit sourire John Eames. Il se rappelait le temps où le peintre ne connaissait d'autre boisson que la bière et déplorait que le *bitter,* brusquement renchéri, coutât quatre *pence* au lieu de deux; mais il écarta cet inopportun souvenir. — Votre homme est donc riche? demanda-t-il simplement.

— Scandaleusement riche, répliqua l'artiste, et sa femme est charmante... C'est elle qui m'a fourni le sujet des *Grâces.*

Effectivement mistress Dobbs Broughton avait demandé son portrait au peintre en renom, qui, par un tour de son métier et pour faire mieux valoir les magnifiques épaules de cette beauté bourgeoise, avait imaginé de la reproduire trois fois dans un même groupe, et sans plus de vêtemens que la tradition mythologique n'en attribue au trio des Charites. L'idée avait été merveilleusement bien accueillie, même par mistress Dobbs, — surtout par mistress Dobbs, — qui montrait ainsi, pour le plus grand bénéfice des curieux, à droite son épaule gauche, à gauche son épaule droite, et en face enfin, sous des draperies fort succinctes, la somme à peu près totale des attraits dont la nature l'avait pourvue en mère pro-

digue. Pénétrée de reconnaissance pour le triomphe qu'elle devait à Conway Dalrymple, elle n'avait pas cru que six cents bonnes livres sterling l'eussent acquittée envers lui, et il était peu à peu devenu le commensal familier de la maison, le visiteur assidu de la femme, l'hôte bienvenu du mari, car celui-ci posait volontiers en Mécène sans savoir au juste ni pourquoi ni comment. — Qui trouverons-nous là? demanda négligemment John Eames à son ami.

— On ne saurait trop vous le dire, repartit Dalrymple. Le salon est quelque peu... *panaché*. On y coudoie toute sorte de gens, et jusqu'à des membres de la pairie. Au moins suis-je certain d'y en avoir rencontré *un* dans je ne sais quelle circonstance particulière. Ces jours-là disparaissent quelques habitués qui feraient tache. Je vous recommande surtout un certain Musselboro, que vous reconnaîtrez à ses moustaches laborieusement tordues, à son gilet laborieusement tendu, à la joaillerie dont il se cuirasse, et peut-être aussi à ses mains peu gantées qui semblent parfois avoir dédaigné les ablutions prescrites par l'usage.

— Je ne vois pas, à vous parler franc, le charme d'un tel compagnon.

— Aussi n'a-t-il rien de charmant; mais il est le plus constant des habitués, et j'ai dû vous le présenter par avance. Je le crois mêlé, comme associé peut-être, peut-être comme simple agent, aux affaires passablement compliquées de notre hôte.

— Quelles sont-elles, ces affaires?

— Vous m'en demandez beaucoup, car je ne suis pas un habitué de la Cité. Je crois cependant avoir entendu dire que ces messieurs vendent et achètent des valeurs industrielles. Aucuns prétendent qu'il se mêle un peu d'usure à leur honnête métier. Ce qu'il y a de certain, c'est que les écuries de Dobbs sont très bien montées, et qu'il vous prêtera tant que vous voudrez une bête de race pour vous promener au parc.

— Vous m'en direz tant, repartit en riant John Eames, que j'accepte la présentation.

Elle eut lieu trois jours après, et je dois dire que Conway Dalrymple commit un léger délit de lèse-convenance en arrivant avec son ami un bon quart d'heure trop tard. Peut-être y mit-il quelque préméditation, quelque prétention d'homme à la mode. Le maître de la maison l'accueillit avec une certaine contrainte et un mécontentement mal déguisé. Il lui semblait un peu fort qu'un simple artiste prît de si grandes licences avec un amphitryon réputé millionnaire. Mistress Dobbs Broughton au contraire se montra des plus avenantes, et ses reproches n'étaient, à tout prendre, que des flatteries. — Je vous remercie, Conway, de m'avoir amené M. Eames...

Monsieur Eames, permettez que je vous présente à miss Demolines. Vous voudrez bien la conduire à table.

Cette familière façon d'interpeller le jeune peintre par son nom de baptême avait fait dresser l'oreille à Johnny; mais M. Dobbs y était fait depuis longtemps. — Personne ne l'appelle autrement que Conway, lui avait dit sa femme avec une assurance doctorale, et il était habitué à la regarder comme un juge infaillible en matière d'étiquette. Au surplus le moment n'était pas propre aux réflexions critiques, et notre jeune secrétaire, présenté officiellement à une jolie personne, cherchait dans sa cervelle une entrée en matière digne de l'occasion, quand une rencontre inattendue le fit tressaillir. Il venait d'apercevoir, adossé à la cheminée, son ancien rival Adolphus Crosbie, et, ne sachant encore s'il devait ou non le reconnaître, il se sentit devenir pourpre d'impatience et d'embarras. Leur dernier entretien avait eu tous les caractères de la plus violente explication, et John Eames, cédant à une folle colère, s'était même oublié jusqu'à lever la main sur cet ancien camarade d'université. Comment celui-ci allait-il prendre l'incident fortuit qui les replaçait face à face? John Eames, en se posant cette question, le regardait à la dérobée, et constatait avec une sorte de satisfaction jalouse les changemens survenus dans la personne de cet homme à bonnes fortunes. Sa taille élégante avait épaissi, ses traits étaient marqués, son front commençait à se dénuder, ses yeux fatigués et rougis avaient perdu leur regard assuré, presque triomphant. Ils se portaient de temps à autre vers Johnny avec une expression d'inquiétude et d'indécision. Tout à coup cependant Crosbie traversa le salon, et, tendant la main à son ancien condisciple : — Il y a longtemps, monsieur Eames, que je n'ai eu le plaisir de me trouver en même lieu que vous.

— C'est vrai, répliqua l'autre sans oser se refuser à la politesse qui lui était faite... Je ne sais pas au juste combien d'années, mais il y a longtemps.

M. Crosbie fut dispensé d'en dire plus long, vu qu'on venait d'annoncer le dîner, et que la maîtresse du logis réclamait son bras. Cette personne si forte sur l'étiquette s'imaginait lui devoir cette distinction à cause du mariage qu'il avait contracté avec la fille d'un comte; mais elle oubliait que la femme n'anoblit pas son époux, et un *barrister* qui était présent trouva fort mauvais qu'on eût méconnu ses incontestables droits de préséance. A compter de ce jour, cet homme grave et modéré ne parla plus de la pauvre mistress Dobbs que comme de la femme « la plus mal apprise qu'il eût encore rencontrée dans le monde. » A sa place, on aurait pu se montrer plus indulgent, car l'étiquette est une science difficile à

débrouiller. Choisissez, si vous l'osez, entre un chevalier de l'ordre du Bain et un amiral de l'escadre bleue. Et pourriez-vous nous dire, sans consulter vos auteurs, si le père du jeune Thompson, du temps qu'il était maire de Londres, reçut le titre de *baronet* ou celui de simple chevalier?

M. Dobbs, plus heureux que sa femme, n'avait pas de bévue à commettre. Il devait évidemment son bras à lady Demolines, la seule femme titrée de la réunion. Son mari, médecin spécialiste de quelque réputation, avait été anobli à la prière d'une princesse du sang royal de France soignée par lui pendant un séjour qu'il avait fait à Paris avant 1848. Le rang de lady Demolines n'était donc pas en soi chose très importante, mais il la classait, et dans l'occasion pouvait lui servir.

Grâce à la distraction que lui avait donnée sa rencontre avec Crosbie, John Eames, en conduisant à table la charmante miss Demolines, ne lui avait pas encore adressé la parole. Miss Demolines, personne avisée s'il en fut, était également restée muette. Outre qu'une femme assise ne cause pas facilement avec un homme debout, elle se réservait volontiers pour le moment où on était définitivement installé à table; il est bon de savoir qui on *entreprend*, et il n'est pas toujours si facile qu'on peut croire de recommencer à deux fois ces sortes d'entreprises. En s'asseyant l'un auprès de l'autre, ils regardèrent tous deux quel voisin le sort leur avait assigné. John Eames aperçut à sa gauche mistress Ponsonby, la femme du *barrister* déjà mentionné, une matrone anglaise, grave, lourde, fraîche, reposée, avec des yeux très écartés, des cheveux rares, un sourire vague et bienveillant. Miss Demolines constata qu'elle avait à sa droite M. Ponsonby lui-même, l'heureux époux de cette respectable dame. Ils virent dès lors l'un et l'autre plus clair dans leur jeu, et les hostilités s'engagèrent avant même que le maître de la maison eût achevé le semblant de prière par lequel il était censé appeler la bénédiction céleste sur un potage à la tortue placé devant lui. — Aimez-vous, comme moi, les dîners d'hiver? — Ainsi débuta miss Demolines, empressée de rompre la glace et notifiant sans retard à Johnny qu'elle n'entendait pas laisser chômer leur conversation.

— Un bon dîner, en toute saison, ne m'est pas désagréable, répondit-il sans hésiter.

— Je ne comprends pas, quant à moi, qu'on dîne au grand jour. On peut, il est vrai, fermer les volets, mais la chaleur, comment s'en garer? Je saluerais avec plaisir un acte du parlement qui prohiberait tout dîner en ville pendant les mois de mai, juin et juillet. De ce qui se fait plus tard, je n'ai pas grand souci, car le 1er août

me trouve rarement à Londres. En hiver au contraire, les dîners priés sont vraiment comfortables.

— Très comfortables, vous avez raison.

— Sans compter qu'ils aident à se connaître, ajouta miss Demolines avec un regard tout à fait engageant.

John Eames à partir de ce moment examina de plus près sa voisine. Elle ne pouvait à aucun titre passer pour belle; mais agréable, elle l'était certainement. Ses cheveux noirs crêpés et massés sur son front, ses grands yeux noirs sans trop d'expression par eux-mêmes, mais auxquels sa volonté semblait communiquer une ardeur singulière, sa physionomie vive et mobile, ses allures soudaines et son imperturbable aplomb formaient un ensemble qui l'autorisait à compter sur elle-même. — Vous pensez donc, remarqua John Eames assez gauchement, que notre connaissance est chose faite?

— Faite ou à faire,... si j'en vaux la peine, répondit-elle gaîment.

— Ceci, j'imagine, ne peut être mis en question.

— On verra ce que valent vos complimens... Mais, dites-moi donc, M. Crosbie est de vos amis?... Vous avez échangé une poignée de main.

— La poignée de main entre hommes est à peu près le baiser entre femmes, et celui-ci, l'expérience en est faite depuis longtemps, se concilie avec de belles et bonnes aversions.

— Dois-je comprendre que vous haïssez M. Crosbie?

— Je le hais, répliqua John en donnant à ces mots une emphase qui ne permettait point de les prendre au sérieux.

— Ah! bon, je comprends!... Il est de vos intimes, et vous lui répéterez mot à mot notre conversation... L'étrange histoire que celle de son mariage!

— On m'en a parlé; mais je ne suis pas assez intimement lié avec lui pour la connaître en détail. Je sais seulement qu'il a perdu sa femme.

— Oui, sans doute, il y a deux ans.

— Moins que cela.

— Peut-être bien,... assez longtemps en somme pour qu'il puisse se remarier. La connaissiez-vous?

— Je ne l'ai jamais vue.

— Je la connaissais, moi, mais à peine. Sa sœur au contraire était de mes amies. J'ai dîné ici avec elle... Voyons, monsieur Eames, prenez ce *menu*, et dites-moi ce qu'il faut choisir... Se douterait-on jamais, en voyant ce monsieur, qu'il est... ce qu'il est.

— Quoi donc, je vous prie?

— Un monstre, une sorte de Barbe-Bleue... Il n'a pu vivre qu'un tout petit mois avec sa femme; encore en est-elle morte peu après,

et avant d'épouser lady Alexandrina ce terrible homme avait, dit-on, courtisé une autre jeune personne qui est morte, elle aussi, le cœur brisé... Avec ces deux assassinats sur la conscience, voyez comme il se prélasse tranquillement... Épousez donc un ogre pareil!... A propos d'ogre, vous avez omis le pâté dans votre petite liste.

— Il est vrai, j'ai commis cette grave erreur, et je n'ose me flatter qu'elle soit la seule. Aussi vous prierai-je de prendre à votre tour le *menu* et de m'arranger vous-même un dîner à votre guise. Vos lumières, à ce que je vois, dépassent de beaucoup les miennes.

Pendant que nos jeunes gens gazouillaient ainsi, une conversation bien différente s'engageait à l'autre bout de la table, où siégeait, à côté de M. Musselboro, la vieille veuve d'un négociant hollandais, mistress Van Siever. Très petite et fort maigre, avec de grands yeux hagards qui occupaient les deux tiers de sa face blême, elle affichait le sans-gêne spécial des gens qui possèdent, argent comptant, de quoi s'estimer très haut. M. Musselboro lui parlait d'ailleurs avec toute la déférence d'un ancien serviteur, ayant débuté dans le monde comme secrétaire de son défunt mari. — D'où vient, lui demanda-t-elle sans trop ménager sa voix, d'où vient que ces gens-ci n'ont pas de vaisselle plate?

Musselboro, placé justement à la gauche de mistress Dobbs, jeta un regard timide de son côté pour s'assurer qu'elle n'avait pas entendu l'impertinente question de l'antique millionnaire, à laquelle il essaya de ne pas répondre; mais elle insista sous une autre forme. — Combien Dobbs a-t-il payé cette peinture des trois femmes toutes nues que j'ai vue là-haut?

— C'est, je crois, six cents livres qu'il a données, répondit à voix très basse le malheureux ainsi interrogé sur faits et articles.

— Payer six cents livres un méchant tableau et manger dans du plaqué! poursuivit l'abominable septuagénaire.

Cette fois, entre deux propos de M. Crosbie, la maîtresse du logis crut avoir entendu quelques paroles malsonnantes. Un léger haut-le-corps qu'elle ne put réprimer jeta Musselboro dans une sorte de trépidation nerveuse. — Vous savez, glissa-t-il à l'oreille de sa voisine, que l'auteur du portrait dîne ici?

— Certainement; je le connais de reste. Et cet autre jeune homme qu'il mène en laisse, comment l'appelle-t-on, je vous prie?

Pour répondre à cette question, Musselboro dut recourir à mistress Dobbs Broughton, qui, se penchant du côté de mistress Van Siever, lui glissa dans l'oreille le nom de John Eames. — Il est, ajouta-t-elle, le secrétaire intime de lord... lord... le nom ne me revient pas en ce moment, un membre du cabinet, m'a-t-on dit.

De plus il a hérité d'une fortune considérable que lui a léguée un autre lord, lord..., encore un nom que j'ai oublié.

— Tout est lord ici, remarqua obligeamment l'opulente Hollandaise, et mistress Dobbs Broughton se redressa brusquement, n'ayant pas oublié certaines incartades démocratiques de cette insupportable convive, à elle imposée par l'expresse volonté du maître de la maison. Ce soir-là d'ailleurs, elle avait toute raison de la ménager.

Mistress Van Siever effectivement avait une fille bonne à marier depuis déjà quelques années, et que l'amitié dévouée de mistress Dobbs Broughton destinait secrètement à Conway Dalrymple. Elle s'était crue obligée de prévenir ce dernier quelques jours auparavant; mais il avait galamment rejeté bien loin toute idée de ce genre. — On ne sait pas ce qu'elle aura un jour, continuait en insistant sa belle amie. Sa mère est épouvantablement riche.

— Elle est épouvantable autrement que par sa richesse.

— M. Van Siever faisait de grandes affaires sur le marché de la Cité. La veuve continue à spéculer, et gagne, dit-on, énormément. Elle et M. Broughton ont des intérêts communs dans je ne sais quelles affaires... Voyons, Conway, lâchez ma main, et soyez raisonnable.

— Eh bien, soit, parlons raison. Rien n'oblige cette dame à doter sa fille.

— Encore lui laissera-t-elle sa fortune, un jour ou l'autre.

— Si bon lui semble, madame.

— Elle n'a que cette enfant... Tenez, Conway, il faut faire ce portrait... Vous verrez quelle tête expressive, quel caractère, quel galbe, quelles lignes classiques.

Mistress Dobbs déployait en vain tout ce qu'elle avait pu emprunter d'éloquence au jargon des ateliers; Conway, son cher Conway, prêt à faire le portrait de miss Van Siever pour peu qu'il la trouvât au gré de ses instincts d'artiste, se refusait par avance à toute spéculation matrimoniale. — Vous savez bien que cela est impossible, disait-il avec l'accent du reproche, en regardant son amie de manière à gêner celle-ci; mais alors elle l'avait grondé très sérieusement. — La moindre démarche compromettante, la plus légère inconvenance devait mettre fin, disait-elle, à leur innocente intimité. — A quoi Dalrymple avait répondu que *pour une Grâce* elle se montrait bien peu gracieuse. En somme, il était venu voir l'héritière qu'on lui destinait, et pour le moment ils étaient placés à côté l'un de l'autre, la maîtresse de la maison ayant ainsi réglé les choses.

Miss Van Siever justifiait à beaucoup d'égards les éloges de mistress Broughton. Blonde, élancée, n'ayant avec sa mère aucun point

de ressemblance, la régularité de ses traits, l'éclat particulier de son regard, attiraient d'abord l'attention. Ce regard un peu fixe et dont l'expression n'était pas précisément souriante étonnait par sa hardiesse inusitée, — sa sincérité, si l'on peut dire ainsi, — et ne laissait pas d'embarrasser les gens timides. Sa bouche était belle, bien qu'un peu trop accentuée pour certains connaisseurs en beauté féminine; ses dents étaient irréprochables, peut-être même un peu trop irréprochables, car elles semblaient découpées en compartimens réguliers par quelque outil d'une précision mathématique dans le même bloc d'ivoire. Elle se doutait peut-être qu'il y avait là quelque excès de perfection, car elle ne les montrait pas volontiers. La coupe du nez et du menton, les attaches de la nuque, étaient admirables. Dalrymple, très capable d'apprécier tous ces mérites, en fut d'abord saisi, puis il éprouva une sorte de répulsion purement morale dont il ne pouvait se rendre compte. Cette élégance, cette correction de formes à laquelle on n'aurait pu marchander une admiration sans mélange, s'il se fût agi d'un cheval ou d'un tigre, le frappaient sans le captiver. Sa première pensée fut qu'il ne se déciderait pas aisément à prendre miss Clara Van Siever pour le modèle conjugal appelé à poser devant lui durant le reste de sa vie. En revanche il serait très flatté de travailler d'après elle, si mistress Van Siever était disposée à ne lui point refuser ces dragées *sonnantes* dont il était, nous l'avons laissé comprendre, tout aussi friand que n'importe quel autre artiste. Telles étaient au juste ses idées tandis qu'il offrait son bras à miss Van Siever pour la conduire dans la salle à manger.

Entre eux, la conversation ne s'engagea point facilement. Le jeune peintre, gâté par tant de succès, ne voulait pas marquer trop d'empressement; sa *partner* en revanche ne répondait guère que par monosyllabes et sans aucune apparence de sympathie. Après un silence de deux ou trois minutes qui menaçait de se prolonger, l'artiste se dit qu'il fallait brûler ses vaisseaux, et sans autre exorde lança la question qu'il avait en tête depuis le début du dialogue :

— Vous a-t-on jamais peinte? demanda-t-il brusquement à sa voisine.

— Peinte?... répliqua-t-elle avec un étonnement très sincère. Qu'entendez-vous par ce mot?

— Rien qui vous doive offenser, reprit-il en souriant. Je ne songeais certes ni au fard, ni à la céruse, ni aux artifices de l'*émailleuse* Rachel... Non, je vous demandais tout simplement si on a jamais fait votre portrait.

— Ma photographie, comme celle de tout le monde, répondit la belle, tant soit peu radoucie.

— Mais vous n'avez jamais posé pour personne?

— Jamais... Ma mère seule aurait pu désirer mon portrait, et ma mère a la peinture en horreur.

— En horreur?... Le terme est vif...

— Et les portraits tout particulièrement, continua miss Van Siever sans tenir compte de l'interruption. Je crains même que cette aversion ne s'étende à ceux qui les font.

— Voilà qui est cruel! Il y a là-dessous sans doute quelque histoire tragique,... un souvenir, un ressentiment quelconque?

— Pas le moins du monde, il y a un instinct qui l'éloigne de tout ce qui est beau et brillant. Elle n'aime que ce qui est terne et solide...

— Ah! oui! cette table d'acajou par exemple?...

— Cette table, si vous voulez...

— Il est heureux que ce goût-là ne soit pas général, les artistes auraient quelque peine à vivre.

— Non, car il n'y en aurait pas.

— Et le monde n'en irait pas plus mal... N'est-ce pas là votre pensée?

— Ce n'est pas de moi que je parle... Je regretterais fort une pareille perte. J'aime les anciens maîtres, sans les comprendre peut-être aussi bien que je le souhaiterais.

— Vous croyez enfin que, comme le vin, les tableaux gagnent à vieillir?

— Oui, et les statues de même, et les monumens par-dessus tout. L'éclat, les tons criards des peintures contemporaines, la netteté violente des moindres détails, les font ressembler pour moi aux grossières enluminures dont on *illustre* les livres destinés à l'enfance. Tout y est exprimé, rien n'est à compléter par l'imagination...

— Merci de moi! je ne m'attendais pas à rencontrer une critique aussi sérieuse, et ma surprise est grande devant un juge de votre ordre.

— Ne pourrais-je à mon tour m'étonner de votre surprise? De tout ce que je fais, de tout ce que je dis, j'exclus, autant qu'il est en moi, les vains semblans et les affectations mensongères. Les trompe-l'œil ne sont point à mon usage.

Tout ceci avait été dit avec l'accent d'une certaine irritation, et l'artiste eut à se demander si ce langage passablement amer était exempt de toute allusion personnelle. — Mon Dieu, miss, se borna-t-il à répondre du ton le plus naturel, il est bien difficile dans la vie de ne jamais se donner pour ce qu'on n'est pas... Les plus loyales et les meilleures natures éprouvent le besoin d'un

certain relief qu'elles ne peuvent attendre d'une simplicité trop absolue.

Les dames venant alors à se lever de table, miss Van Siever n'eut pas à discuter cette thèse difficile. Le maître de la maison, chez qui la susceptibilité ne poussait jamais de très profondes racines, et qui avait depuis longtemps pardonné aux deux *tard-venus,* s'occupait maintenant de faire goûter à Johnny son fameux *claret,* Crosbie lui donnant la réplique avec une complaisance admirable,.. si toutefois elle était désintéressée. — Oui, disait Dobbs, je vous le donne comme du 41 premier choix... Le vieux Ramsby, bien connu des amateurs, me fit avertir, il y a trois ou quatre ans, qu'il venait d'emmagasiner une *partie* d'excellens crus bordelais : vingt-six douzaines de bouteilles, et, ma foi, je pris le tout...

— A combien? demanda Crosbie, sachant que sa question était prévue et désirée.

— Je ne payai le lot que cent quatre livres... On ne l'aurait pas aujourd'hui à moins de cent vingt... Et pour celui-ci, je n'en vendrais pas une bouteille, n'importe à quel prix... Allons, Dalrymple, faites circuler; mais garnissez d'abord votre verre!

— Mille fois merci,... je préfère du xérès!... Je n'ai pas grand goût pour ce bordeaux-là.

— Bah! vraiment? s'écria Dobbs stupéfait.

— N'est-ce pas, c'est bizarre?... que voulez-vous? chacun a ses manies.

John Eames ne comprenait rien au caprice de son ami, qui lui avait vanté avec tant d'éloquence le *claret* de leur hôte. — Ce vin est réellement de premier ordre, lui répliqua Conway, lorsqu'ils en causèrent le lendemain; mais j'ai pour principe de ne jamais accepter ce qu'un maladroit me sert avec toutes ces vanteries et ces détails marchands.

Les deux amis passèrent en revue dans le même entretien les incidens de la veille. John Eames était invité par lady Demolines à venir prendre le thé quand il pourrait disposer d'une soirée. — C'est tout un voyage, car elle loge à Porchester-Terrace; mais je puis en général quitter le bureau d'aussi bonne heure que bon me semble.

— Vous comptez réellement aller chez ces dames? demanda Conway, à qui John Eames n'avait pas fait mystère de ses mécomptes amoureux. Et l'autre? vous n'y pensez donc plus?

— Pour qui me prenez-vous?... Qu'ont à faire ensemble un amour comme le mien et quelques relations sans conséquences avec une petite évaporée comme miss Demolines?... Je ne me pique ni de poésie ni de roman... Pour être amoureux, je ne me crois obligé

ni à la diète ni aux larmes... Je mange, bois et ris comme une personne naturelle...

— Et même mieux que beaucoup de ces personnes...

— Mieux si vous voulez, et je ne m'en trouve pas plus indigne de voir se réaliser un jour les espérances qui me soutiennent.

— Éoutez, mon cher Johnny, reprit l'artiste, qui, tout en causant (la scène se passait dans son atelier), plaçait de temps à autre quelques retouches sur une toile presque achevée, — il m'est difficile de vous croire amoureux pour tout de bon. A un moment donné, vous avez pris ce rôle, et vous y persistez en homme qui veut se montrer conséquent avec lui-même; mais votre cœur n'est plus en jeu comme il l'était autrefois.

— Ah! vous en jugez ainsi?

— Vous êtes comme ces gens de plume qui, ayant mis la main sur un sujet neuf, se promettent de composer un livre, et en prennent l'engagement presque public. Au début, ils ont réellement l'intention de l'écrire, et cette intention vivra longtemps à l'état passif. Cependant notre auteur en perspective sent fort bien qu'il n'aboutira pas, et se résigne en toute patience à cet avortement prévu. Il n'éprouve plus la moindre ardeur, le moindre enthousiasme pour cette tâche, devenue peu à peu irréalisable, mais il se doit à lui-même, pense-t-il, de ne la pas déserter... C'est ainsi que vous comptez épouser miss Dale, d'ici à cinq, dix, vingt ans, si Dieu le permet.

— Pardon, Conway, et laissez-moi vous signaler quelques différences. Votre auteur en projet ne manque pas une occasion de signaler à tous venans son futur chef-d'œuvre. Or, excepté vous et deux ou trois membres de ma famille, personne oncques ne m'entendit parler de miss Dale, et cependant, avec une persistance exemplaire, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour obtenir sa main. Je n'ai encore aucune raison de compter sur un succès, mais je suis aussi fermement résolu que le premier jour,... peut-être le suis-je davantage. Si je n'épouse pas ma cousine, je ne serai jamais le mari d'une autre femme, et si on m'apprenait demain qu'elle est décidée en ma faveur, je crois que j'en deviendrais fou de joie... Maintenant, — et je m'en estime, — je ne veux point, au profit de mon amour, abdiquer le droit de vivre. C'est pourquoi j'irai chez lady Demolines...

— Conter fleurette à sa fille?...

— Homme perspicace, vous l'avez dit. Si j'en trouve l'occasion, je serai très galant avec cette intéressante demoiselle.

— Puisqu'elle vous plaît, en somme, pourquoi pas?...

— Oui, pourquoi pas?... Ce n'est pas qu'elle me plaise outre mesure, mais vous avouerez qu'elle est jolie...

— Remarquablement jolie, répondit l'artiste, dissimulant un sourire.

— Allons, à l'autre maintenant!... Non, pas si jolie, ni très attrayante, ni très réservée, à ce qu'il me semble.

— Et pourquoi donc iriez-vous chez elle?

— Par politesse,... comme vous allez chez mistress Broughton... A propos, que dirons-nous de cette maison?

— Soit, changeons de sujet. Quelle impression vous en est restée?

— Permettez d'abord une question : sur quel pied y êtes-vous accueilli? La maîtresse du logis vous traite avec une aménité...

— Qui ne doit point vous gêner le moins du monde, pour peu que le cœur vous en dise. Nous sommes fort bons amis, mais c'est tout. Elle prétend me faire épouser cette miss Van Siever, qui est, paraît-il, une héritière du plus fort calibre, avec des lingots d'or gros comme elle, des boisseaux de diamans, des billets de banque plein son chapeau, et par-dessus le marché une mine dans le comté de Cornouailles.

— Sans compter qu'elle est fort bien.

— Dites fort belle, et vous ne mentirez point.

— Sa mère est affreuse en revanche... Et que de faux cheveux, mon ami! N'importe, je m'inscris pour être votre beau-père... Je ne serais pas fâché de vous escamoter une mine ou deux... Ce n'est pas l'embarras, pour me trouver de pair avec Dobbs Broughton...

— Il n'est pas méchant, cet homme.

— Peut-être bien; mais il pue l'or... Est-il donc si riche après tout?

— Il gagne, dit-on, beaucoup d'argent.

— Oui-da! mais s'il en dépense plus qu'il n'en gagne?... A certains signes, on le croirait... Son *claret* est bien d'un millionnaire, mais avez-vous tâté de son vin de champagne? Quelle piquette! Un homme devrait passer aux assises quand il met en circulation des liquides pareils... Ah çà, je me sens pris de quelque remords... Je traite un peu légèrement votre excellent ami...

— A votre aise, mon cher, les opinions sont libres. Seulement je ne vous mènerai plus nulle part...

— Cette menace tombe mal. J'allais vous remercier de m'avoir procuré de si agréables connaissances...

— Et mis en relation avec un si parfait *gentleman*.

— Ne me faites point parler, je vous prie... Quant à mistress Broughton...

— Eh bien?

— Je ne la confonds point avec son époux. Ils ne sont pas de

la même caste. D'ailleurs, quand on a une taille comme celle de votre amie, on est exactement tout ce qu'on veut être. Plaisanterie à part, je retournerai chez eux quand vous le voudrez.

— En attendant, dites-moi ce que vous pensez de ceci.

Conway Dalrymple à ces mots alla prendre dans un portefeuille et plaça sous les yeux de son ami une esquisse au fusain terriblement embrouillée, où l'œil du peintre lui-même devait avoir quelque peine à se démêler.

— Vous connaissez le sujet, ajouta-t-il avec une confiance imperturbable.

— Moi?... Pas du tout... J'entrevois un bon vieux qu'on a jeté par terre d'un coup de bâton,... un bras levé qui s'apprête à le frapper encore,... une sorte de nuage qui danse;... bref, un inextricable fouillis qui ne me dit absolument rien.

— Je présume cependant que vous avez lu la Bible?

— Pas aussi souvent que je le devrais... Ah! j'y suis!... C'est l'aventure de Sisarah mis à mort par Jaël!... Une historiette apocryphe de toute évidence... Matériellement la chose est impossible. Jamais femme n'a fixé son homme en terre en lui perçant le crâne avec un clou,... ce pourquoi du reste en bonne justice on aurait dû la pendre...

— Que m'importe, pourvu que mon tableau soit réussi!... Reconnaissez-vous Jaël?

— Ce visage-là ne m'est pas tout à fait nouveau...

— C'est que vous n'avez pas tout à fait oublié miss Van Siever.

— Précisément. Je la retrouve maintenant très bien, mais le nuage aussi me rappelle quelqu'un.

— Chut!... Je placerai peut-être dans ce nuage la figure de l'ange exterminateur...

— En lui donnant les traits de maman Van Siever?... Si c'est pour vous recommander à sa bienveillance...

— Non,... mais pour me venger, si elle me refuse sa fille...

— Comme femme?

— Allons donc, quel entêtement!... comme modèle, mon bon. Il me faut absolument une Jaël, et je n'ai pour le moment aucune idée de mariage.

— Que n'en puis-je dire autant! répliqua Johnny, qui, se rappelant à propos l'existence de sir Raffle Buffle, venait de gagner la porte après avoir raccroché sa pipe turque au râtelier de l'artiste, chez qui elle était en pension.

IV.

De même que nos devanciers appelaient « esprit de l'escalier » celui qui nous vient un peu trop tard, au sortir du salon où il eût été de mise, nous connaissons, tous tant que nous sommes, ces remords « de l'escalier » dont on se sent saisi tout à coup après avoir affronté avec une gaîté plus ou moins sincère les censures amicales des gens qui s'intéressent à nous.

John Eames n'était pas en paix avec lui-même tandis qu'il ruminait les paroles de son ami, et, tout en maugréant contre sa susceptibilité de conscience, il s'examinait à fond, cherchant à se rendre un compte exact de ses sentimens pour Lilian Dale. Elle avait été le rêve de son enfance avant de devenir l'idéal de sa jeunesse. Après s'être vu préférer un rival dont l'indignité devait se manifester bientôt après, il s'était résigné, nonobstant les révoltes de son orgueil, à solliciter encore cette affection dédaignée par un autre. — Si ce n'est pas ce qu'on appelle aimer, se demandait-il, quel sens donnera-t-on à ce mot? — Il se rappelait d'ailleurs certains momens de sa vie où il avait ambitionné de mourir pour Lily Dale, et d'autres encore où il s'était dit que, sans elle, autant valait en finir tout de suite avec l'existence. Encore maintenant, ces frayeurs, cette haine instinctive que lui inspirait Crosbie, frayeurs déraisonnables, haine chimérique, attestaient la durée de cette passion, traitée par Conway avec si peu de cérémonie. Ce sentiment indestructible s'alimentait d'espérances qui n'avaient rien d'absolument insensé. Pourquoi Lilian ne lui appartiendrait-elle jamais? Elle l'aimait *presque;* elle le lui avait franchement laissé voir, elle le lui avait *presque* avoué. Sans doute le veuvage de Crosbie était en lui-même un contre-temps; mais, à supposer même que ce félon eût la malencontreuse idée de revenir à Lilian, Lilian certes ne l'écouterait plus. Sur un point du reste, les reproches de Conway pouvaient être fondés : cet amour qu'il gardait pieusement à Lily ne s'affirmait pas avec assez de suite et d'énergie. Vaguement bercé depuis deux ou trois années dans une incertitude somnolente et inerte, satisfait de vaines spéculations, il prêtait au doute, à la raillerie. D'autres pouvaient, comme Dalrymple, l'assimiler à ces livres projetés qui ne s'écrivent jamais.

Pendant huit jours entiers, John Eames fut tourmenté de ces pensées, qui lui inspirèrent l'héroïque résolution d'en finir, de risquer encore une tentative auprès de miss Dale, et, si cette tentative échouait, de prendre courageusement son parti, de renoncer pour

jamais à une idole inflexible. En attendant, irait-il, n'irait-il pas chez lady Demolines? Une si mince distraction le rendrait-elle coupable de lèse-fidélité? Tantôt il répondait oui, tantôt non à cette question délicate, suivant l'heure, la disposition, le courant d'idées. Un beau soir enfin, l'ennui d'une part, la curiosité de l'autre, lui firent franchir le pas, et après une heure de course un *cab* le déposa devant une de ces élégantes maisons que des entrepreneurs fantaisistes élèvent, on ne sait à l'usage de quels locataires, par-delà les faubourgs les plus mal habités.

Le *page* qui lui vint ouvrir, après l'avoir informé que « ces dames étaient chez elles, » le conduisit dans un petit salon fort coquet où, dix bonnes minutes durant, on lui laissa le loisir d'admirer une innombrable quantité de menues curiosités éparses sur les consoles et les étagères, après quoi parut la divinité du lieu, la charmante miss Demolines, dont la coiffure était encore plus merveilleusement ajustée que le soir du dîner chez les Broughton; ses yeux semblaient aussi plus noirs et ses joues un peu amaigries. — Je crains, lui dit-elle, entrant en matière, que ma mère ne puisse descendre. Elle prétend que le vent d'est lui est contraire, et chaque fois qu'il souffle, elle s'enferme chez elle absolument.

Notre jeune secrétaire, qui n'avait pas compté sur un tête-à-tête, s'inclina poliment, et pour répondre à cette ouverture : — On pourrait peut-être, remarqua-t-il, essayer de lui persuader que le vent souffle de l'ouest...

— La première girouette lui dirait qu'on la trompe, objecta l'avisée demoiselle.

— Vous avez sans doute raison, mais à la condition que madame votre mère entende mieux que moi le langage des girouettes... Je n'ai de ma vie essayé de connaître la direction du vent.

— Soyez donc indulgent pour ceux dont il fatigue les nerfs, et, si ma mère ne descendait point, veuillez l'excuser... C'est une bien charmante personne, savez-vous, que mistress Dobbs Broughton?

Johnny convint que mistress Broughton était charmante.

— Et son mari, poursuivit miss Demolines,... j'aime beaucoup son mari.

— Moi de même, reprit John Eames... Je le trouve tout à fait aimable... C'est, je pense, la formule d'usage pour les gens chez qui on a dîné.

— Que vous êtes méchant!... Je vois bien ce qui en est. M. Broughton vous a sans doute paru,... comment dirai-je cela?... un peu... vous savez?...

— Non, je ne sais pas,... je serais en peine de trouver le mot.

— Ou bien vous ne voulez pas vous compromettre... Mais quoi?

si le mari de notre amie n'est pas tout à fait ce qu'il pourrait être, la faute ne s'en peut reprocher ni à elle ni à lui.

— Ceci, je l'admettrais volontiers... On vise toujours à la perfection.

— Quand la naissance et l'éducation font défaut, certaines lacunes demeurent irréparables... Maria le savait de reste en épousant M. Broughton ; mais elle en prit son parti.

— Ce fut bien de la bonté. N'en êtes-vous pas convaincue?

— Je connaissais Maria Clutterbuck bien avant qu'elle ne fût mariée... Ce n'est pas qu'elle ne soit de beaucoup mon aînée; mais notre liaison n'en était pas moins intime. Je crois que j'avais douze ans lorsque nous entrâmes en correspondance réglée. Elle en avait alors plus de vingt... Vous le voyez, monsieur Eames, je ne fais point mystère de mon âge.

— Ce serait vraiment peine perdue.

— Maria Clutterbuck, tout le monde vous le dira, était généralement admirée; mais son histoire, que je sais sur le bout du doigt, je n'entends la raconter ni à vous, ni à personne.

— Ah ! tant pis !... Je comptais sur cette marque de votre confiance.

— Eh bien ! vous en serez pour une déception... Nous fûmes bien déçues, nous autres aussi, quand on nous apprit que Maria Clutterbuck se résignait à épouser Dobbs Broughton... Elle avait vécu jusque-là dans une tout autre sphère... Vous comprenez, monsieur Eames?

— Certes, certes ! mais elle faisait sans doute entrer en ligne de compte le chapitre des compensations?

— C'est bien cela. Ils ont voiture et chevaux de selle, table ouverte, train superbe, domestique nombreux. Maria passe chaque année six semaines hors d'Angleterre;... mais il y a dans tout cela quelque chose de précaire...

— La vie elle-même est précaire, ma chère miss.

— Encore des plaisanteries?... Vous conviendrez cependant que l'argent des spéculateurs est en butte à une foule de périls. Il vient et s'en va bien vite.

— Pour ce qui est de s'en aller, je ne connais guère d'argent qui n'en soit là.

— Hormis les fonds publics pourtant et les immeubles... Tout ce que possède ma mère est en rentes d'état ou en hypothèques privilégiées... La terre, après tout, ne s'envole pas...

— Tandis que l'argent du pauvre Broughton...

— N'est pas plus en sûreté que celui de tout autre joueur. Sa femme n'y a jamais songé, perdue qu'elle est dans les entraînemens d'une vie fiévreuse. Elle sait du reste à quoi s'en tenir sur le

compte de son mari. Vous la feriez convenir sans peine qu'il n'a ni les manières ni les connaissances d'un *gentleman*...

— Je ne verrai pas d'ici à longtemps la nécessité de la consulter sur ce point délicat.

— Elle l'a reconnu plus de vingt fois en ma présence; mais Dobbs est si bon, il la gêne si peu... Elle serait bien coupable, si elle abusait de cette confiante nature...

— Vous craignez qu'elle n'exagère ses dépenses?

— Ce n'est pas tout à fait ce que je voulais dire... Ces existences fiévreuses coûtent toujours fort cher... Je pensais à autre chose... Je crains pour elle des... étourderies.

— Ah! Dieu, que dites-vous là?... Je la supposais en vérité trop... trop...

— Allons donc, lâchez le mot!... trop âgée pour être si inconséquente... Mais, monsieur, Maria Broughton n'a pas plus de trente-trois ans,... pas un jour de plus, notez bien ceci!...

— Ce qui vous en donne vingt-trois, ajouta John Eames, qui dans le secret de sa pensée assignait cinq ou six printemps de plus à son aimable interlocutrice.

— Mon âge n'a rien à faire en tout ceci, monsieur,... et je vais vous expliquer pour quelle raison je traite avec vous un sujet aussi scabreux. Vous savez à quel point votre ami M. Dalrymple a tourné la tête de cette pauvre femme?

— Au contraire je n'en sais pas le premier mot.

— Vous le savez, vous dis-je; mais vous n'en voulez pas convenir. Si elle était votre femme, vous plairait-il de l'entendre appeler Conway par-ci, Conway par-là, un homme qu'elle connaît à peine depuis deux ans?... Remarquez bien que je n'en tire aucune conclusion fâcheuse. Je connais trop bien les principes de Maria pour la croire en tout à fait mauvaise passe... Sans cette vie fiévreuse qu'elle mène...

— Il est vrai que la fièvre légitime une quantité de choses, remarqua Johnny.

— Sans doute, sans doute, repartit miss Demolines avec un signe de tête qui, bien interprété, devait attester qu'elle était disposée à donner aux déportemens les plus étranges de son intime amie toute la marge possible; mais ne pensez-vous pas, monsieur Eames, que vous pourriez intervenir utilement en cette affaire?

— Qui cela?... Moi?... s'écria notre jeune homme, pris à court par cette interpellation tout à fait imprévue.

— Vous êtes étroitement lié avec M. Dalrymple... Ne pourriez-vous par quelque remontrance obtenir de lui...

— Obtenir quoi? qu'il ne se laisse plus appeler Conway? car

c'est là le plus précis de vos reproches... Quant à le croire épris de mistress Broughton, oh ! détrompez-vous !...

— Épris ? je n'ai rien dit de pareil... Savez-vous bien que ce serait abominable ?... Mais, ajouta miss Demolines en secouant tristement la tête, il n'en faut pas tant pour amener d'irréparables malheurs... Réfléchissez, monsieur, réfléchissez aux bons conseils que vous pourriez donner !... J'ai du reste une autre demande à vous adresser, et je suis charmée que vous ayez pris la peine de venir nous chercher... Les circonstances semblent vouloir établir entre nous un étroit concert... Vous ne sauriez croire tout le bien que nous pourrions faire, si nous pratiquions ce que les diplomates appellent une entente cordiale.

Devant cette proposition d'alliance offensive et défensive, Johnny ne put que s'incliner en silence.

— Avez-vous, continua miss Demolines, avez-vous entendu parler de certain tableau ?

John Eames demeura muet comme devant; mais, tandis que sa réponse se faisait attendre, il ne pouvait s'empêcher de remarquer que les beaux yeux de son interlocutrice, attentivement fixés sur lui, ne manquaient vraiment pas d'expression.

— De quel tableau est-il question ? demanda-t-il quand la politesse lui fit un impérieux devoir de reprendre la parole.

— Un tableau de M. Dalrymple,... c'est-à-dire un tableau qu'il doit peindre. Voyons, ne jouons pas au plus fin.

— Un portrait peut-être ?

— Je ne sais pas... Une ressemblance, voilà qui est plus sûr... Tant soit peu de franchise entre nous ne ferait pas mal... Vous connaissez miss Van Siever ?

— J'ai dîné avec elle, comme avec vous, chez les Broughton.

— Peut-être aussi avez-vous entendu parler de Jaël et de Sisarah,... deux personnages bibliques ?

— Je les connais un peu... de réputation.

— Veuillez donc me dire si vous n'avez jamais entendu mentionner ensemble les noms de Jaël et de miss Van Siever ?... Tenez, je vois que vous savez tout...

— Du moins puis-je deviner à quoi vous faites allusion.

— Voilà qui est heureux... Eh bien ! monsieur, il est de mon devoir, il est aussi du vôtre, d'empêcher que ce tableau soit jamais fait.

— Je ne vois pas cela très clairement.

— C'est alors que vous ne connaissez ni miss Van Siever, ni sa mère. Or je les connais, moi qui vous parle.

Le *moi* de miss Demolines ne le cédait presque pas en expression tragique au fameux *moi* de Médée.

— Quel mal pouvez-vous trouver dans une transaction pareille? demanda John Eames, qui commençait à se sentir intrigué.

— D'abord ce tableau doit se faire dans le boudoir de mistress Broughton.

— Du moment où miss Van Siever s'y trouve en tiers...

— Mais miss Van Siever encore une fois, la connaissez-vous?... Je ne lui conteste pas sa beauté... Elle est belle à faire peur, c'est entendu; mais en même temps c'est l'être le plus perfide, le plus envieux, le plus méchant, le plus cruel, le plus déloyal...

— Une vraie furie d'après cela?

— Vous l'avez dit, monsieur Eames... Et sa mère donc!... Mais des deux je préfère encore celle-ci, tout odieuse qu'elle puisse être... Pourquoi notre pauvre Maria les a-t-elle jamais connues?... Je vous le dis entre nous, ce sera sa perte...

— Mais que voulez-vous que j'y fasse? demanda Johnny, peu à peu gagné à l'émotion que semblait éprouver miss Demolines.

— Usez de toute votre influence pour empêcher votre ami de donner suite à son projet!

— Encore faudrait-il savoir pourquoi!

— Pour ne pas donner une pâture à cet immense orgueil... La tête va lui tourner, à cette poupée, s'il faut que M. Dalrymple la mette ainsi en relief... Encore ceci n'est rien auprès des malheurs auxquels ce maudit tableau expose Maria... Je ne puis aujourd'hui m'expliquer plus ouvertement, et si vous ne voulez pas tenir compte de mes paroles, si vous refusez de me venir en aide... Mais la vraiment, refuserez-vous?

Miss Demolines était assise fort près de Johnny, et dans le feu du discours elle avait plusieurs fois posé sa petite main sur le bras du jeune secrétaire. Celui-ci, se rappelant qu'il la voyait pour la seconde fois, et que miss Van Siever, comme mistress Dobbs Broughton, comptaient à peine parmi ses relations les plus indifférentes, commençait à trouver la situation des plus originales. Du reste il ne voyait aucun inconvénient à laisser la main de miss Demolines se poser doucement sur son bras.

— Je ne me mêle pas volontiers des affaires d'autrui, reprit-il dès qu'elle eut achevé cette véhémente apostrophe.

— Les affaires de vos amis ne sont-elles point vôtres? Comment donc comprenez-vous l'amitié? Tenez-vous pour rien, absolument rien, l'intérêt que je porte à ces arrangemens? Et moi qui comptais sur votre appui, sur votre cordiale assistance!... car j'y comptais, vrai, j'y comptais...

La petite main blanche était encore à son poste de combat, les grands yeux noirs exprimaient une ardente supplication, et Johnny

remarqua pour la première fois que le merveilleux échafaudage d'une chevelure luxuriante peut ajouter beaucoup au charme naturel d'un visage agréable. Il cherchait cependant une défaite, et sommé de venir communiquer très prochainement à miss Demolines le résultat de ses réflexions : — C'est que, voyez-vous, répondit-il, je pars demain pour la province.

— Et vous y resterez ?

— Dix grands jours au moins.

— Eh bien! soit... D'ici là rien ne sera compromis. Clara Van Siever s'absente aussi, et ne reviendra que dans trois semaines, je le sais de très bonne source. Nous aurons donc tout le temps d'agir; mais vous pourriez dès ce soir parler à M. Dalrymple ?

— Je ne compte pas le voir aujourd'hui.

— Tout ce que je vous demande alors, c'est de venir me trouver, aussitôt rentré en ville.

Cet engagement fut pris avant qu'on eût échangé des adieux très suffisamment affectueux. — Je ne sais pas de théâtre où je me fusse autant amusé, se disait John Eames après que le page eut refermé la porte derrière lui. Miss Demolines lui était au fond tout à fait indifférente, et il se promettait bien de lui laisser mener toute seule sa petite campagne contre miss Clara Van Siever; mais il se promettait également de ne pas manquer au rendez-vous qu'elle avait obtenu de lui. — Elle entend le vaudeville comme personne, se répétait-il pour se bien définir à lui-même l'attrait dont il ne savait se défendre.

V.

Nous devinerons aisément sans être sorcier où allait la même après-midi M. Conway Dalrymple en costume du matin, costume qu'il prenait volontiers quand il se rendait en voisin chez les Broughton, comme lui logés près des *Kensington-Gardens*, — une jaquette, un surcot, si vous voulez, de velours nacarat très foncé, des gants paille et un chapeau espagnol à forme plate, à bords retroussés comme celui que nos belles dames ont adopté depuis lors. Il venait et fut reçu en familier de la maison, ne demandant même pas si mistress Broughton était ou non chez elle, car il se savait attendu. Il l'était en effet, et ses premières paroles furent des excuses sur ce qu'il arrivait un peu après l'heure fixée. — Pour le bien que vous venez faire, lui répliqua du fond de sa bergère la belle maîtresse du logis...

— Plaît-il, madame ? interrompit-il étonné...

— Oui, plus j'y songe, et j'y ai songé tout le jour, moins cette idée me paraît acceptable. Franchement il y faudrait renoncer.

— Allons donc! ce scrupule un peu tardif n'a vraiment pas le sens commun.

— Naturellement!... Voilà de quoi vous me régalez, à peu près dans les mêmes termes, chaque fois que je n'adopte pas aveuglément toutes vos idées. Ceci, par parenthèse, me paraît d'assez mauvais goût...

— Ai-je donc besoin de m'excuser?... Non, certes, et vous me comprenez de reste. Rien ne doit moins vous surprendre que mon ennui, mon désappointement à propos de ce tableau. Qui donc, si ce n'est vous, me l'a mis en tête?

— Et je le regrette à présent de tout mon cœur... Il n'est pas généreux de tourner contre moi une imprudence que mon intérêt pour vous m'a fait commettre.

— Donnez-moi quelques bonnes raisons...

— Je ne puis donner toutes celles que j'ai,... celles surtout qui me sont personnelles.

— J'ignore en vérité ce qu'elles peuvent être, car je n'ai point pris au sérieux, je vous assure, quelques insinuations...

— Si vous faites allusion à ce que je vous ai dit de miss Van Siever, sachez, Conway, que je vous ai suggéré après mûre réflexion le meilleur parti à prendre... pour vous... et pour d'autres encore. Vous ne sauriez croire à quel point je me féliciterais d'avoir uni vos deux destinées.

— Eh bien! moi, je ne m'en féliciterais aucunement.

— Pourquoi cela?

— Parce que... parce que... Faut-il parler franchement, *carina?*.. parce que mon cœur n'est pas libre.

— Tant pis, monsieur, il devrait l'être. Il faut qu'il le soit... C'est une amie, une véritable amie qui vous tient ce langage... Voyons, restez en place, prenez un siége,... ne vous démenez pas ainsi dans ce boudoir!... Vous pouvez bien répondre sans prendre un air désespéré... Tenez! on frappe en bas, c'est Clara bien certainement. Elle m'a promis de passer chez moi.

— Vous lui avez donc parlé du tableau?

— Sans doute... Elle assure que la chose est impossible, que sa mère ne permettra jamais...

La phrase ne s'acheva point, miss Van Siever ayant fait son entrée. Dalrymple put constater alors que cette belle fille était de celles à qui l'éclat du jour n'ôte rien, et qui n'ont pas besoin de toilette pour faire valoir leurs avantages naturels. Ni le soleil ni le négligé n'avaient pour elle leurs trahisons ordinaires. Ceci devait

sauter aux yeux d'un artiste et lui inspirer une sorte de respect pour cette beauté si grandiose et de si bon aloi. Par exemple, il retrouva le regard ferme et viril dont la dureté l'avait effarouché tout d'abord, et qui, sans exclure l'idée qu'on pût apprivoiser cette superbe créature, laissait à craindre d'elle la révolte subite et le coup de griffe inattendu. — Que m'importe? se disait le jeune peintre... Elle est pittoresque, et je ne lui demande pas autre chose.

— Clara, continua mistress Broughton, cette mauvaise tête que vous voyez là prétend, bon gré, mal gré, vous *pourtraire*.

— Monsieur le voulût-il réellement, je ne crois pas que cela dépende de lui, repondit miss Van Siever avec une incrédulité marquée.

— Voici la preuve du contraire, riposta Dalrymple en déroulant son esquisse, qu'il avait apportée tout exprès... Vous êtes désormais dans ma mémoire, et pour faire de vous un portrait ressemblant je ne réclamerais pas même une séance.

Mistress Broughton cependant s'extasiait devant l'ébauche étalée sous ses yeux. — Quelle ordonnance, quels effets!... Comme tout cela est enlevé!... Je vois déjà le tableau... Je dirais comment la lumière sera distribuée, comment le rayon du fond viendra effleurer la tête du clou... Le mouvement furtif et haineux de cette femme est d'une vérité!... Quelle pose! Que de force et de grâce tout à la fois!... Personne ne dramatise une toile comme vous savez le faire.

Toutes ces absurdités, Conway Dalrymple les jugeait aussi sévèrement que personne; mais il goûtait néanmoins ce miel grossier, et savait gré à celle qui le lui offrait.

Miss Van Siever écoutait sans y mêler un seul mot les billevesées de son amie. — Il me semble, remarqua-t-elle enfin, que M. Dalrymple peut mettre sur toile la mort de Sisarah sans me donner le rôle de la perfide Jaël...

— Sans doute, ajoutait déjà mistress Broughton...

— Mais non, mais non, interrompit l'artiste. J'ai conçu mon tableau en vous voyant, et ces deux idées, Jaël et vous, sont inséparables pour moi.

— Si vous croyez que je prends ceci comme un compliment...

— Personne ne songe à vous complimenter... Veuillez seulement remarquer que les artistes de toute époque, ayant à rendre des scènes de violence et de crime où une femme joue le principal rôle, ont toujours cherché des types d'élite, ce dont ils ne s'inquiètent guère quand ils n'ont à reproduire que des modèles de vertu ou de piété. Comparez leurs Judiths, leurs Lucrèces, leurs Charlottes Corday à leurs saintes Céciles et à leurs madones...

— Donc, ma belle, il n'y a aucun déshonneur à poser pour Jaël, ajouta mistress Broughton par manière de conclusion.

— Permettez!... je ne suis pas convaincue... A quoi vise M. Dalrymple?

— A faire un tableau de quelque valeur, répondit Conway.

— Pour cela, il n'est pas nécessaire que j'y figure.

— Vous êtes au contraire indispensable à celui-ci... D'où vient d'ailleurs votre répugnance? Rien n'est plus ordinaire que de poser ainsi pour une œuvre d'art.

— Cela se saurait...

— Difficilement, et d'ailleurs où serait le mal?... Nous ne vous demandons rien qui blesse les convenances... C'est bien votre avis, n'est-ce pas, madame?

— Moi d'abord je ne veux pas qu'on fatigue cette enfant. Je ne souffrirai ni qu'on la presse ni qu'on la tourmente, si cela ne lui convient point.

— Vraiment, reprit miss Van Siever avec une ombre d'hésitation, je ne suis pas très disposée... Ma mère d'ailleurs...

— Certes oui, voilà l'obstacle!... Maintenant, continua mistress Broughton, votre chère maman est si... bizarre, que vous ne sauriez espérer de lui complaire en toute chose.

— Je crains bien, — et miss Van Siever prit ici sa voix la plus douce, — je crains bien de lui complaire aussi peu que possible.

— Oh! Clara!...

— Pardon!... Vous m'avez poussée à cet aveu, sans lequel j'aurais fait acte d'hypocrisie; mais je ne devais pas, j'en conviens, m'exprimer si librement en présence de M. Dalrymple.

— Avant que le tableau soit fini, vous en saurez plus long que maintenant sur le compte l'un de l'autre, observa mistress Broughton avec une sorte de philosophie qui n'était pas tout à fait dénuée d'amertume.

Il ne fallut pas désormais beaucoup d'efforts pour amener la plus jeune des deux dames à se laisser peindre, et l'autre à permettre que les séances eussent lieu dans son appartement. Les détails cependant soulevèrent de nouvelles objections, et le peintre put croire à maintes reprises que son laborieux édifice allait crouler devant la difficulté d'installer son chevalet ou de loger ses pinceaux. Tout enfin se trouva convenu, et l'*humeur fiévreuse* de mistress Dobbs Broughton, pour parler comme miss Demolines, parut trouver son compte au mystère des entrevues projetées. — Qu'en pensera Dobbs? s'était-elle écriée plus d'une fois, et il fut convenu que Dobbs ne serait pas du complot... — On le mettra au courant, mais plus tard, disait sa femme... Dieu me préserve de rien cacher

à ce cher ami!... Mais, si on le prévenait dès aujourd'hui, votre mère aurait immédiatement l'éveil par Musselboro.

— Convenons aussi d'une chose, ajouta miss Clara d'un ton péremptoire : le jour où ma mère me ferait la moindre observation à ce sujet, je cesserai de poser, sans qu'on me rende responsable des inconvéniens qui résulteraient de ma désertion.

Ce beau pacte conclu, miss Van Siever, se retirant, laissa tête à tête nos deux autres personnages. Aussitôt que le bruit de la voiture qui l'emmenait fut parvenu aux oreilles de mistress Broughton : — Maintenant, dit-elle au peintre, sauvez-vous le plus vite possible.

— Vous me chassez?

— Je vous chasse.

— Mais pour une personne qui tout à l'heure m'accusait d'impolitesse...

— Eh bien! rendez-moi le reproche, mais partez à l'instant!... Il faut m'obéir ponctuellement, à la baguette... Sans cela, je retire ma promesse. Je regrette au surplus de vous déranger, vous êtes si bien sur ce fauteuil...

— D'où je vous contemple à mon aise... Oh! voyons, un si mince madrigal ne vaut pas qu'on s'en offusque... Tenez du reste, me voilà parti.

— Se lever et s'en aller ne sont pas synonymes, répliqua mistress Broughton d'un ton assez doux pour autoriser une certaine désobéissance. En effet, une fois debout, Conway reprit la conversation.

— Vous tenez donc bien à me faire épouser cette jeune personne?

— Certainement, si vous vous sentez disposé à l'aimer.

— Oui-da? Mais son amour, à elle...

— Votre affaire est de le gagner, cela va sans dire... Le fruit ne tombera pas de lui-même sur vos lèvres.

— Un fruit du jardin des Hespérides;... mais, pour arriver à la cime de ces arbres aux rameaux dorés, il faut, ne le pensez-vous pas? qu'un peu d'amour vous soutienne... Or, moi qui vous parle, je suis péniblement monté jusqu'à une certaine hauteur, et voici que, les branches cassant sous mes pieds, je me trouve en passe de faire une lourde chute... Me comprenez-vous?

— Je ne veux pas vous comprendre.

— Ce n'est pas une réponse. Vous ne comprenez pas que, sur le point de retomber à terre et d'y demeurer brisé pour jamais, je ne saurais m'engager à renouveler mon ascension?

— Non, très décidément, je ne comprends pas, repartit mistress Broughton, dont la voix tremblait quelque peu.

— Il suffit. Je vais donc me constituer amoureux de Clara Van Siever. Je me sens encore assez d'énergie pour lui demander sa

main, et, si elle me l'accordait par hasard, assez de force pour jouer mon rôle jusqu'au bout de la cérémonie...

— Doucement, j'exige que vous l'aimiez.

— J'espère bien finir par là, pourvu qu'elle n'attente pas à mes jours. Pourrai-je me présenter en votre nom?

— Par exemple!... Je défends que mon nom soit prononcé. Je vous ai suggéré l'idée d'un mariage qui peut faire votre bonheur et donner à votre existence une assiette, une sécurité dont elle est dépourvue... Peut-être vaut-il mieux m'expliquer tout à fait... Si vous restez libre, je ne puis continuer à vous voir. Vous avez dans ces derniers temps prononcé des paroles qui me l'interdisent... J'y ai réfléchi, beaucoup réfléchi, et ma ligne de conduite est toute tracée. Belle, riche, intelligente, miss Van Siever est très capable d'apprécier la préférence d'un homme de votre mérite... Allez maintenant, et sans plus de paroles!...

Mistress Dobbs Broughton s'était levée, et son geste impérieux congédiait le jeune peintre, qui sortit en effet sans réplique. L'entrevue lui semblait de longueur suffisante, et il ne voyait pas ce qu'il pourrait ajouter utilement aux paroles qu'il avait risquées.

Le *croquet* est un agréable passe-temps pour le dehors; pour l'intérieur, on a les échecs. Les volans et même le furet ne manquent pas de charme, un proverbe bien joué occupe délicieusement une soirée, et l'absurdité de ces réponses que le hasard marie à des questions tour à tour sorties du panier a quelque chose d'assez divertissant; mais pas une de ces distractions ne vaut celle que procure l'amour à ceux qui « le font. » Qui le font sans l'éprouver, entendons-nous bien, car, si peu que le cœur se mette de la partie, voilà le joueur dérouté, les cartes brouillées, la grâce et l'esprit à tous les diables. C'est pourquoi certaines gens y sont si gauches, et ressemblent à un goutteux contraint de jouer une partie de *croquet*. Entre notre amie mistress Dobbs Broughton et notre ami Conway Dalrymple, rien à craindre de semblable. Leurs deux cœurs battaient à l'unisson du même mouvement régulier et sain. Pas plus de danger pour l'un que pour l'autre, bien que des gens aveugles ou bornés, — M. Dobbs par exemple, qui dans ces matières était l'un et l'autre, — pussent aisément s'y méprendre et ne point partager la parfaite sécurité des deux brillans *partners*.

Évitons les malentendus. Je ne prétends pas le moins du monde que ces prétendus amoureux fussent absolument dénués de cœur. Mistress Dobbs Broughton aimait probablement son mari, sans se dissimuler qu'il l'ennuyait, sans méconnaître la vulgarité de ses allures, et en trouvant assez peu flatteur qu'il donnât fréquemment dans certains excès bachiques qui chaque jour davantage caracté-

risaient en lui l'homme mal élevé. Oui, malgré tout cela, elle aimait à sa façon, dans la mesure de ses facultés, cet être grossier, et le lui témoignait en prenant soin que ses appétits matériels eussent pleine satisfaction; mais il ne pouvait lui procurer ces petites « fièvres » dont elle avait le goût, et c'est à quoi lui servait admirablement Conway Dalrymple. De même serait-on injuste envers ce dernier, si ses coquetteries à l'adresse de mistress Broughton le faisaient trop sévèrement apprécier. Elles n'avaient rien d'incompatible avec les vertus futures d'un bon chef de famille, travaillant dur pour établir ses enfans, et dûment reconnaissant envers la femme qui surveille l'armoire au linge, contrôle les fournisseurs et maintient l'équilibre du *doit* et de l'*avoir*. En cette occasion spéciale néanmoins, il éprouva un certain trouble de conscience quand il se trouva sur le palier du premier étage en face du maître de la maison, qui, rentré à l'improviste, montait l'escalier assez péniblement. L'œil trouble et le teint animé de M. Broughton donnaient à craindre qu'il n'eût laissé son sang-froid au fond de quelque bouteille, et ce soupçon était autorisé par quelques fâcheux précédens. — Que diable faites-vous ici? on vous y voit bien souvent, s'écria-t-il en reconnaissant Conway.

— Vous êtes souffrant, mon cher Dobbs? répondit l'artiste du ton le plus sympathique.

— Pas le moins du monde, et d'ailleurs que vous importe?... Je ne vais pas vous chercher pour payer ce que je dois...

— Et vous faites bien, murmura Conway, qui cherchait à éviter toute occasion de conflit...

— Cela n'empêche pas... qu'il faut enrayer, poursuivit le pauvre mari, très gêné pour trouver les mots applicables à la circonstance... A dîner, quand j'ai des amis, passe encore!... Mais rappelez-vous que je n'aime pas ces visites,... ces assiduités,... et tenez-vous-le pour dit, je vous prie!

Quand ils ont trop fêté la dive bouteille, les maris sont incapables de comprendre ces jeux subtils qui semblent menacer, et laissent néanmoins tout à fait intacts leurs priviléges sacrés. Conway n'essaya point, cela va sans dire, d'endoctriner celui-ci. Dès qu'on lui eut livré passage, il s'échappa, non sans accorder un vif mouvement de compassion aux dégoûts dont sa belle amie allait sans doute se trouver abreuvée.

VI.

John Eames, à qui nous ne connaissons encore que les qualités de ce qu'on appelle un bon enfant, — était presque un grand homme pour sa famille. Depuis qu'un lord l'avait choisi pour l'objet de ses libéralités posthumes, depuis que sir Raffle Buffle l'avait élevé au rang de secrétaire intime, la mère et la sœur de cet aimable jeune homme, songeant au peu d'espoir qu'on avait d'abord fondé sur lui, — alors qu'on le jugeait absolument incapable de faire son chemin, et que, tout en lui portant beaucoup d'amitié, on regrettait de lui voir user en pure perte pour la famille tant et tant de blouses et de jaquettes, — sa mère et sa sœur s'enorgueillissaient d'une transformation si complète et si peu prévue. Elles le grandissaient à leurs yeux, et se faisaient illusion sur la très petite part que son mérite y avait eue.

C'est chez elles que Johnny pensa tout d'abord à établir son quartier-général pendant la campagne qu'il allait ouvrir; puis il se ravisa, et alla s'installer chez son excellente amie lady Julia de Guest, qui près de Guestwick-Manor occupait un charmant *cottage* assez voisin de la *petite maison* d'Allington, où, comme nous l'avons dit, résidaient mistress Dale et sa fille. Bien décidé à mettre de son côté toutes les ressources stratégiques dont il se pourrait aviser, et reculant d'ailleurs, par instinct de timidité, l'heure de la lutte décisive, de l'épreuve qu'il regardait comme finale, le jeune secrétaire s'arrangea pour rester quelques jours sans se présenter à Allington, où il voulait arriver précédé par la rumeur publique, afin de donner à Lilian le temps des réflexions salutaires, le loisir des partis-pris suffisamment arrêtés; mais l'événement contrecarra tous ces beaux projets. En débarquant chez lady Julia, il y trouva Lilian et miss Grace Crawley, qui étaient venues à l'heure du *lunch* et qui parurent également enchantées l'une et l'autre de pouvoir lui offrir la plus affectueuse poignée de main que jamais cousin ait reçue de ses cousines. Que n'eût-il pas donné, lui, pour un accueil moins franchement amical! Plus de réserve, quelque embarras pudique, la moindre rougeur, eussent mieux fait son affaire; mais non : telle il l'avait laissée, telle il retrouvait l'aimable Lilian, animée pour lui des meilleurs sentimens, sous la réserve tacite qu'il ne prétendrait pas au plus vif, au plus absorbant de tous.

Un peu découragé par ce premier contre-temps, John Eames alla passer deux ou trois jours chez sa mère, après quoi, revenu près de lady Julia, dont il attendait les meilleurs conseils et au be-

soin les meilleures consolations, il suspendit encore sa visite à mistress Dale, qui eut la bonté de s'en apercevoir. — Votre cousin nous tient rigueur, dit-elle à sa fille.

— Soyez tranquille, lui répondit Lilian avec cette demi-malice qui animait ses moindres propos, nous pouvons compter sur lui, et je ne suis pas autrement pressée de le voir... Je l'aime pourtant bien, ce pauvre Johnny... Pourquoi donc n'aimerais-je pas ce compagnon de mon enfance, maintenant que le voilà, — ce qu'il n'était guère alors, — un aimable et gentil cavalier?

— Allons, allons, pensa mistress Dale, les affaires de ce pauvre garçon ne vont pas encore très bien chez nous.

Lady Julia, qui n'avait pas reçu les confidences de Lily, et à qui celle-ci n'avait jamais avoué comme à sa mère qu'elle aimait encore l'indigne Crosbie, ne voyait aucun obstacle à la démarche projetée par Johnny. Avec elle, avec elle seule, ce brave garçon s'épanchait tout entier. — Décidément, lui dit-il un soir, j'irai demain chez ces dames. Ce sera, lady Julia, mon suprême effort.

— Vous le dites, cher enfant; mais permettez-moi de n'en rien croire.

— On ne peut cependant pas se heurter sans cesse à une porte close... A quoi bon se buter ainsi contre sa destinée?

— Jacob courtisait Rachel avec plus de patience.

— Bon pour un patriarche qui a sept ou huit cents ans devant lui.

— La Bible ne leur en donne pas tant que cela,... tout au plus la moitié, si j'ai bonne mémoire.

— Soit! Il en reste assez pour expliquer une constance de quatorze années, et dans l'intervalle, si l'histoire dit vrai, ce prétendu si patient eut de quoi se tenir en haleine. Songez donc, lady Julia, que j'ai vécu plus de sept ans depuis le jour où Lily m'apparut comme la plus charmante fille que j'eusse jamais rencontrée.

— Vous avez?...

— Vingt-sept ans; elle en a vingt-quatre.

— Donc l'affaire peut se remettre encore.

— Non, je me donne jusqu'à demain et pas un jour de plus... Quand je pense que sans ce misérable Crosbie... Ah! je ne pourrai jamais lui pardonner... Et s'il osait... Pensez-vous qu'il eût la moindre chance?...

Le lendemain, à l'issue du déjeuner, Johnny, — lady Julia n'avait pas manqué de constater, sans y faire la moindre allusion, certains petits *extra* dans sa toilette matinale, — Johnny lui demanda si elle n'avait pas quelque message à lui confier pour les dames d'Allington, un ouvrage de tapisserie, un pot de confitures...

— Non, cher enfant, mes amitiés, et rien de plus. Ce n'est pas que, si j'en avais le droit, je ne vous misse deux paniers sur le dos.

John partit sous le coup de cette cavalière épigramme. Il faisait un bon petit froid piquant; la terre était dure et craquait sous les pieds. A chaque pas, le pauvre amoureux rencontrait un souvenir, parfois poignant. Dans ce bosquet par exemple, il était allé cacher après un premier refus de Lily sa confusion et son chagrin. Là s'étaient écoulées les plus cruelles heures de toute sa vie. Depuis lors, il avait encore été refusé à maintes reprises, mais jamais il n'avait ressenti pareille amertume ni découragement pareil. Arrivé près de la petite maison, il éprouva une certaine répugnance à frapper et à se faire annoncer comme le premier venu. Il prit un détour, franchit une porte à lui connue et traversa le jardin, où il se flattait, — bien gratuitement, hélas! — de rencontrer Lily dans quelque allée solitaire. En franchissant un petit pont jeté sur le fossé qui séparait le jardin potager des plantations et des pelouses, il fit encore malgré lui un retour vers un temps déjà lointain. Là même, accoudés tous deux sur cette rampe de bois, il s'était hasardé à lui parler pour la première fois de son amour.

Personne, toujours personne!... Cette déception pouvait se prévoir, la gelée n'étant pas très favorable aux promenades des belles dames dans un enclos planté de rosiers. Il arriva donc jusque sur la petite terrasse où donnaient les portes-fenêtres du salon, et par l'interstice des rideaux il les vit toutes trois s'appliquant à leurs occupations du matin. Lily dessinait, mistress Dale parachevait une lettre, Grace Crawley avait l'aiguille en main. Aucune d'elles ne parut se douter de son arrivée, et pour leur notifier sa présence il fut contraint de frapper légèrement aux carreaux. Toutes alors, levant la tête en même temps, le reconnurent aussitôt. — Ah!... enfin! s'écria mistress Dale. Lily ne s'écria point, mais, sans mot dire, s'empressa d'ouvrir la fenêtre; sa main fut la première qu'il serra.

— J'ai honte d'arriver ainsi... Vous allez prendre froid... Que voulez-vous? j'ai reculé devant la traversée du village, dit-il s'excusant et avec une légère contrainte.

— On vous pardonne, car on est charmé de vous voir... N'est-ce pas, mère, nous sommes charmées de voir Johnny?

— D'autant qu'on pouvait en désespérer, répondit mistress Dale... Il aurait bien mérité de nous trouver sorties...

La conversation, bientôt remontée au ton d'une gaîté familière, voltigea pendant près d'une heure sur toute sorte de sujets insignifians. A l'écouter, on n'aurait pas aisément deviné qu'il y avait là, presque face à face, un amoureux plein d'angoisses, décidé à jouer

tout à l'heure son va-tout, et une jeune fille appelée à prononcer en même temps sur le sort de son prétendant et sur sa propre destinée.

On allait servir le *lunch*, et Johnny n'avait pas même préparé les voies à l'explication décisive qu'il venait chercher. Comment se ménager quelques instans de tête-à-tête avec Lilian? Ce fut elle qui prit l'initiative.

— Viendrez-vous vous promener avec nous? demanda-t-elle à son cousin.

— Il aura bien assez de s'en retourner, observa mistress Dale.

— En ce cas, on lui fera la conduite pendant un bout de chemin.

— A moins que vous ne me chassiez, je ne m'en vais pas encore, dit John avec une assurance affectée.

— Encore faut-il sortir avant la nuit, remarqua Lilian. Elle avait du premier coup d'œil jugé la situation, et puisque John Eames se décidait à de nouvelles instances, elle lui devait de ne pas se refuser à les entendre. Personne mieux qu'elle ne savait se plier à certaines nécessités plus ou moins pénibles. Mistress Dale, en mère bien avisée, lui donnait la réplique. — J'ai promis, dit-elle, d'aller assister chez votre oncle à quelques expériences de microscope... Si Grace voulait nous accompagner, et si John avait le temps...

— John retarderait le dîner de lady Julia, reprit Lilian; mais voici comment tout peut s'arranger... Nous prendrons les devans, lui et moi... Grace vous accompagnera jusque chez notre oncle et ensuite viendra au-devant de moi, qui sans cela me trouverais seule pour le retour... Si elle ne nous a pas rejoints plus tôt, nous l'attendrons, John et moi, sous le grand chêne où finit la sente des pâturages... De là, nous ne la perdrons pas de vue un seul instant... N'est-ce pas, Grace, vous n'aurez point peur?

Ces arrangemens étaient admirables, et M. John ne pouvait que remercier *in petto* mistress Dale et miss Lily, qui mettaient à combler ses désirs une bonne volonté si transparente. D'où vient que toutes ces facilités le troublaient et lui semblaient de fâcheux augure? Sans se bien rendre compte de ses impressions, il regrettait que Lilian se montrât si peu inquiète, et dans son ferme bon sens allât si franchement au-devant de l'entretien qu'il avait paru solliciter. Ce bon sens, il est vrai, l'avait toujours caractérisée, — un peu trop au gré de Johnny, — et il n'avait pas lieu de s'étonner qu'elle en donnât ce jour-là une preuve nouvelle; mais il eût souhaité quelque chose de moins simple, une exclusion moins absolue de tout élément romanesque. Il regrettait d'ailleurs d'être resté tout à fait étranger à la combinaison adoptée. L'invention, la présence d'esprit, lui avaient manqué pour prendre les devans et me-

ner les choses. — Je serai donc toujours aussi gauche? se demandait-il avec dépit.

Nos deux jeunes jeunes gens partirent côte à côte, mais sans se donner le bras. A peine échangèrent-ils quelques mots avant d'arriver à l'église, située à la limite des champs voisins. Le premier était traversé par un sentier que les marmots du village avaient élu pour leurs ébats, et qui par là même ne se prêtait guère à des communications intimes. Aussi, le long de ce chemin trop fréquenté, John Eames ne trouva-t-il que cette simple remarque : — Voilà un beau temps pour la promenade à pied!.. — Cependant, choqué lui-même de cette banalité, il ajouta presque aussitôt : — Je vous sais bien bon gré, Lily, d'avoir consenti à m'accompagner.

— C'est un plaisir pour moi, mon cher John, et je n'ai pas le moindre mérite à vous prouver combien vos visites nous sont agréables.

Moyennant cet échange d'affectueuses paroles, les deux promeneurs, arrivés à la seconde barrière, allaient pour tout de bon se trouver en pleine campagne. Il fallait décidément aborder le vif de la question.

— Vraiment, Lily, reprit Johnny, vous me gâtez en me parlant ainsi chaque fois que je viens du plaisir que vous avez à me voir.

— Je vous en parlerais bien autrement, si je ne craignais de me faire mal comprendre. Cela m'arriverait-il, si je vous disais que de toutes les personnes à qui j'accorde mon amitié vous êtes celle dont la venue me cause toujours le plus de joie?

— Lily!...

— Oui, pas plus tard qu'hier, je disais à notre cousine Grace que vous êtes mon frère d'élection. Je ne sais ce que je donnerais pour que cette étroite parenté nous liât réellement l'un à l'autre. Votre bonheur serait mon plus cher souci, et si vous veniez à vous marier...

— Vous parlez là, interrompit John, d'une affection qui ne saurait exister entre nous.

— Pourquoi donc pas?... sinon maintenant, dans un avenir plus ou moins prochain... Laissez-moi cette espérance. J'attendrai avec patience qu'elle vienne à se réaliser, et cela sans tenir compte de petites rebuffades comme celle-ci. Allons, Johnny, voici la barrière la plus difficile... Prêtez-moi quelque assistance!

Quand avec son aide elle eut franchi l'obstacle, il ne laissa point aller les deux mains qu'elle lui avait confiées. — Prenez-moi donc à jamais pour soutien! disait-il suppliant et triste.

— Oui certes, comme mon frère.

— De vous à moi, cette réponse n'a pas de sens. En vérité, Lily, je me demande parfois quel rôle je joue à vos pieds, et si je ne dois pas avoir honte de vous importuner ainsi par des sollicitations et des plaintes sans fin ni trêve. Oui, j'en suis honteux, et je me jure de n'y jamais revenir.

— N'en ayez aucune honte, et n'y revenez plus!

— Pourtant, continua-t-il sans prendre garde à ce qu'elle venait de dire, il me semble parfois que je suis seul coupable de mon insuccès, et que, si je persistais avec assez d'énergie, je finirais par avoir raison de vos résistances. Alors je jure de ne me rebuter jamais.

— Ah! mon pauvre John, si vous pouviez savoir combien vos poursuites s'adressent à un objet indigne d'elles!

— Laissez-moi juge de ceci, chère enfant. Vous pourriez persuader un homme dont les résolutions légèrement prises auraient quelques semaines, quelques mois de date; mais voici sept ans que je persiste dans les mêmes idées. Voici sept ans que j'ai tracé sur un livre le serment de vous obtenir aussitôt que ma position de fortune me permettrait d'aspirer à vous.

— Vraiment, John?

— Je vous le montrerai quand vous voudrez. C'était longtemps avant que cet homme...

— Ah! Johnny, pas un mot de lui!

— Au contraire, je prétends qu'il en soit question; mais ne craignez pas que je veuille en dire du mal ou même répéter celui que j'ai entendu dire. Je dois croire qu'il vous aimait... à sa façon; mais vous aimait-il comme moi? vous a-t-il été fidèle comme moi? J'ai le droit, je pense, de comparer ma constance et sa trahison? J'ai le droit de dire que fermement je vous veux pour femme, et je me demande si vous avez celui de traiter ceci comme une simple velléité, le caprice d'un moment, une fantaisie éphémère.

— Je n'ai rien dit de pareil.

— S'il était devenu votre mari, tout était dit. Puisqu'il en est autrement, je me suppose encore une chance. Répondez à cette question : croyez-vous que je vous aime?

Lily ne répondit pas.

— Croyez-vous au moins que je suis sérieux et sincère?

— Je le crois.

— Croyez-vous que de tout mon cœur, de toute ma force, de toute mon âme, j'aspire à vous? Le croyez-vous, dites?

Lily voulait se taire encore, mais la question lui fut de nouveau posée, et cette fois il fallut s'exécuter.

— Oui, John, cela, je le crois.

— Consentez donc à me rendre heureux!... En même temps que les miens, vous comblerez les désirs de toute notre famille. Chacun l'espère, chacun nous y convie, et pourquoi refuser? Est-ce donc que je vous déplais à ce point? Mais si vous ne m'accordiez aucune affection, vous ne voudriez pas de moi pour frère. Allons, ne résistez plus!... Un seul mot me rendra le plus heureux mortel de toute l'Angleterre.

En même temps qu'il la suppliait ainsi, John s'était emparé des deux bras de sa cousine et les étreignait de bonne sorte. Elle ne cherchait pas à se dégager et demeurait immobile, le regardant en plein visage, cherchant peut-être à se convaincre elle-même. Pour la première fois il surprit une larme, dont le scintillement indécis au bord de chaque paupière attestait une réelle émotion. — Eh bien! non, pas un mot, reprit John... un mouvement de tête, un sourire... Posez votre main sur mon bras... je saurai que vous acceptez ma vie...

La main qu'il invoquait fit un léger mouvement. Je me figure qu'une parole, arrêtée au passage, fut sur le point de franchir les lèvres de cette bonne et charmante créature; mais, comme domptée par une force supérieure : — Je vous assure, dit-elle d'une voix étouffée, je vous assure que je voudrais,...et que je ne puis.

— Vous ne pouvez?... Qui s'y oppose?

— Me le demandez-vous, mon ami?... Vous êtes trop bon, trop dévoué pour que je puisse me taire... Vous lirez comme ma mère elle-même dans ce cœur reconnaissant qui vous a donné la meilleure part de son affection. Ce qui m'empêche d'être votre femme, c'est qu'un autre a mon amour... Que voulez-vous, Johnny? nous sommes, vous et moi, de ces natures qui ne changent point. Ce que nous aimons, nous l'aimons toujours... Mieux vaudrait renoncer à moi, et pourtant vous n'y renoncez point... Ainsi fais-je, mon pauvre John.

— Toujours cet homme!...

— Toujours lui... C'est une espèce de sorcellerie. Son image hante mes rêves et trouble ma solitude. Vainement je cherche à le bannir de ma pensée... Cette espèce de possession est indéfinissable pour moi... De lui, je n'attends rien, je ne prétends à rien; mais je vais sur mon petit sentier, pensant toujours à lui et certaine qu'il en sera de même jusqu'au bout. Autrefois j'étais fière de cet amour dont je croyais la blessure mortelle. Maintenant il ne fait plus mon orgueil. C'est à mes yeux une incurable faiblesse, la marque d'un cœur pour ainsi dire inachevé... Vous, John, vous devriez vous montrer plus énergique. Un homme est tenu à plus de force qu'une femme.

— Cette force-là me manque.

— Et à moi de même. Il nous faut donc prendre pitié l'un de l'autre, et nous rabattre sur une bonne, une tendre, une durable amitié. Voici le grand chêne, terme de notre route!... Il faut que je m'en retourne... D'ailleurs que nous dirions-nous de plus?... à moins que vous ne me dissiez, vous, que vous m'acceptez pour sœur.

— Ce serait mentir.

— Adieu donc, Johnny!

Pourtant il tenait encore sa main, songeant à une question qu'il voulait et n'osait lui adresser. N'était-ce pas abuser de cette pleine ouverture de cœur, de cette confiance absolue qu'elle venait de lui témoigner? — Sans doute, commença-t-il enfin, il serait indiscret à moi d'anticiper sur vos résolutions futures...

— Pourquoi cela?... Je vous ai promis une franchise sans réserve... Tout ce que je sais de moi, vous le saurez.

— Eh bien! si... si cet homme, cet homme que je ne puis prendre sur moi de nommer,... s'il revenait à vous, chère Lily?...

— Ce serait en vain, lui répondit-elle sans le laisser achever... Elle ne se crut pas permis d'ajouter que cette prévision de John Eames s'était déjà réalisée. De ses secrets, elle disposait librement, mais ceux d'un autre lui étaient sacrés.

— Maintenant qu'il est libre, vous ne l'épouseriez pas?

Lilian ne répondit qu'après un instant de réflexion : — Non,... je ne crois pas... Ici une pause nouvelle, et d'un ton plus décidé : — Non, je suis sûre que je ne commettrais pas cette insigne folie... Tenez, je vous le promets... Je m'y engage formellement. Voilà qui est dit.

— Je ne veux pas recevoir de vous un engagement pareil.

— Je veux, moi, le prendre et m'y tenir... Seulement, John, pas de méprise... En même temps que je renonce à M. Crosbie, je renonce au mariage... J'abdique mes rêves de jeunesse, ajouta-t-elle, essayant d'atténuer la gravité de ses paroles par le tour plaisant qu'elle leur donnait. Je renonce aux enfans criards, aux nobles soins du ménage, aux gronderies conjugales, à l'anneau nuptial, de plus en plus étroit à mesure qu'on vieillit et qu'on prend de l'embonpoint... De même que vous avez écrit sur votre livre un engagement dont j'espère que vous ne poursuivrez pas la réalisation impossible, — impossible, je le dis à regret, — je vais, en rentrant à la maison, écrire, moi aussi, sur mon livre, à côté du nom de Lilian Dale, deux initiales, un O et un M (1). S'il m'arrivait

(1) *Old-Maid*, — vieille fille. Les désignations professionnelles ou honorifiques par voie d'initiales sont beaucoup plus usitées en Angleterre que chez nous, où l'on s'en sert néanmoins dans certaines circonstances.

jamais de me démentir, vous viendrez réclamer de moi ce feuillet accusateur.

— Puisse arriver le jour où vous me donnerez le droit de le déchirer!

— Personne ne le déchirera, mon ami. Puisque je ne *peux* pas être votre femme et ne *veux* pas être la sienne, vous n'avez pas à vous inquiéter d'un troisième poursuivant, quel qu'il puisse être; mais n'oubliez pas que le titre de *vieille fille* n'exclut pas les bonnes amitiés.

— Comment insister davantage?... Le temps cependant a quelquefois raison des plus fermes volontés... D'ici à quatre ou cinq ans...

— Oh! pour le coup, John, vous plaisantez, s'écria Lily avec un demi-éclat de rire... Et vraiment c'est ce que vous aviez de mieux à faire, car voici Grace, et il est grand temps que je rebrousse chemin... Souvenez-vous que nous savons, ma mère et moi, tout ce que vous valez, et qu'à notre humble foyer nous vous gardons à jamais le culte dont vous êtes digne.

Ce fut ainsi qu'ils se séparèrent, Johnny continuant seul sa route, et Grace Crawley reprochant à Lilian de ne pas savoir se laisser fléchir. Ai-je besoin d'ajouter qu'en dépit de ses magnanimes résolutions, proclamées d'avance par-devant son ami Dalrymple et lady Julia, John Eames était moins décidé que jamais à prendre définitivement son parti des refus de Lilian Dale? — Voilà qui est étrange, disait-il le soir même à sa vieille amie, voilà qui me révolte moi-même, j'éprouve une joie mauvaise, une satisfaction égoïste à m'assurer qu'elle n'appartiendra jamais à ce misérable...

— Elle serait impardonnable, voulut dire lady Julia...

— C'est à *lui* que je ne pardonnerais pas, si pareil malheur arrivait, repartit courageusement Johnny;... mais je sais que Lily ne se démentira pas... Donc, lady Julia, je puis, ce me semble, espérer encore. Qu'en pensez-vous?

E.-D. Forgues.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXXVIII.

LA VIE POLITIQUE.

V. — LA CHAMBRE DES PAIRS ET L'ÉGLISE D'ÉTAT.

Tout le monde sait qu'à côté de la chambre élective s'élève chez nos voisins une chambre héréditaire. D'après la lettre de la constitution, la pairie anglaise est le second pouvoir de l'état; elle vient immédiatement après la reine. De quels honneurs n'est-elle point entourée? Elle ouvre dans ses rangs des perspectives chères à toutes les ambitions. Sur ses bancs de velours cramoisi viennent s'asseoir dans toute la majesté de la gloire et de la vieillesse les hommes d'état, les historiens éminens, les magistrats qui ont conquis l'estime du pays. Comment donc se fait-il que dans une précédente étude sur le parlement (1) nous ayons à peine indiqué le rôle de la chambre des lords? C'est qu'en dépit des grands noms et des grands souvenirs qui s'y rattachent cette illustre assemblée n'exerce point une action très directe sur le pays. Isolée dans les hauteurs de la constitution, elle abandonne à d'autres la véritable direction des af-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1867, et aussi les livraisons du 1er février et du 1er juin 1868.

faires. « La chambre des communes est souveraine, elle est l'état, » c'est M. Disraeli lui-même qui l'a dit. De ce côté part l'initiative de toutes les mesures qui intéressent l'équilibre des finances, la distribution des impôts, la législation du royaume. Inspirée elle-même par le souffle des émotions populaires, la chambre des communes fait et défait les gouvernemens. Elle édicte ses volontés ou celles du pays sans prendre conseil d'aucune autre assemblée. Pour qu'on s'aperçoive au contraire de l'importance de la chambre des lords, il faut entre les pouvoirs rivaux un de ces chocs qui impriment tout à coup une forte secousse à l'opinion publique. Un événement de ce genre vient de rappeler sur la pairie, qu'on oubliait un peu, l'attention de toute l'Angleterre. Nous en profiterons pour chercher le caractère historique de cette institution qu'environne l'éclat des siècles, et pour expliquer la nature des liens qui l'engagent envers l'église. La lutte qu'elle soutient devant le pays nous amènera naturellement sur le terrain des élections de 1868. Cette résistance, je crois, est pleine d'enseignemens, et donne une idée des obstacles avec lesquels doit compter le progrès dans un état libre, mais soumis à la sanction de l'aristocratie.

I.

Entre la salle où les représentans des communes tiennent leurs séances et celle où se rassemblent les lords de la Grande-Bretagne, quel contraste! La première est d'un caractère simple et grave, tandis que la seconde se montre écrasée d'ornemens. Le regard ne sait vraiment où se reposer au milieu de cette profusion, et, il faut bien le dire, de cette confusion de richesses. Est-ce le trône qui doit avant tout appeler notre attention? Sous un massif dais en bois de chêne sculpté, entièrement revêtu d'or, s'élève le fauteuil gothique de la reine, à droite et à gauche duquel sont posés deux autres siéges, l'un que la mort a laissé vide, l'autre sur lequel prend place le prince de Galles à l'ouverture de chaque session. L'estrade qui supporte ces insignes de la souveraineté est recouverte d'un tapis écarlate, armorié de roses et de lions héraldiques. Douze grandes fenêtres à vitraux coloriés, représentant les rois et les reines d'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant, écrivent en traits de lumière l'histoire de la monarchie. Les lourdes nervures du plafond ressemblent à autant de barres d'or entre lesquelles se détachent en relief des fleurons et d'autres ornemens symboliques. Six peintures murales couvrent les arcades et les parois que n'ont point envahies à une certaine hauteur les sculptures, les arabesques

et les rondes-bosses. Le choix des sujets a été naturellement dicté par les traditions et les sympathies de la noblesse anglaise. Ce sont l'Esprit de chevalerie, la Religion, l'Esprit de justice, le Baptême d'Éthelbert, le Prince Noir recevant la jarretière des mains d'Édouard III, Henri, prince de Galles (plus tard Henri V), envoyé en prison par le juge Gascoigne et reconnaissant l'autorité de la loi (1). A quoi servirait d'ailleurs de décrire toutes les décorations de cette somptueuse demeure, *house?* Des blasons, des écus, des bannières, quelques-uns des fabuleux animaux de la création héraldique taillés dans le bois ou le métal, mille accessoires, mille couleurs qui se heurtent les unes les autres comme dans un vaste kaléidoscope. Certes l'architecte et les artistes de talent qui l'ont aidé dans son œuvre n'ont épargné ni leur temps ni l'argent de l'état pour faire parler ces murs, et néanmoins il ne s'en dégage aucune idée précise. Si j'en crois les termes du programme, on a voulu exprimer par des signes extérieurs le type de l'aristocratie anglo-saxonne. L'intention était excellente, je me demande seulement jusqu'à quel point elle a été exécutée avec succès. Est-ce la richesse de la pairie du royaume qu'on s'est proposé en quelque sorte de jeter aux yeux? Est-ce d'un autre côté une invitation qu'on lui adresse de se complaire dans les splendeurs évanouies de la féodalité? Ces deux points de vue ne seraient nullement sérieux. N'aurait-il pas mieux valu indiquer que, tout en défendant ses prérogatives, la noblesse britannique sait s'identifier, quand il le faut, à l'esprit et aux conditions de la société moderne?

Un vieil usage veut que les pairs en entrant dans la salle se tournent vers le trône et le saluent, comme si le souverain y siégeait en personne. Cette coutume rappelle du moins l'origine de la chambre des lords. C'était le conseil du roi, présidé par lui-même et composé des barons dont les domaines se trouvaient placés sous

(1) C'est le même dont les aventures de jeunesse, le caractère farouche et les mœurs déréglées appelèrent l'attention de Shakspeare. Il en fit le héros de trois drames historiques. Le trait auquel la fresque se rapporte a été raconté de manières fort différentes par les chroniqueurs; entre ces versions, l'artiste a choisi celle qui pouvait contenir une leçon utile. Le prince avait un serviteur favori qui venait d'être traduit devant la barre de *King's Bench*. A cette nouvelle, il se rendit en grande colère au tribunal, et ordonna que le prisonnier fût mis en liberté. Tout le monde tremblait, à l'exception du juge, qui protesta au nom des lois du royaume. Le prince, exaspéré, essaya de délivrer lui-même son serviteur : on crut un instant qu'il allait tuer ou frapper le magistrat. Celui-ci, calme, immobile sur son siége, lui adressa gravement la parole : « Je tiens ici, lui dit-il, la place du roi votre père, et en son nom je vous somme de donner le bon exemple à ceux qui seront un jour vos sujets. Pour punir votre désobéissance, je vous envoie à la prison de *King's Bench*. » Et le prince, jetant son arme, alla se constituer lui-même prisonnier.

le contrôle immédiat de la couronne. L'orgueil de la pairie anglaise est pourtant de se rattacher à un tout autre souvenir historique. Entre les fenêtres et les fresques de la salle des séances s'étend une rangée de niches destinées à recevoir les statues des fiers barons qui arrachèrent au roi Jean la grande charte des libertés communes, *magna charta communium libertatum* (1). Chez nous, c'est la royauté qui a triomphé de l'aristocratie; chez nos voisins, c'est au contraire la noblesse qui a vaincu et limité la monarchie. Ce seul fait met un abîme entre l'histoire des deux pays. La victoire, ayant été obtenue par les efforts combinés de la noblesse et du clergé, tourna tout naturellement au profit de ces deux ordres. Les archevêques, les évêques, les abbés, les comtes, les hauts barons, forcèrent le souverain à les convoquer de temps en temps, et de ce jour-là date l'indépendance de la chambre des lords comme second pouvoir de l'état. Il ne faut d'ailleurs point oublier que, tout en revendiquant leurs priviléges confisqués par le gouvernement de la conquête, les nobles saxons bardés de fer et campés dans les plaines de Runnemede réclamèrent aussi les droits des autres sujets. Dans cette vieille charte était déposé le germe des libertés personnelles et sociales qui font aujourd'hui la gloire du citoyen anglais. Doit-on après cela s'étonner du respect que témoignent nos voisins pour une aristocratie qui sut associer les destinées de la nation aux heureuses conséquences de sa lutte contre le pouvoir absolu?

En principe et comme institution parlementaire, la chambre des lords remonte très certainement jusqu'à la *magna charta;* mais en est-il ainsi des membres qui la composent? On ne rencontrerait plus aujourd'hui parmi les pairs du royaume-uni un seul descendant en ligne directe des vingt-cinq courageux barons qui conquirent à la pointe de l'épée ce monument de haute sagesse politique. Les Anglais donnent plus d'une raison pour expliquer un tel fait, qui a lieu de surprendre à première vue. Deux puissantes armes ont surtout contribué à frapper de mort civile les rejetons des très anciennes familles : ce sont les lois d'*impeachment* et d'*attainder* (2). Quelques détails suffiront à expliquer le caractère de ces deux genres de poursuites exercées par le parlement sur ses propres

(1) La bibliothèque du British Museum possède deux très précieux documens : l'un est une adresse des barons, contenant sous forme d'articles préliminaires leurs demandes au roi, et sur laquelle celui-ci a apposé son sceau en signe de consentement. L'autre est la *grande charte* elle-même. Cette dernière fut signée, selon les uns, à Runnemede ou Runneymead, une large plaine située sur les bords de la Tamise, dans la paroisse d'Edgham (Surrey), et, selon d'autres, dans une petite île de la rivière qui porte encore aujourd'hui le nom de *Charter Island.*

(2) *Attaint* veut dire tacher, flétrir; l'*impeachment* est une mise en accusation.

membres. Tout député de la chambre des communes étant convaincu qu'un de ses collègues ou un lord a commis des actes gravement entachés d'arbitraire, de trahison ou de déloyauté a droit de demander qu'il soit mis en accusation, *impeached*. Si la majorité y consent, l'accusé est alors envoyé, au nom des communes, devant la barre de la chambre des lords. Ces derniers fixent le jour du procès, qui a généralement lieu dans Westminster-Hall, et la cour est présidée par le lord *high steward* (grand-sénéchal). Le prévenu, confié aux mains de l'huissier de la verge noire, paraît devant ses juges. Un comité de *managers* (commissaires), représentant la chambre des communes, est chargé de soutenir les chefs de l'accusation, auxquels l'accusé et son conseil ont toute la liberté de répondre. Quand les moyens d'attaque et de défense sont épuisés, commence un autre ordre d'épreuves. Le grand-sénéchal demande successivement à chacun des pairs, en commençant par le plus jeune, s'il croit l'accusé coupable des faits qu'on lui reproche. Le lord interpellé se lève sans quitter sa place, et la tête découverte, la main sur sa poitrine, répond oui ou non (*guilty* ou *not guilty*), en ajoutant : « Sur mon honneur. » Le dernier qui donne son opinion est le grand-sénéchal. Il proclame ensuite le résultat du jugement. Dans les soixante années qui précédèrent la révolution de 1788, il y eut en Angleterre quarante cas d'*impeachment*; on n'en compte aujourd'hui que deux depuis plus d'un siècle (1). De ce que la loi frappe moins souvent, il ne faudrait pourtant point conclure qu'elle soit tombée en désuétude. Beaucoup de législateurs anglais sont de l'avis de Burke et de lord Brougham, qui considéraient le décret d'*impeachment* comme le plus ferme gardien des institutions libérales. Les hommes d'état, les fonctionnaires publics sans distinction de rang ni de naissance, les ministres, tous sentent ainsi suspendu au-dessus de leur tête le glaive de la responsabilité.

La différence entre l'*impeachment* et l'*attainder* est que dans le premier cas ce sont les communes qui accusent et les lords qui jugent, tandis que dans le second l'arrêt est rendu par l'une et l'autre chambre. Un bill d'*attainder* suit devant le parlement la même

(1) Ce sont ceux de Warren Hastings (1788) et de lord Melville (1805), gouverneur-général des Indes. Lord Warren Hastings fut accusé par les communes d'actes arbitraires et tyranniques. Le procès dura sept années, et se termina par un acquittement. Les représentans de la chambre des communes qui portèrent la parole contre lui devant la chambre des lords (*managers*) étaient Fox, Burke et Sheridan. Lord Melville, accusé de péculat, fut également acquitté, la pairie ayant jugé qu'il était plutôt coupable de négligence que de participation directe au détournement des fonds publics. En 1848 un député, M. Anstey, proposa, mais sans succès, de lancer un décret d'*impeachment* contre lord Palmerston.

marche que tous les autres bills. Pour qu'il y ait condamnation, il faut qu'elle soit prononcée successivement par la chambre des communes, la chambre des lords et la couronne. La personne frappée de flétrissure (*attained*) est morte aux yeux de la loi. Le sang qui coule dans ses veines est du sang avili, corrompu (*corruption of blood*), et la tache se transmet à ses descendans. On conçoit que dans les temps orageux de l'histoire, quand il était si facile de trouver et même d'inventer au besoin des crimes d'état, cette loi d'*attainder* aît puissamment contribué à ébrancher l'arbre primitif de la pairie anglaise. Il s'en faut pourtant de beaucoup que les rejetons des très anciennes baronnies aient tous été atteints par la même cause de déchéance. Il en est plusieurs qui se sont dégradés et condamnés eux-mêmes. Les uns se ruinèrent par la fureur du jeu, d'autres, pour mener grand train dans le monde, contractèrent des emprunts qui finirent par dévorer leurs vastes domaines. Un pair sans voiture, sans laquais, sans moyens extérieurs de maintenir sa dignité, comprenait lui-même qu'il était déplacé dans les rangs de la noblesse. Pour l'honneur de l'ordre, ses confrères prêtaient, dit-on, la main aux créanciers, et cherchaient sourdement à se débarrasser d'un membre appauvri. Beaucoup disparurent ainsi sans bruit et s'éteignirent dans l'obscurité. La famille survivait quelquefois à ces désastres personnels, mais le titre s'était éloigné d'elle à jamais. Quelques-uns de ces lords ruinés s'exilèrent volontairement de leur contrée, et allèrent promener sur le continent leur mauvaise fortune; d'autres, plus fiers ou moins connus, cherchaient à se cacher dans l'oubli, dans la foule, dans la qualité d'étranger. Parmi ces nobles déclassés et dépaysés, on cite surtout Henri Holland, duc d'Exeter et beau-frère d'Édouard IV, qui durant une douzaine d'années rôda dans les Flandres d'une ville à l'autre, nu-pieds, en haillons, demandant l'aumône et tirant son chapeau à ceux qui passaient sur la route. Les guerres civiles, les complots, les divisions du royaume, contribuèrent aussi beaucoup à la chute de certaines maisons nobiliaires. Ceux des lords, par exemple, qui avaient embrassé la cause de Marie Stuart contre la reine Élisabeth payèrent souvent bien cher leur illusion et leur aveugle dévoûment chevaleresque. Il suffira de nommer parmi eux Charles Nevill, qui avait porté le titre de comte de Westmoreland, et qui, réfugié plus tard dans les Pays-Bas, n'y trouvait point un toit de chaume où reposer sa tête, tandis que ses manoirs et ses domaines étaient vendus par l'état à une autre famille. Les infortunes du roi Lear ont été partagées par plus d'un noble, errant, lui aussi, sous la pluie et le tonnerre, et n'ayant plus même un fou pour le consoler. On retrouve non-seulement à l'étranger, mais aussi dans les rangs obscurs de

la société anglaise les restes des grands naufrages qui ont englouti des races aristocratiques. Naguère s'éteignait à Shrewsbury, dans la maison des pauvres (*workhouse*), une jeune fille de dix-sept ans connue sous le nom d'Émilie : c'était la dernière des Taillebois, barons de Kendal. On parlait aussi à Londres, il y a quelque temps, d'un Stephen Penny, fossoyeur du cimetière de Bayswater et descendant de Thomas, duc de Glocester, fils d'Édouard III. Vit-il encore? Je ne sais, et malgré quelques recherches je n'ai pu le retrouver. Toujours est-il que sa noblesse était authentique, et que, si telle eût été sa fantaisie, il eût eu le droit, comme on l'a dit, de blasonner ses armes royales sur l'un des corbillards qu'il lui aurait plu de choisir pour carrosse (1).

Il est naturel de se demander par qui ont été remplis les vides que faisaient de siècle en siècle dans les rangs de la pairie la loi d'*attainder*, les revers de fortune et souvent aussi les extravagances des anciens lords. Le commerce et l'industrie ont successivement enté beaucoup de branches nouvelles sur le tronc mutilé de la noblesse britannique. Le premier des Campden tenait une boutique de mercier dans Cheapside, et l'on prétend qu'il continua toute sa vie à servir les pratiques, même après avoir sauté du comptoir à la chambre des lords. La maison ducale des Leeds fut fondée par un apprenti horloger, Ned Osborne, qui, ayant sauvé la fille de son maître au moment où elle se noyait, obtint en retour de l'épouser. Berks, le premier des Norreys d'Ockwell, était cuisinier de la reine Élisabeth. La famille de lord Rosebery descend d'un honnête typographe qui, vers 1616, avait obtenu le privilège d'imprimer en anglais et en latin pendant vingt et un ans une brochure intitulée *God and the king* (Dieu et le roi). George III, qui durant son règne nomma beaucoup de pairs, ne créa qu'un seul duc, et c'était le fils d'un apothicaire de Londres. La liste est longue et curieuse de tous les membres de la chambre haute qui sont arrivés aux honneurs par le travail, les affaires et l'intelligence. On se tromperait toutefois, si l'on croyait que ces accessions, en infusant du sang nouveau dans les veines de la noblesse anglaise, aient beaucoup modifié l'esprit de cet ordre. C'est plutôt tout le contraire qui a eu lieu. Les parvenus, puisqu'il faut les appeler par leur nom, sont souvent ceux qui apportent à l'aristocratie les passions les plus acerbes et les préjugés les plus tenaces. Avec un zèle de néophytes, ils s'identifient de cœur et

(1) La chute des grandes familles n'a pas toujours été irrévocable. Le fils d'un père ruiné laissait dormir le titre, se livrant pour vivre à des occupations obscures et lucratives; mais on cite plus d'un exemple de descendans qui, doués d'un mérite personnel et ayant ressaisi une fortune, obtinrent d'être réintégrés sur le siége de leurs ancêtres.

d'esprit aux intérêts, aux traditions et aux mœurs de la classe qui veut bien les admettre à partager certains honneurs. Aussi, quoique la pairie britannique se soit plusieurs fois renouvelée et qu'elle se renouvelle encore tous les jours, le génie de l'institution est demeuré à peu près le même. Les lords diffèrent sans doute entre eux d'opinion tout auss bien que les autres hommes; c'est même dans leurs rangs que se rencontrent quelquefois les plus ardens et les plus intrépides défenseurs de la démocratie. Lorsque éclata la révolution française, le comte Stanhope renonça par principe à tous les insignes extérieurs de la pairie : c'était le républicain le plus avancé qu'il y eût en Angleterre (1). A part ces conduites personnelles qu'on met d'ordinaire sur le compte d'une certaine excentricité de caractère, il est bien évident que la pairie est le palladium de la noblesse. Le fait n'étonne et n'indigne personne en Angleterre, où l'on admet sans peine que tous les intérêts de la société doivent être constitués dans l'état. On se demande seulement si l'aristocratie n'est pas représentée deux fois, d'abord à la chambre des lords et ensuite à la chambre des communes, où elle compte tant de membres influens. C'est un des argumens que firent valoir es libéraux en faveur de la dernière réforme électorale.

La chambre des lords se compose de deux élémens bien distincts, l'un spirituel et l'autre temporel. L'archevêque de Canterbury vient dans l'ordre hiérarchique immédiatement après le plus jeune duc de la famille royale. Ceux d'York et d'Armagh, selon la date de leur consécration, prennent rang avant ou après le lord-chancelier. Trente évêques, à la tête desquels se placent ceux de Londres, de Durham et de Winchester, se succèdent sur le banc qui leur est réservé. Il y a pourtant entre eux et les autres membres de la chambre une différence dont il faut tenir compte : les évêques sont lords du parlement, mais ils ne sont point pairs du royaume. Dans le cas d'un crime capital, ils seraient jugés par le jury tout comme les autres sujets et non par l'assemblée à laquelle ils appartiennent. La raison de cette disparité est facile à saisir : ils ne sont pas de sang noble (2). Siégent-ils au parlement en vertu de leur charge ou par suite des domaines temporels attachés à leur siége épiscopal? C'est un point sur lequel les juristes anglais ne sont point très d'accord entre eux, et qui d'ailleurs ne changerait rien aux priviléges du clergé. Les lords ecclésiastiques se distinguent en outre par quel-

(1) Tout porte à croire que vers 1802 il avait l'intention de donner un état manuel à ses deux fils, voulant faire de l'un un maçon, et de l'autre un tanneur; mais à son grand regret ce plan fut déjoué par sa fille, lady Hester.

(2) Aussi leur dignité ne se transmet-elle point à leurs enfans, et leurs femmes ne portent-elles point le titre de *ladies*.

ques signes extérieurs : dans les séances ordinaires, les pairs laïques portent leurs habits de ville, tandis que les évêques se montrent toujours revêtus de leur rochet et des autres ornemens de leur ordre. L'élément spirituel, quoique beaucoup réduit de ce qu'il était dans les anciens parlemens, joue encore un rôle très considérable. Ce n'est pas tant le nombre des évêques au sein de l'assemblée, c'est l'alliance intime du principe religieux et de l'aristocratie anglaise qui constitue leur force. Cette alliance est écrite dans les usages de la pairie et jusque dans le caractère même de la salle où se tiennent les séances. Est-ce une chapelle? On le dirait presque au jour mystérieux que versent les vitraux, au ton sévère des peintures. Une cérémonie qui a souvent lieu le matin complète l'illusion. Le public alors n'est point admis dans la salle; mais, grâce à une faveur spéciale, quelques étrangers obtiennent de se glisser dans un corridor, d'où à travers un treillis doré ils perçoivent une scène assez significative. Vers dix heures et demie, précédé de trois assistans dont l'un porte la masse (*mace-bearer*), l'autre la bourse (*purse-bearer*), et dont le troisième accompagne seulement, entre le lord-chancelier. Il s'avance vers le fameux sac de laine (1) qui se trouve placé en face du trône, et à côté duquel l'un des évêques (ordinairement le plus jeune) attend pour commencer l'office. Les assistans déposent sur le banc la masse, le grand sceau de l'état, puis se retirent dans un coin près de la porte qui conduit à la chambre du prince, *prince's chamber*. L'évêque et le chancelier s'agenouillent les mains jointes devant le sac de laine et récitent à demi-voix des prières que répètent mentalement trois ou quatre lords dispersés dans la salle. Le spectacle est édifiant, mais qu'il est loin de nos mœurs!

Ces deux institutions, l'église et la pairie, ont entre elles des intérêts communs qui les rapprochent. L'une et l'autre ont traversé des épreuves qu'elles n'ont point oubliées. A l'époque de la lutte entre Charles Ier et le parlement d'Angleterre, la chambre des lords sombra dans le naufrage de l'épiscopat et de la monarchie. Ce fut la chambre des communes qui prit bravement en main la direction suprême des affaires. Seule elle osa déclarer qu'un roi se rendait coupable de trahison quand il attentait à l'existence de son parlement, et, après avoir institué une cour de justice pour le procès de Charles Ier, elle soumit, selon l'usage, sa décision à la chambre des lords. Seize pairs du royaume se trouvèrent présens à cette séance mémorable; c'était beaucoup, car depuis quelque temps, sachant

(1) C'est un symbole de l'esprit commerçant de l'Angleterre, un hommage rendu à l'industrie des laines, qui a été la première source de la richesse nationale. Il paraît d'ailleurs qu'autrefois on se servait volontiers de balles de laine en guise de sofa.

très bien que leur autorité était illusoire, les pairs s'abstenaient de paraître dans la salle des délibérations. A l'unanimité, ces seize lords annulèrent le vote des communes, et fixèrent à dix jours de distance leur prochaine réunion. Avant que les dix jours ne fussent écoulés, le roi était jugé et exécuté. Quand ils se rassemblèrent de nouveau après l'ajournement, les pairs, pour se donner une contenance, votèrent quelques lois d'intérêt public, et les transmirent aux communes, qui n'y prêtèrent aucune attention. Un peu plus tard, la chambre haute fut déclarée inutile et dangereuse. Cromwell cependant créa un assez grand nombre de pairs; il aurait bien voulu avoir une chambre des lords, mais il ne put y réussir. Les anciens pairs du royaume refusèrent de se rallier, et quant aux nouveaux, ils préféraient siéger dans la chambre des communes. Le fait est que la volonté du protecteur luttait alors contre un ordre de difficultés invincibles. La république était dans les croyances religieuses des puritains, de même que l'ancien édifice féodal s'appuyait tout entier sur les doctrines de l'église établie. On s'en aperçut bien à la restauration, où la monarchie, l'épiscopat et la pairie anglaise reparurent ensemble et par une sorte de commun effort sur l'horizon politique.

Parmi les lords temporels, les uns (et c'est le plus grand nombre) tiennent leur dignité de la naissance, les autres ont été nommés par le gouvernement. Il faut d'ailleurs bien distinguer entre les pairs anglais, créés généralement à perpétuité, les pairs irlandais, élus pour la vie, et les pairs écossais, choisis pour chaque parlement, dont la durée légale est, comme on sait, de sept années. Tous les titres de l'ancienne noblesse se trouvent représentés à la chambre haute, où l'on comptait en 1867 : 1 prince du sang (le prince de Galles), 2 ducs appartenant à la famille royale, 20 autres ducs, 19 marquis, 110 comtes, 22 vicomtes et 209 barons. Le nombre des pairs n'est limité par aucune loi du royaume (1). Tous les souverains qui se sont succédé sur le trône d'Angleterre ont conféré cette dignité à quelques-uns de leurs sujets, soit pour récompenser des services publics, soit pour équilibrer dans l'état la situation des pouvoirs. Toutes les fois, par exemple, qu'une mesure jugée nécessaire rencontre de la part de la chambre des lords une résistance indomptable, le gouvernement n'a guère d'autre alternative que de renouveler, comme on dit, le sang de la pairie (2). Souvent même

(1) Il est aujourd'hui de 459 membres, dont le dernier créé est le baron Napier de Magdala.

(2) Lors du premier *reform bill*, Guillaume IV, effrayé de l'énergie des démonstrations populaires, consentit à déplacer la majorité de la chambre en créant de nouveaux pairs favorables à cette mesure.

la seule menace d'un tel acte politique suffit pour vaincre l'opposition de la majorité, car, extrêmement jaloux de leurs priviléges, les lords n'aiment point du tout qu'on les étende à un plus grand nombre de membres. Le ministère, quel qu'il soit, n'exerce d'ailleurs cette pression que dans des cas très graves et pour ainsi dire à la dernière extrémité. En 1856, lord Palmerston avait voulu nommer des pairs anglais à vie; mais la chambre refusa de le suivre dans cette voie. Un des argumens que font valoir les partisans de l'hérédité est qu'une chambre des lords élective dégénérerait bien vite en un docile sénat destiné à servir les caprices et les vues du chef de l'état.

Quoique la pairie se transmette avec le sang, on cite du moins quelques cas où cette prérogative a été sinon reconquise, du moins redorée par le génie. Ayant atteint l'âge de vingt et un ans, Byron se souvint qu'il était pair d'Angleterre, et, sans un ami pour l'introduire, alla contre l'usage se présenter lui-même à la chambre des lords. Il fut reçu dans une des antichambres par quelques-uns des officiers de service, auxquels il paya les frais de son installation. L'un de ces huissiers sortit alors pour prévenir le lord-chancelier qu'un inconnu nommé George Gordon Byron était là, et demandait à siéger. Quand il entra dans la salle, le jeune pair était plus pâle qu'un spectre; on lisait sur ses traits mâles et expressifs l'indignation de l'orgueil humilié. Il passa devant le sac de laine sans y jeter un regard, et s'avança vers la table où le magistrat d'office devait recevoir son serment. Le chancelier quitta enfin sa place, et, allant droit à lord Byron, lui tendit la main avec un sourire. Offensé, le nouveau-venu se contenta de répondre par un mouvement de tête et de présenter l'extrémité des doigts. Il y avait peu de monde dans la salle, et la séance était morne. Lord Byron alla négligemment s'asseoir sur l'un des bancs vides qui s'étendent à la gauche du trône et qu'occupent d'ordinaire les membres de l'opposition, puis il sortit au bout de quelques minutes. Les causes de cette froide réception sont assez connues : le grand-oncle de lord Byron avait été jugé par la chambre pour avoir tué en duel M. Chaworth d'Annesley; son père, après une vie orageuse, s'était éteint dans l'obscurité, et quant à lui il n'était encore connu dans le monde que par des essais (*The Hours of idleness*). Il n'en fut pas moins profondément mortifié de son isolement et de la négligence de ses nobles confrères à son égard. « Je veux n'avoir rien à faire avec eux, dit-il en sortant à son ami Dallas; maintenant que j'ai pris possession de mon siége, je pars et je m'en vais vivre à l'étranger. » Plus tard, quand il eut redonné de l'éclat à un nom terni, Byron prononça devant la chambre quelques discours qui produisirent un

grand effet, deux notamment en 1812, à propos de la misère des ouvriers de Nottingham. Tel n'est pourtant pas le monument le plus visible qu'il ait laissé dans la maison du parlement. A côté d'autres sujets tirés de Chaucer, de Spenser, de Shakspeare, de Walter Scott, figure dans ce qu'on appelle la salle des poètes (*poets' hall*) une fresque représentant la *mort de Lara*. Le génie est vengé (1).

La chambre des lords se gouverne elle-même en vertu de très anciens usages. Son président, qui est d'ordinaire le lord-chancelier (ce pourrait être au besoin le garde des sceaux) ne décide point, comme fait le *speaker* à la chambre des communes, de la régularité des procédures; c'est l'assemblée qui se charge de prononcer en pareil cas. Chaque orateur adresse la parole à la réunion tout entière (*my lords*) (2). Le sac de laine, en vertu d'une fiction légale, est même censé ne point faire partie de la chambre, et celui qui l'occupe pourrait présider sans avoir un vote. Quand il veut parler, le lord chancelier s'avance jusqu'au banc des ducs : c'est alors seulement qu'il entre, comme on dit, dans l'assemblée. Les pairs peuvent voter de deux manières, en personne ou par procuration, *proxy*. Présent, chacun d'eux se sert des mots *content* ou *non content* pour déclarer qu'il approuve ou qu'il rejette le projet de loi dont la discussion vient d'être épuisée. Absent, il exerce le même droit au moyen d'un papier signé qu'il a remis à un autre pair. Cette dernière forme de vote est hautement condammée en Angleterre, et ne tardera pas sans doute à être abolie. Comment, se dit-on, un membre qui n'a point assisté aux débats est-il à même de se former une opinion raisonnée? En dehors de la chambre, les pairs jouissent de certains priviléges. Ils ont le droit assez vaguement défini et assez illusoire en pratique d'entrer quand bon leur semble dans le palais du roi ou de la reine et de lui donner leur avis sur la marche du gouvernement. Ils ne peuvent être arrêtés pour dettes. Accusés d'un crime, ils ne seraient point jugés par les tribunaux ordinaires. Outre ces prérogatives, qui sont communes à tous, quelques pairs jouissaient encore, il y a un siècle, de cer-

(1) Byron, on le sait, n'a pas laissé d'héritier à la pairie, mais un descendant de sa famille mourut, il y a six ou sept ans, à Londres dans des circonstances asssez extraordinaires. Tout jeune, il était parti pour l'Australie, où il vécut longtemps d'un travail manuel. Cette manière d'agir lui fut-elle inspirée par des querelles de famille, des goûts excentriques ou le sentiment de l'égalité humaine? On ne l'a jamais su. Toujours est-il qu'à son retour en Angleterre il exerçait le métier de charpentier dans le voisinage des docks, et vivait dans un petit cabaret dont il avait épousé la servante. Cette fin mystérieuse ajoute encore à l'intérêt romanesque d'une famille sur laquelle se portera toujours la curiosité des Anglais.

(2) A la chambre des communes au contraire, il s'adresse à celui qui préside, *mister speaker*.

taines distinctions n'appartenant qu'à leur famille, mais dont le temps a fait justice et qu'on regarderait aujourd'hui comme excentriques ou puériles (1). Tout le monde sait qu'il y a des pairs d'Angleterre; plusieurs ignorent peut-être qu'il existe aussi des pairesses. L'état, voulant honorer les services d'hommes qui étaient morts à la guerre ou dans des entreprises glorieuses, a quelquefois élevé leur veuve à cette dignité. Dans les temps modernes, l'une des pairesses ne dut pourtant un tel titre qu'à son mérite personnel et à l'affection qu'elle avait su inspirer. Le duc de Clarence, alors libre de tout engagement, avait fait la cour à miss Wykekam de Swalcliffe, et lui avait offert sa main, qu'elle refusa par délicatesse. Étant monté sur le trône, Guillaume IV se souvint de celle qu'il avait aimée et pour laquelle il conservait une profonde estime. A partir de 1834, le nom et le titre de la baronne Wenham figura sur le registre de la chambre des lords.

Quoique habitant le même palais que les députés des communes, les pairs sont bien chez eux; ils ont leur vestiaire, leurs corridors richement décorés de peintures, leur chambres de comité et leur salle à manger, qui frappe surtout par la magnificence. Un plafond chargé de pendentifs et d'arabesques, des portes richement sculptées, des tentures délicates ou somptueuses, des murs à panneaux, des cheminées dont le marbre est fouillé à jour et revêtu d'ornemens, tout annonce bien les habitudes de luxe et de bien-être si chères à l'aristocratie anglaise. Cette salle à manger s'étend en face de la Tamise, derrière la bibliothèque des lords. Le service s'y fait au moyen de machines intelligentes qui apportent les plats, les rafraîchissemens, les boissons, des profondeurs de la cuisine ou de la cave, comme par magie. Quant à la salle des séances, elle est le plus souvent déserte durant la journée. Quiconque pénètre alors dans la chambre y trouve pourtant quelquefois un groupe de trois ou quatre sévères personnages revêtus de longues robes et qui semblent gravement affairés : ce sont les *law lords*. On nomme ainsi les membres de l'auguste assemblée ayant rempli autrefois ou qui remplis-

(1) Henri VIII avait accordé à John Forester, issu d'une famille de marchands, le droit de porter son chapeau sur la tête en présence du souverain. La même concession fut faite par le roi Jean à l'un des de Couci, et par la reine Marie à son général Henri lord Ratcliffe. Ce privilége s'étendit plus tard aux descendans de chacune des trois maisons que nous venons de nommer. L'un d'eux y tenait encore au dernier siècle : il entrait dans la salle du trône le chapeau à la main, puis le mettait sur la tête pour affirmer son droit et se découvrait aussitôt par courtoisie. Un jour pourtant, en présence de George III et de la reine Charlotte, il resta si longtemps couvert que le vieux roi lui dit : « Je ne conteste pas votre droit, mais vous semblez oublier qu'il y a une *dame* dans la chambre. » Depuis ce jour-là, on n'entendit plus parler de ce privilége, renouvelé des grands d'Espagne.

sent encore aujourd'hui des fonctions judiciaires. Il ne faut point oublier que la chambre des lords est la suprême cour de justice du royaume, le dernier tribunal d'appel pour les jugemens rendus par tous les autres tribunaux. Cette juridiction ne peut d'ailleurs s'exercer que par un très petit nombre de pairs ayant fait du droit l'étude spéciale de toute leur vie.

Les vraies séances ont lieu la nuit, comme à la chambre des communes; mais quelle opposition de figures, de situations et de mœurs entre les deux assemblées! Certes personne n'oserait refuser à la chambre des lords l'éclat des noms et des talens : que lui manque-t-il donc? La vie; elle ressemble trop à un musée de gloires nationales. Les réunions sont d'abord peu nombreuses et comptent rarement dans les cas ordinaires plus d'une soixantaine de membres; trois suffisent pour rendre une décision légale. Parmi les membres de l'aristocratie anglaise, plusieurs voyagent à la recherche d'un meilleur climat, d'autres, grands amateurs d'objets d'art, de scènes émouvantes ou de plaisirs, ont vraiment très peu d'opinion politique, et abandonnent volontiers à des mains plus exercées le fardeau des affaires. Peut-être aussi la chambre haute a-t-elle la conscience du peu de pouvoir qu'elle exerce sur l'opinion publique. Les Anglais sont fort revenus, quoi qu'on en dise, de la superstition du sang. Richesse, autorité, influence sociale, l'aristocratie britannique possède tout cela, et pourtant ce n'est plus aujourd'hui ce que nos voisins appellent la classe gouvernante. Il y a sans doute quelques descendans d'anciennes familles qui, formés de bonne heure aux usages du monde, héritiers des grandes traditions de leur parti, élevés dans les universités d'Oxford ou de Cambridge, où ils portent un costume qui les distingue des autres étudians, initiés très jeunes aux mystères de la vie politique et rompus aux luttes de la parole, dédaignant les faciles jouissances de l'oisiveté, aspirent à jouer un rôle dans l'état. Ils y parviennent pour la plupart, mais à la condition d'être de leur temps et de sacrifier bravement leurs goûts, quelquefois même les intérêts de leur caste, à l'invasion lente, pacifique, inéluctable de la démocratie. Les titres de noblesse peuvent bien encore désigner le talent et le mérite personnel à l'attention du pays; qu'ils sont loin de les suppléer! L'aristocratie britannique tient la terre, ou plutôt c'est la terre qui la tient; mais, si par la fortune et les lumières elle règne jusqu'ici dans les campagnes, son influence est assez faible dans les villes. La pairie a dû nécessairement beaucoup perdre de son ancien prestige en un siècle où la valeur des hommes d'état se mesure surtout à leurs œuvres, et où il ne suffit plus de montrer une longue suite d'aïeux, *pictos ostendere vultus*, pour gouverner les

masses. Tout en respectant le principe d'hérédité appliqué à certaines fonctions publiques, les Anglais d'aujourd'hui n'accordent leur confiance et leurs vives sympathies qu'aux représentans qu'ils se choisissent eux-mêmes. On ne se préoccupe guère de la chambre des lords que quand il s'agit d'obtenir sa sanction en faveur d'une loi qu'elle n'a point faite, dont elle a même souvent toute raison de craindre les conséquences, et que veut lui imposer bon gré, mal gré, la chambre élective.

II.

Dans la nuit du 29 au 30 juin 1868, l'assemblée des pairs s'était comme transformée. Elle ne ressemblait plus du tout à la définition qu'en donnait un jour Thackeray, « un olympe sans dieux; » les dieux étaient revenus. A la solitude dont se plaignent trop souvent ces voûtes dorées avaient tout à coup succédé le bruit, l'éclat, une mise en scène imposante. Au dehors, la salle d'attente, *Saint-Stephen's hall*, était bordée dans toute sa longueur d'une double haie d'étrangers qui sollicitaient la faveur d'être admis dans les galeries de la chambre, et combien d'entre eux espéraient contre tout espoir! L'opinion publique, d'ordinaire très indifférente envers les décisions des lords, s'était réveillée comme en sursaut, se souvenant qu'après tout il existe, selon la constitution anglaise, un second pouvoir dans l'état. Le vestibule, les couloirs, les escaliers, étaient assiégés par une foule épaisse et curieuse. Les huissiers, revêtus de soie, véritables maîtres des cérémonies, allaient et venaient d'un air affairé. L'enceinte de la chambre elle-même présentait un grand spectacle. Les marches du trône étaient occupées par une colonne serrée de conseillers d'état, *privy councellors*, qui ont le privilége de remplir cette incommode place d'honneur. Les membres de l'autre chambre, rangés soit en bas et de plain-pied avec les pairs, soit dans la tribune supérieure qui leur est réservée, se pressaient en quelque sorte autour de l'événement de la soirée. Les femmes de l'aristocratie en magnifique toilette, les unes assises, les autres debout, et pour ainsi dire écoutant aux portes, tant les galeries étaient encombrées, répandaient sur cette grave réunion un charme d'élégance et de beauté. Un grand nombre de lords étaient à leur poste, et parmi eux, à la blancheur des surplis, aux ornemens d'église, se faisait remarquer le banc des évêques. On désignait d'un autre côté un groupe à part composé du prince de Galles, du duc d'Édimbourg et du duc de Cambridge. Une atmosphère chargée d'attente et de préoccupations sérieuses pesait sur

l'assemblée. De quoi s'agissait-il, et quelle était la cause de cette émotion? C'est ce qu'il nous faut rappeler en peu de mots.

M. Gladstone avait proposé à la chambre des communes d'abolir comme établissement de l'état (*disestablish*) l'église anglicane en Irlande, et cette mesure, après trois épreuves, avait été votée par une majorité définitive de 65 voix. Pour que le bill eût force de loi, il lui fallait maintenant obtenir la double sanction de la chambre des lords et de la reine. Dans les cas ordinaires, on s'inquiète assez peu de l'assentiment de la couronne, qui est comme assuré d'avance à tous les actes parlementaires. Cette fois pourtant, la circonstance était particulière, et aurait pu donner lieu à des doutes, car la chambre élective demandait au pouvoir royal de renoncer à l'un de ses priviléges, celui qu'il avait exercé depuis trois siècles, et dont il avait quelque raison de se montrer jaloux, — la nomination aux bénéfices vacans de l'église protestante d'Irlande. D'un autre côté, quelques zélés défenseurs du trône et de l'autel soutenaient que la reine Victoria n'était point libre dans cette question, qu'elle s'était engagée le jour de son couronnement envers l'ancien état de choses. La constitution ne lui donnait-elle point en outre le droit de résister aux exigences des communes? Si l'on avait pu concevoir soit des illusions, soit des craintes à cet égard, un message de la reine ne tarda point à les dissiper : elle déclarait s'en remettre avec toute confiance à la sagesse de son parlement. Une fois de plus, celle qui tient aujourd'hui le sceptre de la Grande-Bretagne avait compris son véritable rôle. Nos voisins ont sur nous le grand avantage de ne point se payer de mots. Un peuple, selon eux, peut très bien avoir une constitution sans jouir pour cela du gouvernement constitutionnel, de même qu'un despotisme plus ou moins limité par un parlement ne réalise à aucun titre les conditions du régime parlementaire. Ce qui à leurs yeux caractérise le vrai système représentatif, c'est l'abstention du souverain dans la conduite des affaires de l'état. Quoi qu'il en soit, l'obstacle s'étant abaissé du côté de la couronne, le nouveau projet de loi, *suspensory bill* (1), n'avait plus d'opposition à craindre que de la part de la chambre des lords.

Ici du moins la résistance devait être formidable. L'aristocratie anglaise, on l'a vu, s'appuie à l'édifice des croyances nationales. L'alliance de l'église et de l'état s'est comme incrustée dans les traditions de la noblesse. D'un autre côté, il serait bien plus facile de

(1) Ce nom, *suspensory bill*, lui vient de ce qu'il suspendait les pouvoirs de la reine sur l'église d'Irlande jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une nouvelle législation eût réglé la matière.

traiter avec les questions religieuses, si l'on pouvait en séparer les intérêts matériels qui s'y rattachent; mais le moyen qu'il en soit ainsi? Comment attendre que des hommes d'ailleurs éclairés et sincères se montrent très frappés de l'injustice des priviléges qu'ils partagent avec leur ordre? Ce n'est donc point au banc des évêques qu'il faut demander avis sur les inconvéniens de l'église établie en Irlande. Ils sont, comme on dit, juges et parties dans leur propre cause. Les pairs laïques, il est vrai, ne se trouvent point retenus par les mêmes considérations; mais des liens de solidarité les unissent de très près au clergé anglican. « Nous sommes tous dans le même vaisseau, » disait l'un d'eux à un évêque. Il y a par les gros temps un moyen d'empêcher les vaisseaux de couler à fond, et cette méthode bien connue des navigateurs, qui l'ont peut-être enseignée aux sages hommes d'état de l'Angleterre, est de faire la part de la tempête. La chambre des lords elle-même a plus d'une fois pratiqué de tels sacrifices; mais qu'il est dur de s'y résigner du premier coup! Ce qui enlevait beaucoup à l'intérêt de la soirée, c'est que la décision des pairs était connue d'avance. Tout le monde savait très bien qu'on n'allait point assister à une nuit du 4 août. Le clergé anglais, d'accord avec la noblesse, avait au contraire juré de défendre par tous les moyens ses prétentions sur l'Irlande.

La discussion fut tour à tour solide et ardente : pour l'élévation du langage, la force du raisonnement et la véritable éloquence, elle égala, si même elle ne surpassa, la grandeur des débats qui avaient eu lieu dans l'autre chambre sur cette question délicate. Le premier qui prit la parole au milieu du brillant et solennel auditoire fut le duc d'Argyll. Homme de son siècle, quoique fortement attaché à l'esprit de la Bible, nourri de sévères études, nullement étranger aux matières cléricales, il a dans le ton de la voix, dans le geste sobre et raide, tous les traits historiques d'un lord presbytérien. Il soutint le projet de loi de M. Gladstone. A ceux qui traitent de sacrilége la conduite des hommes d'état étendant la main sur les biens ecclésiastiques, il répondit fièrement que « l'argent donné à l'église n'était pas toujours de l'argent donné à Dieu. » Son discours sage, mesuré, un peu froid, s'adressait aux nobles sentimens de la nature humaine. Libéral, le duc ne se faisait guère illusion sur le sort réservé ce soir-là au bill de la chambre des communes; mais « la dignité d'un parti politique, s'écria-t-il, est d'envelopper sa fortune dans les mesures qu'il propose. La défaite en pareil cas est encore une victoire, car elle éclaire le pays. » C'était maintenant aux adversaires d'ouvrir le feu : ils ne pouvaient mieux choisir pour cette manœuvre que l'évêque d'Oxford. Entre les deux orateurs, le contraste est saisissant. Autant le duc d'Argyll s'était mon-

tré grave, autant le très révérend Samuel Wilberforce manie avec une rare habileté l'arme de la plaisanterie anglaise. Fertile en bons mots, en anecdotes, en allusions, frisant quelquefois le trivial, mais avec la légèreté savante d'un lettré maître de la langue et rompu aux études classiques, changeant de ton et d'expédiens oratoires à volonté, tour à tour amusant, vigoureux et pathétique, il est certainement un des types de l'éloquence qui réussit le mieux auprès de nos voisins. On l'a défini « un Garrick en manches de linon. » Il y a très certainement du comédien dans sa manière, mais il y a aussi du théologien, du rhéteur et de l'homme d'affaires. Certes l'évêque d'Oxford ne cherche nullement à dissimuler sa sollicitude pour les intérêts matériels de l'établissement (1) qu'il veut sauver. Dire que l'église protestante d'Irlande tomberait du jour où elle ne serait plus appuyée à l'état ni soutenue par les dîmes de la population irlandaise, n'est-ce point s'attirer la réprimande du maître: « O hommes de peu de foi? » L'évêque d'Oxford avait été entraînant, ironique et passionné, lorsque après quelques discours beaucoup moins remarquables se leva du sac de laine le grand-chancelier, lord Cairns. On n'ajoutera rien à la masse des argumens qu'il fit valoir en faveur du maintien de l'église d'état en Irlande. Il fut admirable; sa parole a toute la précision, l'autorité, l'énergie des magistrats anglais, sans en avoir la sécheresse ni la lourdeur. Deux heures et demie du matin venaient de sonner à l'horloge de Westminster. Le bill fut repoussé par une majorité de 95 voix.

Pour qu'on comprenne bien la situation dans laquelle se trouve maintenant vis-à-vis du pays la chambre des lords, il nous faut revenir sur ce qui s'était passé dans l'autre chambre au moment où avait été votée la proposition de M. Gladstone. Le cabinet, M. Disraeli en tête, venait d'éprouver une défaite, et l'usage du parlement voulait qu'il se retirât. On comprend très bien qu'un roi qui n'intervient jamais dans les affaires de son royaume échappe aux conséquences des actes qui s'accomplissent en son nom; mais qu'un ministre qu'on a constamment devant les yeux en chair et en os, qui parle, qui agit, soit l'ombre irresponsable de la volonté du chef de l'état, c'est une fiction que n'a point encore admise le bon sens pratique des Anglais. M. Disraeli demanda quelques jours de répit, et à la suite d'une entrevue avec la reine, il laissa entendre que sa démission avait été refusée. Cette déclaration, quoique faite en termes très vagues, souleva une tempête dans l'assemblée. Bondissant sur son banc, M. Bright osa traiter le ministre de rebelle (*worse than a fenian*, pire qu'un fenian), pour avoir mis

(1) C'est le mot anglais, *establishment, established church.*

sa responsabilité à couvert derrière le trône. L'alarme se prolongea dans le pays, et la plupart des journaux anglais signalèrent avec indignation la conduite du cabinet tory. Plût au ciel que d'autres nations n'eussent point de meilleurs motifs pour se plaindre des dangers du gouvernement personnel! Sans vouloir justifier la résolution de M. Disraeli, et tout en tenant compte au parti libéral de ses justes susceptibilités sur un point si grave, il faut dire que le chef du cabinet invoquait en sa faveur des circonstances très atténuantes. La dissolution du parlement était décidée en principe bien avant l'échec du ministère. En votant le *reform bill* de 1867, la chambre avait implicitement reconnu qu'elle était nommée par une fraction trop minime du pays, et avait ainsi signé à courte échéance son arrêt de mort. L'avis de la reine, dont M. Disraeli eut sans doute le tort d'entretenir l'assemblée, était qu'on attendît les élections prochaines pour voir de quel côté se rangerait vraiment l'opinion publique. De là à maintenir un ministre contre la volonté de la nation, il y a certes bien loin; mais les Anglais ont aussi leurs raisons pour se montrer ombrageux toutes les fois qu'il s'agit des bases du gouvernement constitutionnel. Ni la reine Anne, ni les quatre George, ni Guillaume III, n'ont pu résister en certains cas à la tentation d'intervenir dans la lutte des partis. Et comment n'en eût-il point été ainsi à l'origine de la monarchie limitée? Voilà un homme élevé dès sa naissance dans l'idée qu'il est supérieur aux autres hommes; excepté la dette publique, tout lui appartient, le trésor royal, l'armée, la marine, les services publics, les colonies, il est le chef de l'état et de l'église; mais que, prenant au sérieux l'illusion dont on l'entoure, il ose étendre la main sur la conduite des affaires, moins que cela, exprimer une opinion, un désir, ses sujets l'arrêtent tout court en lui disant : « Vous êtes roi, que cela vous suffise; laissez-nous gouverner nos intérêts comme nous l'entendons. » Le fait est que le rôle de roi ou de reine constitutionnelle exige de rares qualités; les Anglais le savent bien, et c'est l'une des causes de leur respect pour la femme qui occupe aujourd'hui le trône d'Angleterre.

Le parlement va être dissous, et les élections ne tarderont pas à se faire. Dans de telles circonstances, le vote de la chambre des lords à propos de l'église d'Irlande avait tout le caractère d'un appel au peuple. Les pairs ont donné leur avis; c'est maintenant à la nation de prononcer. Dans un habile discours, lord Russell avertissait les adversaires du bill que plus d'un parmi eux aurait sans doute à revenir sur son premier verdict. Pareille chose ne s'est-elle point vue à diverses reprises? Lors de la loi pour l'émancipation des catholiques, du *reform bill* de 1832 et du rappel des lois sur les céréales, bon

nombre d'antagonistes n'ont-ils point successivement abandonné les positions avancées qu'ils avaient occupées d'abord? La chambre des lords est un frein, mais c'est un frein intelligent qui cède à la pression du temps et des idées. Aussi les Anglais se montrent-ils beaucoup moins préoccupés de la résistance des pairs que de la signification du jugement qui va être rendu par le pays. Qui l'emportera aux prochaines élections, de l'église établie ou de la liberté de conscience? Jamais question plus grave ne s'était adressée dès le début à une réforme politique plus radicale. Ce qu'il y a, je crois, à craindre de la part des nouveaux électeurs est la confusion des idées. Plusieurs d'entre eux ne sont sans doute que trop portés à juger la proposition de M. Gladstone au point de vue de leurs sympathies religieuses. C'est pourtant la considération qu'il faudrait écarter. Les croyances n'ont rien à voir dans la lutte qui vient de s'engager, et il est inutile d'en appeler à l'histoire de la réformation. Que, dans un temps où sur toute l'Europe l'église était indissolublement unie à l'état, l'Angleterre ait choisi la foi religieuse qui se prêtait le mieux à l'alliance du pouvoir et de la liberté, c'est un fait incontestable. Le protestantisme n'a certes point été étranger en Angleterre à la conquête du gouvernement constitutionnel. Une église établie qui, tout en maintenant sa dignité, se montrait soumise au contrôle des pouvoirs civils a pu rendre des services et surtout abaisser de grands obstacles. Aussi n'est-ce point le passé qui est en question, c'est le présent. Il s'agit de savoir si cette église d'état, à laquelle tout le monde rend hommage, ne s'affaiblit point en se soutenant dans l'île-sœur (*sister island*) par une injustice.

Les *meetings* succèdent aux *meetings*, et le signal du mouvement est parti du clergé. Jamais l'union protestante n'avait pris une part si directe ni joué un rôle si actif dans les élections. Un grand *meeting* des évêques dans Saint-James's-Hall a en quelque sorte ouvert la marche. Si l'éclat des dignités, l'importance des positions sociales et la pompe des titres suffisaient à décider de la valeur d'une cause, ce début aurait été un succès, car à un grand nombre de prélats se mêlaient plusieurs membres de la noblesse et le lord-maire de Londres. L'effet moral n'a pourtant guère répondu à ce qu'on attendait. Est-ce le protestantisme qu'on prétend affermir par ces manifestations? Dans ce cas, l'intention est excellente, mais le terrain des débats est mal choisi. Le clergé anglais combat cette fois *pro aris et focis;* on l'accuse même de plus considérer les intérêts du presbytère que ceux de l'autel, et son langage, il faut bien le reconnaître, n'est point de nature à démentir cette opinion. L'église anglicane partage l'illusion de toutes les anciennes suprématies:

elle croit que la richesse est la source de sa force et de son influence. N'est-ce point au contraire cette grande accumulation de biens, cette énorme opulence, si contraire à l'esprit de l'Évangile, qui lui aliène le cœur des populations ? Une doctrine se recommande non point par ce qu'elle possède, mais par ce qu'elle enseigne. Les évêques protestans jettent aujourd'hui ce cri d'alarme : « l'église de Rome est à nos portes; » mais beaucoup se demandent en Angleterre si ce ne sont point eux qui ont ouvert au loup l'entrée de la bergerie. En favorisant au moins de leur silence le parti des *ritualists* (1), n'ont-ils point préparé les voies à une réconciliation avec le chef d'une religion étrangère? Il est un peu tard dans tous les cas pour évoquer le fantôme du papisme quand on a laissé faire tant de sacrifices aux idées qu'il représente. La condamnation des *Essays and reviews*, la déposition de l'évêque Colenso, le langage tenu dans les convocations, ne sont guère de nature à inspirer de la confiance aux libres études historiques. Si l'église anglicane veut rappeler à elle les sympathies des penseurs et des esprits éclairés, qu'elle élargisse le champ des interprétations de la Bible. On peut sans doute préférer les adorateurs d'un livre aux adorateurs d'une statue de plâtre; mais pourquoi toujours des idoles? En ce qui touche l'église établie en Irlande, les évêques anglais paraissent méconnaître entièrement l'état des choses. Si après trois cents ans elle ne se trouve guère plus avancée que le premier jour de sa fondation (2), ils s'en prennent à l'ignorance des Irlandais, ils accusent le gouvernement, l'esprit d'incrédulité, tout, excepté eux-mêmes. N'est-ce point pourtant leur étroite alliance avec les autorités civiles qui en grande partie a frappé de stérilité leurs efforts de propagande? Un incident fâcheux vint encore altérer l'effet du *meeting* tenu dans Saint-James's-Hall. M. Stanley, doyen de Westminster, tout en approuvant la résistance de ses confrères au bill de M. Gladstone, insinua que l'église unie d'Angleterre et d'Irlande devrait nécessairement subir quelques changemens dans ses rapports avec l'état. A l'instant même, un tumulte épouvantable éclata dans l'auditoire. L'archevêque de Canterbury lui-même, qui présidait cette séance,

(1) C'est le nom qu'on donne à cette fraction de l'église haute qui a introduit dernièrementdans les temples les rites de l'église catholique, tels que les processions, les cierges, les fleurs, les ornemens sacerdotaux. Ce mouvement a un côté puéril, et un Anglais comparait les ministres qui le conduisent à « de grands enfans jouant à la petite chapelle; » mais tout est sérieux dans les croyances, et il y a très certainement lieu de considérer le ritualisme comme un pont jeté sur l'abîme qui sépare de Rome l'Angleterre réformée.

(2) L'œuvre n'avance point; reculerait-elle? En 1672, la proportion des catholiques aux protestans était de 8 contre 3, tandis qu'aujourd'hui on compte 4,505,000 catholiques romains et 1,293,000 protestans, dont moins de 700,000 appartiennent à l'église anglicane.

n'eut point assez d'autorité pour apaiser l'orage, et l'orateur dut se rasseoir au milieu de violens murmures. Les esprits les moins prévenus se demandent ce qu'on peut attendre d'un clergé arrivé à un tel degré d'intolérance qu'il ne veut point souffrir la discussion même de la part d'un de ses membres les plus distingués. Ces saintes passions sont un véritable danger pour l'Angleterre, et il faudrait plaindre le chef politique décidé à se servir de pareilles armes pour s'assurer la victoire.

Il serait pourtant injuste de méconnaître qu'à côté de démonstrations où le clergé défend avec trop d'impatience sa propre cause le sentiment puritain de la vieille Angleterre s'est aussi alarmé des conséquences que pouvait entraîner l'abolition de l'église établie en Irlande. N'a-t-on pas fait depuis un siècle assez de concessions au catholicisme romain? Est-il prudent de découvrir ainsi le protestantisme et de détruire les derniers remparts d'une forteresse déjà fort démantelée? Ce qui ajoute encore à ces appréhensions, c'est le zèle compromettant avec lequel les catholiques ont accueilli la proposition de M. Gladstone. Beaucoup d'Anglais croient avoir de bonnes raisons pour se défier d'un parti religieux qui dans la lutte invoque la liberté, quitte à la confisquer le lendemain de la victoire. Ne l'a-t-on pas vu à l'œuvre dans d'autres pays? La Grande-Bretagne elle-même n'a-t-elle point assez souffert des tentatives d'une église étrangère qui, sous Jacques II, travaillait par des voies ténébreuses au rétablissement du despotisme? « Si c'est là qu'on veut vous mener, s'écriait un orateur dans un autre *meeting* auquel j'assistais, mille fois mieux vaut maintenir à tout prix notre position vis-à-vis de l'Irlande. Le droit d'examen en matières religieuses a été jusqu'ici le plus ferme boulevard de notre constitution. Toute mesure politique n'est point nécessairement bonne parce quelle émane d'esprits éclairés et sincères. Les divers partis se sont bien souvent trompés sur les moyens, et si les libéraux arrivaient à énerver la force du protestantisme en Angleterre, ils auraient travaillé de la meilleure foi du monde contre la liberté. » Ces considérations, toutes puissantes qu'elles soient, n'ont pourtant point ébranlé jusqu'ici la confiance des masses dans ce qu'elles considèrent comme un devoir envers l'île-sœur. Du jour où les principes de la réformation seraient sérieusement menacés, c'est surtout au sein des sectes, c'est parmi les indépendans, les méthodistes, les wesleyens et dans l'église presbytérienne d'Écosse que le vrai protestantisme trouverait ses plus ardens défenseurs. Or dans les circonstances présentes ils sont certes très loin de s'émouvoir. Les dissidens ont le courage de leurs croyances. « La justice, s'écrient-ils, l'égalité pour tous, et l'on verra ensuite de quel côté se

trouve l'église du Christ. » Leurs ministres ont généralement appuyé le projet de M. Gladstone.

S'agit-il après tout de détruire le protestantisme en Irlande? Non vraiment, on propose au contraire d'abaisser l'obstacle à ses progrès. Il serait sans doute à désirer pour l'intérêt des deux pays que l'Irlande et l'Angleterre eussent la même foi religieuse. Cette uniformité de croyances aurait écarté bien des malheurs, adouci les haines, épargné plus d'un crime; mais a-t-on pris le meilleur moyen pour qu'il en fût ainsi? Ce qui a le plus nui jusqu'à ce jour dans l'esprit des Irlandais à l'église anglicane, c'est son caractère officiel et politique. On ne l'a point demandée, elle s'est imposée, et fait nécessairement partie d'un ordre de choses qui réveille dans le cœur de la race soumise des souvenirs humilians. L'établissement forcé d'un clergé qui n'a pour lui ni les convictions ni les sympathies du plus grand nombre n'est peut-être point le grief le plus sérieux dont se plaigne l'Irlande, mais c'est à coup sûr celui qui frappe le plus l'esprit des masses. En voulant dicter ses articles de foi aux vaincus, l'Angleterre a au contraire fourni des armes aux superstitions qu'elle voulait combattre, et planté sur le clocher de chaque village un drapeau de discorde qui ralliera toujours les mécontens. Le catholicisme est en Irlande le symbole de la vieille nationalité précisément parce que l'église protestante est l'un des signes de la conquête. Ce qui donne de la vie aux religions est trop souvent ce qui s'y mêle d'étranger à leur principe. Les Irlandais, en s'obstinant à rester catholiques, ont couvert d'un manteau sacré leurs intérêts meurtris, leur amour-propre froissé, leur patrie éteinte. Entre deux églises dont le centre était également situé au-delà des eaux, ils ont choisi Rome contre l'Angleterre. Pour le reste du royaume-uni, le protestantisme a été un bienfait; pour l'Irlande, il a été une très lourde charge. Obligée de payer un culte qu'elle ne pratique point, elle regarde d'un œil d'envie l'église du riche nourrie par l'église du pauvre. C'est bien en vain que les Anglais vantent, et pourtant avec raison, les vertus, les lumières du clergé protestant. « Que vous vouliez pour vous de l'église établie, leur répondent les Irlandais, nous n'avons rien à y voir; mais que vous en vouliez pour les autres et surtout pour d'autres qui la repoussent, là est l'injustice. » Beaucoup persistent à se demander si l'effet n'eût pas été bien différent dans le cas où les idées de la réformation se fussent présentées à l'Irlande sans le signe de la domination anglaise. C'est la protection qui les a désignées à la défiance et à l'antipathie des masses (1). Le moyen de réparer les fautes com-

(1) Une anecdote qu'on m'a racontée donnera une idée des sentimens qu'éprouve

mises n'est-il point aujourd'hui dans la liberté? Plus on écartera des croyances religieuses la main de l'état, et plus on aura lieu d'espérer les fruits d'une propagande active et désintéressée. Dans un pays comme la Grande-Bretagne, où tout se fait par l'initiative personnelle, une institution officiellement chargée par la couronne de travailler à la conversion des âmes n'est-elle point une choquante anomalie? Que le protestantisme s'introduise en Irlande, mais qu'il y pénètre par les sociétés bibliques, les missions volontaires, l'intervention d'un clergé ne prélevant plus la dîme; c'est le seul moyen pour lui d'exercer une influence vraiment efficace sur les esprits et sur les mœurs.

Quel est, au sujet du projet de loi rejeté par la chambre des pairs, l'avis des classes ouvrières? Telle est la question qui préoccupe beaucoup les hommes d'état, et qui sera bientôt résolue par le scrutin. Le *reform bill* de 1868 a en effet créé toute une nouvelle couche d'électeurs avec lesquels il faut maintenant compter. Une des forces de la démocratie est qu'elle adopte volontiers toutes les souffrances et sympathise avec le malheur. Les ouvriers anglais s'intéressent aujourd'hui à l'Irlande, de même qu'ils tendaient, il y a quelques années, une main amie aux esclaves noirs d'Amérique. Le sentiment de la justice a été plus fort chez eux que l'antagonisme des races. Il ne faudrait sans doute point juger de tous les ouvriers anglais par ceux qu'on rencontre dans les *meetings* libéraux; mais il est très certain que beaucoup d'entre eux ont abjuré leurs anciens préjugés envers l'Irlande, on peut même dire leurs antipathies, du jour où ils l'ont crue opprimée par leur propre église. Un fait a d'ailleurs contribué à leur ouvrir les yeux. Quiconque a observé de près le fenianisme est bien forcé de convenir que la question religieuse y tient très peu de place. Le mouvement est parti de l'Amérique, la terre de l'égalité des cultes. Ce parti fenian n'a pas plus trouvé grâce aux yeux du parti catholique qu'il n'a rencontré faveur auprès du clergé protestant. On peut lui reprocher bien des tentatives funestes, mais on ne l'accusera jamais d'avoir soulevé en Irlande l'étendard du papisme. Ceux même qui, comme M. Gladstone, proposent de rompre le lien entre l'église et l'état avouent très franchement que cette mesure aura peu d'in-

l'Irlandais pour le prêtre anglican, regardé par lui comme un fonctionnaire public et un homme riche. Un vieillard en guenilles, les cheveux et la barbe en désordre, entre un jour d'hiver pour demander l'aumône chez un ministre qui se chauffait devant une cheminée remplie de charbon de terre allumé. « Dans quel état vous êtes, mon brave homme, s'écrie le *clergyman*, on dirait que vous venez de l'enfer! — J'en viens, répond sérieusement l'Irlandais. — Et qu'avez-vous vu là-bas? — Mon Dieu! les choses se passent à peu près comme ici : aux riches, le feu. »

fluence directe sur l'ennemi; tout au plus contribuera-t-elle à éteindre les germes de mécontentement dont se nourrit l'agitation feniane. La vérité n'est-elle point que l'Irlande, quoique très attachée à ses anciennes traditions catholiques, comprend toute la première les dangers qu'elle courrait en donnant trop de pouvoir à son clergé? Le fenianisme d'un autre côté ne se maintient que par les justes griefs sur lesquels il s'appuie; livré à lui-même, il est très faible. Il a bien pu arracher en plein jour des prévenus aux mains de la police, faire sauter les murs d'une prison et atteindre d'une balle un des fils de la reine; mais jusqu'ici il n'a point ébranlé une seule pierre de l'édifice social fondé sur la liberté. L'arme la plus victorieuse pour le combattre est la logique. Tout ce qu'on accorde à l'Irlande est autant d'enlevé au foyer de la révolte. Il importe assez peu d'examiner si, comme le prétendent les évêques protestans, les Irlandais entendent très mal leurs intérêts en réclamant contre l'institution dont on a bien voulu les honorer : le fait est qu'ils réclament. De deux choses l'une, ou l'église établie est un bienfait pour l'Irlande, ou c'est une charge; si c'est un bienfait, il n'y a aucune raison pour le continuer à des hommes qui s'en montrent si peu reconnaissans, et si au contraire c'est une charge imposée par la race conquérante à la race conquise, l'équité veut qu'on l'abolisse.

Dans toute cette affaire, le clergé anglais, et je le regrette sincèrement, a bien plus l'air de défendre sa bourse que de combattre pour ses croyances. Il tient beaucoup sans doute à sa suprématie en Irlande; mais qu'il se montre encore bien autrement jaloux des avantages matériels qui s'y rattachent! De tous les clergés, c'est pourtant celui qui est le moins fondé à se plaindre quand le parlement lui demande des sacrifices. En acceptant et recueillant autrefois la succession de l'église catholique romaine, l'église d'Angleterre a par cela même reconnu à l'état le droit d'intervenir dans la destination et le maniement des biens ecclésiastiques. Le gouvernement crut alors servir l'intérêt général en retirant les dotations d'un sacerdoce qui ne répondait plus aux besoins des temps ni aux vues de la nation pour les transférer à un autre beaucoup mieux en harmonie avec les tendances de l'esprit moderne. Ces motifs, qui déterminèrent alors la conduite des autorités civiles, ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux qu'on invoque aujourd'hui contre l'existence de l'église établie en Irlande. Il ne s'agit nullement cette fois de dépouiller un clergé au profit d'un autre ni de chercher le véritable type des croyances nationales. L'état obéit à des considérations d'un ordre beaucoup plus pratique. Il se demande s'il ne conviendrait pas de rompre le lien qui l'attache à l'église anglicane

d'Irlande, parce que cette église a failli à sa mission et déplaît souverainement aux Irlandais. On attendait d'elle une victoire en faveur du protestantisme, et elle a fortifié la résistance aux idées de la réformation (1). On lui demandait de rallier à la mère-patrie des sujets fidèles, et elle a créé des fenians. Une institution ne répondant point du tout, après trois siècles, au but pour lequel on l'avait fondée trouve difficilement grâce auprès de nos voisins, qui consultent en tout la question d'utilité. Un arbre se juge à ses fruits : où sont les fruits de cette expérience? En ne faisant pas de bien, l'église officielle a fait du mal, car elle a entretenu au sein des populations dissidentes l'animosité contre l'Angleterre. Payée à contre-cœur, jalousée par le clergé indigène, étrangère sur la terre conquise, elle a servi à perpétuer de tristes et irritans souvenirs. L'esprit de contradiction envers les maîtres, cette dernière arme des vaincus, a endurci le cœur des Irlandais dans la foi aux doctrines de Rome. Ils se sont ainsi habitués à attendre leur délivrance du dehors, aujourd'hui de la France, demain des États-Unis d'Amérique. Dans ces circonstances critiques, l'état n'a-t-il point le droit de reprendre à l'église anglaise ce qu'il lui a donné? On l'avait comblée de biens pour qu'elle accomplît une œuvre, et elle a été inutile.

La mesure que proposent les libéraux pour pacifier l'Irlande contient deux clauses très distinctes, le *disestablishment*, c'est-à-dire le retrait du privilége accordé à l'église d'état, et le *disendowment* ou recouvrement d'une partie des biens qui lui avaient été affectés. C'est la menace de cette seconde tentative qui a surtout excité chez le clergé anglais un frémissement d'inquiétude. Tous les pays ont leur spectre rouge; chez nos voisins, ce spectre se nomme la spoliation, et il manque rarement son effet chez un peuple riche, très attaché aux droits de la propriété. De même que dans une foule, quand quelqu'un crie « au voleur, » tout le monde met la main dans ses poches, ainsi tout corps de l'état qui se dit dépouillé est à peu près sûr de jeter l'alarme dans la société britannique. L'aristocratie, la classe moyenne, les ouvriers eux-mêmes, ont tant d'intérêts communs à défendre qu'ils tremblent à l'idée de voir n'importe qui dépossédé. Il s'agit pourtant de savoir ce qu'il y a derrière ce fantôme dont l'église anglicane juge à propos d'exploiter les terreurs. La proposition de M. Gladstone déclarait que tous les droits personnellement acquis seraient sauvegardés. On n'abolira pas l'église établie en Irlande, elle s'éteindra. Le ministre

(1) La preuve est que les Irlandais émigrés et fixés en Amérique perdent beaucoup de leur fanatisme religieux. Sur cette terre vierge où rien n'alimente l'hostilité des croyances, ils appartiennent bien plus à l'Union qu'à leur propre église.

protestant investi d'un bénéfice mourra dans son presbytère, et toute la vie continuera de jouir des avantages que lui confère aujourd'hui sa charge. A supposer même qu'on rachète ses services et ses droits pour une somme d'argent, ce sera toujours avec son consentement, et lorsqu'il aura bien reconnu que la compensation offerte par l'état est suffisante. Ce n'est donc pas lui du moins qui sera spolié. Il y a longtemps qu'un esprit éminent et vigoureux, ayant le rare courage de regarder les questions en face, M. Stuart Mill, avait fait justice de ces artifices de langage (1). « Il n'y a point de perte, disait-il, quand on ne sait et ne peut dire qui a perdu. Les lois sur la propriété ont été faites pour la protection des hommes et non des phrases. Aussi longtemps que l'on n'enlève point le pain à nos semblables, nous nous inquiéterions assez peu, quand même tout le dictionnaire anglais irait demander l'aumône dans les rues. Que ceux qui regardent comme un vol pour une nation de reprendre ce qui lui appartient nous disent à quelle personne on a fait tort, non à quelles lettres ou à quelles syllabes. » Tout compte fait, on trouvera, si la mesure s'exécute, qu'il n'y a eu de dépouillé qu'un être de raison, — l'église.

Est-il d'ailleurs vrai de dire qu'on veuille lui enlever quelque chose qui lui appartienne? Détourner d'elle la dîme, l'argent des laïques, n'est à coup sûr point un acte d'extorsion. Tout le monde sait que l'extorqué est ici le paysan catholique d'Irlande. Il est vrai que l'église établie possède en outre des biens très considérables connus sous le nom d'*endowments*, dotations. L'état touchera-t-il à ces biens, et dans quelle mesure? C'est un point à déterminer plus tard par les débats des deux chambres. Déclarons pourtant tout de suite que les Anglais, tout en respectant les anciennes fondations, se demandent jusqu'à quel point ils se trouvent liés par la volonté des morts. De ce qu'un homme qui a vécu il y a plusieurs siècles crut bien faire en laissant sa fortune à une œuvre quelconque, s'ensuit-il que cette œuvre soit nécessairement utile? S'il était donné aux anciens donateurs de revenir à la lumière, beaucoup parmi les plus intelligens d'entre eux reconnaîtraient sans doute l'avantage de refaire leur testament. Qu'on suppose, par exemple, des fonds laissés autrefois à une université quelconque pour établir un cours d'astrologie judiciaire; nul, je crois, ne trouverait à redire dans le cas où ces mêmes fonds seraient appliqués de nos jours à une chaire d'astronomie. L'église anglicane paraît bien avoir reconnu elle-même la vérité de ce principe. Parmi les biens dont elle jouit, une

(1) *Dissertations and discussions political, philosophical and historical*, by John Stuart Mill. — Voyez, t. Ier, *Corporations and church property*.

partie a été léguée sous forme de dotation à l'ancienne église catholique, et elle ne s'est point fait scrupule de s'attribuer ce patrimoine, se regardant sans doute comme la plus digne de succéder aux beaux temps du christianisme et la plus capable de faire un usage judicieux de telles richesses. A part ceux qu'on dépouillait, nul ne s'est plaint en Angleterre de cette mesure. Une obéissance servile qui s'attacherait trop à la lettre de tels contrats et en oublierait l'esprit tendrait à faire des trépassés les arbitres souverains à perpétuité de la destinée des vivans. Tout ce que demandent en pareil cas le bon sens et la justice, c'est que la destination du legs se rapproche le plus possible de la volonté du légataire. Il y aurait par exemple détournement des fonds attribués à l'église établie en Irlande par d'anciens bienfaiteurs, si ces fonds étaient employés par l'état à fondre des balles ou à couler des canons. Le clergé protestant aurait alors quelque raison de crier au sacrilége, non que l'argent ait par lui-même rien de sacré, mais parce que l'intention des fondateurs aurait été brutalement méconnue. Tous ceux qui anciennement ont laissé des dons à l'église avaient très certainement en vue la culture intellectuelle de la nation irlandaise. N'est-ce point alors favoriser leurs desseins que de consacrer aujourd'hui à l'instruction publique le fruit de leur générosité? Aussi telle est la voie que se propose de suivre le parti libéral.

Quoique les *tories* ne se soient jamais expliqués clairement à cet égard, on a prêté un instant à leur chef, M. Disraeli, la velléité de rétribuer le clergé catholique en Irlande. On aurait alors deux églises d'état, dont la seconde présenterait tous les inconvéniens de la première sans en offrir les avantages. Un clergé salarié est d'ailleurs absolument contraire aux idées et aux usages de nos voisins. L'opinion publique s'avance depuis quelque temps dans une direction tout opposée. Une société de libres esprits qui s'intitule elle-même *liberation society* demande ouvertement la séparation de l'église et de l'état. C'est même de ce côté, s'il faut en croire l'évêque d'Oxford, que partiraient les attaques contre l'ordre de choses établi en Irlande. N'osant point assiéger de front la citadelle, ces habiles stratégistes auraient pris une voie détournée pour surprendre un des bastions les plus avancés de la puissance cléricale. M. Gladstone et ses amis renient pourtant toute participation avec ces doctrines. Suivant eux, une église d'état peut être bonne ou mauvaise selon les lieux, les temps et les conditions sociales. Elle est mauvaise en Irlande, où elle ne rallie qu'une minorité insignifiante, et où elle fournit aux mécontens un sujet éternel de récriminations contre le gouvernement. Sur un tout autre théâtre de faits, elle a rendu et rend encore des services, oppose une barrière

aux traditions du catholicisme romain, et incarne en quelque sorte les idées de la réformation religieuse dans une solide hiérarchie. En Irlande, elle est étrangère; en Angleterre, elle est nationale. Cette différence suffit très bien à expliquer comment les mêmes hommes qui demandent la séparation des deux principes pour l'île-sœur n'en veulent point du tout chez eux. Les libéraux déclarent avec énergie qu'il s'agit uniquement de détruire l'église d'état en Irlande, et Dieu me garde de soupçonner un instant la bonne foi de leurs assertions! Je dois pourtant ajouter que ces assurances solennelles n'ont ni convaincu le clergé anglais ni calmé ses inquiétudes. Il a, comme on dit ici, flairé un rat, c'est-à-dire que sous cette première réforme politique il pressent des dangers bien autrement sérieux dans l'avenir. Quelle sera, se demande-t-il avec anxiété, la limite de ces exigences? A supposer que les chefs du mouvement libéral soient sincères (et l'on n'a guère le droit de se défier de leur parole), n'y a-t-il point dans la marche des choses une logique plus forte que la volonté des hommes? L'égalité des cultes ne franchira-t-elle point avec le temps l'étroit canal qui sépare l'Irlande de l'Angleterre? En un mot, l'église protestante craint que la déchirure ne s'étende, et qu'après lui avoir arraché un membre de sa domination temporelle on ne lui demande plus tard bien d'autres sacrifices. Admettons que les esprits en viennent là. Le culte réformé ne ferait encore que subir une des conditions de la virilité des peuples modernes. Les religions dominantes ont le tort de raisonner comme si elles n'avaient à choisir qu'entre deux alternatives : être incorporées à l'état ou disparaître. N'est-ce point donner une triste idée de leur force et de leur mission divine? Ma conviction est d'ailleurs que l'église anglicane, en raisonnant ainsi, ne se rend point justice. Elle a pour elle les lumières, une longue influence acquise sur toutes les classes de la société, des services incontestables rendus à la raison humaine. Avec cela, on peut défier bien des événemens et des transformations politiques. L'exemple de l'Écosse est là pour nous apprendre qu'un culte enté sur les convictions sérieuses des masses peut très bien vivre sans être soutenu par le gouvernement. Qu'on regarde aussi au-delà des mers les États-Unis d'Amérique, où chacun paie pour son église de même qu'il paie pour son club, et où le sentiment religieux n'a rien perdu à être libre. Le protestantisme anglais a quelque chose de mieux pour durer que l'alliance avec les pouvoirs civils : il a la confiance qu'il inspire aux esprits éclairés, et il ne tient qu'à lui d'étendre cet élément d'autorité morale.

Les craintes plus ou moins imaginaires qu'inspire au clergé la proposition de M. Gladstone viennent d'éclater dans une démons-

tration qui a eu lieu le 17 août au Palais de Cristal (1). S'il fallait en croire les orateurs cléricaux, l'Angleterre se trouverait à deux doigts de sa perte. Rome serait à la veille de ressaisir sa proie par-delà les mers. Encore quelques années, et l'acte fondamental qui assure la succession du trône à une famille protestante serait rapporté par les chambres... Tout cela est sans doute fort exagéré : que l'église anglicane ne regarde point au dehors, c'est en elle qu'est l'ennemi. Le catholicisme ultramontain n'a de force que celle qu'on lui donne. Ou l'église établie représente la liberté de pensée en matières religieuses, ou elle ne représente absolument rien, et c'est pour avoir trop oublié son origine, trop déserté le terrain de sa véritable puissance, qu'elle a depuis quelque temps compromis sa situation dans le pays. Entre elle pourtant et un autre culte encore bien moins favorable aux droits de la raison, les sympathies des masses n'hésiteraient point un instant à se prononcer. Beaucoup de ceux qui réclament en faveur de l'Irlande un acte de sagesse et d'équité se retireraient aussitôt de la lutte ou passeraient du côté de M. Disraeli, s'il leur était prouvé que cette mesure dût entamer les conquêtes de la réformation. On comprend alors l'effet de sinistres prophéties s'adressant à une nation très foncièrement protestante et facile à prendre l'alarme quand on lui parle de ses croyances menacées. La liberté est ici le drapeau que se disputent tous les partis, et chacun d'eux cherche à lui donner ses couleurs. Aussi les orateurs protestans demandent-ils fièrement à leurs adversaires ce qui resterait des droits politiques après un certain temps, si l'Angleterre livrait à l'ennemi les armes spirituelles dont elle s'est autrefois servie pour assurer sa victoire sur le despotisme. Cette intervention des idées religieuses dans une lutte électorale peut offrir des dangers, mais elle a sa grandeur. Il est curieux de voir une nation érigée en concile, maîtresse de ses croyances, et décidant d'un tour de scrutin quel sera le sort de son église. On se tromperait d'ailleurs beaucoup en cherchant dans le résultat, quel qu'il soit, une profession de foi contraire aux traditions nationales. Qui entend le mieux dans cette question les véritables intérêts du protestantisme, M. Disraeli ou M. Gladstone? Tel est le problème qui s'agite en ce moment. Un nuage pèse sur les élections prochaines, et ce nuage, nous n'essaierons pas de le dissiper par de vaines conjectures. L'opinion libérale est après tout celle qui aurait le moins à souffrir d'une défaite. Un parti qui succomberait en Angleterre pour avoir voulu accomplir à ses risques et périls un acte de justice

(1) Ce *meeting*, annoncé avec emphase, a manqué son effet. On s'attendait à un concours de 100,000 hommes, il y avait à peine 7,000 personnes.

remonterait bientôt dans la faveur du pays. Certes rien n'annonce un naufrage; mais honneur aux hommes d'état qui ont le courage et la force de le braver!

Au milieu de ces événemens, la chambre des lords occupe à coup sûr une position dont elle a le droit d'être fière. C'est entre elle et la dernière chambre des communes que va décider le pays. Si les électeurs lui donnent raison, elle aura remporté une victoire; si au contraire ils lui donnent tort, son rôle est tout tracé. Beaucoup moins soumise que l'autre chambre aux impulsions du siècle, la pairie anglaise se donne le temps de la réflexion: elle hésite, elle résiste d'abord; mais quand a-t-elle fermé l'oreille aux réclamations persistantes des masses? Nul d'ailleurs ne s'effraie beaucoup de ces retards. Nos voisins se disent avec assez de bon sens que les conquêtes trop faciles sont sujettes à s'évanouir. Le progrès s'accroît des obstacles qu'il rencontre sur son chemin, et la résistance des lords surexcite la volonté de la nation. Leur dernier vote à propos de l'église d'Irlande a été accueilli par le pays avec tristesse, mais aussi avec respect. C'était leur droit que d'exprimer un avis; ils ont maintenant un devoir à remplir : c'est celui d'éviter un conflit entre les pouvoirs de l'état. Si la majorité dans la prochaine chambre des communes partage les vues de M. Gladstone, serait-il sage de perpétuer un antagonisme dont tout le monde verrait alors les dangers? Le peuple anglais s'irrite lentement, ses colères n'en sont que plus redoutables. Beaucoup parmi les lords soutiennent contre l'opinion publique une lutte dans laquelle ils savent très bien qu'ils seront vaincus tôt ou tard. La trêve électorale, en appelant la discussion, n'a fait que répandre la lumière dans les masses et qu'affermir la conscience des partis. L'honneur de l'aristocratie anglaise, ses intérêts, ses traditions, tout, dans le cas d'un échec, lui conseillerait d'ouvrir les yeux aux besoins des temps et aux transformations nécessaires de l'ordre social : ce serait le moyen de ne point céder ensuite à une menace.

Les circonstances dans lesquelles se trouve placée l'Angleterre montrent assez quel est le caractère politique de la chambre des lords. Issue de la noblesse, quoique aussi recrutée dans les rangs de l'intelligence, elle oppose à la fois une barrière aux envahissemens de la couronne et un frein aux impatiences de la nation. Sans goût particulier pour la démocratie, elle l'accepte comme une force inévitable dont elle cherche à discipliner les progrès. Lors du dernier *reform bill*, elle a donné sa sanction à une mesure qui devait beaucoup étendre l'influence des classes ouvrières sur les affaires de l'état; on lui demande aujourd'hui un sacrifice qui coûte bien autrement à ses opinions. Il s'agit cette fois de l'église, sur laquelle

l'aristocratie anglaise a toujours compté comme sur une alliée naturelle. Ses priviléges lui semblent atteints dès qu'on touche à ceux du clergé. Elle ne pouvait donc se résigner sans lutte à des concessions qui, d'après ses idées, doivent entraîner la ruine du culte dominant en Irlande. Cette attitude n'intimide personne, elle était prévue. Au pays maintenant incombe un sérieux devoir, celui de faire prévaloir sa volonté. Les Anglais n'attendent point de ceux qui les gouvernent des complaisances hypocrites : libertés, droits politiques, réformes dans les rapports de l'église et de l'état, ils savent très bien tout acquérir par eux-mêmes. Ce qu'ils demandent aux pouvoirs établis, c'est de céder à propos et de ne point trop longtemps méconnaître la véritable tendance des esprits. Nos voisins ne veulent pas plus d'un état sauveur que d'un état épuisant dans de folles résistances les forces viriles du pays. Dans un temps où la terre n'est plus la source unique de la richesse, où l'industrie, le commerce, la science, conduisent également à la fortune et aux honneurs, l'aristocratie anglaise exerce bien chez elle une sorte de magistrature; en tout cas, ce n'est plus une caste. Elle commande à la condition d'obéir; on exige d'elle qu'elle se plie et s'accommode à tous les changemens, à tous les besoins des sociétés modernes. Certes les hommes éminens ne lui font point défaut : le caractère et le talent la défendent beaucoup mieux que l'éclat des titres contre l'indifférence des masses; mais pour vivre il faut aujourd'hui aux vieilles institutions quelque chose de plus, — le courage du dévoûment. C'est en se rapprochant chaque jour de l'opinion publique, en sacrifiant dans l'église et dans l'état des priviléges condamnés par le temps, que la pairie anglaise peut encore conserver quelque prestige à la tête d'un pays libre, entre les souvenirs d'un passé féodal qui s'évanouit et les conquêtes de la démocratie qui s'avance.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

DES ARTS DU DESSIN

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

Nous assistons dans la plupart des grands états de l'Europe à une sorte de lutte pacifique qui ne le cède guère, du moins pour l'unanimité, au besoin qu'on éprouve en même temps d'augmenter les armemens militaires. Ce sont deux courans en sens contraires. L'un correspond aux préoccupations guerrières, l'autre à celles de l'industrie et du commerce. Ils ont tous les deux sans doute leur raison d'être, mais nous espérons bien qu'à la longue le second finira par l'emporter. L'éducation populaire, l'éducation professionnelle, plus spécialement l'enseignement du dessin pour les classes ouvrières, sont l'objet d'études consciencieuses et profitables. Les sacrifices d'argent qui tendent à mettre les peuples sur un bon pied de défense industrielle sont d'ordinaire assez facilement acceptés; ils sont peu onéreux et très productifs; ils ne grèvent jamais un budget de charges hors de proportion avec les avantages poursuivis. Tandis qu'en France nous cherchons à réformer ou à fonder l'enseignement du dessin, souvent absent, plus souvent encore puéril et pauvre dans nos villes de province, tandis que nous présentons comme exemple le vigoureux effort de l'Angleterre, l'Angleterre de son côté prend modèle sur la France. Les débouchés ouverts à ses produits sont devenus moins nombreux. Elle attribue une partie de son discrédit à l'insuffisance de ses écoles de dessin. De l'aveu de M. Stuart Mill, qui croit bien servir son pays en ne lui ménageant

pas certaines vérités, l'Angleterre n'a point été favorisée sous le rapport de l'art. Il ne s'y est point épanoui comme dans d'autres états que l'Angleterre surpasse d'ailleurs sous plus d'un rapport. Les notions relatives à l'art, aimées ou comprises d'une élite peu nombreuse, n'ont point jusqu'ici pénétré dans les masses. On s'est aperçu de l'infériorité que cette sorte d'ignorance communique aux produits de tout un peuple, et l'on n'a trouvé à cela qu'un remède, la culture intellectuelle de l'ouvrier et l'enseignement spécial du dessin dans les écoles professionnelles. Cette question est même devenue d'intérêt public, on pourrait presque dire national, et ce n'est point sans raison.

Si le dessin est la langue de l'industrie, il a droit de cité à coup sûr dans l'industrielle Angleterre. Ce qu'on a regardé si longtemps comme un art d'agrément est bien en effet une langue, langue universelle, indispensable, et qui, tant qu'il y aura une civilisation humaine, ne semble pas devoir mourir. Le dessin ne nous aide-t-il pas à saisir au moyen de quelques lignes significatives des choses que plusieurs pages écrites avec la plus grande précision, accompagnées même de notes et de commentaires, ne nous feraient pas aussi bien comprendre? Tel est le motif, d'ailleurs assez plausible, qui porte avec raison quelques réformateurs à demander avec instance que l'enseignement du dessin proprement dit précède celui de ce dessin abstrait qu'on nomme l'écriture. Nous entendions un jour dire par une personne intelligente : « Je saurai toujours mauvais gré à ceux qui m'ont élevé de ne m'avoir pas fait apprendre, avec ma langue maternelle et de préférence aux langues mortes, les deux langues vivantes. » Ces deux langues vivantes, c'était la musique et le dessin. Nous n'avons pas du reste à nous appesantir sur les avantages immédiats qui doivent être retirés de ce qu'on pourrait appeler les cours d'art pratique. Ces avantages, on commence à s'en rendre compte partout, et c'est ce qui explique la faveur avec laquelle a été accueillie chez nos voisins une tentative hardie, la fondation à South-Kensington d'une sorte de métropole d'art, à la fois école et musée. Nous avons vu à l'exposition de 1867 quelques-uns des résultats que cet établissement a produits, et ils sont de nature à faire réfléchir. Il n'est nullement impossible que les Anglais, partis de plus loin que nous au point de vue de l'objet qui nous occupe, moins favorisés sous le double rapport de la tradition du passé et du génie de la race, avec la vigueur de volonté qui les caractérise, leur ténacité, leur persistance dans ce qu'ils ont une fois résolu, ne viennent à prendre rang, à conquérir l'art et le goût par la science, et à transmettre l'un et l'autre aux générations qui suivront. Leurs efforts méritent cette récompense. On

ne saurait même affirmer qu'ils ne finissent par dépasser plusieurs pays aujourd'hui fort en avant d'eux, si ces derniers ne se tiennent pas en garde par une émulation de bon aloi.

La première exposition universelle de Londres avait mis en lumière un fait accepté généralement comme vrai, mais dont l'évidence n'avait point été frappante, et que le patriotisme anglo-saxon se refusait un peu à reconnaître de bonne grâce. Ce fait était la supériorité acquise par la France dans toutes les productions qui exigent, outre un sage emploi des matières premières, du goût dans l'arrangement, et ces qualités ingénieuses qui jusqu'à un certain point relèvent de l'art. Pour l'agrément de l'aspect, pour l'harmonieuse proportion des parties, pour l'éclat même de la mise en œuvre, l'industrie de notre pays emportait tous les suffrages. L'Angleterre surtout, comme le constatent les rapports officiels, notamment ceux de M. Mérimée, comprit qu'elle était restée en arrière à cet égard. Elle avisa sans délai aux moyens de diminuer l'intervalle qui la séparait de nous. Il lui sembla sans doute qu'il y avait urgence, car, malgré la répugnance qu'éprouvent les Anglais à laisser l'état s'immiscer dans la gestion de ce qu'ils regardent comme leurs propres affaires, l'état intervint. Un an ne s'était pas écoulé depuis qu'on se savait dépassé par des rivaux, et déjà, pour regagner le terrain perdu, l'on avait fondé l'école de South-Kensington. Il y eut dès lors une administration publique des arts du dessin, un ministère de science et d'art, un comité de conseil pour l'éducation. Ce conseil se compose aujourd'hui d'un président, le duc de Buckingham, d'un vice-président, d'un secrétaire en chef, M. Henry Cole, qui est aussi directeur du musée. C'est M. Cole qui récemment, à l'école libre d'architecture de Paris, mû par un sentiment de courtoise émulation, portait un toast à l'avancement de l'art en France. Des inspecteurs-généraux, officiels ou ambulans, des examinateurs de différens grades, des conservateurs des collections, un grand nombre de professeurs des deux sexes pour enseigner le dessin de mécanique et d'architecture, la perspective, le dessin, l'anatomie et le modelage, des agens pour la vente des modèles, sont les principaux instrumens de l'organisation nouvelle. Les professeurs femmes ont une directrice ou surintendante.

L'argent ne faisait pas défaut; la réforme ne tarda point à être efficace. On n'avait pas reculé devant les moyens héroïques. On ne s'était pas contenté de donner l'enseignement gratuit, on avait payé les élèves. A la suite d'examens, on délivrait des prix, des récompenses, des diplômes auxquels sont attachées des dotations. On encourageait la formation de sociétés, fort indépendantes d'ailleurs, dans les villes, au besoin dans les bourgs, — en prenant ce mot

dans le sens que nous lui donnons en France, — et dans les villages. On leur demandait simplement de permettre que les écoles fondées par elles fussent visitées par les inspecteurs et les examinateurs de Kensington. Dès que les sociétés acceptent ces conditions, elles reçoivent de plein droit des subventions assez considérables, dont le chiffre augmente ou diminue suivant que les progrès réalisés par les élèves sont jugés plus ou moins satisfaisans. De la sorte, les comités des villes n'abandonnent que ce qu'il leur convient de leur action propre, et l'effort du comité central se réduit à faire agréer ses services, à mettre à la disposition des sociétés les professeurs dont lui-même a fait l'éducation dans ses écoles d'art et dans son école normale de South-Kensington, *national art training-school.*

C'était, on le voit, placer à côté de la plus élémentaire instruction pour les enfans et pour les adultes une sorte d'enseignement supérieur facultatif. L'état assumait de son plein gré une bonne partie des frais nécessaires pour ce dernier, certain d'être amplement dédommagé par l'accroissement de richesse qu'il devait retirer de la plus-value probable des produits de l'industrie nationale. C'était faire appel, tant pour les particuliers que pour les villes, au bon sens pratique, à l'intérêt bien entendu. Les ressources qu'on met à leur disposition ne concernent pas l'art seulement. Les sciences sont représentées à South-Kensington et y reçoivent aussi des encouragements. Nous omettons volontairement ce côté de la question, pour n'envisager que celui qu'en Angleterre on jugeait alors le plus important. Toutefois le grand catalogue des livres de sciences recommandés par le comité de South-Kensington, les cours qui sont faits dans l'intention d'aider au progrès des sciences, mériteraient mieux qu'une mention rapide.

Dès l'exposition de 1855, l'Angleterre put apercevoir le chemin qu'elle avait parcouru en quelques années et prendre une idée de ce que l'avenir lui réservait, si elle continuait quelque temps encore à marcher du même pas. L'industrie française fut tirée violemment et comme en sursaut de ce sentiment de douce quiétude dans lequel elle se reposait sur la foi des aveux arrachés en 1851 à ses concurrens. A son tour, elle poussait le cri d'alarme. « En dehors de la France, de grands progrès ont été accomplis dans les pays étrangers, notamment en Angleterre, disait le rapport de M. Du Sommerard; les produits anglais sont d'une sobriété d'ornemens tout à fait digne d'éloges. » — « Il ne faudrait pas, reprend sept ans après M. Mérimée, se faire d'illusions ni s'endormir dans une sécurité trompeuse... Des progrès immenses ont eu lieu dans toute l'Europe, et, bien que nous ne soyons pas demeurés stationnaires, nous ne pouvons nous dissimuler que l'avance que nous avions prise

a diminué. L'industrie anglaise a fait depuis dix ans des progrès prodigieux. La situation est grave, même menaçante; elle appelle de prompts remèdes. » Comment un aussi énorme intervalle avait-il été franchi en si peu de temps, et comment se faisait-il que nous fussions maintenant suivis de si près? Les membres du jury ont répondu d'un commun accord : « C'est l'école de South-Kensington qui a fait cela. » South-Kensington avait en effet étendu le réseau de ses bienfaits sur tout le royaume-uni. South-Kensington était le centre d'où partait le mouvement, et l'affluence de ceux qui s'y rendaient était assez grande pour que le comité dût songer à rendre les communications plus faciles en établissant des embranchemens avec les principales voies ferrées qui aboutissent à Londres. Ces progrès avaient été réalisés en moins de dix ans.

Aujourd'hui, environ 150 écoles principales, rattachées à une vingtaine d'écoles succursales, sont en rapports constans et directs avec le comité du conseil de Kensington. Certaines villes dont la population est cependant peu nombreuse se sont signalées par la quantité d'élèves qui fréquentent ces écoles. Les instituts ouvriers, où se font des conférences sur tous les objets qui concernent les arts manuels, ne suffisent pas. Hommes et enfans sont avides d'apprendre. Les cités manufacturières sont, comme on le doit penser, en tête de ce mouvement. Birmingham, qui compte près de 300,000 habitans, dont l'école date de 1842 seulement, possédait en 1867 plus de 1,000 élèves recevant une éducation spéciale de dessin. Bristol, avec moitié moins d'habitans, a 300 élèves d'art, tandis que les écoles ordinaires en ont près de 3,000. Dublin a 500 élèves d'art sur près de 3,000 écoliers et sur 250,000 habitans. Liverpool, presque deux fois aussi peuplée que la capitale de l'Irlande, possède deux écoles de dessin, une pour chaque district, et voit plus de 1,100 élèves y prendre place pour participer à l'enseignement qu'on y donne. Londres enfin, sur une population de 3 millions d'habitans, a dans ses 10 écoles de dessin près de 3,000 élèves. Encore laissons-nous de côté dans notre résumé l'école d'art pour les femmes, celle de Bloomsbury, qui est suivie par 150 élèves. Une paroisse de 5,000 âmes, Henley, a près de 50 élèves; une autre, Weston-super-Mare, ville de 8,000 âmes, en a près de 80. Peut-être ces chiffres, que nous regardons comme considérables, paraîtront-ils au premier abord à peine dignes d'être signalés, et sembleront-ils loin d'être en rapport avec les résultats constatés. Il est certain que Paris, par exemple, mis en parallèle avec Londres, présente une population beaucoup moindre et un nombre d'élèves fort supérieur; mais il est juste de dire que de l'autre côté du détroit l'institution est toute nouvelle, que la France a précédé l'An-

gleterre d'un siècle environ pour la fondation des écoles gratuites de dessin, qu'à Londres même les plus anciennes écoles primaires de ce genre sont de création récente, puisque ce n'est qu'en 1842 qu'on a pensé à les relier ensemble par une direction centrale.

Il n'est pas sans intérêt de chercher comment s'organisent ces écoles, comment elles fonctionnent, et de les comparer aux nôtres. Leurs règlemens sont fort différens de tous ceux que nous avons adoptés jusqu'ici. Une somme annuelle est votée par le parlement et administrée par le ministère de science et d'art. Une partie de cette somme est employée à répandre et à perfectionner les études concernant les arts dans le royaume-uni. Ce qu'on a surtout en vue d'encourager et de faire avancer, c'est le dessin, la peinture, le modelage, dans leurs rapports avec les besoins des manufactures et des classes industrielles. Les inspecteurs font connaître chaque année l'état de cet enseignement spécial, les résultats acquis, les plaintes, les lacunes; ils transmettent tout. Ils s'expriment avec une entière franchise, sans être arrêtés, quand il s'agit de mettre le mal en évidence, par la crainte assez peu fondée de faire rejaillir sur tout le département le blâme qui ne doit retomber que sur quelques agens. La presse, les chambres de commerce, les familles, les intéressés, quels qu'ils soient, puisent largement dans ces répertoires d'informations, qu'on ne refuse à personne, et qui forment chaque année presque un volume. Celui de ces documens qui paraît à la fin de chaque année explique très nettement, sous la forme d'un rapport à la reine, les développemens et les limites de l'institution. Le sommaire indique ce qu'on se propose : c'est « d'élever le niveau de l'enseignement pour les artisans et d'aider les classes industrielles à s'instruire dans les branches de sciences et d'art qui touchent directement à leurs occupations. » Le programme ainsi défini n'est pas aisé à remplir. Il s'agit non-seulement d'élever à la notion élémentaire du beau l'enfant des écoles, la génération qui apprend encore, mais aussi l'adulte, qui n'apprend plus guère. Il s'agit de préparer des professeurs assez nombreux pour répondre à tous les besoins de l'avenir. Le comité subventionne donc l'enseignement du dessin, en ce qui concerne les élémens du moins, dans les écoles d'enfans pauvres, dans les classes du soir pour les artisans, dans les écoles spéciales de formation récente, enfin dans son école normale. Ici, on le comprend, l'enseignement devient plus élevé et plus complet.

Que sont les écoles des pauvres dans le royaume-uni? Est-il nécessaire à l'enfant pour y être admis de présenter un bulletin qui certifie de l'indigence de ses parens? Les formalités sont moins sévères; le mot pauvre est entendu dans un sens plus large. Quiconque

qui gagne sa vie par l'exercice de travaux manuels peut procurer à ses enfans dans les établissemens qu'on appelle écoles des pauvres le bienfait de l'instruction. Le département fournit les subventions à ces écoles. Il n'y met qu'une condition : le professeur doit avoir subi certains examens et reçu du département un certificat de deuxième ou de troisième classe. Quant aux villes dans lesquelles on commence à apprécier que des notions raisonnées de dessin peuvent être bonnes à vulgariser, soit au point de vue de l'industrie, soit à tout autre, le comité de Kensington vient également à leur secours. Il exige seulement qu'un comité local se mette en rapport avec lui. Il ne consent point à correspondre avec les professeurs, et ne traite qu'avec les secrétaires choisis par le comité local. Il fournit à la ville qui en fait la demande, afin de lui faciliter l'acquisition de bons modèles, des secours en argent qui peuvent s'élever jusqu'à 50 pour 100 du prix d'achat. Le comité estime en effet que les modèles, qui manquent presque partout aussi bien en France qu'en Angleterre, sont un des élémens principaux du succès pour les écoles de ce genre. A ces subventions, dont on comprend parfaitement l'efficacité, s'en joignent d'autres qui risqueraient de paraître en France un peu singulières. Le comité de Kensington paie aux écoles de province 1 franc 20 centimes par élève qui reçoit l'enseignement du dessin, le double de ce prix, si l'enfant a tiré profit de cet enseignement, le triple, si l'examen qu'on lui fait passer est excellent. Ces sortes de primes sont toujours en raison directe des résultats obtenus. On le voit, les moyens mis en pratique, et dont on poursuit avec ardeur l'application, se ressentent du génie de la race, de l'esprit de ceux qui ont senti la nécessité et conçu l'idée de cette éducation spéciale. Ils nous paraissent en définitive empreints d'un grand sens pratique, et doivent correspondre à la situation qu'on a entrepris de modifier rapidement. C'est là tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, et il y aurait mauvaise grâce à ne pas constater dans quelle mesure ils ont réussi. On ne s'en tient pas d'ailleurs à ces paiemens en argent. Des prix sont donnés à l'enfant qui paraît justifier cette distinction. Ce sont des objets d'utilité plutôt que de luxe, des instrumens de dessin, des livres, des cartons. Les élèves devenus assez forts sont reçus élèves-maîtres, aspirans-professeurs. Aux examens de fin d'année, on distribue encore des primes.

Après les enfans, on s'est préoccupé d'enseigner le dessin aux hommes, et l'on a organisé à cet effet des classes du soir, généralement réservées aux adultes; on a jugé à propos de ne pas accorder pour ces cours la gratuité complète, mais on a compris en même temps qu'on risquerait fort d'en éloigner beaucoup de travailleurs

peu aisés, si l'on voulait à la fois obtenir d'eux des efforts de volonté et des sacrifices d'argent au-dessus de leurs ressources. On a déclaré que les artisans pouvaient ne rien payer, et la définition du mot « artisans » n'a point été resserrée dans son sens étroit, pas plus que ne l'avait été dans les règlemens sur les écoles primaires celle du mot « pauvres. » On a considéré comme artisans, non-seulement les ouvriers et les manœuvres qui reçoivent leur salaire à la fin de chaque semaine, ainsi que leurs enfans qui ne subsistent pas encore du travail de leurs mains, mais encore toutes les personnes qui n'ont pas des moyens d'existence beaucoup plus assurés, les petits marchands, les hommes qui, exerçant leur profession dans une boutique, n'ont pas d'apprentis, les charpentiers de village, les gardes-côtes, les *policemen*, tous ceux enfin qui sont hors d'état de pourvoir aux frais de leur enseignement. On a, par compensation, refusé le bénéfice de la gratuité à ceux qui, à quel titre que ce puisse être, doivent à l'état l'impôt de l'*income-tax*. Les classes du soir restent toujours sous la direction d'un comité local, qui ne peut être composé de moins de cinq personnes. Ce comité reçoit les subventions octroyées par le ministère. L'initiative de toutes les mesures, de toutes les améliorations, est prise par lui de concert avec le professeur. Ce dernier est muni d'un diplôme pour le dessin élémentaire ou du brevet de maître ès-arts. Le ministère n'entend partager ni avec le comité local ni avec le professeur son droit de juger ceux qu'il estime le plus dignes de ses récompenses. Le degré de mérite auquel les prix sont accordés est même déterminé chaque année par le comité central, qui augmente au besoin la difficulté de les obtenir, au fur et à mesure sans doute qu'il voit plus de progrès généraux réalisés et l'émulation mieux entretenue. Les arrêts des inspecteurs et des examinateurs ne peuvent être frappés d'appel.

Les encouragemens en argent sont répandus avec une véritable munificence. Les Anglais n'ont pas peur de ruiner le trésor de l'état par ces prodigalités, dont nous avons à peine l'idée. Notre organisation administrative ne nous en présente, de quelque côté que nous nous tournions, aucun exemple. Si les Anglais cèdent parfois eux-mêmes aux velléités des dépenses guerrières, ils ont le bon sens de ne pas épuiser tellement le trésor public qu'il ne reste rien pour satisfaire à des besoins non moins pressans et rémunérer d'avance les services pacifiques qu'ils attendent des artisans auxquels ils viennent en aide. Ils montrent mieux que par des paroles, par des sacrifices d'argent, leur sollicitude pour l'amélioration des conditions d'existence de la grande armée industrielle, sur qui repose une si grande partie des intérêts et des espérances du pays. A tout artisan qui a payé pour recevoir l'enseignement, on accorde un peu

plus de 12 francs (10 shillings) pour chaque exercice de dessin, de géométrie, de perspective ou de mécanique exécuté dans un temps déterminé et ayant mérité une mention favorable. Une somme qui n'excède pas 18 francs peut être remise à l'élève pour un bon dessin d'objet d'utilité ou d'ornement, des feuillages, des fleurs d'après nature, ou pour quelque morceau soit d'architecture, soit de mécanique d'après un modèle, s'il a été fait dans l'école durant l'année. Ajoutons que les artisans qui ont réussi dans les travaux de dessin peuvent trouver dans l'objet de leur étude une véritable profession. Après quatre examens, ils reçoivent un diplôme du deuxième degré, et dès lors peuvent être choisis pour enseigner dans les écoles des pauvres et dans les classes du soir. Le ministère ne se croit pas dégagé de tout devoir envers les villes et les villages qui ne posséderaient que des établissemens libres et ne relevant pas de South-Kensington. Il accorde des récompenses dans ces localités, mais la largesse est moindre, et il y a une clause restrictive. Les prix ne sont point remis en argent tant que les professeurs qui donnent l'enseignement ne sont pas en possession des diplômes que délivre le comité. Ainsi South-Kensington a fait la part des premiers, des plus impérieux besoins, ceux de la diffusion, même dans les classes jusqu'ici déshéritées des plus élémentaires notions de l'art. On a pourvu d'abord à l'enseignement primaire.

Il a institué aussi un enseignement secondaire dans tout le royaume-uni, pour faire suite aux écoles des pauvres et aux classes du soir. Certaines écoles spéciales de dessin, — le règlement les nomme simplement « des établissemens consacrés à l'instruction d'art, » — ont des collections en permanence ouvertes à l'étude, et dans lesquelles le professeur est lui-même muni d'un diplôme du troisième degré. Ces collections correspondent à un service particulier de South-Kensington dont nous aurons à parler plus loin. Le comité donne aux écoles spéciales une subvention régulière. Il leur demande cependant de faire acte de bon vouloir en faveur de la vulgarisation générale de l'enseignement qu'on y professe, et de prêter leurs aménagemens plusieurs fois par semaine et au moins deux heures chaque fois aux cours du soir pour les artisans. Les sommes promises pour la direction des examens, celles qu'on accorde aux auteurs de dessins achevés d'une manière satisfaisante, sont réellement considérables. On donne 10 livres pour les élèves-professeurs de chaque établissement fréquenté par 30 artisans, 20 livres lorsque les artisans seront au nombre de 100, 10 livres pour tout diplôme de troisième degré délivré après l'examen annuel de Londres à un artisan ou à un professeur instruit dans l'école.

Les meilleures œuvres sont réservées pour un grand concours,

« un concours national, qui a lieu chaque année à Kensington, et auquel prennent part toutes les écoles d'art du royaume. C'est une application heureuse du système d'émulation que nous avons établi en France avec moins de succès pour les études littéraires. Dix médailles d'or, vingt médailles d'argent, cinquante médailles de bronze, sont distribuées chaque année aux auteurs des ouvrages les plus méritants. Les élèves peuvent obtenir ces récompenses dans les différentes branches de leurs travaux, sans qu'on regarde, tant s'en faut, plusieurs nominations de ce genre comme un cumul interdit. Les suffrages sont vivement disputés, et, s'il ne s'agit pas pour les vainqueurs d'aller à Rome et de voyager aux frais de l'état, le succès n'a pas moins une influence remarquable sur la carrière des élèves couronnés. Ceux qui sont le plus souvent appelés ont leur place assurée soit dans les plus importantes manufactures, soit dans le personnel enseignant de South-Kensington.

Il y a peut-être lieu de faire remarquer ici jusqu'à quel point les principes qui président à la formation de ces concours sont plus franchement libéraux que ceux qui guident et règlent les organisations des concours entre les écoles de France. Une nation qui a quelque prétention à la condescendance et à la courtoisie à l'égard des femmes les écarte soigneusement de ces luttes, dans lesquelles on suppose qu'elles ne doivent pas avoir naturellement leur place. Sous ce rapport, nous procédons encore du moyen âge et de notre éducation religieuse. Il semble que la modestie — c'est l'expression consacrée, — ou qu'on exige de la femme dispense d'être équitable envers elle, et la plupart de ceux qui ont voix délibérative sur ces matières croient se rapprocher de ce qu'ils regardent comme le dessein providentiel en tenant étroitement l'un des sexes dans un demi-jour claustral. Les Anglais sont plus hardis et plus justes que nous. Les femmes ne sont pas exclues du concours général de toutes les écoles. En outre deux prix publics des plus honorés, et connus sous le nom de fondations de la princesse de Galles, leur sont destinés : ce sont deux pensions, l'une d'environ 300 fr., l'autre de 600, données aux jeunes filles qui ont obtenu les plus hautes mentions dans le concours. Il est à noter aussi que ces deux primes annuelles, qui dans certains cas peuvent aider celles qui les remportent à compléter leur éducation, sont gardées quelquefois plusieurs années de suite par les titulaires, mais jamais durant plus de trois ans.

Les examinateurs de South-Kensington ont à se prononcer à cette occasion sur une grande quantité d'ouvrages en tout genre. Qu'on en juge : pour le concours de 1867, on comptait plus de six cents dessins ou peintures de diverses natures et près de cent esquisses

modèles. Ces envois ont résumé les meilleurs travaux des écoles. Si les résultats ne correspondent pas à la grandeur des efforts et des sacrifices faits par le comité, les examinateurs se plaignent en des termes qui ne sont pas toujours exempts d'amertume. Leurs reproches sont publiés. « Nous sommes surpris, est-il dit dans le rapport de 1867, que les nombreuses occasions d'étude, les grandes facilités accordées pour obtenir de bons modèles, la libéralité des encouragemens offerts, n'aient pas rencontré un accueil plus généreux. » Il s'agit ici d'ailleurs, en ce qui concerne ces récriminations un peu dures, d'une partie de l'art qui demande plus que toute autre peut-être un goût déjà formé, le modelé d'après l'antique. Un peuple nouveau-venu dans ces travaux y réussira moins que ses émules, incapable qu'il est encore de comprendre la calme et sereine beauté des objets qu'il a sous les yeux. Pour en ressentir l'impression, il faut avoir vécu dans une longue familiarité avec les œuvres des anciens. Cette faiblesse signalée par les examinateurs dans les ouvrages des écoliers de Kensington, et qu'on trouverait sans trop chercher dans les statues de bronze ou de marbre des meilleurs artistes de la Grande-Bretagne, n'a donc rien qui doive étonner. L'art élevé n'est pas une plante qui vienne sans culture, et les Grecs, qui sont restés les maîtres de la statuaire, ne sont pas arrivés du premier coup à la claire perception des belles formes qu'ils nous ont laissées. Avec la même franchise qu'ils signalent les défaillances, les documens du comité tiennent compte des succès particuliers ou généraux. Le rapport de 1867 se termine, après une page de plaintes assez nettes, par quelques lignes d'encouragemens en faveur de plusieurs écoles. Les produits manufacturés, exposés avec les dessins qui ont servi de modèles et qui proviennent des écoles de Dublin, de Nottingham pour les tapis, de Kidderminster pour les papiers peints et la joaillerie, de Birmingham, de Glasgow, de Kensington enfin, montrent quelle influence favorable les travaux de ces écoles ont exercée sur l'ensemble des œuvres industrielles du pays.

Nous voyons quels ont été les commencemens de South-Kensington. On a d'abord formé des élèves. On a fait usage, pour ne pas perdre trop de temps à choisir, de tous les élémens qu'on avait sous la main, bons, médiocres ou même plus que médiocres, ce dont témoignent presque tous les rapports fournis par les inspecteurs de Kensington. Il fallait aller au plus pressé. On savait d'ailleurs que les écoliers pourraient devenir des maîtres à leur tour, qu'on trouverait peu à peu parmi eux, par une sorte de sélection naturelle et forcée, une pépinière de professeurs capables de prendre goût à leurs études et de transmettre à leurs élèves un savoir plus

complet et plus étendu que celui que les écoles avaient donné d'abord. L'école normale d'art national, *art training school*, a été ouverte pour les hommes et pour les femmes. Les cours, suivant le programme, y ont pour but de donner aux professeurs des deux sexes « des connaissances qui leur servent à développer l'application de l'art aux usage communs de la vie, aux besoins du commerce et des manufactures. » Ainsi voilà des tendances nettement définies; ce n'est nullement du grand art qu'il est ici question, c'est de l'art susceptible d'une application professionnelle immédiate. Des cours particuliers tendront même à donner aux maîtres d'école de paroisse et d'autres établissemens qui correspondent à peu près à nos écoles primaires le moyen d'enseigner le dessin élémentaire, « comme une portion de l'éducation générale, concurremment avec l'écriture. » Il y a là toute une réforme des matières et des procédés d'éducation. Cette réforme n'est pas annoncée à grand bruit. Elle n'en a pas moins une sérieuse signification. La proposition discrète d'enseigner le dessin concurremment avec l'écriture pourrait être chez les législateurs de nos écoles, s'ils veulent s'y arrêter un instant, l'objet de quelque réflexion; nous nous contenterons d'éveiller l'attention sur ce point.

Les élèves qui veulent devenir maîtres dans les écoles d'art, après avoir fait preuve de certaines connaissances, sont admis gratuitement, quand il se présente des vacances. Dès qu'ils ont le certificat du premier degré, ils peuvent obtenir des secours qui les aident à vivre en même temps qu'ils étudient, et qui s'élèvent à près de 20 francs par semaine. En retour, on leur demande certaines compensations. D'abord ils doivent s'engager à accepter les positions qui leur seront offertes comme professeurs, ensuite pour divers travaux ils suppléent les professeurs eux-mêmes. Accordés pour une session seulement, c'est-à-dire pour six mois, les secours sont, autant qu'il est nécessaire, renouvelés. Comme avec raison on tient également à former des professeurs de l'un et de l'autre sexe, des femmes reçoivent quelquefois la même somme pendant deux ou trois ans, pour arriver à obtenir le diplôme de troisième classe. Le programme offre en effet un ensemble assez compliqué pour exiger beaucoup de temps, et pour rebuter ceux qui se voient livrés à leurs propres ressources et qu'il importe d'encourager. Les études comprennent vingt-trois degrés, qu'on a divisés en six groupes. Elles partent du dessin élémentaire, embrassent la perspective, puis l'anatomie du corps humain, et aboutissent à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, non pas à celle des monumens publics, mais aux constructions particulières et à l'ornementation industrielle. A chaque diplôme obtenu, des appointemens sont attachés. Les étu-

dians des écoles d'art entrent quelquefois à l'école normale avec une subvention qui s'élève jusqu'à 50 francs par semaine. Ce sont en général ceux qui se destinent à être dessinateurs de fabrique ou artistes industriels. Nous ferons remarquer que les études même d'anatomie humaine ne sont point interdites aux femmes, et que, malgré la rigueur de certains préjugés passés dans les mœurs, elles peuvent suivre librement ces cours. Nous ne savons point que, malgré la supériorité que nous nous croyons si fermement acquise en matière de goût et de science des choses de l'art, un semblable enseignement ait été accordé aux femmes dans aucune école de notre pays.

A toutes ces études diverses, qui embrassent dans la pratique tout ce que des artistes spéciaux ont besoin de savoir, il fallait un centre de collections, un musée. La *National Gallery* et le *British Museum* ne satisfaisaient pas plus à cette nécessité que ne le feraient chez nous les galeries du Louvre. Ils ne fournissaient ni un enseignement par les yeux, ni des matériaux de travail directement utiles aux élèves de certaines écoles professionnelles. On a accepté les devoirs qu'imposait la situation, on a pourvu largement à tout. Le musée de South-Kensington renferme les objets qui se rapportent à l'histoire, à la théorie, à la pratique de l'art décoratif. On y a réalisé en grand ce qu'a tenté en France, il y a quelques années, l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*. Seulement les fondateurs de l'*Union centrale*, n'ayant à leur disposition que d'assez faibles ressources, n'ont pu qu'ébaucher leur œuvre. A Kensington, le musée a reçu son organisation entière. Il ne peut que s'accroître et s'enrichir par des acquisitions et des donations successives. C'est ainsi, on l'annonce déjà, qu'on y a formé une collection de peintures à l'aquarelle, genre auquel les Anglais se sont adonnés depuis longtemps avec succès. Dès maintenant les collections renferment tous les élémens essentiels. La sculpture, la peinture ornementale, la gravure, les émaux, les laques, la céramique et la verrerie, les bijoux, le travail des métaux, les armures, les tissus qui servent aux vêtemens du riche et du pauvre, sont représentés en même temps que les dessins d'après lesquels les ouvriers exécutent leurs ouvrages.

Tandis qu'on croit encore chez nous qu'il est impossible de donner autrement que par la photographie aux élèves des villes qui n'ont que quelques milliers d'habitans une idée des plus belles œuvres plastiques du génie humain, les Anglais, sans tourner longtemps autour du problème, l'ont résolu. Le comité de South-Kensington a franchement abordé la question. Il a cherché et trouvé les moyens pratiques d'établir des expositions dans les villes, même

dans les villages, quand ces expositions sont désirées et patronnées par quelques personnes. Aujourd'hui des expositions spéciales très abondamment pourvues d'objets d'art peuvent être organisées partout. Ces expositions ambulantes, préparées avec soin et modifiées en raison des tendances, des aptitudes très diverses des pays auxquels elles sont destinées, produiront des résultats difficiles à calculer. Sans vouloir exagérer en effet la puissance de l'éducation par les yeux, sans ajouter une foi absolue aux merveilleuses légendes helléniques sur le pouvoir du beau, on ne peut croire que ce ne soit un fait important pour des populations jusque-là des plus ignorantes sous ce rapport d'entrer en communication avec un monde qui leur était fermé, et de recevoir une sorte de demi-initiation à l'art.

Cette initiation n'est d'ailleurs pas gratuite. On exige de l'initié un certain effort, et aussi une dépense qu'on a rendue aussi légère qu'il a été possible. Le ministère de science et d'art n'entend pas organiser lui-même et par lui seul ces expositions. Il ne veut qu'y contribuer. Il fait un appel aux particuliers, « afin que tous les objets qui peuvent être intéressans dans l'étendue du district viennent s'ajouter à ses propres collections. » C'est là un procédé ingénieux et commode pour réaliser à la fois une exposition et une enquête utile à tous. Des mesures doivent être prises par le comité local de l'école ou de la ville pour que les bâtimens soient en bon état et assurés contre les accidens, pour qu'ils soient ouverts tant dans la journée que le soir. Le plus souvent le comité local ne paie que le transport jusqu'au lieu de l'exposition. Des séries d'objets sont toutes prêtes, les pièces sont renfermées dans des cadres et mises sous verre. Ce sont des reproductions de statues ou de dessins, des cartons de grands maîtres, des émaux, des gravures, enfin des photographies noires et coloriées. S'il n'y a pas de demandes spéciales, on envoie ces collections dans les villes manufacturières ou les écoles suivant les besoins présumés. Un droit d'entrée modéré est prélevé, plus faible le soir que dans la journée, afin de permettre aux personnes qui travaillent tout le jour de profiter de ces *exhibitions*. Les artisans qui étudient dans l'école sont affranchis de ce droit. Deux soirs par semaine, il est fixé à un *penny*. Nous préférerions sans doute la gratuité absolue, mais alors le comité local n'arriverait pas à couvrir ses dépenses. Il les couvre, et quelquefois même il fait un bénéfice, qui reste acquis d'ailleurs à l'école d'art dont relève l'exposition. Le comité de South-Kensington a organisé en outre, sinon en ce qui concerne les villes, du moins pour ses écoles d'art, le service des bibliothèques roulantes, qu'une société d'hommes de progrès a essayé d'installer en France, mais qui,

par suite de causes malaisées à définir nettement, n'est pas encore entré dans nos mœurs. Ces bibliothèques partielles n'ont, bien entendu, que peu de rapports comme richesse avec celle de la métropole de l'art, de Kensington, qui en même temps qu'une bibliothèque est un cabinet d'estampes, de dessins et de photographies; mais on y a sagement introduit tout ce qui peut servir au développement du goût et des connaissaces de l'artisan. Les livres de prix restent à demeure, avec les collections, dans les écoles spéciales; les autres voyagent constamment et passent de ville en ville.

On se tromperait, si l'on croyait que le comité central prétend limiter le cercle de son action aux frontières du royaume-uni. Son ambition est plus haute et va plus loin. Dans l'intérêt de tous, il a entrepris à l'étranger une sorte de croisade en vue de faire exécuter un inventaire européen des richesses de tout genre contenues dans les galeries, les musées et les collections. Ce qu'il demande, c'est un catalogue particulier pour chaque ensemble qu'on puisse réunir en un catalogue général, comme on fait une histoire à l'aide de documens, de mémoires, de monographies. Il invite les municipalités de toutes les villes à contribuer à cette œuvre en dressant chacune pour sa part un répertoire de ce qu'elles possèdent de remarquable. A son instigation, des lettres sont parties du *foreign-office*, afin de prier les représentans de la reine à Dresde, à Paris, à Munich, à Berlin, à Turin, à Rome, de hâter de tout leur pouvoir cette entreprise, qui fait honneur à l'initiative anglaise.

Nous avons passé en revue les moyens, examinons les résultats qui ont été produits sous nos yeux. Dans le grand concours établi entre les nations en 1867, quel rang tenait l'Angleterre? Nous ne parlons pas de l'exposition spéciale des arts, plus propre à étonner par son originalité qu'à provoquer l'admiration par des qualités extraordinaires. Il est évident, surtout pour ceux qui s'attendent à retrouver un reflet de l'art sculptural des Grecs dans son calme et sa sérénité ou de la peinture large et simple des belles époques, que le génie anglais, encore bizarre et tourmenté, ne s'est point signalé d'une façon victorieuse en ce sens. Si notre examen porte au contraire sur les industries où l'art joue un certain rôle, celle des tissus, des meubles, des faïences, l'impression sera différente. Sans doute on fera valoir que l'Angleterre nous a enlevé à grands frais bon nombre de nos contre-maîtres. Tenons-nous-en donc aux spécimens envoyés par les élèves des écoles. On ne trouvait guère, à vrai dire, dans la section anglaise que des travaux provenant de celle de South-Kensington et de celles qui correspondent avec le ministère de science et d'art; mais c'est là jus-

tement ce qui pourra nous renseigner avec le plus d'exactitude, c'est là que nous rencontrerons le plus sévère contrôle, et que les documens présentés mériteront la plus entière confiance.

Deux vitrines à châssis tournant renfermaient, en même temps qu'un choix des modèles proposés pour l'étude, les travaux des étudians, enfans ou adultes. Les modèles, empruntés aux œuvres des maîtres, n'avaient pas toujours été choisis d'une manière très judicieuse; ils étaient souvent un peu compliqués, surchargés de lignes, de contours, de mouvemens et de couleurs, grave défaut pour des objets qui doivent être reproduits avec le moins d'écart d'interprétation possible. Quelques-uns ne sont que des photographies reprises au pinceau, et peu propres à servir de modèles directs et immédiats. Les modèles s'amélioreront sans doute avec le reste; les rapports signalent la recherche de ce qui est sobre, harmonieux, sans prétention excessive à l'effet, sans usage abusif du noir et des ombres. Quant aux travaux des élèves, fort mêlés d'ailleurs, comme on doit l'attendre d'une exhibition sincère et consciencieuse, ils attestaient un travail bien dirigé. Or c'est ici le point capital. Une habile direction empêchera seule des hommes de bonne volonté incapables encore de discernement dans les choses d'art d'user leur temps et de perdre leur peine, de s'attarder à des détails mesquins, puérils, qui n'exercent ni le regard ni la main et n'exigent d'autre vertu que la patience. Une méthode rigoureuse et rapide est indispensable, si l'on veut apprendre le dessin à des hommes dont on ne peut exiger de grands efforts, et qui viennent s'asseoir sur les bancs d'une école aux heures du soir, leur journée finie. On l'a très bien compris en Angleterre. Quelques-uns des dessins sont d'un singulier mérite d'exécution, larges, précis et serrés. On ne peut pas dire cela de tous, sauf peut-être pour ces dessins de mécanique ou d'ornementation géométrique qui se tracent à la règle et au compas; mais nous avons vu des figures humaines, de celles qu'on nomme des académies, esquissées avec beaucoup de vérité à la sanguine ou au crayon rouge, dans des attitudes diverses, en un nombre déterminé de minutes, d'après le modèle vivant. Cet exercice n'est bon, on n'en peut douter, que pour des élèves avancés déjà, car la première chose est d'apprendre à voir juste plutôt encore qu'à dessiner vite.

Tous ces travaux relèvent de la partie théorique de l'art; mais d'autres moins remarqués et d'une utilité plus directe représentaient des meubles en bois, des bronzes, des fers forgés, reproduits avec un soin minutieux, ombrés au crayon ou lavés en couleur d'une seule teinte et rendant avec vérité les divers aspects des bois et des métaux. Les ornemens, les fleurs, les fruits, tout ce qui chez

nous appartient à la nature morte, et chez les Anglais à la « vie tranquille, » *still life*, tout était détaillé par une exécution rigoureuse, souvent un peu lourde. Ce n'est qu'avec le temps et l'étude que l'artiste et l'artisan acquièrent la certitude et la légèreté de la main. La légèreté sans la science ne produit guère qu'une certaine redondance de formes au moins aussi désagréable pour les yeux que la pesanteur. Quant aux paysages, nous avouons, pour faire bonne justice, qu'ils étaient aussi mauvais en général que ce qu'il y a de plus médiocre dans nos écoles, et que l'enseignement sous ce rapport nous paraît d'une faiblesse qui a peu d'excuses.

En Angleterre, pour l'enseignement et la vulgarisation du dessin, tout le progrès n'appartient point à une seule ville. Tout ne se concentre pas à Londres heureusement. En France, si Paris n'a pas le privilége exclusif d'un bon enseignement élémentaire du dessin, ce qui a été envoyé en 1867 par la plupart des écoles d'enfans et d'adultes des départemens ne témoigne que d'efforts isolés qui n'ont pas toujours abouti, tant par suite de l'indifférence des parens ou des élèves que par suite de l'absence d'une direction éclairée. On peut affirmer que, sauf certaines villes telles que Lyon, Dijon, Nancy, Valenciennes, Toulouse, l'enseignement du dessin est resté à un niveau peu élevé. Quelle est la cause de cette infériorité? La cause n'est pas une, déterminée, distincte, et facile par conséquent à faire disparaître. Il y en a plusieurs, l'insuffisance de l'enseignement général, l'insuffisance des bâtimens d'école, en plus d'un endroit mal aménagés, mal éclairés, mal pourvus. Il y a des communes où l'école n'est qu'une ancienne écurie, et ne reçoit qu'un demi-jour peu favorable à n'importe quels travaux de dessin ou d'écriture. Ajoutez à ces raisons le peu de temps que l'enfant et l'adulte donnent à leur instruction, l'ignorance presque totale de l'instituteur en matière de dessin, la rareté de modèles de quelque valeur. On travaille à combler cette lacune, et bientôt sans doute les modèles ne manqueront pas. Ce qui manquera longtemps encore, ce sont les ressources pour en faire l'acquisition, l'intelligence des services qu'on peut tirer du dessin, le goût et le souci de ces sortes de choses. A ce sujet, l'esprit n'est point éveillé dans les campagnes; il s'éveillera à mesure que la lumière se fera sur d'autres points, à coup sûr plus essentiels. Nous avons tant à créer en matière d'enseignement, qu'il est difficile de préciser de quel côté l'urgence est la plus grande.

Cependant il y a une impulsion donnée qui se continuera sans doute, et qui sera toujours plus favorisée dans les villes, en raison de leurs richesses, que dans les campagnes. Paris ne comptait, il y a six ans, que 1,300 élèves de dessin; il en compte aujour-

d'hui 10,000 : ce chiffre est assez significatif pour se passer de commentaires. En dépit des progrès accomplis par la seule ville de Londres, elle ne peut pas encore, à ce point de vue, rivaliser avec celle de Paris. Bien que les écoles gratuites de dessin n'aient été fondées à Paris qu'en 1766, c'est-à-dire dix ans après celles de Strasbourg et six ans après celles de Nantes, Paris, ayant pris une fois son rang, ne l'a pas perdu. En 1846, le budget de l'instruction primaire pour Paris était arrivé au chiffre déjà considérable de plus de 1 million, et pourtant la ville n'administrait encore par elle-même aucune école de dessin. Elle se contentait d'accorder une subvention d'une trentaine de mille francs aux établissemens chargés de l'enseigner. Aujourd'hui on dépense plus de 5 millions pour l'enseignement primaire municipal. Une seule ville au monde, New-York, dépasse en libéralité la ville de Paris. Les sommes qui y sont affectées à l'instruction suffiraient à défrayer plus d'un petit état européen; elles proviennent surtout de donations particulières. Nous n'en sommes pas là en France. A Paris, 12,000 fr. seulement sur le budget des écoles sont dus à des donations ou à des legs. Quoi qu'il en soit, les arts n'ont pas à se plaindre chez nous du lot qui leur est fait. En 1867, plus de 300,000 francs ont été consacrés à Paris seulement à l'enseignement du dessin.

Nous avons dit que l'Angleterre avait fait des sacrifices notables pour donner l'enseignement du dessin aux femmes. Mentionnons ce qui a été essayé en France. Sans parler des écoles spéciales pour les femmes, d'organisation assez récente à Paris, on a tenté de plusieurs façons de répandre ces notions chez les jeunes filles, et de leur faire trouver dans l'art une carrière honorable. C'est ainsi que nous avons depuis peu une école qui rappelle cette fondation, instituée à Montmorency en 1674, plus tard à Rueil, puis à Choisy, enfin à Saint-Cyr par Mme de Maintenon, et qui, transformée au temps du premier empire, prit le nom de maison de Saint-Denis; nous voulons parler de l'école connue sous le nom de Notre-Dame-des-Arts. Établie d'abord dans un petit hôtel de la rue du Rocher, Notre-Dame-des-Arts s'est développée rapidement. On l'a transférée dans le château de Mme Adélaïde, au parc de Neuilly. C'est, à proprement parler, « un collége destiné à former des artistes femmes pour les industries d'art et des professeurs femmes pour les écoles primaires d'art pratique spéciales aux filles. » Le prix de la pension des élèves est de 1,200 fr.; on l'a doublé pour les élèves étrangères. Cette faveur si grande faite à la nationalité française nous étonne et nous paraît regrettable. Quoi qu'il en soit, Notre-Dame-des-Arts compte aujourd'hui 140 élèves, que dirigent 18 personnes, assistées par 15 « auxiliaires » qui ne sont autres que d'anciennes élèves. L'état,

le conseil général de la Seine, la ville de Paris, accordent des bourses. Quant au programme de l'enseignement, il est assez complet. L'élève, en même temps qu'elle reçoit une sorte d'éducation classique, apprend un art utile, le plus souvent un de ceux qui se rapportent au dessin, tels que l'ornementation, la tapisserie, la broderie, la fabrication des fleurs artificielles, — art charmant, des plus propres à la femme, et dans lequel il importe à notre pays que nous ne soyons pas dépassés, — quelquefois la peinture, en particulier la peinture céramique sur porcelaine, sur émail et sur faïence, la gravure sur bois et sur métaux. On a compris que les cours ordinaires ne suffisaient pas pour faire une artiste. On y a joint un « cours supérieur d'études pratiques, » que les jeunes filles bien douées, une fois leurs études finies, peuvent suivre durant quatre années. Notre-Dame-des-Arts attend encore sa bibliothèque et son musée, et ne sera guère qu'à ce prix « le chef-lieu de l'enseignement de l'art pour les femmes. » Dès aujourd'hui cependant, il est au pouvoir de tous ceux qui s'occupent de l'industrie dans ses rapports avec l'art de profiter du développement de cette école, d'y aider même dans une certaine mesure. Les sociétés des départemens et des villes, les chambres de commerce, les chambres des arts et manufactures, pourraient à cet effet fonder quelque bourse en faveur d'élèves d'écoles primaires ou d'écoles d'art locales. On ne ferait que suivre en cela l'exemple qui nous est donné par l'Angleterre. Ce n'est pas en ceci seulement que nous imiterions nos voisins d'outre-Manche, s'il est vrai que d'un côté l'on nous prépare, — ce que nous ne désirons point, — un département de l'art appliqué à l'industrie, autrement dit un centre « d'encouragement, » s'il est vrai qu'en même temps, éclairés sur leurs propres intérêts et poussés par les idées de *self-government* qui se font jour de tous côtés, quelques individus, réunis en associations, songent à multiplier les écoles primaire d'art, et à établir, comme on l'assure, une école centrale pour l'enseignement supérieur des artistes industriels.

Il faut le dire, en France jusqu'ici, l'éducation d'art s'est à peu de chose près arrêtée aux villes. On en signale l'utilité, la nécessité même; on va jusqu'à assimiler le parti que les garçons peuvent tirer du dessin dans les écoles primaires des villes à celui que les filles dans les écoles rurales tirent des premières notions de couture. On ne peut méconnaître la vérité de cet aperçu, il faut en tenir compte et en prendre note; on doit même, à notre avis, se demander s'il n'y a pas lieu d'aller plus avant, si la vulgarisation des élémens du dessin ne peut pas arriver jusqu'aux populations des moindres bourgades. « La perfection des divers procédés du moulage, disent les rapports officiels, permet de réunir sans de trop

grands frais et de transmettre sans traducteur à l'enfant des villages les plus pauvres l'inspiration directe d'Athènes et de Phidias... » Avouons-le, la transmission sans traducteur de l'œuvre de Phidias, c'est un beau rêve qui ne se réalisera pas de si tôt. Il s'écoulera encore bien des années avant la formation de ces petits musées ruraux. En attendant, il y a quelque chose à faire. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés, nous savons qu'elles sont grandes; mais nous ne les croyons pas insurmontables. Les villes seules, assure-t-on, peuvent être pourvues de professeurs. Cela est malheureusement vrai, mais l'objection est plus spécieuse que juste. De l'aveu même des instituteurs, nombre d'entre eux ne sont pas d'habiles calligraphes; sont-ils hors d'état pour cette raison d'enseigner l'écriture et de former d'excellens élèves? Évidemment non. Plusieurs seraient de même capables, avec l'aide de méthodes claires, progressives, élémentaires, de donner des leçons utiles, d'éveiller, d'exciter le goût du dessin, que les enfans ont presque toujours. Avant de songer à former des lettres, les enfans n'ont-ils pas tenté de faire des bons hommes? Nous nous rappelons tous quelques-unes de ces ébauches grossières que nous ou nos camarades nous dessinions avec tant de joie et de conviction. Ce beau zèle s'éteint faute d'aliment ou de direction, au grand détriment de ceux qui l'avaient possédé. « Nous écrivons trop, disait Goethe, nous ne dessinons pas assez. » Et Goethe avait raison. Trois lignes ajustées bout à bout vous donneront mieux l'idée d'un triangle que les descriptions les plus minutieuses. Le mérite du dessin est de parler aux yeux là où la langue fait défaut. Le jour où les élémens du dessin seraient entre les mains de tous, ce jour-là, un nouvel outil serait donné aux hommes, et un grand service aurait été rendu.

CH. D'HENRIET.

LES

NOUVELLES EXPÉDITIONS

AU PÔLE NORD

Depuis que la vapeur s'est frayé des routes à travers les montagnes et les mers, que les voies ferrées sillonnent la surface du globe, on se figure volontiers que l'homme a pris possession de son domaine, qu'il en connaît les détours. Par intervalles cependant, quelque grand projet d'exploration vient nous rappeler ce qui reste encore à faire. L'intérieur de deux continens est toujours enveloppé de mystère, les extrémités du monde, les deux pôles où le jour et la nuit partagent l'année en deux moitiés égales, ne se sont point encore dévoilés pour des yeux humains. Là se dressent des problèmes dont la solution ne sera probablement obtenue qu'au prix de grands efforts et de grands sacrifices. Il ne s'agit pas ici de découvrir des mines d'or, ni de conquérir des pays fertiles; il s'agit de combattre l'inconnu, d'assujettir à l'homme le globe entier. N'est-ce pas là un objet digne de tenter le courage des plus hardis, un but proposé à l'émulation de tous les peuples?

Les tentatives qui ont été faites pour atteindre les pôles sont nombreuses. Nous ne rappellerons pas les noms de tous les navigateurs qui ont péri dans ces parages glacés ou qui ont dû revenir en arrière, arrêtés par des obstacles infranchissables. Ce qu'il importe de signaler, c'est le progrès incontestable qui se remarque dans les résultats des expéditions successives, progrès qui fait concevoir la possibilité d'un succès complet. Ainsi Cook était revenu des mers australes avec la conviction que jamais un navire ne dépasserait la latitude de 71 degrés; Weddell parvint jusqu'au 74e, et Ross pénétra à travers les glaces dans une mer libre où il atteignit le parallèle de 78 degrés de latitude sud, même sans l'aide de la vapeur. Au pôle nord, les découvertes de Parry, de Kane, de Hayes, ont sensiblement reculé les limites du connu et justifié l'espoir que dans un avenir prochain les régions arctiques n'auront plus de mys-

tère pour nous. Plusieurs projets d'expéditions polaires ont été sérieusement proposés et discutés dans ces dernières années. Les lecteurs de la *Revue* se rappellent encore l'exposé que M. Charles Martins (1) a donné du projet anglais, dont le capitaine Sherard Osborn était le principal promoteur, et de celui du savant géographe allemand A. Petermann, lequel vient enfin d'obtenir un commencement d'exécution. Nous nous bornerons à les résumer brièvement, avant d'exposer les considérations sur lesquelles se base M. Gustave Lambert pour choisir une autre voie et d'autres moyens.

Pour le capitaine Osborn, le pôle nord est une immense calotte de glaces interrompues çà et là par des crevasses accidentelles qui se ferment complétement à l'approche des grands froids. Les vastes espaces d'eau libre que Morton et Hayes ont rencontrés dans le nord-ouest, la mer polaire signalée par l'amiral Wrangel au nord de la Sibérie, n'existeraient donc qu'à certaines époques, et il n'y aurait, pour atteindre le pôle, d'autres chances sérieuses que celles qu'offrirait une expédition en traîneaux, tentée pendant la saison d'hiver. Partant d'un port d'Angleterre avec deux vaisseaux et cent vingt hommes d'équipage, le capitaine Osborn laisserait un de ses navires et vingt-cinq matelots au cap Isabelle, pendant qu'avec les autres il atteindrait le cap Parry. Assuré d'avoir ainsi un refuge en cas de désastre, il choisirait les plus courageux et les plus éprouvés de ses compagnons pour se mettre en route vers le milieu de février. L'espace qui sépare le cap Parry du pôle est de cinq cents milles, ce qui fait environ mille milles aller et retour; c'est cette longue distance que le capitaine Osborn prétend franchir en soixante journées, dans une marche de dix milles par jour. Ce projet, d'abord favorablement accueilli par l'amirauté anglaise, perdit beaucoup de partisans du jour où le docteur Petermann vint le combattre en lui opposant un second projet, basé sur l'existence probable d'une mer libre autour du pôle. Sans cette intervention, qui eut pour résultat de partager les marins anglais en deux camps, le projet de Sherard Osborn eût été peut-être mis à exécution.

M. Petermann, comme nous l'avons dit, croit à une mer polaire libre. Selon lui, l'idée d'aller au pôle en traîneau doit être complétement écartée; une pareille expédition aurait toujours le sort de celle que Parry tenta en 1827; on sait que la glace fuyait sous lui et le ramenait au sud pendant qu'à grand'peine il s'avançait dans la direction du nord. M. Petermann est donc d'avis qu'on ne peut atteindre le pôle que par mer, au moment de la débâcle des glaces. En suivant la direction du *gulf-stream*, courant d'eaux chaudes qui doit contourner le nord de l'Europe, il veut que l'on lance les vaisseaux de l'expédition entre les glaces flottantes du Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, parce que de ce côté la banquise est

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1866.

moins dangereuse qu'au détroit de Smith. Sur cette route, on serait certain, dit-il, de trouver la mer libre au-delà des 83e et 84e degrés. A l'appui de cette assertion, il cite les légendes de quelques baleiniers hollandais qui auraient navigué sur cette mer. Là n'est pas, il faut l'avouer, le côté sérieux de l'argumentation du célèbre géographe de Gotha, car quelques-uns de ces mêmes baleiniers, pour être plus sûrs d'avoir atteint le pôle, prétendirent aussi l'avoir dépassé de quelques degrés.

Grâce aux efforts incessans du docteur Petermann, l'expédition allemande est partie de Bergen en Norvége au mois de mai dernier, sous le commandement du capitaine Ch. Koldewey. Le lieutenant s'appelle Hildebrandt; un pilote et treize matelots brêmois composent le reste de l'équipage. Le vaisseau, qui porte le nom de *Germania*, ne jauge que 80 tonneaux, il est tout neuf, on l'a acheté et armé à Bergen. Cette expédition modeste, mais animée d'une volonté forte, doit chercher à atteindre d'abord la côte orientale du Groënland, au-delà du 74e degré de latitude nord, relâcher à l'île Sabine, puis suivre la côte pour entrer dans la mer polaire et sortir, si c'est possible, par le détroit de Behring, qui sépare l'Amérique de la Sibérie. Si l'expédition ne pouvait pénétrer au-delà du Spitzberg, elle entreprendrait des recherches d'exploration dans la terre de Gillis, située plus à l'est; la *Germania* emporte des vivres pour un an. A la fin de juillet, on a eu des nouvelles de cette expédition; le navire était engagé dans un champ de glaces et complétement arrêté dans sa marche, comme on aurait pu s'y attendre. Depuis peu, une expédition suédoise est également partie à la recherche du pôle en suivant la route que Parry a indiquée en 1827. Ne serait-il pas temps de faire un dernier effort pour permettre à l'expédition française de hâter son départ? Nous allons exposer les chances de réussite que paraît offrir le projet français et expliquer les raisons qui justifient le choix de la route par laquelle M. Gustave Lambert se propose de tenter l'accès du pôle boréal.

M. Lambert, hydrographe et navigateur, ancien élève de l'École polytechnique, a déjà visité les parages où il veut conduire l'expédition qu'il prépare. Parti du Havre à bord d'un navire armé pour la grande pêche le 12 juillet 1865, il passait le détroit de Behring pour s'avancer jusqu'au 72e degré de latitude nord, et pendant trois mois, au milieu des banquises, il a pu étudier sur place le redoutable problème qu'il veut aujourd'hui affronter. M. Gustave Lambert a fixé son choix sur une voie par laquelle il n'a encore été fait qu'une tentative, celle de Cook. Au mois de juillet, c'est-à-dire à l'époque de la grande débâcle des glaces dans les régions polaires, franchissant le détroit de Behring, il doublerait à l'ouest le cap Serdze et le Cap-Nord de Cook, pour s'engager entre les glaces flottantes, pénétrer dans la Polynia ou mer libre, et de là cingler vers le pôle. Les considérations sur lesquelles se base ce projet sont de deux sortes. D'abord une série de faits constatés par l'observation ou déduits de la théorie porte à croire que la température moyenne, au

lieu de s'abaisser d'une manière continue jusqu'au pôle, y est au contraire plus élevée que sous le cercle polaire, c'est-à-dire à 67 degrés environ de latitude. Il en résulterait la possibilité de rencontrer au pôle même une mer libre entourée d'une barrière de glaces qui ne se ferme complétement que pendant les mois les plus froids de l'hiver. Ensuite l'examen attentif des courans polaires et des glaces qu'ils charrient vient confirmer d'une manière éclatante cette hypothèse d'une vaste mer ouverte roulant ses flots autour du pôle boréal. Les récits d'Hedenstroem, de Wrangel, d'Anjou, qui ont vu une immense nappe d'eau libre au nord de la Sibérie, les rapports de Morton et du docteur Hayes, qui ont rencontré une mer ouverte au nord du détroit de Smith, prennent dès lors une signification tout à fait claire et précise, qui permet à peine de conserver un doute sur la réalité d'une mer polaire.

On sait depuis longtemps que la température d'un lieu n'est pas réglée simplement par la position qu'il occupe entre l'équateur et le pôle; c'est ce que prouvent les *isothermes*, ou lignes d'égale chaleur, qu'Alexandre de Humboldt nous a appris à tracer sur les cartes du globe. Il en résulte que les pôles, ou les points où aboutit l'axe de rotation de la terre, ne sont pas nécessairement les points les plus froids. Dès 1821, sir David Brewster a conclu de la marche des isothermes l'existence de deux *pôles du froid* situés l'un en Sibérie, l'autre dans l'Amérique du Nord; la température moyenne doit donc être sensiblement plus élevée au pôle proprement dit que dans quelques points du cercle polaire. En 1864, un illustre géomètre italien, Plana, soumit au calcul la distribution de la chaleur solaire à la surface de la terre, et démontra qu'à partir du cercle polaire la température moyenne doit augmenter jusqu'au pôle, résultat qu'il était difficile de prévoir théoriquement, quoiqu'il soit d'accord avec le témoignage des observations. Plus récemment, M. Gustave Lambert est arrivé lui-même à une conclusion analogue en cherchant les lois d'après lesquelles l'*insolation*, ou la quantité de chaleur fournie par le soleil, doit varier d'un lieu à l'autre aux différentes époques de l'année.

La quantité de chaleur que reçoit à un moment donné un point de la terre dépend de l'obliquité des rayons, elle s'accroît à mesure que le soleil s'élève; mais lorsqu'on veut apprécier l'effet que le soleil peut produire pendant une période plus ou moins longue, il ne suffit pas de considérer la direction des rayons : il faut encore tenir compte de la longueur relative des jours et des nuits. Le rayonnement nocturne fait perdre au sol une notable partie du calorique qu'il a absorbé pendant le jour, et il en résulte que la longueur des nuits peut contre-balancer jusqu'à un certain point les effets de journées très chaudes. Or au pôle le soleil, pendant six mois, ne se couche point, la chaleur qu'il verse s'accumule et se concentre incessamment pendant cette longue journée de plus de cent quatre-vingts jours. On conçoit donc que vers le milieu de l'été la température polaire puisse atteindre un degré plus que suffisant pour amener la

fusion plus ou moins complète des glaces formées pendant la longue nuit de l'hiver.

M. Gustave Lambert est parvenu à construire une courbe figurative de la puissance d'insolation pour les divers lieux de la terre et les différens jours de l'année (1). En examinant la marche et les inflexions de cette courbe, il a constaté qu'au moment du solstice (21 juin) le pôle nord doit recevoir en vingt-quatre heures une quantité de chaleur supérieure d'un cinquième à celle que reçoit au même moment un point situé sous le tropique du Cancer. Dans ce calcul, on ne tient pas compte de l'absorption atmosphérique, dont l'influence est beaucoup plus forte au pôle, où le soleil est très bas, que sous le tropique, où il s'élève très haut à l'heure de midi; la perte que les rayons subissent en traversant les couches inférieures de l'atmosphère modifie nécessairement le résultat auquel on arrive en considérant simplement la position du soleil par rapport à l'horizon polaire. On peut néanmoins affirmer que la chaleur d'été est beaucoup plus considérable au pôle qu'on ne l'admet communément, et dans tous les cas qu'elle est plus que suffisante pour expliquer la fonte des glaces au-delà du 84e ou du 85e parallèle de latitude. L'existence d'une mer ouverte au pôle boréal est encore rendue probable par la considération des courans que les navigateurs rencontrent dans ces parages. Les courans polaires sont assez nombreux. Du côté ouest du Groënland, un premier courant se dirige au sud-est et va accumuler les glaces dans les détroits de Banks, de Mac-Clintock, de la Reine-Victoria. La direction de cette masse considérable d'eau est du reste prouvée d'une manière irrécusable par le transport du vaisseau le *Résolute*, qui fut retrouvé dans le détroit de Davis en 1855, lorsque Kellett l'avait abandonné en mai 1854, à 1,000 milles de là, dans le nord, près du cap Cockburn. Au détroit de Behring, un courant très vif, qui longe les côtes de l'Asie, paraît offrir un caractère semestriel; il va tour à tour du sud au nord et du nord au sud. Le troisième courant descend du nord au sud entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble; la force d'impulsion de ces eaux est telle qu'elles brisent parfois la banquise, ce qui facilite la navigation de ces parages. Le vaste espace de mer compris entre la côte ouest du Spitzberg et le Groënland livre également passage à un courant qui rompt les glaces en les empêchant toutefois de fondre. C'est ce courant qui en 1827 entraînait la banquise sous les pieds de Parry, et ne lui permettait pas, malgré des efforts surhumains, de dépasser le 82e degré. Tous ces fleuves polaires semblent provenir directement d'un vaste réservoir, d'une mer qui entoure le pôle boréal. Dans les régions australes, les courans semblent au contraire affecter des directions circulaires et contourner les banquises, ce qui fait supposer l'existence d'un continent au pôle sud.

(1) Lois de l'insolation; *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* du 28 janvier 1867.

D'autres preuves en faveur de cette hypothèse peuvent être tirées de l'étude des glaces que l'on rencontre aux deux pôles. Au sud s'observent tous les phénomènes qui caractérisent les glaciers proprement dits ou amas de glaces élevés sur une base fixe, terre ou rocher. Là se renouvelle chaque année dans des proportions gigantesques le travail que les géologues ont observé dans les Alpes, dans l'Himalaya et dans les Cordillères des Andes. Lorsque arrivent les froids de l'hiver, la vapeur d'eau dont l'air a été saturé par les fortes évaporations de l'été se condense en neige épaisse, et tombe à gros flocons pour s'accumuler pendant toute la morne saison des nuits de six mois. Aux premiers feux du printemps, quand le soleil vient répandre sa chaleur sur ces terribles contrées, la glace commence à fondre. L'eau s'écoule alors entre les fissures de la glace et dans les interstices des rochers, où elle se congèle de nouveau en augmentant de volume et en repoussant avec une force incroyable les obstacles qui la gênent. Ce n'est pas sur quelques points que se fait ce travail, c'est dans tous les sens et sur toutes les parties du glacier, auquel durant l'été ce travail intérieur donne une sorte de vie et un irrésistible mouvement de progression. A l'approche de l'hiver, lorsque s'annoncent les premiers signes du crépuscule, la puissance d'impulsion est vaincue par le froid et diminue peu à peu pour se perdre dans le long sommeil de l'hiver. Cette vie des glaciers est un des obstacles les plus dangereux pour les navigateurs qui abordent le pôle sud. Lorsque la saison a été chaude et que la débâcle s'est fait sentir fortement, le glacier lance à la mer d'énormes blocs mêlés de rochers et de détritus végétaux. Les *ice-bergs* jouent un grand rôle dans les récits des explorateurs du pôle antarctique; à tout moment, leurs navires sont menacés par des montagnes flottantes ou par des blocs détachés de formidables murailles de glaces qui semblent vouloir leur barrer le passage. Si la configuration de la banquise du pôle sud, dont les immenses glaciers ont dû être posés sur des assises fixes aux temps les plus reculés de la période glaciaire, nous force ainsi à admettre un continent, l'étude de la nature physique de ces glaces en démontre aussi l'origine terrestre. Dans l'eau, elles paraissent noires, tandis qu'au jour elles sont transparentes et d'une couleur azurée.

Des phénomènes très différens caractérisent les régions du pôle nord. Là on rencontre de préférence la glace de formation marine, la glace des *ice-fields*. La neige qui tombe dans la mer forme d'abord une sorte de bouillie épaisse; si le temps est calme, elle se prend, et l'eau se couvre d'une glace mince, moitié franche, moitié *nevé* ou neige agglutinée. « Dès que le vent se lève, dit M. Gustave Lambert, tout se brise, tout s'émiette, et produit un des spectacles les plus admirables que l'on puisse voir. Chaque petit morceau de glace en fondant s'entoure d'un véritable bain de pied d'eau douce qui ne se mêle pas avec l'eau de la mer; les rayons d'un soleil très bas viennent iriser toutes ces flaques d'eau, en reproduisi-

sant sur une échelle énorme le phénomène des anneaux colorés de Newton et en reflétant toutes les nuances du spectre, mais si pâles que le charme s'évanouit pour faire place à une impression pénible et lugubre; il semble par instant que la nature s'entrevoit tout entière comme à travers une sorte de suaire ou de linceul de gaze. Ce sont là des embryons de banquises. Cette glace est opaque et d'un blanc laiteux; on n'y trouve jamais ni débris de rochers ni détritus végétaux comme dans celle du pôle sud. Les champs de glaces marines, rares au pôle austral et communes au pôle boréal, permettent encore d'affirmer l'existence d'une terre au sud, celle d'une mer libre au nord.

On peut enfin invoquer le témoignage des navigateurs qui ont aperçu de loin cette mer polaire. Les expéditions qui se sont engagées dans ce dangereux labyrinthe d'îles qui s'étend à l'ouest du Groënland en parlent plus d'une fois. En même temps on peut remarquer une différence notable et tout à fait significative entre le climat des deux zones ou bandes parallèles que ces îles forment au nord du continent américain. Dans la zone la plus rapprochée du continent, la vie animale ne se manifeste que rarement, tandis qu'en montant vers le nord on la voit se multiplier jusqu'à devenir exubérante; elle semble prévenir le voyageur qu'il va fouler les dernières glaces. Ce fait, qui correspond à une ligne de grands froids s'étendant à peu près du 68e au 75e degré, est assurément d'une valeur considérable, puisqu'il est intimement lié à l'existence d'une mer libre.

Les expéditions anglaises de 1850 à 1851 ont fourni à cet égard d'intéressans documens. A cette époque, le lieutenant Austin hivernait au sud de la terre Cornwallis, tandis que le capitaine Penny se trouvait à peu de distance à l'entrée du détroit de Wellington. Aux premières lueurs des longs jours polaires, il fut décidé que, pendant que les officiers d'Austin visiteraient le pourtour du bassin de Melville, l'équipage de Penny remonterait le canal de Wellington. Austin lança donc sur les glaces quatorze traîneaux et 104 hommes, et la division Ommaney descendit au sud pour reconnaître le North-Somerset. Pendant soixante jours, ces courageux marins eurent à lutter contre les cruelles morsures du froid et à vaincre la démoralisation qui menaçait de s'emparer d'eux. « Dans ces parages, dit leur chef héroïque, la terre comme la mer offrent un caractère étrange de solitude et de tristesse. De tous les côtés se déployait devant nous un horizon de neiges où pas un point saillant n'arrêtait nos regards. Notre présence dans ces lieux inanimés semblait être à la fois une discordance et une intrusion. » Tandis que Ommaney parcourait ainsi les mornes déserts du North-Somerset, Mac-Clintock faisait de nombreuses reconnaissances au nord du bassin de Melville, et y rencontrait d'innombrables bandes d'oiseaux dès les premiers jours de mai. La neige disparaissait déjà des collines, et les mousses ainsi que les gazons et les saxifrages faisaient de timides apparitions. Les premiers jours du printemps de 1851 virent aussi partir les divisions de Penny. Pendant que ce

dernier s'avançait au nord du canal de Wellington, son second, Stewart, devait étudier les côtes occidentales du North-Devon. Le 30 mai, parvenu en traîneau au nord du détroit formé par l'île Hamilton d'un côté et le North-Devon de l'autre, le lieutenant Stewart aperçut devant lui une mer libre dont les côtes étaient couvertes d'oiseaux. Quelques jours après, le capitaine Penny, fatigué par une marche de cinquante lieues à travers un désert de glaces, venait à son tour se reposer au spectacle inattendu de cette nature vivante. Il retourna au quartier-général, fit construire à la hâte un canot, et le 17 juin, par 77 degrés de latitude, il baptisait du nom de sir John et de lady Franklin les deux points les plus avancés du détroit qui porte son nom. La mer, devant lui, s'étendait alors à perte de vue; elle le tentait comme une sirène, mais la prudence commandait un prompt retour. L'année suivante, sir Édouard Belcher put forcer la banquise épaisse qui barre généralement l'entrée du détroit de Wellington pour aller hiverner sous le 76° 52' de latitude. Au printemps de 1853, dans une course en traîneau sur les glaces, il arriva au détroit de John, et fut arrêté par une montagne flottante qui dérivait vers le sud. C'était le 20 mai. Aussi loin que portait la vue du haut de cette éminence, on n'apercevait aucune terre; une mer libre roulait au loin ses vagues d'un bleu sombre.

Si au nord-est de l'archipel Parry tous les voyageurs qui se sont avancés jusqu'au 77e degré de latitude ont pu constater l'existence d'une mer libre, il n'en est pas de même à l'ouest du Groënland, où il faut s'engager dans les glaces épaisses du Smithsound, quitter le navire par 78 degrés et longer la côte en traîneau jusqu'aux 81e et 82e degrés pour arriver à l'océan polaire. C'est à deux intrépides Américains que nous devons la connaissance de ces faits. En 1853, l'initiative privée, toujours prête en Amérique à encourager et à soutenir quelque grand projet, réunit rapidement l'argent nécessaire pour armer une expédition arctique. Confié aux soins du Dr Kane, chirurgien de la marine américaine, un navire porta 17 volontaires au havre de Rensselaer par 78° 52' de latitude. Après un rude hiver passé dans ces régions, où pour la première fois hivernaient des Européens, tandis que l'équipage était encore épuisé par les cruelles atteintes du scorbut, le 4 juin, le Groënlandais Hans et le *steward* Morton, les deux seuls hommes valides, quittèrent le navire emprisonné dans les glaces pour se diriger au nord.

Dès qu'on eut passé le gigantesque glacier de Humboldt, la marche fut relativement facile sur la glace marine jusqu'au point où, cette glace devenant de plus en plus mince et fragile, les chiens refusèrent d'avancer. Morton, inquiet, attendit alors la chute de l'épais voile de brouillard qui les enveloppait. Tout à coup la brume se dissipa et permit aux voyageurs étonnés d'apercevoir à leur gauche le détroit de Smith libre de glaces et couvert d'un nombre prodigieux d'oiseaux. La marée se faisait sentir dans le canal de Kennedy, et le thermomètre plongé dans

l'eau marquait 2 degrés au-dessus du point de congélation de l'eau de mer. Tournant le cap Jackson pour longer la côte, ils firent leur dernière marche en s'avançant rapidement sur un champ de glaces plates à raison de 6 milles par heure. Plus ils gagnaient le nord, plus la température s'élevait, et avec elle tout renaissait à la vie. Quoique la saison fût peu avancée, les plantes étaient nombreuses. « Au havre de Rensselaer, dit Kane, à l'exception du phoque nestrik ou du rare héralda, nous n'avions aucun objet de chasse; mais là l'oie de Brent, l'eider, le canard royal, étaient si nombreux, que nos voyageurs en tuaient deux d'une simple balle. L'oie de Brent n'avait pas été vue depuis l'entrée sud du détroit de Smith. Elle est bien connue du voyageur polaire comme un oiseau émigrant du continent américain ; elle se nourrit de matières végétales, généralement de plantes marines, avec les mollusques qui y adhèrent; on la voit rarement dans l'intérieur, et ses habitudes en font un indice de la présence de l'eau. Les rochers étaient couverts d'hirondelles de mer. Tous ces oiseaux occupaient les premiers milles du canal depuis le commencement de l'eau libre, mais plus au nord des oiseaux nageurs prenaient leur place. Les mouettes étaient représentées par quatre espèces. Les kittiwahes (*Larus tridactylis*) étaient encore occupés à enlever les poissons de l'eau, et leurs tristes cousins, *les bourgmestres,* partageaient un dîner qui leur était servi à si peu de frais. De la flore, je dirai peu de chose, et j'oserai encore moins en tirer des conclusions quant à la température. La saison était trop peu avancée pour l'épanouissement de la végétation arctique. Chose étrange, le seul échantillon rapporté fut un crucifère (*Hœperis pygman*), dont les siliques, contenant de la semence, avaient survécu à l'hiver. Cette plante trouvée au nord du grand glacier ne m'avait pas été signalée depuis la zone sud du Groënland. »

Dans la continuation du voyage, la glace qui avait servi de sentier pour les chiens devint de plus en plus mince et finit par disparaître. Morton gravit alors des rochers le long de la plage d'une mer qui venait briser ses vagues à ses pieds. Là, pour la première fois, il remarqua le pétrel arctique (*Procellaria glacialis*), dont la présence en ces parages montre l'exactitude de son observation. Cet oiseau, qui ne vit que de poisson, n'avait pas été aperçu depuis qu'on avait quitté les eaux hantées par les baleiniers anglais, à plus de 200 milles au sud. Le 24 juin, les deux explorateurs furent arrêtés par un cap qu'ils ne pouvaient franchir, la mer en battait le pied. Monté sur une hauteur d'à peu près 100 mètres, Morton y planta l'étendard américain, et donna à ce point le plus avancé le nom de cap Indépendance. Il était à 81° 22' et ne voyait à l'est et au nord qu'une mer libre s'étendant à perte de vue.

Cette précieuse découverte, qui fixait d'une façon si inattendue les idées sur la nature des régions arctiques au nord du détroit de Smith, ne pouvait être acceptée sans de vives discussions, mais elle fut confirmée d'une manière éclatante sept ans plus tard par le Dr Hayes. Ce dernier,

qui avait pris part au voyage de Kane en qualité de médecin, trouva moyen en 1861 d'armer une nouvelle expédition arctique. Mieux équipé, il alla hiverner à Port-Foulk, et le 3 avril il quitta son navire pour traverser en traîneau le détroit de Smith. Parvenu au milieu du canal, il se vit forcé de renvoyer son équipage épuisé pour ne garder avec lui que trois compagnons éprouvés. Tandis que le gros de l'expédition regagnait lentement sa demeure flottante, nos courageux pionniers quittaient le détroit, et remontaient au nord en longeant la côte sur un champ de glaces marines. Le 18 mai, par 82° 30' de latitude, à 825 kilomètres du pôle, Hayes aperçut devant lui une vaste nappe d'eau. « Tout me démontrait, dit-il, que j'avais atteint les rivages du bassin polaire, et le large océan s'étendait à mes pieds. » A quelque distance en avant, les vagues battant la côte faisaient rapidement disparaître les glaces qu'elles brisaient. Ce fut là que le Dr Hayes déploya l'étendard national, et pendant quelques heures laissa flotter au gré des vents les trente-trois étoiles de l'Union. Il fallut bientôt songer au retour. Après avoir baptisé du nom de cap Union cet avant-poste du monde, Hayes revint à Port-Foulk. Telles sont les observations précises et dignes de foi qui assurément ne permettent plus de nier l'existence d'une mer libre au nord-ouest du Groënland, au moins durant une certaine partie de l'année.

Avant les découvertes de Morton et de Hayes, les navigateurs russes avaient déjà trouvé une mer ouverte au nord de la Sibérie. Hedenstrom l'avait aperçue pour la première fois en 1808. De 1821 à 1823, Wrangel et Anjou purent déterminer plusieurs points du rivage de la mer polaire. Resté longtemps dans l'oubli, ce voyage acquiert aujourd'hui une importance capitale pour l'appréciation du projet français, parce qu'au détroit de Behring la connaissance exacte de la nature et des limites de la banquise est du plus haut intérêt. En effet, l'insuccès des expéditions en traîneau fait concevoir la possibilité d'une tentative navale et a permis à M. Gustave Lambert de formuler ces deux axiomes de tout navigateur boréal : « fuir les terres, » et « là où l'on ne passe pas en traîneau, on passe en navire. » C'était le 26 mars 1821 que pour la première fois la petite troupe d'élite commandée par Wrangel s'engageait dans la direction du nord. Depuis quelques jours, sur une plaine presque unie, la caravane s'était avancée rapidement, lorsqu'au 70e degré 53' la neige, devenue humide et salée, fit pressentir le voisinage de la mer libre. Plus loin, le mercure du thermomètre commença de monter ; il atteignit le 1er avril 4° au-dessous de zéro. Là, les *polynias* ou flaques d'eau libre devinrent si nombreuses, qu'il fallut faire de grands et fréquens détours. Ayant ainsi atteint le 71e degré 11', Wrangel fut obligé de revenir au sud. La glace, de cinq pouces d'épaisseur, était tellement ramollie qu'elle n'offrait plus aux traîneaux qu'une faible résistance. Quelques jours après, on essaya encore de remonter au nord; mais le 7 avril l'expédition se vit définitivement obligée de renoncer à une lutte impossible et de regagner la

côte. Toutefois, pour Wrangel, ces tentatives n'étaient qu'ajournées, et le désir de découvrir la terre que l'on croyait située au nord renaissait plus ardent chez lui le jour où Anjou lui annonça qu'il avait été, lui aussi, arrêté par une mer ouverte un peu au-dessus des îles de la Nouvelle-Sibérie. L'année suivante, mieux équipé, il part le 13 mars de la côte et ne tarde pas à rencontrer les mêmes obstacles qui l'avaient arrêté la première fois. Le 10 avril 1822, les indices du voisinage de la mer devinrent si nombreux et si certains que l'on fit une halte pour envoyer M. Matiouchkine reconnaître s'il était possible de pousser plus au nord. A peu de distance, par le 71e degré 52′ de latitude, la mer couverte de glaçons brisés se déroule devant lui, et la débâcle, fortement accusée, lui permet de voir « de vastes champs de glaces s'élever comme des murailles au sommet des vagues, s'y heurter avec fracas, disparaître dans l'abîme couverts d'écume et reparaître souillés de vase et de sable. Rien ne saurait donner, ajoute-t-il, une idée de cette effroyable destruction. L'immense surface glacée, morte et immobile, s'ébranle tout à coup, se rompt, et des montagnes de glaces soulevées par la vague sont lancées vers le ciel comme de légers éclats de bois. Le craquement retentissant et continuel des glaces se mêle au bruit des vagues courroucées. »

Aux prises avec de tels obstacles, on dut se frayer un chemin au nord-ouest. Dans cette direction, le 12 avril, d'épaisses vapeurs bleuâtres et les mugissemens terribles de la mer annoncèrent aux voyageurs que bientôt les flots allaient leur barrer le passage. Sous leurs pieds, la glace s'amincissait, les flaques se multipliaient et devenaient plus larges. Wrangel continua sa marche jusqu'au 70e degré 50′; mais la santé de ses hommes et l'épuisement des vivres le firent alors songer à la retraite. Dans un troisième et dernier voyage, en 1823, Wrangel s'éleva encore plus au nord, et put contempler de ses propres yeux une magnifique scène de débâcle. Au 70e degré 51′, subitement arrêté par une crevasse de plus de 300 mètres de largeur et dont la longueur ne pouvait être déterminée, Wrangel monta sur le sommet d'un rocher de glace d'où il n'aperçut devant lui « qu'une mer libre et sans limites. » En ce moment, balancées par la houle, les masses flottantes se jetaient sur les glaces encore solides et les brisaient. La débâcle se faisait avec une telle rapidité que la banquise qui les portait, à moitié fondue par la chaleur et attaquée sans cesse par les efforts combinés des vents et des courans, faillit céder sous le poids de la caravane et l'engloutir. Pour arriver à cette latitude, on avait bravé des difficultés inouies, et l'espoir de découvrir une terre polaire venait de s'évanouir. « Il fallait renoncer, dit Wrangel, à atteindre au but de trois années de travaux incessans accomplis au milieu d'obstacles sans nombre, de dangers et de privations de toute espèce! Nous avions fait du moins tout ce que l'honneur et le devoir exigeaient de nous. » On se trouvait au 23 mars, et déjà

au-dessus du 70e degré les glaces étaient en pleine débâcle (1). Si Wrangel dut revenir sur ses pas, c'est qu'il courait à la recherche d'une terre qu'il voulait atteindre en traîneaux; les espaces d'eau libre qui l'arrêtaient faciliteront au contraire le passage de l'expédition française, car, ainsi que le dit M. Gustave Lambert avec une parole plus autorisée que la nôtre, c'est en appliquant dans leur intégrité les axiomes sur lesquels nous venons d'insister que le navire portant pavillon de France pourra aisément franchir les *marques de Wrangel,* en quittant les eaux libres de Behring pour atteindre la Polynia et de là le pôle nord.

Ce qui semble ressortir de tous ces faits, c'est qu'il existe une mer polaire libre de glaces. Ce qui paraît également certain, c'est qu'une expédition en traîneaux, comme l'a projetée M. Sherard Osborn, n'offrirait aucune chance sérieuse de réussite. Il ne reste donc qu'à discuter le choix de la route par laquelle un navire peut espérer d'arriver au pôle avec le moins de danger. Si d'abord nous jetons les yeux sur le labyrinthe d'îles, de canaux et de baies qui s'étale au nord-ouest de la mer de Baffin, le voisinage des terres et des montagnes de glaces qui s'en détachent rendrait cette route excessivement dangereuse. « Tout navire entraîné au nord et à l'est des îles de Parry dans le bassin polaire, dit Mac-Clure, est nécessairement broyé. » Scoresby est du même avis, et le sort de tant de navires qui ont disparu dans ces terribles parages doit faire écarter toute pensée de s'y aventurer avec une expédition polaire. « Fuir les terres! » telle doit être la devise de l'expédition. L'idée de Parry de se frayer une route à travers la banquise qui s'étend du Groënland au Spitzberg doit paraître également chimérique, si l'on se rappelle les nombreuses tentatives qui ont été faites sans aucun succès dans cette direction. Quel espoir peut-on avoir de percer une barrière de glaces de 250 milles d'épaisseur, où règnent sans cesse de terribles tempêtes? Les mêmes objections s'élèvent contre la voie choisie par l'expédition allemande, qui va tenter l'accès du pôle entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, où Willoughby, Barentz, Hudson, Wood, Lutke, ont brisé leur énergie contre un des points les plus forts de la cuirasse polaire. Malgré la puissance du *gulf-stream,* tant invoqué par M. Petermann, cette banquise n'est que faiblement dissoute, et même pendant l'été les glaces s'y étagent sur une profondeur qui n'a pu encore être déterminée. En outre, s'il est vrai que quelques vaisseaux se sont jadis aventurés au-delà du 82e degré, ce n'est qu'au hasard d'une débâcle exceptionnelle qu'il faut attribuer ce succès, car ces côtes de la Nouvelle-Zemble, où en 1839 la *Recherche* pénétrait assez profondément, avaient été, nous dit M. Charles Martins, inabordables pendant plusieurs étés.

(1) Wrangel cite les observations analogues de Tatarinoff, d'Hedenstrom, d'Anjou, de Léontieff, et conclut à l'existence d'une Polynia permanente, ou mer ouverte, qui commence au nord-ouest des îles Kotelnoy et se dirige vers le sud-est jusqu'au cap Yakan.

Aussi, tant que les grands états n'auront point d'hommes et surtout de navires à sacrifier à la dangereuse et continuelle attente de quelque brèche dans ces épaisses banquises, ce n'est point par une route exceptionnellement libre qu'il faudra tenter d'atteindre le pôle nord, c'est par une voie qui ne soit que rarement encombrée.

A ce titre, le choix de la passe de Behring s'impose comme une nécessité. On ne peut invoquer contre cette route ni des échecs antérieurs ni les innombrables difficultés que les autres voies présentent à première vue. Nous n'avons ici ni *ice-bergs,* ni courans dangereux. Le voyage de Wrangel prouve qu'en beaucoup de points la banquise n'est pour ainsi dire qu'un mince écran, séparant à peine durant quelques mois les flots libres de la Polynia des eaux de la mer de Behring fréquentées tous les ans par de nombreux baleiniers. C'est en se fondant sur ces indications de Wrangel, et après avoir fait lui-même une campagne de reconnaissance dans ces parages, que M. Gustave Lambert a fixé son choix sur la route qui doit le conduire au pôle. Après avoir franchi le détroit de Behring au plus tôt en juillet, il se dirige vers l'ouest, dépasse le cap Serdze, puis le cap Nord de Cook, point extrême atteint par ce grand navigateur. On se trouve alors au milieu de débris meubles de banquise, entre lesquels on guide le navire en faisant sauter avec de la poudre ou en coupant avec des scies quelques barrières plus étendues ; on pénètre dans la mer libre, on traverse en navire les points où le traîneau de Wrangel était arrêté par les flaques d'eau séparant des fragmens de glaces minces et plates, et on gagne enfin le pôle nord.

Le choix de la passe de Behring vient d'ailleurs d'être justifié d'une manière aussi éclatante qu'inattendue. Au mois d'août 1867, le capitaine américain Long, commandant le baleinier le *Nil,* est entré dans la mer polaire, et a pu, sans rencontrer d'obstacles sérieux, s'approcher jusqu'à 10 milles du point où Wrangel avait aperçu une nappe d'eau libre au mois de mars 1823. A son retour, il a reconnu, à environ 70 milles au nord du cap Yakan, une vaste terre couverte de verdure où se jouaient des morses et des phoques (1). L'aspect de cette terre semblait annoncer qu'elle était habitée, ce qui s'accorderait avec les traditions conservées chez les indigènes de la côte sibérienne. « La route que je recommanderai, dit le capitaine Long dans une lettre publiée par le *Moniteur commercial* d'Honolulu du 18 janvier dernier, serait la suivante. Il faudrait suivre la côte d'Asie depuis le détroit de Behring jusqu'au cap Recouanaï ou au cap de Chelagskoï. C'est vers la côte que la glace fond d'abord, et les nombreux courans d'eau produits par la fonte des neiges dirigent la glace au nord, de manière à former le long de la terre un passage libre qu'un vaisseau peut très bien traverser, surtout s'il est aidé par

(1) Ces faits ont été confirmés par tous les baleiniers qui ont visité ces parages au mois d'août dernier, et notamment par le capitaine Labaste du navire le *Winslow.*

la vapeur. Au-delà du cap Yakan, la glace se dirige de la terre vers le nord, et se trouve emportée par ces courans qui la dispersent dans la mer libre de Wrangel en fragmens assez espacés pour permettre à un navire d'y circuler sans danger. D'un certain point entre les caps Recouanaï et Chelagskoï, la direction à suivre serait celle du nord au nord-ouest, selon ce que permettrait la glace, jusqu'au nord des îles Laakhow, où l'on commencerait à subir les effets des courans qui proviennent des fleuves de l'Asie septentrionale. De là, il faudrait aller droit au pôle ou aux îles du Spitzberg, selon les circonstances.... Que le passage du Pacifique à l'Atlantique s'accomplira par l'une des routes indiquées ci-dessus, j'y crois aussi fermement qu'on peut croire à un événement à venir. »

Une lettre du capitaine Long, adressée d'Honololu au président de la Société de géographie de France sous la date du 5 juin 1868, confirme les détails qui précèdent, et renferme des indications très précises sur l'état de la mer au nord de la Sibérie. « La dernière saison, dit-il, a été très favorable aux explorations polaires; la mer près du rivage, en allant du détroit de Behring vers l'est, était libre de glaces. Quand nous fûmes à 40 milles au nord du cap Chelagskoï, on n'apercevait du haut des mâts aucun vestige de glace dans les directions comprises entre le nord et l'ouest. Le temps était clair et beau, le ciel dans cette direction était d'un aspect sombre et brumeux (*dark watery appearance*). L'absence des baleines dans ces parages rendait la continuation du voyage peu profitable; je revins donc vers l'est, et je passai à moins de 10 milles en-deçà du point où Wrangel avait vu la mer libre au mois de mars. Au nord de cette position, il y avait quelques plaques de glace très espacées, et je crois qu'un navire aurait pu s'avancer très loin sans rencontrer d'obstacle. Avec un navire bien équipé, je n'aurais point hésité à tenter le passage à travers la mer polaire jusqu'au Spitzberg; mais avec ma barque, qui n'était pas préparée à subir la pression des glaces, et avec des provisions pour quatre mois seulement, c'eût été de la folie. » Le capitaine Long insiste ensuite sur le fait bien constaté que les vents du nord et du nord-ouest amènent au Cap-Nord des brouillards et une élévation de température qui semblent indiquer la présence d'une mer libre dans la direction du nord. Tel est le dernier état de la question et le résumé de ce qu'on sait aujourd'hui sur les mystérieuses régions qui entourent le pôle boréal. Tout fait espérer qu'avant peu un navire heureux et hardi tracera son sillage dans cette mer inexplorée, reconnaîtra ces terres, habitées peut-être, et dont hier encore nous ignorions l'existence, affirmera enfin aux extrémités mêmes du monde la puissance et l'énergie de l'homme. La science théorique attend de grands résultats des observations qu'on pourra faire au pôle, et quand la théorie marche, la pratique s'en ressent toujours. Ne marquera-t-elle pas d'ailleurs une date importante dans l'histoire de l'humanité, l'expédition qui nous fera connaître le dernier point de notre domaine, jusqu'ici soustrait à nos investigations? OCTAVE PAVY.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE RURALE

LE CANTON DE FLERS.

Une société libre qui embrasse depuis trente-six ans les cinq départemens de l'ancienne Normandie et qui compte plusieurs milliers d'adhérens, l'*Association normande,* a tenu cette année ses assises à Flers, chef-lieu de canton du département de l'Orne, arrondissement de Domfront. Plusieurs journées se sont passées en fêtes. Exposition de bestiaux et de machines agricoles, exposition de produits industriels, exposition de tableaux, concours d'harmonie, distribution des prix, banquet, discours, fanfares, feu d'artifice, rien n'a manqué. La petite ville de Flers a dépensé quarante mille francs pour recevoir ses hôtes. La population est accourue de tous les pays environnans. Le préfet de l'Orne, accompagné de tous ses sous-préfets, est venu présider la distribution des prix. On se serait cru dans un important chef-lieu de département. C'est qu'en effet le canton de Flers fait exception, même en Normandie, pour la population et la richesse; on peut le proposer au reste de la France comme une sorte de modèle.

Déduction faite des chefs-lieux de département et d'arrondissement, la France se divise en 2,500 cantons qui se partagent 50 millions d'hectares et 25 millions d'habitans, soit en moyenne 50 habitans par 100 hectares. Le canton de Flers a 12,700 hectares et plus de 25,000 habitans, soit 200 habitans par 100 hectares. La population y est donc quatre fois plus condensée que dans la moyenne de la France. Il n'y a que le département du Nord qui présente une agglomération supérieure; l'arrondissement de Lille, un des pays les plus peuplés du monde, compte 600 habitans par 100 hectares, avec des cantons tels que Roubaix et Tourcoing. A part cette région populeuse, le canton de Flers peut reven-

diquer un des premiers rangs. Cette agglomération est d'autant plus remarquable qu'elle est récente. En 1815, la commune de Flers n'avait que 2,000 habitans; le recensement de 1866 lui en donne 10,000; elle a quintuplé en cinquante ans. Ce n'était autrefois qu'une simple commune; elle n'a été érigée en chef-lieu de canton qu'en 1826. Son histoire contraste avec le reste du département, où la population diminue. Depuis vingt ans, l'arrondissement d'Alençon a diminué de 2,000 habitans, celui d'Argentan de 14,000, celui de Mortagne de 10,000 : l'arrondissement de Domfront aurait diminué également, si Flers n'avait pas gagné ce que le reste a perdu. A Flers, les naissances excèdent les décès, mais pas assez pour expliquer l'accroissement; le surcroît de population vient surtout du dehors. C'est l'industrie cotonnière qui est la cause de cette prospérité. Flers est un des principaux centres industriels de France. Même depuis quinze ans, malgré la crise qui a tout suspendu pendant plusieurs années, la fabrique locale a encore augmenté ses produits. Dans le même laps de temps, le salaire moyen a passé de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 pour les hommes et de 1 fr. à 1 fr. 50 pour les femmes.

On se demande pourquoi cette industrie s'est établie là plutôt qu'ailleurs, et on n'en trouve aucun motif apparent. Avant 1789, il y avait à Flers une fabrique de toiles, mais peu importante. La petite ville de La Ferté-Macé, autre chef-lieu de canton du même arrondissement, avait alors l'avance pour ces produits. C'est à partir de 1815, époque où le coton a commencé à s'introduire largement en France, que les progrès de Flers ont été sensibles. La Ferté-Macé et Condé-sur-Noireau, ses voisines, ont gagné aussi, mais moins vite. On aura une idée du développement qu'a pris l'industrie de ces trois villes quand on saura qu'elles mettent en œuvre le dixième du coton importé en France. Les coutils de Flers ont figuré avec honneur à l'exposition universelle, et l'exposition spéciale ouverte pendant la session de l'*Association normande* contenait des échantillons vraiment admirables de qualité et de bon marché. 6,500 personnes ont, dans la seule journée du dimanche, payé les 50 centimes perçus à l'entrée de la tente élégante qui contenait cette exposition. Les traités de commerce n'ont eu aucun effet fâcheux sur l'industrie de Flers; ils ont eu plutôt des effets favorables en lui ouvrant de nouveaux débouchés. Ses produits ont été jusqu'ici consommés surtout en France; on y songe maintenant à travailler pour l'exportation. La crise du coton a été plus grave; mais, grâce au bon esprit des ouvriers et des patrons, elle s'est passée sans trop de souffrances. L'industrie de Flers présente un caractère particulier, qui lui a été d'un grand secours; le travail industriel y est intimement uni au travail rural, et les métiers y sont pour la plupart dispersés dans les campagnes; l'ouvrier travaille à domicile, à côté de sa femme et de ses enfans.

Malheureusement cette union féconde tend à s'affaiblir. Jusqu'à la guerre d'Amérique, Flers ne possédait pas une seule de ces grandes ma-

nufactures qui semblent l'inévitable forme de l'industrie moderne. Toute sa richesse s'était développée avec de simples métiers à la main. Depuis que de nouvelles nécessités ont surgi, de grandes manufactures se sont fondées par association, et aujourd'hui les deux formes de la fabrique sont en présence. L'ancien système n'a pas dit son dernier mot, 15,000 métiers battent encore dans les campagnes; mais on n'est pas sans inquiétude sur l'avenir de cette organisation patriarcale. Tous les hommes prévoyans sentent le danger et cherchent à le prévenir; on travaille à perfectionner le métier à la main pour le mettre en état de soutenir la concurrence. La transformation dans tous les cas sera lente et graduelle, ce qui peut ouvrir la voie à des combinaisons diverses. On peut, par exemple, disséminer dans les campagnes les grandes manufactures, de sorte que l'ouvrier retrouve le soir sa maison et sa famille. Il ne s'agit pas ici, comme à Mulhouse, de rendre l'ouvrier propriétaire, il l'est généralement; il s'agit de le séparer le moins possible de sa propriété. L'aisance répandue par cette grande production a favorisé l'essor de toute sorte d'industries secondaires. L'exposition en contenait de nombreuses preuves, même pour les industries de luxe, comme la carrosserie. La ville est bâtie en granit, ce qui lui donne un aspect sévère; mais depuis peu d'années elle s'est enrichie de plusieurs monumens construits avec goût, comme une belle église et une vaste halle.

L'agriculture a suivi l'industrie dans son développement. Le sol du canton de Flers est cependant peu fertile. Quand on parle de la Normandie, on se figure toujours ces riches herbages, dons naturels du sol et du climat, qui font l'orgueil de cette province privilégiée. Rien de pareil ne se retrouve à Flers. L'arrondissement de Domfront fait partie du *Bocage normand*, qui s'étend sur les confins des trois départemens de la Manche, de l'Orne et du Calvados, et qui forme à peu près le cinquième de la Normandie. Au lieu de larges vallées descendant doucement vers la mer, c'est un pays entrecoupé de coteaux et de vallons, à sol argilo-siliceux et à sous-sol schisteux ou granitique. Il y a cent ans, on n'y trouvait guère que de mauvais bois, de grandes bruyères, des champs de seigle et de sarrasin, et dans les bas-fonds des prairies marécageuses qui nourrissaient un maigre bétail. Aujourd'hui les bois et les bruyères ont à peu près disparu, les prairies ont été nivelées et assainies, et les champs soumis à une culture qui ne connaît presque plus de jachères. La valeur moyenne de ces sols médiocres a monté à 1,800 francs l'hectare pour les terres arables, et à 2,600 pour les prairies, taux qu'atteignent difficilement des pays beaucoup plus fertiles. C'est la petite culture qui a fait sans bruit cette transformation; aucune ferme n'a plus de 60 hectares, cinq ou six seulement en ont de 40 à 60; le sol presque tout entier est partagé en petites fermes de 15 ou 20 hectares, ou en petites propriétés de 4 ou 5. Là vit le peuple des petits tisserands, qui joint au profit agricole le salaire industriel.

L'assolement suivi dans le canton paraît des plus défectueux; il l'est en effet, mais moins qu'on ne pourrait le croire :

1re année.	Sarrasin.
2e —	Blé.
3e —	Avoine.
4e —	Trèfle.

Cet assolement est usité dans tout le pays environnant, mais on y est dans l'usage de conserver le trèfle deux années et même trois, pour l'utiliser par le pâturage; cette pratique est en train de disparaître dans le canton de Flers, et avec raison, car le trèfle de deux ans ne produit presque rien; c'est en réalité une jachère morte qui laisse le sol se salir de mauvaises herbes. On fait un peu de colza et de pommes de terre, mais point de racines fourragères. C'est l'emploi de la chaux comme amendement qui a permis de cultiver le froment et le trèfle; le canton emploie tous les ans des quantités considérables de chaux; on importe aussi un peu de guano et d'autres engrais. Les vergers sont plantés en pommiers qui fournissent la boisson du pays, le cidre.

C'est le sarrasin qui forme la base de la rotation. L'industrie des habitans a su faire une richesse de cette plante qui symbolise ailleurs le dernier degré de la misère rurale. On la considère comme l'équivalent d'une culture sarclée qui étouffe les mauvaises herbes, et prépare très bien le sol à un ensemencement en blé. Le sarrasin donne en moyenne 25 hectolitres à l'hectare, et le blé qui lui succède de 15 à 20 hectolitres; l'avoine, qui vient après, est moins productive en comparaison. On a essayé plusieurs fois de changer cet assolement; on y retombe presque toujours. La population, habituée à se nourrir de sarrasin, ne renonce pas aisément à sa culture favorite. Les racines fourragères ont été essayées, dit-on, mais sans donner de bons résultats. Probablement c'est un préjugé, et une culture plus rationnelle, où trois céréales ne se succéderont pas coup sur coup, finira par s'établir. Une statistique faite avec soin montre que le canton ne produit pas assez de froment et de pommes de terre pour sa consommation, et donne au contraire un excédant d'avoine et de sarrasin. Ces faits indiquent ce qu'il faut faire, réduire la sole de sarrasin et celle d'avoine et accroître le produit en pommes de terre et en blé. On y parviendrait par un assolement de six ans ou de huit ans, qui donnerait une place aux racines.

La quantité de bétail entretenu est déjà considérable; on l'évalue à une tête de gros bétail par hectare et demi. Les moutons sont peu nombreux, et suivant toute apparence ils diminueront encore. Les porcs ne servent qu'à la consommation locale. Toute l'attention se porte sur les chevaux et les bêtes à cornes. Le canton renferme, dit-on, 2,000 têtes de l'espèce chevaline, dont moitié en jumens ou pouliches; il ne faut pas oublier que Flers touche au Perche, le premier pays de France pour la production des chevaux. 4,000 vaches et 2,000 élèves de tout âge

peuplent les étables; mais la spéculation sur le lait, si florissante dans le reste de la Normandie, est ici inconnue : on fait des élèves, on engraisse des bœufs. Tous ces animaux appartiennent à la race locale, fort perfectionnée depuis cinquante ans par une meilleure nourriture. L'exposition du bétail était belle et nombreuse; on voyait bien que là surtout était la richesse agricole.

D'une hauteur, l'aspect du pays est charmant. Les prés et les champs sont entourés de grandes haies plantées d'arbres, d'où vient le nom de *Bocage*. De près, l'effet est moins heureux, les haies bornent la vue de tous côtés. A mesure que la division du sol fait des progrès, le nombre de ces clôtures s'accroît. Multipliées à ce point, elles ont de sérieux inconvéniens pour les récoltes. On sera forcé tôt ou tard de les réduire. Les habitations rurales ont un assez pauvre aspect, comme dans toute la Normandie, mais il ne faut pas juger par là de l'aisance des cultivateurs. Les salaires ruraux, comme les salaires industriels, ont doublé depuis cinquante ans. La nourriture du paysan est meilleure que dans les trois quarts de la France, et la population tout entière a un air remarquable de force et de santé.

A côté de ces cultures modestes, mais prospères, le pays présente depuis quelques années un magnifique exemple de grande culture. Hors des limites du canton de Flers, mais toujours dans l'arrondissement de Domfront, un riche fabricant de capsules pour les fusils, M. Gévelot, a acheté 500 hectares de bois qui appartenaient pour la plupart à l'état. Il y a fait construire une ferme dont les bâtimens ont coûté, dit-on, plus de 500,000 fr. Une écurie pour 48 chevaux de travail, une vacherie pour 50 vaches à lait, 3 bergeries pour 1,500 moutons, une bouverie pour 200 bœufs à l'engrais, une grande porcherie, forment trois côtés d'un large rectangle, dont une belle maison d'habitation occupe le quatrième côté. Toutes ces écuries sont surmontées d'immenses greniers communiquant entre eux par des chemins de fer. Une machine à vapeur, placée au centre, fait marcher toute sorte de machines accessoires. Pour construire cette ferme sur le sommet d'une colline, il a fallu enlever 100,000 mètres cubes de déblais. Si le spectacle des bâtimens est imposant, celui des terres ne l'est pas moins. 400 hectares ont été défrichés en six ans, pendant la crise du coton; on y a employé 1,000 ouvriers par jour. 150 hectares de prairies et 300 de terres arables ont remplacé les anciennes broussailles, et à perte de vue s'étendent de superbes récoltes, 70 hectares de blé, 70 d'avoine, 80 de prairies artificielles, 35 de betteraves, 22 de sarrasin. Les haies qui encombrent le reste du pays ont disparu. Il y a peu d'exemples d'une entreprise aussi gigantesque menée avec autant de promptitude et de résolution. L'*Association normande* a décerné une de ses médailles à M. Gévelot.

Les habitans du pays, accoutumés à une culture infiniment moins coûteuse, ont peine à comprendre ces énormes dépenses. Quand tout sera

fini, l'œuvre audacieuse de M. Gévelot aura probablement absorbé 2 millions. Se retrouveront-ils? C'est ce qu'il est bien difficile de dire dès à présent. Les fermes de 500 hectares sont rares, mais elles ne sont pas sans exemple, même en France. Un produit brut de 300 francs par hectare, à moitié absorbé par les frais, suffira; ce produit est obtenu et même dépassé dans beaucoup de grandes fermes. En tout cas, c'est le plus bel usage qu'on puisse faire d'une grande fortune qu'une semblable création. Il y a maintenant bien peu de provinces où ne se trouve quelque entreprise rurale de cet ordre. Pendant que les petits et les moyens capitaux désertent généralement les champs, les grands cherchent à y revenir. Les riches industriels surtout se font une sorte de point d'honneur de transporter dans l'agriculture la même hardiesse que dans l'industrie. Ce que M. Gévelot tente dans le Bocage normand, M. Cail le fait dans le Vendômois avec plus de largesse encore. Heureuse ou non, cette tentative aura de bons effets. Elle n'occupe que des terrains dont la petite culture n'aurait pas su tirer parti. Elle fournit des exemples utiles, sinon pour l'ensemble, au moins pour les détails. Les grandes haies auront moins de faveur quand on verra par la comparaison le mal qu'elles font. On apprendra que la culture de la betterave est possible en la voyant réussir, on verra que le rendement du blé et de l'avoine peut être doublé, on reconnaîtra l'utilité des labours profonds, des drainages, des engrais supplémentaires. Même quand il critique le plus, le petit cultivateur profite sans s'en douter de ce qu'il voit; ses idées s'élargissent, il devient un peu moins routinier et un peu plus hardi; le travail des machines l'étonne et le fait réfléchir.

Le département de l'Orne occupe un des premiers rangs pour la longueur et l'état d'entretien de ses voies de communication, et le canton de Flers est une des parties du département qui ont le plus de routes. On y trouve aujourd'hui ce qui peut être considéré comme l'idéal à atteindre partout, un kilomètre courant de chemin par kilomètre carré de superficie. A ce beau réseau est venu se joindre une voie ferrée. Flers est une des stations du chemin de fer de Paris à Granville, terminé pour le moment jusqu'à Vire. Une autre ligne, de Caen à Mayenne, doit croiser celle-ci à Flers même, et une section de cette ligne nouvelle, de Flers à Condé-sur-Noireau, vient de s'ouvrir. Bientôt un autre embranchement, voté par le département de l'Orne comme chemin d'intérêt local, atteindra La Ferté-Macé. Ce coin de la France n'aura rien à envier aux pays les mieux pourvus de chemins de fer.

Enfin, malgré son simple titre de chef-lieu de canton, Flers a obtenu, il y a peu d'années, une succursale de la Banque de France. Rien ne prouve mieux combien il serait utile que la Banque multipliât ses succursales. Celle de Flers a fait 16 millions d'escomptes en 1867. D'autres points du département réclament la même faveur. Le chef-lieu, Alençon, qui a plus d'habitans que Flers, se plaint de cette préférence. La ville

industrielle de Laigle, celle de Mortagne, celle de La Ferté-Macé, qui suit Flers de près, ont aussi des titres. Dans le seul département de l'Orne, la Banque devrait avoir au moins cinq succursales. Chacun des départemens voisins, l'Eure, la Manche, le Calvados, pourrait en alimenter autant; la Seine-Inférieure n'en aurait pas trop de huit ou dix. L'ancienne banque de Rouen, si elle n'avait pas été supprimée en 1848, aurait certainement aujourd'hui ce nombre de comptoirs.

Les institutions de bienfaisance sont actives à Flers. Il n'y a pas encore d'hôpital, mais de nombreux secours sont donnés à domicile. Les *Petites Sœurs des Pauvres* y ont une maison qui recueille et distribue beaucoup d'aumônes. L'état de la *Caisse d'épargne* et de la *Société de secours mutuels* montre d'ailleurs que l'épargne et la prévoyance y sont fort en honneur. La mendicité était autrefois un véritable fléau, aujourd'hui elle a disparu. M. de Magnitot, préfet de ce département, y a mis en pratique le système d'assistance qu'il a développé dans un livre couronné par l'Institut, et qui avait déjà réussi dans la Nièvre. Ce second succès, qui confirme le premier, devrait bien exciter l'émulation des autres préfets. Le département de l'Orne a versé en 1867 340,000 francs de souscriptions volontaires; le canton de Flers, à lui seul, plus de 20,000 fr. Cette somme a permis de satisfaire aux véritables besoins. L'*Association normande* a décerné à M. de Magnitot une médaille bien méritée pour cette utile organisation.

L'enseignement primaire est très répandu. On s'occupe d'instituer un enseignement professionnel. La plupart de ces établissemens sont dirigés par des congrégations. La population de Flers est religieuse, les mœurs y sont régulières. On se plaint seulement du vice capital des populations ouvrières, l'ivrognerie; mais les bons conseils et les bons exemples ne manquent pas, et grâce à la vie de famille on peut espérer de vaincre le fléau, ou du moins de le contenir. Un trait curieux peut montrer à quel état d'esprit est arrivé le peuple. L'*Association normande* avait établi des conférences publiques, où sont venus se faire entendre M. Gustave Lambert, M. Jules Duval, M. Ferdinand de Lesseps et d'autres; 1,200 personnes remplissaient tous les soirs la vaste enceinte, et la grande majorité de ces auditeurs bénévoles qui écoutaient avec une attention intelligente et sympathique se composait d'ouvriers et de paysans.

L'exposition des beaux-arts avait un caractère sinon précisément local, au moins normand. Elle avait été organisée sous les auspices d'un peintre célèbre, M. Schnetz, dont la famille habite l'ancien château de Flers, et qui vient lui-même y passer l'été. La peinture et la sculpture ont en Normandie d'habiles représentans; la patrie de Poussin n'a jamais oublié ce que ce souvenir lui impose. Des cours élémentaires de dessin sont généralement attachés aux écoles. Quant à la musique, on peut presque dire qu'il y en avait trop; chaque village avait envoyé son corps de musique qui défilait, bannière en tête, dès le point du jour

dans les rues de Flers, et le nombre de ces bruyans orchestres a dû mettre à une rude épreuve les oreilles des juges du concours.

Tous ces détails seraient sans importance, détachés du cadre qui les renfermait. Dans une petite ville qui n'était, il y a cinquante ans, qu'un pauvre village, ils prennent un sérieux intérêt. Si chacun de nos cantons était au même point, la France serait quatre fois plus riche et plus peuplée. Aucune cause locale n'expliquant cette supériorité, le même développement industriel et agricole est possible partout. Flers n'a point de grand fleuve qui lui ouvre des communications naturelles, point de chute d'eau pour alimenter ses usines; son coton lui vient d'Amérique, sa houille d'Angleterre. Ce n'est pas d'ailleurs le seul point du département de l'Orne qui présente ce spectacle d'activité. Outre le chef-lieu, une douzaine de villes de 3,000 à 7,000 habitans et autant de 2,000 à 3,000 sont des centres industriels et agricoles importans. Même dans l'ordre ecclésiastique, c'est un des rares départemens où l'évêché n'a pas été placé au chef-lieu, il est resté dans l'antique cité épiscopale de Séez, qui n'est, comme Flers, qu'un chef-lieu de canton.

On se moque beaucoup, et quelquefois avec esprit, des comices cantonaux; on oublie trop que là se trouve l'immense majorité du peuple français. La population de nos cantons forme les deux tiers et même, en ne déduisant que les villes principales, les trois quarts de la population nationale. La vie des grandes villes a plus d'éclat et fait plus de bruit, mais tient en réalité moins de place dans le mouvement général. Les fêtes de Flers ont été véritablement, profondément populaires. On ne peut que promettre de nouveaux progrès à ce petit Manchester normand, mais en désirant qu'il ne perde pas son caractère distinctif. Sa population peut encore s'accroître sans inconvénient; il serait regrettable qu'elle marchât trop vite. Dès que les agglomérations industrielles dépassent une certaine proportion, le danger commence. On l'a vu tout récemment à Roubaix, la moindre suspension de travail s'est traduite en désordres formidables. L'industrie moderne a eu jusqu'ici une tendance à se concentrer dans d'immenses ateliers; le moment semble venu où le perfectionnement continu des moyens de communication peut lui donner l'impulsion contraire. Les recherches faites à l'occasion de l'exposition universelle ont montré que, sur beaucoup de points en Europe, notamment en Allemagne, l'activité tend à se diviser. On peut citer à nos portes un pays tout entier, la Suisse, où la vie industrielle se confond presque partout avec la vie rurale. Flers rappelle Winterthur, cette charmante ville industrielle du canton de Zurich, qui n'a même pas 10,000 habitans.

L. DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1868.

S'il y avait aujourd'hui en Europe des idées à peu près claires et des situations à peu près nettes, avec des hommes conduisant l'opinion par l'autorité de leur caractère et de leur pensée, si la politique était l'expression d'une libre et intelligente délibération des peuples, au lieu d'être une sorte de conspiration toujours menaçante de quelques volontés qui s'observent en s'enveloppant de mystère, le public, ce personnage anonyme et collectif qui passe pour plus spirituel que tous les hommes d'esprit et tous les polémistes, le public n'aurait pas tous les mois un accès de fièvre ou de crédulité effarée. Il ne vivrait pas dans ces anxiétés qui l'énervent, et qui ne s'apaisent un moment que pour se réveiller aussitôt plus cuisantes; il saurait au moins à quoi s'en tenir, il verrait clair dans ses affaires bonnes ou mauvaises, et il ne s'épuiserait pas à deviner ce qui l'attend demain, ou dans huit jours, ou dans trois mois. Il saurait que les grands conflits ne peuvent se déchaîner ainsi à l'improviste, sans avoir subi le contrôle d'une opinion vigilante, qui a bien quelque droit à être consultée, et il ne passerait pas son temps à courir après un inconnu qu'il redoute, qu'on lui laisse entrevoir ou qu'on lui dérobe tour à tour. Il ne resterait pas en un mot absolument à la merci de ces contradictions perpétuelles entre les faits et les apparences d'où sort alternativement la paix ou la guerre, comme pour empêcher l'opinion de se fixer.

Que faut-il de plus pour inspirer la confiance que toutes les apparences actuelles et tout ce qu'on dit? Rien assurément qui ne soit à la paix, c'est presque bucolique. L'Europe fait mieux que dormir, elle s'amuse; elle est aux eaux et sous les ombrages. Les princes voyagent, et ce n'est pas dans une entrevue d'une demi-heure que le roi de Prusse et l'empereur de Russie ont pu sceller leur alliance offensive. M. de Bismarck, tout exprès pour notre repos, vient de faire une chute de cheval dans ses terres de Poméranie, et a besoin d'un peu de temps pour se remettre en selle

avant de courir après un autre Sadowa; il semble d'ailleurs redoubler de prudence mystérieuse, et ne paraît nullement désireux pour le moment de fournir des prétextes. L'empereur des Français, qui n'attend, dit-on, que la visite de la fille de la reine d'Espagne, la comtesse de Girgenti, pour se diriger vers Biarritz, ne va pas sans doute si loin pour combiner une prochaine entrée en campagne. De tous nos ministres, deux seulement sont à Paris. Notre diplomatie fait des discours dans les banquets de province, et ne menace assurément personne dans ses toasts. Nos sénateurs font de l'histoire à leur façon dans les cérémonies officielles, et nos avocats bien pensans charment les comices agricoles de leur éloquence fluide. Les conseils généraux achèvent en un clin d'œil leur session, où défilent nos hommes d'état, et à défaut de M. Rouher, qui a soigneusement éludé la politique, ou du maréchal Niel, dont les paroles sont quelquefois une énigme, un autre des chefs de notre armée chargé du ministère de la maison de l'empereur et des beaux-arts, le maréchal Vaillant, entretient les Bourguignons de la bonne récolte de l'année, « de l'abondance dans la paix. » Que faut-il donc de plus? Il paraît qu'il faudrait encore quelque chose, puisque malgré tout nous assistons depuis quelques jours à une véritable recrudescence de toutes les préoccupations, de toutes les inquiétudes, puisque cette terrible question de la paix ou de la guerre rentre plus que jamais dans les polémiques, et même, plus on multiplie les assurances, plus il semble que l'émotion se ravive, comme si on se rapprochait chaque jour du seul dénoûment inévitable.

C'est qu'en effet ce n'est pas assez, peut-être parce que c'est trop, parce qu'on parle trop de paix, selon le mot récent du général Ménabréa. Il ne suffit pas de quelques déclarations vagues ou d'un mot d'ordre de circonstance pour faire croire à la paix, pour réveiller la confiance, cette chose délicate et impalpable qui ne s'improvise ni ne se décrète à volonté. On a beau donner le signal de la sécurité dans les journaux, exhorter les capitaux avec effusion et les pousser vers des entreprises nouvelles en leur promettant qu'ils n'ont rien à craindre, en leur montrant un horizon dépouillé de ces « points noirs » qu'on voyait l'an dernier, les capitaux regimbent et continuent à prendre le chemin de la Banque, où ils vont s'enfouir dans une thésaurisation inutile. Les capitaux sont d'humeur ironique et morose, ils n'ont plus la foi ni le goût des aventures, et ils attendent pour rentrer en campagne que le jour se fasse sur d'autres campagnes. Les discours du maréchal Vaillant, on n'en peut douter, sont des morceaux de prix qui méritent toutes les reproductions et qui valent bien qu'on les expédie à toutes les communes de France; mais il ne faut pas s'étonner en vérité que les discours du maréchal Vaillant aux Dijonnais ne soient pas un topique souverain, qu'ils ne fassent pas ce que le discours de l'empereur à Troyes n'a pas fait, ce que toutes les protestations pacifiques de M. Rouher pendant la session n'ont pu faire. La réalité est que cette maladie chronique de l'incertitude et de l'effarement

persiste plus que jamais, se propage, s'aggrave à chaque recrudescence, et il n'y a là ni influence maligne, ni action ténébreuse des partis, ni vaines paroles de journaux. S'il en est ainsi, si l'opinion reste défiante, incurablement défiante, si le pays, qui ne demanderait pas mieux que de se reposer dans une flatteuse sécurité, est incrédule, toujours prêt à s'émouvoir au moindre bruit, au moindre incident, c'est qu'il a l'instinct d'une situation, où toutes ses destinées peuvent être engagées à l'improviste, sans qu'il ait le temps de se prononcer, où même les bonnes intentions pacifiques dont on lui renouvelle périodiquement et obstinément l'assurance semblent dominées par la force des choses. L'opinion n'a pas et ne peut guère avoir cet héroïsme de confiance qu'on lui demande, parce que, si elle voit dans les apparences la paix qu'elle désire, elle voit dans les faits les conflits qu'elle redoute, elle voit la guerre peut-être comme la rançon d'une grande incohérence intérieure, et dans tous les cas comme la suite des contradictions où se débat notre politique extérieure, où vit l'Europe elle-même tout entière.

Il faut aller aux faits. Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette situation existe, elle s'est précisée sous le coup des événemens de 1866, et depuis ce moment elle n'a cessé d'être périlleuse, parce que depuis ce moment l'opinion, surprise, déconcertée, agitée, ne sait plus au juste où elle en est, parce que le gouvernement lui-même, en présence d'une crise qui a dépassé toutes ses prévisions, hésite visiblement sur sa direction, et a l'air de ne plus savoir ce qu'il veut, de se tenir en quelque sorte à la disposition de l'imprévu. Il a peut-être une politique, il en a même plusieurs, et elles ont laissé leur trace dans ses paroles comme dans ses actions : c'est là précisément ce qui aggrave le péril en doublant l'incertitude. Si, comme il a paru le croire en certains momens, et notamment quand il écrivait la circulaire de M. de Lavalette ou quand il faisait la théorie des grandes agglomérations, le gouvernement est convaincu que la transformation de l'Allemagne n'a rien de menaçant pour la France, s'il a pris son parti de la situation nouvelle créée en Europe, des conséquences de cette révolution d'équilibre, s'il est même simplement persuadé qu'il y a là une fatalité contre laquelle on ne peut rien, soit, c'est une politique à suivre et dont il faut seulement chercher à recueillir les avantages, puisqu'on en a subi les inconvéniens. Au lieu de disputer dans les détails les conséquences d'une révolution plus qu'à demi accomplie, il faut aller hardiment, franchement à l'Allemagne, et travailler à développer entre les deux peuples des sentimens de solide amitié, de cordiale émulation, qui serviraient puissamment à coup sûr la civilisation européenne; mais alors pourquoi cette réorganisation de nos forces qui fait une nation de soldats? pourquoi ce travail persévérant de reconstitution militaire qui fait assurément honneur au chef vigoureux qui le dirige, mais qui n'est d'habitude que le préliminaire des grandes luttes? pourquoi se donner la tentation d'une si belle armée

qu'on produit avec une fière complaisance et à qui il ne manque rien qu'une occasion de montrer qu'elle est à la hauteur de toutes les entreprises? C'est pour mieux garantir la paix, dit-on, c'est pour rétablir par le développement de notre puissance militaire l'équilibre politique rompu par les événemens de 1866, et quand on parle ainsi, on ne voit pas qu'on se contredit soi-même, on montre qu'on n'a nullement pris son parti. On parle comme si on n'avait rien à craindre, et on agit comme si on avait tout à craindre. On affaiblit d'avance toutes les promesses pacifiques, car enfin cette puissance militaire, c'est un moyen de défendre ou de rétablir cet équilibre déclaré dès ce moment rompu, ou bien ce n'est qu'une grande et vaine ostentation pour pouvoir dire à l'Europe : Vous le voyez, nous n'étions pas prêts il y a deux ans, nous sommes prêts aujourd'hui; nous pourrions faire la guerre, notre armée n'attend qu'un signal : vivons en paix, puisque la paix n'est plus une faiblesse. — Il est certain que ce serait là un système de politique pacifique qui coûterait cher au pays, sans compter qu'il ne serait peut-être pas encore très efficace.

Si au contraire le gouvernement reste toujours préoccupé de cette situation nouvelle créée en Allemagne, s'il n'a pas pris son parti de tout ce qui se fait ou se prépare au-delà du Rhin, s'il est d'avance décidé à ne pas laisser la Prusse aller jusqu'au bout, et si, au lieu d'en être à la circulaire de M. de Lavalette, il en est à la lettre adressée par l'empereur au mois de juin 1866, soit encore, c'est une autre politique. Le gouvernement n'a point tort vraiment dans ce cas de se tenir en garde, de faire sentir de temps à autre le bout de l'épée : ses armemens ont une explication toute simple, une destination parfaitement certaine, car il est bien clair que l'Allemagne n'en restera point là, que la Prusse ne reculera pas, quoi qu'elle puisse aujourd'hui sentir le besoin de ne rien hâter, de ne rien provoquer; mais, s'il en est ainsi, pourquoi s'étonner que l'opinion s'inquiète, qu'elle résiste à la séduction de toutes les paroles pacifiques, que toutes les apparences la trouvent incrédule, et qu'on soit tous les jours un peu moins avancé dans ce travail de Pénélope du rétablissement de la confiance publique? Que signifient ces vaines accusations de défiance systématique, lorsque les faits suffisent certes par eux-mêmes pour expliquer toutes les émotions et toutes les vigilances de l'esprit public? Pourquoi trouver étrange que le pays veuille savoir où on le conduit, et que, ne voyant qu'obscurité et contradiction, il suppose tout? On n'aboutit ainsi qu'à dérouter l'opinion sans la calmer, à l'énerver sans la persuader. De toute façon, on retombe en face des mêmes difficultés, faute d'une parole nette et décisive qui tranche tous les doutes, et surtout d'une politique conforme à cette parole. Tant que cette politique n'apparaîtra pas avec une claire autorité, tant qu'elle s'enveloppera de silence ou se perdra dans des fluctuations calculées, on vivra dans cette atmosphère d'incrédulité et de doute, dans ces paniques incessantes. On prendra les discours du maréchal Vaillant pour ce qu'ils sont, les ar-

ticles dithyrambiques des journaux dévoués pour ce qu'ils valent, et on se réveillera en écoutant le discours du général de Beyer, ce Prussien que le grand-duc de Bade a emprunté au roi Guillaume pour en faire son ministre de la guerre, et qui avouait sans détour récemment que l'organisation actuelle de l'Allemagne avait encore des lacunes, que le sud ne pouvait rester indéfiniment séparé du nord. On scrutera les mystères de l'entrevue du roi Guillaume et de l'empereur Alexandre II à Schwalbach avec la pensée ou la crainte d'en voir sortir quelque combinaison menaçante; on ira même jusqu'à supposer des alliances de la Prusse, de la Russie et des États-Unis, et, comme l'imagination allemande n'est ni moins prompte à s'émouvoir ni moins fertile, elle verra de son côté, sans tenir compte de ce qu'il y a d'impossible, poindre quelque fédération douanière ou peut-être même militaire de la France, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse. En un mot, on s'excitera de toutes parts pendant que les gouvernemens en seront encore à prononcer des discours et à se faire des complimens auxquels personne ne croit. L'heure est venue évidemment de sortir de là et de rompre avec toutes ces ambiguïtés où le sens des choses finit par s'émousser. Il faut trancher dans le vif et parler à l'opinion de façon à la convaincre, si, au lieu de marcher vers une paix simple et sérieuse, on ne veut aller à la guerre par le plus dangereux de tous les chemins, à travers des anxiétés et des troubles qui réagissent nécessairement sur notre situation intérieure en la compliquant et en l'affaiblissant.

Pour ce qui est de notre situation intérieure, qui a elle-même ses agitations et qui n'est point assurément sans être de quelque poids dans les affaires extérieures, elle peut se résumer aujourd'hui dans un fait. Décidément nos députés ont encore devant eux un bout d'existence officielle. Les élections générales n'auront pas lieu cette année, elles restent fixées à l'expiration régulière du mandat législatif. Pour tout dire, nous n'avons jamais cru beaucoup à ces élections anticipées. Elles étaien peut-être, à un point de vue supérieur, dans la donnée rationnelle des choses; après les grands mouvemens d'opinion qui se sont accomplis depuis quelques années, elles n'étaient point dans les données de la politique officielle. D'abord elles impliquaient la nécessité d'une décision sérieuse dans un moment où l'on ne semble pressé de rien décider; ensuite elles eussent été presque l'aveu d'une situation nouvelle devant laquelle le mécanisme constitutionnel d'aujourd'hui serait insuffisant, et en fin de compte, si la question a pu être un instant indécise dans les conseils du gouvernement, l'élection de M. Grévy a dû la trancher dans le sens de l'ajournement. Le résultat presque imprévu de ce scrutin est venu prouver que même aujourd'hui la roue de la fortune électorale tourne pour tout le monde. Il y a quelques jours à peine, l'élection de Nîmes, qui semblait beaucoup plus douteuse, jetait l'opposition dans le découragement et inspirait à l'administration une confiance peut-être

immodérée. A présent tout est changé, c'est l'opposition qui triomphe et se reprend à l'espérance, c'est le gouvernement qui a la mauvaise humeur d'un échec auquel il ne s'attendait pas. Cet échec en effet a été sérieux, et il est d'autant plus sensible pour le gouvernement que cette fois ce sont les campagnes qui lui ont manqué, qui ont déserté le camp officiel. Il ne faut pas d'ailleurs s'y méprendre. Les considérations personnelles ont dû évidemment jouer un certain rôle dans cette élection; M. Jules Grévy est dans le Jura un homme connu et aimé, qui a exercé avec une modération intelligente les difficiles fonctions de commissaire de la république en 1848, qui a toujours été le premier élu parmi les députés envoyés à l'assemblée constituante comme à l'assemblée législative, et qui, au moment même où il était candidat, a été choisi comme bâtonnier par l'ordre des avocats de Paris. Tout ceci est pour montrer que l'heureux élu du Jura est un homme ayant une notoriété générale et resté en même temps l'enfant du pays, c'est-à-dire en définitive placé dans les conditions les meilleures pour rallier tous les suffrages indépendans.

L'élection de M. Grévy n'a pas moins une signification politique caractérisée; elle a été un champ de bataille chaudement disputé, et, comme d'ici à peu de jours, à défaut des élections générales, ajournées à l'an prochain, il va y avoir un certain nombre d'élections partielles dans le Var, dans la Nièvre, dans la Moselle, nous allons assister à une ébauche d'agitation électorale où toutes les opinions vont essayer leurs forces en attendant la lutte décisive d'où sortira un nouveau corps législatif. Ce mouvement est déjà commencé, il s'accentue chaque jour de plus en plus quoique dans une certaine confusion. Il y aurait probablement pour l'opposition un moyen infaillible de servir les candidatures officielles, que l'administration couvre de son immense et absorbant patronage, ce serait de porter dans cette lutte un esprit étroit, comme on l'a essayé à l'occasion de l'élection de M. Grévy, qui pourtant n'a dû peut-être son succès qu'à des suffrages de toutes les nuances libérales, et qui avait même reçu et accepté l'appui de M. Berryer. Chose curieuse, nous sommes à peine au début d'une renaissance libérale, et il y a déjà des partis exclusifs, séparatistes, qui croiraient presque se compromettre, s'ils entraient en transaction, s'ils n'arboraient sans cesse le dangereux dilemme de tout ou rien, et qui en fin de compte n'arrivent qu'à diviser et à troubler l'opinion au lieu de la rallier et de la rassurer. Et cependant, s'il est une vérité éclatante aujourd'hui, c'est qu'il ne peut y avoir une action utile, efficace, que sur un terrain assez large pour contenir toutes les opinions sérieuses, indépendantes, réunies dans cette unique pensée de revendiquer et d'affermir une liberté régulière; mais c'est là une situation qui commence, qui passera encore par bien des phases laborieuses, et où nos destinées françaises sont en jeu au moins autant que dans les affaires extérieures.

L'Italie fait un peu confusément son apprentissage de grande puis-

sance; elle ne peut désormais rester étrangère aux combinaisons, aux événemens qui se produisent en Europe, et c'est ce qui donne de l'intérêt à tout ce qu'elle fait, même à tout ce qu'elle pense. L'interpellation du général La Marmora, en ravivant tous les souvenirs de la guerre de 1866, a mis les esprits en mouvement au-delà des Alpes, a ramené dans les discussions publiques toutes ces questions qui touchent aux alliances possibles pour l'Italie, notamment à l'alliance avec la Prusse. Tant que les chambres ont été réunies, c'est dans les chambres que le débat s'est agité, aujourd'hui c'est dans les polémiques qu'il se poursuit; il tend toutefois visiblement à s'apaiser, à se dégager de ce qu'il avait de plus sérieux. Cet incident inattendu est né, on le sait, d'un compte-rendu un peu dédaigneux de l'état-major prussien sur les opérations de l'armée italienne en 1866; il s'est agrandi et aggravé par la divulgation d'une dépêche de M. d'Usedom traçant à l'Italie un plan de campagne très hasardeux, passablement révolutionnaire, qui n'a pas été suivi, qui était assurément plus facile à formuler qu'à exécuter. Au fond, c'était évidemment l'alliance prussienne qui se trouvait en cause, et c'est ce qui faisait l'importance politique de ce débat rétrospectif. On s'est plaint vivement en Prusse du procédé du général La Marmora, se servant d'une note diplomatique qui ne lui appartenait plus depuis qu'il avait cessé d'être au pouvoir et qui ne paraissait pas dans tous les cas destinée à la publicité. Si le général La Marmora a fait cela, il faut convenir qu'il était un peu dans le cas de légitime défense, et c'est après tout un personnage trop sérieux pour avoir agi par surprise vis-à-vis du gouvernement de son pays. Ce qu'il a fait, il était sans doute autorisé à le faire. Le procédé a pu déplaire à Berlin, d'autant plus qu'il éclairait des mystères sur lesquels on ne tenait pas à jeter un si grand jour; il n'a pas moins porté un coup sensible, et la Prusse s'est crue obligée de donner satisfaction au sentiment de dignité qui s'était éveillé dans l'armée italienne; on dit même qu'elle a tenu à s'expliquer avec l'Autriche sur le sens et la portée de ce plan de campagne, ou plutôt de ce plan de destruction qui venait d'être révélé subitement. Sans désavouer absolument la note de son ministre à Florence, M. le comte d'Usedom, le cabinet de Berlin s'est efforcé de l'atténuer en dégageant sa propre responsabilité, de même qu'il a voulu calmer les susceptibilités italiennes en déniant tout caractère officiel aux histoires militaires publiées par l'état-major prussien sous la direction du général Moltke.

Cela suffisait pour le moment. L'incident n'avait plus la même importance, et il en résulte aujourd'hui que ce débat, dépouillé de ce qu'il pouvait avoir de politique, finit par devenir une querelle domestique entre généraux italiens. A la guerre diplomatique ou parlementaire succède la guerre des brochures et des polémiques. Cette campagne de 1866, elle a déjà toute une littérature; on calculait récemment en Alle-

magne qu'elle avait produit plus de deux mille ouvrages, toute une bibliothèque. Les Italiens sont aujourd'hui fort en train d'ajouter à cette littérature : brochures au nom et pour la défense du général Cialdini, qui commandait le quatrième corps et qui a joué un des premiers rôles, brochures au nom et pour la défense du général La Marmora, qui était le chef d'état-major de l'armée. Une des plus curieuses de ces brochures est celle qui vient d'être publiée par le général La Marmora lui-même sous ce titre : *Éclaircissemens et Rectifications*. Elle date de quelques jours à peine, et précise bien des points obscurs. Toutes ces polémiques prouvent deux choses et ne prouvent guère que ces deux choses : la première, c'est que, malgré tous les soupçons qui l'ont poursuivi de Berlin, le général La Marmora a été en tous les momens fidèle à cette alliance prussienne qu'il avait réussi à nouer comme chef du ministère. La marque saisissante de cette fidélité est dans les premières dépêches qu'il expédiait à Paris en recevant la nouvelle de la cession de la Vénétie après Custoza. « Tâchez, écrivait-il, de nous épargner la dure alternative de manquer à la Prusse ou de nous heurter contre la France. » Si on veut aller plus au fond, le général La Marmora garde sans doute une préférence sensible pour l'alliance française; mais ce n'est pas à nous apparemment à lui en vouloir, et dans tous les cas, au milieu de ces dramatiques événemens, il apparaît encore comme un des hommes les plus sérieux, les plus corrects, comme un de ceux qui ont le plus cette chose simple et grave qui n'est pas si commune en Italie, le caractère. C'est par là qu'il se relève et qu'il a de la tenue en politique. Le second fait, qui n'est pas moins éclatant, c'est que dans cette singulière guerre tout allait à la grâce de Dieu. Où était le commandement? On ne le savait. Quels étaient les plans? On ne le savait pas davantage, et, à défaut de celui de M. d'Usedom, on n'en avait guère d'autres; on marchait devant soi jusqu'à la prochaine rencontre. Ce qu'on voit à travers tout, c'est un chef d'état-major, le général La Marmora, se démenant, s'agitant, réduit à subir la responsabilité même de ce qu'il ne faisait pas, offrant dans ses momens d'impatience de céder la place à Cialdini, qui ne s'en souciait, pressant l'amiral Persano, qui restait immobile dans l'Adriatique, tenant ferme encore pourtant, et moins démonté qu'on ne l'avait cru après Custoza, mais impuissant à dominer une situation où tout le monde voulait commander et où personne n'avait de tête.

Heureusement pour elle, l'Italie était dans un de ces momens où, même en étant battue, elle devait rester victorieuse; elle allait à Venise contre vent et marée, par une invincible force des choses et en dépit de toutes les fautes. Ce sont là des circonstances exceptionnelles, et toutes les conquêtes ne sont pas toujours possibles à ce prix ni par les mêmes moyens. L'Italie en a fait l'expérience amère, lorsqu'il y a un an, par l'impatience de ses volontaires et par la connivence d'un cabinet étourdi, elle a eu l'air de vouloir violenter la fortune en brusquant l'affaire romaine. Elle a

senti alors qu'il y avait des choses où l'on ne se passait pas de la complicité du temps, qu'il y avait des momens où la meilleure politique pour un pays était de se recueillir, de se calmer, de réorganiser son administration intérieure et ses finances. C'est ce qui a été la raison d'être et la force du ministère du général Ménabréa, c'est ce qui en explique la durée au milieu de la confusion des partis, et le dernier mot de cette pacifique et laborieuse période, à part toutes les lois de finances que M. Cambray-Digny a fait triompher, c'est l'acte qui vient de s'accomplir sous la médiation de la France, c'est le partage définitif de la dette pontificale entre l'Italie et le saint-siége. Cette négociation, commencée dès 1866, à l'époque de notre première retraite de Rome, a été fort traversée, on le conçoit, par les événemens de l'an dernier : elle a été reprise, et elle vient d'aboutir au dénoûment. La dette perpétuelle ou rachetable acceptée par l'Italie est de 18 millions de rentes, représentant la part des provinces annexées au nouveau royaume. Après tout, si c'est une charge de plus pour le trésor italien, qui en a tant d'autres, c'était d'une évidente justice. Ce qu'il y a de caractéristique dans ce règlement, c'est qu'il est un vrai partage sans subterfuge, c'est que la dette est transportée purement et simplement du grand-livre romain sur le grand-livre italien, et que les intérêts n'auront désormais à passer par aucun intermédiaire. Ce n'est point assurément une reconnaissance, même indirecte, de la part du pape, c'est tout au moins un de ces acquiescemens tacites comme le saint-siége en a donné si souvent aux faits accomplis, en protestant toujours. Pour dire toute notre pensée, et sans diminuer la valeur de cette dernière négociation, on aurait donné l'argent au pape pour payer les intérêts de sa dette que la chose eût été absolument la même; le pouvoir temporel ne s'en serait pas mieux porté, et l'Italie n'eût pas été moins en sûreté. C'est là une de ces questions qui vont lentement, irrésistiblement, vers la seule solution possible et inévitable.

Convenez cependant que l'esprit de parti a quelquefois de belles imaginations dans ces affaires de Rome et de l'Italie, et qu'il peut broder d'étranges aventures sur les choses les plus sérieuses. La dernière invention des journaux cléricaux ne laisse point d'être comique et même assez salée. De quoi n'est point capable cette terrible Italie quand il s'agit de Rome, et comment conter cela? Que voulez-vous? On est soldat du pape et on n'est pas un saint, on est sujet aux tentations; ce que voyant, l'Italie, qui est une madrée, et qui a une ample provision de *moyens moraux,* s'est dit qu'il fallait prendre par la ruse ces Samsons du pouvoir temporel qu'elle n'avait pu vaincre à Mentana; elle leur a expédié sournoisement un escadron de dangereuses amazones, plénipotentiaires d'un ordre peu diplomatique, qui ont oublié de présenter leurs lettres de créance au cardinal Antonelli, et le fait est, toujours au dire des nouvellistes bien informés, que les soldats du pape auraient donné dans le piége en braves, avec un entrain remarquable, si bien qu'ils ont eu affaire à l'hôpital.

Ils ont exhalé leurs plaintes, dont les journaux bien pensans ont recueilli le comique et attendrissant écho, sans oublier les objurgations accoutumées pour le machiavélisme de la politique italienne, coupable de tels méfaits. Heureusement les machinations de l'Italie ont été découvertes, la police pontificale est arrivée un peu tard, mais encore à temps pour empêcher le complot de réussir jusqu'au bout. Et voilà comment le pouvoir temporel a été sauvé encore une fois des embûches de ses éternels ennemis! Une question curieuse à débattre quelque jour sera sans doute celle de savoir qui aura le mieux servi aux mésaventures du pouvoir temporel de ses ennemis ou de ses amis.

On ne peut pas se dissimuler en effet que les gouvernemens ont souvent de terribles ennemis dans les amis qui les servent ou qui les défendent d'une certaine façon. Comment l'Espagne s'arrêtera-t-elle sur la pente où elle est, et où d'aveugles passions réactionnaires la poussent? Il ne serait pas bien facile de le dire. A ne consulter que les apparences et le thermomètre officiel, l'Espagne jouit d'une paix inaltérable. La reine Isabelle prend paisiblement des bains sur les côtes des provinces basques, et le président du conseil, M. Gonzalez Bravo, a une robuste confiance en lui-même. Aucune insurrection n'a éclaté, les partis sont désarmés, les généraux qu'on redoutait le plus ont été exilés ou internés, les journaux à leur tour gardent un prudent silence. L'inquiétude cependant est aussi vive que profonde à Madrid comme dans toute l'Espagne, et M. Gonzalez Bravo lui-même est peut-être le premier, malgré son assurance, à sentir son pouvoir chanceler au milieu des difficultés qu'il accumule avec une passion présomptueuse. Le cabinet espagnol a pu, sans provoquer une explosion immédiate, multiplier les rigueurs et les coups d'autorité, il ne peut empêcher la réaction croissante de tous les sentimens libéraux et même de tous les instincts sainement conservateurs qui se réveillent en présence du péril, qui s'effraient des allures d'une politique où la forfanterie se mêle à l'imprévoyance. Le cabinet de Madrid a pu exiler le duc et la duchesse de Montpensier sous prétexte que « les révolutionnaires se servaient de leur nom comme d'un drapeau, » et il n'a réussi peut-être en définitive qu'à donner ce drapeau aux révolutionnaires. Il a fait ce qu'il a pu pour arrêter au passage une protestation adressée de Lisbonne à la reine par les deux princes exilés : cette protestation n'est pas moins répandue à Madrid, elle est d'un ton parfaitement net, parfaitement digne, et, c'est avec grande raison que les deux princes le disent, « toutes les fois qu'un peuple s'agite, c'est qu'un grand malaise le tourmente, car il n'existe pas d'individualités ni de noms assez puissans pour servir de drapeau et entraîner une nation à leur suite. » Chose à remarquer du reste, les deux exilés n'invoquent dans leur protestation ni les liens de famille ni les considérations de rang, ils n'invoquent d'autre qualité que celle d'Espagnols placés sous la sauvegarde des lois générales du pays et arbitrairement frappés. Cet

exil de la duchesse et du duc de Montpensier reste provisoirement un mystère dans la situation de l'Espagne, et il est assurément un embarras de plus pour le gouvernement, qui en a cependant assez déjà par la force des choses sans travailler à s'en créer de nouveaux et de toute sorte.

La question est de savoir si le ministère de M. Gonzalez Bravo se tirera de tous ces embarras, et si même il n'est point déjà singulièrement ébranlé. On le dirait fort menacé, à suivre d'un regard un peu attentif le travail qui s'accomplit autour de lui depuis la mort du général Narvaez. Au premier moment, lorsque le duc de Valence venait à peine de disparaître, le ministère, reconstitué sous la présidence de M. Gonzalez Bravo, semblait garder encore une certaine contenance; puis on attendait ce qu'il allait faire, on espérait peut-être qu'ayant perdu l'épée qui le garantissait il allait se radoucir, revenir sans bruit à un régime plus régulier, sinon complétement libéral. C'est tout le contraire qu'il a fait; il a multiplié les rigueurs en inspirant moins de confiance. A la première crise dont il s'est cru menacé, il a visiblement perdu la tête, et depuis ce jour le travail d'ébranlement et de décomposition s'accélère. Un des plus clairs symptômes de cette situation nouvelle, c'est la confusion qui se met parmi les amis du ministère. Le général Pezuela, qui avait été envoyé à Barcelone, a exprimé l'intention de quitter ce poste, et à son tour le général Pavia, marquis de Novaliches, qui avait été transféré de Barcelone à Madrid, a donné sa démission. Le ministre de la guerre lui-même a voulu se retirer, et d'autres généraux semblent vouloir suivre ce mouvement de retraite. Quelles sont les ressources de M. Gonzalez Bravo pour faire face à cette situation compliquée? On lui prête, il est vrai, toute sorte de projets d'un pseudo-libéralisme destiné à donner à la masse du pays d'apparentes satisfactions en déconcertant les partis. Ce sont là sans doute de pures imaginations de nouvellistes, et ce ne seraient dans tous les cas que de périlleux expédiens d'un pouvoir en détresse. Il est infiniment plus probable que, si la reine ne se décide pas à appeler au gouvernement le général Pezuela, ce qui serait une victoire nouvelle et plus décisive de la réaction, elle aura recours pour le moment à quelque ministère d'apaisement et de conciliation. Ce ne sont pas à coup sûr les candidats qui manquent, il y en a peut-être trop; mais ceux qui seront appelés à ce rôle aussi honorable que difficile ne pourront dégager la situation de l'Espagne qu'en la ramenant sans plus de retard dans les conditions d'une équitable tolérance et d'une suffisante légalité.

Révolutions et guerres, l'ancien monde en a vu assez, et pour son malheur il en verra encore; mais c'est surtout dans le Nouveau-Monde qu'elles sont en quelque sorte la condition naturelle, le régime normal de ces populations qui ont tant de peine à s'organiser et à se fixer. Là les passions sont aux prises, et le plus souvent ce sont des passions vul-

gaires, des rivalités toutes personnelles, des ambitions de commandement; la politique n'est point assurément ce qui domine dans ces luttes. Les pouvoirs passent, tombent, se relèvent, si bien qu'on finit par tourner sans cesse dans le même cercle, et qu'on voit toujours reparaître les mêmes personnages. Une révolution a lieu en ce moment dans le Venezuela; elle a triomphé à Caracas comme toutes les révolutions triomphent en Amérique, à la suite d'une insurrection militaire qui a tenu la campagne pendant quelque temps. Quel est le chef de cette insurrection nouvelle? C'est un membre de la famille Monagas. Règle générale, dans le Venezuela depuis vingt ans toutes les révolutions se font pour renverser la présidence d'un Monagas ou pour faire un Monagas président. Aujourd'hui donc, c'est le général Monagas qui remonte au pouvoir et qui y restera jusqu'à ce qu'un autre général fasse à son tour une insurrection qui ne pourra manquer de réussir : c'est le préliminaire ou le complément du vote populaire dans ces pays d'Amérique. Après cela, même dans ce chaos d'événemens puérils ou sanglans qui agitent toujours ces contrées américaines, il est sans doute des épisodes qui ont une gravité particulière, qui touchent de plus près les intérêts européens, et de ce nombre est l'interminable guerre poursuivie sur les bords du Rio de la Plata par le Brésil, la république argentine et la république orientale contre le Paraguay. La république orientale, déchirée elle-même par toutes les dissensions, ne compte plus guère, il est vrai, dans l'alliance. C'est le Brésil particulièrement qui, de concert avec la république argentine, poursuit cette campagne où il a trouvé un adversaire auquel il ne s'attendait pas.

La guerre de la Plata, on le sait, dure depuis quelques années déjà. C'est assurément un spectacle assez curieux, assez inattendu, que cette résistance du Paraguay et de son chef, le président Lopez. Depuis trois ans, ce petit pays, qui a vécu quarante ans séquestré du monde, et ce président Lopez, qu'on ne croyait pas un si grand guerrier, ont réussi à tenir en échec les forces alliées, la marine brésilienne; ils ont été battus et ils ont eu leurs jours de victoire; ils tiennent encore derrière leurs lignes, quoiqu'ils aient été obligés, à ce qu'il semble, d'évacuer la forteresse d'Humaïta. Combien de temps va durer cette guerre? A ne considérer que ce qui s'est passé jusqu'ici, les difficultés qu'ont rencontrées les alliés et l'animation du Paraguay, la lutte peut à coup sûr se prolonger; mais ce n'est peut-être pas sur le théâtre de la guerre que la question doit être tranchée. Pendant que Brésiliens et Argentins continuent à batailler contre Lopez et le Paraguay, une crise politique d'une certaine gravité vient d'avoir lieu à Rio-de-Janeiro. Le ministère qui a commencé cette guerre il y a trois ans et qui était présidé par M. Zacarias est tombé tout à coup. Le motif apparent de cette crise a été un dissentiment entre le cabinet et l'empereur dom Pedro au sujet de la nomination de quelques nouveaux sénateurs; en réalité, la cause déterminante est la lassitude

de cette guerre sans fin qui épuise le Brésil, qui réagit sur sa situation intérieure et met ses finances aux abois. Le successeur de M. Zacarias comme président du conseil est un homme d'une assez grande notoriété au Brésil, le vicomte d'Itaborahy, et le membre le plus important du nouveau cabinet est le ministre des affaires étrangères, M. da Silva Paranhos, qui a eu autrefois un rôle diplomatique fort actif dans la Plata. Le nouveau ministre de l'empire est M. Paulino Soares de Souza, fils de l'un des premiers hommes d'état du Brésil, le vicomte de l'Uraguay, et distingué lui-même comme orateur. Au point de vue des partis intérieurs, c'est un cabinet conservateur succédant à un cabinet libéral.

Malheureusement ce ministère avait une origine peu parlementaire, et lorsqu'il s'est présenté devant les chambres avec son programme, où la réorganisation des finances se liait à la pensée d'une paix honorable, sénat et chambre des députés l'ont accueilli par un vote presque unanime de défiance adopté après les discussions les plus vives. Le ministère ne s'est point tenu pour battu. Placé dans l'alternative de se retirer ou de dissoudre la chambre, il a prononcé la dissolution en convoquant une assemblée nouvelle pour le 3 mai 1869. Il s'est donné ainsi le temps de réfléchir et d'agir en prenant, il est vrai, une sorte de dictature qui peut devenir lourde pour lui-même autant que pour le pays. Le ministre d'Angleterre à Buenos-Ayres, M. Gould, écrivait à la vérité récemment encore que le Brésil croyait de son honneur de ne pas traiter avec le président Lopez; trois ans de guerre sans résultat décisif pourraient cependant atténuer bien des susceptiblités, bien des prétentions. L'ancien ministère était gêné par son passé; le nouveau cabinet est né évidemment d'un retour à des idées moins superbes, et la paix est un assez grand bienfait pour que le Brésil hésite à pousser plus loin une lutte d'où il sortira en définitive avec plus de dettes que de véritable gloire.

CH. DE MAZADE.

Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts. Paris, Didot, 1868.

L'Académie des Beaux-Arts vient de publier le second volume de son *Dictionnaire,* la plus importante aujourd'hui de ses tâches publiques, la seule même, ou peu s'en faut, que les conditions qu'on lui a faites depuis près de cinq ans lui permettent encore d'accomplir. Sauf les prix annuels qu'il lui appartient de décerner aux termes de quelques fondations particulières, il ne reste plus en effet à la quatrième classe de l'Institut, pour agir sur l'art contemporain, que les exemples de talent individuellement donnés par les membres qui la composent et l'autorité morale des doctrines qu'elle représente. Ces exemples sont considérables, il est vrai. Pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus récens, les belles peintures de M. Alexandre Hesse dans l'église de Saint-Gervais à Paris, les figures allégoriques aussi savantes qu'impré-

vues dont les pinceaux de M. Lehmann et de M. Muller ont décoré les voûtes du Palais de Justice et du nouveau Louvre, les édifices construits par MM. Duc, Labrouste et Baltard, les sculptures monumentales de MM. Dumont, Jouffroy, Guillaume, Cavelier et Perraud, enfin ce *Mariage de sainte Catherine*, gravé d'après Corrége par M. Henriquel-Dupont avec une souplesse de burin et une habileté incomparables, — de telles œuvres prouvent assez les mérites personnels et l'activité des artistes appartenant à l'Académie. Mais, depuis qu'on l'a dépossédée des fonctions qui lui étaient attribuées et que pendant plus de deux siècles l'ancienne Académie royale de peinture avait exercées avant elle, depuis que pour l'admission aux expositions annuelles, pour le jugement des concours à l'École des Beaux-Arts, pour les études des pensionnaires envoyés à Rome, on a cru devoir s'en remettre aux décisions d'un jury variable, aux hasards d'un tirage au sort ou aux fantaisies des intéressés, l'Académie des Beaux-Arts, en tant que corps, est devenue forcément aussi étrangère aux affaires de l'art proprement dites qu'aux encouragemens officiels qu'il reçoit. Elle ne pourrait donc guère employer qu'à huis clos son zèle et sa haute expérience, si le vaste travail qu'elle a entrepris ne lui fournissait une occasion d'en produire au dehors les témoignages et d'en répandre les enseignemens.

Il n'est pas impossible toutefois qu'aux yeux de certaines gens un peu trop enclins à juger des choses sur le titre, l'utilité de ce dictionnaire, si réelle qu'elle soit, paraisse d'abord contestable. On sait les objections que les écrits théoriques sur les beaux-arts soulèvent d'ordinaire dans notre pays et les préventions qu'ils y rencontrent. — A quoi bon, dira-t-on, prétendre définir l'indéfinissable, formuler une syntaxe là où il n'y a d'autres lois et d'autres règles que les inspirations du génie, d'autre principe que la nécessité du beau, mais d'un beau si changeant dans ses manifestations, si élastique dans les termes, qu'il échappe à tout procédé rigoureux d'examen et d'analyse? Le beau pittoresque ne s'explique pas, il se sent. Le vrai lui-même n'est, dans les œuvres de l'art, ni fixe ni absolu : il se modifie en raison des préférences de chaque artiste et des exigences particulières de chaque tâche. Comment dès lors essayer d'en réduire les conditions mystérieuses en préceptes, et d'établir théoriquement une doctrine dont l'unité serait démentie d'avance par les faits, par les variations infinies de la pratique, par les caractères contraires des progrès successivement accomplis?

Reste à savoir pourtant jusqu'où vont en ceci les droits et la fonction du sentiment. S'il tient lieu de tout dans le domaine des arts du dessin, si, pour faire acte de talent pittoresque ou plastique, les instincts de l'imagination suffisent, pourquoi aucun peintre, aucun sculpteur, fût-ce Raphaël ou Michel-Ange, n'a-t-il pu se révéler dès l'enfance et créer, à quinze ans par exemple, l'équivalent de ce que Mozart inventait au même âge? D'où vient aussi que, sans une culture préalable et spéciale,

l'esprit demeure incapable de s'éprendre même des plus beaux chefs-d'œuvre, et qu'un paysan sera probablement moins touché du spectacle qu'ils donnent que d'une représentation médiocre ou vulgaire de la réalité? Les œuvres du pinceau ou du ciseau exigent non-seulement pour être produites, mais même pour être estimées à leur valeur, une maturité de l'intelligence, des habitudes de raisonnement et une expérience scientifique auxquelles les dons naturels, si heureux qu'ils soient, ne peuvent suppléer. Quant à l'architecture, est-il besoin de rappeler la part qui revient dans ses travaux aux calculs, à la logique, aux élémens les plus distincts de l'imagination pure ou du caprice? En matière d'art comme ailleurs, rien n'existe sans la méthode, sans l'ordre, sans l'observation de certains principes immuables, quelles que puissent être l'indépendance apparente des manières et la diversité des modes d'application. Les plus grands maîtres, à tout prendre, sont ceux qui ont eu le plus de savoir et de bon sens, et c'est une opinion aussi fausse de croire que les artistes d'élite peignent ou sculptent comme les oiseaux chantent que de prétendre apprécier les témoignages de leur génie avec la simple curiosité pour guide et la sensation pour unique moyen de contrôle.

Or, puisque la science a sa place, et une place nécessaire, jusque dans les procédés de l'invention, puisque d'une autre part l'examen d'un tableau, d'une statue, d'un édifice, est bien moins une occupation du regard qu'une opération réfléchie de l'esprit, quoi de plus naturel et de plus avantageux pour tout le monde que de résumer en termes précis ces conditions techniques et de féconder par la théorie ces réflexions? Le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* est composé en vue de ce double résultat. Aux artistes, il rappelle les principes en dehors desquels il ne saurait y avoir pour eux que tentatives vaines ou aventures; aux hommes simplement en humeur de s'instruire, aux « honnêtes gens, » comme on aurait dit au XVIIe siècle, il fournit sur toutes les questions des enseignemens d'autant plus profitables qu'ils sont mieux débarrassés de tout appareil pédantesque. Nulle ostentation en effet dans l'expression, nul excès de familiarité non plus. Pour définir la signification de chaque mot ou pour développer les idées que ce mot implique, les éminens auteurs du nouveau dictionnaire se gardent aussi bien du jargon des ateliers que des formules hautaines de la scolastique. La langue qu'ils parlent est une langue digne du sujet et digne d'eux, savante et cependant intelligible à tous, substantielle par les pensées qu'elle traduit et les certitudes qu'elle donne, mais en même temps facile, naturelle, énonçant les choses avec cette simplicité lumineuse qui est un des priviléges et une des traditions du génie français.

Veut-on des exemples? Qu'on lise, entre autres, les pages consacrées à l'explication des mots *appareil, architecture,* ou bien à l'article *bas-relief,* celles qui traitent des lois spéciales prescrites à ce genre de sculpture.

Rien de plus net que la manière dont les principes sont établis dans chacun de ces articles, rien de plus clair, de plus directement instructif que le résumé des faits propres à servir de démonstrations et à marquer dans l'histoire des procédés ou des écoles les périodes de début, de progrès, de décadence. En général, c'est ce contrôle perpétuel de l'assertion didactique par les monumens et de la théorie par les souvenirs historiques qui donne au *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* une autorité incontestable, et nous ajouterons un caractère tout particulier, les livres sur de semblables matières se réduisant d'ordinaire à une succession de formules arides, ou bien à une série d'indications chronologiques sans mélange spéculatif. Malgré son titre modeste, ce vocabulaire est donc en réalité un recueil de traités sur toutes les questions intéressant l'enseignement, la pratique ou l'histoire des beaux-arts. La place qu'on y a faite aux noms d'hommes ou de lieux célèbres, aussi bien qu'à certains mots exprimant une inclination de l'esprit ou un état de l'âme, achève de diversifier les élémens de l'ouvrage et d'en étendre la signification.

Qu'il nous soit permis néanmoins de présenter quelques observations à ce sujet. Puisqu'en principe on croyait devoir inscrire parmi les cinq cents mots environ qui forment la matière des deux premiers volumes ceux qui dépeignent seulement une habitude ou une impression morale, nous ne comprenons pas bien pourquoi quelques-uns ont été admis et quelques autres rejetés. Si, par exemple, on jugeait bon d'envisager au point de vue pittoresque l'*abattement* et d'en définir les effets par l'image d'une figure peinte à Herculanum, d'où vient qu'on se soit abstenu d'études et d'explications semblables dans plus d'un cas tout aussi urgent, tout aussi légitime en apparence? « Cet affaiblissement, soit physique, soit moral, qu'on nomme *abattement,* ne doit pas, suivant les auteurs de ce dictionnaire, être exclu du vaste répertoire de l'artiste poète ou philosophe. » Soit; mais l'artiste n'a pas moins affaire, en ce qui concerne ses travaux, des signes extérieurs de l'*attention,* de l'*admiration,* de l'*attendrissement,* de l'*angoisse,* de telle autre émotion, douce ou violente, dont le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* pourtant ne dit mot. Ce silence tient-il à l'absence de monumens traduisant à souhait ces diverses affections de l'âme humaine? Rien de plus facile, chacun le sait, que de trouver à cet égard dans les œuvres des maîtres italiens ou français des types aussi expressifs que le type fourni par la peinture antique pour personnifier l'abattement. La véritable raison probablement est qu'on aura craint d'élargir outre mesure le cadre de l'ouvrage et de se trouver entraîné peu à peu à y introduire presque tous les mots appartenant au langage philosophique ou littéraire.

Ne serait-il pas préférable dès lors, ne serait-il pas à la fois plus judicieux et plus sûr de renoncer en ceci même à l'essai d'un choix, et de procéder en matière de peinture et de sculpture comme on a pris le

parti d'agir là où ce n'étaient pas les arts du dessin qui se trouvaient en cause? Les excellens articles sur la musique contenus dans ce dictionnaire ne visent pas à fournir la nomenclature des divers sentimens que la musique a le pouvoir d'interpréter, encore moins à analyser ces sentimens et à nous en donner les définitions exactes. Ils ont simplement pour objet de nous rappeler ou de nous apprendre par quels moyens techniques, en vertu de quelles règles et à l'imitation de quels exemples, on peut arriver à l'expression de l'idée musicale. Pourquoi cette méthode d'enseignement ne suffirait-elle pas dans le domaine des idées pittoresques? A quoi bon compliquer celles-ci d'aperçus indirects et faire intervenir de temps à autre, dans un livre exclusivement consacré aux beaux-arts, des considérations d'un ordre plus général ou les élémens d'une encyclopédie?

Quelque chose de ces préférences ou de ces exclusions assez malaisément explicables se retrouve dans les articles ayant trait aux personnages historiques, et dans le choix de certaines localités destinées à rappeler une époque principale ou un événement considérable de l'art. A l'origine, — c'est la préface qui nous l'apprend, — on avait eu la pensée de développer bien autrement ces deux parties, et surtout la partie biographique. C'était risquer de rendre la tâche interminable : l'Académie le reconnut après quelques années d'essai. Il fut décidé que les seuls noms propres à admettre seraient ceux des héros ou des hommes ayant servi de types aux monumens de l'art, et les noms des villes qui ont exercé une grande influence sur la culture des arts. Rien de mieux; mais, le principe une fois posé, pourquoi des inégalités dans l'application? Pourquoi consacrer des articles spéciaux à la basilique de Sainte-Agnès, à Rome, et au mont Athos, et passer sous silence non-seulement Saint-Apollinaire in Classe, à Ravenne, ou tel autre édifice aussi beau de l'époque dite byzantine, mais même Assise, qui fut pourtant, au moyen âge, le premier foyer de la peinture italienne régénérée et comme le berceau de sa renaissance? Pourquoi enfin, là où il s'agissait d'enregistrer les noms des hommes que l'art a immortalisés, s'en tenir à peu près aux souvenirs de la Grèce et de Rome, et, avant de nous entretenir d'Ampelus ou d'Antinoüs, ne pas faire au moins l'aumône d'une mention à Adam, qui, sans parler de ses autres titres suffisamment connus, a inspiré tant de grandes œuvres de la sculpture et de la peinture, depuis les bas-reliefs de la cathédrale d'Orvieto jusqu'aux fresques de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican?

On pourrait aussi noter çà et là quelques inexactitudes dans les citations ou, tout au moins, quelques erreurs matérielles. Ainsi à l'article *Bible* le nom de Geoffroy Tory, artiste célèbre surtout comme imprimeur et comme graveur en bois, figure parmi les noms des miniaturistes. Dans le même article, la date assignée à la lettre par laquelle un miniaturiste italien du xve siècle se plaint du tort que font aux

hommes de sa profession les procédés récens de l'imprimerie et de la gravure, cette date est postérieure de deux ans à celle que porte la pièce originale (1491) conservée dans les archives de Sienne. Ailleurs, au mot *Académie,* il est dit que « le premier concours à Paris pour le prix de paysage eut lieu en 1827, » tandis que ce concours s'ouvrit en réalité dix ans plus tôt, en 1817. Enfin, si la table des matières omet absolument d'indiquer le temple de Bassæ, dont la description pourtant remplit plusieurs pages dans le corps de l'ouvrage, la partie de cette table qui termine le premier volume mentionne à tort le mot *abside,* puisque c'est seulement dans le volume suivant et au mot *apside* qu'on trouve un article sur ce sujet. Voilà de bien menues critiques sans doute; mais n'ont-elles pas leur justification ou leur excuse dans l'autorité même et dans l'importance générale du travail? Une œuvre d'aussi haute origine doit être de tout point irréprochable, et c'est encore témoigner son respect envers ceux qui l'ont entreprise que de leur signaler dès à présent quelques inadvertances dont une seconde édition effacerait aisément les traces.

Ces réserves une fois faites sur certaines lacunes que présentent les noms choisis et sur certaines imperfections tout accidentelles, il n'y a plus qu'à louer, dans le fond comme dans la forme, la franchise inaltérable, la calme précision avec laquelle chaque vérité est définie, chaque point de doctrine fixé, chaque question technique posée et résolue. Quoi de moins surprenant au surplus que cette sérénité de la pensée et du ton dans un ouvrage issu d'un pareil milieu? L'Académie des Beaux-Arts n'est ni un parti ni une école dans le sens limité du mot, encore moins un groupe de talens en rivalité ou en lutte. Arrivés à la plus haute situation que des artistes puissent atteindre, les hommes qui la composent empruntent à leur élévation même une impartialité en face des opinions et des choses qu'on ne rencontrerait pas aussi sûrement chez ceux que préoccupent encore les progrès de leur propre réputation ou l'incertitude du succès. Confrères par l'esprit qui les anime au moins autant que par l'égalité du rang, les membres de l'Académie des Beaux-Arts s'accordent dans le désintéressement personnel, comme ils ont en commun le dévouement aux plus sérieux intérêts de l'art et le sentiment profond de sa dignité. De là, malgré la diversité de leurs origines et de leurs titres, l'ensemble avec lequel ils concourent au maintien des mêmes traditions, à la défense des mêmes principes; de là l'unité de leurs vues dans la sphère des idées générales ou dans l'appréciation des faits historiques; de là enfin ce dictionnaire que d'autres esprits n'auraient pu composer ainsi, ni d'autres mains écrire, parce que, outre le fonds de science qu'il exigeait, il fallait ici une indépendance de jugement à peu près incompatible avec la condition ordinaire des artistes, et dans l'exécution une habileté en dehors des procédés littéraires accoutumés.

Le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* mérite donc à tous

égards d'être accueilli avec la confiance qui s'attache aux témoignages et aux documens authentiques. Aujourd'hui d'ailleurs un pareil livre peut avoir une utilité particulière en contribuant à rétablir dans le domaine de l'art les habitudes de réflexion, qui y deviennent de plus en plus rares, et l'ordre, qui en est absent. Que de tentatives inconsidérées en effet, quelle confusion du but avec les moyens, des principes avec les opinions d'accident ou de circonstance, des semblans du bien avec le bien lui-même! A force de prêcher ou de pratiquer la foi dans la puissance absolue des facultés individuelles, on en est venu à substituer les jactances ou les fantaisies de l'égoïsme à l'étude généreuse, à l'imitation bienfaisante des vérités qui profiteraient à tous. Dans leur empressement à secouer le joug des traditions et des règles, les débutans eux-mêmes n'ont pas pris le temps d'examiner en quoi ces règles consistent et quel est au juste le sens de ces traditions. Partout, sous prétexte d'affranchissement, l'anarchie : sous les dehors du dédain pour le métier, l'ignorance de l'art, de ses moyens d'expression les plus sûrs et souvent de ses conditions élémentaires; partout la prétention de savoir les choses sans les avoir apprises, la ruse pour s'épargner l'effort, en un mot je ne sais quelle paresse affairée tendant à remplacer la recherche par l'aperçu, l'habileté vraie par le simulacre, et la vie saine du talent par les artifices du galvanisme pittoresque.

Il est clair qu'un livre, si instructif qu'il soit, ne suffit pas pour changer tout cela. De tels abus exigent d'autres remèdes. Une réforme sérieuse dans le mode d'éducation pratique que reçoivent aujourd'hui les jeunes artistes aussi bien que dans les encouragemens, plus impartiaux que de raison, prodigués aux talens de tout étage et de toute étoffe, — un régime d'abstinence complète remplaçant pendant quelque temps l'alimentation à outrance fournie par les expositions périodiques, — la ferme résolution chez ceux qui administrent les beaux-arts de n'avoir égard qu'à l'excellent et de se détourner du reste, — voilà, sans parler de l'action utile entre toutes qu'exercerait la venue inopinée d'un maître, voilà quelques-uns des secours les plus efficaces pour nous tirer de la crise ou plutôt de l'état d'affaissement où nous sommes.

En attendant, les leçons que contient le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* auront, nous l'espérons, leur part d'influence. Elles pourront ramener ou prémunir bien des esprits de bonne volonté sur lesquels l'erreur n'a de prise qu'autant qu'elle se produit sans être contredite, sans même être signalée par ceux qui auraient particulièrement le devoir de la combattre. L'Académie n'a pas voulu engager ainsi sa responsabilité par son silence. Rien sans doute ne ressemble moins à un ouvrage de polémique que le travail qu'elle a entrepris; rien de plus propre cependant à faire justice des paradoxes ou des sophismes qui, depuis quelques années surtout, ont envahi le champ de l'esthétique, de la cri-

tique, de l'histoire de l'art elle-même. Aux gens qui seraient tentés de croire sur parole les apôtres de la pure sensation ou les théoriciens intéressés de l'inexpérience scientifique, cet important ouvrage démontre qu'ils ont, dans l'intérêt de leur dignité intellectuelle, un parti plus judicieux à prendre, une meilleure cause à embrasser. A ceux qui ne savent qu'à demi ou qui ignorent, il fournit l'occasion de compléter ou d'acquérir les notions nécessaires. Pour chacun de nous enfin, il a des préceptes ou des conseils. Si, comme il faut l'espérer, les étourderies agressives s'arrêtent devant le désir sincère de fonder; si, pour emprunter le langage d'un des plus éminens auteurs du nouveau dictionnaire, « un mouvement unanime des esprits proclame qu'il est indispensable d'organiser l'enseignement de l'art à tous ses degrés (1), » l'œuvre accomplie par l'Académie des Beaux-Arts aura eu entre autres mérites celui de fortifier encore ce désir et de stimuler ce progrès. HENRI DELABORDE.

LA VARIABILITÉ DES ESPÈCES.

De la Variation des Animaux et des Plantes sous l'action de la domestication, par M. Charles Darwin, traduit par M. Moulinié, avec une préface de Carl Vogt. Paris 1868. C. Reinwald.

Lorsque en 1859 M. Darwin fit paraître son livre sur l'*Origine des espèces,* qui a été comme un ferment jeté au sein d'une science qui devenait stationnaire, il prenait dans la préface l'engagement de publier plus tard les détails de ses recherches et les documens très variés sur lesquels s'appuyaient ses brillantes inductions. Cette publication, les naturalistes l'attendaient avec une impatience facile à comprendre, si on songe qu'il s'agissait de matériaux d'observation patiemment accumulés depuis plus de trente ans. Un voyage de circumnavigation exécuté dans les années 1835 et 1836 avait mis l'éminent naturaliste anglais en rapports personnels avec des savans de tous les pays, et ces relations, entretenues par une correspondance active, lui ont permis de se procurer sur les faits qui l'intéressaient les renseignemens les plus circonstanciés et les plus authentiques. Ajoutez à cela un travail de bénédictin accompli dans la poussière des bibliothèques et des collections d'histoire naturelle, enfin l'expérience personnelle d'un homme qui s'est fait éleveur pour contrôler par lui-même la portée des assertions recueillies, et vous aurez une idée de la variété et de l'importance des faits sur lesquels M. Darwin fonde sa théorie de la sélection naturelle.

Les recherches sur les animaux domestiques et les plantes cultivées

(1) *Idée générale d'un enseignement élémentaire des Beaux-Arts,* par M. Eugène Guillaume, p. 65.

que M. Darwin vient de publier, et dont M. Moulinié offre une traduction fort bien faite au public français, forment le premier volume de cette série d'ouvrages spéciaux dans lesquels le naturaliste anglais nous promet de faire connaître les bases de sa théorie. L'auteur y a réuni tous les faits qu'il a pu recueillir touchant les modifications que l'influence directe de l'homme imprime aux races d'animaux domestiques et aux plantes devenues l'objet d'une culture rationnelle. Il fait l'histoire des races principales en remontant aux plus anciens documens où se retrouvent leurs vestiges, tels que les hiéroglyphes des Égyptiens; il discute la nature et l'importance des différences qui séparent les espèces domestiquées de leurs congénères sauvages; il révèle toute l'étendue de l'action que l'homme peut exercer par les croisemens, par l'hybridation artificielle, par la sélection longtemps continuée. L'éleveur parvient à modifier, à plier à sa fantaisie le moule d'un organisme vivant; il crée des formes nouvelles en développant par un choix judicieux des individus reproducteurs les petites déviations fortuites qui se produisent d'une manière naturelle. C'est toute une science ou, pour mieux dire, tout un art.

Le premier chapitre du nouvel ouvrage de M. Darwin est consacré aux chiens et aux chats. Il renferme les faits les plus curieux relatifs aux croisemens de ces animaux avec les espèces sauvages. Les chiens domestiques des Indiens de l'Amérique du nord ressemblent tellement aux loups que leurs maîtres s'y trompent quelquefois eux-mêmes; les chiens des Esquimaux semblent n'être que des loups apprivoisés, ils redeviennent volontiers sauvages, sont incapables d'attachement pour l'homme et se croisent fréquemment avec le loup gris du cercle polaire. Le chacal apprivoisé a les mœurs du chien; si on l'appelle, il remue la queue, rampe, se renverse sur le dos; Pallas constate le croisement naturel du chien et du chacal en Orient. Enfin plusieurs races de chiens, notamment le spitz d'Allemagne et le dingo d'Australie, se croisent avec le renard. Les faits de cet ordre, et M. Darwin en cite un grand nombre, conduisent à admettre que le chien domestique descend de plusieurs espèces de loups, de chacals et d'autres canidés sauvages auxquels les croisemens et la vie à l'état de servitude ont imprimé les modifications les plus profondes. Les races canines diffèrent aujourd'hui entre elles par des caractères tellement tranchés qu'elles semblent offrir des dissemblances plus grandes que celles qui séparent ailleurs les espèces, quelquefois même les genres.

L'histoire des races chevalines montre également ce que la sélection dirigée vers un but déterminé peut produire avec le temps. Le cheval de course anglais, qui procède d'un mélange des sangs arabe, turc et barbe, ne rappelle guère ses ancêtres. Si les éleveurs ne cherchaient pas avant tout à fixer les variations qui ajoutent à l'utilité du cheval, il serait facile d'obtenir les races les plus singulières, des formes à demi

monstrueuses. M. Waterton rapporte le cas d'une jument qui produisit successivement trois poulains sans queue; en profitant de cette variation accidentelle, il est probable qu'on aurait pu faire naître une race dépourvue de queue, comme on a obtenu des chiens et des chats privés de cet appendice.

Nous ne pouvons suivre M. Darwin dans les détails fort intéressans et souvent très inattendus qu'il donne sur la transformation progressive des races d'animaux domestiquées, nous devons y renvoyer le lecteur. Qu'il nous soit permis seulement de signaler d'une manière plus particulière les recherches auxquelles M. Darwin s'est livré sur les pigeons. Il leur a consacré une véritable monographie, jugeant avec raison que rien n'est plus propre à répandre la lumière sur un sujet de cette nature qu'un cas particulier complètement étudié et merveilleusement décrit. M. Darwin s'est adonné lui-même à l'élève des pigeons; il s'est fait recevoir membre de plusieurs clubs, il a consacré à cette occupation beaucoup de temps et d'argent. Comme les pigeons couvent presque sans interruption et que les pigeonneaux arrivent en peu de temps à maturité, les générations de ces volatiles se succèdent avec rapidité, et en une dizaine d'années on peut obtenir des séries multiples de descendans; c'est là ce qui a déterminé le choix de M. Darwin, car les ressources et la vie d'un seul naturaliste ne suffiraient pas pour mener à bonne fin sur d'autres races d'animaux un cycle d'études aussi complet et aussi varié.

Dans le règne végétal, l'action de l'homme s'exerce encore plus librement et avec un succès plus durable qu'à l'égard des formes animales. Ici le sujet offre de grandes difficutés ; les botanistes ont généralement dédaigné de s'occuper des variétés cultivées; dans beaucoup de cas, le prototype sauvage est douteux ou inconnu; dans d'autres, on ne sait comment distinguer les sauvageons échappés des plantes vraiment sauvages, de sorte que rien ne permet d'apprécier l'étendue des changemens survenus. Dans cette complication presque inextricable de formes sauvages et de formes artificielles, M. Darwin a su néanmoins dégager des lois générales et des résultats certains qui jettent un grand jour sur la question de la variabilité des espèces. En somme, la théorie de la sélection naturelle et de la genèse continue, ainsi fortifiée par les résultats de la sélection intentionnelle, soulève encore de grandes difficultés; mais ces difficultés se rapportent généralement à des sujets sur lesquels nous devons, comme le dit M. Darwin, « avouer une ignorance dont nous ne connaissons même pas l'étendue. » Il est possible que les progrès de la paléontologie, de l'anatomie comparée, de la botanique, fassent disparaître ces difficultés une à une.

R. RADAU.

L. BULOZ.

LA

FRANCE ET LA PRUSSE

RESPONSABLES

DEVANT L'EUROPE

I.

Un fait étrange et pourtant naturel est le caractère dominant de notre situation politique. Au milieu d'une profonde tranquillité matérielle, une inquiétude obstinée possède les esprits et suspend les affaires. Aurons-nous la paix ou la guerre? Les imaginations et les conversations tournent sans relâche autour de cette question. Les intérêts et les travaux languissent et souffrent, attendant avec impatience qu'elle soit résolue.

Ce n'est pas la faute du langage des gouvernemens, du nôtre autant au moins que des gouvernemens étrangers, si elle reste ainsi posée. Les assurances pacifiques n'ont jamais été plus positives, plus répétées. Évidemment le pouvoir s'inquiète de l'inquiétude publique et voudrait la dissiper. Lui aussi il a des intérêts qui en souffrent; après tant de secousses, le pouvoir ne saurait se passer longtemps de la sécurité et de la prospérité du pays.

Le langage pacifique que tient parmi nous le pouvoir ne serait-il qu'une tactique prudente, un moyen de gagner du temps jusqu'à ce qu'il soit prêt pour la guerre, ou qu'un motif plausible et une occasion favorable se présentent à lui pour y entrer? Il n'est pas interdit aux plus puissans gouvernemens de garder le silence sur

leur vraie prévoyance et de donner quelque temps le change sur leurs desseins. Si dans l'état actuel de l'Europe la guerre était naturelle et probable, le gouvernement impérial aurait raison de ne pas en convenir d'avance, et d'attendre pour parler le moment d'agir avec chance de succès. Seulement, dans cette hypothèse, le gouvernement userait trop aujourd'hui des affirmations pacifiques; entre le pouvoir et le pays, la réserve est quelquefois nécessaire et légitime; le mensonge ne l'est jamais.

Je suis persuadé que le gouvernement pense comme il parle, et qu'il désire, qu'il espère en effet la paix qu'il promet si souvent. Pourquoi donc ses promesses sont-elles si peu efficaces? Pourquoi ne parvient-il point à dissiper cette inquiétude qui lui pèse et lui nuit autant qu'au pays?

Y aurait-il dans la situation et la disposition actuelle des états européens, princes et peuples, quelque forte passion, quelque travail spontané et puissant qui, malgré les intérêts et les vœux pacifiques, pousse à la guerre et doive fatalement l'amener?

Ni chez les peuples ni chez les princes, rien de semblable ne se rencontre; il n'y a maintenant point de nation en proie à la fièvre belliqueuse, point de chef d'état ardent à l'ambition et à la conquête.

II.

La France a ressenti, de 1792 à 1815, le plus violent accès de fièvre belliqueuse qui ait agité l'Europe depuis les croisades. Le plus grand guerrier des temps modernes en a fait l'instrument de sa puissance et de sa gloire. Ces grands jours ne sont pas oubliés; le souvenir en est encore présent et populaire, le second empire en est la plus éclatante preuve. A Dieu ne plaise que je blesse un sentiment vrai et digne de respect! mais à quoi servirait l'intelligence humaine, si les souvenirs continuaient de gouverner, contre le bon sens et l'expérience, la vie des nations? L'expérience de la fièvre belliqueuse révolutionnaire et impériale a été complète; le malheur des résultats a mis en lumière le vice de la cause; le droit public et le bien public ont repris leur rang dans la pensée publique; la France s'est relevée pacifique des douloureuses épreuves que lui avait infligées son accès de fièvre belliqueuse. Elle est restée fière, susceptible, ombrageuse, exigeante : ses susceptibilités et ses exigences ont suscité, aux pouvoirs appelés à la gouverner, des difficultés et des périls graves; mais à travers ces émotions du cœur national la paix a de plus en plus dominé dans la pensée nationale :

la France s'est de plus en plus convaincue non-seulement que la paix est l'état normal des sociétés civilisées, mais que, pour nous en particulier, avec notre récente histoire et dans l'état général de l'Europe, la paix est le gage de la liberté au dedans et de l'influence au dehors, aussi bien que de la prospérité matérielle et du bien-être de la population.

Ce sera dans l'histoire l'honneur du gouvernement de juillet 1830 d'avoir dès ses premiers jours, malgré les apparences et les velléités contraires, clairement reconnu au fond des choses et des âmes cet intérêt et cet instinct pacifique de la France, et d'en avoir fait dans tout le cours de son existence la base de sa politique. Je n'ai garde de rentrer dans les ardens débats qui se sont élevés à ce sujet et auxquels j'ai été longtemps appelé à prendre part; mais je me permettrai de reproduire ici ce que j'ai dit ailleurs pour déterminer avec précision le caractère essentiel du gouvernement de 1830 et les résultats de sa politique dans cette suprême question de la paix après tant d'années de guerre, et de quelles guerres! « Ce gouvernement, ai-je dit (1), a eu l'honneur de naître d'une révolution accomplie pour la défense des lois et des libertés violées. Il a eu le malheur de naître d'une révolution, et d'une révolution accomplie aux dépens du principe essentiel de la monarchie, et avec le concours de partis et de passions qui dépassaient de beaucoup son but. Entreprise au nom des droits de la monarchie constitutionnelle, la révolution de 1830 a ouvert la porte aux tentatives républicaines et aux perspectives indéfinies de l'imagination humaine, honnêtes ou perverses. Le gouvernement de 1830 a courageusement fait le départ entre ces idées et ces forces diverses déployées autour de son berceau; il a accepté comme sa source et sa règle : 1° les droits de l'indépendance nationale, 2° le respect des lois, des droits et des libertés publiques, 3° les principes et la pratique du régime constitutionnel. Point d'intervention ni d'immixtion étrangère dans les affaires et les résolutions intérieures de la France; point de lois d'exception ni de suspension des libertés publiques : les pouvoirs constitutionnels en plein exercice et toujours appelés à débattre et à régler ensemble les affaires du pays.

« Le gouvernement de 1830 ne s'est pas borné à mettre ces principes en pratique à l'intérieur et pour la France elle-même; ils ont présidé à ses relations avec les autres états, spécialement avec les états assez voisins de la France pour que leur situation et leur destinée importent à la sienne. Il a déclaré qu'en Belgique, en Suisse, en Piémont, en Espagne, il ne souffrirait aucune intervention

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VIII, p. 597.

étrangère sans y intervenir aussi dans l'intérêt français. En reconnaissant le droit de ces peuples à modifier leurs institutions, il a efficacement protégé, tout autour de la France, l'indépendance nationale de ses voisins et l'établissement ou les progrès du régime constitutionnel. A coup sûr, ce n'était pas là une politique facile à faire accepter de la plupart des grandes puissances européennes au sortir d'un temps plein de guerres de conquête et d'interventions étrangères. Pourtant le gouvernement de 1830 y a réussi, et c'est au nom de la paix européenne qu'il y a réussi. Le congrès de Vienne avait fondé la paix européenne sur la domination générale des grandes puissances et le régime stationnaire des états. Le gouvernement de 1830 a maintenu la paix européenne en en brisant les pesantes conditions. Il a concilié les bienfaits de la paix avec l'indépendance des peuples et les progrès de la liberté.

« Les politiques clairvoyans de l'Europe ne se sont pas mépris sur les résultats de cette conduite du gouvernement de 1830 pour la grandeur de la France. Le 24 février 1848, au moment même de la chute imprévue de ce gouvernement, le chancelier de l'empire russe, le comte de Nesselrode, écrivait à l'ambassadeur de Russie à Londres : « La France aura gagné à la paix plus que ne lui aurait donné la guerre. Elle se verra entourée de tous côtés d'un rempart de petits états constitutionnels, organisés sur le type français, vivant de son esprit, agissant sous son influence (1). »

Contenue par les traditions et les exemples du gouvernement même qu'elle venait de renverser, ou subissant à son tour l'empire de l'intérêt et de l'instinct pacifique de la France, la république de 1848 a gardé au dehors, autant que le lui permettaient son berceau et son nom, la même attitude que la monarchie de 1830; elle a non-seulement maintenu en fait, mais proclamé en principe la politique de la paix. « La guerre, écrivait le 5 mars 1848 M. de Lamartine à tous ses agens diplomatiques, la guerre n'est pas le principe de la république française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. Entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. Revenir après un demi-siècle au principe de 1792 ou au principe de conquête de l'empire, ce ne serait pas avancer, ce serait rétrograder dans le temps. La révolution d'hier est un pas en avant, non en arrière. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix..... Ce n'est pas la patrie qui court les plus grands dangers dans la guerre, c'est la liberté. La guerre est presque toujours une dictature. Les soldats oublient les institutions

(1) Le texte entier de cette dépêche a été publié par M. Garnier-Pagès dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, t. III, *Appendice*, p. 361.

pour les hommes. Les trônes tentent les ambitieux. La gloire éblouit le patriotisme. Le prestige d'un nom victorieux voile l'attentat contre la souveraineté nationale. La république veut de la gloire sans doute; mais elle la veut pour elle-même, non pour des Césars ou des Napoléons... Elle n'intentera la guerre à personne (1). »

Certes le désaccord était immense entre de telles paroles et le chaos tumultueux au milieu duquel elles étaient lancées; mais l'intérêt et l'instinct de la France étaient si clairs qu'au sein même de ce chaos l'esprit pacifique l'emporta sur l'effervescence révolutionnaire, et la république de 1848, qui soulevait dans les rues de Paris une si effroyable guerre civile, ne porta la guerre hors de France que pour aller à Rome défendre le pape contre la république romaine.

Trois ans à peine écoulés, la république de 1848 s'agitait et dépérissait dans son impuissance à enfanter un gouvernement. Fort de son nom et du malaise du pays, le président que la France s'était donné lui rappela l'empire. En 1852, ce mot précéda ou accompagna partout le prince Louis-Napoléon dans son voyage à travers les départemens du midi, et lorsque, à Bordeaux, le 9 octobre, le moment lui parut venu de recueillir le fruit de ce retentissement, sa première parole claire et puissante fut : « L'empire, c'est la paix. C'est la paix, car la France la désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV ont recommencé ses luttes? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité, et à ces époques de transition où partout, à côté de tant d'élémens de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui le premier donnerait en Europe le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables! »

Depuis son avénement, l'empereur Napoléon a fait trois guerres, en Crimée, en Italie, au Mexique. Je n'ai pas le dessein d'en apprécier ici les motifs et les résultats; je relève seulement deux faits. Ces trois guerres ont été des guerres politiques plus ou moins bien conçues et conduites, mais en tout cas entreprises pour un but et par une volonté de gouvernement, non sous la pression d'une idée ou d'une ambition nationale qui en ait imposé au pouvoir l'effort et le péril. L'empereur Napoléon a si bien senti cette situation et la responsabilité qui en résultait pour lui qu'il s'est empressé de

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, par M. Garnier-Pagès, t. III, *Appendice*, p. 358, 360, 361.

terminer par de prompts traités, à Paris et à Villafranca, les deux premières de ces guerres dès que leur but politique lui a paru suffisamment atteint, et il s'est résigné, tristement sans doute, à se décharger de la troisième quand il en a trouvé le fardeau moral et matériel trop lourd, même pour sa puissance.

Quand j'insiste sur le caractère commun de ces trois guerres comme œuvre propre du gouvernement, je n'entends point affranchir le pays lui-même et ses représentans de la part de responsabilité qui leur en revient. Malgré tout ce qui a manqué depuis vingt ans aux libertés de la France, il lui en restait assez pour saisir, si elle eût su ou voulu le faire, une influence décisive sur ses affaires, et il y a eu dans notre récente histoire politique plus d'imprévoyance et de faiblesse de la part de la nation que de ténacité oppressive de la part du pouvoir. Les guerres de Crimée et d'Italie ont été plutôt approuvées que redoutées du pays, qui a pris un patriotique plaisir à leur gloire, et s'est félicité outre mesure, à mon sens, de leur succès. La guerre du Mexique a été tolérée ou subie avec une aveugle docilité, contre le pressentiment et le blâme publics. Ce que je n'hésite point à affirmer, c'est que, dans les trois cas, ce n'est pas le pays qui, par sa conviction et sa passion propres, a provoqué son gouvernement à la guerre et lui en a fait une nécessité. Après les campagnes de Crimée, d'Italie et du Mexique, l'empereur Napoléon eût pu dire avec raison, et aux acclamations générales, comme en 1852 à Bordeaux : « La France désire la paix. »

Restauration, monarchie de 1830, république ou empire, tous les gouvernemens qui se sont succédé parmi nous depuis 1815 ont trouvé la France essentiellement pacifique. Elle a subi à cet égard toutes les épreuves possibles; elle a été appelée tantôt à défendre ses libertés, tantôt à se défendre de l'anarchie; elle a fait ou laissé faire des révolutions tantôt populaires, tantôt militaires; elle a essayé et renversé ou laissé tomber les gouvernemens les plus divers; elle a eu, pour la représenter et la diriger, des assemblées élues tantôt par le suffrage limité, tantôt par le suffrage universel. Au milieu de tant de crises violentes et discordantes, malgré les tentations qu'elles lui suscitaient et les fautes qu'elles lui faisaient commettre, la France s'est contenue chez elle, dans son territoire, dans ses propres droits nationaux; elle n'a point cherché de conquêtes, elle n'a point fait de propagande armée; avec plus ou moins de complication et d'hésitation, la politique pacifique a toujours prévalu sur les traditions et les fantaisies révolutionnaires ou guerrières. Elle est aujourd'hui plus que jamais la pensée et le vœu de la France; amis ou adversaires du pouvoir, conservateurs ou libé-

raux, aucun des partis qui se disputent la sympathie nationale n'est possédé de la fièvre belliqueuse; la nation elle-même y est encore plus étrangère que les partis; son expérience du passé l'en détourne; ses espérances pour l'avenir la portent vers d'autres sources d'activité, de bien-être et de grandeur. Si la guerre devait ressaisir l'Europe, ce ne serait certainement pas la France elle-même qui en prendrait l'initiative et y provoquerait son gouvernement; aujourd'hui plus encore qu'en 1852, « la France désire la paix. »

III.

L'Angleterre n'a pas subi les mêmes épreuves que la France, et c'est par d'autres raisons qu'elle aussi elle est pacifique, la plus pacifique des grandes nations européennes. S'il y a un fait rare dans le monde, c'est qu'au lieu d'enivrer les hommes, individus ou nations, la puissance et la grandeur les modèrent et les contiennent. C'est pourtant ce qui arrive de nos jours en Angleterre. Il y a vingt ans, si je ne me trompe, une sédition grave éclata dans l'une des colonies anglaises, — l'île de Ceylan. Le gouverneur, lord Torrington, la réprima fermement, d'autres dirent rigoureusement; un prêtre bouddhiste fut exécuté. Ces rigueurs firent grand bruit à Londres, où je me trouvais alors; lord Torrington fut très attaqué. J'en causais un jour avec M. Gladstone. « Que voulez-vous? me dit-il; il est impossible de gouverner nos colonies comme on le faisait autrefois; tout ce qui s'y passe, tout ce que font leurs gouverneurs est aussi répandu, aussi discuté, aussi critiqué en Angleterre que si cela se passait à Londres même; la responsabilité du gouverneur d'une colonie à mille lieues d'ici est aussi étendue, aussi vive, aussi minutieuse, aussi difficile à porter que celle d'un membre du cabinet présent tous les jours dans nos chambres. Cela n'est pas praticable : on ne juge pas de si loin, ni si vite, ni sur quelques lettres et sur des bruits publics les actes d'un homme absent sur un théâtre presque inconnu; cet absent ne supporterait pas le poids de son pouvoir, s'il se sentait à chaque minute responsable à ce point de ses moindres démarches ou paroles devant des juges si éloignés et si peu informés. Au degré où sont parvenues aujourd'hui la publicité et la responsabilité, à quelque distance que se passent les faits, il faut que les colonies se gouvernent à peu près elles-mêmes, et que la métropole n'ait pas à répondre tous les jours, à toute heure, de tout leur gouvernement. Ce sera un régime colonial nouveau à établir; mais où ne faut-il pas du nouveau aujourd'hui? »

L'Angleterre a été de l'avis de M. Gladstone; le gouvernement de presque toutes les colonies anglaises a été remis presque tout entier aux colonies elles-mêmes; la couronne et le parlement n'en sont plus guère que des surveillans dont l'intervention est limitée et rare. La responsabilité du pouvoir était devenue trop continue et trop lourde; pour s'en décharger, il a accepté la liberté des sujets.

Un fait plus rare encore s'est accompli naguère en Angleterre : sur les instances répétées des Iles-Ioniennes, elle leur a rendu leur complète indépendance, qu'elles ont aussitôt échangée contre leur annexion au royaume de Grèce. Je cherche en vain dans l'histoire un autre exemple d'un grand état renonçant ainsi à l'une de ses possessions librement, gratuitement, sans aucune nécessité ni pression politique, uniquement par des considérations morales et pour ne pas s'entendre sans cesse accuser de ne tenir aucun compte des droits et des vœux d'un petit groupe d'hommes. C'était encore là une responsabilité, sans péril à coup sûr, mais non sans déplaisir, que le gouvernement anglais n'a pas voulu plus longtemps accepter.

Le constant et poignant sentiment de la responsabilité, c'est là le frein le plus efficace à l'ambition et à la tyrannie humaine; c'est en même temps le meilleur gage comme la meilleure preuve de la liberté politique, car c'est seulement en présence de la liberté et de la publicité que le sentiment de la responsabilité du pouvoir se développe et s'établit fortement. Ce sentiment est devenu constamment présent et puissant dans la pensée et la conduite des grands pouvoirs qui gouvernent l'Angleterre, couronne et parlement. D'une part, ils n'oublient jamais le droit qu'a le pays, non-seulement d'être bien gouverné, mais d'intervenir lui-même dans son gouvernement et de le contrôler; d'autre part, ils ne perdent jamais de vue le régime de publicité et de discussion continue au sein duquel le pouvoir vit et agit. C'est dans ce régime et par ses leçons que le gouvernement anglais a appris à modérer ses ambitions, à bien peser ses entreprises, et à régler, selon le bon sens et l'intérêt public, l'exercice de sa puissance. Il vient d'en donner dans sa campagne en Abyssinie un éclatant exemple. Que serait-il arrivé autrefois en pareille circonstance, et quand je dis autrefois, ce n'est pas à des siècles reculés que je me reporte? Les outrages du roi Théodore envers les agens consulaires de l'Angleterre auraient amené une guerre de conquête et l'extension de la domination anglaise sur l'Abyssinie; le gouvernement anglais aurait vu là une occasion favorable d'agrandir encore le théâtre de sa puissance. Il n'est pas tombé dans cette ambitieuse et belliqueuse ornière; il se

trouve assez puissant dans le monde, et, grâce à la responsabilité qui pèse sur lui, il sait se régler et se contenir dans ses désirs et ses œuvres. C'est ainsi qu'il est devenu réservé et pacifique. Il doit à l'influence de la liberté sur le pouvoir et au sentiment de la responsabilité qu'elle lui impose l'acquisition de cette rare sagesse. Je lui souhaite de conserver en même temps un profond sentiment des droits comme de la dignité du pouvoir, et de ne pas tomber dans une faiblesse complaisante pour les exigences et les impatiences sans mesure de cette autre puissance, aujourd'hui si envahissante et si imprévoyante à son tour, l'ambition populaire.

Un autre fait, non moins nouveau, est pour beaucoup dans l'esprit pacifique qui prévaut si hautement en Angleterre. L'inquiétude et la jalousie haineuse envers la France ont cessé d'y être un sentiment continu et national. De nos jours, pour la première fois depuis des siècles, l'Angleterre a reconnu que non-seulement la paix matérielle, mais les bons rapports et souvent même l'entente cordiale avec la France lui étaient fortement conseillés par son intérêt bien entendu, l'intérêt de sa prospérité intérieure comme celui de sa situation européenne. Plusieurs occasions de sympathie morale se sont jointes aux conseils de l'intérêt bien entendu; les deux peuples se sont visités, connus, compris, mieux qu'ils ne l'avaient encore fait; le gouvernement anglais, quelque divers qu'aient été ses chefs, a rencontré en France, de 1815 jusqu'à ces derniers jours, trois gouvernemens très divers aussi, mais qui, tous trois, ont compris l'importance des bons rapports avec l'Angleterre, et qui, malgré des questions délicates et des nuages passagers, se sont appliqués et ont réussi à les maintenir. La restauration, la monarchie de juillet et le second empire ont, au fond et dans l'ensemble, pratiqué à cet égard la même politique. C'était par sa rivalité et ses luttes répétées avec la France que l'Angleterre se voyait sans cesse attirée dans les guerres du continent européen, et jetée hors de sa politique naturellement pacifique sur ce continent, où depuis trois siècles elle n'a plus aucune prétention de rien conquérir. La cessation de l'hostilité permanente avec la France a rendu à la politique pacifique de l'Angleterre en Europe toute sa liberté; les liens de tout genre qui se sont établis entre les deux peuples ont de jour en jour affermi cette nouvelle situation. La paix européenne est aujourd'hui plus que jamais la pensée, l'intérêt et le soin assidu de l'Angleterre. Je ne veux pas pressentir ce qu'elle ferait, si elle voyait la France rompre volontairement cette paix; je ne conseillerais pas à mon pays de compter en pareil cas sur l'indifférence et l'immobilité qui président, dit-on, maintenant à la politique extérieure de l'Angleterre; mais à coup sûr le gouver-

nement anglais sera toujours prêt à s'entendre avec celui de la France pour maintenir ou rétablir la paix sur le continent européen.

IV.

C'est l'Allemagne qui est aujourd'hui la nation révolutionnairement belliqueuse de l'Europe. Quand j'appelle l'Allemagne une nation, je n'ai garde de vouloir trancher la plus grande peut-être des grandes questions qui nous agitent aujourd'hui. Parce qu'elle dérive de la même race et parle la même langue, est-ce en effet une seule et même nation que la nombreuse population qui habite, au centre de l'Europe, le vaste territoire qu'on appelle l'Allemagne?

Oui, il y a dans la similitude de race et de langage un fait important et un lien national qui ne sont ni sans droit ni sans force. Non, ce fait et ce lien ne sont pas, bien s'en faut, les seuls qui président à la formation et à l'organisation politique des états, et qui aient droit de régler leur destinée.

La nation allemande en est elle-même une éclatante preuve. Elle a concouru, elle concourt encore de nos jours à la formation et à l'existence de plusieurs états divers dont elle est devenue et dont elle reste un élément très intimement et légitimement incorporé. Il y a des populations allemandes de race et de langue en France, en Suisse, en Hollande, en Russie, aux États-Unis d'Amérique. Est-ce à dire qu'elles n'appartiennent pas, en droit comme en fait, à l'état dans lequel l'histoire les a fait entrer, et qu'elles puissent invoquer ou qu'on puisse invoquer en leur nom leur origine et leur langue pour les faire entrer, en vertu du principe des nationalités, dans un état allemand unitaire par ses habitans comme par son nom?

Un prince éminent par l'étendue, la sagacité et la fermeté de son esprit, le feu roi de Wurtemberg Guillaume Ier, m'écrivait de Stuttgart le 5 décembre 1850 : « Les affaires de l'Europe se trouvent dans un état bien compliqué. La France et l'Allemagne cherchent également à réorganiser la stabilité de leurs gouvernemens sur des principes durables et conservateurs; mais la France a le grand avantage d'avoir l'expérience de son histoire et d'avoir un seul but. L'Allemagne est un grand peuple, mais non pas une nation, et ses différens peuples ont une histoire et des intérêts très distincts, ce qui rendra la reconstruction d'une ligue allemande très difficile. Pourtant la paix, la sûreté de notre avenir, la stabilité de nos institutions, dépendent essentiellement de l'assiette future de la France et de l'Allemagne. »

Le roi de Wurtemberg pressentait dès lors les difficultés que rencontreraient et les erreurs que soulèveraient en Allemagne quelques-uns des principes politiques qui ont heureusement influé sur les destinées de la France. Il y a dans la façon dont on entend et dont on exploite aujourd'hui presque dans toute l'Europe deux de ces principes, la nationalité et l'unité, un verbiage et une charlatanerie par lesquels il n'est pas permis à des hommes sensés de se laisser abuser ou intimider. Non-seulement la diversité des races et des langues, dans ces sociétés organisées qu'on appelle une nation et un état, est un fait qui de tout temps s'est introduit et maintenu dans l'histoire; mais ce fait a puissamment contribué au développement moral et social des hommes, au progrès de la civilisation générale; il entre évidemment dans le plan de la Providence divine sur le genre humain.

Je n'en dis pas plus ici sur ces prétendues lois d'une politique chimérique ou hypocrite, et je rentre dans l'appréciation des faits et des droits réels desquels dépend aujourd'hui le maintien ou la ruine de la paix et de l'ordre en Europe.

Depuis et pendant des siècles, l'Allemagne a été une confédération d'états indépendans, bien qu'inégaux, unis entre eux dans une certaine mesure et par certains liens. Les règles, les formes, les noms, la portée de cette confédération, ont varié d'époque en époque. Les états qui en faisaient partie se sont fait entre eux la guerre, ils ont adopté des croyances religieuses et des législations civiles diverses, les uns se sont engagés au dehors dans des alliances, tantôt belliqueuses, tantôt pacifiques, opposées à celles qu'embrassaient les autres; mais à travers ces variations et ces luttes, avec un lien souvent très faible et une vie intérieure souvent très orageuse, la confédération germanique a subsisté, et c'est sous ce titre que l'Allemagne, bien que divisée en un grand nombre d'états, a conservé l'unité de son nom dans l'histoire de l'Europe.

Deux grands faits, l'un au XVIIIe siècle, l'autre de nos jours, ont profondément modifié, je devrais dire qu'ils ont détruit cette ancienne organisation des peuples allemands. Au XVIIIe siècle, par le génie politique et militaire d'un grand roi, Frédéric II, l'un des états confédérés, la Prusse, a grandi en étendue extérieure et en force intérieure au point de pouvoir disputer et de disputer en effet la prépondérance, dans la confédération allemande, à l'Autriche, qui la possédait depuis plusieurs siècles. La révolution française et Napoléon, par leurs idées et leurs guerres, ont suspendu cette rivalité des deux principales puissances allemandes, et abaissé tour à tour la Prusse et l'Autriche, la première encore plus que la seconde. Poussées à bout l'une et l'autre, elles se sont relevées ensemble dans

le soulèvement général des populations allemandes pour s'affranchir du joug de Napoléon et dans la grande lutte qui a déterminé sa chute. La confédération germanique s'est relevée aussi alors, avec bien des mutilations et une organisation nouvelle, et au sein de la confédération la rivalité de la Prusse et de l'Autriche a reparu, mais atténuée et contenue par l'effet prolongé de leur récente alliance guerrière, par les sentimens personnels des princes, par leur crainte commune des révolutions et par l'aversion des populations allemandes contre toute influence de l'étranger, surtout de la France. Trente-quatre années de paix européenne ont usé dans la confédération germanique ces causes de concorde intérieure, réelle ou apparente, et semé les germes d'ambitions nouvelles, populaires plus que royales. La révolution de 1848 a développé ces germes et rallumé la rivalité des deux grandes puissances allemandes; la Prusse a paru un moment toucher à la conquête du titre et du pouvoir impérial en Allemagne; une réaction amenée par l'emportement et l'aveuglement des novateurs a encore ajourné l'issue de la crise. Une question bien petite en apparence, et que la plus petite sagesse européenne eût pu étouffer ou résoudre, la question des droits constitutionnels débattus entre le Danemark et le Holstein, a précipité les événemens. Un moment alliés pour faire en commun un acte de prépotence allemande contre le petit peuple danois, l'Autriche et la Prusse sont bientôt entrées dans une rupture violente; la bataille de Sadowa a mis d'un coup fin à la lutte, et tranché une question infiniment plus grande que celle qui avait donné naissance et prétexte au mouvement.

Il serait également puéril de voir dans ce grand fait tout ce que les vainqueurs de Sadowa ou des rêveurs systématiques voudraient y faire voir, ou d'en méconnaître la grandeur. Ce n'est pas le triomphe de la nationalité allemande, ni l'établissement de l'unité allemande : est-ce en vertu et pour l'honneur du principe des nationalités que les vainqueurs allemands de Sadowa ont expulsé de l'Allemagne et de la délibération commune sur ses affaires les 8,782,000 Allemands qui font encore partie de l'empire d'Autriche, et qu'ils retiennent sous la domination de la Prusse la portion du Slesvig où la population est danoise? Est-ce que l'unité allemande est établie lorsque d'une part les 8,782,000 Allemands autrichiens lui manquent, et que d'autre part quatre états allemands du sud, la Bavière, le Wurtemberg et les grands-duchés de Hesse-Darmstadt et de Bade, se refusent à entrer dans la nouvelle ligue que, sous le nom de confédération du nord, la Prusse a formée autour de son drapeau victorieux? Est-ce que la Saxe, le Hanovre et la ville de Francfort font bien volontairement partie de cette nouvelle confé-

dération, et regardent leur sort et leur vœu comme accomplis depuis qu'ils y sont incorporés? Les esprits sensés et fermes ne sauraient être à ce point dupes des mots et des apparences; il faut voir les faits tels qu'ils sont et les appeler de leur vrai nom : les idées et les mots de nationalité et d'unité allemande ont joué un rôle bruyant dans le grand événement de 1866, mais ils n'en constituent point le vrai et sérieux caractère. Ce caractère, c'est un changement radical, accompli par une puissance allemande et à son profit dans l'état politique de l'Allemagne et de l'Europe : il n'y a plus de confédération allemande, il n'y a plus de lutte ni d'équilibre entre deux grands états allemands; il n'y a plus d'indépendance ni de moyens assurés de résistance pour les états allemands secondaires. Le fait de Sadowa est un fait d'agrandissement et de conquête accompli par la force militaire de la Prusse et par son influence dans l'ordre intellectuel allemand; c'est l'œuvre de Frédéric II reprise et poursuivie par son peuple plus que par ses successeurs sur le trône; c'est une puissance belliqueuse, ambitieuse et habile qui a décidément pris place parmi les plus grandes puissances de l'Europe.

Certes il y a là, pour les anciennes grandes puissances, de quoi se préoccuper fortement et prendre bien garde. Ce nouvel état de l'Allemagne leur fait à toutes, surtout à la France, une situation nouvelle et pleine de chances obscures. Il leur eût été facile de la prévenir; facilement elles auraient pu, par voie d'influence et de diplomatie, résoudre la question qui s'agitait entre l'Allemagne et le Danemark au sujet du Holstein et du Slesvig. Elles auraient ainsi étouffé une guerre qui n'a résolu cette petite question qu'en en soulevant tant d'autres et de bien plus grandes; mais la prévoyance et la résolution ont également manqué dans cette circonstance aux grandes puissances européennes : par faiblesse envers les passions allemandes, l'Autriche a commis la faute énorme de s'unir à la Prusse pour écraser le Danemark; par hésitation ou par de mauvais calculs d'avenir, le gouvernement français, non-seulement n'a pas pris dans cette affaire l'initiative qui lui appartenait, il s'est refusé à la proposition d'action commune et au besoin décisive que lui faisait le cabinet anglais; la Russie, dont la géographie et les liens de famille semblaient faire la protectrice naturelle du Danemark, n'a parlé que pour l'acquit des convenances, bien aise au fond d'assister aux divisions, aux incertitudes et à l'inertie des grandes puissances de l'Europe occidentale. La Prusse seule a agi à propos et avec vigueur, poursuivi un but nettement déterminé et pratique; elle s'est mise à la tête de l'événement danois; il était naturel qu'elle seule profitât du succès et de ses résultats.

On connaît ces résultats, ce sont des faits accomplis. Je ne veux aujourd'hui ni les raconter ni les discuter; c'est de l'avenir, non du passé, que je me préoccupe. Il s'est trouvé en Prusse un homme qui a jugé l'occasion bonne pour pousser loin, très loin, la fortune de son pays. Je ne connais pas personnellement M. de Bismarck; il y a déjà longtemps, j'avais souvent entendu parler de lui par des personnes qui le connaissaient bien, et d'après leur langage il m'était arrivé un jour de dire : « Il n'y a qu'un ambitieux et un audacieux en Europe, c'est M. de Bismarck. » Je ne savais pas dire si vrai. Excité, je ne veux pas dire enivré par son succès dans la question danoise, M. de Bismarck a réveillé et ramené sur la scène la grande question allemande assoupie; il a entrepris de faire enfin conquérir à la Prusse en Allemagne cette domination à laquelle elle aspire depuis si longtemps. Il a réussi, non pas certes à résoudre pleinement et définitivement la question de l'organisation et de l'avenir de l'Allemagne, mais à faire faire à cette question un grand pas au profit de sa patrie. Depuis la chute de l'empereur Napoléon Ier, l'Europe n'avait rien vu d'aussi téméraire que la guerre faite par la Prusse à l'Autriche en 1866, ni aucun succès aussi prompt et aussi décisif que la bataille de Sadowa.

On dit qu'avant d'engager cette grande lutte, M. de Bismarck a essayé d'engager la France dans la cause de la Prusse, et que, pour tenter le gouvernement impérial, il lui a offert d'ajouter le remaniement de l'Europe à celui de l'Allemagne, et de faire à la France, dans ce nouvel accès de partage des peuples, une large part. Je ne sais ce qu'il pouvait y avoir de réel dans ces bruits, dont la Belgique et la Hollande, entre autres, se sont vivement émues; je ne m'arrête pas à discuter des propos et des hypothèses. Quoi qu'il en soit, si de telles ouvertures ont eu lieu, l'empereur Napoléon III a fait sagement de s'y refuser; il ne s'est pas élevé au trône en guerrier conquérant, et la France n'a plus la passion des conquêtes. A-t-il fait, en s'y refusant, tout ce qu'il aurait pu faire pour arrêter ou limiter la Prusse dans la voie d'ambition où la lançait M. de Bismarck, et pour influer sur la réorganisation de l'Allemagne selon le légitime intérêt de la France? Je ne le crois pas; mais je laisse également de côté cette question, je cherche non pas à faire ressortir dans le passé d'hier les fautes de la politique française, mais à démêler comment aujourd'hui, dans l'état actuel des faits, elle devrait, à mon sens, être conçue et conduite.

On ne saurait trop répéter que l'agrandissement de la Prusse et sa domination incontestée en Allemagne sont pour la France des faits très graves. Je ne sais si, comme bien des gens le désirent et comme presque tous le disent, le temps des petits états est tout à

fait passé; je les regretterais pour eux-mêmes d'abord et comme des théâtres très propres, par leurs limites mêmes et leur régime intérieur, à certains développemens des esprits et des caractères, à une certaine virilité individuelle et domestique, qui languissent et s'effacent dans les grands empires. Je regretterais aussi les petits états dans l'intérêt de la France et sur ses frontières; ils étaient pour sa sécurité et sa politique des garanties et des points d'appui efficaces. Le feu roi Guillaume de Wurtemberg, que je citais tout à l'heure, me disait un jour : « Si nous pouvions vraiment compter sur le gouvernement français, sur sa stabilité et son bon vouloir sérieux, non pas pour nous tenir sous sa dépendance et à son service, comme faisait l'empereur Napoléon de la confédération du Rhin, mais pour nous soutenir dans notre existence et nos droits allemands, nous formerions en Allemagne, la Bavière, la Saxe, le Hanovre et le Wurtemberg, les quatre rois, comme on dit, avec plusieurs de nos petits voisins, une confédération capable de tenir un peu la balance entre l'Autriche et la Prusse, et de concourir à la sûreté de notre grand voisin français, comme à la paix européenne; mais, dans la situation isolée et précaire où on nous laisse, que pouvons-nous? » C'était encore quelque chose que ces petits états isolés, qui n'avaient du moins aucun pouvoir et presque jamais aucune envie de nous nuire. Nous avons perdu sur le Rhin, comme sur les Alpes, cette modeste, mais efficace ceinture; nous ne sommes plus en présence que de grands voisins que d'un jour à l'autre les circonstances peuvent rendre pour nous, à nos portes, de redoutables ennemis.

Le gouvernement français a bien fait de prendre contre de telles chances des mesures sérieuses militaires et financières. Je ne suis pas sûr que les lois qu'il a proposées à ce sujet aient été les meilleures possible pour le but qu'il avait à poursuivre; j'incline à croire qu'une prolongation du service militaire et une amélioration plus notable dans la condition des hommes de guerre, soldats comme officiers, auraient plus efficacement fortifié l'armée permanente en permettant d'alléger, dans la garde nationale mobile, le nouveau fardeau imposé à la population. C'est là l'idée qu'ont laissée dans mon esprit la préparation et la discussion, auxquelles jadis j'ai pris part, des deux grandes lois de recrutement que la France a dues au maréchal Gouvion Saint-Cyr et au maréchal Soult; mais, quelque sérieux que soit à cet égard le dissentiment, il est d'une importance secondaire à côté du fond et du caractère général de la nouvelle loi qu'a fermement et habilement soutenue M. le maréchal Niel. Elle aggrave, il est vrai, pour la partie de la population qui n'est pas vouée à la vie des armes, le devoir militaire envers le pays; mais j'ai

la confiance qu'à tout prendre cette loi sera efficace pour la puissance militaire permanente et éventuelle de la France. Je ne sais pas bien s'il y a du trop ou du trop peu dans les mesures financières qui l'ont accompagnée; mais là aussi l'efficacité est réelle, et ce doit être notre préoccupation dominante. J'ajoute que je suis très touché de l'abolition de l'exonération, comme d'une satisfaction morale donnée à l'honneur de la législation et de la carrière militaire. Je prends plaisir à reproduire ici les belles paroles du général Trochu : « On écarte par là de l'esprit des familles la pensée que l'état consacre l'équivalence entre l'impôt ou le devoir des armes et l'argent. On écarte de l'esprit des troupes les habitudes de spéculation (1). »

Maintenant que, sans troubler la paix, la France a fait par des mesures législatives et administratives acte de prévoyance et de puissance, la Prusse désire-t-elle la guerre? la rendra-t-elle inévitable? nous donne-t-elle, par son état intérieur et ses dispositions, autant de raisons de nous y attendre que de nous y tenir prêts?

La Prusse est, jusqu'ici du moins, une puissance ambitieuse, non pas une puissance révolutionnaire; elle n'est pas en proie à ces idées et à ces passions d'une portée indéfinie qui poussent les peuples hors de leur sphère naturelle et les lancent sur le monde comme des météores imprévus et déréglés. L'ambition de la Prusse est une ambition allemande; c'est à conquérir matériellement et moralement la domination en Allemagne qu'elle aspire. La France républicaine enflammait et envahissait l'Europe tout en protestant, sincèrement d'abord, contre tout désir et tout dessein de conquête; ce sont des conquêtes et des conquêtes dans une région déterminée que poursuit et fait quant à présent la Prusse monarchique. Elle était monarchique quand Frédéric II l'a faite conquérante, elle est restée monarchique dans ses jours de mauvaise fortune, elle reste monarchique en rentrant dans l'ambition des conquêtes. Même au sein de l'ambition, une monarchie ancienne et bien établie est astreinte à certaines limites dans ses desseins et conserve certaines habitudes de prudence; un pouvoir héréditaire et régulier au dedans tempère les conceptions et les prétentions les plus hardies.

Il y a de plus en Prusse un parti plus préoccupé de ses libertés au dedans que de ses conquêtes au dehors, et qui aspire à fonder un gouvernement libre plutôt qu'à porter au loin les frontières nationales. Ce parti libéral compte dans son sein quelques-uns des hommes les plus distingués et les plus considérés non-seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemange et en Europe. Plus d'une

(1) *L'Armée française en 1867*, p. 272.

fois déjà il a été, pour le gouvernement prussien et pour M. de Bismarck en particulier, un sérieux embarras; il est et sera nécessairement un frein au parti de la guerre, qui a besoin d'un pouvoir peu surveillé et peu contesté pour marcher rapidement et avec confiance dans sa voie.

La domination prussienne n'est pas d'ailleurs si goûtée et si bien établie dans toutes ses récentes conquêtes qu'elle n'ait pas besoin de modération et de temps pour s'y affermir. Il y a loin de la Prusse prenant violemment possession de la petite république municipale de Francfort, contre le vœu prononcé des habitans, à l'Angleterre restituant aux Iles-Ioniennes leur indépendance. Le roi Guillaume et ses conseillers seraient étrangement imprévoyans, s'ils oubliaient qu'aux dangers d'une nouvelle guerre pourrait s'ajouter pour eux le mauvais vouloir de quelques-uns de leurs nouveaux sujets.

Je ne dis rien du rôle de l'Autriche en pareil cas : l'Autriche a certainement grand besoin de la paix, et ne prendrait pas légèrement la résolution d'en sortir. Il pourrait cependant lui venir, en cas de guerre, des excitations et des tentations qui ne seraient pas sans effet, et qui imposeraient à la Prusse un grave surcroît de péril et d'effort.

Quels alliés pourrait se promettre la Prusse, si elle tentait une nouvelle guerre d'ambition et de conquête? Je rencontre ici deux questions que je ne veux pas éluder.

V.

Je n'ai nul goût à parler de l'Italie. Il n'y a guère de spectacle plus douloureux que celui d'un noble peuple compromettant et gâtant une bonne cause. Si l'Italie avait concentré ses efforts sur deux buts, tous deux naturels et légitimes, l'expulsion de toute domination étrangère et l'établissement d'un régime libre dans ses états, la tâche aurait été encore bien grande; mais avec l'appui militaire et politique de la France l'Italie y aurait probablement réussi : elle aurait échappé du moins aux problèmes, aux complications, aux hostilités et aux périls qui pèsent aujourd'hui sur elle. Je ne veux exprimer sur l'état présent et l'avenir de l'Italie ni mes regrets, ni mes inquiétudes, et je n'ai que peu de mots à dire sur les chances de sa situation dans le cas où une guerre nouvelle éclaterait en Europe, avec la France et la Prusse pour principaux acteurs.

Que dans la guerre entre la Prusse et l'Autriche l'Italie ait pris parti pour la Prusse, personne n'a pu s'en étonner ni s'en plaindre :

c'était son intérêt évident comme son droit; mais maintenant que toutes les questions entre l'Italie et l'Autriche sont vidées, si dans une guerre entre la France et la Prusse, pour une question uniquement allemande, l'Italie se faisait l'alliée de la Prusse, ce ne serait pas seulement au plus simple devoir de reconnaissance, ce serait à son intérêt le plus clair et le plus pressant qu'elle manquerait; elle n'est pas si bien pacifiée et affermie qu'elle puisse affronter toutes les chances. Sans doute elle pourrait inspirer à la France quelque inquiétude et lui imposer quelque effort de plus; mais elle s'exposerait elle-même à toutes les crises, à tous les périls qu'il serait si aisé à la France de lui susciter. Je ne dis rien des dissentimens qui s'élèveraient, sur une telle conduite, dans le sein du gouvernement et du peuple italiens eux-mêmes; ce qui se passe en ce moment à propos du langage de M. d'Usedom et du général La Marmora en dit plus que je ne pourrais ajouter. Roi ou peuple, membres du parlement ou simples citoyens, ministres ou opposition, les Italiens sont trop intelligens et trop prudens pour ne pas savoir que, s'ils peuvent trouver que la France n'est pas toujours pour eux un ami assez complaisant, ils ne pourraient, sans tout oublier et tout compromettre, le passé et l'avenir, se ranger parmi ses ennemis. La Prusse de son côté se tromperait fort, si elle se croyait sûre de les avoir pour alliés.

VI.

La Russie est depuis longtemps, par les liens de famille comme par des motifs politiques, l'alliée de la Prusse, et, s'il faut en croire les propos diplomatiques et les bruits des journaux, jamais l'alliance entre les deux cours n'a été plus près d'être ou de devenir intime. La Russie est en même temps, comme la Prusse, une puissance ambitieuse et belliqueuse : à des titres divers, de race, de voisinage, de religion, de commerce, elle aspire à des conquêtes considérables, dans la voie desquelles elle a déjà fait depuis plus d'un siècle de notables progrès. Elle est de plus à l'âge de l'ambition dans la vie des peuples, déjà forte et encore jeune, déjà éprise de la civilisation des grands peuples européens, quoiqu'encore fort arriérée à leur suite. Elle a à sa tête un souverain unique, à la fois politique et religieux, qui gouverne un peuple immense, non-seulement encore docile et peu exigeant en fait de bien-être et de liberté, mais respectueux, affectueux, dur aux épreuves et capable de dévoûment, quoique de jour en jour moins étranger aux idées et aux désirs des temps modernes. Ce sont là

de grandes forces entre les mains d'un grand pouvoir, encore plus grandes pour la guerre que pour la paix, et l'Europe serait bien imprévoyante ou bien malavisée, si elle ne portait pas constamment sur ce gouvernement et ce peuple des regards attentifs.

Mais à côté de ces forces la Russie a de grandes faiblesses : elle est beaucoup moins riche, moins industrieuse, moins organisée que ses rivaux européens, moins bien pourvue de moyens de puissance matérielle, et moins habile, moins prompte à les déployer dans une œuvre spéciale ou à les concentrer sur un point donné. Elle est de plus engagée à l'intérieur dans des réformes, ou pour mieux dire dans des révolutions sociales qui font honneur à son esprit de justice et de prévoyance, mais qui jettent dans la société russe et dans son gouvernement de l'hésitation et de l'embarras, même quand elles ne les troublent pas violemment. A l'extérieur, la Russie a sur ses frontières asiatiques des luttes fréquentes à soutenir, soit avec des peuplades mal soumises, soit avec des nations à demi barbares, et sur sa frontière européenne elle est condamnée à dompter, c'est-à-dire à anéantir par un despotisme impitoyable des vaincus héroïques qui ont la sympathie persévérante de l'Europe, même quand elle ne fait rien pour eux.

Un gouvernement aux prises avec de telles affaires n'est pas très disponible pour l'ambition et la conquête dans ses rapports avec des voisins puissans et disposés à se méfier de ses desseins. Aussi le gouvernement russe est-il en réalité remarquablement réservé, prudent, patient, en même temps qu'ambitieux. On parle beaucoup de ses menées au dehors, tantôt pour ébranler, en les agitant, les états voisins sur lesquels il a des vues, comme la Turquie, tantôt pour satisfaire et encourager les populations qu'il regarde comme sa clientèle et prêtes à devenir ses instrumens, entre autres les Grecs et les Slaves. Je ne doute pas de ces agitations; mais j'incline à croire que le plus souvent elles sont ou spontanées, dans l'espoir que tôt ou tard la Russie les appuiera, ou provoquées par les correspondances et les influences du peuple russe lui-même plutôt que par son gouvernement, et je ne serais pas surpris que l'empereur Alexandre II et ses ministres en fussent souvent aussi inquiets que satisfaits. Le peuple russe a, quant à ses relations européennes et ses destinées futures, des passions et des ambitions plus ardentes peut-être, plus pressées surtout que celles de ses maîtres. En causant un jour avec l'un des hommes les plus éminens, par le caractère comme par l'esprit, de la diplomatie russe, le baron Pierre de Meyendorf, longtemps ambassadeur à Vienne et à Berlin, je lui témoignais un peu de surprise de l'acharnement de l'empereur Nicolas contre les Polonais. « Vous ne savez donc

pas, me dit-il avec un mouvement d'impatience, que l'empereur est le plus Polonais de son empire? »

La Russie d'ailleurs, quelle que soit soit son intimité avec la Prusse, n'oublie et n'oubliera certainement pas sa propre situation en Europe. C'est sur la Turquie, la Mer-Noire et les rives du Bas-Danube que se porte son ambition. Elle sait, et une dure expérience lui a naguère prouvé qu'elle peut rencontrer là la France et l'Angleterre activement unies contre ses desseins. Si une guerre nouvelle s'élevait aujourd'hui à propos de l'Allemagne, elle ne se renfermerait pas en Allemagne; la question ou, pour parler plus exactement, les questions de l'Orient européen s'élèveraient aussitôt, et, si la Russie s'était faite en Allemagne l'intime allié de la Prusse, elle pourrait se voir bientôt engagée pour son propre compte dans une autre lutte, dans la lutte pour elle la plus redoutable. Les états despotiquement gouvernés sont les moins accessibles aux impressions imprévoyantes et aux amitiés platoniques; le gouvernement russe est trop attentif et trop éclairé sur ses propres intérêts pour aller étourdiment, au profit de n'importe quel allié, à la rencontre d'un grand péril personnel. Ce qu'il a toujours le plus travaillé à prévenir ou à détruire, c'est l'alliance de la France et de l'Angleterre; à coup sûr, la campagne de Sébastopol n'a pas atténué pour lui cette inquiétude; il ne provoquera pas en Europe des événemens qui pourraient ramener contre lui la combinaison européenne qu'avec raison il redoute le plus.

Plus je considère, soit dans les gouvernemens, soit dans les peuples, la politique générale et les dispositions actuelles des grands états européens, plus je demeure convaincu qu'il n'y a là point d'intérêt impérieux, point de passion publique qui aspire à la guerre, la provoque naturellement, et justifie l'inquiétude qu'on en ressent.

VII.

Je veux faire un pas de plus, je veux sonder le caractère et les dispositions personnelles des principaux acteurs politiques qui président aujourd'hui au gouvernement des peuples. Dans notre temps d'idées générales et d'abstractions philosophiques, on ne tient pas assez de compte de cet élément individuel dans l'histoire des états; ils ont bien souvent dû à la pensée et à l'influence d'un homme leur bonne ou leur mauvaise fortune, leur salut ou leur ruine.

De tous les chefs d'état en Europe, l'empereur Napoléon III est à coup sûr celui dont le rôle et la responsabilité dans la question

de la paix ou de la guerre sont aujourd'hui le plus considérables. Dès son entrée sur la scène politique, sa situation a été compliquée; il est monté au pouvoir sous une double étoile, l'étoile de son nom, nom de guerre et de grande aventure, l'étoile de l'ordre et de la paix, gravement compromis en France et en Europe par la révolution de 1848. C'est en flottant entre ces deux étoiles et sous leur influence alternative que depuis son avénement il a vécu et régné.

La paix a été d'abord maintenue. Le rétablissement de l'ordre, d'un ordre trop arbitraire pour n'être pas précaire, a été chèrement acheté. Cela fait, l'empereur Napoléon III a voulu donner aussi satisfaction à son étoile aventureuse et guerrière; il a fait en Crimée et en Italie deux guerres spécieuses et brillantes, au Mexique une guerre chimérique et malheureuse. C'est beaucoup, c'est assez, ce me semble, pour l'acquittement de la dette de Napoléon III envers le nom et les exemples de Napoléon Ier. C'est là, je n'hésite pas à l'affirmer, le sentiment de la France et aujourd'hui, si je ne me trompe, celui de l'empereur Napoléon III lui-même.

En 1855, j'eus l'honneur de le voir, comme directeur de l'Académie française, pour lui demander son approbation à l'élection de M. Ponsard en remplacement de M. Baour-Lormian. C'était pendant la guerre de Crimée; Sébastopol n'était pas encore pris, le résultat pouvait paraître incertain. Après ma mission académique, l'empereur voulut bien me retenir et me parler de l'état des affaires dans la Mer-Noire. Il se montra préoccupé surtout de l'issue de la guerre, des diverses voies par lesquelles on pouvait en sortir et des arrangemens diplomatiques qu'il y aurait à prendre pour prévenir la nécessité de recommencer une si chanceuse entreprise. Je fus frappé de la perplexité de son esprit, de sa prudente inquiétude, de sa modération, je me permettrai de dire de sa modestie dans ses désirs et ses vues. Je le quittai persuadé que, s'il avait fait volontiers cette guerre, il ferait encore plus volontiers la paix.

Je ne pense pas que la guerre d'Italie avec les graves embarras qui se sont joints et qui survivent à ses succès, ni la guerre du Mexique avec sa lamentable issue, aient beaucoup fortifié dans l'âme de l'empereur Napoléon le goût de la guerre et des problèmes méconnus ou imprévus qu'elle soulève. Je ne sais s'il conserve encore toute cette foi dans sa destinée, toute cette confiance dans sa fortune, qui ont longtemps caractérisé sa conduite et sa vie. L'expérience des mécomptes et des revers est un lourd fardeau à porter pour les plus obstinés optimistes ou fatalistes. D'ailleurs l'âge vient, et avec l'âge des intérêts moins personnels et des préoccupations autres que celles des fantaisies de l'imagination ou des combinai-

sons de la pensée solitaire. D'après ces faits et ces vraisemblances morales, je présume qu'aujourd'hui, dans la question de paix ou de guerre qui s'élève à l'occasion des événemens d'Allemagne, malgré les regrets et les déplaisirs qu'il doit naturellement éprouver, l'empereur Napoléon est plus disposé à la paix qu'à la guerre, et qu'il cherchera plutôt à laisser se fermer peu à peu les blessures de la France et les siennes propres qu'à les envenimer en courant de nouveaux hasards.

On dit qu'il y a autour de lui, même dans son conseil, des partisans de la guerre; on prête aux ministres de la guerre et de la marine le désir de prouver que les forces militaires qu'ils viennent d'organiser sont en état de braver toutes les chances et d'assurer à la France la victoire. Je comprends ce sentiment de la part de vaillans et capables guerriers; mais le maréchal Niel et l'amiral Rigault de Genouilly sont aussi des hommes trop sensés et de trop bons citoyens pour ne pas subordonner leur sentiment personnel à celui de leur pays et à la politique générale de son gouvernement. L'énergique et habile défenseur de cette politique dans les assemblées délibérantes du régime impérial, M. Rouher, s'est constamment prononcé pour la paix, sans doute par conviction personnelle comme pour remplir sa mission officielle.

Je ne parle pas des partisans que peut avoir la guerre en dehors du gouvernement et dans telle ou telle fraction du public; après tout ce qui s'est passé en France depuis trois quarts de siècle, il ne se peut pas qu'il n'y ait point parmi nous des esprits hardis, brillans, spécieux, prompts à tout concevoir et à tout tenter, et pour qui la guerre est un vaste champ de combinaisons et de chances où se joue audacieusement leur pensée. Je doute que, s'ils avaient à porter le fardeau et la responsabilité du gouvernement, ils s'adonnassent si librement à pareil jeu, et en tout cas ils ne me paraissent pas en mesure d'exercer sur les résolutions des grands pouvoirs de l'état une sérieuse influence. Je ne vois en France aucun parti, aucun homme, que la politique de la paix ait vraiment à redouter. C'est de la pensée et de la volonté de l'empereur Napoléon lui-même et lui seul que dépend son sort.

Il n'y a aujourd'hui en Angleterre nul homme qui, sous les conditions d'un gouvernement libre, dispose à peu près de la politique extérieure de son pays, comme l'ont fait longtemps sir Robert Walpole, M. Pitt, même lord Castlereagh et lord Palmerston; mais le cabinet anglais ne contient, et celui qui lui succédera, si sa succession vient à s'ouvrir, ne contiendra très probablement aucun membre qui ne soit favorable à la politique de la paix, devenue la politique générale et populaire de l'Angleterre. Le ministre actuel des

affaires étrangères à Londres, lord Stanley, a déjà fait ses preuves en fait d'esprit pacifique; sa conduite et son langage envers les États-Unis d'Amérique, dans l'expédition d'Abyssinie et dans les diverses questions pendantes en Europe ont été empreints d'un caractère de modération intelligente, d'impartialité digne et de force tranquille qui font honneur et à lui-même et au pays qui l'approuve hautement. Si les élections donnent dans le prochain parlement la majorité au parti libéral, le chef annoncé de son cabinet, M. Gladstone, appartient par ses sentimens moraux et religieux, par ses lumières, par tout l'ensemble de son caractère et de sa vie, à la politique pacifique, et l'homme qui sera sans doute son plus puissant allié dans le parlement, peut-être son collègue dans le gouvernement, M. Bright, est le plus ferme comme le plus éloquent représentant de ce parti radical qui a pris pour maxime fondamentale la non-immixtion dans les affaires des autres peuples et la paix. Dans l'état présent de l'Europe, il ne viendra du gouvernement anglais, on peut l'affirmer, aucune impulsion à la guerre, aucune influence qui ne soit pour le maintien de la paix.

Le souverain et le ministre des affaires étrangères de la Russie ne sont pas pacifiques de la même façon et par les mêmes raisons que M. Gladstone et lord Stanley; ils le sont pourtant, en ce sens du moins qu'ils ne sont ni en mesure ni en goût de prendre en Europe l'initiative et la responsabilité de la guerre. « La Russie ne boude pas, elle se recueille, » disait en 1856 le prince Gortschakof. C'est encore aujourd'hui sa politique, et le caractère des hommes qui la gouvernent s'en accommode aussi bien que l'intérêt du pays. L'empereur Alexandre II est un prince modéré, fidèle à l'esprit de sa nation et aux traditions de sa race et de son trône, mais plus sensible aux jouissances de la vie domestique et aux plaisirs de la cour et du monde que jaloux de conquêtes et de pouvoir. Le prince Gortschakof, que je n'ai pas l'honneur de connaître et qui s'est montré plusieurs fois homme d'esprit dans son attitude et son langage, est, dit-on, plus soigneux de sa position et de son crédit personnel qu'ardent à chercher des occasions de grande activité et de renommée. Les perspectives d'Orient et l'absolue domination de la Pologne sont les grandes affaires des maîtres de la Russie; ce qu'ils désirent par-dessus tout, c'est de n'être pas entravés dans ces deux intérêts supérieurs. Je ne sais jusqu'à quel point ils pourraient se laisser engager par leur intimité avec la Prusse dans une grande guerre au centre de l'Europe; mais je suis persuadé qu'à moins de circonstances très improbables ils la redouteraient bien plus qu'ils ne l'appelleraient, et qu'en tout cas ils ne feront rien qui puisse la provoquer. Les dispositions person-

nelles des gouvernans de la Russie sont en ceci pleinement d'accord avec le sentiment du pays, tel que le définissait naguère le prince Gortschakof.

La Prusse est évidemment aujourd'hui la seule puissance animée d'une ambition agressive et qui soit disposée à poursuivre son but d'agrandissement sans souci du droit et au prix de la guerre. J'ai dit tout à l'heure quelles raisons me font penser que cette ambition est, quant à présent, assez satisfaite, et la Prusse assez préoccupée de s'établir dans sa nouvelle situation pour ajourner à un temps indéterminé ses désirs ultérieurs. Les dispositions personnelles des deux hommes qui gouvernent la Prusse s'accommodent volontiers de cet ajournement. Je dis des deux hommes, car je connais trop peu les militaires prussiens qui se sont signalés dans la dernière guerre pour bien apprécier leurs intentions et leur influence dans leur patrie; le roi Guillaume Ier et M. de Bismarck sont les deux seuls Prussiens dont l'action politique soit connue de l'Europe et paraisse décisive. Le roi Guillaume est essentiellement un honnête homme, un conservateur sincère, par conviction comme par habitude, et qu'on aurait, je crois, bien étonné, il y a trente ans, si on lui avait dit à quelles violations du droit public, à quelles usurpations sur des princes amis et des villes libres allemandes, à quel bouleversement de la constitution de l'Allemagne il se prêterait un jour. Il a fallu toute la puissance de l'esprit national prussien et de la part de M. de Bismarck un habile et persévérant travail pour surmonter les scrupules comme les souvenirs royaux, et pour faire, avant toute conquête en Allemagne, la conquête, en Prusse, du roi de Prusse lui-même. Le but a été atteint; en dépit du droit public et des anciennes amitiés, les passions de la nation prussienne et le savoir-faire de M. de Bismarck ont fait de leur roi un envahisseur et un conquérant.

Pourtant le roi Guillaume n'est pas changé. Il s'est prêté à tout; il a attaqué l'Autriche, envahi le Hanovre, pris violemment Francfort; il croit avoir rempli son devoir envers la Prusse, et obéi au dessein de Dieu sur son peuple et sur lui-même. Il n'a point, dans son attitude et son langage depuis la bataille de Sadowa, l'arrogance et les prétentions illimitées d'un vainqueur; il s'est établi avec modestie dans sa nouvelle situation. Ni son caractère, ni son ambition personnelle, ne provoqueront de nouvelles guerres; il reste un prince modéré et ami de la paix.

Quant à M. de Bismarck, je ne relèverai que deux faits. Au dehors, après avoir recueilli les fruits d'un grand succès, il s'est arrêté; il s'est hâté d'accepter des limites à sa victoire et de la consacrer par la paix. Au dedans, il était avant la guerre en lutte

déclarée avec le parti libéral prussien, hautain dans son langage, souvent arbitraire et violent dans ses actes envers ses adversaires; il s'est modéré; il n'est pas devenu un libéral populaire, mais il a été réservé, tranquille, quelquefois impartial et conciliant envers l'opposition libérale. Je ne sais ce qu'il fera dans l'avenir : c'est évidemment une nature ardente, hardie, ambitieuse, impétueuse; mais depuis qu'il est puissant, il s'est montré capable de mesure, de prudence, de patience. J'incline à croire qu'il comprend qu'aujourd'hui, pour lui-même comme pour son pays, l'heure est venue d'adopter les procédés et de déployer les mérites d'un gouvernement régulier, et qu'il ne se lancera pas légèrement dans de nouveaux hasards.

Soit que je considère les faits généraux ou les faits personnels, la situation des peuples ou le caractère des princes et de leurs ministres, je ne vois nulle part que les passions et les chances de la guerre dominent; je reconnais partout la prépondérance des sentimens, des intérêts et des instincts de la paix.

VIII.

Je reviens à mon point de départ. D'où provient donc parmi nous le fait que j'ai signalé d'abord? Pourquoi cette inquiétude générale et obstinée des esprits et des intérêts? A quoi tient cette extrême difficulté de croire à la paix quand, chez nous et autour de nous, tout semble, je ne dis pas seulement la conseiller, mais la rendre aussi probable que salutaire?

L'indécision réelle ou apparente du pouvoir est la cause, la vraie cause du mal. Je dis l'indécision réelle ou apparente, car l'apparence de l'indécision produit les mêmes effets que la réalité. Après ce qui s'est passé naguère en Europe et en présence des questions soulevées et pendantes, il faut une politique, une politique décidée et claire. Le gouvernement impérial n'a point de politique; il a du moins l'air de n'en point avoir et d'attendre ce qui arrivera pour savoir ce qu'il pense et ce qu'il fera.

Que son embarras et son indécision aient pour première cause ses fautes dans le cours des récens événemens, cela est certain : il a eu tort de ne pas prévenir, de concert avec l'Angleterre, la guerre de Danemark; il a eu tort de laisser aller, comme il l'a fait, la guerre entre la Prusse et l'Autriche, se montrant bienveillant et encourageant tour à tour pour l'une et l'autre des deux puissances, et sans doute attendant que les alternatives et la fatigue de leur lutte prolongée lui ouvrissent à lui-même un beau champ de

succès. Trompé dans son attente par la bataille de Sadowa, le gouvernement impérial a eu raison de ne pas voir dans la victoire de la Prusse une cause suffisante et actuelle de guerre; la guerre en ce moment n'eût fait que livrer plus complétement à la Prusse toute l'Allemagne, qui s'en serait irritée comme d'une atteinte à son indépendance nationale et à ses droits d'organisation intérieure, unitaire ou féodale. De plus, l'Europe entière aurait vu dans la guerre ainsi soudainement entreprise par la France une reprise de l'ambition et des traditions napoléoniennes, et tôt ou tard les conséquences antifrançaises d'une telle inquiétude européenne n'auraient pas manqué de se développer. Tout en maintenant avec raison la paix, le gouvernement impérial a eu raison aussi de prendre en même temps les précautions et les mesures correspondantes au nouvel état de l'Europe centrale, et de se montrer prêt, d'être réellement prêt à la guerre, si la guerre devenait inévitable et opportune pour la France; mais cela fait, et la puissance militaire de la France bien démontrée et établie, le gouvernement français ne saurait rester, pas plus en apparence qu'en réalité, je le répète, incertain et flottant entre la guerre et la paix. Si la guerre était probable, si elle devait naturellement résulter des faits accomplis, je comprendrais qu'il gardât une attitude à la fois expectante et menaçante, et que, sans prendre la brusque initiative de la guerre, il imposât à l'Europe comme à la France le fardeau de cette redoutable perspective; mais si la guerre n'est pas probable, si l'Europe, la Prusse comprise, sent autant au moins que la France le besoin et le désir de la paix, le gouvernement français ne doit pas laisser ouverte la perspective de la guerre, et tenir à cet égard la France et l'Europe dans une inquiétude déplorable pour tous les intérêts, français et européens, moraux et matériels.

C'est sur cette question : la guerre est-elle probable et à peu près inévitable? que le gouvernement français est tenu d'avoir un avis décidé et une politique également décidée et conforme à cet avis.

Je suis convaincu et je viens, à mon sens, d'établir que la guerre n'est ni inévitable, ni probable, et que maintenant, et pour un temps indéterminé, l'Europe, comme la France, aspire à la paix : quelle est la politique décidée et efficace que ce grand fait, s'il le reconnaît, conseille au gouvernement impérial?

Des paroles, même les meilleures et les plus répétées, ne suffisent pas pour accréditer et rendre efficace la politique de la paix; il y faut des actes qui suppriment les apparences mêmes de l'hésitation entre la paix et la guerre, et qui ramènent la confiance dans les esprits et dans les intérêts en prouvant que le gouvernement

lui-même a confiance dans ses résolutions, dans les raisons qui les lui inspirent et dans les résultats qu'il en attend.

Il n'y a qu'un acte qui, dans l'état actuel des affaires européennes, soit sérieux, significatif et efficace : c'est le parti pris par le gouvernement de mettre les forces militaires de la France sur le pied de paix. Je préfère cette expression, *le pied de paix*, à celle de *désarmement*, parce qu'elle est plus vraie, et parce qu'elle affirme nettement la politique de la paix sans lui donner aucun air de faiblesse et sans exclure aucune des preuves ni des garanties de force qu'un grand pays comme la France doit conserver au sein même de la paix, et qui varient selon les circonstances du présent et les chances de l'avenir.

En 1840, lorsque, après un grave échec de notre politique en Orient, le roi Louis-Philippe me fit l'honneur de me rappeler de l'ambassade de Londres pour me confier, dans le cabinet du 29 octobre, le ministère des affaires étrangères, ce fut au nom de la paix et pour la conserver, malgré les difficultés et les périls dont elle était menacée, que le nouveau cabinet se forma et que j'y acceptai la direction de la politique extérieure. Mais en proclamant tout haut, en pratiquant effectivement cette politique, nous n'hésitâmes point, non-seulement à maintenir, mais à accomplir les principales mesures de prévoyance et de force que le cabinet précédent avait adoptées dans la perspective de la guerre : les fortifications de Paris furent défendues dans un solennel débat contre leurs adversaires et complétement exécutées; d'autres mesures, qui avaient pour objet soit la sûreté d'autres places, soit le bon état de l'armée, furent également exécutées. Le pied de paix militaire de la France fut ainsi placé au niveau de l'état de ses relations avec l'Europe, et pourtant non-seulement la paix européenne fut maintenue, mais la confiance dans la paix fut promptement rétablie en France et en Europe; les plus inquiets au dedans, les plus méfians au dehors, n'eurent aucun doute sur la résolution du gouvernement français, sur l'efficacité comme sur la sincérité de cette résolution. Quand les actes ont un caractère sérieux, cohérent et décisif, les hommes ne tardent pas à le reconnaître et à se conduire eux-mêmes en raison d'une politique à laquelle ils croient. Que le gouvernement impérial adopte la politique de la paix décidément, hautement, avec conséquence dans ses actes comme dans ses paroles, et de telle sorte que, ni en France ni en Europe, les hommes d'intelligence et de sens ne puissent à ce sujet rester incertains; il pourra mettre alors à notre établissement militaire sur le pied de paix les conditions et les garanties correspondantes à l'état actuel des affaires européennes, personne ne s'en étonnera; l'attitude

de la France restera forte, et la paix n'en sera pas moins assurée.

Il ne m'appartient pas de rechercher ici quelles peuvent ou doivent être ces conditions et ces garanties; c'est uniquement du but précis et du caractère dominant de la politique française que je m'occupe, non des mesures accessoires et accidentelles qu'elle peut admettre sans en être dénaturée ou obscurcie.

Par quel procédé et dans quelle mesure le gouvernement français peut-il manifester efficacement et convenablement son parti-pris pour la politique de la paix?

On a souvent parlé d'un congrès et de la question de la paix remise à une délibération européenne. Je ne crois ce procédé ni efficace pour la solution de la question, ni convenable pour la France. Les congrès sont bons pour régler les résultats du passé, non pour déterminer l'avenir. Quand de longues luttes militaires et diplomatiques ont amené entre divers états des rapports et des faits nouveaux, mais accomplis, et quand ces états sont, tous ou la plupart, décidés, comme on dit familièrement, à en finir en réglant, dans ses conséquences acquises et par des transactions mutuelles, la situation nouvelle qu'ils reconnaissent tous, alors les congrès sont naturels et utiles. Tels ont été en Europe à trois époques bien différentes les congrès de Munster, d'Utrecht et de Vienne; mais, quand il s'agit d'une question d'avenir et de la conduite de tel ou tel état dans une situation incertaine et pour un intérêt suprême, les congrès sont vains, et ne servent qu'à envenimer les causes de désordre et de lutte. Ce n'est pas à un congrès qu'il appartient de décider si et pour combien d'années la Prusse cessera d'être ambitieuse et conquérante, et si l'extension actuelle de la puissance de la Prusse est pour la France un motif légitime et suffisant de guerre. C'est à chaque état de résoudre lui-même et lui seul de tels problèmes. Le gouvernement français ne saurait soumettre à une délibération européenne celui dont il est aujourd'hui justement préoccupé; c'est à lui de savoir si, dans le nouvel état de l'Europe, il croit la paix possible et probable, et si, pour son compte et dans l'intérêt bien entendu de la France, il lui convient de la maintenir. C'est par un acte propre, spontané et dépendant de son seul pouvoir qu'il doit manifester à cet égard sa pensée et sa résolution.

Qu'avant d'accomplir cet acte, avant de déclarer son intention de mettre l'état militaire de la France sur le pied de paix, il sonde soigneusement les dispositions des autres grandes puissances et s'assure qu'elles croient, comme lui, la paix possible et probable, qu'elles ont, comme lui, le dessein de la maintenir, et qu'elles entreront dans la voie qu'il ouvre, soit en prenant elles-mêmes, soit en pressant leurs amis de prendre des mesures analogues à celle

qu'il se propose d'adopter, c'est là, pour le gouvernement français, un impérieux devoir comme la plus naturelle prudence. Quoi qu'on en dise vulgairement, la diplomatie est aujourd'hui bien peu mystérieuse; elle a peu de secrets, et elle ne réussirait guère à les garder : pour peu qu'il ait de clairvoyance et d'activité, il est facile à un grand gouvernement de n'être pas trompé et de bien connaître, avant d'agir, ce que pensent et feront de leur côté ses voisins.

IX.

De tous les faits que je viens de rappeler, une conclusion ressort avec évidence : c'est sur la France et la Prusse que porte le poids de la situation actuelle et de la responsabilité qui s'y attache; c'est la perspective d'un duel entre ces deux puissances qui excite l'inquiétude générale et tient les esprits en perplexité et les affaires en suspens. Il y a déjà plus de deux ans que les faits qui auraient pu déterminer le duel se sont accomplis; de la part de quelques-unes des puissances européennes, des traités ont consacré ces faits; par d'autres, ils ont été notoirement acceptés ou admis en silence. Le duel a été ajourné. Reste-t-il probable et inévitable? Peut-il être rejeté dans les ténèbres d'un lointain avenir? C'est de la conduite des deux puissances engagées dans cette question que cela dépend; mais que ni l'une ni l'autre, ni aucune des puissances européennes encore simples spectatrices, ne se fassent illusion; si la lutte éclatait, elle cesserait bientôt de n'être qu'un duel. Il y a des maladies matérielles et individuelles auxquelles les savans contestent aujourd'hui le caractère de contagieuses; les maladies morales et sociales le sont maintenant plus certainement et plus rapidement que jamais. Je ne m'arrête pas à dire pourquoi. Je tiens pour assuré que, si la guerre commençait entre la France et la Prusse, la contagion belliqueuse, avec passion ou à regret, gagnerait bientôt presque toute l'Europe; la guerre a pu être cantonnée en Crimée et en Italie; elle ne le serait pas longtemps en Allemagne, centre et théâtre des grandes nations et des grandes ambitions européennes. Personne ne peut prévoir quelles seraient toutes les conséquences d'un tel mouvement, ni lesquels des belligérans y succomberaient, ni combien tous en souffriraient, ni quelles nouvelles faces prendraient les gouvernemens européens. Je suis convaincu que la France et la Prusse sont très éloignées de vouloir déchaîner sur l'Europe cette violente et obscure tempête; cependant qu'elles y prennent garde : elles sont bien grandes, mais l'avenir qu'elles ont entre les mains est plus grand qu'elles, et elles en sont respon-

sables à bien d'autres qu'à elles-mêmes. Il ne m'appartient pas de pressentir ce que fera la Prusse, ni de lui donner des conseils; c'est une nation vaillante et éclairée, elle a un gouvernement national et habile qui est en marche pour devenir un gouvernement libre. Elle vient d'obtenir un succès considérable, qu'elle ne le rende pas insupportable à ses voisins, qu'elle ne gâte pas sa destinée par des passions et des ambitions grossières et aveugles qui ne sont plus celles de la civilisation moderne et de la grande pensée humaine. Quant à la France, dans la crise où elle est engagée de si près, elle vient de faire depuis deux ans acte de modération et de prudence, acte de prévoyance et de force; elle a gardé la paix, elle s'est mise en mesure pour la guerre. C'est quelque chose, ce n'est pas assez; la situation, telle qu'elle reste aujourd'hui pour la France elle-même comme pour l'Europe, n'est pas tolérable; elle suscite des alarmes, elle impose aux peuples des charges et tient les gouvenemens sur un *qui vive* qu'ils ne sauraient accepter longtemps. Il faut un avenir plus clair et plus long pour que la confiance, l'activité et la prospérité publiques reviennent; il faut une politique plus décidée, plus cohérente et plus efficace pour assurer un tel avenir. Qu'en manifestant son dessein de mettre son état militaire sur le pied de paix, et en provoquant ses voisins à en faire autant, la France prenne l'initiative de cette politique; je n'ai garde de prétendre en indiquer ici toutes les conditions et tous les moyens : je suis loin d'en méconnaître les difficultés et les périls; mais je suis sûr qu'en l'adoptant hautement et en la pratiquant avec conséquence comme sans duperie, la France aurait grande chance de la propager autour d'elle, et qu'elle en recueillerait autant de crédit en Europe que de sécurité et d'impulsion prospère dans ses propres foyers.

GUIZOT.

Val-Richer, septembre 1868.

FLEURETTES

ET RÉALITÉS

SECONDE PARTIE (1).

VII.

Vers le milieu de Lombard-street, en pleine Cité, une porte cintrée fort basse donne accès, en vertu d'une antique servitude, dans une sorte d'impasse formée par deux maisons seulement, — *Hook Court* n° 1, et *Hook Court* n° 2, — qui, se regardant, ont l'air de se faire la mine, tant elles sont d'aspect maussade et refrogné. L'une d'elles est occupée par un entrepôt de vins, ainsi qu'on s'en apercevrait de reste aux barils et caisses dont la façade est constamment obstruée, alors même qu'on ne lirait pas en caractères considérables et de couleurs criardes une sorte d'enseigne-écriteau : — *Burton et Bangles, vins de l'Himalaya*, 22 sh. 6 d. la caisse de douze bouteilles. — En regard de cette voyante affiche, sur les montans d'une porte bâtarde se lisent deux noms que ne relie pas la particule indicative d'une association : — *J. Dobbs Broughton.* — *A. Musselboro.* — Ces deux personnages se partagent non la maison tout entière, mais un appartement composé de trois pièces, et dont l'installation sordide ne rappelle en rien les magnificences de l'hôtel où M. Broughton étale son luxe de fraîche date. C'est ici, dans cette espèce de tanière obscure, que s'élaborent mystérieusement

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

les élémens de ce luxe plus ou moins équivoque. Musselboro, le moins important des deux collaborateurs, — le moins important en apparence, — y tient chaque jour de longues séances, et occupe habituellement la pièce spécialement affectée à Broughton. Celui-ci ne pose pour ainsi dire pas dans ses bureaux, où ne se fait ni grand bruit ni grand remue-ménage, et où l'on entrevoit à peine de temps en temps quelques figures étrangères.

Quelle est au juste la profession des deux résidens habituels? Si vous le demandiez à Dobbs Broughton, il vous dirait qu'il est *stock-broker* (c'est l'agent de change non patenté, le courtier d'actions et de valeurs quelconques). Si vous adressiez la même question à Musselboro, il n'aurait pas le droit de se qualifier ainsi, du moins en présence de gens quelque peu au courant des affaires de la Cité. Le fait est que ces deux hommes appartiennent à la nombreuse catégorie de ce qu'on appelle *tripoteurs de bourse*. Ils achètent, ils revendent en effet des titres de toute espèce, mais presque toujours *à terme*. Ils ne paient, ils n'empochent que des *différences*. Dobbs Broughton, jusque-là bien servi par le hasard, passe pour être la cheville ouvrière de la maison. Le crédit lui appartient, c'est lui qui choisit les affaires. Musselboro, relégué au second plan, reçoit la clientèle, triture les détails, tient les livres et marche l'œil sur son patron, glanant ce qu'il peut derrière cet avide moissonneur. Le prêt à gros intérêts compte pour beaucoup dans leurs bénéfices, et pour ce genre d'opérations ils ont, nous l'allons voir, au moins une commandite inconnue.

Pour le moment, les voici tous deux, devisant avec le laisser-aller d'une intimité que ne gêne la présence d'aucun tiers. Ni l'un ni l'autre n'a pris la peine d'ôter son chapeau. Musselboro se carre dans le grand fauteuil placé devant le bureau d'acajou bien gratuitement préparé pour servir aux chimériques écritures de Dobbs. Dobbs est debout et vient d'allumer un cigare.

— Vous feriez mieux de ne pas fumer, lui fait assez brusquement remarquer son acolyte.

— Et la raison?

— La raison, c'est que la bonne dame vient ce matin faire régler son compte... Or elle n'aime pas l'odeur du tabac... Êtes-vous en mesure de la satisfaire?

— Personne mieux que vous ne peut répondre à cette question... Il lui est dû?...

— Neuf cent quinze livres et quelques shillings depuis le dernier arrêté de compte, c'est-à-dire depuis la Noël, et nous sommes au 1er mars.

— Eh bien!... voilà-t-il pas une dame bien à plaindre!

— Je ne dis pas cela, je dis simplement qu'elle va venir, et que son argent lui tient au cœur.

— Celui des autres ne lui est pas moins cher, ce me semble... Voici trois ans qu'elle touche deux mille livres pour les dix-huit mille qu'elle m'a confiées... Quand on prête à ce taux, il faut bien s'attendre à quelques déchets.

— Mistress Van Siever ne s'attend, je vous en réponds, à rien de pareil, et si vous ne vous exécutez pas séance tenante...

— Impossible, vous le savez aussi bien que moi.

— Pas du tout, vous avez plus de neuf cents livres chez vos banquiers.

— Oui-da, mais je ne suis pas d'humeur à me dégarnir complétement au profit de cette sangsue. Je lui donnerai, si elle le veut, un chèque de cinq cents livres, et pour le reste une lettre de change à trois mois.

— Je doute que cette combinaison lui convienne,... et vous feriez mieux de ne pas fumer.

— Par exemple!.. aucune considération ne fera de moi le serf d'une vieille femme... Bon pour vous, Musselboro!... Moi, je ne prétends pas à la main de sa fille...

— Vous ai-je dit que j'y aspirais?

— Non certes, mais cela se voit. Il faudra bien prendre vos mesures, mon camarade. Cette harpie a les doigts terriblement crochus : elle ne lâchera rien de son vivant, à moins d'y être contrainte, et je crois même que si elle pouvait tout emporter quand elle s'en ira... Du reste ceci vous regarde, et je vous laisse traiter l'affaire avec elle.

— Comment! vous ne l'attendrez pas?

— Et à quoi bon?... Vous savez ce que j'ai à lui proposer... Faites-lui accepter le chèque et la lettre de change... Vous me devez bien d'agir en allié fidèle. Les profits ne vous ont pas manqué depuis que vous êtes avec moi...

— Ni le travail, j'imagine, répliqua l'autre d'un ton bourru.

— Soit, mais comme vous n'êtes pas de brillante humeur, je vais à Capel-Court, où nous avons une affaire.

Dobbs sortit à ces mots sans plus de cérémonie. Sous le porche obscur dont nous avons parlé, il rencontra justement mistress Van Siever en discussion réglée avec le cocher de fiacre qui venait de l'amener. Il s'agissait de *six pence,* qu'elle contestait depuis un demi-quart d'heure, et que Dobbs paya de sa poche au lieu d'aller querir un *policeman,* ainsi qu'elle le lui demandait avec instance; après quoi, prétextant une démarche pressante, et malgré l'étonnement qu'elle éprouvait à se voir ainsi plantée là, il se déroba dans

Lombard-street. Déjà irritée d'avoir gravi seule le ténébreux escalier : — Qu'est-ce donc, *Gus?* s'écria-t-elle aussitôt le seuil franchi, voilà que vous fumez à présent!

— Jamais le matin, répliqua aussitôt Musselboro, dont le prénom était Augustus, et qui se leva pour avancer une chaise.

— Alors c'était lui, reprit mistress Van Siever... Pourquoi s'en va-t-il ainsi quand j'arrive?

— C'est que vous arrivez quand il s'en va, répliqua Musselboro avec quelque intention ironique.

— Ces plaisanteries, Gus, ne me conviennent pas. Je parle sérieusement, qu'on me réponde sur le même ton... Je viens m'enquérir de ce qui se passe.

Musselboro la regardait bien en face, les pouces dans les poches de son gilet. Il semblait attendre et même désirer la continuation de l'enquête. — Comment tout ceci marche-t-il? reprit la vieille dame avec un commencement d'inquiétude.

— En elles-mêmes, les affaires ne sont pas mauvaises. Il y faudrait seulement plus de suite et plus de tenue.

— Bon!... cela veut dire que Dobbs ne fait rien... Je m'en doutais... Dieu m'est témoin que je m'en doutais...

— Malgré cela et grâce à moi, il s'en tirerait encore, mais...

— Mais...

Musselboro fit ici le geste d'un homme qui porte un verre à ses lèvres.

— Il boit, n'est-ce pas, il boit?... Je m'en doutais encore.

— Voyez plutôt, continua son interlocuteur, lui montrant au fond d'une armoire à hauteur d'appui (qui derrière ses rideaux de soie verte pouvait à la rigueur passer pour une bibliothèque) une cave à liqueurs très bien garnie, pour l'entretien de laquelle on croira aisément que Dobbs ne s'adressait pas à ses voisins Burton et Bangles, négocians en vins de l'Himalaya.

La vieille dame joignit les mains avec un soupir d'horreur.

— Tout cela ne serait pas grand'chose, poursuivit obstinément le terrible dénonciateur; mais quand on se mêle de parier à New-Market...

— A New-Market!... Jour de Dieu! je l'ignorais... Il faut mettre un terme à tout ceci... J'entends qu'on me rende mon argent... Je veux voir les livres.

— Voyez! répondit philosophiquement Musselboro, poussant vers mistress Van Siever un registre énorme qu'elle n'aurait pu remuer; mais je vous avertis que *là* tout est parfaitement en règle.

— Montrez-moi donc celui où les comptes ne sont pas falsifiés, le vrai livre, vous entendez bien.

— Celui-là n'existe pas, ma chère dame.

— Prenez-y garde, Augustus, vous ne me tromperiez pas impunément! Je serais implacable, tenez-vous-le pour dit. De même que je vous ai constamment appuyé, fidèlement poussé, je m'appliquerais à vous détruire. C'est moi qui vous ai fait ce que vous êtes...

— Pas grand'chose en somme, interrompit Musselboro.

— Vous ne possédez pas un *shilling* qui ne vienne de moi...

— Et que je n'aie rudement gagné.

— Bref, il faut savoir ce que nous sommes l'un pour l'autre, amis ou ennemis déclarés.

— Amis naturellement, amis comme toujours. Je ne vous ai jamais failli, que je sache. Seulement, madame, je n'ai pu vous servir que dans la mesure de votre confiance. Aujourd'hui, par exemple, que réclamez-vous? Est-ce à moi que vous avez remis la gestion de ce capital qui vous semble en péril? Ai-je de vous un mandat qui m'autorise à contrôler les faits et gestes de Dobbs Broughton? Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il vous doit présentement en intérêts échus neuf cent quinze livres, seize shillings, deux *pence*, et qu'il n'entend pas vous solder ce compte, arrêté fin décembre.

— De quel droit me refuserait-il l'intérêt de mon argent?

— Du droit qu'exercent sans l'avoir tous les insolvables.

— Je veux alors rentrer dans mon capital.

— Ceci pourra n'être pas sans difficulté... Si j'étais votre associé, passe encore... Jamais vous n'avez eu pleine confiance en moi, mistress Van Siever...

Une heure durant se continua l'intéressante conversation qui venait de s'entamer ainsi. Dobbs Broughton n'y fut pas aussi ménagé qu'il aurait pu l'être. Disons cependant que Musselboro, peu curieux de précipiter les choses, revint, pour les amender quelque peu, sur les accusations qu'il avait portées. Il plaidait charitablement les circonstances atténuantes au profit de Dobbs Broughton.

— Après tout, disait-il, votre associé n'a jamais été qu'un homme de plaisir. Jamais il n'a manqué un *Derby*, jamais un *Oaks*, jamais une *coupe* d'Ascot ou de Goodwood.

— Avant qu'il soit longtemps, répondit mistress Van Siever, on ne le verra plus si exact à ces fêtes.

— Et quant au remboursement de vos fonds, reprenait Musselboro, veuillez vous remémorer, chère dame, ce que je vous ai dit bien des fois. Dix pour cent ne rentrent pas aussi régulièrement que quatre ou cinq.

— Je sais, je sais, et si seulement il me fait recouvrer mon capital bien intact, si je sors indemne de ce danger... Vous m'y aiderez, n'est-ce pas vrai?... Venez donc ce soir, Gus,... vous verrez Clara...

M. Musselboro, après avoir escorté mistress Van Siever jusqu'à un autre *cab*, alla finir sa matinée aux environs de la banque, où il trouva gens à qui parler. Le soir il se vantait à Dobbs Broughton d'avoir « pacifié la vieille. » — Mais, ajoutait-il, je suis chargé de vous demander le chèque de cinq cents livres.

Ce même jour, 1er mars, commençaient, à l'insu de la terrible mistress Van Siever, les séances promises à Conway Dalrymple pour son tableau de *Jaël et Sisarah*. On avait exprès choisi ce jour-là, — un vendredi, — parce que tous les vendredis bien régulièrement la mère de Clara s'absentait après le déjeuner, sans que sa fille eût jamais pu savoir quelles affaires l'appelaient au dehors. Quant à M. Dobbs Broughton, il n'était jamais chez lui passé dix heures du matin, et rarement il rentrait avant quatre heures de l'après-midi. Le plan de campagne des trois complices était basé sur ces données, mistress Dobbs Broughton ayant déclaré avec une certaine solennité que, si elle supposait chez son mari la moindre répugnance à autoriser l'emploi de son boudoir comme atelier de peinture, rien au monde ne la ferait s'y prêter. — On ne se cachait de lui, ajoutait-elle, que pour éviter une indiscrétion. — Miss Van Siever donnait d'autres motifs pour expliquer sa conduite. — Je sais parfaitement, disait-elle, que ma mère ne me passerait pas cette fantaisie, si j'avais la faiblesse de lui en parler. Aussi me garderai-je de la mettre au courant.

— Voilà ce que j'appelle de la naïveté, remarqua mistress Dobbs Broughton.

— Et pourquoi dissimulerais-je? repartit la belle Clara; j'ai l'âge de raison, ce me semble. Si ma mère ne veut pas que je la trompe, il ne faut pas qu'elle me traite en enfant.

On peignit fort peu pendant cette première journée. La séance presque entière fut consacrée à des préparatifs et à des explications sans fin. Quel costume porterait Jaël? Se parerait-elle des bijoux de mistress Broughton? Ils étaient là dans une douzaine d'écrins à choisir. Le peintre ne voulut entendre à aucune de ces « verroteries, » comme il les appelait dédaigneusement. On finit par s'arrêter à une espèce de peignoir ou tunique blanche relevée par une écharpe multicolore de fabrique romaine. — Je ne sais pas trop, par exemple, objectait Clara, comment Jaël s'était procuré un vêtement originaire d'Italie. — Mistress Broughton se chargea de répondre qu'Heber le Kenite, mari de cette terrible femme, était au nombre des parens de Moïse, et que Moïse avait bien pu, pendant son séjour chez les Égyptiens, acquérir des objets de provenance étrangère.

— Et Sisarah, demanda-t-elle, d'après qui le ferez-vous?

— J'ai quelque envie de demander à John Eames...

— Pourvu cependant que nous ne posions pas ensemble, s'empressa d'interrompre miss Van Siever.

Somme toute, il fut convenu que Sisarah ne serait point un portrait. — Cela ne se doit pas, avait dit mistress Broughton en secouant la tête d'un air grave. — Par exemple, elle tenait singulièrement à ce que le tableau fût terminé pour l'exposition, autant dire pour le 1er mai suivant.

— Impossible, répondit l'artiste. J'en ai pour cinq ou six mois au bas mot.

— Cinq ou six mois? Les *Grâces* n'ont pas pris autant que cela.

Dalrymple comprit la portée de cette objection jalouse; mais il s'entendait merveilleusement à se tirer d'un pas difficile. — On ne trouve pas tous les jours des modèles comme vous, répliqua-t-il à sa belle cliente.

Celle-ci cependant s'était promis de le laisser seul avec miss Van Siever, dans l'intérêt du projet de mariage qu'elle avait conçu pour eux. En agissant ainsi, elle croyait se montrer à la fois femme excellente, amie parfaite, chrétienne modèle. Comme femme, elle prouverait au monde entier et à elle-même que ses relations avec Conway n'avaient rien de coupable, rien qui se pût incriminer. Comme amie, elle rendait un service éclatant au jeune peintre en lui assurant une fortune considérable, tout au moins pour l'avenir. Enfin, comme chrétienne, elle arrangeait toutes choses selon les règles de la plus stricte moralité. Miss Demolines avait bien raison de reconnaître des « principes » à sa chère Maria Clutterbuck. — Oui, se disait celle-ci, essuyant du coin de son mouchoir brodé quelques larmes problématiques, oui, cela vaut mieux ainsi. Qu'il y ait des angoisses, des déchiremens, je ne le nie pas; mais cela vaut mieux. — Elle sortit du boudoir pour que Dalrymple eût le temps de s'expliquer avec la jeune héritière; mais elle y rentra au bout de cinq minutes, estimant peut-être que cinq minutes devaient suffire à Conway pour plaire et se déclarer. La jalousie féminine a de ces inconséquences.

Or, pendant ces cinq minutes, voici très exactement ce qui s'était passé : — J'espère que votre complaisance ne vous donne pas trop d'ennui? demanda le peintre, qui nettoyait sa palette.

Miss Van Siever, pour le moment au repos, et nichée fort à l'aise dans un excellent fauteuil, répondit cependant en toute franchise : — Je ne puis pas dire que tout ceci m'amuse beaucoup.

— Je comprends que ce soit pour vous une grande gêne; mais vous tiendrez bon, n'est-il pas vrai?

— Sauf les empêchemens possibles, je tiendrai bon. Je n'aime pas à me démentir.

Suivit une pause qui prit une bonne partie des cinq minutes accordées *in petto* par mistress Broughton. Avant de se remettre en besogne, le peintre hasarda un mot encore : — Je me demande ce qui a pu vous décider à ne point repousser mon humble requête.

— Véritablement je l'ignore. L'idée m'a souri je ne sais pourquoi.

— Heureux sourire, car vous êtes un modèle excellent. Accordez-moi quelques instans de pose. Je tâcherai de ne pas vous fatiguer. Le bras droit, s'il vous plaît, un peu plus en avant.

— Mais je vais tomber.

— Prenez sur le clou votre point d'appui. Allez, ne vous gênez pas!

— Jaël dut s'arranger autrement; sans cela, son malheureux hôte se serait éveillé avant qu'elle eût frappé le coup mortel...

Sur ce rentra mistress Broughton, heureuse en son for intérieur de l'immense sacrifice qu'elle venait d'accomplir. Au bout de cinq quarts d'heure, Jaël dépouilla sa tunique, et miss Van Siever reprit sa modeste toilette de chaque jour, qui, par parenthèse, lui allait à ravir; puis les deux dames sortirent ensemble de l'atelier, où il était entendu que Conway pourrait demeurer une heure de plus pour avancer son travail, qui, sans cela, menaçait de s'éterniser. L'heure écoulée, la maîtresse de la maison rentra fort exactement. — Allons, Conway, il faut déguerpir.

— Pourquoi se presser autant?

— Parce que je le veux. Cette raison ne vous suffit-elle point?

Dalrymple continuant à peindre sans rien répondre : — Je ne comprends pas que vous me traitiez avec ce sans-façon, reprit mistress Broughton d'un ton piqué. Je crois m'être exprimée assez clairement, et vous persistez à demeurer ici malgré moi?

— Allons, j'obéis, répondit le peintre, se résignant comme à regret. Je suppose que vous accorderez l'hospitalité à ces bibelots? ajouta-t-il en montrant ses ustensiles.

— Il le faut bien. Tenez, en mettant le chevalet dans ce coin, de manière à masquer la toile, s'*il* vient ici, je ne crois pas qu'il la voie.

— Et, la voyant, se fâcherait-il?

— On ne peut pas savoir. Les hommes sont si peu raisonnables... Je le dis de tous sans exception, de tous ceux que je connais du moins. Les femmes leur reprochent d'être égoïstes; mais ce n'est pas leur égoïsme, c'est leur irréflexion qui me frappe. Ils poussent devant eux à l'aveugle, sans s'inquiéter des résultats... Vous-même, Conway... Oh! non, vous ne voudriez pas me perdre?

— Certes rien n'est plus loin de ma pensée.

— Oui, mais voudriez-vous me sauver?

— De quoi, grands dieux?

— De rien,... mettez que je n'aie rien dit,... de moi-même peut-être; mais n'abordons pas ce sujet... La tête se perd quand on songe à certaines choses. Voyons, parlez-moi de miss Van Siever. Décidément la trouvez-vous toujours aussi belle?

— Très belle certainement.

— Et spirituelle?

— Spirituelle aussi, j'en conviens, de plus c'est une petite tête bien décidée.

— Et qui saurait au besoin garder rancune... Je ne voudrais pas être l'homme qui lui aurait fourni quelque grief légitime.

— Moi non plus, dit Conway.

— Mais il y a dans ce cœur-là un grand fonds de tendresse féminine... Si j'ai un conseil à vous donner, mon ami, vous demanderez sa main... Eh! mon Dieu! peut-être l'avez-vous déjà fait.

— Qui cela, moi?... Non, mistress Broughton, en vérité, non.

— Qui vous en aurait empêché,... là, tout à l'heure encore?...

— Deux ou trois raisons plus ou moins futiles... N'en connaissez-vous aucune, mistress Broughton?

— Aucune, répliqua aussitôt la dame avec un accent presque tragique, aucune qui doive un instant peser dans la balance... En ce qui me concerne, rien ne saurait m'être plus agréable.

— Vous êtes bien bonne en vérité.

— Oui, bien bonne, que vous le pensiez ou non. Cet établissement serait pour vous chose très heureuse,... très heureuse aussi pour moi, je ne crains pas de l'avouer... Et je me fie en vos sentimens généreux pour ne pas mal interpréter ces dernières paroles.

— Dieu me préserve, si c'est là votre crainte, de leur attribuer un sens trop flatteur!

— Il ne s'agit pas de flatterie, Conway, il s'agit de sincérité, de prudence et de bon sens. Il vaudrait mieux, vous en conviendrez, que vous fussiez marié.

— Je n'en conviendrai qu'après la mort de *quelqu'un*, répondit négligemment l'artiste, achevant de ranger ce qu'il appelait ses « bibelots. »

— Comment pouvez-vous tenir un langage pareil? Vous avez donc perdu toute notion du bien et du mal?

— Entendons-nous, chère amie. Je ne souhaite mésaventure à qui que ce soit, et, si cela dépendait de moi, le personnage dont il était question se porterait aussi bien que la Banque d'Angleterre.

— Je veux vous croire,... j'ai besoin de vous croire;... mais reparlons de Clara. Je ne comprends pas vos hésitations. Clara vaut cent fois mieux que Madalina Demolines, à qui vous pensiez jadis.

— Moi, bon Dieu! penser à miss Demolines!...

— Elle l'a cru. Du moins l'a-t-elle dit, et je supposais... Bref, Clara est digne de vous, et, si vous étiez disposé à m'écouter, je vous dirais...

— Vous me diriez?...

— Non, je ne vous dirais rien de plus... Vous n'êtes pas assez dénué de pénétration pour ne m'avoir pas comprise... Et maintenant partez!... mais partez donc! Il y a une demi-heure que vous devriez être loin d'ici.

La digne femme oubliait qu'elle n'avait cessé pendant cette demi-heure d'interpeller Conway sans lui laisser un instant de trêve. Maintenant encore, tout en le pressant de partir, elle ne lâchait pas sa main, qu'elle tenait dans les siennes. Allez-vous croire, d'après cela, qu'elle l'aimait? Ce serait une erreur complète. Outre le calme qu'elle tenait de la nature, ses principes, il faut bien le reconnaître, principes moins élevés que solides, la mettaient à l'abri de pareils entraînemens. En se mariant tout à fait au hasard, Dobbs Broughton avait eu le bonheur insigne, — mais pas aussi rare qu'on le pourrait penser, — de tomber sur une femme qui n'était ni vicieuse au fond, ni douée d'une sensibilité périlleuse. Six heures de travail à faire chaque jour l'auraient sauvée de toute tentation. L'ouvrage eût été mal fait, mais la conduite fût devenue irréprochable. Malheureusement cette belle personne avait sa journée entière sur les bras. Point d'enfans, peu de goût pour la lecture. Dans sa position, il ne lui était guère possible d'avoir sans cesse une aiguille en main. Les bonnes œuvres l'attiraient médiocrement, plus médiocrement encore les *meetings* religieux. Pour tromper l'ennui de sa routinière existence, elle n'avait pas encore trouvé de distraction plus facile et plus agréable qu'un semblant d'amourette. Supposez que toutes ses paroles et toutes ses actions, mises en bloc, eussent été prises pour ce qu'elles valaient sérieusement, M. Dobbs Broughton n'aurait pas eu à s'en formaliser beaucoup, ni M. Conway Dalrymple à s'en glorifier beaucoup davantage. Ni l'un ni l'autre n'importaient guère à la femme qui semblait trahir le premier au profit du second. Des deux cependant, son mari était celui qui comptait le plus dans son existence, — et cela parce qu'il lui appartenait, parce qu'il était sa chose et son bien. Quant à le quitter pour remettre son sort entre les mains d'un autre mortel, pas une épouse, — je dis des plus parfaites et des plus dévouées, — n'était mieux en garde contre une démarche aussi téméraire, et en somme aussi peu agréable pour toutes les parties intéressées.

Conway Dalrymple s'y était-il trompé nonobstant la sagacité naturelle de son esprit? Peut-être bien dans une certaine mesure.

Il était de ceux qui se laissent duper les yeux ouverts. Que mistress Broughton fût quelque peu sotte et fort ignorante, il ne pouvait se le dissimuler. Qu'elle parlât souvent un langage absurde, qu'elle se contredît à chaque minute, il le savait également; mais il se croyait distingué par elle, et cette distinction ne lui était pas indifférente. Elle caressait en lui certaines fatuités inavouées... Par exemple, il ne s'exagèrait pas autrement l'amour qu'il professait pour cette idole taquine et bornée. Çà et là, deux ou trois fois la semaine, lorsqu'il lui était donné de la voir aussi souvent, il se croyait tenu à quelque madrigal varié selon la circonstance, et qui impliquait une déclaration plus ou moins déguisée. C'était là chose prévue, attendue, — une rançon, comme il le disait lui-même, — et on ne pouvait s'en tirer à moins. D'ailleurs cette sujétion allait peut-être finir, maintenant que, pour surmonter un attachement dont elle redoutait les suites, mistress Dobbs Broughton avait elle-même monté ce joli vaudeville où miss Van Siever jouait sans le savoir un rôle essentiel.

Notre artiste ruminait sérieusement toutes ces idées en flânant ce jour-là dans les jardins de Kensington. — Au fait, se disait-il, ma position rend ce mariage très sortable. Si Maria n'y a pas songé pour tout de bon, si elle a cru tenter une épreuve, arranger un petit drame, ce n'est vraiment pas ma faute. Je désire que l'affaire se noue, et j'y ferai mon possible en prenant au mot l'imprudence de cette chère amie. Tant pis pour elle, si elle se repent trop tard; elle n'aura pas du moins le droit de se plaindre. Pour elle, dans tout les cas, cela vaut mieux. Avec ces femmes exaltées, on ne sait jamais à quelles extrémités on peut être conduit.

Ici Dalrymple évoquait une image effrayante, celle de son amie débarquant un jour chez lui pour s'y établir à jamais, avec la résolution de ne pas rentrer sous le toit conjugal. Cette idée lui donnait le frisson. Tandis qu'il s'effarouchait ainsi sans motifs, la belle mistress Broughton, que tant d'émotions avaient un peu fatiguée, venait de s'installer sur un divan, où un profond sommeil ne tarda point à s'emparer d'elle.

VIII.

Action, réaction, voilà la vie. Pour qui connaît la valeur de cet axiome scientifique, nous n'avons pas besoin d'expliquer comment notre ami John Eames se trouvait d'autant plus porté à tenir la parole obtenue de lui par miss Demolines qu'il arrivait d'Allington plus malheureux, plus décontenancé, plus humilié à ses propres yeux. Une compensation lui était bien due, pensait-il, et il crut la

tenir quand il ouvrit un petit billet parfumé où l'aimable Madalina exprimait le vif désir de le voir aussitôt qu'il serait de retour. Après lui avoir répondu qu'il irait la trouver le soir même, il rompit une autre enveloppe beaucoup plus sérieuse d'aspect et renfermant une invitation expresse de sir Raffle Buffle, qui le mandait pour neuf heures et demie *très précises*. Johnny maugréa, comme il le faisait volontiers, contre les absurdes exigences de son supérieur. — Je suis sûr, se disait-il, que ce gaillard-là me fera croquer le marmot, si j'ai la naïveté de prendre sa consigne au sérieux. Cependant il serait capable d'être exact une fois par hasard, afin d'avoir barre sur moi. Je tâcherai d'être là sur les dix heures.

A dix heures, comme Johnny l'avait prévu, sir Raffle ne s'était pas encore montré : il n'arriva qu'à midi avec les airs d'un homme exténué. — M'y voilà depuis six heures consécutives, soupirait-il en s'essuyant le front.

— A quoi? demanda le secrétaire intime.

— Au travail, parbleu!... Le chancelier de l'échiquier croit certainement que les forces humaines n'ont pas de limites. A propos, mon billet vous était-il parvenu?

— Oui, répondit Eames, bien décidé à prendre sa revanche.

— Je suis vraiment fâché de vous avoir dérangé en vous faisant venir si matin.

— Rassurez-vous, sir Raffle, je n'ai pas été dérangé le moins du monde. Des affaires pressantes m'ont empêché de me rendre ici à l'heure marquée par vous.

L'homme important prit aussitôt la mouche. C'était justement ce qu'avait espéré son indiscipliné secrétaire, qui, grâce à une simple équivoque, se vengeait ainsi de son obéissance contrainte. — Je prétends bien lui montrer que je ne suis pas sa dupe, s'était-il promis en pestant contre les retards dont il était la victime passive.

— Si j'étais arrivé à l'heure fixée et que je vous eusse trouvé absent, commença sir Raffle...

— Vous m'auriez trouvé absent. Je croirais manquer de loyauté en ne vous le disant pas.

— J'aurais eu des mesures à prendre... Savez-vous, monsieur Eames, que vous ne prodiguez pas vos heures au service public?

— Non certes, quand le service public n'a pas besoin de mes heures.

— Vous êtes bien jeune pour apprécier le besoin qu'on a de vous. A votre âge, si j'avais raisonné de même, je n'aurais pas acquis les droits auxquels mon avancement est dû.

— Si vous avez à dicter, sir Raffle, me voici prêt.

— Pourquoi, monsieur, n'étiez-vous pas ici à l'heure indiquée?

— Je ne puis dire que le chancelier m'ait retenu; mais j'avais quelques affaires pressantes, et comme je suis ici depuis tantôt deux heures, je ne saurais admettre que le service public ait eu à souffrir de mon absence.

Sir Raffle était certainement exaspéré. Il lui eût été commode d'avoir un secrétaire intime qui crût ou feignît de croire en son importance; mais, à défaut de sincérité, il avait le jugement assez sain pour se rendre compte qu'un jeune homme intelligent ne pouvait être sa dupe, et que, sans une certaine dose d'intelligence, un secrétaire intime ne pouvait lui être d'aucune utilité. Johnny avait en outre pour cet homme du monde l'invincible attrait d'un garçon bien posé, bien reçu partout, distingué d'aspect et de manières, et réputé fort à son aise. D'ailleurs il n'était guère opportun de le punir pour une inexactitude que justifiait à certains égards celle de son chef. Aussi, toute réflexion faite, se borna-t-il à le renvoyer sèchement. — Vous pouvez vous retirer, lui dit-il. J'ai à traiter des affaires de la trésorerie, pour lesquelles je n'ai pas besoin de votre aide.

Johnny ne se le fit pas répéter; il rentra dans son cabinet pour mettre à jour ses correspondances particulières, et se rendit bientôt chez lady Demolines, qui du reste, — Madalina n'avait pas manqué de l'en prévenir, — était trop souffrante pour recevoir personne. Ce fut donc miss Demolines qu'il demanda et près d'elle seule qu'il fut admis. — Ah! vous voilà! Vous vous êtes fait attendre, s'écria sans autre exorde l'intéressante demoiselle. Et comme Johnny s'excusait sur la nécessité de rester à son bureau. — Allons donc, pour qui me prenez-vous? recommença-t-elle; mais je ne veux pas me fâcher. La courtoisie n'est plus de saison, et nous aurions trop à faire, nous autres femmes, s'il fallait nous formaliser de ce que nos grand'mères auraient regardé comme un crime de lèse-galanterie. Allons au plus pressé, mon cher monsieur. On vous a peut-être appris que la jeune personne a déjà donné une première séance. Oh! je le sais, il n'y a pas à me faire prendre le change. Vit-on jamais un fou pareil?

— Qui est le fou?

— Et qui serait-ce, sinon votre ami Conway? Ces artistes sont tellement faibles... On l'aura pris par la vanité... Il est très vain, n'est-ce pas?

— Je ne sais trop, repartit Eames, abasourdi du train de ce dialogue, qui dès le début avait pris le mors aux dents.

— La preuve qu'il est vain, c'est son vêtement de velours rouge.

— Je ne défends pas le velours rouge.

— Il l'avait mis ce matin pour éblouir la pécore en question.

— Ce matin?

— Oui, ce matin. C'est ce matin qu'ils ont eu leur première séance. Je ne les perds pas de vue, sans qu'ils s'en doutent. Ils sont restés quatre heures ensemble. Elle avait une robe blanche et un turban... A-t-on jamais vu pousser aussi loin l'oubli des convenances? Et Maria Clutterbuck, avec ses principes, prêter ainsi sa maison... Ah! fi!...

— Son existence fiévreuse explique peut-être bien des choses.

— Vous avez raison... Il lui faut des émotions à tout prix... Ceci lui tient lieu de boissons enivrantes... Et puis vous savez, quand on vit sur un volcan, aux bords mêmes du cratère...

— De qui parlez-vous, mon Dieu?

— Des Broughton donc... Leur château de cartes peut crouler d'un moment à l'autre... Mais pensons d'abord à ce portrait... Il faut, monsieur Eames, que nous empêchions ceci. Pour ma part, j'y suis bien décidée. J'espère que nous marcherons d'accord?

Ce que disant, les deux coudes sur ses genoux, miss Demolines regardait fixement de tous ses grands yeux le pauvre garçon, qu'elle semblait vouloir fasciner.

— Permettez, répondit-il après un moment d'embarras, je ne vois pas grand mal à cette peinture. Dalrymple a déjà sur la conscience un certain nombre d'autres portraits de jeunes filles.

— Oui-da? Mais ces portraits étaient-ils faits sans le consentement de la parenté et chez des amies qui cachent la chose à leurs maris? Voyons, monsieur Eames, trouvez-vous cela tout simple?

En même temps qu'elle le pressait ainsi de questions, Madalina, pour se rapprocher de lui, écartait une petite table placée entre eux deux.

— Voulez-vous, reprit-elle, que votre ami tombe dans le piége qui lui est tendu?

— Il me semble assez grand garçon pour s'en garer tout seul.

— Voulez-vous le déshonneur, la ruine domestique de ce pauvre homme?

— De quel homme s'agit-il?

— De Dobbs Broughton, cela se comprend.

— Vous avouerai-je que je m'intéresse peu à Dobbs Broughton? Je le connais à peine, comme vous savez.

— Oh! monsieur Eames! quelle légèreté de principes!... Fi, monsieur! Et sa pauvre femme?

— N'a-t-elle pas, elle, des principes solides qui l'aideront à sortir de là?

— Dieu me préserve de rien dire contre Maria Clutterbuck!... Elle fut mon amie d'enfance, et, malgré ce qui a pu depuis lors

diminuer mon affection pour elle, vous ne me verrez jamais, non, jamais, abandonner Maria Clutterbuck.

— Voilà ce que j'appelle aimer les gens, s'écria Johnny avec un élan d'enthousiasme.

— Et voilà comme je suis, comme je serai toujours... Vous le verrez bien, si vous me comptez jamais au nombre de vos amies.

— C'est mon vœu le plus cher, répondit John, qui, ces mots à peine lâchés, se sentit honteux de lui-même. Ne venait-il pas de mentir impudemment? Au fond, il n'attachait aucun prix à l'amitié de miss Demolines, et il savait fort bien que cette amitié, si elle lui était acquise, n'aurait rien de compatible avec ses sentimens pour Lilian Dale, pour cette aimable et pure jeune fille à qui la veille encore il avait juré de consacrer sa vie. N'était-il pas étrange d'oublier ce serment, et d'y être poussé, à défaut d'aucun attrait bien défini, seulement par une inexplicable faiblesse?

— Si ce que vous dites est vrai, reprit miss Demolines...

— N'en doutez pas, interrompit Johnny.

— Vous mériterez mon amitié en faisant ce que je vous demande, vous empêcherez votre ami de peindre ce ridicule portrait, vous lui signalerez le danger de mener son intrigue dans une maison étrangère, sinon...

— Sinon?

— Je me croirai tenue de prévenir mistress Van Siever... Non que je surmonte, jusqu'à pouvoir m'adresser directement à elle, la répugnance que m'inspire cette odieuse vieille, mais je lui écrirai, voilà qui est certain.

— Vous me direz sans doute vos motifs pour agir ainsi, chère...

Au moment de prononcer le petit nom de sa nouvelle amie, John Eames se sentit arrêté court. Si miss Demolines se fût tout bonnement appelée Jane ou Fanny, la chose eût été relativement assez simple; mais ce nom de roman et de ballade, *Madalina*, lui coûtait à prononcer. En laissant la phrase suspendue, il esquiva la difficulté.

Miss Demolines prit alors un ton confidentiel, et se penchant à l'oreille du jeune visiteur : — Je la hais! lui dit-elle, j'ai le droit de la haïr.

— Encore une fois, que vous a-t-elle fait?

— Ceci, je ne puis le dire, au moins sans me rabaisser à mes propres yeux... Qu'importe d'ailleurs? nous savons ce qu'elle veut. Empêchons-la de mystifier Conway Dalrymple... Au fond, je vous prie de le croire, ceci m'importe assez peu...

— Naturellement.

— Et ne me cause pas le moindre souci... Seulement voici deux

ou trois ans que je rencontre M. Dalrymple dans le monde, et je serais fâchée de voir un homme de son mérite sacrifié aux artifices d'une coquette; mais, dans une liaison aussi peu étroite que la nôtre, rien ne m'autorise à intervenir.

— Un détail à ne pas oublier, c'est que cette coquette est fort riche.

— Il le croit, n'est-ce pas? il le croit... Maria n'aura pas manqué de le lui dire. Oh! que les femmes sont viles! Savez-vous, monsieur Eames, que les hommes ont bien plus de noblesse dans l'âme?

— Est-ce votre opinion?

— Plus que certaines femmes tout au moins..... J'en vois, de celles-ci, qui positivement me révoltent... Toujours occupées de tendre leurs nasses, et pour quels motifs, grands dieux, pour quels motifs! Jamais je n'aurais cru que Maria Clutterbuck fût capable;... mais non, je ne veux rien dire contre une ancienne amie. Aucune considération ne me fera oublier notre intimité d'autrefois.

Avant de quitter la maison de Porchester-Terrace, John Eames s'était familiarisé avec le petit nom de la belle Madalina, et il avait promis, positivement promis, de faire comprendre à son ami combien il était insensé d'élire son domicile de peintre chez M. Broughton à l'insu du maître de la maison.

IX.

— L'argent est bien rare, les affaires sont bien difficiles, la situation est bien tendue.

— Eh! monsieur, il s'agit d'un simple renouvellement qui m'a été promis ici même par M. Broughton quand je lui donnai ma signature.

— Votre billet n'a-t-il pas été renouvelé?

— Une première fois, j'en conviens. Ce n'est pas une raison pour me refuser un second délai. Je voudrais parler à M. Broughton lui-même.

— M. Broughton est sorti; mais il ne vous fera pas d'autre réponse que la mienne.

— Permettez-moi d'espérer que si.

— Vous verrez, monsieur, vous verrez.

Ainsi dialoguaient, dans les bureaux de Hook-Court, deux personnages de nous connus. Leur attitude était significative. M. Augustus Musselboro se balançait en équilibre, insouciant et superbe, sur les pieds de derrière de son fauteuil. En face de lui se tenait debout M. Adolphus Crosbie en personne, dont la physionomie contrainte indiquait une sourde irritation et le sentiment mal dissi-

mulé de l'atteinte portée à sa dignité de haut fonctionnaire par le sans-gêne de son interlocuteur. Incomplétement initié aux affaires de la maison, il ne regardait Musselboro que comme l'agent subalterne, presque le commis de Dobbs Broughton, et, venant de si bas, des refus si peu ménagés lui semblaient autant d'injures. Un employé supérieur, naguère encore allié aux premières familles du pays, se voir traiter ainsi par un usurier subalterne, la déchéance pouvait-elle être plus complète? Avait-il pu prévoir rien de semblable lorsque, six mois auparavant, son *attorney*, le voyant embarrassé, l'avait adressé à M. Dobbs Broughton, et lorsque celui-ci, l'accueillant avec le plus gracieux sourire, lui avait prêté cinq cents livres sterling sans la moindre difficulté, en lui promettant des renouvellemens indéfinis. — Que m'importe la rentrée de mes fonds? disait alors cet obligeant personnage. J'en trouve tant que j'en veux à cinq pour cent et même moins, je les prête à huit ou neuf aux gens qui méritent confiance; quel bénéfice trouverais-je à les tourmenter? — En d'autres circonstances, Crosbie aurait pu lui faire remarquer que les « huit ou neuf pour cent » en question ne devaient être acceptés que comme un véritable euphémisme, attendu qu'on venait de lui imposer sous divers prétextes le taux de douze pour cent nets et quittes de tous frais; néanmoins il se garda de protester, et ne sourcilla même point quand deux jours après lui arriva la première invitation à dîner du riche *stock-broker*. Non qu'il fût très flatté de se produire dans un monde aussi mêlé; mais il n'avait plus à se montrer difficile depuis que son mariage avec lady Alexandrina de Courcy, au lieu de l'ancrer comme il l'avait espéré dans la sphère aristocratique, était devenu pour lui une source de procès, une cause de ruine et d'abaissement social.

C'était bien effectivement ce triste mariage, — les énormes dépenses de sa noble fiancée, les exigences d'un rang à soutenir, les frais d'une longue maladie et ceux des splendides funérailles qu'il avait fallu faire à une femme séparée de lui depuis plus de deux ans, — c'étaient toutes ces folies, conséquences forcées d'une désastreuse union, qui le mettaient aujourd'hui dans la dépendance de deux misérables, et pour une somme si minime qu'il y avait honte à se reconnaître embarrassé de la payer.

Au moment où, rebuté par Musselboro, il allait quitter le bureau, la porte s'ouvrit devant Dobbs Broughton en personne. Sa physionomie était soucieuse, et, sans être doué d'une rare pénétration, il était facile d'y trouver la preuve que par le fait, comme l'avait dit son fidèle acolyte, l'argent était rare, les affaires difficiles.

— M. Crosbie venait pour cet effet que vous savez, lui dit aussitôt Musselboro.

— C'est un effet à payer, et voilà tout, repartit Dobbs Broughton

d'une voix étrangement voilée. Cette voix annonçait, à ne s'y pas méprendre, que, pour se consoler du mauvais état de la place, le *stock-broker* avait eu recours aux passagères excitations de l'alcool. Musselboro et Crosbie s'aperçurent en même temps qu'ils avaient devant eux un homme à moitié gris. Que faire cependant? Le billet avait été mis en circulation, et devait être présenté le lendemain chez les banquiers de Crosbie, lesquels n'étaient point pourvus, et ne paieraient certainement pas *à découvert*. Le malheureux débiteur hésita toutefois entre la dure nécessité qui le pressait et l'invincible répugnance qu'il éprouvait à rester dans cet antre immonde, en face de cet homme abruti.

— M. Broughton pourrait au moins se montrer poli, dit-il avec un calme forcé.

— Il est très poli de payer ce qu'on doit, répliqua aussitôt l'ivrogne, qui s'acheminait d'instinct vers la cave à liqueurs. Musselboro le suivait de l'œil avec inquiétude. En attendant, reprit-il, si vous voulez vous rafraîchir...

— Merci, monsieur, je n'ai besoin de rien.

— Comme vous voudrez. Il n'en est pas d'un verre de vin comme d'une lettre de change. On boit ou on ne boit pas, liberté complète sur ce chapitre; mais quant à payer, c'est autre chose... Tenez, Musselboro, je suis à bout de patience. Croirez-vous jamais que Carter... Ricketts et Carter, vous savez?... me demandait tout à l'heure deux mois de répit, comme si son salut en dépendait... Deux mois, et pour une bagatelle de cinq cents livres... La clé,... où est la clé de cette boîte?

— Je l'ai serrée, dit froidement Musselboro. Vous avez assez bu comme cela.

— Voilà qui passe toute idée... Je ne suis donc plus maître... chez moi, balbutiait l'ivrogne en regardant d'un air étonné son ex-subalterne, qui se balançait toujours dans son fauteuil, le chapeau sur la tête. Crosbie put se douter dès lors que les refus de Musselboro resteraient sans appel. Ce fut donc à lui qu'il s'adressa de nouveau. — Le renouvellement que je demande n'est pas d'une telle importance qu'il puisse gêner une maison comme la vôtre, lui dit-il. Deux cent cinquante livres aujourd'hui, deux cent cinquante le mois prochain, ce n'est pas la mort d'un homme... Je ne refuse pas de payer ce qu'il faudra... Je n'ai jamais eu beaucoup de billets sur la place, et je n'en ai laissé protester aucun.

— C'est le cas de ne pas commencer, remarqua Broughton.

— Je ferai tout au monde pour cela, reprit Crosbie, et, si vous ne pouvez absolument m'arranger, vous devriez me donner quelque moyen...

— Adressez-vous à vos banquiers, insinua Musselboro.

— Je ne leur ai jamais demandé de pareils services.

— Essayez donc votre crédit chez eux... Ici, vous le voyez, il n'a pas cours, dit Broughton avec un ricanement idiot.

Crosbie devint très pâle et faillit céder à un mouvement de colère. Musselboro, qui se défiait de la tournure donnée à cette discussion, se leva précipitamment pour empêcher qu'elle ne dégénérât en violences réciproques. — Vous le voyez, dit-il à Crosbie, votre insistance est inutile... Dans l'état où est Broughton...

— Allons donc! mêlez-vous de vos affaires, bégaya le *stock-broker*, qui venait de se laisser tomber dans le fauteuil à peine vide.

— Vous pouvez m'en croire, poursuivit Musselboro, quand je vous dis que nous n'avons plus de délai à vous accorder. Pressés nous-mêmes, force nous est de presser les autres.

— Mais qui pourrait me tirer de ce mauvais pas? demanda Crosbie avec une sorte de désespoir.

— Voyez en descendant chez nos voisins. Bangles et Burton font quelquefois ce genre d'affaires; mais ils sont chers, je vous en avertis.

Crosbie, une fois dans l'impasse, jeta effectivement un regard vers l'entrepôt des vins de l'Himalaya; mais le cœur lui manqua lorsqu'il vit sur le pas de la porte un homme qui devait être nécessairement l'un des deux patrons de l'établissement, Bangles ou Burton, sans le moindre doute possible. Rien de plus vulgaire que les façons de ce personnage athlétique, si ce n'est peut-être sa mise de mauvais goût, la forme excentrique de son chapeau, les chaînes massives qui bardaient son torse énorme. En ce moment même, il donnait je ne sais quels ordres à l'un de ses employés, et sa voix âpre et fausse coupa court aux incertitudes de Crosbie. — Jamais, se dit-il, je ne m'adresserai à un quidam de cet ordre. — Fort bien, mais que faire? Au sortir de Hook-Court, il ne savait littéralement de quel côté tourner ses pas. Bien qu'il ne fût pas étranger au train général des affaires, il ne se rendait pas très exactement compte des suites que pourrait avoir pour lui un billet protesté, — *dishonoured*, comme on dit. Quelqu'un sans doute viendrait le lui représenter, après quelque répit, avec une note de frais plus ou moins considérable et requête de solder le tout immédiatement. Et ensuite? Négociant, il serait mis en faillite, mais contre un simple particulier que peut un créancier malveillant? Ici se présentaient des conjectures désolantes. L'administration à laquelle il appartenait allait apprendre en même temps et qu'il signait des lettres de change et que, l'échéance venue, il était hors d'état de les payer. Pour lui, qui portait si haut la tête, quel amer déboire! Ne vaudrait-il pas mieux, coupant court à ces ennuis, en finir avec la vie? Après tout, qu'y laisserait-il de si regrettable? Lily, qu'il avait jadis obtenue, et qui pouvait lui

donner tant de bonheur, — Lily, qu'il avait ensuite rejetée, et dont le destin semblait l'avoir rapproché, — cette douce et bonne Lily venait de le refuser de manière à lui interdire toute démarche ultérieure. Ce refus eût-il été moins formel, comment aurait-il osé se présenter devant elle, couvert de dettes, à bout de ressources?

Ses pensées avaient pris un tel cours que dans ce moment-là même, arrêté à l'angle de Lombard-street, il se préoccupait de Lilian Dale plus que de son billet protesté. Une voix connue frappa son oreille. — Eh! cher Crosbie, que faites-vous donc en ces quartiers perdus? Vous n'êtes pas, que je sache, un habitué de la Cité?

Ces questions étaient formulées par sir Raffle Buffle sur le ton d'une espèce d'intimité, car, depuis le mariage de Crosbie, sir Raffle le traitait en collègue, bien qu'ils ne fussent pas tout à fait égaux en grade. — Mon Dieu, lui répondit celui-ci avec un gracieux sourire (Dieu sait ce qu'ils coûtent parfois d'efforts, ces sourires si gracieux!), il est vrai qu'on ne me voit pas souvent par ici; cependant...

— Vous faites donc des affaires *en catimini?*.. Le moment est bon pour les gens qui ont quelques réserves.

Crosbie, qui songeait peu d'instans auparavant à se brûler la cervelle, et à qui les interpellations de sir Raffle causaient, sans qu'il y parût, une véritable souffrance, se demanda tout à coup s'il ne vaudrait pas mieux se donner d'abord le plaisir de châtier ce prototype d'impertinence officielle, quitte ensuite à le suivre sur le terrain, et à s'y laisser tuer sans se défendre. Plusieurs considérations l'arrêtèrent, dont la plus essentielle était (il ne se l'avoua point) qu'il n'avait jamais songé sérieusement à se donner la mort, la seconde que sir Raffle ne se battrait certainement pas. Il se borna donc à l'envoyer tout bas en un lieu qu'il n'est point convenable de nommer. — Très bien, très bien, reprit l'homme important, on ne vous demande pas le secret de vos spéculations. Je vais, moi, siéger au conseil de la *Rocky Mountain canal Company*. L'état de mes affaires ne me permet pas de dédaigner le petit profit d'un jeton de présence... Bonjour, cher garçon, que la fortune vous soit propice!

Et avec un petit salut de la main, sir Raffle reprit sa route, laissant Crosbie toujours arrêté sur le trottoir de Lombard-street. Cette rencontre avait totalement changé la direction de ses pensées. Il ne songeait plus que Lily fût au monde : la seule question qu'il débattît avec lui-même était de savoir si ses banquiers lui viendraient en aide. Malheureusement, — et nonobstant les politesses dont l'accablaient les commis de l'établissement, — il ne pouvait à cet égard se faire beaucoup d'illusions. Depuis quelques mois, il

n'était inscrit chez MM. *Bounce and C°*. que pour des soldes créditeurs tout à fait insignifians, et ces messieurs avaient dû lui rappeler à plusieurs reprises que son compte-courant chez eux était *overdrawn*, c'est-à-dire plus qu'épuisé. Or il n'entrait pas dans leurs habitudes que le *doit* fût aussi voisin de l'*avoir*. Crosbie le savait de reste, et cette voie de salut lui parut fermée.

Tout à coup il se précipita vers un *cab* qui passait à vide. Une idée lumineuse venait de lui traverser l'esprit. Parmi les employés de l'administration à laquelle il appartenait, se trouvait un certain M. Butterwell, son prédécesseur dans les fonctions de secrétaire-général, et qui maintenant occupait la position de commissaire, hiérarchiquement supérieure. Ce brave homme, de mœurs paisibles et régulières, un peu asservi par sa femme, méthodique, ponctuel, rangé, minutieux, ne se donnait pas les grands airs du secrétaire-général, et celui-ci, le regardant au fond comme un être borné, ne se gênait guère pour laisser entrevoir cette opinion désobligeante. De là quelques aigreurs dissimulées, et même certains duels d'épigrammes où le pauvre Butterwell, secrètement dominé par l'ascendant aristocratique de son antagoniste, avait reçu dans les œuvres vives de son amour-propre d'assez cruelles blessures. Malgré tout, en ce moment critique, la bonne et placide figure de Butterwell venait d'apparaître à Crosbie comme celle d'un ange sauveur. C'est à elle qu'il pensait quand d'une voix ranimée il enjoignait au cocher de le conduire à la porte du ***-*Office*.

Les formules de l'emprunt varient pour ainsi dire à l'infini, depuis l'extrême aplomb de l'homme qui n'admet pas qu'un refus soit possible jusqu'à l'extrême timidité de celui qui prélude à sa requête par mille et mille précautions oratoires, exposant ses besoins, justifiant sa détresse, et appuyant avec plus ou moins de sincérité sur la certitude toujours bien problématique d'un remboursement tout à fait prochain. Crosbie, étant donné le caractère du brave homme auquel il allait s'adresser, la nature de leurs relations, les mobiles qui devaient le plus probablement agir sur lui, pensa qu'il valait mieux aller droit en besogne, sans ambages, sans vaines promesses. — Butterwell, dit-il à peine entré dans le cabinet où l'honnête *commissionner* lisait paisiblement son journal, j'ai besoin de cinq cents livres et vous serai obligé de me les prêter...

Cette apostrophe à brûle-pourpoint fit tomber le journal des mains du commissaire, qui, par-dessus ses lunettes, jeta sur Crosbie un coup d'œil des plus hagards. — Cinq cents livres, c'est une somme, dit-il avec hésitation. Bonté divine, moi qui vous croyais si fort au-dessus de vos affaires!..

Du moment que sa requête n'était pas écartée par une fin de

non-recevoir plus péremptoire, Crosbie pouvait à bon droit espérer qu'il la ferait admettre. En peu de mots, il expliqua sa position, qui n'était pas brillante. Son noble mariage avait complétement dérangé l'équilibre de ses finances. Après bien des contestations, bien des dits et contredits, il restait devoir à son beau-frère une somme d'avances diverses liquidées à mille livres sterling, qu'il remboursait à raison de deux cents livres par an, au moyen de prélèvemens sur son salaire administratif. En sus étaient les cinq cents livres dues à Dobbs Broughton, et qu'il fallait payer moitié dès le lendemain, moitié à la fin du mois suivant sous peine d'exécution. Butterwell, écoutant tout ceci, se grattait la tête avec un embarras visible. — Demain, disait-il, songeant à mistress Butterwell, si vous pouviez attendre ma réponse jusqu'à demain.

— Je la voudrais aujourd'hui, repartit Crosbie, poursuivant ses avantages. Cette échéance me presse, il faut que je me mette en règle.

— Je suppose donc... Mais cinq cents livres, savez-vous?... Encore si vous m'offriez quelque garantie.

— Quant à ceci, pas la moindre. La dot de ma femme, une dot bien modique, m'est victorieusement contestée par ses ayant-droits. Il faut donc vous contenter de savoir que, si je vis et si ma position ne change pas, je pourrai sans doute, une fois libéré envers mon beau-frère, vous rembourser dans le courant de l'année suivante, et je m'y engage formellement. Du reste les intérêts seront réglés en conséquence, et vous n'avez qu'à les fixer vous-même.

— Hum!.. l'argent est à sept pour cent...

— J'accepte parfaitement ce taux.

— Je veux dire l'argent prêté *avec garanties*, reprit Butterwell.

— Je paierai en plus ce qu'il faudra... Faites vos conditions...

M. Butterwell, quittant son fauteuil, se promenait les mains dans les poches. — Que dira ma femme? se demandait-il. — Par le fait, mistress Butterwell, beaucoup moins fascinée que lui, n'avait pas la moindre sympathie pour le brillant secrétaire-général, dont les mauvaises plaisanteries lui étaient parfois répétées. D'un autre côté, l'idée d'une revanche généreuse souriait au digne commissaire. — Je suppose, reprit-il, que je dois en passer par ce que vous désirez...

Crosbie, vivement ému, lui prit la main : — Me voilà éternellement votre obligé, balbutiait-il d'une voix mal assurée. Vous m'avez sauvé de la ruine, peut-être bien du suicide...

— Allons donc, allons donc, trêve de folies! Je vous prête cinq cents livres. En bonne prose, voilà le fait... Quant aux intérêts, vous

n'avez pas pris mes plaisanteries au sérieux? Je ne vous demanderai certes pas plus de cinq... Vous me ferez, j'imagine, un bout de reconnaissance?.. et vous aurez demain matin la moitié de votre somme; le reste viendra fidèlement à la prochaine échéance.

— Votre bonté me fait presque regretter de m'être adressé à vous, reprit Crosbie, dont quelques larmes commençaient à humecter les paupières.

— Restons-en là, pour Dieu, interrompit Butterwell, qui perdait contenance devant ces témoignages de gratitude, et faites-moi le plaisir de m'envoyer Thompson avec le reste des journaux.

Thompson, le garçon de bureau, arriva effectivement cinq minutes plus tard, et les journaux furent déposés sur le bureau du commissaire; mais il se garda bien d'en ouvrir un seul. Toutes ses pensées étaient absorbées par l'incroyable détermination à laquelle il venait de se laisser entraîner. — Cinq cents livres!.. Si pourtant il lui arrivait malheur?... Et comment ma femme prendra-t-elle ceci?... Ce dernier scrupule dominait tous les autres; mistress Butterwell, il faut bien l'avouer, n'était pas d'humeur commode.

Crosbie, au contraire, allégé subitement et contre toute espérance des terribles soucis auxquels un quart d'heure plus tôt il était en proie, semblait avoir fait un nouveau bail avec la fortune. Son horizon, naguère si sombre, revêtait les teintes dorées d'une aurore printanière. Les humiliations dont il avait été abreuvé perdaient subitement leur amertume. Le souvenir de ses démêlés avec la famille de sa défunte femme ne lui était plus de moitié aussi cuisant. Il lui vint même quelques bouffées d'espérance au sujet de Lilian Dale. Ne se pouvait-il pas qu'elle l'acceptât un jour malgré la réponse glaciale qui avait tout récemment écarté sa demande, peut-être prématurée? En tout cas, si jamais il était admis à plaider devant elle la cause de son amour, il ne manquerait pas de lui révéler sans aucun détour les embarras de sa position pécuniaire. Ici maître Crosbie raisonnait juste; il n'y avait point là de quoi effrayer Lilian, si jamais elle consentait à l'écouter de nouveau.

X.

Dans le courant de ce même mois de mars, Grace Crawley, rentrée chez ses parens, reçut de sa cousine Lilian une lettre dont le timbre et la date l'étonnèrent. La recluse de la petite maison d'Allington lui écrivait de Londres, où l'avait amenée un concours de circonstances imprévues.

« Il s'agit d'un mariage, disait Lilian; mais, soyez tranquille, ce mariage n'est pas le mien. Le capitaine Dale épouse miss Dunstable,

la nièce de l'opulente mistress Thorne. Bernard Dale est le neveu chéri de mon oncle, qui m'a fait un devoir de l'accompagner ici. Un mois à Londres, pour une petite provinciale comme moi, n'est pas une aventure à dédaigner. On me faisait entrevoir des fêtes continuelles, des plaisirs sans fin ni trêve, l'opéra, les bals, le palais de Sydenham, les sorcelleries de la célèbre Mme Tussaud. Comment résister à tant d'attractions? Or, ma chère enfant, depuis qu'elle est ici, la vieille fille (vous savez qui ce nom désigne), la vieille fille s'est déjà royalement ennuyée. Si elle était absolument libre, elle serait capable de repartir pour Allington sans attendre la cérémonie nuptiale dont, en qualité de *bride's maid*, elle est appelée à faire un des plus beaux ornemens.

« Oh! cette première soirée passée dans la capitale, je ne l'oublierai jamais. Nous étions descendus, mon oncle et moi, dans une maison meublée de Sackville-street. Le temps était à la pluie, l'appartement obscur; les meubles portaient cette livrée rouge-brun adoptée de commun accord, dirait-on, par tous les *lodgers* de Londres, qui se croiraient en état de péché mortel, s'ils donnaient la moindre apparence de gaîté à leurs banales demeures. Nous avions dîné tête à tête, mon oncle sommeillait dans son coin, et moi, songeant à cette nouvelle cousine que je vais avoir, aux émotions qui l'agitent, au bonheur qui l'attend peut-être, je me sentais envahie par une tristesse amère. Je crois, Dieu me pardonne, que je pleurais ou que j'allais pleurer, lorsque fort heureusement Bernard arriva, tout enfiévré de sa belle flamme, ne parlant que d'Emily et de ses grâces, nous offrant sa photographie, nous apportant les douceurs anticipées dont elle l'avait chargé pour nous. L'oncle, à moitié endormi, ripostait pourtant de son mieux, et je l'aidais de mes plus charmans sourires, tout en me demandant si j'avais encore les yeux rouges, quand John Eames en personne vint rendre la conversation plus intéressante.

« Une heureuse rencontre lui avait procuré notre adresse (il a toujours de ces bonheurs-là), et, s'il s'empressait ainsi d'accourir vers nous, c'était, — ô sainte franchise! — c'était pour nous parler de votre père, de sa justification probable, du tour favorable que semble prendre l'inique persécution dont il a été l'objet. Cependant, chère enfant, si rassurantes que soient ces perspectives, tout dépend, nous a dit Johnny, du témoignage qu'on pourra obtenir de M. et de mistress Arabin. On soupçonne que le billet égaré dans les mains de votre père lui avait été remis par eux, et c'est de quoi, tout le monde s'accorde là-dessus, il faudrait être certain. Ceci établi, on retrouverait sans beaucoup de peine, à ce qu'il paraît, la trace et le nom du véritable voleur.

« Peut-être ces explications sont-elles moins claires que vous ne les souhaiteriez. La faute en serait à Johnny, qui, tout en parlant, me regardait, et, pour une raison ou l'autre, perdait fréquemment le fil de son beau discours. Tant il y a que je démêlai dans ses paroles le projet d'un prochain départ. — Où donc allez-vous? lui demanda mon oncle?

« — A Florence, répondit-il du ton le plus simple.

« — Et vous y passerez?

« — Vingt-quatre heures, si j'ai le bonheur d'y joindre les Arabin.

« — Mais on dit qu'ils sont en route pour Jérusalem. Si vous les trouviez partis?

« — Je les suivrais.

« — A Jérusalem!

« — A Jérusalem... J'ai toujours eu envie de voir la terre-sainte.

« — Si je comprends bien, reprit mon oncle, ce n'est pas un voyage d'agrément que vous allez faire.

« — Il me sera très agréable au contraire de rendre service à un honnête homme injustement soupçonné.

« — Mais qui risque les frais de cette expédition?

« — Quelqu'un dont je n'ai pas à redouter qu'il épluche de trop près la carte à payer.

« — Ne voyez-vous pas que c'est lui? dis-je à mon oncle stupéfait.

« — Quoi! pour un étranger, faire la dépense d'un voyage en Italie? Savez-vous que cela vous coûtera au bas mot...

« — Une quarantaine de livres, et un peu plus du double, s'il faut pousser jusqu'en Orient.

« — Eh bien?...

« — Eh bien! le compte est fait, la ceinture est bouclée, n'en parlons plus.

« Jamais je n'avais vu mon bon cousin si fort à son avantage, et si je ne m'étais retenue, il est probable que j'aurais commis quelque inconvenance. Tranchons le mot, je mourais d'envie de lui sauter au cou. J'espère qu'il n'a pu s'en douter un seul instant. Lui de son côté cherchait un biais pour me glisser quelques mots en particulier; mais le moyen dans ce petit salon où nous étions quatre et fort à la gêne? Cependant au moment où de désespoir il prenait congé, je lui ai dit avec une bonne poignée de main et de manière à n'être entendue que de lui : — Vous faites bien, Johnny!... Je vous en sais gré.

« J'ai bien peur, en y réfléchissant, que sur ces huit mots il ne se laisse aller à bâtir un nouvel édifice de chimères, et je me repens de m'être abandonnée à un élan d'enthousiasme. Ceci prouve que la plus déterminée des vieilles filles peut encore manquer de prudence.

« Maintenant que me voilà débarrassée provisoirement de cet obstiné cousin, vais-je me trouver exposée à d'autres obsessions? Elles m'effrayaient moins là-bas, dans ma petite forteresse d'Allington, où personne ne pouvait pénétrer sans y être autorisé. Ici, dans cet incessant tourbillon de la vie mondaine, vingt hasards auxquels je ne saurais parer amèneront des rencontres inattendues, dont la seule idée me trouble profondément. Que se passerait-il, le cas échéant? Nous reconnaîtrons-nous? Osera-t-il m'aborder? Garderai-je l'attitude impassible et décourageante que je veux opposer comme une infranchissable barrière à ses inadmissibles prétentions? C'est lorsque je m'adresse toutes ces questions sans y pouvoir répondre à mon gré que je voudrais me voir loin d'ici, près de cette mère chérie à qui je consacre si volontiers tout ce qui me reste de dévoûment et de tendresse. »

Comment dire maintenant, sans déconsidérer trop complétement un de nos personnages favoris, ce qui advint de John Eames au sortir de sa visite à Lilian? Il la quittait un peu contrarié de n'avoir pu l'entretenir en particulier, mais en somme très flatté de ses dernières paroles, dont l'accent ému doublait la valeur. De la part d'une personne à la fois si vraie et si réservée, elles impliquaient ou du moins semblaient impliquer un premier pas dans la voie des attendrissemens involontaires et des réflexions bénignes; elles vibraient doucement aux oreilles de Johnny, qui pouvait se flatter d'avoir enfin deviné par quelles voies il avait chance de fléchir son inhumaine cousine, — et cependant, après avoir allumé son cigare, il héla un *cab*, et, lui recommandant de faire diligence, il prit le chemin de Porchester Terrace.

Le prit-il sans remords? — Non, certes, et son cœur l'avertissait qu'il allait commettre une sorte de sacrilége; mais à son demi-repentir se mêlait une sorte de jouissance vaniteuse. Jusque-là fort peu gâté par les femmes, il se complaisait dans le rôle tout nouveau pour lui d'un homme à bonnes fortunes, à petits billets, à rendez-vous, qui, rebuté par une beauté cruelle, peut aussitôt prendre sa revanche aux pieds d'une aimable coquette. Tout en cheminant et en savourant les parfums de son *regalia*, ce don Juan novice, électrisé par ses succès, fredonnait le refrain des amans faciles à consoler :

If she be not fair for me
What care I have fair she be?

Il se demandait aussi par quelle succession de hasards heureux il ne lui arrivait presque jamais, lorsqu'il allait voir ses nouvelles connaissances, de trouver lady Demolines auprès de sa fille. Tantôt

une migraine, tantôt une bronchite, tantôt un léger accès de rhumatisme, la clouaient dans sa chambre, et cependant il était toujours question des *raouts* qu'elle avait honorés de sa présence, des soirées qu'elle avait passées au théâtre. De plus, lorsqu'il arrivait à John de rencontrer cette introuvable personne, il la voyait invariablement vive et alerte à ne lui donner que vingt-cinq ans. On pouvait donc regarder comme un problème intéressant à plus d'un titre le soin qu'elle semblait mettre à ne jamais être en tiers dans les longs entretiens de sa fille et de Johnny; mais après tout, si quelqu'un avait à s'en plaindre, ce n'était pas ce dernier, qui, plus certain de les trouver ensemble, se fût peut-être montré moins assidu chez ces dames. L'inconvenance de ses trop fréquens tête-à-tête avec la belle Madalina lui était d'ailleurs déguisée par le ferme propos qu'il sentait en lui de n'en abuser jamais. Ce ferme propos était aussi son excuse tacite envers Lily. — Rien de commun, pensait-il, entre un amour qui remplira toute mon existence et une petite intrigue sans conséquence dont je m'amuse en passant.

Miss Demolines, ce soir-là, était d'une rare susceptibilité. Une demi-heure de retard lui fournit matière à vifs reproches. Pour se justifier, John Eames mit en avant l'obligation où il s'était vu, à la veille d'un départ, d'aller prendre congé de quelques amis récemment arrivés à Londres, et, comme il avait cru pouvoir nommer le capitaine Dale, les grands yeux noirs qu'on tenait fixés sur lui lancèrent tout à coup un surcroît de feux. Il est à croire que Conway Dalrymple avait commis quelque indiscrétion dans ses causeries avec mistress Broughton, et que celle-ci n'avait pas été plus réservée en jasant avec miss Demolines, qui du moins sembla tout à coup au courant de bien des choses qu'on pouvait croire ignorées d'elle.

— Ce capitaine Dale, dit-elle aussitôt, doit être parent de miss Lilian Dale,.. et miss Lilian Dale, à ce qu'on assure, doit se marier d'ici à peu.

— Avec qui, je vous prie? demanda Johnny, subitement décontenancé.

— Avec un jeune homme attaché aux bureaux de l'*income-tax*... Le connaissez-vous par hasard?

John Eames, on le devine, n'aimait pas à causer de Lily Dale avec cette espèce de rivale qu'il lui avait donnée, Dieu sait pourquoi. Encore moins lui convenait-il soit d'admettre, soit de contester l'espèce d'imputation qui venait d'être ainsi mise à sa charge; mais il avait affaire à forte partie.

— Qui ne dit mot consent, reprit miss Demolines... J'ai donc à vous complimenter de votre choix... Cette jeune personne est char-

mante, il n'y a qu'une voix là-dessus, et sept ans écoulés depuis sa petite affaire avec M. Crosbie...

— Cette affaire n'a que trois ans de date, essaya de murmurer le pauvre John, et d'ailleurs je ne vois pas...

— Oh! soyez tranquille, je n'ai jamais entendu dire à cet égard que les choses les plus honorables pour vous... Vous fûtes le preux champion d'une belle offensée... Je regrette de n'avoir pas su tout cela le jour où j'assistai à votre rencontre avec M. Crosbie... La poignée de main que vous échangeâtes devant moi m'aurait particulièrement édifiée... Donc miss Lily Dale est en ville?... Et, ce nonobstant, vous partez demain pour Florence?

— Je pars demain pour Florence, ce nonobstant.

Suivit un silence de quelque durée. John Eames se sentait agacé. Miss Demolines, assise en dehors des rayons de la lampe, tenait ses mains devant ses yeux. Tout à coup elle se leva, fit le tour de la table, et vint se placer en face de son interlocuteur: — Je vous somme, lui dit-elle avec autorité, de m'apprendre si vous avez promis, oui ou non, d'épouser Lilian Dale... Parlez, continua-t-elle, voyant qu'il se taisait étonné. Ma question veut une réponse.

— Quel est votre but en me l'adressant?

— Quel but puis-je avoir, sinon de ne pas rester étrangère à un événement qui vous importe? Vous avez d'ailleurs le droit de vous taire.

— Et si j'en usais?...

— Je saurais alors que j'ai deviné juste,... et je vous tiendrais pour un lâche.

— Où serait la preuve de lâcheté... On ne traite pas ces sortes de questions avec le premier venu.

— Vous êtes gracieux, monsieur Eames. Je suis donc pour vous la *première venue*. Voilà quelle idée vous vous faites de mon amitié! Allez, allez, vous n'avez plus à craindre que je vous questionne.

— Madalina, vous ne m'avez point compris...

— Vous vous êtes au contraire expliqué le plus clairement du monde... Tenez, monsieur Eames, veuillez m'excuser... Je suis un peu souffrante ce soir, et il m'est impossible de tenir tête au... premier venu. Bonsoir, monsieur Eames! Bonsoir, et bon voyage!

Les choses prenaient décidément un tour sérieux. Jusqu'alors Johnny, bien casé comme d'habitude à l'angle d'un épais divan, ne s'était point cru obligé de se déranger, encore que miss Demolines fût debout devant lui. Maintenant il fallait prendre un parti, s'en aller, ou demander humblement la révocation du congé qui venait de lui être notifié. Prendre au mot la belle et gagner la

porte qu'on lui montrait, rien certes n'aurait été plus sage; mais alors adieu la petite intrigue, les secrets communs, les rendez-vous intimes. Ce qu'il appelait son « roman » allait finir, et finir sans beaucoup de gloire. Cependant il serait parti, si dans les grands yeux noirs de miss Demolines le feu de la colère ne se fût alors atténué, tandis que le pli de ses lèvres contractées perdait quelque chose de sa rigueur. — Voyons, lui demanda-t-il, est-ce tout de bon?

— Tout de bon, répondit-elle avec un accent beaucoup moins résolu.

— Vous voudriez en rester là?...

— Qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Si vous l'exigez, je pars à l'instant.

— Je l'exige... Pourquoi ne partez-vous pas?

— C'est qu'auparavant j'ai des excuses à vous offrir.

— Non, pas d'excuses, pas d'explications! Une franche réponse à une question bien simple... Êtes-vous promis à miss Lilian Dale?

— Eh bien! non; — je ne le suis pas.

— Vous m'en donnez votre parole?

— Comment pouvez-vous me croire capable de mentir en pareille matière?

— Vous conviendrez au moins que vous en avez été fort amoureux?

John Eames était debout, nous l'avons dit, et il avait son chapeau à la main. Une forte velléité de s'échapper lui vint en tête, car il ne pouvait se faire, cela se comprend, au nom de Lily Dale prononcé par miss Demolines. Malheureusement celle-ci se trouvait en ce moment placée entre lui et la porte, barrant un étroit passage laissé entre le mur et la table à ouvrage. Il fallait qu'il la forçât à se déranger pour se glisser hors de la prison qu'elle lui faisait ainsi sans trop d'affectation, tout en lui prescrivant de partir. Au surplus, elle comprit peut-être ce qui se passait en lui, car elle n'insista pas davantage sur ce point délicat.

— Nous allons donc redevenir bons amis? demanda-t-elle sur un ton beaucoup moins hostile.

— Laissez-moi l'espérer.

— Voici ma main en signe de pardon.

Johnny saisit cette petite main parfumée, et la garda dans la sienne tout justement assez pour que le geste de Madalina n'eût rien perdu de sa signification conciliante.

— Et tout à l'heure encore vous me chassiez! lui dit-il avec l'accent du reproche.

— Oui, je vous chassais, et très sérieusement, je vous assure.

Quand vous me connaîtrez mieux, vous comprendrez combien j'ai dû être blessée. Moins que personne je supporte l'idée de me voir la « première venue » pour les gens que... j'estime. Et voyez cependant, si vous étiez parti,... que de changemens une simple parole peut apporter dans nos destinées!... Un *oui* pour un *non*... Un *non* quand il fallait dire *oui*... En y réfléchissant, on se demande comment une femme ose répondre autrement que *non!*

— C'est bien ainsi qu'on m'a toujours répondu, remarqua modestement Johnny, dont miss Demolines dut admirer la naïveté.

— Je n'en crois pas un mot... Je serais plus tentée d'admettre que vous n'avez demandé réponse à aucune.

— A vous certes on a demandé réponse... N'est-il pas vrai, Madalina?

— Que donneriez-vous pour le savoir?... Mais je vous avouerai sans détour que vous avez deviné juste... Et une fois, une seule, j'ai cru que ma réponse ne serait pas *non*.

— Puis cependant vos réflexions vous ont amenée à ne point céder.

— Je n'ai pu prendre sur moi, le moment venu, de prononcer le mot décisif qui allait m'ôter à jamais ma liberté. J'avais déjà refusé bien des fois ce pauvre garçon. Ce jour-là, il me déclara qu'il s'agissait pour lui d'une résolution définitive. — Je m'embarque dans huit jours, disait-il, et je ne m'exposerai point à être encore une fois repoussé. — Un simple *adieu* fut toute ma réponse. Il me comprit, et depuis lors ses pieds n'ont plus foulé la terre natale.

— Vous avez donc sacrifié son bonheur à votre désir de rester libre?

— Peut-être aussi ne l'aimais-je pas assez, reprit miss Demolines tout à coup rêveuse... Sans cela, je n'aurais pas eu tant de courage... C'était un parfait galant homme, un charmant cavalier, avec un revenu de deux mille livres dans les fonds indiens et autres valeurs du même ordre.

— Et il ne s'est point marié?

Miss Demolines avait repris sa place dans un grand fauteuil. Johnny était réinstallé sur le divan. Ils causaient maintenant tout à leur aise.

— Il m'a écrit, reprit la belle narratrice, qu'il ne se marierait pas avant moi, et que, lorsque la fatale nouvelle lui serait parvenue, il irait proposer sa main à la première jeune fille disponible qui se trouverait à sa portée...

— Bien flatteur pour cette élue du hasard!

— Oh! n'importe, il ne risque guère d'être mal accueilli. Quand

on a des avantages personnels, une jolie fortune, de belles relations... Vous vous demandez, j'en suis sûre, comment j'ai fait la folie de le refuser?

— Je vous trouve au contraire fort raisonnable, puisqu'il ne vous plaisait point.

— Ma destinée l'a ainsi voulu... Peut-être ai-je eu tort. Tant de jeunes filles se marient sans grand amour qui s'en trouvent ensuite fort bien... Voyez plutôt Maria Clutterbuck...

Il est bon de savoir que John Eames n'aimait pas à entendre parler de mistress Broughton sous ce nom de Maria Clutterbuck. Pourquoi, nous ne le saurions dire. Peut-être ce terrible nom venait-il jeter un reflet prosaïque sur la poésie de son « roman; » puis il ne croyait pas à cette amitié, passée ou présente, dont miss Demolines se targuait si volontiers. Au fait, de ce qu'elle lui disait, il croyait fort peu de chose. A ce beau garçon refusé malgré sa charmante figure et ses deux mille livres de revenu il ne croyait pas le moins du monde. En somme, et dans ce moment-là, son roman ne l'amusait plus assez pour lui faire oublier ce qu'il avait à faire.

— Voici onze heures qui sonnent, remarqua-t-il, or je pars demain matin au petit jour.

— Eh bien? demanda miss Demolines.

— On n'est pas fâché de dormir quelque peu...

— Dormir!... Je suis toujours émerveillée de voir combien la jeunesse de notre époque a besoin de sommeil.

Johnny avait grande envie de demander à la charmante railleuse si les jeunes gens d'autrefois se passaient de dormir, et si le *gentleman* aux deux mille livres, avant de fouler aux pieds pour la dernière fois le sol natal, avait passé toute la nuit à deviser avec l'inflexible objet de sa flamme; mais il n'osa pas hasarder ces questions, qui pouvaient être mal accueillies et brusquer le dénoûment de son gentil vaudeville. Comme il se levait : — Attendez! lui dit miss Demolines. Nous n'avons pas encore parlé de ce tableau. M. Dalrymple est-il prévenu?

— Je n'ai pas encore eu le temps de le voir.

— Et vous partez demain?

— Demain sans faute et de grand matin; mais, à vous parler franchement, il est possible que j'aille ce soir fumer un cigare avec ce cher camarade.

— Je comprends maintenant votre hâte de me quitter. Le cigare est un rival redoutable.

— Permettez! c'est pour vous obéir que j'irai voir Conway.

— Allez donc, et dites-lui qu'en persistant à faire ce tableau il encourt de terribles ennuis, sans compter qu'il risque de perdre

à jamais une femme pour laquelle il professe un dévoûment absolu. Vous pouvez l'avertir que mistress Van Siever est déjà prévenue.

— Par qui, s'il vous plaît? demanda Johnny, dressant l'oreille.

— Vous n'avez point à me regarder avec cet air effaré. Je ne suis pour rien dans cette révélation, que tous les domestiques de Maria ont été à même de faire, pour peu qu'ils y aient vu leur intérêt.

— Ce qui prouve, par parenthèse, combien peu d'importance mistress Broughton attache à ce mystère.

— Si vous en concluez qu'elle en a parlé à son mari, je puis, de science certaine, vous désabuser à cet égard. M. Broughton ne sait encore rien. Maria Clutterbuck a littéralement perdu le sens. Je ne lui trouve pas d'autre excuse.

A ce nom de « Maria Clutterbuck, » John Eames avait fait un pas vers la porte. — Bonne nuit, dit-il en toute hâte.

— Vous partez donc bien décidément?

— Aussitôt de retour, vous me verrez.

— Il en sera, monsieur, ce que vous trouverez bon.

— Ceci doit-il s'entendre en mauvaise part? N'avez-vous aucun désir de me revoir près de vous?

— Vous comptez sur des douceurs, mais vous n'en aurez point, mon cher monsieur. Ma mère sera probablement rétablie, et je n'ai aucune raison de vous cacher que vous plaisez beaucoup à ma mère...

— C'est d'autant plus obligeant à elle, pensait John, qu'elle n'a pas eu souvent le plaisir de me voir.

— Si donc vous revenez, reprit Madalina, vous êtes certain de lui faire grand plaisir...

— Mille fois reconnaissant!... mais c'est de *vous* que je m'informais, dit Johnny, soulignant d'un tendre coup d'œil cette insinuation sentimentale.

— De moi, lui répondit la coquette aguerrie, n'attendez rien qui puisse flatter votre amour-propre.

— Au moment d'un départ, je comptais sur plus de bonté.

— Il me semble que je suis assez bonne ainsi. Ne disiez-vous pas qu'il est onze heures passées? Bonne nuit, monsieur, et bon voyage!

— Au moins, dites-moi que mon retour ne vous sera pas indifférent...

— Je n'ai rien à vous dire de pareil... Monsieur Eames, finissez!... ou je vais, pour tout de bon, me brouiller avec vous...

Ainsi se séparèrent nos deux personnages, plus ou moins satisfaits de leur soirée.

Une demi-heure plus tard, sans se préoccuper de la nécessité où il serait de se lever de grand matin, John Eames arriva chez

Conway Dalrymple, à qui, sous certaines réserves, il ne faisait point mystère de ce qu'il appelait son *roman*. L'artiste, entre deux bouffées de pipe, jugea bon de le prémunir contre le danger de ses visites à Porchester Terrace. — Vous pourriez un beau jour, lui dit-il, en sortant de chez ces dames, avoir à vous féliciter du bon accueil fait à l'offre de votre main.

— Merci, répliqua John, vous avez une haute opinion de ma prudence.

— De plus prudens que vous, reprit Dalrymple, n'ont pas échappé à ce genre de traquenards. Miss Demolines a de l'esprit, et il me semble que la petite intrigue par elle ourdie ne vous ennuie pas outre mesure.

— Je nie d'abord qu'elle soit si spirituelle, et l'intrigue en question ne m'amuse pas déjà tant; mais cela fait toujours passer une heure ou deux.

— Avez-vous su, demanda Conway, que l'an dernier, pas plus tard, certain jeune homme reçu chez ces dames a levé le pied pour échapper à un procès de « promesse violée? »

— Parions qu'il avait une partie de sa fortune en fonds indiens?

— Pourquoi cette question saugrenue?

— Suffit que je me comprenne.

— Fonds indiens ou fonds chinois, ce qu'il avait, il voulut le garder, et je crois avoir entendu dire qu'il passa au Canada. C'est Shorter qu'on l'appelait, et il paraît que la veille de son départ la belle Madalina lui fit savoir qu'elle était toute disposée à s'expatrier. Même, vu les circonstances particulières et la nécessité de mettre à la voile, elle se résignait à des noces plus sommaires que l'usage ne les sanctionne dans un certain monde. Shorter cependant ne répondit point, et oncques depuis n'a remis les pieds en Angleterre.

Eames crut devoir protester qu'il ne croyait pas le premier mot de cette chronique. Au fond cependant, il était convaincu que M. Shorter était ce beau *gentleman* à qui la belle Madalina se repentait presque d'avoir opposé d'inébranlables refus.

Par exemple, il avait totalement oublié de traiter avec son ami la fameuse question de *Jaël et Sisarah*.

XI.

Il est, à l'honneur de la profession, des lecteurs scrupuleux qui se demanderont comment un employé de l'*income tax office* peut d'un jour à l'autre se permettre de quitter son service pour courir sur le continent après les personnes qu'il a besoin de rencontrer. En règle générale, sauf congé régulièrement obtenu, le joug ad-

ministratif ne se prête point à ces fantaisies, et les chefs comme sir Raffle Buffle ne sont pas faits pour le rendre plus léger; mais sir Raffle avait affaire dans la personne de John Eames à un garçon délié, qui, sans faire semblant de rien et par mille petits moyens dextrement variés, le menait presque toujours à ses fins. Dans la circonstance présente, le congé que demandait Johnny lui fut refusé tout à plat, et les bureaux attentifs virent s'entamer entre le commissaire en chef et son subordonné une de ces luttes qui leur étaient déjà familières, mais qui les intéressaient toujours. Il y eut des paris ouverts, et chacun donnait son avis. Celui-ci voulait que John Eames, bravant ouvertement la tyrannie, partît sans autorisation, et acceptât les conséquences de cette détermination hardie; mais notre secrétaire ne se souciait aucunement de sacrifier sa carrière ou même de perdre un grade en suivant cette inspiration, qu'il ne jugeait pas tout à fait désintéressée. Un second conseillait la flatterie et l'envoi d'un baril d'huîtres au supérieur récalcitrant; un troisième insinuait qu'un certificat de médecin, facile à obtenir, pourrait arranger les choses. John Eames les laissait dire, et se réservait le dernier mot. Le lendemain du refus, sir Raffle le vit entrer solennellement dans son cabinet, un rouleau sous le bras. Johnny était vêtu de noir, très grave, et aucune des plaisanteries de son chef, qui daignait quelquefois s'en permettre, ne lui arracha ce jour-là le moindre sourire. — Qu'avez-vous, Eames, finit par lui demander l'homme important? Je ne comprends rien à vos sombres allures.

— Elles s'expliquent d'elles-mêmes cependant. A la veille d'un départ aussi tristement motivé, en face d'une détermination aussi sérieuse...

— Vous comptez donc partir?... partir sans autorisation?

— Ne le faut-il pas? J'y suis engagé d'honneur.

— En ce cas, donnez votre démission.

— J'en passerai par là, si on l'exige; mais je veux auparavant soumettre ma conduite au comité... Voici les explications que je compte lui fournir, et que je vous supplierai de placer sous les yeux du président.

Ces paroles prononcées d'un ton lugubre, ce manuscrit imposant et le costume inusité de John Eames commençaient à produire un certain effet sur le commissaire. Il tournait et retournait la pétition dans ses mains, incertain de l'usage qu'il en faudrait faire et du parti qu'il avait à prendre. — Si je dois céder, se disait-il, mieux vaut que ce soit de ma part une faveur toute gratuite et non pas enlevée par un document comme celui-ci... Vraiment, s'écria-t-il enfin, jamais on ne vit une obstination pareille, jamais on n'a professé à votre âge une indépendance aussi complète...

— Je crois au contraire, sir Raffle, vous avoir donné des preuves de la docilité, de la soumission la plus méritoire. Cependant toute obéissance a ses limites...

— C'est cela, vous m'accusez à présent pour n'avoir pas voulu souscrire à votre dernier caprice.

— L'accomplissement d'un devoir sacré ne saurait jamais recevoir ce nom.

— Encore faudrait-il me démontrer...

Ici Johnny commença la longue histoire du procès qui menaçait l'honneur du révérend Josiah Crawley, son parent. Sir Raffle, qui avait vaguement ouï parler de cette affaire, ne l'écoutait que d'une oreille. Au fond, il était préoccupé d'une seule chose, l'opinion que pourraient se former ses collègues et ses supérieurs d'après les énonciations de cet exposé de griefs que son secrétaire intime élevait ainsi contre lui. Déjà plusieurs fois les habitudes despotiques de sir Raffle lui avaient valu quelques observations, quelques allusions, dont il avait gardé souvenir. Un de ses chefs, — peut-être bien le lord-chancelier, dont il aimait tant à faire sonner le titre pompeux, — lui avait fait doucement remarquer que l'esprit du temps ne comportait plus les rigueurs en usage sous l'ancien régime. Tous ces souvenirs lui trottaient par la cervelle tandis qu'il écoutait plus ou moins attentivement un récit que John Eames tâchait de rendre pathétique, et l'énergie de ses résistances allait toujours faiblissant. — Écoutez, dit-il, ce papier doit me rester étranger, s'il ne m'est remis à titre officiel. Veuillez le reprendre, je vous prie...

— J'avais cru, répliqua John Eames, que je ne pouvais me dispenser de vous en donner communication préalable. Ce bon procédé me semblait obligatoire. — Là-dessus, il fit quelque pas du côté de la porte; mais ce n'était que ce qu'on appelle au théâtre « une fausse sortie. » — Sir Raffle, ajouta-t-il en revenant sur ses pas, il m'est vraiment impossible de vous quitter, pour toujours peut-être, sans vous faire mes adieux. Vous accomplissez sans doute un rigoureux devoir; mais, quoi qu'il arrive, sachez bien que je ne conserve à votre égard aucune arrière-pensée malveillante...

L'homme important, déjà troublé auparavant, commençait à se sentir confondu par cette clémence dont Johnny semblait user vis-à-vis de lui. — Mais aussi, s'écria-t-il tout à coup, pourquoi ne m'avoir pas raconté tout ceci?

— Devais-je me croire autorisé à vous ennuyer de mes affaires particulières?

— Mieux vaut toujours s'expliquer à fond, apprenez ceci de moi, jeune étourdi.

Ce doux reproche, cette leçon paternelle, donnèrent soudain une

tournure très amiable à cette conférence d'abord menaçante, et le lendemain John Eames apparut triomphant parmi ses collègues; il portait ce jour-là son costume ordinaire et n'affectait aucun dehors funèbre.

— Il a son congé, s'écria tout un chœur d'employés. — C'est le certificat, ajouta l'un des conseillers dont nous parlions. — Foin des médecins! repartit John d'un air dédaigneux. — Ce sont les huîtres, reprit un autre. — Je n'ai pas une écaille sur la conscience. — Comment faites-vous pour dompter les ours? recommença un troisième. — Quand ces ours sont des hommes, je prends la mesure de leur pied, et sur cette mesure je les chausse. Rien de plus facile, mes enfans. A la première occasion, essayez de ma méthode.

Je dois ajouter que lorsque sir Raffle revit Eames sous son aspect habituel, et tout aussi gai que devant, il eut quelque pressentiment d'avoir été mystifié par ce jeune drôle. — Bon pour cette fois, se disait-il *in petto*, mais à sa première incartade je ne le manquerai certainement pas.

Mistress Thorne, ta tante de la fiancée de Bernard Dale, usait largement de la grande fortune que le ciel lui avait départie. Son hospitalité n'avait pas de limites, et Lilian Dale ne s'habitua pas immédiatement ni sans quelque embarras à mener aux dépens d'autrui l'existence des millionnaires. En dépit de sa discrète et timide résistance, il fallut, — c'était le train de la maison, — accepter une foule de *gratuités*, spectacles, billets de concert, voitures, etc. Lorsqu'il fut question de parties de cheval, elle crut avoir ville gagnée en s'excusant sur ce qu'elle n'avait pas apporté d'amazone; mais deux jours après elle en trouva une, et des plus élégantes, étalée sur le canapé de sa chambre. A côté se trouvait une cravache au manche richement ciselé. L'habit venait de mistress Thorne, la cravache de miss Dunstable, la fiancée de Bernard Dale. Comment refuser sans mauvaise grâce? Lily Dale accepta donc, et chaque jour, à partir de là, quand le temps n'y mettait pas des obstacles absolus, les deux futurs époux allaient se promener dans Hyde-Park sous l'escorte de Lily Dale et d'un cavalier que mistress Thorne lui avait trié parmi les hommes les plus oisifs et les moins compromettans de sa nombreuse société. M. Onesiphorus Dunn (Siph Dunn par abréviation), être parfaitement inoffensif, parfaitement complaisant et commode, n'avait à Londres que d'intimes amis, et vivait agréablement sur le commun, menant une existence à la fois très oisive et très occupée. Suffisamment perspicace pour résoudre tous les petits problèmes de la vie sociale, très curieux et très discret, n'aspirant aucunement à faire montre de son esprit, que l'on croyait insignifiant comme sa

figure, c'était par excellence l'écuyer cavalcadour d'une jeune personne dans la situation de Lily.

Un jour qu'ils cheminaient paisiblement dans cette grande allée de *Rotten-Row* (que ne représente pas mal le « tour des lacs » au bois de Boulogne) Siph Dunn, l'homme universel par excellence, avait entrepris d'expliquer à Lilian, avec force détails ignorés d'elle, par quelle suite de circonstances lord de Guest en était venu à faire de John Eames l'objet de ses libéralités posthumes. Elle l'écoutait avec intérêt, car depuis quelque temps tout ce qui avait trait à son cousin lui touchait au cœur de plus près, et méditait même quelques questions destinées à la renseigner exactement sur le plus ou moins de considération que John Eames pouvait avoir acquis dans le monde où il vivait, lorsqu'une espèce d'apparition vint tout à coup lui couper la parole. En ce moment, elle et son cavalier s'étaient arrêtés pour attendre leurs deux compagnons, qui, après une pointe au galop, allaient infailliblement les rallier. Les chevaux se trouvant placés en sens contraire, Lilian regardait dans la direction de l'allée transversale qui vient s'embrancher sur Rotten-Row, son *partner* au contraire du côté d'Aspley-House et de la statue élevée à lord Wellington. Par l'allée en question venaient très lentement deux hommes au bras l'un de l'autre. Dans l'un des deux, Lilian reconnut Adolphus Crosbie.

Elle le vit avant que lui-même ne l'eût aperçue. Ils ne s'étaient pas rencontrés depuis le jour où, la tenant pressée sur son cœur, lui prodiguant les noms les plus tendres, les caresses les plus vives, il la remerciait de l'avoir accepté pour époux. Ce jour-là, elle croyait pleinement en lui, elle s'abandonnait à lui sans réserve, troublée sans doute, mais plus heureuse encore, et sans imaginer qu'elle pût répondre avec trop de franchise aux témoignages de cette passion qui l'enivrait elle-même. A ce moment, elle s'était donnée, dévouée tout entière et sans retour, bien décidée à suivre cet homme en tout pays, en toute fortune, à partager avec lui jusqu'au bout les bonnes ou mauvaises chances, — et presque aussitôt il l'avait payée de la plus noire trahison. Peu de jours après l'avoir ainsi tenue dans ses bras, frémissante de joie à l'idée de lui appartenir, il l'avait frappée au cœur par un abandon sans excuse. Pourtant elle avait survécu, elle lui avait pardonné; mais ils ne s'étaient jamais revus, et maintenant, en public, ils se rencontraient comme deux passans inconnus l'un à l'autre.

Le personnage à qui Crosbie donnait le bras interpella Siph Dunn avec la familiarité d'une ancienne connaissance, et Crosbie allait se mêler de même à la conversation lorsque, sous le voile qui l'abritait à moitié, il reconnut le profil de Lilian. Le regard fixe et vague

qu'elle portait devant elle lui dit assez qu'elle se savait en sa présence, et que cette présence la faisait horriblement souffrir. Que faire pourtant? Poursuivre sa route après s'être arrêté, s'enfuir en abandonnant son ami, n'était-ce point manifester une sorte de crainte? D'ailleurs il se sentait malgré lui retenu par l'aspect inattendu de ce visage sur lequel ses yeux étaient comme rivés. Il retrouvait Lilian à peine changée, toujours aussi charmante, bien qu'un peu moins svelte. Que faire encore une fois? Lui adresserait-il la parole? Essaierait-il d'attirer vers lui son regard pour se ménager l'occasion de la saluer? Se porterait-il hardiment à la tête du cheval qu'elle montait, et demanderait-il à Lilian d'oublier les injures passées? De tous les partis qu'il pouvait prendre, celui-ci, pensait-il, devait offrir les meilleures chances, si tant est que des chances quelconques existassent encore pour lui; mais il se trouva incapable de cette résolution héroïque. Les paroles qu'il fallait dire ne lui venaient point. Comment en trouver d'assez humbles, d'assez passionnées, et comment les prononcer là, devant ces indifférens, au milieu de cette foule? Cependant il fit un pas vers Lily; mais il nota aussitôt sur ce visage détourné de lui une expression plus marquée de contrainte et de rigueur. Ce fâcheux symptôme l'arrêta court. Il se dit qu'elle lui gardait une haine sans remède, un ressentiment immortel.

D'ailleurs il n'eut pas le loisir de très longues réflexions. Emily Dunstable revenait avec Bernard Dale, autrefois l'ami de Crosbie, et qui depuis longtemps avait cessé de le saluer. Le premier mouvement du capitaine en reconnaissant ce personnage qui lui était odieux fut de jeter un regard sur sa cousine, car il eut un moment la pensée que Crosbie se trouvait là de l'aveu, avec la permission de Lilian. Pour être détrompé à cet égard, il n'eut pas besoin d'un second coup d'œil. — Dunn, dit-il alors, je crois que nous pouvons avancer. — En même temps il prenait le trot, et l'honnête Siph, dont l'oreille exercée avait saisi dans l'accent de cette banale interpellation quelque chose d'extraordinaire, ne manqua pas de le suivre. — Lilian, comme on pense bien, ne s'attarda point à l'arrière-garde.

— Qu'y a-t-il donc? demanda bientôt Emily à son prétendu, dont la physionomie tout à coup bouleversée sollicitait sa curiosité.

— Rien de très particulier, lui répondit-il, si ce n'est que vous vous trouviez en contact avec l'un des plus méprisables drôles qui soient ici-bas, et que j'ai voulu vous éloigner de lui.

— Bernard! s'écria Lilian, dont les yeux ordinairement si doux lançaient en ce moment mille éclairs; puis, se souvenant qu'il lui

était interdit de le réprimander, en la compagnie où ils se trouvaient, pour la vivacité de ce langage injurieux, elle ralentit l'allure de son cheval et se mit à verser des larmes amères.

Siph Dunn, avec sa perspicacité narquoise aidée de quelques souvenirs, commençait à s'expliquer toute la scène. Il mit, lui aussi, son cheval au petit pas, et, demeurant tout exprès derrière la pauvre Lily, ce brave garçon sifflotait, comme s'il ne s'était aucunement douté qu'elle pleurât, un petit air d'opérette. Emily, comprenant moins, se méfiait pourtant de quelque aventure. — Écoutez, dit-elle à Lily, qui venait de la rejoindre, si Bernard s'avise de dire la moindre chose qui vous déplaise, veuillez m'en avertir, et je me charge de le gronder comme il faut.

Lily, une fois rentrée chez elle, et sans même prendre le temps de quitter son amazone, s'assit pour réfléchir sur ce qui venait de se passer et constater en toute sincérité les impressions que laissait en elle ce désagréable incident. Elle commença par se déclarer très nettement qu'elle ne serait jamais la femme de M. Crosbie. Pourquoi cette déclaration nouvelle, qui devait lui sembler superflue après les engagemens pris avec sa mère et avec John Eames? Au fond, elle se sentait désenchantée. Cet homme, qu'elle avait déifié un moment, venait de lui apparaître comme le plus vulgaire mortel, transformation que ses procédés, cependant fort peu divins, ne lui avaient pas encore fait subir dans les souvenirs enthousiastes de la jeune fille. Je ne me chargerais pas volontiers d'expliquer comment un simple coup d'œil avait amené cette subite désillusion. Ce n'était pas seulement parce qu'il paraissait plus âgé, parce que son visage portait les traces de la fatigue morale à laquelle il était en proie; ce n'était pas parce qu'il avait perdu ce ferme et fier regard que Lilian (en riant) assimilait naguère à celui d'Apollon. Je crois, pour tout dire, que le changement était moins en lui qu'en elle. Ses yeux dessillés voyaient plus juste, et il lui était maintenant impossible de prendre cet homme pour une des divinités de l'olympe. John Eames, qu'elle n'avait jamais comparé au dieu des vers, il s'en faut de tout, ne perdait rien désormais à être mis en regard de son ex-rival. Nonobstant ce résultat, que lui-même eût trouvé merveilleux, Lilian s'en tenait encore aux deux lettres O. M. inscrites en regard de son nom sur la garde de son *prayer-book*. Depuis sa rencontre avec M. Crosbie, la perspective d'un mariage quelconque sembla lui sourire moins que jamais.

E.-D. Forgues.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

ENCORE JUNIUS

Memoirs of sir Philip Francis, with correspondence and journals, commenced by the late J. Parkes, completed and edited by H. Merivale, 2 vol.; Londres, 1867. — *More about Junius*, by A. Hayward, br., Londres, 1868.

Il y aura cent ans tout à l'heure que parut dans un journal de Londres la première lettre signée Junius, qui émut l'attention du public. Elle fut suivie de plus de quarante autres, protégées par le même nom. La dernière fut publiée trois années jour pour jour après la première (21 janvier 1769 et 1772). Pendant tout ce temps, ces lettres, successivement adressées aux hommes qui occupaient la scène politique, l'une d'elles au roi lui-même (et ce n'est ni la moins habile ni la moins hardie), avaient captivé, étonné les lecteurs par la sévérité des jugemens, la violence des attaques, la force du style, l'éclat du talent, et l'auteur était resté inconnu. De vagues soupçons avaient désigné plusieurs noms; aucun soupçon n'avait été justifié, aucun même ne s'était soutenu. Des années s'écoulèrent, Junius ne reparut pas. Rien qui l'égalât ne vint le rappeler. On y pensa moins; on cessa de rechercher qui il était. Excepté de quelques curieux, la question fut délaissée, et Junius et son secret étaient en voie d'être oubliés, lorsque après plus de quarante ans une édition bien faite de ses lettres, encore fameuses après qu'on avait cessé de les lire, vint ranimer la curiosité, à peine excitée par les éditions précédentes, absorbée par les plus grands événemens du siècle. Aussitôt les critiques, les chercheurs, se mirent à l'œuvre, et l'un d'eux crut avoir pénétré l'impénétrable se-

cret. Il persuada d'excellens juges et une bonne partie du public; mais bientôt son système fit naître des systèmes opposés. Le débat fut repris, abandonné, repris encore, et l'on peut dire sans scepticisme qu'un siècle de recherche et de controverse n'a pas encore définitivement dissipé l'ombre mystérieuse dont Junius s'est enveloppé.

Nous ne raconterons pas l'histoire de cette longue enquête. Pour être claire, cette histoire aurait besoin de n'être pas abrégée, et elle se compose de détails infinis; puis il faut bien ajouter qu'elle a déjà été donnée en grande partie et donnée ici même. La *Revue* a inséré de toute la question un récit et un examen aussi complets que le permettait la somme de documens dont nous pouvions disposer à l'époque où nous écrivions (1). Presque au lendemain de l'impression de ces articles, l'exil nous conduisit en Angleterre, et mit à notre portée tous les moyens de corriger et de développer un travail dont nous avons depuis publié le résultat séparément (2). On nous excusera de renvoyer le lecteur à cet essai, qui peut avoir quelque mérite d'exactitude, et qui a été assez approuvé en Angleterre pour n'être pas tout à fait étranger au renouvellement de curiosité dissidente et d'investigation contradictoire qui vient de se produire autour du nom de Junius.

La question était restée à peu de chose près dans l'état où je l'avais laissée, il y a dix-sept ans. De quarante concurrens au titre d'auteur des lettres de Junius, il m'avait semblé que trois seulement pouvaient être sérieusement discutés. Le premier était lord George Sackville; cette hypothèse s'appuyait sur quelques vraisemblances morales. Elle expliquait les haines mortelles de Junius par les ressentimens de l'honneur et de l'orgueil offensés, elle donnait à l'écrivain un rôle dramatique qui m'avait d'abord frappé, et j'aurais souhaité qu'elle fût véritable; mais les preuves sont vagues et faibles, les objections fortes, une surtout, et lord George Sackville n'a plus guère de partisans. Un autre prétendant venait de se montrer, c'était lord Temple. La publication longtemps annoncée des papiers des Grenville, cette famille de ministres, difficiles eux-mêmes à bien connaître, très divers d'opinion, très semblables de caractère, avait donné à M. Smith, bibliothécaire de leur manoir de Stowe, l'occasion de plaider la cause du beau-frère de Chatham. Quelques vraisemblances étaient pour lui, contre lui point d'impossibilité absolue; mais il n'y avait de preuves dans aucun sens, et tout ce qu'on a pu dire en sa faveur laisse subsister en-

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 décembre 1851.

(2) Voyez l'ouvrage intitulé *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. II.

tières les probabilités qui, grâce à l'initiative de John Taylor, avaient fait en 1813 surgir tout à coup dans le débat le nom nouveau de sir Philip Francis. A lui donc, malgré les prétentions de Temple et de Sackville, me semblait appartenir la candidature à la gloire ou à la honte d'être Junius. Il avait en effet, il a encore en sa faveur une masse de faits qui ne sont, si l'on veut, que des indices, mais qui forment ce que nos voisins nomment une *évidence cumulative*. Tout semble prouver que ce peut être lui, rien ne prouve que ce ne soit pas lui, et l'examen comparatif des nombreuses circonstances qui concourent à le désigner a décidé la conviction de Brougham et de Macaulay, de lord Campbell et de lord Stanhope. Francis a de son côté des jurisconsultes et des historiens.

Mais on attendait l'avis d'un autre jurisconsulte. On savait que depuis quelques années M. Joseph Parkes s'était voué à l'examen et à la solution de cette sorte de question d'état. Il avait curieusement cherché, soigneusement recueilli tous les documens, lettres, journaux, livres, brochures, papiers de famille, notes confidentielles, que pouvaient avoir laissés Francis et les siens; de ce travail, on savait qu'il devait sortir des mémoires ou tout au moins une biographie destinée à tout éclaircir et à tout révéler. Elle vient de paraître, et, quoiqu'elle soit loin d'être dans le débat une pièce indifférente, on discute encore.

I.

Puisque j'ai commencé à dire : moi,

De l'austère pudeur les bornes sont passées,

et je persiste. On saura donc qu'en 1857 ou 58 je rencontrai, dans la bibliothèque d'un ami bien regretté, de M. Édouard Ellice, celui qui a reçu de M. Mérimée, dans ce recueil, un si juste hommage, à une de ces réunions matinales où les membres les plus distingués du parlement venaient recueillir les jugemens, les conseils et quelquefois les remontrances d'un vétéran de la politique éminent par la justesse, la sagacité et la droiture de l'esprit, bienveillant dans sa franchise et sévère dans sa bonté, je rencontrai, dis-je, un homme qui arrivait à la vieillesse, d'une figure intelligente, d'une piquante bonhomie, très libéral dans ses opinions, spectateur très attentif et un peu moqueur du cours des affaires publiques. C'était M. Parkes, jadis honorablement connu au barreau, auteur d'une histoire estimée de la cour de chancellerie. Dès qu'il sut mon nom, il me parla de Junius ou plutôt de Francis, m'apprit qu'il avait trouvé ou saisi

l'occasion de rechercher et de réunir tous les renseignemens propres à identifier ces deux noms. Il était arrivé, me disait-il, à la certitude; il me promettait de me la faire partager, et il comptait sur moi pour la communiquer au public. Il voulait bien ajouter que mon travail aiderait le sien. Il s'établit entre nous quelque liaison. Je le vis chez lui. C'était un intérieur intéressant. M. Parkes avait épousé la fille de Priestley; à plus d'un titre, il s'honorait de cette union, et je soupçonne que sur plus d'un sujet il partageait les opinions du célèbre docteur. Chez lui, la conversation était instructive et agréable, mais il la ramenait constamment sur Francis; c'était son idée fixe. Il y avait consacré beaucoup de temps, de travail, de dépenses. En parlant sans cesse du résultat de ses peines, il me l'annonçait plus qu'il ne me le faisait connaître. Il devait me montrer des pièces décisives, mais il ne me les montrait pas. Il se contentait de m'en indiquer le sens d'une manière un peu confuse et de me renvoyer au travail qu'il allait finir, mais que, disait-on, il ne finirait jamais. Dans d'autres voyages en Angleterre, je le revis. Il m'avait écrit dans l'intervalle. Toujours aussi zélé pour son œuvre, aussi bienveillant pour moi, néanmoins toujours aussi vague dans ses promesses, et peut-être plus propre à étudier qu'à produire. Je pus conjecturer dès lors que cet esprit curieux, subtil, laborieux, préférerait la recherche à la composition, et qu'indéfiniment amusé du plaisir de poursuivre son enquête jusque dans ses moindres détours, il pourrait bien ne jamais la clore, et négliger le but pour le voyage.

Peut-être me permettra-t-on de faire connaître avec quelle minutieuse conscience il entendait et exécutait le travail qu'il avait entrepris, en citant quelques fragmens des lettres qu'il voulut bien m'écrire pour m'associer en quelque sorte à son œuvre.

« Londres, 17 Wimpole-street, 13 octobre 1858.

« Mon cher monsieur, si je n'ai pas eu le plaisir de vous rencontrer à la table de déjeuner de notre mutuel et vieil ami M. Ellice, j'aurais dû cependant profiter de la liberté de la république des lettres et réclamer votre secours pour une simple question relative au mystère de Junius, et sur laquelle vous pouvez être en mesure de jeter quelque lumière. Votre dissertation capitale sur ce sujet n'ajoute rien, je crois, à ce qui se pourrait découvrir sur le point de savoir si et quand l'auteur de Junius a personnellement été témoin de la combustion publique des livres des jésuites à Paris vers ou plutôt avant le mois d'avril 1768.

Vous connaissez nécessairement ce passage auquel je fais allusion; c'est, dans les lettres diverses (*miscellaneous*) attribuées à Junius, celle qui porte la signature de *Bifrons*. J'ai reconnu et trouvé que *Bifrons*

était Junius. Vous vous rappellerez que je vous ai dit que j'étais occupé de publier la vie, les papiers et la correspondance de sir Philip Francis, et que je croyais pouvoir démontrer par une masse de circonstances formant preuve directe et nouvelle qu'il était l'auteur exclusif de Junius. Je ne puis compter que vous me croyiez jusqu'à ce que je vous aie envoyé mon ouvrage; mais, s'il existe telle chose que la raison humaine, je pense accomplir la démonstration. Cependant je désire ne laisser aucune source de découverte inexplorée afin d'accumuler les preuves.

« Je ne suis pas, dit *Bifrons,* profondément versé dans la lecture des auteurs réputés les meilleurs casuistes de profession, mais je me souviens d'avoir vu Busembaum, Suarez, Molina et une vingtaine d'autres livres de jésuites brûlés à Paris pour leur meilleure casuistique par la main du bourreau. »

« Maintenant le fait ou l'allégation de Junius, de sa présence à cette exécution en 1767 ou 68, peut être ou n'être pas vraie. Ce peut être une fiction d'un écrivain plein d'art; mais j'incline à croire que le récit est exact. C'est du moins une probabilité, certainement une possibilité, pourvu que les livres désignés des jésuites aient été brûlés à Paris du temps que Junius avait âge d'homme. Or on rapporte que le fait a été plusieurs fois répété, particulièrement en 1761; mais cette année la guerre séparait la France et l'Angleterre. Ni sir Philip Francis, ni aucun sujet britannique ne peut alors avoir été à Paris à moins d'être prisonnier de guerre, et j'ignore s'il y a eu d'autres livres de jésuites mis au feu entre 61 et 68. Je ne crois pas que, jusqu'en 1758, le jeune Francis ait été en France; mais je vois par une lettre de lui du 1er juin 1764 qu'il projetait un voyage en France pour le mois suivant. Francis exécutait toujours ce qu'il voulait, et j'ai peu de doute que cette année ou la suivante il ait visité la France et Paris. Auriez-vous la bonté de rechercher si dans cette période de paix on a brûlé des œuvres de jésuites?

« En 1767, Francis alla voir en Flandre son père, qui était malade. Point de lettre, rien d'autre qui prouve qu'il ait alors poussé jusqu'à Paris. La seule date exacte d'un séjour dans cette ville résulte d'une lettre à lui adressée le 9 décembre 1772, à l'hôtel d'York. Il revenait alors de son tour en Italie. En s'y rendant quelques mois auparavant, il pouvait avoir traversé Paris; mais diverses circonstances me donnent la conviction qu'il avait visité Paris quelques années plus tôt.

« A la vente de sa bibliothèque, malheureuse dispersion de ses livres, a figuré un petit volume in-12 que j'ai en ma possession intitulé : *Sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé*, avec une épigraphe tirée de Tacite. Point de nom d'imprimeur ni d'éditeur sur le titre, seulement la date de 1765. Cela me semble imprimé en Angleterre parce que le volume est relié avec un autre ouvrage français: *Fanni ou*

l'Heureux Repentir, histoire anglaise, à Londres 1765. Francis avait contracté de l'aversion contre les jésuites en Portugal en 1759 et 1760. Ses lettres à son père sont remplies de traits satiriques contre la secte de Loyola. Il est donc possible que le témoin de l'auto-da-fé de Paris ait tiré le fait de son imagination. Ce peut être une fiction associée à ses souvenirs de Portugal. Cependant je ne puis m'empêcher de croire que Francis peut avoir assisté à quelque chose de semblable à ce qu'affirme *Bifrons,* et c'est pour cela que je viens troubler votre repos.

« Auriez-vous objection à ce que je fisse traduire et publier votre essai sur Junius? C'est de beaucoup le meilleur résumé de la controverse. Ou bien pourrais-je en publier la traduction comme appendice à mon propre ouvrage? »

Je m'empressai, comme on le pense bien, d'autoriser M. Parkes à faire de ma prose l'usage qu'il voudrait, et je lui envoyai sur l'exécution des arrêts contre les jésuites les renseignemens que je pus recueillir. S'il m'en souvient bien, il en résultait qu'indépendamment d'autres *brûleries* ordonnées par les parlemens de Toulouse, de Rouen, de Provence, etc., l'arrêt de celui de Paris du 6 août 1762 avait été exécuté quelques jours après dans la cour du Palais sur cent soixante-quatre ouvrages publiés par la société. Dans l'impossibilité de découvrir ou de constater le fait d'une autre opération pareille postérieure à la paix, M. Parkes s'est décidé à croire que Francis avait fictivement fait assister *Bifrons* à ce qu'il n'avait qu'entendu raconter.

Une autre lettre qui suivit de près celle dont on vient de lire un fragment donnera un nouvel échantillon de la curieuse exactitude de M. Parkes, et fournira en faveur de la thèse qu'il avait adoptée une preuve ou plutôt un indice qui, je crois, n'a pas été relevé.

« Royal-Hotel, Deal, 27 octobre 1858.

« ..... J'ai en vue une autre question à vous transmettre; si vos moyens d'information vous permettent d'y répondre, vous me rendrez un service dans mes recherches. Une des lettres attribuées à Junius par Woodfall est signée : *Un lecteur innocent* (*an innocent reader*), 1771. Je ne doute pas, à l'ironie qui règne dans cette lettre, que Junius n'en soit l'auteur. Il y soutient que l'histoire n'est guère qu'une répétition, un drame dont les acteurs changent et non la fable, et il ajoute que cette observation lui a été suggérée par la lecture du passage suivant d'un moderne auteur français qui dit en parlant de l'empereur Valentinien III : « Le premier soin de cette princesse fut d'inspirer à son fils l'horreur de l'hérésie et le respect pour l'église, qualités très estimables dans un souverain, mais qui ne purent couvrir le vice d'une éducation

molle et efféminée. Sa mère travailla plus à former sa croyance que son esprit ou ses mœurs; aussi fut-il toujours très catholique sans être jamais chrétien. »

« Je désirerais savoir le nom du moderne auteur français; je n'ai pas jusqu'ici noté la citation comme un fil qui nous conduirait dans le labyrinthe de Junius. Elle ne me servirait qu'à constater que, comme dans tous les autres cas où Junius cite un livre anglais ou étranger, je trouve que Francis possédait tout livre ou toute brochure d'où la citation ou l'allusion était tirée. »

M. Parkes eut satisfaction. Je m'adressai au très savant et très obligeant bibliothécaire de l'Institut, M. Tardieu, et il trouva presque aussitôt que la citation indiquée était tirée de l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau. Or cet ouvrage était précisément du nombre des livres français qui figurèrent dans la vente de la bibliothèque de Francis. L'histoire de Lebeau n'a jamais été beaucoup lue en France. Ce n'est pas en tout cas un livre assez célèbre pour avoir été fort répandu en Angleterre. Si elle se rencontrait dans la bibliothèque de Francis, c'est un hasard qui ne devait guère se répéter, et celui qui était seul à la lire et à la citer pouvait bien être seul à la posséder. Cette coïncidence au moins ne me paraît pas absolument sans valeur.

Je retrouve encore une lettre de M. Parkes dont on lira peut-être un fragment avec intérêt.

« Paris, 1er octobre 1860.

« Cher monsieur Rémusat, vous pouvez vous être attendu à entendre parler de moi plus tôt, soit par la publication de mes volumes projetés, soit par quelque lettre particulière. Étant à Paris depuis deux jours, je suis allé vous chercher, mais j'ai trouvé, ce que je craignais, que vous étiez à la campagne. L'achèvement de mon ouvrage a été retardé d'une manière inattendue, mais par une bonne fortune. Il y a quelques mois, ne laissant aucune pierre sans la retourner pour retrouver la trace de toute lettre ou de tout papier particulier de Francis existant à sa mort, j'ai eu vent de presque tout ce que j'avais en vain cherché depuis trois ans. J'ai obtenu par trois sources différentes d'inappréciables matériaux, retirés pour une partie d'une caisse laissée depuis des années dans le grenier d'un parent de la famille. J'ai aussi trouvé une vieille sœur de lady Francis qui vit encore en Yorkshire. De ces divers côtés, j'ai recouvré le journal du voyage en Italie de sir Philip Francis. J'ai aussi obtenu un journal presque quotidien et presque complet de ses actes publics dans l'Inde depuis 1774 jusqu'en 1780, puis des fragmens d'une autobiographie depuis sa jeunesse jusqu'en 1773, avec tout le détail de ses différends avec

lord Barrington, les circonstances de sa nomination dans l'Inde. J'ai aussi recueilli d'importans extraits des livres qu'il a étudiés avant l'âge de vingt-trois ans, comme Bacon, Locke, Montesquieu, etc., etc., preuves de l'éducation qu'il avait de bonne heure achevé de se donner lui-même. Il avait aussi coupé dans les journanx les articles écrits par lui dès 1763 et les avait rassemblés en volume, en séparant souvent de la même manière des lettres particulières de Junius quelques-unes des autres lettres qui lui sont attribuées.

« Mais ma plus précieuse découverte a été sa secrète publication anonyme de divers pamphlets pleins de force et d'ironie entre 1764 et 1771. Le nom de l'auteur en est resté jusqu'à présent un aussi grand mystère que l'identité de Junius. J'ai fait récemment cette découverte presque par hasard, en trouvant deux manuscrits originaux d'une partie d'un de ces pamphlets et reconnaissant l'écriture pour être incontestablement celle de Francis, quoiqu'en partie déguisée. Tous ces documens font entièrement disparaître la difficulté qu'on élevait sur la capacité de Francis et son habitude d'écrire antérieurement aux débuts de Junius.

« Parmi mes dernières acquisitions se trouvent des dissertations manuscrites très bien faites et destinées à la publication, sur le caractère de tous les rois d'Angleterre, de Jacques Ier à George III inclusivement, en y comprenant Cromwell; une analyse très forte de l'esprit et de la conduite publique de C. J. Fox, du second Pitt, et d'autres de ses contemporains, ainsi que les portraits de plusieurs de vos rois de France.

« En conséquence, j'ai dû recomposer et récrire une grande partie de ma biographie, mais je ne le regrette pas. Ma *Vie* sera en effet maintenant beaucoup plus autobiographique, et par suite elle aura beaucoup plus de valeur et de droit à la confiance. La grande question de l'inconsistance dans la manière de traiter Chatham, je puis pleinement la résoudre. Tous ces matériaux joints à ceux dont je vous ai fait connaître l'existence chez moi feront de mes volumes réellement, et sans grand mérite de ma part, un complément très précieux aux annales du règne de George III.

« Je ne puis maintenant aborder la presse avant la nouvelle année, ni publier avant le milieu de 1861. Il serait déraisonnable de se hâter pour un ouvrage qui ne peut être devancé par aucun autre écrivain; je ne l'ai pas non plus encore annoncé. Longman le publiera probablement. Un ou deux de mes amis seulement ont connaissance de mes matériaux. »

La publication tarda plus que ne le prévoyait l'auteur, et le quart au plus était terminé lorsque la mort l'a interrompu. Son plan était, non de se borner à un ouvrage de controverse, mais de donner toute une vie de Francis, de lui refaire ses mémoires en mêlant les pièces originales au récit; puis, de cet exposé de faits, il aurait

conclu que Francis était Junius. Ainsi le problème eût été renversé, on aurait de Francis induit Junius et non de Junius Francis. Quoi qu'il faille penser de cette méthode, elle ne pouvait être jugée qu'à l'épreuve. Le succès dépendait du nombre et de la nature des faits sur lesquels devait s'appuyer le raisonnement, si toutefois le raisonnement était encore nécessaire, et si aucun témoignage direct ne venait dispenser de tout commentaire. Tel était l'esprit dans lequel M. Parkes avait commencé son ouvrage. Lorsque la mort l'a enlevé il y a quelques années, il n'avait pas atteint dans son récit l'époque où Francis a pu signer la première lettre de Junius, de sorte qu'il a laissé intacte la portion de son œuvre qui l'intéressait, qui le passionnait davantage. Au-delà il n'avait écrit que des notes détachées. Heureusement tout ce qu'il avait recueilli et préparé a passé dans les mains d'un écrivain plus apte peut-être ou du moins plus habitué à en tirer un livre. M. Herman Merivale, déjà bien connu dans les lettres, a continué d'une plume facile cette biographie plus péniblement entamée par M. Parkes. Moins curieux de détails, moins attaché que le minutieux jurisconsulte à l'examen des faits et des textes, il a composé un ouvrage qui se lit agréablement et qui remplit quelques lacunes dans l'histoire de la société politique anglaise pendant les trente dernières années de l'autre siècle et les seize premières de celui-ci. Grâce à lui, nous savons de la vie publique et de la vie privée de sir Philip Francis, qui était un personnage assez remarquable, tout ce qu'on peut trouver quelque intérêt à savoir. Il n'y a qu'un point de cette vie, le plus secret et le plus curieux, qui reste à peu de chose près dans la même obscurité. Francis est-il Junius, et s'il l'est, sous l'empire de quels sentimens, dans quelles vues, par quels motifs s'est-il décidé à l'être? Comment en a-t-il conçu la résolution et par quels moyens l'a-t-il exécutée? Par quelles causes et dans quelles circonstances l'a-t-il abandonnée? Sur toutes ces questions, M. Merivale ajoute assez peu de chose à ce qu'on savait déjà; il se passionne moins que M. Parkes pour un problème difficile et ingrat, le tenant pour déjà résolu par des autorités antérieures et par un commencement de consentement général, et il s'est contenté d'écrire la vie de Francis. En la montrant telle que rien n'empêchât que Francis fût Junius, il ne s'est pas imposé la tâche de prouver qu'il le fût en effet. Il lui suffit, ce semble, qu'il ait pu l'être, pour qu'il l'ait été, et le fait qui serait le plus grand événement de sa vie se trouve pour ainsi dire en lacune dans son histoire.

Rien dans le nouveau récit n'exclut la possibilité du fait, rien n'en atteste la réalité. Quant à la probabilité, fortifiée par quelques

circonstances mieux éclaircies, elle est un peu affaiblie par l'épreuve acquise au moins jusqu'à présent que les correspondances, les journaux, les papiers intimes de Francis ne contiennent pas une révélation, un aveu, une allusion qui la confirme. Cette absence de tout témoignage émané de lui est une circonstance qu'on n'a pas manqué de relever, et peut-être la dernière publication a-t-elle en définitive plus ajouté à la notoriété qu'à la certitude de la *théorie franciscaine*, comme on l'appelle en Angleterre. La discussion s'est donc rouverte. La *Revue d'Édimbourg* appuie Francis, la *Quarterly Review* le combat, et un adversaire d'une sagacité redoutable lui est survenu dans M. Hayward. On ne peut exposer l'état actuel de la controverse sans résumer le contenu du nouvel ouvrage destiné à nous faire connaître définitivement Francis; nous verrons ensuite ce qu'on en peut conclure.

II.

Philip Francis était né à Dublin, le 22 octobre 1740, d'une famille anglaise et protestante. Son père était pasteur en Irlande; mais, plus occupé de littérature que de théologie, tandis qu'il préparait ses traductions d'Horace et de Démosthène, il écrivait des brochures pour le gouvernement local. Protégé par le lord-lieutenant, lord Chesterfield, il revint probablement avec lui en Angleterre, où il s'établit. C'était un de ces ecclésiastiques assez communs alors qui vivaient pour le monde plus que pour l'église et s'occupaient plus de leurs plaisirs que de leur salut, qui fréquentaient le théâtre et composaient au besoin des tragédies. Le Dr Francis avait eu le malheur d'en faire deux. De là ses accointances avec la célèbre actrice Anne Bellamy, qui le présenta à Calcraft, dont elle tenait la maison. Calcraft était un de ces épicuriens politiques qui mènent de front les affaires d'argent et les affaires publiques. Alors attaché à la fortune du premier lord Holland, Henry Fox, un des trois secrétaires d'état du ministère du duc de Newcastle, ce fut lui probablement qui introduisit Francis à Holland-House. Fox fit du docteur son chapelain, sinécure oisive s'il en fut jamais, car l'ecclésiastique le disputait au politique pour la liberté de penser. Il borna son ministère à apprendre à lire à Charles Fox et à son frère, et donna des leçons de déclamation aux demoiselles de la famille. Comme il était fort lettré et descendait d'une famille héréditairement tory, il prêta le secours de sa plume au parti de la cour et se rendit utile à son patron, qui, en fin de compte, fit très peu pour lui.

Cependant le docteur avait un fils qui étudiait à l'école de Saint-Paul et tenait presque constamment la première place parmi ses condisciples. Ses dispositions et ses succès valurent au jeune Philip, à peine âgé de seize ans, son admission dans les bureaux de la secrétairerie d'état. Il dut quelquefois à la suite de son père pénétrer dans Holland-House. Il y entrevit le monde, il y entendit parler politique; il y apprit de bonne heure quelque chose de ce qu'apprend la conversation sur les hommes et les partis, et il put se croire destiné à être de ceux qui écrivent dans l'intérêt de ceux qui parlent.

Mais voilà qu'en 1757 le ministère fut renversé, et Pitt, le premier Pitt, devint le maître de la situation. Des débris du cabinet, il forma le sien, ou du moins celui dont il allait être l'âme sans en être le chef officiel. Lord Holland s'ensevelit dans une sinécure, et Calcraft, devenu patriote parce qu'il avait manqué la pairie, passa de Fox à Pitt et lui resta fidèle. C'était un de ces hommes du second ordre souvent nécessaires aux hommes du premier. Riche, actif, ami serviable et zélé, il disposait de plus d'un bourg et de plus d'un journal. C'était un meilleur protecteur qu'un plus grand personnage. Il prit en amitié le jeune Francis, dont il devina les talens.

On sait que le caractère de l'administration de Pitt fut une heureuse énergie portée dans la guerre que l'Angleterre soutenait alors contre nous; c'est la France qui a fait les frais de sa gloire. Une de ses premières entreprises fut une expédition sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne. Le jeune Francis suivit comme secrétaire le général Bligh, qui commandait les troupes de débarquement. Il assista donc à la prise momentanée de Cherbourg, qui souffrit de graves dommages, puis aux vaines tentatives d'autres descentes sur notre littoral, et gagna au moins de l'expérience là où son pays gagna peu de gloire. « Comme beaucoup d'autres de nos expéditions, disait-il, celle-ci fut mal conçue et encore plus mal exécutée, nos mouvemens n'étant souvent que la contre-marche d'une partie d'échecs mal jouée. L'ennemi commit d'égales bévues, et, pour nous avoir attribué de profonds desseins, ne sut pas tirer avantage de nos fautes. »

Au retour, il reprit sa place dans les bureaux et y continua pendant dix-huit mois son obscur travail, sans négliger d'autres études et en achevant de former son esprit et son style par la lecture des meilleurs écrivains. Il acquit ainsi une instruction variée et un art de la faire valoir qui furent dès lors remarqués, et surtout de son constant protecteur Calcraft et du secrétaire de la trésorerie Robert Wood. Il dut bientôt aux recommandations de ce dernier le poste

de secrétaire de lord Kinnoul, nommé ministre en Portugal. Pendant huit mois que dura cette mission, Francis fit apprécier le talent de rédaction qu'il avait de bonne heure acquis. On a conservé de son séjour quelques lettres à son père qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. Il y jugeait la civilisation portugaise avec le dédain d'un Anglais, et ne montrait de sympathie que pour l'entreprise formée par le gouvernement contre les jésuites. L'hostilité de Francis à l'égard du célèbre institut n'était pas médiocre. Elle s'aggravait encore de la liberté de ses opinions en matière religieuse. Dans les extraits qu'il a laissés de Bacon, de Locke, de lord Kaimes, il s'attaque au premier sur l'existence de l'âme et ne cache pas que les preuves du christianisme ne l'ont pas satisfait. C'étaient là des idées assez communes de son temps, quoique les Anglais d'aujourd'hui aient de la peine à le reconnaître, et, quand ils veulent bien en convenir, s'étonnent grandement qu'on osât ne les point cacher.

C'est le moment de sa vie où Francis fut présenté à Pitt, et pendant le peu de temps que dura encore son ministère employé de temps en temps par lui comme secrétaire. On cite des anecdotes qui prouvent que Pitt distingua bien vite la promptitude et la sûreté de son intelligence; mais ces relations passagères paraissent être les seules qu'il ait eues avec le grand *commoner*. Toutefois elles l'autorisèrent à le reconnaître vingt ou trente ans après dans la chambre des communes pour le protecteur et le guide de sa jeunesse. Elles l'attachèrent d'une manière générale à sa politique : non qu'il ait suivi toutes ses opinions, approuvé tous ses actes, il s'en faut de beaucoup; mais l'allure fière, le ton de hardiesse et les principes généralement populaires de Pitt dans ses bons momens exercèrent sur cette jeune imagination un empire qui ne s'est jamais entièrement effacé. Ses biographes ne veulent pas qu'il ait approché personnellement lord Chatham à aucune autre époque.

Il n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il épousa Elisabeth Mackrabie. Ce mariage, que l'inclination décida seule et qui pour cette raison le sépara quelque temps de son père, est le premier acte de sa vie qui le fasse connaître pour un homme passionné. Il y trouva du bonheur, mais sa position fut loin d'être améliorée. Aussi, malgré ses relations avec Pitt, dont il vit avec regret la politique abandonnée par ses successeurs, se laissa-t-il employer confidentiellement par lord Holland pendant la crise ministérielle d'où sortit le cabinet de lord Bute, et il demeura attaché quelque temps à la secrétairerie d'état. Cependant il n'y apprit pas à approuver les négociations qui préparèrent la paix de 1763, et quoiqu'il eût espéré accompagner en France Hans Stanley, qui en fut le premier négociateur, il jugea avec sévérité le duc de Bedford, qui fut en définitive

l'auteur du traité; mais sa situation l'obligeait à garder son opposition pour lui, et Bute était encore ministre lorsque, grâce à son protecteur Wood, il fut nommé premier commis de la guerre en même temps que Christophe D'Oyly, premier commis comme lui et choisi par Welbore Ellis, secrétaire de la guerre, pour son délégué (1). Une intime union se forma entre les deux collègues.

Francis disait à sa seconde femme, dans les derniers temps de sa vie, qu'il ne se rappelait pas une époque où il n'eût pas écrit, écrit pour le public. Cependant sa première publication connue est du 2 mars 1763. Il prit part dans le *Public Ledger* à quelque controverse dont le théâtre était l'objet, et devint bientôt un des correspondans anonymes ou pseudonymes du *Public Advertiser*, dont l'imprimeur Sampson Woodfall, son camarade d'école, était propriétaire. Il ne paraît pas certain qu'il ait renoué directement avec lui, ou du moins qu'il se soit fait reconnaître de lui comme journaliste. Il lui envoyait secrètement des lettres ou des articles signés de noms divers, mais visiblement de la même main.

M. Parkes a mis beaucoup de soin à restituer à Francis toute une série de publications sous des noms d'emprunt qui parurent séparément ou dans les journaux depuis le mois d'août 1766 jusqu'en mai 1768, c'est-à-dire depuis les premières condamnations obtenues par le gouvernement contre le fameux numéro 45 du *North Briton*, publié par Wilkes, jusqu'aux émeutes ensanglantées par la répression qui suivirent son élection triomphante dans le comté de Middlesex. J'ai raconté ailleurs ces luttes mémorables dans l'histoire de la liberté politique, et montré comment des questions de procédure constitutionnelle peuvent passionner un peuple entier, et les violences de l'esprit de parti, tant dans l'opposition que dans le pouvoir, servir après quelque temps à la manifestation et à la victoire du droit.

Les agitations provoquées par l'utile audace de Wilkes furent bientôt accompagnées de celles qu'excita dans les esprits la question de la taxation des colonies américaines. Peu d'époques ont donc été plus fécondes en débats où se déploient l'esprit public et la presse libre. Si, comme on n'en peut douter, Francis avait la vocation d'écrivain politique, il dut la sentir alors ou jamais s'éveiller en lui, et nous sommes prêt à reconnaître la vraisemblance et parfois l'évidence des nombreuses attributions que lui fait M. Parkes

(1) Je traduis ainsi le mot de *deputy*, titre du suppléant que le secrétaire de la guerre ainsi que les titulaires de quelques autres fonctions se choisissaient pour lui déléguer les détails secondaires des affaires. Welbore Ellis, plus tard lord Mendip, était secrétaire de la guerre ou *à* la guerre, *at war*, titre très inférieur à celui de secrétaire d'état et qui ne donnait pas de droit l'entrée dans le conseil des ministres.

dans la foule de lettres ou d'écrits polémiques qui précédèrent l'imposante apparition de Junius. Ses recherches sont habilement conduites, et il persuadera plus d'un lecteur. Nous ne voyons aucune forte raison de lui contester que Francis soit l'auteur d'un pamphlet fort remarqué dans son temps où sont établis les vrais principes sur le jury en matière de presse, tels qu'ils ont été défendus plus tard par Junius et consacrés par le bill de M. Fox (1). M. Parkes tient beaucoup à emporter ce point, comme à faire admettre que, sous le nom d'emprunt de *Candor*, Francis occupa sans cesse la presse et que sous d'autres pseudonymes, *Anti-Sejanus*, *Cato redivivus*, *One of the people*, *Poplicola*, *Corregio*, etc., il alimenta la rédaction du *Public Advertiser* pendant les six ans qui s'écoulèrent de son premier début à la première lettre de Junius (février 1763-janvier 1769).

On doit pourtant remarquer ici que rien dans les papiers laissés par Francis, rien dans sa correspondance n'établit formellement cette coopération si active aux controverses du temps. Il ne parle à aucun des siens dans ses lettres d'une seule ligne qu'il ait imprimée. Il se montre occupé comme tout le monde des principaux incidens du débat, rien de plus; mais il faut se rappeler qu'à d'autres momens de sa vie il a souvent gardé le secret sur des publications dont l'objet cependant lui tenait au cœur, et qu'à cette époque, simple commis dans un ministère, fils d'un écrivain ministériel, obligé de ménager ceux dont il dépendait, et dont quelques-uns étaient ses protecteurs, il devait dissimuler avec soin son concours aux attaques de l'opposition et même taire ou du moins atténuer les opinions qui le mettaient avec elle en sympathie. Si l'on demande de quel droit on lui attribue aujourd'hui ces opinions qu'il n'exprimait pas, il faut répondre que, dès qu'il a pu devenir un homme public, il les a professées avec la dernière vivacité, et que son tempérament comme son tour d'esprit le prédestinaient à la résistance et à l'agression. D'ailleurs il n'est pas tellement réservé que ses penchans politiques ne se laissent entrevoir. Ainsi l'on peut facilement distinguer, pendant la période qui nous occupe, ses dispositions à l'égard du gouvernement. Il regrette Pitt; il admire et sa politique et son éloquence. La puissance de lord Bute est celle d'un favori, elle le blesse et lui pèse. Il suffit que George Grenville l'ait remplacé et n'ait rien d'un ministre de cour pour qu'il s'attache à lui, et quand la question de l'Amérique s'élève, il la résout comme lui. Une grande partie de la correspondance officielle lui passe par les mains, et il

(1) C'est l'écrit intitulé : *An Enquiry into the doctrine lately propagated concerning libels*, Londres, Almon, 1764.

est de l'opinion qu'il rédige au nom du gouvernement; mais, sans d'abord prendre parti pour la personne de Wilkes, en le traitant même assez sévèrement, il s'intéresse à la liberté de la presse et ne peut souffrir l'abus qu'on fait pour l'opprimer d'une légalité douteuse. Il blâme donc bien des actes et bien des membres du ministère dont il respecte le chef. Lorsque ce cabinet fait place à celui du marquis de Rockingham, il lui reproche sa faiblesse, surtout à l'égard de l'Amérique. Cette question le sépare même de Pitt, et ne le dispose pas à lui pardonner le ministère équivoque que bientôt il forme à lui seul et dans lequel il s'annule sous le titre de lord Chatham. Six mois auparavant, il écrivait à un ami ces mots en français : « Tout le monde est d'accord que M. P. (Pitt) est ce qu'on appelle perdu sans retour. » Deux années d'inaction et d'impuissance dans un ministère qui le trahissait n'étaient pas faites pour le sauver. Sa retraite trop tardive le rendit à lui-même. Peu à peu il revint à l'opposition, et Francis revint à lui. Cette tendance constante et ces variations d'opinion attribuées à Francis ne sont pas en désaccord avec le cours d'idées qu'on peut suivre dans la succession des écrits interprétés par M. Parkes, et dont quelques-uns ont Junius pour auteur, au témoignage décisif de Woodfall, et j'ajoute dès à présent que rien de tout cela n'est incompatible avec l'esprit qui anime les lettres de Junius; mais ces concordances ne peuvent être établies que par une investigation laborieuse, elles ne sont pas évidentes par elles-mêmes.

Or nous sommes au moment où cesse le travail de M. Parkes. Il se tait juste à l'heure où l'on aurait tenu davantage à l'entendre. J'ai déjà dit que M. Merivale l'avait remplacé. D'une main exercée, il a tracé de Francis une biographie exacte et intéressante, mais où ne figure pas comme un fait la composition des lettres de Junius, car dans sa correspondance, comme dans un commencement d'autobiographie qu'il a laissé, Francis n'en dit mot. Renonçant à suppléer à son silence, à raconter comme un fait ce qui n'est qu'une hypothèse, M. Merivale s'est borné à déclarer qu'il partageait la conviction de M. Parkes, mais qu'il s'en remettait du soin de l'établir à quelque futur éditeur de Junius. Pour lui, il se contente de narrer la vie de Junius telle qu'elle ressort des documens dont il dispose. C'est au lecteur de comparer ce récit *pas à pas* avec les indications fournies par les trois séries de lettres imprimées, savoir : les lettres publiques de Junius, ses lettres privées à Woodfall, et celles que ses éditeurs lui ont attribuées en les annexant à ses lettres authentiques.

Au moment où M. Parkes abandonne son héros, le jour approchait où, reconnaissant trop tard son erreur, Chatham allait laisser

à elle-même l'administration qu'il n'aurait jamais dû former. C'est contre ce qui en restait, c'est contre le duc de Grafton, son chef, contre North, Granby, Mansfield, contre tous ceux qui en étaient les membres ou les soutiens, qu'éclata deux mois après pour la première fois la colère éloquente de Junius. Pour Francis, il était toujours dans les bureaux de la guerre, sous lord Barrington. Il n'a écrit nulle part, il ne paraît avoir dit à personne qu'il ait alors travaillé en secret pour la presse opposante; mais dans son fragment d'autobiographie il convient qu'il n'espérait d'avancement que par l'opposition. Il ne cache pas qu'il s'attachait par la pensée à la fortune de lord Chatham, dont son ami Calcraft était l'agent confidentiel. C'était le temps où l'élection de Wilkes dans Middlesex agitait les esprits et troublait la paix de la Cité. Les droits des électeurs et du parlement, la liberté individuelle et celle de la presse, furent débattus dans les chambres, dans les cours de justice, jusque sur la place publique. L'opposition était très animée, très bruyante. Elle se croyait tout près de la victoire, et le moindre de ses moyens de succès n'était pas une sorte d'alliance ou de concert que M. Merivale suppose, non sans fondement, formée entre Chatham, Calcraft et Francis. Le but était de ramener au pouvoir le premier seul ou à la tête de toutes les oppositions réunies. Dirigé ou informé par Calcraft, Francis aurait obscurément travaillé à l'œuvre commune, sans voir Chatham, mais en rédigeant ses discours pour les livrer à la presse, en envoyant clandestinement aux journaux des articles diversement signés, et dans lesquels il secondait tout au moins Junius pour la défense des mêmes intérêts. Deux fois on aurait cru toucher au but. Ce fut d'abord lorsque le cabinet fut désorganisé par la retraite de Camden et de Granby, et que le duc de Grafton dut se retirer devant les attaques combinées de Chatham et de Junius; mais, ce que ni l'un ni l'autre n'avaient prévu, le roi prit pour premier ministre lord North, qui gouverna douze ans. La seconde fois, les îles Falkland occasionnèrent entre l'Angleterre et l'Espagne un conflit d'où l'on put s'attendre à voir sortir la guerre. Junius, qui négligeait d'ordinaire la politique étrangère, s'appliqua aussitôt à relever la gravité de la question, à aigrir la querelle, et les lettres de Francis prouvent qu'il prévoyait, qu'il désirait une rupture. Il n'en fut rien. La paix fut conservée. On n'eut plus que la ressource de se jeter dans les démêlés de la Cité avec le gouvernement, de se rapprocher davantage de Wilkes, et de le soutenir pour entrer en partage de sa popularité. Précisément on put bientôt s'apercevoir qu'il commençait à lasser l'opinion; une réaction amenée par la violence même du parti populaire et peut-être par les emportemens de la presse convainquit les coalisés de leur im-

puissance. A la fin de 1771, Francis écrivait que l'opposition avait *joué un sot rôle*, qu'elle était généralement découragée, et le mois suivant Junius jetait sa plume.

On ne peut plus douter que Francis ait en effet mis secrètement son talent d'écrivain au service de ses convictions politiques et de son ambition personnelle; mais qu'après avoir fourni à Woodfall une partie de ses correspondances pseudonymes il ait été l'auteur de la plus importante, de la plus redoutée de toutes, rien n'en dément la supposition, mais rien ne la démontre. Nous ne pouvons noter ici tous les rapports que M. Merivale a signalés entre ce que la correspondance de Francis nous apprend de sa vie pendant ces trois ans et ce que les lettres de Junius au public et à Woodfall contiennent de détails sur les circonstances où il se trouve et les idées ou les desseins qui le préoccupent. Disons seulement que ces coïncidences sont singulièrement frappantes.

Maintenant, que dans sa correspondance Francis s'exprime avec une grande mesure, qu'il développe rarement une opinion, ne témoigne aucune passion et laisse seulement deviner ses penchans, cette réserve lui était prescrite par sa position, par la crainte de révéler d'un mot son travail secret. Il ne veut pas qu'une seule ligne de ses écrits se retrouve dans ses lettres. Il devait commander la même prudence à sa conversation. Il n'avait pas pour cela besoin d'être Junius, il suffisait qu'il eût écrit sans se nommer dans le sens de l'opposition.

« Pour mon compte, dit-il dans une lettre à son père, je hais tout ce qui est faction, parce que je suis en place. » Le père, ministériel zélé, demande de son côté : « Mais qui est ce diable de Junius? n'est-ce pas la plume de B—k (Burke) trempée dans le fiel du cœur de Sa—lle (Sackville?)? » Le beau-frère Mackrabie, de Philadelphie, où il séjourne, fait des questions sur la grande énigme du jour. « Junius est inconnu, répond Francis, et cette circonstance est peut-être aussi curieuse qu'aucun de ses écrits. J'ai toujours soupçonné Burke; mais, quel qu'il soit, il est impossible qu'il se découvre jamais lui-même. L'offense qu'il a faite à sa majesté et à — (au duc de Grafton ou au duc de Bedford) est plus que ne pourrait supporter un simple particulier. Il serait sur-le-champ écrasé. Le libraire Almon a été trouvé coupable pour avoir réimprimé la lettre au roi, et Woodfall, qui a été l'éditeur originaire, doit être jugé demain. S'il est trouvé coupable, j'imagine qu'il aura lieu de s'en souvenir. »

Il me paraît également impossible de rien inférer de cette lettre avec certitude pour ou contre l'identité de Francis et de Junius, quoiqu'elle montre le premier bien d'accord avec le second sur les

dangers que court celui-ci et l'impossibilité où il est de se faire jamais connaître; mais peut-être trouvera-t-on plus significatifs qu'ils ne le paraissent à M. Hayward les passages qu'on va lire. L'année suivante, Horne Tooke, qui s'est rendu diversement célèbre par son savoir, par son esprit et par les variations insidieuses de sa politique et de son caractère, après avoir été lié d'amitié et de conduite avec Wilkes, avait rompu l'alliance et divisé la société réformiste du *Bill des droits*, dont ils étaient tous deux les membres influens. Il en était venu à soutenir dans la Cité le ministère contre l'opposition. Ses attaques contre lord Chatham et Wilkes, que Junius défendait, lui attirèrent quelques traits d'une méprisante ironie. De là une polémique à laquelle Junius mit fin par une lettre souvent citée du 13 août 1771. En l'envoyant à l'imprimeur, il lui écrit : « Si M. Horne répond bien à cette lettre et pertinemment, il sera *mon grand Apollon*. » Or que dit Francis dans sa correspondance privée de cette polémique? Que dès les premiers mots Junius a donné à Horne la plus sévère leçon, et il vante *le coup d'état* ou plutôt le tour d'adresse par lequel Junius a rendu Horne complice et même auteur de la publication de la lettre où il l'accable et qui peut être poursuivie pour libelle. Quant à la lettre du 13 août, voici ce qu'il écrit à un intime ami sept jours après : « Junius et Wilkes paraissent faire cause commune. Le pauvre Horne est bâtonné jusqu'à crier merci. Il n'y a jamais eu lettre pareille à celle dont Junius l'a gratifié. Tout le monde tombe d'accord que c'est son chef-d'œuvre, et maintenant j'espère que nous n'entendrons plus jamais parler d'eux. » Et en effet Junius arrêta là cette querelle épisodique, et l'on voit qu'il pensait comme Francis qu'à sa dernière lettre il n'y avait rien à répondre. Voilà, je crois, tout ce que la correspondance particulière de Francis contient d'expressément relatif à Junius. Il faut convenir que cela ne prouve rien, si ce n'est une même appréciation des mêmes faits qui n'est pourtant pas indifférente. Le public, qui n'en soupçonnait rien, restait dans son ignorance et sa curiosité. Il n'en fut point délivré lorsque, le 21 janvier 1772, Junius écrivit sa dernière lettre.

Le même jour, la *Gazette officielle* annonça que lord Barrington, secrétaire de la guerre, avait nommé Anthony Chamier pour son délégué. On a vu que cette place, qui rapportait quatre cents livres sterling, était occupée depuis neuf ans par Christophe D'Oyly. Celui-ci avait, un mois auparavant, donné sa démission à la suite de quelque mécontentement inexpliqué. Son emploi fut aussitôt offert avec un empressement obligeant à Francis, qui refusa, ne voulant pas apparemment profiter de la disgrâce d'un ami. Il n'avait d'ailleurs, écrit-il à sa femme, aucune solide raison de prévoir ou

de désirer un changement dans sa situation. Cependant il fut amené quelques jours après à résigner son emploi, on ne sait par quel motif. Il écrit à un de ses amis que tout a été arrangé suivant ses désirs; lord Barrington avait pris soin de lui donner satisfaction sur tout ce qui avait pu le chagriner, et tous deux paraissent s'être très bien quittés. Ce que fit pour lui lord Barrington un an plus tard semble prouver qu'il lui portait une grande bienveillance et même de l'amitié. C'est ainsi que Francis sortit des bureaux de la guerre, changement de situation qui a donné lieu à beaucoup de commentaires, et d'où l'on a tiré des conséquences que les témoignages authentiques ne justifient pas.

Suivant lui, il projetait depuis quelque temps un voyage de six mois, et même il y avait près d'un an qu'il pensait à quitter son bureau, l'*Inde étant le seul quartier où l'on pût faire fortune.* Au premier moment, il parut ne songer qu'à jouir de sa liberté, et il partit pour l'Italie en passant par les Pays-Bas et l'Allemagne. Son retour en Angleterre date du commencement de 1773. Il arriva pour assister aux derniers momens de son père, et pour recueillir les dernières volontés de Calcraft, mort pendant son absence. Ce fidèle ami ne l'avait pas oublié. Il lui laissait mille livres sterling, une annuité de deux cents à sa femme, si elle lui survivait sans fortune, et il recommandait à ses exécuteurs testamentaires de mettre tous leurs soins à le faire élire par le bourg de Wareham, convaincu qu'il était de sa rare aptitude au rôle d'un représentant utile dans le parlement. Francis s'étonne quelque part que Calcraft n'ait pas fait pour lui davantage, et il n'en parle pas avec une estime qui dénote beaucoup de reconnaissance. Il paraît n'avoir jamais ressenti aussi vivement qu'à cette époque l'anxiété d'une situation incertaine et gênée où ni son mérite, ni ses goûts, ni ses intérêts, ni son orgueil, ne trouvaient leur compte. Dans un fragment autobiographique, il décrit amèrement la souffrance et l'irritation qu'il éprouve, et laisse percer toute la violence d'une âme vindicative contre le sort et contre les hommes. Il paraît prêt à traiter en ennemi tout ce qui le blesse. Irrité et découragé à la fois, probablement plus troublé qu'il ne l'avoue par des embarras de fortune que le goût du jeu n'allégeait pas, il rêvait toute sorte de moyens d'en sortir; lui, l'adversaire des principes de l'insurrection américaine, il songeait à se ménager une retraite en Pensylvanie, si jamais l'Angleterre cessait d'être le séjour de la liberté, lorsque par hasard il rencontra dans le parc de Saint-James une personne qui l'informa qu'un des quatre membres désignés pour composer le conseil de l'Inde avait refusé cette place. Ce conseil était une création nouvelle de lord North. Un bill venait de l'insti-

tuer à Calcutta, en élevant le gouverneur du Bengale au rang de gouverneur-général. Francis fit aussitôt agir ses amis. Ils le recommandèrent à lord North; mais, de son aveu, c'est aux bons offices de lord Barrington qu'il dut sa nomination. On a pu même supposer qu'en quittant les bureaux il l'avait mis dans la confidence de ses vues sur l'Inde et obtenu de lui l'assurance d'une protection éventuelle qui se réalisait une année après.

Le poste qu'on lui donnait était important et lucratif; on parle d'un traitement de 10,000 livres sterling. L'institution, œuvre mixte du parlement, du ministère et des directeurs de la compagnie des Indes, pouvait être mal conçue ou mal organisée. Francis du moins en jugeait ainsi même avant son départ, et qui les eût connus l'un et l'autre aurait prédit à coup sûr que le nouveau gouverneur-général Warren Hastings et son nouveau conseiller ne seraient pas longtemps d'accord. Warren Hastings et Philip Francis étaient tous deux des hommes remarquables, des intelligences peu communes; mais l'un était fait pour le commandement, l'autre pour l'opposition. Leur association était celle d'un caractère despotique et d'un caractère intraitable. L'un était aussi impérieux que l'autre était indocile.

III.

Francis s'embarqua à Portsmouth le 30 mars 1774; en octobre, il était rendu sur le terrain, où commença presque aussitôt une guerre civile dans l'administration. Les incidens et les détails du séjour de Francis dans l'Inde sont constatés par son propre journal et par d'autres documens, qui, extraits et rapprochés dans le récit de M. Merivale, fournissent une addition utile à l'*Histoire de l'Inde* de Mill et aux deux brillans *Essais* de Macaulay sur Clive et sur Hastings. Si nous ne craignions de sortir de notre sujet, l'occasion s'offrirait ici d'une digression intéressante. Bornons-nous à quelques traits qui achèveront de faire connaître Francis. Rigide et passionné, jaloux, soupçonneux, intolérant, austère en tout, excepté dans ses plaisirs, il s'érigea sur-le-champ en censeur inexorable des abus consacrés dans l'administration indienne; il les dénonça sans crainte et sans pitié dans le conseil, dans la conversation, dans sa correspondance. Partout il vit, exagéra ou supposa le mal, et parut ne chercher que des ennemis. Sa sévérité, toujours capable de l'injustice et voisine de la haine, devança toutes les accusations dont la généreuse indignation de Burke devait faire retentir plus tard les voûtes de Westminster.

Francis était depuis quatre ans dans l'Inde, lorsqu'il eut une aventure jusqu'ici mal connue, quoiqu'on en ait souvent parlé. Il avait laissé sa femme et ses enfans en Angleterre; il conservait le goût et même la prétention de la galanterie, et l'on pense bien que l'Inde, surtout pour les puissans, n'était pas plus l'empire des bonnes mœurs que de la probité. En 1778, un Suisse de Lausanne, George Grand, était venu dans l'Inde former en participation une société de commerce à Chandernagor et à Calcutta. Sa femme, âgée de seize ans seulement, était la fille d'un Français, d'origine flamande, nommé Worlée, chevalier de Saint-Louis et capitaine de port à Pondichéry. Elle était née dans le voisinage, à Tranquebar. Sa beauté était séduisante, comme on en peut juger par ses deux portraits, dont l'un décore la maison d'un habitant de Serampore, et dont l'autre se voit, dit-on, au musée de Versailles. Francis ne la nomme point dans son journal. Il y écrit seulement à la date du 24 novembre : *Omnia vincit amor*. Et l'article du 8 décembre finit par ces mots : « Le soir le *Diable à quatre* dans la maison de G. F. Grand, esq. »

Ce que c'était que ce *Diable à quatre*, Grand lui-même a voulu l'apprendre à toute l'Asie par un mémoire imprimé au Cap de Bonne-Espérance et analysé dans la *Revue de Calcutta*.

« Contemplez, y dit-il au lecteur, l'instabilité de la félicité humaine. Je suis sorti de chez moi, le 8 décembre 1778, le plus heureux ou me croyant le plus heureux des hommes, et entre onze heures et minuit j'y revins aussi misérable qu'il est possible de l'être. J'étais parti persuadé que le ciel m'avait donné la plus belle et la plus vertueuse des femmes, tous deux honorés et respectés, vivant dans la première société, avec la perspective d'un prochain avancement. A peine étais-je assis à souper chez mon bienfaiteur, M. Barwell, que je reçus le coup soudain de la plus vive douleur. Un serviteur qui était d'ordinaire attaché à Mme Grand vint me dire à l'oreille que M. Francis avait été surpris dans ma maison et retenu par mon *jemmadar* (premier domestique); je me levai de table et courus sur la terrasse où des flots de larmes soulagèrent un moment ma peine. Je fis prier un ami de sortir et de m'accompagner; mais le rang du personnage et son attachement pour lui le portèrent à s'excuser, tout en détestant son indigne action. Je me recueillis autant que les circonstances me le permettaient, et fis avertir le *jemmadar* de mon arrivée. En chemin, je jugeai à propos de faire appeler mon ami M. Palmer, et de lui demander de me prêter son épée et de m'accompagner, mon projet étant de rendre la liberté à M. Francis, et dès qu'il serait sorti de l'enceinte de ma maison, de l'obliger à se mesurer avec moi jusqu'à ce que l'un de nous deux tombât.

« Palmer approuva ma détermination, et nous nous rendîmes sur les lieux. Le portier, reconnaissant ma voix, ouvrit, et à notre grand étonnement nous trouvâmes dans l'appartement d'en bas sir George Shee attaché sur une chaise et s'efforçant d'obtenir de mes domestiques de le relâcher, et M. Shore, à présent lord Teignmouth, avec feu M. Archdekin, qui l'avaient accompagné et qui se joignaient à ses prières. Il se plaignait d'avoir été rudement traité par mes gens. Mon jemmadar me conta toute l'affaire. Il s'était assuré de la personne de M. Francis, le réservant à la vengeance de son maître, lorsque M. Shee, assisté des deux autres, avait, sur un coup de sifflet de M. Francis, escaladé les murs, s'était jeté violemment sur lui, et dans la lutte avait donné à M. Francis le moyen de s'échapper. Je demandai à M. Shee et à ceux qui l'accompagnaient s'ils avaient vu M. Francis et secondé sa retraite, mais je n'obtins que des réponses évasives. Ils avaient obéi, disaient-ils, au bruyant appel de M. Shee, qui, se précipitant dans une maison voisine, leur demandait secours pour empêcher le meurtre de leur ami, M. Francis, et encore entre la veille et le sommeil, ils étaient accourus sans savoir ce qu'ils faisaient. Je les fis mettre en liberté, et, laissant ma maison à mes fidèles serviteurs, je me retirai chez M. Palmer.

« Là, assis dans l'accablement de la peine la plus profonde, j'attendis le matin avec anxiété pour réclamer du destructeur de mon bonheur la satisfaction que les lois de l'honneur exigent, pauvre réparation de l'injure commise! J'écrivis à M. Francis que, tout dénué que je le croyais de la moindre étincelle de principes et d'honneur, je comptais cependant qu'il ne me refuserait pas la rencontre que je lui demandais immédiatement. Il me répondit laconiquement et d'un ton aisé qu'ayant la conscience de ne m'avoir fait aucune injure, et que j'étais sous le coup d'une erreur complète, il me demandait la permission de décliner l'invitation que je lui adressais, et qu'il avait l'honneur d'être, etc.

« Rentré chez moi, j'envoyai chercher à Chandernagor le beau-frère et la sœur de Mme Grand; je m'établis au rez-de-chaussée de ma maison, tandis qu'elle occupait l'étage supérieur, et, le dimanche suivant, tout fut arrangé pour qu'elle s'en retournât avec ses parens, vécût dans leur maison et sous leur protection, moi me chargeant de toute la dépense qu'elle pourrait leur causer et faire pour elle-même. Une entrevue fut demandée, je ne pus la refuser; elle dura trois heures, interrompue par les plus poignantes lamentations. J'entendis un récit sans fard de tous les artifices employés pour séduire une étrangère qui venait seulement d'atteindre sa seizième année. J'eus pitié d'elle de tout mon cœur, je lui pardonnai sincèrement, et avec une douleur qui tenait du désordre d'esprit, nous nous séparâmes. »

Le plaignant termine en disant qu'il ne lui restait plus que la

voie des réparations judiciaires, et que malgré la difficulté de trouver un défenseur parmi les avocats, tous retenus ou intimidés par Francis, il finit par en rencontrer un qui réussit à le faire condamner par la cour suprême pour violation de domicile (1) à 50,000 roupies sicca (2) de dommages et aux dépens.

Ce récit en laisse entendre plus qu'il n'en dit. Peut-être le rôle du mari ne fut-il pas aussi simple qu'il le prétend; Francis a protesté en tout temps qu'il avait calomnié sa femme, et c'était notamment l'avis du plus distingué des trois juges qui ont prononcé la sentence de condamnation. Francis, sans nier l'amour qu'elle lui inspirait et que décèlent des citations de poètes latins éparses dans son journal, Francis paraît s'être toujours conduit envers elle avec la délicatesse d'un homme d'honneur. Tant qu'elle resta dans l'Inde, elle y reçut les marques les plus sincères de son intérêt et de sa protection. On dit qu'elle continua de le voir; mais cette liaison, du moins par ses apparences, n'eut rien de compromettant pour elle. Elle quitta même l'Inde avant lui et revint en Europe, où l'attendait la singulière fortune qui doit être connue du lecteur.

Ce récit prouve que, contrairement à des suppositions souvent répétées, la beauté de Mme Grand fut complétement étrangère aux démêlés de Hastings et de Francis, et que ce n'est pas elle qui leur mit les armes à la main. Dès longtemps, Francis avait pris une attitude hostile avec toutes les autorités. La sentence rendue contre lui n'était pas pour le réconcilier avec la cour suprême du Bengale, qu'il accusait de continuels empiétemens, et que présidait sir Elijah Impey, objet constant de son inimitié. Hastings ne voyait pas d'un œil beaucoup plus bienveillant cette magistrature; mais cette communauté d'aversion ne suffisait pas pour effacer entre eux de bien autres dissidences. En vain la mort avait presque renouvelé le conseil. Francis, qui s'y trouvait le plus souvent en minorité, car deux de ses collègues votaient d'ordinaire avec le gouverneur, soutenait contre lui une lutte intestine, envenimée par l'incompatibilité des caractères. Hastings croyait avoir pour lui les grandes vues et la supériorité de l'homme d'état, Francis la sagesse, la justice et la probité du véritable administrateur. La guerre, la diplomatie, les nominations, les finances, tout devenait l'occasion d'un conflit où l'âpreté des formes ajoutait encore à l'antagonisme des esprits et des ambitions. Vers la fin de 1779, la discorde en était venue à ce point que le cours des affaires était entravé dans un moment bien critique pour la puissance anglaise,

(1) *Trespass*, acte de franchir l'enceinte réelle ou supposée de la propriété d'autrui.
(2) Cette monnaie vaut un peu plus de 2 francs.

et les deux adversaires, las d'une lutte stérile, consentirent à un accommodement que Francis n'a jamais voulu appeler autrement qu'une trêve. Tous deux d'ailleurs voyaient approcher le terme de leur commission, et ne songeaient plus qu'à obtenir de la mère-patrie une décision souveraine qui donnât à l'un d'eux la victoire. Francis n'était pas sans espérance de voir le gouvernement de l'Inde passer dans ses mains et d'humilier son rival en lui succédant.

La trêve dura quatre ou cinq mois. Sur la foi des engagemens qu'on semblait avoir pris, Barwell, un des membres du conseil, fidèlement attaché au parti de Hastings, était retourné en Europe. La proportion des forces dans les délibérations intérieures était changée, et bientôt on tint un langage qui présageait un retour d'hostilité. Hastings soutenait contre les Mahrattes une guerre difficile à laquelle sa politique entreprenante attachait un grand prix. Francis, qui ne l'avait jamais approuvée, après avoir renoncé à s'y opposer et gardé sur ce point le silence convenu, le rompit tout à coup et fit insérer dans les registres du conseil la minute d'une protestation contre une extension nouvelle donnée aux opérations militaires. Il ne s'était, disait-il, engagé à tolérer que celles qui étaient commencées sur la côte de Malabar, et non une expédition sur la Jumna. Suivant Hastings au contraire, l'engagement avait été sans restriction, et il accusait son adversaire de manquer à sa parole. Il est difficile, après un siècle ou peu s'en faut, de décider de quel côté était la parfaite vérité. Probablement personne n'était sans reproche; mais il faut reconnaître que le langage de Hastings annonce une conviction plus franche, et que la logique, au moins dans l'action, a tout l'air d'être de son côté. Il y a toujours un air de chicane pointilleuse à vouloir limiter une guerre en cours d'opérations. Nous avons tous entendu débattre, à propos de l'Algérie, les deux systèmes de l'occupation étendue ou de l'occupation restreinte. Quoi qu'il en soit, la discussion, roulant sur la fidélité aux engagemens pris, avait toute chance de devenir offensante, et l'on dirait que Hastings ne demandait pas mieux que de donner à la contradiction la forme d'un démenti. Voici la suite de la querelle dans les termes du journal de Francis.

« 1780. 14 août. — M. H. (Hastings) ne revient pas avant ce soir. Point de conseil. Le soir, reçu sa minute qu'il dit avoir gardée jusqu'à mon retour, avec un billet particulier. »

(La minute imprimée souvent n'est pas insérée dans le texte, mais le ton en était très hostile.)

« 15 août. — Bureau de revenu (1). Quand tout a été expédié, je l'ai pris à part dans une chambre, et je lui ai lu les mots suivans :

« Monsieur Hastings, je prépare une réponse en forme au papier que vous m'avez envoyé hier au soir. Aussitôt qu'elle pourra être terminée, je la mettrai devant vous; mais vous devez comprendre qu'aucune réponse que je puisse faire au contenu de ce papier ne peut équivaloir à l'outrage qui m'est fait par les termes dont vous vous êtes servi. Vous ne m'avez pas laissé d'autre alternative que de vous demander satisfaction personnelle pour les outrages que vous m'avez faits. »

« Aussitôt que j'ai eu lu les lignes précédentes à M. Hastings, il a dit qu'il s'attendait à cette demande et qu'il était prêt à y répondre. Nous sommes alors convenus de nous rencontrer le matin de... Mentionné l'affaire à Watson, qui se trouve dîner avec moi aujourd'hui. Il consent à procurer des pistolets afin de prévenir toute suspicion.

« 16. — Employé à régler mes affaires, à brûler des papiers en cas de malheur : sotte besogne. Ce soir, M. H. ordonne que sa minute soit enregistrée.

« 17. — Arrivé sur le terrain auprès du Belvédère, près d'une heure avant M. H., qui arrive vers six heures avec le colonel Pearse. Watson mesure une distance d'environ quatorze pas ordinaires, la même, dit-il, que celle à laquelle M. Fox et M. Adam étaient placés (2). Mon pistolet faisant long feu, je le changeai. Nous avons alors tiré ensemble; j'ai été blessé et je suis tombé. Je croyais avoir l'os de l'épine du dos cassé, et que par conséquent je ne pourrais en revenir. Après que le premier trouble a été calmé et que j'ai beaucoup souffert d'avoir été porté à une mauvaise place, j'ai été transporté finalement chez le major Foley sur un lit. Le chirurgien est arrivé environ une heure et demie après ma blessure. Il a retiré la balle et m'a saigné deux fois dans la journée.

« M. Hastings envoie savoir s'il peut me voir.

« 18. — La douleur que j'ai soufferte ces deux jours a été très forte.

« 19. — Prié le colonel Watson de dire à M. Hastings le plus civilement possible que je suis forcé de décliner sa visite.

« 24. — Retourné à Calcutta.

« 11 septembre. — Je rends visite à sir E. C. (3). Il me dit qu'il aurait empêché cet incident malheureux, s'il avait été ici. Je lui ai dit qu'il l'aurait empêché peut-être, s'il eût été ici il y a six mois, mais qu'à l'époque où la chose est arrivée, c'était impossible. Assisté au conseil; grande civilité entre H. et moi. »

(1) Séance du conseil consacrée aux finances.

(2) M. Fox n'ayant voulu donner aucune explication sur des paroles prononcées à la chambre des communes et par lesquelles M. William Adam s'était cru offensé, ils se battirent dans Hyde-Park, le 29 novembre 1779. M. Fox fut légèrement blessé.

(3) Sir Eyre Coote, membre du conseil de l'Inde depuis le mois de mars 1779.

Toute la civilité du monde ne pouvait faire qu'ils pussent l'un et l'autre continuer de siéger côte à côte, d'autant que Francis ne croyait possible de rester qu'à la condition de combattre Hastings à pied et à cheval, de jeter le fourreau, et de ne donner ni recevoir quartier ; ce sont ses expressions. Or ce plan désespéré exigeait l'appui d'un collègue également déterminé ; il savait bien qu'il ne pouvait l'avoir. Il lui fallait aussi l'espérance de voir à la fin Hastings rappelé, et il apprenait qu'un bill du mois d'avril l'avait continué dans son gouvernement pour une année. Un plus long séjour dans l'Inde devenait impossible. Il se décida à partir dans le mois de novembre; la traversée fut longue et nous lisons dans son journal :

« 1781. 19 octobre. — A quatre heures du matin, débarqué à Douvres le même jour où j'ai débarqué à Calculta en 1774... Arrivé à Harley-Street à dix heures du soir. »

Francis revint en Angleterre mécontent, irrité, impopulaire, car Hastings avait beaucoup d'amis dans les deux chambres, et son administration devait obtenir de ces succès qui séduisent le public. Francis se défendit ou se vengea avec l'arme de la presse. Il écrivit, sans se nommer, des articles de journaux et des pamphlets, entretint incessamment l'opinion des iniquités et des fautes du gouvernement de l'Inde, et peu à peu alluma dans l'âme ardente de Burke l'indignation qui devait éclater un jour. Dans son admiration expansive, Burke l'appelait le prince des pamphlétaires, quoiqu'on ne puisse citer un écrit qui ait sous son nom obtenu une véritable célébrité, et il le vit avec joie entrer bientôt à la chambre des communes. C'était en 1784, après la chute du cabinet de la coalition. Une dissolution prononcée à propos venait de donner au second Pitt une majorité trop longtemps fidèle. Francis se jeta dans l'opposition, dont Fox était le guide. Il épousa tous ses griefs, toutes ses passions, en y ajoutant les siennes, et, pendant vingt-trois ans qu'il resta presque sans interruption au parlement, il fit au pouvoir une guerre constante. Son intolérance offensive, sa colère froide, ses implacables ressentimens, étaient servis par un talent loué des meilleurs juges. Ce n'est pas qu'il fût un grand orateur, ni même un orateur utile. Il manquait de facilité et de naturel ; on le trouvait trop didactique, trop calculé, trop étudié. On disait qu'il écrivait trop bien pour bien parler, et je ne sais quelle contrainte se mêlait à la violence de son langage, passionné sans entraînement. Cependant on l'estimait sans l'aimer, car sa dignité hautaine semblait soutenue par une sévérité de principes inexorable, mais incorruptible.

Dès son début, il se posa comme un élève de Chatham, tournant contre le fils l'admiration qu'il conservait au père. On sait quelle place tenait alors dans le débat la question de l'organisation du gouvernement de l'Inde. Dans cette question, son expérience lui donnait de l'autorité, et son autorité servait sa haine. Il poussa, il inspira Burke dans cette mémorable accusation qui soumit Hastings à un procès de sept années, et si Francis, considéré comme un ennemi personnel, ne put siéger parmi les accusateurs, il fut leur conseil et souvent leur guide. S'il ne put voir son ennemi condamné, il le tint humilié longtemps, et il eut la satisfaction plus noble de voir ses idées sur le gouvernement de l'Inde justifiées par l'administration réparatrice de lord Cornwallis. Malheureusement il ne put chasser de son âme l'ambition insensée d'être un de ses successeurs. Il espéra l'accomplissement de ce rêve tantôt de la faveur du prince de Galles, tantôt de la reconnaissance de Fox, qu'il suivit dans sa longue lutte en faveur des principes de la révolution française, et lorqu'à soixante-six ans il le vit enfin ministre prépondérant sans obtenir la faveur toujours tant désirée, jamais promise, il ne lui pardonna point, et s'en vengea sur sa mémoire par un portrait spirituellement malveillant du chef qu'il accusait d'ingratitude. Peu d'hommes ont avec plus d'âcreté et de naïveté que Francis érigé leurs griefs personnels en griefs publics, et mis leur talent et leur politique au service de leurs ressentimens.

La suite de sa vie parlementaire, qui se prolongea jusqu'en 1807, est racontée par M. Merivale avec des détails et des citations qui complètent d'une manière souvent piquante l'histoire anecdotique de la société anglaise à cette intéressante époque, et ceux qui l'ont étudiée trouveront encore là quelque chose à apprendre; mais le temps nous presse d'arriver à la question que nous avons en vue. Nous nous bornerons à dire que Francis, riche et considéré, recherché dans le monde, jouissait comme homme public d'une renommée d'habileté et de talent qu'aucun succès important n'avait justifiée; mais il semblait que ce fût la faute du sort. Il pouvait s'en prendre à la fortune, et se dire qu'il avait manqué sa vie en songeant que cinquante ans d'énergique activité ne lui avaient valu qu'un titre banal de chevalier du Bain. Il n'y gagnait que le droit de faire appeler sa femme lady. Il voulut en user. Veuf depuis 1806, il épousa, huit ans après, Emma Watkins, qui en avait quarante-trois de moins que lui, et sut lui inspirer une tendre admiration qui a profité à sa mémoire. Toujours attentif au cours des affaires publiques, il passa ses derniers jours dans un calme assez doux; marié en 1814, il vécut encore quatre années qui ne furent pas les moins heureuses de sa vie. Il mourut le 23 décembre 1818

dans la plénitude de ses facultés, ramené, dit-on, par l'âge, à des sentimens plus équitables, plus désintéressés, plus modestes. Il resterait, pour être juste, à tracer de lui un portrait plus complet, et je crains bien de n'avoir montré que les mauvais côtés de son caractère. Avoir été capable des lettres de Junius est en effet, si surtout on est Francis, une véritable perversité en même temps qu'une grande supériorité. Ainsi que Junius, au milieu de tous ses excès et de toutes ses faussetés, impose encore au lecteur par un fonds de courage, d'élévation et de patriotisme, car on sent que l'auteur vaut mieux que son action, de même Francis, en inspirant trop justement la défiance, l'aversion et même l'inimitié, se faisait encore honorer par l'indépendance de son caractère, la constance de ses principes, la dignité de sa vie, une attitude mâle et fière qui forçait au respect. Son esprit d'ailleurs, toujours prêt, énergique, vif et mordant, sa parole et ses écrits le plaçaient à un rang très élevé parmi ses contemporains, plus sensibles au talent qu'à tout le reste, et ceux de ses essais qu'on publie aujourd'hui en feraient désirer une collection complète. Ils contiennent sur les hommes politiques de son temps et sur l'histoire de son pays des jugemens qui méritent d'être lus; mais, s'il est Junius, on les dédaignera pour ses lettres, et, s'il ne l'est pas, on l'oubliera.

IV.

Voilà en abrégé la vie authentique de Francis. On remarquera que la question de Junius n'y tient aucune place. C'est qu'en effet elle n'a été liée notoirement à sa vie par aucun fait publiquement établi, excepté un seul, et ce fait, le voici. En 1812, il y avait quarante ans que Junius n'écrivait plus. Ceux de ses contemporains qui occupaient la scène politique avaient disparu. De plus grands événemens, de plus redoutables questions que les démêlés de Wilkes avec les ministres et même que la révolution américaine, préoccupaient les esprits. L'attention publique était ailleurs, et la curiosité, puissamment distraite, laissait dormir le secret du célèbre inconnu dans ce qui commençait à ressembler à l'oubli, lorsque Sampson Woodfall, l'imprimeur de Junius, publia la meilleure et jusqu'alors la plus complète édition de ses lettres. Sa correspondance privée et secrète avec son éditeur, les détails de sa participation sous d'autres noms à la rédaction du *Public Advertiser*, étaient pour la première fois mis sous les yeux du public, et dans un discours préliminaire les titres de tous ceux dont on avait fait des prétendans à l'œuvre de Junius étaient discutés et généralement détruits. L'attention

fut réveillée, et quatre ans plus tard, après un premier essai où il hasardait en tâtonnant ses conjectures, un écrivain qu'on a su depuis être John Taylor publia un *Junius identified*, où il crut prouver que le vrai nom de Junius était un nom qui n'avait jamais été, au moins publiquement, prononcé dans le débat. Quelle était cette révélation?

Au milieu de beaucoup d'indices concordans, deux circonstances paraissaient avoir déterminé la conviction ou tout tout au moins dirigé les recherches de Taylor. Après avoir écrit sa dernière lettre, Junius, on venait de l'apprendre, avait, en changeant de nom, dénoncé dans sept lettres insérées au même journal et empreintes de la dernière violence la décision du secrétaire de la guerre à la suite de laquelle D'Oyly et Francis avaient donné leur démission, abandonnant la place au nouveau délégué Anthony Chamier. D'où pouvait venir ce retour offensif d'un combattant qui semblait avoir abandonné l'arène, et cette importance excessive attribuée à un acte insignifiant, au changement de position de deux commis obscurs? Comment expliquer cette explosion inattendue de colère outrageante pour si peu de chose contre lord Barrington, contre un ministre habituellement épargné jusque-là? Junius lui-même écrit à Woodfall que Barrington n'est pas digne de sa colère, mais il l'accable de celle de *Veteran*, de *Scotus* et de *Nemesis*. Un intéressé peut seul, à ce qu'il semble, s'occuper autant, s'indigner autant d'une si petite affaire. Le ressentiment personnel peut seul exagérer à ce point ses griefs et sa vengeance.

D'une autre part, on a toujours supposé que le gouvernement avait connu son mystérieux ennemi. Il devait avoir tout fait pour le perdre ou le gagner. Or, un an après l'incident qu'on vient de rappeler, un de ces deux commis disgraciés, sans réputation établie, sans famille, sans patronage, avait été inopinément promu à une place importante de création nouvelle, d'un revenu de 250,000 francs. Peut-on supposer que le gouvernement fût allé le chercher dans sa retraite pour le faire rentrer dans les fonctions publiques, qu'il avait abandonnées sans nécessité, pour le gratifier d'un emploi très envié et qui était une fortune, si quelque motif politique, si quelque engagement antérieur n'eût fait une nécessité de récompenser ainsi quelque service occulte, ou de payer ainsi quelque complaisance inavouable? L'objet de cette faveur extraordinaire et suspecte est Francis. L'auteur des lettres sur les déplacemens des commis de la guerre est le même que Junius, et ne peut être que l'un des intéressés. Un des intéressés est Francis; donc Francis est Junius.

Cette supposition, corroborée par une foule de rapprochemens,

d'observations que je ne répéterai pas, fit aussitôt une grande fortune; mais au moment où elle se produisit, Francis était plein de vie. Elle devait donc être un événement pour lui. La presse la commenta; Brougham dans la *Revue d'Édimbourg* la discuta et s'y rendit. Elle devint le sujet des conversations. Quelle fut l'attitude de Francis? Il parut éviter de s'expliquer; il se retira du monde et rompit une partie de ses relations. Gêné et soucieux, il tenait plus que jamais les gens à distance, semblait redouter les questions et les décourager par sa hautaine froideur. Il détournait, il abrégeait les entretiens qui pouvaient l'amener à s'expliquer. On ne parvint point à lui arracher un aveu formel pas plus qu'une dénégation catégorique. Forcé une fois de répondre à la sommation d'un journaliste qui lui écrivit, il dit d'un ton d'humeur et de dédain que c'était *une sotte fausseté;* mais il est convenu lui-même avec lady Francis que ce n'était pas là un véritable démenti, et, sans pourtant lui permettre une interrogation directe, il lui a donné par nombre d'allusions et de sous-entendus dont elle a rendu compte, et il a laissé à sa famille la persuasion qu'il voulait que son secret fût deviné et ne jamais le dire.

Il est mort sans avoir parlé. Aucun des signes prévus que l'on attendait après lui n'a paru. Aucune déclaration posthume, testament, lettre, papier confidentiel, n'a confirmé l'hypothèse qui le concernait. Elle avait toujours été contestée, elle l'a été bientôt davantage. Le temps ne lui a pas été favorable. Les objections et les doutes ont balancé dans une partie du public la conviction de Brougham et de Mackintosh, de lord Macaulay et de lord Stanhope. La *Quarterly Review* a persisté à récuser les démonstrations de la *Revue d'Édimbourg*. Tout est resté dans un demi-jour suffisant, je crois, pour se conduire; mais enfin la pleine lumière ne s'est pas faite.

Obligé de me prononcer, je me prononcerais pour Francis. Cependant je crois bon de montrer combien, en l'absence de preuve directe et formelle, il est difficile de résoudre cette obscure question et à quelles singulières épreuves est soumise la méthode de raisonnement qu'il faut nécessairement employer pour arriver à conclure quelque chose. D'abord des deux circonstances alléguées comme fondamentales aucune n'est en fait clairement avérée. Commençons par la disgrâce de D'Oyly. On en ignore les circonstances et les motifs. Il était depuis dix ans secrétaire délégué. On voit par une de ses lettres qu'un refroidissement était survenu entre son chef et lui. La cause en est inconnue. Sa place est aussitôt offerte à Francis, qui la refuse et qui annonce à ses amis, sans aucune critique, la nomination de Chamier. Cependant il se retire bientôt lui-même en

se louant des procédés dont il a été l'objet. Un billet de lord Barrington prouve qu'il regrettait de le perdre, et croyait avoir tout fait pour lui être agréable. Il ne paraît pas que jamais Francis se soit plaint de lui; il est resté avec lui en bons termes, et c'est son assistance qu'il invoque l'année suivante pour lui ouvrir le chemin de la fortune.

Quel que soit Junius, c'est un personnage très odieux; il l'est surtout s'il est Francis. Non-seulement, protégé par le secret, il dirige contre ceux qu'il choisit pour adversaires de virulentes attaques qu'il n'oserait soutenir en se nommant, non-seulement il fonde des accusations infamantes sur des faits douteux, hasardés, inexacts, mais il s'élève contre l'administration qu'il sert; il dénonce, en prenant un masque, ceux qu'il ménage à visage découvert; il profite, il abuse des informations qu'il doit à sa position officielle et à ses relations privées pour flétrir ceux qui ont tout lieu de ne pas le croire leur ennemi. Cette conduite n'aurait jamais été plus révoltante que le jour où il s'en serait pris à lord Barrington. Sans grief avouable, pour quelque froissement personnel, il aurait lancé contre celui avec qui il n'avait garde de rompre les traits les plus sanglans d'une polémique injurieuse. Il y semble avoir perdu son talent pour ne conserver que sa violence. On y lit des phrases comme celle-ci : « Le nom seul de Barrington comprend tout ce qu'il y a de bas, de cruel, de faux et de méprisable... C'est le cœur le plus noir après celui du duc de Grafton. » Pour expliquer de telles attaques envers un homme qui pouvait le perdre et dont il s'est en tout temps dit l'obligé, il faut supposer chez Francis une irritabilité malveillante, une cruauté heureuse des souffrances qu'elle inflige, un amour-propre qui ne pardonne rien, je ne sais quel mélange d'emportement et de mensonge, de témérité qui s'expose et de lâcheté qui se cache, enfin toutes les passions du libelliste anonyme. Un tel caractère est sans doute rare; mais on doit avouer que ce que l'on sait de la vie de Francis n'interdit pas de supposer que ce caractère fût le sien.

Et voici qui serait plus odieux encore. Dans la théorie de Taylor, il faut admettre, ce qui d'ailleurs n'aurait nulle invraisemblance, que le gouvernement avait fini par déchirer le voile qui couvrait Junius. On l'a beaucoup dit après qu'il eut cessé d'écrire. Alors donc les ministres l'auraient fait taire en le menaçant de le livrer par son nom à la vengeance de ses ennemis; mais ils auraient fait davantage, et les trésors de l'Inde auraient servi à payer son silence. Ce fait, que rien n'établit, soulève plus d'une objection sérieuse. D'abord, si des ministres ont connu Junius, comment son secret a-t-il été gardé si longtemps? Comment aucun n'en a-t-il fait ou

laissé après lui la révélation? Francis explique d'une manière toute naturelle sa nomination au conseil de l'Inde. Il la doit surtout à l'intervention bienveillante de lord Barrington. Une vacance imprévue, une demande formée à temps et bien appuyée, décidèrent une promotion qui ne fut pas remarquée au moment même, qui parut une chose assez simple, et que Francis fut loin de regarder comme une fortune inespérée. On sait maintenant qu'il avait songé de bonne heure à quelque chose de semblable. Il en parle dans ses lettres. Il écrit le 25 juin 1771 à son cousin le major Baggs : « Vous aurez de la peine à croire que l'allusion que je vous ai faite à l'Inde orientale me regardait. L'idée a été poussée assez avant; mais, les circonstances ayant changé en ce qui touche le gouvernement de l'Inde, l'affaire est finie, et il n'en faut plus parler. » Il n'est donc pas surprenant que, lorsque le projet d'une réorganisation du gouvernement de l'Inde est revenu sur l'eau, Francis ait repris pour son propre compte une idée qui déjà une fois avait été menée assez loin et dont ses protecteurs avaient probablement été déjà entretenus, et il n'est pas besoin de supposer qu'à la violence d'une opposition haineuse il ait ajouté le tort plus honteux de désarmer à prix d'argent, de se vendre en un mot. Je n'ai pas ménagé le caractère de Francis, mais j'hésite à le soupçonner d'une bassesse sur laquelle l'orgueil lui-même ne pouvait se faire illusion. Je crois que l'odieux du rôle qu'il s'était donné était couvert à ses yeux par les périls qui l'accompagnaient, par la puissance redoutable de ses adversaires, par la légitimité et la grandeur des principes qu'il défendait, par le courage et le talent qu'il mettait à les défendre. Il n'a jamais dû se mépriser lui-même.

Voilà donc les deux points de départ de l'hypothèse de Taylor obscurcis tout au moins et transformés en difficultés qui pourraient la rendre douteuse. MM. Parkes et Merivale en l'adoptant n'adoptent pas toutes les raisons qui l'ont suggérée. Par exemple, ils n'admettent pas, si je ne me trompe, que Francis se soit vendu, et c'est surtout par de menus détails ingénieusement rapprochés que le premier me semble avoir formé sa conviction; mais on conçoit tout le parti que peut tirer de cette nécessité de renoncer aux preuves de fait pour expliquer les faits par des hypothèses la critique forte et ingénieuse de M. Hayward. Pour moi, je crois que Francis a pu écrire les lettres contre lord Barrington; je ne crois pas qu'il ait eu besoin de faire un honteux marché pour obtenir un emploi dont Burke, alors sans liaison avec lui, le déclarait parfaitement digne tout en attaquant dans le parlement le bill en vertu duquel il y était appelé.

Dans l'entreprise de résoudre la question d'identité de l'auteur

des lettres de Junius, il est une première difficulté générale que n'ont pas assez remarquée tous ceux qui ont abordé cet examen, et dont je ne sais si M. Parkes s'est lui-même bien rendu compte : c'est que l'auteur inconnu, s'il voulait l'être et, comme il semble, le demeurer toujours, n'a pas dû se faire scrupule de mettre en contradiction son rôle et sa personne, ses ouvrages et sa vie, ses opinions orales et ses opinions imprimées. Tout au contraire il a pu apporter quelque soin et même un véritable artifice à supprimer les analogies qui auraient pu faire reconnaître l'homme dans l'écrivain, à effacer par des pas en sens contraire les traces qui auraient aidé les curieux à remonter jusqu'à lui. Par le secret même dont il s'est entouré et qu'il est parvenu à rendre presque impénétrable, Junius a montré avec quelle inquiétude et quelle habileté il savait se dérober à tous les regards. C'est un prodige qu'un homme ait pu pendant des années discuter tous les événemens et toutes les questions du jour, attaquer tout le monde, écrire sur tout ce dont on parlait, divulguer même ce qu'ignorait le public, livrer enfin aux nombreuses mains qui préparent, composent et distribuent un journal deux cents lettres de la sienne, sans se dévoiler, sans se trahir. Que d'efforts n'a-t-il pas dû faire pour éviter que ses écrits rappelassent ses entretiens, ou ses entretiens ses écrits! Il a tout fait pour ne pas se ressembler à lui-même.

Il faut ajouter que le succès de cette dissimulation forcée était facilité par la liberté ou plutôt la licence qu'il prenait en écrivant. Convaincu, je le veux, de la bonté de sa cause, de la légitimité de son opposition aux abus et aux fautes du gouvernement, enfin de la perversité de la plupart des hommes d'état de son temps, il n'avait pas grand souci de la vérité, de la mesure, de la bonne foi dans ses attaques contre une politique détestée. Pour faire justice, il violait au besoin la justice. Il se permettait tout, il hasardait tout; il ne craignait pas d'outrer sa pensée, de désavouer ses propres sentimens, ses affections personnelles, de manquer à la reconnaissance et à la fidélité, de tout sacrifier enfin au besoin de produire un effet favorable à sa cause, ou seulement de satisfaire aux emportemens de la haine et de la vengeance.

De là résulte l'impossibilité ou du moins la difficulté de juger sûrement de l'origine de ses lettres par le contenu et d'invoquer pour ou contre celui qu'on soupçonne la vraisemblance ou l'invraisemblance. Si dans certaines pages on lit quelque chose de contraire aux sentimens connus, aux affections probables, aux devoirs évidens de celui à qui on les attribue, il semble assurément très logique de conclure qu'elles ne doivent pas être de lui; mais il faut aussitôt se rappeler que c'est ici une œuvre de feinte et d'imposture et comme le

guet-apens d'un ennemi qui se dérobe, le manifeste d'un combattant qui ne veut être ni saisi ni reconnu, le dire d'un témoin qui se dément à dessein. Telle est donc la singularité du travail que s'imposent les chercheurs de Junius qu'ils doivent se défier des procédés ordinaires d'investigation en pareil cas, écarter quelquefois les coïncidences et les analogies qui semblent des preuves, accepter quelquefois les contradictions et les disparates qui semblent des objections. Les concordances que l'on croit apercevoir entre des opinions connues et des écrits pseudonymes, entre la vie privée et le rôle joué publiquement, ne sont pas des indices sûrs; les contrastes ne sont pas des invraisemblances. Tout peut se plier en deux sens, et le pour et le contre se déduire également des mêmes rapprochemens. Le même individu peut être Junius, aussi bien parce qu'il en diffère que parce qu'il lui ressemble, et il faut beaucoup d'attention et de sagacité pour choisir. C'est là une grande source de perplexité et d'incertitude. Cette observation d'ailleurs n'est pas absolument défavorable à Francis. Au contraire, on a pu remarquer dans sa vie et dans son caractère des traits qui s'accordent avec la duplicité du personnage qu'on cherche à reconnaître. Il était ardent et secret, emporté et calculé; il aimait la vengeance et le mystère; son jugement était sévère, et sa conscience facile; il avait plus de rigidité que de justice, plus de principes que de scrupules, plus de hauteur que de dignité. Il lui manquait très peu des qualités et des vices nécessaires pour être Junius. Il en avait le cœur; en avait-il l'esprit? C'est plus douteux.

Ce ne sont pas encore là des preuves. N'en trouverait-on pas dans le témoignage de ceux qui ont vécu avec lui? Celui de sa femme existe, comme on sait; je n'y reviendrai pas. Elle se disait convaincue qu'elle était *Junia*, pour parler comme Wilkes. Elle l'a écrit, elle a même laissé des souvenirs que MM. Parkes et Merivale ont lus; mais ils disent eux-mêmes que lady Francis, sans manquer assurément d'esprit, écrit avec tant de légèreté et d'inexactitude, porte dans ses *réminiscences* tant de confusion et d'erreur, qu'ils renoncent à s'appuyer de son autorité. Cependant il faut bien conclure de son témoignage que sir Philip s'était plu à lui laisser croire qu'il était Junius. Sans le nier jamais, il ne l'avait jamais avoué; mais il l'avait maintes fois donné à entendre, et c'était l'opinion commune de sa famille. Qu'il se soit amusé à duper ainsi les siens, cela paraît peu probable. Son caractère cadrait mal avec un pareil jeu. Son esprit sérieux et raide, son orgueil dédaigneux, ne lui permettaient guère de s'attribuer même en plaisantant un mérite qu'il n'avait pas, et, si sa femme et les siens n'ont pas façonné leurs souvenirs au gré de leur conviction, ce té-

moignage, déterminé par une suite d'impressions concordantes, est l'un des plus plausibles motifs d'adopter l'opinion dont il dépose. On peut demander comment il se fait que pendant quatre ans d'une union intime lady Francis n'ait jamais adressé à son mari une question catégorique. Elle aurait répondu qu'il n'y avait jamais de libre et parfaite intimité avec lui, qu'il n'aimait pas à être interrogé, et qu'il lui avait signifié qu'il ne voulait jamais l'être. Cela même trahit l'inquiétude d'un homme qui veut rester maître de ses secrets. Comme il répugnait au mensonge, il détestait l'indiscrétion, et toute curiosité qui s'adressait directement à lui le mettait mal à l'aise et n'obtenait qu'une réponse sèche et décourageante, quand il voulait bien ne pas rester distrait et silencieux. En général, Francis n'avait jamais d'abandon. Junius devait être ainsi.

Mais enfin on a des manuscrits de Junius. Depuis que Woodfall a fait connaître son écriture, on aurait dû trouver là un signe matériel de la vérité. Grande illusion! la vérification d'écriture, qui n'a pas très bonne réputation comme moyen d'information judiciaire, ne sera pas réhabilitée par l'application qu'on en peut faire aux manuscrits de Junius et de Francis. Le premier contrefaisait sa main, à ce qu'il semble, en traçant les copies et les billets qu'il adressait à Woodfall, mais il s'oubliait quelquefois et reprenait sa manière naturelle. Il conservait certaines habitudes, certaines particularités de ponctuation, certaines formes de caractères dont les analogues se retrouvent dans l'écriture de Francis. Celle-ci se prête aisément aux altérations calculées que Junius fait subir à la sienne; mais elle ressemble à beaucoup d'autres écritures du temps, et il y en a plusieurs, celle de lady Temple notamment, qu'il est difficile d'en distinguer. Il ne resterait donc à examiner que le contenu des écrits de Junius et de Francis, le style et le talent de l'un et de l'autre, ce que l'on sait de la personne, des manières et de la conduite de tous deux; mais, supposé que tous ces points soigneusement étudiés se réunissent pour prouver que Francis peut être Junius, ils ne prouveraient pas encore qu'il le soit. C'est du moins ce que soutient par un raisonnement fort délié un critique de beaucoup d'esprit. La réfutation remarquable que M. Hayward a opposée à l'ouvrage de MM. Parkes et Merivale devra être réfutée à son tour, si l'on veut mettre hors de question l'opinion qu'il combat.

Comparez donc les lettres de Junius, sa correspondance privée avec Woodfall, les articles que sous divers noms il a insérés dans plusieurs journaux, surtout dans le *Public Advertiser*, enfin les pamphlets, mémoires et discours que Francis a livrés à l'impression. Les lettres de Junius, sans être de tout point conformes aux opinions que professait Francis, en reproduisent bien la tendance et

le ton général. L'un et l'autre ont constamment appartenu à l'opposition libérale; l'un et l'autre ont jugé le pouvoir avec une malveillance systématique, l'ont suspecté, dénoncé, accusé sans égard, sans pitié, quelquefois sans preuve; l'un et l'autre ont combiné la prétention à une moralité inflexible avec toutes les passions d'une personnalité irritable et jalouse. Si Junius a professé des opinions moins avancées, moins radicales que Francis au parlement, il faut tenir compte de l'impulsion que les débats provoqués par notre révolution sont venus donner aux esprits qu'ils n'ont pas intimidés, et Francis n'a pas caché que ses idées s'étaient avec le temps modifiées dans un sens plus libéral sur plusieurs questions, par exemple sur le principe de la révolution d'Amérique.

Les billets de Junius à Woodfall, par les incidens qui les motivent, par les intervalles qui les séparent, par les sentimens, les craintes ou les impatiences qu'ils expriment, cadrent passablement avec ce que nous savons de la situation, de l'humeur et de la vie de Francis, et, s'ils sont parfois peu d'accord avec des faits connus, c'est le cas de redire qu'inquiet d'être découvert Junius devait souvent dissimuler sa trace et détourner le soupçon par des contrevérités. « Si j'étais découvert, écrit Junius, je suis certain que je n'y survivrais pas trois jours. » Les articles qu'on lui attribue sans qu'il les ait signés n'égalent point généralement les lettres qui portent son nom. Ils en diffèrent quelquefois pour le ton, et même pour les sentimens; mais les uns ont été écrits avant qu'il n'eût arrêté sa manière, les autres ont eu pour objet d'exprimer ce que Junius ne pouvait ou ne daignait pas dire. L'irritation du moment, une contrariété, un caprice, pouvaient suggérer à la mobilité intolérante de l'écrivain des attaques isolées et des animosités passagères. Il se négligeait, il se laissait aller. Il ne voulait répondre que des œuvres de Junius.

Quant aux écrits avoués de Francis, ils sont pour la verve et le travail, pour l'art et l'éclat du style, inférieurs aux lettres de Junius, et c'est une des difficultés qui ont engendré le plus d'hésitations; mais elle est pareille dans tous les systèmes. Quel que soit Junius, il n'a eu tout son talent qu'une fois. C'est un homme qui, bien inspiré par des circonstances spéciales, soutenu par un rôle heureusement choisi, par un succès exceptionnel, s'est élevé à une hauteur qu'à d'autres époques il n'eût jamais atteinte. Si notre assemblée constituante n'avait pas existé, qui parlerait des ouvrages de Mirabeau? Quelques pensées fortes et justes, noyées dans les banalités déclamatoires de ses brochures improvisées, ne lui auraient point valu peut-être deux lignes dans l'histoire littéraire de la France. Ainsi Francis pourrait être oublié, s'il n'était Junius;

mais si c'était lord George Sackville ou lord Temple, l'un ou l'autre n'aurait de même été écrivain que trois ans dans toute sa vie. Junius ne serait pas le premier qui ne se fût jamais égalé lui-même et qui n'eût produit qu'un chef-d'œuvre. Il est possible d'ailleurs que l'admiration ait exagéré son mérite. De bons critiques lui ont reproché de la sécheresse, de l'affectation, une recherche d'effet qui sent trop le travail, rien enfin d'involontaire et d'inspiré. Ces défauts trahissent un effort calculé peut-être pour transformer et accroître un talent qui voulait se faire admirer sans se laisser reconnaître; on peut, de parti-pris, atteindre quelquefois des beautés qu'on n'aurait pas eues naturellement. Je n'en conclus pourtant pas, comme on l'a fait, que Junius aurait bien pu être Burke. Ce sont deux talens peu comparables. Chez l'un, la richesse d'imagination, le mouvement libre et naturel, l'abondance des idées et des figures, un style enfin qui coule à grands flots, contrastent avec la manière nerveuse et brillante, mais quelquefois tendue et pénible, avec la diction froide, acérée, tranchante de l'autre, qui jette en passant quelques images heureuses et ne s'y arrête pas. Burke d'ailleurs est un grand esprit; Junius, non. Mais, de ce que tout écrivain supérieur a un caractère général qu'on n'emprunte guère, il ne s'ensuit pas qu'un auteur soit toujours le même et se reconnaisse au premier mot. Rien n'est plus hasardeux que la prétention de ne pas s'y tromper. Je suppose que Louis de Montalte eût gardé son secret et que l'origine des *Petites Lettres* fût restée dans l'ombre, qui donc aurait songé à conclure des travaux mathématiques de Pascal ou de ses *Pensées sur la religion* qu'il fût l'auteur des *Provinciales?* Il y a cinquante ans qu'un manuscrit clandestinement imprimé passa pour venu de l'île de Sainte-Hélène d'une manière inconnue. Les contemporains de l'empereur Napoléon étaient tous vivans, ils avaient encore l'oreille remplie de ses entretiens. En lisant cette brochure, beaucoup crurent l'entendre encore, et ce ne sont pas les moins habiles qui s'y trompèrent. Je citerai M. Molé, M. Mounier, M. de Barante. Quelques années se passèrent; l'empereur prit la peine de réfuter lui-même d'un ton assez maussade l'écrit en question, et le bruit s'est alors répandu qu'un ancien employé de son cabinet, M. Bertrand de Novion, connu par quelques publications politiques, s'était ainsi amusé à tromper le monde. Il dut savoir qu'on le disait et ne fit rien pour empêcher de le croire : du moins n'opposa-t-il aucun démenti à la commune renommée. C'est plus tard que la notoriété publique a désigné M. de Chateauvieux. Si le mystère avait duré, si quelque curieux avait voulu le percer, qui donc serait allé chercher dans ses études spéciales l'auteur du *Voyage agronomique en Italie?* qui donc

aurait exhumé ses *Lettres de Saint-James*, pamphlet politique remarquablement spirituel, piquant à son heure, oublié maintenant, pour y reconnaître le style et l'esprit de l'auteur du manuscrit de Sainte-Hélène? On peut juger par là des difficultés, des variations et des incertitudes qui accompagnent la recherche du véritable auteur des lettres de Junius.

Une troisième chose, avons-nous dit, à considérer, c'est le rapport qui peut exister entre la personne fictive de Junius et la personne réelle qui a pris ce nom. Ici encore, l'erreur est facile. D'une foule d'indices et de passages bien étudiés, on a conclu jadis que Junius devait être un Anglais connaissant l'Irlande et l'idiome irlandais, familiarisé avec la langue et la littérature françaises, versé dans l'étude de la loi, placé dans les rangs élevés de la société, l'égal des hommes d'état de son temps, parvenu à l'âge de l'expérience, indépendant par sa fortune, par sa position, capable de protéger contre tout risque ceux qui se seraient exposés pour lui, sûr de son secret et de lui-même, sûr d'un grand avenir. Nous avons tous avec des données qui semblaient certaines ainsi recomposé la figure idéale de Junius, et nous l'avons tous comparée tant bien que mal à celle des divers personnages historiques qui se disputaient notre suffrage. Francis n'était pas celui de tous qui se reconnaissait le mieux à ce portrait; mais c'est ici qu'il faut citer un excellent travail de M. Parkes, sans contredit ce qu'il a laissé de mieux et de plus solide parmi les fragmens de son enquête. Il y établit d'une manière suivant moi convaincante que Junius devait être jeune, obscur, sans naissance, sans crédit, sans fortune, qu'il n'était ni dans le parlement, ni dans le gouvernement, et ne connaissait avec détail que quelques parties de l'administration de la guerre. C'est ce que j'ai lu de mieux à l'appui de la *théorie franciscaine*.

Je ne puis donc accorder à M. Hayward que la publication de M. Parkes et de M. Merivale n'ait point avancé les affaires de Francis. Sans aucun doute, la compatibilité de son caractère, de son tour d'esprit, de sa situation sociale, des événemens de sa vie avec l'œuvre de celui qui a été Junius, a été mise dans un meilleur jour, et, si tout à coup une preuve irrécusable venait nous apprendre que c'est lui, personne ne devrait être étonné; mais M. Hayward a raison, ce n'est pas prouvé, et je défère à son autorité comme légiste aussi bien qu'à sa sagacité comme critique, s'il me dit que devant aucun tribunal une question d'état ne serait sur de pareils indices affirmativement résolue. Ceux qui veulent en savoir les raisons n'ont qu'à lire son remarquable écrit. Il est impossible de discuter avec une habileté plus piquante.

Il n'en reste pas moins que, si Francis n'est pas Junius, personne jusqu'ici n'est plus près de l'être que lui, et il doit demeurer en possession provisoire de l'honneur d'avoir élevé et enhardi le langage de la presse et contribué à établir ses droits en justice. Tel est le sage amour des Anglais pour cette première des garanties des droits d'un pays et de ses citoyens qu'ils oublient aisément les torts et les excès dont Junius s'est rendu coupable et l'odieux du rôle qu'il s'est imposé pour ne voir que ses services, pour ne se rappeler que son courage et ses talens. Sachons-le bien, il n'y a que faiblesse d'esprit ou mauvais dessein contre le bien public dans l'acharnement à ne relever que les témérités et les violences inséparables de la liberté d'écrire. On ne conseillerait à personne d'en user avec aussi peu de scrupule, de sincérité, d'équité, que l'a fait Junius. Les gouvernemens d'ailleurs ont rarement besoin qu'on prenne de telles licences pour se donner le droit de dénoncer leurs fautes à la sévérité du pays : il n'est pas besoin d'excéder la vérité pour se porter leur accusateur; mais lors même que l'indignation passerait la mesure, que la passion se mêlerait à la justice pour envenimer le langage de l'opposition, l'expérience des choses humaines prouve tous les jours que le courage qui brave le pouvoir est beaucoup plus utile que la passion qui l'outrage n'est nuisible. Celui qui se tient debout devant lui, qui ne lui passe aucune de ses fautes, aucun de ses méfaits, qui diffame à tout risque une politique odieuse et funeste, ne peut après tout rester dans les limites d'une controverse d'école; il faut des passions civiques pour entreprendre et soutenir cette tâche périlleuse; il faut les ressentir pour les exciter, et un peuple sans passion ne sera jamais un peuple libre. Il n'y a que les faibles et les fourbes qui cherchent à nous persuader que l'abattement des cœurs et des esprits soit la condition vitale de la dignité des nations, et que le silence du découragement soit la marque la plus certaine de leur sagesse et de leur expérience. Tout ce qui est grand fait du bruit dans le monde, et la liberté est une grande chose. On doit donc honneur et reconnaissance à quiconque élève la voix pour elle, et la voix la plus hardie n'est pas toujours la moins digne d'être écoutée.

CHARLES DE RÉMUSAT.

ÉTUDES

DE

DIPLOMATIE CONTEMPORAINE

LES PRÉLIMINAIRES DE SADOWA.

I.

Lorsque, en remontant dans un passé bien rapproché de nous, on cherche le point de départ de ces étranges combinaisons politiques qui devaient se dénouer en 1866 par la fatale journée de Sadowa, on arrive d'un pas très logique à la fameuse convention du 15 septembre, dont l'annonce avait si brusquement surpris l'Europe dans l'automne 1864. Le moment choisi pour la conclusion de cet accord, le mystère profond dont avaient été entourées les négociations, enfin le nom du ministre français qui figurait au bas du traité, tout dans cet acte était de nature à dérouter les esprits, à étonner les hommes tant soit peu au courant des affaires. Depuis deux ans, depuis Aspromonte, la question romaine semblait complétement assoupie, le cabinet de Turin lui-même n'y faisait plus que de rares allusions, et pendant ce temps d'autres et graves complications étaient venues occuper la scène du monde : les décevantes négociations au sujet de la Pologne, la guerre du Danemark et cette aventureuse expédition du Mexique, dont déjà l'on commençait à redouter l'issue. Dans un tel état de choses, on ne

comprenait guère l'opportunité qu'il y avait pour le cabinet des Tuileries de revenir de propos délibéré à cet épineux problème des rapports entre l'Italie et Rome, de toucher de nouveau à cette « pierre sur laquelle a été bâtie l'église, » et qui depuis nombre d'années était devenue pour la diplomatie française un véritable rocher de Sisyphe. Il y avait aussi quelque chose d'insolite, de singulièrement contraire à toutes les traditions du passé dans la manière dont cet arrangement mémorable fut révélé à un public qui n'y était nullement préparé. Auparavant, chacune des phases de la question italienne avait toujours été signalée d'avance par une de ces mises en scène savamment calculées pour gagner et entraîner l'opinion du pays, par un de ces écrits anonymes au retentissement européen, où le gouvernement français mettait en quelque sorte le sujet à l'étude, et donnait une direction aux esprits. La direction manqua cette fois : le pacte du 15 septembre avait été conclu en famille, n'avait été précédé d'aucun des signes précurseurs et connus, — cette fois nous n'avons pas même eu de brochure! dit à cette occasion l'éminent écrivain qui, dans la *Revue*, éclairait les événemens du jour d'un esprit aussi judicieux que pénétrant (1). Mais ce qui devait surtout surprendre dans ce traité plein d'énigmes, dont on fut loin alors d'apprécier le caractère véritable, c'était d'y voir apposé le nom de M. Drouyn de Lhuys, car personne n'ignorait dans quelles circonstances et avec quel programme cet homme d'état était venu reprendre, deux ans auparavant, le portefeuille des affaires étrangères. Il importe de rappeler ces circonstances et ce programme, il importe également de résumer en quelques mots les vicissitudes du temps qui suivit : on comprendra ainsi comment le ministre français a pu changer d'opinion au bout de deux ans et accorder en 1864 au marquis Pepoli ce qu'il avait si péremptoirement refusé en 1862 au général Durando.

La combinaison en effet que venait consacrer en 1864 le traité de septembre n'était point d'une date toute récente; on avait déjà essayé de la faire agréer à l'empereur des Français dans le courant de l'année 1862. On était au lendemain d'Aspromonte, et M. Thouvenel dirigeait encore à cette époque les relations extérieures de la France. Le gouvernement italien, fort de la victoire qu'il venait de remporter sur Garibaldi et quelque peu sur lui-même, crut le moment favorable pour poser de nouveau la question du pouvoir temporel; il n'hésita même point à convier l'Angleterre, pour qu'elle exerçât de son côté une certaine pression sur le cabinet des Tuileries. Il s'agissait cette fois de pratiquer le principe de non-inter-

(1) Voyez la *Chronique* du 30 septembre 1864.

vention dans toute sa rigueur : la France cesserait d'occuper Rome, et l'Italie s'engagerait à son tour à ne pas intervenir elle-même ni à permettre aux bandes révolutionnaires d'intervenir dans les états pontificaux; le pape et ses sujets seraient laissés seuls en présence. Dans une circulaire datée du 10 septembre 1862, le général Durando, alors ministre des affaires étrangères à Turin, insistait en des termes très énergiques sur l'urgence d'une solution, et allait même jusqu'à exprimer l'espoir « que les nations catholiques, la France surtout, reconnaîtraient le danger de maintenir plus longtemps entre l'Italie et la papauté un antagonisme dont la seule cause réside dans le pouvoir temporel. » M. Thouvenel plaida chaleureusement en faveur du projet italien « de non-intervention; » M. Benedetti, de Turin, et M. de Lavalette, de Rome, en recommandèrent avec force l'adoption. L'empereur Napoléon III hésita : une véritable crise ministérielle s'ensuivit; elle se dénoua par la démission de M. Thouvenel et l'arrivée aux affaires de M. Drouyn de Lhuys (15 octobre 1862). Ce fut le nouveau ministre qui se chargea de répondre à la circulaire italienne, et il tint dans cette circonstance un langage très catégorique. « M. le général Durando, écrivit-il le 26 octobre au comte de Massignac à Turin, après avoir rappelé la répression de la tentative de Garibaldi, s'approprie son programme et réclame la dépossession du saint-père. En présence de cette revendication péremptoire, toute discussion me paraît inutile, et toute tentative de transaction illusoire. »

Du reste ce ne fut pas seulement à l'égard de l'Italie que le gouvernement français prit, vers la fin de cette année 1862, des allures réservées taxées de réactionnaires par les uns, de régulières par les autres : il résolut d'imprimer le même caractère à tout l'ensemble de ses relations extérieures. Le second ministère de M. Drouyn de Lhuys s'annonçait partout comme un ministère de conciliation, d'apaisement et de *conservation;* en même temps que M. Thouvenel se retiraient de la scène politique les deux hommes qui, dans le personnel des affaires étrangères, représentaient le parti de l'action, s'il est permis de s'exprimer ainsi, M. Benedetti et M. de Lavalette. L'administration précédente, à l'hôtel du quai d'Orsay, avait trahi un penchant fort marqué pour la Russie. Suspect à Vienne à cause de ses sympathies italiennes, peu goûté à Londres, où l'on ne lui pardonnait pas l'annexion de la Savoie, M. Thouvenel n'avait guère été pleinement agréé qu'à Saint-Pétersbourg, et avait tenu d'autant plus à y paraître agréable. On s'exagérait à coup sûr la portée de cette attitude, et il est difficile d'admettre que l'auteur des remarquables dépêches françaises pendant la crise orientale eût sérieusement songé à sacrifier au prince

Gortchakof les plus graves intérêts du monde. Il n'en est pas moins vrai que depuis le congrès de Paris, et surtout depuis l'annexion de la Savoie, la France avait constamment fait à la Russie des concessions étonnantes sur le terrain d'Orient, que l'intimité toujours croissante entre ces deux puissances commençait à inquiéter l'Europe, et à prendre aux yeux d'une diplomatie correcte toutes les allures d'une alliance révolutionnaire. Dans ces années 1861-62, il n'y eut pas un événement petit ou gros sur un point quelconque du globe où l'on ne vît quelque indice de cette alliance supposée; des hommes qui passaient pour graves assuraient pertinemment à Vienne et à Londres que telle attaque des Serbes sur Belgrade, telle révolution de Grèce qui chassait le roi Othon, et jusqu'à cette folle entreprise de Garibaldi qui finit si misérablement à Aspromonte, n'étaient que des fusées parties tardivement d'une explosion générale qu'avaient préparée de longue main et ensuite contremandée (après l'issue pacifique du différend du *Trent* entre l'Angleterre et l'Amérique) les cours de France, de Russie et d'Italie unies entre elles dans un dessein ténébreux (1)... Le successeur de M. Thouvenel devait effacer ces impressions fâcheuses, rassurer les cabinets alarmés. Sans doute, on ne voulait pas le moins du monde renoncer aux rapports très amicaux avec la Russie : encore au mois de décembre 1862, dans une réception solennelle faite au baron Budberg, l'empereur Napoléon III tint à accentuer fortement « l'intimité » qui l'unissait au tsar Alexandre II; mais on voulait ôter à cette intimité son caractère jusque-là exclusif, lui donner un contre-poids dans une entente également cordiale avec une autre des grandes puissances, et il ne pouvait être douteux dès lors sur laquelle des puissances se fixerait le choix. La réponse faite au général Durando était déjà de nature à contenter fortement l'esprit de l'empereur François-Joseph; ce qui plus est, M. Drouyn de Lhuys passait depuis longtemps pour un partisan très décidé d'une alliance avec l'Autriche. C'est pour n'avoir pu faire prévaloir cette pensée pendant la crise orientale que cet homme d'état avait abandonné son portefeuille en 1855. La rentrée de ce ministre aux affaires était donc considérée, et à bon droit, comme un événement très heureux par la chancellerie aulique, et les relations entre les deux cours de Vienne et de Paris s'en ressentirent à l'instant même; elles s'améliorèrent visiblement vers la fin de 1862, devinrent de plus en plus confiantes, presque affectueuses.

(1) Voyez pour les détails, ainsi que pour tout ce qui suit jusqu'à la convention du 15 septembre 1864, l'étude *Deux Négociations diplomatiques*, — *Revue* des 15 septembre, 1er octobre 1864, et des 1er janvier, 1er avril, 15 juillet et 15 août 1865.

Les tendances autrichiennes de M. Drouyn de Lhuys ne tardèrent pas cependant à subir une épreuve redoutable. La politique de conciliation et d'apaisement venait à peine d'être inaugurée qu'éclatait subitement l'insurrection polonaise (janvier 1863), insurrection fatale et qui à coup sûr fut loin d'entrer dans les calculs ou les désirs du gouvernement français. Le gouvernement français n'apprit d'abord qu'avec un vif déplaisir le soulèvement de Varsovie; il espéra aussi en apprendre bientôt la prompte répression. En attendant, il résolut de complétement l'ignorer, et certes on ne saurait lui en faire un reproche. Dans cette douloureuse question polonaise, où en irritant l'oppresseur on ne fait qu'aggraver les ineffables tortures de la victime, il est du devoir de toute politique sensée et honnête de s'abstenir rigoureusement alors que l'on ne veut ou ne peut vigoureusement intervenir. Ce mot de *tout ou rien*, qui est généralement le mot d'ordre du désordre même et de la folie, devrait être pour l'Europe le premier commandement de la sagesse et de la loyauté dès qu'elle arrête sa pensée sur les bords désolés de la Vistule : il n'y a point de milieu ici entre une réserve absolue et une action énergique... Il ne fut pas malheureusement donné alors au cabinet des Tuileries de maintenir jusqu'au bout la réserve qu'il s'était imposée dans les premiers momens. L'émotion populaire en France, les démonstrations tapageuses et quelque peu insidieuses de l'Angleterre, lui créaient une position pénible, « perplexe; » mais ce fut surtout la conduite singulière de l'Autriche qui le dérouta d'abord et qui finit par l'entraîner dans la suite. A l'étonnement du monde en effet, le gouvernement de Vienne ne se méfiait nullement de l'insurrection polonaise, la laissait passer, la favorisait d'une manière très ostensible, et pratiquait à son égard tout un système de « connivences. » La situation prenait ainsi un aspect tout nouveau, et M. Drouyn de Lhuys y vit un trait de lumière. Il entrevit tout à coup la possibilité d'entreprendre en commun avec le gouvernement de Vienne une œuvre de justice, de restauration et de bonne politique; il crut l'Autriche, l'Autriche de M. de Rechberg, capable d'une conception grandiose, d'une action héroïque, et il engagea la campagne en faveur de la Pologne.

Certes dans cette campagne malheureuse le cabinet français a commis plus d'une faute, s'est rendu coupable de plus d'une équivoque, certes la conduite à la fois placide et perfide du cabinet de Saint-James dans ce tournoi diplomatique mérite un jugement bien plus sévère encore; mais, il serait malaisé de le nier, c'est surtout le cabinet de Vienne qui portera dans l'histoire la responsabilité de la dernière et sanglante tragédie de Varsovie et de Wilna. L'Autriche en 1863 pouvait entrer résolûment dans la voie où M. Drouyn

de Lhuys la sollicitait de s'engager et contribuer à la délivrance de la Pologne; la face du monde eût été changée dès lors, et Sadowa rendu à jamais impossible. Elle pouvait d'un autre côté se refuser péremptoirement aux propositions françaises, et par une simple mesure administrative, par la proclamation de l'état de siége en Galicie, arrêter l'insurrection dès le début : elle aurait ainsi épargné des flots de sang à la Pologne, et à la France une humiliation profonde. L'homme bilieux et fantasque qui dirigeait alors à Vienne le département des affaires étrangères ne put se décider ni pour l'une ni pour l'autre de ces attitudes franches et loyales; il ne vit dans le problème polonais qu'une question d'habileté, que le moyen de narguer la Russie et de compromettre la France : il ne s'aperçut point qu'il compromettait l'existence même de l'Autriche et creusait sous ses pieds un abîme. La postérité a déjà commencé pour le comte Rechberg, et son nom est cité dès aujourd'hui au premier rang des destructeurs, hélas! bien nombreux de l'empire des Habsbourg. Pour juger ce successeur pitoyable des Kaunitz, des Metternich et des Schwarzenberg, il suffira de rappeler que pendant cette seule année de 1863 M. de Rechberg avait entamé à la fois trois des plus grosses affaires du monde, la question polonaise, la réforme fédérale de l'Allemagne et la cause des duchés de l'Elbe. Il les manqua toutes les trois, et ne laissa après lui que confusion, désastres et ruine.

Déjà au commencement du mois d'août 1863, une communication adressée à M. le duc de Gramont attirait l'attention de M. de Rechberg sur les *inconvéniens* et les *dangers* que se créait le cabinet de Vienne par son attitude équivoque dans la question polonaise : la France, abandonnée dans cette entreprise, se verrait forcée de *chercher ses alliés parmi les états hostiles à l'Autriche.* La menace, renouvelée depuis à plusieurs reprises, finit par prendre corps dans le célèbre discours du trône du 5 novembre 1863 : l'empereur Napoléon III y déclarait que « les traités de 1815 avaient cessé d'exister, » et réclamait la réunion d'un congrès pour la solution de « toutes les questions pendantes. » Dépouillé de ses formes oratoires, ce discours signifiait simplement l'abandon de l'entente avec l'Autriche, la volonté de revenir à la politique de 1861-62. Au fond, ce n'était plus la cause de la Pologne, c'était celle de l'Italie qui se trouvait être posée dans le manifeste impérial. Cela est si vrai que, de toutes les puissances de l'Europe, ce fut précisément l'Autriche qui ressentit le plus d'effroi à la suite du 5 novembre; cela est si vrai que l'idée même du congrès eut un Russe pour père et un Italien pour parrain, car c'était le prince Gortchakof qui avait insinué le projet, et c'était le marquis Pepoli qui l'avait apporté de

Saint-Pétersbourg et fait agréer à Paris (1). L'intérêt des Italiens en 1863 était tout tracé : Varsovie portait ombrage à Venise et menaçait de resserrer les liens entre la France et l'Autriche; aussi travaillèrent-ils sur tous les points et d'un commun accord à faire échouer la politique de M. Drouyn de Lhuys. On sait les conséquences du manifeste du 5 novembre : il rejeta définitivement l'Autriche dans les bras des puissances du nord, il inspira à lord John Russell une dépêche acerbe et inconvenante qui envenima pour longtemps les rapports de la France et de l'Angleterre, il fut surtout fatal au Danemark. M. de Bismarck, qui avait jusque-là été très circonspect dans la question des duchés de l'Elbe, qui avait même conspiré sous main avec M. Quaade, l'envoyé danois, contre « la grande patrie allemande, » devint dès le 5 novembre entreprenant et hardi. L'Europe était en désarroi, tout accord entre les grandes puissances brisé : le ministre prussien découvrit le *joint* avec une rare sagacité, et, traînant l'Autriche à sa remorque, il occupa le Holstein (décembre 1863).

Pendant la guerre à jamais néfaste que firent les Allemands au Danemark (janvier-juillet 1864), la France se tint à l'écart, et déclina toutes les propositions anglaises d'une campagne diplomatique en faveur du traité de Londres. Quoi qu'on ait dit, ce ne fut pas uniquement la rancune contre la fameuse dépêche de lord Russell au sujet du congrès qui inspira une pareille attitude; d'autres motifs encore vinrent s'ajouter pour recommander au gouvernement français une extrême réserve, — le respect, trop superstitieux à coup sûr, pour ce principe de nationalité qu'on prétendait engagé dans la question des duchés, la crainte beaucoup plus légitime de soulever contre soi les passions de la grande patrie allemande, l'effervescence de toute la race tudesque, enfin l'appréhension non moins justifiée d'être abandonné au milieu du chemin et au moment critique par ce cabinet de Saint-James qui, tout en sollicitant une action commune, ne voulut jamais prendre le moindre engagement, donner les moindres promesses pour l'éventualité cependant bien probable d'une guerre continentale, si les remontrances diplomatiques en faveur du Danemark devaient échouer (2). Ce n'est pas toutefois que le cabinet des Tuileries ait pensé s'interdire l'action dans tous les cas; bien au contraire, il attendait avec anxiété l'occasion opportune; il avait ses espérances et faisait ses calculs. Il espérait d'abord que les effervescences tudesques au-delà du Rhin, les débats et ébats des états secondaires, donneraient naissance à quelque formation

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1865 (*Deux Négociations diplomatiques*).

(2) Voyez entre autres la très remarquable dépêche de M. Drouyn de Lhuys au prince de La Tour d'Auvergne, du 10 juin 1864.

nouvelle, que du « grand tintamarre des cervelles » à Francfort, pour parler le langage de Montaigne, il sortirait une *troisième Allemagne* avec laquelle on pourrait causer. Il comptait aussi que, poussée à bout par les insolences de M. de Bismarck, l'Angleterre s'ébranlerait, et, après avoir tant de fois fait virer de bord sa grande flotte du canal, finirait par prendre le large. « Jetée à l'eau, elle nagera, » se disait-on alors dans certaines sphères de Paris, et pour ce moment prévu on voulait avoir « la main libre. » Dans les mêmes prévisions, l'Italie faisait de son côté des préparatifs et s'alignait derrière la France. En recevant une députation de la chambre, le 1er janvier, le roi Victor-Emmanuel exprimait l'espoir que l'année 1864 serait moins stérile que la précédente pour l'Italie, et déclarait entrevoir à l'horizon des complications « peu définies encore, mais propices. » Au commencement du printemps fut tentée l'*enthusiastic exhibition* de Garibaldi à Londres; sa présence et les hommages que lui rendrait le peuple anglais étaient destinés à exercer une certaine pression sur la classe gouvernante de la Grande-Bretagne. Aucun de ces calculs ne devait toutefois se réaliser. M. de Bismarck écrasa dans son œuf la *troisième Allemagne*, que couvait de ses ailes M. de Beust, et M. Drouyn de Lhuys de ses regards. L'aristocratie anglaise prit le devant sur le peuple dans les ovations à Garibaldi : princes royaux, ministres, lords et duchesses firent pieusement le pèlerinage de *Stafford-House*, étouffèrent le héros sous les fleurs de l'éloquence, puis soudain, renouvelant la scène du *Barbier*, ils persuadèrent au *lion* qu'il était malade, et le renvoyèrent au plus vite à Caprera. Mise en garde contre certaines trames, la noble Angleterre aima mieux laisser protester sa signature, se déshonorer aux yeux du monde, abandonner la monarchie scandinave, qu'elle avait tant protégée, garantie, morigénée et contenue; elle refusa de *nager!* Le Danemark fut démembré (juillet 1864), et de l'ensemble de ces étranges vicissitudes de la politique européenne se dégageait une situation assurément peu satisfaisante et même de nature à bien inquiéter la France.

Lorsque en effet commencèrent à tomber les flots soulevés de l'Elbe, ce qu'on put voir de plus clair dans la confusion générale des intérêts et des principes, ce fut le complet isolement du cabinet des Tuileries. « Les quatre gouvernemens de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie sont maintenant très heureusement d'accord sur une question bien autrement importante que celle du Slesvig-Holstein, » avait déclaré le prince Gortchakof dès le commencent de l'année 1864 (1); on ne put guère douter

(1) Dépêche de lord Napier au comte Russell, du 6 janvier 1864.

dans tous les cas de l'entente qui s'était rétablie entre Vienne, Saint-Pétersbourg et Berlin. M. de Bismarck ne s'était jamais séparé de la Russie, et avait toujours prêché la nécessité pour les trois cours du nord de se réunir entre elles contre « l'ennemi commun, *la révolution* (1). » Il avait profité de l'effroi causé à la *Burg* par la proposition du congrès pour enchaîner à sa politique le cabinet de Vienne : un traité secret conclu au mois de février 1864 entre le général Manteuffel et M. de Rechberg assurait à l'empereur François-Joseph l'assistance de sa majesté le roi de Prusse dans l'éventualité d'une attaque en Vénétie (2), en même temps que la proclamation de l'état de siége en Galicie (27 février), qui coupa court à l'insurrection polonaise, réconciliait définitivement l'Autriche avec la Russie. Pour prix de tant de services rendus, le prince Gortchakof demeura impassible devant le démembrement du Danemark. Tout cela parut avec la dernière évidence dès les débuts des conférences de Londres, au mois de mai; pendant le mois de juin (du 9 jusqu'au 23) eurent lieu des entrevues très significatives entre le tsar Alexandre II, l'empereur François-Joseph et le roi Guillaume Ier, successivement à Berlin, à Kissingen, à Carlsbad, et M. de Gerlach, l'oracle *du parti de la Croix*, parlait avec un ravissement religieux « de la grande trinité politique fondée en 1815, sous l'invocation de la trinité chrétienne et sur les ruines de ce paganisme moderne qu'on nomme la révolution. » Il y avait là une velléité manifeste de coalition, un essai timide de reconstruire la sainte-alliance, et le gouvernement français était sur le point de perdre tout le fruit d'un travail long et laborieux, de ce travail qui, à travers la guerre de Crimée, la campagne de 1859 et tant de combinaisons tour à tour abandonnées et reprises, avait toujours cherché à dissoudre les liens entre les trois puissances du nord.

Telle était la situation dans l'été de 1864, et l'on comprend dès lors comment M. Drouyn de Lhuys a pu reprendre à cette époque avec le marquis Pepoli la conversation qu'il avait si brusquement interrompue avec le général Durando dans l'automne de 1862. La politique de conciliation, d'apaisement et de conservation avait sombré depuis longtemps; elle s'en était allée avec les neiges d'antan et les neiges ensanglantées de la Pologne. Il fallait désormais

(1) Il la prêchait encore en 1865. Une note célèbre de M. de Bismarck au baron Werther, du 26 janvier 1866, fait un retour mélancolique sur les journées de Gastein et de Salzbourg (en 1865) « alors que sa majesté l'empereur d'Autriche et ses ministres voyaient aussi clair que nous sur l'ennemi commun, la *révolution*, et que nous pensions être d'accord sur la nécessité de la combattre et sur le plan de la lutte contre elle. »

(2) Dépêche de sir A. Buchanan au comte Russell, du 12 mars 1864.

penser à se défendre et à préparer ses moyens d'attaque. En face de l'accord subitement révélé des puissances du nord, la France se repliait sur l'Italie, faisait savoir sa volonté d'y maintenir et consolider son œuvre. Ce n'est pas tant un appui qu'une arme que le cabinet des Tuileries allait chercher dans la péninsule : en évacuant Rome, il n'entendait nullement (et les négociateurs italiens le savaient très bien) abandonner la papauté, il entendait protéger le royaume de Victor-Emmanuel; il notifiait à la coalition naissante que l'on ne reculerait pas sur le Mincio, et qu'au besoin on irait jusqu'à l'Adriatique. Une seule clause, tenue d'abord secrète, était ajoutée à l'ancien projet de 1862, et cette clause en changeait complétement la nature. La translation de la capitale de Turin à Florence fut le but principal du traité de septembre, le grand but à la fois politique et stratégique, — et pour s'en convaincre il suffit de se rappeler la marche que suivirent alors les négociations.

En venant, vers la fin de l'été, exposer à qui de droit les nécessités pressantes de l'Italie, MM. Pepoli et Nigra commencèrent d'abord par la précaution oratoire nettement articulée que l'on n'entendait pas parler de Rome, que l'on savait à ce sujet les embarras et les impossibilités de la France. « Mais si nous renonçons à Rome, poursuivirent les habiles diplomates, il faut que nous donnions satisfaction au sentiment national sur un autre point, que nous nous tournions du côté des lagunes. En prévision d'une lutte prochaine avec l'Autriche, nous ne pourrions pas maintenir la capitale à Turin, qui serait à la merci d'un mouvement rapide de l'armée autrichienne, et déjà nous avons songé à placer la direction politique du royaume dans une meilleure capitale de guerre, à Florence, où nous serions protégés par deux lignes de défense, le Pô et l'Apennin. Si nous proposions partie à l'Autriche, la France serait-elle avec nous? N'est-il même pas dans l'intérêt de la France, de son prestige un peu effacé à la suite des affaires de Pologne et du Danemark, de se relever par quelque action d'éclat?... » La question de guerre immédiate ainsi posée fut aussitôt écartée par l'interlocuteur d'une manière péremptoire : ni l'état de la France ni celui de l'Europe ne permettait d'y songer; mais l'idée de transporter le siége du gouvernement italien derrière une double ligne de défense, l'idée de créer dans la péninsule « une capitale de guerre » fut hautement approuvée à tous les points de vue et pour toutes les occurrences. Comment cependant faire accepter à la nation italienne un changement aussi notable et dont les mobiles demeuraient cachés? C'est à la suite de ce raisonnement qu'on revint à la question de Rome. La capitale une fois transplantée à Florence, l'ancien projet de 1862, la combinaison du général Durando, ne pré-

senterait plus d'inconvéniens aussi graves, et l'évacuation des états pontificaux sous la garantie rigoureuse du principe de non-intervention serait une satisfaction donnée au sentiment national de l'Italie, à l'opinion publique de l'Angleterre ; elle faciliterait le déménagement de Turin, et deviendrait de plus aux yeux de l'Europe le témoignage éclatant des dispositions de la France. De la sorte, la marche des négociations alla précisément à l'inverse de ce que devait en apprendre plus tard le public : on commença par Venise, on tomba d'accord sur Florence, et l'on s'arrêta à l'expédient de Rome.

En même temps qu'il se préparait ainsi une arme en Italie pour toutes les éventualités, le cabinet des Tuileries ne se fit pas faute de demander si l'on ne pourrait relâcher les liens entre les cours du nord, attirer à soi l'une des trois grandes puissances momentanément unies entre elles. Il n'y avait guère moyen de songer à l'Autriche ; on était complétement édifié sur le degré de concours qu'elle pouvait donner, et M. Drouyn de Lhuys lui-même ne conservait plus les moindres illusions à ce sujet. D'ailleurs la convention de septembre, dans ses effets immédiats comme dans ses conséquences lointaines, était principalement dirigée contre la politique de Vienne. Il était également impossible de renouer avec la Russie après l'affront encore récent qu'on avait reçu du prince Gortschakof et dans l'état d'excitation où se trouvaient alors les esprits moscovites. Restait la Prusse, une puissance, il est vrai, qui ne comptait que 18 millions et qu'on n'appelait *grande* que par courtoisie; mais elle avait donné sa mesure dans les dernières complications, elle s'était montrée entreprenante, résolue, hardie jusqu'à la témérité, et à sa tête se trouvait un homme qui ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'énergie, de l'audace et du manque convenable de tout sentiment de scrupules, *the right man in the right place.*

Sans doute, on n'ignorait point à Paris que M. de Bismarck était l'auteur principal de la nouvelle ligue du nord, qu'il n'avait cessé de travailler au concert parfait entre les trois cours, et avait tout récemment encore conclu un traité secret avec l'Autriche pour la défense de la Vénétie; mais on lui faisait l'honneur de lui supposer une conscience pour le moins aussi large que l'esprit. Sans doute le ministre prussien affectait une grande vénération pour la vieille rhétorique de Haller, d'Ancillon et de Gerlach, et parlait du droit divin, des principes sacrés de l'ordre européen, avec une onction qui édifiait le *parti de la Croix;* mais il était à parier que le même homme (un ancien disciple de Hegel!) prouverait à l'occasion qu'il était aussi fort en philosophie qu'en rhétorique, dans la philosophie de l'histoire s'entend, dans cette *scienza nuova* qui prêche le droit

moderne, la volonté populaire, le suffrage universel, le principe de nationalité et la mission providentielle de certains états. La *mission piémontaise* de l'état prussien en Allemagne, n'était-ce point là le grand dogme du *National Verein?* et comment oublier aussi les tentatives du parlement de Francfort, du parlement d'Erfurth, les propositions toutes récentes de réforme fédérale? Il ne fallait pas être non plus grand devin pour prévoir que cette nouvelle conquête faite en commun par l'Autriche et la Prusse sur le Danemark deviendrait dans un avenir très prochain une pomme de discorde entre les deux ravisseurs. D'ailleurs, à travers les vicissitudes si nombreuses des deux dernières années et malgré plus d'une divergence profonde, la Prusse a toujours tenu à ne blesser en rien la France, à lui être même agréable en mainte occasion, par exemple à l'occasion du congrès. De toutes les grandes puissances en effet, la Prusse avait été la seule à répondre d'une manière presque sympathique à l'appel du 5 novembre 1863. Le roi Guillaume Ier avait alors offert dans sa lettre « son concours impartial et désintéressé; » il n'avait pas non plus décliné l'invitation de venir à Paris, « sûr qu'il était d'y retrouver l'accueil cordial qui lui rendait si cher le souvenir de son séjour à Compiègne. » Dans ce mois de septembre 1864, et au moment même où les fréquentes entrevues des souverains du nord tenaient en émoi l'opinion publique, le roi Guillaume Ier, qui revenait de Vienne, avait eu soin de faire un détour sur Schwalbach pour y présenter ses respects à l'impératrice Eugénie, et on fut très sensible à cette délicate attention. Le mois suivant, M. de Bismarck lui-même recherchait l'hospitalité de la France. L'homme éminent, après sa rude campagne des duchés, venait se retremper dans les eaux rafraîchissantes de Biarritz (1) et semer sur sa route des réflexions, des aperçus et des hypothèses qui n'étaient point certes à dédaigner.

La France, — disait M. de Bismarck alors et depuis, toutes les fois qu'il lui fut donné d'entretenir tel des hommes politiques des bords de la Seine, — la France aurait tort de prendre ombrage de l'accroissement de l'influence de la Prusse et, le cas échéant, de son agrandissement territorial aux dépens des petits états. De quelle utilité, de quel secours, sont donc ces petits états sans volonté, sans force, sans armée? Si loin du reste que puissent aller les desseins et les besoins de la Prusse, ils s'arrêteront nécessairement au Mein, la ligne du Mein est sa frontière naturelle; au-delà de ce fleuve, l'Autriche gardera, accroîtra même sa prépondérance,

(1) Il ne faut pas confondre ce premier séjour du président du conseil de Prusse à Biarritz avec celui qui eut lieu l'année suivante.

et il y aura ainsi toujours en Allemagne deux puissances se faisant un contre-poids utile. Le bon ordre y gagnera, et la France n'y perdra certes rien, elle en retirera même des avantages immenses pour sa politique, pour son action dans le monde. La Prusse en effet a une configuration malheureuse, impossible; *elle manque de ventre* du côté de Cassel et de Nassau, *elle a l'épaule démise* du côté du Hanovre, elle est en l'air, et cette situation pénible la condamnait nécessairement à suivre en tout la politique de Vienne et de Saint-Pétersbourg, à tourner sans relâche dans l'orbite de la sainte-alliance. Mieux configurée, plus solidement assise, ayant ses membres au complet, elle serait rendue à elle-même, aurait la liberté de ses mouvemens, la *liberté des alliances*, — et quelle alliance plus désirable alors pour elle que celle de l'empire français? Plus d'une question aujourd'hui pendante et presque insoluble pourrait alors être abordée avec une sécurité complète : celle de Venise, celle d'Orient, — qui sait? peut-être même celle de Pologne! Enfin, si les agrandissemens possibles de la Prusse semblaient être excessifs et rompre la balance des forces, qu'est-ce qui empêcherait la France de s'agrandir, de s'arrondir à son tour? Pourquoi n'irait-elle pas prendre la Belgique et y *écraser un nid de démagogie?* Ce n'est pas le cabinet de Berlin qui s'y opposerait; *suum cuique*, c'est bien là l'antique et vénérable devise de la monarchie prussienne...

Tout cela était dit avec enjouement, avec entrain, avec esprit, accompagné de mainte remarque ingénieuse, malicieuse, de mots heureux sur les hommes et les choses, sur cette chambre des seigneurs à Berlin par exemple, composée de respectables *perruques*, et la chambre des députés, également composée de perruques, mais point du tout respectables, et sur un personnage auguste, le plus respectable, mais le plus perruque de tous. Interrogé un jour par une dame sur ce qu'il comptait faire avec les duchés : « Je sais bien ce que je ferais, moi, répondit le ministre prussien, *malheureusement* mon roi est trop honnête. » On recueillait ainsi à l'hôtel du quai d'Orsay plus d'un aphorisme du baigneur intrépide de Biarritz, celui-ci entre autres, « que le libéralisme n'était qu'un vain mot, mais que la révolution était une force dont il fallait savoir se servir... » Certes de pareilles maximes et pensées n'étaient point de nature à trop effaroucher certains esprits sur les bords de la Seine; décidément M. de Bismarck avait du bon. Ce n'est pas qu'on ait pensé à une alliance véritable avec la Prusse, ce n'est pas même qu'on eût pris le ministre de Guillaume Ier pour un *homme sérieux*; mais on lui reconnaissait la qualité d'un homme utile, d'un brûlot qu'on pourrait lancer à un moment donné, d'un homme de l'avenir que

l'Italie devrait cultiver avec soin, que la France, elle aussi, ferait bien de surveiller, de stimuler, de manier, en plaçant auprès de lui un agent capable, un diplomate de la nouvelle école, au fait des besoins du siècle et des aspirations nationales. La légation de Berlin fut érigée en ambassade.

Les dates et les noms présentent ici un intérêt saisissant. Ce fut le 15 septembre que MM. Pepoli et Nigra signèrent la convention au sujet de Rome. Le mois suivant, M. de Bismarck visitait la France, et dans l'intervalle le roi Victor-Emmanuel avait déjà placé (23 septembre) à la tête de son gouvernement le général Alphonse de La Marmora, dont la « prussomanie » était de l'autre côté des Alpes aussi proverbiale que le fut « l'anglomanie » de M. de Cavour. Le 7 octobre, un décret impérial rappelait de sa retraite et nommait ambassadeur à Berlin M. Benedetti. A une distance de temps plus longue quittait également sa retraite et venait prendre place dans le cabinet français un autre disgracié de l'incident Durando, celui-là même qui plus tard, et la pièce une fois jouée, devait prononcer le *plaudite* classique et écrire la fameuse circulaire sur le bonheur des grandes agglomérations et la disparition providentielle des petits états. Chose curieuse! à cette époque, rien assurément n'était encore arrêté; les projets étaient vagues et fuyans, « écrits sur l'onde et la nue, » pour parler avec le poète anglais, le grand drame de l'avenir n'était pas même ébauché, et déjà cependant tous les futurs acteurs se trouvaient à leurs postes! Il en coûta sans doute à M. Drouyn de Lhuys d'accepter pour collègue M. de Lavalette, qui ne faisait mystère de son envie de lui prendre son département; il lui en coûta encore plus probablement de se laisser imposer comme agent principal un adversaire aussi déclaré que M. Benedetti. Deux ans plus tard, après Sadowa, et le jour même où il abandonnait son portefeuille, le même ministre devait encore contre-signer un autre décret qui élevait M. Benedetti à la dignité de grand'croix. Qui sait cependant si, dans la pensée de M. Drouyn de Lhuys, cette seconde signature n'était pas destinée à le venger quelque peu de la première? En effet, ce fut peut-être un trait d'esprit, un trait de Parthe, de distinguer si hautement un agent pour n'avoir que trop bien servi une politique dont, pour soi-même, on répudiait non moins hautement la responsabilité.

II.

Au mois d'octobre 1860, après Castelfidardo et la conquête du royaume de Naples, le comte Brassier de Saint-Simon, envoyé de sa majesté le roi de Prusse près la cour de Turin, vint lire à M. de

Cavour une note énergique contre la conduite de la maison de Savoie dans la péninsule. La note établissait que « c'est uniquement dans la voie légale des réformes et en respectant les droits existans qu'il est permis à un gouvernement régulier de réaliser les vœux légitimes des nations, » et se terminait par le passage qui suit : « Appelés à nous prononcer sur les actes et les principes du gouvernement sarde, nous ne pouvons que les déplorer profondément et sincèrement, et nous croyons remplir un devoir rigoureux en exprimant de la manière la plus explicite et la plus formelle notre désapprobation et de ces principes et de l'application que l'on a cru pouvoir en faire. » Ainsi parlait alors le gouvernement de ce même Hohenzollern qui quelques années plus tard ne devait reculer devant aucun de ces principes et les appliquer dans les duchés, dans le Hanovre, à Francfort et sur maint autre point d'une manière tout autrement irrégulière. Le comte Cavour écouta en silence la lecture que lui fit l'envoyé de Berlin; il exprima ensuite son vif regret d'avoir déplu à ce point au gouvernement de sa majesté prussienne, mais il se consola finement par la pensée que « la Prusse saura encore un jour gré au Piémont de l'exemple qu'il venait de lui donner... » Avec sa rare sagacité, l'illustre homme d'état avait à ce moment entrevu la politique de l'avenir et en avait posé les premiers jalons. L'alliance des deux gouvernemens italien et prussien dans un temps plus ou moins rapproché était en effet immanquable, fatale, inscrite dans les astres aussi bien que dans la situation géographique des deux pays. Ils avaient la même « mission, » le même adversaire, et, avantage plus précieux encore, moralement unis, ils étaient territorialement séparés; avec la faculté de devenir des alliés à tout moment, ils avaient la certitude de ne jamais se trouver voisins.

Si rationnelle et même inévitable que pouvait paraître une pareille alliance à tout esprit tant soit peu prévoyant, elle n'en devait pas moins rencontrer encore vers la fin de 1864, dans les hommes, dans les circonstances, dans les idées traditionnelles et invétérées, des obstacles presque invincibles. Les obstacles ne venaient pas à coup sûr des deux hommes placés alors à la tête des deux gouvernemens de Florence et de Berlin, et qui étaient au contraire bien faits pour s'entendre. Le général La Marmora, ainsi que nous l'avons indiqué, était renommé depuis longtemps dans la péninsule pour sa « prussomanie. » Envoyé pour la première fois du temps du roi Charles-Albert avec une mission spéciale à Berlin, il en était revenu fortement épris de l'organisation militaire de la Prusse, dont il essaya depuis, comme ministre de la guerre, d'adapter le système à l'armée piémontaise. En 1861, il était allé une se-

conde fois en Prusse; il devait y complimenter le prince-régent devenu le roi Guillaume Ier, et sonder de la part de M. de Cavour les dispositions du cabinet de Berlin en vue d'une entente possible contre l'Autriche. Rebuté dans cette tentative, le général-diplomate n'en recueillit pas moins religieusement la « dernière pensée » du grand politique piémontais, que ne purent ébranler en lui ni les étranges procédés parlementaires du nouveau ministre prussien, ni son attitude dans la question polonaise et ses violences contre le Danemark. Du reste la situation de l'Italie était telle que, pour se délivrer du quadrilatère, elle aurait fait son pacte avec tout ange ou démon et (c'est bien le cas de dire) marié Venise au Grand-Turc. Et de même M. de Bismarck n'était point du tout un homme à donner aveuglément dans les préjugés du *parti de la Croix* contre le royaume de Victor-Emmanuel : chez lui, la foi dans « la grande trinité politique fondée en 1815 sous l'invocation de la trinité chrétienne » n'était pas aussi absolue que chez M. de Gerlach. Il avait partagé cette foi, il est vrai, très longtemps et même très sincèrement, quoi qu'on ait dit. Au début de sa carrière politique, en 1849, — alors qu'il qualifiait la guerre faite au Danemark au sujet des duchés « d'entreprise éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire (1), » — M. de Bismarck avait aussi regretté que la Prusse eût laissé à la Russie « le beau rôle et l'honneur » de secourir l'Autriche contre la Hongrie révoltée. Plus tard, pendant la crise orientale, il fut l'âme de la résistance allemande contre la France et l'Angleterre : il représentait alors la Prusse à la diète de Francfort, en réalité il y était l'ambassadeur officieux du tsar Nicolas. En 1860, au moment où l'on parlait dans l'entrevue de Tœplitz de garantir à l'Autriche ses possessions italiennes au nom de l'Allemagne et de la Prusse, il applaudissait de tout son cœur à ce projet, « pourvu que le cabinet de Vienne nous prouve d'une manière pratique sa bienveillance sur le terrain allemand. » — « Je serais très satisfait de cette négociation, ajoutait-il dans son style pittoresque : une main lave l'autre, et aussitôt que nous verrons mousser le savon viennois, nous nous mettrons à laver de notre côté (2)... » Depuis ce temps toutefois, M. de Bismarck était devenu ministre, avait manié les grandes affaires du monde, et son esprit s'était élargi en proportion; il n'avait plus la folie de la *croix* et de son

(1) «*Ein höchst ungerechtes, frivoles und verderbliches Unternehmen zur Unterstützung einer ganz unmotivirten Revolution.* » Discours de M. de Bismarck à la chambre de Berlin, séance du 21 avril 1849. Voyez aussi la séance de la même chambre du 17 avril 1863 (interpellations de M. Temme).

(2) Lettres intimes de M. de Bismarck, publiées dans les journaux allemands en 1866. Le passage cité se trouve dans la lettre du 22 août 1860.

parti, il n'était plus qu'un éclectique. S'il continuait encore de prêcher l'union salutaire des trois cours du nord contre la « révolution, » s'il signait même un traité secret avec M. de Rechberg pour conserver à l'Autriche son quadrilatère, l'on savait bien que ce n'était plus de sa part qu'une attitude, un système aussi bon à prendre qu'à laisser; ses récens épanchemens à Paris n'avaient point laissé le moindre doute à cet égard, et il devait en donner une preuve éclatante aussitôt qu'il fut revenu à Berlin. Le cabinet autrichien en effet, justement ému de la convention de septembre, ne manqua pas à ce moment de rappeler, comme de raison, à la Prusse, les stipulations apportées au mois de février à Vienne par le général Manteuffel et qui assuraient à l'empereur François-Joseph le secours du roi Guillaume dans l'éventualité d'une attaque en Vénétie. M. de Bismarck répliqua que ces arrangemens n'avaient eu évidemment qu'une signification passagère, pour le cas d'une guerre qui aurait éclaté en Italie pendant l'exécution fédérale contre le Danemark, et que, cette appréhension ne s'étant pas heureusement réalisée, les stipulations de février avaient naturellement perdu toute force obligatoire. Les récriminations devinrent alors violentes à Vienne contre M. de Rechberg pour sa conduite « imprévoyante » dans les négociations avec M. Manteuffel; le fatal ministre dut enfin quitter le cabinet aulique, où il fut remplacé par le comte Mensdorf-Pouilly (27 octobre 1864).

Toutefois il est permis de supposer que, même après ce retour de Paris, et l'abandon du traité secret avec l'Autriche, « la dernière pensée » du comte Cavour ne se présentait guère à l'esprit de M. de Bismarck que comme une hypothèse lointaine, difficile, extrême. Quant aux *perruques* plus ou moins respectables et augustes qu'il retrouvait à Berlin, assurément il les aurait fait reculer d'horreur, si dans cet hiver 1864-65 il leur avait dit les vagues espérances que pouvait nourrir M. de Barral, l'envoyé italien, ou l'ambassadeur français, M. Benedetti. On était fier, et à juste titre, dans l'entourage du roi Guillaume Ier de la position politique et de l'action militaire qu'avait su reprendre tout dernièrement cette monarchie prussienne qui depuis cinquante ans était restée si effacée dans les conseils de l'Europe. On était heureux aussi d'avoir éprouvé la valeur des armes nouvelles; le fusil à aiguille avait fait merveille dans la dernière campagne, et on ne demandait pas mieux que de le produire sur un champ de bataille plus vaste et plus important. Enfin on croyait maintenant plus que jamais que la Prusse avait une « mission » providentielle en Allemagne; mais cette mission, on tenait toujours à l'accomplir aú moyen de l'ancien programme. Il s'agissait d'amener le gouvernement de Vienne

par la persuasion, par la réflexion, par la vue des périls qui le menaçaient, à ne pas contrarier l'ascendant naturel et légitime des Hohenzollern de ce côté du Mein; à ce prix, on assisterait l'empereur François-Joseph dans une lutte plus ou moins prochaine, mais inévitable avec « l'ennemi commun, » avec « la révolution. » On l'assisterait loyalement, énergiquement, pour le salut des principes conservateurs, pour la sauvegarde de la grande patrie commune. Le général de Radowitz n'a-t-il pas déjà démontré depuis longtemps « que l'Allemagne devait être défendue au Mincio, » et que le quadrilatère était indispensable à la sécurité du peuple germain? Les démagogues eux-mêmes du parlement de Francfort n'ont pas osé contester cette grande vérité patriotique. Le prince Frédéric-Charles n'a-t-il pas publié un écrit sur l'*art de combattre les Français?* Le tout était donc d'éclairer l'Autriche sur ses propres intérêts et les intérêts généraux, et de maintenir intacte la grande trinité politique de 1815. A de rares exceptions près, ces convictions étaient partagées, on peut l'affirmer, par toute la cour de Berlin, par le souverain lui-même avant tous les autres, et il y avait un abîme, on le voit, entre ce courant d'idées et une politique qui voulait induire le roi Guillaume Ier, non-seulement à faire la guerre à l'empereur François-Joseph, mais à la lui faire avec le secours de l'étranger, de compte à demi avec la révolution, et avec la révolution sous sa forme la plus abhorrée, une politique en un mot qui prétendait tourner un vieux Hohenzollern en un allié de Garibaldi! Certes, sur les bords de la Sprée, on était loin de trouver M. de Bismarck *moquable*, ainsi qu'on le faisait à l'hôtel du quai d'Orsay : à la cour de Berlin, on s'accordait à le nommer *genial;* mais il y aurait été aussitôt appelé *satanique*, renié comme *jacobin*, s'il se fût avisé dès lors de vouloir faire accepter un programme comme celui de 1866. Un incident caractéristique, qui eut lieu dans cet hiver de 1864-65 et qui donna même occasion à un échange de notes, fait voir combien peu intimes étaient encore à cette époque les rapports entre les deux cours de Florence et de Berlin. Lors du passage du prince royal de Prusse et de son épouse à travers la Haute-Italie, le prince Humbert essaya en vain de toutes les courtoisies imaginables afin de retenir le couple auguste à Milan; les princes prussiens quittèrent immédiatement la capitale de la Lombardie et s'en allèrent tout droit à Vérone pour y assister à de grandes manœuvres militaires que le général Benedeck faisait exécuter en leur honneur, pour échanger les témoignages de la plus grande cordialité avec celui qui l'année suivante devait être le vaincu de Sadowa.

Aussi les neuf premiers mois qui s'écoulèrent après la convention

de septembre ne furent-ils signalés par aucun indice inquiétant, et l'Europe semblait entrer décidément dans une phase d'apaisement général. La France publiait une histoire de Jules César, et, doutant déjà quelque peu de son essai d'empire latin au Mexique, étudiait en Algérie les moyens d'y relever un royaume arabe; l'Italie était tout absorbée dans un travail d'emprunt laborieux, et M. de Bismarck lui-même ne faisait parler de lui qu'au sujet de l'étrange réparation par les armes qu'il voulait imposer de toute force au bon docteur Virchow, le très savant et très pacifique inventeur de la *trichine*. La sécurité ne fut cependant qu'apparente et trompeuse, car il y avait toujours par le monde une question de Slesvig-Holstein. On l'apprit tout à coup au mois de juillet 1865.

C'était au nom de la confédération germanique que l'Autriche et la Prusse avaient « pris en leurs mains l'exécution fédérale contre le Danemark » vers la fin de 1863; c'était au nom du *Bund* et pour la défense de ses droits qu'elles avaient fait la guerre au roi Christian IX et « délivré » le Slesvig-Holstein : c'était donc au *Bund* qu'elles devaient laisser le règlement définitif du sort des duchés. Aussi l'Autriche s'inclinait-elle devant la compétence de la confédération germanique et ne demandait-elle pas mieux que de reconnaître le protégé de cette confédération, le prince Frédéric Augustenbourg, comme le souverain légitime des pays de l'Elbe. Ce personnage médiocrement intéressant, ce *Disgustenbourg*, comme on disait en 1864 dans les salons de Londres, et dont le nom rappellera toujours une grande félonie et une grosse somme de *rixdalers* indûment encaissée, n'en était pas moins « l'agnat » préconisé de longue date par les zélateurs du *slesvig-holsteinisme*, le « prince héréditaire, » le prétendant en effet le plus sérieux ou du moins le plus inoffensif à la succession des duchés, une fois que les droits sacrés et séculaires du Danemark étaient mis à néant. Ainsi l'avaient proclamé de tout temps les états secondaires, les législateurs du *Bund*, les peuples de l'Allemagne, les peuples des duchés; ainsi l'avait même proclamé un jour, et dans la circonstance la plus solennelle, un homme compétent entre tous, M. de Bismarck-Schœnhausen lui-même. Sommé un jour par la conférence de Londres de formuler ses exigences, M. de Bismarck avait présenté à la sixième réunion de cette conférence, et conjointement avec l'Autriche, une déclaration péremptoire qui demandait « la réunion des duchés de Slesvig et de Holstein en un seul état sous la souveraineté du prince héréditaire de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. » Et M. de Bismarck avait eu soin d'ajouter dans la même déclaration que ce prince « pouvait non-seulement faire valoir aux yeux de l'Allemagne *le plus de droits* à la succes-

sion et que *sa reconnaissance par le Bund* était par conséquent assurée, mais qu'il réunissait aussi *les suffrages indubitables de la grande majorité des populations de ce pays...* » C'est le 28 mai 1864, et devant l'aréopage de l'Europe, que le président du conseil de Prusse fit une déclaration si mémorable, et cette date restera.

Il est vrai que peu de jours après cette déclaration du 28 mai 1864 on sut que M. de Bismarck avait entendu imposer au futur souverain des duchés certaines conditions qui l'auraient réduit à l'état de vassal, et que, sur le refus du pauvre prétendant d'accepter ces *servitudes* prussiennes, le cabinet de Berlin lui avait suscité à l'instant même, encore au sein de la conférence de Londres, des concurrens divers : un grand-duc d'Oldenbourg, un prince de Hesse, prétendirent maintenant à leur tour avoir des droits à la « succession; » la maison de Brandebourg elle-même, c'est-à-dire la Prusse, finit par découvrir qu'elle pourrait faire valoir quelques titres anciens. Tout cela devait amener M. de Bismarck à confesser dans une dépêche circulaire aux cours allemandes, en date du 24 décembre 1864, qu'au milieu de revendications si multipliées et si confuses il se trouvait perplexe, que sa conscience n'était pas suffisamment édifiée sur le point de droit, qu'il éprouvait le besoin de se recueillir et de « consulter les légistes. » Il consulta les juges de Berlin, les syndics de la couronne, qui ne rendirent leur arrêt que bien tard, en juillet 1865; mais cet arrêt fut souverain et sublime! Il déboutait toutes les parties, les déclarait toutes mal fondées dans leurs prétentions : Hesse, Oldenbourg, Brandebourg, Sonderbourg-Augustenbourg, aucun d'eux n'avait de droits à la succession du Slesvig-Holstein; seul le roi du Danemark y avait des titres légitimes! Ainsi, après tant de disputes judiciaires et de combats meurtriers, après tant d'encre versée et de sang répandu, il demeurait constant et patent que seule la monarchie de Danemark avait des droits sur les duchés, et que la guerre qui a eu lieu pour dépouiller cette monarchie de ses possessions sur l'Eider a été abusive, injuste et injustifiable! Et c'étaient les syndics de la couronne de Prusse qui venaient prononcer ce jugement définitif, que recueillera certes l'histoire!... M. de Bismarck le recueillit aussi, mais pour en tirer des conclusions qui n'étaient qu'à lui. Aucun des princes germaniques, argumentait-il, n'ayant de titres légitimes sur le Slesvig-Holstein, la question n'était donc pas de la compétence de la confédération germanique : il s'agissait ici non plus d'un droit de succession quelconque, mais du droit de conquête pur et simple. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse étaient maintenant les seuls et légitimes possesseurs du pays de l'Elbe, puisqu'ils

l'ont conquis par leurs armes sur le roi de Danemark; ils avaient par conséquent la liberté d'en disposer selon leurs convenances. Or, comme l'empereur François-Joseph ne pouvait guère songer à s'embarrasser de possessions lointaines sur les confins du nord, il devrait céder sa part de conquête à son bon frère et bon ami le roi Guillaume Ier, la céder à l'amiable et contre de beaux deniers comptans.

C'était demander à l'empereur François-Joseph plus qu'il ne pouvait humainement accorder. Sans parler de l'impudence, du cynisme de la jurisprudence et de l'argumentation prussiennes, bien propres déjà à profondément révolter tout esprit droit et honnête, il y avait là pour l'Autriche un intérêt de dignité, un intérêt politique de premier ordre dont il ne lui était guère loisible de faire le sacrifice. Ce n'était rien encore que de consentir à voir la Prusse asseoir sa prépondérance maritime sur les deux mers, diriger l'Allemagne commerciale et dominer les villes hanséatiques; c'était de plus créer un précédent très dangereux pour des annexions futures, prononcer contre les états secondaires un arrêt de mort plus ou moins rapproché, mais fatal. Ces états secondaires constituaient la seule force, le seul appui de l'empereur François-Joseph dans la confédération germanique contre l'ascendant croissant de la Prusse; le gouvernement de Vienne ne les avait déjà que trop blessés et humiliés. Fasciné par M. de Bismarck, le comte Rechberg avait écarté le *Bund* de la « grande œuvre nationale du Slesvig-Holstein » dans la guerre comme dans la paix, pendant les glorieuses journées de Düppel aussi bien que pendant les négociations avec le Danemark sur le traité de cession. Évincer définitivement les états secondaires en disposant de la dépouille de gré à gré avec Berlin, c'était se les aliéner à jamais, perdre toute influence dans la confédération, c'était pour l'Autriche souscrire à son expulsion du *Bund*, — avant tout Sadowa!... L'Autriche refusait donc de commettre le suicide qu'on lui demandait; mais la Prusse de son côté se croyait déshonorée pour toujours, indignement *spoliée*, si elle consentait jamais à se dessaisir des duchés. Devant cette convoitise du port de Kiel disparaissaient à Berlin toutes les considérations du droit divin, du principe conservateur, de « la trinité politique et chrétienne, » et M. de Gerlach lui-même gémissait, mais se taisait, — *doluit et tacuit*. Plutôt que de laisser ainsi insulter le bon droit et démentir à ce point l'antique et vénérable devise de la monarchie prussienne, le séculaire *suum cuique*, on était décidé, dans l'entourage chevaleresque du vieux et « trop honnête » roi Guillaume Ier, à invoquer le Dieu des armées, à prononcer le mot terrible de guerre. On le prononça en effet, ce mot, à

Carlsbad, sur la terre hospitalière même de l'Autriche et à l'époque d'ordinaire la plus paisible de l'année, pendant cette saison d'été où la politique, selon les saines traditions, se met au repos et au vert, et où les ministres corrects, les diplomates confits ou déconfits des grandes et petites cours, ne songent plus qu'à promener leur goutte et à soigner des gastrites.

Carlsbad était devenu depuis plusieurs années le séjour favori de la cour de Prusse pendant la saison des eaux. Là se rendait chaque été, en hôte aimable de son bon frère et bon ami l'empereur d'Autriche, le vieux roi Guillaume Ier, accompagné de ses ministres, de sa maison militaire, du général Moltke entre autres, et de l'élite de l'état-major prussien, officiers intelligens et savans, très épris aussi des beautés de la nature, et qui ne se refusaient guère à ces occasions l'innocent plaisir de parcourir dans tous les sens le magnifique pays de Bohême et d'en admirer les sites pittoresques : aux jours de Nahod, de Skalitz et de Kœnigsgrætz, il se trouva que ces touristes poétiques, ces *lakistes* en shakos, avaient les plans les plus détaillés, les connaissances les plus minutieuses de tous les défilés et de toutes les places fortes de la Bohême... C'est aussi de Carlsbad que M. de Bismarck expédia cette fois (11 juillet 1865) une dépêche hautaine et impérative, pleine de menace à l'adresse du cabinet de Vienne et au sujet du Slesvig-Holstein, sans prendre garde à ce qu'il y avait peut-être d'inconvenant à dater une missive pareille de l'endroit même où l'on jouissait de la gracieuse hospitalité de l'empereur François-Joseph. D'ailleurs le grand ministre prussien ne faisait nullement mystère de ses vues, et il disait entre autres à M. le duc de Gramont, qui se trouvait à ce moment à Carlsbad, « que, loin de redouter une guerre avec l'Autriche, il l'appelait de tous ses vœux, que la Prusse prétendait avoir la suprématie en Allemagne, et qu'elle l'aurait de gré ou de force. » Quelques jours après, les feuilles allemandes rapportaient une curieuse conversation qui eut lieu entre M. de Bismarck et le baron de Pfordten, le président du conseil de Bavière. Le futur chancelier de la confédération du nord y exprima sa conviction qu'une guerre entre la Prusse et l'Autriche était probable, imminente même, et qu'il ne pouvait qu'engager les états secondaires, dans leur propre intérêt, à observer dans cette guerre la plus stricte neutralité; la maison de Wittelsbach notamment aurait un intérêt immense à garder cette attitude réservée : elle recueillerait par là tôt ou tard les provinces allemandes de l'Autriche, et remplacerait la maison de Habsbourg dans son rôle au sud du Mein. — C'était là du reste et de tout temps un des artifices traditionnels et presque élémentaires de la politique prussienne que de leurrer la Ba-

vière avec la perspective des dépouilles autrichiennes et d'opposer les Wittelsbach aux Habsbourg; Frédéric II a exploité le moyen en grand pendant la guerre de Silésie. — Bien plus surprenante à coup sûr fut une autre thèse que développa dans la même occasion le ministre de Guillaume Ier devant son collègue de Munich, la thèse « que l'Autriche n'était ni armée ni en état de s'armer, et qu'il suffirait à la Prusse de porter un seul coup, de livrer une seule et grande bataille *du côté de la Silésie* pour dicter la paix au gouvernement de Vienne (1)!... » C'est dans des dispositions pareilles que la cour de Prusse quitta Carlsbad pour s'acheminer vers Gastein, autre ville d'eaux thermales en Autriche, à proximité de la *Burg* impériale. Sur la route, on fit halte à Ratisbonne pour y tenir avec un certain éclat un grand conseil politique, auquel on avait mandé de Paris le comte de Goltz et de Vienne le baron Werther. De leur côté, les ministres des états secondaires de l'Allemagne, M. de Beust, M. de Dalwigk, accouraient affairés, effarés, auprès de l'empereur François-Joseph et de M. de Mensdorf. L'Europe devint inquiète et M. Drouyn de Lhuys très attentif.

Ce fut aussi à ce moment que M. de Bismarck jugea opportun de sonder le cabinet de Florence (2), avec lequel il n'avait été jusque-là en négociation que sur un traité commercial au nom du Zollverein, négociation d'ailleurs tour à tour abandonnée et reprise selon l'état variable des relations de la cour de Berlin avec celle de Vienne. Dans les premiers jours du mois d'août 1865 (le roi Guillaume Ier était déjà à Gastein), le comte Usedom vint entretenir le général La Marmora sur l'éventualité d'une alliance contre l'Autriche, et l'on se doute bien de l'accueil que fit le ministre du roi Victor-Emmanuel à une ouverture de ce genre. Ce n'était pas seulement comme patriote italien, c'était aussi comme homme de gouvernement que le général La Marmora dut saluer avec joie les événemens qui s'annonçaient, car la situation de la péninsule n'était rien moins que rassurante. Au point de vue gouvernemental en effet, la convention de septembre avait eu des conséquences très fâcheuses pour l'Italie : elle avait profondément blessé et aliéné la ville de Turin, le Piémont tout entier, et cet inconvénient n'était nullement compensé par la satisfaction maligne que pouvaient éprouver les autres provinces de la chute du *piémontisme*, comme on disait de l'autre côté

(1) Voyez les journaux allemands du mois d'août 1865.

(2) Sur ces premières négociations avec le cabinet de Florence, voyez *Jacini, Due anni di politica italiana* (Milan 1868). Nous avons pu consulter aussi avec fruit un écrit encore inédit, d'origine italienne, aux attaches semi-officielles et qui éclaire plus d'un point obscur des transactions de 1865-66. Cet écrit doit paraître prochainement sous le titre : *Le Général La Marmora et l'alliance prussienne.*

des Alpes. Dans ce royaume à peine cimenté par le génie de Cavour, l'antique patrimoine de Victor-Emmanuel avait constitué jusque-là le principe de force et d'ordre; là avaient régné de tout temps un sentiment profondément dynastique et une répulsion non moins profonde pour les menées radicales : tout cela changea complétement depuis la translation de la capitale à Florence. « Matériellement encore réuni au royaume, le Piémont avait cessé dès lors de l'être moralement, et devenait insensiblement un élément de dissolution pour la monarchie. Turin était maintenant le foyer principal du garibaldisme; un conservateur comme le comte San Martino y donnait la main à M. Crispi, et les élections de 1865 devaient bientôt mettre à nu les ravages profonds que cette coalition des partis avait produits dans l'esprit des populations... (1) » A ces difficultés gouvernementales, dont on appréciait toute la gravité, venait s'ajouter la grande question financière : on se trouvait devant un déficit de 630 millions! Il n'y avait qu'un moyen pour améliorer la situation du trésor, c'était de réduire l'armée; mais une semblable mesure aurait aggravé les embarras du gouvernement en face des partis. Procéder à un désarmement, c'était avouer qu'on renonçait à Venise et cimenter par cela même la ligue formidable entre le piémontisme et les garibaldiens; on tournait ainsi dans un cercle vicieux. *Inertia sapientia,* avait dit l'année précédente un personnage auguste à Paris; mais en Italie la sagesse même de M. de La Marmora désespérait de pouvoir encore longtemps se maintenir dans une inertie qui semblait mener à la dissolution ou à la révolution, ou à toutes les deux à la fois.

Aussi le président du conseil de Florence s'empressa-t-il de répondre à l'envoyé prussien que le gouvernement italien était animé envers l'Autriche de sentimens bien connus, qu'il poursuivait un programme également bien connu, et qu'on ne pouvait dès lors douter qu'il profiterait de toute occasion pour compléter l'œuvre de l'unité. Il engagea ensuite M. d'Usedom à obtenir de son gouvernement un exposé catégorique de ses vues sur ce grave sujet en promettant de son côté d'être non moins catégorique dans ses explications. Très ranimé dans ses espérances par la communication verbale qui venait de lui être faite, le premier ministre mit dans le secret son collègue de la guerre, le général Petitti. On envoya aussitôt plusieurs officiers d'état-major avec des missions confidentielles pour s'enquérir des forces et des moyens de l'Autriche en Italie, et déjà même on mettait à l'étude un plan de campagne sur le Pô et le Mincio, — le fameux plan de campagne de 1866, — quand sou-

(1) *Le Général La Marmora et l'alliance prussienne.*

dain arrivait une nouvelle désastreuse. L'Autriche et la Prusse venaient de faire leur paix à Gastein (14 août 1865).

La guerre fut en effet conjurée cette année par une de ces transactions équivoques qui ne sont que les ajournemens d'un destin inéluctable. La cour de Berlin avait bien choisi le moment pour donner l'assaut à la conscience et à l'honneur du petit-fils de Marie-Thérèse, le moment d'une crise intérieure des plus graves pour la monarchie de Habsbourg, alors qu'après avoir congédié M. de Schmerling et son malheureux système de centralisation parlementaire François-Joseph venait de faire le premier pas vers une réconciliation avec la Hongrie et les autres nationalités de l'empire. Du reste si, pendant toute cette étrange expédition de Carlsbad et de Gastein, M. de Bismarck avait hautement invoqué « le fer et le sang, » et par une indiscrétion calculée donné beaucoup de retentissement à ses ouvertures envers la Bavière et l'Italie, le roi, son auguste et vieux maître, avait tenu un langage différent et plus approprié à la position d'un Hohenzollern. A Gastein, comme plus tard à Salzbourg, Guillaume Ier ne parla que « de la *révolution*, de la nécessité pour les deux puissances de lutter contre cet *ennemi commun* et de se mettre d'accord sur le plan de combat (1)... » Ainsi surpris pendant une épreuve formidable pour ses états, alarmé d'un côté par les menées révolutionnaires du ministre prussien et leurré de l'autre par la profession de foi très conservatrice du roi Guillaume, l'empereur d'Autriche finit par se soumettre, et souscrit à cet arrangement du 14 août qui cédait à la Prusse le petit duché de Lauenbourg contre la somme de 2,500,000 thalers danois. De plus, et afin d'éviter autant que possible les froissemens d'une administration collective dans les pays de l'Elbe, il fut décidé que la Prusse administrerait désormais seule dans le Slesvig, l'Autriche seule aussi dans le Holstein, le tout sans préjudice pour le droit de possession de chacune des puissances sur l'ensemble des deux provinces. Pour n'accorder ainsi qu'un léger à-compte à la Prusse, cette convention de Gastein n'en était pas moins d'une très grande portée. Les deux puissances prenaient encore une fois des arrangemens au sujet des duchés sans consulter le *Bund*, sans même faire mention de ses droits, et cette omission semblait consacrer tacitement la théorie de M. de Bismarck sur la conquête, la fameuse décision des syndics de la couronne; enfin la vente formelle du Lauenbourg laissait entrevoir le sort réservé dans un avenir bien prochain au Holstein et au Slesvig. Ce bel arrangement fut couronné aussitôt par une entrevue personnelle entre les deux souverains à Salzbourg, où l'on épuisa les

(1) Dépêche de M. de Bismarck au baron Werther, 26 janvier 1866.

formules ordinaires et extraordinaires de la courtoisie : l'empereur et le roi son hôte s'y embrassèrent publiquement et par deux fois! M. de Bismarck ne paraissait cependant que résigné : ce n'était là en effet que la petite pièce précédant la grande, que le prologue symbolique d'un drame tout autrement palpitant qu'il mûrissait dans son esprit. Le prologue n'en avait pas moins réussi et pouvait satisfaire les plus difficiles, sinon les plus délicats en matière d'art; tous les personnages du *proverbe* s'étaient acquittés de leurs rôles avec une perfection rare : la candeur et la ruse, l'intimidation et la conciliation, la révolution et la conservation avaient été mises en œuvre tour à tour, et la simplicité du roi n'avait été égalée que par la duplicité de son ministre. Le succès était complet, et pour la première fois M. Drouyn de Lhuys eut alors le vague sentiment que le baigneur de Biarritz pourrait bien ne pas être un politique aussi *moquable*.

Ainsi finit la première campagne de Bohême, celle de 1865, campagne toute diplomatique et où l'alliance avec l'Italie ne fut tentée un moment que pour être abandonnée aussitôt. Le désappointement en fut grand à Florence, et on y alla même jusqu'à taxer M. de Bismarck de couardise. Le président du conseil de Prusse eut beau exprimer confidentiellement ses vifs regrets et déclarer qu'il n'avait fait que céder momentanément à une volonté plus forte que la sienne; il eut beau réserver expressément l'avenir : sur les bords de l'Arno on ne voulut point être consolé. Toutefois il n'est pas jusqu'à cette déception passagère qui ne dût rapporter à l'Italie un bénéfice immédiat et nullement à dédaigner. Exaspérées contre l'Autriche, qui venait de les sacrifier de nouveau à Gastein, les états secondaires de l'Allemagne usèrent de représailles et reconnurent en masse le royaume de Victor-Emmanuel, — reconnaissance qu'ils avaient jusque-là retardée par égard pour l'empereur François-Joseph. En vérité, les grands génies italiens des siècles passés ont eu raison de célébrer dans des strophes impérissables la déesse Fortune, celle que Dante appelait : *Ministra e duce, volve sua spera e beata si gode!* La déesse Fortune se montre aujourd'hui reconnaissante envers la patrie régénérée de ces poètes immortels, envers ce royaume nouveau-né qu'elle ne cesse de combler malgré toutes les envies et qu'elle trouve toujours moyen de contenter, alors même qu'il est battu.

JULIAN KLACZKO.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

L'INFLUENCE DU CHANGE

SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

I. *Théorie des changes étrangers*, par M. G. J. Goschen membre du parlement d'Angleterre, traduction de M. Léon Say. — II. *Du Change et de la Liberté d'émission*, par M. Juglar. — III. *Le Marché monétaire et ses crises depuis cinquante ans*, par M. Émile de Laveleye. — IV. *The Science of Wealth*, by Amasa Walker. — V. *The Theory of Business*, by John Laing. — VI. *The Controversy on free Banking*, by Bonamy Price. — VII. *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire*. Déposition de M. de Waru.

L'opération du change a été connue de tout temps; du moment que le commerce a relié les peuples civilisés, dont les transactions se trouvaient facilitées et précisées par l'adoption de la monnaie métallique, instrument commun des échanges, gage assuré et interprète fidèle des engagemens contractés, on a pratiqué le change. « Ce qu'on appelle le cours du change n'est autre chose, dit avec justesse Jean-Baptiste Say, que la quantité de métal précieux que l'on consent à donner pour acquérir le droit de toucher une certaine quantité du même métal dans un autre lieu. » La qualité que possède le métal d'exister dans tel endroit lui donne ou lui ôte de la valeur comparativement au même métal qui existe dans un autre endroit. Le *change*, pour rappeler la définition brève et expressive de Savary, est une *vendition d'argent*. Au milieu des intérêts qu'il a successivement mis en éveil, en dépit des complications et des obscurités préméditées du langage, ce contrat a conservé un caractère simple, un sens facile à discerner. L'action qui lui appartient a varié sui-

vant les époques; on s'en est servi d'abord pour satisfaire les nécessités particulières du commerce et pour établir l'équivalence réelle des monnaies, dont la valeur peut être ainsi appréciée suivant la quotité du métal fin qu'elles renferment. Le change, dans cette acception primitive que retient encore l'office secondaire de nos changeurs, a pour résultat la rectification du cours des monnaies. Dans le monde ancien, dans le moyen âge et jusqu'au XIXe siècle, les altérations et les falsifications constantes du numéraire imprimaient à cette action du change un caractère de grande utilité; il la conserve encore en ce qui touche la circulation fiduciaire et la monnaie de papier. Le change, déjouant les précautions jalouses des lois oppressives qui prétendaient le restreindre, a toujours assuré le libre mouvement des capitaux; il a triomphé des limitations et des interdictions du prêt à intérêt. Si sous ces deux aspects le progrès de la législation et les usages des nations modernes ont rendu l'intervention du change moins nécessaire, si le rôle qu'il remplissait dans l'ancien système de la balance du commerce s'est singulièrement transformé, il a conquis une grande importance comme régulateur du marché universel et comme mesure de la condition monétaire des états.

Il n'est peut-être pas de problème plus grave que celui du change ainsi considéré. Chose singulière, il n'en est point en même temps dont l'étude ait été plus rarement abordée de nos jours d'une manière sérieuse. Cependant les relations du commerce international, dans lesquelles le change occupe une place considérable, se sont multipliées dans des proportions colossales. Le mouvement prodigieux des capitaux, les entreprises qui font appel au concours de cet énergique levier, les emprunts publics et les ressources du crédit privé, la mobilisation des titres qui représentent les parts d'une propriété ou d'une créance commune et qui permettent sous une forme simple et commode d'en opérer le transfert et le transport, l'impulsion donnée aux entreprises par actions, qui existaient dans le passé, mais auxquelles le rapide accroissement des capitaux a donné des dimensions gigantesques, tous ces élémens réunis créent une situation nouvelle. Fidèle aux principes de liberté et d'équité dont il a toujours été l'infatigable ministre, le change maintient la bonne foi dans les rapports et la justice dans les transactions; il prévient les désastres, il modère les entraînemens de la spéculation. N'oublions jamais ces paroles de Montesquieu, plus vraies et plus décisives aujourd'hui que jamais : « Le change a ôté les grands coups d'autorité ou du moins le succès des grands coups d'autorité. »

Un homme de mérite, M. Juglar, qui a obtenu plus d'une fois

les récompenses de l'Académie des sciences morales et politiques, vient de consacrer à la question du change un livre dont les conclusions et les tendances ne nous paraissent pas toujours irréprochables, mais qui contient sur le mécanisme du change et l'histoire des variations qui en ont affecté les cours dans les divers pays des données précieuses, patiemment et consciencieusement recueillies. M. Juglar se plaint aussi de ce qu'on néglige l'étude des changes étrangers, au risque de laisser ainsi de côté l'influence capitale qui signale et qui gouverne le mouvement des affaires. D'où vient cet oubli? D'abord on a voulu ne voir dans l'importance attachée aux mouvemens du change qu'un reflet du système mercantile et des erreurs de la balance du commerce. Ceux qui ont commis une aussi étrange méprise ont seulement prouvé qu'ils s'attachaient eux-mêmes à des formes vieillies, et ne savaient pas tenir compte de la modification profonde survenue dans les rapports internationaux. Il s'agit non plus de rechercher dans le cours du change les simples indices de la balance du commerce entre les divers pays, mais de s'en servir comme d'un baromètre certain pour connaître l'état du marché financier, la solidité du crédit, l'influence du taux de l'intérêt, la situation de la circulation, la sécurité et le sens vrai des paiemens effectués. Le jargon baroque dont on se servait jadis pour dérouter l'avidité spoliatrice du fisc ou la rigueur aveugle de mauvaises lois a pu aussi faire dédaigner à beaucoup de gens la connaissance de faits dont la gravité n'apparaissait pas clairement sous les explications peu attrayantes qu'on en donnait. Si, au lieu de se laisser rebuter par l'apparence, on applique à cette étude une analyse attentive et pénétrante, on arrive à constater l'existence de lois régulières bien définies, entraînant des conséquences aussi importantes qu'inévitables. Tel a été le mérite de M. Goschen, et voilà ce qui donne à son livre un caractère saillant d'originalité et d'utilité. Profondément versé dans la pratique des affaires aussi bien que dans la connaissance des doctrines économiques, il a su éviter les termes mystérieux; il a traduit en style parfaitement clair des principes qui par eux-mêmes ne présentent rien d'obscur. Maître de sa pensée, il a expliqué dans un langage net et précis des transactions qui semblaient entourées d'un voile impénétrable.

La difficulté n'est point de comprendre les principes du change : dès qu'on les dégage des formules cabalistiques et qu'on les traduit en idiome vulgaire, ils ressemblent à des axiomes; mais il fallait faire la lumière en écartant les embarras d'un attirail vieilli et rébarbatif, il fallait ouvrir un large horizon à la pensée en dissipant les nuages qui l'obstruaient. M. Goschen y a merveilleusement réussi : il a fait plus, il a su changer une matière réputée aride

en un sujet d'étude attachant. Sous sa plume, les principes généraux relatifs à l'origine des opérations du change, au fondement des engagemens internationaux, aux causes qui influent sur la variation des prix, aux conclusions à tirer de ces variations, deviennent d'une simplicité élémentaire. Il suffit de comprendre les faits avec clarté pour écarter la controverse sur des problèmes agités avec ardeur dans ces derniers temps, tels que la variation du taux de l'escompte, l'émission de billets de banque, l'action désastreuse du papier-monnaie, l'emploi de la monnaie métallique, la fonction que celle-ci remplit comme mesure des valeurs et des engagemens, fonction supérieure même à celle qui lui est dévolue comme instrument et gage des échanges. L'harmonie des intérêts et la marche des phénomènes économiques se présentent comme une conséquence naturelle de la vérité, qui remplace partout la fiction, et de la justice, égale pour tous. Essayées dans ce creuset, les doctrines téméraires ou fantastiques s'évanouissent promptement. Il n'en reste qu'une conviction fortifiante, c'est que les avantages permanens de la société et les rapports équitables entre les membres qui la composent répugnent, aussi bien sur le terrain économique que partout ailleurs, à ce qui n'est qu'un expédient, et se déduisent comme une conséquence naturelle de la stricte application des principes. L'influence assignée à la spéculation sur les affaires de change se trouve ramenée à une action salutaire, qui consiste à prévenir les secousses violentes; cette influence est d'ailleurs moindre qu'on ne serait porté à le croire lorsqu'on ne s'attache pas à discerner les causes véritables des mouvemens du marché international. Au lieu de créer le courant, la spéculation s'applique à le suivre en le modérant, après en avoir reconnu la direction naturelle.

I.

Le change, suivant la véritable acception du terme, ne se renferme point dans la mutation des diverses pièces de monnaie les unes contre les autres, telle qu'elle se pratique dans chaque localité; il implique l'idée d'une relation de place en place et surtout d'un rapport international. La *Théorie des changes étrangers* ne s'occupe naturellement que de cette catégorie de contrats; ils portent sur les engamens acceptés dans certains pays. Les détenteurs des titres qui constatent ces engagemens et qui en assurent l'exécution les cèdent aux acheteurs désireux de toucher le montant de ces effets au lieu marqué pour le paiement. Ce procédé se substitue au transport effectif de pays à pays des espèces qui correspondent aux engage-

mens contractés : il opère la compensation internationale des dettes réciproques. Telle est l'essence du contrat de change étranger; mais cette expression, employée d'une manière courante, s'applique au taux même auquel la transaction se conclut. La matière du change, ce sont les effets étrangers, qui constituent la représentation matérielle de dettes reconnues; le cours du change, c'est le prix variable assigné par la loi de l'offre et de la demande à cette catégorie particulière de marchandises. Supposons qu'un négociant anglais envoie des produits ou des titres en France, tandis qu'un négociant français en expédie de l'autre côté du détroit, il est inutile que chacun des acheteurs ou des consignataires se libère par un envoi d'espèces. Si les dettes sont équivalentes, on peut appliquer l'une au paiement de l'autre, en évitant la double dépense et le double risque d'un transport d'argent. Chacun des ayant-droits tire une traite sur chacun des engagés. Ces traites, après avoir été achetées sur les marchés de Londres ou de Paris par ceux qui ont des remises à faire sur l'autre place, se substituent à ces remises, elles servent à éteindre les dettes respectives sans qu'il s'effectue aucun déplacement de numéraire. Cet exemple reproduit l'ensemble des deux opérations, et permet d'en suivre toutes les phases. Dans la forme la plus générale, il s'agit d'arriver à un échange des créances et des dettes entre les habitans de deux états. Les débiteurs de chaque pays recherchent ceux qui doivent recevoir dans l'autre des sommes équivalentes; en achetant des titres de créances, ils les appliquent à l'extinction de leurs propres engagemens.

Si une égalité complète existait quant aux sommes à recevoir, quant aux termes des paiemens et quant à la monnaie qui sert à les effectuer, l'échange des titres s'accomplirait sur le pied d'une identité absolue : on obtiendrait d'une manière stable ce que l'on appelle le pair du change; mais la réalité des choses s'écarte de cette hypothèse. Les oscillations du cours du change au-dessus ou au-dessous de ce point fixe traduisent les inégalités qui existent entre les deux pays soit pour le montant des engagemens, soit pour l'époque des paiemens ou le rapport des monnaies au moyen desquelles la libération s'accomplit. Au premier aspect, les dettes de chaque pays étant exprimées dans le langage monétaire admis sur chaque territoire, tout le problème consiste à les ramener à une compensation équitable, c'est-à-dire à échanger les unes contre les autres des espèces différentes ou analogues de numéraire. Si tout se bornait là, du moment où les nations commerçantes adopteraient une monnaie internationale commune, le change serait supprimé. Telle est l'illusion entretenue par le projet d'unité des monnaies,

si on entend la placer sur la même ligne que l'unité des poids et mesures. Rien de moins exact qu'une pareille assimilation. M. Goschen dit avec pleine raison qu'en « supposant même un système identique de monnaie chez toutes les nations, les créances sur les pays étrangers seraient, suivant les circonstances, négociées à des prix différens; on les céderait tantôt à prime et tantôt à perte, selon les demandes et selon les offres. » Il ne s'agit pas ici d'une simple mutation de monnaie, il s'agit d'une *vendition* de droits dont le prix varierait quand même les monnaies seraient identiques. Ce qui décide des conditions de l'achat, c'est la somme des engagemens respectifs des deux pays. Du moment que cette somme l'emporte d'un côté ou de l'autre, les effets les moins nombreux sont plus recherchés; ceux qui désirent les acquérir se trouvent placés dans l'alternative de les payer plus cher ou de subir les charges et les risques de l'envoi du numéraire destiné à solder la créance. Il en résulte que, moins il y aura d'offre, plus il y aura de demande d'effets étrangers sur une place déterminée, plus aussi le prix relatif de ces effets haussera au-dessus du pair. La prime payée rencontre néanmoins une limite dans les frais et les charges de l'expédition du numéraire; si elle dépassait cette quotité, le débiteur préférerait choisir l'autre voie pour s'acquitter. Dès que l'opération du change ne conduit à aucune économie et ne rend par conséquent aucun service réel, on s'en passe; elle ne s'accomplit qu'en raison des facilités et des avantages qu'elle procure.

L'élément fondamental du prix du change se rencontre dans la somme relative des engagemens réciproques. Sans doute d'autres influences s'exercent pour modifier cette expression élémentaire du contrat; il faut en tenir compte, mais sans perdre de vue le point de départ. Le terme du paiement, le taux de l'escompte perçu dans le lieu où le paiement doit se faire, la monnaie avec laquelle il est effectué, la confiance qu'on a dans la solvabilité de l'acceptant, modifient le résultat et affectent le prix du change; mais tout demeure subordonné à l'équilibre des engagemens. Comment se forment ces engagemens internationaux représentés par les lettres de change qui leur donnent un corps? Les effets délivrés sont-ils à vue ou à terme? Quel est le crédit dont jouit le pays sur lequel ils sont tirés, et quelle est la solidité des débiteurs? En quelle monnaie seront-ils payés? Comment le taux de l'escompte pourra-t-il agir pour accélérer ou pour faire différer l'époque du remboursement, et par conséquent pour déterminer ou pour arrêter l'exportation du métal précieux? Voilà des questions qu'il faudra successivement aborder; disons d'abord en quoi peuvent consister les engagemens internationaux et comment la question du change se distingue de la ques-

tion de la balance du commerce telle que la posait le système mercantile.

Il n'y a pas longtemps encore, dans la plupart des états, les engagemens à solder provenaient presque uniquement des importations des denrées ou des produits manufacturés. Les recouvremens à faire se calculaient sur la somme des exportations analogues. Comme on imaginait que la masse des métaux précieux constituait seule la richesse véritable, chaque pays s'appliquait à les attirer et à les retenir; l'étude des intérêts économiques se concentrait dans le soin attentif avec lequel on alignait la valeur des exportations et celle des importations, pour savoir si la balance du commerce penchait en faveur du pays ou si elle lui était contraire. Le cours du change servait de contrôle à ce calcul : quand les exportations étaient abondantes, le solde devait se résoudre en importation de métaux précieux. Beaucoup d'engagemens étant pris par les acheteurs du dehors, le cours du change témoignait de la direction future du courant métallique en permettant d'acheter à meilleur compte les effets sur l'étranger. C'est là ce qu'on appelait un change favorable. Au contraire, si le cours des effets sur l'étranger s'élevait, cela révélait un excédant d'importation, et le change était dit défavorable, car il pouvait provoquer l'exportation du numéraire. Cette locution doit être bien comprise, elle a pour objet non pas de définir l'avantage recueilli ou le dommage subi par le pays, mais simplement d'indiquer la situation par rapport à une marchandise spéciale, l'or, dont un excédant des importations peut déterminer la sortie, tandis que l'excédant des exportations en procure l'entrée. La balance du commerce prétendait donner la clé de la solution. Nous reviendrons sur ce point capital. Afin de pouvoir l'aborder en connaissance de cause, commençons par nous demander si les colonnes de chiffres qui remplissent les tableaux des douanes fournissent à cet égard des renseignemens satisfaisans, s'il suffit de connaître le mouvement des produits pour savoir la vraie situation des choses, enfin s'il n'existe point de marchandise particulière dont l'importance, à peine aperçue jadis, grandit chaque jour, et qui ne fait ni ne peut faire l'objet d'aucune mention dans les volumineux recueils destinés à relever les mouvemens du commerce extérieur.

On arrive aisément à reconnaître que la somme des engagemens internationaux admet nombre d'autres élémens que l'échange des produits. Elle comprend toutes les obligations contractées par une nation vis-à-vis d'une autre ou des autres, quelle qu'en soit l'origine, qu'il s'agisse de marchandises achetées, d'inscriptions de rente, titres d'actions, d'obligations, de règlement des profits, de frais de commission, en un mot de services de toute nature, ou de dé-

penses faites au dehors par les nationaux qui y résident temporairement. La masse de l'actif à réclamer admet des élémens tout aussi nombreux, et rend l'étude des faits également complexe. Le mouvement commercial, tel que le relèvent les états de douanes, constitue encore aujourd'hui presque partout la part la plus considérable des engagemens internationaux; mais le commerce des titres prend une activité de plus en plus notable, les emprunts consentis ou contractés au dehors et la participation aux diverses entreprises étrangères entraînent l'importation ou l'exportation d'un article particulier, lequel consiste en titres de rente, en actions, en obligations, et qui n'est pas plus coté dans les tableaux officiels que ne peuvent l'être les arrérages à servir ou les coupons à toucher. Aussi les engagemens réciproques peuvent-ils être balancés, bien que l'un des deux pays ait acheté beaucoup plus de produits qu'il n'en a donné en échange. Tel est, par exemple, l'état normal de l'Angleterre depuis nombre d'années. A étudier les relevés de ces échanges à travers le prisme trompeur des principes sur lesquels repose la balance du commerce, on dirait que l'Angleterre se ruine. C'est par centaines de millions qu'elle compte à chaque exercice l'excédant des importations sur les exportations. Cependant, loin de décliner, elle grandit, et sa richesse, au lieu de diminuer, augmente. Le mot de cette contradiction apparente est facile à saisir : pendant longtemps, l'Angleterre a exporté des capitaux qui se trouvent placés dans les deux mondes, et dont elle perçoit le revenu; elle touche régulièrement des sommes considérables comme prix du fret payé pour les marchandises qu'elle transporte dans le monde entier et comme droits de commission qu'elle perçoit en qualité de négociant actif et de banquier universel. Au point de vue de l'ancien système mercantile, un pays qui place au dehors un capital considérable et qui prouve ainsi sa puissance d'action arrive à une « balance défavorable, » car il exporte le numéraire, tandis que l'or, attiré par l'emprunt que contracte un pays qui se grève, conduit celui-ci à une « balance favorable. » Cette simple indication suffit pour montrer combien une pareille doctrine est peu acceptable. Le pays emprunteur *exporte* des titres, et les capitalistes prêteurs les *importent* dans leur pays; le mouvement s'accomplit sans laisser de trace sur les registres de la douane. Il en est de même des opérations courantes de vente et d'achat de toutes les valeurs financières. On a vu des états privés de ressources pour balancer leur position, n'ayant ni numéraire à transmettre, ni produit à vendre en quantité suffisante, contracter un emprunt à l'étranger et exporter des titres publics créés pour satisfaire leurs créanciers. La Russie a plus d'une fois usé de ce procédé.

Lorsqu'au contraire les épargnes d'un pays sont considérables et que les bénéfices vont croissant, les habitans achètent des titres étrangers de toute nature; ces titres permettent ensuite, par le revenu qu'ils procurent, d'accroître les importations des produits. L'entraînement de la spéculation dirigée de ce côté n'est pas exempt de périls pour le capital national, la France ne l'a que trop éprouvé dans ces dernières années. La situation monétaire peut se trouver menacée aussi bien par des placemens exagérés que par des achats trop considérables, mais il est nécessaire d'ajouter que les fonds publics et les autres valeurs cotées sur le marché sont d'un maniement plus facile que les autres marchandises; ils n'exigent presque aucuns frais de transport ou de retour, et n'ont pas besoin, comme les matières premières, d'être transformées par le travail des usines pour circuler de contrée en contrée. On envoie aujourd'hui dans une lettre les fabriques, les chemins de fer, divisés en parts d'intérêts; ces instrumens divers servent à transporter les capitaux d'un pays à un autre sans que l'on puisse apprécier autrement que par les révélations du change l'influence que ce mouvement rapide exerce sur le marché. Faisons remarquer un placement signalé par M. Léon Say : les titres d'emprunts et les valeurs de toute nature ont une tendance marquée à revenir au pays d'origine. Le motif en paraît simple : la situation des choses y est mieux connue et plus sainement appréciée, on y mesure d'une manière plus exacte l'étendue du risque affronté. La valeur vénale s'accroît quand l'inquiétude, naturelle à ceux qui font des placemens au dehors, se trouve éliminée par l'examen local, et le titre revient vers le marché d'émission, parce qu'il y atteint le plus haut prix.

Le prêt effectué au dehors fournit dans le titre émis un article d'importation; le remboursement du capital, renvoyé à une époque lointaine, n'influe guère sur la balance actuelle des engagemens nationaux. Il en est autrement du paiement des arrérages, comme aussi des dividendes d'actions et des intérêts des obligations. Les coupons encaissés d'une manière constante et régulière augmentent la somme exigible à la charge du pays qui a exporté les titres; c'est une dépense qu'il lui faut couvrir chaque année. Un pays riche, qui a réalisé de nombreux placemens à l'étranger, peut, jusqu'à concurrence des revenus ainsi acquis, couvrir un excédant équivalent des importations sur les exportations. Telle est, nous l'avons mentionné, la condition de l'Angleterre. Depuis un quart de siècle, il n'est pas d'années où la différence entre les importations et les exportations ne se balance dans ce grand état par un chiffre qui varie de 600 millions de francs à 1 milliard et demi au profit des importations. Cette différence est de plus en plus sen-

sible dans les périodes récentes. Ainsi elle était en 1858 et 1859 d'environ 600 millions, et elle a plus que doublé depuis 1861 (1). Aux revenus annuels perçus dans les diverses régions du monde, l'Angleterre ajoute la somme des profits qu'elle réalise dans son immense commerce et celle des commissions qu'elle perçoit. Quand on évalue la quotité des frets touchés pour les transports maritimes et l'ensemble des commissions obtenues pour les opérations de commerce et de banque, on s'explique aisément l'énorme excédant des importations sur les exportations de ce puissant royaume : l'énigme se trouve résolue. Tout peuple qui fait les transports pour le compte des autres acquiert une rémunération qui lui permet de payer les importations des produits : il a commencé par exporter des services rendus. Une nation exclusivement maritime peut rapidement s'enrichir ainsi; tel a été le levier de la fortune des Hollandais lorsqu'ils étaient comme les rouliers de la mer.

L'Angleterre se trouve dans une situation singulièrement favorable pour acquérir le revenu que procurent les intérêts des placemens faits, le prix du fret ou le paiement des marchandises exportées. Servant d'intermédiaire au commerce de beaucoup d'autres peuples, conduisant lui-même un commerce colossal dans toutes les parties du monde, ce pays est devenu le grand centre des affaires et des opérations de banque. Sans doute depuis un certain temps l'importance absorbante de ces relations, tout en restant considérable, tend à diminuer; le nouveau régime commercial adopté par de grands états du continent, en multipliant les rapports extérieurs, a créé des relations directes qui ont permis de laisser de côté l'intervention de la Grande-Bretagne, de réaliser l'économie des commissions et des profits qu'on lui payait. « La tendance de notre époque, dit M. Goschen, est de mettre en rapport plus intime et plus direct le producteur et le consommateur par l'élimination des intermédiaires. » Toutefois, si Londres n'est plus l'entrepôt universel des marchandises pour les marchés étrangers, si les négocians anglais ne fournissent plus presque tout le continent de coton, de café, de sucre, de thé, et se trouvent privés ainsi d'une partie des produits qui dérivaient des frais de commission et de transit, il n'en est pas moins vrai que les relations acquises, les habitudes contractées, la puissance du crédit, retiennent encore à l'avantage

(1) En faisant la somme des exportations et des importations de l'Angleterre pendant la période décennale comprise entre 1858 et 1867, on voit qu'elle a exporté pour une valeur de 47 milliards de francs et importé pour une valeur de près de 60 milliards de francs. Au dire des partisans de la balance du commerce, l'Angleterre aurait donc perdu plus de 12 milliards en dix ans, elle serait ruinée. Une appréciation plus exacte ne voit dans cet excédant des importations que l'équivalent des bénéfices réalisés.

de l'Angleterre une somme considérable de profits, rattachés non plus au marché de Londres au point de vue des marchandises et des bénéfices de l'armateur et du négociant, mais aux facilités que procurent les banques publiques et privées et les relations financières. Il est peu de pays qui n'acquittent encore de nombreux intérêts et de larges commissions à l'Angleterre, à laquelle un transit séculaire conserve cette prééminence.

Le mode de règlement des droits divers et des dettes contractées, au nombre desquelles il faut ranger, surtout pour des états tels que l'Angleterre et la Russie, les dépenses de voyage faites par un grand nombre d'habitans, se résume, pour la plupart des transactions internationales, en lettres de change sur l'étranger. Celles-ci forment des catégories nombreuses, qui toutes concourent à la liquidation des comptes respectifs en épargnant les risques et les dépenses du transport du numéraire. Un échange s'accomplit entre le vendeur de l'effet et l'acheteur. Le premier cède contre un paiement sur place le droit qu'il possède vis-à-vis du débiteur étranger, et l'acheteur remet l'effet dont il est devenu maître au créancier étranger qu'il doit lui-même solder. C'est ici qu'intervient l'action du commerce spécial de ces lettres; elle accommode suivant les circonstances, d'une manière directe ou en accomplissant un circuit nécessaire, les exigences de la demande avec les besoins de l'offre. Les *cambistes*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, rendent un service généralement peu compris. M. Goschen a développé un talent remarquable en décrivant avec une lucidité parfaite des transactions que l'on croit hérissées d'aspérités et voilées aux regards du vulgaire par une terminologie technique presque indéchiffrable. Rien n'est omis dans ce tableau, qui emprunte de l'animation et même une sorte d'éclat à la parfaite entente du sujet.

Pour un œil exercé à déchiffrer l'histoire d'une lettre de change, il devient facile à simple vue de lire sur l'effet même la trace de l'origine et d'en déterminer la nature. L'étude d'un gros bordereau apprend beaucoup sur les affaires internationales. On y rencontre d'ordinaire le reflet de toutes les transactions qui se résolvent en engagemens d'un pays envers un autre. La majeure partie se compose du prix des produits ou des marchandises, surtout quand il s'agit de contrées éloignées, et dont les relations sont relativement simples. Pour ceux entre lesquels se multiplient les rapports de voisinage, les affaires qui prennent corps dans les lettres de change se diversifient et se compliquent. Les dépenses des résidens étrangers, les encaissemens des revenus ou les rentrées provenant de sources nombreuses, — l'achat et la vente des fonds publics, le transport des capitaux, la souscription d'un emprunt, des actions,

des obligations, — créent, par exemple, un courant habituel d'effets entre l'Angleterre et la France. Dans toute liasse de billets de commerce, on en rencontre quelques-uns tirés pour le remboursement des frets. Il est des pays dont l'industrie maritime est développée, et qui possèdent peu de produits exportables. En Suède et en Norvége, dans les remises à faire à l'étranger, on ne trouve guère que des effets émis pour la vente du bois ou pour le paiement du fret à solder aux navires de ces deux états. Leurs importations sont entravées par la difficulté d'envoyer « des signatures de premier ordre. » L'Inde et la Chine expédient des articles d'une grande valeur, dont l'envoi sur les marchés de consommation du monde exige un capital considérable. Aussi les affaires se concentrent-elles entre les mains de quelques maisons très puissantes et très riches, et les effets, généralement très bons, sont tirés par grosses sommes, par centaines de mille francs, sur des maisons d'Europe de première classe. L'importance de chaque négociation et la longueur de crédit que la distance rend nécessaire exigent de grandes précautions, et ne permettent de tirer que sur des personnes d'une solvabilité parfaitement reconnue. Il en est autrement des remises du continent vis-à-vis de l'Angleterre. La fréquence des transactions et la facilité des communications multiplient les titres de forme variée, qui descendent jusqu'à de faibles sommes; ces effets représentent des transactions de détail aussi bien que les grandes opérations des marchands et des banquiers. Chaque bordereau du continent reçu par un négociant de Londres pour une valeur de 10 ou 20,000 livres sterling renferme des traites de voyageurs, des effets tirés pour vente de bétail, d'œufs et de beurre, de jouets allemands, d'objets de fantaisie de France, de vins, de fruits, de légumes. A côté de noms connus et considérables, on y rencontre une véritable mêlée de personnes d'une position modeste engagées dans toute sorte d'affaires secondaires, de petits boutiquiers, de marchandes de modes, d'agens difficiles à classer. Les traites américaines ressemblent à celles de l'Inde : tirées généralement pour vente de coton, elles représentent de grosses valeurs; mais les opérations entre New-York et Liverpool sont plus faciles à engager et beaucoup plus rapides à conduire que celles entre Londres et la Chine : aussi voit-on figurer parmi les obligés beaucoup de commerçans peu connus à côté des noms les plus considérables.

En dehors de ces opérations directes, résultat d'un engagement ordinaire entre le tireur et l'accepteur, se trouvent des effets qui représentent une dette au profit du tireur, dette contractée par un tiers qui habite un pays différent. L'accepteur ne représente alors qu'un simple intermédiaire qui facilite le paiement. Ainsi les thés

envoyés de Chine à New-York sont généralement payés par une traite tirée par l'exportateur sur un négociant de Londres, pour compte de l'importateur américain; le marchand chinois négocie cette traite pour obtenir le prix de la marchandise livrée, et l'acheteur de New-York s'acquitte vis-à-vis du négociant de Londres par un envoi de fonds ou par une traite correspondante fournie pour du coton ou pour tout autre produit des États-Unis. Les traites acceptées pour compte de tiers compliquent la situation, elles exigent qu'on mesure non-seulement les relations entre l'Angleterre et l'Amérique, mais aussi celles de l'Amérique avec l'Orient. Cet examen plus général a surtout de l'importance en ce qui concerne les effets sur l'Angleterre, dont une très grande partie représente de simples acceptations pour compte d'autres pays.

Quelle est la cause de ce circuit, et pourquoi la Chine préfère-t-elle tirer des traites sur Londres plutôt que sur New-York? Pourquoi celui qui expédie du coton de la Nouvelle-Orléans en Russie se couvre-t-il de ce qui lui est dû en créant des lettres de change sur Londres et non sur Saint-Pétersbourg? Ce n'est pas seulement parce que les banquiers de Londres ouvrent de plus larges crédits, ou parce que la notoriété universelle de certaines maisons anglaises accroît la valeur des titres qu'elles doivent solder, c'est surtout parce que la masse des exportations anglaises fait que presque tous les pays du monde doivent, pour s'acquitter, faire des remises sur Londres. Les exportations des divers états ont beau recevoir une destination différente, les effets qui les traduisent finiront par arriver en Angleterre. Il y aura toujours une demande établie sur les banquiers de Londres, et les effets anglais seront plus facilement négociés, en vertu de la force des choses qui résulte de l'ancienneté des relations et crée un courant naturel d'opérations fructueuses. Il ne saurait y avoir de change qu'avec une place sur laquelle on dirige constamment des remises. Dans tout état, ces transactions se centralisent en certaines localités qui donnent un change régulier.

Les quelques exemples habilement mis en relief par M. Goschen ne laissent subsister aucun doute à cet égard. L'Angleterre exporte des quantités fabuleuses de marchandises de Manchester en Orient; elle reçoit en échange de la soie et du thé. Si la valeur de ces produits reste supérieure à celle des marchandises reçues de la Grande-Bretagne, il faudra recourir à l'Amérique pour arriver à l'équilibre. Les États-Unis exportent peu en Chine, et achètent beaucoup de thé et de soie; ils sont créanciers des Anglais et débiteurs des Chinois. Au moyen de traites fournies de Chine sur Londres pour compte américain, tout se balance. Puisque l'Angleterre achète et vend à tous les pays de l'univers, et que les relations créées par le

remboursement du fret, la perception des revenus et les profits réalisés entretiennent vis-à-vis d'elle des ouvertures continuelles de *doit* et d'*avoir*, tout le monde se trouvant en rapport avec ce grand pays, ce dernier sert de point de rencontre naturel à l'acquittement par compensation de la plupart des engagemens contractés.

Cette règle commence à recevoir certaines exceptions qui ne font que confirmer le principe. Du moment où un échange constant de produits, de capitaux ou de services s'établit entre deux pays, ils ne tardent pas à établir entre eux un change direct. C'est ce qui a eu lieu pour Java et la Hollande, pour Brême et New-York, pour Hambourg et Rio-de-Janeiro. Il y a peu d'années encore, les négocians de New-York tiraient sur l'Angleterre les effets destinés à solder le tabac expédié à Brême, tandis que les marchands de cette ville achetaient les traites du Holstein et des Pays-Bas, émises pour le paiement du bétail et du beurre envoyés en Angleterre. Aujourd'hui l'Allemagne vend aux États-Unis beaucoup de produits manufacturés, et l'on trouve sur le marché américain des acheteurs d'effets sur Brême; on n'a plus besoin d'intermédiaire, car le coton et le tabac embarqués en Amérique servent directement à payer les produits allemands.

Il n'existe point encore de relations mutuelles et constantes entre l'Allemagne et Bombay, qui fait presque tous ses achats en Angleterre. Aussi les négocians de Bombay, ne rencontrant pas de marché suivi pour céder leurs traites sur Brême ou sur Hambourg, tirent sur Londres au compte allemand, et se remboursent ainsi de ce qu'ils ont vendu à la confédération germanique. Ils invitent de cette manière leurs créanciers anglais à se faire solder par leurs débiteurs allemands, qui rencontrent dans l'achat des effets sur Londres le meilleur moyen de se libérer. Ce que nous venons de dire de Bombay et de Brême se présente chaque jour pour des places nombreuses; il naît ainsi une masse énorme d'effets qui circulent afin d'effectuer ces règlemens indirects. Londres les attire; cette marchandise spéciale y afflue, comme toutes les traites se centralisent dans les lieux de grande consommation; la métropole de l'Angleterre devient le *clearing-house* de l'univers, et liquide la plupart des opérations internationales. Tout le mouvement des échanges aboutit à Londres, comme au centre financier du monde.

Nous pouvons connaître l'origine des engagemens divers représentés par les lettres de change, la manière dont elles apparaissent. Nous savons comment ces titres fonctionnent jusqu'au moment où ils s'éteignent par voie de paiement ou de compensation. Il reste encore à mentionner une catégorie d'effets étrangers qui ne représentent point une dette, mais qui servent plutôt à contracter un

emprunt; ils ressemblent à ce qu'on nomme des billets de complaisance. M. Goschen n'est pas disposé à les condamner d'une façon absolue, il les tient seulement en défiance, et il invite à porter un examen attentif pour distinguer ceux qui sont créés par anticipation d'une affaire réelle de ceux qui reposent sur la fiction. Les importations et les exportations d'un pays peuvent ne pas s'effectuer aux mêmes époques; la récolte de la Russie succède à des achats faits au dehors pendant la majeure partie de l'année, et dont le paiement se trouve retardé. Avant que les effets ne puissent être tirés, en donnant aux cargaisons de blé une forme facilement négociable, l'échéance des dettes contractées arrive; il faudrait donc expédier de l'or pour les payer, sauf à recevoir ce même or en retour des grains livrés plus tard. Pour éviter la gêne et les frais d'un double transport de numéraire, les banquiers russes tirent sur l'étranger à un moment où ils ne pourraient trouver aucune lettre de change qui fût le résultat d'une vente réelle, et ils compensent ces effets créés à découvert en achetant les titres réguliers qui servent au paiement des denrées embarquées dans l'intervalle. C'est comme un pont jeté entre deux opérations régulières. Il faut, comme pour toute construction aérienne, surveiller cet édifice d'un œil attentif et soupçonneux; il est sans cesse exposé à être emporté par une bourrasque financière, surtout lorsqu'à côté du service qu'il est appelé à rendre vient se glisser une spéculation peu scrupuleuse sur le choix des moyens destinés à procurer l'usage temporaire du capital. On arrive par la pratique commerciale à acquérir un tact qui permet de ne pas confondre l'instrument délicat, mais utile dans certaines circonstances, avec l'instrument périlleux et fictif d'une opération qui ne repose sur aucune base sérieuse et qui se résout en un emprunt déguisé et dépourvu de toute garantie. C'est dans cet examen que se révèle l'habileté du banquier, qui doit distinguer l'opération légitime de la supposition frauduleuse.

II.

Qu'est-ce qui détermine le *cours du change*, et comment ce cours peut-il aider à la solution des questions les plus délicates qui s'élèvent sur le marché financier et monétaire? Voilà ce qui nous reste à étudier. Nous avons déjà indiqué comment la masse relative des engagemens influe sur le prix des effets de commerce, la limite de la prime à payer ou de la perte à subir étant posée par le montant des frais de toute nature qui accompagnent le transport d'une pareille somme de monnaie. Celle-ci constitue le régulateur du marché universel. Non-seulement elle forme l'équivalent de tous les

produits et de tous les services, fractions infinies de la valeur qui se trouvent ramenées à un commun dénominateur dès qu'elles sont traduites en langue métallique, mais encore elle constitue un moyen de libération obligatoire. Grâce à la monnaie, toutes les transactions reçoivent un sens précis; la bonne foi et la justice y président. La question de savoir ce que vaut tel produit ou tel service dans telle ou telle contrée se résout toujours dans la quotité de monnaie qu'on peut recevoir en échange, et il n'en saurait être autrement, puisque le prix est simplement la valeur des choses exprimée en monnaie. Il suffit de ne point perdre de vue cette définition élémentaire pour se préserver de beaucoup d'erreurs journellement commises en cette grave matière. Rien n'est donc plus essentiel pour la sécurité et pour la sincérité des relations que de maintenir une monnaie fidèle, droite de poids et de titre. Le change assure ce grand résultat en même temps qu'il accomplit au meilleur compte la liquidation de tous les engagemens internationaux, les ajustant en quelque sorte réciproquement, pour éviter les frais, les risques et les pertes d'envoi du numéraire.

Ce simple échange de dettes et ce transfert de créances est sujet à des fluctuations continues, moins régulières, mais tout aussi vivantes que le mouvement de la mer. Tous les créanciers à titre quelconque constituent comme un groupe qui se met en contact avec un autre groupe formé de débiteurs qui ont des dettes à liquider. On pourrait admettre par la pensée que tout se trouvera éteint par une compensation mutuelle, sans qu'on mette en mouvement une pièce de numéraire, et cependant la monnaie, quoique absente matériellement, sera toujours virtuellement présente comme mesure des valeurs, comme régulateur suprême du marché, comme sens intime des contrats. Les variations du change n'ont qu'un résultat, celui de maintenir partout cette identité monétaire qu'on essaiera vainement de réaliser d'une manière absolue par des voies matérielles. Elles servent de frein aux émissions des billets de banque, faisant office de monnaie, et aux fraudes arbitraires de la monnaie de papier. Comme l'a si profondément compris Montesquieu, le change, en soumettant sans cesse les conventions à une pierre de touche infaillible et en disciplinant les intérêts, exerce une influence heureuse au double point de vue de la politique et de la morale.

Quand le change porte sur des effets à vue, formulés en monnaie identique, le cours de ceux-ci flotte entre les deux points extrêmes, que marquent en hausse comme en baisse les charges du transport des espèces. Il touche rarement ces limites, car on prend des mesures et on lie des opérations pour prévenir de pareils écarts de

prix aussitôt qu'on commence à les redouter. A mesure que la civilisation avance, que les applications merveilleuses de la science se multiplient, que la sécurité des expéditions commerciales augmente, que les moyens rapides de transport diminuent en quelque sorte la distance en abrégeant le temps nécessaire pour accomplir les transactions et en accélérant la transmission de la pensée, les différences énormes qu'entraînait jadis l'envoi des espèces s'effacent, les variations du cours du change se restreignent. La vapeur et le télégraphe sont les deux leviers les plus énergiques de cette tendance de plus en plus prononcée qui, en donnant plus de liberté et de sécurité aux opérations commerciales, leur imprime en même temps plus de rectitude.

Il est cependant des circonstances où le change baisse ou hausse au-delà du prix des espèces. Ce sont les époques d'agitation et de trouble, pendant lesquelles les craintes mises en éveil font attacher beaucoup de prix à la question de la réalisation des titres. Les porteurs des effets consentent alors aux plus larges sacrifices pour s'assurer des rentrées immédiates. Telle a été en 1861 la situation des États-Unis. Ceux qui dans ce pays avaient à recevoir le paiement de traites payables en Europe pouvaient s'en faire expédier le montant en or; ils n'auraient payé que le prix du transport. Ils préféraient subir une perte beaucoup plus forte, parce que l'influence de la panique leur faisait souhaiter par-dessus tout de toucher sans retard de la monnaie métallique. Ils se laissaient dominer par l'appréhension du danger, *calamitatis metu,* pour employer l'expression célèbre de lord Overstone. Quand un pareil désarroi atteint le commerce, on ne consent pas volontiers à se séparer pendant des semaines de la seule valeur qui semble être à l'abri de toute commotion profonde, du numéraire. On se décide plus difficilement à l'aliéner pour l'achat de lettres de change, même quand elles promettent un remboursement prochain. Dans l'intervalle, le taux de l'intérêt peut monter assez haut pour absorber et pour dépasser le profit obtenu. Supposons, par exemple, que le change donne un bénéfice de 1 1/2 pour 100 et qu'il faille attendre un mois pour opérer l'encaissement de l'effet et recevoir les espèces. en défalquant 1/2 pour 100, que l'on peut supposer à un pareil moment nécessaire pour couvrir les frais de transport et l'assurance des risques, il restera 1 pour 100 pour le loyer mensuel du capital, ce qui équivaut à un intérêt de 12 pour 100 par an. La perspective est favorable quand le taux de l'escompte est à 6 pour 100; mais si ce taux s'accroît, s'il atteint 12 pour 100, tout le bénéfice est effacé. S'il s'élève subitement à 24 pour 100, comme on l'a vu à New-York, le gain espéré se transforme en une perte correspondante.

L'état du marché où l'argent se resserre exerce ainsi une action décisive sur le change; l'offre des effets augmente, et la demande diminue.

Nous avons parlé des effets à vue, afin d'étudier d'abord l'influence dominante de la somme des engagemens respectifs, en éliminant les causes accessoires, souvent fort actives, qui modifient le cours du change, tel qu'il résulte du simple rapprochement de l'actif et du passif, ainsi que du calcul des frais d'envoi du numéraire. Quand, au lieu des effets à vue, on négocie des effets à échéance plus ou moins rapprochée, celui qui les achète doit subir la perte de l'intérêt des avances jusqu'au moment du remboursement. S'il veut devancer ce moment, il faut qu'il fasse escompter le billet au taux de la place où le paiement doit avoir lieu. C'est ainsi que le taux de l'escompte dans le pays débiteur modifiera le prix des effets sur la place étrangère d'où on les tire ou à laquelle on les a transmis, et il exercera une influence d'autant plus grande que le terme du paiement sera plus éloigné. Les effets *longs*, c'est-à-dire les effets qui ne doivent être payés qu'à un délai plus ou moins rapproché, éprouvent le contre-coup des événemens qui affectent les effets *courts*, c'est-à-dire les effets à vue. Ils sont en outre soumis à d'autres et nombreuses influences qui modifient l'expression du cours normal du change d'une place sur une autre. C'est à la cote des effets courts qu'il faut recourir pour connaître la situation monétaire, en la dégageant de l'empire qu'exercent le taux de l'escompte, la date de l'échéance, le mode de paiement, la situation politique.

L'immense majorité des effets se place dans la catégorie de ceux qui sont payables à diverses époques, soit à partir du moment où on les émet, soit à partir du moment où on les présente à l'acceptation. Deux nouveaux élémens entrent dès lors dans la valeur des effets. Celui qui fait l'avance, donnant le prix d'un effet qu'il ne doit toucher qu'à terme, réclame le loyer correspondant du capital, et le touche sous forme de déduction sur le prix de l'effet. En outre la confiance qu'inspire la solvabilité tant du tireur que de l'accepteur se traduit d'une manière différente quand les prévisions doivent s'appliquer aux divers délais de l'échéance; elle se mesure et sur la situation personnelle du créancier et sur celle du débiteur, garans solidaires du paiement, et sur l'état du crédit dans les deux pays mis en contact. Celui qui achète une lettre de change pour solder une dette doit l'intérêt de celle-ci jusqu'à l'échéance. Il faut qu'il paie la durée du retard. C'est ici que s'applique de la façon la plus directe le dicton anglais, *time is money*, le temps est de l'argent. Le temps représente d'autant plus d'argent qu'il se prolonge davantage, que

a sécurité est moins grande, ou que le besoin d'obtenir des fonds disponibles augmente. — La valeur et la notoriété personnelle de l'homme, le crédit du pays, jouent ici un grand rôle; c'est la solidité de l'Angleterre, la connaissance des noms de ses négocians et de ses banquiers, que des relations suivies ont portés dans toutes les régions du monde, qui a fait de Londres le marché de compensation de l'univers entier. La cote des effets à longue échéance varie suivant la puissance des maisons de commerce; le taux auquel celles-ci peuvent négocier leur papier est la mesure du crédit qu'elles possèdent et la représentation du risque que, suivant l'opinion générale, elles font courir. Il en est de même des nations; il est des momens où celles qui commandaient le mieux la confiance tombent en discrédit. Nous l'avons constaté, il y a deux ans, lors de la grande crise financière qui secoua si rudement le marché de la Grande-Bretagne. Tout le monde voulait être payé, même au prix d'un rude sacrifice; comme on voit assiéger les portes d'une banque, lorsque la foule inquiète se précipite pour demander le remboursement des billets, de même une espèce de course vertigineuse entraînait les porteurs des engagemens souscrits au-delà du détroit, et amenait ce *run upon England* dont sir Stafford Northcote traçait à la chambre des communes le saisissant tableau. Quand un pareil ébranlement se produit, il devient difficile de vendre les effets qui doivent être payés dans un pays où l'on se défie de tout le monde. La confiance qui abandonne l'*accepteur* se concentre sur le *tireur* de la lettre de change. Le but du contrat est toujours le même, la remise d'une somme d'argent; les tempêtes dont le marché monétaire de l'état qui doit effectuer le paiement se trouve assailli agissent donc sur le cours des effets dont il se constitue débiteur. Les engagemens excessifs et la dépréciation de l'agent de la circulation aboutissent à un résultat équivalent.

La répartition des métaux précieux entre les diverses régions du monde s'accomplit sous l'influence du change, qui reflète le résultat de tous les engagemens traduits en langage monétaire, non-seulement des engagemens du commerce, mais de l'ensemble des stipulations quelconques. Il est le grand niveleur qui entretient l'égalité des transactions; il compense les différences temporaires. Le pouvoir d'acquisition que possède la monnaie ne dépend d'aucun arrangement arbitraire (1), et la distribution du *medium* de la circulation, qui sert en même temps de mesure des prix, d'évaluateur commun, se détermine par l'action libre du commerce. « Les métaux précieux, dit Ricardo, obéissent à l'impulsion de la concurrence

(1) Laing, *the Theory of business*, p. 120.

pour correspondre aux besoins de chaque contrée en s'adaptant aux relations établies. » Il ne saurait rester dans un pays quelconque plus d'espèces que celles qui se trouvent utilisées; dépassez cette limite, et vous diminuez la puissance d'acquisition du numéraire; il s'écoulera sur les marchés où il vaudra davantage, c'est-à-dire où il exercera une action plus large par l'achat. Ce mouvement se trouve nettement exprimé par le prix des effets à vue, qui reflète la situation de la place d'une manière précise et directe en dehors de toute autre influence.

La plus active et la plus constante de ces influences est, on ne saurait trop le répéter, le taux de l'escompte dans le pays sur lequel sont tirés les effets à échéance plus ou moins éloignée. Nous préférons nous servir ici de l'expression « escompte » au lieu d'employer, comme on le fait le plus souvent, le terme « intérêt. » Cette dernière dénomination s'applique d'une manière plus directe à une location prolongée, tandis que, si le capital conserve une disponibilité presque constante, s'il n'est avancé que pour peu de mois ou pour quelques semaines sur une lettre de change dont il effectue le paiement anticipé, il obtient une rémunération sous forme d'escompte. En s'attachant à cette distinction, l'on reconnaît facilement que des lois différentes régissent le taux de l'intérêt et celui de l'escompte. Tantôt le placement éphémère devient l'objet d'une préférence marquée, tantôt on aime mieux s'assurer un revenu constant par un placement durable. Dans des momens d'inquiétude, lorsque la confiance est ébranlée et qu'on ne fait presque de calculs que sur un espace de temps restreint, si les capitaux se présentent en abondance, sans vouloir courir les chances d'un engagement prolongé, le taux de l'escompte peut être bas, et le taux de l'intérêt, qui comprend les valeurs de placement, être élevé. On fait entrer en ligne de compte non-seulement le terme, mais la forme sous laquelle on rentrera dans la somme aliénée. L'escompte assure un paiement rapproché et intégral; l'intérêt, l'arrérage, le dividende, qui équivalent à l'intérêt, tout en procurant un avantage marqué, exposent à une perte sur le capital placé au moment où l'on voudra le réaliser. Il arrive donc, et nombre de pays en ont fait l'expérience récente, que le taux de l'escompte s'affaisse, tandis que le taux de l'intérêt monte, quand il ne demeure pas stationnaire. La célèbre maxime de Turgot ne doit être appliquée qu'avec cette réserve; c'est seulement lorsqu'il s'agit de placemens à long terme que l'on peut regarder la baisse du taux de l'intérêt comme un signe et un levier de la prospérité publique, et encore ne faut-il pas s'en rapporter d'une manière trop absolue aux indications d'un pareil thermomètre. La réduction du taux de l'intérêt peut venir aussi bien

de l'absence d'entreprises profitables ou de la stagnation des affaires que de l'abondance des ressources disponibles. Quant au mouvement du taux de l'escompte, il subit d'une manière bien plus énergique l'influence des circonstances transitoires : la redevance perçue peut se réduire de beaucoup sans autre cause que l'absence de la confiance dans l'avenir et la paralysie des entreprises; elle peut aussi grossir très rapidement sous les impressions variables du marché monétaire. Dans ce dernier cas, la situation inverse se produit d'une façon complète. Si on est rassuré sur l'avenir, mais exposé à un embarras transitoire du marché, on préfère placer son avoir dans des valeurs solides, dont le prix se trouve momentanément déprécié, plutôt que de recueillir le bénéfice d'un escompte élevé, mais qui ne porte que sur une période courte. Alors le taux de l'escompte peut s'élever beaucoup au-dessus du taux de l'intérêt. Nous ne nous occupons encore que de cette situation respective des deux modes d'emploi des fonds disponibles; nous aurons à parler plus tard de l'influence qu'exerce le taux élevé de l'escompte sur les mouvemens du marché monétaire.

Une comparaison vulgaire permettra de bien saisir la distinction que nous avons essayé de tracer. Le placement normal des capitaux engagés pour de longues périodes de temps peut être assimilé à la location des appartemens dans les villes par baux de trois, six et neuf ans; l'emploi des fonds à l'escompte serait comme la location transitoire des appartemens meublés. Il est des saisons, aussi bien dans les grandes villes que dans les localités qui réunissent les étrangers, soit pendant le séjour des eaux minérales, soit pendant la villégiature, où le loyer d'un appartement meublé s'élève dans une progression rapide; il en est d'autres où il descend au-dessous de la fraction correspondante du bail servi au propriétaire par le principal locataire, qui abandonne par-dessus le marché l'usage des meubles. Les choses se passent exactement de même sur le marché de l'escompte. Des variations nombreuses peuvent l'atteindre, alors que le marché de l'intérêt ne sera que faiblement affecté par les circonstances.

Le mouvement rapide du capital, sous la forme de numéraire ou de métaux précieux, permet, à mesure que les variations de l'escompte se produisent avec des écarts plus considérables, de rétablir l'équilibre par des envois de fonds à l'étranger ou par l'achat des titres de créance. En considérant la situation sous un autre aspect, cette fluctuation de l'escompte amène forcément le déplacement du capital; elle peut agir sur le montant total des engagemens ou faire ajourner l'époque du remboursement demandé; elle doit aussi provoquer le déplacement du numéraire lorsque la demande accrue de

la monnaie en fait monter le loyer. La monnaie est une marchandise, s'écrient tous les économistes, et ils ont raison. Comme marchandise, elle subit la loi des prix, qui se traduit par la quotité des objets livrés en échange, elle afflue là où elle obtient une plus grande puissance d'acquisition, et, pour en proportionner l'abondance aux besoins de la fonction qu'elle est appelée à remplir, il faut avant tout garantir la pleine liberté des métaux précieux, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie du territoire. Toutefois il ne faut pas méconnaître les conditions qui décident de la direction du mouvement. Il faut savoir se résigner à payer l'argent, comme le blé, plus cher quand il vient à manquer. La disette d'argent exerce une pression au moins égale à celle que produit la disette du blé, car le besoin du *medium* de la circulation n'est pas moins urgent que le besoin des substances alimentaires. Il réagit même d'une façon plus énergique sur la valeur de toute chose, car, s'il est parfaitement exact de dire que la monnaie est une marchandise et qu'elle est soumise aux lois qui dominent le marché ordinaire, il importe d'ajouter que la monnaie n'est pas une marchandise comme une autre, qu'elle possède un caractère qui n'appartient qu'à elle seule et qui la distingue entre toutes, que la monnaie est seule dotée de puissance libératoire pour accomplir par la voie légale la solution de tous les engagemens, pour faire aboutir tous les contrats. Le caractère juridique qui la distingue s'ajoute au caractère économique qui lui appartient pour lui assigner un rang élevé dans les transactions sociales. Signe et gage de toutes les conventions, *medium* de tous les échanges de produits et de services, mesure commune de toutes les valeurs, la monnaie est aussi l'instrument légal de la libération pour toutes les dettes contractées, pour tous les engagemens stipulés. Le système mercantile a eu comme une vague prévision de cette situation spéciale des métaux précieux, et il s'est attaché à multiplier les combinaisons artificielles et les actes de contrainte pour en acquérir la possession, sans se douter que cette marchandise si nécessaire, qui exerce une action si puissante sur l'ensemble des opérations commerciales, demeure sourde aux exhortations, insensible aux menaces, rebelle à l'arbitraire, qu'elle s'en va, quoi qu'on fasse pour la retenir, et qu'elle revient sans qu'on l'appelle, dirigée uniquement par le courant qu'imprime la loi du profit.

Cette loi du profit s'exerce avec une irrésistible influence quand il s'agit de fixer le cours du change; elle se révèle surtout du moment où l'on négocie les *effets longs*, qui doivent franchir un délai plus ou moins étendu pour arriver à maturité, c'est-à-dire pour devenir exigibles. Il serait inutile d'insister davantage sur ce point;

personne ne saurait disconvenir que la déduction à faire sur un effet quelconque se mesure sur le temps qui reste à courir pour que le paiement arrive à échéance et sur le taux de l'escompte qu'il faut solder sur la place où l'on en doit toucher le montant. Plus cette déduction est élevée, et plus le détenteur du titre se trouve engagé à ne pas devancer l'époque du remboursement et même à l'ajourner, plus aussi ceux qui possèdent des fonds libres sont invités à les faire servir à ce genre d'emploi. La fixation du taux de l'escompte exerce une action souveraine sur les mouvemens du capital disponible et sur le cours du change. Réciproquement le cours du change sert de moniteur pour indiquer quelles sont les mesures à prendre relativement au taux de l'escompte, pour exercer une action décisive sur le courant des capitaux libres et sur la position du marché monétaire. Le change est une *vendition d'argent* livrable sur une place déterminée. La qualité de la monnaie qui résout ce contrat influera donc sur le cours du change autant et souvent beaucoup plus que le taux de l'escompte. La dépréciation de l'agent de la circulation dans le pays débiteur se traduit immédiatement sur la cote de la bourse, ou sur la cote du *Royal Exchange*, comme le disent les Anglais. On paie d'autant moins le billet que la monnaie dont il stipule le paiement vaut moins. S'il ne s'agit que d'une position de place, la différence peut être promptement effacée ou déplacée; il en est tout autrement s'il s'agit de l'altération intrinsèque de l'agent de la circulation, soit qu'elle provienne d'une dégradation du titre, soit qu'elle dérive de la substitution de la monnaie de papier au numéraire métallique. Le cours du change, révélateur inexorable de la fraude et dénonciateur de l'acte arbitraire, remet les choses sur le pied véritable, il fournit immédiatement une preuve décisive pour constater une fois de plus l'impuissance de la force.

En dehors de ces variations monétaires, il existe aujourd'hui une cause de légère complication dans le calcul. Celle-ci ne présente qu'un obstacle facile à surmonter, et ne trouble point le cours régulier des transactions. Entre deux pays dont l'un a pour agent légal de la circulation l'or et l'autre l'argent, la valeur respective de ces deux métaux précieux et les variations qu'elle subit agiront nécessairement sur le cours du change; mais elles ne peuvent l'affecter que dans une proportion restreinte. Une solidarité intime, qui provient de la similitude des fonctions, relie en effet d'une manière intime le prix de l'or et le prix de l'argent, envisagés comme marchandises. Ils peuvent être, et ils sont chaque jour, soit dans les mêmes états, soit dans des états différens, aptes à revêtir le caractère légal d'instrument libératoire; cela suffit pour entretenir entre eux un certain équilibre, et pour diminuer les os-

cillations respectives. Constamment le besoin de se procurer l'un des deux métaux pour effectuer des paiemens dans les pays où il forme la base de la circulation fait rechercher les billets payables sur les places où ce métal constitue l'élément légal des échanges. Il en est ainsi du commerce anglais lorsqu'il achète du papier sur Hambourg pour effectuer des paiemens dans l'Inde ou dans l'extrême Orient. La variation du prix relatif des métaux précieux s'écarte peu du centre de gravité auquel la ramène le rapport légal fixé dans les pays où l'or et l'argent contribuent à former le système monétaire. Ce rapport constitue, pour ainsi dire, le pair du change entre l'or et l'argent. L'expérience accomplie depuis le commencement du siècle à travers les révolutions soudaines et profondes auxquelles a été exposée la production des métaux précieux fournit la démonstration décisive de ce phénomène, trop peu aperçu et trop peu mis en ligne de compte quand il s'agit des problèmes que soulève l'unité monétaire.

Si, au lieu d'avoir simplement affaire à une différence de métal ou à des inégalités de titre et de poids, on se trouve en présence d'une monnaie de papier à circulation illimitée et non convertible en or, tout calcul précis devient impossible; le cours du change se trouve constamment exposé à la pression des événemens extérieurs. La limite du change ne se rencontrera plus que dans la seule concurrence de ceux qui offrent ou qui demandent des traites sur l'étranger. Quand le billet de banque est convertible en or à première demande, et que cette conversion se trouve suffisamment garantie par le maintien d'une forte proportion de gage métallique, l'émission du papier faisant office de monnaie n'agit sur l'ensemble de la circulation qu'autant qu'elle peut en avoir outre mesure enflé la masse ou détérioré la qualité en provoquant une périlleuse exportation de métaux précieux. Il en est tout autrement quand on se trouve en présence du papier-monnaie proprement dit.

L'alternative de recevoir de l'or en échange du papier permet à la circulation mixte de se comporter à peu près comme le ferait une circulation purement métallique. Il faudrait que la portion des instrumens d'échange et de libération qui n'est pas échangeable contre le numéraire fût extrêmement limitée, il faudrait qu'elle excédât peu le mouvement habituel des caisses publiques, toujours prêtes à recevoir ce papier à titre d'anticipation sur l'impôt exigible, comme cela se pratique en Hollande et en Prusse, pour que l'ensemble des relations n'en éprouve aucune atteinte sensible. Quand au contraire un état obéré a recours à un pareil expédient, il est presque impossible qu'il s'arrête sur la pente. Il est si commode de se procurer gratuitement des ressources immédiatement

disponibles en promenant sous une presse complaisante quelques rames de papier, que les gouvernemens, une fois en possession d'une aussi attrayante faculté, résistent rarement à la tentation. Les limites d'abord posées ne tardent point à être franchies, et plus la puissance de l'instrument s'émousse par la multiplication des titres lancés dans la circulation, plus on en fabrique afin d'atteindre un résultat déterminé : *abyssus abyssum invocat.* C'est l'éternelle histoire de tous les assignats.

Le mal trouve sinon une atténuation, du moins un contrôle dans la prime qui s'établit sur le marché monétaire entre l'or et l'argent, traités comme des marchandises ordinaires, et le papier déprécié. La puissance d'acquisition de celui-ci rencontre une mesure dans la quotité d'or et d'argent fins contre laquelle il s'échange et qui permet d'établir un rapport exact entre le marché livré au papier-monnaie et les marchés où règne la fixité de l'élément métallique. Tel est aujourd'hui le cas pour les États-Unis et pour l'Italie; la cote régulière de l'or détermine chaque jour la valeur véritable des *greenbacks* ou des billets à cours forcé. Le cours forcé aboutit ainsi à une illusion; il se réduit en une sorte de banqueroute partielle commise à l'égard de ceux qui ont stipulé une obligation avant l'émission imposée du papier. Quant aux négociations postérieures, tout se réduit à une complication de calcul, et le change peut encore s'établir sur une base régulière. Le pair nominal était par exemple à 100 de New-York sur Londres, 40 dollars étant estimés contenir autant d'or que 9 livres sterling; mais une correction provenant de la rectification de l'erreur commise ajoutait à ce prix 9 pour 100, et portait le change effectif à 109. Si l'or obtient sur les *greenbacks* une prime de 40 pour 100, l'acheteur d'un effet sur l'Angleterre doit le payer dans la même proportion, c'est-à-dire ajouter un supplément de 40 pour 100 au taux primitif de 109. On arrive ainsi au chiffre de 152 3/5 pour le change présent (1).

Lorsque, l'arbitraire fait un pas de plus, lorsque, pour éviter un rapprochement humiliant ou pour pousser à bout une doctrine décevante, il interdit la cote de l'or et prohibe l'exportation des métaux précieux, il n'est plus possible de tourner la difficulté. Les créanciers du pays ainsi gouverné ne peuvent plus, en important de l'or, faire le calcul de la perte subie sur le papier, instrument nominal du paiement; ils sont forcés de recevoir des effets d'une

(1) On ajoute 40 au prix nominal de 100, — ce qui donne 140; ensuite on augmente cette dernière somme de la prime de *correction* de 9 pour 100, nécessaire pour arriver au *pair effectif,* plus 40 pour 100 d'accroissement sur ce supplément, c'est-à-dire 3 3/5es, ce qui produit le total de 152 3/5es.

valeur aléatoire. Les débiteurs qui habitent le pays ne sauraient non plus limiter la perte qu'ils subissent en achetant des remises comme lorsqu'ils pouvaient expédier du numéraire au dehors. La violence aveugle des règlemens oppressifs les écrase. La hausse nominale du prix de toute chose se résout en une triste fantasmagorie, et l'équilibre finit par se rétablir, mais au détriment de la chose publique et des intérêts privés. Personne n'y gagne que les manieurs d'argent, les *cambistes*, mieux informés que les autres, plus aptes à profiter promptement de toute circonstance favorable, et à réaliser le bénéfice que leur offrent la hausse et la baisse alternatives de titres privés de tout contrôle efficace. Ce que nous disons là n'est point un grief élevé contre le commerce du change, qui rend toujours un service utile et qui dissipe les erreurs de la fiction : c'est simplement une accusation irréfutable portée contre les systèmes qui entraînent de pareils résultats. On croit détrôner ce qu'on a si étrangement nommé « la tyrannie de l'or et de l'argent » en substituant au numéraire métallique le papier à cours forcé, et l'on ne fait qu'augmenter la puissance et les bénéfices de ceux qui détiennent l'or et l'argent entre leurs mains. Quels sont ceux qui supportent la perte principale? Les artisans, les ouvriers, les laboureurs, les salariés de tout ordre. En Autriche, lorsqu'il a été question de remettre la circulation sur un meilleur pied, les manufacturiers déclarèrent qu'ils avaient rencontré la source d'un bénéfice dans la dépréciation de la monnaie, le prix de la main-d'œuvre n'ayant pas monté dans la même proportion que la valeur des produits fabriqués (1). Voilà où aboutissent certaines doctrines dont l'impuissance se drape dans une fausse tendance démocratique.

L'interdiction ou l'impossibilité du transport du numéraire expose les changes à des variations en quelque sorte illimitées, dominées uniquement par le courant des importations et des exportations. Les roubles russes ont baissé presque de 50 pour 100, et l'on a vu en Amérique la monnaie de papier des états du sud perdre 400 pour 100 avant la fin de la lutte. Le pays qui subit de pareils règlemens importe nécessairement plus qu'il n'exporte; autrement il n'aurait pas besoin de se couvrir de ces vaines précautions, car l'or y affluerait en échange de l'excédant des marchandises vendues.

On a souvent accusé l'emploi simultané de l'or et de l'argent dans les transactions des diverses contrées de tourner uniquement au bénéfice des changeurs. Cet argument a été exagéré outre mesure. Si les deux places emploient exclusivement l'une l'or et

(1) *Théorie des changes étrangers*, p. 73.

l'autre l'argent, comme le font Londres et Hambourg, le change variera suivant le prix de la marchandise-argent ou de la marchandise-or, et nous avons déjà dit pour quel motif une pareille fluctuation sera toujours très faible. Le cas des transactions entre deux pays, comme l'Angleterre et la France, dont l'un a une circulation d'or et l'autre une circulation combinée d'or et d'argent n'offre point de difficulté. Les variations dans le prix des effets de l'un sur l'autre pays ne s'éloigneront que peu de celles qui affectent les cours du change entre les pays qui usent du même métal; elles dépendront de celui des agens de la circulation qui est commun aux deux pays, l'or. Un billet payable à vue à Paris ne peut pas être vendu plus cher que l'or que ce billet représente, en ajoutant les frais de transport et de commission pour l'expédition de cet or à Paris. Quand l'or ou l'argent obtient une prime dans un pays quelconque, cette prime ne peut s'ajouter au prix de l'effet qu'à une condition : c'est que la traite ne sera payable en aucun autre métal. Si le débiteur conserve le choix, il est certain que le billet sera payé dans la monnaie qui perd relativement à l'autre, et le prix de la traite ne pourra point monter en considération d'une *prime* qu'il ne saurait toucher. Les variations du cours du change rencontreront donc des limites aussi absolues que celles qui dominent les rapports entre deux pays dont la circulation est la même. On achète la lettre de change pour opérer une remise qui, quelle que soit la proportion momentanée entre le prix des deux métaux simultanément employés, se trouvera également accomplie. Dès qu'on connaît le mode d'action du change, on comprend facilement l'influence qu'il exerce sur le marché monétaire et sur l'émission des billets de banque. C'est cette influence que nous nous proposons d'examiner dans une autre étude.

L. Wolowski, de l'Institut.

ÉTIENNE

HISTOIRE D'UN COQ EN PATE.

Il ne s'appelait pas Étienne; ce n'était ni son nom ni son prénom. Peut-être a-t-il signé de ce modeste pseudonyme un vaudeville, une bluette, une série de petits articles malins, quelque péché de sa jeunesse. C'est lui-même qui m'a donné ce vague renseignement lorsque j'eus accepté la tâche dont je m'acquitte aujourd'hui.

— J'ai peu de temps à vivre, disait-il, et je ne veux pas que ma mémoire reste ici-bas comme une énigme. Je dois quelques pages d'explications à ceux qui ont envié ma fortune ou blâmé ma conduite. Il importe aussi d'avertir les imprudens qui pourraient être induits à m'imiter.

Comme je lui faisais observer qu'il n'était pas seul en cause dans cette histoire, et que l'éclat de son nom désignerait surabondamment les auteurs de toutes ses misères, il répondit : — Eh! ne me nommez pas. Écrivez l'histoire du fameux Jacques, ou du célèbre Pierre, ou d'Étienne... Oui, je me suis appelé Étienne pendant un mois ou deux. Mes amis me reconnaîtront toujours assez, et vous savez que je suis peu sensible à l'opinion du vulgaire. Évitons le scandale; mais, si vous avez eu quelque estime et quelque amitié pour moi, faites que l'expérience dont je meurs ne soit pas perdue pour tout le monde.

Il mourut dans la quinzaine qui suivit notre entretien sans laisser de volontés écrites. On peut donc considérer le récit qui va suivre comme le testament de cet esprit d'élite et de cette âme de bien.

I.

Mes premières relations avec Étienne remontent au deuxième samedi de janvier 185... Je fis sa connaissance à dîner, chez ce pauvre Alfred Tattet, qui adorait la poésie et la peinture, et qui a gagné le gros lot de l'immortalité en méritant une dédicace de Musset. On respirait la renommée à pleins poumons autour de cette table hospitalière. Jugez des émotions qui durent agiter un pauvre conscrit de lettres, lorsque j'entendis annoncer coup sur coup les personnages les plus célèbres en tous les genres! Mes oreilles, mes yeux, ne m'appartenaient plus : je dévorais les physionomies, je buvais les paroles, j'avais l'air d'un jeune paysan de Béotie introduit par méprise au banquet des dieux.

Entre tous ces illustres, Étienne, — puisque nous sommes convenus de l'appeler ainsi, — me captiva de prime abord. Je me sentis non-seulement attiré, mais fasciné. Quand je cherche aujourd'hui les causes de cette première impression, je n'en trouve qu'une : c'est qu'il représentait le type du brillant écrivain tel qu'on se le figure *a priori*. Il était grand, il était brun, il était svelte et de tournure martiale; sa barbe vierge et ses cheveux un peu longs se massaient librement, mais sans négligence, dans un désordre bien ordonné. Sa toilette pouvait passer pour un chef-d'œuvre, tant les lois qui régissent notre uniforme bourgeois étaient coquettement éludées. La coupe de l'habit, le nœud de la cravate blanche, l'échancrure du gilet, que sais-je encore? tout, jusqu'à la chaîne de montre, était original, voulu, prémédité au plus grand avantage de la personne; aucun détail ne semblait livré au hasard ou à la routine des tailleurs, et pourtant rien ne rappelait les hautes fantaisies de 1830. On n'aurait pas su dire en quoi cette tenue péchait contre la mode du jour. Il y avait de la recherche sans affectation, de l'aisance sans débraillé, et une pointe de crânerie sans fanfaronnade dans ce dandysme cavalier qui m'éblouit.

Étienne avait alors plus de trente et moins de quarante ans; on comprendra la réserve qui m'interdit de préciser son âge. Ses parens, bons bourgeois, plus qu'aisés, presque riches, l'avaient mis au collége, et après de brillantes études il était entré de plain-pied dans les lettres. Ses débuts furent heureux; il plut des encouragemens, et de très haut, sur sa jeune tête. Balzac déclara qu'il avait des idées, Stendhal qu'il raisonnait juste, et Mérimée qu'il écrivait bien. Les grands poètes du siècle échangèrent des vers avec lui; Sainte-Beuve lui consacra une étude magistrale, David d'Angers fit son buste, et M. Ingres son portrait au crayon. Lorsque j'eus l'hon-

neur de lier connaissance avec lui, on commençait à demander pourquoi il ne visait point à l'Académie.

Son bagage se composait de vingt-cinq à trente volumes, poésies, mélanges, critiques, nouvelles, romans surtout. Plus heureux que Balzac, il avait réussi quatre ou cinq fois au théâtre; mais on pensait généralement qu'il n'avait pas encore développé tous ses moyens ni donné sa mesure. Le vieux Provost, de la Comédie française, si bonhomme et si fin, disait : « M. Étienne a un *Mariage de Figaro* dans sa poche. » Un célèbre éditeur qui avait publié la plupart de ses livres lui demandait souvent : « Quand commencerez-vous le *Roman du dix-neuvième siècle?* c'est une tâche qui vous revient. » Il répondait en haussant les épaules : « Attendez que j'aie jeté mon feu; je ne sais ni ce que je fais ni comment je vis. Je porte là, sur les épaules, une cuve en fermentation : qui peut dire ce qui en jaillira au soutirage? piquette ou chambertin? »

Il avait gaspillé beaucoup de son talent et son patrimoine tout entier. La chronique, qui ne s'imprimait guère alors, mais qui se racontait à l'oreille, lui prêtait cent cinquante ou deux cent mille francs de dettes, quoiqu'il habitât un appartement somptueux, encombré de tableaux hors ligne et de meubles introuvables. Son œuvre, dont il était resté propriétaire, mais qu'il exploitait mal, était fort mélangé : pour neuf ou dix volumes dignes de vivre, on en comptait beaucoup qu'il aurait pu se dispenser d'écrire, et qu'il avait faits sans savoir pourquoi, en somnambule. Tantôt la fièvre de production le clouait devant sa table, et il abattait cinq ou six volumes à la file, tantôt il trouvait plaisant de faire le grand seigneur et de vivre des rentes qu'il n'avait plus; puis, le jour où les créanciers devenaient importuns, il prenait son parti en honnête garçon, et s'attelait à quelque besogne aussi ingrate que lucrative, sauf à n'y point mettre son nom. Ces déréglemens de travail, de finance et de conduite, quelques duels, quelques succès dans le monde des femmes faciles, enfin le renom de parfait galant homme, appuyaient les rares séductions de sa personne. Son regard étincelait, sa voix mâle, voilée par momens, était une des plus sympathiques que j'eusse entendues.

Beau convive d'ailleurs et bon vivant! Il buvait son vin pur et par rasades, à la vieille mode de France, mais il s'abstenait de café, de liqueurs et de cigares, et il ne dépassait en rien la juste mesure. Il restait homme de bonne compagnie jusque dans ses gaîtés les plus étourdissantes et ne se grisait pas même de ses paroles, quoiqu'il en fît grande débauche quelquefois.

La seule chose qui me déconcerta ce soir-là fut de le voir épuiser le meilleur de sa verve contre la noble carrière des lettres, où j'étais

si fier de débuter. A l'entendre, le métier d'écrire était le dernier de tous; il fallait n'avoir pas un oncle dans la cordonnerie ou un parrain dans les droits réunis pour accepter un sort si misérable. « Nous avons pour ennemis non-seulement nos confrères, grands et petits, c'est-à-dire tout ce qui a le talent ou la prétention de tenir une plume, mais le public lui-même et le bourgeois illettré, qui ne nous pardonne pas d'être supérieurs à lui. Quoi que nous fassions, on nous blâme : si j'écris beaucoup, on dira que je me livre au commerce et que je tire à la ligne; si j'écris peu, on prétendra que je suis au bout de mon rouleau et qu'il ne me reste plus rien à dire; si je n'écris ni peu ni beaucoup, on imaginera que je ménage mon petit fonds pour faire feu qui dure. Chaque succès nous rend le suivant plus difficile, car on devient plus exigeant à mesure que nous donnons une plus haute idée de notre mérite; la moindre chute fait dire aux quatre coins du monde que nous sommes de vieux chevaux couronnés qui ne se relèveront plus. Il s'agirait tout bêtement de produire un chef-d'œuvre à tout coup; mais Homère, Virgile, Dante, Milton, Arioste, le Tasse, Rabelais, Montaigne, Cervantes, Daniel Foe, La Fontaine, La Bruyère, Le Sage, combien nous en ont-ils donné, des chefs-d'œuvre? Un par tête, deux au maximum. Faire un chef-d'œuvre, mes amis, c'est concentrer tout soi dans un seul livre. Supposez que je commette cette imprudence aujourd'hui, je mourrai de faim l'année prochaine. Le public me servira-t-il des rentes? Prouvez donc à ce glouton sans goût que la qualité a plus de prix que la quantité! Nous sommes des galériens condamnés à toujours produire, lors même que nous n'avons rien de nouveau à conter; il faut se remâcher soi-même incessamment, badigeonner à neuf ses impressions d'autrefois, ressasser jusqu'à l'âge le plus mûr les trois ou quatre idées originales qu'on a pu rencontrer dans sa jeunesse! Oh! si le genre humain pouvait perdre la sotte habitude de lire, ou si tout simplement un honnête usurier de Versailles ou de Château-Thierry me couchait sur son testament pour douze mille livres de rente, c'est moi qui ferais vœu de ne toucher papier ni plume jusqu'à l'heure du jugement dernier! Que la vie serait bonne! que la lumière du soleil serait douce et que les Parisiens eux-mêmes me paraîtraient jolis, si j'avais le droit de dire tous les matins en chaussant mes pantoufles : Pas une ligne à tracer aujourd'hui! »

Il parla longtemps sur ce ton avec une verve que je ne saurais rendre, mais dont je fus un peu consterné. Mon voisin devina sans doute ce que j'éprouvais, car il me dit à l'oreille : Ne faites pas attention, il est toujours ainsi lorsqu'il travaille pour vivre, et le pauvre garçon ne fait pas autre chose depuis six mois.

Cette révélation me fit prendre le XIXe siècle en mépris. Un tel

homme manquer de pain! L'auteur de tant d'œuvres exquises était réduit à gagner sa vie au jour le jour! Son brillant appétit, qui m'avait d'abord égayé, m'attrista : s'il dîne si bien, c'est peut-être qu'il n'a pas déjeuné! Mais une heure après le repas, quand les invités, réunis au salon, assiégèrent la table de jeu, je le vis tirer de sa poche une poignée d'or et de billets avec quelque menue monnaie. Il tint tête aux plus forts, risqua les gros coups, prit la banque, perdit presque tout sans témoigner le moindre ennui, puis regagna son argent et une centaine de louis par-dessus le marché sans laisser voir qu'il en fût aise. Il était homme à batailler ainsi jusqu'au matin, et je ne trouvais pas le temps long à le regarder faire; mais la maîtresse de maison nous mit tous à la porte une demi-heure après minuit.

Avant de se disperser, les convives échangèrent force poignées de main sur le trottoir de la rue Grange-Batelière. Je ne pus me tenir de parler à M. Étienne et de lui dire combien je ressentais d'admiration pour son talent et de sympathie pour sa personne. Il me prit le bras, et répondit avec une familiarité surprenante en m'entraînant vers la rue Drouot : — Mon enfant, tu as été très gentil; tu as écouté, tu as observé et tu n'as pas touché aux cartes. Je n'ai pas lu tes petites affaires; est-ce qu'on lit dans notre affreux métier? Mais il paraît que tu vas bien et que tu as le respect de la langue. J'aimerais mieux te voir un bon état : tu es encore en âge d'apprendre à tourner des bâtons de chaises; mais l'homme ne choisit pas sa destinée. Viens me voir, et si je peux te rendre un service...

Cette bienveillance quasi paternelle d'un homme qui n'était pas mon aîné de quinze ans m'enhardit. J'osai lui demander une lettre d'introduction pour le directeur d'une revue importante. — Tu tombes mal, dit-il en me tutoyant de plus belle. Je suis en guerre depuis plusieurs années avec lui; mais n'importe, tu auras ta lettre.

— Cependant si vous êtes son ennemi...

— Il comprendra que je ne le suis plus en voyant que je lui demande un service. Le diable m'emporte au reste si je me rappelle un seul mot de ma querelle avec lui!

— Se peut-il que l'on se brouille et l'on se raccommode ainsi entre écrivains de premier ordre?

— Attends que tu sois quelque chose, et tu verras! Mais je t'emmène sans savoir si nous faisons la même route. Où vas-tu?

— Me coucher.

— Comme ça? bravement? quand il n'est pas une heure du matin? Il n'y a donc plus de jeunesse? Moi, je ne veux pas dormir, parce que j'ai un article à livrer demain matin avant dix heures. Je vais au bal de l'Opéra, toi aussi; nous souperons avec des prin-

cesses, tu me reconduiras chez moi, et je te signerai ton passeport pour la revue, tandis que tu regarderas lever l'aurore. J'ai dit, marchons!

Je le suivis sans résistance; ce diable d'homme me dominait si bien que je ne m'appartenais plus. Nous n'avions de billets ni l'un ni l'autre; il entra fièrement, et dit aux employés du contrôle : — Avez-vous une loge pour moi? On s'empressa de nous conduire et de nous installer le mieux du monde. — Retiens le numéro, me dit-il, pour le cas où tu me perdrais. Nous nous retrouverons ici à deux heures et demie. Jusque-là, liberté complète; reste ou sors, tu es chez nous. — Cela dit, il me laissa, et je me mis à regarder la salle, persuadé que la discrétion me défendait de le suivre.

Peu après, m'étant risqué dans les couloirs, je le rencontrai debout contre une colonne, à deux pas du foyer. Cinq ou six dominos le harcelaient à qui mieux mieux, et il leur répondait à tous en même temps avec une désinvolture admirable. Les hommes faisaient cercle pour l'écouter, et les petits journalistes, qui l'appelaient cher maître, ramassaient les miettes de son esprit. C'était la première fois que j'assistais à pareille fête, et je fus prodigieusement étonné lorsqu'il tira sa montre en m'appelant du coin de l'œil : il était bel et bien deux heures et demie; je croyais que nous venions d'arriver!

Il m'entraîna dans la direction du café Anglais, et comme je lui faisais observer que nous n'avions faim ni l'un ni l'autre, il me dit : — Qu'est-ce que cela prouve? on ne soupe pas pour se nourrir, on soupe pour se désennuyer. Nous avons le prince Guéloutine, Hautepierre, le vice-président du Jockey, et Opporto, le plus drôle des agens de change, plus cinq bayadères anonymes que j'ai recrutées à l'aveuglette, mais qui ne sont ni laides ni sottes.

— Comment le savez-vous?

— D'abord parce que j'ai causé avec elles, ensuite parce qu'elles ont les yeux bien enchâssés. Le masque n'a guère de secrets pour l'homme qui sait voir : deux yeux irréprochablement sertis annoncent une femme jeune et presque toujours belle. C'est un Arménien de Constantinople qui m'a révélé cette loi, et je l'ai vérifiée cent fois en dix années au bal de l'Opéra.

L'événement me prouva qu'il ne s'était pas trompé de beaucoup. Lorsque nous fûmes au complet dans le grand salon d'angle qu'il avait retenu, les dominos se démasquèrent, et le plus modeste des cinq était encore une créature assez agréable. Étienne leur fit les honneurs du souper avec une élégante fatuité qui sentait sa régence d'une lieue; trop dédaigneux pour en courtiser une, trop poli pour leur laisser voir un sentiment que nous devinions tous. Évidemment il n'avait rassemblé ces petits animaux inférieurs que pour

égayer la fête et pour faire une étude de mœurs; mais l'habitude de parler, d'agir et d'occuper la scène était si forte chez lui qu'il prit le dé de la conversation sans y songer et nous éblouit tous par un véritable feu d'artifice. Les paradoxes pétillaient sur ses lèvres, les mots heureux éclataient à l'improviste comme des bombes; quelquefois une idée noble et poétique s'enlevait jusqu'au ciel en fusée et retombait en grosse gaîté rabelaisienne. Ce jeu lui plut jusqu'à six heures du matin, puis tout à coup il se rappela qu'il avait à travailler, et il sortit pour payer la carte. Le gros agent de change était ivre, le vice-président du club s'endormait, le prince russe, allumé comme un phare, mettait ses roubles et ses mougiks aux pieds d'une choriste de Bobino; quant à moi, je sentais ma tête se craqueler, et j'éprouvais un violent besoin de respirer le grand air.

Étienne, toujours frais et souriant, mit son monde en voiture avec les belles façons et les grands airs d'un châtelain, glissant un mot aimable à celui-ci, une pincée d'or à celle-là. — Quant à toi, me dit-il, tu viens à la maison chercher ta lettre.

Et nous voilà piétinant, côte à côte jusqu'au milieu de la Chaussée-d'Antin. Je ne pus m'empêcher de lui dire : — Eh! mon pauvre grand homme, tu veux donc émigrer vers les mondes meilleurs? La vie que tu mènes est un suicide continu, il n'y a pas de vigueur physique ou morale qui puisse y résister six mois. C'était lui qui m'avait enjoint de le tutoyer, et je lui obéissais, non sans gêne.

Il me répondit en riant : — N'est-ce pas? Je me le dis tous les jours à moi-même depuis dix ans et plus; mais que faire? Je n'ai pas le choix; il faut que l'homme suive sa destinée jusqu'au bout. Crois-tu qu'au fond du cœur je n'aimerais pas mieux planter des betteraves dans un village, entre une honnête petite femme et une demi-douzaine de marmots? Mais planter des betteraves est un luxe que mes moyens ne me permettront pas de longtemps. Jusqu'ici je n'ai cultivé que les dettes, et je ne tarderai pas, selon toute apparence, à récolter des recors. Ma personne est hypothéquée, je ne travaille plus pour moi; le bourgeois qui me confierait le bonheur de sa fille serait nommé du coup maire de Charenton.

— Cependant on en voit assez, des bourgeois enrichis, qui jettent leurs filles et leurs millions à de petits vicomtes criblés de dettes. Votre nom,... ton nom, veux-je dire, a cent fois plus d'éclat que tous ceux qu'on paie si cher. Qui pourrait hésiter entre un gentilhomme de hasard et un prince de la littérature?

— On n'hésite pas, je t'en réponds; le gentillâtre, vrai ou faux, sera toujours élu sans ballottage. Le pire de ces gaillards-là est mieux coté à la bourse des familles que le meilleur d'entre nous.

— Mais, si les hommes ont des préjugés, les femmes n'en ont pas, et il y en a beaucoup qui ne dépendent que d'elles-mêmes. Celles-là vous connaissent, elles vous ont lu, elles ont passé des heures délicieuses sur vos livres, vous les avez fait rêver, et ce prestige de l'auteur aimé, cette séduction à distance qui vous a préparé tant de succès dans le monde pourrait tout aussi bien...

— Tais-toi donc, grand enfant! Mes succès! D'abord je n'y vais pas dix fois par an, dans le monde, et, quand cela m'arrive, je m'ennuie d'être dévisagé comme un animal curieux, et je me dérobe au plus vite. J'ai rencontré, il est vrai, quelques semblans d'aventures; il y a des âmes collectionneuses qui rassemblent dans un album secret tous les hommes dont on parle un peu. On m'a écrit des aveux bien tournés, j'ai répondu, j'ai dépensé la matière de cinq ou six romans dans ces travaux épistolaires; mais chaque fois qu'il a fallu rencontrer face à face une de ces adorables correspondantes, je l'ai trouvée d'un âge et d'un visage à faire fuir l'armée russe, et mes vraiment bonnes fortunes, entends-tu? sont celles dont j'ai pu me libérer avant la faute. Mais voici ma tanière.

Un camérier très correct, qui avait passé la nuit en cravate blanche sur une banquette de l'antichambre, nous ouvrit avant le coup de sonnette. En un clin d'œil, Étienne fut déchaussé, déshabillé, et drapé dans les larges plis de je ne sais quelle soierie orientale. Vingt bougies s'allumèrent comme par enchantement dans son cabinet, vrai bazar où les raretés de tous les temps et de tous les pays formaient une décoration fantastique. J'avais à peine commencé la revue de ses merveilles lorsqu'il me cria : — Laisse le bric-à-brac, et viens voir mon seul meuble de prix! — En même temps il me tendait un énorme cahier, ou, pour mieux dire, une demi-rame de papier cousu dans une couverture rouge qui portait en gros caractères : *Jean Moreau.*

— Qu'est cela? dis-je tout étonné.

— Mon chef-d'œuvre.

— Inédit, à coup sûr, car voici la première nouvelle...

— Mieux qu'inédit : ouvre et juge!

— Du papier blanc!

— Tout est encore à faire, sauf le titre et le plan; en cherchant bien, tu trouverais les sommaires détaillés de vingt chapitres. Ce que tu tiens, mon cher, est la carcasse d'une belle chose qui n'existera peut-être jamais. Il y a dans chaque demi-siècle l'étoffe d'un livre net, brillant et profond, comme le *Gil Blas* de Lesage. Jean Moreau, s'il vient au monde, doit être mon Gil Blas, à moi. Les uns m'ont supplié, les autres m'ont défié de construire ce monument: double raison de l'entreprendre! J'amasse des matériaux, j'en ai la tête encombrée comme un chantier mal en ordre; mais la première

pierre, posée depuis sept ans, attendra peut-être éternellement la deuxième.

— Pourquoi ?

— Eh ! parce qu'il faut se nourrir. Les chefs-d'œuvre, mon cher, ne font vivre que les éditeurs ; quant à nous, nous en mourons. Rien de tel que les articles de pacotille comme celui que je vais lâcher dans un moment. Ça n'engage ni le talent ni la réputation de l'auteur, et ça se paie dix louis, rubis sur l'ongle. Je fais, entre autres choses utiles et désagréables, la chronique des théâtres dans un journal d'opposition dynastique. La semaine a été pauvre, tu sais ? Pas le plus petit morceau de drame ou de comédie ; rien qu'une féerie inepte, et que d'ailleurs je n'ai pas vue, *le Topinambour enchanté*, par cinq ou six messieurs dont le plus spirituel et le plus lettré ferait à peine un concierge acceptable. Je vais écrire douze colonnes sur,... je me trompe,... à côté de cette rhapsodie foraine.

— Comment n'étiez-vous pas à la première représentation? J'y étais, moi.

— C'est bien assez d'avoir à rendre compte de pareilles turpitudes: s'il fallait encore les subir, je donnerais ma démission; mais j'y songe, puisque tu as été témoin de la petite fête, tu vas faire mon feuilleton.

— Moi! écrire un article de vous?

— Je n'y vois nul inconvénient, et j'y trouve un grand avantage.

— Et vous pourriez signer ma prose de votre nom?

— Sans scrupule : cette littérature alimentaire ne tire pas à conséquence. Je te réponds que, sur les six auteurs de la pièce, il y en a bien cinq qui n'ont pas écrit un seul mot.

— Mais le public, qui connaît votre style...

— Le public n'est pas plus connaisseur en copie qu'en vin ou en peinture; il juge tout sur l'étiquette. Allons, fils, mets-toi là, travaille, et tâche d'avoir fini quand je sortirai de mon bain. A bientôt!

Il faut que je l'avoue, j'aurais mieux aimé me mettre au lit. L'heure me semblait mal choisie pour exécuter des variations sur le thème du *Topinambour enchanté;* mais j'étais jeune soldat, c'est-à-dire homme à surmonter la fatigue et la crainte pour faire mes preuves devant un chef. Je me lançai dans le compte-rendu, tête baissée, et, comme il y a des grâces d'état pour l'inexpérience et la témérité, j'avais fini avant neuf heures, lorsque Étienne reparut.

— Nous y sommes? dit-il en s'étendant sur une peau d'ours blanc. Lis, je t'écoute.

Ses interruptions bienveillantes me prouvèrent que j'avais réussi;

il entrecoupa ma lecture de : bien ! très bien ! bravo ! comme le discours d'un ministre dans les colonnes du *Moniteur*. Il applaudit le dernier paragraphe en protestant que de la vie il ne s'était connu tant d'esprit. Seulement il regretta que je n'eusse point débuté par quelques considérations générales sur le bel art de la féerie, dont l'industrie moderne a fait une chose abjecte et méprisable. — Eh quoi ! voilà des hommes à qui l'on permet tout, on met entre leurs mains des ressources et des pouvoirs discrétionnaires; le passé, le présent, l'avenir, le vrai, le faux, le pathétique, le comique, tout est de leur domaine; on leur livre à profusion tout ce qui peut charmer les yeux et les oreilles, lumières, peintures, machines, femmes, étoffes, paillons, danse, musique; on les affranchit par privilége de toutes les règles de l'art dramatique, et en échange de tant de concessions on ne leur demande rien que de nous transporter, quatre heures durant, dans un monde un peu moins plat que le nôtre. Que font-ils? Ils nous traînent dans des vulgarités plus fangeuses que le ruisseau de la rue Mouffetard!

Tout en parlant, il m'avait mis une plume dans la main, et j'écrivais sous sa dictée. Lorsqu'il eut épuisé son thème, il parla de Shakspeare et du *Songe d'une nuit d'été;* il expliqua comment la prose et les vers doivent alterner dans la féerie, selon que le poète s'élève aux nues ou vient friser le sol. Quatre lignes sur la donnée et sur le plan sénile du *Topinambour enchanté* le conduisirent sans autre transition à un magnifique paysage de Thierry, qui illustrait le premier acte. Il traduisit ce décor à coups de plume : c'était un effet d'hiver; il peignit en traits charmans l'hiver sous bois et ses harmonies intimes, les montagnes estompées de brouillard, les brindilles hérissées de givre, le silence épais, étoffé, solide, qui pèse sur la campagne, le filet de fumée bleuâtre qui s'élève en droite ligne sur la maison du forestier, le rouge-gorge frappant aux fenêtres, le chevreuil affamé qui se dresse contre les arbres pour brouter le sombre feuillage du lierre. A propos du ballet, qui avait la prétention d'être antique, il disserta gaîment, légèrement, avec autant de goût que de savoir, et sans ombre de pédanterie, sur la danse des Grecs anciens et modernes. Un couplet politique, dont j'avais cité le trait final, lui fournit l'occasion de flageller à petits coups secs la poésie de cantate et la littérature de commande. Il finit par une description, vrai morceau de bravoure, où, sous prétexte de peindre les exercices d'un nouveau clown, il étalait un style plus bariolé, plus disloqué, plus raide, plus souple, plus humoristique et plus impertinent que tous les clowns de l'Angleterre. J'étais émerveillé et navré, car de mon pauvre article il ne restait pas un seul mot; mais Étienne continuait à me remercier comme si véritablement j'avais fait toute sa besogne.

Il sonna, le domestique vint prendre le manuscrit en apportant quelques lettres.

A la première qu'il ouvrit, il s'écria : Parbleu! en voici une qui tombe à point. Impossible de mieux entrer dans la situation. Lettre de femme, mon cher, et de femme du monde, du moins c'est elle qui le dit. Sauf quelques variantes, ceci rentre dans le modèle numéro 7, car j'ai soumis au classement ces élucubrations sentimentales. On est veuve, on est riche et de bonne famille, mais on se garde d'indiquer si l'on est jeune ou vieille, laide ou jolie; nous pénétrons trop aisément, hélas! les causes de cette discrétion. On a lu mes romans, rencontré mon portrait, déploré mes petits malheurs et blâmé tendrement mon inconduite; mais on ne dit pas si l'on veut se faire épouser, ou simplement rire un peu, ou soutirer au bon Étienne une demi-douzaine d'autographes. Connu, ma chère! vous arrivez trop tard; je ne mords plus à cet hameçon-là.

Il jeta la lettre au panier, puis, se ravisant tout à coup, il la reprit pour me la donner à lire : — Étudie, mon enfant, et profite, si tu en es capable. Peut-être un jour recevras-tu quelques poulets de la même famille; c'est pourquoi je t'invite à lier connaissance avec le modèle n° 7.

Voici ce que je lus pendant qu'il achevait de dépouiller sa correspondance :

« Sur le salut de votre âme immortelle, monsieur Étienne, je vous adjure de ne point juger trop promptement l'imprudente qui trace en tremblant ces quelques lignes. Mon esprit et mon cœur vous appartiennent depuis le jour où Dieu m'a rendu la libre disposition de moi-même; jusque-là je m'étais interdit de penser à vous, j'avais même cessé de lire vos chers livres, y trouvant un plaisir si vif que je ne pouvais m'en absoudre. Pendant ces dix-huit mois, j'ai osé m'enquérir de vous, prudemment, sans donner l'éveil à ceux dont la surveillance est arbitraire autant qu'importune. Je connais votre figure, et si bien qu'il me serait facile de vous désigner au premier coup d'œil dans une foule de mille personnes; me pardonnerez-vous l'indiscrète, mais tendre curiosité qui m'a mise sur la trace de vos embarras actuels et des généreuses folies qui en sont cause? Mon vœu le plus cher serait de vous ramener à une vie heureuse et réglée, si vous me faisiez la grâce de vous confier à moi. La fortune dont je jouis est plus que suffisante pour deux personnes qui seraient seulement à moitié raisonnables; quant à l'affection, j'en ai des trésors à dépenser. Le ciel me doit ma part de bonheur, et Dieu sait que je l'ai bien gagnée; mais je ne veux la tenir que de vous. Si vous aviez quelque attachement ou si je vous déplaisais à première vue, j'aurais bientôt fini de prendre le voile, comme la famille me l'a déjà conseillé; mais comment saurons-

nous si nous sommes créés l'un pour l'autre? Après mûre délibération, ne pouvant prendre conseil que de moi-même, voici ce que j'ai imaginé. Vous viendriez dimanche à la messe d'onze heures dans la petite église de la Trinité, rue de Clichy. J'y serai de bonne heure, et je me placerai, s'il est possible, à droite; vous me reconnaîtrez à ma robe et à mon chapeau de velours bleu foncé; la plume du chapeau est noire, et moi je suis blonde. Un homme peut aller et venir dans une église pendant le service divin sans se faire trop remarquer. Vous suivrez une première fois le couloir de droite entre les chaises jusqu'à ce que vous m'ayez vue; vous vous en retournerez sans faire aucun signe, et vous vous livrerez à vos réflexions; puis, un moment après l'oraison dominicale, vous reviendrez par la même route, et, si je vous ai plu, vous passerez un mouchoir sur votre front. Quel que soit votre avis sur mon humble personne, ne m'attendez pas à la sortie, ne m'offrez pas l'eau bénite, gardez-vous de me saluer et de me suivre, même de loin! Je suis accompagnée partout et rigoureusement observée. Attendez que je vous écrive et que je trouve le moyen de recevoir vos lettres ou vos visites sans m'exposer. Ce n'est pas de vous que je me méfie, ô Dieu, non! Et la preuve, monsieur Étienne, c'est que je signe cette lettre qui met à votre merci mon honneur et mon repos.

« Hortense Bersac, née de Garennes. »

Les vingt premières lignes étaient parfaitement lisibles; la fin, beaucoup plus hâtée et écrite d'une encre assez pâle, ne se déchiffrait pas si bien. Le papier in-quarto, d'un blanc bleuâtre, ressemblait à celui qu'on donne aux voyageurs dans les hôtels de second ordre; on avait déchiré le coin supérieur de gauche, qui sans doute portait une indication imprimée. Pas d'enveloppe; la lettre, pliée à l'ancienne mode, fermée d'un pain à cacheter et vierge de timbre-poste, était adressée à M. Étienne, chez M. Bondidier, éditeur.

— Eh bien! demanda-t-il de son ton le plus goguenard, qu'en dis-tu?

— Je dis, mon cher, que le futur auteur de *Jean Moreau* a manqué de discernement pour la première fois de sa vie. Cette lettre est d'une jeune et jolie veuve, provinciale, riche, dévote, mais nullement sotte, qui vient à Paris tout exprès pour demander ta main.

— Ah! parbleu! je voudrais savoir où tu as pris ces renseignemens. Pars du pied gauche, Zadig, et prouve-moi par A plus B que je suis une bête!

— D'abord, Mme Bersac est jeune; son écriture le dit assez.

— L'écriture des femmes, comme leurs épaules, a le privilége de rester jeune quand tout le reste a vieilli.

— Soit, mais une personne qui n'est pas sûre de sa jeunesse et de sa beauté ne se montre pas d'emblée; elle commence par échanger cinq ou six lettres pour amadouer son juge et sauver le premier coup d'œil.

— Voilà qui est un peu mieux raisonné. Continue. Tu n'as pas besoin de prouver qu'elle est dévote et provinciale. Veuve? sa signature me l'a dit. Riche? elle le prétend, je veux le croire, et peu m'importe; mais où diable vois-tu qu'elle pense au mariage, et que son ambition ne s'arrête pas à mi-chemin?

— La preuve qu'elle veut t'épouser, mon cher Étienne, c'est qu'elle ne le dit même pas. Elle indique simplement qu'elle t'aime et qu'elle veut se charger de ton bonheur, car elle est de celles qui ne comprennent pas l'amour, sinon honnête, le bonheur, sinon légitime. Chaque ligne de sa lettre respire la droiture et la sincérité.

— Pourquoi donc ces détours, ce mystère et ces défiances? De qui se cache-t-elle? Quel est l'homme qui l'accompagne et qui l'observe? Il a des droits bien absolus sur elle, ce monsieur! Me diras-tu par quels motifs cette chaste provinciale qui ne craint pas de signer son billet doux me defend de la saluer dans la rue? Veuve ou non, à coup sûr elle est moins libre qu'elle ne le dit.

— Si tu veux que je te réfute par des faits, je ne m'en charge pas, Mme Bersac ne m'ayant point honoré de ses confidences; mais, si tu voulais te contenter d'une bonne hypothèse bien plausible, je te dirais : Cette jeune femme est gardée à vue par la famille de son ancien mari. Dans quel intérêt? Je l'ignore, mais nous pourrons le deviner en cherchant bien. Remarque qu'elle s'appelait Mlle de Garennes, c'est-à-dire qu'elle appartenait à la petite noblesse de sa province; elle a cru déroger en épousant le vieux Bersac, et la preuve, c'est qu'elle signe son nom de famille à la suite de l'autre. Pourquoi dis-je le *vieux* Bersac? C'est elle-même qui m'y autorise en écrivant : Le ciel me doit ma part de bonheur, et Dieu sait que je l'ai bien gagnée. Donc Bersac avait soixante-dix ans, et je t'en félicite. Dans quel pays as-tu vu qu'une jeune fille bien née épousât un vieillard de cet âge, si elle était bien dotée? Donc cette jeune et jolie Hortense n'avait rien. Elle te dit maintenant qu'elle est riche; la fortune vient donc du mari. Bersac a fait une folie, au grand dépit de ses héritiers, et il a constitué, comme il convient, de beaux avantages à sa femme. Comprends-tu maintenant quelle est cette famille qui lui conseille d'entrer au couvent? Ce n'est pas la famille d'Hortense, c'est celle du défunt; elle nous l'apprend elle-même, si nous savons lire : *la* famille, dit-elle, et non *ma* famille. Ces gens-là seraient trop heureux de se débarrasser d'elle, parce que tout ou partie de son douaire doit faire retour aux collatéraux. Je ne puis pas deviner tout, mais je vois clairement qu'on en veut

à son bien, qu'on fait le guet autour de sa personne, de peur qu'elle ne s'échappe par la tangente du mariage. C'est elle qui a voulu venir à Paris; les Bersac l'y ont accompagnée, ils l'ont logée dans un hôtel de leur choix, chez des gens dont ils croient être sûrs. Elle a dû se cacher pour écrire cette lettre, et on ne lui a pas même laissé le temps de l'achever du premier coup : cette encre-là est de dix jours et celle-ci de vingt-quatre heures. L'absence du timbre-poste nous montre que le poulet, caché peut-être sous la doublure du manchon, a été furtivement jeté à la boîte. La chose est-elle assez claire, ô saint Thomas?

— Ce serait beaucoup dire; mais je vois poindre une lueur de vraisemblance.

— Eh! sceptique, il ne tient qu'à toi d'envisager la vérité face à face. Il est onze heures moins dix minutes, et la belle Hortense s'achemine, en compagnie de tous les Bersac, vers l'église de la Trinité.

— Parbleu! dit-il, j'en aurai le cœur net. Je n'y crois pas, tu sais; tu pourras témoigner que je n'ai pas été dupe un seul moment. Bersac! un nom de comédie! Nous ne rencontrerons personne au rendez-vous, à moins pourtant que je découvre une vieille pomme de reinette, dorée par quarante-cinq automnes... Mais baste! nous rirons. Tu m'accompagnes, tu entends la messe; si cette lettre ne doit pas contribuer à mon bonheur, elle servira du moins à ton salut. Nous déjeunons ensuite au cabaret du coin, tout près d'ici, chez cet illustre empoisonneur qui vend un canard vingt-cinq francs, et qui vous dit d'un ton sublime : Monsieur, vous ne paierez ce prix-là que chez moi! Sais-tu, fils, que le monde est un plaisant théâtre et qu'on y voit des pièces plus drôles qu'à l'Odéon? Mais tu bâilles, profane!

— C'est de sommeil.

— Te voilà bien malade pour une nuit de plaisir et d'étude! Haut le pied, jeune homme! Sois fort : prends exemple sur ton ancien. C'est peut-être ma destinée, bonne ou mauvaise, qui roule en ce moment comme la bille du croupier. Rouge ou noire? Le jeu est fait, et l'on n'est pas plus ému que s'il s'agissait d'un florin!

On n'était pas ému, je veux le croire, mais on était nerveux, et chaque fois qu'on passait devant certain miroir Louis XIV, on s'ajustait un peu sans y songer. Je le vois encore allongé dans son fauteuil à la Voltaire, tandis que le valet de chambre le chaussait à genoux; je le vois arpentant à grandes enjambées le trottoir de la Chaussée-d'Antin : un pied de Parisienne et un jarret de montagnard! Et je pourrais le peindre à l'entrée de cette église de cartonnage que les démolisseurs ont balayée depuis deux ou trois ans. Il portait un pantalon et un gilet gris de fer avec une redingote

bleue qui s'ajustait spontanément et dessinait la taille sans fermer. Un soupçon de ruban rouge illuminait sa boutonnière; le paletot était jeté sur le bras gauche, et la main droite tenait le chapeau. Col rabattu, cravate longue, gants de Suède, pas un atome de bijouterie. Rien de plus simple et de plus bourgeois que cette tenue matinale, et pourtant je vous jure que François Ier et Henri VIII au camp du drap d'or n'avaient pas plus grand air à eux deux que lui seul.

Il se tint immobile et comme recueilli pendant quelques minutes, puis il se jeta résolûment dans le petit sentier de droite et traversa l'église tout du long. Il fit alors volte-face et revint à pas lents, promenant ses regards sur la foule, en homme qui serait chargé du dénombrement des chapeaux bleus. Lorsqu'il me rejoignit, je n'eus pas à l'interroger; son visage exprimait la mauvaise humeur et le dédain. — J'en étais sûr, dit-il. Viens déjeuner.

— Personne?

— Absolument.

— J'en appelle! Tu as mal cherché.

— Vois-y toi-même!

Je ne me fis pas prier pour recommencer l'épreuve, et je n'eus pas de peine à trouver Mme Bersac. Elle était au milieu du premier rang de chaises, dans la toilette qu'elle nous avait annoncée, et j'ajoute que ce velours bleu lui seyait fort bien. Sa personne me parut des plus appétissantes, une jolie poularde au blanc. La figure rondelette avait la couleur et la fermeté du biscuit de Sèvres, avec ce modelé friand qui donne tant de ragoût aux nymphes de Clodion. Les cheveux d'un beau blond cendré faisaient un contraste adorable avec des sourcils châtains et des yeux noirs. La main, trop strictement gantée, à la mode de province, était petite, et les dents belles. Voilà tout ce que je pus noter en un moment d'examen rapide et contrarié, comme un officier lève un plan sous le feu d'une citadelle. La jeune veuve, à qui sa meilleure ennemie n'eût pas donné plus de vingt-six ans, était assise entre deux dragons fantastiques échappés de je ne sais quel conte de Töpffer. Imaginez un petit homme de soixante-quinze ans, sec, aplati, déteint comme une fleur d'herbier, et une vieille virago effroyable de barbe et monstrueuse de graisse. Impossible de voir un tel couple sans penser à ces ménages d'araignées où la femelle dévore son mari après les noces. Au demeurant, la meilleure harmonie semblait régner entre ces monstres; ils faisaient le guet tour à tour en suivant la messe sur leurs livres : dès que l'homme baissait les yeux, la femme levait la tête, et, lorsqu'elle reprenait ses prières, il reprenait sa faction.

Je rejoignis Étienne en hâte, et je lui rendis compte de ce que

j'avais vu sans cacher mon admiration pour la belle et touchante victime. Aux premiers mots de mon récit, le scepticisme, le dandysme, les airs glacés, firent place à une émotion sincère; il pâlit et s'appuya sur moi. Je ne pus obtenir qu'il attendît le moment indiqué pour retourner au fond de l'église; il partit comme un trait, renversa plusieurs chaises, bourra plusieurs chrétiens, et revint tout rayonnant, son chapeau dans la main gauche et son mouchoir dans la droite. — Tu as raison, me dit-il, elle est tout simplement adorable. Nous nous aimons, je l'épouse, je t'invite; mais sortons d'ici, j'ai besoin d'air. Il avait l'imagination tellement échauffée que sans moi il oubliait d'endosser son paletot par un froid de cinq ou six degrés. Pendant un bon quart d'heure, il piétina, sans y prendre garde, dans cette poussière noire et gluante qui est la neige de Paris. Moi-même j'oubliais de grelotter, quoique rien ne vous fige le sang comme une nuit blanche; j'éprouvais une étrange ivresse à entendre déraisonner ce grand enfant barbu.

La sortie de la messe et la dispersion des fidèles s'opérèrent sous nos yeux. Hortense quitta l'église au bras du petit vieillard desséché et flanquée de la géante; le trio s'engagea dans la rue de Tivoli. La jeune femme ne nous vit pas, ou, si elle aperçut Étienne, elle ne laissa rien paraître, mais ses deux compagnons se retournèrent plusieurs fois à tour de rôle, l'un éclairant la route, tandis que l'autre assurait les derrières. Étienne s'enrageait à les suivre; je le retins en lui prouvant qu'il risquait de tout compromettre, et nous prîmes le chemin du déjeuner.

Ah! l'heureux homme! De quel appétit il dévorait le temps et l'espace, sans préjudice du poulet à la Marengo! Les obstacles, les rivalités, les complots de la famille Bersac, disparaissaient devant lui comme les côtelettes; il dégustait en connaisseur le vin de Musigny et le bonheur d'être aimé. Il mangea douze ou quinze écrevisses royales en faisant tout autant de projets plus que royaux. C'était double plaisir que de le voir et de l'entendre. Il montait sa maison, discutait les livrées, peuplait les écuries, galopait dans les contre-allées du bois de Boulogne sur son cheval favori, dessinait pour Hortense des costumes de fantaisie comme les princesses n'en ont pas; il ouvrait ses salons à l'élite du talent, tandis que les grands seigneurs faisaient queue à la porte. Tout à coup, il plongeait au fin fond de la province et commençait une de ces idylles qu'on rêve à dix-huit ans, cueillant les violettes par charretées et construisant des arcs de triomphe en bluets.

Le loup se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.

Le monde l'excédait; il voulait être tout à sa femme afin de l'avoir toute à lui. S'il la trouvait encore un peu bourgeoise (et rien de plus excusable, pauvre enfant!), il la pétrirait à nouveau de ses propres mains. — Cela n'est pas plus difficile en somme que de créer une héroïne de toutes pièces, comme nous faisons chaque jour dans nos romans. J'ai fabriqué plus de vingt femmes, vraies et vivantes, pour les plaisirs de mon public; j'en veux parfaire une meilleure et plus charmante à mon usage. Chacun pour soi, morbleu! N'est-il pas juste et naturel que le pauvre romancier, une fois dans sa vie, se donne le luxe d'un roman?

Je lui fis observer qu'il manquait une pièce importante à son château en Espagne.

— Laquelle?

— Le cabinet de travail.

— Mon cher ami, répondit-il d'un ton plus grave, tu sais ce que j'ai su produire au milieu du brouhaha de Paris. Le boulevard, le lansquenet, les maîtresses, les camarades, les créanciers, les coulisses, les soupers, les duels, les journaux, le papier timbré, m'ont laissé le temps d'écrire deux ou trois livres *pour de vrai*. Tu as vu ce matin que j'improvise encore assez gaillardement avec deux bouteilles de vin de Champagne dans la tête. Juge par là de ce que je pourrai faire quand le repos, la sécurité, le bonheur et l'amour honnête m'auront rendu à moi-même et régénéré à fond! Je pondrai des chefs-d'œuvre.

— *Jean Moreau?*

— *Jean Moreau* d'abord et cent autres après. Qu'est-ce qu'un volume in-18? Sept ou huit mille lignes d'impression. J'en peux dicter cinq cent en moins de deux heures, tu l'as vu; une journée de l'homme heureux et libre représente au bas prix dix heures de travail, c'est-à-dire cinq mille lignes. A ce compte, on ferait un volume tous les deux jours, cent quatre-vingts à l'année, et l'on aurait du temps de reste. Si les gros chiffres te font peur, réduis les miens à la moitié, au quart, au dixième; c'est encore une production de dix-huit volumes par an. M'accordes-tu trente ans de vie? J'ai cinq cent quarante volumes sur la planche, au minimum. Si je meurs à la fleur de l'âge, dans quinze ans d'ici, je laisserai encore aux éditeurs un stock plus imposant que celui de Voltaire. On sait pourquoi les écrivains de notre époque sont tous stériles, ou à peu près : c'est qu'ils dépensent les neuf dixièmes de leur temps et de leur encre à solliciter les bonnes grâces d'une figurante, la clémence d'un tailleur et les renouvellemens d'un huissier. Il se perd journellement à Paris un million de lignes au détriment de la province et de la postérité. Prends tous les hommes de talent, j'en connais bien deux cent cinquante, marie-les à des

femmes comme Hortense, donne-leur à chacun deux cents louis par mois, et les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV ne seront plus que de la Saint-Jean au prix du nôtre!

Il déraisonna sur ce ton jusqu'à deux heures après-midi, puis il m'envoya me coucher sans la lettre de recommandation qu'il m'avait promise. Je ne me réveillai que le lendemain à neuf heures : ô jeunesse!

II.

Cinq ou six jours après cette débauche, je m'avisai qu'il était temps de faire une visite à mon nouvel ami. Son concierge me répondit que M. Étienne n'y était pas, et je laissai ma carte. Je tentai l'aventure une seconde fois, la semaine suivante, et pour plus de sûreté je m'en fus droit chez lui sans rien demander à la porte. Le valet de chambre correct me reconnut, il ne me prit ni pour un créancier ni pour un emprunteur; cependant il ne put ou ne voulut jamais me dire à quelle heure on trouvait son maître au logis. Tout ce que j'en obtins fut une plume et du papier sur la table de l'antichambre. J'écrivis à l'homme bien gardé, et je le priai amicalement de m'assigner un rendez-vous. La demande resta sans réponse. Un grand mois s'était écoulé depuis notre dîner chez Tattet, lorsqu'un des convives m'arrêta sur le boulevart et me dit : — Qu'avez-vous fait d'Étienne? On vous accuse de l'avoir supprimé; personne ne l'a revu.

Je répondis qu'il était invisible aux petits comme aux grands, et que sans doute il se faisait céler pour écrire sans distractions, car sa prose commençait à déborder dans les journaux.

Le fait est qu'il noircit alors plus de papier en trois ou quatre mois que dans l'année la plus féconde de sa vie. Il fit de tout en quantité prodigieuse, et tint plus de place à lui seul que dix auteurs de premier et de second ordre. Tout ce qu'il publia dans cette période d'élucubration fébrile ne fut pas, on le devine, à la hauteur de son nom. Pour une belle page de forme absolument pure et classique, il en laissait aller dix ou quinze au courant de la plume. Les récits, les bluettes et les fantaisies qu'il semait à la volée rayonnaient quelquefois du sourire de l'homme heureux, et montraient plus souvent la grimace du manœuvre surmené. Ses lecteurs assidus, les fidèles qui le suivaient d'une attention bienveillante jusque dans ses écarts excusaient ce déréglement par la nécessité de vivre; mais ils sentaient qu'à ce métier le plus grand écrivain du monde doit forcément se gâter la main.

Vers le milieu de mars, je le rencontrai, ou du moins je l'aperçus au Théâtre-Italien. Il se tenait debout à l'entrée de l'orchestre et

lorgnait obstinément une loge de face que je n'avais point remarquée. Mon attention s'éveilla, je me mis à chercher le but qu'il visait sans relâche, et je reconnus Mme Bersac en grande toilette, toute rayonnante de diamans. Le gros phénomène rustique était assis à côté d'elle, et le petit monsieur desséché se démenait au second plan. Hortense ne me parut nullement déplacée dans le beau monde de Paris; je fus presque étonné de voir que sa personne et sa toilette soutenaient les comparaisons les plus écrasantes. Une provinciale à moitié belle et à peu près élégante qui risquerait cette épreuve devant l'homme qu'elle aime serait perdue sans rémission. Étienne semblait fort épris et tout fier d'assister au triomphe de ses amours. Quelques signaux furtifs échangés à distance me prouvèrent qu'on était d'accord, mais que l'on persistait à se cacher des deux grotesques. Un intérêt plus vif que la simple curiosité me portait à demander la suite d'un roman commencé sous mes yeux. J'attirai le regard d'Étienne, il me fit un geste amical suivi d'une pantomime rapide qui indiquait le *bien aller*, comme on dit en langue de chasse, puis il rentra dans le couloir, et j'eus beau le chercher après le spectacle : les Bersac avaient disparu comme lui.

Les semaines s'écoulèrent, le printemps égaya Paris, on rencontra des voitures de fleurs au détour de toutes les rues; mais personne n'aperçut Étienne. Il était comme rivé à son bureau, et ne donnait signe de vie que par trois romans-feuilletons qu'il délayait au jour le jour. J'en conclus qu'il avait à cœur de mettre tous ses comptes en règle avant d'épouser Mme Bersac. Les romans qu'il expédiait sous jambe étaient sans doute promis par traités et peut-être payés d'avance. Vers la fin de mai, les affiches, les annonces et les réclames firent savoir à tous les amateurs que la célèbre collection de M. E..., consistant en tableaux, dessins, gravures, bronzes, marbres, majoliques, armes, tapisseries et meubles anciens, allait être exposée pendant deux jours à l'hôtel des ventes. Quelques naïfs s'attendrirent sur le sort du célèbre écrivain qui avait fait des prodiges de travail sans parvenir à racheter la folie de sa jeunesse, et qui se dépouillait de ses biens les plus chers pour satisfaire d'avides créanciers. Quant à moi, je crus deviner que le mariage était proche, et qu'Étienne, en honnête garçon, se faisait un point d'honneur de payer ses dettes lui-même.

Sa vente attira non-seulement les collectionneurs et les marchands, mais les artistes et les écrivains de tout étage. Étienne seul n'y parut point. Plusieurs personnes remarquèrent à la droite du commissaire-priseur un tout petit vieillard en habit rapé et en cravate blanche. Dans ce gnome mystérieux, qui poussait vivement les enchères et les abandonnait toujours à point, je reconnus l'homme de la Trinité et du Théâtre-Italien, le garde-du-corps de

Mme Bersac. Sa présence et son zèle me prouvèrent deux choses : Hortense s'était déclarée en faveur d'Étienne, et la famille du premier mari, au lieu de rompre en visière à la veuve, prenait en main les intérêts de l'intrus.

Cette dernière révélation ruinait tout simplement mon hypothèse. Si le petit monsieur épousait la cause d'Étienne, les passions, les calculs, le rôle ingrat que je lui avais prêté, toutes les pièces de mon argumentation tombaient à terre. Je me trouvais en présence d'un innocent vieillard, dévoué à Mme Bersac, de son père peut-être! de son père, que j'avais horriblement jugé sur la foi d'une lettre mal lue et mal comprise! Ma conscience n'était pas des plus rassurées, et pour comble d'ennui je pensais que le bon Étienne ne pouvait oublier ces propos désobligeans. Il n'était pas de ceux qui aiment à demi; me pardonnerait-il d'avoir calomnié par passe-temps, dans un stupide jeu d'esprit, une famille qui devenait la sienne ?

A travers les scrupules qui m'obsédaient, les circonstances les plus insignifiantes prirent bientôt une couleur sinistre. Je me persuadai que, si je n'avais pu forcer la porte du grand écrivain, c'est qu'il m'avait personnellement exclu de sa présence; s'il s'était échappé du Théâtre-Italien avant la fin du spectacle, c'était pour me fuir. La lettre qu'il m'avait promise, je l'attendais toujours! Tant de froideur après une sympathie si brusquement déclarée! Plus de doute, mon commentaire ingénieux sur le texte de Mme Bersac me coûtait un ami.

J'en étais là de mes réflexions, quinze ou vingt jours après la vente, quand je reçus par la poste un paquet volumineux. C'était une enveloppe contenant sept lettres d'Étienne, dont une seule à mon adresse, la voici :

« Mon cher ami, je te devais un mot de recommandation, j'ai tardé, je m'exécute et je t'en expédie une demi-douzaine; tu n'auras rien perdu pour attendre. Hâte-toi de frapper aux bonnes portes; jamais l'occasion ne fut meilleure, ma retraite fait de la place.

« Oui, les *jeunes* qui m'accusaient de barrer toutes les avenues vont pouvoir circuler, si tant est qu'ils aient des jambes. J'ai suspendu la plume au croc, le public n'entendra plus parler de moi; c'est chose dite et jurée; tu peux en faire part aux amis et aux ennemis.

« Depuis notre dernière et notre première rencontre, j'ai été le plus heureux des hommes et le plus accablé des forçats, j'ai achevé une existence de labeur, commencé une vie d'amour, épuisé plus de soucis et plus de joie qu'il n'en faudrait pour tuer un hercule. Au demeurant, je me porte bien.

« Hortense est la plus belle, la meilleure, la plus angélique des femmes. Béni sois-tu, toi qui l'as devinée du premier coup d'œil! Nous nous aimons comme on ne s'est jamais aimé sur terre; si je savais un homme plus follement épris que moi, j'irais lui chercher querelle à l'instant. Après mille traverses dont le récit serait trop long, tout s'est accommodé pour le mieux; je l'épouse mardi prochain, à...; c'est sa ville natale. Je ne t'invite pas, ni toi, ni personne; elle veut que je rompe avec Paris; il lui faut un Étienne tout neuf, elle l'aura.

« Nous sommes ridiculement riches, j'en ai rougi jusqu'aux oreilles à la lecture du contrat. Ma femme a cent vingt mille francs de rente en usufruit et vingt mille en toute propriété. Tout cela vient du vieux Bersac, de Bersac aîné, comme on l'appelle dans la famille. Cet excellent ami, qui a trépassé en ma faveur, faisait un grand commerce de vins et d'eaux-de-vie; son souvenir est populaire dans les départemens du sud-ouest. Mon apport, à moi, se réduit à la propriété de mes livres. Bondidier, qui les exploite, a pris la louable habitude de me donner quatre ou cinq mille écus, bon an, mal an. Ce revenu ne doit plus rien à personne; ma vente a tout soldé, jusqu'à la corbeille, qui est digne d'Hortense et de moi. Nous avons donc cent cinquante et quelques mille francs de revenu, plus un hôtel en ville et le château de Bellombre, qu'on dit splendide et royalement meublé. Garde ces détails pour toi, ou n'en imprime que ce qui te paraîtra essentiel, au cas où le public témoignerait une curiosité trop vive.

« Je ne t'ai pas encore dit le plus beau de l'affaire : nous tenons un intendant admirable, unique, habile, honnête, parfait, et il ne nous coûte rien. Qelle aubaine pour Hortense et pour moi, qui sommes de vrais Hurons en arithmétique! L'homme providentiel, tu l'as aperçu, mais tu ne l'as point deviné : c'est Bersac jeune, notaire honoraire et malin comme un vieux diable, mais bon diable s'il en fut. Sa fortune est des plus modestes; tandis que le grand frère pêchait les millions en vin clairet, Célestin, — c'est son nom, — courtisait les muses rebelles, imprimait un poème sur Clovis, faisait siffler une tragédie gallo-franque sur un théâtre d'arrondissement, débutait dans les Agamemnons sous une grêle de pommes, essayait un journal légitimiste intitulé *le Doigt de Dieu*, échouait sur les rives inhospitalières du notariat, petit clerc à trente ans, épousait une paysanne,... tu l'as vue! et ce sacrifice au-dessus de mes forces et des tiennes était payé dix mille écus tout secs. Il achète une mauvaise étude de canton, prend la clientèle d'assaut, triple la valeur de sa charge et s'enlève à la force du poignet jusqu'au chef-lieu du département Là ses mérites en tout genre et sa probité bien connue lui ont concilié l'estime universelle; on l'aime, on le

respecte, il commande à l'opinion. C'est Hortense qui m'a donné ces détails : sa tendresse pour lui n'est pas aveugle, il nous a rudement taquinés durant trois mois; mais elle rend justice à ses vertus, et jure qu'on ne saurait lui rompre en visière sans ameuter tout le pays.

« Soyons justes; voilà un homme qui a lutté toute sa vie pour gagner dix mille francs de rente, c'est tout son bien. Il comptait à bon droit sur l'héritage de son frère; il voit Bersac aîné prendre une jeune femme et lui laisser tous ses revenus après deux ans de mariage. Il y avait un seul moyen de réparer cette injustice : le fils de Célestin est un garçon de mon âge, il commande un bataillon de chasseurs à pied; mais Hortense se cabre dès les premières ouvertures, elle répond qu'un Bersac lui suffit, qu'un autre serait de trop dans sa vie : la chère enfant avait déjà l'âme occupée de ton ami. Célestin, qui n'est pas un sot, devine que sa belle-sœur lui échappera plus tôt que plus tard, et pourtant il ne lui tient pas rigueur; loin de là, il prend en main les intérêts de la pauvrette, soigne ses baux, améliore ses terres, touche ses rentes, place ses économies : connais-tu deux bourgeois assez nobles pour en faire autant? Il la suit à Paris et l'observe d'assez près, parce qu'il la sait jeune et confiante; mais du jour où elle a jeté son dévolu sur un honnête homme de quelque valeur, il l'approuve sans réserve, me tend la main sans rancune, et consacre tout son temps à l'arrangement de mes affaires. Ils m'ont comme adopté, ces Bersac. Croirais-tu que la bonne vieille m'appelle son beau-frère? Des sentimens de l'âge d'or!

« Tu me connais un peu, quoique nous n'ayons guère mangé plus d'un gramme de sel ensemble, et tu devines que ces braves gens n'ont pas affaire à un ingrat. Le bonheur ne m'a pas faussé le sens moral, je sens que cette fortune gagnée par le travail d'autrui n'est pas mienne. Il ne tiendrait qu'à moi de manger presque tout l'héritage; Bersac me l'a prouvé pièces en main : les trois quarts du capital sont en titres au porteur, et la veuve est formellement dispensée de caution et d'inventaire. Cette confiance nous honore; mais, loin d'en vouloir abuser, nous n'en userons même pas, et je veux transformer en titres nominatifs au profit de ces pauvres diables les valeurs dont Hortense a l'usufruit. Quant à la petite fortune qu'elle possède en toute propriété, nous la gardons pour nos enfans, si tant est qu'il nous en vienne. Ils auront vingt mille francs de rente de leur mère, douze ou quinze mille de mes livres et de mon théâtre, et tout ce que nous aurons épargné pour eux, car je suis homme à liarder par devoir; mais, si nous mourons sans postérité, j'entends que tout ce qui vient des Bersac retourne aux Bersac; c'est justice : ni ma femme ni moi nous n'avons de proches parens.

« C'est en ce sens, mon bon, que j'ai fait dresser le contrat par un notaire sûr qui connaît un peu la famille, mais qui m'a promis le secret. Le pauvre Célestin n'a pas voulu tremper le bout du doigt dans nos conventions, tant sa délicatesse est grande! Juge de sa surprise et de sa reconnaissance lorsqu'il se verra si largement avantagé par un homme dont la conduite et la profession lui faisaient une peur d'enfer!

« Tu n'imagines pas les préjugés saugrenus qui ont cours en province! Le plus intelligent et le meilleur de ces bourgeois exotiques fait peu de différence entre un Peau-Rouge et un écrivain de Paris. Bersac jeune a laissé voir une stupéfaction comique en apprenant que je ne buvais pas d'absinthe et que je ne fumais pas nuit et jour. Il me demande sérieusement si les auteurs et les acteurs de la Comédie-Française ne vivent pas pêle-mêle dans le même grenier? L'autre soir il est venu me trouver en grand mystère, et après un long préambule sur ses sentimens monarchiques et religieux il m'a confessé que sa femme, et ma future, et lui-même, et tous ses amis seraient péniblement affectés, si j'écrivais dans *l'Impartial*. Il paraît que *l'Impartial* de mon futur département est une feuille diabolique. J'ai bien ri; me vois-tu collaborateur de *l'Impartial* du cru!

« — Eh! cher monsieur, lui ai-je dit, j'ai de tous les journaux par-dessus les oreilles, et vous me rendriez un signalé service, si vous me fournissiez le moyen de n'en lire aucun.

« Il m'embrassa sur les deux joues et reprit d'un ton résigné : — Je sais que vos idées et vos croyances sont malheureusement différentes des nôtres; la royauté que nous rappelons de nos vœux n'a pas vos sympathies, vos ouvrages, que j'ai tous lus pour apprendre à vous connaître, trahissent en plus d'un endroit le hardiesse du libre penseur.

« — Eh bien?

« — Eh bien! ayez pitié de nous, c'est Hortense qui vous en prie. Souvenez-vous de temps en temps que nos illusions nous sont chères, et qu'il serait cruel de les heurter de front.

« — Mais c'est le premier élément des bienséances! M'avez-vous jamais vu, dans la conversation...

« — A Dieu ne plaise! Vous êtes le mieux appris de tous les hommes! Je pense seulement aux livres que vous écrirez, mon digne ami, à ces beaux livres, à tous ces livres dont nous serons un peu responsables là-bas, car la famille est solidaire en province, et ces brillans ouvrages que sans doute vous allez...

« — Quels ouvrages? quels livres? A qui en avez-vous? N'ai-je donc pas assez produit? Pensez-vous que je me marie pour continuer ce labeur abrutissant? Personne ne saura les efforts que j'ai

faits, depuis trois mois et plus, pour tirer une dernière mouture de mon sac. Je suis courbatu, épuisé, écœuré. Le peu que j'avais à dire, je l'ai rabâché dix fois pour une : le public se noie dans ma prose. Je lui donne ma démission; qu'il cherche ses plaisirs ailleurs, qu'il appelle des rieurs moins las et des amuseurs moins ennuyés!

« — Quoi! vous n'écrirez plus?

« — Non.

« — Sérieusement, vous ne voulez plus rien mettre sous presse?

« — Excepté les lettres de part que nous expédierons dans huit jours.

« — Votre parole d'honneur?

« — Mon cher monsieur, la parole d'un honnête homme est toujours parole d'honneur.

« — J'en prends acte, mon digne ami!

« Que ne puis-je te dessiner les mille grimaces de contentement qui ridaient sa petite figure! J'ai fait un heureux à bon marché, car, entre nous, je n'attendais qu'une occasion pour donner la littérature au diable. Quand je retourne la tête vers mon passé, je ne vois que sottises en action, en parole et en écriture. Et dire que je me suis cru poussé vers cette ornière par une espèce de vocation! Mon cher, il n'y a qu'un chemin dans la vie qui ne soit pas un cassecou, c'est celui où je compte me promener trente ans de suite dans une calèche à huit ressorts avec Hortense. Aimer, être aimé, vivre en joie, lorgner philosophiquement les vices et les ridicules d'autrui, voilà le seul lot enviable. Tu n'en crois rien? attends. Tu es jeune, l'ergot te démange, tu hérisses la crête en aiguisant ton bec: va, mon bonhomme, jette ton feu; mais, si l'occasion se rencontre à mi-route, fais comme moi, suis l'exemple de celui qui, pouvant devenir un fameux coq de combat, a choisi d'être un coq en pâte.

« ÉTIENNE. »

Cette lettre aurait dû me réjouir à plus d'un titre : elle m'ouvrait les portes les mieux closes, elle me rassurait sur les sentimens d'un ami, elle rendait justice à mon diagnostic, elle m'instituait en quelque sorte le légataire spirituel d'un vivant, puisque seul à Paris je pouvais annoncer et commenter la retraite d'Étienne. Cependant j'en fus atterré.

Peu m'importait de le savoir circonvenu et même dépouillé par ce vieux malin de Bersac : les affaires ne sont que les affaires, c'est-à-dire un détail de troisième ordre dans la vie des êtres pensans; mais qu'un homme de tant d'avenir eût abdiqué son art, soit volontairement par dégoût, soit par faiblesse pour lever les scrupules d'une famille inepte, voilà ce qui me crevait le cœur. Si personne ne lui

avait fait une condition de ce renoncement, il était véritablement à plaindre. C'était sans doute la fatigue des derniers mois qui le portait à se croire épuisé; mais que penser de lui, s'il avait sacrifié l'art aux exigences des Bersac, échangé tous ses droits à la gloire contre les lentilles de Bellombre? L'amour même n'excusait qu'à demi la honte d'un tel marché; je me demandai sérieusement si Étienne déserteur des lettres et traître à son propre talent méritait encore l'estime.

Le temps et la réflexion me rassurèrent un peu. Comment la veuve s'est-elle éprise du brillant écrivain? A force de le lire. Puisqu'elle aime ce beau talent, elle ne peut pas sans une contradiction monstrueuse en exiger le sacrifice. Le petit Célestin lui-même, tout marguillier qu'il est, ne doit pas souhaiter qu'un homme comme Étienne se coiffe de l'éteignoir. L'ex-notaire, l'ex-journaliste, l'ex-poétereau, l'ex-Ragotin, a conservé au fond du cœur un certain respect pour les lettres. Et quand même la femme, la famille et la province uniraient tous leurs efforts pour étouffer un esprit supérieur, quand il se prêterait docilement à ce meurtre, est-il maître de rester stérile et de ne point produire les chefs-d'œuvre qui sont en lui? Non, les fruits du génie, comme les fruits du corps humain, éclosent malgré tout lorsqu'ils sont arrivés à terme : livres, enfans, naissent au jour marqué par la nature; ni l'auteur ni la mère ne sauraient retarder d'une minute cette heureuse fatalité. Les grands hommes blasés qui nous disent : J'ai le cerveau plein de chefs-d'œuvre, et je tiens la porte fermée, pourraient laisser la porte ouverte impunément.

Je fis publier les détails qu'Étienne m'avait confiés à cet usage, mais je me gardai de répandre le bruit de son abdication. Tout Paris admira le bon goût et l'esprit de cette provinciale qui se donnait le luxe d'enrichir un homme supérieur. Les journaux prophétisèrent que le grand producteur, libre enfin de tout souci, allait se concentrer dans quelques œuvres capitales; mais la rédaction des lettres de part étonna les confrères et les amis du marié. En voici la teneur exacte :

« M. Étienne a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mme Hortense de Garennes, veuve de M. Bersac aîné. »

« M. et Mme Bersac jeune ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mme Hortense de Garennes, veuve de M. Bersac aîné, ancien juge au tribunal de commerce, ancien membre du conseil d'arrondissement, leur belle-sœur, avec M. Étienne, propriétaire et rentier en cette ville. »

EDMOND ABOUT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

UN

PRÉFET DE PARIS

SOUS L'EMPIRE

Frochot, préfet de la Seine (histoire administrative, 1789-1815), par M. Louis Passy.

La vérité historique, pour les périodes violentes et tourmentées, ne se dégage que très imparfaitement des archives officielles. Celles-ci nous donnent la succession des événemens, les dates, les motifs avoués, les résultats éclatans; elles expriment assez fidèlement la physionomie et le style d'une époque; elles permettent de tracer les grandes lignes du tableau, elles ne livrent point la vérité tout entière. Mille détails leur échappent, qui souvent même ont été ignorés de la génération au milieu de laquelle les faits se sont accomplis. Les générations suivantes recueillent une vue d'ensemble qui laisse dans l'ombre non-seulement les incidens et les acteurs secondaires, mais encore ce que l'on pourrait appeler le côté intime et particulier des événemens et des hommes. De là l'intérêt qui s'attache aux mémoires, aux biographies, documens accessoires, mais nécessaires, qui s'ajoutent aux archives officielles, tantôt pour leur apporter l'appui de témoignages plus précis, tantôt pour modifier et même pour contredire leurs affirmations. A mesure que se déroule la période révolutionnaire qui en France a clos le XVIIIe siècle et qui commence le XIXe, les faits se pressent

si nombreux et si inattendus, les personnages s'agitent dans une mêlée si confuse à travers les formes changeantes du gouvernement, que la procédure régulière de l'histoire devient absolument insuffisante. Pour découvrir la raison des événemens et les ressorts qui ont fait agir et parler les hommes dans les circonstances les plus mémorables, il faut consulter les correspondances privées, les révélations personnelles, et demander aux papiers de famille ce que les archives publiques ne contiennent pas. Chaque jour nous amène de ces publications posthumes qui répandent de nouvelles lumières sur l'histoire de la révolution et de l'empire. Il n'est point nécessaire que l'auteur ait joué un rôle prépondérant; il suffit qu'il ait vu de près les hommes et les choses, et qu'il soit sincère. Parmi ces témoins, Frochot mérite d'être écouté. Député à l'assemblée constituante et ami intime de Mirabeau, il assista de près aux débuts et aux rapides progrès de la révolution. De retour dans son département (celui de la Côte-d'Or), il eut à observer et à subir tous les périls de la terreur. Enfin, préfet de la Seine sous le consulat et pendant la plus grande partie de l'empire, il se consacra tout entier, sous l'œil du maître, à un immense travail de réorganisation administrative dont la trace n'est point effacée. Mêlé à toutes les vicissitudes de la politique, en contact avec les chefs de la révolution, puis avec l'empereur, Frochot se trouvait dans les meilleures conditions pour juger les événemens et pour en rendre compte. Il n'a point écrit de mémoires, mais il a laissé de nombreuses notes au moyen desquelles M. Louis Passy, s'inspirant d'une affection et d'un devoir de famille, a pu composer sa biographie. Nous y trouvons des détails inédits sur Mirabeau, un récit de la terreur en province, et un exposé du régime administratif auquel fut soumise la ville de Paris après le consulat. Nous y voyons également quels étaient le rôle et l'attitude d'un haut fonctionnnaire sous le premier empire. Cette biographie n'est donc pas sans intérêt; elle se rattache à l'une des périodes les plus instructives de notre histoire, et elle nous transmet les impressions et les sentimens de la génération politique qui a vécu de 1789 à 1815.

I.

Né à Dijon en 1761, Frochot, après avoir terminé ses études de droit, se maria et alla se fixer à Aignay-le-Duc, où il acheta en 1785 les charges de prévôt royal et de notaire. Le mouvement de 1789 le trouva dans ces deux fonctions, et ce fut en qualité de prévôt royal qu'il présida le 13 mars 1789 l'assemblée de la communauté d'Aignay-le-Duc dans laquelle devaient être désignés les

électeurs du bailliage chargés de prendre part à la nomination des députés aux états-généraux. Élu par acclamation député du bourg d'Aignay-le-Duc, c'est encore lui qui conduit les délibérations de l'assemblée du bailliage et qui dresse les cahiers dans lesquels le tiers-état demande « le retour périodique des états-généraux, le vote par tête et non par ordre, le consentement indispensable de ces mêmes états à tout impôt et à toute mesure de finance, la responsabilité des ministres et partant l'irresponsabilité du roi, l'abolition des lettres de cachet, la liberté de la presse, l'inviolabilité du droit de propriété, la rédaction d'un code civil, criminel et commercial, l'égalité de la justice, l'abolition des justices seigneuriales et des tribunaux d'exception, la suppression des corvées et de certains droits féodaux. » Frochot fut nommé à l'unanimité député aux états-généraux. Le second député du tiers, professant les mêmes principes, obtint une forte majorité. Ces deux candidats avaient triomphé très aisément de ceux qui avaient l'appui du bailli et du lieutenant-général du bailliage, c'est-à-dire qu'ils l'avaient emporté sur les candidats officiels. Les députés élus représentaient l'opposition libérale. Royalistes déclarés, ils demandaient avant tout l'égalité devant la loi. La bourgeoisie ne réclamait alors rien de plus. Elle voulait des réformes sans recourir à la révolution. Elle ne songeait pas à la démocratie, qui se tenait derrière elle et dont la voix demeurait encore étouffée. Les choses se passèrent ainsi dans presque toute la France pour les élections du tiers-état. Si Louis XVI et ses ministres, effrayés de la détresse générale, adressaient un sincère appel à la nation, les autorités provinciales et les fonctionnaires locaux, témoins de l'effervescence que provoquait ce premier éveil de la liberté politique, tentaient d'enrayer le mouvement en accordant leur patronage à des candidats que leur intérêt devait rattacher au parti de l'ancien régime. La bourgeoisie résista d'instinct à cette pression qui peu d'années plus tôt, alors que la mesure n'était pas encore comble et que le malaise de la nation était moins profond, aurait sans doute produit une composition toute différente des états-généraux; mais, en secouant le joug des autorités provinciales et en repoussant les candidatures officielles, qui ne lui offraient que des représentans timides et très effacés, la bourgeoisie était loin de prévoir et de désirer la révolution qui allait sortir de ses votes. Elle entendait simplement que ses vœux et ses doléances fussent portés au pied du trône avec les sentimens de respect et de fidélité qu'elle gardait au régime monarchique; elle était conservatrice autant que libérale, on peut même dire que son libéralisme avait pour objet l'affermissement de la royauté. Il convient de bien marquer ce point de départ; si l'esprit de réforme, à peine en mouvement, s'emporta

jusqu'à la révolution, si le premier essai du régime représentatif aboutit à la chute de la royauté, à la convention et à la terreur, ces conséquences échappaient aux prévisions et trompaient cruellement les espérances du tiers-état.

Frochot arrive à Versailles pour l'ouverture des états-généraux. Le 5 mai 1789, il assistait à la séance royale, remplie par les discours de Louis XVI et de ses ministres, et levée brusquement après le compte-rendu financier de Necker. La cour savait que dans cette séance même, en présence du roi, Mirabeau voulait poser et faire résoudre la grande question de la réunion des trois ordres. Il avait préparé un discours dont le brouillon, écrit tout entier de sa main, a été trouvé dans les papiers de Frochot. Voici en quels termes à la fois respectueux et fermes s'exprimait le futur tribun : « Achevez votre ouvrage, ô prince magnanime! vous avez eu la haute pensée, le sentiment vertueux de soumettre votre prérogative même à la discussion de ce peuple, de qui tout pouvoir émane sans doute, mais dont les acclamations vous donneraient le sceptre, si déjà vous ne le possédiez. Pourriez-vous hésiter à faire examiner par ce même peuple les réclamations hautaines de certains privilégiés qui voudraient préjuger une question sur laquelle la volonté générale peut seule prononcer? Ne confiez pas aux préjugés des ordres ce qui doit être réglé par la raison de tous. Ne hasardez pas le fruit de la plus belle action de votre règne. Ne rejetez pas le seul moyen que vous ayez de connaître l'opinion, le vœu vraiment national. Il est digne de votre majesté de craindre d'influer par sa présence sur nos délibérations; mais, si l'on est parvenu à élever quelques doutes dans son esprit sur la justice de nos demandes, les communes supplient votre majesté de permettre que cette grande discussion qui va décider du sort de cette assemblée et peut-être de la monarchie soit débattue devant vous. Vous discernerez bientôt alors de quel côté sont la justice, la vérité, les bonnes intentions, le zèle pour le trône et l'amour pour votre personne sacrée. » Sur le papier qui renferme ce projet de discours, Frochot a écrit : « Le discours ne fut pas prononcé. Le roi s'y attendait, et aussitôt que les ministres eurent fini de parler, il se leva et rompit la séance. » Manœuvre impuissante pour étouffer l'unanime volonté du tiers-état. La réunion des trois ordres était et devait être le premier acte du nouveau régime représentatif. Elle était réclamée dans tous les cahiers; les députés les plus modérés n'admettaient sur ce point capital ni hésitation, ni transaction. Le parti de la cour, qui comptait opposer aux exigences prévues de la bourgeoisie l'intérêt et le dévoûment du clergé et de la noblesse, ne gagna rien à la suppression du discours que Mirabeau avait préparé pour la séance du 5 mai.

La lutte commença dès le lendemain; après mille incidens dont l'histoire a conservé le récit, elle aboutit au serment du Jeu de Paume (20 juin) et à la foudroyante apostrophe que Mirabeau lança le 23 juin au marquis de Dreux-Brézé. Entre la harangue mesurée, respectueuse et fidèle dont le texte nous a été transmis par Frochot, et le vigoureux défi qui termina la séance du 23 juin, il s'était écoulé moins de deux mois. Ce court délai avait suffi pour consommer la révolte et la victoire du tiers-état.

Ce fut à la suite des journées d'octobre que le modeste député de la Côte-d'Or entra dans la familiarité de Mirabeau. Une émeute terrible, suscitée suivant les uns par la famine, suivant les autres par les intrigues du duc d'Orléans, avait éclaté à Paris. Lafayette, alors dans toute la force de sa popularité, n'avait pu rétablir l'ordre qu'en ramenant de Versailles le roi et la cour, et en conseillant le départ du duc d'Orléans, qui fut chargé d'une mission en Angleterre. Mirabeau, qui passait pour être attaché au parti d'Orléans, considérait le départ du prince comme une désertion et comme une faute. Il voulait que le procès dans lequel était impliqué un prince du sang membre de l'assemblée nationale fût jugé par l'assemblée elle-même, et il prépara un discours dont la minute, écrite et corrigée de sa main, a été aussi trouvée dans les papiers de Frochot. « Depuis des mois entiers, écrivait-il, on m'accuse d'être un des principaux agens du duc d'Orléans, et, pour tout dire en un seul mot, son complice; j'ai pu, j'ai dû mépriser ces dégoûtantes absurdités aussi longtemps qu'elles n'ont été que le perfide passe-temps de l'envie et de la malignité. J'ai tâché de répondre par mes services, et j'ai regardé toutes ces machinations comme le véritable émolument de ma chevalerie; mais aujourd'hui que le départ de M. le duc d'Orléans et les motifs qu'en donnent ses ennemis accréditent tous les bruits injurieux contre ce prince et ceux dont on a jugé à propos de composer son parti, je relève moi-même ces allégations, et je provoque les accusateurs au grand jour. Je demande donc que le président se retire le plus tôt possible vers le roi, et le supplie en votre nom de faire revenir M. le duc d'Orléans pour reprendre immédiatement ses fonctions, rendre compte de sa conduite, si elle est inculpée, et subir contradictoirement avec ses accusateurs, quels qu'ils soient, le procès dont vous indiquerez l'objet, les formes et les juges. »

Au moment de prononcer ce discours, Mirabeau s'arrêta devant les conseils de Frochot, qui lui signala l'inutilité, peut-être même l'imprudence d'une telle démarche. Avec cette facilité qui souvent entraîne d'un extrême à l'autre les âmes passionnées, il se rapprocha de Lafayette, rechercha son alliance, conçut la pensée de

former avec l'homme le plus populaire de la révolution un ministère qui, remplaçant Necker et Montmorin, aurait représenté avec plus d'autorité le roi devant la nation et la nation devant le roi. Qui sait ce qu'il fût advenu de cette combinaison qui, au moment où elle occupa l'esprit de Mirabeau, pouvait arrêter le mouvement révolutionnaire, dissiper les illusions et les craintes de Louis XVI, combler l'abîme qui allait se creuser de plus en plus profond entre le souverain et le peuple? Necker, qui voyait sa position menacée, para le coup en faisant voter par l'assemblée nationale la loi qui interdisait à tout député d'accepter le ministère. Ce vote fut le commencement du suicide de la royauté. Il consacra le divorce entre l'ancien régime et les hommes nouveaux; il isola le roi de la nation, il priva la cour des dévoûmens qui auraient pu la servir en l'éclairant et lui apporter le concours de la popularité, puisée aux sources mêmes de la représentation nationale. — Nous avons eu depuis cette époque autant de révolutions que de régimes politiques. A quoi donc sert l'histoire, si elle ne démontre pas que ces révolutions sont nées le plus souvent de la composition même des ministères, formés de personnages qui n'avaient jamais eu ou qui avaient perdu le prestige nécessaire de la popularité, ou que la seule volonté du souverain prenait en dehors des mobiles désignations de l'opinion publique et des ambitions légitimes qui s'agitent dans les assemblées? Ainsi, dès le début de la lutte qui devait s'engager fatalement entre l'ancien régime et le nouveau, une loi malencontreuse, inspirée à Necker et à ses collègues par l'ambition de conserver le pouvoir en écartant les compétiteurs, à l'assemblée nationale par un faux scrupule d'indépendance, venait anéantir le moyen le plus efficace de rapprochement et de conciliation. Les hommes éloquens, influens, pénétrés du sentiment national, Mirabeau, Barnave et tant d'autres dont les noms ornent cette première et immortelle période de nos annales parlementaires, se voyaient éloignés du pouvoir. L'action leur était ravie, et avec elle l'honneur et le devoir de la responsabilité, qui impose la modération. Il leur restait la parole, mais la parole irresponsable, qui s'emporte si vite, qui s'enivre au bruit des applaudissemens, qui trop souvent s'égare dans les déclamations périlleuses avant de s'élever jusqu'à l'éloquence. La constituante aurait pu donner à Louis XVI des ministres et à la France nouvelle des hommes d'état; malheureusement elle fut condamnée de par la loi à n'avoir que des orateurs, et au lieu de former un gouvernement elle prépara l'ère des tribuns.

Mirabeau ne pouvait donc pas être ministre; son action n'en fut pas moins grande. Portant la parole tantôt contre les conseillers

aveugles de la royauté, tantôt contre les imprudentes doctrines qui déjà pervertissaient l'esprit de 1789, il remplit le rôle d'avocat-général du tiers-état, c'est-à-dire de la nation monarchique et libérale. L'armoire de fer a révélé le secret de ses relations avec la cour; les mémoires du comte de La Marck nous ont appris comment dès le mois de juin 1789 Mirabeau se montrait disposé à soutenir la cause de la royauté. Les débats de l'assemblée constituante et les papiers de Frochot nous montrent avec quelle ardeur, par quels procédés, il défendait en même temps la cause populaire, et comment il obtenait dans toutes les discussions un ascendant qu'aucun orateur n'a jamais égalé.

Ainsi que le remarque M. L. Passy, « la carrière et les travaux de Mirabeau se divisent en deux parts très distinctes; l'une secrète, l'autre publique; l'une diplomatique, l'autre oratoire; la part de la cour et la part du public. » Pour ses rapports avec la cour, il se servait d'un intermédiaire sûr et discret, du comte de La Marck; pour ses travaux législatifs, il avait la collaboration du pays tout entier. Une décision royale lui avait accordé la franchise postale : il recevait par chaque courrier des monceaux de lettres et de documens de toute nature sur les questions à l'ordre du jour. Il avait des bureaux, des secrétaires, ce qu'il appelait son *atelier*, pour lire cette énorme correspondance et pour préparer les élémens des discours qu'il prononçait à l'assemblée. Frochot, devenu son ami, était au premier rang dans sa confiance. Mirabeau usait et abusait de lui. Il lui demandait à tout moment son avis, des notes, des mémoires; il le chargeait de se concerter en son nom avec les membres de l'assemblée; il l'associait aux délicates négociations parlementaires qui précédaient les votes importans. Les habitudes laborieuses de Frochot, son esprit conciliant, sa probité, sa modestie, le rendaient tout à fait propre à ce rôle secondaire, qu'il remplit avec un dévoûment absolu. Les documens recueillis par M. L. Passy montrent bien à quel degré l'intimité s'était établie entre ces deux hommes, et on y trouve des indications précieuses sur la vie publique et le caractère de Mirabeau.

Mirabeau a laissé un grand renom comme orateur. Sa parole retentit encore dans la postérité. On cite de lui des fragmens considérés à juste titre comme des modèles de l'éloquence. En citant ces fragmens dans les cours de littérature ou dans les histoires de la révolution, l'on se figure un génie éclatant, mais inégal, apparaissant dans les grandes occasions, indifférent aux petites causes, et ne frappant des coups de foudre qu'aux heures où la passion l'enflamme. Ce jugement est incomplet. Mirabeau dédaignait d'être homme de parti; mais, si l'on suit avec attention les débats de l'as-

semblée constituante, on voit qu'en toute occasion, grande ou petite, sur les moindres incidens comme sur les plus graves questions constitutionnelles qui s'agitaient alors pour la première fois, il prenait la parole et exprimait son opinion, non point à coups d'éloquence, mais dans des discours qu'il avait préparés avec le plus grand soin, et dans lesquels la méditation et la lente étude éclairaient les inspirations de son génie. Ce fut là le secret de sa puissance oratoire. Politique, diplomatie, législation, finances, il savait tout; il discutait sur toutes choses avec une supériorité incontestable. Son atelier de collaborateurs lui fournissait des argumens pour toutes les causes, des armes pour toutes les luttes. Comme il avait l'ambition très haute, il voulait qu'aucun décret, aucun vote ne fût proclamé dans l'assemblée sans sa permission, et il travaillait en conséquence. Si l'éloquence était en lui naturelle comme la passion, elle n'arrivait que comme l'auxiliaire d'un labeur acharné. Ce fut par le travail que Mirabeau acquit tant d'influence et atteignit à la gloire. A cet égard, Frochot, qui travaillait avec lui et pour lui, est un sûr témoin.

Il n'est pas indifférent de connaître les procédés de travail du plus puissant orateur de la révolution. A cette époque, les plus importantes discussions roulaient sur des questions de principes. Très rarement on débattait ce que l'on appelle aujourd'hui les questions d'affaires. Les économistes, après la chute de Turgot, jouissaient d'un médiocre crédit, et les statisticiens n'avaient point encore accumulé ces gros volumes de chiffres où les orateurs des tribunes contemporaines vont s'approvisionner si facilement pour leurs discours. Les grandes discussions appartenaient donc au domaine des théories constitutionnelles et législatives, elles s'inspiraient des enseignemens de l'histoire et surtout des doctrines philosophiques empruntées aux publicistes du XVIIIe siècle; on y entendait fréquemment des échos de Voltaire et des lectures de Rousseau, dont le *Contrat social* était pour les jeunes esprits une sorte d'évangile politique. Dans ces débats solennels, les discours étaient le plus souvent écrits. Mirabeau, avec sa grande facilité de parole, se conformait à l'usage général. Il écrivait ses exordes et ses péroraisons, et ne se laissait aller à l'improvisation que dans les développemens du discours, non sans avoir mûrement préparé l'ordre et les termes mêmes des argumens. Quand il devait répondre à un adversaire, à Barnave, à Cazalès, à Maury, ses amis prenaient des notes, et le soir on se livrait en commun à un long travail pour le discours du lendemain. Ordinairement c'était Frochot qui recueillait les notes et faisait l'office de secrétaire. Quelquefois, Mirabeau impatient s'emparait de la plume et traçait rapidement le plan de sa réponse

pendant que l'adversaire parlait. On a trouvé dans les archives de Frochot la feuille de papier sur laquelle Mirabeau, lors de la fameuse discussion sur le droit de paix et de guerre, prépara instantanément l'admirable réponse qu'il fit à Barnave.

En voyant avec quelle violence d'argumens et de langage Mirabeau attaquait souvent les actes des ministres et les manœuvres de la cour, il était bien difficile de soupçonner qu'il reçût en secret des subsides de la cassette royale. On le supposait riche de la succession de son père, qui était mort en juillet 1789; mais cette succession se trouvait compromise par de nombreux procès, et d'ailleurs l'existence peu ordonnée que menait Mirabeau, jointe aux frais extraordinaires que lui coûtait l'organisation de son cabinet politique, l'aurait promptement ruiné. Dès son entrée aux états-généraux, il était à bout de ressources. En septembre, il écrivait au comte de La Marck « qu'il manquait du premier écu, » et il acceptait un prêt de cinquante louis! Lafayette, qui avait été mis au courant de ses embarras, lui offrit à cette époque une somme de cinquante mille livres sur la liste civile ou une ambassade. Mirabeau refusa : les cinquante mille livres ne l'auraient point sauvé; une ambassade l'eût éloigné de la tribune, où le retenaient son ambition et ses goûts. Cependant à la fin de l'année il lui fallut céder. Par l'entremise du comte de La Marck, il accepta du roi le paiement de ses dettes, qui s'élevaient à plus de deux cent mille livres, une pension mensuelle de six mille livres et des billets pour une somme de un million, payable à l'expiration de l'assemblée nationale. Le marché ainsi conclu, le grand orateur devenait le stipendié de la cour, et cependant avec quelle hauteur, on pourrait presque dire avec quelle indépendance, il portait sa chaîne dorée! Ceux-là mêmes qui le payaient étaient confondus de son audace. La reine Marie-Antoinette, épouvantée par cette parole dont les échos semblaient ébranler le trône, se disait trahie. C'est que Mirabeau, résolu dès le premier jour à faire triompher la révolution, mais décidé en même temps à sauver la royauté, demandait à ces deux clientes ce que chacune d'elles pouvait lui donner : à l'une la popularité, à l'autre l'argent qui lui était nécessaire pour soutenir son double rôle. Son attitude et son langage, après comme avant le pacte secret qui le liait à la cour, demeurèrent fidèles à ses opinions. Il se laissa payer pour agir et pour parler comme il l'aurait fait, si l'état de sa fortune privée ne l'avait point obligé à accepter un subside. Certes il ne faut point excuser cette grave faute de l'orateur politique. Tout homme qui se voue aux affaires publiques doit premièrement se mettre à l'abri du moindre soupçon qui soit de nature à diminuer l'autorité de sa parole ou de ses écrits. Il

n'est pas permis de déroger à ce principe, qui assure l'absolu désintéressement de la conscience, et Mirabeau, recevant en secret le salaire de son éloquence, ne saurait échapper aux censures de l'histoire. D'un autre côté, comment ne pas reconnaître, au moins comme circonstance atténuante, qu'il ne se plia jamais aux préjugés ni aux passions du parti qui le payait, et qu'il garda jusqu'au bout, non pas seulement l'apparence, mais encore la réalité d'un libre jugement. Dans son entourage le plus intime, personne, à l'exception du comte de La Marck, ne suspectait sa parfaite indépendance. Lorsque ses ennemis l'accusaient d'être vendu à la cour, lorsque l'on colportait dans les rues de Paris la grande trahison du comte de Mirabeau, ces attaques, qui à des époques moins tourmentées ont poursuivi les plus purs caractères, passaient pour de banales calomnies. Frochot, son exécuteur testamentaire, les repoussait avec mépris. Il avait vérifié ses papiers et sa correspondance, il n'y avait rien trouvé de suspect; il n'avait découvert que des dettes, et ce fut avec l'émotion la plus sincère qu'il vint demander à l'assemblée de payer les funérailles de Mirabeau, mort insolvable.

Après la mort de Mirabeau, Frochot se rallia naturellement au parti constitutionnel. Celui-ci, tout en déplorant les fautes de la cour, voulait sauver la royauté et arrêter les progrès de l'idée républicaine, qui déjà commençait à s'exprimer ouvertement dans les clubs. Frochot ne parut que rarement à la tribune. Ce fut lui cependant qui souleva devant l'assemblée la première motion relative à la révision de la constitution. Modeste pour lui-même, il était modeste également pour la grande œuvre à laquelle il venait de coopérer; il ne croyait pas que la constitution dût être éternelle, et il désirait voir régler d'avance la procédure d'une révision qui conciliât la stabilité du régime représentatif avec le droit de réformer le pacte constitutionnel selon la volonté de la nation. Le discours qu'il prononça sur ce grave sujet lui mérita l'estime de ses collègues et les félicitations affectueuses de ses amis. « Ce discours, lui écrivit Cabanis, comptera pour votre gloire. Votre timidité vous a commandé, et il fallait écarter ce je ne sais quoi qui tourmente tout homme qui vaut quelque chose. » La tribune n'a jamais appartenu aux timides. Frochot était plus à l'aise dans les discussions intimes des comités et dans l'étude des projets de loi, qui exigeaient les notions de législation pratique auxquelles ses précédentes fonctions l'avaient préparé. Il rédigea presque en entier la loi sur le notariat. Il prit part au débat sur l'organisation judiciaire, et il vota, d'accord avec la majorité, l'élection des juges par le peuple. Étrange revirement des opinions! aux yeux de bien des gens, on passerait au-

jourd'hui pour un révolutionnaire, si l'on venait proposer de livrer au scrutin populaire le choix des magistrats. En 1791, la majorité de l'assemblée constituante n'hésitait point à enlever à l'autorité royale une prérogative qui, après comme avant la révolution, sous la république de 1848 comme sous la monarchie constitutionnelle, est demeurée sans conteste attachée à l'exercice du pouvoir exécutif. Et cette majorité se composait de magistrats, de jurisconsultes, d'hommes modérés, tels que Frochot. Quels devaient être les abus, les dénis de justice de l'ancien régime pour qu'un pareil vote sortît d'une telle assemblée!

II.

L'assemblée constituante avait décrété que ses membres ne pourraient pas être éligibles pour l'assemblée législative : lourde faute que la France devait cruellement expier! De même que la royauté avait commencé son suicide en admettant l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et le mandat de député, de même les constituans commettaient un véritable acte d'abdication en s'exilant de l'assemblée qui devait inaugurer la mise en pratique du régime nouveau. Non-seulement ils livraient à d'autres mains l'instrument délicat et fragile qu'ils venaient de créer, cette constitution où les premiers représentans du peuple avaient inscrit les principes du droit national, mais encore ils rompaient brusquement la tradition du parti monarchique et libéral qui avait exprimé la pensée de 1789. Quand on relit les débats de la constituante, on est émerveillé du nombre et de la variété des talens qui se rencontrèrent dans cette première assemblée, et l'on comprend que ces esprits d'élite, impatiemment courbés sous les classifications de l'ancien régime, se soient tout d'un coup redressés avec une telle force d'épanouissement. Pouvait-on espérer que le pays produirait une seconde pléiade d'hommes politiques capables de continuer l'œuvre de ceux qui allaient disparaître? A supposer que la France fût assez féconde en intelligences et en caractères pour subvenir à ce recrutement immédiat de nouveaux députés, elle était privée de l'expérience qu'avaient acquise les députés anciens, et qui était plus que jamais nécessaire pour assurer la bonne direction des affaires publiques. Leur mission terminée, la plupart des constituans retournèrent dans leurs provinces, où ils briguèrent les fonctions locales, qui étaient devenues électives. Frochot se retira dans son bourg d'Aignay-le-Duc, au milieu de ses concitoyens, qui le nommèrent juge de paix.

L'agitation politique commençait à se répandre dans les provinces. Bien que les communications entre la capitale et les di-

verses régions du territoire fussent encore très lentes, les événemens de Paris avaient leur contre-coup presque immédiat dans les départemens les plus éloignés. Le mot d'ordre partait du club des jacobins. Il s'était formé dans chaque canton des sociétés populaires où se débattaient en pleine liberté les doctrines de la révolution. Les fonctionnaires de la monarchie ayant disparu avec les anciennes circonscriptions politiques, il fallut pourvoir à leur remplacement par une série d'élections intéressant le département, le canton et la commune. Aux discussions de principes venaient se joindre les compétitions personnelles, qui se produisaient jusque dans les moindres hameaux. La plupart des historiens ne sont occupés que de ce qui se passait alors à Paris; mais ailleurs l'émotion politique n'était pas moins vive. Nous avons eu depuis cette époque d'autres révolutions où Paris joua seul un rôle actif, tandis que les provinces se soumettaient, dociles et résignées, aux destinées qui leur étaient faites. En 1790 et 1791, l'effervescence et l'agitation étaient générales; elles régnaient dans toutes les parties de la France, dans toutes les classes de la population. Nous pouvons en juger par le tableau que nous présente le petit canton d'Aignay-le-Duc. C'est comme une miniature de la France réformée, entraînée sur la pente de la révolution, et s'écartant par bonds rapides de la ligne droite que lui a si laborieusement frayée la constitution. Sous ce rapport, le récit extrait des papiers de Frochot prend les proportions d'un véritable document historique.

La société populaire d'Aignay avait été fondée en avril 1790. On s'y réunissait d'abord tous les quinze jours sous la présidence du curé ou du maire pour y lire les journaux de Paris. Quelques mois à peine s'étaient écoulés, que déjà la société en était venue à correspondre avec le club des jacobins et à lui envoyer des notes sur l'état des esprits, le taux des fortunes et les relations des personnes dans le district. En juillet 1791, après la fuite du roi à Varennes, elle demanda la mort de Louis XVI. Pour un simple club de canton, c'était aller vite en besogne. Frochot, dont les opinions libérales étaient fort distancées, s'abstint d'abord d'assister aux réunions de la société populaire; mais son silence ne tarda pas à devenir suspect, et dans l'intérêt même de son canton il dut s'arracher aux tranquilles occupations du prétoire pour affronter l'orageux forum d'Aignay. C'était au mois de mai 1792. Louis XVI, entraîné par l'assemblée, venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Frochot accepta les fonctions de commissaire du recrutement pour la levée des volontaires, et il adressa aux gardes nationales du canton une proclamation ampoulée dans laquelle on a peine à reconnaître le langage du modeste député à la constituante. « Vaincus, leur disait-il,

nous reprenons des fers, nous recevons la mort, et par nous l'Europe est esclave. Vainqueurs, nous assurons à jamais nos libertés, celles de nos derniers descendans, et au milieu des douceurs de la paix nous attendons le réveil des peuples. » Deux mois plus tard, c'est lui encore qui est désigné pour prononcer dans la petite église d'Aignay l'oraison funèbre des volontaires qui ont péri dans le premier combat engagé contre les Autrichiens, et c'est encore le même pathos en l'honneur de la liberté et à la honte des tyrans. Il n'est point sans intérêt de noter ces variations rapides du langage politique. Ce style nouveau, c'était une époque, le prélude de l'égarement révolutionnaire, qui, faussant le génie de la France, son génie littéraire en même temps que son génie politique, produisit l'exagération des sentimens et la boursouflure du langage, corrompit l'idée et la parole, et répandit dans toute la nation une sorte de contagion déclamatoire, ridicule autant que malsaine. La langue des jacobins faisait son tour de France et s'infiltrait dans ces innombrables sociétés populaires qui s'étaient formées à l'image du célèbre club de Paris. C'étaient partout les mêmes discours, emphatiques et vides. Rien ne fait mieux comprendre la France de 1792, rien ne fait mieux pressentir 1793 que cette littérature outrée et enflée du jacobinisme, à laquelle les esprits les plus honnêtes ne pouvaient plus résister.

Que l'on ne croie point que, si les hommes réputés sages forçaient ainsi la voix et s'élevaient au diapason populaire, c'était de leur part un acte de pusillanimité. Il faut se rendre compte de la situation très complexe dans laquelle se trouvait placée la génération politique de 1792. D'une part, sauf dans le haut clergé et dans les rangs élevés de la noblesse, il y avait en France un enthousiasme très vif et très sincère pour les conquêtes de 1789. Par l'abolition des droits féodaux, ces conquêtes profitaient directement aux populations des campagnes; par la suppression des priviléges de naissance et par l'admission plus large de la classe éclairée aux fonctions politiques, elles servaient les intérêts et l'ambition de la bourgeoisie des villes. La masse du pays appartenait réellement au parti de l'action, c'est-à-dire qu'elle voulait la réalisation complète des vœux émis dans les cahiers du tiers-état et l'exercice plein et entier des droits inscrits dans le préambule de la constitution, en un mot l'égalité civile et le gouvernement représentatif. Les menées du haut clergé et d'une partie de la noblesse, ainsi que les manœuvres indécises de la cour, en contrariant ce mouvement général, devaient nécessairement exciter des inquiétudes, créer l'irritation, et par l'aveuglement de la résistance provoquer les imprudences de l'action. Dès lors le langage

comme la conduite cessaient d'avoir le caractère d'un débat pacifique; c'était la guerre avec ses emportemens et ses violences. D'un autre côté, les chefs du tiers-état, les hommes qui, tels que Frochot, tenaient à conserver la constitution, se laissèrent promptement entraîner au-delà des bornes, soit qu'ils fussent dominés par la crainte d'un retour offensif de l'ancien régime, soit qu'ils sentissent la nécessité de suivre momentanément le mouvement populaire, si excessif qu'il fût, pour être toujours à portée d'en reprendre la direction et de le maîtriser. N'oublions pas qu'en même temps la France avait à faire face à une guerre étrangère, dirigée non point tant contre son territoire que contre ses institutions, à une guerre ouvertement déclarée par l'Europe de l'ancien régime à la révolution nouvelle. Comment s'étonner que la France entière ait perdu le sang-froid, que le patriotisme, surexcité par l'approche de l'ennemi, ait soulevé les foules, que cette sorte d'effarement national au sein d'une société désorganisée ait promptement abouti au tumulte, et que dans cette mêlée confuse les chefs, pour se faire écouter ou seulement même pour se faire entendre, aient crié le langage des soldats?

Frochot était donc redevenu en 1792 membre de la société populaire d'Aignay, qui lui avait décerné la présidence. La grande majorité de la population lui était reconnaissante et dévouée; mais déjà commençait à s'agiter une minorité turbulente, les partis se dessinaient. En face des constitutionnels et des modérés, les jacobins avaient arboré leur drapeau : ces jacobins d'Aignay se composaient du directeur des postes, d'un médecin, d'un vicaire, d'un serrurier, d'un peintre en bâtimens et d'un perruquier. Ces fortes têtes représentaient le parti révolutionnaire. Au commencement de décembre, on apprit à Aignay que l'on avait trouvé aux Tuileries la preuve des relations de Mirabeau avec la cour, et que la convention venait de porter un décret d'accusation contre la mémoire du grand orateur. Frochot, lui aussi, l'ami, le confident de Mirabeau, était donc un traître! Sa maison fut envahie et saccagée par l'émeute, et il dut se justifier en offrant sa démission de conseiller municipal. Le conseil refusa cette démission, mais la popularité de Frochot venait de recevoir une grave atteinte, et il lui fallut presque immédiatement donner des gages en faisant voter par la société populaire une adresse à la convention, adresse dans laquelle les citoyens d'Aignay faisaient acte d'adhésion à la république, et félicitaient les représentans du peuple d'avoir aboli la royauté. On vit cependant, par les termes de l'adresse, à quel point l'ancien constituant s'inquiétait de l'avenir de cette république qu'il n'avait point désirée, et avec quelle sollicitude il redoutait les excès et les

violences dont il avait failli récemment être victime. « Les mœurs, disait-il, voilà le véritable fondement des républiques, c'est là ce qui leur assure la prééminence sur les autres formes de gouvernement; mais c'est aussi ce qui rend leur établissement plus difficile et leur durée plus incertaine... Ce n'est pas assez de haïr les rois, il faut encore oublier leurs maximes; ce n'est pas assez de vouloir la république, il faut avoir les vertus qu'elle exige. » Tout en acceptant la république, Frochot doutait singulièrement de ces vertus. Sa profession de foi était au fond des plus tièdes. Elle lui était commandée par l'état général des esprits et par l'influence croissante du jacobinisme, influence contre laquelle il ne pouvait plus désormais lutter qu'en adoptant le principe républicain.

La petite république d'Aignay devenait de plus en plus turbulente. Le club, dont les réunions avaient lieu le mardi, n'était fréquenté que par les purs jacobins : les habitans paisibles, qui s'étaient montrés assidus pendant les premières semaines, n'avaient point tardé à reconnaître qu'il n'y avait pour eux aucun profit ni aucun plaisir à entendre les déclamations patriotiques du médecin ou du perruquier; ils finirent par rester chez eux, laissant les clubistes pérorer dans le vide. Frochot fut accusé d'avoir, par son modérantisme, « neutralisé la pétulance républicaine. » Il proposa de fixer les réunions au dimanche. « Tout le monde, dit-il, ne peut venir dans la semaine; chacun a son travail, ses occupations; n'en accusons pas nos concitoyens. Tel qui a préféré labourer son champ a ce jour-là bien servi la patrie. » Cette proposition n'eut d'autre effet que de le brouiller avec les curés du canton, qui craignaient de voir leurs ouailles délaisser l'église pour le club. Bref, une forte cabale s'organisa contre lui, et ses ennemis provoquèrent « un scrutin épuratoire qui déblayât la société du modérantisme dont elle avait été souillée. » Frochot sortit à son honneur de cette nouvelle lutte. Il se rendit à toutes les séances de la société, se justifia publiquement par des discours qui eussent été vraiment dignes d'une autre tribune, dit en face à ses concitoyens « qu'il y avait à Aignay, comme dans toute la France, deux sortes d'hommes, les intrigans et les peureux, » et il obtint à ce fameux scrutin épuratoire une majorité écrasante; mais il était dégoûté de ces combats continuels, et il finit par donner sa démission de membre de la société populaire. En temps de révolution, les choses se passent toujours ainsi : les modérés se lassent, les gens tranquilles restent chez eux, et le parti violent demeure infailliblement maître du terrain.

Nous voici au 14 juillet 1793. L'assemblée primaire du canton d'Aignay est convoquée pour accepter ou refuser la constitution

nouvelle décrétée par la convention. Il faut lire le procès-verbal de cette solennité politique et champêtre. C'est là encore un trait de la physionomie révolutionnaire. « En tête marchaient les commissaires des municipalités. Dix-huit jeunes filles vêtues de blanc et ornées de ceintures tricolores les suivaient. Sur un brancard de feuillage décoré d'emblèmes républicains et couronné par le bonnet de la liberté, les plus jolies filles du canton portaient l'acte constitutionnel. Un détachement de la garde nationale fermait la marche. Le cortége prit place dans l'église au bruit des salves d'artillerie, et une jeune fille récita un discours auquel le président répondit galamment. La garde nationale s'étant retirée, le secrétaire de l'assemblée lut les articles de la constitution et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La lecture achevée, l'assemblée, d'une seule voix, entonna les chants patriotiques; mais les chants et les acclamations ne suffisaient pas. On vota, et, à l'unanimité des quatre cent dix-sept votans, la constitution de 1793 fut acceptée. Après avoir chargé Claude Seroin, huissier, de porter à la convention le procès-verbal de cette séance, l'assemblée, au cri de *vive la république!* se rendit au pied de l'arbre de la liberté pour y célébrer par des hymnes l'allégresse de ce beau jour. » La même fête était organisée, à la même heure, dans tous les cantons de France; partout, aux rayons du soleil de juillet, les jeunes filles, vêtues de blanc, portaient à l'autel la constitution mollement étendue sur le feuillage, couronnée du bonnet de la liberté, acclamée, votée avec un enthousiasme unanime, et c'était la constitution de 1793! N'y a-t-il pas là un sujet d'amères réflexions pour tous les auteurs de constitutions? A quoi sert le baptême si bruyant des acclamations populaires? Que valent ces votes de l'enthousiasme? Non, l'expérience est faite, ne comptons plus les voix, ne nous livrons plus à de puériles opérations d'arithmétique pour proclamer qu'à tel jour, à telle heure, la nation s'est livrée définitivement à un régime politique, à une république ou à un homme. Le mérite, le droit d'un gouvernement, résident ailleurs que dans ces sortes de manifestations, qui trop souvent ont dégénéré en parades. La liberté ne procède point de l'acclamation. Elle cesserait d'être ce que nous voulons qu'elle soit, ce qu'elle est réellement, si elle demeurait subordonnée aux mobiles caprices d'un vote enthousiaste. Elle repose sur des principes indestructibles de morale, de justice, de tolérance, que les penseurs et les philosophes ont tirés de la conscience humaine, et qui, l'histoire le prouve, ne plient pas aussi facilement qu'on le suppose sous la tyrannie du nombre ou sous les efforts des passions. Pourquoi ne pas le rappeler? les foules interrogées ont toujours répondu affirmativement aux ques-

tions qui leur étaient posées. A tout elles ont dit oui, à la constitution de 1791, à la constitution de 1793, au consulat, à l'empire, et cela dans le rapide espace de quinze ans, c'est-à-dire dans le cours d'une même génération. Il n'est point permis, même à la nation souveraine, de se contredire à ce point. La raison proteste contre la légitimité de ces bruyans et perpétuels démentis. Les 417 citoyens d'Aignay qui, sur la demande de la convention, acceptèrent avec tant d'ensemble la constitution de 1793 savaient-ils ce qu'ils faisaient en ce beau jour d'allégresse? Ils votaient la terreur, et la France entière votait comme eux.

A partir de ce moment, le bourg d'Aignay fut livré au plus complet désordre; les séances tumultueuses de la société populaire se passaient en dénonciations et en invectives que se renvoyaient dans le langage du temps les révolutionnaires et les modérés. Le parti modéré était assurément le plus nombreux, mais les sans-culottes l'emportaient par l'audace et par la tactique. La parole ne suffisait pas; on écrivait, on imprimait libelles et mémoires. Des presses de Dijon sortait la « Déclaration authentique des vrais sans-culottes de la société populaire séante ci-devant à Aignay (Côte-d'Or), et actuellement à Beaunotte, pour se soustraire aux persécutions des feuillantistes, aristocrates, modérantistes, muscadins et fanatiques, adressée aux jacobins, aux sociétés affiliées et à tous les vrais amis de la patrie. » Frochot était naturellement le point de mire de ces ardentes dénonciations; après plusieurs mois de lutte, il succomba sous les efforts de ses adversaires, et le 16 février 1794 le représentant du peuple Bernard de Saintes, délégué par la convention nationale pour le département de la Côte-d'Or, lança contre lui un mandat d'arrestation. Frochot trouva d'abord un asile chez un de ses voisins. Le 24 février, et alors qu'on le supposait en fuite, il osa sortir de sa retraite et se présenter devant la société populaire, où il fit une dernière réponse aux attaques des sans-culottes. Cet acte de courage le perdit en révélant sa présence à Aignay. L'agent national somma la municipalité de livrer Frochot mort ou vif, et déclara traître à la patrie quiconque lui donnerait asile. Le 3 mars, le proscrit se remit lui-même entre les mains de l'autorité révolutionnaire, et le soir même il était écroué à la maison d'arrêt de Dijon, d'où il ne sortit que le 10 octobre, après la réaction de thermidor. Les terroristes d'Aignay durent trembler à leur tour. Les uns s'enfuient, un autre se tue, celui-ci devient fou, ceux-là demandent grâce. « Citoyens, dit Pajot, l'un des membres du comité terroriste, je fus placé dans le comité de surveillance par la force, installé par la force; ce fut le commencement de mon malheur. Ne connaissant ni lois ni décrets, à peine sachant écrire, la

majeure partie de mes collègues n'en sachant pas plus que moi, jugez comme il était facile de nous tromper! Les dénonciations occupaient la majeure partie de nos séances, et c'est là qu'on voyait la haine et la vengeance des collègues qui nous dirigeaient. Si l'on avait le malheur de discuter des opinions, ce n'était plus que menaces. Toujours tremblant, toujours dans les craintes, voilà comment j'ai passé les huit mois que j'ai exercé cette malheureuse place! » Tel était l'aveu naïf et misérable de l'un de ces hommes, comme il y en eut tant alors, qui servirent de comparses dans le drame de la terreur.

M. L. Passy, dont nous suivons la relation, puisée dans les papiers de Frochot et dans les archives de la Côte-d'Or, a consacré tout un chapitre à l'histoire de la terreur dans la ville de Dijon sous le proconsulat de Bernard de Saintes. Nous laisserons de côté cette partie de ses intéressantes recherches. Il s'agit là d'événemens trop connus, dont il a été fait depuis longtemps justice. A quoi bon s'arrêter à ces hideuses scènes qui ont déshonoré la révolution et qui auraient pu compromettre les conquêtes de 1789, si les conquêtes fondées sur la raison et la justice n'avaient point la vertu de traverser impunément tous les crimes? Chacun sait que l'année 1793 a vu la terreur régner dans la capitale et dans les grandes villes; mais ce que l'on ne sait pas aussi bien, et ce qu'il n'est pas inutile de rappeler, c'est que la terreur n'a pas épargné les plus minces bourgades! Partout l'esprit de haine et de vengeance inspirant de misérables coteries, les majorités paisibles opprimées par une minorité turbulente, la proscription s'acharnant contre la supériorité du mérite et contre le souvenir des services rendus, en un mot la terreur partout! Les violences de Paris n'auraient point suffi pour décourager et dégoûter les honnêtes patriotes de 1789. On aurait tenu compte des élémens révolutionnaires qui fermentent toujours dans une grande capitale, et l'on aurait dit ce que l'on a souvent répété depuis : Paris n'est pas la France! Malheureusement aucune partie de la France n'était épargnée. L'histoire du modeste canton d'Aignay, telle qu'elle nous est retracée d'après des documens authentiques, c'était à la même heure celle de tous les cantons. Ainsi s'expliquent le sentiment d'indignation qui s'empara du pays tout entier et la réaction qui suivit la terreur. Les esprits les plus libéraux étaient désabusés : ils ne désiraient certes point revenir à l'ancien régime; mais ils ne voulaient plus de la république. Dispersés sur tou les points du territoire, témoins et quelquefois victimes des excès révolutionnaires, les députés de la constituante, qui avaient conservé ou repris leur légitime influence sur l'opinion publique, attendaient une ère nouvelle, et se trouvaient naturellement prêts

à donner leur concours à tout gouvernement qui présenterait quelque garantie d'ordre et de paix. La terreur en province avait précipité le denoûment. Le directoire apparaissait comme une halte. Une révolution plus décisive était dans l'air. Le coup d'état du 18 brumaire trancha militairement le nœud gordien.

III.

Lorsque, au lendemain du coup d'état, Bonaparte organisa le sénat, le corps législatif et le tribunat, il rechercha et accueillit de préférence les noms qui se rattachaient à la période de 1789, en déclarant bien haut qu'il entendait demeurer fidèle à la cause de la révolution. Personne alors n'apercevait derrière l'acte de brumaire l'ombre d'une restauration monarchique, ni la menace d'une ambition personnelle. Aussi les hommes les plus distingués de la constituante n'hésitèrent-ils pas à se rallier autour du chef politique qui les appelait en dépliant leur ancien drapeau. Frochot suivit en cela l'exemple de ses anciens collègues. Dans la modestie de sa situation personnelle, il avait un titre particulier à l'attention du premier consul, qui, accueillant en lui l'ami de Mirabeau, le fit nommer d'abord au corps législatif, puis, en 1800, à la préfecture de la Seine.

Pour expliquer la conduite des anciens constituans qui prirent part au gouvernement issu du 18 brumaire, il suffit de se reporter aux témoignages écrits de cette époque et aux souvenirs directs que nous avons pu recueillir de la génération qui nous a précédés; ces témoignages et ces souvenirs attestent à quel point la révolution qui mit fin au gouvernement débile du directoire était désirée et attendue. Si l'acte de brumaire doit échapper aux critiques de l'histoire, ce n'est point parce qu'il a réussi, car le succès n'est pas un titre; ce n'est pas non plus parce qu'il fut ratifié par des millions de suffrages, car, d'après ce que nous avons vu à toutes les époques et dans tous les pays, il est permis à la raison, à la morale, à la justice, de ne point abdiquer devant les manifestations tumultueuses des scrutins populaires. Le coup d'état de brumaire puise sa justification dans le concours que lui donnèrent immédiatement ou dans un très bref délai la plupart des intelligences, des talens et des caractères qui formaient l'élite de la nation. Ces forces vives, que la terreur avait dispersées ou brisées, reparurent et s'employèrent presque toutes à la constitution du gouvernement nouveau. La France retrouvait à sa tête, dans l'état-major politique du consulat, les hommes qu'elle avait librement élus, dix années auparavant, pour la représenter à l'assemblée constituante : c'était là

sa garantie. Tandis que les révolutions qui s'accomplissent au nom et au profit d'un parti ou d'un homme laissent en dehors d'elles les chefs et les plus vaillans soldats des partis vaincus, dont la hautaine retraite est un embarras, un péril, une protestation vivace contre le vainqueur, la révolution de brumaire eut l'heureuse fortune de rassurer et de rallier momentanément tous les partis. Les gouvernemens ont pour témoins devant la postérité les hommes qui les servent : or le consulat a obtenu la consécration presque unanime des gens de bien et de mérite que la terreur avait laissés debout, il profita de leur dévouement et de leur services.

Le nouveau préfet de la Seine avait déjà eu l'occasion de s'occuper des affaires de Paris. En 1789 et 1790, Mirabeau s'inquiétait très vivement de l'état des esprits dans la capitale, des désordres qui y régnaient, des vices du régime municipal. Il se livra sur ce sujet à de profondes recherches, auxquelles il associait Frochot. « Jamais, écrivait-il en 1790 au comte de La Marck, autant d'élémens combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un tel foyer... » A la suite venait une description très peu flatteuse de Paris et des incorrigibles Parisiens. Ce qu'il écrivait, il le disait tout haut, et cependant les Parisiens ne lui gardaient point rancune, car ils le nommaient chef de bataillon de la garde nationale et membre du directoire du département, mandat très populaire et très envié. « Paris m'attire, disait-il un jour à Frochot, c'est le sphinx de la révolution; je voudrais lui arracher son secret. » Il y eût échoué, comme ont échoué tant d'autres. Quoi qu'il en soit, Mirabeau et avec lui Frochot avaient pris une part active à tous les projets d'organisation qui intéressaient la capitale, le premier dans une pensée politique, le second au point de vue des réformes administratives, dont l'examen convenait mieux à ses habitudes de travail et à la nature de son esprit.

L'administration de Paris pendant la période révolutionnaire avait été nécessairement fort négligée. Sous le directoire, lorsque l'on put essayer d'y remettre un peu d'ordre, le budget des dépenses s'élevait à 15 millions environ, et celui des recettes à un peu plus de 3 millions; le surplus des dépenses devait être payé par le trésor national. Ce fut pour obvier à cette situation qu'une loi de 1798 institua l'impôt de l'octroi sous le titre d'octroi municipal et de bienfaisance, destiné principalement à couvrir les frais des hospices et de la distribution des secours à domicile. En 1802, l'octroi produisait 9 millions; début bien modeste pour un impôt qui s'élève aujourd'hui à plus de 100 millions. En 1812, le budget de la ville était fixé, en recette et en dépense, à la somme de 22 millions 1/2. Il faut dire que la condition de Paris n'était à aucun égard compa-

rable avec ce qu'elle est aujourd'hui, que la ville n'avait ni la même étendue, ni les mêmes ressources, ni les mêmes besoins. Les grandes dépenses concernant les monumens étaient payées entièrement sur les fonds de l'état. La population de Paris était trois fois moindre, les intérêts de la voirie et de la circulation n'exigeaient que des crédits assez minimes. Il n'y a donc point la moindre analogie à établir entre les deux époques. Ajouterons-nous qu'un emprunt de 8 millions fait à la caisse d'amortissement en 1808 et remboursable en seize annuités était alors une grosse affaire, et que, devant un excédant de dépenses de 2 ou 3 millions pour les années 1811 et 1812, le conseil municipal prenait une délibération désespérée, dans laquelle il évoquait « le gouffre du déficit! » Voilà où en était le crédit. — Ce qui caractérise surtout la période à laquelle demeure attaché le nom de Frochot dans l'histoire de l'édilité parisienne, c'est la réorganisation ou la création des principaux services, instruction publique, hôpitaux, marchés, abattoirs, prisons, et ce qui rehausse le mérite de ces réformes, c'est précisément l'exiguïté des ressources à l'aide desquelles elles furent commencées. L'exposé de ces mesures tient une grande place dans le travail auquel s'est livré M. L. Passy sur l'administration du département de la Seine et de la ville de Paris. On y retrouve le germe des institutions qui se sont développées sous les yeux des générations suivantes. Tout en reconnaissant l'intérêt que présente cette étude, nous préférons insister sur le caractère politique de l'administration municipale sous le consulat et sous l'empire.

Pendant la république, les conseillers municipaux et même la plus grande partie des fonctionnaires procédaient de l'élection. A ce système, le consulat substitua la nomination directe par le pouvoir exécutif. Pour Paris, le conseil-général, qui se composait de vingt-quatre membres nommés par le premier consul, remplissait les fonctions de conseil municipal. Les maires et les adjoints étaient conservés dans les douze circonscriptions, mais leurs attributions se bornaient à la tenue des registres de l'état civil et à la direction des bureaux de bienfaisance. Le préfet de la Seine et le préfet de police étaient placés au sommet de cette hiérarchie, qui fut maintenue sous l'empire. Ainsi, pour la constitution de son régime municipal, Paris était dans le droit commun : tous les agens étaient nommés par le gouvernement; l'élection n'existait plus nulle part.

Toutefois, en substituant la nomination directe par le gouvernement à l'élection populaire, le consulat n'entendait point subordonner les conseils-généraux aux délégués du pouvoir exécutif. On était trop près de 1789 pour concevoir une pareille idée. Voici au surplus quelle était sur ce point l'opinion du premier consul, expri-

mée en 1800 devant le conseil-général de la Seine, qui avant de commencer ses travaux s'était rendu aux Tuileries : « Le premier consul a témoigné le désir que le conseil-général eût toute l'étendue de temps et de pouvoir nécessaire pour remplir sa destination. Il a rappelé que le conseil-général du département était dans l'ordre de la constitution un contre-poids naturel à l'autorité du préfet, qu'il devait être l'œil du gouvernement comme le préfet en était le bras, qu'il devait par conséquent exercer sa vigilance non-seulement sur tous les actes de l'administration, mais encore sur tous les abus et les défauts de l'ordre public, et se rendre l'organe de ses concitoyens dans l'émission et la publication de tous les vœux, de tous les projets, de toutes les vues, qui peuvent tendre à l'amélioration de la chose publique, qu'il convenait que le conseil-général séant à Paris offrît à tous les conseils des autres départemens une sorte de règle et de type de conduite (1). » Tel était le langage de 1800. Il ne faut pas non plus oublier qu'à cette époque les conseils-généraux se composaient des hommes qui avaient concouru à la révolution de 1789, que le premier consul avait autour de lui, au sénat, au corps législatif, au tribunat, au conseil d'état, les survivans de la fraction modérée de la constituante, que la notion de liberté était encore vivante dans tous les esprits, et que le régime issu de brumaire ne pouvait justifier l'organisation nouvelle des conseils-généraux qu'en laissant aux membres de ces conseils une latitude d'appréciation et de discussion qui équivalait presque à l'indépendance. Le programme tracé en 1800 par Bonaparte lui-même imposait aux conseils-généraux le devoir d'empêcher le mal et leur donnait le droit de faire le bien. Aussi, tous les historiens sont d'accord là-dessus, il n'y eut point de période plus active, plus laborieuse, plus bienfaisante, que celle du consulat. Pendant trois ans, toutes les intelligences se mirent à l'œuvre, et la France fut réorganisée. Le gouvernement introduisit dans nos codes et dans notre système administratif ce qu'il y avait de pratique dans les idées de 1789; au-dessous de lui, les conseils-généraux et les conseils municipaux rétablirent l'ordre dans la gestion des affaires départementales et communales; Paris en particulier ressentit les bienfaits de ce nouveau régime, qui remplaçait avantageusement les délibérations tumultueuses de l'ancienne commune.

L'empire succède au consulat, et bientôt tout change. A Paris comme ailleurs, le conseil-général siége, délibère, étudie des plans, aligne des budgets; mais ses votes expirent au souffle d'une volonté toute-puissante. L'empereur assure de sa protection spéciale « sa

(1) Extrait des procès-verbaux du conseil-général de la Seine, session de l'an VIII.

bonne ville de Paris, » il la proclame « capitale de l'Europe, » il lui envoie des drapeaux et des canons pris sur l'ennemi; mais il fait et défait à sa guise les budgets, il consulte ou ne consulte pas le conseil-général, il décrète les chiffres, qui obéissent moins aisément que les hommes, et il dispose de Paris comme il disposait du reste de l'empire, comme il disposait de l'Europe. « Les devoirs des conseils-généraux, écrit-il en 1808, se bornent à faire connaître comment les lois sont exécutées. Ils sont autorisés à représenter les abus qui les frappent soit dans les détails de l'administration, soit dans la conduite des administrateurs; mais ils ne doivent le faire qu'en considérant ce qui est ordonné par les lois et par les décrets comme étant le mieux possible. » Or l'empereur ordonnait tout par décret; donc tout devait être pour le mieux. Telle était la doctrine de l'empire. Nous voilà bien loin du programme de 1800, et cependant le premier consul et l'empereur étaient le même homme, c'était à Paris le même préfet, c'était le même conseil-général. Par quelle pente, non pas insensible, mais très brusque au contraire, les pouvoirs publics se laissaient-ils entraîner si loin de leur origine, de leurs devoirs et même de leurs sentimens, car, si l'adulation était sur toutes les lèvres, la protestation était dans bien des cœurs? Quand les choses arrivent à ce point, ce ne sont point les hommes qu'il faut accuser, ce sont les institutions.

Les membres du conseil municipal de Paris avaient été pris dans les rangs de la haute bourgeoisie, du commerce et de la banque; ils étaient incontestablement honnêtes, éclairés, animés du sentiment du bien, tels, en un mot, que l'intérêt public pouvait les souhaiter et que le suffrage de leurs concitoyens aurait eu raison de les désigner, s'il eût été consulté. Quand on relit les rapports et les délibérations du conseil, on remarque le soin avec lequel sont traitées les affaires, la sagesse des propositions, en particulier l'extrême vigilance qui est apportée à la situation des finances. Parfois le conseil hasarde quelques réclamations, mais en quels termes! M. L. Passy reproduit une longue délibération qui se rattache au budget de 1812. Dans ce document, le conseil signale un déficit, et il se plaint de ce que diverses dépenses d'utilité générale sont payées en totalité par la ville. « Il ne revient plus, dit-il, sur les considérations qui, les autres années, lui avaient fait penser que plusieurs de ces dépenses devaient être partagées entre le trésor public et la ville. Il l'avait demandé. La sagesse du souverain a prononcé contre l'opinion du conseil. Le conseil s'est donc trompé. » Heureusement l'empereur était économe, et il sut toujours ménager les finances; mais que doit-on penser d'un système dans lequel le conseil municipal de Paris, composé, nous le répé-

tons, d'hommes éclairés et honnêtes, se résignait à une telle impuissance et s'inclinait aussi complétement devant l'empereur? Tout acte de la volonté du maître était nécessairement un acte de sagesse. Le souverain était infaillible, ainsi le voulait la doctrine impériale, et les esprits y étaient tellement façonnés que l'on n'imaginait même pas une velléité de contradiction.

Ce qui à distance nous paraît inconcevable, c'est la facilité avec laquelle les hauts fonctionnaires, qui appartenaient tous à la génération de 1789, et dont quelques-uns avaient joué un rôle politique sous la révolution, se soumettaient à la règle commune. Vouloir expliquer leur conduite uniquement par le désir de conserver des emplois et d'acquérir fortune et honneurs, ce serait évidemment les calomnier et calomnier la nature humaine. Ils adhéraient après tout à un régime et à un homme que la France entière, dans une crise de lassitude et par une explosion de reconnaissance, avait accepté. S'ils devaient être déclarés coupables, le pays serait leur complice. Autant qu'on peut en juger par les mémoires que plusieurs d'entre eux ont laissés et par les conversations plus sincères que nous ont transmises leurs contemporains, ils furent dominés dès le premier jour par l'ascendant que le génie de Napoléon exerçait sur tous ceux qui l'approchaient et aveuglés par une sorte de fascination personnelle contre laquelle ils ne cherchaient même pas à se défendre. Nous en avons un exemple vraiment caractéristique et quelque peu comique dans la biographie même de Frochot, qui fut assurément l'un des plus honnêtes serviteurs de Napoléon, en même temps qu'il était un fonctionnaire digne d'estime et, si le terme ne semble pas trop ambitieux pour cette époque, un bon citoyen. En apprenant que l'annonce de la mort de l'empereur, répandue lors de la conspiration Malet, était une fausse nouvelle : « Ah! je le savais bien, s'écria le fidèle préfet de la Seine, un si grand homme ne peut pas mourir! » Napoléon n'était pas seulement infaillible; il était passé à l'état immortel. Et cette idolâtrie dura tant que l'autel fut debout. Les malaises de conscience, les secrètes inquiétudes, les retours vers le passé, tous les sentimens, tous les souvenirs qui auraient pu ébranler la foi, étaient refoulés et étouffés au seul aspect du maître. C'est vraiment à n'y pas croire. Ce que nous savons à cet égard est confirmé par le témoignage de Frochot, qui pourtant après douze années de dévoûment devait être frappé par la disgrâce.

La disgrâce de Frochot se rattache à la conspiration Malet; on connaît la courte histoire de cet étrange incident. Napoléon était en Russie. Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812, le général Malet, condamné à la prison pour ses opinions républicaines, s'échappe

de la maison de santé où il avait obtenu d'être transféré, court délivrer quelques complices détenus à la Force, se présente dans plusieurs casernes en déclarant que l'empereur a été tué devant Moscou, fait saisir le ministre de la police et le préfet de police (le duc de Rovigo et M. Pasquier), qui sont conduits à la Force, et il n'est reconnu et arrêté qu'au moment où il venait de tirer un coup de pistolet sur le général Hulin, commandant de la place de Paris. Le rendez-vous du gouvernement provisoire était à l'Hôtel de Ville. Un affidé de Malet, ignorant l'arrestation du chef du complot, se présente à la préfecture, annonce à Frochot la mort de l'empereur, et demande une salle pour les délibérations du nouveau gouvernement, convoqué à neuf heures. Frochot, tout interdit, désigne la grande salle de l'Hôtel de Ville, ordonne quelques dispositions et se retire au plus vite. Immédiatement il apprend que la nouvelle est fausse et qu'il vient d'être victime d'une affreuse mystification. Après avoir calmé les alarmes qui commençaient à se répandre autour de lui, il se rend chez Cambacérès, où étaient réunis les principaux membres du gouvernement. L'aventure était assez humiliante. Le péril n'avait pas été bien grand; mais que dirait l'empereur de l'incurie qui avait permis ce tapage nocturne, de la crédulité qui avait accepté au premier moment la nouvelle de sa mort, de l'oubli complet dans lequel on paraissait avoir laissé l'impératrice et le roi de Rome? Il fallait une victime, et ce fut Frochot qui paya pour tous. Vainement il assura qu'en ordonnant de préparer la salle de l'Hôtel de Ville il cédait à la force, ne cherchait qu'à gagner du temps, et se disposait à porter ailleurs une résistance plus efficace. Pour comble de malheur, son nom se trouvait sur la liste du gouvernement provisoire dressée par Malet, périlleux témoignage rendu à sa popularité. L'empereur revint de Russie au mois de décembre, mécontent de lui-même et de tout le monde. Il déféra la conduite de Frochot au jugement du conseil d'état, qui décida que le préfet de la Seine « n'avait pas été coupable de trahison, mais qu'il avait manqué de présence d'esprit. » Les amis mêmes de Frochot ne songèrent plus qu'à l'excuser en avouant « qu'il avait été frappé d'une apoplexie morale. » La destitution était inévitable; elle fut prononcée le 23 décembre. Napoléon avait du goût et de l'estime pour Frochot, il manifesta plus d'une fois le regret de l'avoir sacrifié; mais il croyait obéir à la raison d'état en se montrant inflexible. Frochot se retira d'abord à Nogent-sur-Seine, puis il retourna dans son village d'Aignay-le-Duc. « Il faut, écrivait-il à M. de Montalivet, de qui il avait reçu une lettre affectueuse, il faut que votre excellence soit douée d'une bonté bien inépuisable pour se souvenir encore d'un pauvre paysan dont un hasard singulier avait fait une

sorte d'homme de cour, et que des circonstances au moins extraordinaires ont renvoyé au milieu de ses rochers sauvages, d'où il n'aurait jamais dû sortir... »

Au retour de l'île d'Elbe, quand il fallut reconstituer un gouvernement et distribuer les principaux emplois, Frochot fut proposé à l'empereur pour la préfecture de la Seine. Aucune nomination ne devait être plus agréable au conseil municipal; mais le temps pressait, l'Hôtel de Ville ne pouvait attendre, et Frochot n'était pas là. L'empereur le nomma préfet des Bouches-du-Rhône. Frochot n'accepta que par dévoûment la mission qui lui était confiée. Marseille était alors peu commode : le parti légitimiste y avait établi son quartier-général, d'où il dirigeait la résistance que les provinces du midi opposaient au rétablissement de l'empire. Frochot sut maintenir le calme, et lorsque le 25 juin 1815, à la nouvelle du désastre de Waterloo, l'insurrection comprimée depuis deux mois éclata dans la ville, il put, par son intervention courageuse, arrêter l'effusion du sang. Peu de jours après, il quittait Marseille au milieu d'une sorte d'ovation populaire, hommage tout exceptionnel en ce temps d'effervescence politique et dans cette région de la France où la réaction royaliste allait se montrer si ardente. Frochot recevait la récompense de cette probité modeste qui, à Paris, lui avait conservé tant d'amis lors de sa disgrâce, et qui, à Marseille, commanda le respect de ses adversaires politiques, même après la chute violente du gouvernement qu'il avait servi.

Frochot avait alors cinquante-quatre ans, et l'heure de la retraite était définitivement venue pour lui. Nous voici à la dernière période de cette vie si accidentée, période pleine de calme et de recueillement, l'ombre après tant de lumière. Comment essaierions-nous de refaire ce tableau, qui a été tracé de main de maître dans une notice que M. Sainte-Beuve a récemment écrite sur Frochot? « Les dernières années de sa vie, dit M. Sainte-Beuve, se passèrent à la campagne, à Étuf, sur les confins de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, dans une ferme qu'il acheta, qu'il exploita de ses mains, où il prit au sérieux les occupations agricoles les plus positives, aimant à se dire « cultivateur. » Il y adapta, selon les terrains, divers modes d'assolement; il y introduisit et y acclimata certains arbres et une race troëne particulière. Il ne considérait plus sa bonne et sa mauvaise fortune d'autrefois que comme des rêves dont il défendait le mieux qu'il pouvait son imagination, moins attristée encore qu'attendrie. Ainsi qu'il arrive souvent aux hommes frappés d'un grand et fatal accident qui a brisé à jamais en eux une illusion de toute une existence, il se rejetait et se plongeait dans les impressions de la nature, dans les travaux et même

les fatigues des champs. Laërte se consolait comme il pouvait dans sa vigne de son incurable douleur depuis le départ d'Ulysse. Combien de vieux soldats, de généraux même, après Waterloo, recoururent à la bèche, à la charrue, et y cherchèrent la distraction de la défaite, l'oubli de l'affront national, avec acharnement et une sorte de rage! Frochot, à sa manière, faisait ainsi. Comme ce vieillard de Térence qui se punit d'une erreur et qui se venge d'un secret chagrin, il se donnait bien de la peine et de la sueur à remuer la terre et à labourer son champ; mais pour cela il n'était nullement devenu misanthrope. Une médaille d'argent qui lui fut décernée une fois pour la culture de la pomme de terre, très encouragée alors, le rendait tout fier et lui causait un innocent plaisir. Les joies de la famille lui restaient. La mort d'un fils, en qui il revivait et sur la tête duquel il reportait l'avenir, hâta sa fin. Il mourut six semaines après l'avoir perdu, le 29 juillet 1828. Au résumé, ne le trouvez-vous pas? cette vie du comte Frochot, même avec cet éclat et ce coup de foudre qui la brise, a une harmonie et fait un ensemble. »

Il y a du drame en effet dans cette existence qui a traversé toute la révolution au milieu des péripéties que nous avons essayé de décrire, et avec les alternatives de l'heureuse fortune et de la disgrâce. Frochot fut protégé, dès ses débuts à la constituante, par l'amitié de Mirabeau, qui lui donna ce premier degré de notoriété par lequel s'élèvent les hommes publics, et qui l'éclaira d'un premier reflet. Retiré dans sa province, il tint tête à la terreur, et ces heures de périls et de courage doivent lui être comptées; mais ce fut sous l'empire qu'il arriva en pleine lumière. Chargé de la préfecture de la Seine, il fit preuve des plus rares qualités administratives, d'un amour ardent pour le bien public et d'un désintéressement personnel qui lui valut d'éclatantes marques d'estime. Il ne résista point à l'empereur, à qui personne ne résistait; mais on n'aperçoit point que son dévoûment ait été servile. L'empire ne pouvait pas produire d'esprits politiques, encore moins de caractères; il produisit d'habiles administrateurs. Frochot mérite une place parmi les fonctionnaires qui ont réorganisé nos grands services publics, et dont les traditions sont aujourd'hui encore invoquées avec respect. Aussi les documens nombreux qui se rattachent à sa biographie ont-ils fourni à M. L. Passy la matière d'une étude complète et très instructive sur l'administration de la ville de Paris; c'était le meilleur hommage qui pût être rendu à la mémoire du premier préfet de la Seine.

C. Lavollée.

MME DE LAFAYETTE

Le public français a été surpris et charmé, il y a trois ans, par l'apparition d'une biographie de Mme de Montagu. Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu, était destinée par sa naissance à vivre dans le monde le plus brillant, quand la révolution de 1789 éclata. Son beau-père et son mari partirent pour l'émigration, où elle les suivit. Le tableau de sa vie n'est que l'histoire des longues souffrances qu'elle endura avec un admirable courage. Ce touchant récit vient de recevoir un complément plus intéressant encore; c'est une vie de Mme de Lafayette, sœur de Mme de Montagu, précédée d'une notice sur leur mère, la duchesse d'Ayen. Pour comble d'intérêt, Mme de Lafayette a écrit elle-même la notice sur sa mère, et sa propre histoire a été racontée par sa fille, Mme de Lasteyrie. Jamais famille ne fut aussi féconde en femmes héroïques, saintement dévouées à leurs devoirs, éprouvées par les plus terribles malheurs. L'illustration du rang et l'éclat de la gloire viennent rehausser ces souvenirs; mais quand même il ne s'agirait pas de si grands noms, tant de grâces et de vertus suffiraient pour inspirer l'étonnement, le respect et l'admiration.

La notice sur la duchesse d'Ayen est aujourd'hui publiée pour la première fois; mais elle avait été déjà imprimée à un très petit nombre d'exemplaires par la duchesse de Luynes, qui avait une imprimerie à son usage au château de Dampierre. Petite-fille du chancelier d'Aguesseau, Mme d'Ayen avait été élevée sous les yeux de son grand-père, dont on a conservé quelques lettres adressées à sa chère Henriette. C'était déjà une femme exemplaire que la femme du chancelier, elle qui disait à son mari menacé par Louis XIV d'une disgrâce absolue : « Oubliez femme et enfans, ne songez qu'au devoir et à l'honneur. » Le chance-

lier lui-même, malgré quelques faiblesses politiques qui s'expliquent par les idées du temps, a été le plus grand magistrat de l'ancienne monarchie, grand à la fois par l'esprit et par le cœur. Saint-Simon, qui n'aimait et n'admirait personne, a dit de lui : « Beaucoup d'esprit, d'application, de pénétration, de savoir en tout genre, de gravité, de piété, d'équité, d'innocence de mœurs, faisaient le fonds du caractère de M. d'Aguesseau. » Fils d'un intendant de province, il s'était élevé si haut dans l'estime publique que sa famille paraissait au niveau des plus grandes alliances. Sa petite-fille avait épousé en 1755 le fils aîné du maréchal de Noailles, qui portait, suivant l'usage, le titre de duc d'Ayen, et qui, devenu duc de Noailles après la mort de son père, est mort pair de France en 1824.

La vie de la duchesse d'Ayen a été longtemps bien peu remplie d'événemens; la naissance de ses cinq filles, leur éducation, leur première communion, leur mariage, la naissance de ses petits-enfans, la maladie et la mort de ses proches, voilà tout. Elle aimait peu le monde et n'était pas très heureuse comme épouse. « Mon père, dit avec délicatesse Mme de Lafayette, dont l'attachement se montrait dans toutes les occasions où il avait quelque inquiétude pour elle, et dont la juste confiance, fondée sur l'estime mutuelle, était visible toutes les fois qu'il s'agissait entre eux de quelques grands intérêts, surtout des nôtres, vivait cependant peu dans son intérieur. Peut-être ma mère avait-elle dans leur grande jeunesse trop laissé apercevoir à un jeune homme (le duc d'Ayen était plus jeune que sa femme) la supériorité de sa raison; peut-être avait-elle trop négligé les moyens de plaire; du moins elle se le reprochait à elle-même. » Sa tendresse ne se reportait qu'avec plus de vivacité sur ses enfans. L'aînée de ses filles épousa le vicomte de Noailles, son cousin, la seconde le marquis de Lafayette, la troisième le vicomte de Thésan, la quatrième le marquis de Montagu, et la dernière le marquis de Grammont. Elle avait eu un fils, mais elle l'avait perdu au berceau. Elle eut en outre la douleur de perdre une fille, Mme de Thésan, qui mourut en 1788. Sa vie était pleine de tristesses, mais elle était aussi pleine de joies par sa piété, sa charité, l'agrément et la solidité de son esprit, l'attachement respectueux que lui portaient ses filles et la vive affection qui les unissait.

Ses dernières années furent troublées par les agitations politiques qui devaient avoir pour elle une si horrible fin. Deux de ses gendres, MM. de Lafayette et de Noailles, avaient embrassé la cause des idées nouvelles. Elle les vit combattre tous les deux pour l'émancipation des Américains, prendre part tous les deux aux actes de l'assemblée constituante. Pendant que Lafayette acceptait le commandement de la garde nationale et proposait la déclaration des droits, le vicomte de Noailles fut le principal promoteur des actes célèbres de la nuit du 4 août. Elle approuva

d'abord leurs opinions et leur conduite, mais elle finit par s'en inquiéter et s'en affliger. Elle vit se dérouler tous les événemens de la révolution. Dans la journée du 10 août, elle eut à trembler pour son mari, qui, en sa qualité de capitaine des gardes, était aux Tuileries auprès du roi et qui échappa par miracle à la mort. Elle vit tous les membres de sa famille fugitifs ou emprisonnés, et resta seule à Paris avec sa belle-mère, la vieille maréchale, et sa fille aînée, la vicomtesse de Noailles, qui avait trois jeunes enfans. Elle fut forcée de vendre ses diamans pour vivre. Elle vit le jugement et l'exécution du roi, de la reine, le règne sanglant de la terreur. Elle fut arrêtée avec sa fille et sa belle-mère au mois de mai 1794 et enfermée au Luxembourg, où elle trouva la duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe et petite-fille du comte de Toulouse, qui avait épousé une sœur de l'aïeul du duc d'Ayen. Elle comparut devant le tribunal révolutionnaire cinq jours seulement avant le 9 thermidor.

Cette notice se termine par la plus admirable page qu'ait jamais inspirée la religion. Nous avions déjà lu par fragmens, dans l'*Histoire de Mme de Montagu,* le récit des derniers momens de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Ayen et de la vicomtesse de Noailles, exécutées toutes trois le même jour. Cette fois nous avons le récit tout entier, et il mérite bien qu'on n'en perde rien. Il a été écrit par un prêtre de l'Oratoire, l'abbé Carrichon, confesseur de la duchesse d'Ayen et de sa fille. Un jour qu'il exhortait ses pénitentes à se préparer à la mort, il leur dit : « Si vous allez à la guillotine, et que Dieu m'en donne la force, je vous y accompagnerai. » Elles le prirent au mot et s'écrièrent avec vivacité : « Nous le promettez-vous? — Oui, répondit-il, et pour que vous me reconnaissiez j'aurai un habit bleu et une veste rouge. » Le jour où les trois victimes montèrent dans la fatale charrette, l'abbé Carrichon, déguisé comme il l'avait promis, menacé lui-même d'une mort certaine, s'il était découvert, se mêla dans la foule et les suivit à pied jusqu'à l'échafaud; il eut peine d'abord à s'en faire reconnaître malgré tous ses efforts pour se mettre en vue, mais, un orage ayant éclaté, le peuple se dispersa, et le vertueux prêtre resta seul. « Mme de Noailles m'aperçoit, et, souriant, semble me dire : *Ah! vous voilà enfin! Ah! que nous sommes aises! Nous vous avons bien cherché. Maman, le voilà.* Mme d'Ayen renaît. Toutes mes irrésolutions cessent. Je me sens un courage extraordinaire. Trempé de sueur et de pluie, je continue à marcher près d'elles. L'orage est au plus haut point, le vent plus impétueux. Les dames de la première charrette en sont fort tourmentées, surtout la maréchale de Noailles; son grand bonnet renversé laisse voir quelques cheveux gris; elle chancelle sur sa misérable planche sans dossier, les mains liées derrière le dos. Nous arrivons à la place du carrefour qui précède le faubourg Saint-Antoine. Je devance, j'examine,

et je me dis : C'est ici le meilleur endroit pour leur accorder ce qu'elles désirent tant recevoir. La charrette allait moins vite : je me tourne vers elles, je fais à Mme de Noailles un signe qu'elle comprend parfaitement : *Maman, M. Carrichon va nous donner l'absolution.* Aussitôt elles baissent la tête avec un air de repentance, de contrition, d'attendrissement, d'espérance, de piété. Je lève la main, et, la tête couverte, je prononce la formule de l'absolution, puis les paroles qui la suivent, très distinctement et avec une attention surnaturelle. Elles s'y unissent mieux que jamais. Je n'oublierai jamais ce ravissant tableau. Dès ce moment, l'orage s'apaise, la pluie diminue, et semble n'avoir existé que pour le succès si désiré de part et d'autre. Je bénis Dieu; elles en font autant. »

Quel tableau en effet! le bon prêtre l'appelle *ravissant,* et un pareil mot, dans un pareil moment, est sublime. Les détails du supplice sont racontés avec la même éloquente simplicité. « La maréchale de Noailles monta sur l'autel du sacrifice. Il fallut échancrer le haut de son habillement pour lui découvrir le cou. J'étais impatient de m'en aller, et pourtant je voulus boire le calice jusqu'à la lie et tenir ma parole, puisque Dieu me donnait la force de me posséder au milieu de tant de frissonnemens. Six dames passèrent ensuite. Mme d'Ayen fut la dixième. Qu'elle me parut contente de mourir avant sa fille! Montée, le maître bourreau lui arracha son bonnet. Comme il tenait par une épingle qu'il n'avait pas tirée, les cheveux tirés avec force lui causent une douleur qui se peint sur ses traits. La mère disparaît, sa digne et tendre fille la remplace. Quelle émotion en voyant cette jeune dame tout en blanc, paraissant beaucoup plus jeune qu'elle n'était, semblable à un doux petit agneau qu'on va égorger! Je croyais assister au martyre d'une des jeunes vierges ou saintes femmes telles qu'elles nous sont représentées. Ce qui est arrivé à la mère lui arrive aussi : même oubli d'épingle, même signe de douleur, et aussitôt même calme, même mort. Quel sang abondant et vermeil sort de la tête et du cou! Que la voilà bien heureuse! m'écriai-je intérieurement, quand on jeta son corps dans cet épouvantable cercueil (1)! »

Fille, petite-fille et sœur de ces trois innocentes victimes, Adrienne de Noailles, marquise de Lafayette, était née en 1759. Sa fille nous apprend qu'elle fut dans son enfance fort troublée par des doutes sur la religion. Cette agitation commença dès l'âge de douze ans et dura plusieurs années. Quoiqu'elle éprouvât un grand tourment de ses incertitudes, elle différa volontairement sa première communion jusqu'au moment où elles

(1) Le vicomte de Noailles était alors hors de France. Il rentra au service sous le consulat et fut tué à Saint-Domingue à l'abordage d'une corvette anglaise. De ses deux fils, l'un, le comte Alexis, a été sous la restauration membre de la chambre des députés; le second, Alfred, a été tué comme son père en combattant pour son pays, pendant la retraite de Russie.

auraient cessé, ce qui est déjà un trait de caractère étonnant chez une enfant de cet âge. Elle se maria à quatorze ans et demi; M. de Lafayette n'en avait lui-même que seize. Elle touchait à ses dix-huit ans et entrait dans une seconde grossesse quand son mari partit pour l'Amérique. Elle supporta avec courage cette séparation inattendue; son ardent amour pour son mari fut précisément ce qui fit sa force. La résolution de M. de Lafayette, fort applaudie par les uns, était hautement blâmée par les autres; le duc d'Ayen surtout ne dissimulait pas sa colère. La jeune épouse fit sans hésiter ce qu'elle devait faire toute sa vie, elle prit le parti de son mari contre sa propre famille, et dévora ses larmes. Lafayette répondit avec reconnaissance à ce dévoûment passionné; ce qui aurait pu les diviser les unit profondément. On a publié dans les *Mémoires* du général la lettre qu'il écrivit à sa femme pour lui annoncer qu'il avait été blessé à la malheureuse bataille de Brandywine; jamais l'affection conjugale n'a parlé un langage plus ingénieux et plus délicat, et on comprend sans peine que ce brillant jeune homme, qui savait mettre tant de grâce dans l'héroïsme, ait été tendrement aimé.

« J'ai une petite histoire à vous raconter. Je pourrais vous dire que des réflexions sages m'ont engagé à rester quelques semaines dans mon lit à l'abri des dangers; mais il faut vous avouer que j'y ai été invité par une légère blessure à la jambe, que j'ai attrapée je ne sais comment, car je ne m'exposais pas en vérité. Parlons donc de cette blessure: elle passe dans les chairs, ne touche ni os ni nerf; les chirurgiens sont étonnés de la promptitude avec laquelle elle guérit. Ils tombent en extase toutes les fois qu'ils me pansent, et prétendent que c'est la plus belle chose du monde; moi, je trouve que c'est une chose fort sale et fort ennuyeuse. Cela dépend des goûts; mais dans le fond, si un homme se faisait blesser pour se divertir, il viendrait regarder comme je le suis pour l'être de même. Voilà, mon cher cœur, l'histoire de ce que j'appelle pompeusement ma blessure pour me donner des airs et me rendre intéressant. A présent, comme femme d'un officier-général américain, il faut que je vous fasse votre leçon. On vous dira : Ils ont été battus; vous répondrez : C'est vrai, mais ils ont eu le plaisir de tuer beaucoup plus de monde aux ennemis qu'ils n'en ont perdu. Après cela, on ajoutera : C'est fort bon, mais Philadelphie est prise, la capitale de l'Amérique, le boulevard de la liberté. A quoi vous répondrez poliment : Vous êtes des imbéciles, Philadelphie est une triste ville, ouverte de tous côtés. »

En ce moment, la cause des Américains paraissait désespérée, mais par sa confiance et sa bonne humeur le jeune Français relevait les courages. Le bruit de sa mort courut en Europe. A peine rétabli, il prit une part active aux combats qui ramenèrent la fortune. L'entraînement de l'opinion força le gouvernement français à reconnaître l'indépendance des États-Unis. Lafayette revint en France pour presser l'envoi des secours

promis. Le ministère avait accueilli le projet d'une descente en Angleterre; on réunit 30,000 hommes sur la côte de Normandie, sous le commandement du maréchal de Broglie, puis du maréchal de Vaux, et Lafayette lui-même se rendit au Havre pour surveiller les préparatifs (1). Les difficultés de l'exécution ayant fait abandonner ce projet, un détachement du corps expéditionnaire fut envoyé en Amérique. Lafayette le précéda pour apporter cette bonne nouvelle. Pendant ces allées et venues, la jeune femme pleurait et priait. « La douleur de ma mère, dit Mme de Lasteyrie, fut plus grande qu'au premier voyage. Son sentiment s'était accru par ses inquiétudes et par le charme des momens passés près de mon père. Elle avait alors dix-neuf ans. Ses impressions étaient devenues plus fortes et plus profondes; une confiance plus intime, plus sérieuse, avait associé son esprit plus mûr aux opinions et aux desseins de mon père. »

Elle fut enfin récompensée par le succès éclatant de cette entreprise aventureuse. On peut douter que le gouvernement de Louis XVI ait sagement agi en appuyant les *insurgens* par les armes; mais ce qui ne saurait être douteux, c'est l'ivresse générale qui suivit la victoire. Pour la première fois depuis Louis XIV, la France avait battu les Anglais sur terre et sur mer, elle prenait sa revanche de plus d'un siècle d'humiliations. De plus elle avait combattu et vaincu pour une cause juste, la liberté d'un peuple, et elle espérait bien en tirer profit pour sa propre liberté. L'enthousiasme fut universel. Ceux même qui, plus prévoyans que les autres, redoutaient les conséquences politiques et financières de la campagne, durent se taire, tant le succès paraissait complet. Lafayette était le héros de cette régénération nationale, c'était lui qui le premier avait embrassé la cause américaine, lui qui avait décidé la guerre, et qui avait le plus contribué à la faire réussir. Ami de Washington et vainqueur de Cornwallis, il représentait à la fois les triomphes du présent et les espérances de l'avenir, et il avait à peine vingt-cinq ans. Paris l'accueillit à son retour d'Amérique avec de véritables transports. Que de joie et d'orgueil pour une épouse! Cinq années d'angoisses étaient rachetées en un jour. La reine elle-même voulut s'associer à ces démonstrations publiques; ayant rencontré Mme de Lafayette dans une fête à l'Hôtel de Ville, elle voulut la ramener dans sa propre voiture à l'hôtel de Noailles.

De 1782 à 1789, Mme de Lafayette put jouir de ce bonheur qu'elle avait acheté si cher. Ce temps a été le plus brillant du règne de Louis XVI. La société française, à la veille du plus affreux bouleversement, s'abandonnait à des rêves indéfinis de paix et de liberté. Le général mit ce temps

(1) Les documens tirés des archives du château d'Harcourt et publiés par M. Hippeau contiennent des détails intéressans sur l'organisation de cette armée.

à profit pour de nombreux essais de réforme. Il entreprit d'abord de travailler à l'abolition de l'esclavage. Il acheta une habitation à Cayenne, *la Belle Gabrielle,* afin d'y donner l'exemple d'un affranchissement graduel, et chargea sa femme de tous les détails de l'administration. Elle s'en acquitta avec un zèle pieux. « Son ardeur pour les vues philanthropiques était encore animée par des vues surnaturelles. Sa charité s'enflammait par l'espoir d'apprendre aux nègres à connaître et à aimer Dieu, et aux philosophes amis des noirs que le succès de leur entreprise serait en grande partie dû à la religion. » A l'assemblée des notables dont il fit partie en 1787, Lafayette réclama l'état civil pour les protestans; il fut appuyé par M. de La Luzerne, évêque de Langres. Sa femme partagea ses sentimens et reçut avec un vif intérêt les ministres protestans que la suite de cette affaire attirait à Paris. « Plus elle était enfant de l'église, dit encore sa fille, plus elle détestait les persécutions, qui éloignaient d'elle et qui d'ailleurs étaient si opposées à l'esprit de l'Évangile. Elle regardait comme un grand crime de gêner la liberté que Dieu a laissée aux hommes. On trouvait chez elle l'alliance des principes de tolérance les plus libéraux avec le zèle le plus ardent. »

La révolution avançait à grands pas. Mme de Lafayette ne partageait pas toutes les illusions de son mari, mais elle approuvait ses opinions et elle admirait son courage. « Elle tremblait pour les suites incalculables des événemens, et implorait sans cesse la miséricorde de Dieu. » Il ne parut rien de ces inquiétudes dans sa conduite. Elle supporta avec une force incroyable les dangers que son mari avait à braver tous les jours. « Jamais elle ne l'a vu sortir durant ce temps sans avoir la pensée qu'elle le voyait pour la dernière fois. » Elle était surtout fière de lui quand il sacrifiait sa popularité pour empêcher des crimes. Une seule fois elle marqua sa dissidence; ce fut à propos de la constitution civile du clergé. Profondément attachée à la foi catholique, elle assista au refus de serment que fit en chaire le curé de Saint-Sulpice, sa paroisse. Elle se rendait assidûment dans les églises et plus tard dans les oratoires où se réfugiait le clergé persécuté. Elle recevait continuellement les religieuses qui venaient demander protection, ainsi que les prêtres non assermentés, qu'elle encourageait à continuer leurs fonctions et à réclamer la liberté de leur culte. Son mari voulut donner à dîner à l'évêque constitutionnel de Paris, nouvellement installé; elle refusa de le recevoir et dîna ce jour-là loin de chez elle.

Après l'arrestation de Varennes, elle accourut aux Tuileries auprès de la reine, pour donner à la monarchie expirante un témoignage public de fidélité. Quand l'assemblée constituante se sépara, le général quitta le commandement de la garde nationale et partit avec sa famille pour l'Auvergne. C'était ce que sa femme désirait depuis longtemps. Elle fut encore heureuse quelques jours dans ce vieux manoir de Chavaniac qui

avait vu naître son mari et où elle pouvait le posséder tout entier. Le général repartit bientôt pour prendre le commandement de l'une des trois armées formées à cette époque. La lettre qu'il écrivit à l'assemblée législative, après le 20 juin, contre les jacobins, l'intrépide protestation qu'il vint lui-même apporter à la barre, remplirent de joie et de terreur l'âme de Mme de Lafayette. Elle était restée à Chavaniac avec ses enfans et y apprit la catastrophe du 10 août, la résistance désespérée du général, le décret qui mettait sa tête à prix et son départ forcé pour l'étranger. Elle attendit dès lors ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Elle fut en effet arrêtée au commencement de septembre 1792, et resta plus d'un an prisonnière sur parole. La révolution suivant son cours, elle fut arrêtée de nouveau à la fin de 1793, détenue d'abord à Brioude, puis conduite à Paris, dans une de ces prisons d'où l'on ne sortait que pour monter sur l'échafaud. Elle apprit là l'exécution de sa grand'mère, de sa mère et de sa sœur, et se préparait à les suivre, quand le 9 thermidor la sauva, mais sans lui rendre la liberté; la haine des jacobins poursuivait encore le nom de Lafayette. Elle ne sortit de prison qu'au mois de janvier 1795.

Les marquises de nos jours ne sont pas exposées, Dieu merci, à de si terribles épreuves; elles auraient peut-être quelque peine à les supporter avec la même grandeur d'âme. Après sa première arrestation, elle écrivit à Brissot, qu'elle avait connu autrefois, pour lui demander de rester prisonnière sur parole à Chavaniac. « Je consens, disait-elle, à vous devoir ce service. » Cette permission ayant été accordée, les autorités révolutionnaires du département prétendirent la faire garder chez elle. Elle se rendit elle-même à la séance de l'assemblée départementale, et déclara qu'elle ne donnait plus sa parole, si l'on mettait des gardes à sa porte; on y renonça. Elle profita de ce répit pour s'occuper des affaires de son mari, ou pour mieux dire de ses créanciers, car M. de Lafayette, héritier d'une grande fortune, l'avait fort compromise par ses entreprises. On voulut appliquer au général les lois sur les émigrés et mettre ses biens en vente; elle protesta, mais en vain. Beaucoup de femmes de proscrits crurent alors nécessaire à la fortune de leurs enfans et à leur sûreté personnelle de faire prononcer leur divorce. « Pour elle, la délicatesse de sa conscience ne lui eût pas permis de ternir sa vie par la feinte d'une action contraire à la foi chrétienne, lors même que cette formalité n'eût trompé personne. Elle n'adressait pas une demande à quelque administration que ce fût, ne présentait pas une pétition, sans éprouver de la satisfaction à commencer tout ce qu'elle écrivait par ces mots : *La femme Lafayette.* »

Si malheureuse qu'elle fût elle-même, elle s'inquiétait surtout du sort de son mari, arrêté par ordre du roi de Prusse et transféré de cachot en cachot. Elle ne cessait de veiller sur ses enfans avec la plus attentive sol-

licitude. « Elle s'occupait de tout, dit Mme de Lasteyrie, même de nos amusemens; elle se livrait aux soins de notre éducation, comme elle l'eût fait dans une situation tranquille. Le matin, elle se promenait avec nous, et dehors, près de quelque ruisseau, en face de nos charmantes montagnes, elle nous faisait d'agréables lectures. » Quand elle fut conduite à Paris, elle dut les laisser sans ressources et obligés en quelque sorte de vivre de charité. « Les paysans de la commune nous apportaient de bon cœur ce qu'il nous fallait pour subsister; nous avons vécu de l'argent que les gens du village prêtaient avec un touchant empressement à ma tante. Chaque jour, on annonçait qu'on allait la mettre, ainsi que ma sœur, à la maison d'arrêt de Brioude, et conduire mon frère et moi à l'hôpital. » On vendit même le château et les meubles de Chavaniac. Dans sa prison, Mme de Lafayette écrivit un testament tout plein d'une religieuse exaltation. Après la mort tragique de sa grand'mère, de sa mère et de sa sœur, elle écrivait à ses enfans : « Dieu m'a préservée de la révolte contre lui, mais je n'eusse pas supporté l'apparence d'une consolation humaine. » Plus tard elle terminait la vie de sa mère par ces mots : « L'idée de suivre des traces si chères eût changé en douceur les horreurs du dernier supplice. »

A peine sortie de prison, la noble épouse n'eut qu'une pensée, rejoindre son mari et partager son sort, quel qu'il fût. Le général avait été enfermé dans la forteresse d'Olmutz, c'était tout ce qu'elle savait; par un raffinement de sévérité, on avait interdit au prisonnier d'écrire à sa famille. Avant de partir, elle voulut mettre son fils en sûreté, et l'envoya en Amérique avec une lettre pour le général Washington, son parrain; puis elle se rendit à Vienne avec ses deux filles, et obtint une audience de l'empereur d'Autriche. Elle y demanda uniquement la permission de partager la prison de son mari, ce qui lui fut accordé non sans peine. La santé du général avait été profondément altérée par trois ans d'une rigoureuse captivité; il ne savait que vaguement ce qui s'était passé en France et n'avait même pas été prévenu de l'arrivée de sa femme. MM. de Latour-Maubourg et Bureaux de Puzy, ses aides-de-camp, détenus dans la même forteresse, n'avaient avec lui aucune communication. Mme de Lafayette dut se soumettre avec ses filles au rude régime de la prison. On ne leur permit pas d'entendre la messe, quoiqu'elle se dît dans une église attenant au bâtiment où elles étaient renfermées. On leur refusa une femme pour les soins du ménage, on leur refusa même des fourchettes, et elles durent manger avec leurs doigts. Le général leur donnait l'exemple en disant qu'il l'avait vu faire aux Iroquois. La courageuse captive tomba gravement malade; elle demanda à sortir quelques jours de prison pour consulter les médecins, mais on lui répondit qu'elle ne sortirait qu'à la condition de ne plus rentrer; elle refusa. On lui demanda une réponse, la voici :

« Monsieur le commandant d'Olmutz m'ayant annoncé que, d'après ma demande de passer huit jours à Vienne pour y consulter les médecins, sa majesté impériale ne permet dans aucun cas que j'aille à Vienne, et ne permet que je sorte de cette prison qu'à la condition de n'y plus rentrer, j'ai l'honneur de lui répéter ici ma réponse. J'ai dû à ma famille et à mes amis de demander les secours nécessaires à ma santé, mais ils savent bien que le prix qu'on y met n'est pas acceptable pour moi. Je ne puis oublier que, tandis que nous étions prêts à périr, moi par la tyrannie de Robespierre, M. de Lafayette par les souffrances morales et physiques de sa captivité, il n'était permis ni d'obtenir aucune nouvelle de lui ni de lui apprendre que nous existions encore, ses enfans et moi. Je ne m'exposerai pas à l'horreur d'une autre séparation. Quels que soient donc l'état de ma santé et les inconvéniens de ce séjour pour mes filles, nous profiterons toutes trois avec reconnaissance de la bonté qu'a eue sa majesté impériale en nous permettant de partager cette captivité dans tous ses détails. Je prie monsieur le commandant de vouloir bien agréer mes complimens.

« NOAILLES-LAFAYETTE. »

Jamais victime indignée et résignée n'a parlé à ses bourreaux un plus fier langage. Mme de Lafayette faillit payer de sa vie sa généreuse résolution; ses jambes enflées lui causaient de vives douleurs, elle avait sans cesse la fièvre. Elle resta un an dans cet état sans qu'on apportât aucun adoucissement au régime de la prison. Ce fut alors qu'avec un cure-dent et un peu d'encre de Chine, car on lui refusait aussi de l'encre et des plumes, elle écrivit sur les marges d'un volume de Buffon sa pieuse notice sur sa mère.

L'âme des autres captifs n'était pas moins inébranlable. Un général autrichien fut envoyé par l'empereur pour leur offrir la liberté, s'ils prenaient l'engagement de ne jamais rentrer dans ses états. Lafayette et ses deux amis refusèrent de s'engager, et les portes de leur prison se refermèrent. Cependant les armes françaises triomphaient de l'Autriche en Italie. Le général Bonaparte et le général Clarke, plénipotentiaires français, exigèrent à Campo-Formio que les prisonniers d'Olmutz fussent délivrés; ils sortirent de prison sans condition au mois de septembre 1797, après cinq ans de captivité; Mme de Lafayette et ses filles avaient partagé leur sort pendant deux ans. Les deux époux se rendirent, pour soigner leur santé ruinée, dans la propriété que Mme de Tessé, sœur du duc d'Ayen, avait achetée en Holstein, sur le bord d'un lac; ils y trouvèrent Mme de Montagu et d'autres membres de leur famille. Le fils du général accourut d'Amérique pour les revoir; il apportait les félicitations de Washington, qui l'avait reçu avec une affection

paternelle. De toutes parts arrivaient des témoignages de sympathie. L'Europe applaudissait à l'attitude du général pendant son injuste détention et au noble dévoûment de sa femme.

Au milieu de ce groupe, la figure originale de Mme de Tessé mérite une place à part. Elle n'avait pas comme ses nièces l'appui de la foi religieuse; elle avait connu Voltaire et toute l'école philosophique, dont elle professait les idées, ce qui ne l'empêchait pas de supporter l'adversité avec autant de résolution que personne. Plus prévoyante que beaucoup d'autres, plus éclairée sur la durée probable de la révolution, elle avait emporté, en quittant la France, de quoi vivre à l'étranger, et avait cru ne pouvoir placer son capital avec plus de profit et de sûreté que dans le sol. Elle avait d'abord acheté une ferme en Suisse, dans le canton de Fribourg, d'où les progrès de la république l'avaient chassée; elle était venue ensuite s'établir dans le Holstein, espérant être assez loin pour vivre à l'abri, et décidée, disait-elle, à aller, s'il le fallait, jusqu'à Astrakan. Elle vivait en fermière, au milieu de ses vaches, et avait conservé dans l'exil son esprit piquant et gai. Aussi bonne qu'active, ses parens et ses amis affluaient sous son toit. Elle admirait sincèrement son neveu, le général Lafayette, et le reçut à bras ouverts. Sous cet âpre ciel, dans cette demeure champêtre, on retrouvait la conversation du bon temps. Malgré les tortures du passé et les incertitudes de l'avenir, on jouissait du présent avec cette insouciance que donne l'habitude du malheur. Il y eut même un mariage dans la famille; l'aînée des filles du général épousa M. de Latour-Maubourg, frère du prisonnier d'Olmutz. Mme de Lafayette, toujours malade, était hors d'état de marcher; son fils et son gendre durent la porter à la chapelle où se fit la cérémonie.

Sa convalescence fut encore troublée par la nécessité de rentrer en France, où les affaires de la famille l'appelaient impérieusement. Elle seule pouvait les suivre, car elle seule pouvait rentrer. La France était encore fermée à Lafayette et à ses compagnons de proscription. Après la révolution du 18 brumaire, le général, qui était en Hollande, se hâta de revenir à Paris comme de plein droit, sans demander sa radiation de la liste des émigrés. Le premier consul en parut fort irrité. Mme de Lafayette, toujours prête aux fortes résolutions, demanda à voir Bonaparte; elle en fut accueillie avec bienveillance. Elle exposa avec autant de fermeté que de tact la situation particulière de son mari et le bon effet que son retour ne pouvait manquer de faire sur l'opinion publique. Le premier consul fut très frappé de sa démarche et de son langage. « Je suis charmé, madame, lui dit-il, d'avoir fait votre connaissance; vous avez beaucoup d'esprit, mais vous n'entendez rien aux affaires. » Il fut cependant convenu que le général resterait en France sans demander d'autorisation, et qu'il attendrait à la campagne la fin légale de sa proscription. Les deux époux allèrent s'établir au château de Lagrange-Blé-

neau, en Brie, ancienne propriété de la duchesse d'Ayen, qui était échue à Mme de Lafayette dans les partages de famille.

Elle passa à Lagrange les meilleures années de sa vie. Le général avait renoncé à tout rôle politique pendant le consulat et l'empire; il s'occupait d'agriculture, à l'exemple de son ami Washington. Ses enfans se réunissaient autour de lui, il commençait à voir naître ses petits-enfans. Mme de Lasteyrie peint en termes exquis le bonheur dont jouissait sa mère dans cette retraite. « Quand, après tant de fatigues et de souffrances, la vie retirée, tranquille, ne lui aurait pas été nécessaire, la liberté de se consacrer en paix aux affections qui remplissaient son âme, à celle surtout qui les dominait toutes, était le seul bonheur qu'elle pût envier. Elle ressentait avec une vivacité trop profonde, trop passionnée, j'ose dire, les émotions de la vie de famille pour en désirer d'autres. Ni les grandeurs qu'elle avait vues de près ni l'éclat même de ses malheurs n'avaient excité en elle cet orgueil de l'imagination qui ne peut plus supporter une existence simple. Son dévoûment s'était élevé au-dessus de tous les genres d'épreuves, mais les sentimens et les devoirs faciles d'une obscure destinée suffisaient à son cœur. L'amour le remplissait tout entier. » Ces années heureuses passèrent vite; sa constitution, ébranlée par le séjour d'Olmutz, ne put jamais se rétablir complétement, et au mois de décembre 1807 elle mourut; elle n'avait pas tout à fait quarante-huit ans.

Certes le récit de Mme de Lasteyrie est complet et achevé. La piété filiale de ses enfans y a joint cependant un document qui en accroît encore la force et l'intérêt; c'est une lettre écrite par le général lui-même à M. de Latour-Maubourg, en janvier 1808, sur les derniers momens de sa femme. Cet homme, si intrépide dans la vie publique, avait le cœur brisé de cette perte. « Ma douleur aime à s'épancher dans le sein du plus constant et plus cher confident de toutes mes pensées au milieu de toutes les vicissitudes où souvent je me suis cru malheureux. Jusqu'à présent vous m'avez trouvé plus fort que les circonstances, aujourd'hui la circonstance est plus forte que moi. Je ne m'en relèverai jamais. Pendant les trente-quatre années d'une union où la tendresse, la bonté, l'élévation, la délicatesse, la générosité de son âme, charmaient, embellissaient, honoraient ma vie, je me sentais si habitué à ce qu'elle était pour moi, que je ne la distinguais pas de ma propre existence. Elle avait quatorze ans et moi seize lorsque son cœur s'amalgama à tout ce qui pouvait m'intéresser. Je croyais bien l'aimer, avoir bien besoin d'elle; mais ce n'est qu'en la perdant que j'ai pu démêler ce qui reste de moi. » Puis viennent de longs et poignans détails sur l'agonie, mêlés à des souvenirs, à des retours fréquens sur le passé, où il rassemble avec un douloureux plaisir tout ce qui peut peindre cette femme angélique.

Tous ces détails ont une grâce touchante qui pénètre profondément.

Une de ses grandes préoccupations était de voir son mari si peu convaincu des vérités de la religion, mais elle n'exprimait son regret qu'avec délicatesse, de peur de le blesser. « Vous n'êtes donc pas chrétien? » lui dit-elle un jour, et comme il ne répondait pas : « Ah! je sais ce que vous êtes, vous êtes fayettiste. — Vous me croyez bien de l'orgueil, répondit-il; mais ne l'êtes-vous pas vous-même un peu? — Ah! oui, de toute mon âme, je sens que je donnerais ma vie pour cette secte-là. » Mme de Tessé disait en riant que sa dévotion était un mélange du catéchisme et de la déclaration des droits. « Si je vais dans une autre région, dit-elle à son mari la veille de sa mort, vous sentez bien que j'y serai occupée de vous; le sacrifice de ma vie serait bien peu, quoiqu'il m'en coûtât de vous quitter, s'il assurait votre bonheur éternel. » Puis comme il lui parlait de leur tendresse mutuelle : « Si vous ne vous trouvez pas assez aimé, prenez-vous-en à Dieu, qui ne m'a pas donné assez de facultés; je vous aime chrétiennement, mondainement, passionnément. » Dans ses derniers jours, elle tomba dans le délire, mais elle se retrouvait elle-même quand elle voyait sa famille autour de son lit. « Quel agréable cercle! disait-elle; cette vie est courte, troublée; réunissons-nous en Dieu, et partons ensemble pour l'éternité. » On l'entendit murmurer doucement le jour de sa mort : « Aujourd'hui je verrai ma mère. » Quand elle sentit venir le moment suprême, elle prit la main du général et lui dit : « Je suis toute à vous. » Ce fut sa dernière parole, c'était le mot de sa vie entière.

« Elle a été portée, ajoutait-il, comme elle l'avait demandé, avec simplicité, auprès de la fosse où reposent sa grand' mère, sa mère, sa sœur, confondues avec seize cents victimes. » Ces mots rappellent une des plus saintes œuvres de Mme de Lafayette. A son retour en France, elle avait cherché avec soin, d'accord avec ses sœurs, le lieu où leur mère avait été enterrée; elles eurent beaucoup de peine à le trouver. Pour aller plus vite, on ne s'était pas contenté de l'échafaud de la place de la Révolution, on en avait élevé un second à la barrière du Trône. C'est là qu'avaient péri la duchesse d'Ayen, sa mère et sa fille. Non loin de la barrière, sur le chemin de Saint-Mandé et près d'un monastère en ruine, se trouvait un champ désert. On y avait creusé un trou de trente pieds carrés, et chaque jour, après les exécutions, on y jetait pêle-mêle les victimes de la journée, sans cercueil, sans linceul, sans aucune marque qui pût les faire reconnaître. Depuis, le trou avait été refermé et le charnier abandonné; le souvenir même s'en était perdu. Les trois sœurs n'étaient pas assez riches pour racheter à elles seules le champ et les ruines; elles ouvrirent une souscription parmi les parens des autres martyrs, et en peu d'années le champ fut acheté et entouré d'un mur, une église fut construite, l'ancien monastère relevé. C'est ce qu'on appelle le couvent et le cimetière de Picpus. Les familles à qui appartient ce funèbre mo-

nument ont seules le droit d'y ouvrir de nouvelles tombes à côté de l'ancienne fosse.

Telle fut Mme de Lafayette. Il est impossible d'imaginer un plus parfait modèle de la femme. Fille, sœur, épouse, mère accomplie, elle a mérité toutes les couronnes. Les détracteurs de la société française avant 1789 devraient être moins sévères pour un temps qui a produit des hommes comme Lafayette et le vicomte de Noailles, des femmes comme la duchesse d'Ayen et ses filles. Quelle mort que celle de la vicomtesse de Noailles! quelle vie que celle de Mme de Montagu! La dernière des sœurs, Mme de Grammont, avait les mêmes vertus, mais sa vie moins agitée ne lui a pas fourni la même occasion de les montrer. A ces noms illustres et vénérés vient désormais s'ajouter celui de Mme de Lasteyrie. Elle était née en 1782 et avait reçu en naissant le prénom de Virginie, en souvenir de la campagne qui venait de se terminer si glorieusement. Son enfance se passa dans les angoisses de la terreur, et à l'âge où s'épanouit la jeunesse, elle vivait dans la triste prison d'Olmutz. Elle épousa le marquis de Lasteyrie, qui entra au service sous l'empire et parvint au grade de colonel. En lisant la notice sur Mme de Lafayette, on sent à chaque mot combien sa fille était digne d'elle. Ceux qui l'ont connue savent à quel point l'abnégation était chez elle simple, douce et naturelle. Son âme eût été à la hauteur de tous les sacrifices. Elle supporta courageusement des revers de fortune et se dévoua dans ses derniers jours à des œuvres de charité. Son fils, M. Jules de Lasteyrie, a figuré avec honneur dans nos assemblées politiques; ses trois filles ont épousé MM. de Rémusat, de Corcelle et d'Assailly.

L. DE LAVERGNE.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

AUX ÉTATS-UNIS

Après la reddition des derniers débris de l'armée insurrectionnelle du sud, les législateurs des États-Unis se trouvèrent en présence de deux questions également menaçantes : la première était relative à la situation des affranchis et à la reconstitution des états rebelles. Elle peut être considérée comme réglée par les lois que le congrès a votées en 1867, et auxquelles un certain nombre de ces états ont donné une récente adhésion. La seconde concerne les obligations créées par les dépenses de la guerre; nous allons l'exposer brièvement.

Le système financier adopté par l'Union américaine diffère en un point capital de ceux que pratiquent la plupart des gouvernemens européens. Les États-Unis n'ont jamais voulu avoir de grand-livre sur lequel ils pussent, à notre exemple, inscrire des rentes perpétuelles représentant les intérêts de la dette. Ils se sont au contraire toujours appliqués à se libérer rapidement de leurs emprunts. Ce n'est pas en Amérique qu'il faudrait espérer recruter des adeptes pour cette thèse, complaisamment développée ailleurs, qu'une grosse dette publique est chose profitable, qu'elle offre le précieux avantage d'établir une solidarité étroite entre les diverses classes, de les intéresser de plus près à la bonne gestion des affaires du pays. Les Américains pensent que, pour un état comme pour un particulier, mieux vaut prélever chaque année sur son revenu afin de combler les vides faits pendant les périodes d'insuccès ou de prodigalité, et rentrer le plus tôt possible dans la pleine disposition de ses ressources. Tels étaient les principes qui les avaient guidés lors-

qu'il s'était agi d'éteindre les dettes contractées à l'occasion des guerres de 1812, de la campagne du Mexique, des entreprises contre les tribus indiennes. Ces dettes étaient entièrement liquidées en 1860. A peine sortis de la lutte de la sécession, et dès qu'ils ont pu considérer leur situation avec assurance, ils se sont mis résolûment à solder leur passif, qui s'élevait à la somme vraiment effrayante de 13 milliards de francs.

On s'étonne souvent chez nous du prix énorme qu'a coûté aux Américains leur guerre civile. On oublie que, tout en prévoyant depuis quelque temps une crise, ils n'avaient fait aucun préparatif pour réduire les rebelles par la force. Au moment où fut déclarée la sécession de la Caroline du sud, bientôt suivie de celle des autres états à esclaves, les parties de l'Union restées fidèles au pacte fédéral n'avaient ni armée, ni vaisseaux, ni approvisionnemens; les arsenaux étaient vides : l'administration précédente, passive ou complice, avait laissé transférer dans les forts du sud le peu de munitions que comportait la petite armée de 13,000 hommes de la confédération. La plupart des officiers, issus de familles sudistes, suivirent la fortune de leurs états et désertèrent le drapeau étoilé. La flotte était dispersée sur toutes les mers du globe, les navires de guerre en construction se trouvaient sur les chantiers de Norfolk, en Virginie. Il fallut organiser, équiper, entretenir et ravitailler pendant quatre ans deux armées formidables, celle de Virginie et celle de l'Ouest, sans compter les nombreux corps divisionnaires qui opéraient entre les deux; il fallut lancer sur l'Océan et dans le golfe du Mexique des flottes en état de bloquer des côtes non moins étendues que celles de tout le continent européen. Pour faire face à ses dépenses ordinaires, la république s'était contentée jusque-là des recettes des douanes. Les ressources qu'elles fournissaient furent promptement épuisées. On établit alors pour la première fois des contributions intérieures sur les produits de l'industrie nationale, on augmenta les droits d'importation jusqu'à les rendre entièrement prohibitifs, enfin on eut recours à des emprunts, votés au fur et à mesure des besoins, remboursables à des échéances diverses, et qui furent tous rapidement couverts malgré la dépréciation dont le papier des États-Unis était frappé en raison et en proportion de la multiplicité des appels faits par eux au crédit. On émit d'abord les 5-20, titres ainsi appelés parce que le gouvernement avait cinq ans au moins, vingt ans au plus pour les rembourser, puis les 10-40, dont le remboursement devait avoir lieu dans un délai fixé entre dix et quarante années. L'intérêt et le capital de ces emprunts, dont le total s'élevait à 5 milliards 500 millions de francs environ, devaient être soldés en or. Le congrès autorisa ensuite le gouvernement à faire entrer dans la circulation pour 2 milliards 500 millions de francs de papier-monnaie. Ce papier avait cours forcé, et il était assimilé à l'or pour tous les paiemens, sauf pour les droits d'importation, qui devaient être acquittés en numéraire. On né-

gocia encore deux autres emprunts, dont les titres, remboursables en trois années et en papier, prirent les noms de 7-30 et 7-3-10, d'après le taux d'intérêt qu'ils portaient. Nous ne citons que pour mémoire une foule d'emprunts moins considérables et à très courte échéance. Ils furent successivement rachetés au moyen d'obligations des emprunts précédens, dont le gouvernement conservait toujours une fraction notable en réserve.

Il y a lieu de remarquer en effet que le congrès, quand il autorisait un emprunt, se contentait d'indiquer le chiffre maximum de l'émission. Le pouvoir exécutif pouvait ensuite choisir son moment pour négocier tout ou partie des titres ainsi créés. L'éminent homme d'état à qui le président Lincoln avait, dans ces jours difficiles, confié le département des finances, M. Mac-Cullogh, décidait de l'opportunité de chacune de ces émissions partielles. Il assumait ainsi une responsabilité singulièrement aggravée par les fluctuations continuelles de la valeur des titres; mais le secrétaire du trésor avait besoin à cet égard, et pour plusieurs motifs, d'une certaine liberté d'allures. D'abord, grâce à cette combinaison, il était, nous l'avons vu, en mesure d'éteindre sans retard les nombreux petits emprunts à court terme auxquels on se trouvait réduit. En second lieu, comme une partie de l'intérêt de la dette était payable en or, il importait, au moment des paiemens, que la prime sur l'or ne fût pas trop élevée. Quand le taux de cette prime eût rendu le versement en numéraire trop onéreux, les titres non négociés que M. Mac-Cullogh avait entre les mains lui fournissaient un moyen commode de se procurer des métaux précieux à un prix raisonnable. Il n'avait qu'à jeter sur le marché une fraction d'emprunt. L'agio baissait, et le trésor opérait ses paiemens en monnaie métallique dans des conditions moins désavantageuses. Ces opérations constituaient au budget des recettes un chapitre qui n'était pas sans importance.

Cette latitude laissée au pouvoir exécutif pourrait sembler peu compatible avec l'esprit de contrôle qui est la base des institutions américaines; mais la simplicité du budget, l'abondance des renseignemens publiés par le gouvernement, la vigilance de l'opinion publique, rendaient aisée et efficace la surveillance que les chambres et le pays exerçaient sur l'administration des finances nationales. Le budget américain se solde par *doit* et *avoir*, ni plus ni moins que celui d'un simple particulier, la clarté n'en est altérée par aucune de ces divisions et subdivisions compliquées qui rendent les nôtres si longs et si difficiles à débrouiller; tout le monde peut le lire et le comprendre sans effort. Le pouvoir exécutif est obligé de faire connaître chaque jour le chiffre des rentrées effectuées, de publier chaque mois l'état des dépenses, des recettes et de l'encaisse. Il n'y a donc point à craindre que l'opinion puisse jamais s'égarer sur la valeur des opérations faites pour le compte du

trésor. C'est en étalant ainsi sa situation financière au grand jour que le gouvernement des États-Unis put, sans que son crédit en fût sérieusement ébranlé, voir s'élever dans des proportions gigantesques le chiffre du papier-monnaie et de la dette.

Au 31 août 1865, cette dette, déduction faite de l'encaisse, était de 13,340,985,771 francs. C'est le point le plus élevé qu'elle ait atteint. Elle se décomposait en trois parties, — les billets ayant cours forcé, les obligations à long terme payables en or, intérêt et capital, enfin les obligations à court terme payables en papier. Celles-ci devaient être entièrement soldées dans un délai de trois ans à partir de l'émission. Toutefois la loi autorisait le pouvoir exécutif, s'il préférait adopter ce mode d'amortissement, à les convertir en obligations à long terme payables en or et connues sous le nom de 5-20 (*five-twenties*). Le licenciement de l'armée et le désarmement de la flotte supprimèrent dès le lendemain de la victoire les charges les plus écrasantes, et, d'après M. Mac-Cullogh, la surélévation des droits de douane et des impôts intérieurs, l'accroissement probable de la population, promettaient pour les budgets futurs des excédans de recette qui en vingt ou vingt-cinq ans permettraient de liquider tout le passif. Le système proposé à cet effet par le secrétaire du trésor et adopté par le congrès se réduisait à deux opérations qui avaient pour objet, la première de convertir, comme la loi autorisait à le faire, les obligations à courte échéance en *five-twenties*, la seconde de réduire le chiffre de la circulation fiduciaire et de reprendre le plus tôt possible le paiement des billets du trésor en espèces métalliques.

Une autre question se posait d'elle-même. Tout en maintenant fermement sa résolution d'éteindre la dette dans un court délai, le pays ne pouvait s'empêcher de comprendre que les taxes intérieures établies en pleine crise risquaient maintenant de comprimer l'essor du travail national et surtout de l'industrie manufacturière. La main-d'œuvre avait atteint des prix tels que le développement de la production était compromis. Un congrès restreint, où se trouvaient largement représentés les intérêts en souffrance, devait être particulièrement accessible à cet ordre de considérations. On se mit donc sans retard à étudier les moyens de ramener les charges à un taux plus en rapport avec les conditions nouvelles où la paix reconquise et l'activité renaissante plaçaient les états de l'Union. Dès le mois de novembre 1865, avant même la prise de Richmond, une commission avait été chargée d'examiner cette question des taxes. Son rapport parut au mois de janvier de l'année suivante. Il proposait un dégrèvement considérable et des modifications importantes dans le système adopté jusqu'alors pour la répartition de l'impôt, si toutefois on peut donner le nom de système à une série de règlemens successivement issus de nécessités pressantes, et qui ne laissaient pas de présenter quelques disparates.

Le gouvernement fédéral ne perçoit pas l'impôt foncier. Celui-ci appartient exclusivement aux états et aux corporations municipales, pour lesquelles il remplace en grande partie nos octrois. Le congrès ne pouvait modifier cette règle sans toucher aux bases mêmes de la constitution; il lui fallut donc chercher d'autres matières imposables. Il avait établi un impôt sur le revenu, mais il s'était gardé de le faire porter sur les titres de la dette fédérale. Il a toujours repoussé comme contraires à l'honneur les propositions tendant à les grever après coup de charges non prévues dans le contrat entre la nation et ses créanciers. Les denrées alimentaires furent aussi, même dans les momens les plus difficiles, affranchies de toute taxe. Les marchandises considérées comme de luxe avaient en revanche été frappées de droits variables suivant les objets, et qui furent fixés, par exemple, pour les voitures, les orgues, les pianos, à 2 pour 100, pour les montres, à 1 pour 100. Sur les effets de commerce, les droits furent établis proportionnellement à la valeur de l'effet. Il ne faut pas oublier l'impôt d'un sou par boîte sur les allumettes chimiques : il rapporte par an au trésor plus de 25 millions de francs. Tous les objets manufacturés furent soumis à des taxes un peu arbitraires sans doute, mais facilement acceptées par le patriotisme américain. Le mode de perception est des plus simples. Quand un marchand vient acquitter les droits, on lui délivre des timbres mobiles représentant la valeur de la taxe, et qui doivent être apposés sur les objets vendus ou sur les factures qui les accompagnent. Les commerçans ne se soustraient guère à cette obligation; ils ne sont pas tentés de prendre leurs cliens pour complices d'une petite fraude. Aussi est-il rare que l'on ait à infliger les peines établies pour assurer l'exécution de la loi. Le seul résultat fâcheux de ce système a été la duplication des impôts. Il est arrivé en effet que l'on frappait à la fois un produit manufacturé et chacun des élémens qui le composaient, ce qui élevait le total des taxes supportées par certains articles à 20 pour 100 de la valeur intrinsèque. Des droits aussi considérables ne tardèrent point à se trouver hors de proportion avec ceux que percevait la douane, et, malgré le taux énorme des tarifs d'importation, nombre d'objets d'origine étrangère coûtaient moins cher que les similaires de fabrication indigène. Quelques membres décidés de l'école protectioniste ont proposé, pour obvier à cette inégalité, d'augmenter tous les droits de douane en bloc de 50 pour 100; mais la majorité de la chambre, bien que peu sympathique aux théories du libre-échange, a reculé devant l'adoption d'une mesure aussi radicale. Mieux valait diminuer les impôts intérieurs. Le congrès se décida donc, à titre d'essai, à opérer des réductions qui naturellement furent conçues de manière à alléger le fardeau qui pesait sur les industries du nord. On ne toucha guère aux taxes qui atteignaient les valeurs réalisées ou les objets de luxe.

Le meilleur remède du mal, — comme les Américains le disaient fièrement, — était dans la vigueur du malade. Le travail de recensement publié par les soins de l'administration nous montre que de 1840 à 1850 la richesse publique s'est accrue de 89 pour 100. De 1850 à 1860, elle est montée de 27 milliards et demi de francs à 71 milliards et demi, sans tenir compte de la valeur de près de 4 millions d'esclaves, aujourd'hui libres. L'accroissement de la population durant cet intervalle avait été de 35 pour 100 tous les dix ans. Les hommes d'état américains se flattèrent que cette prospérité, cruellement éprouvée par la guerre, allait maintenant reprendre son mouvement ascensionnel. Ils se crurent donc autorisés à compter sur un accroissement proportionnel des recettes fournies par les impôts, et pensèrent qu'on pourrait par conséquent restreindre chaque année les taxes sans diminuer le chiffre des rentrées. Les événemens n'ont pas tout à fait donné raison à ces espérances. En 1866, on inscrivait en prévision dans le budget 1,500 millions de francs en dépenses et en recettes 2,175 millions ainsi répartis :

Douanes.	650	millions.
Contributions intérieures[1]. . . .	1,420	—
Divers.	105	—
	2,175	millions.

Les dépenses montèrent plus haut qu'on ne l'avait prévu : elles atteignirent le chiffre de 1,730 millions de francs; mais en revanche les recettes dépassèrent de beaucoup les résultats attendus. Elles s'élevèrent à 2,450 millions, savoir :

Douanes.	880	millions.
Contributions intérieures	1,330	—
Divers.	240	—
	2,450	millions.

L'excédant des recettes sur les dépenses fut donc de 770 millions de francs. Quant au capital de la dette, le secrétaire du trésor, en échange de 3,730 millions de titres à courte échéance qu'il avait retirés de la circulation, avait émis 3,200 millions de titres nouveaux, principalement de titres 5-20, ce qui implique dans le cours de l'année un amortissement net de 530 millions de francs obtenu par cette simple conversion.

A première vue, ce résultat semble très brillant. Si l'on entre dans le détail, on s'aperçoit néanmoins que ces chiffres généraux ne montrent pas toutes les difficultés de la situation. Les recettes ont été en s'affaiblissant de trimestre en trimestre, et, si cette progression décroissante se maintenait, le budget suivant se solderait tout au plus en équilibre,

ou avec un excédant si minime que le programme adopté ne pourrait plus être mis à exécution. Il fallait en conclure qu'il n'y avait plus équilibre entre les forces productives du pays et les charges qui en enrayaient le développement, que le mouvement industriel, au lieu de s'accroître se ralentissait. Le seul parti à prendre était de réduire les dépenses. Le problème était si difficile et si pressant que des théories très radicales ne tardèrent point à se faire jour, et alimentèrent quelque temps les discussions des chambres et de la presse. Il se rencontra aux États-Unis comme ailleurs des gens pour proposer une répudiation pure et simple de la dette nationale. Il n'y a point à discuter les maximes de ces apologistes de la banqueroute. Elles ont pu éblouir dans quelques colléges les parties les moins éclairées comme les plus remuantes de la population et servir ainsi des menées électorales, elles n'ont pas eu de prise sur la grande masse du pays. L'honnêteté et le bon sens publics en ont fait justice. Une autre mesure d'une loyauté douteuse, mais moins extrême que la précédente, fut mise en avant par des hommes politiques plus sérieux. Ils se proposaient de solder en monnaie fiduciaire le capital et les intérêts de la dette. La loi, disaient-ils, ayant accordé aux billets du trésor le caractère de monnaie légale pour tous les paiemens, excepté pour les droits de douane, ces billets, aux yeux du gouvernement comme aux yeux des porteurs de titres, ont la même valeur que l'or. Cet argument n'est que spécieux. Sur les titres 10-40, émis postérieurement à la loi qui instituait le cours forcé, et pour lesquels il est expressément stipulé que capital et intérêts sont payables en monnaie métallique, il ne peut y avoir de discussion. L'état est lié par un engagement formel. Quant aux 5-20, le bill du 25 février 1862, qui autorise l'émission, énonce, il est vrai, qu'ils pourront à échéance être échangés contre des billets du trésor; mais il faut se rappeler qu'alors ces billets étaient au pair, et, si l'on voulait aujourd'hui les donner en paiement aux porteurs de 5-20, il semble qu'on devrait en rigoureuse équité leur tenir compte de la dépréciation que la monnaie fiduciaire a subie depuis qu'ils ont accepté ce contrat. Est-il honorable de dénaturer un engagement loyalement consenti de part et d'autre à un moment de péril, à un moment où la confiance du peuple américain dans son gouvernement, les secours financiers qu'il lui a libéralement apportés, ont sauvé la république? Tels sont les argumens que M. Mac-Cullogh fit valoir avec beaucoup d'élévation et d'éloquence. La chambre presque entière partageait son opinion, car, au commencement de la session dernière, M. Butler ayant présenté une motion pour le remboursement en papier-monnaie des *five-twenties*, sa proposition ne fut pas même discutée; on la repoussa par la question préalable.

La question du reste n'était pas mûre à cette époque. Elle a été depuis lors l'objet d'une polémique assez sérieuse. Il n'est pas inutile de

constater que le paiement en monnaie légale a été considéré avec plus de faveur dans les états de l'ouest que dans ceux de l'Atlantique. Cette différence de point de vue s'explique aisément par la différence d'intérêts. Les états de l'ouest n'en sont pas encore à posséder une richesse propre et à se suffire à eux-mêmes; ils sont débiteurs pour des sommes considérables des grands centres producteurs de l'est, et ne seraient pas fâchés de voir prendre une mesure qui aurait pour résultat indirect de diminuer la valeur du signe monétaire représentant leurs engagemens. Les états de l'est au contraire ont une fortune plus stable, et ressentiraient douloureusement toute dépréciation des titres de la dette. Ces états, où se trouvent d'ailleurs le plus grand nombre des porteurs de *five-twenties,* ont fait pencher la balance du côté de la solution qu'indiquaient les vrais principes et l'équité. La convention républicaine de Chicago a placé le remboursement en or des *five-twenties* au nombre des articles du programme qu'elle vient de soumetre à la ratification des électeurs. Le parti démocratique a voulu d'abord inscrire sur son drapeau le principe opposé à celui que défendaient les républicains. Il n'a pas tardé à se diviser sur cette question. Une fraction importante des démocrates reconnaît aujourd'hui qu'aucune dérogation ne doit être apportée aux contrats antérieurs entre l'état et ses créanciers. La grande majorité du pays s'est donc désormais prononcée en faveur du paiement en or de la dette fédérale, le paiement en billets du trésor n'étant reconnu légitime que du jour où ces derniers seront cotés au pair.

Ce jour, à vrai dire, ne paraît pas très rapproché, et la dépréciation de la monnaie fiduciaire est une des complications les plus pénibles de la situation financière des États-Unis. La loi qui établissait le cours forcé fut très sévèrement traitée au moment où le congrès la vota. Plusieurs financiers la déclarèrent inconstitutionnelle. Que leur opinion fût on non fondée, c'était une loi imposée par la nécessité la plus urgente : le congrès avait à opter entre le cours forcé et la banqueroute, car les dépenses des armées en campagne s'étaient élevées au-delà de la somme en or que possédait l'Union tout entière. Le pays du reste montra dès l'abord, par l'empressement avec lequel il se soumit à cette mesure, qu'il comprenait et partageait les sentimens qui l'avaient dictée. Sauf dans quelques états baignés par l'Océan-Pacifique, étrangers aux intérêts pour lesquels on se battait, et qui ne recevaient des événemens militaires aucun contre-coup, les effets du trésor circulèrent de main en main avec la même facilité et furent acceptés avec la même confiance que s'ils représentaient une valeur métallique réelle. Toutefois, à mesure que le congrès autorisait de nouvelles émissions et que la circulation fiduciaire devenait hors de proportion avec le capital qu'il était censé représenter, la valeur des *greenbacks* diminua de plus en plus. Le dollar en papier finit par ne plus valoir que 35 pour 100 de sa valeur nominale, et la

prime sur l'or monta jusqu'à près de 200 pour 100. Après la cessation des hostilités, le secrétaire du trésor fut autorisé par le congrès à réduire de 50 millions de francs pendant le premier semestre et de 20 millions par mois au-delà de ce délai la masse de papier-monnaie en circulation. Cette habile résolution fit descendre graduellement la prime. Au mois de novembre 1866, elle n'était déjà plus que de 23 pour 100. Des causes étrangères à l'Union devaient bientôt faire remonter l'agio, donner une apparence de raison aux adversaires de M. Mac-Cullogh, et soumettre son système à une terrible épreuve.

La crise financière qui bouleversa l'Europe et sévit particulièrement sur l'Angleterre au printemps de 1866 fit sentir ses effets en Amérique. Dans l'espace de trois mois, l'exportation des métaux précieux y avait atteint le chiffre de 210 millions de francs. L'agio sur l'or s'était relevé, et était à 35 pour 100; il sauta brusquement à 65 pour 100 à l'arrivée du *steamer* qui apportait la nouvelle de la rupture des conférences et de l'imminence d'un conflit armé entre la Prusse et l'Autriche. S'il ne se maintint pas fort longtemps à ce taux de panique, il ne redescendit pas non plus au point où il était avant cette alerte, oscilla durant plusieurs mois entre 50 et 55 pour 100, et ne reprit que lentement une marche décroissante. Cette rareté du numéraire et le malaise qui ne pouvait manquer d'en être la suite pour l'industrie américaine fournissaient aux adversaires du rachat du papier-monnaie le thème de violentes attaques contre les plans financiers du gouvernement. Ce dont le pays souffre, disaient-ils, c'est de la disette d'instrumens d'échange. Si on n'avait pas retiré de la circulation autant de *greenbacks,* le pays se serait trouvé mieux en mesure de résister à la saignée de métaux précieux qu'il a subie. Il vaut mieux avoir un marché largement approvisionné, à défaut d'or, de valeurs même dépréciées, que de se condamner, faute d'agens de circulation, à une stagnation soudaine des affaires. D'après eux, il fallait au moins se hâter d'émettre une somme de billets égale à la valeur des récentes exportations de monnaie métallique. C'est un singulier raisonnement, il faut en convenir, que celui qui fait entrer dans l'actif d'un pays le papier-monnaie dont ce pays ne possède pas l'équivalent en or. La valeur du papier-monnaie a justement pour base le rapport qui existe entre la circulation fiduciaire et la circulation métallique. Celle-ci ayant diminué, c'était une raison, non d'étendre, mais au contraire de resserrer dans la même proportion la circulation fiduciaire, si l'on ne voulait pas rendre la valeur du papier tout à fait chimérique. C'est sur ce principe d'une évidence incontestable que reposait tout le plan de M. Mac-Cullogh. Les circonstances imprévues qui empêchèrent ce plan de réaliser tout le bien qu'on en attendait ne devaient pas en faire méconnaître la sagesse, et elles ne le firent pas abandonner. L'exécution ferme et persévérante de ce programme fera remonter infailliblement la valeur

des billets du trésor, et, si le gouvernement parvenait à joindre la reprise des paiemens en espèces à la réduction graduelle du papier-monnaie, ces billets ne tarderaient point à revenir au pair, comme ils y étaient avant la guerre civile. Il y a quelque temps, le congrès a semblé pencher vers les adversaires du ministre des finances. Il a retiré à ce dernier la faculté de réduire le papier-monnaie en circulation; mais il ne faut pas attribuer une portée exagérée à une mesure toute temporaire. Le congrès n'a pas entendu condamner le système, il a voulu parer par cet expédient à une insuffisance éventuelle des rentrées budgétaires.

Cette question de la circulation fiduciaire, que l'on a pu considérer jusqu'ici comme reléguée au second plan, tend à prendre une importance capitale. Le temps n'est pas éloigné où les billets remboursables en papier-monnaie, c'est-à-dire les *seven-thirties* (7-30 et 7-3-10) seront entièrement retirés de la circulation, et où l'on n'aura plus à amortir que les 5-20 et les 10-40, remboursables en or. Il devient essentiel, afin de diminuer les charges du trésor, que la prime sur l'or diminue, et que par conséquent la valeur du papier-monnaie s'élève. La seconde question, non moins grave, qui se pose devant les États-Unis, c'est celle des tarifs de douane. Les pays manufacturiers du nord ont profité pour les établir du moment où ils disposaient presque seuls de la puissance législative. Aujourd'hui ils ne sauraient, sans oppression et sans imprudence, rester inébranlables dans un système de prohibitions dont souffrent les états du sud et de l'ouest. C'est le seul point où il semble qu'il y ait lieu de modifier la marche adoptée pour combler rapidement le déficit créé par la guerre. Sur tout le reste, on ne peut que souhaiter à la grande république américaine de continuer par les mêmes moyens l'œuvre si énergiquement commencée depuis trois ans.

GEORGE ODILON-BARROT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1868.

La France, par la faute des hommes ou par la fatalité des choses, se débat en vérité dans une des situations les plus inexplicables qu'elle ait traversées depuis longtemps. Elle a beau s'ingénier à comprendre ce qui se passe autour d'elle et en elle-même, elle finit par ne plus savoir où elle en est, et elle se sent d'autant plus agitée, d'autant plus inquiète, que tous les efforts qu'on prodigue pour la rassurer n'aboutissent qu'à épaissir l'obscurité. Elle ne peut faire un pas sans se heurter contre des sphinx devant lesquels elle perd son aplomb, non certes par une défaillance d'énergie ou de patriotisme, mais parce que son bon sens est troublé et humilié des confusions et des contradictions qu'on laisse trop souvent s'introduire dans la politique. A quoi peut-elle s'arrêter dans ce tourbillon au sein duquel elle vit? Si on lui parle de la guerre, elle repousse évidemment cette idée; elle se sent attachée à la paix de toute la force de ses instincts et de ses intérêts. Si on lui parle de la paix, elle voudrait y croire, mais elle n'y croit pas; elle entrevoit la guerre à travers les déclarations embrouillées et insuffisantes par lesquelles on cherche à la tranquilliser; elle se défie en un mot, et un des signes les plus caractéristiques de cet état maladif de l'opinion, c'est assurément la facilité avec laquelle tous les bruits sont accueillis, exagérés ou dénaturés, sans doute parce que tout est considéré comme possible. Nous en sommes venus à ce point qu'un régiment ne peut être déplacé ou rappelé d'Afrique sans qu'on le voie aussitôt en marche sur le Rhin, et qu'il ne peut y avoir une adjudication de poudre de chasse au ministère des finances sans qu'on mette cette innocente poudre, qui ne doit tuer que du gibier, au compte des approvisionnemens de la prochaine campagne. Et c'est tout simple: le vice incurable des situations fausses, c'est qu'elles prêtent à toutes les conjectures et encouragent toutes les crédulités. Il y a quinze

jours à peine pourtant que dans un banquet périgourdin, à la suite du conseil-général, M. Magne, en bon ministre des finances, proclamait la nécessité et les bienfaits de la paix, à laquelle tout le monde est jaloux de rendre hommage. Celui-là devait le savoir, car il a dans les mains le nerf de la guerre, et il n'est pas disposé à le livrer à son terrible collègue le maréchal Niel. Eh bien! M. Magne avait à peine ouvert devant son conseil-général ces flatteuses perspectives d'une paix durable que de tous les coins de l'horizon les nuages montaient de nouveau, que tous les bruits se remettaient à courir dans l'air, que tous les incidens étaient interrogés avec crainte, et plus que jamais l'opinion retombait dans ses perplexités, se demandant où est la vérité, où est la certitude.

A coup sûr, tout n'est pas également grave parmi les incidens qui passent à l'horizon de l'Europe, et que l'imagination publique se plaît à grossir quelquefois. Il y a les vrais « points noirs » immobiles et menaçans qu'il n'est pas facile de dissiper, et il y a ce qu'on pourrait appeler les petits nuages, des questions qui peuvent sans doute un jour ou l'autre prendre une certaine importance selon les événemens, mais qui par le fait ne se rattachent que d'une manière très indirecte à la situation générale. Quand on a vu récemment une difficulté s'élever entre la Hollande et la Prusse au sujet de la navigation du Rhin, on s'est dit tout naturellement, puisqu'il s'agissait du Rhin, que c'était là peut-être le commencement, et du premier coup d'œil on a vu se dessiner les choses, la Prusse menaçant la Hollande, la France allant au secours des Hollandais; c'était le signal de la grande lutte. Au fond, la question était vraiment plus simple. La Hollande, on le sait, est en possession des bouches du Rhin, et par la convention de Mayence, qui remonte à 1831, elle s'est engagée à maintenir libre jusqu'à la mer la navigation de deux de ces branches rhénanes, le Leck et le Waal. Ce n'est pas sur ce point que la difficulté s'est produite. Seulement, lorsqu'on a négocié un nouveau traité, la Prusse a demandé qu'on ajoutât aux deux embouchures déjà livrées à la navigation la Meuse et la Meerwede. Il en résultait que quelques-uns des fleuves intérieurs les plus importans de la Hollande passaient sous le contrôle et la juridiction des puissances riveraines, parmi lesquelles la Prusse jouait le principal rôle.

C'est là que le cabinet de La Haye a résisté. A la rigueur sans doute cette résistance a eu un mobile politique. La Hollande, depuis les agrandissemens prussiens, est restée dans un certain état d'émotion et de susceptibilité; elle n'a pas voulu livrer ses fleuves à ceux contre qui elle pouvait avoir à les défendre, et il n'est point impossible d'un autre côté qu'elle n'ait été encouragée d'une façon plus ou moins avouée par quelque autre puissance, de telle sorte que jusqu'à un certain point, si l'on voulait, on pourrait voir dans cette affaire spéciale comme une ébauche d'un antagonisme plus général, comme un élément de compli-

cations plus étendues. En réalité cependant, la question n'a pas eu le temps de s'aggraver; la négociation a été suspendue avant qu'on en vînt là, et, sans être dénué d'une certaine signification, le différend de la Hollande et de la Prusse n'est pas du moins arrivé à prendre le caractère d'une difficulté politique précise et saisissable. C'est un « point noir » à écarter.

Et n'en est-il pas de même de cet autre incident qui est devenu un thème de polémiques et d'explications, de ce projet tendant à faire la contre-partie de la confédération allemande du nord par une fédération douanière, militaire, si ce n'est politique, de la France, de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse? Évidemment l'imagination publique est portée aujourd'hui aux grandes combinaisons, elle les accueille sans difficulté, presque sans examen, au risque de dépasser singulièrement la réalité. Cette pensée de créer un système fédératif par l'union de la France avec les états qui l'entourent, particulièrement sans doute avec l'un de ces états, cette pensée ne s'est-elle présentée à aucun esprit depuis deux ans? Ce serait certainement beaucoup dire. Notre nouveau ministre plénipotentiaire à Bruxelles, M. de La Guéronnière, passe notamment pour être fort partisan de ces idées, et, si cette circonstance suffisamment connue n'a pas déterminé le choix qu'on a fait de lui comme représentant de la France en Belgique, elle n'a pas empêché sa nomination; mais enfin, on peut le dire, il n'y a point eu de négociations, il n'y a eu aucune communication véritable de gouvernement à gouvernement, il n'a pu y avoir qu'une supposition fondée sur un vœu présumé et secret dont la réalisation rencontrerait assurément bien des difficultés dans les dispositions et dans les intérêts des pays conviés à cette fédération. La Hollande, malgré les craintes qu'elle éprouve quand elle tourne ses regards vers la Prusse, ne consentirait point à entrer ainsi d'avance dans des combinaisons qui ne feraient peut-être que hâter les complications et provoquer les dangers qu'elle redoute. La Belgique craindrait visiblement que l'union douanière ne prît bientôt un autre caractère, et elle se tient pour satisfaite de sa neutralité indépendante. Elle s'est défendue d'entrer dans cette voie fédérative même sous la monarchie de juillet, et quelques lettres récemment publiées du roi Léopold, père du souverain actuel, témoignent des susceptibilités qui furent autrefois le principal obstacle à des combinaisons de ce genre : à plus forte raison, la Belgique résisterait-elle aujourd'hui. D'ailleurs ceux qui croient ces combinaisons si faciles semblent ne pas se douter des impossibilités financières et économiques devant lesquelles on se trouve. Il faudrait donc que la France, dont les finances sont déjà si fatiguées, consentît à voir tomber son revenu des tabacs, et comment le remplacerait-elle? Il faudrait que la Hollande et la Belgique, elles aussi, pussent renoncer à une partie de leurs ressources en perdant leurs droits d'entrée sur les vins

français. Tout cela est possible, mais n'est vraiment pas facile. Ce qui pourrait atténuer la force de ces considérations économiques et changer cette situation est naturellement hors du domaine des conjectures rationnelles et des moyens diplomatiques ordinaires. Ce qu'on peut dire provisoirement, c'est qu'il ne paraît y avoir eu jusqu'ici aucune démarche directe et précise. Il n'y a eu aucune pression exercée par la France pour arriver à la réalisation d'un plan politique, et de ce côté encore tout est au repos; il n'y a pas de bien gros nuages, du moins il ne s'est rien produit qui soit de nature à justifier de fiévreuses alarmes, rien qui ressemble à la recherche impatiente d'un succès diplomatique ou mieux encore à un préliminaire de guerre. A étudier ainsi, à décomposer des faits particuliers, on trouve bien vite que, réduits à leurs vraies proportions, ils n'ont plus qu'une signification partielle et secondaire.

Que reste-t-il donc pour expliquer cet état de panique perpétuelle où vit l'opinion, cette incrédulité à la paix qui est la maladie tenace et résistante du moment? En dehors de faits particuliers qui ne sont rien, il reste une situation générale qui s'obstine, qui s'aggrave justement parce qu'elle se prolonge sans s'éclaircir, et où tout ce qui arrive, tout ce qui se produit est avidement saisi comme un signal attendu ou redouté. Il reste cette tension plus ou moins habilement dissimulée, mais réelle, entre deux politiques qui, au moment même où elles se font des caresses officielles, semblent toujours prêtes à se heurter. Il reste en un mot la question des rapports généraux entre la France et l'Allemagne, représentée par la Prusse. Tant que cette question ne sera pas résolue ou restera dans ses termes actuels, la défiance persistera, et la situation ne fera malheureusement que s'envenimer. Il s'agit encore une fois de savoir si on veut la guerre ou la paix, et d'où peut venir le signal. Il est bien certain, on peut le voir facilement, que personne ne veut prendre l'initiative. Pendant que nous faisons des discours pacifiques, la Prusse congédie ses réserves, et ajourne de trois mois l'appel de son contingent militaire de l'année; de part et d'autre, on tient à garder de bonnes apparences, et c'est là encore un hommage rendu à l'humanité, à la civilisation, à ce grand intérêt européen qui s'appelle la paix. Seulement chacun garde visiblement son arrière-pensée, et là est le danger. Allons un peu plus au fond.

D'où peut venir aujourd'hui la guerre? Ce qui est bien certain, c'est que le désir de la paix est assez général et très vif en Allemagne, et on peut croire ce désir sincère, puisqu'il a pour garantie le sentiment d'un intérêt évident. La Prusse, cela est bien aisé à voir, se renferme dans une réserve trop habile, trop soigneuse, pour n'être pas calculée; elle évite, on le sent, tout ce qui pourrait créer une difficulté, tout ce qui pourrait enflammer les impatiences nationales ou donner de l'ombrage aux autres puissances; elle s'abstient même depuis quelque temps de

trop parler. Et de fait pourquoi la Prusse se jetterait-elle légèrement, témérairement, dans une guerre qu'elle sait bien devoir être sérieuse, malheureusement peut-être acharnée, le jour où elle éclatera? Les événemens ont comblé ses ambitions, et laissent l'avenir ouvert devant elle. Avant de songer à cet avenir et de se remettre en chemin, elle a tout au moins à se rasseoir, à relier les provinces qu'elle s'est appropriées, à pousser autant que possible cette assimiliation qu'elle a entreprise, et tout le monde sait que l'œuvre est loin d'être accomplie, qu'il y a des antagonismes et des intérêts tenaces, qu'à Francfort, dans le Hanovre notamment, la Prusse rencontre des résistances que la lourde main de sa bureaucratie ne suffit pas à désarmer, de telle sorte que le cabinet de Berlin a infiniment plus à gagner par la paix que par la guerre. Sans doute en Prusse comme partout il y a des passions ardentes qui appellent un conflit, loin de le redouter. Il y a un parti national impatient de compléter l'unité allemande, il y a un parti militaire impatient de nouvelles batailles et nourrissant l'ambition de se mesurer avec la France; mais ce parti national voit assez clair pour comprendre que ce serait la plus insigne des folies de risquer dans une bataille ce qui a été si miraculeusement obtenu, et ces officiers, justement fiers de ce qu'ils ont fait, pleins de confiance en eux-mêmes, sont retenus par la crainte de voir, à la suite d'extensions nouvelles, trop d'élémens étrangers envahir l'armée prussienne. Au fond, toutes les passions belliqueuses ou ambitieuses qui peuvent s'agiter encore en Allemagne sont notoirement dominées par le sentiment d'une nécessité pacifique, par toute sorte de considérations dont la première est qu'il ne faut rien risquer et surtout rien provoquer. Qu'on laisse aujourd'hui l'Allemagne à elle-même, elle ne prendra certainement pas l'initiative d'une agression.

Toute la question est de savoir si cette agression peut venir de la France, et c'est justement dans cette question que réside la responsabilité du gouvernement français; c'est sur ce point que s'épaissit chaque jour une savante obscurité. La France ne rêve que la paix, ne veut que la paix, on le répète de toute façon dans les discours et dans les articles de journaux. Si elle s'est armée d'une manière formidable, c'est uniquement pour sa sûreté et par une légitime précaution défensive en présence des agrandissemens des autres puissances. Elle ne songe qu'à maintenir l'équilibre de l'Europe, à assurer l'inviolabilité du droit et des traités. Malheureusement c'est ici que commencent l'équivoque et le danger. En fait et laissant de côté toute phrase, il y a devant nous une situation très nette, parfaitement claire, quoique difficile à définir et à limiter. Il y a un mouvement commencé en Allemagne, et commencé sous les yeux de la France, tout au moins avec son assentiment tacite jusqu'ici; il y a une grande nation tendant à son unité, et qui ne se désistera pas de son ambition, dût-elle être déplaisante pour nous. Voilà le fait

éclatant. Allemagne du nord et Allemagne du sud sont des démarcations qui subsistent encore, qui peuvent subsister quelques années, si l'on veut, mais qui peuvent aussi disparaître en un instant par l'accord des divers états, et l'on voit déjà à quel point le grand-duché de Bade y est disposé. Il s'agit de savoir ce qu'on veut faire en présence de ce mouvement. Si par exemple la France croit de son intérêt et de son droit de ne pas souffrir que l'unité allemande aille plus loin et que la ligne du Mein disparaisse, elle a eu raison de s'armer et, en parlant toujours de la paix, de prévoir la guerre, parce qu'il est bien clair que l'Allemagne ne s'arrêtera pas, et au besoin elle pourra invoquer cet article du traité de Prague qu'on lui oppose sans cesse : « Le lien national qui pourra réunir les états situés au-delà du Mein avec la confédération de l'Allemagne du nord demeure réservé à une entente ultérieure des deux parties. » La vérité est qu'on se débat au milieu de toutes les impossibilités qu'on a laissé accumuler, et dans cette situation progressivement aggravée la pire des politiques serait assurément une politique d'à peu près et d'illusions, de réticences et de velléités intermittentes.

La plus dangereuse des chimères serait sans nul doute celle-ci. On peut faire des hypothèses; M. Schneider, comme président du corps législatif, a prétendu un jour qu'elles étaient permises. Faisons donc notre hypothèse. On se sera dit peut-être que bien des fautes avaient été commises dans ces affaires d'Allemagne, que la France n'était pas très sûre d'avoir voulu tout ce qu'elle avait permis, qu'il en résultait pour elle, sinon un affaiblissement réel de puissance, du moins une diminution de prestige, et que tous les mécomptes de la politique extérieure réagissaient d'une façon sensible, douloureuse, sur la politique intérieure. Comment réparer ces mécomptes? On ne pouvait, par une évolution subite, se retourner contre tout ce qu'on avait eu l'air de favoriser, on le pouvait d'autant moins qu'on n'avait pas une force militaire suffisante. Il n'y avait qu'un moyen, gagner du temps, refaire la puissance militaire de la France, et se présenter dans cette attitude nouvelle devant l'Europe, laisser pressentir la limite de la modération sans se compromettre, avancer pas à pas en faisant acte d'ascendant au besoin, bien montrer qu'on était prêt à tout. Alors de deux choses l'une : ou la Prusse se tenait tranquille, ajournant ses dernières ambitions, et on avait reconquis un certain prestige sans que la paix fût troublée, ou bien la Prusse, se croyant menacée, se laissait emporter, et on était prêt à faire la guerre sans l'avoir provoquée. Si c'était là un système préconçu, qu'on nous permette de le dire, il serait presque candide, puisqu'il supposerait une Prusse assez aveugle pour ne pas voir que sa plus grande habileté dans un pareil cas serait de se tenir immobile, de se dérober en quelque sorte, et de se réfugier dans la tranquille possession de ce qu'elle a conquis. Qu'en résulterait-il pour nous? La gloire douteuse d'une démon-

stration dans le vide, d'un acte d'ostentation qui ne résoudrait rien, qui ajournerait seulement la difficulté, puisqu'il laisserait intacte la question de savoir si nous sommes les amis ou les adversaires de l'Allemagne nouvelle, et qui n'aboutirait qu'à faire peser indéfiniment sur la France le poids d'un armement aussi onéreux que magnifique. Le mot de ce système, c'est l'indécision sous une autre forme, sous une apparence de force, cette indécision qui a déjà laissé tant de traces dans notre politique extérieure, et qui n'est pas le caractère le moins sensible de notre politique intérieure.

Assurément, depuis quelques années, notre situation intérieure s'est singulièrement compliquée, non-seulement par le réveil d'opinion qui se manifeste avec une si vive intensité, mais encore parce que devant ce mouvement croissant des esprits on a hésité, on a louvoyé, lorsque la tactique la plus simple, la plus habile et la plus efficace était de marcher d'un pas ferme et assuré dans cette voie où l'on entrait, de faire une sincère et large part à la spontanéité de cette opinion qu'on se décidait à affranchir des tutelles administratives. L'indécision est la plus vaine des politiques, disons-nous ; elle est certes aussi laborieuse que la politique la plus résolue, et elle ne rapporte pas ce qu'elle coûte. Elle met le gouvernement dans cette maussade situation de ne pas même recueillir les avantages des concessions qu'il fait. A quoi ont servi jusqu'ici au gouvernement ses velléités libérales mal assurées? Elles n'ont eu d'autre effet que de l'engager dans de mauvaises affaires où il a toujours l'air de retirer ou de restreindre ce qu'il avait accordé. C'est ce qui lui arrive dans tous ces procès de presse qui se succèdent au point de ne plus laisser de loisirs à la magistrature. C'est ce qui lui est arrivé dans ces deux procès pour les réunions électorales de Nîmes et d'Alais. Les deux condamnations qui ont été prononcées ne donnent à coup sûr aucune force à l'administration. Elles ajoutent peut-être à ses moyens d'action par une interprétation plus restrictive du droit de réunion privée, elles n'ajoutent rien à son autorité morale. Il en résulte entre l'opinion et le gouvernement une lutte qui tend chaque jour à devenir plus vive, et dont le résumé est aujourd'hui l'élection du Var, cette élection où M. Dufaure est le candidat de l'opposition.

Que M. Dufaure soit nommé ou qu'il ne soit pas nommé, la lutte engagée à Toulon n'aura pas moins eu son importance ; elle reste comme un résumé de ce que seront les élections prochaines, elle a mis en jeu les forces des diverses opinions indépendantes ralliées sous une inspiration libérale en face de l'administration, résolue plus que jamais, on le dirait, à maintenir les candidatures officielles. Tout dépend en grande partie, il est vrai, du degré de consistance que prendra ce rapprochement des opinions qui s'opère sous le nom d'union libérale, et, on peut le voir déjà, l'union libérale, née à peine d'hier, est l'objet d'attaques partant

des camps les plus opposés. C'est une coalition, disent avec colère les amis du gouvernement, et il est bien certain qu'à un point de vue supérieur les coalitions ont toujours par elles-mêmes un caractère équivoque. Par leur nature, elles sont moins une combinaison politique permanente qu'un expédient, un moyen de guerre, et c'est ce qui fait qu'elles ne sont admissibles qu'en certaines circonstances exceptionnelles; mais c'est là précisément aussi ce qui les rend irrésistibles, parce qu'elles sont le résultat d'une nécessité, parce qu'elles sont imposées par toute une situation, et ici c'est le gouvernement lui-même qui justifie cette combinaison formée sous le nom d'union libérale. Il la justifie doublement, par ses candidatures officielles et par son système de circonscriptions électorales.

Qu'on y songe bien, c'est là la seule raison d'être d'une coalition comme celle qui est à l'œuvre aujourd'hui. Lorsque le gouvernement, au lieu de laisser le pays choisir en liberté ses représentans, se jette tout entier dans un camp avec ses moyens d'action, ses employés, ses ressources, son influence, quel autre moyen reste-t-il aux partis indépendans que de se réunir pour rétablir un certain équilibre et soutenir la lutte dans des conditions un peu moins inégales? Les opinions sont obligées sans doute à des sacrifices mutuels; mais elles sont liées par un intérêt commun, l'intérêt de l'indépendance dans les élections, et en mettant sur leur drapeau ce qui les rapproche, elles se taisent sur ce qui les divise. Cette coalition ne serait pas même possible ou elle n'apparaîtrait plus que dans ce qu'elle peut avoir d'équivoque, s'il n'y avait pas de candidat officiel, si en face des partis libéraux il n'y avait qu'un candidat du parti conservateur, agissant spontanément sous sa responsabilité et dans des conditions d'égalité, choisissant lui-même son représentant et le soutenant par ses moyens propres, par sa propre force. L'administration, par ses procédés, n'aboutit ainsi qu'à atténuer dans une certaine mesure le caractère d'indépendance chez le candidat qu'elle patronne et à légitimer les combinaisons auxquelles ses adversaires peuvent avoir recours pour le combattre; mais c'est encore plus peut-être par le système des circonscriptions électorales que le gouvernement justifie l'alliance des opinions indépendantes. Autrefois l'arrondissement électoral, tel qu'il était organisé, supposait du moins entre les électeurs des rapports habituels, des relations possibles, des intérêts communs. Aujourd'hui c'est une combinaison purement numérique et tout artificielle. Dans une même circonscription se trouvent des cantons appartenant à des arrondissemens différens, des villes rivales, des populations éparses qui ne se connaissent même pas, parce qu'elles sont séparées quelquefois par des distances de 50 kilomètres et plus. Seul le gouvernement est partout, agissant sur tous les points à la fois, parlant à chacun un langage différent, se portant médiateur entre les intérêts rivaux. Il en résulte que les partis n'ont qu'un moyen de contre-balancer cette énorme puissance, d'atténuer les inconvéniens du système : c'est

de se concerter, de s'allier, de se confondre sous un même drapeau, de suppléer à l'insuffisance de leurs moyens matériels par la propagande des idées, et c'est ainsi que cette combinaison qui s'appelle l'union libérale naît tout à la fois de la situation créée par le gouvernement et de ce mouvement d'opinion qui se produit depuis quelque temps au nom de la liberté.

Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs de ce bruit qui s'élève un peu de toutes parts et sous toutes les formes dans ce moment de renaissance publique. Les régimes de compression et de silence, qui se font toujours l'illusion de venir à propos pour réparer le tempérament éprouvé d'une société, ont de ces effets étranges, qui ne peuvent pas même être imprévus, et qui sont à peu près inévitables. Ils ne transforment pas autant qu'ils le croient la vie d'un peuple, ils la suspendent tout au plus pour quelques années en s'efforçant d'en détourner le cours. Ils ne tranchent pas, comme ils en ont la prétention, les questions redoutables qui ont occupé les esprits ou mis les passions aux prises, ils les ajournent sans les résoudre, en les compliquant au contraire quelquefois. Ils ne suppriment pas les événemens par lesquels ils se sont fondés, ils les recouvrent d'un voile et les dérobent à la discussion, jusqu'à ce que le jour vienne où, le régime étant à bout, les événemens sont interrogés de plus près, les passions, les problèmes, les intérêts, se réveillent, si bien qu'on a l'air de recommencer une histoire interrompue, de renouer le fil des choses. Comme ce moine espagnol professeur d'université qui avait été enfermé pendant des années et qui remontait dans sa chaire, comme Luis de Léon, on se surprend à répéter : « Je vous disais hier! » On en est là un peu de toute façon; sans méconnaître bien des choses qui ne peuvent plus s'effacer, on revient presque involontairement à la page du livre où le signet avait été mis de main de maître. C'est ce qui explique ces retours vers le passé, vers les origines du régime actuel. De ce 2 décembre accompli en un jour d'hiver, on n'a guère parlé depuis dix-sept ans, et, si on en avait parlé, ce qu'on aurait pu en dire n'eût pas excité peut-être une bien forte impression, tant le courant était ailleurs. On peut en parler aujourd'hui avec certains détails, on s'y intéresse comme si c'était un événement d'hier; c'est que tout est changé, c'est qu'un souffle nouveau s'élève, c'est que la période du sommeil est achevée. De là le succès de ces livres de M. E. Ténot, *Paris en décembre 1851, — la Province en décembre 1851,* — que l'auteur n'aurait pas pu publier il y a dix ans, et qui ont maintenant un retentissement inattendu, parce qu'ils tombent au milieu d'une société occupée à s'interroger, à se chercher elle-même, à débrouiller l'obscurité de son histoire contemporaine. Elle en a pour quelque temps, et elle aura besoin d'être confessée plus d'une fois, cette société, avant d'avoir la conscience nette sur bien des choses.

Ce que raconte l'auteur n'est point sans doute absolument nouveau,

Les anecdotes, les détails qu'il recueille n'étaient point inconnus : ils ont alimenté les conversations du temps, ils ont formé cette histoire courante, insaisissable, qui échappe à toutes les censures; mais c'est pour la première fois que ces événemens sont éclaircis pour le public, qu'ils sont montrés dans leur ensemble, dans leur vérité comme dans leur redoutable logique. Ces livres de M. Ténot ont de plus le mérite, il faut le dire, d'être écrits avec une sincérité très simple sous laquelle on sent l'émotion, avec un zèle patient d'exactitude qui a la juste prétention de ne rien défigurer, de rassembler des matériaux encore plus que de retracer une histoire définitive. L'auteur raconte les faits le plus souvent avec les témoignages officiels, et les poursuit en province comme à Paris; il laisse parler les hommes, il les montre à l'œuvre, et il en ressort un tableau aussi instructif que saisissant dans sa nudité, qui n'est point précisément de nature à faire aimer les révolutions dans aucun sens. On a raconté, si nous nous souvenons bien, qu'un jour, peu après 1851, M. le duc de Broglie, qui venait d'être reçu à l'Académie française et qui avait parlé avec une modération éloquente du 18 brumaire, avait fait la visite d'usage aux Tuileries comme nouveau membre de l'Institut. L'empereur lui aurait dit : « Monsieur le duc, j'espère que votre petit-fils parlera du 2 décembre comme vous avez parlé du 18 brumaire. » M. de Broglie se serait contenté de répondre : « L'histoire jugera. » Cinquante ans ne sont pas passés depuis le 2 décembre, l'histoire n'a pas encore jugé. Convenez cependant que ce sont là d'étranges phénomènes qui laissent un trouble profond dans les esprits même quand ils font le calme matériel à la surface, que c'est une étrange épreuve pour la conscience d'une société de se trouver deux fois, à un demi-siècle d'intervalle, en face d'actes semblables, qu'on appellera, si l'on veut, des nécessités, qui ont été dans tous les cas absous par le plus large vote populaire, et qui ne sont pas moins l'humiliant aveu de l'impuissance des moyens réguliers dans la politique. Le malheur de ces nécessités, si nécessités il y a, c'est de commencer par créer une situation où toutes les idées sont interverties, où ceux qui défendent la loi deviennent tout à coup des rebelles et sont traités comme des coupables, où, ne fût-ce qu'un instant, avant la sanction d'un vote, la force reste seule souveraine, et où le coup d'état d'en haut se multiplie en mille coups d'état anonymes, inavoués, qui vont frapper indistinctement. C'est là justement le côté douloureux de cette révolution de décembre, en province peut-être encore plus qu'à Paris. Et après l'émotion qu'éveillent ces scènes, dont on voit aujourd'hui de hauts fonctionnaires décliner la responsabilité, une réflexion naît aussitôt. Comment ces événemens sont-ils devenus possibles? comment même un coup d'état peut-il réussir? Il y a dans les journées de décembre une particularité que M. Ténot avoue avec une parfaite impartialité, qu'il met en relief dans un dramatique épisode des rues, c'est la tiédeur de la population parisienne, un peu surprise au premier instant, mais nulle-

ment irritée et toute prête à se désintéresser de ce qui arrivait. Voilà la terrible moralité de ces événemens. Une partie du peuple était devenue indifférente pour la république qu'on lui proposait de défendre, une autre partie de la société était effrayée. S'il y a eu une longue préméditation de coup d'état, il faut avouer que tout le monde y a bien aidé, les uns en épouvantant par leurs passions violentes, en faisant de la république une menace perpétuelle pour toutes les sécurités et pour tous les intérêts, les autres en cédant à l'épouvante. Par des chemins différens, on allait au même but; on préparait ou on rendait possible ce qui est arrivé, et c'est ainsi qu'encore une fois la liberté allait être suspendue et ajournée pour longtemps. Si elle commence à reparaître aujourd'hui, si elle en est réduite à reconquérir pied à pied le terrain qu'elle a perdu, ce n'est pas précisément en renouvelant les mêmes fautes qu'on ferait ses affaires.

Il y eut un moment en Europe où cet heureux coup d'état du 2 décembre eut le plus beau succès et devint un signal de réaction, un encouragement pour tous ceux qui nourrissaient la modeste prétention de sauver leur pays; il était fêté, célébré pour le bon exemple qu'il donnait, et il aurait trouvé partout des imitateurs. Aujourd'hui il a perdu sa popularité, on en revient depuis qu'il n'a plus aussi visiblement le vent dans ses voiles, et c'est vers la liberté qu'on marche, non plus peut-être avec les confiantes illusions et les faciles enthousiasmes qu'on portait autrefois dans ces luttes, mais avec ce sentiment qu'il n'y a plus que cette voie pour ceux qui veulent vivre et conduire sérieusement leurs affaires. Tout a contribué à ce mouvement depuis quelques années, l'impuissance des régimes arbitraires, les excès de la force, le développement des idées de nationalité, les guerres qui, en changeant la distribution des forces en Europe, ont créé pour les gouvernemens la nécessité de chercher de nouveaux points d'appui. C'est ainsi que l'Autriche elle-même s'est trouvée conduite par ses défaites, par sa mauvaise fortune sur le champ de bataille, à une transformation qui s'accomplit lentement, laborieusement. Ce qui arrivera de cette rénovation de l'empire autrichien, violemment rejeté hors de l'Allemagne et obligé de se refaire un équilibre, on ne peut certes le prévoir encore. Il y a tant de plaies à guérir, tant d'incohérences à débrouiller, tant de rivalités à concilier, que l'œuvre est assurément difficile. Ce qui doit frapper cependant et donner une bonne idée, c'est la fermeté avec laquelle le gouvernement autrichien marche dans la voie où il est entré, c'est sa bonne volonté évidente et la sincérité de son libéralisme. Les diètes provinciales de Bohême, de Moravie, de Galicie, qui viennent de se réunir, étaient pour lui une sérieuse et délicate épreuve, puisqu'il devait rencontrer une opposition portant sur le principe même de l'œuvre qu'il a entreprise, s'élevant contre ce dualisme qui est la figure politique de l'Autriche actuelle. Effectivement, dès l'ouverture des diètes cette opposition s'est manifestée

de façon à mettre en cause l'organisation constitutionnelle de l'empire telle qu'elle existe depuis l'année dernière. A Prague, les députés tchèques, ayant à leur tête leurs chefs habituels, MM. Palaçky, Rieger, Brauner, ont protesté par leur abstention et par un exposé de leurs griefs équivalant à une déclaration d'incompatibilité; ils s'élèvent contre tout ce qui a été fait, contre tout ce qui existe, et ne demandent rien moins qu'une révision des rapports nationaux de la Bohême et de l'empire par une convention élue sur la base d'une parité complète entre l'élément tchèque et l'élément allemand. Les députés de la Moravie se sont abstenus de leur côté. A Lemberg, le Dr Smolka a déposé dès le premier jour une proposition tendant à retirer aux délégués de la diète de Galicie le mandat en vertu duquel ils ont siégé au *reichsrath* de Vienne. Sous des formes différentes, c'est une protestation contre le dualisme austro-hongrois, contre la constitution de l'Autriche cisleithane, et en faveur d'une parité de droits entre les nationalités diverses de l'empire.

Ces manifestations, il est vrai, n'ont pas toutes la même gravité et ne répondent pas également à l'instinct des populations. La proposition du Dr Smolka a été bientôt écartée; la diète de Galicie, sans abandonner ses droits, a senti la nécessité de ne rien brusquer, de ne pas ajouter aux embarras du gouvernement bien intentionné de Vienne, et le voyage que l'empereur va faire à Lemberg achèvera sans doute de maintenir les Polonais sur ce terrain de modération et de conciliation. L'attitude des députés de la Moravie n'est pas radicalement hostile, et n'exclut pas la possibilité d'un arrangement. Seuls, les Tchèques persistent et ne veulent pas démordre de leur opposition. Malgré la présence de quelques-uns des ministres qui sont allés à Prague, ils n'ont point paru à la diète, où les Allemands sont restés livrés à eux-mêmes et un peu embarrassés; ils n'admettent rien, ils veulent tout, c'est-à-dire une indépendance à peu près complète. Cette opposition vivace et opiniâtre est assurément une grave difficulté contre laquelle s'ingénie en ce moment l'esprit fertile de M. de Beust. A quoi cependant peuvent aboutir les Tchèques? S'ils revendiquent simplement les droits de leur nationalité, les priviléges de leur autonomie dans une mesure juste, libérale, compatible avec l'existence de l'empire, ils seront soutenus par les Hongrois, par les Polonais, et ils ne trouveront dans le gouvernement aucune résistance absolue; s'ils veulent pousser plus loin leurs prétentions, ils seront abandonnés, ils resteront isolés dans leurs protestations, ils provoqueront contre eux dans tout l'empire une réaction que leurs tendances panslavistes et leurs affinités avec la Russie ont déjà fait naître. Au fond, l'intérêt des Tchèques comme des autres provinces de nationalités diverses est évidemment de ne rien pousser à l'extrême, de ne pas compliquer d'une insoluble difficulté de plus la situation de l'empire autrichien, de cet empire qui travaille péniblement à s'organiser, à faire pénétrer un esprit libéral dans sa vieille machine. Ce n'est point certes un travail facile, et il vaut

la peine qu'on ne décourage pas ceux qui l'entreprennent. Tout récemment un nouveau régime administratif vient d'être inauguré dans l'empire, et à cette occasion le ministre de l'intérieur, M. Giskra, a adressé à tous les fonctionnaires une circulaire qui à elle seule est la preuve de la révolution accomplie en Autriche. Il secoue l'inertie et les habitudes surannées de la bureaucratie autrichienne ; il recommande aux employés d'être faciles, coulans, prompts dans l'exécution des affaires. « Le fonctionnaire, dit-il, ne doit jamais croire qu'il sauvegarde son autorité par l'exclusivisme ou le formalisme, ou en créant des difficultés. » Que veut dire ceci? sommes-nous dans l'empire autrichien, sommes-nous ailleurs? Il faut souhaiter pour l'Autriche que les circulaires aient chez elle un meilleur résultat que dans d'autres pays.

L'Autriche a gagné la liberté en perdant des batailles, en voyant tomber sa domination en Italie, et l'Italie de son côté, l'Italie émancipée, constituée et libre, n'est point pour cela à l'abri de tous les embarras. Elle a la vie laborieuse, compliquée, de tous les pays libres. La session parlementaire, il est vrai, s'est terminée sans encombre, sans laisser de difficultés sérieuses; mais voici que déjà un certain nombre d'incidens, de symptômes, se succèdent et se groupent, comme pour attester le travail permanent des partis. Il ne faut rien grossir sans doute, il ne faut pas voir partout des agitations et des menaces. Parce que Garibaldi a donné récemment sa démission de député, cela ne veut pas dire qu'il ait voulu reconquérir sa liberté pour se remettre en campagne et aller prendre le commandement de cette étrange affiliation qui s'est formée sous le nom de *vengeurs de Mentana*. Cette démission n'a pas moins suffi pour faire voir à certaines imaginations effarées une nouvelle armée de volontaires défilant vers Rome. Au fond, que Garibaldi ait cédé à la lassitude ou à un mouvement d'humeur contre les allures de l'opposition dans le parlement, la question de Rome reste la même; elle est assurément une difficulté sérieuse, irritante, entre la France et l'Italie, elle n'est point un embarras du moment.

Elle ne s'est nullement aggravée depuis quelques jours ou du moins elle n'a pas pris un caractère plus aigu, et pour tout dire, si le gouvernement français hésite encore à rappeler son armée de Rome, ce n'est pas qu'il élève la prétention de rester indéfiniment dans les états pontificaux et qu'il ne se sentît même fort soulagé le jour où il serait délivré de cet embarras, c'est peut-être tout simplement parce qu'il s'arrête devant les obscurités d'une situation générale, et c'est là tout ce qu'il y a de vrai dans les bruits de négociations récentes au sujet de Rome; mais en dehors de ces rumeurs un peu vagues, il y a aujourd'hui en Italie un fait qui pourrait avoir sa gravité. Le parlement de Florence a pris son congé, et voilà que dans l'intervalle il va se réunir à Naples une ombre de chambre, un parlement au petit pied, qu'on appelle déjà le *parlamentino*. C'est la gauche naturellement qui, battue dans le parlement

régulier, va tenir ses assises à Naples, et on dit déjà que M. Rattazzi va paraître là comme chef de l'opposition. Que va faire le *parlamentino* à Naples? C'est ce qu'il est difficile de dire. Il ne fera peut-être rien, si ce n'est des discours que le public napolitain ne manquera pas d'applaudir. Pour que la gauche pût faire quelque chose de sérieux à Naples, il faudrait qu'elle eût avec elle les Piémontais, qui sont un des élémens les plus essentiels de l'opposition dans le parlement. Or les Piémontais ne semblent nullement pressés d'aller se joindre à ces manifestations, et il est bien certain qu'ils seront plus que froids, si, comme on le dit maintenant, le *parlamentino* doit agiter la question du transfert de la capitale de Florence à Naples. Turin n'aime pas Florence, il n'aimerait pas beaucoup plus Naples, et il se résignerait peut-être à Rome; mais on n'en est pas là, et en attendant l'Italie a plus besoin de calme et de travail que d'agitations et de récriminations toujours stériles.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANTIQUITÉ.

Le vaste domaine de l'antiquité peut être abordé de bien des côtés. Chacun y entre par la frontière qui lui convient et y suit le chemin qu'il préfère. Qu'importe le but qu'on se propose en y pénétrant et la façon dont on se dirige? Il se trouve toujours que les découvertes qu'on y fait, quelque particulières qu'elles paraissent, ont un intérêt général, et quoique la lumière soit concentrée sur un point, tout l'ensemble en est éclairé. C'est ainsi que de nos jours les recherches en apparence si spéciales et si bornées des philologues, des épigraphistes, des jurisconsultes, nous ont donné une intelligence plus nette du génie antique. Les jurisconsultes surtout, en restituant quelques textes incomplets, en retrouvant le sens de quelques lois obscures, ont rendu tout le reste plus clair. Ils nous ont fait mieux connaître la constitutton de Rome, et par là ils ont renouvelé l'idée que nous nous faisions de son histoire. Il importe que le résultat de leurs études sorte de ce monde restreint où elles ont pris naissance, et il faut que l'attention publique soit éveillée sur des travaux dont les conséquences sont si étendues.

A propos du sénatus-consulte Velléien, qui, au premier siècle de l'empire, interdisait aux femmes de s'obliger pour autrui, M. Gide nous a donné un très bon livre, à la fois plein de science et d'intérêt, sur la condition privée de la femme chez tous les peuples (1). C'est le premier

(1) *Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne,* par M. Paul Gide, agrégé à la Faculté de droit de Paris. Paris, Durand et Thorin.

essai d'un esprit ferme et grave, destiné à faire honneur à la Faculté de droit de Paris, qui l'a bien vite adopté, et à l'Académie des sciences morales, qui a couronné son livre. Le seul reproche qu'on puisse faire à son ouvrage, c'est d'être un peu vaste dans ses proportions. Comme il arrive à tous ceux qui débutent, M. Gide a été tenté de tout dire. Il ne sort pas de son sujet, mais il l'agrandit volontiers. Par exemple, on pourra trouver que le chemin est un peu long, pour arriver au sénatus-consulte Velléien, de remonter jusqu'aux lois de Manou. J'aime mieux, au lieu de le suivre chez tous les peuples, m'en tenir à ce qu'il nous dit de la Grèce et surtout de Rome. C'était le cœur de son sujet; c'est aussi la partie de son livre qui me semble contenir le plus d'idées intéressantes et neuves.

En appréciant la condition de la femme romaine, M. Gide se sépare de la tradition et ne juge pas comme tout le monde. C'est une opinion toute faite chez nous que la femme était à Rome plus esclave et plus malheureuse qu'ailleurs, et il est de règle de s'apitoyer beaucoup sur son sort. On nous répète cette phrase où Tite-Live fait dire à Caton : « Nos aïeux ont défendu à la femme de s'occuper même d'une affaire privée sans avoir quelqu'un qui l'assiste; ils ont voulu qu'elle fût toujours sous la main de son père, de ses frères ou de son mari. » On rappelle les injures dont elles étaient ordinairement accablées, non-seulement au théâtre, où l'auteur exagère pour amuser, mais à la tribune, où des gens graves les appelaient des animaux ingouvernables, et où un censeur, pour engager les citoyens à se marier, leur disait : « Si l'on pouvait vivre sans femmes, nous nous priverions tous de cet embarras; *omnes ea molestia careremus.* » On en conclut naturellement que les actions devaient répondre aux paroles, que ces invectives montrent le peu de cas qu'on faisait d'elles, et que leur condition ne pouvait pas être bonne chez un peuple qui avait ainsi l'habitude de les injurier. Ce n'est pas l'opinion de M. Gide, et il montre par plusieurs exemples que les femmes peuvent être à la fois très honorées et très asservies. Il est certain que l'Orient est un des pays où on les traite avec le plus d'égards et de respect; mais ce sont des égards protecteurs. L'homme les regarde comme des êtres délicats et faibles, auxquels il se sent supérieur et qu'il ménage par générosité. Les poètes les chantent avec passion, comme toutes les choses qui embellissent la vie, comme les oiseaux et comme les fleurs, auxquels ils les comparent volontiers; mais, comme les fleurs et les oiseaux, on les tient en cage ou en serre. La brutalité du paysan romain vaut mieux. A tout prendre, elle est un hommage à la puissance des femmes. S'il les traite mal, c'est qu'il les craint, c'est qu'il a peur de n'être pas le maître chez lui. La vivacité des attaques révèle une lutte, et une lutte suppose des adversaires qui ont à peu près des forces égales.

M. Gide établit son opinion sur une étude approfondie des lois romaines. Il étudie de près les institutions qui semblent le plus contraires à la femme; il les explique, il en fait voir la signification et les conséquences, et il montre qu'elles pesaient moins lourdement sur elle que nous ne sommes tentés de le croire. Cette tutelle dont elle ne s'affranchissait jamais n'était pas établie, comme on l'a dit, pour subvenir à sa faiblesse, à son infirmité naturelles, *propter infirmitatem consilii,* mais dans

l'intérêt de sa famille, de ses agnats, « afin, dit Gaïus, qu'elle ne pût pas leur ravir son héritage par testament, ni l'appauvrir par des aliénations ou des dettes. » Ce n'était donc qu'un moyen de protéger le patrimoine, sur lequel s'appuient l'intégrité et la durée de la famille. M. Gide explique de la même façon cette forme particulière de mariage, la plus ancienne de toutes, dans laquelle la femme passait *in manum mariti,* expression qui a beaucoup blessé les jurisconsultes galans. Il prouve que la *manus* ne conférait par elle-même aucun droit sur la personne de la femme et ne s'exerçait que sur ses biens. Il en conclut que sous toutes ses formes « le mariage était à Rome une véritable association où l'autorité du mari n'excluait pas l'indépendance de la femme. » Certes on ne peut nier que la législation ne soit sévère pour elle, mais M. Gide fait très bien voir que dans la vie cette dureté était contenue et corrigée par une force contraire. Plus la loi civile était enfermée à Rome dans d'étroites formules qui ne lui permettaient pas toujours d'être équitable, plus on avait senti le besoin de chercher à ces rigueurs un contre-poids dans les mœurs publiques. Partout sans doute l'opinion adoucit ce que la loi peut avoir d'excessif, mais c'est en général une force inégale, capricieuse et vague; les Romains lui avaient donné une forme régulière et en avaient fait une institution précise. Elle était représentée dans la famille par le conseil des proches, dans l'état par une magistrature spéciale, la censure. M. Gide montre que ces deux institutions originales suffirent longtemps pour prévenir dans la cité et dans la famille les fâcheuses conséquences d'une législation trop sévère. « Jamais la foi promise ne fut plus rigoureusement gardée que sous une loi qui permettait de manquer à sa promesse, lorsqu'une inexactitude s'était glissée dans la formule du contrat; jamais les liens de famille ne furent plus étroits et plus indissolubles que sous une loi qui permettait de répudier sa femme, de vendre son fils et de tuer l'un et l'autre. » La censure était une magistrature toute morale, elle n'avait à sa disposition ni prisons, ni soldats, elle ne prononçait que des blâmes; mais elle représentait l'opinion publique, et la frayeur qu'elle inspirait fut salutaire tant que la corruption ne fut pas arrivée à se mettre au-dessus de l'opinion. On peut en citer un exemple curieux : le divorce était autorisé par la loi, et seulement interdit par les mœurs publiques et le sentiment général. L'homme qui répudiait sa femme n'avait à craindre que d'être déshonoré par le blâme du censeur. Cette crainte suffit à empêcher que pendant cinq siècles il n'y eût à Rome aucun exemple de divorce.

Ce n'est donc pas seulement dans les prescriptions légales qu'il faut chercher la condition de la femme romaine. La réalité nous présente un tableau bien différent de celui que nous offrirait la loi. « Les Romains, dit M. Gide dans une page excellente, n'avaient pas relégué la femme dans la solitude et le silence du gynécée : ils l'admettaient dans leurs théâtres, à leurs fêtes, à leurs repas; partout une place d'honneur lui était réservée; chacun lui cédait le pas, le consul et les licteurs se rangeaient à son passage. Au reste, on la rencontrait rarement sur la place publique ou dans les réunions populaires : aussi sédentaire par vertu que la femme grecque l'était par contrainte, sa place habituelle était près du

foyer domestique, dans l'*atrium*. L'atrium n'était point, comme le gynécée, un appartement reculé, un étage supérieur de la maison, retraite cachée et inaccessible. C'était le centre même de l'habitation romaine, la salle commune où se réunissait la famille, où étaient reçus les amis et les étrangers; c'est là, près du foyer, que s'élevait l'autel des dieux lares, et autour de ce sanctuaire était réuni tout ce que la famille avait de précieux ou de sacré, le lit nuptial, les images des ancêtres, les toiles et les fuseaux de la mère de famille, le coffre où étaient serrés les registres domestiques et l'argent de la maison... Dès le moment où la nouvelle épouse avait mis le pied dans l'atrium de son mari, elle était associée à tous ses droits. C'est ce qu'exprimait une antique formule : à l'instant de franchir le seuil de sa nouvelle demeure, la mariée adressait à l'époux ces paroles sacramentelles : « *ubi tu Gaïus, ibi ego Gaïa,* — là où toi tu es le maître, moi, je vais être maîtresse. » La femme devenait maîtresse en effet de tout ce dont le mari était maître. Chacun dans la maison l'appelait *domina,* le mari lui-même, et Caton l'ancien ne faisait qu'exagérer une observation judicieuse lorsqu'il s'écriait plaisamment : « Partout les hommes gouvernent les femmes, et nous qui gouvernons tous les hommes, ce sont nos femmes qui nous gouvernent. »

La loi romaine changea dans la suite et se mit d'accord avec la réalité. A mon grand regret, je ne puis suivre M. Gide dans l'histoire qu'il trace de ces changemens. Il fait voir avec un grand intérêt comment toutes les institutions républicaines contraires aux femmes et qui les gênaient dans la disposition de leur personne ou de leurs biens disparurent sous l'empire. Elles se brisèrent en se heurtant les unes contre les autres, la puissance du père contre l'autorité du mari, la tutelle contre la *manus;* mais, par une contradiction étrange, en même temps que l'adoucissement des mœurs publiques, l'influence de ces jurisconsultes philosophes, que M. Gide appelle les derniers amis de la liberté, rendaient la loi plus humaine et plus juste, on est fort surpris de voir que le pouvoir ne semble occupé qu'à créer contre les femmes de nouvelles entraves à la place de celles que le temps ou la raison emporte. Les empereurs qui, pour céder à l'entraînement général, par sagesse ou par politique, paraissent le plus empressés à les émanciper, Auguste, Claude, etc., sont aussi ceux qui cherchent quelques moyens de les ramener sous le joug. M. Gide rend très bien compte de cette contradiction. Elle s'explique par l'effroi que causait au prince et au sénat la corruption des mœurs. Très relâchés de conduite, ils étaient sévères par principe et par nécessité. Dans cet affaiblissement général dont ils étaient les témoins et souvent la cause, ils sentirent le besoin de protéger au moins la famille, sur laquelle tout le reste s'appuie. Après avoir rendu à la femme la liberté, ils étaient effrayés de voir qu'elle en usât si mal, et se trouvaient tentés de la restreindre. De là toutes ces lois rigoureuses, et parmi elles ce sénatus-consulte Velléien, qui a survécu à l'empire et qui s'est maintenu jusqu'à nos jours chez quelques peuples de l'Europe. On sait combien les lois furent impuissantes. « Chaque effort du législateur, dit M. Gide, pour contenir la débauche produisait des raffinemens de débauche nouveaux. » Il ne faut pourtant pas exagérer. Gardons-nous de trop écouter les mora-

listes, qui sont sévères par métier, et les satiriques, qui le sont par tempérament; ne croyons pas que la sixième satire de Juvénal représente l'état de la famille romaine sous l'empire. Quoi qu'on pense de la corruption qui y avait pénétré, on ne doit pas oublier que les jurisconsultes romains avaient donné une admirable définition du mariage. « C'était, disaient-ils, l'union de deux vies, la mise en commun de tous les intérêts temporels et religieux, » et cette société fut en somme celle qui, jusqu'au christianisme, réalisa le mieux cette belle définition.

Un autre jeune jurisconsulte, M. Edmond Labatut, qui vient de publier ses premiers essais, s'est aussi occupé des antiquités romaines. Il appartient à l'école de ceux qui, comme M. Mommsen, pour connaître l'administration et les magistratures à Rome, se servent à la fois de la jurisprudence et de l'épigraphie. Les inscriptions suppléent souvent au silence des lois, qui ne peuvent pas tout dire; elles nous montrent comment elles étaient appliquées; elles nous font suivre leur action dans les mille complications de la vie. Elles sont donc un complément indispensable à l'étude de la législation. M. Labatut l'a bien compris, et il a voulu joindre dans ses travaux à la lettre morte du texte le commentaire vivant de l'histoire. Il a suivi les excellens cours de M. Léon Renier, dont il aime à se dire l'élève. Il s'est mis ensuite à l'œuvre avec une ardeur qui sent la jeunesse; il semble avoir voulu embrasser d'un coup l'administration romaine tout entière. Sans parler d'un grand nombre d'articles qu'il a fait paraître dans les recueils de législation et d'archéologie, et surtout d'un travail très intéressant sur les *curatores* des cités, il a été couronné par l'académie de Toulouse pour un mémoire sur l'édilité; il vient de publier une *Histoire de la Préture* (1), et il promet de nous donner un jour une étude sur toutes les magistratures judiciaires de Rome. Ces entreprises méritent d'être encouragées, à la condition pourtant que chaque partie vienne à son heure et sans hâte.

L'histoire de la préture, étudiée, comme l'a fait M. Labatut, dans les lois, chez les historiens et dans l'épigraphie, présente un grand intérêt. C'est vraiment l'histoire entière de Rome qu'il nous fait parcourir à propos d'une seule magistrature, tant elle se trouve étroitement liée à toutes les destinées du peuple qui l'imagina. Modeste dans ses débuts, elle grandit avec lui. Le préteur fut chargé d'abord de rendre la justice aux citoyens et aux étrangers; plus tard il fut mis à la tête des armées quand elles se multiplièrent et que les consuls ne suffirent plus à les commander; il fut enfin envoyé dans les pays qu'on venait de soumettre et gouverna le monde vaincu : admirable flexibilité de toutes ces institutions, nées de la nature même des choses et se modifiant avec elles, capables de se plier à tous les changemens et prêtes pour toutes les fortunes! Cette souplesse est assurément un des secrets de la grandeur romaine. M. Labatut a étudié la préture, à travers toutes ces modifications, sous la république et sous l'empire, depuis sa naissance jusqu'à sa destruction. En exposant les attributions du préteur à Rome, il a été amené à nous faire connaître ce qu'a été dans les divers temps la jurisprudence

(1) *Histoire de la Préture*, par M. Edmond Labatut, docteur en droit. Paris, Thorin.

criminelle et civile; en le suivant dans les provinces, il a rapidement esquissé la façon dont les Romains gouvernaient leurs conquêtes. Il a donné surtout des renseignemens curieux et instructifs sur l'édit qui a si profondément modifié la législation romaine, en l'accommodant au progrès des temps et des idées, et il a montré que cette législation, qui se piquait d'être immobile, doit précisément sa grandeur à ses changemens.

Ce sujet, on le voit, est fort étendu; peut-être M. Labatut a-t-il eu tort de chercher encore à l'agrandir plutôt que de le restreindre. J'avoue que je l'aurais vu renoncer sans peine à cette introduction où, sous prétexte de chercher les sources du droit, il s'occupe des origines de Rome et de l'histoire de ses premiers rois. Ce sont des questions obscures, difficiles, qu'il ne faut pas trancher en passant (1); mais M. Labatut a tenu à nous dire qu'il croit à Romulus et à Numa, et que, loin de révoquer en doute l'enlèvement des Sabines, « il pense que les Romains les enlevèrent plutôt dix fois qu'une. » Il me semble pourtant que la science ne gagne rien à s'encombrer ainsi de légendes. Puisque aucune autorité ne nous contraint à croire à celles-là, profitons-en pour nous en occuper le moins possible; laissons flotter au hasard, comme dit M. Mommsen, ces feuilles desséchées qui ne laissent plus reconnaître à quel arbre elles ont jadis appartenu. Je ne crois pas que l'histoire en puisse jamais faire grand'-chose; en tout cas, l'histoire de la préture pouvait aisément s'en passer.

En écrivant son livre, M. Labatut a fait preuve d'un goût très vif pour le travail et d'une vocation véritable pour la science. Ce sont des mérites assez rares aujourd'hui pour qu'on doive sincèrement l'en féliciter. Cependant il fera bien, quand il publiera la suite de ses études sur les magistratures judiciaires, de travailler à rendre sa science de plus en plus précise et sûre. On pourrait lui reprocher, dans son *Histoire de la Préture,* de ne pas toujours étudier ses textes d'assez près, de laisser quelquefois des obscurités ou même des erreurs dans la traduction des inscriptions qu'il cite. Le dirai-je aussi? il ne corrige pas ses épreuves avec assez de soin. Ce reproche semble d'abord assez futile; il ne l'est pas cependant. On dit qu'une certaine négligence convient aux poètes et qu'ils se vantent presque d'ignorer l'orthographe. Les savans doivent avoir plus de scrupules. C'est la coquetterie des œuvres d'érudition qu'on n'y puisse pas surprendre une faute. Il y en a malheureusement beaucoup dans le livre de M. Labatut, et il ne les a pas toutes signalées dans ses longs *errata*. Par exemple, il ne faut pas qu'il laisse écorcher presque à chaque page le nom illustre de M. Mommsen, ou qu'on lise dans son livre que le père de Néron s'appelait Domitien. Être exact et sûr en tout, c'est vraiment le commencement de la science. GASTON BOISSIER.

(1) Ces questions viennent d'être traitées de nouveau avec une grande sagacité et beaucoup d'érudition dans un ouvrage posthume de Rubino, intitulé *Beiträge zur Vorgeschichte Italiens,* que ses amis ont publié il y a quelques mois.

L. BULOZ.

ÉTUDES

DE

DIPLOMATIE CONTEMPORAINE

LES PRÉLIMINAIRES DE SADOWA.

SECONDE PARTIE.

III.

Si engourdie que fût l'Europe en ce moment, dans l'automne de 1865, par rapport aux questions de politique extérieure, si profondément blasée même sur la querelle d'Allemand au sujet du sempiternel Slesvig-Holstein, elle ne laissa pas cependant de s'émouvoir à la nouvelle de la bizarre convention de Gastein, et le cabinet des Tuileries surtout en éprouva un sentiment de surprise auquel venaient se mêler de temps en temps des appréhensions vagues, mais cuisantes (1). On comprenait à la rigueur le mouvement de volte-face exécuté par M. de Bismarck, qui, après avoir donné des espérances tout autres pendant son récent voyage de France et sonné déjà même à Carlsbad le clairon de la guerre, s'était tout à coup retourné vers l'Autriche et laissé attendrir par le spectacle édifiant des deux souverains allemands s'embrassant dans une étreinte fra-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

ternelle. Il avait après tout atteint son but : il tenait enfin le port de Kiel. Les confidences de l'année précédente et les grands mots lancés encore tout dernièrement à M. de Gramont ou au baron de Pfordten n'avaient été que d'adroites manœuvres pour emporter la place sur le confrère et « co-possesseur. » Ce que l'on comprenait moins, c'est que l'empereur François-Joseph eût si vite plié devant les injonctions du rival, qu'il eût fait un abandon si complet de sa dignité, d'un intérêt politique de premier ordre et des droits si souvent proclamés du *Bund*, — tant on était loin alors de se douter des embarras intérieurs et immenses de l'empire des Habsbourg, de son désarroi, de sa faiblesse presque irrémédiable! On ne trouvait qu'une seule explication à un événement si étrange qui dépassait toutes les prévisions et déjouait tous les calculs : l'empereur François-Joseph, se disait-on, n'a pu concéder au roi Guillaume Ier des avantages aussi importans que contre des promesses et des combinaisons non moins importantes, et qui ne tarderont point à se révéler; l'accord entre les deux souverains n'a dû se faire qu'aux dépens de quelque tiers. C'est là du reste, observait-on finement, l'éternelle histoire de l'Autriche dans ses rapports avec la Prusse. La cour de Vienne, malgré son renom plus ou moins justifié d'honnêteté et de dignité, ne s'est cependant jamais refusée aux complicités que lui offrait la cour de Berlin toutes les fois qu'il y avait quelque mauvais coup à faire, sauf à l'Autriche, il est vrai, de prendre après des airs de pudeur, de regret, presque de remords, et de finir en effet par payer les frais de l'iniquité commise. C'est ce qui arriva lors du partage de la Pologne, lors de la guerre de la succession de Bavière, et tout dernièrement encore à l'occasion de la guerre des duchés. M. de Bismarck aurait-il proposé et fait accepter à Gastein quelque partage de l'Allemagne? ou bien s'y serait-il engagé à prêter son secours contre l'Italie, ainsi qu'il l'avait déjà promis une première fois dans les commencemens de 1864? La convention du 14 août doit dans tous les cas renfermer quelque *article secret*, quelque stipulation avantageuse pour l'Autriche, dangereuse pour les idées ou les intérêts de l'Occident, et qui ne peut pas manquer de se produire à un jour donné.

« Les liens qui unissent maintenant les cours de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, — ainsi s'exprimait alors un observateur d'une autorité grande et méritée, — n'ont plus besoin d'être dévoilés; ils apparaissent dans les faits et dans la nécessité des choses. Le vieux faisceau est reformé, la convention de Gastein le serre d'un nouveau nœud. » Cette opinion fut assez générale à Paris et à Londres (1),

(1) Encore vers la fin de septembre, un écrit inspiré par l'ambassade de Prusse à

assez inquiétante même pour amener aussitôt un rapprochement sensible entre la France et l'Angleterre. Ce fut à ce moment (dans la seconde moitié du mois d'août) que les marines des deux pays se firent des visites courtoises à Cherbourg, à Brest, à Portsmouth, que les escadres cuirassées échangèrent entre elles des témoignages de sympathie et d'amitié, et c'est ainsi que se réalisait enfin, — bien tard, hélas! — la *démonstration maritime* qu'avait sollicitée vainement le comte Russell au début de la guerre des duchés. Lorsque aussitôt après (29 août) M. Drouyn de Lhuys écrivit une très remarquable dépêche contre la convention de Gastein, lord John Russell eut soin de s'inspirer des idées et d'imiter en maint passage jusqu'aux expressions du document français dans la circulaire qu'il envoyait de son côté sur le même sujet. Depuis longtemps, depuis les malheureuses négociations sur la Pologne, on n'avait vu les deux cabinets marcher ainsi de concert et tenir un langage identique.

On ne tarda point à se convaincre toutefois que les suppositions du premier instant étaient exagérées, et que l'Autriche n'avait fait que céder à un moment de surprise et de faiblesse. Honteux de sa condescendance envers M. de Bismarck, effrayé de la désapprobation presque générale que l'arrangement du 14 août avait trouvée en Allemagne, rassuré enfin par l'attitude toute nouvelle de la France et de l'Angleterre, le cabinet de Vienne commençait à se redresser, à reprendre courage, et donnait des explications très satisfaisantes. Après tout, la convention de Gastein n'a fait que prolonger le *provisorium*, régler le *condominium*; la question de droit demeurait intacte. En même temps, ainsi qu'on vient de l'indiquer, l'effervescence en Allemagne contre les théories et les pratiques de M. de Bismarck allait toujours en croissant. Cet achat des pauvres Lauenbourgeois, « cédés comme un troupeau de moutons à tant de thalers par tête, » blessait profondément le sens intime de la Germanie; de toutes parts on invoquait l'autorité du *Bund*, on protestait contre la vente des duchés, on affirmait le droit des populations de l'Elbe de statuer sur leur propre sort en toute liberté et indépendance. Dans de telles occurrences, la voie du cabinet des Tuileries semblait toute tracée, et celui qui dans ce cabinet dirigeait les relations extérieures n'aurait pas peut-être demandé mieux que de pouvoir la suivre jusqu'au bout.

En effet, et malgré sa bonne volonté d'être un *homme moderne*, le ministre du présent et de l'avenir, M. Drouyn de Lhuys n'en

Paris crut devoir combattre l'idée « de la prétendue existence d'articles secrets » dans le traité du 14 août. Voyez page 23 de la brochure : *la Convention de Gastein*. Paris, Dentu, 1865.

retombait pas moins dans les anciens erremens, dans les traditions de la vieille école, dès qu'il était laissé à ses propres instincts. « La France, — ainsi raisonnait cette vieille école, bien décriée, il est vrai, mais qui après tout avait peut-être un peu d'histoire nationale dans l'âme, — la France n'est point une île, elle ne peut avoir une politique insulaire et se mettre à l'écart de l'Europe quand au centre même de l'Europe l'équilibre des forces menace d'être rompu. En tournant le dos à l'Allemagne et en y laissant prévaloir certaines combinaisons, la France courrait le risque de devenir par rapport aux affaires de l'Europe transrhénane ce qu'est aujourd'hui l'Espagne par rapport aux affaires transpyrénéennes. Il faut qu'elle prenne un parti décisif dans cette lutte tantôt latente et tantôt ouverte que se font en Allemagne les Habsbourg et les Hohenzollern. Sans doute la maison de Habsbourg a été l'ennemie séculaire de la France (1); mais c'était dans des siècles où elle dominait en Belgique, dans le Brisgau, en Italie, et où, sous le nom de saint-empire romain, elle représentait précisément cette unité allemande que la Prusse veut maintenant reconstituer à son profit. Depuis lors, la face de l'Europe a bien changé, deux grandes puissances militaires et conquérantes ont surgi tout à coup au XVIIIe siècle, et l'Autriche, déchue de son ancienne prépotence et ne touchant plus en aucun point à nos frontières, est à l'heure qu'il est notre seule alliée naturelle sur le continent. Sans doute aussi l'Allemagne aspire à une réforme fédérale, à une constitution plus homogène et plus unitaire; mais, sans demander où est pour nous l'obligation de hâter une telle œuvre, ne devrions-nous pas du moins travailler à ce qu'elle s'accomplît plutôt au profit de la liberté que du despotisme, par les classes éclairées et pacifiques, par la diète fédérale, voire un parlement de Francfort, plutôt que par une puissance au premier chef militaire, bureaucratique et centralisatrice? Si jamais la Prusse parvenait à ses fins, si jamais elle enserrait la Germanie dans ses cadres militaires et bureaucratiques, elle deviendrait pour nous une ennemie plus menaçante, plus redoutable, que ne le fut à aucune époque de notre histoire l'Autriche, alors même qu'elle portait le nom et représentait la puissance du saint-empire romain... »

A ce point de vue, la conduite à suivre après les événemens de

(1) Et la Prusse donc?... « Aussi loin que notre mémoire peut remonter, elle nous montre dans la Prusse un adversaire de la France. La guerre de sept ans, le partage de la Pologne, la convention de Pilnitz, Waterloo, et depuis 1815 une entente constante et invariable avec l'Autriche et la Russie contre nous : telle est, en deux mots, l'histoire, toujours la même, de nos relations avec la Prusse. » Ainsi s'exprimait sur ce sujet le manifeste même de la démocratie autoritaire qui plaidait l'alliance avec la Prusse, et dont il sera bientôt parlé plus au long.

Gastein était aussi clairement indiquée que singulièrement facile. Sans se mêler directement des affaires allemandes, sans froisser en rien les susceptibilités tudesques, la France pouvait désormais opposer une digue infranchissable à l'ambition prussienne. Elle n'avait pour cela qu'à maintenir son union avec le cabinet de Saint-James et à encourager par cette attitude les résistances du cabinet de Vienne et des états secondaires. L'ancien et honnête rêve de M. Drouyn de Lhuys était tout près de se réaliser : on arrivait par la force des choses à un accord entre la France, l'Angleterre et l'Autriche pour une politique de conciliation, d'apaisement et de conservation!... Que serait-ce encore, si l'on parvenait à retirer la dernière pierre d'achoppement sur la route vraiment royale qui s'ouvrait ainsi à la politique de l'Occident, si l'on réussissait à résoudre cette malheureuse question vénitienne, la seule et grande difficulté qui existât en réalité entre Vienne et Paris, même entre Vienne et Londres? La grande alliance si vainement poursuivie lors de la crise orientale, l'alliance de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, serait dès lors possible, certaine, et l'Italie elle-même viendrait y chercher sa place!

Tout espoir serait-il donc interdit de ce côté? Le moment ne serait-il pas au contraire favorable pour tenter une solution que réclamait la paix du monde, que recommandaient les esprits même les moins enthousiastes de l'œuvre de Cavour, les plus soucieux des principes conservateurs (1)? Sans doute l'empereur François-Joseph avait raison de ne pas vouloir vendre à la Prusse ces duchés de l'Elbe qui ne lui appartenaient pas, dont le *Bund* seul pouvait disposer; mais la Vénétie était sa propriété exclusive, incontestable : en l'aliénant, il retirerait non-seulement un profit moral immense, mais aussi un profit matériel considérable qui viendrait soulager d'une manière sérieuse les finances très embarrassées de son empire. La France n'a-t-elle pas cédé la Louisiane aux États-Unis contre une indemnité de 80 millions? La Hollande n'a-t-elle pas fait à l'Europe le sacrifice de la Belgique, et tout récemment encore l'Angleterre n'a-t-elle pas donné le glorieux exemple de rendre à elles-mêmes les îles ioniennes? Pourquoi l'Autriche s'obstinerait-elle à vouloir conserver une possession qui n'était pour elle qu'une cause d'affaiblissement et de ruine?

Le projet déjà souvent émis de racheter Venise (2) fut donc repris

(1) M. Ad. Deschamps, entre autres, l'ancien ministre des affaires étrangères en Belgique, dans un remarquable écrit: *la Convention de Gastein,* qui paraissait à ce moment, août 1865.

(2) L'idée fut présentée pour la première fois en 1860 dans un écrit français intitulé *l'Empereur François-Joseph et l'Europe,* et on a voulu y voir dans le temps une haute

encore une fois à la suite des événemens de Gastein, et le gouvernement italien s'y attacha avec d'autant plus d'ardeur que plus vive avait été sa déception du côté de la Prusse. Pour conduire une négociation aussi délicate, ou plutôt pour en préparer le terrain, on choisit cette fois une personne bien appropriée à la circonstance, une capacité financière, un homme étranger du reste à l'Italie, étranger même au corps diplomatique, mais qui n'en pouvait pas moins passer pour le représentant d'une grande puissance véritable, d'une majesté solidement assise et universellement reconnue, — M. Landau, le représentant de la maison Rothschild à Florence. Arrivé à Vienne dans les commencemens de l'automne, le négociateur officieux réussit facilement à y influencer la presse, à obtenir même des organes ministériels plusieurs articles favorables à ses vues. Il se mit en rapport avec des personnages considérables, il pénétra jusque dans la *Burg*, et acquit bien vite la conviction qu'on n'y nourrissait aucune haine contre l'Italie, aucune velléité de reprendre l'ancienne position dans la péninsule; mais il démêla non moins finement que la conservation de Venise était pour les Habsbourg une question d'honneur militaire sur laquelle ils ne transigeraient jamais, si ce n'est réduits par la guerre. Encore à la veille de Sadowa, le gouvernement de Vienne déclarait dans un document remarquable que sa dignité lui défendait de céder une des plus importantes provinces de la monarchie soit devant une pression morale, soit devant une offre d'argent, et qu'il n'admettait qu'un seul cas où il pourrait en faire l'abandon volontaire, le cas, du reste peu désiré, d'une guerre glorieuse pour les armes autrichiennes et favorable à l'extension de l'empire du côté de l'Allemagne (1).

inspiration. Le général La Marmora la remit sur le tapis vers la fin de 1864. Déjà du reste Gioberti avait caressé un projet semblable en 1849.

(1) *Instructions aux ambassadeurs de l'Autriche près les cours de Paris, Londres et Saint-Pétersbourg*, 1er juin 1866. — Qu'on veuille bien nous permettre de citer en même temps un autre document qui, bien que datant déjà de près de vingt ans, a cependant le mérite de jeter une vive lumière sur la question. Dans les commencemens de 1849, le général Pelet fut envoyé par le président de la république française, Louis-Napoléon, en mission confidentielle auprès du roi Charles-Albert. Voici un très curieux passage de l'une des dépêches du général en date du 22 janvier. « M. Gioberti m'a exposé à plusieurs reprises son idée favorite. Il paraît persuadé que l'Autriche aurait plus d'intérêt à faire dans des conditions avantageuses l'abandon de ses possessions italiennes qu'à les conserver avec les sacrifices qu'elles lui imposent. Il pense qu'une rançon de fortes sommes d'argent et que la concession de grands avantages commerciaux seraient pour l'Autriche une compensation suffisante de la perte de l'Italie. Habitué depuis longtemps à étudier pendant la guerre et pendant la paix la politique générale de l'Europe et surtout celle de l'Autriche, je ne pouvais nullement partager ces opinions. Après avoir établi, pendant deux siècles, sa politique au centre de

Quelque circonspectes et discrètes que fussent auprès de la *Burg* les démarches de l'homme de finance subitement improvisé diplomate, elles n'échappèrent point à la vigilance incessante de M. de Bismarck, et il s'en plaignit amèrement à Florence. Le général La Marmora se contenta d'exprimer l'étonnement que lui causaient de pareilles récriminations, et il lui fut facile d'établir que l'arrangement de Gastein avait dans tous les cas complétement dégagé l'Italie, qui ne devait désormais prendre conseil que de ses propres intérêts (1). Sans s'exagérer outre mesure la portée de la tentative faite à Vienne, le ministre du roi Guillaume Ier ne laissait pas d'en être quelque peu inquiété : Venise était la plus belle carte dans son jeu et en général l'unique ressource extérieure de la « mission providentielle » des Hohenzollern! Il faut bien le remarquer en effet : au point de vue du patriotisme allemand, l'Italien était le seul *étranger* dont la Prusse, dans sa lutte d'influence et d'hégémonie en Allemagne, pouvait accepter ou solliciter le concours sans trop blesser le sentiment germanique; c'était la seule alliance à la rigueur admissible, la seule tant soit peu *décente*, parce qu'elle ne compromettait en rien l'intégrité du sol national. Une alliance, par exemple, avec le Russe ou le Français pour l'unification de la grande patrie tudesque eût été quelque chose de monstrueux et

l'Europe, dans la Belgique et le Brisgau, ce qui lui permettait de porter à sa volonté la guerre sur les frontières de la France, l'Autriche voit aujourd'hui toutes ses prétentions de politique extérieure concentrées dans son royaume subalpin; mais par cette position elle touche au Piémont, à la Suisse, aux duchés de sa famille, et par ces états elle exerce une influence sur le midi de l'Europe, sur Rome, sur le royaume de Naples. Par l'Adriatique, elle pénètre dans la Méditerranée et dans l'Orient : elle espère devenir une puissance maritime. *En abandonnant ses possessions subalpines, l'Autriche deviendrait un état étranger à la partie occidentale du continent, un état purement oriental et slave.* Jamais l'intérêt, jamais l'orgueil de la cour de Vienne ne pourra être réduit à ces extrémités autrement que par la force des armes. Aucun avantage, quelque grand qu'il fût, ne pourrait racheter des pertes aussi considérables. J'ai dit encore que par la suppression de la Pologne, qu'elle regrettait maintenant amèrement d'avoir immolée, l'Autriche avait perdu toutes ses garanties vers le nord et l'est, et sentait la Russie menaçante sur la moitié de ses frontières. Minée d'un autre côté par la Prusse dans son ancienne prépondérance impériale en Allemagne, menacée par elle jusque dans ses provinces germaniques, la maison des Habsbourg devait nécessairement s'arrêter dans la voie de concessions, ou consentir à ne plus être une des grandes puissances européennes... »

Certes on ne saurait trop admirer le coup d'œil politique et pour ainsi dire prophétique du général Pelet. En effet, après la perte de la Vénétie et son expulsion du *Bund*, l'Autriche de nos jours est-elle autre chose qu'un *état purement oriental et slave?* D'un autre côté, les considérations présentées par le général français ne devraient-elles pas servir encore aujourd'hui à atténuer de beaucoup le reproche constamment adressé à l'Autriche de n'avoir pas pas fait à temps le sacrifice de la Vénétie? Autant eût valu demander à l'Angleterre l'abandon de l'Irlande, à la Russie la cession de la Pologne...

(1) *Le général La Marmora et l'alliance prussienne.*

de révoltant, eût soulevé toutes les consciences au-delà du Rhin : seul l'Italien pouvait offrir un appui dont la rançon n'était point un territoire allemand. Le pays entre le Mincio et l'Adriatique ne l'était point, le peuple germain le sentait et le savait bien malgré tout ce que pouvaient lui dire de contraire les écrivains beaucoup trop intéressés de Vienne et certains patriotes transcendans et ultra-chérusques. Or, si jamais l'Italie venait à être désintéressée par l'Autriche, la maison de Hohenzollern perdait l'unique allié possible en dehors de l'Allemagne, l'unique allié *avouable*. L'hypothèse d'une pareille éventualité dut troubler plus d'une fois le sommeil de l'heureux vainqueur de Gastein.

A cette inquiétude très réelle, bien que lointaine encore, venaient d'ailleurs s'ajouter pour le ministre prussien des soucis moins graves peut-être, mais plus immédiats : l'attitude gardée par les deux cabinets des Tuileries et de Saint-James, la disposition toujours hostile des esprits en Allemagne, enfin les résistances renaissantes de l'Autriche. On s'aperçut de bonne heure à Berlin que la brillante journée de Gastein ne serait pas de si tôt suivie d'autres également faciles et glorieuses, que la cour de Vienne, mise en garde à la fois et rassurée, ne glisserait pas sur la pente si babilement creusée dans le sol rocailleux de Salzbourg; déjà même on en recevait des preuves affligeantes dans mainte occasion. C'est ainsi que le cabinet impérial, après avoir d'abord consenti à suivre le cabinet de Berlin dans une équipée assez sérieuse contre le sénat de Francfort, faussa tout à coup compagnie (1er octobre 1865), et « chercha à *rompre la pointe* de cette démarche, dont l'effet finit par se réduire à rien, » pour employer les expressions dolentes d'un document officiel prussien (1). Tout en se plaignant à Florence de la mission diplomatique du représentant de la maison Rothschild, le gouvernement de Guillaume Ier n'avait pas dédaigné de recourir de son côté, et précisément vers la même époque, à une proposition financière exactement pareille : il avait fait offrir à Vienne la somme séduisante de 300 millions de francs pour la cession des duchés; l'offre fut rejetée avec hauteur... La situation s'aggravant ainsi de tous les côtés, M. de Bismarck éprouva le besoin de faire encore une fois le voyage de France, — un voyage d'agrément et d'instruction. Il s'agissait d'y redresser les opinions et d'y convaincre les esprits, de prouver que la convention de Gastein n'avait été ni une trahison ni même une défaillance, qu'elle avait été une halte indispensable, qu'il fallait du temps pour faire l'éducation d'un vieux roi « malheureusement trop honnête » et

(1) Dépêche de M. de Bismarck au baron Werther du 26 janvier 1866.

pour *défriser* les perruques à marteaux qui peuplaient la cour du successeur peu philosophique de Frédéric II. Quant à lui, le ministre, il était toujours le même, le politique aux vues larges et élevées, l'homme sans préjugés, l'homme de l'avenir, qui sait? peut-être bien ce « troisième homme » dont un personnage auguste avait entretenu un jour M. de Cavour à Plombières, en le proclamant « capable de grandes choses » et en taisant son nom... Le 6 octobre 1865, le président du conseil de Prusse arrivait à Biarritz.

L'esprit humain n'est que trop enclin à procéder en tout par analogie et à voir l'identique là où au fond il n'y a que le semblable. « Notre savoir n'est que fragment, » s'écrie Faust après l'Ecclésiaste : le connu est pour nous la seule mesure de l'inconnu, et, malgré le sage avertissement du proverbe, ce n'est souvent que dans la comparaison que nous nous obstinons à chercher la raison de certaines choses. C'est ainsi qu'en France du moins l'opinion presque générale ne cesse de comparer le Biarritz de 1865 au Plombières de 1858, de rapprocher ces deux entrevues, de les identifier en quelque sorte, et de puiser dans ce rapprochement un sujet de griefs contre le ministre prussien. M. de Bismarck n'aurait pas eu la loyauté du comte Cavour, il n'aurait point tenu certaines *promesses!...* Les traits de parenté ne manquent point en effet à ces rencontres de 1858 et 1865; toutes les deux ont été suivies d'événemens graves, extraordinaires; toutes les deux ont donné le branle au monde, et l'unité allemande datera dans l'histoire aussi incontestablement de la baie pyrénéenne que l'unité italienne de la ville thermale au pied des Vosges. S'ensuit-il cependant que les pourparlers de 1865 aient ressemblé en tout point à ceux de 1858? s'ensuit-il que Biarritz ait été le témoin de stipulations aussi précises, aussi formelles que le furent un jour celles de Plombières, et, pour le dire crûment, que M. de Bismarck ait offert des compensations éventuelles du côté du Rhin exactement comme le fit jadis M. de Cavour du côté des Alpes? En Allemagne, ce fait a toujours été péremptoirement nié; on y a de tout temps contesté jusqu'à l'existence même de promesses quelconques de la part du ministre prussien. Il n'y aurait eu à Biarritz ni plan arrêté ni engagement pris d'avance : tout s'y serait borné à un échange d'idées qui n'obligeait ni l'une ni l'autre des parties. Certes il peut paraître aussi oiseux que puéril de vouloir redemander aux vents de l'Atlantique les paroles échangées, il y a trois ans, sur une plage à jamais célèbre; mais le vraisemblable est tout aussi bien que le vrai du domaine de l'historien, et il doit être permis de chercher dans les circonstances contemporaines, dans les idées ambiantes et les documens de seconde main, l'expli-

cation des destinées étranges qui ont été faites à l'Europe par cette mystérieuse entrevue. Or, parvenus à ce moment de notre récit, aux derniers jours du mois de septembre 1865, nous rencontrons précisément deux publications remarquables, deux *signes du temps*, dont il nous est impossible de ne pas tenir un compte très sérieux. Partis simultanément des deux camps différens, quoique nullement opposés et également influens, ces deux manifestes sollicitent l'attention de l'investigateur, et s'imposent avec force à son esprit. Combinées, confrontées entre elles, lues surtout à la lumière des événemens qui suivirent, ces pièces germaines acquièrent une valeur très grande, et, si elles sont encore loin de nous introduire dans la vérité absolue de la situation, du moins nous placent-elles sur une voie qui pourrait bien y aboutir.

La première de ces publications est une brochure anonyme (1) que lança l'ambassade de Prusse à Paris à la veille de l'arrivée de M. de Bismarck en France et avec l'intention évidente de lui préparer les voies. L'écrit commence d'abord par retracer les dangers que courrait l'Europe, si un conflit sérieux venait jamais à éclater entre la Prusse et l'Autriche. Que d'éventualités menaçantes alors! « L'aigle blanc de la Pologne est-il si mortellement atteint qu'il ne puisse se ranimer pour une lutte suprême où *cette fois il trouverait des appuis déclarés?* La voix de Kossuth retentissant aux rives de la Theiss, en même temps que Garibaldi lèverait sur l'Adige le drapeau de Marsala, n'appellerait-elle pas encore les cavaliers de la Hongrie à une nouvelle guerre d'indépendance? La révolution est-elle définitivement vaincue en Roumanie, et la paix est-elle irrévocablement assurée dans les provinces danubiennes? » Chose curieuse, sous la forme oratoire d'interrogations et d'hypothèses, et avec des actions de grâces pour la Prusse d'avoir conjuré ces « éventualités » par la convention de Gastein, nous avons déjà ici tout le programme de 1866, toute la note Usedom! Sauf « l'aigle blanc de la Pologne, » qu'on se gardera bien de réveiller, et pour cause, on ne négligera, dans l'été prochain, aucune des « éventualités » qu'énumère notre brochure avec une terreur complaisante : on fera son pacte avec l'Italie, on demandera de jeter le vainqueur de Marsala sur les côtes de la Dalmatie, on formera une légion hongroise sous les ordres de Klapka, et quant à la Roumanie, on y aura alors quelque chose de mieux encore que la révolution : on y aura un prince même de Hohenzollern pour hospodar, il sera placé là avec l'aide de la France, en l'honneur des principes modernes et en embuscade dans le dos de l'Autriche... Ces principes modernes, la

(1) *La Convention de Gastein.* Paris, Dentu, septembre 1865.

brochure les a en vénération extraordinaire, et c'est surtout en leur nom qu'elle passe dédaigneusement sur les prétentions du duc d'Augustenbourg, « prétentions fondées sur de vieux titres de propriété peu en harmonie avec le *droit nouveau* des peuples. » Il est vrai que M. de Bismarck lui-même ne s'empresse guère de proclamer ce *droit nouveau* dans les duchés, et notre auteur en est visiblement embarrassé, car c'est là, selon lui, le seul grief légitime que pourrait avoir la France, la France du suffrage universel et de la volonté nationale, contre la conduite du gouvernement prussien dans les affaires de Slesvig-Holstein. Pour sortir de cette impasse, l'avocat de M. de Goltz finit cependant par trouver un argument ingénieux et qui est le digne pendant de la fameuse conclusion des syndics de la couronne. « Dans le gouvernement intérieur de la Prusse (ainsi argumente l'auteur), M. de Bismarck est en désaccord complet avec les représentans de la nation. Néanmoins il convoque les chambres, leur laisse la parole, ne met pas obstacle à ce qu'elles votent comme elles l'entendent; mais, quand le parlement gêne trop sa marche, il le met de côté, puis il continue d'administrer comme si le parlement n'avait rien dit. *M. de Bismarck en use de même avec le droit des duchés. Il ne le conteste ni le supprime, il le passe sous silence...* »

Tournant ensuite ses regards vers l'avenir, l'écrivain de l'ambassade de Prusse aborde avec discrétion un sujet bien autrement grave et important. « L'Allemagne tout entière, dit-il, est possédée de l'irrésistible désir, de l'impétueux besoin de l'unité. La Prusse a le sentiment instinctif que c'est par elle que l'Allemagne doit arriver à cette unité, qui n'a guère été jusqu'ici qu'un rêve à peu près irréalisable; elle tient la tête du mouvement, *elle joue en Allemagne le rôle d'initiateur que la France de la révolution a joué en Europe.* » La France doit-elle prendre ombrage du rôle présent et futur de la Prusse? Non! répond l'homme de confiance de M. de Goltz. « La France et la Prusse sont ou du moins devraient être des alliées naturelles, mettant leurs forces et leur puissance en commun *pour faire triompher en Europe la cause de la civilisation et de la liberté.* Elles peuvent se tendre une main amie par-dessus les flots de ce Rhin qui les unit bien plus qu'il ne les sépare. Ennemies, elles se sont fait beaucoup de mal sans profit ni pour l'une ni pour l'autre; amies et unies à l'Angleterre et à l'Italie, elles peuvent conduire les destinées de l'Europe. Avec l'amitié de l'Amérique, elles régleraient celles du monde entier. »

En même temps que l'ambassade prussienne tâtait l'opinion par cet écrit anonyme aux aperçus si ingénieux sur le passé, aux vues bien plus larges encore sur l'avenir et sur une nouvelle ère de civi-

lisation et de liberté « pour l'Europe, pour le monde entier, » un organe français à Paris, l'organe bien connu de la démocratie impériale publiait de son côté un véritable manifeste où les mêmes idées se trouvaient revêtues de toutes les pompes magistrales et magiques, de toutes les splendeurs de la « mission napoléonienne. » Dans une série d'articles très remarqués sur la *Politique de la Prusse* (1), une plume autorisée et autoritaire traçait au gouvernement français un programme dans les complications qui s'annonçaient, et il importe de bien peser les paroles de ce programme, car il exprimait les convictions d'un groupe d'hommes aussi décidés qu'influens, de ce groupe en un mot qui, dans le personnel de la cour et de la diplomatie, représentait ce que l'on pourrait bien appeler le parti de l'action.

Plus hardi, tenu aussi à moins de réserve que le porte-voix de M. de Goltz, l'écrivain patenté de la démocratie impériale aborde très franchement le problème, et ne met point en doute les projets de la Prusse ni la légitimité de ces projets. « La fatalité géographique, dit-il, condamne la Prusse à être en Allemagne l'instrument du changement, le pivot de la *révolution*. Il n'est pas en effet d'état géographiquement plus mal conformé que la monarchie de Guillaume Ier : or quand on est couché sur un oreiller aussi incommode, on a des insomnies, et l'on rêve les yeux ouverts : on rêve de s'arrondir, de *prendre du ventre*. » La Prusse ne tardera pas à balayer « une poussière de petits souverains » sur l'Elbe, le Mein et l'Oder, à broyer la vieille et caduque confédération germanique. « Ces projets de concentration, d'absorption des petits états, sont d'ailleurs favorisés par le courant général de la politique européenne, qui tend à unir, à annexer tous les élémens homogènes. » Mais la disparition des petits états n'augmentera-t-elle pas les occasions de frottement et de conflit entre les grandes puissances devenues ainsi limitrophes? « C'est là un préjugé de notre ancienne diplomatie, répond l'écrivain; la disparition des petits états, loin de multiplier les causes de guerre, deviendra au contraire un gage de paix, en rendant toute guerre tellement calamiteuse qu'on se hasardera difficilement à l'affronter. » Et le publiciste finit même par arriver à un axiome d'une précision mathématique, à cette *formule* que « plus les états limitrophes sont puissans, plus il y a d'égalité entre leurs forces, moins il y a de chances de guerre. »

Dans ce branle-bas toutefois que M. de Bismarck va donner à l'Al-

(1) Dans le commencement du mois de mai 1866, alors que la guerre était déjà imminente, l'auteur réimprimait ces articles en brochure, « sans y changer une syllabe, » et « comme une sorte de préface au drame qui semble à la veille de s'engager. » (*La politique de la Prusse*, Paris, imprimerie Dubuisson, 1866.)

lemagne, ne serait-il pas de l'intérêt de la France de profiter de l'occasion et « d'enlever à la Prusse les provinces rhénanes, au même titre et en vertu d'un droit meilleur que celui qui a permis aux Prussiens d'arracher le Slesvig au Danemark? » Le publiciste ne le croit pas, d'abord parce que ce serait contraire au principe des nationalités, et ensuite parce que « toute attaque de notre part sur le Rhin mettrait fin aux dissensions intestines de l'Allemagne, la réconcilierait contre nous, et assurerait à la vieille coalition des trois puissances du nord le concours empressé de l'Angleterre. De juges du camp, de protecteurs du droit, nous descendrions au rôle d'agresseurs. » Que la France conserve plutôt *une attitude expectante*, « qu'elle se rapproche diplomatiquement de la Prusse, qu'elle la rassure sur ses intentions, et lui donne toutes les garanties possibles d'une *neutralité bienveillante*. Une fois tranquille du côté de la France, la Prusse poursuivra avec une énergie croissante ses projets d'hégémonie allemande. Loin de redouter un conflit avec l'Autriche, elle le recherchera et le provoquera plutôt; la force des situations et la communauté des intérêts amèneront infailliblement une alliance entre la Prusse et l'Italie, alliance dont le prix sera pour cette dernière l'acquisition de la Vénétie, et pour l'Europe la solution d'une question qu'elle n'a pu jusqu'ici ni éluder ni résoudre... » Après avoir encore montré comme conséquences inévitables d'éventualités aussi heureuses la fin de la coalition de 1815 et l'entente de la France, de la Prusse et de l'Italie pour la *solution des grands problèmes européens*, l'auteur conclut par ces paroles : « Une politique qui, sans guerre, sans péril, et par le seul fait d'une entente morale et purement diplomatique, permettrait de compléter l'Italie, de reconstituer l'Allemagne et de briser le faisceau de la coalition européenne, une telle politique ne manquerait après tout ni de fécondité ni de grandeur. A chercher dans cette voie, on peut se tromper *sans rougir*... » Rougir? non assurément, puisque les intentions étaient droites et la conscience pure; mais on a lieu peut-être de pâlir un jour à la vue de son œuvre, qui n'a que trop bien réussi, — alors qu'après avoir travaillé pour le roi de Prusse avec tant d'ardeur et de désintéressement on s'aperçoit tout à coup que la France en est amoindrie, menacée dans son prestige et dans son influence légitime, et que la paix du monde en est devenue plus précaire que jamais!...

Certes il est curieux de reconnaître, au début même de la combinaison prusso-française et à la veille de l'arrivée de M. de Bismarck à Biarritz, une identité tellement remarquable de vues dans deux publications d'origine si diverse. Il est bien plus curieux encore de retrouver plus tard, à la fin de la fatale campagne de 1866, les

mêmes idées et parfois jusqu'aux mêmes expressions dans un document bien autrement célèbre, dans la prodigieuse circulaire de M. de Lavalette sur la nécessité des grandes agglomérations et l'inutilité des petits états. En vérité, pour composer sa dépêche mémorable du 16 septembre 1866, le ministre intérimaire à l'hôtel du quai d'Orsay n'a eu qu'à se rappeler et à condenser certaines brochures de l'année précédente : il ne devait y ajouter qu'un seul trait parfaitement nouveau et original, savoir : qu'à la suite d'une *révolution*, si heureusement accomplie dans l'équilibre européen et tout au profit de la civilisation et du droit moderne, la France éprouvait le besoin de perfectionner ses engins de guerre et de s'armer jusqu'aux dents... N'insistons pas toutefois, et revenons à l'objet principal de notre investigation; constatons que ni l'un ni l'autre des écrits qui nous occupent ici ne fait entrevoir, n'insinue même une compensation quelconque pour la France à la suite des agrandissemens projetés de l'Italie et de la Prusse : le programme de la démocratie impériale répudie très expressément même toute pensée au sujet du Rhin; l'un et l'autre de ces écrits se bornent à promettre au cabinet des Tuileries un beau billet de La Châtre, — l'entente future entre Paris, Florence et Berlin « pour la solution des grands problèmes européens, » ou, comme s'exprime M. de Goltz, « pour le triomphe de la cause de la liberté et de la civilisation en Europe. » Ceci semble apporter un appui considérable à l'opinion courante et constante de l'autre côté du Rhin sur la nature des pourparlers qui eurent lieu à Biarritz, — et c'est là en effet la conclusion à laquelle s'arrêtera nécessairement tout esprit réfléchi et impartial qui voudra se rendre compte de ces événemens extraordinaires, aussi ténébreux dans leur origine qu'éclatans et formidables dans leurs conséquences.

Allons au fond des choses, et ne craignons pas de dire le mot même de la politique française dans les affaires d'Allemagne, tel du moins qu'il ressort pour nous de l'ensemble des circonstances et de la logique inexorable des faits. Ce mot, ce n'est pas, bien entendu, la brochure de M. de Goltz qui va nous le donner; nous ne le trouverons pas non plus en son entier dans le pendant de la brochure prussienne, dans le programme tracé par le démocrate autoritaire. Sorti d'un groupe à coup sûr très influent, ce programme n'exprimait pourtant après tout que l'opinion d'hommes à une seule pensée, à une passion unique (*unius libri*), qui visaient avant tout à la chute de l'empire abhorré des Habsbourg, ce boulevard de la réaction, de la légitimité et du pouvoir temporel. En dehors de ces hommes, à côté et au-dessus d'eux, il y avait dans le gouvernement français des esprits plus calmes, plus circonspects, qui, sans

dédaigner assurément le droit nouveau et les principes modernes, avaient surtout à cœur les intérêts de leur ancienne et bonne France. Or, au jugement de ces derniers, une guerre en Allemagne ou plutôt une guerre entre *les Allemagnes*, pour parler le langage de Froissart, était une rare bonne fortune pour la France, offrait une occasion unique et précieuse pour un remaniement équitable de la carte de l'Europe. On ne prévoyait pas naturellement une campagne de sept jours; on prévoyait au contraire une campagne bien longue, bien tudesque et pédantesque, on en prévoyait même plusieurs. Encore moins se doutait-on d'un succès foudroyant de la Prusse, de ce coup de destin merveilleux, écrasant, qui devait bientôt s'appeler du nom de Sadowa : on appréhendait bien plus un résultat tout opposé, le triomphe trop facile des *kaiserliks*. L'Autriche avait, après la France, la première armée du monde, et cette armée n'avait fait que guerroyer en Hongrie, en Italie depuis nombre d'années, tandis que la monarchie de Brandebourg possédait à peine « une école de *landwehr*, magnifique sur le papier, mais insuffisante même pour la défensive; » et qui depuis un demi-siècle (la courte et insignifiante campagne des duchés ne pouvant guère compter) n'avait pas senti la poudre (1). La disproportion des forces présentait même ici un aspect effrayant, et ce n'était pas assurément trop de l'adjonction de l'Italie à la Prusse pour balancer tant soit peu la supériorité manifeste de l'Autriche et lui créer un *dérivatif* au-delà des Alpes. Encore avec ce dérivatif la situation du Hohenzollern ne paraissait-elle que bien précaire en face du Habsbourg assisté de toutes les troupes de la confédération germanique. Ce n'était pas une raison assurément de retenir la Prusse dans son ardeur belliqueuse, bien au contraire; mais c'était une raison de ne pas refroidir une si belle ardeur par des débats intempestifs sur des compensations et des combinaisons à venir. Toute insistance sur ce point délicat courait le risque de froisser les sentimens patriotiques

(1) Voici ce qu'à la veille même de Sadowa on enseignait aux militaires français sur les forces respectives des deux puissances allemandes : « L'armée prussienne, dans laquelle le service est très court, n'est en quelque sorte qu'une école de *landwehr*. C'est une organisation magnifique sur le papier, mais un instrument douteux pour la défensive, et qui serait fort imparfait pendant la première période d'une guerre offensive... L'Autriche, dont la population est d'environ 37 millions d'habitans, a une grande et belle armée qui laisse loin derrière elle comme organisation les armées prussienne et russe. Après la France, elle occupe le premier rang comme puissance militaire. » *Cours d'artillerie militaire à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Metz*. 1864. — Au commencement de 1866, il est vrai, l'attaché militaire de l'ambassade de France à Berlin, M. de Clermont-Tonnerre, attirait l'attention de son gouvernement sur les nouvelles armes de la Prusse, « armes terribles. » Tout en tenant compte de ce fait, on n'y vit cependant qu'une chance un peu meilleure pour la Prusse dans une lutte toujours inégale avec l'Autriche et d'une issue nullement douteuse.

de la cour de Berlin, de mettre même fin aux dissensions intestines de l'Allemagne; c'était arrêter Guillaume Ier dans la poursuite de l'ombre de Barberousse que de lui insinuer de lâcher une proie quelconque, ancienne ou nouvelle. Mieux valait ne rien demander, ne rien promettre, ne rien compromettre. A quoi bon du reste exiger des billets d'un insolvable, prendre des sûretés envers quelqu'un dont le sort paraît si peu assuré, et que, selon toutes les probabilités, on aura bientôt à protéger, à défendre contre les conditions trop dures que voudra lui faire le vainqueur?

Car, bien entendu, la France ne comptait pas s'abstenir jusqu'au bout : elle devait sortir de l'inaction à son heure et à ses convenances, alors que l'affaiblissement réciproque des deux adversaires les aurait rendus accessibles aux conseils d'une raison haute et impartiale, alors aussi que des victoires trop décisives de l'un d'eux (et ce ne pourrait guère être que l'Autriche) menaceraient « de rompre l'équilibre et de modifier la carte de l'Europe au profit d'une seule puissance (1). » A ce moment opportun, l'empereur Napoléon III interviendra en juge du camp et en protecteur du droit pour réformer, régénérer la confédération germanique, l'asseoir sur des bases plus solides et selon un plan plus conforme aux aspirations nationales de l'Allemagne, — car ce n'est pas la première fois, hélas! que la politique française commence par proposer une bonne confédération là où elle finit par subir une mauvaise unité. On proposera un arrangement également acceptable, également équitable pour l'Autriche, pour la Prusse et les états secondaires. La monarchie de Brandebourg pourra bien perdre, par exemple, la Silésie, ce pays catholique et ancien patrimoine des Habsbourg, elle devra aussi renoncer aux provinces catholiques du Rhin, situées trop en dehors de son orbite naturelle; mais elle recevra en échange de vastes territoires protestans sur l'Elbe et la Baltique, elle acquerra par là « plus d'homogénéité et de force dans le nord, » et n'aura plus « une situation géographique mal limitée. » « On maintiendra à l'Autriche sa grande position en Allemagne, » cela s'entend, et le retour de la Silésie sera pour l'empereur François-Joseph une ample compensation de la province vénitienne, qu'il cédera au roi Victor-Emmanuel. Pour les états secondaires de la confédération, on leur assurera « une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important, » sans négliger aussi de médiatiser à leur profit plusieurs des petits princes inutiles, et en leur adjoignant peut-être, comme nouveau membre du

(1) Lettre de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys du 11 juin 1866. C'est aussi à cette lettre que sont empruntées les citations qui suivent.

Bund, un nouvel état composé surtout des provinces rhénanes retirées à la Prusse. Nous oserions presque l'affirmer en effet, la France ne poursuivait nullement une annexion ou une conquête considérable; elle se serait contentée d'une modeste et juste rectification de frontières du côté de la Sarre, du Palatinat : sur le Rhin, qui serait toujours resté allemand, elle aurait seulement demandé la formation d'un état secondaire et neutre, à l'instar de la Belgique. On voulait respecter les principes de nationalité, ménager les sentimens patriotiques de la Germanie, ne pas éveiller les susceptibilités de l'Angleterre : on tenait essentiellement à prononcer une parole de paix, d'équité et d'équilibre, on était même sûr que « cette parole serait écoutée, » que la France atteindrait le but « par la force morale seule et sans être obligée de tirer l'épée. » Le but assurément ne manquait pas de véritable grandeur. Compléter l'unité italienne, rendre à l'Autriche un patrimoine injustement ravi, constituer la Prusse en puissance du nord forte, homogène, bien limitée, un boulevard contre la Russie, relever l'importance des états secondaires, neutraliser la ligne des forteresses allemandes sur le Rhin, — et tout cela sans blesser les principes et les sentimens légitimes, et en faisant preuve, quant à soi, d'un grand « désintéressement, » obtenir même tout cela sans avoir tiré l'épée, par la seule force morale, — la vision était sublime! Elle se fait jour, pour quiconque sait lire, dans les diverses déclarations du cabinet des Tuileries à cette époque, elle éclate avec la dernière évidence dans la lettre impériale à M. Drouyn de Lhuys du 11 juin 1866.

Ainsi dégagée de ses ténèbres, la politique française de ces temps devient quelque chose de rationnel et d'explicable, et perd beaucoup de ce caractère sentimental et *lunatique* que lui ont généreusement prêté certains publicistes étrangers. On comprend dès lors la négligence, autrement inconcevable, de tout armement, l'absence aussi de toute stipulation précise, de tout engagement formel dans l'entretien de Biarritz, et on est presque tenté de recomposer cet entretien par la pensée (pensée toujours téméraire, il est vrai!) et d'après les données qui ont cours à ce sujet de l'autre côté du Rhin. M. de Bismarck en 1865 aura tenu à peu près le langage de l'année précédente, le langage qui lui était habituel du reste sur la configuration impossible de la Prusse, sur la nécessité pour elle d'être mieux assise afin de ne plus tourner constamment dans l'orbite des cours du nord et d'avoir la liberté de ses alliances. « L'Allemagne aspire à l'unité, et la Prusse y joue le rôle de l'initiateur que la France de la révolution a joué en Europe. » L'unité italienne, l'unité allemande, sont sœurs; leur mère à toutes les deux, la France, ne devrait-elle pas songer à compléter égale-

ment sa grande unité nationale du côté de la Belgique? Comme conséquence de ces transformations selon le droit nouveau apparaissait un accord entre Paris, Berlin et Florence, voire Londres et Washington, « pour conduire les destinées de l'Europe, pour régler celles du monde entier, » pour rendre, par exemple, l'Autriche à sa vocation véritable sur le Danube, refouler la Russie, peut-être même « ranimer l'aigle blanc de la Pologne, qui cette fois trouverait des appuis déclarés... » De pareils épanchemens auront été probablement écoutés en silence, d'un air parfois incrédule, parfois même distrait, avec la disposition évidente de ne pas soulever des débats, de parler même le moins possible; — parler, c'était nuire à la conversation, selon le célèbre aphorisme anglais. Amené cependant à s'expliquer, on aura répondu que l'Italie ne manquera sans doute pas de profiter de l'occasion, pourvu que l'occasion fût sérieuse et ne tournât pas en une déception de Gastein. Quant à la France, son dessein est bien arrêté et bien connu de respecter l'Allemagne, de ne pas y contrarier les aspirations nationales. A moins que la carte de l'Europe ne vînt à être modifiée au profit trop exclusif de l'une des grandes puissances, la France gardera la neutralité, et cette neutralité ne saura qu'être bienveillante à une combinaison où les intérêts de l'Italie se trouveront engagés. Là, selon toutes les apparences, se seront arrêtées les explications, et l'on n'aura pas cru devoir suivre l'interlocuteur disert dans ses courses fantastiques à travers les espaces et les siècles. Au fond, on devait trouver quelque peu plaisant ce diplomate à l'imagination fertile, ce représentant d'une puissance plus que problématique, qui dépeçait si lestement l'Europe et distribuait des royaumes. On ne lui demandait pas tant, on lui demandait seulement de donner au monde la chiquenaude de Pascal pour le mettre en mouvement; d'autres viendront après régler ce mouvement et le diriger vers son but. C'est en effet cet homme à la chiquenaude qu'on croyait avoir devant soi à Biarritz : un aventurier de haute lignée, un Garibaldi en habit noir et cravate blanche, un Garibaldi *comme il faut* et comme il en fallait pour imprimer la première secousse à une Europe engourdie dans les traités de 1815. Or on ne traite pas avec des Garibaldi quand on est un gouvernement régulier et fort, et l'on ne prend pas d'engagement envers eux. On les laisse faire, on les encourage de loin, on leur procure même quelque secours, quelque alliance sous main, quitte à les renier s'ils succombent, et à les évincer s'ils réussissent.

Assurément personne ne mettra en doute le talent prodigieux de M. de Bismarck dans la dissimulation; mais ce que l'historien et le psychologue futurs trouveront surtout à célébrer en lui, ce sera peut-

être l'art suprême avec lequel il a su manier la vérité : cet homme de génie a su donner à la franchise même toutes les vertus politiques de la fourberie. Très rusé et très astucieux quant aux moyens, il a cependant toujours été, sur le but qu'il poursuivait, d'une désinvolture, d'une indiscrétion sans pareilles; encore tout récemment n'a-t-il pas eu la loyauté de déclarer à un diplomate français que « la fameuse ligne du Mein n'était qu'une grille posée dans un ruisseau : la grille reste, mais l'eau passe?... » Et cependant ce fut précisément cette franchise qui l'a toujours encore mieux servi que le plus artificieux de ses stratagèmes : il réussissait à discréditer d'avance ses desseins à force de les livrer à tout propos et à tout venant. Dès le début de sa carrière, alors qu'il représentait son pays à Francfort, il ne cessait de prédire à quiconque voulait l'entendre qu'il broierait un jour la confédération et balaierait « une poussière de petits souverains. » M. de Rechberg, à ce moment son collègue à Francfort, haussait les épaules, se contentait de sourire, de l'appeler un *bursche*, et, devenu plus tard ministre des affaires étrangères à Vienne, il n'hésita point à s'embarquer avec ce *bursche* dans l'expédition des duchés. Après cette guerre du Danemark, le ministre de Prusse passait encore pour un personnage *moquable* aux yeux de graves diplomates, et on ne l'estima non plus ni très sérieux ni très dangereux à Biarritz malgré le chef-d'œuvre de Gastein, malgré des confidences bien vastes au sujet de l'Allemagne. Brutus d'un genre tout nouveau, Brutus au rebours, il avait beau multiplier les preuves d'une intelligence rare, il avait même beau dénoncer à tous les Tarquins du monde ses projets de révolution et d'ambition, il n'en devait pas moins arriver à ses fins, grâce au parti-pris des Tarquins de le proclamer *fou*. Si ce mot parvint jamais aux oreilles du ministre, il dut probablement se consoler par cette pensée de son compatriote, l'humoristique Jean-Paul, que la folie est parfois la sagesse d'un seul, et que la sagesse n'est souvent que la folie du grand nombre... Sage ou fou, le ministre prussien emportait de Biarritz une chose précieuse, inestimable : la neutralité bienveillante de la France. Cette neutralité n'était pas néanmoins à l'épreuve de tout accident; de bienveillante, elle pouvait devenir par degré attentive et alarmée, se changer même en hostilité déclarée à mesure que s'accentueraient les succès des armes prussiennes. Le tout était donc de ne pas laisser à cette neutralité le temps d'opérer ces changemens immanquables, le tout était de faire vite et bien, de frapper dès le début un coup qui dictât la paix à Vienne et le respect à Paris : la victoire n'était qu'à ce prix! Or à cet égard le général Moltke n'avait cessé de donner les assurances les plus positives : les étapes en Bohême sont toutes marquées, et le fusil à aiguille

étonnera le monde par l'immensité de son tir. Lui-même, M. de Bismarck, n'avait-il pas exprimé déjà l'année passée sa ferme conviction devant M. de Pfordten « que l'Autriche n'était ni armée ni en état de s'armer, et qu'il suffirait d'une seule grande bataille du côté de la Silésie pour réduire le Habsbourg?... » Ce n'en était pas moins risquer le tout pour le tout, exposer la monarchie de Brandebourg à une ruine possible, jouer gros jeu, pour parler le langage populaire; aussi la légende populaire au-delà du Rhin n'a-t-elle pas manqué depuis de prêter à M. de Bismarck le trait caractéristique de tout *ponteur* hasardeux, et de raconter que pendant la campagne de Bohême il a toujours porté un pistolet chargé dans sa poche. La légende prétend même qu'il y eut un moment à Sadowa, — ce moment court, mais terrible, qui sépara la déroute presque achevée du prince Frédéric-Charles de l'arrivée secourable du prince de Prusse, — où le joueur désespéré avait déjà approché le pistolet de son front, — ce front large et chauve sur lequel le dieu grand, le dieu unique de notre siècle, le succès, devait bientôt imprimer le sceau de l'immortalité...

IV.

Le 22 janvier 1866, trois mois après l'entrevue de Biarritz, l'empereur Napoléon III constatait, dans le discours du trône adressé aux chambres françaises, qu'au dehors la paix semblait assurée partout et que les relations de la France avec toutes les puissances étaient amicales. « A l'égard de l'Allemagne, ajoutait-il, mon intention est de continuer à observer une *politique de neutralité* qui, sans nous empêcher parfois de nous affliger ou de nous réjouir, nous laisse cependant étrangers à des questions où nos intérêts ne sont pas directement engagés. » Quatre jours après cette déclaration impériale, M. de Bismarck ouvrait sa seconde campagne contre l'Autriche, la campagne de « fer et de sang, » par une dépêche au baron Werther qui jugeait sévèrement la conduite du cabinet de Vienne au point de vue des principes conservateurs. L'homme qui devait bientôt bouleverser l'Europe, déchirer le pacte fédéral de l'Allemagne, détrôner des rois, former une légion insurrectionnelle en Hongrie et demander à lancer Garibaldi en Dalmatie pour y soulever les populations slaves, ce même homme débutait, en ce mois de janvier 1866, par dénoncer l'esprit jacobin de la maison de Habsbourg : elle fomentait l'anarchie et protégeait la *révolution* dans les duchés!

Dans ces duchés en effet, la conduite de l'Autriche ne laissait pas de différer gravement de celle qu'y tenait la Prusse depuis la

convention de Gastein. La convention, on s'en souvient, avait réglé le *condominium* de telle sorte que la Prusse eût à administrer seule dans le Slesvig, l'Autriche seule aussi dans le Holstein, le tout sans préjudice pour leur droit de *co-possession* sur les deux pays. Le gouverneur prussien dans le Slesvig, le général Manteuffel, prenait son « administration » au sérieux; il supprimait les journaux, défendait toute réunion, emprisonnait les gens, et parvenait ainsi, selon la belle définition de M. de Goltz, à « passer sous silence » le *droit nouveau* sur les bords de l'Eider. Autres étaient les procédés du gouverneur autrichien dans le Holstein. Le général de Gablenz tenait à honneur « de ne pas laisser dans ce pays le souvenir d'un pacha turc; » il n'y supprimait pas les journaux, n'emprisonnait personne, permettait au malheureux duc d'Augustenbourg de séjourner à Kiel, tolérait les assemblées populaires qui se réunissaient fréquemment, et proclamaient « les droits du Slesvig-Holstein et du prince héréditaire. »

Ce fut précisément une de ces réunions populaires, tenue à Altona, qui fournit le texte et le prétexte de la longue dépêche prussienne au baron Werther du 26 janvier 1866. « Le roi, notre auguste maître, y lisait-on entre autres, est douloureusement affecté de voir se déployer, sous l'égide de l'aigle autrichienne, des tendances révolutionnaires et hostiles à tous les trônes... Si à Vienne on croit pouvoir assister tranquillement à cette transformation d'une race distinguée jusqu'ici par ses sentimens conservateurs en un foyer d'agitations révolutionnaires, nous ne pouvons le faire de notre côté, et nous sommes décidés à ne pas le faire. » En conséquence, le gouvernement du roi priait le gouvernement de l'empereur de ne plus nourrir de sentimens hostiles à la Prusse, de ne plus former de coalition contre elle avec les états secondaires, « de mettre aussi fin aux déclarations indignes de la presse et des associations holsteinoises, et de rendre impossible à l'avenir l'action du duc d'Augustenbourg. » Et la note finissait par la menace que toute réponse « négative ou évasive » rendrait à la Prusse une entière liberté d'action, dont elle userait de la manière la plus conforme à ses intérêts.

A cette missive prussienne, le comte Mensdorf répondit, sous la date du 7 février, par une dépêche non moins longue, mais d'une modération extrême, à l'adresse du comte Karolyi à Berlin. Dans cette note, le ministre autrichien établissait d'abord les points de droit incontestables; il protestait ensuite avec force contre l'accusation de favoriser des tendances révolutionnaires, et quant à cette autre accusation de nourrir des sentimens hostiles à la Prusse, il priait le cabinet de Berlin de jeter seulement un coup d'œil im-

partial sur le passé le plus récent. « Si le gouvernement du roi considère les affaires de l'Allemagne, il sera frappé du fait que, loin de vouloir former une coalition contre la Prusse, nous avons fait passer positivement nos relations avec les états secondaires après l'alliance avec la Prusse, nous leur avons même porté un préjudice des plus sérieux... » Il va sans dire que le ministre de Guillaume Ier considéra la réponse de M. de Mensdorf comme un refus à ses justes demandes; il déclara immédiatement au comte Karolyi que les relations de la Prusse avec l'Autriche cessaient d'être cordiales, et qu'il s'abstiendrait désormais de toute communication avec le gouvernement de Vienne au sujet des duchés. Il jugea également opportun de s'abstenir de toute communication avec son propre pays et sa représentation légale. La session des chambres prussiennes, à peine ouverte le 15 janvier, fut brusquement close le 22 février.

Tout ce mois de février et la première moitié du mois de mars se passèrent dans le silence, dans les préparatifs et dans des allées et venues mystérieuses. Un jour (23 février), c'était l'hospodar des principautés qui tombait à Bucharest victime d'une conspiration nocturne dont le consul de Prusse avait le fil dans les mains; grâce au même consul et à la volonté nationale le prince Couza ne tarda pas à être remplacé par un prince Hohenzollern. Un autre jour, le 28 février, c'était M. de Goltz qui arrivait en toute hâte de Paris à Berlin pour prendre part à un grand conseil, auquel assistèrent le roi, les princes du sang, les ministres et plusieurs généraux. Le 10 mars, les journaux apportaient la nouvelle qu'un général italien, M. Govone, était en route pour Berlin, avec la mission *scientifique* « d'étudier le système des fortifications prussiennes. » Le lendemain 11 mars, un édit royal déclarait passible des peines les plus sévères toute personne qui par ses actes ou par ses paroles porterait atteinte aux droits souverains de la Prusse et de l'Autriche dans les duchés-unis ou dans l'*un de ces duchés* (1). C'était faire acte d'intervention directe dans l'administration du Holstein, y sommer le gouverneur autrichien à la soumission ou à la retraite. Au reçu de cette ordonnance, le cabinet de Vienne chargea le comte Karolyi de demander (16 mars) au président du conseil de Berlin « si la Prusse avait l'intention de rompre violemment la convention de Gastein? — *Non*, répondit M. de Bismarck; *mais si j'avais cette intention, vous répondrais-je autrement?...* »

En présence d'une réponse si équivoque et d'une situation qui

(1) Le général Gablenz ainsi que les magistrats de Holstein avaient refusé le mois précédent de livrer à la Prusse le journaliste May, en déclarant que le gouvernement de Berlin pouvait poursuivre l'écrivain devant les tribunaux du pays.

l'était si peu, le gouvernement de Vienne crut devoir prendre certaines mesures de précaution en Bohême, et y concentrer quelques troupes. La chose était d'autant plus urgente que l'objet en litige, ces duchés convoités par le successeur de Frédéric II, étaient séparés de l'Autriche par toute l'épaisseur de l'Allemagne, tandis qu'ils se trouvaient à la portée immédiate de la Prusse, qui n'avait qu'à étendre la main pour les saisir et pour faire prisonnier le général de Gablenz avec ses quelques régimens. « L'Autriche aurait dû armer bien plus tôt, » s'est écrié M. Thiers dans un discours mémorable. Tardives ou non, ces mesures n'en fournirent pas moins à la Prusse un prétexte excellent pour se dire menacée. Dans une circulaire fameuse du 24 mars, M. de Bismarck dénonçait les préparatifs formidables de l'Autriche, déclarait armer maintenant à son tour, et demandait à l'Allemagne, à une Allemagne régénérée par une constitution nouvelle et *conforme à la réalité des choses*, aide et assistance contre l'agresseur. Les états secondaires répondirent en engageant la Prusse à porter son différend devant la diète, ainsi que le prescrivait l'article 11 du pacte fédéral; personne en effet ne pouvait être dupe des cris de détresse qu'on poussait à Berlin. « Pour que les plaintes de la Prusse fussent fondées, disait M. de Mensdorf dans un document remarquable, il faudrait que l'Europe eût vécu dans un rêve profond pendant les derniers mois, *qu'il ne fût pas vrai* que le gouvernement de Berlin eût envoyé des dépêches menaçantes, tenu des conseils de guerre, parlé de l'annexion des duchés de gré ou de force, négocié avec le cabinet de Florence, — que tout *cela ne fût pas vrai*, que tout cela ne fût qu'une vaine illusion des sens, et que la seule chose réelle fût ces masses armées autrichiennes qui se sont avancées, dit-on, depuis le 13 mars (c'est le cabinet prussien lui-même qui donne cette date) en Bohême! Les choses se sont passées autrement et à la vue de tous... » — « Rien n'est plus éloigné des intentions de S. M. l'empereur, disait une note autrichienne du 31 mars, qu'une attitude offensive contre la Prusse. » — « Rien n'est plus éloigné des intentions de S. M. le roi, répondit une note prussienne du 5 avril, qu'une attitude offensive contre l'Autriche. » C'était le 5 avril que le gouvernement de Prusse faisait cette déclaration solennelle à Vienne; *trois jours plus tard*, le 8 avril, il signait une alliance offensive et défensive avec l'Italie contre l'Autriche!...

Depuis longtemps, depuis le mois d'octobre 1865, le gouvernement italien était demeuré dans l'attente fiévreuse des événemens futurs. Il connaissait l'échange d'idées qui avait eu lieu à Biarritz: au-delà des Alpes, on prétend même que c'est de Paris qu'était venu alors le conseil à Florence de ne pas procéder à un désarme-

ment auquel on avait d'abord pensé à la suite de la déception de Gastein, et vu l'état du trésor. Le 18 novembre 1865, en inaugurant la nouvelle législature, le roi Victor-Emmanuel indiquait déjà « un changement profond, inévitable, qui était en train de s'opérer parmi les peuples, » et qui permettrait bientôt à l'Italie « de compléter ses destinées. » Si de telles phrases pouvaient passer à la rigueur pour le refrain obligé de tout discours du trône transalpin, il en était bien autrement de l'attitude gardée par le président du conseil devant la nouvelle assemblée. Grâce aux dernières élections, qui venaient d'avoir lieu sous l'influence des rancunes de Turin et du *connubio* déplorable entre les conservateurs piémontais et les garibaldiens, le général La Marmora se trouvait en présence d'une majorité hostile. Comme il était loin de vouloir réduire, avec la *Gazette de la Croix*, le mécanisme si compliqué de la vie parlementaire à une simple « *question de loyer* (1), » l'honnête ministre lutta courageusement pendant un mois, et cette obstination de la part d'un homme qu'on savait nullement avide du pouvoir donnait déjà beaucoup à penser aux fortes têtes de Florence. Le général, s'y disait-on, doit avoir des raisons majeures pour s'accrocher si fortement au portefeuille, quelque grande combinaison politique dont il tient à ne pas laisser échapper le fil de ses mains. Ces suppositions devinrent presque de la certitude lorsque, après avoir donné un moment sa démission à la suite d'un vote qui renversa le ministre des finances, M. Sella, on vit le président du conseil venir se représenter devant la chambre le 22 janvier 1866 avec un cabinet à peine modifié. Les événemens ne tardèrent point à justifier l'hypothèse. La semaine d'après, le gouvernement de Prusse ouvrait sa campagne contre la cour de Vienne; pendant le mois de février, les pourparlers étaient incessans entre M. de Bismark et le comte de Barral à Berlin, entre M. d'Usedom et le général La Marmora à Florence; enfin le 1er mars, le lendemain du grand conseil politique et militaire tenu à Berlin sous la présidence du roi et avec l'adjonction de M. de Goltz, le ministre de Guillaume Ier demandait au gouvernement italien d'envoyer un homme versé dans l'art militaire pour débattre avec lui certains points importans et « donner une forme concrète à un accord éventuel (2). »

La partie s'engageait d'une manière assez sérieuse, et toutefois

(1) « Les députés, disait la célèbre feuille prussienne au commencement de 1866, ne sont que les *locataires* de la chambre, et la question de savoir si et combien de temps ils y resteront dépend uniquement du bon plaisir du *propriétaire*. »

(2) *Le Général La Marmora et l'Alliance prussienne*. — C'est à cet écrit encore inédit, ainsi qu'à la publication de M. Jacini, que sont empruntés, dans ce récit, tous les détails sur les missions du général Govone à Berlin et du comte Arese à Paris.

le général La Marmora était loin encore de vouloir prêter les deux mains aveuglément à son confrère de Brandebourg. L'expérience de l'année précédente, la déception de Gastein, le rendaient méfiant et circonspect. Si cette fois encore la Prusse allait seulement menacer pour obtenir des concessions avantageuses, montrer l'alliance italienne comme un épouvantail à la *Burg*, afin de rendre M. Mensdorf plus accommodant dans les duchés? L'Italie n'était pas assez riche pour payer les démonstrations belliqueuses de M. de Bismarck; les partis dans la péninsule étaient par contre assez peu scrupuleux et équitables pour imputer à crime au gouvernement toute espérance déçue, toute entreprise avortée. Le ministre du roi Victor-Emmanuel résolut donc de ne pas faire trop l'empressé, de prendre ses sûretés; avant tout, il répugnait à des préparatifs militaires qui pourraient bien être inutiles sans cesser d'être très dispendieux. Il y eut même un moment où à Paris on lui en voulut un peu de ses hésitations, de ses lenteurs, et le voyage du prince Napoléon à Florence, dans ces jours, ne fut point étranger, paraît-il, à ces préoccupations. Le 9 mars, le marquis Pepoli interpellait dans la chambre le chef du cabinet sur les affaires d'Allemagne. « Le moment n'est-il pas venu d'appeler sous les armes la levée de 1845? Les événemens sont très graves; il faut profiter de l'occasion pour affirmer notre politique et *fonder les alliances de l'Europe sur des bases nouvelles*, sur la communauté des principes et des intérêts... Je vous parle en homme qui aime son pays; je crois que la politique suivie jusqu'à cette heure n'est pas la politique qui convient aux intérêts de la nation... » Ceux qui connaissaient la situation toute spéciale et les liens de famille du marquis Pepoli virent dans ses paroles, à tort ou à raison, une véritable mise en demeure qu'adressait au président du conseil une influence auguste. Le ministre ne put naturellement que décliner un débat aussi délicat; mais le même jour partait pour Berlin le général Govone, cet homme versé dans l'art militaire qu'avait demandé M. de Bismarck pour « donner une forme concrète à un accord éventuel. »

Ce qui devait ajouter à la circonspection, à la réserve du ministre italien, c'est qu'il ne voyait pas bien clair dans la politique française. Cette politique en effet, tout en favorisant à Florence la « dernière pensée » de M. de Cavour et en pressant même quelque peu l'éclosion, gardait pourtant à Paris, entre les deux puissances allemandes, un équilibre d'une précision vraiment désespérante; la neutralité se montrait aussi bienveillante envers le Hohenzollern qu'envers le Habsbourg, et ne faisait jamais voir ce qui dans les affaires d'Allemagne pouvait « l'affliger ou la réjouir. » Pendant tout

l'hiver, les deux ambassadeurs de Prusse et d'Autriche avaient fait assaut de politesses et de gracieusetés envers la cour des Tuileries sans que les juges du camp attitrés et attifés eussent pu dire lequel des rivaux avait obtenu le prix. Tantôt c'était le prince Metternich qui apportait au prince impérial de France le grand cordon de l'ordre de Saint-Étienne; tantôt c'était le comte de Goltz qui, dans un bal splendide, offrait à l'impératrice Eugénie un bouquet qu'avait commandé le jour même, par le télégraphe, le très vieux et très galant Guillaume Ier. Lequel des deux, du ruban ou du bouquet, pèsera d'un poids plus grand dans les balances du Brennus gaulois? se demandait le public sans oser décider, tout en voulant peut-être choisir. Encore dans ce mois de mars, les feuilles annonçaient un jour (le 7) que M. de Goltz retournait de Berlin porteur des insignes de l'Aigle-Noir de Prusse pour le fils de l'empereur Napoléon III, et un autre jour (le 11) que l'ambassadeur de France à Vienne venait de remettre au petit prince impérial d'Autriche les insignes de la Légion d'honneur dans une réception solennelle où M. le duc de Gramont s'était exprimé ainsi qu'il suit : « Les deux nations verront avec une égale satisfaction ce témoignage manifeste d'estime et d'amitié qui unit les deux cours; elles y verront aussi le désir réciproque de resserrer les liens qui rapprochent deux peuples et qui ne tarderont pas à se multiplier sous l'influence heureuse de conventions également utiles à l'Autriche et à la France... » M. de La Marmora voulut avoir le cœur net au sujet de la politique des Tuileries, pénétrer jusqu'à la pensée intime que cachaient tant de festons et d'astragales; peu de temps après le départ du général Govone pour Berlin, il envoyait à Paris le comte Arese.

Ami dévoué de jeunesse, ancien compagnon d'exil de l'empereur Napoléon III, le comte Arese est un de ces hommes rares en Italie, rares aussi dans tous les pays, qui ne cherchent dans une grande intimité avec un souverain étranger et puissant que le moyen d'être utile à leur patrie, aussi soigneux du reste à rendre des services inappréciables à la cause nationale qu'à n'en jamais faire montre. Ce n'était point la première mission intime que lui confiait le fils de Charles-Albert auprès de l'ami impérial; cette fois pourtant le « gentilhomme lombard » ne réussit pas complétement dans ses démarches. Le cabinet de Florence aurait voulu s'assurer qu'on approuvait à Paris aussi bien les visées du roi Guillaume que celles du roi Victor-Emmanuel, « et que la France ne mettrait pas les mêmes obstacles aux progrès de la Prusse en Allemagne qu'avait soulevés la Prusse en 1859 aux progrès de la France en Italie. » Ces assurances, le comte Arese ne put guère les obtenir. On com-

prenait parfaitement le désir de l'Italie de profiter des embarras de l'Autriche en Allemagne pour « compléter ses destinées; » mais on se réservait « une liberté d'action pleine et entière pour toute éventualité qui pourrait mettre en danger les intérêts de la France. » Il était bien entendu toutefois que ce n'est pas la réunion de la Vénétie au royaume d'Italie qui serait jamais envisagée comme une éventualité dangereuse.

Pendant que le comte Arese s'acquittait ainsi de sa délicate mission à Paris, le général Govone se débattait à Berlin au milieu de difficultés innombrables, marchant des journées entières dans les ténèbres, craignant partout des attrapes et des piéges. Il arrivait auprès d'une cour où le nom de l'Italie était encore naguère et jusqu'à ces derniers jours l'abomination de la désolation, il y arrivait comme le représentant d'un prince usurpateur qui avait assiégé, détrôné son propre neveu et fait asseoir auprès de lui, dans les carrosses du roi, Garibaldi en chemise rouge, et c'est Guillaume Ier, l'oint du Seigneur, l'adorateur du « droit divin, » le zélateur des « conquêtes purement morales (1), » qui allait faire son pacte avec ce messager de la révolution!... L'apparition de ce militaire, qui avait peut-être porté lui-même la *camicia rossa*, au sein des preux et pieux chevaliers de la *Croix* sur les bords de la Sprée ne pouvait guère être comparée qu'à celle des jacobins à l'écharpe « satanique » qui étaient venus jadis à Bâle traiter de la paix avec les plénipotentiaires poudrés du roi Frédéric-Guillaume II!... Encore ces jacobins avaient-ils du moins le prestige de la terreur et de la victoire, étaient-ils les envoyés du Dieu des armées! On comprend les scrupules, les hésitations, les fluctuations de la cour de Berlin dans cette seconde moitié du mois de mars 1866; on comprend aussi les incertitudes, les *désespérances* du général Govone, les télégrammes variables et parfois complétement décourageans qu'il expédiait d'un jour à l'autre, d'une heure même à l'autre, au président du conseil à Florence. Le 22 mars, par exemple, il mandait à son chef qu'il pouvait considérer sa mission comme définitivement avortée, qu'un séjour plus prolongé à Berlin n'était d'aucune utilité, et cependant c'est le 24 du même mois, c'est-à-dire deux jours après, que M. de Bismarck lançait sa circulaire aux cours allemandes, sonnait le tocsin de la guerre!

Après la circulaire du 24 mars, les négociations furent suivies avec plus d'entrain. Il n'y avait naturellement qu'un esprit fort comme M. de Bismarck pour faire pacte avec ce messager du

(1) « La Prusse ne doit faire en Allemagne que des *conquêtes morales*, » paroles prononcées par ce prince au moment où il acceptait la régence, le 8 novembre 1858.

royaume maudit qu'assistait son collègue le comte de Barral; dans le fond apparaissait de temps en temps M. Benedetti. A cet endroit, on tend presque involontairement la main vers tel volume de Machiavel : on est pris de l'envie de relire un chapitre des *Legazioni*. Qu'il eût été heureux, le grand Florentin, de contempler ses trois compatriotes aux prises avec un « barbare! » Qu'il eût été étonné aussi de trouver que dans le nord barbare l'on était passé maître dans ces talens divers de l'homme politique auxquels notre langue bourgeoise ne sait donner que des noms désobligeans, mais qui pour lui, le fin connaisseur et artiste, s'appelaient dans leur ensemble la *vertu* (1) même! Les plénipotentiaires italiens insistaient d'abord, d'après les intentions du général La Marmora, pour que la Prusse prît l'*engagement absolu* de faire la guerre à l'Autriche. Le ministre du roi Guillaume se récriait. A quoi bon les engagemens, à quoi bon même les traités écrits? L'Italie n'avait qu'à envahir la Vénétie; la Prusse ne saura dans ce cas demeurer indifférente aux dangers que courrait son unique allié possible; le vieux Hohenzollern, à l'heure qu'il est encore récalcitrant à toute idée de guerre, se verra alors forcé de tirer l'épée, et l'organisation militaire si perfectionnée de la Prusse lui permettra de secourir à temps un roi galant homme... Les diplomates transalpins se refusèrent à ces belles insinuations, et l'huile de l'éloquence glissa sans laisser de trace sur le marbre de leur cœur. — Soit, dit-on à ces ergoteurs obstinés, on fera un traité, un traité éventuel, un traité secret; dans ce traité, on stipulera que l'Italie commencera l'attaque. — Non, interrompirent les envoyés du général La Marmora, c'est la Prusse qui attaquera la première : il est trop bien démontré que l'Autriche ne fera jamais l'abandon volontaire de Venise, tandis qu'à Gastein elle a déjà été sur la pente de céder les duchés de l'Elbe... — On se renvoya ainsi pendant quelque temps le mot historique de Fontenoy, avec plus de persistance et moins de chevalerie que les gentilshommes du dernier siècle, et l'on finit par formuler le pacte de la manière qui suit. La Prusse se réservait de déclarer ou de ne pas déclarer la guerre à l'Autriche; mais aussitôt que la Prusse aurait pris l'initiative de la rupture de la paix, l'Italie s'obligeait de suivre cet exemple et d'attaquer de son côté. La guerre une fois éclatée, les deux puissances s'engageaient à marcher d'accord, à n'accepter de trêve séparée et à ne faire cesser les hostilités que lorsque l'Italie aurait obtenu le royaume lombardo-vénitien, et la Prusse des territoires équivalens en Allemagne. — Ce

(1) Cette *virtù*, nous enseigne Machiavel, est parfaitement conciliable avec la *scelleratizza*. Voyez *Discorsi* I, 10, au sujet de Septime-Sévère.

point bien établi, les négociateurs transalpins firent observer qu'un pareil engagement ne pouvait être nécessairement pris qu'à terme, que l'obligation pour l'Italie de prêter son concours à la Prusse pour le cas où il plairait à cette dernière de déclarer la guerre à l'Autriche ne saurait durer que pendant un temps bien défini, trois mois par exemple; si donc d'ici à trois mois la Prusse n'avait pas encore commencé les hostilités, le traité d'alliance offensive et défensive serait censé expiré, et l'Italie reprendrait sa liberté d'action. — Parfaitement, répliqua le président du conseil de Berlin; mais pourquoi nommez-vous notre « accord éventuel » *un traité d'alliance offensive et défensive?* Appelons-le plutôt un *traité d'alliance et d'amitié* pour rester dans le vrai; ce nom est plus conforme à la réalité des choses. Les Italiens ne furent pas de cet avis, l'amitié ne leur suffisait pas; ils tenaient à leur appellation plus « concrète. » — Soit, finit par reconnaître encore M. de Bismarck; ce n'est là au fond qu'une chicane de nom, de titre; va pour le titre : nous mettrons donc, si vous le voulez bien, en tête de notre « accord éventuel » les mots de *traité d'alliance offensive et défensive.* — On aborda ensuite la question d'argent, et le représentant de la Prusse, puissance ordinairement si parcimonieuse, se montra dans la circonstance d'une facilité très grande. « Tirez des boulets sur Vienne et des billets sur Berlin, » aurait-il dit en plaisantant. Les finances italiennes étant bien épuisées, on stipula un fort subside (120 millions, à ce qu'on assure) comme premiers frais d'installation du roi Victor-Emmanuel dans la province vénitienne. — La « forme concrète à un accord éventuel » ainsi heureusement trouvée, le général Govone jugea utile de rappeler qu'il portait aussi des épaulettes, que c'est en sa qualité « d'homme versé dans l'art militaire » qu'il avait été envoyé de Florence sur une invitation directe partie en ce sens de Berlin, et il demanda s'il ne serait pas désirable de convenir également des choses militaires comme on était convenu des choses politiques, d'établir en commun un plan de campagne, d'échanger du moins à cet égard quelques idées bien nettes. A cette proposition, très naturelle du reste, on fit la sourde oreille. La guerre était encore dans une perspective trop lointaine, trop vague, pour qu'il y eût urgence d'aborder un pareil thème; lorsque le moment opportun sera venu, on y avisera, on enverra même le général Moltke à Florence pour se concerter avec M. La Marmora; en attendant, ce serait perdre inutilement son temps dans une discussion oiseuse. M. Govone eut beau insister; ni alors, ni plus tard (il ne quitta Berlin qu'au mois de juin), il ne put vaincre à ce sujet la réserve des Prussiens. La confiance que portait le vieux Guillaume à son bon frère et bon ami le roi galant homme n'allait pas jusqu'à lui livrer le secret du général Moltke.

Le traité fut signé le 8 avril, et, tout en reconnaissant la ténacité et la circonspection des négociateurs italiens, on ne saurait cependant le nier, il faisait la part très large à M. de Bismarck. Pendant trois mois, l'Italie se trouvait désormais enchaînée, n'avait plus la faculté d'accepter une cession possible de Venise, était tenue de répondre à la première sommation du canon prussien; la cour de Berlin par contre était libre de tous ses mouvemens, elle pouvait faire la guerre ou ne pas la faire, menacer de son alliance italienne et y chercher le moyen d'obtenir des conditions avantageuses du côté de l'Autriche. On verra aussi l'étrange parti que la cour de Berlin devait bientôt tirer de la circonstance que les mots d'*offensive et défensive* se trouvaient seulement mentionnés dans le titre et non point dans le corps même du traité... On ne voulut voir rien de tout cela à l'hôtel du quai d'Orsay; on y vit seulement le fait unique, prodigieux, d'un pacte conclu entre un monarque par la grâce de Dieu et un roi de la volonté nationale, et l'on s'extasia sur l'habileté de M. Benedetti : il n'y avait qu'un diplomate de la nouvelle école pour opérer un pareil miracle! Et que dire de cette motion étonnante dont M. de Bismarck saisit la diète fédérale à Francfort, le 9 avril, le lendemain même du jour où il venait de signer son traité secret avec l'Italie! Il demandait « la convocation d'une assemblée issue des *élections directes et du suffrage universel* de toute la nation germanique; cette assemblée discuterait les propositions des gouvernemens allemands touchant une réforme fédérale. » La Prusse rétrograde, la Prusse de la sainte-alliance, en appelait donc à l'opinion, faisait une avance positive à la démocratie; ce roi Guillaume qui, sur l'Eider aussi bien que sur la Sprée, « passait sous silence » certains droits essentiels, il tenait à les proclamer hautement sur les bords du Mein, il parlait d'une assemblée constituante et du suffrage universel! Quel triomphe pour le droit nouveau, pour les principes modernes, et quelle « conquête morale » pour la France!...

La grande combinaison allait donc enfin aboutir, et rien, ce semble, ne devait plus arrêter la marche prévue des événemens. Il est vrai que l'Autriche faisait à ce moment même un effort sérieux pour conjurer l'orage; à tout prendre pourtant, cet effort était plutôt de nature à précipiter la crise. « Rien n'est plus éloigné des intentions de sa majesté le roi de Prusse qu'une attitude offensive envers l'Autriche, » avait fait déclarer solennellement à Vienne M. de Bismarck le 5 avril, trois jours avant de signer le traité avec l'Italie. Fort de cette parole, M. de Mensdorf exprima d'abord, dans une dépêche datée du 7 avril, son regret à l'égard de quelques mesures militaires prises auparavant en Bohême; il finit par proposer d'une manière formelle le désarmement simultané des deux puis-

sances allemandes. Le président du conseil de Berlin ne put guère décemment décliner de telles ouvertures, il se donna même l'air de les accepter, mais il eut soin d'avertir le général La Marmora que dans tous les cas les ordres pour le désarmement seraient exécutés avec la plus grande lenteur possible (1), et il l'engageait à hâter les préparatifs au-delà des Alpes. C'est ainsi en effet que se passèrent les choses. Au moment même où la Prusse ralentissait, du moins ostensiblement, son action, l'Italie commençait à sortir de sa réserve et à prendre des « mesures de défense. » L'Autriche, se détournant de la Bohême vers le quadrilatère sur le Pô, se mit à y renforcer ses garnisons; aussitôt le gouvernement italien de dénoncer à l'Europe (le 27 avril) l'agression qu'on méditait contre lui, et M. de Bismarck de déclarer (le 30 avril) qu'il ne pouvait plus, de son côté, consentir à un désarmement quelconque. Le cabinet de Berlin, il est vrai, n'avait rien à voir aux événemens sur le Pô, puisqu'il n'avouait pas son alliance avec le roi Victor-Emmanuel; mais il appréhendait, disait-il, que les troupes renforcées sous les ordres de l'archiduc Albert au-delà des Alpes ne revinssent à un moment donné, et subitement, en Bohême pour accabler la Prusse, « les nouvelles qui nous arrivent directement de l'Italie et par l'intermédiaire d'autres cours étant d'accord pour constater que le cabinet de Florence n'avait nullement l'intention de diriger une attaque non provoquée contre l'empire autrichien. » Le jeu paraissait bien serré et la situation de la Prusse vis-à-vis du traité du 8 avril des plus correctes.

Qui l'aurait cru cependant? Derrière une attitude si énergique se cachait au fond une défaillance extrême, et le roi « trop honnête » était bien près d'abandonner le roi galant homme au moment même où ils affichaient pour la première fois et assez clairement leur connivence! Le 27 avril, le jour où il annonçait dans sa circulaire qu'il allait prendre « les mesures militaires exigées par la situation que lui faisait l'Autriche, » le général La Marmora crut devoir signaler à Berlin le danger que l'Italie ne fût maintenant attaquée à l'improviste après avoir si complétement démasqué son jeu. Quel ne dut pas être l'étonnement de l'honnête ministre lorsqu'il lui fut répondu, le 2 mai, que dans le cas qu'il venait de signaler il n'aurait pas le droit de compter sur le concours de la Prusse, le traité du 8 avril n'étant pas un acte *bilatéral* et n'obligeant pas à un même degré les deux puissances contractantes. Comment! demanda le ministre stupéfait, n'est-ce donc point une alliance offensive et défensive que nous avons signée le 8 avril, ratifiée le 20, il y a douze jours à peine? — Non, lui expli-

(1) *Le Général La Marmora et l'Alliance prussienne.*

qua-t-on doucement, les mots d'*offensive et défensive* ne figurent que sur le titre de l'instrument (1); dans le corps même du traité, « conçu du reste en termes très généraux, » il n'est parlé que d'une assistance mutuelle pour le cas où la Prusse aurait déclaré la guerre à l'Autriche; pareille éventualité n'ayant pas eu lieu, il n'y avait pour la cour de Berlin aucune obligation stricte de défendre l'Italie contre une agression autrichienne... « Il est vrai, ajoutait le comte Usedom, que M. de Bismarck personnellement ne partageait qu'à demi cette opinion : il croyait qu'il était de l'*intérêt* (non pas du devoir) de la Prusse de ne pas abandonner l'Italie; aussi en a-t-il fait une *question de cabinet* et était-il décidé à offrir sa démission!!... »

L'incident est curieux assurément. Il prouve d'abord que le Brandebourg, « pays plat et évangélique, » ainsi que l'avait appelé un jour Henri Heine, a ses Escobar tout aussi bien que tel pays ultramontain; il fait voir aussi au milieu de quels écueils et à travers quels détroits le grand pilote de l'Allemagne avait à mener sa barque et son césar. En vérité, il était tout autrement difficile, le rôle de M. de Bismarck en 1866, que celui du comte Cavour en 1859 auquel cependant on n'a cessé de constamment le comparer! En somme, l'illustre Piémontais a eu pour lui vent et marée. Il s'était assuré le concours de la plus grande puissance militaire de son temps; l'opinion libérale de l'Europe lui était favorable, toute l'Italie recevait de lui le mot d'ordre, il était adoré de son petit pays; les chambres, la cour, le roi, le suivaient avec confiance, avec un abandon presque entier. Qu'on veuille bien mettre en regard les conditions faites par un sort inexorable au Cavour de la Poméranie! Comme secours étranger, il n'avait que cette puissance née d'hier dont il fallait payer jusqu'à l'équipement, et l'on nous a révélé depuis le cas que faisait à ce moment même l'état-major prussien de la valeur de l'armée transalpine (2). L'Europe laissait parler sa conscience, puisque le succès n'avait point encore prononcé, et elle n'hésitait pas à stigmatiser la politique impudente de « l'Alberoni du nord. » La Germanie était indignée, frémissante à l'idée d'une lutte « fratricide; » la commission permanente des chambres allemandes qui siégeait à Francfort (le comité des 36, ainsi qu'on le nommait) protestait avec force contre

(1) Quelques publicistes allemands prétendirent même plus tard que ce titre n'avait été ajouté qu'après coup et d'*une autre main!*

(2) « Il n'était guère permis aux Italiens d'espérer conquérir directement la Vénétie avec ses forteresses; ils ne pouvaient compter s'en rendre maîtres que si l'état général de la guerre (en Allemagne) contraignait l'Autriche à leur abandonner le pays. » *Relation de l'état-major prussien sur la campagne de 1866.*

« une politique funeste de cabinet, » et l'avance faite à la démocratie par la motion du 9 avril, loin de désarmer les haines, n'avait servi qu'à raviver les suspicions. Les populations de la Prusse elle-même n'étaient ni les moins hostiles ni les moins *démonstratives* contre « le grand perturbateur. » On avait dû renvoyer les chambres dès le mois de février; le *National Verein* à Berlin votait une résolution identique à celle du comité des 36 à Francfort; les villes principales du royaume, Cologne, Magdebourg, Stettin, Minden, etc., envoyaient des adresses au souverain en faveur de la paix; la très honorable corporation marchande de Kœnigsberg, de la cité de Kant, décidait de ne plus illuminer le jour de la fête du roi. Enfin il n'est pas jusqu'à son propre parti, jusqu'au *parti de la Croix*, qui ne reniât maintenant l'Éliacin tant chéri jadis, et ne parlât de briser son vase d'élection. La langue de M. de Gerlach s'était déliée après un long et morne silence, et le célèbre *rundschauer* accusait nettement le président du conseil de semer la révolution sur ses pas et « de dissoudre tous les élémens conservateurs de la monarchie. » La cour ne lui pardonnait pas les poignées de main distribuées à un Govone, ni l'appel fait au suffrage universel, et il avait beau prouver à son roi qu'il s'agissait seulement de repousser un agresseur sans scrupules et sans force, qu'il s'agissait en outre de la maison du Seigneur et de la maison des Hohenzollern, Guillaume Ier n'en éprouvait pas moins par momens des frissons d'honnêteté, des « fièvres tierces de la conscience, » pour parler avec Shakspeare, et il reculait d'épouvante. Signer un « accord éventuel » avec l'Italie, convenir en « termes généraux » d'une guerre possible, y chercher le moyen « d'influencer » l'Autriche et d'obtenir d'elle la possession légitime du cher port de Kiel, on le croyait à la rigueur permis, il n'y avait en tout cela peut-être qu'un péché véniel; mais le péché mortel d'une guerre véritable, d'une *guerre à fond*, comme devait le dire bientôt la fameuse note Usedom, d'une guerre avec l'assistance de Carignan, de Garibaldi, de Kossuth,... non, on était bien décidé à ne pas le commettre, à moins qu'un commandement d'en haut...

En haut, en France, dans cette patrie de Richelieu et de Talleyrand qui devait planer au-dessus de ces querelles d'Allemands, tantôt affligée et tantôt réjouie, mais toujours neutre et bienveillante, les esprits commençaient à s'aigrir, à s'émouvoir. L'opinion était loin de se montrer favorable au futur vainqueur de Sadowa. Il ne manquait pas, il est vrai, de fanatiques qui, dans la grande perturbation dont l'Europe était menacée, ne voyaient que l'affranchissement de Venise, l'unité de l'Italie et surtout la chute du pouvoir temporel. Devant ce *delenda Carthago*, ils imposaient silence à

toutes les objections d'un patriotisme alarmé, et ultramontains d'un nouveau genre, ils assujettissaient aveuglément les intérêts les plus chers de leur pays à une autorité infaillible qui, elle aussi, avait son siége au-delà des Alpes. Ce n'était là toutefois que l'aberration étrange d'un groupe isolé, quoique très bruyant; la masse de la nation partageait à cet égard des convictions tout autres, et elle était d'autant plus irritée de la situation faite à l'Europe par les menées prussiennes qu'elle avait le juste sentiment qu'il suffisait d'un mot prononcé par le gouvernement français pour y mettre ordre. On avait beau affirmer que le gouvernement français n'y était pour rien, que c'était l'Italie qui agissait à ses risques et périls, armait, traitait et parlait : le public vit clair malgré toutes les ténèbres qu'on accumulait autour de lui; « la voix est de Jacob, mais les mains sont d'Ésaü, » se disait-il avec le patriarche aveugle de la Bible, et ses inquiétudes allaient en croissant. Ces inquiétudes se firent jour enfin le 3 mai, dans cette séance mémorable du corps législatif où M. Thiers prononça son premier discours sur les affaires d'Allemagne qui dévoilait l'ambition prussienne avec une lucidité si merveilleuse. Pour la première fois depuis la fondation du second empire, la majorité obéissante et dévouée se montrait hésitante et perplexe dans la voie qu'on lui indiquait du banc des commissaires du gouvernement; pour la première fois depuis l'avénement de M. Rouher au ministère de la parole, des députés corrects faisaient mine de résister à une éloquence en toute autre occasion irrésistible. Le télégraphe, qui a ses gracieusetés et ses à-propos pour le principal ministre, vint heureusement apporter une dépêche décisive pendant la séance même, « une déclaration officielle par laquelle *l'Italie prenait l'engagement de ne pas attaquer l'Autriche* (1). » Sous l'impression électrique de ce télégramme, la chambre mit fin au débat. sans mettre fin pour cela aux angoisses de la France.

Cet état des esprits chez une « nation voisine » était devenu dans les derniers jours du mois d'avril la préoccupation incessante, l'argument suprême aussi des adversaires de M. de Bismarck à la cour de Berlin. L'opinion publique en France se prononçant de jour en jour dans un sens plus hostile à la Prusse, qui sait, se demandait-on, si le gouvernement de l'empereur ne se verrait pas forcé de la suivre, qui sait même s'il ne se laisserait pas faire à cet égard une violence au fond très douce? Les intentions du cabinet des Tuileries sont-elles déjà si claires par elles-mêmes, si complétement à l'abri de toute équivoque, et ne suffit-il pas au contraire de voir la lenteur que

(1) C'est à la suite de la réponse de Berlin, du 2 mai, que le traité du 8 avril n'était point un acte *bilatéral*, que le gouvernement italien fit le lendemain la déclaration lue à la chambre française. L'Italie attaqua l'Autriche le 20 juin.

mettent ces Italiens dans leurs préparatifs militaires (1) pour faire supposer quelque trame? Cette considération l'emportait sur toutes les autres dans le jugement des hommes politiques de la Prusse, et il est aisé de constater l'ascendant croissant du parti de M. de Gerlach dans les conseils du vieux Hohenzollern pendant cette courte période. L'influence de ce parti est visible dans maintes mesures et démarches qui signalèrent la fin du mois d'avril et les trois premiers jours du mois suivant, elle éclate d'une manière indubitable dans cette réponse donnée le 2 mai au général La Marmora, à la suite de laquelle le général lui-même prenait le lendemain l'engagement officiel de ne pas attaquer l'Autriche, engagement que M. Rouher vint lire à la tribune. M. d'Usedom faisait entrevoir alors la démission de M. de Bismarck; les correspondances parlaient de son état souffrant, et, si sujettes à caution que soient d'ordinaire les nouvelles de la santé de ce ministre, on peut comprendre du moins pourquoi à ce moment il était malade.

Telle était la situation encore le 3 mai 1866, lorsque trois jours après des paroles augustes prononcées dans un chef-lieu départemental de France et connues aussitôt dans tous les coins du monde vinrent changer subitement le courant et remettre en mouvement la grande machine politique qui avait commencé à se ralentir. Dans un discours adressé au maire de la ville d'Auxerre, l'empereur Napoléon III déclarait « détester, comme la majorité du peuple français, ces traités de 1815 dont on voudrait faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure... » Une telle déclaration, lancée dans un pareil moment, n'avait pas besoin de commentaire; « c'était un coup de canon tiré au milieu de l'Europe, » ainsi que s'exprimait une feuille, alors très dévouée à la Prusse. Il y eut cependant des commentaires, et, comme il arrive souvent, ils allèrent bien au-delà de la pensée de l'auteur. On voulut voir dans le discours d'Auxerre une modification notable du programme suivi jusqu'à ce moment, et que le ministre d'état avait cru encore tout récemment pouvoir résumer en ces trois termes : « politique pacifique, neutralité loyale, entière liberté d'action; » on voulut voir dans ce cri d'imprécation contre les traités de 1815 l'indice de la conclusion de traités tout modernes « fondés sur des bases nouvelles et sur la communauté des principes, » ainsi que s'était exprimé M. Pepoli, — l'indice en un mot d'une alliance directe et offensive avec la Prusse et l'Italie. Il ne manquait pas en effet dans les conseils du gouvernement des hommes qui auraient désiré faire aboutir jusqu'à

(1) « La défiance était générale à Berlin contre les intentions d'une puissance voisine, et cela d'autant plus qu'on savait positivement qu'à ce moment (fin avril) l'Italie n'avait encore pris aucune mesure sérieuse pour la guerre. » *Relation de l'état-major de Prusse sur la campagne de 1866.*

une telle combinaison la *neutralité expectante* qu'ils avaient d'abord eux-mêmes suggérée à la veille de l'entrevue de Biarritz et dont ils s'étaient longtemps contentés. Ces hommes n'avaient plus une confiance aussi absolue dans la politique naguère encore tant prônée, « une politique qui, sans guerre, sans péril, et par le seul fait d'une entente morale et purement diplomatique devait compléter l'Italie, reconstituer l'Allemagne, et briser le faisceau de la coalition. » Ils mettaient maintenant en garde contre un effacement qui, en se réservant une liberté d'action à un moment quelconque, risquait de la perdre au moment opportun; ils trouvaient qu'une neutralité qui se déclarait ainsi d'avance *hostile au vainqueur*, se préparait des mécomptes, peut-être même des dangers, et ils demandaient qu'on s'unît franchement à la Prusse et à l'Italie pour s'assurer le fruit d'une victoire commune et faire triompher « le droit nouveau. » Ils étaient peut-être dans la logique de la situation; mais le discours d'Auxerre ne signifiait nullement l'adoption d'un pareil programme. Il avait seulement le dessein de rassurer la Prusse, de lui prouver que l'attitude des chambres ou de l'opinion n'aurait pas d'influence sur la pensée immuable du gouvernement, que l'Italie formerait toujours « la chaîne sympathique » entre Paris et Berlin, — et il atteignit pleinement son but. Le même jour où furent prononcées les paroles d'Auxerre, le roi de Prusse écrivait au roi Victor-Emmanuel une lettre autographe destinée à effacer la fâcheuse impression de l'incident du 2 mai, de la singulière interprétation qu'à cette date la cour de Berlin avait donnée au traité d'alliance. Sans promettre encore d'une manière absolue de déclarer la guerre à l'Autriche, Guillaume Ier s'y engageait du moins à ne pas délaisser son bon frère et bon ami dans le cas où il serait assailli par l'archiduc Albert, et il exprimait la conviction « que rien ne pourrait briser les liens qui unissaient l'Italie et ... la France (1)! » Dès lors tout reprit sa marche ordinaire, et l'esprit, le mauvais esprit qu'avaient enchaîné pendant quelques jours à la cour de Berlin les exorcismes du parti Gerlach souffla de nouveau où il voulait. Le 7 mai, une dépêche prussienne à l'adresse de M. de Mensdorf rejetait définitivement toute intervention du *Bund* dans le différend des duchés; le 8 et le 10, des ordres royaux mobilisaient les derniers corps d'armée et toute la *landwehr*. Le pieux Hohenzollern venait enfin d'entendre la voix d'en haut, et M. de Bismarck était complétement rétabli.

Il est vrai qu'après avoir tiré le 6 mai « le coup de canon en Europe, » la France employa tout le reste du mois à une tentative de conciliation, à un essai de réunir un congrès ou une conférence

(1) *Le Général La Marmora et l'Alliance prussienne.*

à Paris pour discuter un arrangement pacifique; elle y travailla avec plus de charité que de foi et d'espérance. Le programme plusieurs fois remanié de ce congrès devait, d'après la dernière rédaction que lui donnait une circulaire de M. Drouyn de Lhuys en date du 24 mai, porter exclusivement sur « la question des duchés de l'Elbe, celle du différend italien, enfin sur la question des réformes à apporter au pacte fédéral de l'Allemagne, en tant que ces réformes pourraient intéresser l'équilibre européen. » L'Italie n'avait qu'à y gagner, la Prusse n'avait rien à y perdre. Elles acceptèrent ces bases de discussion tout en continuant leurs armemens; mais le ministre des affaires étrangères d'Autriche, sans décliner la proposition, demanda (1er juin) « que l'on exclût des délibérations toute combinaison qui tendrait à donner à un des états invités un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance. » A la suite de cette réponse, *le Moniteur* français dut annoncer le 7 juin que les négociations étaient rompues.

Et comment en pouvait-il être autrement? Il serait malaisé de le contester, on faisait à l'Autriche une situation vraiment intolérable. On proposait à une puissance que l'on nommait grande et que l'on croyait telle d'abandonner une possession des plus légitimes selon les traités, — la première de ses possessions au triple point de vue militaire, maritime et politique, — parce qu'un état voisin avait besoin de cette province « pour compléter ses destinées; » on lui proposait cet « acte de suicide » en pleine paix et devant un tapis vert! Ce que l'on n'avait jamais osé demander à la Russie au sujet de cette Pologne qu'elle ne détient cependant que sous de certaines obligations expressément stipulées par l'Europe et impudemment violées par les tsars, on le demandait à l'Autriche au sujet de la Vénétie, qu'elle avait acquise sans conditions dans un temps où l'Italie n'existait point en tant qu'état européen; on lui demandait de venir discuter ses titres et prouver son droit! Le congrès qu'on projetait se donnait aussi pour mission de satisfaire la Prusse, de contenter cette monarchie de Brandebourg qui ne pouvait se plaindre, elle, ni de sa nationalité opprimée ni de la domination étrangère, qui se plaignait simplement de ne pas être assez grande, assez bien « limitée, » qui prétendait, par la bouche de M. de Bismarck, « avoir un corps trop petit pour sa longue armure, » et qui allongeait toujours son armure afin d'y ajuster sa taille. On invoquait pour l'Italie le « droit nouveau, » une invention des dernières années; pour la Prusse, on invoquait un droit un peu plus ancien, celui qu'inventa Frédéric II, le droit de « s'arrondir! » Il est vrai qu'on avait d'abord parlé aussi de compensations territoriales pour l'empereur François-Joseph; mais le programme de M. Drouyn de Lhuys, dans sa dernière rédaction, se taisait sur ce point, et très sagement à

coup sûr. « Poser la question de savoir où trouver les compensations, disait le comte de Mensdorf dans une missive très bien faite (1), c'est indiquer les difficultés. Parlerait-on de la Turquie? de l'Allemagne? L'Autriche est trop éloignée de désirer la réalisation de pareilles éventualités; elle préfère avant tout que chacun garde ce qui lui appartient légitimement. » — Et quelle est en somme, se demandait-on à Vienne, la perspective finale, l'issue probable des délibérations auxquelles on nous invite de prendre part? Les résistances naturelles de nos plénipotentiaires dans la question de Venise auront infailliblement pour résultat d'empêcher le succès de la conférence, d'irriter les cours neutres, la cour des Tuileries plus que les autres, et de faire peut-être entrer la France dans la coalition que la Prusse et l'Italie ont déjà formée contre nous! « L'Autriche, disait dans la même missive M. de Mensdorf, ne peut aujourd'hui, dans un congrès, envisager la question italienne et celle de Venise, qui en fait partie, qu'au point de vue du droit tel qu'il ressort des traités. En se plaçant sur ce terrain des traités, elle ne saurait le faire à demi sans affaiblir elle-même ses argumens et sa cause; elle ne pourrait admettre une discussion sur les affaires d'Italie qu'en prenant pour point de départ des traités (ceux de Villafranca et de Zurich) dont la non-exécution est l'origine de la situation actuelle. Une pareille argumentation, la seule que nous puissions employer, nous susciterait à chaque pas des difficultés, fournirait à nos adversaires des armes pour rejeter uniquement sur nous la faute de l'insuccès de la conférence. Plus les espérances de la paix auront été accrues par l'ouverture du congrès, plus vifs seront les reproches qu'on nous adressera pour l'avoir fait échouer... »

Ainsi parlait l'Autriche, qui se croyait dans son droit, qui se croyait forte aussi, assez forte même pour accepter la lutte avec la Prusse et l'Italie réunies, et qui maintenant était déjà décidée à accepter une telle lutte. Après avoir donné les preuves d'une longanimité sans exemple, fait à la cause de la paix les sacrifices les plus douloureux et défendu jusqu'au dernier moment le terrain des traités, on était enfin arrivé dans la *Burg* à se résigner à la guerre, à l'envisager même comme une extrémité glorieuse et salutaire. C'est que la situation faite à l'empire des Habsbourg depuis Villafranca ne gênait pas seulement sa politique au dehors, elle entravait jusqu'à ses affaires intérieures. La campagne malheureuse de 1859 avait ébranlé l'ancien pouvoir militaire dans la vieille monar-

(1) *Instructions aux ambassadeurs de l'Autriche près les cours de Paris, Londres et Saint-Petersbourg*, 1er juin 1866. — Ajoutons que M. de Mensdorf résumait ici les argumens qui avaient été produits dans le cours d'une solennelle délibération en présence de l'empereur François-Joseph. Personnellement le ministre des affaires étrangères à Vienne aurait voulu qu'on acceptât la proposition d'un congrès.

chie, et la propagande des nationalités, très ravivée depuis cette époque, y empêchait aussi l'affermissement de tout pouvoir nouveau. MM. Goluchowski, Schmerling, Belcredi, avaient tour à tour et vainement tenté d'asseoir un régime quelconque au milieu de ces provinces d'origine diverse dont les idées d'autonomie et de décentralisation étaient puissamment encouragées par le souffle du temps et les embarras extérieurs du gouvernement. Il n'y avait qu'un seul moyen d'en imposer à ces élémens discordans et agités, de les réunir de nouveau sous l'autorité de l'empereur : c'était de rendre à la couronne son prestige effacé, de relever les armes de l'Autriche par une guerre glorieuse. Ainsi pensaient des hommes influens à la *Burg*, le comte Maurice Esterhazy entre autres, dont l'opinion était à ce moment d'un grand poids dans les conseils de François-Joseph. Il n'y avait aussi que la guerre, ajoutait-on encore, pour retirer des flancs de la monarchie cette flèche empoisonnée de la question italienne; seule, une victoire sur la Prusse pourrait permettre à la dynastie des Habsbourg de faire abandon de la Vénétie d'une manière également honorable et avantageuse. Et c'est ainsi que mûrissait lentement une combinaison étonnante que la politique française n'avait cessé de cultiver avec soin dès le printemps, et dont elle finit par cueillir le fruit au moment même où échouait la tentative, du reste peu sincère, d'un congrès.

En effet, tout en refusant de soumettre la question vénitienne à l'arrêt d'une conférence, le cabinet de Vienne continuait avec celui des Tuileries sur le même sujet une négociation secrète qui datait déjà de plusieurs mois. Dans un document dont il a été donné ici plus d'un passage, dans ses instructions aux ambassadeurs d'Autriche touchant la proposition d'un congrès (1er juin), M. de Mensdorf, après avoir établi que la maison de Habsbourg ne pourrait céder Venise ni devant une pression morale, ni devant une offre d'argent, avait eu cependant soin d'ajouter : « Si malheureusement la guerre venait à éclater, si la Providence, bénissant les drapeaux de l'Autriche, amenait par des succès militaires la consolidation de sa puissance, si son ascendant moral en Europe se relevait, et si des remaniemens territoriaux s'effectuaient à son avantage, alors l'empereur, notre augustre maître, pourrait, usant avec modération de la victoire, consentir à renoncer à une de ses anciennes possessions, et, dans l'intérêt de la pacification générale, souscrire à des concessions qu'il ne saurait maintenant accorder à des menaces. » Ce langage, l'Autriche l'avait tenu au souverain des Français dès le mois d'avril (1). Certes elle ne cherchait ni ne désirait la rupture

(1) C'est là évidemment la source de la singulière version qui a cours en Italie, à savoir que l'Autriche avait offert de céder la Vénétie dès le printemps, et que cette offre était parvenue au général La Marmora dans la nuit du 4 au 5 mai (le prince Napoléon

de la paix; mais dans le cas de cette rupture elle s'engageait d'avance à échanger sa possession sur l'Adriatique contre un territoire équivalent que pourraient lui donner des succès militaires. Au mois de juin, alors que la guerre était devenue inévitable, qu'elle était déjà imminente, l'empereur François-Joseph faisait un pas de plus dans la voie depuis longtemps indiquée, un pas décisif : il cédait la Vénétie à l'empereur Napoléon III *avant tout commencement d'hostilités* (1). Il voulait ainsi prouver aux Français sa parfaite bonne foi, s'assurer leur neutralité pendant la guerre, leur bienveillance après la victoire alors qu'il chercherait sa compensation dans un antique patrimoine de sa maison et sur le rival séculaire de sa dignité impériale. C'est la Prusse seule en effet qui devait payer à la couronne des Habsbourg la perte de la perle de l'Adriatique, et éprouver tout le poids de l'épée du vainqueur. Dans les plaines de la Lombardie, on ne livrerait qu'une bataille pour ménager les sentimens militaires, pour avoir « l'honneur des armes sauf, » — la malheureuse Autriche pensait à des affaires d'honneur dans notre heureux siècle d'affaires! — mais c'est dans les défilés de la Bohême qu'on attendrait l'ennemi véritable, le vassal félon, le traître à la grande patrie et le fratricide!...

« Un fait important vient de se produire : l'empereur d'Autriche a cédé la Vénétie à l'empereur des Français, » disait *le Moniteur universel* sous la date du 5 juillet après le désastre de Kœnigsgrætz. En réalité, ce fait important était déjà consommé depuis plusieurs semaines, avant toute rupture de paix; il avait été consacré par un traité formel dans des circonstances et avec des espérances bien autres que celles du jour où il fut enfin révélé au public. Le gouvernement français croyait alors, dans la seconde semaine du mois de juin, recevoir la première et grande récompense de sa politique de neutralité si mal approfondie et si injustement censurée. Ce sentiment perce dans la lettre impériale adressée le 11 juin à M. Drouyn de Lhuys et que le ministre d'état vint lire aux représentans de la nation. Sous la forme rétrospective de ce qu'il aurait demandé à

était arrivé le 4 au soir à Florence). Les Italiens pressent ici beaucoup le sens des mots : ni alors, ni depuis, l'Autriche n'a pensé à faire l'abandon de Venise *sans une guerre et sans une compensation territoriale:* mais dès le mois d'avril elle indiquait une pareille éventualité en cas de guerre et d'une compensation qui en serait le résultat.

(1) Le *Times* avait assigné dans le temps la date précise du 9 juin à ce traité de cession, dont le texte n'a pas encore été publié. Il est sûr, dans tous les cas, qu'il fut signé dans la seconde semaine de ce mois. L'empereur François-Joseph ne pouvait alors donner Venise directement à l'Italie, puisque le roi Victor-Emmanuel était engagé par un traité envers la Prusse, et puis toute donation directe aurait empêché la guerre (M. de Bismarck ne se serait pas risqué seul contre l'Autriche). Or la guerre était précisément le mobile et la *conditio sine qua non* de la cession en vue de l'équivalent qu'on espérait conquérir. C'est pour cela aussi que le traité de cession devait être tenu très secret.

une conférence qui n'avait point abouti, l'empereur Napoléon III traçait évidemment dans cette lettre le programme qu'il était sûr de faire triompher dans un avenir très prochain : réunion de Venise à l'Italie, « grande position » de l'Autriche en Allemagne, une Prusse « homogène et forte au nord, » une « organisation plus puissante » donnée aux états secondaires du *Bund*, le tout couronné par un « désintéressement » louable de l'auguste écrivain et chef d'état. Le premier fait, « le fait important, » était déjà même acquis à ce moment; pour ce qui restait encore à accomplir, on se fiait à la valeur éprouvée des *kaiserliks* et à la force morale de la France. « Restons donc dans une neutralité attentive, et forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir les peuples de l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un but de civilisation, de liberté et de progrès, demeurons confians dans notre droit et calmes dans notre force... »

M. de Bismarck eut-il connaissance de ces transactions secrètes entre les deux cabinets de Paris et de Vienne, ou bien cet instinct du génie que le sage de la Grèce appelait le « démon » lui fit-il vaguement comprendre que l'heure venait de sonner? Toujours est-il que dès la seconde semaine du mois de juin le ministre du roi Guillaume se redressa dans toute sa vigueur et dans sa rare activité. Le 27 mai, il avait encore envoyé à la diète fédérale des propositions qu'il appelait « modérées, » et qui l'étaient relativement en effet; le 8 juin même, il paraissait encore flottant dans une audience d'adieu accordée au général Govone, et il insinuait alors de nouveau que l'Italie devait brusquer la situation en attaquant la première; deux jours après, sa résolution était prise, et il lâcha tous les ressorts. Du 10 jusqu'au 19 juin, les Prussiens occupèrent successivement le Holstein, la Hesse, le Hanovre et la Saxe. En même temps une dépêche circulaire du gouvernement de Prusse aux états allemands prononçait l'expulsion de l'Autriche de la confédération germanique projetée pour l'avenir. C'était là une prétention que M. de Bismarck n'avait jusque-là jamais fait soupçonner, c'était là sa réponse indirecte au programme français qui maintenait à la maison de Habsbourg sa grande position en Allemagne. Des ordres partirent le 14 et le 18 juin pour armer en toute hâte Coblenz et Sarrelouis; enfin il n'est pas jusqu'à cette future question du Luxembourg dont le président du conseil de Berlin n'ait posé dès lors les premiers jalons par une dépêche adressée au gouvernement de la Haye qui affirmait le droit de la Prusse de conserver sa garnison dans la forteresse fédérale du roi de Hollande. Cet homme universel pensait à tout.

Il pensa aussi à l'Italie. Au-delà des Alpes, les armemens avaient continué avec vigueur, et dès le 6 mai, le jour même où fut pro-

noncé le discours d'Auxerre, un décret royal avait ordonné la formation des corps de volontaires, sous le commandement de Garibaldi. Le général en chef de l'armée italienne, qui n'était autre que le même marquis La Marmora dont la diplomatie habile et circonspecte avait si bien mérité de la cause italienne, le général en chef s'attardait, il est vrai, singulièrement à Florence (jusqu'au 17 juin) : il craignait toujours quelque nouvelle interprétation berlinoise du traité à l'instar de celle du 2 mai, et ne voulait quitter son poste aux affaires étrangères qu'au dernier moment (1). Retenu ainsi par une raison de force majeure dans la capitale, le futur vaincu de Custoza n'en étudiait pas moins consciencieusement la carte du Pô et du Mincio, et se consumait dans l'attente du général Moltke ou de toute autre sommité militaire prussienne qui, d'après une promesse faite à Berlin dès le mois d'avril, devait venir au moment opportun à Florence combiner un plan de campagne avec le chef italien. Enfin un jour l'envoyé prussien, le comte Usedom, vint lui présenter l'officier-général qu'il lui fallait : c'était un homme de lettres, un *doctor philosophiæ*, M. Bernhardy (2)! M. le docteur le mena devant une carte d'Allemagne, expliqua comment le général Moltke se proposait de pénétrer en Bohême, et lui pointa du doigt un endroit « où l'Italie et la Prusse pourraient se donner la main. » Le président du conseil ne put que sourire à ce plan si simple, si sommaire, qu'il avait du reste déjà lu, avec beaucoup plus de détails, dans le journal de M. Mazzini. Il éconduisit poliment cet étrange *alter ego* de M. Moltke et attendait toujours son général prussien; désespérant enfin de le voir arriver, il combina son plan à lui seul, le fit approuver par le roi, et partit le 17 juin pour le quartier-général.

Grand fut son ébahissement lorsque, trois jours plus tard, et toutes ses dispositions étant déjà prises, il recevait une note de M. d'Usedom qui lui recommandait de nouveau le plan de M. le docteur Bernhardy, le plan de M. Mazzini, le lui imposait même en des termes durs et hautains! « Le système de guerre pour la campagne prochaine que la Prusse propose à l'Italie, disait M. d'Usedom, est celui d'une *guerre à fond*. Les forces italiennes doivent non pas s'occuper à faire le siége du quadrilatère, qu'il suffit de paralyser par des corps d'observation respectables, mais à se frayer le chemin vers le Danube : qu'elles marchent sur Vienne! autrement la co-

(1) *Le Général La Marmora et l'Alliance prussienne.*

(2) « Je venais pour la remonte de notre cavalerie, et ils m'envoyèrent un père capucin, » dit Illo dans le *Wallenstein*. — Les détails qui suivent sont donnés d'après le récit authentique de l'écrit *le Général La Marmora*, etc. Il importe de faire observer que toute la partie stratégique de la note Usedom était copiée *presque littéralement* d'un article de M. Mazzini publié dans le *Dovere* de Gênes du 26 mai 1866.

opération de l'Italie aura fait plus de mal que de bien à la Prusse. Pour s'assurer la possession durable de la Vénétie, il faut d'abord frapper au cœur la puissance ennemie, et il existe un moyen infaillible pour cela : la Hongrie. Que les Italiens dirigent sur la côte orientale de l'Adriatique une forte expédition sous les ordres de Garibaldi. D'après tous les renseignemens parvenus au gouvernement prussien, cette expédition trouvera parmi les Slaves et les Hongrois une réception des plus cordiales; les régimens croates et magyars refuseront de se battre contre Garibaldi. La Prusse de son côté fera pénétrer en Hongrie, du nord et des confins de la Silésie, un corps volant composé autant que possible d'élémens indigènes, et qui rejoindra les troupes italiennes et les forces nationales qui n'auront pas tardé à se former dans ce pays. Nous frapperons ainsi l'Autriche non pas à ses extrémités, mais au cœur... »

On se gardera bien ici d'apprécier le plan de M. d'Usedom selon les principes de la science militaire; au point de vue politique, le but était évident. M. de Bismarck se méfiait du cabinet de Florence et d'une guerre de siége sur le Pô, qui n'eût point empêché les parties de s'entendre entre elles tout en se livrant de temps en temps des combats pour ménager les apparences et avoir « l'honneur sauf. » Il tenait à *compromettre* les Italiens dans une *guerre à fond*, dussent-ils finir par ne revoir jamais le quadrilatère après l'avoir « tourné... » On sait du reste comment M. La Marmora accueillit ce romantique plan de campagne : il le mit simplement dans sa poche. Correct comme général aussi bien que comme diplomate, il alla se faire battre à Custoza selon les règles classiques de son art.

Les diplomates avaient amené la guerre; c'était maintenant aux généraux d'amener la paix... Arrêtons-nous ici un moment, et jetons un dernier regard sur le grand échiquier où vont se jouer les destinées des peuples. Prenons tel jour, le 23 juin par exemple, et contemplons d'abord ces champs de la Lombardie et ces défilés de la Bohême au-dessus desquels plane déjà le génie de la mort. Dans la vallée du Pô, l'archiduc Albert a reçu le cartel du roi galant homme et s'avance à sa rencontre; en Bohême, le feldzeugmeister Benedeck masse ses troupes autour de ses forteresses pour recevoir les deux princes de Prusse. Plus loin, au fond, dans une capitale célèbre qui se flatte d'imposer à l'Europe aussi bien ses révolutions que ses modes, le souverain d'une grande nation attend dans une neutralité attentive le moment opportun pour paraître en juge du camp et en restaurateur du droit. Le lendemain, le signal part, et en Lombardie les deux adversaires croisent le fer à Custoza. L'archiduc Albert se serait peut-être contenté

d'une passe au *premier sang;* tant mieux pour lui, s'il a réussi à mettre le roi Victor-Emmanuel hors de combat pour un certain temps; « l'affaire d'honneur » est vidée. Si maintenant, ce dont personne ne doute encore à ce moment, le général Benedeck remporte une victoire au moins pareille dans les défilés formidables de la Bohême, la face du monde s'en trouvera changée, — et pourquoi ne pas le reconnaître? — changée en bien! La France intervenait et imposait la paix, l'équilibre, et pour atteindre ce but assurément glorieux et prospère « sa force morale seule suffisait. » Venise était affranchie, l'Autriche dédommagée par la Silésie et maintenue dans sa grande position en Allemagne; la Prusse, rendue plus homogène et forte au nord, formait une barrière utile contre le Moscovite; les états secondaires recevaient une organisation plus puissante et un rôle plus important dans la confédération germanique; enfin la neutralisation des forteresses allemandes de l'Ouest par la constitution d'un état nouveau composé des anciennes provinces rhénanes de la Prusse devenait pour l'empire français l'unique, mais inappréciable récompense de son désintéressement. Et qui donc eût alors osé médire d'une politique capable d'obtenir des résultats aussi grands, aussi heureux, sans avoir même tiré l'épée et par la seule force morale?... Le Dieu des batailles en décida autrement, hélas! Au lieu d'un Custoza, les défilés de la Bohême virent successivement Nahod, Skalitz, Gitchine et cet immense désastre de Kœnigsgraetz qui frappa l'empire des Habsbourg au cœur, et mit aussi en lambeaux la combinaison française!... Tolérant parfois à l'intérieur pour les opérations aléatoires, le second empire en avait essayé une au dehors. La combinaison, quoi qu'on ait dit, était vaste et profonde, mûrement réfléchie et menée avec un art supérieur; elle n'eut qu'un seul tort, le tort fatal, il est vrai, calamiteux au-delà de toute expression, de ne jamais admettre la possibilité d'une victoire des Prussiens, d'une victoire comme n'en ont point vu les annales de nos temps. Mais qui de nous tous aurait admis une pareille hypothèse encore au 23 juin? « C'était un événement, disait plus tard dans une séance mémorable des chambres françaises M. le ministre d'état, que l'Autriche, que la France, que les militaires, que les simples citoyens, avaient considéré tous comme invraisemblable, car c'était comme une présomption universelle que l'Autriche devait être victorieuse, et que la Prusse devait payer et payer chèrement le prix de *ses imprudences.* » C'est la France malheureusement qui alors paya et qui n'a pas encore fini de payer le prix de ces imprudences prussiennes!

JULIAN KLACZKO.

ÉTIENNE

HISTOIRE D'UN COQ EN PATE.

III.

Étienne débarqua le lundi matin vers cinq heures dans la grande petite ville où il pensait finir ses jours. Le mariage civil et religieux était fixé au lendemain; Hortense arrivait le soir même par le train-poste de six heures sous l'escorte des deux Bersac. Ces pontifes avaient décidé qu'un futur ne peut pas voyager avec sa fiancée, et l'écrivain prit les devans en vertu de ce principe, qu'un galant homme doit être le premier sur le terrain.

L'omnibus du chemin de fer le conduisit avec ses bagages à l'Hôtel des Ambassadeurs. En moins de dix minutes, l'illustre Parisien fut installé dans un bel appartement au premier étage sur la grand'rue, et couché dans un lit moelleux, élastique, parfumé d'une honnête et franche odeur de lessive provinciale. Deux heures de repos par-dessus le solide à-compte qu'il avait pris dans son coupé lui rafraîchirent le corps et l'esprit; il rêva qu'il était papillon dans une prairie, qu'il cueillait les fleurs les plus belles et que son bouquet printanier, noué d'une faveur bleue, ressemblait à Mlle Jouassin, de la Comédie-Française. La joie ou la surprise l'éveilla; il vit une chambre inconnue, un rayon de soleil où dansaient des millions d'atomes, et trois ou quatre malles entassées dans un coin. Peu à peu ses idées se fixèrent; il se rappela qu'il était un voyageur détaché de tout ce qu'il avait connu, pratiqué, aimé, et en route pour une vie nouvelle. « Tout ce que je possède est

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

ici, je ne laisse rien derrière moi, pas même un créancier. » A cette sensation de liberté absolue succéda la pensée d'Hortense et de l'engagement irrévocable qu'il allait prendre : dans vingt et quelques heures, je ne m'appartiendrai plus. Il ne s'effraya point de cette perspective; l'abandon de lui-même entraînait une réciprocité qui lui parut consolante. Posséder une jeune et jolie femme qu'on adore, n'est-ce pas le bonheur absolu, la fin dernière de tous les romans? Mais jouir par surcroît du bien-être, de l'abondance, du luxe, de l'éclat, de la considération, du loisir, voilà une réalité qui corse agréablement l'idéal; la poésie se double et s'étoffe de bonne prose bien solide.

Étienne s'élança hors du lit sur un air d'opéra-bouffe :

Ne rien faire,
Qu'aimer et plaire.

A son premier coup de sonnette, il vit accourir un garçon qui l'admirait sans doute par ouï-dire, mais dont les yeux en boule et l'empressement effaré ne laissèrent pas de flatter son amour-propre. Chaque mot, chaque geste de cet indigène, même ses maladresses les plus lourdes, semblaient dire : Ah! monsieur! quel honneur pour nous!

Il n'est si grand seigneur qui ne flaire de bon appétit l'encens des plus humbles patauds. Étienne ne s'offensa point de la curiosité respectueuse qui s'éveillait partout sur son passage. Tout en flânant par les rues, à la mode de Paris, il ruminait ce vers d'Horace : « Il est doux de se voir montré au doigt et d'entendre dire : C'es lui! » Sa gloire l'avait précédé; on l'attendait, on le guettait, le libraire de la rue Impériale s'était comme pavoisé en étalant *Silva*, *Marius et Marie*, *le Prisonnier*, *le Fiel de Colombe*, *Hippolyte II*, *les Soirées de Scutari*, *Ivan*, *Jacqueline*, les bons livres d'Étienne et ses drames applaudis. Son portrait était au premier plan chez les papetiers de tous étages, quelques passans le saluèrent; un mendiant lui dit : Monsieur Étienne! et gagna de ce coup une pièce de cinq francs. Il semblait que cette préfecture de trente-cinq mille âmes attendît un messie, et que ce messie fût lui.

Au sortir de l'auberge, il avait refusé de prendre un guide : coquetterie de touriste! C'est ainsi qu'il s'était jeté à corps perdu dans les villes les plus inextricables de l'Europe, Rome, Séville, Prague et Constantinople. Il ne lui fallut pas un quart d'heure pour trouver la rue des Murs, ce petit faubourg Saint-Germain où Hortense avait son hôtel, et Célestin son ermitage. L'hôtel Bersac était un des plus beaux de la ville, bâti dans les derniers temps du Ro Bien-Aimé par l'intendant de la province. Un nombreux domes-

tique lessivait les fenêtres, époussetait les meubles, accrochait les rideaux. Sous le portail, un cocher de respectable mine achevait la toilette d'un landau presque neuf, tandis que deux chevaux du Mecklembourg, graves et solennels comme des conseillers auliques, revenaient de leur promenade du matin. En bonne conscience, Étienne s'avoua qu'il ne pouvait guère rêver mieux. Même à Paris, vers la rue de Varennes, il eût fallu marcher longtemps pour compter vingt hôtels de plus grand air et de plus digne apparence. La façade était large et les étages élevés. Point de jardin pourtant, mais une vaste cour plantée de robiniers séculaires. Pour peu que le château de Bellombre se rapportât à la maison de ville, le plus exigeant des poètes aurait deux logis à souhait pour ses hivers et ses étés.

Il put rêver et circuler tout à l'aise autour de ce petit palais qui appartenait en propre à sa femme, et dont un bon contrat lui assurait l'usufruit. Nul importun ne vint traverser sa méditation; le faubourg Saint-Germain est discret, même en province. — Décidément, pensait-il, j'aborde au port de la véritable vie après un long voyage sur des océans de papier peint. Lorsqu'il se transportait en imagination au milieu de ce grand Paris qu'il avait quitté la veille, il n'y voyait qu'un tohu-bohu de choses ruineuses et méprisables, un troupeau de viveurs cosmopolites tondu par une horde de nomades affamés, un combat de vanités stupides, d'avidités sans pudeur, d'ambitions sans principes; point de repos, point de bonheur, point d'amour et presque plus d'esprit; la conversation éteinte faute de loisir, les salons désertés pour l'écurie, le tripot et le fumoir, les femmes presque aussi affairées que les hommes, les mondes mélangés et confondus, les duchesses et les drôlesses parlant le même argot et affublées des mêmes chiffons, les bourgeois eux-mêmes corrompus par la rage de paraître, l'universalité des gens entraînée à manger son capital avec ses revenus; les épargnes du passé et les réserves de l'avenir fondues, volatilisées, anéanties dans ce creuset surchauffé où l'on jette bon an mal an dix milliards, la grande moitié du revenu national. C'est la province qui produit et Paris qui consomme; on ne travaille, on ne pense, on ne cause, on n'aime, on ne vit qu'à cent lieues de ce foyer destructeur. Heureux les peuples qui n'ont pas de capitale! Quand reviendra le temps où les villes de dix mille âmes se suffisaient le plus agréablement du monde, où une société polie, lettrée, galante et gaie vivait sur elle-même dans chaque petit coin, et n'attendait ni ses idées, ni ses modes, ni ses ridicules par le courrier de Paris?

L'heure du déjeuner interrompit le monologue; Étienne retourna d'un pas léger vers son gîte d'un jour. Chemin faisant, il découvrit dans une rue écartée une petite plaque de cuivre où l'on pouvait lire

ces simples mots : MOINE PÈRE ET FILS, *successeurs de Bersac aîné*. La maison, de belle apparence, avait l'air discret d'un bureau et ne sentait nullement la boutique. Ce détail lui fut agréable, il vit avec un plaisir enfantin que son précurseur n'était pas un marchand de la dernière catégorie, que c'était une sorte de commissionnaire au niveau des agens de change et des banquiers de la ville.

On lui servit un excellent repas à table d'hôte; l'aubergiste lui prodigua mille attentions personnelles, et lui versa d'un vin que l'empereur avait apprécié, disait-on, dans son voyage de 1853. La curiosité respectueuse de vingt-cinq ou trente convives n'incommoda nullement M. Étienne; je crois même qu'il en fut un peu flatté. Comme il achevait son dessert, on vint lui dire que le préfet, M. de Giboyeux, l'attendait au premier étage. Il remonta chez lui, et trouva dans son petit salon un homme de cinquante ans, fort aimable, qui avait traversé le journalisme après 1830, et qui s'autorisait du nom d'homme de lettres pour présenter ses hommages au nouvel astre du département.

Tout administrateur qui connaît son métier fait l'éloge du pays qu'il habite et dit le plus grand bien de la population, quoiqu'il soit toujours en instance pour obtenir son changement. Le préfet ne manqua point à ce devoir, il célébra la générosité du conseil-général qui lui avait bâti un palais de deux millions et demi, où son ménage de garçon dansait comme une noisette dans un tambour. On peut croire qu'il n'oublia point de vanter Mme Bersac et toute la famille, y compris le vieil ultramontain Célestin, que l'administration aimait peu, mais qu'elle vénérait pour ses vertus et pour son influence. Le comte de Giboyeux, que le tracas des élections prochaines empêchait parfois de dormir, fit mille avances au bon Étienne. Il insinua doucement que le député sud-est de la ville était vieux, incapable et médiocrement populaire. Les électeurs l'avaient nommé sous le bâton; encore n'avait-il obtenu que 110 voix de majorité. Si un homme riche, célèbre, appuyé par le camp des Bersac, voulait s'entendre avec la préfecture, sa nomination ne faisait pas l'ombre d'un doute. — Mais, dit Étienne, je me soucie fort peu de la politique, et je n'en sais pas le premier mot. — Justement! c'est dans l'élite des indifférens et des sceptiques qu'on recrute les bonnes majorités.

Resté seul, il nota ses impressions et commença le mémorandum détaillé de sa nouvelle existence. Je posséde ce cahier, fort décousu par malheur, et plein de lacunes énormes. Sur les deux heures, il s'aperçut que le soleil s'était voilé, et que la pluie, une vraie pluie atlantique comme on n'en voit que dans nos départemens de l'ouest, lavait les toits et les pavés à grande eau. Impos-

sible de mettre un pied dehors, et les Bersac n'arrivaient qu'à six heures. Comme il était parti le soir, il n'avait pris aucune provision de lecture, si ce n'est l'itinéraire des chemins de fer. Il sonna pour avoir des journaux; un garçon de l'hôtel en apporta cinq ou six qui lui parurent vieux d'un an, quoiqu'ils fussent de l'avant-veille. L'ennui le prit; ces natures pétulantes supportent malaisément trois ou quatre heures d'inaction. Il se mit à marcher de la porte à la fenêtre et de la fenêtre à la porte, comme un factionnaire ou un prisonnier. La pendule marchait aussi, mais lentement; il s'avisa que les minutes de province pourraient bien être un peu plus longues que celles de Paris. A coup sûr, la pluie de Paris était moins monotone, moins obstinée, moins insolente que ce déluge départemental. « J'ai vu tomber l'eau quelquefois, mais sans y prendre garde : on causait, on riait, les amis entraient et sortaient; au pis aller, j'ouvrais un livre ou je regardais un tableau. Si la mélancolie avait été trop forte, je me serais fait conduire au cercle ou chez Anna. Le soir, à l'heure des spectacles, il peut pleuvoir à cuveaux sans que personne en sache rien, sauf les cochers et les sergens de ville. »

A force d'écarter les rideaux, il découvrit son pendant de l'autre côté de la rue. C'était un homme de soixante à soixante-cinq ans, peut-être un ancien colonel, qui logeait en face de l'hôtel, au premier étage : haute taille, forte corpulence, cheveux blancs taillés en brosse, moustache hérissée, pas d'autre vêtement qu'un pantalon soutenu par des bretelles de tapisserie et un col noir bouclé sur la nuque. L'appartement semblait vaste et riche, mais le pauvre guerrier en retraite jouissait visiblement peu de ses comfortables loisirs. Il circulait à grandes enjambées dans une demi-douzaine de chambres, s'arrêtait méthodiquement à la même fenêtre, appuyait la main droite au même carreau, jouait un air très court, le boute-selle ou *la Casquette*, bâillait copieusement et esquissait une pirouette sur le talon droit. Tous les quarts d'heure, il prenait une grosse pipe, l'allumait avec du papier, se jetait dans un fauteuil, aspirait cinq ou six bouffées, entr'ouvrait la fenêtre et secouait la cendre sur le trottoir.

Ce manége finit par exaspérer Étienne. « Quoi! pensait-il, voilà un homme qui a été jeune, fringant, ambitieux tout comme un autre; il a rêvé gloire et victoire, on trouverait peut-être à son dossier une action héroïque, enterrée dans les cartons du ministère; i n'a pas l'air d'un sot, il paraît avoir de quoi vivre, et il végétera jusqu'à son dernier jour dans cet étroit ennui de la province comme un chêne dans un pot de fleur! Eh! va-t'en donc à Paris, grosse bête! »

Or, comme il ne manquait pas de logique, il opéra au même instant un retour sur lui-même. « Et moi? que viens-je chercher ici? Ce que je gagne à quitter Paris vaut-il ce que j'y laisse? Qu'adviendra-t-il du pauvre Étienne dans dix ans, et peut-être plus tôt? Combien faut-il de jours de pluie pour réduire un esprit valide à ce néant moral que le bâilleur d'en face exprime à la façon des huîtres? Si je me sauvais? Il en est temps encore; rien de conclu, liberté réciproque. Quel tapage à Paris! Le soir même où tous les journaux... Les gens qui me rencontreraient sur le boulevard se frotteraient les yeux. Pour bien faire, il faudrait se cacher jusqu'à neuf ou dix heures et apparaître en plein foyer de la Comédie-Française. Vous! Lui! Toi! Tableau. Quelle aventure! Oui, mes enfans, je suis des vôtres pour la vie, et je lirai cinq actes le mois prochain! »

Son esprit se complut tellement au détail de cette hypothèse, qu'il oublia le colonel, la pendule, la pluie et tout. Lorsque l'hôte lui cria : Monsieur, le train arrive en gare dans vingt minutes! il s'aperçut qu'il avait dormi en plein jour. C'était bien la première fois depuis trente ans et plus. Il secoua ses dernières illusions de célibataire et courut au-devant d'Hortense. La famille Bersac s'était accrue, chemin faisant, du cousin George, commandant aux chasseurs à pied. Étienne ouvrit la bouche pour remontrer aux vieux Bersac qu'une veuve ferait mieux de voyager avec son futur qu'avec un prétendant évincé; mais il fut désarmé par l'accueil amoureux d'Hortense et par l'air honnête du cousin, qui se mariait lui-même dans un mois, après l'inspection générale.

On se fit conduire en droiture au logis de M. Célestin, où l'on dîna parfaitement, entre soi, sans cérémonie. Quelques notables de la ville, la fine fleur des bien pensans, dix personnes au plus, hommes et femmes, arrivèrent à neuf heures pour prendre le thé. L'élément féminin laissait à dire, mais les hommes de ce parti n'étaient pas aussi grotesques qu'Étienne l'avait supposé. Ils le choyèrent à qui mieux mieux, et lui firent entendre qu'on serait tout à lui s'il se livrait tout entier, s'il se rangeait aux bons principes, et s'il rompait loyalement avec cette littérature légère qui ne respecte ni le trône ni l'autel. — Messieurs, dit Bersac jeune, j'ai sa parole d'honneur, je réponds de lui comme de moi-même.

Étienne eût donné de bon cœur les complimens de ce sénat pour trois minutes de tête-à-tête avec sa femme, mais la surveillance obstinée des Bersac suivit les pauvres amans jusqu'au bout. On profita d'une embellie pour reconduire processionnellement la jeune veuve à son logis, et plusieurs gardes du corps en jupons l'escortèrent jusque dans sa chambre, tandis que le chœur des vieillards

ramenait Étienne à l'hôtel. Dirai-je qu'il s'éveilla cent fois pour une et qu'il accusa le soleil de s'oublier derrière l'horizon? Le jour parut enfin, et les voitures de gala roulèrent par la ville, et le maire ceignit son écharpe en répétant les quatre mots d'allocution qu'il devait improviser, et les quatre témoins choisis par Célestin Bersac soignèrent leur nœud de cravate, tandis qu'Étienne s'habillait en trépignant, et que six caméristes volontaires, recrutées dans le meilleur monde, piquaient un cent d'épingles dans la pauvre Hortense.

L'acte du mariage civil, si grand dans sa simplicité, émut profondément les hommes et fit sourire les femmes, qui réservaient leur émotion pour l'église. On partit pour la cathédrale au bruit des cloches sonnant à toute volée; on descendit au milieu de l'inévitable racaille; Étienne saisit au vol les commentaires des vagabonds et des mendians : — Belle femme, eh! Baptiste? j'en voudrais bien pour moi.

— C'est-il ce grand-là qui l'épouse? Elle en a pris pour son argent.

— Tous les auteurs de Paris sont de la noce.

— Fais-moi voir Alexandre Dumas.

— Ça doit être ce petit blond.

— La charité, mon beau monsieur, je prierai Dieu qu'il vous donne la demi-douzaine!

Après la messe et pendant le brouhaha de la sacristie, Bersac jeune embrassa Étienne avec effusion. — Ah! mon ami, lui dit-il, vous avez abjuré vos erreurs en pliant le genou devant nos saints autels!

— Cher monsieur, répondit Étienne, je me suis déchaussé autrefois pour entrer à Sainte-Sophie, il le fallait, mais cela ne m'a pas rendu musulman.

Le cortége nuptial partit directement pour Bellombre, où les gens de Mme Étienne avaient dressé un grand couvert. Les seigneurs du château furent reçus à l'entrée du village par le curé de Saint-Maurice, le maire et les trente-deux pompiers, musique en tête. L'autorité ne fut pas trop gauche, et la fanfare des pompiers réserva ses plus fausses notes pour le bal du soir. Le curé, bonhomme tout rond, mais fin matois s'il en fut, pria M. Étienne d'excuser le délabrement d'une pauvre église décapitée par le vandalisme révolutionnaire, il insinua que tôt ou tard la haute munificence de quelque châtelain relèverait le clocher de la paroisse. En attendant, l'homme de Dieu se laissa conduire au château avec le maire, et prit sa bonne part du dîner.

Tout se passa le mieux du monde, le repas fut plus gai qu'on

n'aurait pu le prédire, car les têtes chauves y figuraient en grande majorité. Étienne reconnut que l'on peut vieillir en province sans tourner à l'aigre. Un ancien magistrat, svelte et propret, détailla très joliment une ariette que Mozart lui avait apprise en 1786. Et comme on s'étonnait qu'il eût si bien gardé un souvenir de sa première enfance, il répondit en se rengorgeant : — Mais, madame, en 86 j'avais seize ans, l'âge de Chérubin et quelque peu de son caractère !

A la chute du jour, invités et villageois se réunirent sur la pelouse. Hortense ouvrit le bal avec le capitaine des pompiers, et Étienne avec la femme du maire. Ce divertissement profane n'effaroucha nullement le bon curé. Comme Étienne le félicitait de sa tolérance, il s'écria : — Nous prenez-vous pour des gens du moyen âge? L'église a fait de grands progrès, tout immuable qu'on la dit. Soyez chrétiens, respectez nos dogmes, soumettez-vous à notre autorité, et l'on vous tient quittes du reste. Mille millions de rigodons font moins de tort à Dieu qu'une ligne de Voltaire.

Le temps courait grand train pour les danseurs de tout âge et de tout étage, Étienne et sa femme exceptés. Ils s'échappèrent enfin vers dix heures et gagnèrent une vaste chambre où les serviteurs du défunt, restés en place, avaient laissé le portrait de leur maître. L'heureux époux n'y prit pas garde; mais le lendemain matin, tandis que la jolie tête d'Hortense reposait sur l'oreiller, il devina le vieux Bersac sous la toque et la robe d'un juge consulaire. Il se leva sans bruit, salua gravement l'image du bonhomme et lui dit *in petto :* — Merci, monsieur, de m'avoir légué, sinon une jeune fille, du moins une femme aussi chaste que belle; vous étiez un vieillard honnête et délicat.

IV.

Le cahier manuscrit que je copie, en l'abrégeant, s'arrête au lendemain du mariage pour reprendre en janvier suivant; c'est une lacune d'environ cinq mois. Nul doute que la lune de miel n'ait été sereine et radieuse. Quelques papiers épars qui se rapportent probablement à cette époque nous révèlent les manies du premier mari, les étonnemens d'Étienne et la docilité d'Hortense.

Bellombre, situé à trois lieues de la ville, dans un pays charmant, datait du règne de Louis XIII. M. Bersac avait gâté le parc à grands frais pour y tracer des lignes droites; il avait rebâti, Dieu sait comme, les deux ailes du château. Tous le meuble était riche et moderne, acajou et lampas, dans le style *cossu* de 1835. A l'entrée de chaque pièce, on lisait sur une pancarte l'inventaire

et le prix des effets et meubles meublans contenus en icelle. Le travail quotidien de chaque domestique était minutieusement ordonné par un règlement spécial. Madame devait livrer au cordon-bleu tous les dimanches, après vêpres, les menus de la semaine; la femme de charge avait ordre de changer le linge des maîtres le samedi et le mercredi soir, ni plus ni moins. La porcelaine et les cristaux de tous les jours étaient sous la responsabilité du valet de chambre, ainsi que le plaqué d'argent qui servait en semaine; les dimanches et jours fériés, madame délivrait elle-même l'argenterie et les services de luxe; elle devait enfermer la vaisselle dans la salle à manger lorsqu'on passerait au salon, et n'ouvrir que le lendemain matin à six heures l'hiver, à cinq heures l'été, pour que tout fût lavé, mis en état et serré devant elle. Un des premiers actes d'Étienne fut de jeter les règlemens au feu, et madame, qui les observait par obéissance posthume, ne paraît pas avoir plaidé leur cause.

Bersac aîné jeûnait ou s'abstenait de viande toutes et quantes fois l'église le prescrit, quoiqu'il eût des dispenses plein les poches. Il imposait son régime à la jeune femme, qui du reste en avait fait l'apprentissage au couvent. Hortense n'essaya pas de rien changer aux habitudes d'Étienne, et comme il eut l'esprit de ne point discuter les macérations qu'elle s'infligeait, elle s'en désaccoutuma peu à peu sans mot dire. Une tolérance réciproque les conduisit bientôt, l'amour aidant, à vivre et à penser comme une seule et même personne, ce qui est l'idéal du ménage.

Comme don de joyeux avénement, Étienne offrit une pompe de mille écus à la commune de Saint-Maurice, et Hortense une cloche. Le bon curé préférait hautement un clocher, mais Étienne reconnut après enquête que les vandales de 93 étaient calomniés dans la paroisse, que le clocher détruit n'avait jamais existé qu'en projet, et que ce projet, rédigé par un architecte économe, s'élevait au minimum de quarante mille francs.

Rien n'indique que l'auteur de *Jacqueline* et de *Silva* ait regretté pendant ces six mois les plaisirs, les fatigues et les angoisses de la vie littéraire. Non-seulement il oublia d'écrire, mais, s'il lut quelquefois, ce fut dans le petit cœur de son excellente femme, et il y prit plus d'intérêt qu'au meilleur roman.

Aux approches de Noël, il se fit envoyer des livres et s'abonna à cinq ou six journaux et revues. Les soirées étaient décidément trop longues pour qu'on les passât tout entières à mirer deux yeux dans deux yeux. Un hiver assez doux, mais humide et sombre, interdisait les plaisirs et les occupations du dehors. Restait la conversation comme unique ressource, mais il arrive toujours un moment

où les âmes les mieux assorties n'ont plus rien à se dire qu'elles n'aient répété cent fois. Étienne lut avec Hortense; il permit à quelques grands esprits d'intervenir en tiers dans l'heureux tête-à-tête. La jeune femme, comme toutes celles qui ont passé au laminoir des couvens, était d'une ignorance incroyable. La demi-liberté du mariage l'avait conduite à feuilleter quelques auteurs à la mode; mais des chefs-d'œuvre immortels, qui sont le patrimoine du genre humain, elle savait à peine le titre. Elle s'intéressa passionnément à ces hautes études qui élargissaient son horizon et complétaient son être moral; néanmoins, ayant observé qu'Étienne ne pouvait lire à haute voix sans bâiller toutes les dix lignes, elle lui proposa spontanément de revenir à la ville.

On fêta leur retour; les maisons les plus considérables se disputaient le plaisir de les traiter. Étienne alla partout avec sa femme, qui grillait de le produire et de s'en faire honneur. Il fit autant de frais pour ces provinciaux que pour les plus fins connaisseurs de Paris. La réputation d'homme brillant qui l'avait précédé se confirma et s'étendit, ce fut un vrai triomphe. Non content de se faire admirer, il se complétait par l'étude d'un monde inconnu. Dans les salons, au théâtre, au cercle, il notait mille détails intéressans qu'il n'aurait plus remarqués un an plus tard. L'étude a sa lune de miel comme le mariage; nous ne percevons vivement que ce qui nous est nouveau. Les singularités des mœurs et des caractères nous échappent du jour où elles ne nous étonnent plus. Pendant un mois ou deux, Étienne écrivit tous les soirs, tantôt un simple mot, plus souvent des pages entières; mais Hortense crut voir qu'il était moins pétillant au logis que dans le monde. Ce cerveau si riche et si fécond avait-il besoin des excitations de l'amour-propre pour s'ouvrir? Était-ce l'ombre de la maison Bersac et ce milieu vulgaire, sénile et froid qui le glaçait? L'intérieur de l'hôtel, à vrai dire, était sinistre. Les grands appartemens tendus de papier à ramages, le mobilier riche et banal, les portraits de feu Bersac, qui semblait avoir porté loin le culte de sa laideur, le service grognon des ministres de l'ancien règne qui protestaient tout bas contre les gaspillages du nouveau train, tout cela devait assombrir l'humeur d'un Parisien, d'un artiste et d'un dandy. Hortense, avec cette intuition qui est le génie des femmes aimantes, devina la tristesse et la pauvreté des splendeurs qui l'avaient éblouie au sortir du couvent. Aussitôt éclairée, elle se mit à l'œuvre. Sans consulter Étienne, elle envoya chez Célestin les portraits de son vénérable frère; elle congédia les domestiques un à un, sous divers prétextes, en assurant le sort des plus méritans; elle choisit des gens d'un air et d'un service moins surannés. Étienne fut stupéfait et charmé de voir appa-

raître un matin son ancien valet de chambre; madame l'avait déniché à distance et repris sans marchander les gages. La livrée du défunt, qui semblait empruntée à un orchestre de la foire, fut remplacée par une tenue très simple et du meilleur goût. Un petit coupé et un duc, l'un et l'autre au chiffre d'Étienne, arrivèrent de Paris avec une paire de chevaux neufs qui avaient du sang anglais dans les veines; on repeignit le landau pour les sorties de gala, il était moderne et de bonne fabrique. Tous ces changemens s'accomplirent en un tour de main, comme dans les féeries.

Le difficile était de décorer et de meubler la maison de manière à contenter le goût d'un délicat. Ah! si la pauvre femme avait pu rassembler d'un coup de baguette toutes les belles choses qui l'avaient éblouie dans certain appartement de la chaussée d'Antin, elle aurait vendu la maison pour reconquérir ce mobilier et installer Étienne dans un milieu créé par lui-même; mais l'enchère avait tout dispersé aux quatre coins de l'Europe. Un jour, naïvement, la pauvre femme entra chez le marchand de curiosités; elle y prit deux bahuts et quelques douzaines de faïences, fit transporter le tout dans sa salle à manger et guetta, le cœur en suspens, l'arrivée d'Étienne.

— Eh! quoi! dit-il, ma pauvre enfant, tu t'es donné la peine de faire descendre ces vieilleries? Elles étaient si bien au grenier!

— Mais ce sont des antiquités, mon ami. J'avais cru te faire plaisir en les achetant, parce que la maison, je le sens bien, n'est pas très gaie, et... si nous pouvions refaire un mobilier comme celui que tu n'as plus...

Il embrassa la bonne créature et demanda pardon de sa brutalité. — Mais, ajouta-t-il, les beaux jours du bric-à-brac sont finis. La fureur des vieux meubles mal assortis était une vraie maladie; j'ai passé par là comme tant d'autres, et, tout connaisseur que j'étais, il m'en a cuit. Ma vente a remboursé bien juste les prix d'acquisition, et pourtant j'avais acheté au bon moment. J'ai donc consommé par les yeux quinze années d'intérêts, qui pouvaient doubler le capital, et de plus j'ai été mal installé, mal couché, mal assis, esclave d'un tas de choses anguleuses. Le mobilier doit être fait pour l'homme qui s'en sert, et un magasin encombré, comme celui que j'avais à Paris, est juste l'opposé d'un logement habitable.

Hortense le fit causer tant et si bien qu'elle finit par le comprendre. Elle lui soutira le nom d'un de ces artistes pratiques qui marient l'art et le comfort dans les installations intelligentes de Paris, et quelques jours après cet entretien la maison fut prise d'assaut par les tapissiers et les peintres.

Étienne prit un vif plaisir à préparer son nid lui-même, à dis-

cuter avec un architecte instruit, adroit, complet, les détails d'une installation à souhait pour la commodité d'une vie heureuse. Il esquissa des plans, assortit des couleurs, dessina certains meubles, le lit entre autres, qui fut un vrai chef-d'œuvre du genre. Le mobilier s'exécutait à Paris, mais il dirigea lui-même au jour le jour les décorateurs et les tapissiers qui travaillaient sur place. Jusqu'au printemps, la vieille maison glaciale fut remplie d'un désordre bruyant, actif et gai. Les deux époux, cantonnés dans un petit logement sous les combles, comme un ménage d'étudians, jouirent d'un bonheur inquiet, affairé, contraint et d'autant plus délicieux.

Ils allaient tous les jours dans le monde, mais avec quel plaisir ils se retrouvaient chez eux! Jamais on n'avait ri de si bon cœur sous ce grand toit de plomb et d'ardoise. Étienne ne pouvait plus rester deux heures hors du logis; il suivait comme un enfant les mouvemens alertes des ouvriers parisiens : cet homme que la fièvre du travail avait parfois transporté jusqu'au délire éprouvait une sensation neuve à suivre les bras croisés le travail d'autrui.

Le bruit courut bientôt que M. et Mme Étienne se faisaient un intérieur comme on n'en avait jamais vu. Le petit Célestin s'alarma de cette nouvelle et voulut s'assurer par ses yeux qu'on ne gaspillait pas son capital. Il fut amplement rassuré. Le cuir, la laine, la cretonne imprimée, remplaçaient à peu près partout les soieries de Lyon; l'or se montrait à peine çà et là, discrètement, pour accentuer quelques saillies, jamais le luxe n'avait fait un tel étalage de simplicité. Le bonhomme trouva tout à son gré, il ne chicana point sur les nouveaux projets d'Hortense, qui parlait d'emmener à Bellombre l'architecte et les ouvriers. Cette soumission de bon goût fut récompensée huit jours après; on lui remit un acte attestant que toutes les valeurs dont Hortense avait l'usufruit étaient transférées au nom du nu-propriétaire; son héritage était en sûreté!

Le bel appartement fut prêt, meublé, livré à la fin de mai, au grand étonnement des ouvriers du cru, qui plantent un clou dans leur demi-journée. Le 6 juin, on pendit la crémaillère; il y eut un grand bal suivi d'un souper assis. La ville entière admira le beau style et le comfort exquis de toute la demeure, et les convives du souper, quatre-vingts personnes environ, déclarèrent unanimement que la salle à manger, l'éclairage, les porcelaines, les cristaux, la cuisine de Mlle Madeleine et la cave de feu Bersac formaient un tout indivisible dont la perfection pouvait être égalée, mais non surpassée chez les rois. La cave, bien connue dans le département, contenait encore dix-sept mille bouteilles de vins choisis; il y en avait dix mille autres à Bellombre. L'heureux couple s'esquiva sur ce mémorable succès. Ce ne fut pas sans avoir invité le préfet et vingt

autres personnes à l'ouverture de la chasse. Le château devait être régénéré d'ici là.

Les trois mois suivans s'écoulèrent aussi rapidement qu'un dernier jour de vacances. Étienne et sa femme avaient beau se lever matin, la nuit les surprenait toujours à l'improviste; on n'avait pas même eu le temps de respirer. — Encore un jour passé! disait Hortense; un jour de moins à vivre, et la vie est si bonne avec toi!

On avait profité de leur long séjour à la ville pour corriger le style de certains bâtimens et ramener les deux ailes à l'unisson du grand corps de logis. Les terrassemens du parc étaient faits, les routes serpentines tracées, les eaux vives encaissées entre des gazons neufs, le parterre dessiné, planté et fleuri. Il ne restait qu'à transformer les dedans, comme à la ville, mais dans un esprit tout différent. Chaque saison a son comfort, et le beau d'une maison des champs est de donner pleine carrière aux plaisirs spéciaux de l'été. Peu ou point de tentures, les parois et les plafonds peints à l'huile, de jolis planchers de mélèze qui se lavent tous les huit jours; les meubles plutôt fermes que moelleux; ni bois sculptés, ni capitonnages, ni couleurs riches, mais de l'espace, de l'air et de la lumière à foison. Autant de chambres qu'il se pourra, car il faut prévoir les invasions subites, mais la plus grande simplicité dans chacune : les invités n'y font que leur somme et leur toilette; le seul luxe à leur offrir chez eux est une surabondance de linge et d'eau. Tout le rez-de-chaussée, pour bien faire, doit être un terrain vague, consacré à la vie en commun. Les salons, la salle à manger, l'office, qui doit être un buffet permanent, le billard, la bibliothèque, le cabinet de chasse, la cuisine, sont de plain-pied pour qu'on circule à l'aise sans avoir même une porte à ouvrir. Tout est dallé, sauf les salons, où l'on pourra danser un soir ou l'autre; la cuisine est assez grandiose pour que dix chasseurs et leurs chiens se sèchent à la fois sous le manteau de la cheminée, elle est assez brillante de propreté pour que les élégantes du château viennent y faire un *plum-pudding* ou un demi-cent de crêpes, si tel est leur bon plaisir. Étienne dirigea dans cet esprit hospitalier la transformation de Bellombre; il fit peu pour la montre, presque rien pour ses propres aises, énormément pour le bien-être de ses hôtes.

De toute antiquité, M. et Mme Célestin passaient leurs étés à Bellombre. La femme colossale contrôlait les dépenses, l'ex-notaire donnait son coup d'œil aux vendanges; tous deux, à temps perdu, jouaient un piquet formidable avec le curé de Saint-Maurice. La bonne Hortense, qui pensait à tout, s'avisa que ces braves gens seraient un peu bien effarés au milieu des élégances et des gaîtés de septembre. Elle trouva moyen de les isoler sans les exclure, pour

que ni l'un ni l'autre ne fût contraint de s'amuser plus qu'il ne voulait. On meubla pour eux seuls un ancien pavillon de garde, isolé sur la lisière du parc, à vingt pas du village, à quarante du presbytère. Hortense n'oublia ni les goûts des vieillards, ni leurs habitudes, ni leurs affections; ils furent entourés de mille et une reliques qui parlaient de Bersac aîné, et, pour ménager l'amour-propre du gnome, Étienne lui écrivit de sa main : « Bellombre vous appartient, mon cher beau-frère; nous n'en avons que la jouissance, et nous serons toujours heureux de la partager avec vous. Mais nous attendons quelques hôtes qui, j'en ai peur, feront du bruit, car ils sont presque tous plus jeunes que vous et moi. Quand vous voudrez dormir en paix loin du piano de ces dames et des fanfares de ces messieurs, rappelez-vous que vous possédez *hic et nunc*, en toute propriété, l'enclos et le pavillon des Coudrettes. Mme Étienne ne se réserve qu'un seul droit sur ce petit bien, c'est de vous y rendre ses devoirs et d'y faire porter tout ce qui vous peut être agréable. Inutile d'ajouter que votre appartement reste vôtre et que vos deux couverts seront toujours mis au château. » Célestin remercia le poète avec une émotion visible. — Vous me traitez, disait-il, en vieil enfant gâté. — Le beau mérite! répondit Hortense. Nous sommes si pleinement heureux que cela déborde de toutes parts.

Leur automne ne fut qu'une fête. La chasse, les vendanges, les excursions, les bals improvisés, les jeux de toute sorte, un joli mariage qui s'ébaucha dans une promenade en bateau, la grande pêche d'un étang voisin et cent autres distractions que j'oublie tinrent la compagnie en joie jusqu'au beau milieu de novembre. Les invités partaient, revenaient, s'oubliaient, s'arrachaient au plaisir, retournaient aux affaires, et retombaient un beau matin à la grille du parc lorsqu'on ne les espérait plus. C'était un va-et-vient perpétuel entre la ville et le château; les domestiques passaient la moitié de leur vie à transporter des toilettes et des coiffures nouvelles, car les femmes faisaient assaut d'élégance, tandis que ces messieurs rivalisaient de bonne humeur et de bel appétit.

Il se trouva, tout compte fait, que le beau monde de la ville avait défilé, pendant cette saison, sous les platanes de Bellombre. Or les plaisirs de bon aloi vous laissent égayés pour un temps; à l'éclat des jours radieux succède un crépuscule aimable. Il suffit quelquefois d'un bal ou d'une promenade pour mettre la province en train. On a ri, on s'est rapproché, un sentiment de bienveillance universelle se répand d'une âme à l'autre comme une tache de miel ou de lait; le désir de continuer ou de recommencer la fête éveille les imaginations, stimule la fibre généreuse; c'est à qui rendra aux

voisins le bon accueil qu'il a reçu. Il n'y a plus d'avares ni de maussades; le bouchon des bouteilles part tout seul, les coffres-forts les mieux fermés s'ouvrent spontanément au milieu de la nuit, et les écus dansent en rond dans la chambre. Ces périodes de bon temps se prolongent par la force des choses, en vertu de l'impulsion première et de la gaîté acquise. Interrogez les vieillards de province; il n'y a pas une ville où l'on ne dise : Nous nous sommes bien amusés telle année, et encore l'année d'après.

La petite capitale où régnait M. le comte de Giboyeux fut en liesse pendant trois ans, grâce à l'inauguration de Bellombre. L'hiver suivant ne fut qu'un chapelet de bals et de dîners priés; le théâtre eut tant de succès que le directeur ne fit point faillite, à son grand étonnement. On tira l'hiver en longueur, et l'on avança tant qu'on put les ébats de l'automne; il n'y eut pas de morte saison pour les fanatiques du plaisir.

Bellombre revit tous ses hôtes de l'an passé et quelques autres encore. La renommée du château s'était répandue au loin; il était convenu et prouvé dans un rayon de cent kilomètres que le plus généreux châtelain, le plus heureux mari, le causeur le plus gai, le buveur le plus franc, le cavalier le plus solide, le chasseur le plus triomphant et le meilleur garçon du monde était M. Étienne, homme de lettres converti. Chose incroyable, sa beauté persistante et son dandysme obstiné n'effarouchaient ni les prudes ni les jaloux. On le savait, on le voyait amoureux de sa femme et trop heureux pour souhaiter ou regretter la moindre chose.

Si parfois la lecture d'une lettre ou d'un journal, l'analyse d'un livre nouveau, l'annonce d'une comédie en cinq actes, l'éloge d'un jeune auteur inconnu, lui donnaient un quart d'heure de mélancolie, Hortense était seule à le voir, et la tendre créature ne s'en ouvrait à personne, pas même à lui. Elle s'étonnait par momens qu'un puissant producteur comme Étienne fût resté plus de deux années sans écrire. Le fait est qu'il ne répondait pas même à ses amis et que sans ce *memorandum* où il jetait quelques lignes de temps à autre, on eût pu supposer qu'il avait peur du papier blanc. Elle l'excusait de son mieux : il se repose, pensait-elle. Après ce travail épuisant qui a précédé notre mariage, deux ans de récréation ne sont peut-être pas de trop. Et puis il m'aime tant! J'occupe tout son esprit aussi bien que son cœur; une autre idée pourrait-elle y trouver place sans me déloger quelque peu? Tout est bien.

Les gens du monde qui fréquentaient sa maison ne se demandaient même pas pourquoi il n'était plus homme de lettres. Il leur semblait tout naturel qu'on n'écrivît ni pièces ni romans dès qu'on

avait de quoi vivre et faire figure. La littérature aujourd'hui passe pour un métier comme un autre. A qui la faute? Je ne sais, peut-être aux sociétés littéraires et dramatiques qui remplissent les journaux de leurs débats mercantiles. Pourquoi donc un justiciable du tribunal de commerce, un marchand de papier noirci à tant la ligne continuerait-il le métier quand son affaire est faite? Les tailleurs de distinction se retirent après fortune, et les agens de change aussi. Quelques rares individus qui écrivent sans y être forcés font l'étonnement des provinces.

Ce n'est pas que le vrai talent y soit moins admiré qu'à Paris. La jeunesse du chef-lieu s'honorait d'habiter la même ville qu'Étienne; on montrait sa maison aux étrangers, on achetait ses livres et on les lui apportait humblement pour qu'il signât son nom sur le faux-titre; l'opinion le plaçait bien au-dessus de M. Laricot, ancien marchand de bœufs, qui était cependant trois fois plus riche et pas plus fier que lui.

Lorsqu'on sut qu'il avait fixé le jour de sa rentrée en ville, la commission du théâtre, composée de neuf ou dix jeunes gens à la mode, organisa une solennité en son honneur. Elle invita le directeur à monter son drame de *Silva :* cinq décors neufs furent commandés pour la cérémonie. Toute la ville s'entendit pour garder le secret et lui ménager la surprise; *l'Impartial,* qu'il recevait à Bellombre, s'abstint d'annoncer le spectacle. La femme du receveur-général invita les Étienne à dîner, sous prétexte que le déménagement devait renverser leur marmite; on amusa si bien le héros de la fête qu'il entra au théâtre, s'assit avec Hortense au premier rang d'une loge de face et vit lever le rideau sans remarquer que la salle était comble et éclairée *a giorno.* Ce ne fut pas avant la dixième réplique qu'il se tourna vers sa femme et lui dit :

— Ah çà! que diable jouent-ils donc?

— *Silva*, mon ami.

— Tu le savais?

— Un peu.

— C'est une trahison! nous ne pouvons pas rester ici sans nous couvrir de ridicule!

— Tu n'assistais donc pas à tes pièces à Paris?

— Jamais en évidence, et d'ailleurs on ne me connaissait pas comme ici. Allons-nous-en!

— Ce serait faire affront à tous ces braves gens qui t'applaudissent de si bon cœur : écoute! D'ailleurs la loge est pleine, et ce sont nos meilleurs amis qui te retiennent prisonnier.

Il enrageait, mais que faire? Tout bien pesé, il résolut de mettre l'occasion à profit pour écouter sa pièce et se juger lui-même.

Silva est un drame bien fait, peut-être un peu trop oratoire, mais conduit d'une main ferme, plein de situations pathétiques. Ce n'est pas le premier ouvrage d'Étienne, mais c'est son premier succès; la pièce, dans sa primeur, eut quarante représentations, ce qui répond à cent d'aujourd'hui.

La troupe du chef-lieu, qui n'était pas des pires, se surpassa dans cette occasion; elle se sentait soutenue et comme enlevée par la sympathie publique. On applaudissait à tour de bras les moindres tirades; on pleurait, on se mouchait, on criait : Vive Étienne! La loge de l'auteur ne désemplit pas un moment; amis et flatteurs assiégeaient la porte aux entr'actes. — Ah! mon ami, dit la bonne Hortense, que je te remercie d'être resté! Voici mon plus beau jour; grâce à Dieu, je ne mourrai pas sans avoir joui de ta gloire.

— Heureusement, répondit-il, c'est fini; nous en voilà quittes.

Il se trompait. Le rideau venait de tomber au milieu des applaudissemens, des pleurs et des cris, mais pas un spectateur ne bougeait de sa place. Le régisseur frappa trois coups, l'orchestre exécuta une marche triomphale, et le buste d'Étienne apparut entouré des personnages de la pièce en costume et des autres artistes en habit noir. Une trappe s'ouvrit du côté cour, c'est-à-dire à la droite des spectateurs, et l'on vit apparaître une actrice vêtue de blanc, le front ceint d'un laurier d'or. Elle déclama d'une voix émue une sorte de dithyrambe élaboré par le professeur de troisième, et qui peut se traduire ainsi : Je suis la ville de trente-cinq mille âmes, le chef-lieu du département où fleurit M. de Giboyeux; j'adopte solennellement aujourd'hui l'illustre auteur de *Silva* et de tel, tel et tel ouvrage dont voici l'énumération paraphrasée. Et pour conclure :

Honneur à tes travaux qui consolent la France!
Honneur à tes bontés pour le pauvre à genoux!
Honneur à l'avenir! Honneur à l'espérance!
L'avenir est à toi; l'espérance est en nous!

Et le parterre d'applaudir! Et les mouchoirs de s'agiter le long des galeries! Et les bouquets de pleuvoir sur le buste de plâtre que la jeune artiste, par une inspiration subite ou préparée, couronna aux dépens de son propre front. La salle entière se tourna vers Étienne avec autant d'admiration, de reconnaissance et d'amour que s'il avait sauvé la patrie entre ses deux repas. Quant à lui, il se jeta tête baissée à travers la foule des obséquieux, traînant Hortense à la remorque. Il gagna la sortie du théâtre, sauta dans sa voiture et rentra chez lui en grommelant : les sots! les pleutres! L'avenir est à toi! Je comprends Charles IX et tous ceux qui ont tiré sur le peuple. Jamais plus stupide gibier n'a provoqué les coups de fusil.

Cette pièce, elle est enfantine! Les déclamations du collége,... les ficelles de l'âge d'or! J'ai marché depuis ce temps-là... Si je voulais! si je m'y mettais! Il y a un nouveau théâtre à créer, je le sens, je le tiens; mais où? comment? Je suis un astronome au fond du puits; bonsoir, étoiles!

Hortense l'embrassait chemin faisant et n'avait pas l'air de l'entendre; mais quinze jours après la représentation de *Silva* elle contrefit la boudeuse, chercha des querelles d'Allemand, et finit par dire à son mari : — Tu n'es pas homme de parole, il était convenu que nous irions à Paris tous les hivers, et l'on dirait que tu prends plaisir à m'enterrer au fond de la province. Aussi j'ai fait un coup d'état; nous partons après-demain soir, et nous avons loué pour l'hiver un petit hôtel tout meublé, rue Bayard. Révolte-toi, si tu l'oses, méchant!

L'homme le plus spirituel du monde a toujours moins d'esprit que sa femme. Étienne reconnut naïvement ses torts et répondit qu'il soupirait lui-même de temps à autre après le mauvais air de Paris.

Je les rencontrai par hasard, le lendemain de leur arrivée. C'était à la fin de novembre, par un de ces demi-soleils qui font courir tout Paris au bois de Boulogne. Ils se promenaient à pied au bord du lac, et leur coupé à deux chevaux les suivait. Étienne ne se jeta point à mon cou, et il oublia de me tutoyer, grâce à Dieu; mais il me fit un accueil très cordial, me présenta à sa femme et me donna son jour et son adresse. J'eus le temps de remarquer qu'il n'avait ni engraissé ni blanchi.

On sut bientôt dans le monde des lettres qu'il était de retour à Paris. Les journaux qui se piquent d'être bien informés annoncèrent qu'il apportait un roman, une comédie en vers, un drame, une étude en deux volumes sur la vie de province. Il avait lu sa comédie dans tel salon, tel éditeur avait acheté le roman, telle et telle publication se disputaient la primeur des fameuses études. Tous ces renseignemens, puisés à bonne source, se contredisaient comme à plaisir; je voulus en avoir le cœur net en interrogeant l'auteur lui-même dès ma première visite. — Bah! répondit-il, laissez dire; il faut que tout le monde vive. Vous seul au monde savez que je n'ai pas écrit un mot. C'était marché conclu avant ma fuite en province, je remplis mes engagemens avec une fidélité qui ne me coûte pas. Le bonheur m'a rendu paresseux avec délices, comme Figaro.

Mme Étienne assistait à cette conversation; je crus lire dans ses yeux beaucoup d'étonnement, un peu d'inquiétude et une vive curiosité qui n'osait paraître. Pour ma part, je m'escrimais à com-

prendre qu'un homme si bien doué se résignât à mourir tout vif. Quelques efforts qu'il fît pour prouver son indifférence, je ne le croyais pas sincèrement détaché de la gloire.

Sa maison fut ouverte à tout ce qui portait un nom dans les arts ou dans les lettres; il donna d'excellens dîners et des soirées où l'on dépensait l'esprit sans compter. Deux ou trois fois, après certaines passes brillantes où il avait tenu le jeu contre les plus fins, je vis ses yeux s'illuminer d'orgueil. Il semblait dire : Si je voulais! Mais presque au même instant un nuage passait sur son beau front, et me rappelait que le pauvre homme avait abdiqué le droit de vouloir.

Pour le monde qui s'arrête à la surface des choses, Étienne s'amusait follement. Il était de tous les écots avec Hortense. Ils ne manquèrent pas un des bals officiels, qui furent nombreux cet hiver-là. Les invitations pleuvaient chez eux, ils paraissaient dans trois ou quatre salons le même soir; les théâtres leur envoyaient des loges, leurs domestiques furent malades d'une indigestion de concerts.

Je me souviens d'avoir vu derrière eux la première représentation d'une œuvre d'Augier. Il riait, il admirait, il applaudissait et il souffrait. — C'est la vraie comédie, disait-il, la comédie satirique. Quels coups de dents! cela emporte le morceau. Cependant je rêve encore autre chose, et si jamais l'occasion;... mais où donc ai-je la tête? Il s'agit bien de moi en vérité!

Quelques directeurs, alléchés par les on-dit de journal, vinrent lui proposer des traités magnifiques : les chefs-d'œuvre étaient déjà moins offerts que demandés sur la place de Paris. Il se fâcha comme un grand épicier retiré des affaires à qui l'on viendrait demander un sou de poivre dans son château. Je ne sais plus quel *impresario* disait en sortant de chez Étienne : On prétend que l'air de la province est calmant, et je viens de voir un garçon qui est devenu nerveux comme une guitare à force de planter des choux. Il défendit longtemps sa porte à Bondidier, son éditeur, qu'il estimait de vieille date et qui lui devait de l'argent. — Si je le reçois, pensait-il, il me parlera de mes livres, et peut-être va-t-il m'apprendre qu'on ne les lit plus à Paris.

A toute fin pourtant, il rendit une visite au digne homme, qui s'était dérangé plus de dix fois sans le joindre. M. Bondidier lui compta une somme importante, mais sans dissimuler que la vente allait décroissant. — C'est une loi que tous mes confrères ont observée; on délaisse insensiblement les auteurs qui s'abandonnent eux-mêmes; on lit de moins en moins celui qui n'écrit plus. Tant que vous travaillez, chaque publication fait connaître ses aînées; on a vu tout un fonds de livres invendables, condamnés au rabais, me-

nacés du pilon, faire prime inopinément : l'auteur avait forcé l'attention du monde en lançant un nouvel ouvrage. Les vôtres ont une valeur intrinsèque, un mérite de forme qui ne sera jamais méconnu; mais ils s'écouleront lentement, et tomberont dans un oubli relatif jusqu'au jour où... Je ne veux pas vous attrister, mais c'est le lendemain de leur mort que les vrais écrivains comme vous trouvent pleine justice. Ah! si vous m'aviez écouté! Ce *Jean Moreau*, dont nous avons causé si souvent chez vous et chez moi, devait marquer le point culminant de votre course. Vous seul, entre tous nos contemporains, pouvez écrire ce livre dont le succès est garanti par l'attente universelle. Songez donc que le roman du deuxième empire n'est pas fait! On le désire, on l'appelle, on l'espère, on veut qu'il vienne avant la crise politique qui renverra la littérature légère au dernier plan. *Jean Moreau*, comme je le comprends, et comme vous l'avez conçu, doit vous mettre hors classe. Je ne dis pas qu'il vous fera passer avant Mme Sand ou Mérimée, avant Balzac ou Stendhal; mais il mettra certainement en relief des dons qui n'appartiennent qu'à vous. Vous serez le vanneur de ce temps-ci, l'homme qui fait sauter d'une main ferme et légère la politique, la finance, les systèmes, les préjugés, les types, les mœurs bonnes et mauvaises, séparant la paille du grain. Après un tel travail, vous entrez à l'Académie comme une balle dans la cible, sans débat. Je publie vos œuvres complètes, in-octavo pour les bibliothèques, in-dix-huit pour tout le monde, et je vous apporte un regain de gloire que vous n'auriez jamais obtenu de votre vivant sans le succès de *Jean Moreau!*

L'éloquence du vieil éditeur remua profondément l'esprit d'Étienne. Il rentra chez lui tout ému, embrassa Hortense et lui dit :

— M'en voudrais-tu beaucoup, si je faisais un livre?

— Moi, mon ami?

— Oui, toi.

— Mais je serais la plus heureuse et la plus orgueilleuse des femmes. Il y a bien longtemps, va, que j'y pense et que je me demande pourquoi tu n'écris plus! Je craignais que le monde ne m'accusât de te confisquer pour moi seule, de gaspiller au profit de mon bonheur tes plus belles années; mais je n'osais rien t'en dire, Étienne, parce que tu es le maître et moi la servante.

— Ah çà! qu'est-ce qu'il m'a donc chanté, ce vieux fou de Bersac?

— Célestin?

— Naturellement. Il m'a fait jurer sur ta tête, ou peu s'en faut, que je n'imprimerais plus une ligne.

— Dans les journaux? sans doute; il m'avait effrayée des jour-

naux à cause de ces batailles, tu sais? et de ces éclaboussures d'encrier qui sont pires que les coups d'épée. Mais un livre! un livre de toi, qui sera lu, admiré, cité partout! Mon cœur bat à l'idée que nous le verrons ensemble aux étalages. Tu me le dédieras, entends-tu? Je veux que la postérité sache le nom d'une petite créature ignorante et pauvre d'esprit, mais qui a deviné ce que tu vaux et qui t'a consacré sa vie!

Étienne rayonnait de joie. Dans ses transports, il raconta le roman à sa femme, il esquissa ses plans, s'arrêta aux principaux épisodes, s'égara dans mille détails qui parurent divins à l'humble fanatique. — Nous ne bougerons plus de Paris, lui dit-elle; j'aime Paris, un peu parce que nous nous y sommes rencontrés, et plus encore parce qu'il vient de te rendre à toi-même.

— Non, ma chérie, voici le printemps, il vaut mieux retourner à Bellombre. Que de fois je m'y suis promené en rêvant à ce livre qui ne devait jamais paraître! J'y retrouverai mille idées suspendues aux branches des arbres, comme la laine d'un troupeau s'accroche aux buissons du chemin.

On fit les malles, on prit congé des amis anciens et nouveaux. Étienne ne se priva point de nous dire qu'il allait se remettre à l'ouvrage, et que *Jean Moreau* serait achevé dans un an. Moi qui me souvenais, je n'en croyais pas mes oreilles : — Vous avez donc apprivoisé le Célestin Bersac?

— Le pauvre homme n'a jamais songé à restreindre ma liberté. Il y avait malentendu; erreur n'est pas compte.

Quelques fidèles, dont j'étais, leur offrirent un dîner d'adieu la veille du départ. Le couvert se trouva mis par hasard dans ce salon du café Anglais où nous avions soupé ensemble quelques années plus tôt. Il s'amusa du rapprochement, et me lança un de ces regards pleins de choses qui n'appartenaient qu'à lui. Je portai un grand toast, trop long peut-être, au succès de *Jean Moreau*. Quelques convives étouffèrent un bâillement, mais Hortense laissa perler deux larmes entre ses beaux cils noirs.

Vingt-quatre heures après, ils dînaient en tête-à-tête dans la grande salle à manger de Bellombre. Étienne se fit un point d'honneur d'attaquer *Jean Moreau* le soir même. Il n'en écrivit que cinq lignes, car il s'était couché tard la veille, et le voyage l'avait un peu fatigué; mais ces cinq lignes équivalaient à la pose d'une première pierre. Le difficile en art est de se mettre à l'ouvrage, et tout ce qui est commencé compte comme à moitié fini.

Le fait est qu'en six semaines il abattit les deux premiers chapitres; les trois suivans s'achevèrent du 30 avril au 31 mai; c'était le quart du livre! Les Bersac reprirent possession des Coudrettes

au commencement de juin. Ils avaient leur belle-fille et ses deux enfans avec eux. George venait de passer à l'infanterie de marine avec le grade de lieutenant-colonel; il faisait route vers la Cochinchine. Célestin craignait de mourir sans avoir revu ce cher fils; les soucis de la séparation ajoutés aux fatigues de l'âge le faisaient dépérir à vue d'œil. On s'efforça de le distraire et de le consoler; Étienne le traitait d'autant mieux qu'il était taquiné par certain scrupule et qu'il se sentait mal à l'aise devant le vieil original. Un soir qu'on avait réussi à l'émoustiller un peu, il lui dit : Une nouvelle, mon cher monsieur Bersac! Je travaille.

— Mes complimens! l'oisiveté est la mère de tous les vices.

— Mais devinez un peu ce que je fais? Un roman!

— J'espère qu'il amusera Mme Étienne.

— Et le public aussi! reprit Hortense.

— Je crois que vous vous trompez, chère dame. Le public ne peut pas s'amuser d'un livre qu'on ne lui fait pas lire, et si j'ai bonne mémoire, M. Étienne en vous épousant s'est interdit de rien publier.

Étienne pâlit un peu. — Mais, dit-il, je puis lever une interdiction que j'ai prononcée moi-même.

— Oui, si vous n'êtes engagé qu'envers vous.

On parla d'autre chose, et un quart d'heure après Étienne se remit à la besogne.

Chaque fois que le souvenir de Célestin venait le distraire, il faisait le geste d'un homme qui chasse une mouche. — Eh! que dirait le monde, si je sacrifiais mon avenir aux manies d'un vieux fou?

Le premier plan de *Jean Moreau* était perdu; il en refit un autre bien plus large, où la province tenait plus de place. Tous les types qu'il avait observés depuis son mariage, les Bersac eux-mêmes, entrèrent dans ce cadre et y prirent un relief étonnant. Il travaillait tous les jours au moins quatre heures, six au plus. Jamais l'inspiration ne lui faisait absolument défaut, mais les idées venaient plus ou moins vite. Tantôt il s'escrimait du matin jusqu'au soir sur une demi-page, tantôt il couvrait six feuillets de son écriture haute, droite, toujours nette, qui rappelle les beaux autographes du XVIIe siècle. Peu de ratures; la grande habitude d'écrire lui permettait de jeter sa pensée en moule comme un métal de première fusion. Jamais il n'avait fait deux manuscrits du même livre ni emprunté la main du copiste; chacun de ses ouvrages allait en bloc et d'un bond chez l'imprimeur.

Hortense, qui l'épiait avec une anxiété maternelle, s'émerveilla de voir que *Jean Moreau* le possédait sans l'absorber. A mesure qu'il avançait dans son livre, les idées de roman, de comédie et même

de vaudeville s'éveillaient en foule dans son esprit. Il jeta plus de vingt plans sur le papier, sans interrompre le grand ouvrage.

Jamais il n'avait eu plus de temps, chose bizarre. Il trouvait moyen de répondre aux lettres des amis et des indifférens eux-mêmes; il écrivait à tort et à travers. Sa plume était taillée et l'encrier rempli, rien ne lui coûtait plus.

Son humeur semblait plus égale, son esprit plus riant, son cœur plus tendre qu'aux jours de grand loisir et de repos absolu; il prodiguait les témoignages d'affection à sa femme; loin de vouloir se séquestrer dans son travail comme tant d'autres, il insista pour que la maison fût ouverte, il attira la foule et fit la joie autour de lui. On le voyait à table, à la chasse, aux promenades champêtres, plus vivant, plus gaillard, plus pétillant que jamais. C'était l'être puissant, multiple, prêt à tout, que j'avais admiré, non sans un peu d'effroi, le soir de notre première rencontre; mais il ne revoyait pas Célestin sans qu'un nuage imperceptible vînt assombrir sa belle humeur.

Un jour qu'il était seul avec l'octogénaire, il lui dit à brûle-pourpoint : — Mon cher monsieur, ce livre avance, et je vous avertis qu'il paraîtra.

— Grand bien vous fasse, monsieur!

— En somme, cette publication ne vous cause aucun tort, avouez-le!

— Ce n'est pas de moi qu'il s'agit. L'homme a la liberté du bien et du mal ici-bas.

— Dites-moi franchement votre opinion. Pensez-vous qu'avant mon mariage j'aie pris aucun engagement envers vous?

— Oui, mais que vous importe?

— Il m'importe beaucoup, sacrebleu!

— Le monde est à vos pieds; vous n'avez pas besoin de l'estime d'un pauvre vieillard comme moi.

— Ah! tout beau! Je prétends être estimé de tous, sans exception, mon brave homme. Pour qu'un engagement soit valable, il doit être fondé en raison. Si je vous avais demandé la main d'Hortense, et si vous m'aviez fait vos conditions, je les tiendrais pour sacrées, quoique absurdes; mais ma femme ne dépendait de personne lorsqu'elle m'a choisi. Est-il vrai?

— Je l'avoue.

— Vous êtes venu me raconter qu'elle avait peur du journalisme, et moi qui tombais de fatigue pour avoir trop écrit, je vous ai répondu que j'avais de la littérature par-dessus les oreilles. Est-ce un serment, cela?

— Si vous êtes bien sûr de n'avoir rien juré, cher monsieur, vous devez être parfaitement à l'aise.

— Mais non! Vous voyez bien que je suis agacé, et, si vous aviez le cœur juste, vous vous rappelleriez tout ce que nous avons fait pour vous, de notre plein gré, et vous diriez un mot, un seul mot qui me mît à mon aise.

— Vous reconnaissez donc que j'ai le droit de garder votre parole ou de vous la rendre?

— Non!

— Très bien.

— Mais si j'en convenais?

— Vous me mettriez dans l'alternative ou de vous affliger, ou de prendre sur moi la responsabilité d'une publication contraire à mes idées, nuisible aux mœurs, irrespectueuse à coup sûr pour les majestés du ciel et de la terre. C'est pourquoi, cher monsieur, vous ferez bien de ne consulter que vous-même. Je n'ai aucun moyen de vous contraindre; si le serment que vous avez prêté devant moi vous paraît incommode aujourd'hui, vous pouvez le violer impunément et même avec quelque profit et quelque gloire mondaine.

Étienne était exaspéré. Il aborda de cent côtés cet être fugitif, insaisissable et mou; ni les bons procédés, ni les prières, ni les raisons ne purent l'entamer. Il usait sa vigueur contre cette inertie, comme les chevaliers des légendes se fatiguent à pourfendre un fantôme blafard. Cependant il acheva son livre.

Cela prit un peu plus de temps qu'il ne pensait. Le premier mot datait du 17 mars, le point final fut mis le 3 septembre. On en reçut la nouvelle à Paris, et les journaux bien informés annoncèrent que *Jean Moreau* était sous presse, quoique le manuscrit fût encore à Bellombre.

Dans le cours de l'été, Célestin avait failli mourir d'une bronchite, et quelqu'un s'était intéressé cordialement aux progrès de la maladie; mais le maudit vieillard guérit et ne s'assouplit point. Lorsqu'Étienne reconnut que la mort ne voulait pas venir à son aide, il demanda l'appui de Mme Bersac, il implora la femme à barbe en faveur du pauvre *Jean Moreau*. Célestin parut s'adoucir, il promit d'autoriser l'impression, si le livre était lu, expurgé et visé par six personnes recommandables qu'il se réservait de choisir. C'était le rétablissement de la censure, ni plus ni moins. L'auteur pouffa de rire, et la négociation en resta là.

Le plus beau jour de la vie d'Hortense fut le jour où son cher mari, après avoir relu *Jean Moreau* d'un bout à l'autre et fait les dernières corrections, lui mit le manuscrit entre les mains et lui dit:

— Chère enfant, voilà le meilleur de mon esprit. J'écrirai sans doute autre chose, mais je ne me sens pas capable de mieux. Prends ce livre, je ne te le donne pas, car il était à toi avant de naître; je te dois le loisir et le bonheur dont il est fait.

Il était onze heures du soir, tous les hôtes de Bellombre dormaient comme on ne dort qu'à la campagne, après la chasse. Étienne se mit au lit, Hortense prit place à son côté et demanda la permission de lire un chapitre. Elle en lut deux, puis trois, si bien qu'Étienne s'endormit. Il se réveilla plusieurs fois, la lampe était toujours allumée. — Mais dors donc, chérie! disait-il.

— Tout à l'heure, mon ami; il n'est pas tard, et je suis si heureuse!

Le matin, vers huit heures, il étendit un bras, ouvrit les yeux et s'aperçut qu'il était seul dans le grand lit. Sa seconde pensée fut pour le manuscrit qu'il avait confié à sa femme; *Jean Moreau* n'était plus là. Il sonna la femme de chambre et dit : — Où est madame?

— Monsieur, il y a une bonne heure que madame est sortie.

— Avec un livre? Avec un paquet en forme de livre?

— Oui, monsieur.

— Dans le parc?

— Non, monsieur, dans le village. D'ailleurs voici madame.

Hortense se jeta au cou de son mari : — J'ai tout lu, lui dit-elle. Je n'ai pas fermé l'œil, impossible de m'arracher à notre livre. Que c'est bon! Que c'est vrai! Que c'est beau! Tu as raison, Étienne, c'est ton chef-d'œuvre, mieux encore, c'est toi!

— Qu'en as-tu fait?

— Me crois-tu femme à perdre ce que j'ai de plus cher? Non, mon ami, tu peux être tranquille.

— Tu as serré le manuscrit?

— Parfaitement... Sans doute.

— De quel air singulier tu dis cela!

— Tu t'es donc aperçu que je mentais? Eh bien! tant mieux, j'en suis contente. Ta femme ne peut rien te cacher, même pour un grand bien. Voici le fait. Tu m'approuveras, j'en suis sûre.

— Mais parle donc!

— Ah! si tu me fais peur, je ne saurai plus rien dire. Tes discussions avec mon ex-beau-frère, ses résistances, tes scrupules, votre malentendu, me faisaient peine et pitié. Je n'ai jamais douté de ton bon droit, mais je me demandais par moment s'il n'était pas cruel de contrister ce pauvre bonhomme. La lecture de *Jean Moreau* m'a dicté un parti héroïque. Il est moralement impossible qu'un être intelligent s'oppose à la publication d'un tel livre après l'avoir lu. Je suis allée chez Célestin, je lui ai dit : Lisez et jugez-nous!

— Malheureuse! Mes habits! Arriverai-je à temps?

— Que crains-tu?

— Tout. J'en mourrais. Je sens qu'il me serait impossible de récrire ce qui est fait. Et je n'ai pas songé à garder une copie!

Il courut.

Célestin Bersac était assis devant le pavillon des Coudrettes; il faisait sauter un de ses petits enfans sur ses genoux. « Monsieur Étienne, j'ai bien l'honneur. Donnez-vous la peine d'entrer. Vous paraissez ému; j'espère qu'il n'est rien arrivé à madame depuis une demi-heure qu'elle nous a quittés?

— Ah! vous avouez donc qu'elle est venue vous voir ce matin?

— Sans doute, pour m'apporter certain opuscule qu'elle daignait soumettre à mon humble appréciation.

— Où est-il?

— Mais chez nous, je pense, à moins pourtant qu'il se soit envolé.

Étienne respira. — Monsieur, dit-il, vous seriez bien aimable de me rendre ces papiers. Vous les lirez, je vous le jure, mais dans quelques jours seulement, lorsque le manuscrit, qui est unique, sera au net.

— A vos ordres.

Le petit vieillard remit l'enfant aux mains de la mère, et il entra dans la maison suivi d'Étienne. Les deux hommes s'arrêtèrent dans une sorte de salon où le portrait de Bersac aîné, en robe de juge, avait l'air de compter et d'estimer au juste prix les vieux fauteuils de Bellombre. — Mon Dieu, monsieur, dit Célestin, c'est ici que j'ai reçu la visite de madame. Je ne sais pas exactement où j'ai mis les paperasses en question, mais à force de les chercher... Non, ma foi! pas plus de manuscrit que sur la main. Est-ce que vous y teniez beaucoup?

— Plus qu'à la vie!

— J'en suis bien désolé, vos papiers sont perdus. Voulez-vous fouiller la maison?

Étienne répondit froidement : — C'est inutile. Votre parole me suffit. Jurez-moi seulement sur l'honneur...

— Sur quel honneur? le mien ou le vôtre? Vous m'avez enseigné le prix d'une parole d'honneur.

Le romancier se demandait si le plus court ne serait pas d'étrangler ce vieux monstre. Célestin devina sa pensée et lui dit : — J'ai quatre-vingts ans, cher monsieur. Mon fils est à Saïgon, vous n'irez pas lui chercher querelle si loin. Les tribunaux? Ils me condamneraient peut-être à deux ou trois mille francs de dommages-intérêts. Voyez ce qui vous semblera le plus avantageux et le plus honorable.

— Qu'est-ce que je vous ai fait?

— Presque rien. Vous m'avez berné à Paris en séduisant une personne que je surveillais nuit et jour; vous jouissez d'une fortune qui devrait être à moi et d'une femme que je destinais à mon fils.

Vous êtes cause que George, ma seule affection, s'est marié petitement, et qu'il mourra peut-être au bout du monde. Vous êtes jeune, grand et beau, je suis vieux, petit et laid; vous n'avez eu que des succès, je n'ai eu que des déboires; on vous a couronné de lauriers sur une scène où l'on m'avait jeté des pommes : en vérité, je serais bien injuste si je ne vous aimais pas de tout mon cœur.

— Mais votre religion défend la haine et la vengeance, elle condamne le vol, et vous m'avez volé le travail de toute ma vie!

— L'église n'a jamais interdit la destruction des mauvais livres. J'étais homme à tout pardonner, si vous vous étiez mis avec nous.

— Ainsi donc vous avez détruit...

— Rien, cher monsieur, vos papiers sont perdus; voulez-vous que nous recommencions à les chercher ensemble?

Étienne se sentait devenir fou; il eut peur de commettre un crime et s'enfuit. Il rentra au château pour l'heure du déjeuner et s'habilla aussi soigneusement qu'à l'ordinaire. Hortense était inquiète, il prit soin de la rassurer. Quelques convives croient se rappeler qu'il mangea avec gloutonnerie, qu'il parla beaucoup au dessert, et que le fil de ses idées se rompait de temps à autre. Sur les deux heures, il sortit à cheval et ne reparut point. On le chercha toute la nuit; la douleur de sa femme était déchirante.

Tandis qu'on fouillait les rivières, les étangs et les bois du voisinage, je le vis entrer dans ma chambre à huit heures du matin. Il semblait triste jusqu'à la mort, mais assez raisonnable. — J'étais né pour produire toujours et toujours, me dit-il, comme tous les vrais artistes. Cette longue oisiveté qu'ils m'ont imposée m'a rendu malheureux pour ainsi dire à mon insu, au milieu de toutes les douceurs de la vie. Je n'ai jamais été pleinement satisfait; quelque chose me manquait, et je ne pouvais dire quoi; j'avais la nostalgie du travail. Le voyage de Paris m'a ouvert les yeux, je me suis mis à l'œuvre; il s'est fait dans mon esprit une sorte de débâcle, les idées qui s'étaient accumulées en moi ont débordé avec tant d'impétuosité que je n'en étais plus maître. Ce fut un phénomène unique; on ne le reverra plus. Il me serait aussi impossible de recommencer *Jean Moreau* qu'à la Néva de rappeler les montagnes de glace qu'elle a précipitées dans la mer.

Il m'exposa très nettement sa fuite de Bellombre, et le détour qu'il avait pris pour gagner une station voisine où il était inconnu; mais je ne pus lui arracher la cause de son départ : il ne savait pas lui-même ce qu'il venait chercher à Paris. Il témoignait une violente aversion pour sa femme, tout en disant qu'il l'avait adorée jusqu'au dernier jour. « Je ne lui pardonnerai jamais, disait-il, d'avoir cru à la loyauté de ce vieux monstre. »

C'est dans cette visite qu'il me pria d'écrire et de publier son

histoire pour l'instruction des contemporains. Je me moquai un peu de ses pressentimens funèbres, et je voulus le retenir à déjeuner. Il s'excusa sur quelques visites urgentes : — J'ai besoin de voir Bondidier; on m'attend à l'imprimerie, et d'ailleurs je n'ai pas encore retenu ma chambre au Grand-Hôtel.

J'avais moi-même à travailler ce jour-là, et je ne sortis pas avant cinq heures. Les premières personnes que je rencontrai sur le boulevard m'abordèrent pour me conter son arrivée et les extravagances qu'il avait faites.

Quelques minutes après m'avoir quitté, il entra dans une librairie et demanda la sixième édition de *Jean Moreau*. Le commis répondit que l'ouvrage était annoncé, mais qu'il n'avait pas encore paru. « Tu mens, faquin, dit-il en serrant le jeune homme à la gorge; les cinq premières ont été enlevées ce matin! » La même scène s'était renouvelée dans plusieurs boutiques avec des variantes à l'infini.

Il déjeuna dans un célèbre restaurant du Palais-Royal, mangea comme six loups, versa de la sauce d'anchois dans son vin, entassa tous les journaux sur une table et ordonna au garçon d'y mettre le feu. Le maître de l'établissement, qui le connaissait de vieille date, comprit qu'il avait l'esprit malade et s'efforça en vain de le calmer.

Soit compassion, soit curiosité, on le suivit. Il s'arrêta rue Vivienne devant l'étalage d'une librairie bien connue, lisant à haute voix le titre des livres et demandant aux auteurs absens des nouvelles de leur santé. Tout à coup, il pousse un cri de joie, envahit la boutique, saisit un volume in-dix-huit, s'assied sur le comptoir et dit : Écoutez tous !

Durant plus d'un quart d'heure, il lut d'une voix claire, brillante, heureuse et sympathique un chapitre de *Jean Moreau*. Les sept ou huit personnes qui l'entendirent affirment encore aujourd'hui qu'elles étaient sous le charme, et qu'elles croyaient avoir la primeur d'un chef-d'œuvre inconnu. Jamais esprit plus fin, plus droit et plus caustique n'avait fustigé les abus et les ridicules du temps présent. L'art du lecteur doublait encore, s'il se peut, le mérite du livre; mais à propos de rien, sans transition, il changea de note et défila un chapelet d'énormités cyniques. Il finit par danser en déchirant le pauvre livre : c'était un roman très moral de Mme de Gasparin!

J'envoyai le soir même une dépêche à Bellombre. Mme Étienne accourut à temps pour le soigner et le pleurer, trop tard pour échanger une idée avec lui.

Quelques journaux n'ont pas craint d'expliquer sa maladie et sa mort par l'abus des alcools, qu'il exécrait, et du tabac, qu'il ignorait.

V.

Hortense s'est replongée au fond de la province, emportant avec elle les tristes restes de son mari. On ne sait presque rien de sa vie; l'ancien hôtel Bersac est fermé. La pauvre veuve, qu'on dit terriblement vieillie, végète en grand deuil dans un petit coin de Bellombre, près du tombeau de l'homme qu'elle s'accuse d'avoir tué. Elle pleure comme aux premiers jours et prie parfois avec fureur; mais sa dévotion est intermittente. On dirait par momens qu'elle a peur d'obtenir au ciel une place trop haute qui l'éloignerait éternellement de *lui*.

Bondidier la tient au courant des affaires; vous savez que la veuve d'un écrivain continue pendant trente années la personne de son mari. L'édition des œuvres complètes a réussi au-delà de toute espérance; les volumes sont clichés, ils se vendent aussi régulièrement que les nouvelles de Musset et les deux romans de Stendhal. Dans les quelques années qui ont suivi sa mort, Étienne a plus gagné qu'en toute sa vie. Hortense écrivait dernièrement à Bondidier : « Assez! ne m'envoyez plus rien. Je ne suis que trop riche, hélas! J'imagine par moment qu'*il* me poursuit de ses bienfaits et que cet argent vient me dire : *Il* n'a pas fait un si beau mariage que vous! » Bondidier répondit : « Ah! madame, que serait-ce, si nous avions *Jean Moreau!* »

Lundi passé, comme on venait de mettre en terre un petit fagot de bois sec appelé Célestin Bersac, le vieux curé de Saint-Maurice se présenta chez Hortense et lui dit : — Madame, le cher homme a fait sa paix avec les morts et les vivans. Vous n'avez jamais voulu le revoir depuis la date fatale; il vous prie de lui pardonner ses offenses envers vous et envers votre regretté mari. Son repentir était sincère; il a voulu mériter la clémence céleste et rendre à notre pauvre église le clocher que Robespierre et Marat ont détruit en haine de Dieu.—Mon père, m'a-t-il dit, vous porterez à Mme Étienne ce paquet cacheté que nous avons serré ensemble dans le trésor de votre sacristie le 4 septembre 186., à sept heures trois quarts du matin. Il renferme des papiers de valeur dont la vente à Paris fournira probablement la somme qui vous manque. »

Hortense brisa le cachet et trouva le manuscrit de *Jean Moreau*.

L'ouvrage est dans mes mains; la *Revue* le publiera sans doute un jour ou l'autre.

EDMOND ABOUT.

LES

DÉLÉGATIONS OUVRIÈRES

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

L'OPINION DES OUVRIERS SUR L'INDUSTRIE ET SUR EUX-MÊMES.

I. *Rapports des délégués des ouvriers parisiens à l'exposition de Londres en 1862*, publiés par la commission ouvrière; Paris, 1862-1864. — II. *Rapports des délégations ouvrières à l'exposition de Paris en 1867*, publiés par la commission d'encouragement pour les études des ouvriers; Paris, 1868. — III. *Introduction aux rapports du jury international*, par M. Michel Chevalier; Paris, 1868.

I.

A l'époque où Diderot et d'Alembert commençaient la publication de l'*Encyclopédie*, c'était une nouveauté de parler des arts mécaniques. « M. Diderot, dit la préface de l'*Encyclopédie*, est l'auteur de la partie de cet ouvrage la plus étendue, la plus importante, la plus désirée du public, et, — j'ose le dire, — la plus difficile à remplir, c'est la description des arts (mécaniques)... Il l'a faite sur des mémoires qui lui ont été fournis par des ouvriers ou par des amateurs, ou sur les connaissances qu'il a été puiser lui-même chez les ouvriers, ou enfin sur des métiers qu'il s'est donné la peine de voir, et dont quelquefois il a fait construire des modèles pour les étudier plus à son aise. » Dans le prospectus qui précéda la publication de la préface, Diderot explique lui-même en détail les difficultés qu'il a rencontrées dans cette tâche et les efforts qu'il a

faits pour les surmonter. Les ouvrages existans ne lui offraient que des documens de bien peu de valeur. « Entre les auteurs qui ont traité des arts mécaniques, l'un n'était pas assez instruit de ce qu'il avait à dire, et a moins rempli son sujet que montré la nécessité d'un nouvel ouvrage. Un autre n'a qu'effleuré la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste. Un troisième est à la vérité plus riche et plus *ouvrier;* mais il est en même temps si court que les opérations des artistes et les descriptions de leurs machines, cette matière capable de fournir seule des ouvrages considérables, n'occupe que la très petite partie du sien... Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers. » Diderot raconte alors comment il s'est adressé aux plus habiles praticiens de Paris et même de la province, comment il est allé dans leurs ateliers, les interrogeant, écrivant sous leur dictée, développant leurs pensées, prenant note des termes propres à chaque profession. A quelques-uns, il demandait des mémoires écrits; mais il avait soin d'aller en conférer avec ceux qui les lui avaient remis. Il contrôlait d'ailleurs le dire des uns par celui des autres, et arrivait ainsi à rectifier ce qui lui avait été imparfaitement ou infidèlement expliqué. « La plupart, dit-il, de ceux qui exercent les arts mécaniques ne les ont embrassés que par nécessité et n'opèrent que par instinct. A peine entre mille en trouve-t-on une douzaine en état de s'exprimer avec quelque clarté sur les instrumens qu'ils emploient et sur les ouvrages qu'ils fabriquent. Nous avons vu des ouvriers qui travaillent depuis quarante années sans rien connaître à leurs machines. J'ai dû exercer avec eux la fonction dont se glorifiait Socrate, la fonction pénible et délicate de faire accoucher les esprits. » Les entretiens et les explications ne suffisaient pas toujours. Il est beaucoup de métiers dont, à moins de travailler soi-même, de mouvoir les machines de ses propres mains, on ne peut parler avec précision. Diderot fit donc construire pour son usage particulier un certain nombre de modèles et de métiers dont il voulait connaître tous les détails. Plus souvent il allait dans les ateliers, mettait habit bas, travaillait comme un apprenti, et faisait lui-même « de mauvais ouvrages pour apprendre aux autres comment on en fait de bons. »

On voit comment Diderot entendait et pratiquait la description des arts mécaniques. Son procédé est évidemment excellent. Il avait une connaissance complète de son sujet, et il y joignait le talent d'exposer ce qu'il savait. Ce sont là les deux conditions que doit remplir, pour se faire estimer, tout écrit sur les arts industriels. Dans la pratique, il arrive d'ordinaire que l'une d'elles au moins n'est qu'imparfaitement remplie. Les écrivains de profession, ceux

qui savent coordonner des faits et des idées, n'ont souvent qu'une teinture des différens métiers, tandis que ceux qui connaissent les métiers à fond n'ont point le talent nécessaire pour en parler. Cependant la diffusion des lumières et les progrès de l'instruction populaire nous permettent de voir aujourd'hui une œuvre qui, tout imparfaite qu'elle soit, remplit dans une certaine mesure le programme de Diderot. A l'occasion des dernières expositions universelles, de celle de 1862 d'abord, qui eut lieu à Londres, puis de celle de 1867 à Paris, les ouvriers des différens corps de métiers ont choisi parmi eux des délégués chargés d'étudier les progrès de l'industrie et de constater dans des rapports spéciaux les résultats de leurs études. Ces rapports sont publiés sans aucune retouche et dans la forme même où ils ont été présentés par les ouvriers délégués. On leur a laissé scrupuleusement leur couleur originale. L'ensemble de ces rapports forme une masse de documens assez confuse, d'une lecture pénible, mais digne pourtant de fixer l'attention, car on y trouve les ouvriers peints par eux-mêmes.

Quelque temps avant l'exposition de Londres en 1862, plusieurs présidens de sociétés de secours mutuels se réunirent et rédigèrent un projet d'après lequel une commission serait chargée de donner aux travailleurs les moyens d'envoyer quelques-uns d'entre eux à Londres. Cette commission devait diriger les opérations pour l'élection des délégués, qui seraient choisis par le suffrage des ouvriers de leur profession. Les fonds nécessaires devaient être recueillis au moyen de souscriptions volontaires dans les ateliers; la ville de Paris et la commission impériale de l'exposition compléteraient la somme nécessaire. Le projet rédigé sur ces bases fut adopté par la commission impériale, et au mois de février 1862 la commission ouvrière fut constituée. Elle organisa immédiatement des bureaux pour procéder aux élections. Deux cents délégués furent désignés par la population ouvrière de Paris. Ils se rendirent à Londres par séries, entre les mois de juillet et d'octobre. Chaque groupe avait un délai de dix jours pour remplir sa mission. Chaque délégué recevait à son départ une somme de 115 francs et un billet d'aller et retour; le logement, les entrées à l'exposition, les interprètes et les frais accessoires étaient payés par un membre de la commission ouvrière qui accompagnait chacun des groupes. Cinquante-quatre rapports furent rédigés par les représentans de plus de cent cinquante corps de métiers. L'ensemble de ces documens fut publié en 1864 en un volume compacte; nous n'avons rien à dire de cette publication, dont l'intérêt s'efface devant celui qu'offre le travail des délégués de 1867.

L'expérience faite en 1862 avait réussi. Il était donc naturel de

la renouveler en 1867. La formation de la commission ouvrière pour l'exposition de Londres avait eu comme un caractère d'initiative de la part des ouvriers, si bien même que, malgré l'entente établie avec la commission impériale, les élections avaient failli être interdites par la préfecture de police, mal renseignée ou mal disposée, et qu'il avait fallu, comme on dit, une haute intervention pour lever les difficultés. La commission impériale chargée de présider à l'exposition de 1867 crut devoir prendre les devans. Elle institua une commission d'encouragement « pour les études à entreprendre par les ouvriers, contre-maîtres et coopérateurs divers de l'agriculture et de l'industrie. » Un arrêté du ministre d'état, en date du 29 novembre 1866, désigna les membres de la commission et en détermina les fonctions. Elle devait provoquer les souscriptions, centraliser et administrer les fonds qui lui seraient adressés de Paris et des départemens, en vue de faciliter par tous les moyens possibles les visites des ouvriers à l'exposition. Elle devait enfin publier les rapports qui seraient rédigés par les délégués des corps de métiers. Les ouvriers témoignèrent d'abord une certaine défiance à l'égard de la commission d'encouragement; ils craignaient d'être trop protégés, trop guidés. Cependant quelques-uns d'entre eux en vinrent à échanger des explications satisfaisantes avec les membres de la commission. Ceux-ci entendaient leur fonction de la façon la plus large. « Faites par vous-mêmes, disaient-ils aux ouvriers, tout ce que vous pourrez faire; nous n'interviendrons que dans les choses où vous le jugerez utile. »

Les ouvriers se réunirent, en vertu d'autorisations spéciales, pour désigner leurs délégués. L'ordre le plus parfait régna dans les réunions électorales. Les membres de chaque assemblée constituèrent comme ils l'entendirent leur bureau provisoire et leur bureau définitif; 114 corps de métiers prirent part au scrutin, et nommèrent 354 représentans. La commission d'encouragement délivra à ces délégués des billets d'entrée au Champ de Mars, valables pour une semaine; elle leur alloua une indemnité calculée d'après le nombre de journées où ils perdaient la paie de leur atelier. Tous les ouvriers qui prirent part au scrutin reçurent, par les mains du président de leur bureau, un billet d'entrée gratuit à l'exposition. Il fallait d'ailleurs s'occuper non-seulement de la population ouvrière de Paris, mais aussi des nombreux visiteurs qui affluaient de la province. La commission d'encouragement se mit en rapport avec les comités qui s'étaient formés dans les départemens pour faciliter le voyage des travailleurs. Elle fit établir au Champ de Mars un immense restaurant populaire où 3,600 repas furent distribués chaque jour au prix moyen de 1 fr. 40 c. Des baraquemens furent

dressés sur des terrains qui longeaient l'avenue Rapp; on les meubla avec des fournitures empruntées à la compagnie des lits militaires. Cette vaste hôtellerie improvisée logea au prix moyen de 1 fr. 25 c. par jour un grand nombre des délégués envoyés à Paris par les comités départementaux, par les chambres de commerce, par les nations étrangères.

Les rapports rédigés par les délégués des corporations ouvrières pour consigner les résultats de leurs visites au Champ de Mars sont au nombre de 120 environ. Ils doivent former trois volumes in-4°. La commission d'encouragement les publie en fascicules, de façon que chacun puisse acheter le rapport qui est relatif à sa profession. La réunion de ces documens forme, comme nous l'avons indiqué déjà, une masse assez indigeste, et c'est une grosse affaire que de les lire dans leur entier. Nous voulons du moins, en examinant quelques-uns d'entre eux, chercher les principaux enseignemens qu'on en peut tirer, car, ainsi que le dit le secrétaire de la commission d'encouragement dans l'introduction mise en tête des rapports, « quand l'ouvrier parle de l'outil qu'il manie, des procédés qu'il emploie, des propriétés de la matière qu'il travaille, de la machine à côté de laquelle il vit, quand il compare et juge les produits rivaux, qu'il raconte ses besoins et dépeint lui-même son existence, il est le plus intéressant des savans et des économistes. »

Nous pouvons rapporter à trois points principaux les données que nous présente l'ensemble des rapports. Nous trouvons d'abord des indications historiques; un certain nombre de délégués ont introduit dans leur travail des détails sur l'histoire de leur profession, soit dans les temps anciens, soit dans ces dernières années. En second lieu vient l'examen des produits exposés. C'est là que devrait se trouver l'intérêt spécial de la publication; mais le défaut d'art s'y fait vivement sentir, et on recule effrayé devant un amas désordonné de détails qui manquent souvent de précision et de clarté. Dans beaucoup de cas cependant, l'opinion des délégués ouvriers mérite d'être comparée avec celle des jurys d'examen, dont les travaux viennent d'être aussi publiés. Dans la troisième partie, nous placerons les considérations générales sur la situation des classes ouvrières. Les ouvriers ont exposé les maux dont ils souffrent et indiqué quelques-uns des remèdes qu'on pourrait y apporter. C'est, à vrai dire, le côté le plus intéressant de leur travail et celui qui doit surtout attirer l'attention.

II.

Voyons en premier lieu les indications qui sont données sur l'histoire de quelques-unes des professions principales. Voici d'abord les charpentiers, et avec eux nous pouvons dire que nous nous trouvons transportés au-delà des origines de l'histoire. Les délégués des charpentiers ne reculent devant aucun obstacle pour établir l'antiquité de leur profession; ils vont chercher pour ancêtre Tabal, petit-fils d'Adam, qui construisit les premières tentes en assemblant quelques pièces de bois. Passant ensuite au déluge, ils font observer que Noé n'était pas un charpentier médiocre, puisqu'il sut construire une arche capable de résister aux flots en furie. Les descendans de Noé, toujours au dire de nos historiographes, se partagèrent en corporations dont les unes s'occupaient de tailler et de poser la pierre, les autres de façonner le bois, d'autres encore d'ornementer les constructions. Chaque corporation avait d'ailleurs grand soin de tenir secrets les procédés qu'elle découvrait; chacune avait sa langue, ses signes, ses emblèmes, dont elle seule connaissait la valeur. C'est une particularité curieuse que le soin jaloux avec lequel les charpentiers font ainsi remonter à la plus haute antiquité leurs emblèmes professionnels. Chemin faisant, ils expliquent à leur manière les motifs qui firent échouer la construction de la tour de Babel : les travailleurs réunis dans la plaine de Sennaar pour ce grand ouvrage appartenaient à des écoles secrètes qui avaient toutes leurs hiéroglyphes spéciaux, leurs marques particulières, si bien qu'ils ne purent s'entendre pour les travaux, et que la dispersion générale des ouvriers s'ensuivit. Cette explication en vaut bien une autre, quoique nous ne voulions pas en certifier l'exactitude; mais que répondre aux délégués quand ils affirment qu'ils retrouvent sur les monumens de l'Égypte ancienne des emblèmes encore en usage parmi eux ? Aussi bien c'étaient de rudes charpentiers que les anciens Égyptiens. Avec des outils fort médiocres sans doute, ils firent des travaux considérables. Leurs échafaudages, leurs bateaux, devaient porter des blocs de marbre tirés du fond de l'Arabie et qui n'avaient pas moins de 10 mètres de long. Nos historiens trouvent d'ailleurs des titres d'aristocratie pour leur profession dans les dessins des pyramides. Les charpentiers s'y distinguent par un tablier qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux, tandis que les autres ouvriers n'ont qu'une simple ceinture; or le bâton, signe du commandement, se trouve toujours dans la main d'un charpentier. Cette histoire se poursuit à travers les travaux des Juifs et des nations diverses qui occupèrent les

plaines de l'Assyrie; nos historiographes persistent à y trouver la trace de leurs colléges secrets. Les arcanes du métier sont ainsi transmis aux charpentiers de la Grèce, d'où ils passent à Rome. Quand les Romains font la conquête des Gaules, ils y introduisent de véritables corporations de charpentiers. Ce sont ces corporations qui, modifiant leurs procédés traditionnels suivant les besoins des temps, édifient les premières églises gothiques. Cette relation directe entre les constructeurs de l'ancienne Rome et nos charpentiers du moyen âge est un fait que les délégués regardent comme suffisamment prouvé, et qui leur tient à cœur. Récemment encore, disent-ils, dans les travaux de réparation de l'église Notre-Dame de Paris, on a détruit des emblèmes professionnels exactement semblables à ceux que présente le Panthéon de Rome, bâti sous le règne d'Auguste par Agrippa. Il entre sans doute une grande part de fantaisie dans ce récit, et il y a beaucoup de détails à en rabattre; mais le trait principal est évidemment vrai : les procédés de la charpente constituent un art mystérieux que les ouvriers se transmettent de génération en génération comme un dépôt sacré et qu'ils s'efforcent de rendre aussi secret que possible. Il y a d'ailleurs parmi eux plusieurs écoles; il y a des procédés divers pour tracer les épures et *marquer le trait*, et il arrive que des individus appartenant à des sociétés différentes ne peuvent coordonner leurs travaux; il se produit entre eux une confusion des langues analogue à celle dont fut témoin le fameux plateau de Sennaar. Le roi saint Louis, peut-être pour remédier à cet inconvénient, nomma par un édit de 1268 un maître-général de la charpenterie qui eut pour mission de veiller à la bonne exécution des œuvres du métier. On donnait alors le nom de charpentier à tous ceux qui travaillaient le bois; mais on les distinguait en ouvriers de *grande* et de *petite cognée*. Les premiers seuls ont continué à s'appeler charpentiers; les seconds ont été depuis nommés menuisiers, parce qu'ils ne travaillent que le bois menu. Le maître-général de la charpenterie avait d'ailleurs sous sa juridiction les huchiers, huissiers, tonneliers et charrons. Nous ne suivrons pas la charpenterie à travers les changemens qu'amenèrent peu à peu dans ses procédés les progrès de l'architecture et le développement des travaux de toute sorte. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un architecte ou entrepreneur, Fourneau, publia pour la première fois un ouvrage d'ensemble, *l'Art du charpentier*, où étaient développés dans leurs parties principales les procédés tenus jusque-là secrets, et que les pères transmettaient à leurs fils comme un héritage précieux. Ce livre, vu de mauvais œil par les maîtres charpentiers, procura à l'auteur des honneurs et des titres; il fut nommé charpentier du roi, membre de l'Académie

des Beaux-Arts et de l'Académie des Sciences. Le livre de Fourneau fait encore autorité; mais les délégués se plaignent qu'au milieu de la fièvre des travaux modernes on néglige de plus en plus les préceptes de l'art : on taille les bois sans épures, en les *traçant* à la hâte suivant les besoins de la pose. Voici venir d'ailleurs les charpentes en fer, dont le palais du Champ de Mars offre lui-même de gigantesques spécimens. Le rôle du charpentier se trouve ainsi amoindri. Il l'est moins cependant qu'on ne pourrait le croire. Le travail considérable des échafaudages lui revient encore, et pour placer même de vastes pièces de fonte, pour *lever des fers* de quelque importance, on a volontiers recours au charpentier, qui sait mettre en place de lourds fardeaux et qui possède la gymnastique de ces opérations dangereuses. Maintenant faut-il blâmer l'emploi du fer et regretter que le palais de l'exposition n'ait pas été construit entièrement en bois? C'est ce que font les délégués charpentiers, mais c'est ce que nous ne pouvons faire avec eux.

Prenons un autre corps de métier, les ferblantiers par exemple, qui ne nous condamneront pas à remonter aux temps de l'antiquité. C'est en Bohême, vers 1610, qu'on commença de fabriquer le ferblanc, qui est une tôle recouverte d'étain. Un prêtre bohémien porta cette industrie en Saxe, d'où elle gagna l'Alsace et la Lorraine. En 1663, les ouvriers travaillant le *fer blanc et noir* vinrent se joindre à la communauté des taillandiers de Paris, qui comprenait déjà les grossiers, les vrilliers et les tailleurs de limes; il y eut ainsi quatre corps de métiers dans la communauté. Elle était gouvernée par quatre jurés dont deux étaient élus tous les ans. Pour être reçu maître, il fallait faire cinq années d'apprentissage dans une première maison, puis travailler trois ans chez un nouveau patron; on faisait ensuite son *chef-d'œuvre* sous le contrôle des quatre jurés, qui en indiquaient le sujet, et de huit bacheliers, dont deux appartenaient à chacun des métiers de la taillanderie. C'est dans la première moitié du XVIIIe siècle que l'usage du fer-blanc se répandit. Le célèbre physicien Réaumur, mort en 1757, avait puissamment contribué à en améliorer la fabrication. Les ferblantiers en vinrent à fabriquer une grande variété d'ustensiles de tout genre, et à employer le cuivre et le zinc comme auxiliaires dans leurs travaux. On peut signaler chez les ouvriers ferblantiers de Paris un esprit d'union et d'initiative qui s'est traduit de bonne heure par des tentatives d'association. Dès l'année 1826, ils fondèrent une société de secours contre la maladie et le chômage. En 1848, pendant les mois qui suivirent la révolution de février, ils eurent de très nombreuses réunions et combinèrent entre eux plusieurs plans d'organisation professionnelle. Une association coopérative fut fondée rue

du Faubourg-Saint-Denis et transportée en 1849 dans la rue de Bondy. Cette association subsiste encore après des alternatives de succès et de revers; elle a réuni un moment 150 sociétaires.

L'horlogerie a des origines savantes, et les progrès en sont directement liés à ceux de la science. C'est Huyghens qui en 1658 appliqua le pendule aux horloges, et qui en 1674 inventa pour les montres le ressort en forme de spirale; ces ingénieux organes se perfectionnèrent à mesure que les lois de la physique et de la cosmographie furent mieux connues. George Graham, horloger à Londres, eut le premier l'idée en 1715 de combiner le cuivre et l'acier pour faire un pendule compensateur. L'échappement à ancre fut inventé en 1680 par Clément, autre horloger anglais; puis vint l'échappement à cylindre et aussi l'échappement à chevilles, inventé en 1754 par Beaumarchais, l'auteur du *Barbier de Séville*. L'industrie des horloges se répandit de bonne heure dans la Souabe allemande et les contrées qui bordent la Forêt-Noire. La fabrication des montres est depuis un siècle la principale industrie de la Suisse. Vers 1794, une centaine de familles de Neufchâtel chassées par des troubles civils vinrent demander l'hospitalité à la France et se fixer à Besançon; elles étaient principalement composées d'horlogers, qui continuèrent à exercer leur profession. La fabrication des montres s'établit ainsi en France, et après des débuts pénibles elle a pris depuis quelques années une très grande extension. En 1849, Besançon ne fabriquait encore que 38,000 montres, dont le quart en or et le reste en argent; en 1866, la fabrication était montée à 305,000 montres, dont le tiers en or. Le travail a donc décuplé en sept ans. Quant aux horloges, aux pièces monumentales, elles se fabriquent de longue date à Paris avec une grande supériorité, comme d'ailleurs les pendules de toute sorte. Plusieurs familles d'horlogers sont ainsi devenues héréditairement célèbres dans l'industrie parisienne; il suffit de nommer les Leroy, les Lepaute, les Bréguet. Les Anglais de leur côté ont conservé certains avantages dans la fabrication des chronomètres et des montres de précision.

Voici maintenant les tailleurs. C'est sous le règne de saint Louis qu'ils commencèrent à former des confréries ou corporations; mais ils ne furent érigés en *communauté* (1) qu'en 1293, sous Philippe le Bel, qui leur donna des statuts. Ils s'appelaient tailleurs de robes, une robe plus ou moins longue étant alors le costume principal. Plus tard, quand le pourpoint devint le vêtement à la mode, ils reçurent le nom de tailleurs pourpointiers. Une catégorie spé-

(1) Les communautés corporatives ont été au nombre de 44, réunies en 6 catégories de marchands; les tailleurs étaient placés dans la quarantième communauté, avec les fripiers.

ciale d'ouvriers s'occupait d'ailleurs de confectionner les hauts et bas-de-chausses. On les appelait boursiers-culottiers. Enfin, sous Henri III, un édit de 1581 institua de nouveaux règlemens pour la corporation; tous les ouvriers furent réunis sous la dénomination commune de tailleurs d'habits; c'est celle qui est encore usitée de nos jours. Parmi les matières premières employées par les tailleurs, la France avait la spécialité de produire les draps. Les draps des Gaules étaient, dit-on, recherchés sous la domination romaine. En tout cas, depuis le xe siècle, on fabriquait des tissus estimés en Normandie et en Picardie. Le prix des draps fins était fort élevé. Une aune de bon drap sous Charles V était payée plus de 100 fr. En 1463, l'aune de drap brun pour faire une robe au roi Louis XI coûtait 110 francs, et le drap violet 130 francs. Le peuple s'habillait de tiretaine et d'étoffes communes à chaîne de fil et à trame de laine. Au xve siècle, la France tirait d'Italie les draps d'or et d'argent, les toiles d'or, les velours et les satins; mais le travail de la laine continuait à être une industrie nationale. En 1565, Charles IX défendit sous les peines les plus sévères l'exportation des moutons vivans; les délinquans avaient la main gauche coupée par le bourreau. François Ier, puis Henri IV, rendirent plusieurs ordonnances pour prohiber l'entrée des draps en France. La communauté des tailleurs fut longtemps régie par l'édit de 1581. Les abus de pouvoir commis par les jurés qui étaient à la tête de la corporation amenèrent une crise : en 1776, l'édit de Henri III fut supprimé avec beaucoup d'autres ordonnances relatives aux jurandes et aux maîtrises. Ce ne fut pourtant qu'en 1790 que disparurent les dernières traces de la réglementation corporative.

On dit que l'industrie des papiers peints est fort ancienne en Chine; mais elle ne commença de prospérer en France que vers la fin du xviiie siècle. Un marchand mercier, nommé Réveillon, établit rue de Montreuil, dans le faubourg Saint-Antoine, une immense fabrique que Louis XVI érigea en manufacture royale dans l'année 1784. C'était un homme dur que ce Réveillon. Il était très impopulaire dans les faubourgs de Paris. On l'accusait d'avoir dit que « quinze sous suffisaient à un ouvrier pour vivre une journée, que l'ouvrier pouvait bien se nourrir de farine de pomme de terre et laisser la farine de froment pour les classes aisées. » La foule exaspérée se rua sur la manufacture de Réveillon, qui fut pillée et brûlée le 19 avril 1789. Ce fut le prélude de la révolution. Le faubourg Saint-Antoine est cependant resté le centre de la fabrication des papiers peints, et il y existe aujourd'hui soixante fabriques de ce genre. Quelques essais furent tentés sans résultats utiles à Mâcon, à Lyon, à Mulhouse; il n'y eut en province qu'un seul établisse-

ment qui put prospérer, celui de Rixheim. Dans l'origine, l'impression des papiers se faisait entièrement à la planche, c'est-à-dire à la main; vers 1834, on commença d'imprimer au rouleau, c'est-à-dire d'appliquer les couleurs par voie mécanique. On emploie encore les deux procédés dans des proportions à peu près égales, car on prétend que, pour les impressions délicates, le travail de la main est indispensable.

Il nous suffit d'avoir indiqué par quelques traits comment les délégués racontent l'histoire de leurs industries respectives, et nous ne multiplierons pas ces exemples. Cependant nous voulons extraire encore quelques indications du récit que font les ouvriers en papiers de couleurs et de fantaisie; c'est une petite corporation détachée de celle des ouvriers en papiers peints et qui s'est constitué une existence indépendante. Elle est peu nombreuse, et n'a point, à proprement parler, d'histoire, car elle ne date que de 1848; mais le récit de ses délégués montre d'après nature les vicissitudes qu'éprouve nécessairement parmi les ouvriers la pratique de l'union et de l'action solidaire. Dans les journées qui suivirent la révolution de février, quelques ouvriers en papiers de couleur mirent en avant l'idée d'une société de prévoyance qui devait secourir les malades et remédier aux chômages. Les versemens devaient se faire toutes les semaines suivant une taxe progressive (2 centimes par franc sur le salaire hebdomadaire jusqu'à 15 fr., 3 centimes de 15 à 30 francs, et ainsi de suite). Le règlement de la société devait entrer en vigueur quand l'encaisse aurait atteint 2,000 francs. Déjà on avait atteint 1,600 francs, — il s'agit, nous l'avons dit, d'une corporation très restreinte, — quand un esprit de défiance et de désunion se répandit parmi les sociétaires; un certain nombre d'entre eux demandèrent sous divers prétextes la dissolution de la société; il fallut retirer les fonds de la caisse d'épargne, où ils étaient provisoirement placés, et chacun reprit le montant de sa cotisation. L'avortement de cette tentative d'association laissa les ouvriers désunis jusqu'en 1862, où ils eurent une occasion de se concerter pour envoyer un délégué à l'exposition de Londres. Bientôt vint une circonstance plus grave pour la corporation. Au mois de novembre 1864, elle se mit en grève pour obtenir une augmentation des salaires; c'était le moment où le délit de coalition venait d'être supprimé par une loi. On organisa une caisse de résistance; mais la caisse resta bien pauvre. La lutte dura un mois, pendant lequel les ouvriers usèrent jusqu'à leurs dernières ressources. Ils furent soutenus dans cette épreuve par d'autres corps de métiers : les typographes notamment leur prêtèrent 500 fr. Une transaction intervint enfin, et un nouveau tarif ramena les ouvriers

dans les ateliers. La guerre terminée, il restait à en payer les frais. « A l'action, disent les délégués, succédait un abattement profond. Il y avait des pertes à réparer, il fallait satisfaire à des obligations, et l'honneur de la profession dépendait de la tournure que les choses allaient prendre. La dette consentie et reconnue par tous s'élevait à la somme de 1,865 francs; elle était contractée au nom du corps de métier. Tous les engagemens étaient faits sur parole ou sous la responsabilité de quelques signatures; mais, comme les besoins étaient pressans, chacun restait sur la réserve, et les hommes qui avaient signé les reconnaissances et négocié les engagemens tombaient dans le plus profond découragement en voyant l'abstention muette qui se produisait autour d'eux. » Ce ne fut qu'une angoisse passagère. Les premiers jours d'abattement passés, des souscriptions s'organisèrent, et en six mois les dettes de la communauté furent payées. « La joie fut générale le jour où l'on fut convoqué en assemblée pour le règlement des comptes; c'était le 9 juillet 1865. Non-seulement l'arriéré était soldé; mais il restait un excédant de 200 francs. » Heureux excédant! car, séance tenante, on décida qu'on en ferait la première mise de fonds d'une caisse permanente de secours. Cette caisse fonctionne aujourd'hui, elle prospère, et elle a pu récemment, dans les premiers mois de 1867, prêter 500 francs aux ouvriers en bronze, qui s'étaient mis à leur tour en grève.

III.

Demandons maintenant aux délégués les principales réflexions que leur a suggérées l'examen des produits exposés au Champ de Mars. Tous rendent hommage à ce grand concours des peuples à peu près comme pourraient le faire des écrivains de profession; puis ils entrent résolûment dans l'étude détaillée des produits, et les jugent avec une grande indépendance. Leur opinion est très souvent contraire à celle du jury international, et ils n'hésitent pas à décerner les récompenses à leur manière. Ils se plaignent surtout qu'on ait fait la part bien petite aux ouvriers et contre-maîtres, à ceux que la langue officielle a appelés les coopérateurs. « Nous savons bien, dit l'un d'eux, qu'il est difficile à des hommes qui pour la plupart ne font pas partie du corps d'état qu'ils ont à juger, qu'il leur est même impossible de connaître ceux qui ont coopéré à chaque travail et qui sont pour beaucoup dans les œuvres récompensées. Aussi notre désir général serait de voir faire l'enquête des délégués avant celle du jury. Les jurés pourraient alors consulter avec fruit les opinions des ouvriers. » Aussi bien, puisque nous

sommes amené à la question des récompenses, nous pouvons dire qu'elle nous paraît la partie faible des expositions; elle offre même un côté grotesque. En mettant à part quelques travaux qui se placent d'eux-mêmes et sans conteste aux premiers rangs, il n'y a guère pour la foule des produits de classification possible. Tout se réduit alors à une pluie de médailles et de mentions qu'on s'attache à rendre aussi abondante que possible. Le procédé des jurys ressemble trop à celui de ces chefs d'institution qui distribuent d'une main large un nombre considérable d'accessits pour encourager leurs élèves et surtout les parens de leurs élèves. On nous dira que les hommes comme les enfans sont sensibles aux récompenses, et que depuis l'origine du monde on se sert de couronnes pour exciter leur zèle. Il y a des degrés en tout, et il nous semble évident que les jurys d'exposition pourraient s'épargner dans une forte mesure le travail de classification auquel ils s'astreignent; nous parlons du travail qui consiste à médailler ou à mentionner les personnes, car pour ce qui est de mettre en lumière et de propager tous les procédés industriels qui offrent quelque intérêt, c'est là la partie essentielle de leur tâche, et le jury international de 1867 vient de la remplir avec distinction en publiant les douze volumes qui contiennent l'ensemble de ses rapports.

Les délégués ouvriers estiment que l'exposition de 1867 a établi la supériorité du travail français dans presque toutes les branches de l'industrie. Ils montrent à cet égard une sorte d'amour-propre national qui les entraîne souvent à des jugemens injustes. Entre autres raisons qui expliquent cette particularité, nous en voyons deux qui se manifestent fréquemment dans leurs rapports. D'abord l'ouvrier, — et on ne peut lui en faire un reproche, — ne juge que ce qu'il voit; il ne se rend pas toujours compte de la valeur industrielle de certains pays qui n'ont pas pris soin de se faire suffisamment représenter dans plusieurs genres de travail; nous pourrions à cet égard citer la Prusse et la Belgique. L'ouvrier forme strictement son opinion d'après les envois qu'il a sous les yeux, et c'est tant pis pour les absens, pour ceux dont les envois ne sont pas en rapport avec l'état industriel de leur pays. Il y a donc lieu de rectifier les opinions des délégués par celle des gens que leurs voyages ou leurs études générales ont mis au courant de la véritable situation des industries européennes. Voici maintenant un motif d'un tout autre ordre qui influe sur le jugement des délégués, quelquefois à leur insu, mais dont ils laissent voir souvent la trace. La concurrence étrangère est le grand argument des patrons pour résister à l'augmentation des salaires. Quand l'ouvrier se plaint de n'avoir pas assez pour vivre, on lui répond qu'il faut lut-

ter avec les Anglais, avec les Prussiens, avec les Belges, que, s'il ne se contente pas de ce qu'on lui donne, les produits étrangers envahiront les marchés français, et que le peu qu'il gagne sera ainsi compromis par la ruine de son atelier. De là chez lui une tendance instinctive à rabaisser cette industrie étrangère qu'on lui présente comme un épouvantail. Atténuer la valeur des produits étrangers, c'est en quelque sorte émousser l'arme dont les patrons se servent constamment. Chez les délégués les plus scrupuleux, on trouve au moins une certaine froideur à l'égard des nations dont les industries rivalisent avec les nôtres. Le salaire élevé des ouvriers anglais excite une jalousie qui se traduit quelquefois par des traits amers. Ainsi on accuse quelque part certains envoyés des corporations anglaises d'avoir fait argent, à leur retour dans leur pays, de procédés industriels dont le secret leur avait été gratuitement livré en raison de leur délégation. L'industrie anglaise s'est-elle perfectionnée depuis 1862? Les délégués n'hésitent guère à répondre que non, et ce jugement procède évidemment d'un parti-pris. Il est un point cependant sur lequel ils n'ont pas tout à fait tort. L'Angleterre a fait peu de progrès depuis 1862 dans les industries qui relèvent du goût et des arts du dessin; mais il faut dire qu'elle avait réalisé sous ce rapport des améliorations considérables de 1851 à 1862. On se rappelle qu'à la suite de l'exposition de 1851 les Anglais jetèrent un cri d'alarme en reconnaissant eux-mêmes leur infériorité dans ce qu'on peut appeler l'art industriel. Ils résolurent aussitôt de réformer le goût de leurs ouvriers en établissant sur une grande échelle l'enseignement du dessin. L'urgence de cette mesure parut telle que le gouvernement en prit l'initiative, contrairement aux habitudes anglaises. Il ouvrit dans un grand nombre de villes des écoles spéciales de dessin industriel. On vit en 1855 et en 1862 les heureux effets de ces fondations. Si maintenant, après une ère d'amélioration rapide, on constate comme un temps d'arrêt, c'est qu'on ne peut pas toujours courir sur la voie du progrès, et qu'après une forte étape on ralentit le pas.

Nous ne pouvons suivre nos auteurs à travers l'infinie variété des détails qu'ils passent en revue et rechercher tous les procédés qu'ils critiquent ou qu'ils recommandent. Nous le pouvons d'autant moins qu'ils s'adressent surtout à des personnes familiarisées avec la pratique de chaque métier; ils se préoccupent peu de définir les termes dont ils se servent et d'expliquer les méthodes dont ils parlent; leur œuvre ne peut donc être consultée avec fruit que par ceux qui connaissent les particularités de chaque profession. La collection des rapports montre cependant à certains égards les impressions générales qu'ont éprouvées les délégués.

Si l'on cherche le caractère principal de l'exposition de 1867, on peut dire que c'est l'emploi de plus en plus abondant et de plus en plus varié du fer sous toutes les formes, machines motrices, machines-outils, pièces de toute dimension et de toute nature. On en fait des navires, des ponts, des phares, des monumens entiers; on en fait des meubles et des ustensiles de tout genre. Le fer est ainsi comme le roi des métaux, et l'on peut presque mesurer par les quantités qui en sont consommées les progrès de l'industrie en divers lieux et en divers temps. L'industrie du fer subit d'ailleurs, depuis peu d'années, une modification importante. On commence à fabriquer des aciers relativement peu coûteux; les procédés de cette fabrication sont encore mal définis, mais ils se précisent de plus en plus; un ingénieur anglais, Bessemer, a attaché son nom à l'un de ces procédés. L'acier, dont la cherté seule entravait l'emploi, en vient ainsi à se substituer dans beaucoup de cas au fer ordinaire. Quand la fonte de fer coûte 200 francs et la tonne d'acier 320, comme cela avait lieu en 1867, l'usage de l'acier devient avantageux dans un grand nombre de circonstances; il donne, pour un même poids, une plus grande solidité. On cherche actuellement à l'employer pour les vaisseaux, pour les ponts, pour les chaudières. On en fait des rails pour les voies ferrées. Les rails de fer s'usent avec une effrayante rapidité sur les voies très fréquentées; il faut les renouveler tous les quatre ou cinq ans, au grand danger de la circulation; on espère que la durée des rails d'acier sera trois ou quatre fois plus grande. La compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée est en train d'en garnir le trajet entier de Paris à Marseille. Les compagnies anglaises ont depuis plusieurs années commencé de pareilles expériences sur une échelle encore plus vaste. L'outillage des forges s'est perfectionné d'une façon merveilleuse. Elles disposent de machines-outils si bien combinées et de machines motrices si puissantes, qu'elles peuvent travailler, entailler, chantourner des masses de métal vraiment formidables. Des pièces qui ne pouvaient autrefois résulter que de l'assemblage de plusieurs parties établies séparément sont maintenant fabriquées d'un seul bloc. On peut citer en ce genre les bandages sans soudure pour les roues de wagons, les plaques de blindage pour les navires ou pour les fortifications. M. Krupp d'Essen a montré à l'exposition un bloc d'acier fondu de 40,000 kilogrammes. La maison Petin-Gaudet a produit des échantillons aussi extraordinaires. On se fera une idée de la masse des matières qu'emploie l'industrie sidérurgique en constatant que les Anglais ont extrait de leur sol, pendant l'année 1866, 10 millions de tonnes de minerais de fer. Le nombre de tonnes extraites du sol français a été de 3 à 4 millions.

La houille est l'auxiliaire indispensable de l'industrie du fer. Or depuis quelque temps l'opinion se répand que les gisemens houillers tendent à s'épuiser, et qu'on peut, pour beaucoup d'entre eux, prévoir le terme où l'exploitation en deviendra impossible. L'Angleterre, prétend-on, n'en aurait plus que pour deux cents ans. La France serait encore moins bien pourvue; notre gisement le plus productif, celui du bassin de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier, ne pourrait guère aller au-delà d'un siècle. Bien que notre génération n'ait pas à craindre pour elle-même le manque de charbon, il y a là, on le conçoit, un état de choses qui mérite les plus sérieuses réflexions, et l'on doit regarder comme éminemment utiles tous les procédés qui permettent de tirer un meilleur parti des produits houillers. A ce titre, — et sans parler des tentatives que l'on fait pour substituer à la houille d'autres combustibles, comme le pétrole, — il faut placer au premier rang l'industrie récente des *agglomérés*, qui consiste à former des briquettes avec le charbon menu. Cette poussière de houille était à peu près sans emploi; on ne pouvait la brûler dans les foyers des machines. En la mélangeant avec du goudron de gaz, on en forme maintenant un combustible très compacte qui s'emploie sous forme de boules ou de petits pains quadrangulaires; chacun a pu en voir d'immenses approvisionnemens le long des voies ferrées. La France et la Belgique en ont produit l'an dernier plus d'un million de tonnes.

Les industries textiles et la production des matières premières qui servent à fabriquer les tissus forment une partie considérable du travail humain. De ces matières premières, la plus importante est le coton. On sait la crise qu'a subie l'industrie cotonnière par suite de la guerre d'Amérique. Sur 900 millions de kilogrammes que l'Europe consommait en 1861, 750 millions environ venaient des États-Unis. Cette ressource manqua subitement, et il y eut comme une famine de coton. On put voir alors un exemple mémorable de la solidarité qui unit les nations modernes et du retentissement qu'un grand fait industriel a maintenant dans les parties du monde les plus éloignées les unes des autres. Toutes les contrées qui cultivaient déjà le coton se mirent tout de suite à accroître leur production dans une forte mesure. En deux ans, l'Inde passa de 80 millions de kilogrammes à 250, l'Égypte de 25 à 80, le Brésil de 7 à 27. On planta du coton dans une foule de pays où cette culture avait été à peine essayée. Les Antilles, le Pérou, l'Algérie, la partie méridionale de l'Italie, l'île de Malte, la Grèce, l'Asie-Mineure, la Perse, la Cochinchine, l'Australie, fournirent leur contingent. On a même vu des essais de culture cotonnière en France, dans les dunes qui sont près de Montpellier. La guerre d'Amérique a pris fin, mais

la production cotonnière est restée développée dans les pays où elle avait reçu une grande extension, dans l'Inde par exemple, au Brésil et en Égypte.

La laine sert à fabriquer une grande variété d'étoffes, depuis les draps épais jusqu'aux mousselines légères. Les brins de différentes longueurs sont séparés les uns des autres par d'ingénieuses machines appelées *peigneuses*, dont le premier modèle est dû à un travailleur obscur, Heilmann, mort pauvre après avoir ouvert une voie féconde à l'industrie. Dans ces derniers temps, la cherté du coton d'une part et de l'autre les perfectionnemens de la mécanique industrielle ont fait employer la laine à la confection de mille tissus nouveaux. Les besoins croissans de l'Europe ont développé l'élève des bêtes à toison dans plusieurs pays qui, jusqu'à ces dernières années, n'avaient fait que de faibles envois sur nos marchés. On peut citer pour exemple l'Australie, la colonie du Cap et les pampas de la Plata. Les bêtes à laine sont d'importation récente en Australie. C'est au commencement de ce siècle qu'on y introduisit le premier troupeau ; il se composait de huit animaux seulement, trois béliers et cinq brebis. La race ovine y est maintenant aussi abondante au moins qu'en France ; l'Australie fournit une laine fine, forte et très ductile. L'histoire de la production de la laine au Cap est à peu près analogue, mais le développement en est moins rapide et la qualité de la matière inférieure. Quant à ces rives de la Plata, où des bergers à cheval, les *gauchos*, font paître leurs moutons dans des plaines immenses, la production y est montée, entre 1859 et 1866, de 7 millions et demi de kilogrammes à 27 millions. Le principal obstacle qui s'opposait à l'emploi des laines de la Plata a été surmonté récemment. Les toisons enlevées aux bêtes qui paissent dans les pampas sont hérissées de graines plates à petits crochets ou *graterons* dont il est fort difficile de les débarrasser. Les diverses machines qu'on employait en Europe à cet usage avaient l'inconvénient de briser la laine et ne remplissaient d'ailleurs que fort imparfaitement leur office. Depuis fort peu de temps, on a reconnu que l'on peut, sans détériorer la toison, désagréger les graterons à l'aide de l'acide sulfurique et les réduire en une poussière facile à expulser.

Les perfectionnemens de détail introduits dans les procédés de filage et de tissage mécaniques sont un des principaux caractères que les délégués ouvriers signalent dans l'exposition de 1867. Au reste, ce n'est point seulement dans les industries textiles que s'améliore le travail mécanique, et l'on peut remarquer que les ouvriers, à peu d'exceptions près, ont dépouillé toute trace d'animosité contre les machines. Ils en parlent presque tous en termes fort

raisonnables. Quelques-uns même gourmandent la lenteur que leurs patrons mettent à recourir aux procédés mécaniques. C'est ainsi que les boulangers signalent avec une certaine vivacité deux modèles au moins de pétrins à vapeur, modèles Lebaudy et Delizy, qui leur paraissent remplir toutes les conditions désirables, et que la boulangerie parisienne hésite pourtant à adopter. C'est là une exception, et l'on ne peut pas dire qu'à Paris les industries soient en retard sous ce rapport, même celles qui ne s'occupent que de menus objets et qui paraissent les moins propres à l'emploi des machines. Celles-là ont recours à des moteurs de peu de force, elles se servent au besoin des machines Lenoir; mais enfin elles fabriquent mécaniquement mille petits articles en tôle légère, en ivoire ou autres matières analogues. L'industrie de la chapellerie a été renouvelée par les procédés mécaniques; la menuiserie, la serrurerie, se font à la mécanique. Des machines façonnent d'ailleurs les charpentes, taillent et élèvent les pierres dans les constructions. L'imprimerie a perfectionné ses presses à vapeur, et, joignant à des procédés de tirage expéditifs la ressource des clichés, elle s'est mise en mesure de suffire aux besoins de ces journaux populaires qui ont un débit de plus de 100,000 exemplaires (1).

IV.

La partie des rapports qui offre le plus d'intérêt est, nous l'avons déjà dit, celle où les délégués peignent la situation des ouvriers et indiquent les moyens de l'améliorer. Il n'y a pas de nos jours de questions plus importantes et qui s'imposent d'une façon plus impérieuse à l'attention publique que celles qui touchent au sort des populations ouvrières. Les masses laborieuses peuvent avoir une grande influence sur l'avenir par le suffrage universel. A défaut de moyens légaux, n'ont-elles pas toute la puissance nécessaire pour bouleverser la société de fond en comble? N'avons-nous pas vu, il y a vingt ans, dans les rues de Paris, une formidable guerre sociale? Bien que depuis ce temps les ateliers aient commencé à recevoir dans une certaine mesure ce que nous appelons les « saines

(1) Avec les presses perfectionnées, le tirage ordinaire est de 6,000 exemplaires par heure. On peut facilement doubler et même tripler la vitesse du tirage, mais on n'obtient pas encore une rapidité suffisante pour les cas que nous mentionnons. On a la ressource d'une composition multiple, mais c'est une cause de complication. Aujourd'hui on fait une seule composition que l'on multiplie par le clichage. On en prend une empreinte avec du blanc d'Espagne, et dans le moule ainsi obtenu on verse un métal très fusible qui se durcit immédiatement. On peut préparer ainsi plusieurs clichés qui concourent au tirage.

doctrines de l'économie politique, » il n'est pas difficile d'y reconnaître en permanence bien des germes d'agitation. Il y a là une force immense dont on entrevoit quelques effets, dont on entend le sourd retentissement, et sur laquelle les pouvoirs sociaux n'ont qu'une bien faible prise. Que faut-il en espérer? Que faut-il en craindre? Les ouvriers sont-ils contens, ou du moins ne sont-ils pas trop mécontens de leur sort? Telles sont les questions qui se dressent devant nous. Voyons donc ce que disent à cet égard et ce que demandent les ouvriers par l'organe de leurs délégués.

Les 354 délégués de l'industrie parisienne, en même temps qu'ils remplissaient leur mission spéciale, se sont réunis seize fois, dans l'espace de trois mois, en assemblées générales pour discuter les intérêts des populations ouvrières. Ils ont admis dans ces assemblées les envoyés de quelques grandes villes, comme Lyon et Bordeaux; ils y ont admis aussi des femmes pour traiter des questions qui intéressent le travail féminin. Nous n'avons pas les procès-verbaux de ces séances, nous n'en connaissons même pas les résultats, au moins sous une forme précise, car les délégués, avec une prudence qui a présidé à tous leurs actes, se sont abstenus d'exprimer collectivement leurs vœux. Après la délibération commune, chacun est resté maître d'insérer dans son rapport les demandes qui lui paraissaient opportunes. On peut d'ailleurs extraire facilement de l'ensemble de leur travail les idées et les vœux qui présentent un caractère général. C'est ce qu'a fait, dans un rapport adressé à l'empereur le 8 mars dernier, M. Devinck, président de la société d'encouragement, et le ministre des travaux publics a de son côté adressé un autre rapport à l'empereur sur le même sujet à la date du 30 mars. Les demandes des délégués sont pour la plupart modérées dans le fond et dans la forme. Les relations des ouvriers avec la commission d'encouragement ont été des plus amicales; cette circonstance n'a pas été sans influence sur la rédaction des rapports. On y trouve une grande variété de tons, et l'humeur spéciale des différens rédacteurs s'y manifeste librement; mais on y remarque aussi comme un souffle d'apaisement qui éteint les griefs et tourne les esprits à l'espérance.

On appréciera surtout le bon sens des délégués parisiens, si l'on compare leurs idées aux votes émis par le congrès qu'a tenu le mois dernier à Bruxelles l'Association internationale des travailleurs. Le congrès de Bruxelles se prononce pour la propriété collective, c'est-à-dire pour le communisme. Comme Proudhon dans ses plus beaux jours, il déclare illégitime toute rente attribuée au capital : des banques d'échange doivent suffire à nourrir la production. En prenant à son compte cette vieille rhétorique du socia-

lisme, l'Association internationale nous paraît se séparer absolument des masses ouvrières, dont l'éducation, si incomplète qu'elle soit, commence pourtant à se faire. Quel motif pousse les meneurs de cette association à ressusciter des doctrines discréditées? Sont-ils convaincus ou est-ce une tactique? C'est ce que nous n'avons pas à rechercher ici. Nous voulions seulement montrer qu'on se ferait illusion, si l'on croyait que les votes de l'Association internationale correspondent aux sentimens actuels de nos classes laborieuses. Nous en trouvons au contraire l'expression naïve et sincère dans les rapports de nos délégués, car, si les circonstances dans lesquelles ils ont été rédigés leur donnent une certaine sagesse de commande, la part de cet optimisme est facile à faire.

Voici d'abord la question des salaires; c'est la question principale, celle qui domine toutes les autres, et à laquelle toutes les autres se ramènent. Or cette question toute pratique, toute palpitante, fait perdre aux délégués leur sang-froid. Ici « les saines doctrines de l'économie politique, » la théorie de l'offre et de la demande, perdent toute autorité. L'ouvrier trouve son salaire insuffisant, et il demande qu'on l'augmente. Les patrons peuvent-ils le faire? C'est ce dont il se préoccupe peu. Au besoin, M. Devinck est mis en demeure de trancher la difficulté. Dans tous les rapports et sous toutes les formes, l'insuffisance des salaires est signalée, et quelquefois en termes fort expressifs. Écoutons par exemple les délégués des couvreurs; il s'agit ici d'un métier où la paie est relativement élevée. « Tous les jours, dans la rue, vous voyez un malheureux suspendu sur l'abîme; si son échelle venait à se rompre, si son pied glissait, il serait précipité dans la rue et tué infailliblement. Vous demandez : combien gagnent ces ouvriers? On vous répond : 6 francs 25 cent. Aussitôt vous vous écriez : Ce n'est pas 6 francs qu'on devrait leur donner, c'est 10 et 20 francs par jour! Nous n'en demandons pas tant, messieurs; ce que nous désirons, c'est que nos patrons lisent ce rapport, et nous sommes certains qu'ils nous accorderont ce que nous leur demandons depuis dix-neuf ans (il s'agit de porter le salaire à 7 fr.). Rendons d'abord hommage à nos ménagères, qui, levées avec le jour, travaillent tout le temps que ne réclament pas leurs enfans pour apporter une modique somme au revenu commun, et qui ne peuvent arriver à ne pas faire de dettes que par des prodiges d'ordre et d'économie. » Suivons les délégués, qui établissent le budget d'un compagnon couvreur ayant une femme et deux enfans; ils supposent, bien entendu, un ménage modèle où fleurissent toutes les vertus domestiques. « Le compagnon gagne, comme il a été dit, 6 fr. 25 cent. par jour. Que de personnes vont s'imaginer qu'avec un pareil sa-

laire il n'a plus rien à demander au ciel! Mais, hélas! c'est 6 francs 25 cent. par jour de travail. Or sur 365 jours il faut défalquer quatre grandes fêtes et deux dimanches par mois en moyenne; cela réduit l'année à 337 jours ouvrables. Il est de toute nécessité de retrancher la morte saison; mais ce n'est pas tout, et les intempéries de l'air que nous oublions! car comment travailler sur un toit humide et glissant, soit quand il pleut, soit quand il neige, soit quand il gèle? » En mettant ainsi trois mois et demi pour les chômages et les repos forcés, l'année est réduite à 232 jours, et le budget à 1,450 francs. « Ajoutons 150 francs du gain de la femme : voici donc un ménage qui aura 1,600 francs à dépenser, tant qu'il se portera bien, pour vivre dans la capitale régénérée par M. Haussmann... Comment va-t-il organiser ses dépenses? Premièrement il faut se loger. Nous savons ce que sont devenus les logemens. Depuis quelque temps, on perce de magnifiques boulevards à travers les rues les plus pauvres. Les maisons ressemblent à des palais, la riche bourgeoisie peut à peine les habiter... Quant aux ouvriers, relégués fort loin du centre, il faut parler encore de 250 à 300 fr. pour qu'ils aient une petite chambre et un cabinet où l'on puisse mettre deux lits, une armoire, une table, quelques chaises (1). Nous mettons donc 300 francs pour le logement... Notre compagnon ne portera point de haillons, non plus que sa famille, car il faut que l'ouvrier puisse se présenter chez un patron et sa femme chez une maîtresse. Nous tenons à la disposition des personnes qui le demanderont un bilan où il est démontré qu'il dépense annuellement 400 francs pour le vêtement, et nous supposons qu'il ne s'habille que de toile grossière, et que la ménagère prendra sur son sommeil pour raccommoder et rapiécer à outrance... Le blanchissage est assez dispendieux pour une femme, à cause du linge tuyauté et empesé; si nous ne le portons qu'à 36 francs par an, c'est que nous supposons que l'ouvrière fera elle-même ses savonnages, qu'elle profitera du lavoir public pour la lessive. Enfin il faut de la lumière, il faut un peu de feu, il faut des outils, qui malheureusement se cassent trop souvent; il faut des livres pour l'enfant, etc... » Toutes ces dépenses récapitulées mènent à 850 fr. Il reste donc 750 francs pour la nourriture de quatre personnes; mais l'ouvrier couvreur ne peut déjeuner chez lui quand il travaille;

(1) Nous trouvons dans le rapport d'un autre délégué, sur la question des logemens ou plutôt des propriétaires, ce trait qui ne manque pas d'*humour*. « La question du déménagement est si grave aujourd'hui qu'on se garderait bien de se plaindre ou de faire la moindre réclamation. Qui donc oserait, tout en payant bien son loyer, se trouver sur le chemin de son propriétaire? car, pour lui, *celui qui paie régulièrement prouve d'une manière évidente qu'il supporterait bien encore quelque petite augmentation.* »

il emporte pour cette dépense nécessaire une certaine somme, que les délégués estiment à 1 fr. 25 cent., et voilà de ce chef un trou de 290 fr. par an fait au budget. En fin de compte, il reste 460 fr., soit 1 fr. 25 cent. par jour pour le déjeuner et le dîner de la famille. « C'est suffisant pour ne pas mourir de faim; mais au moindre accident qui viendra déranger l'équilibre de ce frêle budget, cette honnête et laborieuse famille va tomber dans la misère. Qu'elle reste une semaine à trouver de l'ouvrage, qu'elle soit malade, qu'elle ait à payer un médecin, des médicamens, c'en est fait, il faut qu'elle s'endette, et comment paiera-t-elle? Sur quel article fera-t-elle ses économies? où est le superflu qu'elle se retranchera? » Nous avons examiné en détail ce budget de l'ouvrier couvreur, parce qu'on y sent moins la misère que la rude énergie du labeur vaillamment soutenu. Écoutez d'ailleurs les sentimens qu'exprime le délégué en terminant son exposé. « Au fond, la vie n'est clémente pour personne, et, quelque lourde que soit la tâche, le meilleur lot est encore pour ceux qui travaillent. La pensée qu'on remplit son devoir, qu'on est le guide et le protecteur de quelques êtres chéris, la certitude de pouvoir compter sur le respect de tous à l'extérieur, et dans l'intérieur sur des amitiés dévouées et fidèles, consolent un honnête homme de ses privations. » N'est-ce pas là le plus noble langage qu'on puisse entendre?

Ainsi ce ne sont pas seulement les têtes chaudes, les ouvriers gâtés par le cabaret, ce sont les travailleurs les plus énergiques et les plus sensés qui réclament d'une façon absolue l'augmentation des salaires. Des difficultés qui peuvent s'y opposer, des nécessités industrielles qui limitent les profits, on trouverait à peine trace dans les volumineux rapports des délégués. Après tout, peuvent-ils dire, nous plaidons notre cause comme nous pouvons; les patrons ne manquent pas de moyens pour défendre la leur. Et en effet, tant qu'ils se bornent à demander une augmentation des salaires sans examiner si elle est possible, on n'y peut pas trouver grand mal; mais le mal commence certainement quand cette préoccupation les amène à des points de vue tout à fait contraires au progrès industriel. Chez un trop grand nombre d'entre eux, on retrouve l'écho des doctrines prêchées en 1848 sur l'organisation du travail. Encore maintenant plusieurs réclament je ne sais quelle chimérique égalité dans les salaires. Les doreurs sur bois, par exemple, sont divisés en deux catégories; les uns mettent sur les bois l'apprêt, c'est-à-dire les mastics et les enduits nécessaires, les autres y appliquent l'or; les premiers ne gagnent guère que 5 francs en moyenne, tandis que les autres ont environ 6 fr. 50 c. Or les délégués du corps de métier s'élèvent vivement contre cette différence, qui est sans

doute dans la nature des choses, et demandent qu'un salaire uniforme soit appliqué à toute la corporation. Sous l'inspiration des mêmes idées, plusieurs délégués blâment le travail aux pièces, qui dans leur industrie tend à se substituer au salaire fixe. Rien cependant n'est plus utile que cette substitution, et rien n'est plus fâcheux que l'opinion qui la condamne. C'est avec un vif regret qu'on trouve ainsi çà et là, dans les rapports des délégations, l'expression de tendances surannées.

Certaines industries, certaines manufactures, usent de plus en plus du travail des femmes. Cette pratique est de nature à faire baisser le taux des salaires. Aussi l'ouvrier ne voit-il pas cette question de sang-froid, et la juge-t-il avec partialité. « Une chose qui a pu paraître charmante, dit le délégué des typographes, c'est l'idée qu'a eue une maison parisienne, qui vise, dit-on, au phalanstère, d'employer des femmes à *composer* dans le sein de l'exposition même. Cela peut avoir du piquant parfois, mais qu'on nous dise où en est le côté utile. On a voulu sans doute, par ce moyen, faire sanctionner par le public l'introduction des femmes dans les rangs des compositeurs; mais nous devons nous élever contre cette innovation, qui est une cause de décadence pour la typographie sous le double rapport des travaux et de l'abaissement des salaires.» Les délégués signalent à qui mieux mieux, comme on pense, toutes les bonnes raisons qu'on peut donner contre la présence des femmes dans les manufactures : l'épouse, la mère doit rester au foyer domestique; si elle s'absente toute la journée, les enfans demeurent à l'abandon, et le domicile conjugal, mal entretenu, devient inhabitable. Joignez à cela les dangers d'immoralité qu'offrent les ateliers, alors même qu'ils ne sont fréquentés que par des femmes. Du moins, disent-ils, avant de donner aux femmes l'ouvrage des hommes, rendez-leur celui qui leur est propre. « N'est-il pas surprenant de voir dans les magasins de nouveautés, de mercerie, de bonneterie, de dentelles, des hommes dans la fleur de l'âge passer leur temps à débiter des mètres d'étoffes et de rubans? » Les bons argumens abondent sous la plume des délégués; mais il y en a un mauvais qui revient aussi trop souvent : c'est qu'il faut avant tout et à tout prix écarter une cause qui menace le taux des salaires. Quelques-uns vont jusqu'à demander des règlemens sur le travail des femmes. Les plus modérés seulement avouent qu'une pareille question ne peut pas être tranchée par la loi, et que c'est à l'état des mœurs qu'il appartient d'empêcher l'introduction des femmes dans les manufactures. Que l'ouvrier blâme l'atelier féminin, qu'il s'arrange pour en éloigner les femmes de sa famille, rien de mieux; mais une réglementation serait impuissante à at-

teindre le but qu'il désire, et blesserait trop vivement le grand principe de la liberté du travail, qui doit être maintenant au-dessus de toute discussion.

Le travail des enfans est l'objet de plaintes plus légitimes de la part des délégués. A cet égard, il n'y a qu'un cri parmi eux, et leurs rapports sont pleins de lamentations généreuses sur la triste condition des apprentis. L'apprenti fait des journées d'homme, des journées de dix, de douze, de quinze heures, malgré la loi du 22 mars 1841, qui limite à huit heures le travail de l'enfant. Ses forces sont ainsi épuisées prématurément, et il se trouve dans l'impossibilité absolue d'aller à l'école. Si du moins il apprenait son métier! Mais, occupé à quelques travaux accessoires auxquels son agilité le rend propre, il reste étranger à l'ensemble des procédés de sa profession, et il devient adulte sans avoir appris à gagner sa vie. Il y a bien une loi du 22 février 1851 sur les contrats d'apprentissage; elle oblige les patrons à surveiller et à rendre complète l'instruction professionnelle des jeunes garçons qu'ils emploient; mais cette loi est complétement tombée en désuétude. Aussi les délégués, d'un accord unanime, regrettent-ils l'ancien règlement, ou tout au moins l'ancienne pratique des vieilles corporations d'avant 1789. Un édit sévère et sévèrement contrôlé par les jurés de chaque communauté obligeait les patrons ou maîtres ouvriers à n'avoir qu'un apprenti pour quatre ouvriers et à en parfaire l'éducation en quatre ou cinq années. On ne connaissait pas alors « ces fabriques où sont enfermés des enfans, parmi lesquels il y en a qui n'ont pas encore sept ans, travaillant onze et douze heures par jour, privés d'air et portant déjà sur leurs traitsla trace des privations et des souffrances, se nourrissant tout le jour avec un sou, vêtus l'hiver comme l'été, étrangers à toute notion du bien, se plaisant dans le désordre, et n'ayant pour exprimer leurs sentimens ou leurs pensées qu'un assemblage d'expressions grossières et dépravées formant un langage aussi indéchiffrable que repoussant. » On pourrait, au point de vue de l'art, demander grâce pour l'*argot* du gamin de Paris. Aussi bien la cause des apprentis paraît depuis quelque temps gagnée devant l'opinion publique. Parmi les voix éloquentes qui l'ont plaidée avec succès dans ces derniers temps, celle de M. Jules Simon s'est fait entendre avec une généreuse obstination. Bref, on annonce qu'une nouvelle loi sera soumise dans la prochaine session au corps législatif pour remplacer la loi de 1841, devenue insuffisante. La journée de l'apprenti serait réduite à six heures ou même à cinq heures et demie; le patron serait tenu, sous sa propre responsabilité, de l'envoyer à l'école pendant deux heures; enfin la protection légale atteindrait

tous les enfans employés par l'industrie, tandis que les règlemens actuels ne sont applicables, — nous ne disons pas appliqués, — qu'aux grandes manufactures et aux ateliers où travaillent plus de vingt ouvriers (1). Mais, plus encore que sur la loi, il faut compter sur le mouvement de l'opinion. Elle est éveillée sur cette question; elle encourage les industriels qui veillent à la santé et à l'instruction des apprentis; elle flétrit ceux qui négligent ce soin sacré et qui fauchent ainsi en herbe le bien de l'humanité.

Le travail des enfans nous mène naturellement à parler de l'instruction. Là-dessus encore les délégués n'ont qu'une voix; ils sentent trop bien ce qui manque même aux plus instruits d'entre eux, ils voient trop bien ce qui fait défaut à la plupart de leurs camarades. Ils demandent tous l'instruction gratuite et obligatoire; ils demandent un enseignement technique, des cours professionnels. Sur la question de la gratuité, il n'y a pas de discussion possible, puisque les délégués n'ont pas à se préoccuper des voies et moyens. Ils désirent naturellement qu'on l'organise sur la plus vaste échelle, et il faut dire que sous ce rapport on leur a donné un commencement de satisfaction. La loi de 1833 sur l'instruction primaire se prêtait à des développemens qu'elle a reçus récemment, et une loi nouvelle, du 10 avril 1867, a organisé l'instruction des filles, dont on ne s'était guère occupé jusqu'alors. A Paris, on peut dire que la gratuité sera bientôt à peu près complète. Quant à l'obligation, c'est une grosse affaire et une question fort controversée : ceux qui s'attachent surtout aux principes y voient une fâcheuse atteinte à la liberté civile; ceux que le résultat touche principalement répondent qu'on peut bien prendre les enfans pour l'école, puisqu'on prend sans scrupule les hommes pour la caserne. D'après les indications que nous venons de donner, la loi sur le travail des manufactures obligerait indirectement un grand nombre d'enfans à fréquenter les écoles; l'obligation, au lieu de tomber sur les parens, tomberait ainsi sur les patrons. Cette solution n'atteint, il est vrai, ni les campagnes ni les villes dépourvues d'industrie. Laissons d'ailleurs cette question d'obligation, pour laquelle nous ne nous sentons pas une

(1) Nous aurons ainsi à peu près le régime anglais. Les enfans employés dans les manufactures anglaises ne peuvent travailler que six heures et demie par jour, et le samedi deux heures de moins. Ils doivent fréquenter l'école trois heures par jour, excepté le samedi. Le patron doit chaque semaine se munir du certificat d'assiduité délivré pour chaque enfant par l'instituteur; ce certificat doit être représenté à toute réquisition de l'inspecteur ou du sous-inspecteur du district. Les amendes, en cas de négligence ou de contravention, sont très fortes et très strictement recouvrées. Les industriels anglais se louent d'ailleurs de ce régime. Ils en proclament l'utilité au point de vue de la production immédiate que l'on demande aux enfans; leur travail, fait avec plus d'intelligence, de force et d'activité, est plus rémunérateur.

grande tendresse, ayant foi surtout dans les procédés qui relèvent de la liberté. Quant aux cours d'adultes, aux enseignemens professionnels, il est certain que le développement en a été l'objet d'un mouvement énergique dans ces deux ou trois dernières années. Les ouvriers peuvent beaucoup pour ne pas laisser cette belle ardeur s'éteindre et pour entretenir la croisade qu'on prêche de tous côtés contre l'ignorance.

V.

Nous arrivons maintenant à quelques vœux exprimés par les délégués, et qui impliquent plus particulièrement des réformes législatives. Ce sont d'abord deux petits vœux bien modestes, l'un sur l'article 1781 du code Napoléon, l'autre sur la loi du 26 juin 1854, relative aux livrets. Les délégués ont demandé l'abrogation de cet article et de cette loi. L'article 1781 du code Napoléon porte à l'occasion du louage des domestiques et ouvriers : « Le maître est cru sur son affirmation, — pour la quotité des gages, — pour le paiement du salaire de l'année échue — et pour les à-comptes donnés pour l'année courante. » Le législateur, en édictant cette mesure à une époque déjà ancienne, avait sans doute le désir de décharger les différentes juridictions d'un grand nombre de réclamations relatives aux salaires; il pensait aussi qu'en raison de l'ignorance générale les salariés seraient très souvent incapables d'établir eux-mêmes leur compte, et il avait pris en conséquence le parti radical de s'en rapporter exclusivement aux maîtres. Cette disposition, avec le progrès des temps, a paru de plus en plus abusive et blessante pour les ouvriers. Plusieurs pétitions ont été adressées au sénat pour en demander la suppression. Enfin, pour faire droit à la demande formelle des délégués de 1867, le conseil d'état a été saisi d'un projet de loi portant abrogation de l'article 1781. Le conseil montra d'abord quelque velléité de maintenir la législation ancienne. Il s'agissait pourtant d'une prescription légale à peu près tombée en désuétude. Depuis longtemps, une certaine pudeur empêchait les maîtres de se prévaloir du privilége qu'ils tenaient de la loi, les juges laissaient volontiers dormir ce texte suranné, qui donnait une valeur exceptionnelle à l'affirmation d'une des parties. C'était donc une chose facile et sans inconvénient que de faire disparaître ce vestige d'inégalité sociale laissé comme par erreur dans nos codes. Le conseil d'état finit par y consentir, et le corps législatif, dans une des dernières séances de cette année, a voté sans discussion l'abrogation de l'article.

En ce qui concerne les livrets, il paraît facile d'accéder au désir

des délégués. L'obligation d'avoir un livret et de le faire viser par l'autorité administrative à chaque changement d'atelier pèse beaucoup aux ouvriers. C'est une perte de temps pour eux, et ils y voient un procédé de surveillance qui les blesse. « Du moment, dit un des délégués, que l'on nous reconnaît comme citoyens et électeurs, nous ne devons pas être sans cesse sous la surveillance de la police. » Où s'arrête d'ailleurs l'obligation du livret? Faut-il y astreindre l'ouvrier qui, tout en recevant un salaire, est intéressé dans une exploitation? Faut-il y astreindre la femme qui travaille pour augmenter les ressources de son ménage, la fille qui demeure chez ses parens? En fait, les prescriptions de la loi du 26 juin 1854 sont fort négligées. Quelques patrons exigent le livret; la plupart s'en passent parfaitement. On objecte que les bons sujets ont intérêt à établir leurs antécédens au moyen d'un carnet authentique, qu'il est nécessaire dans beaucoup de cas que les conditions du contrat de louage soient inscrites sur une pièce qui reste entre les mains de l'ouvrier, que cela est notamment utile à l'égard des contrats d'apprentissage. Ces considérations peuvent conduire à laisser subsister le livret à titre facultatif et non obligatoire. C'est en ce sens que paraît devoir être réformée prochainement la loi de 1854. On peut prévoir facilement d'ailleurs que le livret, devenu facultatif, tombera complétement en désuétude.

Un autre vœu exprimé par les délégués a déjà reçu satisfaction par la loi du 8 juin 1868 : c'est celui qui est relatif au droit de réunion. Le droit de réunion était en effet indispensable à l'exercice du droit de coalition récemment obtenu par les ouvriers. Comment se concerter sans se réunir? On se rappelle les conditions dans lesquelles le droit de coalition fut conquis par les populations ouvrières. Dans le courant de l'année 1863, quelques ouvriers typographes organisèrent une coalition en vue d'obtenir une augmentation de salaire; ils le firent avec tant de modération et de convenance, ils prirent tant de soin de mettre tous les avantages de leur côté, que non-seulement ils obtinrent ce qu'ils demandaient, mais qu'ils eurent pour eux l'assentiment de tout le public. Cependant ils avaient violé la loi, la coalition était un délit, il fallut les poursuivre et les condamner. Leur condamnation émut l'opinion. C'était bien ce qu'avaient voulu les typographes. Ils étaient ainsi arrivés à leur fin, qui était de montrer par un exemple éclatant la nécessité de réformer une législation vieillie. Les condamnés furent graciés par une décision impériale, et dès le commencement de la session législative de 1864 une loi était proposée pour la réforme des articles 414, 415 et 416 du code pénal. Ces articles punissaient d'un emprisonnement de six jours à un mois toute coalition entre les pa-

trons « tendant à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires. » Quant aux ouvriers, toute coalition pour « faire cesser de travailler, interdire le travail dans un atelier, empêcher de s'y rendre ou d'y rester avant et après de certaines heures, et en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux, » était punie d'un emprisonnement d'un mois à trois mois pour les simples coalisés et d'un emprisonnement de deux à cinq ans pour les chefs ou moteurs, sans préjudice de la surveillance de la haute police. La loi qui fut promulguée le 25 mai 1864 mit les patrons et les ouvriers sur la même ligne, et ne déclara coupables que ceux qui, « à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, auraient amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée de travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail. » Ainsi l'ancien délit de coalition disparaissait, on ne punissait plus que les violences et menaces; on avait introduit, il est vrai, dans le texte de la loi l'expression un peu élastique de « manœuvres frauduleuses, » qui pouvait être l'occasion de mille tracasseries; mais enfin on reconnaissait hautement aux ouvriers le droit de se concerter au sujet de leur salaire et de se mettre en grève dans les cas où ils le jugeraient utile. Seulement, pour user de cette faculté, il fallait pouvoir se réunir. « Les ouvriers, dit un délégué, se voient à l'atelier ou à la promenade, quelques-uns dans les endroits où ils prennent leurs repas. Ils peuvent bien y converser entre eux; mais, s'ils délibèrent, ils violent la loi. Il faut donc qu'ils se concertent par délégués, et qu'ils se donnent ainsi une organisation occulte et des chefs. Est-ce là ce qu'on a voulu? Ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de la société comme dans celui des ouvriers, leur permettre de se réunir publiquement et paisiblement? » L'inconvénient des grèves était en effet accru par la nécessité de les organiser clandestinement. « Il n'y a pas, dit le même délégué en parlant de la grève, de résolution plus grave à prendre, ni qui exige plus de maturité et de réflexion. C'est pourtant cette résolution qui, par le caractère incomplet de la loi, se trouve brusquée. Point d'assemblée entre ouvriers, point d'enquête sur les faits. C'est la colère au lieu de la réflexion qui décide... Cependant une grève, à la bien prendre, c'est la guerre. Quelle imprudence! Une guerre sans délibération préalable! » L'administration, il est vrai, annonçait l'intention de permettre aux ouvriers de se réunir toutes les fois qu'ils en demanderaient l'autorisation; mais moins que d'autres peut-être les ouvriers aiment à vivre sous un régime de tolérance, il leur faut des droits bien assis et nettement définis. La loi du 6 juin 1868 est venue, comme nous

l'avons dit, leur donner satisfaction en autorisant toutes les réunions publiques qui n'ont point pour objet de traiter de matières politiques et religieuses. Elle laisse bien encore subsister quelques difficultés; elle demande un local clos et couvert, ce qui peut gêner souvent les réunions. Enfin il y a l'article 13 de la loi, par lequel les préfets peuvent ajourner et le ministre de l'intérieur interdire toute réunion qui leur paraîtrait de nature à troubler l'ordre ou à compromettre la sécurité publique; mais les résultats obtenus n'en ont pas moins leur importance, et nous pouvons voir maintenant fonctionner dans des conditions normales le mécanisme des coalitions et des grèves.

Les délégués sont à peu près unanimes pour demander un remaniement de la législation sur les conseils de prud'hommes. L'institution de ces conseils a pour but de terminer par voie de conciliation les différends qui s'élèvent journellement entre les patrons et les ouvriers; mais la division des chambres, faite depuis une vingtaine d'années (1), ne répond plus à l'état de l'industrie. Il en résulte que la juridiction n'est plus assez spéciale; un joaillier court le risque d'être jugé par un maréchal ferrant, un maçon par un imprimeur. Rien de plus aisé que de satisfaire les délégués sur ce point, et ce sera fait sans doute dans un court délai. Ils demandent encore que des jetons de présence constituant une rémunération équitable soient alloués à tous les prud'hommes, patrons et ouvriers, de façon que ceux-ci soient indemnisés des pertes de salaire qui résultent pour eux de leur présence au conseil. Rien de plus juste, et il n'y a point là de difficulté. Les délégués critiquent aussi le mode suivant lequel se font les élections des prud'hommes : les électeurs sont obligés d'aller déposer leurs bulletins à leurs mairies respectives. Par cette dissémination des votes, les ouvriers d'un même corps de métier perdent l'occasion de se concerter sur les candidats à élire, et cet état de choses amène une grande négligence dans l'exercice du droit de nommer les prud'hommes. On demande que pour chaque profession il y ait un bureau de vote unique, afin que les électeurs aient en s'y rendant une occasion naturelle de se voir et de s'entendre. C'est encore là un point qui se règlera sans peine. Voici toutefois qui est plus grave. Un certain nombre de délégués demandent que le gouvernement renonce au droit de désigner les présidens et vice-présidens des conseils. Ils font remarquer que l'équilibre entre patrons et ouvriers, qui doit être la base de l'institution des prud'hommes, se trouve rompu par

(1) A Paris, le plus ancien conseil de prud'hommes, celui des métaux, a été établi en 1844; les trois autres datent de 1848.

la nomination officielle de présidens toujours choisis parmi les chefs d'industrie. Le ministre dût-il même, pour répondre à cet argument, confier dans certains cas la présidence à des ouvriers, le principe électif n'en resterait pas moins vicié par cette ingérence administrative. Sans doute les délégués n'ont pas tort, mais il y a peu de chance pour qu'on leur donne raison, car ici ils viennent se heurter contre une pratique que le gouvernement actuel élève à la hauteur d'une maxime d'état. L'empire attache une extrême importance à nommer les présidens de tous les corps élus, depuis les plus humbles jusqu'aux conseils-généraux et au corps législatif. Il maintient ce privilége avec un soin jaloux. Ce qu'il y a de contradictoire dans un pareil usage n'a pas besoin d'être signalé. On obéit à deux principes diamétralement opposés quand d'une part on fait élire un conseil, et que de l'autre on en nomme le président. Il s'agit dans le premier cas de suivre l'opinion, dans le second de la diriger; ce sont deux choses fort différentes. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'apparence que les délégués obtiennent satisfaction sur ce point, et qu'on commence à se départir à l'occasion des prud'hommes d'une règle qu'on a jusqu'ici observée avec tant de rigueur.

L'établissement de chambres syndicales est de la part des ouvriers l'objet de désirs anciennement manifestés; on en trouve déjà l'expression dans les rapports de 1862. Ils veulent former dans chaque corps de métier une association et nommer des représentans chargés de débattre leurs intérêts avec les patrons. Ils espèrent que beaucoup de froissemens pourront être ainsi évités, et que les grèves deviendront plus rares. Mieux vaut, quand des difficultés s'élèvent, voir les négociations conduites par des mandataires désignés d'avance et moralement responsables envers leurs camarades que par des meneurs qui se mettent en avant au jour de l'effervescence, et qu'on peut appeler, suivant une locution à la mode, des « individualités sans mandat. » Les ouvriers ont d'ailleurs sous les yeux le spectacle d'un grand mouvement qui s'est produit ces dernières années parmi les chefs de l'industrie parisienne. Dans un grand nombre de professions, les négocians ont formé entre eux des associations syndicales qui sont maintenant florissantes. L'association ou syndicat reçoit tous ceux qui veulent en faire partie, et nomme une chambre pour la représenter et la diriger. Le commerce des vins, les industries qui se rattachent à la construction des maisons et aux entreprises de travaux publics, celles qui ont pour objet la fabrication ou la vente des tissus, sont entrées successivement dans cette voie; beaucoup d'autres ont suivi. Un négociant de Paris, M. Isidore Carlhian, a été le principal instigateur de ce mouvement. On compte aujourd'hui à Paris plus de quatre-

vingts chambres syndicales formées ainsi par les patrons, et ces diverses chambres ont même constitué entre elles un comité central qui se trouve représenter librement les intérêts généraux du commerce. Les ouvriers demandent à pouvoir faire entre eux ce que les patrons ont fait de leur côté, et le ministre des travaux publics a déclaré récemment que leur initiative à cet égard ne serait gênée d'aucune façon. Les lois sur la matière ne sont pas tendres pour les syndicats : les principes en ont été posés par l'assemblée constituante, qui venait d'abolir les jurandes et les maîtrises, et qui avait vu de près les abus engendrés par le régime des corporations; mais il y a manière d'appliquer les lois et surtout de ne pas les appliquer. Les chambres syndicales formées par les négocians de Paris ont instamment demandé à ne pas être reconnues par le gouvernement. Être reconnues, pour elles, c'était recevoir un président de la main du ministre. Elles ont évité cet honneur, et sont restées libres de toute attache officielle. Elles n'en ont pas moins conquis une grande autorité, et non-seulement elles règlent les différends de leurs membres respectifs, mais elles reçoivent souvent des tribunaux de commerce le soin d'instruire les affaires litigieuses, ou de les terminer par voie amiable. Enfin leur voix est écoutée concurremment avec celle des chambres de commerce, dont elles sont en quelque sorte les libres émules. Tel est l'exemple que les ouvriers ont invoqué et qu'ils peuvent suivre maintenant sans obstacle. L'administration les laisse maîtres d'organiser à leur façon leurs institutions syndicales (1).

Les ouvriers français n'oublieront pas sans doute que le premier principe de pareilles institutions doit être de respecter entièrement la liberté des citoyens. Chacun doit être libre de rester, s'il le veut, en dehors des syndicats. Si quelques-uns montraient une tendance à violenter les dissidens, on pourrait leur rappeler, pour leur faire haïr la violence, les faits odieux dont l'Angleterre et avec elle le monde civilisé ont été récemment émus. Un esprit fâcheux s'est manifesté parmi les *unions de métiers* qui existent en grand nombre de l'autre côté du détroit. Dans certaines localités, notamment à Sheffield, les comités directeurs ont élevé la prétention de soumettre à leurs lois tous les ouvriers et d'empêcher par la contrainte toute dissidence. Ceux qui refusaient d'entrer dans l'union de leur métier, ceux qui allaient travailler dans les ateliers mis en interdit,

(1) Plusieurs délégués expriment le désir que les chambres syndicales des patrons et celles des ouvriers se réunissent pour former des syndicats mixtes qui auraient des fonctions à peu près analogues à celles des prud'hommes. La liberté étant entière de part et d'autre, du côté des patrons comme du côté des ouvriers, rien n'empêche que des essais de ce genre soient tentés d'un commun accord entre les intéressés.

qui acceptaient des salaires inférieurs au taux fixé par le comité, étaient poursuivis de vexations de toute sorte, et devenaient victimes des procédés les plus barbares : on brisait leurs outils, on leur jetait de l'acide sulfurique au visage. S'agissait-il de briquetiers, on mêlait des aiguilles à l'argile qu'ils maniaient; s'agissait-il de rémouleurs, on plaçait de la poudre à canon dans leurs meules pour les faire éclater au moment du travail. En certains cas, on a fait sauter avec de la poudre les maisons des dissidens pendant qu'ils s'y trouvaient avec leur famille. Enfin les meneurs de cette agitation terroriste n'ont pas reculé devant l'assassinat en pleine rue à coups de fusil. Un certain William Broadhead, rémouleur de scies à Sheffield, s'est acquis à ce sujet une sinistre notoriété. Fort de l'inviolabilité que lui assuraient les commissaires d'une enquête ouverte par le parlement, il a avoué les meurtres qu'il avait commis ou commandés, et il a fait le cynique récit des procédés dont il avait usé pour vaincre toutes les résistances par la terreur. Voilà des exemples qui seraient faits pour conseiller à nos syndicats d'ouvriers, s'il en était besoin, la modération et le respect de la volonté individuelle. Au reste les violences et les crimes que nous venons de rappeler ne peuvent être que de monstrueuses anomalies; mais, sans recourir aux voies de fait, il est mille moyens de contrainte que les syndicats peuvent être tentés d'employer pour assurer l'unité de leurs corps de métier. C'est contre cette tendance qu'ils doivent se prémunir, et ils ne peuvent trop se répéter que tout ce qui entraverait la liberté du travail serait directement contraire à leurs intérêts.

Il ne nous reste plus guère, pour épuiser le programme de nos délégués, qu'à parler de leurs espérances au sujet de la coopération. Les sociétés coopératives sont fort en vogue depuis quelque temps; les populations ouvrières y voient un mode de production propre à relever leur dignité et à améliorer leur avenir. Des ouvriers directement associés entre eux pour une fabrication (1), n'ayant à leur tête que des gérans qu'ils ont eux-mêmes désignés, se trouvent sans doute dans une condition de tout point supérieure à celle qui résulte du salariat. Deux sortes d'obstacles s'opposent à l'établissement de semblables sociétés; les uns sont dans la nature des choses, les autres résultent de la législation. Parlons d'abord des premiers. Sur les difficultés naturelles que

(1) Le mouvement coopératif comprend aussi les associations de consommation et les sociétés de crédit mutuel; mais, comme nous devons nécessairement nous borner aux points principaux de notre sujet, nous ne parlons ici que des associations de production. Nous laissons aussi tout à fait de côté les sociétés de secours mutuels, que les ouvriers trouvent en général un peu trop enfarinées de tutelle administrative.

présente l'atelier coopératif, nous pouvons laisser la parole aux délégués. Ce mode d'entreprise, dit l'un d'eux, « exige de l'ouvrier une moralité très haute, une capacité supérieure à la moyenne. En y entrant, l'ouvrier s'expose à beaucoup de risques au lieu d'être assuré d'un salaire fixe, comme sous le régime de l'entrepreneur. Le plus souvent l'entrepreneur peut supporter de grandes pertes sans arrêter le travail. Les travailleurs associés, n'ayant que de faibles capitaux, sont menacés de la ruine à la moindre imprudence; ils n'ont point ces lumières, cette expérience des affaires, cette connaissance du marché, qui sont l'apanage du patron riche, travaillant pour lui seul sous l'impulsion de l'intérêt personnel toujours en haleine. » Ces objections sont fort sérieuses; le délégué ne désespère pourtant pas du système coopératif, et il trace le tableau des conditions auxquelles peut réussir une association ouvrière. « Il faut : 1° qu'elle soit composée d'hommes d'élite, 2° qu'elle tienne le plus grand compte de l'unité de direction, c'est-à-dire qu'elle se confie à un seul gérant investi de pouvoirs très étendus; 3° elle doit, dans le taux de la rémunération, tenir compte de l'inégalité des services rendus; 4° il lui faut un capital suffisant pour résister aux crises industrielles; 5° elle doit tendre par toute son organisation non pas à amoindrir, mais à développer l'individu, ses forces, ses lumières, son habileté, son zèle, sa ponctualité, son esprit d'ordre, son équité, sa bienveillance à l'égard des autres. Elle doit avoir pour devise : la plus grande liberté dans la plus grande sociabilité possible. » On voit que l'association ouvrière ressemble à la république de Montesquieu, il faut qu'elle soit fondée sur la vertu. Nul doute que les ateliers coopératifs où se trouveraient réunies toutes les conditions qui viennent d'être énumérées n'arrivent à une prospérité éclatante. Plusieurs même ont prospéré qui ne satisfaisaient pas sans doute à tous les articles du programme (1); mais en général les entreprises de ce genre sont arrêtées par des obstacles bien connus : le manque de capital ou de crédit, les rivalités et les défiances intérieures, la faiblesse d'une gérance élective. Voilà les inconvéniens qui sont dans la nature, et il n'est pas facile de les faire disparaître; quant à ceux qui sont dans la législation, il est plus

(1) Parmi les associations actuellement existantes, celle des bijoutiers en doré a été fondée en 1834, — celles des ferblantiers, des formiers, des tailleurs de limes, des tailleurs d'habits en 1848, — celles des lanterniers, des lunetiers, des menuisiers en fauteuils, des facteurs de pianos en 1849, — celles des menuisiers en voitures, des serruriers pour meubles en 1850, — celle des tourneurs d'essieux en 1851, — celle des peintres en bâtimens en 1857. Le nombre des associations de production s'est accru surtout depuis 1864. Il y en a aujourd'hui à Paris une soixantaine, dont quelques-unes, celle des mégissiers, celle des fondeurs de fer, par exemple, sont très florissantes. On en compte en province un nombre à peu près égal.

aisé d'y porter remède. Une loi nouvelle sur les sociétés a été promulguée le 29 juillet 1867. Elle s'est proposé de donner des facilités spéciales aux associations coopératives; mais les ouvriers s'accordent à reconnaître qu'elle n'a atteint ce but que fort incomplétement. Les sociétés en commandite par actions et les sociétés anonymes ont en général un capital fixe. Cependant la loi de 1867 a stipulé, en vue des associations ouvrières, que de pareilles sociétés pourraient se fonder avec un capital variable. Cette disposition permet à toute époque l'entrée de nouveaux associés et la retraite des anciens. L'assemblée générale est d'ailleurs investie du droit de renvoyer un ou plusieurs des associés. Ces conditions sont favorables au système coopératif; mais les sociétés à capital variable ne peuvent émettre que des actions de 50 francs au moins, elles sont d'ailleurs soumises à l'ensemble des règles imposées aux grandes sociétés, et ces stipulations ne laissent pas d'être gênantes pour une gestion qui demande à se produire aussi simplement que possible. Il reste, il est vrai, une ressource aux ateliers coopératifs : c'est de renoncer au bénéfice de la loi et de constituer des sociétés de fait et non de droit; mais il leur devient alors bien difficile de faire acte de commerce, et tout crédit leur est à peu près enlevé. Les promoteurs du mouvement coopératif demandent donc au législateur de nouvelles dispositions plus exactement appropriées à leurs besoins que celles de la loi de 1867.

A défaut de coopération proprement dite, il est un système mixte qui est déjà pratiqué depuis plus de trente ans par certaines industries, mais qui ne nous paraît pas se propager aussi vite qu'il conviendrait : c'est celui qui consiste pour les patrons à associer leurs ouvriers aux bénéfices de leur exploitation et à leur distribuer à la fin de l'année une sorte de dividende qui vient s'ajouter aux salaires habituels. Un pareil système n'offre que des avantages. Il stimule si bien le zèle des travailleurs, il amène de telles économies (surtout dans les industries où les matières premières peuvent être facilement gaspillées), en un mot il augmente si bien la puissance productive de l'atelier, qu'on peut laisser les salaires à leur taux usuel, et que le patron, en distribuant aux ouvriers leur part de fin d'année, n'a pas à se plaindre de la sienne. A notre avis, la méthode de participation devrait être employée sur la plus vaste échelle dans toutes les industries. On conçoit d'ailleurs facilement les détails d'application d'un pareil système (1). L'ouvrier est payé à la tâche suivant un tarif déterminé, ou bien il reçoit chaque quin-

(1) On peut prendre à cet égard pour modèle les règlemens fort souvent cités d'une entreprise gérée par M. Leclaire, peintre-vitrier à Paris, et qui fonctionne depuis de longues années.

zaine un salaire proportionné à son habileté. A la fin de l'année, après que l'intérêt du capital et l'amortissement ont été prélevés, on nourrit le fonds de réserve, on affecte une certaine somme à une caisse de secours et de retraite, et le reste est partagé par parties égales entre le capital et le travail. La durée des services influe sur la participation, à laquelle on n'est d'ailleurs admis qu'après un noviciat. L'ouvrier qui se fait renvoyer ou qui s'en va volontairement perd tout droit aux bénéfices de l'année courante. Telles sont les règles générales qui peuvent se modifier à l'infini suivant les industries. En somme, le système de la participation mérite d'être mis en honneur. Partout où l'on y a eu recours, on en a reconnu l'efficacité. C'est ainsi qu'en Angleterre on s'est mis à l'employer dans les charbonnages, où les rapports étaient très tendus entre les patrons et les ouvriers; l'antagonisme a cessé tout de suite, et l'exploitation, qui était continuellement troublée par des grèves, a pris une marche régulière. En France, nous avons une marge immense pour l'application d'un pareil système. Il peut féconder toutes les industries, depuis les plus modestes jusqu'aux plus considérables. Il relève l'ouvrier et il en fait un associé, moins complétement sans doute, mais aussi plus facilement et plus sûrement que le système coopératif. Aussi, bien que les délégués soient restés à peu près muets ou aient du moins montré beaucoup de froideur à cet égard, il nous a paru nécessaire d'en parler au moment où nous exposions ce qui touche à la coopération. C'est une affaire urgente en effet que de préconiser tous les moyens propres à rapprocher les ouvriers des autres groupes de la société. Il ne faut pas qu'ils s'habituent à former une masse isolée et menaçante. Dans notre monde moderne, il n'y a plus de classes à proprement parler, et, si ce terme revient quelquefois dans notre langage, tout le monde comprend qu'il s'applique à des groupes mobiles toujours prêts à se fondre partiellement l'un dans l'autre. On travaille en somme dans tous ces groupes à la même œuvre, on y poursuit les mêmes objets, et les intérêts, à les examiner de près, y sont communs.

C'est assez, nous avons fini, nous ne pousserons pas plus loin cet examen. On a pu voir par les indications que nous avons données ce que contiennent les rapports des délégations ouvrières et ce qui leur manque. Au point de vue technologique, quelques-uns d'entre eux seulement constituent des manuels complets où l'on peut suivre les diverses opérations d'un métier, et où les ouvriers notamment peuvent s'instruire des perfectionnemens qu'il leur importe de connaître; les autres, à défaut d'un cadre satisfaisant, offrent du moins çà et là quelques filons à exploiter. Au point de vue

social, nous y trouvons l'expression des sentimens et des désirs de la classe ouvrière. Sans doute nous avons pu signaler, chemin faisant, des tendances fâcheuses, et retrouver les vestiges des idées qui nous ont menés jadis à la guerre civile; mais devient-on sage en un seul jour? Et puis n'est-ce pas une œuvre de pédanterie que de trop prêcher la sagesse absolue à ceux à qui elle est le plus difficile? En somme, si nous laissons de côté certaines manifestations contraires à la liberté du travail, si nous nous attachons surtout aux vœux formels qui résument les demandes des délégations, nous ne pouvons manquer d'y reconnaître beaucoup de tact et de réserve. Cela est si vrai que plusieurs de ces vœux ont reçu satisfaction dans le courant même de cette année, et que plusieurs autres seront sans doute satisfaits dans la prochaine session législative. Il est surtout une idée qui paraît avoir fait son chemin parmi les ouvriers. Ils ne demandent plus que l'état soit le grand distributeur du travail et de la richesse; ils sentent bien que leur prospérité ne dépend que d'eux-mêmes, ils se bornent à désirer qu'on supprime les obstacles artificiels qui peuvent gêner leur libre activité. Qu'on coupe leurs lisières, ils se chargent de faire acte d'hommes. Ils ne montrent pas sans doute aujourd'hui une grande tendresse pour leurs patrons; mais cela viendra peut-être avec le progrès des temps, et en attendant que peut-on opposer à leurs prétentions quand, au nom des droits que leur confère le suffrage universel, ils demandent à traiter à leurs risques et périls sur le pied d'égalité avec les chefs d'industrie? Qu'il soit utile d'atténuer un antagonisme dont l'industrie souffre, ils le reconnaissent les premiers, et ils proposent même des moyens pour y arriver. Ce ne sont pas, il est vrai, les plus pratiques; nous avons vu qu'il est un autre procédé dont ils parlent peu et qui paraît cependant beaucoup plus propre à la conciliation des intérêts; mais l'adoption d'un pareil système dépend au moins autant des patrons que des ouvriers. Ce sont là des questions qu'une libre discussion peut éclairer, et au sujet desquelles par conséquent il importe que les ouvriers manifestent ouvertement leurs opinions. A tous ces points de vue, les rapports des délégations ouvrières restent comme un des résultats les plus intéressans de l'exposition de 1867.

EDGAR SAVENEY.

LES VERS A SOIE

ET

LES MALADIES DU BOMBYX DU MURIER

Nous exposions ici même, il y a peu de temps, les dommages occasionnés par la propagation de certains insectes, particulièrement des hannetons, et les moyens les plus propres à nous affranchir, par une destruction active et méthodiquement conduite, des dévastations de ces coléoptères (1). Nous voudrions aborder dans cette étude un ordre de faits tout opposé. Au rebours de ceux dont nous nous occupions alors, les insectes dont nous allons parler sont des plus précieux pour nous, et d'un autre côté l'espèce dépérit, attaquée par des maladies qui la déciment, tandis que la fâcheuse engeance des hannetons se montre vivace et florissante. Soigner et guérir les premiers n'est pas moins urgent que d'exterminer les seconds. A la réussite de l'une et de l'autre de ces entreprises sont liés de très graves intérêts; dans toutes deux, il semble que l'homme ait la nature contre lui. Elle protége la multiplication des hannetons, nos ennemis, et s'acharne contre ces utiles vers à soie, à qui nous devons le plus brillant des filamens textiles. C'est le rôle de la science d'avoir raison de cette sorte de mauvaise volonté de la nature toutes les fois qu'elle se produit. Dans le cas présent, cette tâche a tenté et déjà en partie récompensé le zèle de beaucoup d'observateurs. On n'a pas encore, il est vrai, proposé de remède décisif; mais on a pu du moins indiquer des palliatifs qui ne laissent pas d'être efficaces, et il est permis d'espérer que la crise

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1868, *la Famille des Scarabéides, — la Chasse aux Hannetons.*

qui sévit sur les magnaneries de la plupart des pays d'Europe ne tardera point à avoir un terme. Pour faire comprendre l'importance des problèmes soulevés par l'invasion du mal, nous devons indiquer quelles ont été jusqu'ici les conditions et l'étendue de la production sericicole, et avant tout dire un mot de l'insecte qui fournit la soie, de ses mœurs, des pratiques auxquelles l'élevage donne lieu. Nous rendrons compte ensuite des observations nombreuses qui ont été faites sur les maladies qui l'atteignent, des résultats auxquels ces études ont conduit. Nous exposerons enfin les tentatives qui ont eu pour but d'acclimater dans notre pays de nouvelles espèces de bombyx. Peut-être le grand trouble survenu dans une des branches de notre richesse nationale aura-t-il fait naître l'idée et les moyens de tirer parti de ressources inexploitées, et d'accroître en définitive, après l'avoir soumise à une terrible épreuve, la prospérité des industries qui ont la soie pour objet.

I.

La précieuse chenille qui sécrète la soie appartient à l'ordre des lépidoptères. Les insectes qui le composent passent tous par une série de métamorphoses, et se présentent successivement sous la forme d'œufs, de larves, de chrysalides, enfin de papillons. C'est dire que la plupart sont très nuisibles à l'agriculture, car certaines chenilles sont le fléau des arbres, d'autres exercent leurs ravages sur les plantes herbacées de la grande culture. Après leur dernière métamorphose toutefois, et quand ils sont devenus papillons, les lépidoptères peuvent être rangés parmi les plus inoffensifs et les plus gracieux représentans du règne entomologique. Malheureusement leur vie de chenille est beaucoup plus longue que leur vie de papillon. Ils ne prennent ces ailes brillantes et ce charmant aspect que pour voltiger quelques jours, perpétuer leur postérité, pondre leurs œufs et mourir, non sans avoir pris d'ingénieuses précautions pour assurer le développement des jeunes chenilles qui n'éclôront que longtemps après. C'est aux propriétés que ces insectes présentent pendant cette courte période de leur existence qu'est dû le nom de l'ordre entier. Le nom de lépidoptères est tiré de deux mots grecs qui signifient « écailles sur les ailes. » Les dessins variés et les riches couleurs que nous admirons sur les ailes des papillons sont en effet produits par une grande quantité d'écailles microscopiques. Elles constituent la fine poussière qui s'attache aux doigts lorsqu'on prend un papillon. Ces écailles dentelées, échancrées ou arrondies, sont fixées sur la membrane incolore de l'aile

par un pédicelle. Tantôt elles présentent une coloration uniforme, tantôt des teintes éclatantes harmonieusement disposées. Certaines espèces, particulièrement les espèces exotiques, les papillons de l'Inde, des Moluques, de la Chine, sont véritablement superbes. « Passer la revue de ces espèces dans la collection de notre Muséum d'histoire naturelle, dit M. Blanchard, c'est se procurer le spectacle de toutes les élégances imaginables dans les formes et de toutes les merveilles du coloris. » Quant aux chenilles, elles sont en général aussi laides que les papillons sont jolis. Quelques-unes pourtant, celles qui sont lisses, présentent dans la structure une symétrie dont la grâce n'est pas entièrement à dédaigner, et sont teintées par places d'assez vives couleurs. Ce sont les plus favorisées. Presque toujours ces corps velus inspirent une sorte de répugnance, qui pour certaines espèces d'Europe est d'autant plus légitime que les poils aigus et faciles à détacher qui les recouvrent s'implantent dans votre peau quand vous les touchez et occasionnent d'assez gênantes démangeaisons.

La famille des bombycides forme dans l'ordre des lépidoptères un groupe nombreux et important. Les espèces qui le composent sont souvent très belles de couleur et de forme, et presque toutes sont douées d'instincts singuliers. Ainsi les femelles de plusieurs bombyx ont la faculté étrange d'attirer les mâles à une très grande distance. M. Jules Verreaux rapporte qu'étant en Australie il prit un jour une femelle d'une petite espèce de bombyx. Il l'enferma dans une boîte et la mit dans sa poche. Bientôt il se vit entouré d'un grand nombre de papillons mâles, qui l'escortèrent durant toute son excursion. Quand il rentra chez lui, il était suivi de plus de deux cents. La persistance de cette poursuite semble d'autant plus extraordinaire que les papillons y voient très mal, et qu'il leur arrive souvent, quand ils volent, de se heurter aux arbres, aux murs; ils n'aperçoivent guère les obstacles qui se trouvent sur leur route. Toutefois ce n'est ni à l'éclat ni à la finesse de perception de certaines des espèces qu'elle renferme que la famille des bombycides doit d'avoir préoccupé au plus haut point l'attention des naturalistes. Ce qui lui a valu une pareille distinction, c'est celui de ses représentans qui a le moins brillant aspect, c'est une chenille terne, d'où sort un papillon grisâtre et lourd, aux ailes courtes, aux mouvemens gauches. Cette chenille est le *bombyx mori*, plus ordinairement désigné sous le nom assez impropre de ver à soie. Au moment de l'éclosion, cette chenille est brune; puis elle devient d'un blanc grisâtre qui tire graduellement sur le jaune à mesure qu'elle approche du terme de sa croissance. Elle est munie sur le devant de trois paires de pattes courtes et articulées. On les retrouve plus tard dans

les six pattes du papillon. Quant aux cinq paires de pattes qu'elle porte depuis le milieu jusqu'à l'arrière du corps, elles sont spécialement appropriées aux habitudes de la chenille, et ne laissent pas de trace dans l'organisation de l'insecte adulte, à qui elles seraient inutiles. Ce sont de simples prolongemens de la peau terminés par des cercles garnis de pointes ou d'épines microscopiques. L'insecte s'en sert comme de crampons pour s'accrocher aux feuilles et résister aux secousses que leur imprime le vent.

La structure de la bouche est remarquable. Elle contient un appareil de mastication et une filière, les principaux outils de fabrication de la matière textile. Pour triturer les alimens, elle est munie, comme celle de la plupart des insectes, de six pièces articulées. La lèvre supérieure offre une échancrure destinée à recevoir et à maintenir le bord du limbe de la feuille à mesure que celle-ci est rongée. Au-dessous, deux fortes mandibules découpent la feuille comme le ferait une paire de ciseaux. Des mâchoires moins grosses situées plus bas réduisent ces fragmens en lambeaux plus petits et en font une espèce de pâte qu'une petite tige mobile, articulée sur chaque mâchoire, refoule ensuite vers l'arrière-bouche et vers le canal alimentaire. Ce canal est très volumineux et en rapport avec la quantité de nourriture qu'absorbe la chenille, qui est très vorace. On comprend sans peine la cause de cet appétit. Pour fournir la matière azotée qui entre dans la sécrétion soyeuse, il faut qu'elle fasse une consommation relativement énorme de feuilles vertes. Les feuilles du mûrier en effet, plus riches pourtant sous ce rapport que celles de la plupart des autres arbres, ne contiennent pas au maximum et à l'état sec tout à fait 7 pour 100 d'azote. M. Péligot s'est livré à cet égard à d'intéressantes recherches. Il a établi le rapport qui existe entre l'azote renfermé dans les alimens du ver à soie et celui que contient la soie qu'il sécrète. Il a déterminé ainsi la matière azotée que l'animal consomme pour entretenir son propre organisme, par exemple celle qui lui est nécessaire pour former les quatre peaux dont il se dépouille successivement, ainsi que celle qui se perd par suite de la combustion respiratoire. La matière soyeuse, à mesure qu'elle est produite, vient se loger dans de grosses et longues glandes contournées qui sont placées à la partie latérale du corps. Chacune de ces glandes est terminée par un tube étroit formant filière. C'est surtout pendant les cinq ou six jours qui précèdent le terme de la croissance que l'on entend les chenilles ronger les feuilles avec avidité jour et nuit. Elles accumulent dans ces sortes de réservoirs une grande quantité de la substance visqueuse qui constituera bientôt la soie. Quand le moment de fabriquer le cocon est enfin venu pour l'insecte, la matière contenue dans les glandes

séricipares est poussée régulièrement dans les deux tubes étroits qui les terminent. Les deux fils très fins qui en sortent se réunissent en un seul, et celui-ci vient passer à travers une autre filière pratiquée dans la lèvre inférieure de la chenille. Pendant ces opérations, la soie n'a pas été seulement étirée en filamens déliés, elle s'est aussi recouverte d'un vernis qui lui donne ce brillant si recherché pour les étoffes.

La chenille choisit d'abord un lieu convenable afin d'y construire l'abri qui doit la préserver des ennemis extérieurs pendant la période où elle attend, immobile et inerte, sa dernière métamorphose. C'est la couleur de quelques points de son enveloppe provisoire qui a fait donner à l'insecte de l'une des espèces, puis à tous les insectes des familles voisines, quand ils sont dans cet état, le nom de chrysalides, qui signifie doré. Un mince fil de soie sort de la lèvre inférieure de la chenille séricifère, il est recouvert du vernis particulier fourni par deux petites glandes, et qui le rend gluant et adhésif. L'insecte, dont on peut suivre tous les mouvemens tant que l'habitation de soie qu'il se prépare est encore peu épaisse, va successivement attacher ce fil à différens points bien choisis; il établit de cette manière la première charpente qui soutiendra tout le cocon et qui en indique déjà la forme future; puis il commence à étirer régulièrement son fil et à le contourner autour de lui pour former les murailles de sa demeure, qu'il cimente avec le vernis dont nous avons parlé. On remarque même que, lorsque ce vernis se trouve fourni moins abondamment par les glandes vers la fin de l'opération, l'adhérence devient moins forte. Aussi les parties intérieures du cocon sont-elles plus faciles à dévider que les parties externes, les premières façonnées. Pour opérer le dévidage, il faut diminuer d'abord l'adhérence des fils de soie. On y parvient au moyen de l'eau chaude, qui ramollit le vernis sans l'enlever et sans faire disparaître le brillant qu'il donne aux fils. On réussit même à conserver à ceux-ci une certaine adhérence et à réunir ensemble les fils de plusieurs cocons pour former ces belles soies gréges que l'on admire dans toutes les expositions.

On le voit, rien de plus simple que la série d'opérations au moyen desquelles la chenille, sans autres matériaux que la feuille du mûrier, prépare et file la soie. Aussi des hommes inventifs, doués peut-être de plus d'imagination que de science chimique et physiologique, ont-ils pensé qu'il serait facile de se passer de l'intervention de l'insecte et de faire de la soie de toute pièce en traitant directement le feuillage des mûriers. C'était économiser tout ce que le bombyx en emploie à sa propre nourriture. L'idée était séduisante; mais l'exécution n'a pas répondu jusqu'ici aux espérances

prématurées qu'elle avait fait concevoir, et l'on s'est toujours heurté à des difficultés qu'on n'a pu ni surmonter ni tourner. Sans doute les élémens de la soie se rencontrent tous dans la feuille que mange le *bombyx mori*. L'oxygène, l'hydrogène, l'azote, le carbone, qui constituent le précieux filament, c'est là qu'il les puise; mais il les met en œuvre par une sécrétion organique, il élimine certains corps, en modifie d'autres, et fabrique dans l'intérieur de ses organes digestifs les principes immédiats auxquels la soie doit ses propriétés spéciales. Pendant la digestion, son corps est le siége de réactions nombreuses, compliquées, obscures, opérées sous l'action de causes qui ont échappé jusqu'à présent à l'analyse et à l'imitation de l'homme. Nous avons bien pu reproduire artificiellement certains composés chimiques dits organiques, nous avons bien pu fabriquer du sucre de raisin, de l'urée, des corps gras, des essences odorantes; nous n'avons pu créer encore ni un tissu adipeux, ni une fibre musculaire, ni une fibrille végétale, ni même un granule de fécule amylacée, le plus élémentaire des organismes, qui, étudié au microscope, ne se résout pas moins en dix ou quinze couches concentriques d'un même principe immédiat. A plus forte raison n'a-t-on pas pu encore fabriquer la sécrétion animale autrement complexe qui se nomme la soie. On n'a guère été plus heureux quand on a essayé de recueillir et de dévider mécaniquement la secrétion soyeuse qui s'accumule dans les glandes séricifères de la chenille avant qu'elle ne fasse son cocon. Cette idée a été suggérée par l'invasion des maladies qui, atteignant les vers à soie déjà entièrement développés, les empêchent de construire le nid de leur chrysalide. On a voulu du moins tirer de leurs cadavres tout ce qu'ils contenaient de soie à demi élaborée. On est parvenu ainsi à faire pour les ustensiles de pêche des fils plus longs et plus résistans que les crins employés auparavant au même usage. On en a confectionné aussi des cordes harmoniques qui paraissent pouvoir remplacer les intestins de mouton avec lesquels les fabricans de Naples et des Abruzzes, auxquels il faut aujourd'hui joindre leurs habiles émules de Paris, approvisionnés des intestins que fournissent nos petits moutons d'Auvergne, ont accaparé la clientèle de tous les luthiers de l'univers. On avouera que c'est là un résultat assez médiocre. Pourtant c'en est un, et en pareille matière ces embryons de découvertes ont un intérêt qu'il convient de ne pas dédaigner. Quoi qu'il en soit, la matière première des riches tissus de soie ne doit être demandée, dans l'état présent de nos moyens de fabrication, qu'aux industrieux insectes qui la fournissent depuis plus de deux mille ans aux nations civilisées.

C'est à cette époque reculée que l'on fait remonter la première

apparition en Europe des étoffes de soie. On n'avait jamais rien vu qui en approchât. L'usage s'en propagea très vite dans les classes riches. On les employa pour vêtemens, pour tentures; elles devinrent, parmi tous les objets de luxe, un des plus admirés et des plus recherchés. Cependant on ignorait et la matière dont elles étaient faites, et le lieu d'où elles venaient. Les anciens auteurs grecs et latins ne nous ont transmis à cet égard que des traditions vagues, entremêlées de beaucoup d'erreurs. Les livres chinois nous permettent aujourd'hui de savoir mieux qu'ils ne le savaient eux-mêmes d'où leur venait cette marchandise précieuse. Le *Chou-king*, un des ouvrages les plus considérables que nous connaissions de la littérature du Céleste-Empire, nous apprend que c'est à la Chine que l'Europe est redevable de la sériciculture comme de tant d'autres industries agricoles et manufacturières. L'impératrice Si-lin-Ki, paraît-il, aurait trouvé, 2600 ans avant notre ère, le moyen, encore employé de nos jours, de dévider les cocons en les plongeant dans l'eau chaude. Le rang de l'inventeur, on le devine, porta bonheur à la découverte. Les dames de la cour de Pékin ne tardèrent point à se livrer avec un zèle des plus fervens à l'élevage de l'insecte auquel s'intéressait la souveraine. Les impératrices qui succédèrent à Si-lin-Ki ne se montrèrent pas moins favorables à la sériciculture. On cite, deux siècles et demi plus tard, la femme de l'empereur Ya-Ho parmi celles qui ont le plus fait pour encourager les éleveurs de vers à soie. Il est curieux de constater quelle part eurent les femmes dans les progrès de cette industrie, qui leur importait d'ailleurs plus qu'à personne. Sous des impulsions venues de si haut, elle ne pouvait manquer de se répandre et de se perfectionner. Elle devint bientôt un des élémens de la richesse du pays. Les classes laborieuses se jetèrent avec ardeur dans cette nouvelle voie ouverte à leur activité; en même temps les délicates opérations de l'élevage des bombyx et du dévidage des cocons restaient une des occupations à la mode pour les femmes de haute condition. La Chine se mit dès lors à exporter en Asie des quantités considérables de soie; mais, voulant s'assurer le monopole de cette production lucrative, elle fit les plus grands efforts pour tenir ses procédés secrets, et même pour égarer par des indications trompeuses ceux qui auraient pu être tentés de marcher sur ses traces. Toute révélation des méthodes de fabrication chinoise aux nations étrangères fut défendue sous peine de mort. Ces menaces rigoureuses n'empêchèrent pas l'élevage des vers à soie et le tissage des fils qu'ils fournissent de se répandre dans toute l'Asie. C'est de là que venaient ces tissus qui, sous Alexandre, se payaient en Grèce au poids de l'or, tissus si fins qu'ils laissaient

deviner à travers une demi-transparence les formes qu'ils recouvraient; c'est de là qu'arrivaient aussi ces superbes étoffes enrichies, suivant le goût oriental, d'or et de pierreries, et qui firent fureur à Rome sous les empereurs.

Quand survinrent les premiers triomphes du christianisme, les tissus asiatiques ne furent pas pour cela délaissés. Ils servirent à rehausser la pompe dont le culte commençait à s'entourer. On en drapa l'autel, on en revêtit les officians, afin de frapper par la magnificence des ornemens du temple l'imagination des fidèles. On ignorait encore à ce moment l'art de les fabriquer. Ce n'est qu'au VIe siècle qu'un hasard heureux mis à profit par un souverain habile décida de l'introduction de la sériciculture à Byzance, de là en Grèce et sur les côtes orientales de la Méditerranée. L'Espagne ne la connut qu'au VIIe siècle, après la conquête arabe. Ce sont deux moines de l'ordre de Saint-Basile qui dotèrent l'Europe des premiers œufs, ou, comme on dit dans les magnaneries, des premières « graines » de ver à soie. Ils avaient poussé leurs excursions évangéliques jusqu'en Chine, jusqu'au pays des Sères, ainsi qu'on appelait alors le berceau de la sériciculture. Les observations qu'ils y avaient recueillies sur la chenille du mûrier, dès qu'elles furent connues à Constantinople, y firent un certain bruit. C'étaient les premières données positives qu'on possédât sur les beaux et mystérieux tissus de l'extrême Orient. L'empereur Justinien fit appeler les deux moines, leur fit raconter ce qu'ils avaient vu, et les renvoya en Chine avec ses instructions. Ils y arrivèrent en effet sans encombre, et parvinrent à se procurer quelques œufs de ver à soie. Il s'agissait de les faire sortir du Céleste-Empire; le tenter, c'était braver la mort. A l'un des bouts de leur bâton de voyage, ils pratiquèrent une cavité suffisante pour contenir leur petite provision de graines de vers à soie, et ils recouvrirent l'orifice de cette cachette d'une rondelle de bois qui la dissimulait exactement. C'est ainsi que les œufs qui devaient propager en Occident une de nos plus belles industries franchirent les frontières chinoises. Au XIIe siècle, cette industrie, déjà florissante en Grèce, n'avait pas pénétré en Italie. Ce furent Roger II et le comte Dandolo qui, au retour d'une expédition à Constantinople, l'introduisirent à la fois au midi et au nord de cette péninsule, le premier en Sicile, le second à Venise. De ces deux points extrêmes, elle gagna rapidement toute l'Italie.

La France ne s'y adonna que plus tard, et c'est d'au-delà des Alpes qu'elle nous vint. Cette exploitation, qui devait dans notre pays devenir si prospère, y eut des commencemens obscurs. Certains auteurs prétendent qu'elle s'introduisit dans le Comtat-Ve-

naissin après que celui-ci eut été cédé au pape; d'autres veulent que des gentilhommes français qui avaient longtemps résidé à Naples l'aient importée dans le Dauphiné. Louis XI fit tous ses efforts pour développer cette fabrication, et attira en France des ouvriers italiens. Ce fut sous son règne que les premières fabriques d'étoffe de soie s'élevèrent en Touraine et à Lyon. Après ce roi vraiment administrateur, on recommence à demander à l'étranger les beaux tissus, et les progrès de la sériciculture s'arrêtent. Henri IV et Olivier de Serres ont eu le mérite de l'implanter définitivement parmi nous. Chose singulière, cette magnifique industrie rencontra un adversaire dans Sully. Il trouvait que les encouragemens qu'on lui prodiguait coûtaient trop cher. Henri IV ne fut pas de son avis. Il fit venir d'Italie 15,000 pieds de mûriers afin de les distribuer aux éleveurs, surtout dans le midi; il fonda une magnanerie royale dans le parc des Tournelles, et essaya même de faire réussir le mûrier dans les bois de Fontainebleau. C'étaient là pour l'industrie sericicole française des marques de sollicitude plus flatteuses qu'effectives. Elles eurent du moins pour résultat d'attirer l'attention du public sur ce qu'il y avait à tenter dans cette voie et d'exciter l'émulation des éleveurs. Le Languedoc, les Cévennes, la Provence, la Touraine, devinrent rapidement des pays producteurs de soie. Henri IV prit alors une mesure qu'il crut propre à donner à l'industrie naissante un grand et subit essor : il interdit l'importation des tissus de soie. C'était trop protéger les fabriques françaises. Elles ne pouvaient encore alimenter seules notre marché, et on dut rapporter l'année suivante cette prohibition. Après avoir un peu langui sous Louis XIII, la production de la soie reçut de Colbert une de ces impulsions vigoureuses que ce laborieux et énergique administrateur sut imprimer à plusieurs de nos grandes fabrications. Cette période de prospérité devait être courte. La révocation de l'édit de Nantes vint ruiner complétement les magnaneries et les fabriques d'étoffes de soie. Les protestans tenaient la tête dans cette branche du travail comme dans la plupart des autres occupations commerciales et manufacturières. Forcés de fuir devant la plus inique et la plus farouche des persécutions, ils portèrent à l'étranger non-seulement leurs connaissances acquises, mais mieux que cela, leur force d'âme, leur persévérance, leur intelligence aiguisée par l'habitude de l'examen, les viriles qualités qui devaient assurer sur un autre théâtre une réussite presque infaillible à ces groupes misérables et proscrits. Non-seulement il ne resta derrière eux dans les Cévennes que des vestiges des établissemens qu'ils y avaient fondés, mais encore ces magnaneries disparues furent en peu de temps remplacées par des magnaneries

florissantes établies tout autour de nos frontières. La situation commerciale de la France fut doublement compromise.

La sériciculture mit beaucoup de temps à se relever d'une atteinte aussi profonde. Dans ces dernières années, elle était enfin entrée dans une période brillante de succès. Un coup plus terrible que tous ceux qui l'avaient frappée jusqu'à présent est venu l'arrêter dans sa marche ascendante; on a même pu craindre un moment qu'elle ne s'en relevât jamais : nous voulons parler des maladies endémiques spéciales qui ont tout à coup envahi les chambrées. Non-seulement elles font périr les chenilles au moment de la « montée, » c'est-à-dire lorsqu'elles se disposent à s'envelopper dans leur cocon soyeux, mais les germes morbides, s'attachant aux papillons, aux œufs non éclos, aux parois mêmes des murailles et aux ustensiles de la magnanerie, infectent d'avance les générations de chenilles qui ne sont pas encore écloses. En employant des œufs atteints du mal, on s'expose à voir à la fin de la campagne tous ses vers à soie périr au moment même où ils allaient commencer à filer, au moment où l'on comptait recueillir le fruit de ses dépenses et de ses fatigues. Pour faire apprécier l'importance de cette perte pour la France, il suffit de dire que la valeur des œufs qu'on fait éclore dans nos magnaneries ne s'élève pas annuellement à moins de 15 millions de francs, et que dans les bonnes années les vers à soie produisent pour 140 millions de francs de cocons bruts.

II.

Que sont donc ces maladies? On en a compté trois distinctes, produites toutes les trois, du moins à ce qu'il semble, par une cause commune, par le développement d'une loi naturelle encore mal étudiée dans ses effets multiples, mais dont le principe commence à se laisser discerner. Cette loi tend à maintenir un rapport numérique à peu près constant entre les êtres animés et entre les végétaux répartis à la surface du globe. Elle s'oppose à ce qu'une espèce quelconque envahisse seule un espace restreint et en exclue toutes les autres. Quand une espèce animale ou végétale tend à prendre en un certain lieu une prédominance excessive, le milieu réagit contre cette sorte d'usurpation, et, sous l'influence des obstacles que le milieu oppose à ses empiétemens, l'espèce qui s'est multipliée trop vite ne tarde point à dépérir. Cette action du milieu se produit de bien des manières, mais elle se produit toujours. C'est elle qui maintient l'équilibre entre les diverses parties de la création, c'est elle qui empêche que l'homme ne le rompe sur un

point donné au gré de ses caprices ou de ses besoins. Que l'on cultive pendant longtemps sur un terrain déterminé une seule plante, et l'on verra toutes les conditions défavorables à cette culture exclusive se manifester de plus en plus. Des parasites spéciaux, cryptogames ou insectes, feront leur apparition, le sol dans lequel cette végétation unique puisera toujours les mêmes principes finira par s'appauvrir et s'épuiser. Voilà pourquoi on recommande avec tant de soin de varier les assolemens. Il y a dans la seule accumulation d'êtres analogues une cause de dépérissement et de mort. Cet effet se révèle pour l'homme lui-même toutes les fois qu'on en entasse un trop grand nombre dans un espace circonscrit. Les armées, les ambulances, les entre-ponts des navires de transport, sont le siége de maladies particulières qu'on ne peut attribuer qu'à l'encombrement. Pendant les guerres de Crimée et d'Italie, il suffit de disséminer dans des tentes et des baraques bien aérées les malades dont regorgeaient des hôpitaux insuffisans, pour faire cesser les épidémies meurtrières qui les décimaient. Le microscope a révélé la manière dont agit cette loi générale. Quand il y a sur un point agglomération d'êtres de la même espèce, l'air ambiant devient très propice à certains parasites, et il s'y développe des êtres infiniment petits, microphytes ou microzoaires, qui attaquent les corps organisés. C'est ce qui est arrivé dans le règne végétal pour la pomme de terre, pour la vigne. Dans l'exemple cité plus haut, c'est ce qui s'était produit pour les hommes. C'est enfin, pour rentrer dans le sujet propre de cette étude, ce qui s'est passé pour le ver à soie.

La première maladie qui les atteignit, la muscardine, avait pour cause, les naturalistes sont aujourd'hui unanimes sur ce point, un végétal cryptogamique particulier, le *botrytis bassiana*, ainsi nommé du nom d'un savant italien, M. Bassi, qui l'a découvert. Les sporules du *botrytis*, répandues dans l'air des magnaneries, se déposent sur la chenille et y germent. Cette cryptogame enfonce dans le corps de l'insecte des *radicelles* ou un *mycelium* d'une grande ténuité, elle y pompe les principes organiques et minéraux qui lui sont nécessaires pour se développer, étend au dehors ses organes fructifères en élégantes efflorescences blanchâtres, répand dans l'air d'innombrables sporules qui vont s'implanter de même sur les chenilles voisines. L'insecte aux dépens duquel se nourrit cette végétation parasite ne tarde pas à mourir épuisé. La muscardine sévissait sur les magnaneries françaises de 1837 à 1842. Elle disparut ensuite presque complétement, et l'on doit attribuer cet heureux résultat moins à l'efficacité des méthodes, généralement assez insignifiantes, au moyen desquelles on essaya de la combattre, qu'à une sorte de décrois-

sance spontanée qui se remarque toujours dans la marche des épidémies. Il semble qu'en se multipliant outre mesure ces cryptogames se nuisent réciproquement. Plus elles sont nombreuses, plus elles se trouvent dans des conditions défavorables, et la vitalité de l'espèce s'use, pour ainsi dire, sur place.

Des maladies d'un autre genre et plus graves ne tardèrent point à succéder à la muscardine, on les nomma la *pébrine* ou la *gattine*. M. Émilio Cornalia, naturaliste italien, a le premier reconnu que dans ces affections les organes intérieurs de l'insecte se trouvaient envahis par des corpuscules vibrans d'une forme distincte. M. Pasteur, qui s'est livré en France à de nombreuses et importantes recherches sur le même sujet, a proposé, pour enrayer la marche de cette maladie héréditaire, d'examiner au microscope les insectes dont on se proposait d'obtenir de la graine, et de n'élever les produits que des bombyx reconnus sains. Cette sélection des reproducteurs ne semble même pas suffire. Il faut y joindre pendant l'élevage de minutieuses précautions pour que la chenille ne puise pas dans l'air de la magnanerie le germe flottant et invisible de la contagion. On a obtenu dans cette voie des résultats très favorables à côté desquels il faut placer des insuccès jusqu'ici insuffisamment expliqués. Un moyen qui paraît efficace consiste à faire venir les graines des contrées que l'épidémie n'a pas encore atteintes. Certains points de l'Europe sont dans ce cas. Il y a en France, en Portugal, des groupes de magnaneries que le fléau a respectées. En Asie, la vallée de Kachemyr, les versans méridionaux de l'Himalaya, n'ont point eu non plus à en souffrir. On pourra encore tirer des œufs de l'Amérique, qui élève beaucoup de vers à soie, et dont les bombyx ne sont point malades. Toutefois le pays qui fournit en ce genre les plus abondantes ressources, c'est le Japon. De là sont arrivées, notamment en France, les plus saines et les plus nombreuses importations de graines. Pour garantir l'authenticité des œufs d'origine japonaise, l'administration avait fait estampiller, au moment où on les expédiait, d'un timbre spécial les *cartons* ou feuilles sur lesquelles a été déposée la ponte. D'audacieux spéculateurs trouvèrent le moyen de faire servir cette mesure de prudence à la réussite d'un vol odieux. Ils se procurèrent des papiers japonais munis de la marque officielle, et y recueillirent des œufs de vers à soie européens, le plus souvent malades, qu'ils vendirent ensuite au prix élevé des graines venues de Yeddo. Cette frauduleuse opération était très fructueuse, car la graine, qui se vendait autrefois 150 ou 200 francs le kilogramme, avait rapidement atteint la valeur de 500 et même 1,000 francs; mais elle a causé à la sériciculture un dommage immense, et a contribué pour une bonne part à perpétuer un

fléau contre lequel se réunissaient d'ailleurs tant d'efforts intelligens. Ces manœuvres furent découvertes, et une répression rigoureuse les fit cesser. Il semblait donc que l'on dût avant peu avoir raison de ces épidémies, lorsqu'une maladie nouvelle, celle des *morts-flats*, fit son apparition dans les chambrées. Cette maladie est indépendante de celles que l'on connaissait déjà, mais elle exerce sur elles une influence aggravante. Une fatalité semblait s'attacher à l'élevage des vers à soie. L'épidémie des *morts-flats* était signalée, au mois d'avril 1867, par M. Pasteur comme une des causes des désastres de la sériciculture. M. Béchamp, qui en a fait une étude approfondie, la considère comme plus grave que toutes celles qui avaient précédemment sévi. Il l'attribue à la présence dans les œufs, les chenilles, les chrysalides, d'êtres microscopiques globuliformes doués de mouvement, et qu'il a désignés sous le nom de *microzyma bombycis*. Ce seraient, pense-t-il, des cellules végétales animées semblables à plusieurs fermens répandus dans l'air, et reconnaissables à ce que l'enveloppe qui les recouvre est insoluble dans une solution de potasse. D'après M. Pasteur, les corpuscules pourraient être rangés dans trois groupes. Il y aurait des vibrions très agiles, des monades et un ferment en chapelet, le *bacterium termo*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les vers qui renferment ces infimes microzoaires ou mycrophytes ne mangent plus, tombent le long des claies, et meurent bientôt. Cette maladie est héréditaire. Souvent aussi elle s'attaque à des insectes sains. Il est possible que les fermens qui se développent en même temps que les vibrions dans le corps de la chenille soient une conséquence du trouble engendré par ceux-ci dans le jeu des organes.

Quelles que soient les origines primitives et les causes prochaines de ces épidémies, un fait ressort des investigations nombreuses auxquelles elles ont donné lieu. Le mal sévit bien plus énergiquement dans les grandes magnaneries que dans les petites. Il faut mettre à profit un tel enseignement, préparer la graine par des éducations restreintes, dans des lieux situés aussi loin que possible des points infectés. L'altitude paraît avoir une influence sur la contagion; on a cru remarquer qu'elle diminuait d'intensité à mesure que l'on s'élevait au-dessus du niveau de la mer. On a pu, grâce à ces remarques, proposer des palliatifs; mais le remède certain est encore à découvrir. Peut-être la maladie aura-t-elle disparu avant qu'on ait trouvé quelque moyen souverain pour la combattre. Elle entre maintenant dans une phase décroissante. Les nouvelles reçues d'Italie montrent que le rendement des vers à soie s'est relevé en 1868. Sur plusieurs autres points, l'intensité du mal commence également à

fléchir. Il a infligé jusqu'à présent aux pays producteurs de soie des pertes dont les évaluations les plus modérées portent le total à plus de 2 milliards. Encore ne faisons-nous pas entrer dans ce calcul la Chine, bien qu'elle ait eu aussi certainement beaucoup à souffrir de la contagion. Seulement il nous est impossible d'apprécier même approximativement l'importance des ravages dans cet immense empire si mal connu. Un seul pays aura trouvé une source de richesse dans ce malheur général : c'est le Japon. Il a réalisé d'énormes bénéfices en même temps qu'il a rendu les plus grands services à la sériciculture européenne. On peut dire qu'il l'a sauvée. Sans les nombreux envois de graines qu'il a faites en Europe, nos magnaneries étaient irréparablement ruinées. Que seraient devenues alors les nombreuses et importantes industries qu'alimente la soie? L'état précaire où elles se trouvaient avait éveillé de tous côtés d'actives sollicitudes. Parmi les tentatives qui ont été faites pour parer à la disparition imminente du bombyx du mûrier, nous devons faire connaître les recherches entreprises par des savans, des voyageurs, des sériciculteurs, afin d'acclimater chez nous de nouvelles espèces de bombyx. Après des alternatives d'espérance et de déception, le résultat final de ces efforts laisse dans l'esprit quelque incertitude; cependant, si l'on ne peut citer nulle part un succès éclatant, on n'est pas moins amené à se dire, en examinant les choses de près, que le chemin fait en peu de temps est considérable, que les questions les plus épineuses du problème ont reçu une solution satisfaisante, et que celles qui sont encore obscures ne demandent que de la persévérance pour être résolues à leur tour.

On savait qu'à Madagascar, au Japon, dans l'Inde, en Chine, on élevait depuis longtemps plusieurs bombyx du genre *attacus*. On savait aussi que les habitans de ces contrées récoltaient les cocons de chenilles vivant à l'état sauvage et parvenaient à les filer. Beaucoup de tissus de l'Inde sont fabriqués avec ces soies. Ils n'ont ni l'éclat ni la finesse de ceux que permet de faire la soie du *bombyx mori*; ils ne laissent pas toutefois d'être estimés, même en Europe. Au siècle dernier, des missionnaires français en Chine, entre autres le père d'Incarville, avaient fait connaître le parti qu'on pouvait tirer de la chenille qui vit sur l'ailante; certaines chenilles du chêne donnaient également en Chine de volumineux cocons qu'on recueillait sur les arbres mêmes. En 1804, le docteur Roxburg avait signalé à l'attention publique une soie désignée au Bengale sous le nom de *tusseh*, et fournie par le *bombyx militta*. C'est de cette soie que sont faits les vêtemens des brahmanes. On élève dans les districts de Rungepore et de Dinagepore un bombyx, l'*arrindy*, qui se

nourrit des feuilles du palma-christi ou ricin, et dont les cocons, cardés au lieu d'être filés, sont facilement transformés en une sorte de bourre de soie, et donnent des étoffes d'une solidité extraordinaire. Ces indications furent accueillies avec une certaine indifférence. Vingt-cinq ans plus tard, un voyageur français, M. Lamarre-Piquot, rapporta du Bengale des chrysalides de *bombyx militta*. Les entomologistes admirèrent les magnifiques papillons qui ne tardèrent point à éclore, mais l'industrie ne prit point à cœur l'élevage des nouvelles chenilles. Il en fut de même pour le *bombyx cercopia* des États-Unis, présenté en 1840 par Victor Audouin à l'Académie des Sciences, et qu'on avait réussi à élever au Muséum d'histoire naturelle. Les savans étudiaient la question, M. Blanchard la traitait, il y a déjà vingt ans, dans un mémoire très complet; mais les applications pratiques ne se multipliaient pas malgré les efforts de quelques hommes d'initiative.

La Société zoologique d'acclimatation, à peine fondée, remit en lumière et poussa plus avant les recherches antérieures. Elle parvint à faire disparaître une des grandes difficultés qui s'opposaient à l'introduction en France de l'*attacus arrindia* ou chenille du ricin. Tandis que la plupart des *attacus* connus passent huit ou neuf mois à l'état de chrysalides, les générations de celui-ci se succèdent rapidement. Si l'on envoyait de l'Inde des cocons, les papillons en sortaient avant le terme du voyage; si l'on envoyait des œufs, les jeunes chenilles écloses pendant la traversée mouraient faute de nourriture. On imagina de couper le voyage en deux. L'île de Malte fut choisie comme station intermédiaire. Sous les auspices du gouverneur, sir William Reid, on y fonda des magnaneries qui réussirent. De Malte, la chenille du palma-christi pénétra en Italie, puis en France. M. Milne Edwards au Muséum, M. Guérin-Menneville dans une magnanerie particulière à Paris, M. Hardy à la pépinière d'Alger, obtinrent de bons résultats : le bombyx était acclimaté; mais on se trouvait fort embarrassé pour le nourrir, le ricin ne réussissant pas bien dans nos contrée. On n'avait pas à redouter le même inconvénient avec le ver à soie qui vit sur l'ailante, apporté de Chine par le père Annibal Fantoni. M. Guérin-Menneville, ayant obtenu du savant italien des graines de ce bombyx, parvint à propager simultanément la culture de l'ailante et le développement de l'insecte qui se nourrit des feuilles abondantes de ce bel arbre, et file en plein air ses gros cocons grisâtres. Il y a maintenant sur divers points de la France des éducations de ces bombyx. On les élève à la ferme impériale de Vincennes, et ils se sont même propagés de là spontanément sur les ailantes des jardins de Paris. Il faut ajouter pourtant qu'aux environs des grandes villes le moineau franc

fait à ces pauvres chenilles de l'ailante une rude guerre. Il paraît qu'elles sont pour lui, surtout les jeunes, un manger des plus délicats, et il met à leur donner la chasse un acharnement très vif. Ce ne serait point là un bien sérieux embarras, on aurait vite fait de réduire les moineaux; mais cette soie se répand lentement par suite de difficultés d'un autre ordre et plus graves : elle est fort inférieure, comme qualité, à celle du bombyx du mûrier. Les cocons recueillis sur l'ailante ne se dévident pas facilement dans l'eau bouillante; il faut employer une dissolution alcaline pour ramollir le vernis adhésif qui les recouvre. L'alcali ne le ramollit pas seulement, il le détruit; on ne peut donc point obtenir de soie grége ni réunir plusieurs fils dans le dévidage. C'est toute une industrie à créer, et on se trouve par conséquent dans la situation fausse des producteurs d'une marchandise nouvelle : d'une part ces tissus ne trouveront des consommateurs que lorsque les conditions de fabrication et de prix seront avantageuses, de l'autre il faut pour cela que l'outillage se perfectionne et que les usines se multiplient, ce qui n'arrivera qu'à la suite du développement de la consommation. Les progrès de la sériciculture ont été paralysés jusqu'au règne d'Henri IV par des causes analogues. Elle a fini par prendre le dessus. L'*ailanticulture* paraît avoir en elle des élémens de prospérité suffisans pour parvenir à triompher aussi de ces embarras inévitables; mais ce sont les bombyx du chêne qui semblent devoir donner surtout des résultats concluans.

On remarquait à l'exposition de 1867 de fort beaux cocons des vers à soie du chêne du Japon présentés par M. Personnat, à qui l'on doit un écrit fort instructif sur cette chenille japonaise. Ces cocons avaient été récoltés en France, ils étaient le témoignage d'efforts persévérans pour doter notre pays d'un insecte précieux, et méritaient à tous les titres une sérieuse attention. Verdâtres à l'extérieur, blancs à l'intérieur, ils étaient formés d'une soie forte, d'aspect brillant, et qui rappelait la soie ordinaire; ils pesaient deux ou trois fois plus que ceux de la chenille du mûrier. Ces cocons avaient été filés par un bombyx, l'*attacus yama-maï*, qu'on élève au Japon depuis des siècles, et qui vit sur le chêne, de préférence sur le chêne blanc et deux autres variétés. Les Japonais attachaient un tel prix à la possession exclusive du *yama-maï*, qu'une loi prononçait la peine de mort contre quiconque livrerait des œufs à des étrangers. Il paraît que dans le pays dont elles sont originaires ces chenilles sont d'abord nourries à l'intérieur des magnaneries avec des feuilles cueillies à la main; puis, quand elles sont assez fortes pour résister aux intempéries et aux ennemis nombreux qui les poursuivent, on les met en liberté sur les chênes. Elles achèvent de s'y dé-

velopper, et y filent leur cocon verdâtre, assez difficile à discerner au milieu de feuilles qui ont presque la même couleur que lui. Dès qu'on a pu apprécier en France les avantages qu'offre l'éducation du *yama-maï*, il a rapidement fait abandonner les essais d'élevage d'autres bombyx du chêne qui avaient été tentés dans ces dernières années avec des succès plus ou moins douteux.

C'est en 1861 que M. Duchesne de Bellecourt, consul-général au Japon, envoya en France les premiers œufs de l'*attacus yama-maï* ou bombyx du chêne du Japon. L'éclosion eut lieu au Muséum d'histoire naturelle en mars; mais on ignorait alors les habitudes et le régime de ces insectes, et l'on ne sut comment nourrir les jeunes chenilles. Elles refusaient toutes les plantes vertes qu'on leur offrait, et mouraient de faim les unes après les autres. Dans les premiers jours d'avril, on vit l'une d'elles attaquer un jeune bourgeon de chêne qui se trouvait par hasard à sa portée. Ce fut une indication que l'on s'empressa de mettre à profit. Une chenille tardivement éclose fut transportée à Passy et nourrie de feuilles de chêne. On en obtint un papillon femelle. Ce papillon était magnifique; il avait quinze centimètres d'envergure, et ses ailes offraient toutes les nuances du jaune d'or, du gris et du fauve intense. Il servit à M. Guérin-Menneville pour déterminer l'espèce. Deux années après, M. Pompe Van Meederwoort, médecin de la marine néerlandaise, rapporta du Japon une petite provision d'œufs de *yama-maï*, et la partagea en trois parts, l'une pour son pays, l'autre pour la Société d'acclimatation de France, la troisième pour un de ses amis, qui confia le soin de faire éclore les jeunes chenilles à M. Guérin-Menneville. Telle est l'origine de tous les bombyx *yama-maï* qui sont en France. Le nombre en est déjà considérable, des magnaneries importantes fonctionnent, cette soie entre dans le commerce et y reçoit bon accueil. Tout porte à croire que la fabrication de ces tissus nouveaux ne tardera point à prendre rang parmi les industries nationales. Ce résultat, s'il venait à se réaliser, ouvrirait des perspectives nouvelles à l'activité manufacturière de plusieurs des régions de la France les plus arriérées au point de vue commercial. Elles trouveraient les élémens d'une prospérité inattendue dans les forêts qui y paralysent maintenant l'essor de la vie industrielle. Le bombyx du mûrier, à peine guéri des épidémies qui l'ont décimé, se trouverait avoir à lutter contre une sérieuse concurrence. Il n'y a pas là du reste de quoi alarmer les pays sericicoles. Le premier effet de cette abondance de matière textile serait de multiplier le nombre des consommateurs plus rapidement encore que ne s'accroîtrait la production. Le bien-être général y gagnerait en fin de compte. C'est une chose après tout moins singulière et moins rare

qu'on ne le pourrait croire de voir le génie inventif de l'homme arriver à tirer un heureux parti des crises mêmes qui compromettent un instant ses plus anciennes et ses plus importantes conquêtes sur la nature animée.

Quoi qu'il puisse advenir de ces éducations nouvelles de la race étrangère qui alimente une des industries séricicoles florissantes au Japon, on ne saurait lire sans un vif intérêt les principales conclusions du rapport que vient d'adresser M. Pasteur au ministre de l'agriculture en lui rendant compte des études qu'il avait été chargé de poursuivre dans nos départemens méridionaux. Il avait mission d'examiner sur place quelles étaient les causes des épidémies et les mesures à prendre pour en enrayer la marche. Les résultats de ses actives recherches expérimentales et de constatations précises dans les magnaneries nous présagent un meilleur avenir et peuvent se résumer en quelques mots. Les lots de la graine contrôlée, élevés avec soin à l'abri de l'influence contagieuse des vers malades, ont tous réussi dans sept départemens; il y a eu des échecs dans les trois ou quatre départemens de grande culture séricicole. Souvent les échecs constatés s'expliquaient par un défaut de soin et de surveillance dans l'éducation ou par le voisinage de vers malades. Parmi les maladies qui ont les plus désastreux effets épidémiques, il faut placer au premier rang celle des *morts-flats*. Il y a lieu d'espérer toutefois que, dans sa forme héréditaire, cette maladie sera prévenue par les précautions nouvelles adoptées cette année pour le grainage; mais, sous sa forme contagieuse, elle sera encore dans certaines régions une source de calamités. On a constaté sur presque tous les points où l'on s'occupe de l'élevage des vers à soie un fait heureux et très rassurant pour l'avenir : il a été le plus souvent possible de trouver des chambrées entières exemptes de maladie et propres au grainage; elles se sont même parfois montrées assez nombreuses pour donner l'espérance que les méthodes de grainage par sélection, appliquées consciencieusement dans des localités choisies avec prudence, permettront de rétablir le commerce des graines pour la France et par la France, et de faire revivre enfin les plus belles époques de la sériciculture.

PAYEN, de l'Institut.

FLEURETTES

ET RÉALITÉS

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Les séances chez Broughton continuaient. Jaël prenait chaque jour une ressemblance plus marquée avec miss Van Siever. Le peintre d'ailleurs et le modèle semblaient goûter de plus en plus la mystérieuse besogne qui les réunissait si fréquemment. Tout paraissait donc marcher au gré de la maîtresse du logis. Elle aurait dû être ravie, et ne l'était pas le moins du monde. Un nuage planait sur sa tête, un refroidissement graduel se faisait sentir dans la tiède atmosphère où elle avait l'habitude de vivre. Son mari, plus soucieux qu'à l'ordinaire, recourait aussi plus fréquemment à ses consolations habituelles, ou parlait vaguement du mauvais état des affaires dans la Cité. A ces affaires-là, mistress Broughton n'entendait absolument rien. Très médiocrement dotée de quelque deux ou trois mille livres sterling, elle n'aurait jamais osé demander la moindre explication sur les transactions pécuniaires qui enrichissaient, au dire d'un chacun, son heureux mari. On lui avait laissé entendre que Hook-Court, en vertu de certaines opérations ténébreuses, produirait indéfiniment de quoi suffire à tout le luxe qu'elle avait ambitionné. Sans creuser davantage, elle s'était bercée de

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre.

cette agréable et riante croyance, et ne voulait y renoncer qu'à bon escient. Pourtant elle s'attristait, ne retrouvant plus autour d'elle, — chez ses domestiques par exemple, — la soumission, la déférence accoutumées. Son parti était pris de se voir querellée par son époux au sujet de Conway Dalrymple : le rôle de femme méconnue et persécutée, quoique parfaitement innocente, lui convenait assez; mais il lui était suffisamment démontré que la mauvaise humeur de Dobbs Broughton provenait d'autres causes encore. Musselboro, mistress Van Siever, prenaient une grande place dans ses préoccupations. Pourquoi? Elle l'ignorait, et on l'aurait désolée, je pense, en voulant le lui faire comprendre.

Le peintre, qui voyait sa belle amie s'attrister chaque jour davantage, lui avait offert de suspendre les séances; mais elle n'y voulut jamais entendre, et s'exprimant à la façon des oracles : — Qu'importent mes souffrances? disait-elle les yeux levés au ciel. Personne ne doit les partager. Je porterai jusqu'au bout le poids du sacrifice. — Ce sacrifice, dont elle s'exagérait volontiers les rigueurs, était celui qu'elle croyait accomplir en mariant elle-même Conway, le seul homme qui l'eût comprise, qui l'eût aimée. Lui donner de sa propre main la main d'une rivale, que d'abnégation, que d'héroïsme! Quel beau sujet de poésie byronienne! Et si Dalrymple en personne, ébloui d'un dévoûment si rare, prenait à cœur de le chanter en beaux vers, quelle âme d'élite il révélerait au monde étonné!

L'artiste, il faut bien l'avouer, ne songeait pas le moins du monde à échanger ses pinceaux contre une lyre. L'espoir d'épouser Clara lui souriait chaque jour davantage; belle, intelligente, elle avait en outre à lui offrir en perspective une aisance dont il savait tenir compte. Donc il se montrait de plus en plus aimable, et miss Van Siever commençait à le trouver tel malgré quelques insinuations de leur amie commune, qui, — tout heureuse, disait-elle, de voir les choses tourner si bien, — n'en croyait pas moins devoir la prémunir contre l'inconstance des hommes en général, des artistes en particulier, allant même de temps en temps jusqu'à certaines allusions enveloppées de mystère aux tourmens intimes contre lesquels Conway, selon elle, devait présentement se débattre. Miss Van Siever accueillait ces pronostics, ces demi-révélations avec une charmante petite moue, et leur opposait une assez désobligeante incrédulité, continuant à poser comme si mistress Broughton n'eût rien dit qui lui portât le moindre ombrage. Dalrymple, à qui sa belle amie n'épargnait pas davantage les reproches en sourdine, les retours ambigus sur un passé bien vite mis en oubli, se retranchait derrière les nécessités de son travail, et parait de son mieux les petites scènes dont mistress Broughton le harcelait toutes les fois

qu'elle en trouvait l'occasion. Depuis qu'il avait en tête des vues d'établissement sérieux, les joutes amoureuses à lances émoussées ne lui plaisaient plus autant, et quand la belle Maria venait le déranger pendant son travail solitaire, tout au plus pouvait-il s'abstenir de lui témoigner quelque discourtoise impatience. Toutefois, se rappelant qu'elle était femme, encore jeune et charmante, et qu'elle avait droit à tous ses égards, il l'accablait comme autrefois de propos flatteurs, de madrigaux à la rose; mais le diable au fond n'y perdait rien, et les secrètes discordances de ces entretiens, qu'il trouvait parfois un peu longs, lui semblaient en d'autres occasions irrésistiblement comiques.

Certain jour qu'ils attendaient ensemble l'arrivée de miss Van Siever, Conway travaillant avec rage pour éviter autant que possible les attaques indirectes de son hôtesse, et Maria tournant autour des questions brûlantes avec un entêtement remarquable, l'artiste laissa percer, presque malgré lui, le malaise que lui causaient ces distractions volontairement jetées à la traverse d'un travail qui réclame l'homme tout entier. — Est-ce pour moi que vous dites cela? murmura d'un ton plaintif la mélancolique Maria.

— Le pouvez-vous penser? répliqua le peintre sans lever les yeux ni quitter le pinceau. Vos paroles ont toujours fait ma joie.

— Joie regrettable, joie meurtrière, reprit Maria non sans quelque emphase, bien qu'elle ne sût pas au juste ce qu'elle voulait dire. Il eût bien mieux valu ne nous rencontrer jamais.

— Je ne suis pas de votre avis, et la pensée du malheur qui peut suivre ne saurait en aucun cas me faire regretter ni renier ce qui m'a rendu heureux.

— On voit bien que vous n'êtes point femme et que vous n'avez pas de mari.

— Non, mais je suis homme, et je pourrais avoir une femme.

— Qu'importe? Votre sexe vous préserve de bien des faiblesses, de bien des remords... Ah! que je voudrais donc être vieille!

— Et pourquoi, je vous prie?

— Devinez, je ne vous le dirai pas. Au surplus, les années comptent double pour certaines organisations privilégiées... Regardez plutôt, Conway!

Ce disant, elle écartait de ses tempes deux magnifiques tresses de cheveux bruns; puis elle ajouta solennellement : — Ce n'est pas à vous que je ferais mystère de mon âge. Dites vous-même si à moins de trente ans on a d'ordinaire tant de cheveux blancs?

— Je n'en vois pas un seul, répliqua froidement l'artiste.

— C'est la faute de vos yeux... A quoi, selon vous, devrais-je attribuer cette canitie prématurée?

— J'ai ouï dire que les appartemens trop chauffés pouvaient quelquefois...

— Allons donc! il s'agit bien de la température des appartemens! Non, Conway, ceci vient d'un cœur que le froid gagne, que la glace envahit, qui s'atrophie et se congèle.

— Ah! pensa le peintre, mon modèle tarde bien à paraître!

— Le monde s'ouvre pour vous, Conway, reprit l'impitoyable affligée, et cependant vous êtes plus vieux que moi. Il se ferme pour moi, et pourtant je suis aussi jeune que vous. Mais pourquoi toutes ces folies? C'est de vous, de votre avenir, que je voulais vous parler. Me comprendrez-vous, si je vous tiens le langage de l'amitié la plus sincère?

— J'espère bien que vous ne m'en tiendrez jamais d'autre.

— M'engager à ceci serait une imprudence. Sait-on quelle interprétation ce langage peut recevoir?

— Soyez tranquille, je ne m'y tromperai pas.

— Vous, certainement non... Ce n'est pas ce que je voulais dire... Jamais je ne douterai de *vous*.

Ici mistress Broughton, avec un petit rire nerveux et forcé, porta son mouchoir à ses yeux. Quand ils furent essuyés, elle sourit, et appuyant doucement sa main sur l'épaule du jeune peintre : — N'est-ce pas, mon ami, aucune méprise de ce genre n'est à craindre de vous à moi?

Cette question, l'accent qu'on lui donnait, le geste dont elle était accompagnée, compliquaient terriblement les choses. L'artiste désespéré regarda sa montre. Miss Van Siever était en retard d'au moins dix minutes. Quelle malechance pouvait donc la retenir ainsi? Encore fallait-il répondre quelque chose. — Non, Maria, non, reprit-il après un instant de réflexion qui lui avait rendu quelque présence d'esprit, je ne me tromperai jamais, et, Dieu merci, je ne me suis jamais trompé sur le vrai sens de vos paroles... Ma vanité ne m'a jamais bercé d'espérances que vous ne songiez point à me permettre, et que rien en moi ne justifiait... Une rare prudence est l'apanage de votre sexe... Plus sages que nous, vous savez régler vos sentimens et les contenir en de justes bornes... J'ignore moi-même jusqu'où ont pu m'emporter en d'autres temps les secrètes ambitions de cet amour en échange duquel vous m'avez offert un peu d'amitié; mais aujourd'hui, croyez-le bien, mes aspirations ne franchiront plus les limites que vous leur avez vous même posées...

Pourquoi miss Van Siever ne venait-elle donc pas à la rescousse de ce pauvre garçon? Cinq minutes de plus, et il allait se voir forcé de tomber aux pieds de mistress Broughton, immanquablement appelée soit à l'accabler de sa colère, soit à lui prodiguer

de sages conseils sur la nécessité de refréner une passion indomptable. Or ceci lui était arrivé déjà une vingtaine de fois, et commençait à lui paraître assez fatigant.

— Taisez-vous, Conway! reprit gravement sa belle amie. Vous tenez là un langage...

— Un langage très coupable, je le sais comme vous, mais...

— Ce n'est pas en mon nom que je le repousse... J'apprends tous les jours à me compter pour rien. Ma vie est désormais sans but; mon cœur est trop brisé pour qu'une blessure de plus y trouve sa place... Ce n'est pas envers moi que vous êtes coupable... C'est d'une autre personne que je maintiens les droits.

— De qui donc? balbutia le peintre, tant soit peu embarrassé de savoir si on n'allait pas évoquer devant lui, comme un épouvantail, les droits sacrés de Dobbs Broughton.

— De cette pauvre enfant que nous attendons, que vous avez su captiver,... et cela sans doute par des paroles difficiles à mettre d'accord avec celles dont je m'alarmais tout à l'heure.

La situation s'embrouillait de plus en plus, et Dieu sait où elle eût mené nos deux interlocuteurs sans l'arrivée de miss Van Siever, arrivée qui les soulagea également l'un et l'autre. Les petites scènes de ce genre finissent toujours mal, — c'est-à-dire d'une façon très ennuyeuse, — lorsqu'un incident propice ne vient pas les interrompre au moment décisif.

— J'ai bien cru, ma belle, qu'on ne vous verrait pas ce matin, s'écria mistress Broughton.

— Je l'ai cru de même, répondit Clara; mais rassurez-vous, rien de grave n'est arrivé : seulement je crains que cette séance ne soit la dernière. Ma mère m'a posé deux ou trois questions, heureusement indirectes, que je suis parvenue à éluder. Interrogée avec plus de franchise, je lui aurais certainement tout dit.

— Si le temps doit nous manquer, remarqua Dalrymple, c'est le cas ou jamais de ne pas perdre une minute.

La toilette se fit en hâte, et la pose commença. Tout en disposant un turban sur la tête de sa jeune amie, mistress Broughton se comparait mentalement à Isaac préparant lui-même le bûcher sur lequel il allait monter. Encore Isaac ignorait-il quelle victime allait être sacrifiée, tandis qu'elle empilait fagot sur fagot en toute connaissance de cause. L'immolation, pour elle, consistait à laisser nos deux jeunes gens tête à tête; elle l'accomplit ce jour-là plus solennellement qu'à l'ordinaire. — Conway, dit-elle au moment de quitter le boudoir, si cette séance doit être la dernière, tâchez au moins d'en tirer bon parti... — En même temps elle laissait tomber un regard superbe sur la tête de Jaël agenouillée.

Le peintre était d'autant moins disposé à négliger cette recom-

mandation qu'il s'était promis *in petto* de formuler ce jour-là sa demande. Encore fallait-il amener les choses par degrés. Il continua donc son travail pendant deux ou trois minutes, au bout desquelles il demanda si le modèle n'était pas un peu fatigué; puis, sans attendre une réponse catégorique, il quitta son chevalet, bien convaincu que le sacrifice volontaire de mistress Broughton ne serait point d'une durée indéfinie. Clara, le voyant debout, dut se lever à son tour. Une proposition de mariage devenait ainsi moins impossible qu'elle ne l'était l'instant d'avant. Le costume toutefois se prêtait peu à la circonstance; mais après plusieurs séances miss Van Siever, faite à son déguisement hébraïque, ne paraissait plus y prendre garde. Conway, cherchant toujours la transition qui lui manquait, se plaça devant sa toile. — Ce tableau vient-il à votre gré? demanda-t-il à Clara, maintenant assise et immobile.

— Je n'ai pas là-dessus d'opinion bien arrêtée. Je sais seulement que je ne me plais pas dans ce tableau.

— Voilà de quoi m'étonner... Que votre portrait ne vous agrée point, rien de plus naturel et de plus concevable; mais je crois que peu de femmes à votre place me l'eussent dit.

— Vous aurais-je fâché par hasard?

— Jamais franche parole ne me blessera, du moins je l'espère.

Toujours regardant sa toile et s'inclinant tantôt à droite, tantôt à gauche comme pour vérifier les divers effets de lumière, il ne songeait, au fond, qu'à se ménager un biais favorable. — Si ce tableau-là me valait ce que j'attends de lui, ce serait, reprit-il, le mieux payé de tous ceux que j'ai faits.

— Vous n'avez pas à craindre un échec; on dit généralement que tout réussit, venant de vous. C'est le mauvais côté du succès qu'il dispense, une fois acquis, de le mériter encore.

— Les miens, miss Clara, ne sont pas de cet ordre. J'ai seulement lieu d'espérer qu'en me vouant à la peinture je n'aurai pas tout à fait perdu mon temps et ma peine.

— Est-ce bien là toute votre pensée?

— Exactement et sans fausse modestie. Je suis sur la route, mais non pas arrivé. Ce n'est pas un peintre sur dix qui fait sa place au soleil. Encore si le hasard n'y entrait pour rien! mais la carrière des arts est une vraie loterie. Le gagnant, par exemple, n'est pas à plaindre, et mène l'existence la plus agréable qui soit au monde.

Dalrymple avait beau se sermonner, le turban, la tunique juive, l'écharpe romaine, le gênaient singulièrement. Comment aborder une question aussi sérieuse avec une femme travestie? Aussi n'avançait-il guère, on le voit, bien que talonné par le temps. Après cette allusion aux délices de la vie d'artiste, il s'arrêta court. Clara

se taisait. — En somme, reprit-il, je puis raisonnablement compter sur un des deux gros lots que le sort octroie à ses favoris... Pour l'autre, par exemple, j'ai lieu de douter encore.

L'allusion n'était pas tellement obscure qu'une jeune fille comme Clara Van Siever, habituée à faire usage de son jugement et de sa volonté, ne pût aisément s'y reconnaître. Encore fallait-il cependant, pour répondre, une question plus directe. Elle l'attendait en silence, mais voyant que le peintre en restait là (toujours grâce au turban) : — Le temps se passe, lui dit-elle... Je suis prête à reprendre la pose.

— Un instant, s'écria Dalrymple... Ce tableau vous occupe bien plus qu'il ne m'occupe moi-même... Si vous saviez combien j'y tiens peu!... Sur un signe de vous, je l'anéantis sans l'ombre d'une plainte ou d'un regret...

— A quoi songez-vous, et pourquoi cet accès de colère? Gardez-vous d'y toucher! dit la jeune fille avec une vivacité de bon augure.

— Non, je ne veux pas, je ne dois pas vous laisser ignorer que cette malheureuse toile n'est ici pour moi qu'un prétexte... Clara!...

Mais juste au moment où l'éloquence voulue allait se faire jour, la porte s'ouvrit, et parut Isaac, dont la patience était décidément à bout. Mistress Broughton avait courageusement enduré douze grandes minutes de supplice (elle en avait même compté quinze, par une erreur bien excusable), et dans notre infime nature la résignation a ses bornes. Conway, qui aurait dû se jeter à ses pieds pour la remercier d'une longanimité poussée aussi loin, et qui ne pouvait s'en prendre qu'à lui d'avoir perdu par ses lenteurs une si belle occasion, Conway eut un mouvement de véritable colère quand il dut, s'éloignant brusquement de miss Van Siever, aller se rasseoir devant son chevalet.

— Nous ne posons pas, mes enfans! Je n'appelle pas cela travailler, remarqua mistress Broughton avec une sollicitude maternelle.

— M. Dalrymple m'expliquait les chances précaires de sa profession, répondit Clara, qui déjà se levait pour se remettre « à l'ouvrage. » Couchée mollement sur un sopha, mistress Broughton lui lançait, comme en dépit d'elle-même, des regards farouches : dans un accès de poétique délire, elle se passionnait d'avance contre cette rivale abhorrée. — Je sens que je la hais déjà, se disait-elle avec une parfaite satisfaction d'elle-même, tandis que des coupes empoisonnées, des poignards sanglans, passaient tour à tour devant ses yeux; mais ce frénétique emportement ne dura guère. La minute d'après, elle se promettait d'aimer la future épousée comme jamais femme n'aima une autre femme. Elle se voyait agenouillée auprès d'un berceau, soignant, caressant un magnifique *baby* dont Con-

way était le père et dont la mère était Clara Van Siever. Ce doux rêve la conduisit, par transitions insensibles, à un sommeil plus doux encore.

Dalrymple, que son travail rageur absorbait tout entier, fut quelques minutes à constater ce singulier phénomène. Son oreille perçut enfin un léger, très léger trouble de respiration (miss Demolines elle-même, dans son implacable malice, n'aurait pu lui appliquer une désignation plus catégorique); aussitôt, ses yeux quittant sa toile, et ménageant autant que possible la portée de sa voix : — Clara, recommença-t-il avec précaution...

Mais le sommeil d'Argus ne dure jamais longtemps, et mistress Broughton se frottait déjà les yeux. — Une heure, disait-elle... Me voilà forcée de vous renvoyer tous deux... Il n'en restait pas moins sous-entendu que Clara sortirait, comme de coutume, avant le peintre, qui parfois restait au travail. Ce jour-là, par exemple, il n'avait garde de prolonger la séance, et précipitait les apprêts de son départ. — Maintenant tout est dit, tout est fini? lui demanda son amie dès qu'ils furent seuls, et du ton le plus pathétique.

— En vérité, *carina*, je ne sais plus vous comprendre...

— C'est juste, nous ne voyons plus les choses sous le même jour. Pour vous au contraire tout commence. Ah! Conway, pardonnez-moi! Si vous connaissiez les angoisses, les déchiremens d'un pauvre cœur comme le mien...

Et là-dessus, elle se laissa tomber assise sur le parquet avec des sanglots et des pleurs à fendre l'âme. L'infortuné peintre ne savait littéralement que devenir. — Mais c'est elle, se disait-il pour se justifier à ses propres yeux, c'est elle qui l'a voulu ainsi... Quelle inconséquence étrange! Maria, reprit-il enfin d'une voix très grave, je suis prêt à tous les sacrifices que vous pouvez exiger...

— Je n'en réclame aucun. C'est à moi de les faire tous, interrompit-elle, gardant toujours cette attitude dramatique et paraissant se complaire dans la tragique majesté de son rôle. Quelques conseils maintenant, puisque miss Van Siever va devenir votre femme.

— Je vous assure que j'ignore encore...

— Elle sera votre femme, reprit Maria Broughton, lui coupant la parole et plus imposante que jamais. Donc il faut l'aimer. Aimez-la, Conway, comme la chair de votre chair, les os de vos os! — mais gardez votre autorité, restez le maître! Aimez-la, gouvernez-la! Ne la laissez jamais seule, ne l'abandonnez jamais à ces pensées qui dévorent, en un mot ne lui faites jamais une destinée comme la mienne!.. Maintenant, Conway, éloignez-vous! Pas une parole, pas un geste de plus; éloignez-vous!..

Et comme il ne se pressait pas encore d'obéir, quittant tout à coup son attitude humiliée, mistress Broughton s'élança hors du

boudoir avec la rapidité de la flèche. Ce fut une belle sortie, et la scène lui semblait se bien dénouer ainsi. Au total, la journée avait été bonne pour cette pauvre âme, si altérée d'émotions.

XIII.

Jamais peut-être les chances de notre cher John Eames n'avaient été meilleures — auprès de Lilian Dale, cela va de soi, — qu'après son départ pour Florence. Les absens n'ont pas toujours tort malgré le proverbe; il en est au contraire qui gagnent à occuper de loin un cœur bien disposé pour eux. On parlait à chaque instant, ailleurs même que chez la bonne mistress Thorne, de ce voyage si noblement résolu par Johnny, de son dévoûment à l'honneur de la famille, et ces propos flatteurs ne laissaient pas d'avoir sur sa belle cousine une action d'autant plus puissante qu'elle s'en défiait moins. Ils le grandissaient, ils l'élevaient à ses yeux; ils combattaient chez elle la terrible influence de ses souvenirs de jeunesse, qui, lui rappelant John Eames comme elle l'avait connu d'abord, — léger, étourdi, sans consistance, — l'empêchaient de le voir tel qu'il était devenu, et gênaient le respect qu'elle eût voulu lui porter. L'amour a besoin de prestige, et ce prestige n'existe guère pour qui nous a connus dès l'enfance. Paul et Virginie sont des êtres exceptionnels, appartenant à la légende poétique plus qu'à notre histoire de tous les jours.

La rencontre de *Rotten-Row* contribuait aussi pour sa part à ces bonnes dispositions de Lily. Habituée à comparer ses deux prétendans, — comparaison naguère tout au profit de Crosbie, dont les avantages personnels, l'esprit, les manières, lui semblaient évidemment supérieurs à ceux de son jeune rival, — elle venait tout à coup de constater que ce parallèle, dans l'état actuel des choses, ne donnait plus les mêmes résultats. Le cher cousin n'en sortait plus si écrasé, si déprimé que jadis. Ceci une fois admis, une foule de circonstances accessoires militaient en sa faveur. Où trouver un meilleur garçon, plus aimé des siens, et méritant mieux l'intérêt que chacun lui portait? — Combien de bons et généreux cœurs battraient à l'unisson du sien le jour où Lilian viendrait à récompenser par le don de sa main une constance des plus exemplaires! Un autre homme, il est vrai, un autre homme avait su se faire mieux aimer d'elle; ajoutez à ceci l'absence de cette sorte d'auréole divine que Lilian avait cru voir briller un moment sur le front inspiré du beau Crosbie, et vous aurez tout ce qui se pouvait opposer à John Eames. Or, si ce dernier depuis lors n'était pas monté dans l'olympe, au moins avait-il gagné dans les épreuves de la vie une consistance virile, une importance, un aplomb, qui permettaient de le prendre

au sérieux. L'estime qu'il avait conquise, jointe à l'affection que Lilian lui avait toujours portée, ne suffisait-elle donc pas pour le faire accepter? Ne pouvait-il prendre la place de l'idole renversée et brisée?

Nous nous bornons à indiquer le train général des idées et des impressions qui petit à petit, sans qu'elle s'y arrêtât beaucoup, atténuaient le parti-pris de Lily Dale, et pouvaient à la longue rendre moins inflexible sa volonté, jusque-là si ferme. Il suffit d'entrevoir ainsi le travail intérieur qui s'accomplissait en elle, pour juger de ce qu'elle dut ressentir en recevant un beau matin, par la poste, un petit billet anonyme conçu dans les termes suivans :

« Une personne que cette question intéresse désirerait savoir si miss L. D. n'est point promise à M. J. E. En cas de réponse affirmative, la personne dont il s'agit promet de ne mettre aucun obstacle à l'union projetée. Elle demande simplement qu'on lui réponde à l'adresse de M. D. 455, Edgeware-Road, poste restante. Pour que L. D. ne puisse concevoir aucun doute sur l'intérêt que M. D. peut porter à J. E., on croit devoir joindre à ces lignes le dernier billet qu'il ait écrit à M. D. avant de partir pour le continent. »

Effectivement, un carré de papier, joint à la lettre qu'on vient de lire, portait les mots suivans où Lily reconnut l'écriture de son cousin : « Très chère M., — comptez sur moi pour huit heures et demie précises. — Toujours vôtre et à jamais. — J. E. »

Pour nous qui connaissons les relations établies entre M. D. et J. E., ce billet ne saurait être qu'une insignifiante plaisanterie à mettre sur le compte de ce dernier; mais Lilian, qui n'avait pas même l'idée d'une lettre anonyme, fut saisie en lisant celle-ci d'un mouvement de répulsion et de dégoût. — Quelle femme a pu s'abaisser à un procédé pareil, se demandait-elle, et devant quelle créature mon nom a-t-il été prononcé? Voici donc une personne qui se croit des droits sur John, et qui me suppose capable de vouloir les lui contester?...

Son premier mouvement avait été de jeter à terre ce papier, dont le contact lui semblait flétrissant, et de le fouler aux pieds à deux reprises différentes. Elle se baissa, la minute d'après, pour le ramasser, presque disposée à y répondre, afin de donner carrière à son mépris pour la malheureuse dont il émanait. Elle se contint cependant, mais au prix d'un violent effort, et en songeant que l'indiscrétion, la légèreté de Johnny, lui valaient cette communication, qu'elle ressentait comme une insulte, elle se raidit de plus belle contre les influences qui depuis peu la portaient, en dépit de toute rébellion instinctive, à se relâcher envers lui de sa longue rigueur.

Si mistress Dale se fût trouvée là, peut-être eût-elle reçu la confidence de sa fille, peut-être alors quelques réflexions plus in-

dulgentes eussent-elles été suggérées à Lily; mais, livrée à ses propres inspirations et blessée dans ses délicatesses les plus intimes, celle-ci se replia sur elle-même, comme la sensitive au contact d'une main brutale, laissant peser sur l'infortuné voyageur, qui véritablement ne méritait pas tant de rancune, la responsabilité tout entière de ce désastreux incident.

On est amené à se demander ce qui fût arrivé, si Crosbie, — le Crosbie d'autrefois, bien entendu, — avait été, au lieu de John Eames, le personnage mis en suspicion par la teneur du billet anonyme, — et on est fortement tenté de croire que Lilian, sous le charme de son aveugle passion, n'en aurait pas pris le plus léger ombrage. Soyez aimé, vous serez toujours innocent. Vieille vérité fort peu morale, comme beaucoup d'autres vérités du même âge!

On ne reste pas volontiers à mi-chemin d'une déclaration commencée. Conway Dalrymple du moins n'était point de cette humeur, et, à peine sorti de son atelier provisoire, il courut chez mistress Van Siever, où il espérait qu'un heureux hasard lui ferait trouver miss Clara. Miss Clara n'étant point encore rentrée, il fallut ajourner l'explication au surlendemain, qui était le jour pris pour la dernière séance. En attendant, et dès le matin de la journée suivante, Conway crut devoir aller prévenir mistress Broughton de son projet, et la prier formellement d'y prêter les mains par une absence un peu moins abrégée; mais, à peine entré, il la vit accourir au-devant de lui, fort agitée et fort pâle. — Vous ici aujourd'hui! quelle providence! s'écria-t-elle, l'entraînant vers le salon... Ah! Conway, j'ai grand besoin que mes amis ne m'abandonnent pas.

— Un peu de calme, voyons, qu'avez-vous?.. Votre mari...

— Mon mari est ruiné... Tout est perdu... Mais n'en parlez à qui que ce soit... Ce n'est pas de lui que je le tiens.

— De qui donc alors?

— De cette odieuse Van Siever... C'est elle, c'est Musselboro, son âme damnée... Que de choses cruelles j'ai dû entendre!.. Elle m'accuse de tout, même des habitudes intempérantes qui, dit-elle, ont conduit mon mari à sa perte... et de nos dépenses excessives... Est-ce que j'entends quelque chose aux questions d'argent?.. Dites, Conway, vous le savez mieux que personne, ne suis-je pas à bien des égards une véritable enfant?

Dalrymple fut obligé d'avouer que la chose était vraie. Il se rappelait pourtant, sans le vouloir, certaines menues transactions où, à propos de quelques misérables guinées, il avait vu cette « enfant » se montrer passablement âpre. — Ils me menacent, continua-t-elle, de tout faire vendre.

— Oui-da!... Mais cela dépend-il d'eux?

— Ils le disent, je n'en sais rien. Que faire, Conway, que faire au monde? Voici Dobbs qui ne rentre pas: il a fait prendre du linge, hier au soir, pour coucher dans la Cité; mais dites-moi, va-t-on me chasser d'ici tout de suite?... Si on me jette dans la rue, où dois-je me retirer?...

Sans croire à des extrémités aussi menaçantes, ni surtout aussi prochaines, Dalrymple commençait à se trouver embarrassé de ces questions, mêlées de sanglots et de pleurs cette fois très sincères. Il eut assez de sagesse pour n'y pas répondre directement et ne pas se compromettre à l'étourdie. Se constituer le protecteur de mistress Broughton n'était point, en ce moment surtout, l'idéal de ses rêves. Aussi la ramena-t-il sur le terrain des informations en lui demandant quelques détails précis, qu'elle lui donnait pêle-mêle avec ses doléances : — Musselboro prend la maison à son compte... Dobbs n'en fera plus partie; il cherchera quelque emploi dans la Cité. Mistress Van Siever marie sa fille à Musselboro.

— Doucement! pensa Dalrymple. On tâchera d'y mettre ordre... Mais vous, ajouta-t-il reprenant la parole... Quels arrangemens ont été faits pour ce qui vous concerne?

— Croyez-vous qu'on s'occupe de moi? Qui donc songerait à ce que je vais devenir?...

— Écoutez, Maria, reprit Dalrymple, dont le bras entourait presque la taille de notre belle affligée, mais qui sut pourtant garder quelque sang-froid, je compte qu'en certaines nécessités vous ferez fond sur mon affection. Vous me le promettez, n'est-ce pas? Et comme il est des circonstances où il faut savoir s'exprimer clairement, dût-on risquer la plus vile prose, je vous prie de regarder ma bourse comme étant à votre entière disposition, si vous en avez besoin.

Mais non : elle n'avait aucun besoin de sa bourse; elle ne songeait nullement à s'enfuir avec lui, laissant son mari et mistress Van Siever vider comme ils pourraient leur querelle. S'il lui avait proposé séance tenante de l'emmener à Douvres ou à Boulogne, elle ne se fût point empressée, je vous le garantis, d'aller faire ses caisses. Cette offre lui eût, il est vrai, paru très flatteuse, et l'aurait presque consolée de la catastrophe conjugale; mais elle y eût répondu par un vaillant sermon, par des reproches bien sentis à l'adresse de l'amoureux tentateur.

Celui-ci cependant songeait à tout autre chose, et, ne voyant aucun moyen de parler en ce moment de ce qui le préoccupait, proposa de faire enlever le soir même tous ses ustensiles de peinture; mais il rencontra une résistance déterminée. — Pourquoi, demandait mistress Broughton, manquer aux arrangemens pris? Venez demain comme à l'ordinaire. Si les créanciers ne m'ont pas encore

chassée de chez moi, vous y trouverez votre installation accoutumée. Rappelez-vous que Clara n'appartient pas encore à M. Musselboro. C'est l'idée de la mère et non celle de notre jeune entêtée.

Ces derniers mots suggéraient naturellement à Dalrymple des réflexions fort sérieuses. Il s'agissait de savoir s'il persisterait dans ses idées de mariage, alors que le mariage lui-même, contracté malgré mistress Van Siever, ne lui offrirait plus les avantages pécuniaires qui dans le principe l'avaient tout d'abord ébloui. Je dois dire à son honneur qu'il n'hésita pas longtemps, et que le lendemain, exact au rendez-vous, il avait pris son parti de demander, coûte que coûte, la main de la charmante héritière, bien qu'il la tînt d'ores et déjà pour déshéritée.

On peut juger de sa surprise, peut-être aussi de son mécontentement, lorsqu'il s'aperçut que mistress Broughton, rétive au sacrifice, ne leur faisait pas même crédit d'un quart d'heure d'absence. Elle les avait accueillis avec un faux semblant de gaîté, destiné sans doute à tromper miss Van Siever, qui n'était encore au courant de rien; mais, une fois la pose installée, elle demeura obstinément sur son canapé, les pieds repliés sous ce meuble, et bien décidée en apparence à n'en pas bouger.

Le temps passait. L'artiste peignait avec une ardeur fébrile. En songeant à ses offres de la veille et à l'étonnante persistance de mistress Broughton, décidée, semblait-il, à contrecarrer tout exprès des intentions qu'elle ne pouvait pas méconnaître, il sentait la colère le gagner. Clara posait comme une statue, et il s'était en vain efforcé de lui arracher quelques paroles. On eût dit qu'elle avait peur de remuer les lèvres. Était-ce uniquement dans l'intérêt du tableau, ou bien quelque émotion secrète se dérobait-elle sous ce silence obstiné?

— C'est égal, je n'en aurai pas le démenti, se dit à la fin notre jeune peintre, littéralement exaspéré; puis, se levant sans prononcer une parole, il se mit à défaire les cordons d'une espèce de tablier qu'il endossait avant de se mettre à l'œuvre. Ce jour-là, il s'était promis de ne le point revêtir; mais la force de l'habitude lui avait fait oublier ce préliminaire qu'il jugeait indispensable.

Jaël, agenouillée, ne s'aperçut de rien, tant elle posait consciencieusement; mais mistress Broughton, qui ne perdait pas volontiers un seul mouvement de Conway, se récria tout aussitôt : — Eh! bon Dieu, qu'allez-vous faire? lui demanda-t-elle.

— Avec votre permission, répondit-il, ôtant le petit fez oriental qu'il gardait ordinairement sur sa tête, je vais demander à Clara Van Siever de vouloir bien être ma femme...

Jaël, prise à court, laissa tomber son marteau, et nous ne pouvons savoir ce qu'elle eût répondu, si on lui avait laissé le temps

de répondre, mais la soudaine entrée de sa mère vint changer du tout au tout le caractère général de la scène et la situation des divers personnages. — Que faites-vous là, petite sotte, et que signifie cette mascarade? — Tel fut l'exorde *ex abrupto* de l'impétueuse Hollandaise.

Clara, qui n'avait pas encore tourné la tête, ne fut avertie de la présence maternelle que par cette apostrophe un peu vive. Se lever et faire front à l'attaque fut son premier mouvement. Au fond, elle avait pleinement goûté, pleinement approuvé la brusque interpellation de Dalrymple. Jamais ses madrigaux ne l'avaient beaucoup flattée; mais l'accent loyal de cette demande familière, — le sans-gêne avec lequel il l'avait appelée, non point Clara tout court, ce qui eût été romanesque, non point miss Van Siever, ce qui eût été par trop cérémonieux, mais simplement Clara Van Siever, — tout cela lui avait paru un vrai chef-d'œuvre. Pour nous expliquer ce facile enthousiasme, il faut nous dire que, laissée jusqu'à vingt ans au fond d'un pensionnat, elle n'avait ensuite trouvé près de sa mère aucune des sympathies que son cœur appelait. Dans le monde, où elle n'allait que très rarement, et toujours sur le pied des relations les plus officielles, personne encore n'avait été à même de lui faire entendre une seule parole de véritable affection. Et puis enfin Conway Dalrymple lui semblait fort aimable. L'eût-il été moins, à qui ne demande-t-on pas secours lorsqu'on est menacée d'épouser un Musselboro?

Nous venons de la voir se redresser sous la question de mistress Van Siever comme un cheval de sang sous le fouet d'un cocher malhabile. — On ne vous attendait pas, ma mère, lui dit-elle avec un calme parfait.

— Peut-être madame aurait-elle pu se faire annoncer, ajouta mistress Broughton, habituée à d'autres égards, et d'autant plus susceptible qu'elle se sentait en faute.

— Il me semble, madame, que j'étais dispensée de toute cérémonie, sachant que ma fille se rendait secrètement chez vous, répondit la vieille Hollandaise. Après ce que je vous ai dit hier, je trouve un peu surprenant que l'on s'occupe ici de pareilles... fariboles. Vous feriez mieux d'aller chercher votre mari, qu'on dit ivre-mort au fond de je ne sais quelle taverne.

Mistress Broughton, incapable de résister à une attaque aussi directe et aussi peu ménagée, se laissa tomber pâmée dans les bras de Dalrymple. Profitant de la circonstance, il voulut essayer d'intervenir; mais la mère de Clara n'acceptait pas volontiers les remontrances, et tandis qu'il déposait sur le sopha la belle évanouie : — Mon franc parler vous semble un peu rude, lui dit-elle; vous

verrez qu'il est à sa place... Ah! voici le tableau dont on m'a parlé. Combien l'estimez-vous, s'il vous plaît?

— Ce tableau, madame, n'a point de prix. Il m'appartient, et je le garde.

— Pas le moins du monde, cher monsieur, vous ne le garderez point. Je n'entends pas que le portrait de ma fille reste dans votre atelier, à la merci des plaisanteries d'un chacun, ni qu'il figure dans aucune exhibition publique ou privée.

Dalrymple était trop galant homme pour ne pas reconnaître qu'il y avait dans ces répugnances et dans cette réclamation quelque chose de fort légitime. — Madame, dit-il, ce tableau ne sera point vendu;... mais il peut être détruit.

— Soit, lui fut-il répondu, mais je ne m'en fierai pour cela qu'à moi-même. S'il n'est pas chez moi d'ici à deux heures, je me mettrai judiciairement en règle, et vous verrez...

Dalrymple ne lui laissa pas le temps de compléter sa menace. Il venait d'ouvrir son canif, qu'il passa rapidement en travers de la toile. Au bruit qu'elle fit en cédant sous le tranchant de l'acier, répondit un cri de regret et de colère, parti du canapé sur lequel mistress Broughton était plus ou moins évanouie. Mistress Van Siever ne manqua pas l'occasion d'une remarque désobligeante. — Quand on se trouve mal, dit-elle ironiquement, il est toujours bon d'avoir l'œil au guet. Maintenant, monsieur, réglons notre compte. Ma fille est responsable du temps que vous avez perdu par sa faute.

— Mademoiselle n'a rien à se reprocher, interrompit Conway.

— Ceci est un point dont je reste juge. Votre travail doit être rétribué. Fixez vous-même la valeur de ce tableau.

— Ce tableau, madame, repartit le peintre, si vous tenez à le payer, vaut, tel qu'il est (il en montrait les débris), environ sept cents livres sterling.

— Jamais je n'en donnerai ce prix-là.

— Aussi n'ai-je rien réclamé, ce me semble, et le fait est que vous pouvez mieux placer votre argent.

— Fort bien, monsieur. Si vous veniez à vous raviser, envoyez votre note chez M. Musselboro, mon homme d'affaires,... mon homme d'affaires en attendant qu'il soit mon gendre, ajouta-t-elle, dardant sur l'artiste un venimeux regard.

Clara s'était hâtée, pendant ce dialogue qu'elle ne tenait point à prolonger, d'aller dans le cabinet de mistress Broughton reprendre ses vêtemens de ville. Au moment où elle rentrait, ces derniers mots vinrent blesser son oreille. S'adressant alors à mistress Broughton : — Veuillez être convaincue, madame, lui dit-elle, que ma mère n'a aucun motif pour hasarder une pareille prédiction... Rien au

monde ne saurait m'obliger à épouser... l'associé de M. Broughton.

Elle employait cette périphrase pour se dispenser de prononcer un nom abhorré; mais mistress Van Siever prit la balle au bond. — M. Musselboro n'a point d'associé que je sache, répliqua-t-elle aussitôt. La maison est désormais à lui seul. Vous l'épouserez ou non, cela dépend de vous... Vous êtes libre, sans que j'y puisse rien, de vous donner au premier balayeur des rues; mais, si le balayeur vous accepte, il lui faudra balayer pour deux... Vous comprenez, j'imagine, monsieur Dalrymple, la force de mon argument?

— Pas trop bien, je l'avoue, répliqua l'artiste avec une assez noble insouciance.

— Tant pis!... Il serait sage à vous de méditer mes paroles. Je vous assure qu'elles en valent la peine.

Une profonde révérence accompagna ce trait du Parthe qu'elle croyait lui lancer en plein cœur, après quoi l'aimable créature sortit, emmenant sa fille.

Mistress Broughton restait atterrée. — Que faire? s'écriait-elle, continuant à se désespérer et tordant ses mains dans des attitudes tout à fait dramatiques. Pourtant elle se leva tout à coup et marchant droit à Dalrymple : — Eh bien! cette jeune fille, que devient-elle dans tout ceci?

— Ne m'avez-vous pas entendu lui demander sa main?

— Sans doute, sans doute.

— N'était-ce pas là ce que vous vouliez?

— Ne m'interrogez pas!... Ma tête se perd!... Allez, sachez, informez-vous!... Ne bougez pas! s'écria-t-elle tout à coup d'un ton beaucoup moins déclamatoire. Écoutez! c'est lui, j'en suis sûre!

Conway prêta l'oreille et distingua fort bien sur l'escalier un bruit de pas. C'était, selon toute probabilité, le maître de la maison, et sans doute dans un état qui ne permettrait pas de s'expliquer raisonnablement avec lui. — Qu'allons-nous devenir? répétait Maria, pour le coup très émue. Conway lui serra la main en silence et se précipita hors du boudoir. Une réflexion bien simple venait de le convaincre qu'il ne fallait pas avoir l'air de se cacher.

XIV.

Comme on le peut croire, Conway Dalrymple ne songeait uniquement qu'à sauvegarder la malheureuse femme qu'il venait de laisser dans un si grand émoi. Personnellement il n'avait point à redouter et ne redoutait en aucune façon les violences auxquelles le mari pourrait se laisser emporter.

Arrivé au palier inférieur, il y reucontra l'homme dont le pas les avait alarmés. Ce n'était point Dobbs Broughton, c'était Musselboro,

mais Musselboro presque méconnaissable, d'une pâleur cadavéreuse et sans aucun vestige de cette fausse élégance qu'il affichait si volontiers. Aux questions pressées de Conway, il ne répondit d'abord que par quelques monosyllabes haletans, parmi lesquels l'artiste perçut à grand'peine ces mots : — Le sait-elle? le lui a-t-on déjà dit?

— Quoi donc? Qu'est-il arrivé? s'écria Conway, ne songeant encore qu'à quelque désastre financier.

— Dobbs, le malheureux, vient de se détruire! Il s'est fait sauter la cervelle sur le seuil de Hook-Court. Stupéfié, abruti par la boisson, voilà ce qu'il a fait. Bangles l'a vu de ses yeux et ne s'en remettra peut-être jamais.

Musselboro s'adossait au mur pour ne pas tomber. Dalrymple, fort ému, lui aussi, s'était assis sur une marche de l'escalier, et, la tête dans ses mains, réfléchissait à cette terrible complication. — Que faire?... Il faut pourtant qu'elle en soit informée, dit-il enfin avec effort.

— Je vous savais ici. J'ai compté sur vous pour cela, répondit Musselboro.

L'artiste, peu jaloux de remplir une pareille mission, cherchait dans sa tête à quelle amie de la malheureuse veuve on pourrait demander ce pénible service. Mistress Van Siever étant hors de cause, il restait, en tout et pour tout, miss Demolines et Clara, les seules personnes de son sexe avec qui Maria Broughton fût en commerce à peu près intime. Ni l'une ni l'autre n'étaient sous la main. Il fallut se décider. Priant Musselboro de l'attendre au salon, Dalrymple remonta dans le petit boudoir, où l'appelait maintenant, après tant de visites frivoles, un devoir impérieux et triste.

Un roman à la main, enfoncée dans un grand fauteuil, Maria, tournant le dos à la porte, affectait de ne prendre aucunement garde à la rentrée inattendue de son mari, et s'apprêtait à recevoir ses reproches, s'il s'avisait de lui en faire, avec la plus superbe indifférence. Conway comprit tout au premier coup d'œil. Comme elle ne se retournait même pas, il demeura pendant quelques secondes debout derrière elle, en proie aux réflexions les plus amères. Vingt fois, dans cette même pièce, il lui avait tenu des propos galans, qu'il estimait sans conséquence, mais dont l'influence sur cette tête faible et légère n'avait certainement pas été nulle. Maintenant qu'elle était libre de tout lien et qu'il allait avoir à le lui apprendre, placés ainsi dans des conditions nouvelles, quelle serait leur attitude respective? Non qu'il eût à craindre en ce moment une revendication des droits qu'elle pouvait se croire sur lui, mais où ne l'entraînerait pas, lui, s'il y cédait par un premier mouvement, cette pitié presque tendre dont il ne pouvait s'affranchir? Dans ces ra-

pides calculs, il se préoccupait d'elle autant que de lui. L'appui qu'il aurait peut-être à lui donner, comment serait-il interprété par la malignité publique? D'un autre côté, que deviendrait, abandonnée à elle-même, cette pauvre créature aussi dépourvue de bon sens que d'énergie morale, tête et cœur aussi vides l'un que l'autre.

Enfin il se décida. Aux premiers sons de sa voix, elle tressaillit de surprise et tourna la tête, ne comprenant rien à ce retour si prompt. — Où est Dobbs? lui demanda-t-elle; il est rentré, je viens de l'entendre.

— Non, vous vous êtes trompée... C'était Musselboro.

— Musselboro?... Que vient-il faire ici?... Où est mon mari?... Conway, parlez vite!... Vous vous taisez?... Il est parti, j'en suis sûre!

— Eh bien!... oui, répondit l'artiste en détournant les yeux.

— Le lâche!

Ce terrible mot ne pouvait rester sans réplique. — Non, non!... vous n'avez point à lui reprocher cette lâcheté!... Vous ne m'avez pas compris, poursuivit Conway; mais sa physionomie donnait leur vrai sens à ces paroles encore ambiguës.

— Il est mort alors?

Le jeune peintre ne répondit rien. Maria le contemplait d'un œil fixe. On devinait à la rigidité de ses lèvres, au mouvement de ses narines, qu'elle cherchait vainement un souffle lent à venir. Jamais Conway ne l'avait encore vue si complétement dépourvue de tout apprêt, de toute grâce factice, et jamais non plus il n'avait pu se rendre compte, comme il le fit alors, de tout ce qui manquait à cette femme pour être réellement belle. — Mais parlez donc! parlez enfin! reprit-elle.

— Je n'ai rien à vous dire de plus, répliqua-t-il.

Sur ce mot, elle laissa tomber ses mains, qu'elle venait de prendre dans un mouvement d'impatiente curiosité; puis, s'approchant d'une des croisées, elle se mit à regarder avec une application étrange les murs de la maison d'en face. Le fait est que, paralysée un moment par cette soudaine atteinte, sa pensée ne fonctionnait plus. Elle regardait, regardait, et comptait une à une les fenêtres qu'elle avait sous les yeux.

Conway, après quelques minutes d'attente, se rapprocha d'elle et la ramena doucement vers le canapé. — Que puis-je pour vous? lui demanda-t-il.

Elle le regarda d'un air étonné, puis, détournant les yeux vers le tableau qu'il avait détruit une heure avant : — Quel dommage! dit-elle avec l'accent d'un regret puéril.

Bien évidemment la mort de son mari ne lui était plus présente

à la pensée. Effrayé tout de bon, Conway crut devoir la lui rappeler avec ménagement. — Oh! lui dit-elle, vous avez raison! Pensons à tout ceci... Je ferai ce que vous me conseillerez... Pourquoi n'est-ce pas moi au lieu de lui?... Véritablement je le voudrais... Comment cela est-il arrivé?... Êtes-vous bien sûr que cet homme n'ait pas menti?... Est-ce qu'il est encore dans la maison?

Ces questions se suivaient sans attendre de réponse.

— Je ne veux pas le voir, entendez-vous? Je crois, moi, qu'il a tué mon mari. Plus j'y pense, plus cela me paraît certain. Et vous aussi, mon cher, il vous tuera. Il vous tuera pour en venir à épouser cette enfant... Vous verrez ce que je vous dis... Mais comment cela s'est-il passé? Voyons, ne me laissez pas dans cette cruelle ignorance!

— Le sentiment de sa ruine et de la vôtre pesait sur lui. Alors...

— Alors?... Ah! bien, je comprends... Il a lui-même... Oui, c'est cela, c'est cela.

Elle manifestait dans ses paroles et dans son attitude un tel engourdissement, que Conway lui conseilla de s'arranger pour dormir quelques heures. — Allons donc!... me mettre au lit?... Mais cet homme viendrait me tuer. Non, restez ici; défendez-moi, protégez-moi! Je n'ai plus que vous au monde!

A ce mot, pour la première fois, quelques larmes se firent jour au bord de ses paupières. Plus que toute autre chose, Conway redoutait cet attendrissement, dont il appréciait pourtant l'éphémère inanité. — Je vais aller vous chercher Clara, dit-il... Préférez-vous miss Demolines?

— Ni l'une ni l'autre. Ce sont des cœurs frivoles, des âmes sans pitié. Je n'ai qu'un ami, c'est vous. Ne me quittez point, répéta-t-elle, s'emparant de son bras.

— Rester ici ne serait pas raisonnable. Il faut que je sorte, mais pour m'occuper de vous, exclusivement de vous. Je vais chercher miss Van Siever. Si elle ne peut ce soir venir à vous, comptez que je ne vous laisserai pas seule. Restez ici, ne quittez pas ces deux pièces... Je me charge en sortant d'avertir les domestiques. Ne songez qu'à vous calmer, à prendre quelque repos.

Mais elle lui tenait toujours le bras, et comme il se dégageait doucement de son étreinte : — Oh! Conway, s'écria-t-elle tout à coup, je sens que vous me méprisez.

— Vous vous trompez, lui répondit-il; vous avez en moi un ami qui ne vous manquera point.

Il sortit alors, et une fois sur l'escalier, réfléchissant aux paroles qu'ils venaient d'échanger : — C'est pourtant vrai, je la méprise, fut-il contraint de se dire, très étonné lui-même d'en être là.

Clara était absente quand il se présenta chez elle; mais une se-

conde tentative eut un résultat meilleur, et la généreuse enfant n'hésita pas une minute à prendre son bras pour se rendre auprès de leur malheureuse amie, après avoir prévenu sa mère par un billet de deux lignes qu'elle passerait probablement la nuit chez mistress Broughton. Arrivée à la porte de cette magnifique demeure dont les splendeurs contrastaient si étrangement avec la destinée actuelle de celle qui l'habitait : — Soyez bonne et patiente, dit Conway à sa compagne.

— Aussi douce, aussi patiente que ma nature me permet de l'être, répondit-elle sur le même ton à peu près confidentiel.

— Et n'oubliez pas, ajouta Conway en lui serrant la main, n'oubliez pas que pour moi vous êtes le monde entier.

Le propos n'était guère adapté à la situation, mais Clara Van Siever, il faut le reconnaître, n'en parut pas autrement choquée.

Elle reçut le lendemain un mot de sa mère, qui lui enjoignait de revenir déjeuner, mistress Van Siever se proposant d'aller, si mistress Broughton l'avait pour agréable, lui tenir compagnie dans l'après-midi. — Mon Dieu, que lui dirai-je? s'écria la pauvre Maria quand cette proposition lui fut communiquée.

— Vous n'aurez rien à dire, répondit Clara; ma mère au besoin parlera pour deux.

— Elle vient sans doute me chasser d'ici... Croyez-vous au moins qu'elle me laisse de quoi payer mon deuil?

Cette question paraîtra sans doute bizarre, adressée à miss Van Siever; mais Maria Broughton était ainsi faite qu'elle ne pouvait se défendre de traiter en amies tout à fait particulières les personnes qu'elle avait dans son entourage. Musselboro lui-même, admis à l'entretenir une heure ou deux, aurait tout comme un autre bénéficié de cette banale facilité.

Après leur déjeuner, mistress Van Siever et sa fille s'expliquèrent pour la première fois sur un sujet qu'elles n'avaient jamais voulu aborder jusque-là. — Musselboro doit venir, dit l'obstinée Hollandaise, s'apprêtant à sortir; vous le recevrez à ma place, puisque je vais chez cette femme; il attendra mon retour.

— Je lui transmettrai vos ordres. Il attendra dans le salon.

— Pourquoi pas ici? pourquoi pas en votre compagnie?... Entendons-nous bien, Clara! Je ne puis vous contraindre à épouser un homme de mon choix, mais je puis vous rendre la vie bien dure, et je n'y manquerai pas, si vous ne tenez pas compte de mes désirs... Vous me semblez donner en plein dans les idées nouvelles; voyez où elles ont mené ces malheureux dont nous nous occupons! Que pensez-vous de cet idiot réduit à se brûler la cervelle? Épousez votre peintre, et peut-être un jour en arriverez-vous au même point que Maria Broughton.

Malgré ces sinistres prédictions, M. Musselboro, se présentant peu d'instans après, ne trouva pas le terrain aussi déblayé qu'il le pouvait espérer. Lorsqu'il essaya quelques timides propos, avant-coureurs fort transparens d'une déclaration régulière, miss Van Siever, qui d'abord avait fait mine de s'éloigner, revint aussitôt sur ses pas, et, debout auprès de la porte qu'elle venait de refermer, écouta patiemment les grotesques invocations de l'étrange fiancé que sa mère lui destinait; mais au moment où pour conclure il se disposait à mettre un genou en terre (galanterie suprême à son avis), elle l'arrêta court d'un seul geste. — Monsieur, lui dit-elle, aucun des motifs que vous faites valoir ne me touche très profondément. Ma mère a des vues, des intérêts, qui me resteront toujours étrangers. Il se peut, comme vous le dites, qu'elle souhaite notre mariage; mais je vous garantis, moi, que jamais ce mariage n'aura lieu. J'espère que vous aurez assez de bon sens pour vous contenter d'une aussi formelle déclaration, et pour ne plus hasarder une seule parole à ce sujet.

Puis elle ouvrit la porte et laissa son prétendant aussi décontenancé que possible. — La plus *Turque* des deux n'est pas la vieille, se dit-il intérieurement lorsque son premier éblouissement lui permit de résumer sa façon de voir; mais l'idée que les affaires de la *vieille* Turque allaient enfin lui être confiées et qu'il les pourrait brasser tout à son aise l'eut bientôt consolé des rigueurs de Cupidon.

Mistress Van Siever, à son retour, s'informa naturellement de Musselboro, qui n'avait pas eu le cœur de l'attendre, et naturellement aussi elle trouva fort mauvais qu'on eût ainsi accueilli son candidat. Entre la mère et la fille, le débat s'engagea de plus belle. La première conclut en posant nettement à la seconde une question que celle-ci trouva quelque peu gênante. — Ce peintre enfin a-t-il, oui ou non, votre promesse?

Clara certes ne voulait tromper personne; mais en l'état des choses il lui sembla difficile de répondre catégoriquement. — Pas de mensonge, mademoiselle, ou vous ne passerez pas la nuit chez moi, reprit l'irascible Hollandaise, qui la voyait hésiter.

— Je n'ai aucune raison ni aucune envie de vous tromper, répondit enfin Clara. M. Dalrymple m'a demandé ma main, et j'ai gardé le silence. S'il renouvelle sa démarche, à coup sûr il aura mon aveu.

— En ce cas, je vous défends de sortir.

— Quoi! vous ne permettrez pas que je retourne auprès de mistress Broughton?

— Je vous le défends, vous entendez?

Mais il paraît que cette mère impérieuse ne comptait pas absolument sur la docilité de sa fille, car, Musselboro étant venu quel-

ques instans après lui rendre compte de sa mésaventure : — Mon pauvre garçon, lui dit-elle, vous n'entendez pas grand'chose au métier d'amoureux. Clara, j'ai tout lieu de le croire, est allée retrouver ce peintre.

La jeune rebelle en effet, non sans quelque hésitation, s'était décidée à ne pas observer la consigne qui la retenait au logis. Elle s'en regardait comme affranchie par les duretés inouies qui lui avaient été prodiguées. Cependant, et malgré le pronostic maternel, elle n'alla que chez mistress Broughton; mais, comme elle l'avait sans doute pressenti, Dalrymple s'y rendit de son côté. Ne pouvant pénétrer chez la maîtresse du logis, qui était encore couchée, il fit demander à Clara quelques minutes d'entretien particulier : il avait, disait-il, à lui communiquer quelques renseignemens essentiels. Ces renseignemens, qu'il entendait transmettre par elle à la veuve de Dobbs Broughton, jetaient quelque jour sur la situation pécuniaire de ce dernier au moment de son suicide. Jamais le malheureux n'avait possédé de grands capitaux, et il laissait peu de chose après lui, la plus forte partie des fonds qu'il manœuvrait appartenant à mistress Van Siever. Cependant il était permis d'espérer que la dot de mistress Broughton, grâce à certaines clauses de son contrat, finirait par être sauvée du naufrage. — Peut-être en coûtera-t-il gros, car il faudra mettre la cause entre les mains d'un habile avocat; mais je me charge volontiers des avances nécessaires, ajouta Dalrymple, entraîné par son sujet.

Tout à coup il lui revint en mémoire qu'il parlait à la fille de mistress Van Siever, contre laquelle s'engagerait sans doute le procès dont il parlait si légèrement. — A propos, Clara, lui dit-il, je vous ai fait une question qui est restée sans réponse, et, comme je n'aurai probablement pas de si tôt l'occasion de la renouveler, souffrez que j'insiste pour savoir ce que vous pensez.

— Avant de la renouveler, sachez du moins où nous en sommes, ma mère et moi.

Dalrymple écouta par pure complaisance le récit, du reste fort succinct, des scènes que sa pauvre « Jael » avait eu à subir et des terribles extrémités auxquelles mistress Van Siever menaçait de se porter dans le cas où ses volontés seraient méconnues. — Je n'ai personnellement aucune fortune, dit en terminant la charmante Clara. Ma mère parle de me renvoyer de chez elle, et je suis bien assurée qu'elle ne fera rien, mais absolument rien pour moi, si...

— Dites pour *nous*, et n'en parlons plus, interrompit Dalrymple.

Il est bien certain que la pensée d'épouser une « héritière » avait influé sur le début de ses relations avec Clara, et que leur mariage alors était tout simplement à ses yeux une combinaison avantageuse; mais, une fois en contact avec cette haute et loyale nature,

il avait absolument perdu de vue ses premiers calculs. Aussi éprouvait-il en ce moment moins de regrets que la plupart des hommes atteints par un revirement analogue et forcés d'abdiquer des espérances longtemps caressées. — Ainsi, lui dit-il en l'attirant sur son cœur, nous nous entendons maintenant à merveille.

— Vous persistez donc?

— Mieux que jamais.

— C'est bien, je dirai à ma mère dès ce soir que nous sommes promis l'un à l'autre.

Paroles à coup sûr bien simples et bien banales, mais qui recélaient une profonde émotion, une reconnaissance, une joie inexprimables. Jamais Clara Van Siever n'avait connu la douceur d'être aimée. Elle l'était maintenant par le seul homme qu'elle eût encore distingué.

A deux ou trois reprises, pendant cette intéressante conversation, mistress Broughton avait fait avertir le peintre qu'elle était levée, habillée, prête à le recevoir. Il monta donc chez elle, une fois assuré des intentions de Clara. Celle-ci attendit une bonne heure que leur entretien fût terminé. Dalrymple sortit cependant sans la revoir, et aussitôt après elle monta chez son amie, qu'il avait sans doute mise au courant, car dès son entrée : — Vous voilà tous deux perdus pour moi! s'écria mistress Broughton du ton le plus pathétique. Il y a des gens, continua-t-elle sans écouter les protestations de Clara, qui sont uniquement placés en ce monde pour faire aux dépens d'eux-mêmes le bonheur des autres. Tel est mon rôle providentiel. J'ai compris combien ce mariage vous importait à tous deux, surtout à vous, ma chère Clara, et je me suis consacrée tout entière à cette œuvre d'abnégation, sans craindre de me compromettre. Mon mari a tout su, peut-être n'a-t-il pas tout compris? Qui sait si ce funeste malentendu n'a été pour rien dans sa fatale détermination?

— Y songez-vous, madame?

— Au moins est-il une chose qu'il a vue,... que j'ai vue comme lui, et dont je crois devoir vous parler aujourd'hui pour n'y jamais revenir. Il a bien deviné, comme moi, l'extrême affection que me portait Conway... Pauvre Conway! c'était à coup sûr une passion bien gratuite, sans espoir et sans arrière-pensée mauvaise. Je n'ai jamais pu m'y tromper, mais voilà la vérité, la terrible vérité. Il fallait donc m'employer à le guérir, et comment en serais-je venue à bout, si ce n'est en me substituant une jeune fille qu'il pût rechercher dans des vues honorables pour l'un et l'autre... Vous aimant comme je vous aime, à qui devais-je penser?... Je vous ai rapprochés, je vous ai unis... Puissiez-vous être plus heureuse que la pauvre Maria Broughton!...

Miss Van Siever, par bonheur, connaissait l'héroïne de ce joli roman. Elle avait apprécié d'un coup d'œil sûr les faits ainsi brodés, et, prenant pitié de la malheureuse femme qui lui tenait ce langage empreint d'une personnalité si peu discrète, elle accepta sans mot dire ses assertions les plus hasardées. Elle eût dédaigné de déployer sa force contre un être aussi débile.

XV.

John Eames, — n'est-il pas bien temps de revenir à lui? — John Eames avait quitté Londres fort satisfait de lui-même, de la victoire remportée sur sir Raffle Buffle, des douces paroles que Lilian lui avait fait entendre, et qui lui ouvraient sur l'avenir des perspectives inespérées. Stimulé par tous ces succès, il fit merveille. Jamais la vapeur n'avait emporté de voyageur plus infatigable et plus pressé. Il « brûlait les rails, » comme certains acteurs brûlent les planches. De Londres à Paris, de Paris à Venise, de Venise à Florence, il ne s'arrêta pour ainsi dire pas, et seulement, après quelques nuits en wagon, pour se plonger dans un bain d'eau fraîche. A Florence, il tomba comme une bombe chez mistress Arabin, qui attendait le retour de son seigneur et maître, parti seul pour la Palestine. La dame était encore au lit. John Eames profita de ce contre-temps pour se livrer à ses ablutions hydrothérapiques. Quand ils purent enfin se parler, il déploya une si entraînante éloquence, il lui démontra si bien l'importance capitale de son témoignage dans le procès qui menaçait de déshonorer le révérend Crawley, qu'elle résolut séance tenante de partir le lendemain, vingt-quatre heures de retard pouvant tout compromettre; mais, à défaut de mari, encore lui fallait-il un compagnon de route, un porte-respect quelconque. Johnny ne manqua pas de s'offrir, et cela si franchement, si naïvement, que mistress Arabin, rassurée d'ailleurs par la comparaison de leurs âges respectifs, ne trouva pas d'objection à lui opposer, si ce n'est la fatigue dont il paraissait se ressentir. — Il y a temps pour tout, répondit-il. Quand M. Crawley sera sauf, je dormirai vingt-quatre heures tout d'un trait. — Ils partirent donc ensemble, et durant les longs entretiens de la route le confiant jeune homme ne manqua pas de mettre sa compagne au courant de sa situation vis-à-vis de Lilian. Toute femme s'intéresse aisément aux mésaventures d'un amoureux, et mistress Arabin, fort liée avec mistress Thorne, imagina qu'un petit coup d'épaule donné à propos changerait peut-être le cours des choses. Aussi, n'ayant que peu d'heures à passer à Londres, s'arrangea-t-elle pour se ménager un tête-à-tête avec miss Dale, dont elle n'était pas personnellement connue. Celle-ci dut s'étonner qu'une personne étrangère se mêlât

ainsi de ses affaires de cœur, et John Eames, mieux inspiré, aurait pressenti que cette surprenante intervention ne lui serait pas très profitable. Cependant, bien convaincue que, s'il avait fait preuve d'une notable indiscrétion, mistress Arabin n'était mue dans la démarche ainsi tentée que par un sentiment de parfaite obligeance, la calme et fière Lily écouta fort patiemment ce nouveau plaidoyer en faveur de son cousin. Moins que jamais elle était disposée à lui contester ses mérites, qui dans le cercle où elle vivait ne manquaient pas de prôneurs, et dont sir Raffle Buffle lui-même, fier d'avoir sous ses ordres un jeune homme si vanté, se parait avec un aplomb merveilleux; mais dans les éloges qu'elle lui donnait, et tout en professant bien haut l'affection qu'elle avait pour lui, la terrible Lily conservait toujours une arrière-pensée défavorable. La lettre anonyme de M. D. lui pesait encore sur le cœur, et lui avait rappelé d'ailleurs certaines autres *légèretés* dont la jeunesse de John Eames n'avait pas été absolument exempte. Mistress Arabin, dans les réticences de la jeune fille, entrevit quelque chose de ce genre. — Voyons, lui dit-elle, et allons au fait. On vous aura dit du mal de votre cousin.

— Je ne le souffrirais point.

— Alors c'est que vous en pensez sans qu'on vous en dise.

— Personne ne l'aime et ne l'apprécie mieux que moi.

Et tandis qu'elle se défendait ainsi de toute malveillance, une petite voix intérieure lui répétait la tendre formule qu'elle avait lue au bas du billet à M. D. : *A vous, pour toujours à vous, sentimens inaltérables.* Ce n'était pas le texte bien exact, mais ainsi s'était-il gravé dans une mémoire accusatrice, et Lilian s'indignait de penser que John eût pu s'exprimer dans de pareils termes, — vis-à-vis de qui, juste ciel! — au moment même où il lui vouait, prétendait-il, sa vie tout entière.

Avait-elle vraiment raison de s'indigner autant? N'avait-elle pas été bien autrement indulgente pour Crosbie dans des circonstances bien autrement graves? Et enfin, si les demoiselles de notre temps se montraient d'une susceptibilité aussi rigoureuse, combien le célibat, cette plaie des nations, ne ferait-il pas de progrès forcés!

Mistress Arabin, quelque peu décontenancée et découragée, annonça pourtant à Lily que John viendrait la voir le lendemain, vers cinq heures. — Je l'attendrai, répondit simplement la jeune fille, et cette complaisance, cette facilité, ne firent qu'ajouter aux inquiétudes de l'obligeante intermédiaire. John Eames n'en fut pas non plus fort ébloui. Encore ne pouvait-il manquer au rendez-vous sollicité en son nom; mais, pour tromper les angoisses qui préalablement le rongeaient, à quel étrange palliatif allait-il avoir recours? Hélas! on ne le devine que trop aisément, et nous risquons de

n'étonner personne en avouant qu'il alla, le soir venu, chez les Demolines. D'abord il l'avait promis (je répète ici les raisons dont il se payait lui-même), et un honnête homme n'a que sa parole ; puis une distraction forcée lui était indispensable, et la meilleure de toutes serait à coup sûr une de ces conférences que l'aimable Madalina savait rendre si dramatiques, qu'elle semait d'énigmes obscures, de péripéties inattendues, de certains momens d'abandon, suivis, il est vrai, de rigueurs immédiates, mais qui ne laissaient pas d'avoir leur agrément et leur attrait.

Ce soir-là, par exemple, miss Demolines, seule comme toujours, accueillit *John*, — elle se familiarisait depuis quelque temps jusqu'à l'appeler ainsi, — avec une curieuse alternative de bontés et de rappels à l'ordre. — Vous n'y pensez pas, lui disait-elle, après ce qui s'est passé?

— Que s'est-il donc passé de si grave?

— Vous ne savez pas?... Vous n'êtes pas au courant de ce qui est advenu chez les Brougthon?

Et alors, prenant un accent tragique, elle entreprit le récit de la tragédie bourgeoise que nos lecteurs connaissent, mais dont le jeune voyageur ne savait pas le premier mot. Habitué à se défier des exagérations de Madalina, son premier mouvement fut de ne pas ajouter la moindre importance à cette histoire qu'il supposait apocryphe. La narratrice pourtant, piquée au jeu par cette incrédulité, entrait dans des détails tellement circonstanciés, — ne reculant pas même devant les plus révoltans, — que Johnny ne savait plus trop à quelle idée s'arrêter. Ces détails, miss Demolines les tenait de première main, étant allée les recueillir sur les lieux, de la bouche même de Bangles, le marchand de vins de l'Himalaya. Tout fier de recevoir la visite d'une jeune patricienne qui se disait l'amie intime du défunt et de sa veuve, Bangles s'était montré aussi communicatif, aussi prévenant, et même aussi galant que possible; mais ce que Madalina ne devait point à Bangles, c'était la mise en scène du drame de Hook-Court, ces regards effarés, ces gestes soudains, ces soubresauts d'horreur vraiment dignes d'une comédienne exercée, et par lesquels le pauvre Johnny, si bonne résistance qu'il pût faire, se vit à la fin presque fasciné. Le moment venu de se séparer, Madalina déposa pourtant le *peplum* et le cothurne de la muse tragique. — Verrez-vous miss Dale ces jours-ci? demanda-t-elle à John, et comme il fronçait déjà le sourcil, ce qui lui arrivait chaque fois que le nom de Lily se retrouvait sur les lèvres de miss Demolines : — Oh! continua-t-elle, vos airs fâchés me font rire... Il n'est donc pas permis de nommer devant vous cette imposante divinité?

— Je ne sache pas que, par rapport à moi, personne mérite ce nom.

— Une déesse à la glace dans tous les cas;... cependant, puisqu'il est question d'elle, j'ai une promesse à requérir de vous.

John Eames ne voulait pas s'engager à l'aveuglette, mais après un court débat, fort animé d'ailleurs, il fallut se rendre. — Je vous demanderai une chose bien simple, finit par lui dire Madalina : c'est de ne point parler de mon humble personne à cette bien-aimée cousine. Ceci, sous peine de trouver notre porte fermée à jamais. Je ne veux pas servir de texte à vos médisances de famille.

Tout en protestant que la précaution était parfaitement superflue, Johnny prit l'engagement solennel qu'on lui demandait. — A la bonne heure, voilà ce que j'appelle un ami, lui dit alors son hôtesse avec un serrement de main significatif. Aussi le recevra-t-on, s'il vient, jeudi prochain, à huit heures et demie,... huit heures et demie, sans manquer. J'aurai sans doute quelque chose à vous apprendre.

— Qu'est-ce donc?

— Vous le saurez alors, pas une minute plus tôt... Et maintenant allez! il est plus que temps de vous sauver.

L'accent, le geste de Madalina montrant la pendule, tout cela était si soudain que John, obéissant à cette vive impulsion, se précipita vers la porte avec une hâte peut-être imprévue. Ordinairement son départ était précédé de quelques petites formalités plus ou moins tendres suivant l'occasion, — de quelques *menus suffrages*, comme disaient nos anciens. Ce jour-là, il arriva fort à l'improviste sur le seuil de la porte entre-bâillée, et vers le fond du couloir, où un certain frôlement d'étoffe attirait son regard, il vit, — très distinctement, — l'extrémité d'un jupon blanc qui disparut aussitôt dans un angle ténébreux. Cet incident ne produisit pas sur lui dans le moment une bien vive impression : il ne lui importait guère après tout que lady Demolines, tourmentée par ses rhumatismes, se promenât plus ou moins vêtue dans les corridors de sa maison.

S'en revenant à pied, Johnny ne put s'empêcher de faire un léger détour afin de contempler cette maison des Broughton, naguère le théâtre de tant de réunions brillantes, et maintenant attristée par la mort, par la ruine de ses anciens possesseurs. Un peu plus loin, il vit éclairées les fenêtres de Conway, et sans craindre d'être indiscret il monta. L'artiste lui confirma les fâcheuses nouvelles données par miss Demolines.

— Dois-je croire aussi, poursuivit John Eames, que Jaël va devenir mistress Musselboro?

— Qui vous a régalé de cette mauvaise plaisanterie?

— Un petit oiseau me l'a gazouillée aux oreilles.

— Votre petit oiseau, repartit Conway, m'a tout l'air d'un oiseau de proie... Dites donc de ma part à cet *émouchet* que Jaël, loin de s'appeler Musselboro, prendra prochainement le nom plus sonore de Dalrymple... C'est du moins ce que je regarde comme probable, et Jaël semble à cet égard partager mon opinion.

— Voilà qui m'étonne, car le petit oiseau vous mariait à la veuve de ce pauvre Dobbs.

— Johnny, mon garçon, voulez-vous m'en croire? défiez-vous du petit oiseau! Je le connais de longue date. Ce n'est point un animal domestique, bien qu'il s'apprivoise trop aisément.

John, après s'être couché fort tard et avoir couru toute la matinée, rentra chez lui sur les quatre heures pour faire un bout de toilette. Par réflexion, il resta dans ses habits du matin. — Ce n'est pas ma cravate ou mon gilet qui la décidera, se disait-il avec des appréhensions assez fondées. Pour tuer le temps, il prit un livre. A peine avait-il lu deux pages que, tombant de fatigue, il s'endormit. A cinq heures et quart passés, réveillé comme en sursaut, il se vit en retard d'au moins vingt minutes. — Ah! c'est jouer de malheur! s'écria-t-il en sautant sur son chapeau et sans réfléchir assez, ce nous semble, à l'inexcusable emploi de sa soirée précédente.

Lilian l'attendait avec un léger sourire aux lèvres, et comme il lui contait naïvement sa mésaventure : — Soyez tranquille, on ne vous en veut pas, lui dit-elle, et je souhaiterais tout au contraire que votre réveil n'eût pas été si prompt. Vous êtes excédé, cher cousin.

— Lily, répondit-il, vous êtes décidément cruelle pour moi.

Puis, avec une patience méritoire, il reprit en bon ordre les argumens à l'appui de sa cause. On les connaît tous. Inutile d'y revenir. Lilian du moins semblait le penser, et cependant, même en ce moment, sa bonté naturelle parlait en faveur de ce pauvre amoureux si souvent éconduit. Elle se demandait s'il ne valait pas mieux l'épouser sans amour, avec la chance de voir l'amour survenir un peu plus tard et couronner l'édifice matrimonial. Quand une âme est ainsi en balance, qui dira quels scrupules infinitésimaux la font pencher d'un côté ou de l'autre, et qui sait ce qui fût arrivé sans l'importun souvenir de la lettre anonyme? A certains momens, Lilian se sentait touchée par l'accent de franchise avec lequel lui étaient données des explications qu'elle ne demandait point. — Oui, je ne le nie pas, disait Johnny, dédaigné, repoussé, éloigné par vous, il m'est parfois arrivé de chercher des distractions. (C'est alors que nous écrivons à M. D., pensait Lilian.) En quête de consolations, j'ai cherché, j'ai trouvé des personnes plus accessibles.

Que voulez-vous? c'est une espèce de revanche que je cherche à prendre, et en somme c'est un châtiment que je me ménage.

Pourquoi ne vit-il pas le demi-sourire qui éclaircit à ces mots le front de la belle implacable? Elle eut peur cependant que sa physionomie ne la trahît, et se rapprocha d'une croisée pour regarder au dehors. Cette manifestation d'indifférence navra le pauvre John, qui alla s'accouder, la tête dans ses mains, sur le rebord de la cheminée. Là, dans la glace, il suivait d'un œil avide tous les mouvemens de Lilian, cherchant à y surprendre la trace d'une émotion quelconque. Or, il n'y a pas à le nier, elle était émue, mais elle mettait un soin extrême à n'en rien laisser paraître. Elle ne pouvait s'empêcher d'aimer ce bon garçon si vraiment épris et si pleinement dévoué, mais elle ne pouvait non plus se résoudre à voir en lui le protecteur, le compagnon, le maître de toute sa vie.

— Approchez! lui dit-il tout à coup avec une sorte d'autorité.

— Me voici, répondit-elle, arrivant aussitôt sans empressement, mais sans résistance.

Il lui prit les mains, et, les yeux fixés sur ses yeux, lui demanda une fois encore de se donner à lui.

— Cela ne se peut.

— Pourquoi non?

— Je vous l'ai dit.

— Comment! cet obstacle me séparera toujours de vous?

— Toujours, mon ami.

— Vous aimez encore ce Crosbie?

— Oh! non. Dieu m'en est témoin.

— Qui donc vous arrête?

— Je ne sais, cher cousin; mais la barrière est infranchissable. Un jeune arbre que vous mutilez survit parfois à sa blessure; mais ce n'est plus un arbre, c'est un débris.

— Si ce débris me suffit, à moi?...

— Eh bien! je vous l'offre... mais pour le mettre dans quelque recoin de votre jardin. Au centre, à la place d'honneur, quelle étrange figure ne ferait-il pas!

John Eames comprit cette fois que l'arrêt ne serait pas révoqué. Il sortit en maudissant presque sa cousine, qui l'accompagnait, elle, de ses plus affectueuses bénédictions.

Les amis de celle-ci essayèrent encore quelques timides remontrances. Avec une fermeté douce, mais inébranlable, elle leur demanda trêve. — Voilà qui est fini, bien fini, disait-elle, et je ne puis vous dire comme cette idée me plaît. J'ai vécu, depuis quelques mois, dans un état de perplexité qui me paralysait presque. Avec vos perpétuelles instances en faveur de John Eames, vous

m'avez empêchée de finir le coussin que je brodais pour une bonne vieille amie à moi... Et cependant je savais, tout comme je le sais aujourd'hui, que les choses ne pouvaient, en fin de compte, aboutir à un autre résultat... Pauvre Johnny! quand nous aurons tous deux un peu vieilli, comprendra-t-il tout l'attachement que je lui porte?

Et le lendemain, avançant quelque peu son départ, Lilian alla retrouver sa mère dans la petite maison d'Allington.

XVI.

— Fini, bien fini cette fois!... Ah! qu'on m'y reprenne! murmurait John entre ses dents au sortir de chez mistress Thorne, et il essaya sérieusement de faire contre fortune bon cœur. Au club, où il se rendit d'abord, il trouva Siph Dunn, qu'il voulut tout exprès régaler; mais le soir, seul dans la rue où son jovial convive l'avait laissé, il s'arrêta contre une grille, et, la frappant d'un rude coup de canne, se mit simplement à fondre en larmes, car il aimait Lily pour tout de bon. Sa nuit fut employée à chercher comment il pourrait introduire dans sa vie un intérêt nouveau, une préoccupation absorbante. — Si je traduisais du grec! se demanda le malheureux, qui alla même jusqu'à marchander un *Homère*, édition allemande, en sortant le lendemain matin pour se rendre à son bureau. Sir Raffle le trouva d'une gravité surprenante et rare. Jamais il ne l'avait vu s'appliquer autant à leur ingrate besogne. Le soir venu, Johnny retourna au club, s'assura un nouveau compagnon de table, et le garda jusqu'à une heure du matin, toujours causant... et buvant. De toute nécessité, dans le cours d'une aussi longue séance, l'entretien devait prendre une tournure intime. Il y fut pourtant question non de Lilian, mais à plusieurs reprises de miss Demolines. Notre camarade, à jeun, s'était promis de ne la plus revoir. Sous l'empire de certaines idées riantes qui lui étaient venues pendant et après le repas, il prit des résolutions moins sauvages. — Il me semble, disait-il à son ami, qu'on peut bien à mon âge s'amuser un peu... J'ai réfléchi que le grec ne me va guère, il faudrait le reprendre à partir de l'alphabet. Je préfère de beaucoup fournir à cette aimable miss l'occasion qu'elle cherche de tramer avec moi ses petites combinaisons machiavéliques. Pour elle comme pour votre serviteur, ce n'est qu'un jeu. Nous arrêterons les frais en temps opportun. Mieux vaudrait peut-être m'occuper de quelque question sociale et approfondir, par exemple, les causes du paupérisme à Londres; mais baste! assez d'autres sans moi prendront cette peine.

En vertu de ces beaux raisonnemens, — et par respect, croyait-il,

pour sa parole engagée, — il arriva ponctuellement le jeudi soir, à huit heures et demie, chez les dames ou plutôt chez la demoiselle de Porchester-Terrace.

Elle était ce soir-là d'une tranquillité, d'un recueillement pleins de mystère, et John Eames, sachant que, pour tirer parti d'elle, le meilleur était encore de se conformer aux variations de son inconstante humeur, crut devoir se montrer tout aussi paisible qu'elle semblait l'être. Plongé dans une bergère, les pieds en avant, les coudes mollement étayés, il attendait qu'elle daignât parler, le fardeau de la conversation devant exclusivement porter sur elle, en vertu d'une sorte d'accord tacite. — Du thé? lui dit-elle enfin.

— Si vous en prenez...

Elle sonna. Le thé fut apporté par le page. Miss Demolines n'y toucha point; John en prit deux tasses, tout à loisir et sans parler. — Êtes-vous sortie? demanda-t-il pourtant lorsqu'il vit son hôtesse s'obstiner à se taire.

— Oui.

— Vous êtes peut-être fatiguée?

— Très fatiguée... J'ai passé mon après-midi chez cette femme (Maria Clutterbuck était ici sous-entendue). Impossible de rien voir de plus révoltant que son puéril égoïsme. Je n'ai pu m'empêcher de lui en dire ma façon de penser. Vous voyez d'ici la scène. Elle m'a littéralement épuisée.

— Peut-être alors devrais-je me retirer?

— Comme vous voudrez, mais je vous préviens que je ne me coucherai pas d'ici à trois ou quatre heures.

— Si j'ai le choix, j'aime mieux rester, — ajouta poliment le jeune homme. Peut-être ne disait-il pas tout à fait la vérité. Son siége cependant était des plus commodes, l'hôtesse lui semblait jolie, il avait fait une lieue et demie pour la venir chercher; autant de circonstances qui devaient le retenir. — Ces fortes émotions sont toujours fatigantes, reprit-il par manière d'acquit.

— Peut-être; mais, si on devait les retrancher de ma vie, j'aimerais autant qu'on m'enterrât demain matin.

— Affaire de goût, remarqua philosophiquement le jeune secrétaire; le bonheur en somme n'est que cela.

— Le bonheur, qui le connaît?.. Vous, par exemple, êtes-vous heureux?

Songeant tout d'un coup à Lilian, John faillit répondre à cette question par un gros soupir; mais il se ravisa, Dieu merci, et du ton le plus dégagé : — Heureux comme un ramoneur, répondit-il avec un sourire plus ou moins sincère.

— Monsieur Eames, se récria la charmante miss, tout à coup

scandalisée, si vous n'avez pas des paroles plus convenables à me faire entendre...

— Je ferais mieux de me taire, n'est-ce pas? interrompit-il achevant la phrase; mais qu'ai-je dit de si terrible? Est-il défendu de parler des ramoneurs? J'ai voulu seulement énoncer une vérité banale, c'est qu'un homme sachant un peu mener sa barque doit se trouver bien ici-bas.

— Et une femme?

— A plus forte raison, attendu que les femmes savent toutes mener leur barque.

— Or çà, mon cher John, vous pensez donc les connaître?

Madalina, posant cette question, avait eu un mouvement de tête et un sourire des plus gracieux, sans compter le regard de ses beaux yeux noirs subitement animés d'une gaîté perverse, et qui par momens éblouissaient John Eames. — Je ne m'en flatte pas trop, répliqua-t-il modestement.

— En effet, qui vous les aurait apprises?.. Ce n'est pas, j'imagine, la naïve Lily?..

— Ne nous occupons pas d'elle, je vous prie, s'écria John impatienté.

— Comme il vous plaira. Je voulais dire seulement que le simple ne fait pas comprendre le compliqué. Moi, par exemple, je ne suis pas naïve, et je l'avoue hautement. Si vous aimez la simplicité...

— Je l'aime sans doute, repartit Johnny; mais les meilleures choses... à la longue... Vous connaissez sans doute le proverbe de *toujours perdrix* (1)!

— Je le connais, et j'aimerais autant ne pas vous l'entendre citer, attendu qu'il reçoit parfois de fâcheuses interprétations; mais vous êtes pardonnable de rappeler une vérité si bien établie, et qui d'ailleurs ne me fait aucun tort. *Toujours perdrix* n'a jamais pu s'appliquer à moi, qui ne me flatte guère d'une perfection soutenue... Variable comme la lune.

— Et changeante comme elle?

— A vous de le découvrir, si la chose vous intéresse... Vous sauriez seulement, si vous connaissiez les femmes, que la même peut être variable comme la lune et fixe comme le soleil, insoucieuse et volage tant que la passion n'existe pas, et, quand elle existe, pour jamais vouée au même culte... Daignez-vous m'en croire sur parole?

Johnny sentait le terrain chauffer sous ses pieds, tandis que Madalina le regardait très sérieusement, sans sourire, sans agiter les

(1) C'est l'équivalent anglais de notre « pâté d'anguilles. »

touffes luxuriantes de sa noire chevelure. — Il faut, pensait-il, s'en tirer par quelque baliverne. — Oh! reprit-il tout haut, quand les femmes ont une fois des enfans...

— Des enfans! interrompit la belle avec un haut-le-corps indigné.

— Elles en ont, vous ne pouvez pas l'ignorer... Quand elles ont des enfans, tout est sauvé. Les voilà clouées au sol, comme autant de bornes milliaires.

— Vous nous comparez à des bornes!

— Ai-je dit borne?.. J'aurais dû choisir effectivement un objet moins terre à terre, par exemple un de ces poteaux charitables qui indiquent la route au voyageur reconnaissant.

— Eh bien! John, s'écria tout à coup Madalina, si je devenais votre poteau?...

Pour lui adresser cette singulière interpellation, l'intrépide coquette s'était levée et se tenait debout devant John Eames, sur qui elle laissait planer un regard chargé de tendresse. On l'eût pu croire toute disposée à se jeter dans ses bras, et certes elle n'y aurait pas manqué, s'il lui en avait, se levant, fourni l'occasion; mais comme il ne bougeait non plus qu'un terme, après quelques secondes d'amoureuse contemplation elle se laissa retomber sur le divan, et parmi les coussins cacha son visage.

Depuis un quart d'heure, le secrétaire intime voyait grossir l'orage, mais sans trouver en sa cervelle un moyen de s'y dérober. Le moucheron sait bien qu'il va se brûler à la chandelle et n'en continue pas moins à raser la flamme de ses ailes déjà noircies. Tous ses faux-fuyans, toutes ses méchantes plaisanteries, ne lui avaient servi de rien, et Madalina, les retournant contre lui, en était venue à ses fins. Que lui dire maintenant? Les femmes trouveront sans doute le problème fort simple à résoudre, mais les hommes comprendront qu'il est excessivement délicat de repousser même une miss Demolines, quand elle vous met ainsi au pied du mur. De plus John soupçonnait que lady Demolines ne pouvait se trouver bien loin de là, et ceci le mettait sur ses gardes. Pourtant les sanglots étouffés continuaient sous les coussins du divan. Tout à coup Madalina bondit sur ses pieds, les cheveux épars, les bras étendus.

— Oubliez, oubliez, disait-elle, les paroles que j'ai prononcées!

John ne demandait pas mieux, à coup sûr; mais ceci même était assez difficile, car miss Demolines devait infailliblement s'offusquer, s'il déférait trop lestement à sa prière. Il fallait, sous peine d'incivilité, marquer au moins quelque hésitation, et pourtant ne pas s'aventurer sur un terrain difficile, où le moindre faux pas pouvait entraîner les plus graves conséquences. Le pauvre garçon ne trouva rien de mieux que de se lever, et prenant le bras de Madalina, qui

s'adressait encore les plus vifs reproches : — Calmez-vous, lui dit-il de sa voix la plus tendre.

— Me calmer! Il veut que je me calme, quand j'ai perdu ma propre estime.

— Madalina, que dites-vous?

— Oh! John, pourquoi êtes-vous jamais entré ici? Pourquoi le hasard nous a-t-il réunis à ce fatal dîner? Voyons, monsieur, justifiez-vous, si vous le pouvez, de toutes ces assiduités qui m'ont abusée... Pourquoi venir ainsi chaque jour dans la maison de ma mère?... Mais que dis-je là? Vous allez me mépriser encore davantage.

— Moi, vous mépriser?... oh! jamais.

— Vous me pardonnez donc?

— Je n'ai rien à vous pardonner.

— Vous m'aimez donc?

Puis, sans attendre un encouragement plus explicite, la belle se laissa choir sur la poitrine de Johnny, qui naturellement dut la soutenir. Et justement alors, la porte du salon venant à s'ouvrir toute grande, lady Demolines parut sur le seuil. John reconnut le peignoir blanc dont il avait vu le bord disparaître l'avant-veille au bout du couloir; mais par-dessus ce vêtement de nuit la vénérable dame avait jeté une *sortie-de-bal* en soie rouge, et des rubans de la même couleur flottant autour de son bonnet lui donnaient je ne sais quel aspect guerrier vraiment formidable. — Qu'est-ce donc? quel bruit est venu me réveiller en sursaut? demanda-t-elle avec une sévérité hautaine. Comment, monsieur Eames, comment m'expliquerez-vous ce que je vois?

Madalina effectivement s'était bien gardée de quitter son poste. — Votre fille, madame, est, je crois, un peu souffrante, balbutia Johnny, que son doux fardeau maintenait en place.

— Souffrante?... Ah! vous plaisantez, monsieur! Prenez garde : on ne se rit pas de femmes comme nous.

— Ma mère!... venez à moi, ma mère! soupira doucement une voix qu'on aurait pu croire celle de John Eames, car elle semblait partir de son gilet, contre lequel Madalina persistait à se tapir. Lady Demolines s'empressa de répondre à ce touchant appel, et, soutenue des deux bras, la faible enfant put se traîner jusqu'au canapé. Le soin de l'y installer avec tous les ménagemens voulus se trouva départi à John, qui, se voyant débarrassé, manifesta immédiatement le désir de s'esquiver. — Il est peut-être convenable que je me retire, avait-il dit; mais lady Demolines ne parut pas envisager les choses sous le même aspect. — Avant que vous ne sortiez, répondit-elle, j'ai besoin de quelques éclaircissemens.

Elle était en ce moment agenouillée à la tête du canapé, près duquel Johnny se tenait debout. Madalina crut alors devoir ouvrir les yeux, et les dirigeant tour à tour vers les deux personnes qui l'assistaient : — Vous ici, mère? s'écria-t-elle avec une surprise admirablement exprimée.

— Oui, ma fille, je suis là... N'ayez pas peur!

— Peur de qui? reprit Madalina... John, mon cher John n'est-il pas avec moi?...

En même temps elle lui tendait les bras, comme pour l'attirer auprès d'elle, et John, qui aurait donné bon pour se trouver loin de là, ne savait littéralement plus comment il allait s'en tirer.

— Je vois avec plaisir que vous allez un peu mieux, dit-il du ton qui lui parut le plus propre à masquer ses alarmes.

Lady Demolines cependant, que sa jeunesse d'esprit ne rendait pas plus alerte dans ses mouvemens, se relevait avec quelque peine, cramponnée au dossier du canapé. Quand elle fut debout, elle tendit ses deux mains à maître John, qui, n'osant les refuser toutes deux, jugea plus sage de n'en prendre qu'une. — Mon fils! lui dit-elle alors avec une onction que jamais ne posséda la meilleure duègne de théâtre, et avant qu'il sût au juste où elle voulait en venir, la vieille dame, se haussant comme elle pouvait sur ses orteils, réussit à déposer une espèce de baiser le long de ses favoris touffus.

John Eames était faible, mais nullement lâche. Il vit que la crise n'admettait plus de mesures dilatoires. L'unique alternative était de faire front ou de succomber ignominieusement. — Je,... je ne comprends pas bien, murmura-t-il à voix presque basse. — Madalina, sans prononcer une parole, tendit vers lui un bras suppliant, une main dont les doigts frémissans lui demandaient grâce et pitié.

Lady Demolines en revanche s'était redressée. Son court mantel entr'ouvert lui donnait l'air d'un chevalier qui met à l'air sa cuirasse et se prépare à la charge. Les jambières seules faisaient défaut.

— Vous ne comprenez pas? lui dit-elle.

— Mère, interrompit Madalina suppliante...

— Non, ma fille, ceci me regarde.

— Peut-être ai-je mal entendu... J'avais perdu toute connaissance... Un rêve a pu me tromper.

— Ce que j'ai vu n'était point un rêve... Monsieur Eames, vous avez reçu de moi le titre sacré de fils.

— Je le reconnais... Toutefois j'estime que nous ne nous entendions pas bien... Je sais tout l'honneur que vous me faites, la joie que j'en devrais éprouver;... mais...

Ce simple *mais* fit jaillir un cri perçant des lèvres de Madalina, un vrai cri à réveiller les morts, et dont ne s'émurent pourtant ni le page ni la cuisinière de la maison. Cette fois Madalina debout lançait à son tour les éclairs de ses yeux sur l'adorateur rebelle au joug. Celui-ci voyait le petit salon se transformer graduellement en une espèce de cirque où il fallait en même temps combattre un dragon à la crête sanglante et une tigresse qui, passablement apprivoisée jusqu'à ce moment, révélait tout à coup les plus sauvages instincts. N'y avait-il pas là de quoi ébranler le cœur le plus intrépide?

— Vous ne... comprenez... pas? répétait la mère avec l'accent de l'indignation la mieux sentie...

— Un instant, ceci me concerne, interrompit Madalina. On se trompe, et grossièrement, si on croit faire de moi le jouet d'un caprice immoral... A ma franchise entière, vous devez, monsieur Eames, une franchise pareille. Comment osez-vous me traiter ainsi? Est-ce parce que je n'ai pas un frère disposé à prendre fait et cause pour sa sœur? Mais ne vous y fiez pas, je suis femme à me protéger moi-même. Nierez-vous que nous soyons engagés l'un à l'autre?

— Oh! pour cela oui, je le nie en toute sûreté de conscience... Désolé de paraître incivil, mais...

— Dès demain je recourrai à mon cousin le *serjeant* (1), s'écria lady Demolines, comme à bout de patience; mais en attendant monsieur ne quittera pas la maison... Je ne permettrai pas que les portes lui en soient ouvertes.

Ici John Eames, malgré sa bravoure naturelle, se sentit froid dans le dos. Allait-on vraiment le séquestrer ainsi, attenter à sa liberté civique? Et que répondrait-il à ce *serjeant* dont il était directement menacé? Comment procéderait ce légiste? Jusqu'où trouverait-il moyen de mener un pauvre innocent aussi peu versé dans les subtilités légales? Même à part ce danger, dont il ne se rendait pas bien compte, quelle figure ferait-il dans le monde après une scène si ridicule, si elle venait à s'ébruiter? — Ce moment fut plein d'amertume et d'angoisses.

La porte lui étant interdite, je ne sais s'il eut l'idée de sortir par la fenêtre. Peut-être un bruit de pas l'attira-t-il de ce côté. Bref, avant que le dragon ou la tigresse fût en mesure de lui barrer le chemin, il se précipita vers la croisée, et l'ouvrit toute grande. Par bonheur, les persiennes n'étaient pas baissées, et il vit sur le milieu de la chaussée, — ô Providence! — s'avancer lentement, pesamment, le fidèle gardien du repos nocturne, un *policeman*

(1) *Serjeant at law*, jurisconsulte de l'ordre le plus élevé, fonctionnant auprès des juges de *common law* au même titre que le *doctor* devant la juridiction civile.

muni de sa lanterne. — Je suis sauvé! pensa Johnny... Mon brave, cria-t-il ensuite, ne bougez d'ici que je ne vous le dise!

Le *policeman* s'arrêta court et tourna son luminaire du côté où s'était fait entendre cet appel désespéré. — Maintenant, continua, en s'adressant aux deux furies, leur captif déjà moins effrayé, mais qui n'avait garde de lâcher encore le bouton de la fenêtre, maintenant permettez-moi de prendre congé.

Lady Demolines semblait disposée aux résolutions les plus extrêmes; mais Madalina, plus prudente et mieux inspirée, après s'être assurée que l'agent de police ne s'éloignait point, crut devoir modérer les emportemens maternels. — Laissez-le partir! disait-elle, des femmes de notre rang ne sauraient affronter une rixe, et d'ailleurs nous saurons toujours où le retrouver.

— Quant à cela, parfaitement, repartit Johnny. Je serai toujours à votre disposition... L'œil au guet, mon camarade! continua-t-il, maintenant toujours la fenêtre ouverte. Restez là jusqu'à ce que je sois dehors!... Puis il s'achemina vers la porte, n'osant guère lever les yeux sur les deux femmes.

— Allez, lâche! allez, disait la mère.

— Est-ce que vraiment on ne vous reverra plus? demandait la fille soudainement radoucie.

— Je... je ne crois pas, répondit John, incapable de mensonge, même en ce moment critique.

Il eut quelque peine, — car on ne l'éclairait point, — à se diriger dans les couloirs jusqu'à la porte de la rue, qu'il craignait encore de trouver fermée. Il y arriva pourtant, et finit par l'ouvrir à tâtons. Son premier mouvement, une fois en liberté, fut de traverser la chaussée pour jeter un coup d'œil sur le théâtre de ses récentes émotions. De là, il entrevit la silhouette du dragon, qui baissait les stores en grande hâte.

Le *policeman*, immobile à son poste, continuait à diriger du côté des fenêtres suspectes le rayon de sa lanterne sourde. — Que se passait-il donc là-haut? demanda-t-il à John Eames.

— Peu de chose, une petite altercation sans importance. Je vous remercie de m'avoir attendu, ajouta-t-il en cherchant à glisser une demi-guinée dans la main du brave homme; mais avant de la prendre : — Vous m'assurez au moins, demanda celui-ci, vous m'assurez qu'il n'est rien arrivé de mal?

— Rien au monde; du reste vous pouvez entrer là dedans pour vous mieux renseigner. Je ne bougerai pas d'ici, soyez-en sûr.

— Tout de même, remarqua le *policeman* empochant la pièce d'or, s'il faut s'en rapporter aux propos des voisins, ce sont là deux femelles passablement particulières.

— Particulières est bien le mot, répliqua Johnny tout allègre et presque fier d'être sorti de leurs griffes.

Il ne les revit jamais, cela va sans dire, et du cousin *serjeant* n'eut vent ni nouvelles. Ce personnage n'était pourtant pas un mythe, et lady Demolines pouvait en effet se réclamer d'un parent fort bien placé parmi les sommités du barreau; mais ce parent, en pleine voie de succès, traitait de fort haut une cousine qu'il voyait en passe de descendre rapidement les degrés de l'échelle sociale, et il se fût bien gardé de lui prêter le moindre appui dans des circonstances pareilles. A la place des *exploits* que John Eames attendait de pied ferme, il reçut quatre ou cinq lettres de Madalina, qu'elle ne s'était pas donné la peine de mettre d'accord l'une avec l'autre. Dans la première, elle lui demandait de ne pas attacher trop d'importance à une pure plaisanterie. Dans la seconde, elle laissait éclater la véhémence de son amour; dans la troisième se manifestait l'amertume de sa colère. La quatrième était tout uniment une invitation à dîner, et la cinquième enfin, — la dernière de toutes, — peignait les angoisses de l'innocence méconnue. Un *attorney* écrivit ensuite en termes passablement ambigus. Johnny ne répondit pas plus à l'*attorney* qu'à miss Demolines, et six mois après il eut le plaisir de lire dans les journaux que Peter Bangles, esq., de la maison Bangles et Burton, commissionnaires en vins dans Hook-Court, venait d'être uni à Madalina, fille de feu sir Confucius Demolines, en l'église de Saint-Pierre-Martyr.

— Voilà une invocation de bon augure, dit Johnny à son ami Dalrymple, chez qui cette nouvelle lui arrivait. Le pauvre Peter en verra de belles, et, mieux que son patron, aura droit à la palme sacrée.

— Pas si sûr, répondit l'artiste. Ce gaillard-là est têtu et légèrement brutal, à ce qu'on dit.

— Pauvre Madalina!... S'il faut qu'elle soit battue, espérons qu'elle le sera modérément, juste assez pour la guérir de ses petites fièvres intermittentes.

Parmi les traditions des romanciers, il en est une contre laquelle protestent la plupart des bons esprits. C'est celle qui consiste à dénouer un récit par le mariage ou la mort de ses principaux acteurs. Dans la vie, tout s'enchaîne, rien ne se dénoue. Ce kaléidoscope, qu'une invisible main fait mouvoir sans fin ni trêve, ne ferme jamais le cycle de ses combinaisons inattendues. Jamais il n'offre aux yeux une image définitive et durable. Par-delà celle qui attriste ou égaie nos regards, il faut en attendre mille autres et mille autres encore. Aussi, n'était l'usage, nous laisserions volontiers à la saga-

cité de nos lecteurs, brusquement congédiés, le soin de conjecturer ce que purent devenir chacun des personnages dont l'image a été évoquée devant eux. La tradition néanmoins exige que nous leur fournissions quelques renseignemens destinés à compléter ce récit. Nous leur dirons, par exemple, que Conway Dalrymple, noblement fidèle à un attachement éphémère dont le souvenir existait à peine en lui prit en main les intérêts de Maria Broughton, et que cette conduite chevaleresque lui porta bonheur. Les hommes d'affaires dont il invoqua les services découvrirent, en liquidant les affaires de la société dissoute par la mort de Broughton, des malversations assez graves dont la responsabilité tout entière pesait sur l'infidèle agent de mistress Van Siever, maître Augustus Musselboro. La rancuneuse Hollandaise, une fois éclairée, entama contre son ancien protégé un procès fort compliqué, dont il crut ne pouvoir se tirer qu'en se créant des droits nouveaux, ce qu'il ne manqua point de faire en épousant, malgré vent et marée, la toujours belle Maria Clutterbuck, la veuve de son ancien associé. Tout ceci avançait d'autant les affaires de Dalrymple, à qui la farouche Van Siever donna un beau jour sa fille sans ombre de résistance. Quel fut le sort de ces deux couples? C'est ici que notre vue se trouble et que nous sommes fortement tenté de remettre le kaléidoscope à d'autres mains.

Lilian est-elle restée fidèle à son vœu de célibat? Permis de le croire, permis d'en douter. Une chose est certaine, c'est que John Eames ne s'est pas marié; en revanche, il a résigné ses fonctions de secrétaire intime. — A la treizième lettre, disait-il, on se sent tout à fait écœuré de tant de mensonges. — Du reste il n'a point quitté l'*income tax office*, où la direction d'un bureau lui est maintenant confiée. Sir Raffle Buffle s'attribue cet avancement. — Formé par moi, poussé par moi, disait-il à un de ses collègues, ce jeune homme ne pouvait manquer d'aller loin. Ce collègue n'était autre que M. Adolphus Crosbie, alors sur le point de quitter l'Angleterre pour se rendre dans une de nos colonies, où le crédit des Courcy, avec lesquels il a trouvé bon de se réconcilier, venait de lui faire obtenir un poste des plus lucratifs. On prétend à la vérité que sur ses émolumens il s'est engagé à prélever chaque année une somme assez ronde dont bénéficie la famille de sa défunte femme. Nous ne répétons ce vain bruit, peut-être calomnieux, que pour donner un échantillon de l'irrévérence déplorable avec laquelle on traite maintenant les plus beaux noms de l'aristocratie la mieux conservée qui soit au monde.

E.-D. Forgues.

LA

SCIENCE DES RELIGIONS

SA MÉTHODE ET SES LIMITES.

V.

LA RELIGION ET LA SCIENCE (1).

Si la philologie et l'histoire comparée des dogmes, des symboles et des rites démontrent l'unité primordiale de la religion, et dégagent des formules diverses qu'elle a revêtues les élémens étrangers d'où sont venues ces différences, on n'a plus devant soi qu'un simple fait qui doit être étudié dans sa nature, dans sa production et dans ses causes. Cette étude aboutit à une théorie complète de la religion. Nous avons exposé d'après les documens les plus anciens et les plus authentiques le fait en lui-même; nous savons que la religion est une formule métaphysique, que la morale et la politique s'y sont ajoutées plus tard, qu'elles n'en font pas essentiellement partie et qu'elles ont varié avec les temps et les lieux, tandis que l'élément religieux demeurait invariable. Il est également constaté qu'en passant de la race âryenne aux races inférieures, la religion dans tous ses élémens actuels subit une déchéance due à la constitution physique et morale de ces populations. La facilité des voyages, les observations innombrables faites sur toute la surface de la terre, la découverte et la traduction en langues européennes

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1868.

de livres et de textes sacrés authentiques, par-dessus tout la connaissance de l'Inde et de la Perse, ont révélé au XIXe siècle des religions anciennes ou modernes liées avec les nôtres comme causes ou comme effets. Il est loisible à tout homme instruit de prendre ces croyances telles qu'elles sont, de remonter le cours de leur histoire et de les voir naissant les unes des autres, puis se modifiant en vertu de causes étrangères pour s'approprier aux milieux. L'application de l'analyse à cet ordre de faits détache et élimine, à mesure qu'on les voit apparaître dans l'histoire, les élémens ajoutés à la religion, et nous place en présence du fait primordial, qu'il est désormais possible de regarder en face et d'apprécier scientifiquement.

Trois monumens écrits ont dû particulièrement attirer l'attention des savans : ce sont la Genèse des Juifs, l'Avesta des Perses et le Vêda des Indiens. Les derniers travaux d'analyse ont confirmé ce que l'on soupçonnait depuis longtemps, que la Genèse, en supposant même qu'elle n'ait pas été remaniée au temps d'Esdras, n'est pas un livre primitif quant au fond, que non-seulement plusieurs chapitres ont été tirés de sources différentes et même opposées, mais qu'elle reproduit simplement sous une forme abrégée et amoindrie les traditions âryennes de l'Asie centrale. Ces traditions se retrouvent en effet plus complètes et plus explicites dans les livres sacrés de la Perse et même en partie dans le Vêda, où elles sont présentées comme appartenant à la race qui a composé ces livres, tandis que dans la Genèse elles sont le plus souvent étrangères à celle des fils d'Israël. La Genèse, au point de vue de la science, devient donc un livre secondaire en présence de ceux que nos vrais ancêtres nous ont légués. Son importance relative diminue encore, si l'on considère le problème religieux, car il n'y a presque pas de religion dans la Genèse, tandis que l'Avesta et le Vêda en sont remplis : les Élohim, d'où l'idée d'Allah est issue, ne sont pas une conception métaphysique; le Jéhovah (Javeh) tel qu'il est dépeint, au lieu de fournir une grande théorie de l'univers, substitue à l'ordre et à la loi du monde la puissance arbitraire et le miracle; il n'y a pas entre lui et les Élohim une aussi grande distance qu'on l'a quelquefois supposé. Si les Juifs ont reçu de l'Asie centrale l'idée religieuse comme les traditions ethnologiques, ils l'ont conçue selon les aptitudes naturelles de leur race, et ils ont fait perdre à la théorie primitive le caractère métaphysique qu'elle tenait des Aryas; il n'est donc pas étonnant que le fondateur du christianisme ait vu dans sa propre doctrine moins une extension du judaïsme que le rétablissement d'une théorie « cachée depuis les anciens temps. »

Les livres hébreux trouvant leur explication historique dans ceux de l'Asie, on est conduit en face de ces derniers, et c'est à eux qu'il faut demander la lumière. Anquetil-Duperron et Eugène Burnouf en France, MM. Spiegel en Allemagne et Haug dans la partie de l'Inde où habitent les pârsis, sont ceux dont les écrits ont le plus contribué à la connaissance de l'Avesta. H. Wilson, Langlois, Roth, MM. Max Müller, J. Muir, Weber, Benfey, Aufrecht et un grand nombre d'autres orientalistes nous ont fait connaître la littérature des Vêdas. Il ressort des œuvres variées de ces savans que le livre des Perses, malgré la haute antiquité de quelques-unes de ses parties, répond par ses doctrines à un âge postérieur à celui des hymnes indiens : il offre en effet une union déjà étroite entre la théorie religieuse et les élémens sociaux et politiques de la civilisation iranienne; dans le Vêda au contraire, cette union n'existe pas, ou n'en est qu'à ses premiers commencemens; les castes n'y sont même pas encore séparées, si ce n'est dans deux ou trois hymnes plus récens que les autres. De plus la théorie métaphysique n'y est pas achevée, elle s'y montre en voie de formation; le polythéisme, qui a précédé la grande doctrine panthéistique des brâhmanes, y règne presque partout; celle-ci ne s'y laisse apercevoir que dans des chants composés par des hommes d'un génie manifestement supérieur aux autres, et ces hommes faisaient eux-mêmes partie de certains colléges de prêtres où l'on discutait ces questions. Dans l'Avesta, la doctrine a ses formules arrêtées et se rattache au nom d'un initiateur personnel, Zoroastre. Aussi quant au fond répond-elle à l'âge du brâhmanisme, avec lequel elle soutient une lutte inconnue aux chantres du Vêda. C'est donc en dernière analyse à celui-ci qu'il faut remonter, si l'on veut comprendre la nature de la religion primitive et avoir des données exactes sur son origine et sur sa formation. Or les études vêdiques, commencées seulement en 1833 par le spécimen des hymnes que publia Rosen, sont aujourd'hui assez avancées pour que ce triple problème puisse être considéré comme résolu.

I.

La naissance de la religion n'est plus un mystère. C'est un phénomène de psychologie générale qui ne suppose en lui-même aucun miracle, c'est-à-dire aucune intervention locale et extraordinaire d'une puissance supérieure à l'homme. Ce que certaines religions, et parmi elles la doctrine de Zoroastre et même celle des brâhmanes, appellent révélation ne peut être entendu que dans le sens qui paraît avoir été adopté par l'auteur du quatrième Évangile :

c'est « la lumière qui éclaire tout homme. » Seulement la portée de cette formule doit être restreinte, puisque la théorie primitive a été conçue par des hommes de race âryenne, n'a passé aux autres races qu'en s'amoindrissant, et n'a été atteinte par aucune de ces dernières, livrée à ses propres forces.

Cette révélation s'opère dans la pensée individuelle de chacun de nous : c'est ce que professent à plus de vingt reprises les auteurs du Vêda. Non-seulement ils se déclarent eux-mêmes « auteurs des dieux, » auteurs du sacrifice, créateurs des symboles et des formules sacrées; mais en identifiant avec leur propre pensée l'être pensant, avec leur vie individuelle le principe commun de la vie, et avec le feu, considéré comme universel, tous les phénomènes de la chaleur et du mouvement, ils sentent et ils proclament que ce sont eux-mêmes qui découvrent ces vérités. Par le fait, les travaux de philologie et de critique appliquée aux textes indiens, grâce auxquels on a déjà pu établir entre les hymnes une succession chronologique, montrent que les plus anciens de ces hymnes ne contiennent que peu de chose de la théorie fondamentale, et permettent d'en suivre pour ainsi dire d'année en année l'éclosion. Or cette éclosion est celle de la religion même, puisque c'est cette théorie, plus ou moins modifiée par les milieux, qui constitue le fond de toutes les religions postérieures.

Les savans se trouvent donc, comme nous l'avons dit, en présence d'un phénomène psychologique. Ce phénomène est de l'ordre le plus élevé, puisqu'il est l'acte vrai, à la fois primordial et perpétuel, de la raison. Il faut seulement ajouter que ce phénomène de psychologie ne se réalise dans toute sa plénitude que chez l'Arya; il a manqué et il manque encore en partie chez les autres races. Parler de l'unité absolue de l'être, de la pensée, de la vie, à des nègres ou à des peaux-rouges, c'est prononcer devant eux des paroles inintelligibles. Les races non âryennes de l'Arabie, de l'Égypte et de toutes les parties extrêmes de l'Asie sont aussi constituées de telle manière que leur raison manque en partie de cette faculté d'analyse qui est le caractère propre de l'homme blanc, c'est-à-dire des seuls Aryas. Quand nous lisons chez nos philosophes la description des opérations de l'intelligence, nous devons faire avant tout cette réserve, qu'il ne s'agit dans leurs livres que de l'Arya et même de l'Arya parfait, pris à son âge adulte et à son point culminant de civilisation. En réalité, l'observation nous montre chez les hommes des diverses races autant de variétés dans les facultés intellectuelles et dans le développement de la raison qu'il y en a dans la conformation physique. C'est la faculté d'analyse qui varie de l'un à l'autre, et qui va plus ou moins loin dans l'ordre de la science,

comme c'est elle aussi qui fait la différence essentielle de l'homme et des autres animaux. Chez plusieurs d'entre eux, elle sommeille; chez d'autres, elle est dans un état embryonnaire; chez les animaux supérieurs, elle est déjà très développée. Quelques-uns sont voisins de l'homme pris dans ses races les plus infimes : il y a des hommes qui parlent des langues rudimentaires, qui comptent jusqu'à trois et qui adorent un bâton; dira-t-on qu'ils ont l'idée de Dieu? Oui, sans doute, ils en ont une idée, mais elle est bien inférieure au sultan céleste des Arabes. L'Arya seul a conçu l'être, la pensée et la vie dans leur unité absolue. C'est donc lui qui est le véritable auteur de la religion, et son plus ancien livre de métaphysique est le Vêda.

La succession des hymnes qui composent ce recueil nous montre la théorie se développant chez nos aïeux pendant une période de plusieurs siècles. C'est par le travail de la pensée solitaire, par l'enseignement et par la discussion qu'elle est parvenue lentement à ses formules définitives. Le fait initial fut un coup d'œil jeté sur la nature. A cette vue d'ensemble succéda la réflexion : l'Arya essaya de saisir un lien entre les phénomènes qui avaient frappé ses sens. L'idée de force, de puissance, lui suggéra des causes immédiates auxquelles il attribua ces phénomènes, et il conçut les dieux; puis, à mesure qu'il aperçut entre les choses des rapports plus étendus et plus profonds, il comprit que ces dieux étaient des dénominations diverses de quelques forces plus simples : le nombre des dieux diminua. Enfin, le mouvement naturel de la méthode conduisant toujours les esprits dans la voie de l'unité, les hommes supérieurs qui composaient les hymnes comprirent que les forces invisibles de l'univers pouvaient être ramenées par la pensée à une force unique dont elles n'étaient elles-mêmes que des aspects variés. Ainsi la première investigation de la nature conduisit les hommes blancs de l'Asie centrale par une marche progressive à la conception de l'Être unique, qui cessa pour eux d'être une hypothèse et eut à leurs yeux autant de réalité que les choses dont il était l'explication. Sa réalité fut même plus grande et sa puissance eut nécessairement quelque chose de surnaturel, car, si les phénomènes actuels du monde sont son œuvre, ceux du passé l'étaient aussi, et ceux qui sont à venir sortiront également de son vaste sein. Comme le temps et l'espace, qui sont le lieu de production de ces phénomènes, sont illimités, la puissance de celui qu'on appela *Sævitri*, c'est-à-dire le créateur, fut conçue comme infinie.

Mais il faut bien comprendre que, le point de départ de cette théorie ayant été un fait d'observation pure et simple, il n'y avait aucune raison pour nos aïeux de placer hors des choses la force qui

les produit, et que par conséquent la méthode la plus rigoureuse les conduisait à concevoir Dieu comme immanent dans l'univers. Les Sémites ne purent s'élever jusque-là, parce que cette race d'hommes, à laquelle manque en partie la puissance d'analyse, n'a jamais pu suivre une méthode dans ses conceptions, et, tout en paraissant exalter la puissance divine, n'a jamais pu franchir l'anthropomorphisme. Le Dieu des premiers chrétiens ne ressemblait point à celui des Sémites ni au Javeh des fils d'Israël : sa nature était beaucoup plus métaphysique, sinon la théorie du Christ et de sa double nature eût été absolument impossible. Plus tard, les docteurs latins et les philosophes de l'Occident se rapprochèrent de la doctrine judaïque en donnant au dogme de la création une portée qu'il n'avait pas eue chez les Aryas de l'Asie. Ils ne virent pas que, s'il est facile d'imaginer dans la solitude de son palais un Allah séparé du monde et exerçant sur les choses une puissance souveraine et irrésistible, il est moins aisé de concevoir l'Être absolu faisant de rien quelque chose, puisque le rien n'est représenté dans notre esprit par aucune idée. La création, telle que la comprenaient les Indiens et les Perses, était une production dans le sens latin de ce mot, c'est-à-dire un acte par lequel l'agent universel du monde faisait apparaître et disparaître tour à tour les formes des choses. L'acte humain, qui, lui aussi, a la vertu de produire des formes, mais qui ne va pas jusqu'à la création d'une substance, pouvait servir de type ou au moins de point de départ à l'idée qu'on se faisait de la production du monde, et ainsi l'Arya demeurait jusqu'au bout fidèle à sa méthode. La force d'esprit de nos ancêtres, telle qu'on la voit à l'œuvre dans les livres sacrés de l'Asie centrale, les place à une grande distance au-dessus des autres peuples. Autant les livres de la Bible, principalement les plus anciens, sont dépourvus de métaphysique et par conséquent de méthode et de classement dans les idées, autant les chantres sacrés de l'Asie conduisent les leurs avec ordre, avec clarté et circonspection, sans toutefois se défendre de ces élans de joie qu'éprouve toute âme humaine quand la vérité lui apparaît.

Si telle fut la méthode dont l'application engendra la théorie religieuse des peuples âryens, théorie qu'ils ont poussée jusqu'au bout et dont ils nous ont transmis toutes les formules, rien ne s'oppose à ce que d'autres peuples aient tenté la même chose, et que chacun d'eux sans le secours des autres se soit fait à lui-même une religion. C'est en effet ce que nous constatons encore aujourd'hui. Il existe chez des hommes de race très infime, confinés dans des lieux écartés, loin du commerce des autres nations, des religions entièrement dépourvues de métaphysique et dont le féti-

chisme est le dernier mot. Le sauvage ne voit pas dans son fétiche un symbole, c'est-à-dire un moyen de rappeler à son esprit une notion abstraite ou idéale : le fétiche est son dieu, dieu de race quelquefois, plus souvent dieu de famille, presque toujours dieu personnel et que chacun se taille comme il l'entend. Toutefois il est évident que, si cet homme n'avait pas jeté quelque regard pensif sur la nature qui lui apporte ses joies et ses maux, et n'avait pas cru saisir en elle des forces invisibles et souveraines, il n'aurait pas eu l'idée de condenser en quelque sorte toute la puissance de l'univers dans un morceau de bois, dans une pierre, dans quelque reste d'un tissu grossier. Il a donc commencé comme l'Arya : seulement sa faculté d'analyse était très bornée; il s'est arrêté dès le premier pas, et il est retombé dans la matière, d'où un élan spontané semblait l'avoir fait sortir.

Les vieilles religions chinoises et tartares étaient certainement supérieures au fétichisme, comme les hommes de race jaune sont supérieurs aux nègres et aux peaux-rouges. Les peuples de l'extrême Asie avant l'arrivée du bouddhisme s'étaient donné pour doctrine un polythéisme qui existe encore, et qui ne ressemble point à celui des Indiens, des Germains et des anciens Grecs, car les peuples jaunes ont regardé le leur comme le dernier mot de leur religion. Chez ces autres peuples, les dieux étaient l'héritage que leur avaient légué leurs ancêtres dans un temps où l'on en était encore à la première étape de la théorie. On peut regarder comme établi que les migrations helléniques ont quitté l'Asie centrale avant l'époque du Vêda. Celles du nord-ouest de l'Europe l'avaient probablement quittée plus tôt encore, à une époque où la pluralité des forces divines était la croyance commune, mais provisoire de notre race. Il en avait été de même des Latins; mais lorsque se produisit la grande scission qui sépara les derniers Aryas en deux groupes, dont l'un prit sa route vers l'Inde et l'autre vers le sud-ouest, les uns et les autres étaient sur le point d'atteindre au bout de la méthode, et touchaient au dogme de l'unité. Toutefois il fallut encore toute la période du Vêda pour que les Indiens s'élevassent jusqu'à concevoir le Brahmâ producteur du monde, et ce fut après cette période de plusieurs siècles qu'un dernier pas dans l'abstraction métaphysique les conduisit à cet autre Brahmâ, neutre, absolu et inactif, unité supérieure à l'être, à la puissance, et à laquelle « l'univers est suspendu comme une rangée de perles à un fil. » Un travail tout semblable de la raison analytique fut accompli par les Aryas du sud-ouest qui furent les Iraniens, c'est-à-dire les Mèdes et les Perses. Après s'être arrêtés pratiquement à ce qu'on a nommé le dualisme d'Ormuzd et d'Ahriman, dualisme qui est en réalité

identique au dogme indien du Brahmâ créateur, ils poussèrent la théorie jusqu'à concevoir le principe absolu et neutre qu'ils désignèrent par l'épithète d'inactif, *akarana*.

Lors donc que nous attribuons à la race âryenne et principalement aux Indiens et aux Iraniens la découverte de la théorie métaphysique, base unique de la religion, nous n'excluons aucun des autres peuples de la même race, et nous ne négligeons pas non plus les hommes des races inférieures; mais les faits démontrent que cette théorie n'a été complète que chez les deux grandes nations de l'Asie, parce qu'elles seules n'ont pas reculé devant les conséquences de la méthode. Les peuples des autres races, après être entrés aussi dans la même voie, ne s'y sont avancés que jusqu'où leurs aptitudes physiques et intellectuelles leur ont permis d'aller. Les uns s'y sont arrêtés dès le premier pas. Les autres ont commencé le travail de généralisation et compris qu'une grande puissance suffirait pour expliquer l'univers; cependant, ne pouvant concevoir les notions métaphysiques dégagées de toute figure sensible, ils ont fait leur dieu à leur image et l'ont revêtu d'une majesté royale agrandie, mais tout humaine. Au fond, la méthode que les peuples ont suivie et qu'ils suivent encore dans leurs conceptions religieuses est la même pour tous : il n'y a de différence que dans le degré. Ces différences dans l'application qu'ils font d'une méthode commune proviennent de leur constitution physique et morale, et donnent la mesure de leur intelligence.

Beaucoup de personnes admettent aujourd'hui que, prise dans son ensemble, la race âryenne est née la dernière, quelle que soit d'ailleurs la manière dont elle est née, et qu'elle avait été précédée de races inférieures dont plusieurs peut-être ont disparu. Il est certain par exemple que l'Inde était peuplée par des hommes de couleur lors de l'arrivée des Aryas dans ce pays, et que de même, quand les Aryas se présentèrent dans l'Occident, l'Europe était depuis longtemps habitée. Si les Celtes sont Aryas, les Basques et les Ibères ne le sont pas; ceux qui ont dressé les antiques pierres sépulcrales de la Bretagne, de l'Afrique et d'autres contrées, ne semblent pas non plus l'avoir été. Jadis aussi les missionnaires bouddhistes de Samarkande sont allés jusque dans le Nouveau-Monde et se sont établis probablement au Mexique; mais ces représentans de la race âryenne n'ont certes pas mêlé beaucoup de leur sang à celui des sauvages habitans de ces contrées. Il n'est pas admissible au point de vue de la science que les hommes de ce qu'on appelle l'âge de pierre fussent de la même race que les Indiens, les Perses et les Hellènes. Or il est constant que toutes ces populations plus ou moins anciennes ont eu des ébauches de religion, et

se sont élevées plus ou moins haut dans l'ordre des idées avant que la théorie âryenne apparût sur la terre; mais que ces ébauches aient été le point de départ et le commencement de cette théorie, c'est ce que la science n'admet pas. En principe, les Aryas ont les mêmes facultés intellectuelles que les autres hommes, elles sont seulement plus développées chez eux; ils n'ont pas besoin que d'autres leur découvrent le tableau de la nature, et seuls ils savent tirer de ce spectacle les enseignemens métaphysiques qu'il contient. En fait, les livres sacrés de l'Asie nous prouvent qu'eux-mêmes ont créé cette théorie et ne l'ont empruntée à personne.

La transmission aussi bien que la naissance des idées religieuses se réduit donc à une question de méthode. Les hommes des races primitives et infimes, n'ayant point créé la théorie, n'auraient pu transmettre à leurs successeurs que leurs grossières ébauches; mais ceux-ci, en les recevant et en les soumettant à une méthode plus avancée et plus sûre, les auraient transformées au point de les renouveler entièrement. Un legs de ce genre eût donc été illusoire et par conséquent inacceptable pour les héritiers, comme il est inadmissible aux yeux de la science. La hiérarchie naturelle des races humaines se retrouve dans toutes leurs œuvres et surtout dans leur œuvre par excellence, la religion. Les divinités grossières du polythéisme chinois ou dravidien sont déjà supérieures à des fétiches, et les fétiches ne les ont point engendrées. Ces divinités à leur tour n'ont pas été les formes premières des déités indiennes, lesquelles procèdent des temps vêdiques, et étaient d'une nature tellement mobile qu'elles ont pu s'assimiler les unes aux autres et se perdre dans la grande unité brâhmanique. Plus on analyse ces faits aujourd'hui si nombreux et si bien constatés, plus on demeure convaincu que l'inégalité des religions dérive non d'un vice dans la méthode, mais du degré où les peuples sont parvenus dans l'application qu'ils en ont faite.

Depuis que les Aryas ont mis au jour la grande théorie religieuse, elle tend par la force des choses à conquérir le genre humain tout entier. Ce qu'une race est hors d'état de créer, elle peut le recevoir d'une autre, au moins en partie. Ainsi les missionnaires des diverses religions âryennes qui sont allés catéchiser des jaunes, des peaux-rouges ou des noirs, ne les ont pas trouvés entièrement rebelles. L'exemple du Tibet converti au bouddhisme nous montre un peuple mongol presque féroce adouci par la prédication et la mansuétude des prêtres indiens. Il en a été de même à Ceylan, comme on peut le voir dans plusieurs beaux récits bouddhiques traduits en français. Les *Éthiopiques* d'Héliodore, dont nous avons déjà parlé, sont une autre preuve du même fait, qu'il est d'ailleurs facile de

constater chez tous les peuples de couleur où séjournent des missionnaires chrétiens; mais ces derniers savent et ont raconté cent fois que leur action sur ces peuples est toute morale, et que les intelligences y sont presque fermées au dogme et à la théologie. D'autre part, c'est un fait aujourd'hui bien connu que le mélange de deux races inégales tend à faire disparaître la moins parfaite des deux : quand un blanc épouse une négresse, leur enfant est mulâtre; quand deux mulâtres de sang égal se marient entre eux, leur enfant est plus blanc qu'eux-mêmes. Ce fait est l'application d'une loi générale de la nature régissant la production des hybrides, loi en vertu de laquelle l'hybridité tend toujours à disparaître, de sorte que les formes mixtes reviennent aux types qui les avaient engendrées. Or la constitution physique des êtres vivans est parallèle à leur constitution psychologique : ainsi le mélange, même à parties égales, des races inférieures avec les hommes les plus parfaits a pour conséquence de les préparer à recevoir la doctrine dans une proportion de plus en plus grande et de les rendre enfin semblables à nous; mais par ce mélange elles disparaissent. Les mariages peuvent donc faire pour l'élévation intellectuelle et morale des races non âryennes plus que la prédication immédiate et solitaire, car ils sont la préparation de cette dernière et la vraie condition du succès. Si par la fusion des races les hommes imparfaits viennent jamais à acquérir les aptitudes qui leur manquent, la théorie fondamentale pourra dès lors être comprise et acceptée par le genre humain tout entier, et donner lieu à une église véritablement universelle. Nous sommes loin de ce terme aujourd'hui, et la lutte des religions entre elles ne semble pas faite pour nous en rapprocher.

De quelque manière qu'on envisage le problème de la naissance, du développement et de la transmission des religions, il se réduit toujours à une question de méthode plus ou moins bien comprise et appliquée. Cette méthode est parfaitement connue depuis qu'on a pu la voir à l'œuvre dans le plus ancien monument de notre race, les hymnes indiens, et en suivre jusqu'à nos jours les conséquences et les applications. Pour la résumer, disons qu'elle se compose de trois actes successifs de l'intelligence : l'observation des faits naturels, la généralisation de ceux-ci, c'est-à-dire la réduction à des unités idéales de plus en plus étendues et de moins en moins nombreuses, enfin cette induction rationnelle qui au-delà des phénomènes aperçoit l'être réel et permanent dont ils sont la manifestation. L'absence des deux derniers actes aboutit au fétichisme; une généralisation inachevée a pour conséquence la pluralité des dieux; quand les trois opérations de l'intelligence sont exécutées

dans toute leur plénitude, la théorie métaphysique qui a pour base l'unité de Dieu, c'est-à-dire de la substance, de l'acte créateur et de la loi, apparaît au milieu d'un peuple et y devient ce qu'on a appelé religion; tout le reste, c'est-à-dire le culte et les symboles, y est la conséquence et l'expression de cette théorie.

Le lecteur accoutumé aux spéculations de la philosophie n'aura aucune peine à comprendre et à admettre que la méthode d'où la religion est née est précisément celle que la science a constamment suivie et qu'elle suivra toujours, car les méthodes de l'esprit humain ne sont ni nombreuses ni variées. Si l'on omet les méthodes mathématiques uniquement applicables à des abstractions et qui ne peuvent nous faire découvrir à elles seules ni la substance des êtres, ni les causes des phénomènes, les autres procédés de l'esprit se réduisent à ceux que nous venons de décrire. C'est à l'emploi régulier et exclusif des deux premiers, seuls suivis dans les sciences d'observation, que sont dus les progrès accomplis dans les temps modernes en physique, en chimie, dans toutes les parties des sciences naturelles, et enfin dans cette connaissance des modes et des lois de la pensée humaine qu'on a improprement nommée psychologie. Le troisième procédé de l'esprit est propre à la métaphysique : c'est par lui surtout que la science se rapproche de la religion. Dieu en effet n'est point observable et n'est pas non plus une abstraction : en général, l'observation n'atteint jamais ni la réalité, ni l'être, elle atteint seulement leurs formes, leurs apparences, leurs modes passagers. La moindre notion de philosophie et la plus simple réflexion nous disent que ni la chimie ni l'anatomie ne nous dévoilent la nature intime des corps ou des êtres vivans. Qu'on les divise autant qu'on le pourra, leurs parcelles les plus ténues ne se voient jamais que par le dehors et ne laissent rien apercevoir de la substance qui les constitue. Lors donc qu'un homme avance une opinion sur cette dernière, il fait acte de métaphysicien, et n'est plus en cela ni chimiste, ni naturaliste. Il en est de même du psychologue : quelque spiritualiste qu'il se prétende, son esprit n'a cependant pas le pouvoir de saisir en lui-même sa substance nue; il ne perçoit que les phénomènes de sa pensée et voit, lui aussi, son âme en quelque sorte par le dehors. Les actes de la volonté, où quelques-uns croient saisir leur propre substance, n'échappent pas à cette règle, car ces actes ne vont pas jusqu'à créer des êtres, et tout notre pouvoir s'épuise à produire des phénomènes. S'il en était autrement, dans cet acte de conscience qui sert de point de départ à la psychologie nous saisirions la substance absolue et nous serions Dieu, ce qui est insensé. La psychologie n'a donc rien de commun avec la métaphysique. Celle-ci se compose d'un ordre à part de conceptions très

élevées dont l'objet n'est nullement arbitraire, ni abstrait, ni idéal, mais est réel et infini. Cet objet est précisément celui de la théorie sacrée.

Les méthodes scientifiques sont donc, comme on le voit, identiques à celles que nos ancêtres de l'Oxus ont suivies quand ils ont conçu et fondé la religion, et jusque-là religion et science sont deux termes synonymes. Ce n'est pas en effet sans raison que le livre où la théorie religieuse la plus ancienne est déposée porte le nom de *Vêda*, qui veut dire *science*, car cette théorie n'était rien moins que la science complète des anciens temps. D'où vient donc que religion et science semblent aujourd'hui deux termes qui s'excluent l'un l'autre? On verra tout à l'heure que cette exclusion n'est qu'apparente; mais cette apparence même n'est plus un mystère depuis que la science comparée des religions a permis d'énoncer les lois auxquelles elles sont soumises. La nature entière en effet procède dans le déploiement de ses forces vivantes par des périodes successives et non d'une manière continue. La plante ne pousse pas toujours; elle suit les saisons, les alternatives du jour et de la nuit, celles de la pluie et du soleil. L'enfant, ainsi que les petits des animaux, grandit par périodes alternées de croissance et de repos; enfin l'évolution spontanée de ses facultés intellectuelles et morales est soumise aux mêmes conditions. Si, au lieu de s'arrêter aux individus, on envisage l'espèce, on la voit reproduire en grand les mêmes phénomènes, parce que l'espèce, n'existant que dans les individus, a pour lois celles auxquelles eux-mêmes sont soumis. Théoriquement, on est donc conduit à penser que l'esprit de l'homme prend possession de la nature non pas en une seule fois et par un travail non interrompu, mais par périodes entre lesquelles des repos plus ou moins prolongés doivent se produire. L'histoire est d'accord avec la théorie. Tout le monde sait de quelle époque date la science moderne, ou, pour mieux dire, dans quel temps a commencé chacune des sciences particulières aujourd'hui cultivées. Il en est de toutes récentes, comme la chimie, la science du langage et celle des religions; d'autres, comme la physique et l'astronomie, sont plus anciennes; quelques-unes remontent à des époques encore plus reculées; toutes ont leurs commencemens dans l'antiquité âryenne et principalement chez les Grecs. C'est au temps de Solon que la science indépendante se manifesta d'abord en Occident; son avénement coïncida avec celui de la démocratie, dont ce grand homme fut pour l'humanité le premier organisateur. Après une période initiale où elle eut à lutter à la fois contre le polythéisme et contre les aristocraties helléniques, elle conquit sa place en Europe par la mort de Socrate, qui fut

pour elle comme une consécration. Libre depuis ce jour, elle grandit avec Platon, reçut d'Aristote ses formules générales, ses règles et ses méthodes, fut cultivée et appliquée par les alexandrins; le dernier d'entre eux, Proclus, entreprit l'étude que nous réalisons en ce moment, et malheureusement mourut sans avoir accompli sa tâche. Après l'édit de Justinien qui, en 529, ferma les écoles païennes et libres, la science s'endormit en quelque sorte dans la longue nuit que le moyen âge chrétien et barbare fit régner sur nous. Le retour de l'hellénisme suscita en même temps l'esprit de liberté et l'amour de la science, que favorisaient d'ailleurs les instincts naturels des populations germaniques répandues jusqu'au cœur de l'Italie. C'est en vain que la politique des états et celle de l'église lutta contre la science : les savans d'abord, les peuples après eux, ne tardèrent pas à comprendre que la vie nouvelle était à ce prix, que les vieilles formes de la pensée devaient être rajeunies par la science, qu'elle seule enfin pouvait étendre le pouvoir de l'homme et affermir son règne sur la nature.

Ce qui caractérise la science moderne depuis Solon jusqu'à nous, c'est l'analyse. Depuis le jour où Xénophane déclara que, « si les chevaux se faisaient des dieux, ils leur donneraient la forme d'un cheval, » il fut entendu que tout le travail de l'intelligence qui avait produit le polythéisme devait être repris, et l'analyse portée dans ces matières. On vit dès lors les différens ordres de phénomènes naturels et d'idées se séparer les uns des autres et devenir successivement l'objet de sciences particulières qui furent créées. Socrate mit les Grecs sur la voie de la psychologie. Platon, son disciple, inaugura la métaphysique, et appliqua l'analyse à la morale et aux institutions politiques. Les pythagoriciens s'adonnèrent aux sciences exactes. Aristote créa et acheva à lui seul la science des méthodes dans des livres qui portent le nom d'*Analytiques;* il fonda la météorologie, la physique du globe, l'anatomie simple ou comparée, l'histoire naturelle, et donna de l'âme, considérée comme principe vivant et pensant, une théorie qui n'a point été surpassée. Ses méthodes, enseignées et pratiquées après lui non-seulement dans son école, mais dans le monde hellénique tout entier, suscitèrent dans Alexandrie, Tarse, Antioche, Pergame, Athènes et ailleurs des recherches scientifiques et des applications que la dissolution de l'empire, l'ascétisme chrétien et l'invasion des peuples du nord purent seuls arrêter. Quand les sciences reprirent vigueur chez les modernes au temps de l'entrée des Turcs à Constantinople, de la découverte du Nouveau-Monde et de la réforme, elles restèrent séparées les unes des autres, et, loin de tendre à se confondre, elles engendrèrent en se divisant des sciences nouvelles. On reconnut

le domaine propre de chacune d'elles, et quand on vit clairement l'objet dont chacune avait à s'occuper, on put appliquer à l'étude de la branche de connaissances ainsi circonscrite une méthode précise et les procédés les mieux appropriés. Ainsi la nature entière, physique ou morale, fut comme un vaste territoire dont chaque parcelle fut explorée et cultivée par les hommes les plus capables avec les meilleurs instrumens. Aujourd'hui, quand un chimiste étudie les phénomènes de la vie, il sait qu'en cela il n'est plus chimiste, ou il se trouve là un physiologiste pour l'en avertir. Celui qui recherche au moyen du spectre la composition chimique du soleil sait ce qui dans cette étude appartient à l'astronomie, à la physique ou à la chimie, et il ne confond ni les sciences ni les faits. Il en est de même du moraliste, du psychologue et du métaphysicien, dont les études peuvent toucher à toutes les parties de la vie individuelle ou sociale ainsi qu'à beaucoup de sciences et n'en ont pas moins leurs domaines et leurs objets parfaitement définis. Il est donc évident que l'analyse domine tout le travail de la société moderne, et que nous sommes dans une seconde période de science. La précédente a été la période hellénique, qui de Solon à Justinien n'a pas duré moins de mille ans, celle où nous sommes compte à peine jusqu'à ce jour quatre cents ans de durée; mais comme aux procédés analytiques des anciens et à leurs moyens d'investigation nous en avons ajouté de nouveaux, il nous a été permis de marcher plus rapidement qu'eux ou tout au moins de nous avancer dans la science plus loin qu'ils ne l'avaient fait.

Que le lecteur veuille bien le remarquer, c'est ici que se manifeste de la façon la plus éclatante cette puissance d'analyse qui est le caractère propre de notre race. La Chine est arrêtée depuis plusieurs milliers d'années et n'a pu faire un pas nouveau, même après avoir reçu le bouddhisme. Les Sémites ont traduit et porté d'Orient en Occident une petite portion de la science indienne et hellénique, ils n'y ont rien ajouté. Les Indiens au contraire n'ont pas cessé d'apprendre, et depuis que le gouvernement anglais a établi chez eux un système régulier d'enseignement, brâhmanes et pârsis courent aux écoles, s'initient à nos sciences, renoncent à leurs institutions surannées, viennent chez nous, et ne tarderont point à être semblables à nous (1). J'entends dire que beaucoup d'entre eux attendent l'ouverture du canal de Suez pour venir en Europe étudier nos sciences et les applications qu'elles ont reçues.

Cette seconde période de science où nous sommes doit son ori-

(1) Il y a en ce moment à Londres six jeunes brâhmanes et un pârsi; il y a un pârsi à l'École forestière de Nancy. C'est là un fait considérable, puisque tout Arya qui sort de l'Inde perd sa caste et risque de n'être plus accueilli parmi ses coreligionnaires.

gine et ses élémens à la première. Le nom de Pythagore est connu dans l'Europe entière, Euclide passe encore pour le plus grand géomètre qui ait été, Aristote est le père des sciences d'observation et le premier qui ait préconisé l'analyse. Quant au moyen âge, il a été une période de repos entre la science hellénique et la science moderne. Si l'on remonte plus haut dans le passé, on rencontre au-delà de Solon et de ceux qu'on a nommés les sages, c'est-à-dire les savans, une autre période de repos dont il est impossible de fixer historiquement la durée. Elle répond à la formation des sociétés helléniques, comme notre moyen âge est la période d'incubation des sociétés modernes. Elle avait elle-même été précédée dans la race âryenne d'un travail d'esprit très actif et très fécond dont les grands textes sacrés de l'Asie sont les derniers monumens. Ces textes sont sacrés parce qu'ils ont été la base de l'institution religieuse, mais ils sont en même temps des textes scientifiques au même titre que ceux de Platon, parce qu'ils renferment la théorie qui a précédé la période hellénique de la science et parce qu'eux-mêmes proclament en cent endroits qu'ils contiennent la science. Quand on songe que cette théorie fut obtenue par nos ancêtres au moyen des mêmes méthodes que nous employons encore aujourd'hui, il devient manifeste que la partie théorique de la religion primordiale représente toute la science des Aryas telle qu'elle fut dans ces anciens temps, et que par conséquent la religion est la première forme de la science. Si l'on compare la science moderne à celle des anciens Hellènes, on voit que ce qui a manqué à ces derniers, ç'a été uniquement ce degré supérieur d'analyse et ces procédés analytiques que nous possédons. D'un autre côté, que l'on compare la science hellénique avec celle qui est contenue dans le Vêda et dans l'Avesta, on se convaincra bientôt que la première est à son tour beaucoup plus analytique que la seconde, et qu'il y a entre elles le même rapport qu'entre la grecque et la moderne.

Voilà donc encore une loi très simple du développement de l'esprit humain, loi qui ressort manifestement de l'étude comparée des religions et des sciences. Les unes et les autres ont un élément commun, qui est la méthode, et cette méthode n'est que l'application régulière de l'intelligence à son objet. La différence vient de ce que les procédés dont cette méthode a fait usage ont été de plus en plus analytiques. Prise telle qu'elle est dans les livres sacrés de l'Asie, la théorie de l'univers se présente sous la forme d'une synthèse définitive; mais, si l'on étudie les élémens de cette théorie, les noms des dieux, leur nature, leur signification, celle des symboles et la valeur des rites, et si l'on recueille d'autre part les

expressions simples et non figurées qui fourmillent dans le Vêda, on s'aperçoit que cette synthèse, dont l'Être absolu est le centre, a été précédée d'une analyse et d'une vue distincte des phénomènes du monde. Que ce travail ait duré longtemps, c'est ce dont on ne peut douter, car non-seulement les hymnes indiens que nous possédons comprennent une étendue de plusieurs siècles, mais ils font souvent allusion à des doctrines, à des conceptions idéales et à des rites dont ils attribuent l'invention à des ancêtres fort reculés. Ces livres ne sont donc pas absolument primitifs : la phase de science qu'ils représentent n'a pas été la première, et l'on est en droit d'en supposer d'autres dont il ne reste ni monumens ni souvenir. Le premier coup d'œil de l'homme sur la nature nous échappe; nous ne pouvons en avoir quelque idée que par le moyen de cette loi qui introduit dans la pensée humaine une part de plus en plus grande d'analyse, et la fait sortir de la synthèse primordiale où le monde et elle-même étaient enveloppés.

Ainsi de même que toutes les formes de la vie procèdent d'une cellule qui les renferme en puissance dans une indivisible synthèse, et d'où elles sortent ensuite par une division spontanée comparable à une analyse, de même les œuvres de l'esprit se sont déployées tour à tour suivant un mode uniforme en vertu d'un principe rationnel toujours le même. Si nous considérons nos sciences comme plus avancées que celles de l'antiquité, ce n'est pas qu'elles soient plus vraies qu'elles, c'est qu'elles sont plus analytiques; mais déjà celles de l'antiquité grecque, au point où elles étaient par exemple à l'époque des Antonins, étaient plus avancées que celles des Aryas de l'Asie, parce qu'elles avaient poussé beaucoup plus loin l'analyse et l'étude des conditions métaphysiques des phénomènes de la nature. Au fond, la somme de vérité que contient une période scientifique est toujours la même; la différence vient uniquement de l'état où la vérité se présente à l'esprit. De même il y a autant de vie dans un enfant que dans un homme fait, et dans l'œuf que dans l'oiseau, le mammifère ou le poisson; s'il en était autrement, jamais l'œuf ne deviendrait un animal : la différence consiste dans l'état de développement plus ou moins complet, c'est-à-dire d'analyse, où les forces vitales contenues dans l'œuf sont parvenues.

Si la théorie sacrée des Aryas est la forme que la science a revêtue dans sa phase asiatique, il s'ensuit que la religion est vraie au même titre que la science, et que, si elle est fausse, cette dernière l'est aussi. L'objet est le même, la méthode est la même, les procédés seuls sont plus ou moins parfaits; la religion a dû énoncer par des formules très simples et très compréhensives précisément ce que la science énonce en formules plus variées, plus nom-

breuses, plus restreintes et plus précises. Il s'ensuit en outre qu'il n'est pas logique d'opposer, quant à leurs principes, la religion et la science, et de penser que l'une repousse la recherche libre de la vérité, tandis que l'autre l'appelle. Les prétentions de quelques églises ne sont pas les dogmes communs de l'humanité. Jamais les brâhmanes n'ont proscrit le libre examen; en Occident, si une partie du sacerdoce romain l'interdit, une autre l'accepte, l'immense majorité des fidèles le pratique; enfin le protestantisme l'a pris pour une de ses règles. Or les protestans ne sont pas moins religieux ni moins chrétiens que les ultramontains du catholicisme. En fait, la pensée de l'homme est libre dans la religion comme dans la science, et la science des religions dont nous donnons ici l'esquisse est assez avancée déjà pour qu'il soit possible de voir le terrain sur lequel cessera un malentendu dont la science et la religion ont également souffert.

II.

Dans les pages qui précèdent, il n'a été question que de la méthode suivie jadis par les auteurs de la religion et dans les temps modernes par les savans. Nous devons maintenant exposer les résultats généraux auxquels ont abouti jusqu'à ce jour les uns et les autres. La religion et la science ont pareillement en vue de donner la formule générale de l'univers, c'est-à-dire une expression qui, en se diversifiant, fournisse l'explication de tous les phénomènes physiques, intellectuels et moraux. Nous avons exposé comment cette formule se trouve tantôt simplement énoncée dans les rituels des différentes églises, tantôt implicitement contenue dans les symboles ou représentée comme une action dramatique dans les cérémonies du culte. Puisque tous ces élémens qui constituent la religion se trouvent mêlés avec des élémens étrangers, moraux, politiques ou ethnologiques, le premier travail du critique est de les en dégager et de les faire apparaître dans leur pureté et dans leur sincérité. Le physicien qui voudrait connaître la loi de l'élasticité des vapeurs n'irait point l'étudier dans les machines qu'emploie telle ou telle industrie, principalement si les chefs de ces établissemens avaient intérêt à ne la point divulguer. Il est souvent difficile au prêtre de dévoiler les mystères de sa religion particulière; le simple fidèle au contraire a non-seulement le pouvoir, mais le droit de le faire, parce que la religion n'appartient pas au prêtre, et qu'elle est le commun héritage de l'humanité. Le premier qui autrefois ait tenté sur les religions les études qui se réalisent aujourd'hui, ce fut, comme nous l'avons dit, Proclus; il avait conçu deux pensées d'une justesse profonde, à savoir que l'humanité suit deux

voies parallèles, la religion et la science, et que toutes les religions se réduisent à une seule, dont les élémens peuvent être déterminés et l'origine reconnue. Proclus manquait peut-être des documens qui depuis un demi-siècle se sont accumulés entre nos mains, et d'une autre part la science avait fourni une carrière moins vaste qu'elle ne l'a fait de nos jours. C'est donc nous qui les premiers pouvons aborder le problème avec des procédés scientifiques et des moyens suffisans d'investigation.

Or de toutes les études accomplies dans ces dernières années il ressort invariablement que les formules fondamentales de la religion reposent sur l'unité absolue de l'être, l'identité de la substance, l'universalité du principe de la vie et l'impersonnalité de la raison. Il n'est pas nécessaire de descendre jusqu'aux temps du brâhmanisme et du mazdéisme persan pour trouver ces doctrines énoncées en termes formels dans les religions âryennes. Les hymnes indiens les renferment déjà, citons par exemple ces versets d'un hymne adressé à l'auteur de toutes choses, Viçwakarman :

« Le père de cet univers qui étonne nos yeux a dans sa pensée enfanté les ondes, et ensuite le ciel et la terre... Il s'élève avec splendeur, prêtant à tout sa beauté... En lui, sept pontifes ne font qu'un seul être supérieur; en son honneur, ils présentent avec allégresse l'offrande et la prière. Celui qui est notre père, qui a engendré et qui contient tous les êtres, connaît chaque monde. Unique, il fait les autres dieux; tout ce qui est le reconnaît pour maître... Les eaux ont porté dans leur sein celui qui donne la lumière à tous les êtres divins. Sur l'ombilic de l'incréé reposait un germe dans lequel se trouvaient tous les mondes. Vous connaissez celui qui a fait toutes ces choses; c'est le même qui vit au dedans de vous. »

Toute la genèse des êtres vivans ou inanimés et celle du saint sacrifice sont exposées dans un hymne adressé à Pouroucha, qui est le principe masculin suprême. Partout Agni, le feu, est présenté comme la vie universelle, la cause motrice, la source de l'intelligence, et en même temps comme l'agent de l'œuvre sainte et le mystique sacrificateur. Dans le long morceau attribué à Dîrghatamas, et qui dans l'Inde porte le nom de « grand hymne, » le poète, après avoir indiqué les voies mystérieuses que suit le principe igné qui brille dans le soleil et sur l'autel, ajoute :

« L'esprit divin qui circule au ciel, on l'appelle Indra, Mitra, Varouna, Agni; les sages donnent à l'être unique plus d'un nom. »

Ailleurs il dit :

« L'homme agit, et sans le savoir n'agit que par lui; sans le voir, il

ne voit que par lui; enveloppé dans le sein de sa mère, il est sujet à plusieurs naissances... Le ciel est mon père; il m'a engendré. J'ai pour famille tout cet entourage céleste. Ma mère, c'est la grande Terre. »

Et, comme ayant conscience de la double méthode qui conduit à la science, le même poète dit encore :

« Celui qui connaît le père du monde au moyen des choses d'ici-bas peut connaître tout cet univers au moyen des élémens supérieurs. »

Mais, pour se rendre un compte exact des doctrines répandues dans le recueil des hymnes, il ne suffit pas d'en lire quelques citations; il le faut étudier tout entier dans sa langue et comprendre la signification des mythes et des figures dont il est rempli.

Lorsqu'on passe ensuite aux livres brâhmaniques ou à ceux que les Perses ont conservés en les attribuant à Zoroastre, on voit que les élémens de doctrine dispersés dans le Vêda se sont réunis, condensés en quelque sorte, et que le travail intellectuel des Aryas a définitivement abouti à cette unité absolue de l'être dont nous avons déjà parlé. Ces deux séries de monumens doivent conséquemment être regardés comme la dernière expression de la pensée âryenne touchant au terme d'une antique période scientifique. En effet, lorsque le Brahmâ neutre d'une part et l'être non actif de l'autre eurent été respectivement conçus par les Indiens et par les Iraniens, il n'y avait plus rien à chercher au-delà; la période d'activité intellectuelle où ils étaient se fermait. Quand on résume tout l'ensemble d'idées élaboré jusque-là par ces deux peuples, on voit au sommet l'unité absolue et neutre qui, en se déterminant, devient le moteur universel du monde, le principe de la vie et l'objet suprême de la pensée. En déployant son activité éternelle, le dieu producteur du monde y introduit un principe féminin qui fut appelé *Mâyâ* dans la langue sanscrite et qui est en métaphysique la possibilité du plus et du moins, c'est-à-dire le principe de la quantité. Envisagé dans l'univers, le dieu suprême reçoit le nom de Feu et constitue dans les animaux et les plantes d'une part la vie individuelle et transmissible, de l'autre l'idée, c'est-à-dire les formes soit physiques, soit intellectuelles. Du moment où l'unité absolue est conçue comme productrice et unie à une mâyâ, cette dualité se retrouve nécessairement dans ses productions inférieures à tous les degrés de l'échelle. Dès lors il devient possible de comprendre les phénomènes du mouvement, qui s'opèrent dans le temps et dans l'espace, ceux de la vie, qui ne se perpétue que par son dédoublement en deux sexes, et enfin ceux de la pensée individuelle, dont la plus simple expression contient deux élémens irréductibles entre eux. La même

théorie explique les ressemblances des êtres considérés soit dans leurs formes physiques, dont l'unité de dessin frappe les yeux les moins exercés, soit dans leurs fonctions intellectuelles, dont une seule, la raison, est identique en tous ceux qui la possèdent. En résumé, l'univers ainsi conçu se présente comme un tout harmonique dont un être unique et éternel anime toutes les parties et engendre toutes les lois.

On peut, si l'on veut, donner à cette doctrine le nom de panthéisme. Observons cependant que c'est là un mot barbare, qui n'a jamais été employé par les Grecs, qui n'a son correspondant ni dans le sanscrit, ni dans le zend. Ce mot a la mauvaise fortune de sonner mal à certaines oreilles et d'effrayer les esprits timides ou prévenus; il en est de lui comme du mot république, qui épouvante beaucoup de gens, quoique le gouvernement d'un peuple par lui-même se soit vu plus d'une fois dans l'histoire et n'ait pas été plus mauvais qu'un autre. Si nous employons le mot panthéisme, tout mal formé qu'il est, c'est en lui enlevant tout l'odieux dont on a cherché à l'entourer, c'est dans la conviction que les doctrines indo-perses ne le cèdent à aucune autre, et ont de beaucoup surpassé toutes celles que les peuples avaient conçues auparavant.

Lorsque les Grecs commencèrent à philosopher, on sait qu'ils se jetèrent tout d'abord dans la métaphysique, et construisirent des systèmes physiques ou idéaux dans lesquels ils proposèrent un élément de leur choix comme substance universelle des êtres; mais la science ne peut pas marcher si vite. Dès l'époque de Périclès, les hommes des temps nouveaux qu'on a nommés sophistes et Socrate lui-même faisaient table rase de ces hypothèses précipitées; la méthode s'introduisait, et, tandis que les sectes mystiques continuaient la tradition de dogmes secrets et orientaux, l'observation, la discussion et l'analyse des faits occupaient les esprits indépendans; la science s'élaborait. Platon, avec un génie supérieur et sans doute aussi par quelque inspiration venue d'Asie, proposa un système qu'il est difficile de nommer panthéisme, et où pourtant il affirme l'unité de la substance, la nature métaphysique de la matière, sa réduction à une mâyâ éternelle, la périodicité des phénomènes du monde, et ces grandes lois qui, sous des expressions et des figures symboliques, se rencontraient dans les doctrines de l'Orient. Le système d'Aristote, qui vint après, sembla une réaction contre le platonisme. Au fond, ce savant ne faisait que ramener les esprits à la prudence; il proclamait comme une nécessité absolue l'observation des faits, et il préparait les matériaux de la science qui devait grandir après lui.

On vit en effet pendant les huit siècles que dura la science

alexandrine, depuis Ptolémée Soter jusqu'à Justinien, beaucoup de lois qui régissent les phénomènes se dégager tour à tour dans la statique, l'hydrostatique, l'astronomie, la physique, la physiologie des animaux et des végétaux, dans la géographie et la météorologie. Pendant ce temps, les anciennes écoles philosophiques s'épuisaient; les philosophes étaient devenus des logiciens ou des moralistes fort peu au courant des sciences positives et passant leurs jours à raisonner sur des abstractions ou à lutter contre les tristes réalités de la vie. Il vint un temps néanmoins où les sciences furent assez développées et l'esprit scientifique assez fort pour qu'une nouvelle école tentât de reconstituer l'ensemble de l'univers dont les savans s'étaient partagé l'étude. Tout le monde sait quelle doctrine produisirent les efforts des philosophes alexandrins. On vit durant cette période, où la science alexandrine lutta souvent contre le christianisme naissant, les hommes les plus savans et les plus sérieux s'accuser entre eux de brâhmanisme et de pârsisme. En effet, les philosophes et un grand nombre de chrétiens, surtout en Orient, professaient l'unité du principe absolu et la consubstantialité de tous les êtres. Comme la théorie chrétienne n'était autre que la religion primitive des Aryas, il n'y a pas lieu de s'étonner que des chrétiens adoptassent facilement cette idée; mais ce qui est bien plus instructif pour nous, c'est de voir toute la science des Grecs se résumer alors dans une vaste synthèse philosophique et aboutir à l'unité de la substance avec toutes les conséquences qui en découlent. La période scientifique qui commence à Thalès et finit à l'édit de Justinien avait donc refait, mais avec plus de précision dans les analyses, le travail que les ancêtres âryas avaient accompli longtemps auparavant. Cette œuvre antique de l'Asie avait engendré une religion; la philosophie alexandrine était presque une religion à son tour, et lorsque son plus illustre représentant, Proclus, mourut professant à l'école d'Athènes, il faisait précisément l'histoire des religions du passé.

La science moderne a commencé comme celle des Hellènes par de vastes tentatives, dont celles de Descartes, de Leibniz et de Spinoza sont les plus célèbres. Les critiques s'accordent à regarder ce dernier comme le cartésien le plus rigoureux dans ses déductions, et c'est lui par conséquent qui peut être tenu pour le véritable représentant de cette école : or Spinoza est le panthéiste le plus absolu qui fut jamais. Quant aux deux autres, ce sont des mathématiciens; mais Descartes a formulé comme Socrate l'affranchissement de la pensée, et le grand génie de Leibniz lui a fait entrevoir que la science avait besoin de subdiviser son domaine et d'appliquer à chaque ordre de faits ou d'idées des procédés d'étude

particuliers. C'est lui qui à ce titre peut passer pour le vrai fondateur des sciences modernes. Depuis le temps où il vécut, c'est-à-dire depuis le commencement du dernier siècle, elles ont pris leur élan tour à tour; aujourd'hui elles sont arrivées au point où la recherche du principe qui doit les réunir est devenue possible.

Les mathématiques pures n'ont qu'une très faible portée philosophique, et s'accommodent de tous les systèmes. Les quantités qu'elles ont pour objet sont les diverses formes de cette possibilité d'être que les Asiatiques ont appelée mâyâ, et que Platon nommait aussi la mère, le lieu, la dualité. Or, quelle que soit la théorie métaphysique à laquelle on s'arrête, cette mâyâ est la condition inévitable de tout phénomène réel ou seulement possible; elle a donc en elle quelque chose d'absolu; c'est ce qu'avaient parfaitement compris les Indiens et Platon. De plus, comme cet élément métaphysique des choses est abstrait et ne comporte aucun mélange de réalité, l'analyse s'y applique avec une exactitude absolue qu'elle doit, non à ses méthodes, mais à la nature de son objet.

Mais si l'on songe que la différence entre Dieu et les êtres de l'univers vient de ce que Dieu n'est pas une quantité, tandis que toute chose en est une, on comprendra que toutes les sciences tendent à se résoudre dans les mathématiques. Une seule d'entre elles, la métaphysique, fait exception. Les êtres du monde en effet se composent de deux élémens, l'un réel et d'une nature absolue et permanente, l'autre relatif, variable et par conséquent de même nature que la quantité. Le premier est l'objet de la métaphysique, le second est celui des sciences de la nature. Ce qui change dans les choses sensibles ou perceptibles à la conscience forme donc une quantité, et, comme tel, peut de quelque manière être représenté par des formules abstraites. Parmi les sciences modernes, plusieurs offrent déjà le caractère mathématique à un haut degré : l'astronomie est en majeure partie composée de calculs; ces calculs sont fondés sur une formule à la fois très simple et très générale qui énonce la loi de la gravitation universelle. Dans la physique, tout ce qui se rattache à la même loi dérive de cette formule et procède par le calcul. Les phénomènes de la lumière, ceux de la chaleur et même ceux de l'électricité, du magnétisme et du son, donnent lieu à toute une vaste science qui porte le nom de physique mathématique, science qui marche toujours parallèlement à l'expérience, et qui réduit en formules les lois que l'expérience a constatées. Or, à mesure que les observations se multiplient, ces lois se rattachent de plus en plus les unes aux autres, les formules se groupent et ne sont plus que des expressions diverses d'un petit nombre de formules très générales tendant elles-mêmes vers l'unité.

L'unité de ce qu'on nomme les forces physiques est le point sur lequel tous les savans ont aujourd'hui les yeux fixés. Par là toutefois il ne faut pas entendre que le physicien puisse observer directement la substance, puisqu'elle est inaccessible à l'observation, et que du moment où il en parlerait il se ferait métaphysicien; mais l'observation des phénomènes conduit aux lois qui les régissent, et, si ces lois viennent un jour à être reconnues pour des expressions d'une même loi, l'unité des agens et des modes de production des phénomènes supposera naturellement l'unité du fond sur lequel ils se dessinent. Ainsi la transformation de l'aimant en électricité et de celle-ci en aimant, puis l'unité de la loi à laquelle ces deux phénomènes obéissent, ont permis de les identifier. Il en a été de même de la chaleur et de la lumière d'une part, de la chaleur et de l'électricité de l'autre, de sorte qu'aujourd'hui, à travers la multiplicité d'aspects que présentent ces phénomènes, il est possible d'apercevoir non-seulement un lien qui les unit, mais une loi commune et unique. De plus, dans ces dernières années, on a pu transformer toutes ces choses en mouvement et par le mouvement les produire elles-mêmes. Or, comme deux choses qui sont réciproquement cause l'une de l'autre sont identiques, on est conduit à voir dans tous ces faits que la physique étudie de simples phénomènes du mouvement. Si cela est, ils doivent tous obéir à des lois mécaniques, et il viendra nécessairement un jour où l'on possédera la formule unique qui contiendra ces lois. Il en sortira comme corollaire l'unité de substance pour tous les phénomènes physiques.

La chimie tend aussi vers l'unité par sa théorie des équivalens. Cette conception, qui s'est beaucoup étendue dans ces dernières années, est pythagoricienne et probablement orientale. Seulement, comme ni les Orientaux ni les disciples de Pythagore n'avaient les moyens de recherche, les instrumens de précision et les procédés d'analyse que nous possédons, ils n'ont pu s'élever au-delà d'une doctrine générale et vague dont la preuve matérielle ne pouvait être donnée. La théorie moderne au contraire est née des faits et s'est développée par des expériences. C'était déjà un grand pas vers l'unité que d'avoir réduit toute la nature matérielle à une soixantaine de corps simples. Aujourd'hui l'on aperçoit entre les équivalens numériques de ces corps de telles analogies, que personne parmi les nouveaux chimistes ne conserve d'illusion sur la prétendue simplicité des élémens. Les chimistes sont dans l'attente : on espère que dans un prochain avenir quelque moyen plus parfait d'analyse ou la découverte de faits nouveaux ramènera beaucoup de ces corps à des corps plus élémentaires et moins nombreux, et la science ne s'arrêtera dans cette voie que quand elle aura atteint l'unité.

Elle y aboutit de même par une autre voie. L'emploi de la balance, instrument d'une nature mathématique et dont les mouvemens sont liés à la loi universelle de l'attraction, a démontré que dans les transformations chimiques des corps rien ne se crée, rien ne se perd. Il en résulte que la somme des élémens matériels est constante, et, comme il est impossible de concevoir une limite à l'univers, cette somme est infinie. Ainsi les aspects si variés que présente la matière consistent uniquement dans les formes qu'elle revêt tour à tour suivant les combinaisons de ses élémens chimiques; mais la chimie n'atteint pas la substance des choses, laquelle échappe à l'observation : les corps simples de la chimie ne sont donc eux-mêmes que des formes plus ou moins élémentaires dont l'agglomération produit les composés. Si par la théorie des équivalens ces formes sont un jour ramenées à l'unité, le chimiste pourra en induire avec quelque raison l'unité substantielle de l'univers. Les observations encore récentes de MM. Kirchhoff et Bunsen et celles qu'elles ont suscitées depuis ont étendu au monde sidéral les analyses chimiques et permis de reconnaître dans le soleil plusieurs élémens de la terre; ce fait s'accorde avec la théorie astronomique de notre planète. D'un autre côté, le long et consciencieux examen fait en Allemagne d'un grand nombre d'aérolithes a, dit-on, fait voir ces matières composées d'un grand nombre de globules ayant le plus souvent deux pôles aplatis; on en a conclu qu'ils ont été autrefois désagrégés, fluides, et ont eu leur rotation particulière. Par là les comètes, dont l'étendue est quelquefois de plusieurs millions de lieues et le poids de quelques kilogrammes, rentrent de plus en plus comme matière cosmique dans l'unité chimique de l'univers.

Nous ne pousserons pas plus loin ces résumés : on remarquera seulement que, si par l'emploi de la balance la chimie tend vers l'unité, elle n'aboutit qu'à des chiffres, tandis que les corps qu'elle analyse sont des formes visibles, par conséquent d'une nature géométrique. C'est quand l'analyse aura atteint l'unité de figure dans les corps simples qu'elle aura résolu tout le problème. Platon et les pythagoriciens avant lui avaient compris cette nécessité, et professaient là-dessus une théorie que l'on trouve exposée dans le *Timée*; mais elle était tout idéale et abstraite, et ne reposait sur aucune donnée expérimentale. Aujourd'hui la science ne procède plus par intuitions; elle n'avance qu'en appuyant chacun de ses pas sur des observations solides, et nous voyons clairement qu'elle refait avec des procédés plus analytiques l'œuvre que les Hellènes avaient ébauchée avant nous. Or déjà ceux-ci étaient à l'égard des Aryas d'Asie ce que nous sommes par rapport à eux-mêmes : la science croît donc par périodes successives, et la théorie religieuse a été l'expression de l'une d'elles.

Je passe aux êtres vivans. Ils appartiennent à la chimie par un côté, puisque la matière dont leurs corps sont faits se réduit par l'analyse aux corps simples dont le monde inorganique est formé; mais comme êtres vivans ils sont l'objet de la physiologie, dont la morphologie est une dépendance. Or il y a longtemps déjà que cette dernière science a atteint la forme élémentaire et primordiale de l'être organisé, nous voulons dire la cellule. Mammifère, ovipare ou végétal, « tout vivant sort d'un œuf; » mais l'œuf de l'animal et la graine de la plante répondent à une période déjà avancée de la vie; ce n'est pas seulement sous ces formes développées que l'on peut envisager l'être vivant rudimentaire : c'est dans le pollen des fleurs, dans la semence de l'animal et dans les ovaires avant et après la fécondation qu'il doit être étudié, car c'est là que l'analyse découvre cette première cellule contenant quelques granulations et de laquelle sortira l'être vivant tout entier. En vertu d'une loi aujourd'hui reconnue, la cellule se nourrit du milieu même où elle est plongée, produit par voie de croissance et de rupture d'autres cellules qui lui demeurent contiguës, et, ce travail de la vie se continuant, elle engendre des organes dont l'ensemble porte à des degrés divers les caractères de l'individualité. La théorie des milieux peut à elle seule donner l'explication des différences de forme qui existent entre les êtres vivans : le lion ne peut s'engendrer dans une brebis ni le palmier dans une herbe des champs; la cellule d'où le lion ou le palmier doit sortir a besoin de l'organe femelle du palmier ou du lion. C'est là précisément ce que toute l'antiquité âryenne a exprimé par sa théorie de la mâyâ dont on a parlé tout à l'heure, théorie qui de physiologique est ensuite devenue métaphysique et universelle.

Ni le principe féminin, qui dans son acception métaphysique est la cause de la diversité, ni le milieu, ni la cellule prise comme forme vivante élémentaire, ne suffisent pour expliquer la vie elle-même, c'est-à-dire cette puissance d'action qui est dans l'être vivant à toutes les époques de son existence et par conséquent aussi dans la cellule. Il y a donc en lui, outre les élémens matériels et sensibles, un principe insaisissable à l'observation, et c'est ce principe même qui est la cause active du mouvement vital, l'agent de la vie. La physiologie n'a rien à dire sur ce sujet, puisqu'il est par essence inaccessible à ses instrumens et à ses méthodes; mais la réduction de toutes les formes vivantes à l'unité, c'est-à-dire à la cellule, est un indice que l'agent de la vie est lui-même unique, et que le milieu, sous la condition abstraite de la mâyâ, est en effet le principe de la diversité et par conséquent de l'individualité des formes. La physiologie tend ainsi vers l'unité par la voie de la morphologie.

Elle y aboutit de même et plus directement par l'étude des organes et de leurs fonctions. On sait en effet par la comparaison des animaux entre eux et avec les plantes que les organes, malgré leur variété apparente, se ramènent les uns aux autres. Il est possible de prendre l'un d'entre eux, quel qu'il soit, dans l'animal où il est le plus développé, et de le suivre en quelque sorte dans les autres animaux jusqu'à celui où il se montre sous sa forme la plus rudimentaire. On a pu de même comparer les organes entre eux et montrer par leurs ressemblances qu'ils dérivent tous d'un organe primordial, dont ils ne sont que des transformations et des phases plus ou moins complètes. Cette réduction des organes à l'unité a pu se faire pour les plantes comme pour les animaux. Comme les fonctions sont dans le même rapport que leurs organes, il en résulte qu'elles se ramènent toutes à une seule fonction. Il y a des êtres vivans qui n'ont qu'un organe et qu'une fonction : ce sont de vraies cellules dans lesquelles on voit s'identifier en une fonction unique la nutrition et la reproduction, c'est-à-dire la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce. De cette simplicité primitive, la science voit naître dans des êtres de plus en plus développés tous les organes et toutes les fonctions.

Ainsi le monde des êtres vivans se présente à l'heure où nous sommes comme un ensemble de formes dont la production est soumise à une loi commune, et qui semblent animées par un agent vital unique et universel. De plus elles se servent en quelque sorte d'aliment les unes aux autres, car les animaux supérieurs mangent ceux qui sont au-dessous d'eux, ceux-ci vivent de végétaux; les végétaux supérieurs veulent aussi pour se nourrir des matières déjà élaborées; seuls, ceux qui sont au plus bas de l'échelle peuvent s'entretenir en n'absorbant que des corps non organisés. Si l'on songe que les élémens chimiques sont les mêmes pour tous les êtres vivans, passent de corps en corps, ne se créant et ne s'anéantissant jamais, on voit que, tout compte fait, ces êtres sont des formes qui se dévorent les unes les autres et qui se reproduisent sans fin pour se servir entre elles d'aliment. Envisagée dans ces figures changeantes, la substance des êtres, à laquelle on donne à tort le nom de matière, est invariable dans sa totalité, comme le prouvent toutes les expériences de la chimie, par conséquent elle n'est soumise ni au temps, ni à l'espace, ni au mouvement; mais les figures dont elle se revêt, soit chimiques soit physiologiques, varient à l'infini et sont soumises à ces trois conditions.

Ces résultats généraux et ces tendances actuelles des sciences d'observation extérieure ne sauraient être négligés par les nouveaux philosophes. C'est ce qu'a exprimé ici même en termes fort remar-

qués un des derniers représentans de l'école qu'on a nommée éclectique et qui se rattache surtout à Descartes. Cette école serait bien mieux nommée psychologique, puisqu'elle s'est principalement occupée de notre âme et de l'observation de ses phénomènes. Elle a appliqué à cet ordre de faits une méthode très parfaite et d'excellens procédés d'analyse. Par des études assidues et bien conduites, elle a su marquer à chaque fait de conscience sa place dans l'ensemble de la pensée, le réduire à ses élémens, comparer ces élémens entre eux et faire sur cet ordre d'objets qui paraissaient à peine comporter quelque degré d'exactitude dans l'analyse un classement qui ne le cède en rien à ceux de la botanique et de la zoologie. De plus, comme la pensée est une des manifestations de la vie, ses phénomènes sont soumis aux lois de la vie, c'est-à-dire à la naissance, au développement, à la reproduction et à la destruction. Il a donc été possible d'en suivre les transformations, et l'on a vu que toute la pensée se ramène à trois formes élémentaires, qui sont le plaisir, l'idée et l'acte. Les philosophes allemands, qui ont creusé plus que nous ces questions, ont été plus loin, et ont cru pouvoir ramener le plaisir et l'acte à l'idée et considérer celle-ci comme le phénomène initial complet et unique dont la pensée tout entière n'est que le développement. Si cette vue venait à être scientifiquement confirmée, la psychologie aurait atteint l'unité morphologique comme la physiologie. Nous ne faisons que constater cette tendance, car la psychologie, telle qu'elle est entendue chez nous, est tenue dans des limites trop étroites par la prétendue méthode cartésienne. Ce n'est pas de l'Arya seulement, et encore pris dans son état adulte et parfait, qu'il faut étudier la pensée, il faut observer aussi celle des races humaines inférieures, puis celle des animaux supérieurs; enfin de proche en proche les fonctions des âmes ont besoin d'être analysées comme celles des corps jusque dans leurs manifestations les plus infimes. Voilà le domaine vrai de la psychologie; il embrasse tout ce qui vit, et, de même que le physiologiste voit toutes les formes sensibles de la vie sortir de la cellule, le psychologue peut aussi chercher la forme la plus élémentaire dont la pensée la plus parfaite n'est que le développement. C'est ce qu'a tenté Aristote dans son *Traité de l'Ame* et ce qu'ont fait après lui les philosophes de la Grèce; mais ils n'avaient pas les procédés d'analyse dont nous disposons aujourd'hui, et notre science peut être plus démonstrative que la leur.

L'union de la vie et de la pensée et l'unité de leur principe ont été dès le temps du Vêda le fondement de la doctrine religieuse. La théorie d'Aristote roule tout entière sur cette même notion, à laquelle la philosophie alexandrine a donné son développement métaphy-

sique. La force des choses conduit la psychologie contemporaine à résoudre le problème à son tour : ainsi nous avons assisté tout récemment encore à cette discussion sur l'animisme où la victoire semble être restée à ceux qui ont défendu l'unité du principe de la vie et de la pensée. C'est à cette même conclusion qu'aboutissent en effet toutes les études physiologiques : si la cellule est la forme élémentaire de l'être vivant, le principe de vie qu'elle renferme ne peut se développer qu'autant que la forme à laquelle il doit parvenir réside déjà en elle à l'état d'idée (1). Cette idée grandit avec la vie et se diversifie avec elle, s'accommodant avec les milieux et les conditions que l'ordre général de l'univers lui impose. Par cette voie, l'étude de l'âme tend aussi vers l'unité; mais cette partie de la psychologie, ébauchée par les Aryas dans la théorie d'Agni, puis tentée par les Hellènes, n'a pas encore été traitée par la philosophie moderne, au moins d'une manière qui puisse être qualifiée de scientifique. Elle ne fait que d'entrer aujourd'hui dans cette carrière nouvelle, et déjà l'on aperçoit de loin l'unité où elle doit un jour aboutir.

Elle y arrive d'une autre manière par la théorie de la raison impersonnelle. Toutes les écoles non sceptiques et tous les hommes de science reconnaissent aujourd'hui que dans la pensée humaine il y a une faculté de concevoir les vérités absolues, dont les mathématiques ne sont qu'une portion. Les esprits s'accordent sans discussion sur ces vérités; sur tout le reste, ils se séparent jusqu'au jour où les objets de la discussion se trouvent ramenés à quelque vérité absolue : cette réduction constitue la science. Quand la science est faite, elle n'appartient à personne, elle est le terrain commun où tous les esprits viennent se mettre d'accord. Si tous les faits d'observation étaient ramenés aux vérités absolues et rangés dans le domaine de la science, il n'y aurait plus aucune diversité entre les opinions, toute discussion serait terminée. La raison est donc le principe d'unité entre tous les hommes. De plus la psychologie a démontré que c'est par l'effet des vérités absolues que nous attribuons quelque vérité à nos autres conceptions : plus ces vérités s'offrent à nous sous une forme analytique, plus ces conceptions s'éclaircissent et se rectifient. L'Arya parfait est capable de beaucoup de science, et sa science est progressive; le Sémite lui est inférieur, les autres races d'hommes sont inférieures au Sémite; l'animal le plus élevé, le singe, est au-dessous du dernier des hommes, et ainsi de suite à mesure que l'on descend l'échelle de la vie. Néanmoins la raison est à tous les degrés, parce que sans elle toute pensée est impossible, et que la pensée est parallèle à la vie.

(1) Voyez dans la *Revue* les articles de M. Claude Bernard.

Ainsi la raison est le fond primordial de la pensée, comme le professaient Bossuet, Fénelon et Malebranche. De plus elle est impersonnelle et antérieure à la personne; elle est la forme unique de laquelle dérivent toutes les formes individuelles de la pensée. Chez les Grecs et chez les chrétiens, elle a reçu le nom de *Logos* ou de *Verbe;* dans le Vêda, elle porte celui de *Vâk* (en latin *vox*), qui a la même signification. Or la psychologie a démontré que les deux ou trois formules générales ou principes de la raison ne sont que le développement analytique d'une seule idée, à laquelle on peut donner le nom que l'on voudra, mais que les religions et les philosophies de l'Occident appellent l'idée de Dieu. Cette idée constitue donc le fond de la pensée à tous ses degrés : chez l'homme, elle engendre la métaphysique, à tous les animaux elle donne les moyens de se mouvoir, de s'alimenter et de se reproduire, à tout être vivant elle donne la forme générale de la vie. Elle réside dans la cellule; elle donne l'unité aux mouvemens infinis et aux figures sans nombre dont est composé l'univers.

La physique, l'astronomie et la chimie pour le monde inorganique, la physiologie et la psychologie pour les êtres vivans, semblent donc en ce moment tout près de saisir cette unité vers laquelle convergent toutes leurs analyses. La science qui les résume et qui permet d'en faire la synthèse est celle qu'on a nommée métaphysique : son rôle commence là où finit celui des sciences particulières. La métaphysique, fort en honneur dans presque tous les temps et très cultivée dans l'école de Descartes, était chez nous presque tombée en discrédit par la réaction matérialiste et sceptique du dernier siècle. En effet, toute doctrine qui attaque la religion attaque aussi la métaphysique, puisque leur théorie est la même; en attribuant les abus de l'église romaine à la religion, les philosophes de ce temps sapèrent du même coup les principes universels de la science. L'école psychologique de France n'a presque rien fait pour la métaphysique; quelque peu dédaigneuse, elle aussi, des problèmes de cette nature, elle n'a pas vu qu'en les repoussant elle se mettait elle-même en suspicion aux yeux des savans. L'Allemagne a pendant ce temps poussé très loin l'étude de ces problèmes et marché dans cette voie avec une extrême énergie : seulement, comme les Allemands ont coutume de se jeter en quelque sorte les yeux fermés à travers les questions, et bouleversent le terrain de la science plus souvent qu'ils ne le cultivent, il en est résulté une métaphysique sans prudence où la réalité est presque toujours oubliée. Cependant c'est vers l'unité entrevue par l'Allemagne que les sciences modernes semblent converger. Ce pays a produit des hommes qui ont été à la fois observateurs exacts

et profonds métaphysiciens : Goethe et Humboldt ont plus fait pour conduire les sciences vers l'unité que des philosophes tels que Schelling ou Hegel, parce qu'ils n'ont jamais perdu de vue les faits réels, et qu'ils n'ont tenté la solution du problème général qu'après avoir cherché celles des problèmes particuliers; mais ces solutions ne sont pas encore atteintes, et nous ne faisons que les entrevoir. A l'heure présente, beaucoup de nouveaux savans sont en même temps métaphysiciens. On peut voir déjà que la théorie dont la formule sortira prochainement de leurs travaux sera celle de l'unité de la substance, de l'universalité de la vie et de son union indissoluble avec la pensée. C'est autour de cette unité centrale que tendent à se coordonner tous les ordres particuliers de phénomènes, dont les lois ne paraîtront plus que des expressions restreintes d'une loi universelle et immuable.

Si tel est le terme où, comme il le paraît, la science est près d'aboutir, on voit qu'elle aura reproduit précisément les mêmes phases que la science hellénique; elle n'en différera que par un plus haut degré d'analyse et par un changement dans les milieux, au fond la théorie centrale ou métaphysique sera la même. Comme les Aryas l'avaient déjà donnée sous une forme plus concise encore dans les dogmes religieux, il apparaîtra clairement que la religion est aussi vraie que la science, qu'elles sont identiques dans leur méthode et dans leur doctrine, et qu'il n'y a théoriquement aucune raison sérieuse de les opposer l'une à l'autre. On pourra dès lors aussi démêler les causes qui poussent certaines orthodoxies à poursuivre la guerre contre la science, car ces causes sont temporelles et étrangères à la religion. C'est une haute injustice d'accuser les savans d'être ennemis de Dieu, du Christ et de l'humanité (1); les savans sont aujourd'hui les premiers et les plus utiles des hommes, comme les prêtres l'étaient au temps où ils n'avaient point d'intérêts mondains à défendre et où la vérité était toute leur étude. La science ne fait point d'entreprise; elle cherche le mot de l'univers, que l'église catholique a laissé s'obscurcir. Quand elle l'aura trouvé, elle le dira, et nous avons l'espoir que nos fils, plus heureux que nous, ne seront point pour cela traités de criminels et livrés par les prêtres du Christ aux flammes de l'enfer.

ÉM. BURNOUF.

(1) Voyez un discours de M. le cardinal Mathieu, prononcé à Besançon le 6 août 1868.

L'ŒIL ET LA VISION

D'APRÈS

LES TRAVAUX PHYSIOLOGIQUES ET PHYSIQUES LES PLUS RÉCENS.

I. *Optique physiologique*, par H. Helmholtz, trad. en français par MM. E. Javal et N. Klein; Paris 1868. Victor Masson. — II. *Die Neueren Fortschritte in der Theorie des Sehens*, par le même. — III. *Physiologie et pathologie fonctionnelle de la vision binoculaire*, par M. Giraud-Teulon; Paris 1868.

Nous n'avons avec la nature que des contacts : toutes nos connaissances viennent de nos impressions, et les impressions ne sont, pour ainsi parler, que les signes qui révèlent le monde extérieur. Les corps mêmes nous restent vraiment étrangers; nous percevons le temps et l'espace par l'intermédiaire des sensations comme nous lisons les pensées à travers les mots. Les contacts avec le monde externe sont limités par la nature et le nombre des sens; le toucher nous fournit un contact continuel, mais obtus et pesant; toute la surface du corps est recouverte de petits appareils nerveux, plus ou moins serrés, qui sont comme autant de doigts invisibles, sensibles à tous les changemens de température et de pression. Ces fins tentacules explorent l'espace et étudient la forme, mais ils sont liés aux membres, et le toucher ne nous laisse jamais sortir d'un horizon des plus bornés. L'ouïe nous y retient de même, car ce sens n'analyse que les mouvemens produits dans l'air et dans les corps placés à notre proximité. Le sens le plus libre, le plus hardi,

le moins matériel en quelque sorte, est la vue, et pourtant il ne faut point oublier que le regard lui-même n'est qu'un contact éthéré, c'est l'excitation produite par un rayon lumineux sur l'appareil nerveux logé au fond de l'orbite oculaire. Les étoiles n'existeraient point pour nous, si un lien ne s'établissait entre elles et le nerf optique, lien, il est vrai, d'une ténuité extraordinaire et d'une impondérable légèreté, mais néanmoins physique, d'une direction déterminée et tracée d'après les règles les plus précises. Les mouvemens vibratoires qui ont pour centre les foyers lumineux ne deviennent véritablement lumière qu'en frappant l'organe de la vision; mais cette lumière affranchit pour ainsi dire notre corps des servitudes de l'étendue. L'œil est une prison hors de laquelle l'esprit s'élance pour plonger dans l'espace infini : la vue est donc le sens idéal par excellence, s'il est permis d'accoupler ces deux mots. Comme un phare qui tourne son cône de lumière sur tous les points d'un sombre horizon, la vue s'infléchit en tous sens; elle interroge tout l'univers, elle saute sans effort des objets les plus rapprochés aux plus lointains, elle distingue les contours, les couleurs, les distances, elle sonde incessamment l'espace.

Je ne parle point des services vulgaires qu'elle nous rend chaque jour, et auxquels nous sommes si accoutumés que nous n'en sentons plus l'importance ni la miraculeuse adaptation à tous nos besoins. Je ne veux envisager l'œil que comme un instrument de la connaissance, comme un appareil placé entre le cerveau et le monde extérieur. Quelle est la valeur de cet organe comme instrument d'optique en premier lieu, et en second lieu comme instrument physiologique, c'est-à-dire comme récepteur d'impressions? Cette question paraîtra singulière à ceux qui, habitués à tout considérer au point de vue des causes finales, se persuadent que l'œil humain est tout simplement parfait, qu'on ne saurait rien imaginer qui soit mieux approprié à la vision du monde externe, et qui puisse fournir à l'entendement une vue plus pure et plus vraie de toutes choses. Il faut rabattre un peu de cet enthousiasme quand on étudie la structure de l'œil humain dans les savans traités de la physique, de la physiologie et de l'oculistique modernes. L'esprit imagine aisément quelque chose qui ait mêmes qualités sans avoir mêmes défauts. Ce qui ressort d'une étude de l'œil entreprise au point de vue critique n'a pourtant rien de trop humiliant pour l'homme; s'il faut confesser que l'organe est loin d'être parfait, il faut avouer que l'emploi que nous en faisons est surprenant. C'est chose merveilleuse, et bien autrement merveilleuse qu'un simple agencement de nerfs et de muscles, de voir avec quelle promptitude, quelle finesse, quelle sécurité, l'intelligence humaine élabore les impressions que lui ap-

portent les sens et comment, en dépit de mille difficultés que nous allons exposer, elle arrive à se rendre maîtresse de l'espace, à distinguer les formes variées à l'infini, à avoir une perception nette et claire de toutes choses, à porter enfin ses jugemens avec la promptitude d'un instinct. Les sens sont vraiment nos serviteurs, et nous les forçons à travailler pour tous nos usages. Le nouveau-né roule son œil encore sans regard sur le monde, tandis que ses mains tendres et hésitantes s'emparent de tout, veulent tout saisir. L'éducation des sens commence là, au berceau : bientôt ces mains, ces yeux, auront tout conquis; mais avec l'aide et au profit de qui? De l'esprit.

La critique des sens ne ravale donc les organes que pour mieux faire ressortir l'indépendance et les ressources admirables de l'esprit, de cette force secrète qui reçoit les impressions, qui les interprète, les élabore, et les plie aux fins qu'elle se propose. Il importe peu qu'un son se remplisse d'harmoniques et fasse vibrer plusieurs fibres nerveuses au fond de l'oreille; si nous voulons que la sensation soit *une*, elle reste une, en dépit de la multiplicité des impressions. La sensation, sans aucun doute, est toujours en correspondance exacte avec l'impression; mais elle ne l'est pas autrement que le mot écrit avec la chose qu'il représente. Un mot a toujours le même sens pour notre pensée, quelle que soit la forme ou la grandeur des caractères d'imprimerie : ainsi l'œil reconnaît un arbre ou un cheval à toute distance, dans toute lumière, et si différentes que soient par conséquent les impressions matérielles produites sur la rétine.

Pour analyser complétement le phénomène de la vision, il faut étudier d'abord l'œil comme simple instrument d'optique, puis comme appareil de la sensibilité et récepteur d'impressions; nous serons conduits ainsi, et ce dernier point intéresse tous les philosophes, à rechercher quelles données ces impressions fournissent pour la connaissance du monde interne, et à en apprécier la valeur, la précision et la constance. Ici, comme pour l'acoustique, on ne saurait prendre de meilleur guide que M. Helmholtz. Son *Optique physiologique* est un des plus beaux monumens de la science moderne. La lecture de ce grand ouvrage ne peut être entreprise que par ceux qui sont familiers avec les sciences mathématiques. Nous ne pouvons ici en extraire que les aperçus les plus généraux et les plus neufs, et nous nous arrêterons surtout aux phénomènes qui sont pour ainsi dire sur le seuil commun de la physiologie et de la psychologie, et qui à ce titre intéressent autant les philosophes que les savans.

I.

L'œil humain ne saurait mieux se comparer qu'à une *chambre obscure;* la photographie a rendu tout le monde familier avec cet instrument d'optique. Le photographe place devant l'objet qu'il veut reproduire une boîte carrée, noircie à l'intérieur; une lentille *objective*, insérée dans une des parois, peut se mouvoir en avant et en arrière au gré de l'opérateur; du côté opposé, la paroi est formée par un écran de verre dépoli où se dessine l'image renversée de l'objet. Le photographe avance ou recule la lunette objective jusqu'à ce qu'il soit satisfait de la netteté de l'image qui se forme au foyer. Cela fait, il retire l'écran et le remplace par une plaque sensible où l'image se fixe par une opération chimique. Dans l'œil, la chambre obscure n'est point carrée, elle est ronde; les parois en sont formées par une membrane fibreuse, blanche, opaque, la *sclérotique* (le blanc de l'œil), tapissée et noircie à l'intérieur par une membrane plus mince, toute couverte de vaisseaux sanguins, et nommée la *choroïde*. En avant de l'œil, la membrane opaque de cette chambre noire présente une ouverture où s'enchâsse la *cornée transparente*. Un diaphragme contractile placé sur cette ouverture porte à son centre une ouverture nommée *pupille* qui peut à volonté s'agrandir ou se rétrécir. La lentille objective du photographe est remplacée par le *cristallin*, placé derrière la pupille, et qui a sur les lentilles de verre l'avantage de pouvoir se bomber plus ou moins au gré d'un petit muscle délicat. La chambre de l'œil n'est point vide comme celle de l'appareil photographique, elle est entièrement remplie d'un liquide transparent qui est le *corps vitreux*. Enfin la plaque sensible est remplacée par la rétine, qui s'épanouit en plaque sphéroïdale sur la noire paroi de la choroïde, et qui envoie sa racine dans la direction du cerveau.

Voilà en gros la description de l'œil, telle qu'elle est exposée dans les traités de physique élémentaire. Supposez maintenant que dans une chambre obscure l'objectif soit dérangé et ne soit plus posé symétriquement par rapport à l'axe de l'appareil, que le verre de la lentille ait des défauts intrinsèques, que la plaque sensible ne soit sensible que très inégalement et par places, et vous serez obligé de reconnaître que le photographe n'a pas pris toutes ses mesures pour avoir une bonne image. Nous allons cependant trouver tous ces défauts et d'autres encore dans l'œil humain. Et d'abord, qu'est-ce que voir? Il y a une vision *directe*, qui est celle de l'œil arrêté et fixé sur un objet, et il y a une vision oblique ou *indirecte*. Nous ne voyons pas avec une égale netteté toutes les parties d'un

tableau : le champ de la vision nette, celui que l'œil fixe directement, est beaucoup plus petit qu'on ne pourrait le croire. En veut-on avoir une idée? Qu'on étende le bras et qu'on regarde l'ongle du pouce : cette petite surface couvre la partie de l'horizon visuel où les images atteignent le maximum de netteté. En dehors de cet espace si restreint, la vue est *indirecte :* l'œil voit encore, mais voit sans regarder. La mobilité extrême de l'œil déguise, il est vrai, cette infirmité naturelle, car nous promenons le regard dans toutes les directions; la vision *directe* suit tous les contours, fouille toutes les profondeurs, scrute sans cesse de nouveaux points et s'empare successivement de toutes les parties d'un objet. Le tableau qui s'offre à l'œil immobile et en arrêt n'en est pas moins semblable à ces peintures de Rembrandt où un centre lumineux et doré s'entoure comme d'une pénombre épaisse, où les draperies, les figures, s'enveloppent d'une obscurité de plus en plus confuse, traversée seulement de vagues reflets.

Les objets que saisit la vision *directe* se peignent toujours au même point de la rétine, sur un petit espace que les physiologistes nomment *macula lutea*, la tache jaune, placée à une petite distance du point où le nerf optique sort de l'œil. Pour bien comprendre les caractères de la tache jaune, il faut connaître un peu la structure anatomique de la rétine. On peut y distinguer deux couches : du côté de l'humeur vitreuse, de la lumière par conséquent, est une première couche, formée de fibres nerveuses entremêlées de noyaux et de cellules semblables à celles qu'on trouve dans la substance grise du cerveau; la couche intérieure est une véritable mosaïque de fins *bâtonnets* cylindriques et de *cônes* un peu plus épais, serrés par les bâtonnets, plantés perpendiculairement à la surface intérieure de l'œil et terminés à la pointe par une fibre nerveuse. La couche nerveuse extérieure, la première touchée par le rayon lumineux, est insensible et littéralement aveugle : c'est seulement dans la couche profonde, dans les cônes, que l'ébranlement éthéré produit la sensation lumineuse. C'est pour cela que la tache jaune est si sensible, car la couche nerveuse y est tellement amincie qu'on y décèle une véritable dépression; le pavé de cônes y est au contraire plus serré qu'ailleurs, et ils sont pressés les uns contre les autres presque sans interposition de bâtonnets. La sensation lumineuse n'est produite dans le cerveau que lorsque les filamens terminaux des cônes entrent en mouvement. Les vibrations infiniment délicates de l'éther s'écoulent en quelque sorte par la pointe des cônes vers le nerf optique et le cerveau.

La rétine voit donc la lumière à travers une couche aveugle et insensible, bien que remplie de fibres nerveuses : celles-ci ne sont

point excitées directement, elles sont aussi insensibles aux vibrations lumineuses que toute autre partie du corps humain. Les cônes seuls ont la propriété de transformer ces vibrations en un mouvement qui se communique au nerf optique et par celui-ci au cerveau, où se produit la sensation, car il faut bien se rappeler toujours que la sensation est l'œuvre non du nerf optique, mais du cerveau : si l'œil est enlevé, il suffit de pincer, de galvaniser, d'irriter d'une façon quelconque le nerf optique pour produire une sensation lumineuse. L'activité de ce nerf, mise en jeu par n'importe quel moyen, se traduit dans la matière cérébrale par certains changemens qui accompagnent toujours la sensation lumineuse.

C'est parce que les cônes sont les appareils rétiniens qui opèrent la conversion de la vibration éthérée en courant nerveux que la tache jaune est le lieu de la vision par excellence : c'est là en effet que ces petits appareils sont le plus resserrés. Il y a au contraire aux environs de ce point une région rétinienne assez étendue où ils font défaut : c'est le *punctum cæcum*, le point aveugle de l'œil. On peut s'étonner que dans un appareil fait pour recevoir la lumière il y ait une partie tout à fait aveugle. On s'en assure cependant par une expérience des plus simples. Dessinez sur une feuille de papier blanc une petite croix, et à six centimètres environ de distance horizontale du côté droit faites une tache noire circulaire de la grandeur d'un pain à cacheter. Fermez l'œil gauche et regardez la petite croix avec l'œil droit. Approchez alors lentement le papier de l'œil, et à un certain moment, quand il s'en trouvera environ à deux décimètres, le cercle noir disparaîtra comme par enchantement; continuez à approcher encore le papier : le cercle demeurera quelque temps invisible, mais il apparaîtra de nouveau quand le papier se trouvera tout près de l'œil. Cela vient de ce que pendant quelque temps la tache noire aura son foyer dans la partie aveugle de la rétine, placée juste au point où les fibres nerveuses réunies en faisceau s'enfoncent dans l'intérieur du cerveau. Cette région rétinienne n'est pas sans importance. Elle est assez grande pour dérober dans le ciel à la vision un espace ayant onze fois l'étendue de la lune (1).

L'expérience fut faite pour la première fois par Mariotte; sur ses indications, le roi d'Angleterre Charles II et ses courtisans apprirent à se voir les uns les autres sans tête, en se tenant à une distance convenable et en fermant un œil : plaisanterie qui ne laissait pas d'être assez funèbre à la cour du fils de Charles Ier. Il ne

(1) La tache obscure embrasse dans le champ visuel un espace qui répond horizontalement à un angle de 6 degrés, et verticalement à un angle de 12 degrés.

faut pas s'étonner que ce défaut extraordinaire de l'œil ait si longtemps échappé aux observateurs : il est en effet sans cesse caché par le dualisme de l'appareil optique. Ce qui, dans le champ de la vision indirecte, est invisible à un œil est toujours aperçu par l'autre, et la mobilité extrême du regard fait sans cesse passer les objets du champ de la vue indirecte dans celui de la vue directe. Nous croyons tout voir, parce que nous pouvons tout voir.

L'opticien demande à ses instrumens de verre une qualité qui se nomme l'*achromatisme*. La lumière blanche se brise, se décompose dans le verre, et au lieu d'une image il se forme en réalité une infinité d'images de nuances différentes qui ne se recouvrent pas exactement et s'entourent d'une auréole irisée. Les géomètres se sont épuisés à chercher comment, en combinant des milieux de densité différente, on pourrait arriver à produire des images à bords tout à fait nets et sans franges colorées. Ce problème a occupé surtout Newton, Euler et Dollond. Ce dernier remarqua le premier que l'œil humain n'est point achromatique, et Fraunhofer réussit à y mesurer exactement la réfraction de la lumière blanche. Dans la lumière solaire, ce défaut de notre organe n'est heureusement pas très sensible; l'image qui déborde toutes les autres est l'image violette, dont l'intensité est la plus faible. Il devient très appréciable au contraire, si l'on regarde un disque blanc ou une lumière à travers des verres de couleur. Un verre bleu, par exemple, éteindra l'image bleue de l'objet considéré et fera bien voir l'image centrale rouge entourée d'une bande violette. Au soleil couchant, l'atmosphère fait office de verre bleu, de là vient que les riches teintes rouges et orangées du soir projettent en quelque sorte en tous sens des ombres violettes d'une si exquise douceur.

L'œil est-il au moins exempt de ce défaut de nos lentilles que les physiciens nomment l'*aberration de sphéricité?* Expliquons ce terme. Les rayons lumineux qui tombent au centre d'une lentille se rendent à un foyer commun; mais les rayons qui frappent la lentille à une certaine distance du centre ne peuvent passer à ce foyer, si la surface de la lentille a la forme rigoureusement sphérique : plus ils sont rapprochés des bords, plus ils s'éloignent du foyer après la réfraction; de là un certain trouble et un affaiblissement de l'image. Dans les bons instrumens d'optique, ce défaut se remarque à peine, car on emploie des lentilles assez aplaties pour que tous les rayons soient en quelque sorte centraux. L'œil n'est point sphérique, il a une courbure elliptique, et l'on a cru quelque temps que cette courbure constituait un avantage; mais c'est justement le contraire qui est vrai. Il n'y a pas d'instrument de cabinet qui soit aussi mauvais que l'œil sous ce rapport. Encore s'il était bien centré, c'est-à-

dire parfaitement symétrique par rapport à l'axe visuel, comme une lentille; mais non, les courbures changent un peu dans toutes les directions, il semble que tout l'appareil ait subi une légère torsion. Il en résulte ce que l'on nomme l'*astigmatisme* de l'œil, qui consiste en ce que nous ne pouvons voir à même distance une ligne verticale aussi distinctement qu'une ligne horizontale. Ce phénomène, depuis peu découvert, a récemment attiré toute l'attention des oculistes, car, lorsqu'il s'exagère beaucoup, il constitue une véritable maladie de l'œil.

Mal centré, dyssymétrique, aveugle par places, l'œil rachète-t-il au moins en partie ces défauts par une transparence parfaite? Non, la cornée transparente et le cristallin de l'œil ne sont point absolument limpides : ils paraissent un peu troubles quand on les examine dans une lumière très intense; le phénomène est surtout marqué dans la lumière bleue et violette, qui les rend tout à fait fluorescens. Cette propriété est due à des traces d'une substance analogue à la quinine, corps qui jouit au plus haut degré de la fluorescence, c'est-à-dire de la propriété d'émettre une faible lumière propre sous l'excitation d'une lumière bleue ou violette.

La substance même du cristallin est semée de petits corpuscules opaques, dits *entoptiques*. Le corps vitreux qui baigne l'intérieur de l'œil est sans cesse traversé de particules flottantes, de petites fibres, de noyaux, de membranes, qui, en projetant une ombre sur la rétine, nous font apercevoir ce qu'on nomme les *mouches volantes*. L'œil en bonne santé ne fait guère attention à ces petites broderies mouvantes qui sans cesse traversent le champ de la vision, à moins qu'il ne contemple un fonds uni et très fortement éclairé; mais la moindre exaltation de la sensibilité y rend plus attentif : il arrive ainsi très souvent qu'au début d'une maladie on se préoccupe outre mesure de ces *mouches* qu'en temps ordinaire on n'apercevait pas du tout. Enfin le cristallin n'est point d'une composition absolument homogène; il a une façon de structure cristalline à six branches. De là vient que nous apercevons toujours les étoiles avec des rayons, phénomène de scintillation dont on a vainement cherché l'explication jusqu'à ce qu'on l'ait trouvée dans la composition même de notre organe visuel. C'est pour le même motif que le croissant de la lune, quand il est encore mince, apparaît double ou triple à beaucoup de personnes.

Nous avons dit que la lumière, avant d'arriver à la couche sensible des cônes, traversait une première couche rétinienne; cet écran insensible oppose aussi de légers obstacles à la vision, car il est tapissé de vaisseaux sanguins peu transparens dont l'ombre se projette sur le fond de la rétine. On peut apercevoir ces ombres quand

on perce une carte à jouer avec une aiguille et qu'on regarde le ciel par cette mince ouverture en remuant légèrement la carte en sens divers. On les aperçoit très bien quand on éclaire latéralement la rétine avec la lumière concentrée d'une lentille. L'expérience peut même se faire avec une bougie ordinaire : entrez dans une chambre très noire, tournez-vous vers une muraille foncée, et promenez la bougie de haut en bas en la tenant tout près du côté externe de l'un des yeux, de façon que la lumière y pénètre très obliquement. Vous verrez alors ce qu'on nomme les *figures de Purkinje :* sur le fond noir se détacheront de vagues lignes rougeâtres, divergentes et pareilles à des branches; quand la lumière monte ou descend, on les voit se remuer comme des ombres. Ces lignes proviennent de l'interposition des vaisseaux sanguins de la surface rétinienne sur le trajet de la lumière. La surface sensible de la rétine est, nous l'avons vu, placée derrière cette première couche tapissée de vaisseaux, et par conséquent ces derniers sont autant de petits écrans disséminés au fond de l'œil.

Il faut encore parler d'une propriété fort bizarre du point jaune. Il n'est personne qui n'ait remarqué que, lorsqu'on regarde une étoile fixement, elle pâlit, s'efface et recule pour ainsi dire sous le regard. Les étoiles voisines semblent au contraire l'attirer : elles scintillent fortement jusqu'au moment où l'on fixe les yeux sur elles, et où à leur tour elles perdent leur éclat. Cette mystérieuse apparence a trouvé son explication : le point jaune, où s'opère la vision directe, est moins sensible à une très faible lumière que les parties voisines de la rétine, propriété singulière dont on n'aperçoit ni la cause ni l'utilité.

La plupart des anomalies de l'œil tirent une explication des phénomènes qui se produisent dans la période embryogénique : ce ne sont point des défauts irrationnels, mais ce ne sont pas moins des défauts, et l'on pourrait aisément imaginer un appareil visuel qui en fût partiellement exempt. Les partisans des causes finales qui s'extasient sur l'adaptation des organes aux fonctions auront peut-être quelque difficulté à concilier leurs vues théoriques avec les faits qui viennent d'être exposés. Il n'y a pas un constructeur d'instrumens d'optique qui ne réussisse à rendre ses appareils en beaucoup de points plus parfaits que cet œil, dont nous sommes si fiers, et que nous sommes naturellement portés à regarder, à cause des grands et perpétuels services que nous en tirons, comme le chef-d'œuvre de l'architecture organique et vitale. Envisagé comme instrument d'optique, l'œil a au contraire ce caractère remarquable qu'il réunit tous les défauts connus de ces instrumens, que certains de ces défauts s'y exagèrent de la manière la plus fâcheuse,

enfin qu'il en a quelques-uns qui lui sont propres. Il n'y a rien de parfait, rien d'achevé dans la nature, et l'homme ne fait pas exception à cette règle universelle. Nos organes sont des instrumens à la fois admirables et grossiers. On sent dans toutes les œuvres de vie l'effort et la gaucherie des forces créatrices; c'est par une lente évolution que les formes et les structures se complètent, se perfectionnent; les organes des sens sont comme des milieux placés entre la pensée et le monde, milieux encore troubles, obscurcis, trompeurs souvent, et pareils à des miroirs infidèles.

II.

Nous avons étudié l'œil comme instrument optique : il reste à l'examiner comme organe de sensibilité. Les images vont se former sur la rétine, mais quelles impressions naissent de ces images? Comment concourent-elles à nous donner connaissance du monde extérieur, des formes, des distances et des qualités des objets? Jamais problème plus difficile ni plus complexe n'a été soumis à l'examen de la science et de la philosophie. L'importance de la question se comprend tout de suite, car les impressions visuelles sont, pour ainsi dire, l'étoffe principale de toutes les observations humaines. C'est par les yeux bien plus que par les mains que nous possédons le monde, c'est par les yeux que nous nous détachons de la terre, c'est par les yeux enfin que nous percevons cette qualité précieuse et charmante de la couleur. Les images visibles sont l'alphabet de la langue mystique que parle le monde, ce sont les signes, les symboles, à travers lesquels notre raison découvre les entités corporelles. Si l'œil n'était capable de saisir entre ces signes, entre ces dehors, et les réalités matérielles quelques rapports constans, nous ne pourrions plus nous reconnaître au milieu de tant d'objets divers, et, jouets d'une perpétuelle illusion, nous verrions le monde sans y rien comprendre. Il importe donc de rechercher avec soin quels sont les caractères de l'œil en tant qu'organe sensitif, et quelles relations s'établissent entre nos impressions et l'objet qui les détermine.

Il serait au moins singulier que l'œil fût un instrument optique assez grossier et en même temps un instrument de sensibilité d'une délicatesse achevée. Il s'opère toujours dans les œuvres vivantes une sorte d'accommodation qui mesure l'imperfection des organes à l'imperfection de la sensibilité. Le nerf optique ne se distingue point à cet égard des autres parties du système nerveux. On sait que les nerfs ont dans le corps humain des fonctions très diverses; suivant l'organe où ils sont logés, ils accomplissent les ouvrages les plus dissemblables : ici ils remuent les muscles, ailleurs ils

élaborent des sécrétions, dans les organes des sens ils apportent au cerveau des impressions. Ces impressions doivent servir de lien entre le monde externe et le monde interne, entre le non-moi et le moi; mais les nerfs, en serviteurs trop obéissans et sans intelligence, transmettent au cerveau sous la même forme les excitations les plus diverses auxquelles ils sont soumis. Ainsi le nerf optique ne peut y envoyer que des impressions lumineuses; les irritations dues à des causes accidentelles, à un choc, à un coup, à une congestion morbide, se traduisent encore dans le cerveau par des images. Frappez légèrement le globe de l'œil, et vous verrez apparaître les éclairs lumineux dits *phosphènes*. La fièvre, les narcotiques, l'extrême fatigue, produisent des hallucinations d'une effrayante netteté. Le cerveau peut projeter au dehors les images, les couleurs, les formes engendrées dans ses ténébreuses profondeurs. Les tableaux qui se peignent sur la rétine ne sont pas toujours les images du monde externe. Cette infirmité du nerf optique, qui n'est qu'un caractère général de tout le système nerveux, ne nous tient pas heureusement dans une illusion perpétuelle : la rétine, bien protégée contre les pressions et les accidens, est généralement préservée de toute irritation accidentelle et ne reçoit que les chatouillemens légers de la lumière.

La fonction normale des yeux est de reconnaître les corps à la couleur et à la forme. A l'aide des couleurs, nous traçons des séparations à la surface de l'image, puis nous plongeons en quelque sorte sous cette surface pour saisir les formes, les espacemens, les distances. Il n'y a rien qui nous soit plus familier que l'idée de couleur, et pourtant il n'est pas facile de définir cette qualité des corps. Quand nous disons qu'une orange est jaune, cela veut dire que l'orange produit sur notre vue l'impression particulière du jaune. Sans doute cette impression se lie à un état moléculaire de la substance de l'orange : les rayons de lumière blanche réfléchis à la surface ont un mouvement vibratoire déterminé, mais ce mouvement ne devient couleur que dans notre œil. La couleur est donc chose en partie subjective, puisqu'elle est une transformation de mouvement opérée par notre sens visuel, en partie objective, parce que ce mouvement dépend d'un état matériel externe. C'est ici que va se révéler une imperfection de nos sens. La lumière solaire, on le sait, est décomposée par un prisme de verre en une multitude de rayons; un faisceau coloré s'y subdivise de même en couleurs élémentaires. Or la rétine ne jouit point de cette faculté, elle n'est pas un instrument d'analyse, elle reçoit des mélanges de couleurs sans pouvoir en discerner les élémens. En ce point, elle diffère du nerf acoustique, qui décompose au contraire les sons et en isole

toutes les harmoniques. L'impression visuelle est une impression synthétique, elle n'apprend rien sur la composition des couleurs : or il ne faut point croire que cette composition soit chose de peu d'importance. Deux tons rouges ou verts identiques pour l'œil, mais qui donneront dans le prisme deux spectres différens, exerceront par là même des actions chimiques, calorifiques, électriques, photographiques dissemblables; toutes les propriétés matérielles qui sont représentées par ces mots restent donc perdues pour l'œil. Nous jugeons les tons en bloc, sans les décomposer : il y a bien peu de personnes qui soient familières avec les finesses et les gradations de la couleur. Un savant anglais, Thomas Young, a cependant prétendu que l'impression lumineuse est toujours scindée en trois parts, que l'œil possède trois classes de fibres nerveuses, les premières sensibles au rouge, les secondes au vert, les troisièmes au violet. Nous n'avons assurément point conscience d'une telle scission, mais l'oreille n'a pas non plus ordinairement conscience de la résolution d'un son en harmoniques. Jusqu'ici aucune observation anatomique n'est venue à l'appui de la théorie de Young, au moins en ce qui concerne l'homme, car il paraît que, chez certains oiseaux et chez des reptiles, un anatomiste allemand, Max Schultze, a réussi à découvrir à la surface rétinienne des baguettes ayant des terminaisons les unes rouges, les autres vertes. En faveur de la théorie de Young, on invoque aussi certaines maladies graves de l'œil; il arrive par exemple qu'on puisse devenir tout à fait aveugle au rouge, tout en continuant à voir le vert, le jaune et le bleu; il semblerait alors qu'une classe des fibres sensitives fût paralysée, tandis que les autres conservent encore leurs vertus ordinaires. Quoi qu'il en soit, l'œil n'analyse pas les couleurs à la façon du prisme, et, s'il y distingue des parties élémentaires, il n'en distingue sans doute que trois. Il faut donc qu'il reconnaisse les corps à l'aide des impressions simples que reçoit la rétine; mais ces impressions du moins sont-elles constantes et invariables tant que les corps ne varient pas eux-mêmes? Non, car elles ne dépendent pas seulement de l'état physique des corps, elles dépendent aussi de la nature de l'éclairement auquel ils sont soumis. Les couleurs auxquelles nous sommes accoutumés sont celles qui se produisent dans la lumière blanche ou solaire; tout autres sont les couleurs et les oppositions de tons au clair de lune, sous des faisceaux électriques, aux reflets de flammes diverses. Tout éclairement nouveau nécessite en quelque sorte une nouvelle éducation de l'œil. Cette éducation se fait pourtant assez facilement; l'inhabileté même où nous sommes à bien goûter les délicatesses les plus exquises de la couleur nous habitue à dis-

tinguer surtout les corps par les formes, par les oppositions de lumière et d'ombre, par les intensités relatives de l'éclairement. Le trait, la ligne, l'ombre portée, sont en quelque sorte le fond le plus solide de toutes nos impressions visuelles. C'est pour cela que nous arrivons à reconnaître les corps sous tous les éclairages, en dépit des changemens extraordinaires de coloration. Le papier blanc, par exemple, est plus foncé au clair de lune que le velours noir au grand jour, et pourtant le papier nous semble encore blanc au clair de lune, et nous ne nous aviserions pas d'appeler blanc du velours noir.

L'intensité de la lumière a cependant beaucoup d'influence sur les impressions : ainsi, au grand soleil, toutes les couleurs se rapprochent pour ainsi dire du blanc; plus la lumière est vive, plus les oppositions de couleurs s'affaiblissent; en même temps les rayons jaunes et rouges deviennent les maîtres et frappent la rétine avec une force croissante. C'est pour cela qu'un paysage fortement éclairé est noyé dans une lumière très dorée, très jaune, qui enveloppe tous les objets colorés comme d'une auréole. A « l'obscure clarté » de la lune, les effets sont tout inverses; alors les ombres, et non plus les lumières, se confondent et se rapprochent; les rayons bleus restent prédominans, le paysage s'enveloppe d'un ton bleuâtre et violacé; il n'y a presque pas d'intermédiaire entre l'éclairement *maximum* des objets frappés en plein par les rayons lunaires et l'ombre la plus épaisse, — de là quelque chose de heurté, de sec, un mélange singulier d'indécision et de netteté dans les contours, de précision dans les parties éclairées et de confusion dans les ombres.

Les flammes colorées altèrent toutes les nuances familières des objets et rendraient tout méconnaissable, si l'œil n'était naturellement beaucoup plus indifférent aux couleurs qu'aux formes et aux contours. A la lueur du gaz, des bougies, des lampes, les couleurs ne sont plus du tout ce qu'elles étaient à la lumière solaire. Les femmes ont des toilettes pour le matin et d'autres pour le soir. Les tableaux des grands coloristes ne doivent être regardés que le jour. Il n'est pas besoin du reste d'un éclairage nouveau pour modifier les couleurs; lors même que la source de lumière ne change pas, la nuance d'un objet varie suivant le fond sur lequel il se détache. M. Chevreul a le premier analysé avec finesse cette loi singulière du contraste des couleurs. Il a fait voir qu'un dessin du même gris, par exemple, étant placé sur un fond blanc, noir, rouge, orangé, jaune, vert, bleu et violet, l'œil voit huit gris différens. Cela vient de ce que chacun de ces fonds projette sur ce qui l'avoisine la couleur complémentaire de la sienne propre (deux couleurs sont dites

complémentaires lorsqu'en se mêlant elles recomposent le blanc solaire). Pourquoi cet effet se produit-il? Parce que la rétine se fatigue très aisément. Si elle regarde du vert, elle devient rapidement moins sensible aux rayons verts, tout en conservant sa sensibilité pour les rayons rouges : elle se mettra donc à voir rouge spontanément. De même, quand l'œil a fixé du rouge, il se met à voir vert. Une personne qui ignore ces lois et à qui on montrerait le même dessin gris sur huit fonds différens, voyant huit dessins couverts de huit auréoles complémentaires, les jugerait réellement différens; mais il suffit de couvrir les fonds de couleur avec une découpure de papier blanc pour que tous les dessins apparaissent identiques au premier.

Chaque couleur s'environne donc de sa couleur complémentaire; de là naissent des contrastes simultanés de tous genres, d'autant plus frappans que les tons juxtaposés ont moins d'élémens communs. Les grands coloristes, Rubens, Rembrandt, les Vénitiens, accusent hardiment ces contrastes à coups de pinceau, les forcent et les rendent directement visibles. Les objets n'ont donc pas, même quand la source de lumière demeure invariable, une couleur *absolue :* ils empruntent toujours quelque chose à ce qui les entoure, ils subissent l'influence du milieu. Le système nerveux n'est pas un miroir immuable, où les images demeurent constantes. Couvrez la moitié supérieure d'une feuille de papier blanc d'une feuille noire, et regardez avec fixité un point de la moitié blanche voisine de la ligne de séparation; enlevez au bout de quelques secondes la feuille noire : la feuille blanche reste devant vous, mais la moitié supérieure seule vous semblera telle, et le papier paraîtra composé de deux morceaux, l'un brillant, l'autre terne, parce que la partie de la rétine où se peint la moitié inférieure est déjà presque paralysée par un effort de quelques instans. Toutes les fois qu'on regarde fixement un dessin d'une couleur, on aperçoit, si l'on porte rapidement les yeux vers un fond blanc, la contre-partie de ce dessin dans la couleur complémentaire. On apprend ainsi aux enfans à voir des spectres qui n'ont rien de redoutable et qu'ils peuvent créer à volonté. Nous vivons entourés de ces spectres mobiles, si vagues d'ordinaire que nous n'avons pas conscience de les voir, fugitifs et presque insaisissables à cause de la perpétuelle mobilité de nos yeux, qui remuent toujours instinctivement pour ne jamais se fatiguer.

La sensibilité n'est pas d'ailleurs la même en tous les points de la rétine, et elle n'est point partout égale pour toutes les couleurs. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que le point jaune de l'œil perd sa sensibilité dans une lumière très amoindrie. Dans les ré-

gions qui s'éloignent le plus du centre de la vision directe, la sensibilité au rouge est tout à fait anéantie : on ne peut plus voir le rouge *indirectement*, quand on voit encore très bien le vert. Regardez, par exemple, indirectement un plant de géranium avec ses fleurs rouges : tournez-vous lentement de façon que la vision devienne de plus en plus oblique. Il arrivera un moment où les taches rouges des fleurs disparaîtront, et où cependant vous continuerez d'apercevoir l'ensemble, les contours mêmes de la plante verte. C'est parce que le centre seul de la rétine est très sensible au rouge que les appartemens tendus de cette couleur semblent si difficiles à éclairer : on n'y voit jamais qu'une zone très brillante qui s'entoure aux extrémités du champ de la vision d'une grande obscurité.

Les images à travers lesquelles nous apercevons le monde externe ne sont pas, en somme, des signes constans; ces apparences se transforment à chaque instant, car sans cesse la lumière change d'intensité, les objets se déplacent et leurs couleurs s'altèrent sur des fonds et dans des milieux nouveaux, enfin l'irritabilité de la rétine est telle que deux impressions successives causées par le même corps ne peuvent être absolument identiques. Quand nous regardons les tableaux de la nature, c'est comme si nous lisions dans un livre où les caractères changeraient incessamment de grandeur et de couleur. Cela ne nous empêcherait point de trouver un sens aux mots et aux pensées. Les caprices de nos impressions ne sont pas si étranges, si incohérens, si désordonnés, que les images du monde ne laissent à notre esprit qu'une sensation confuse; nous réussissons fort bien à reconnaître les corps, nous y saisissons une foule innombrable de détails; les sensations ont une merveilleuse netteté qui contraste avec la nature fugace des impressions. Nous reconnaissons au bout de quelques années telle figure que nous n'avons vue qu'une fois. Certains tableaux impriment au fond de notre cerveau comme une inaltérable photographie. L'œil s'instruit, il apprend sans cesse, il recueille des trésors toujours nouveaux dans la nature.

Nous arrivons ici au problème le plus délicat de la sensation visuelle : l'œil n'apprécie pas seulement les couleurs et les gradations de lumière, il plonge au-dessous du tableau de l'image pour saisir les distances et les formes, il sonde l'espace. Comment cela peut-il se faire? Par quel procédé allons-nous au-delà de l'image rétinienne jusqu'aux choses elles-mêmes qui la produisent? Quel correspondance peut s'établir entre le cerveau et les points lumineux? Comment arrivons-nous à avoir une conception des distances qui séparent du foyer commun des sensations les objets mêmes de ces sensations? Ces questions ont de tout temps embarrassé la science;

il y a ici autre chose qu'un phénomène purement physique, il s'agit de l'interprétation d'un phénomène : l'image est un signe, un symbole derrière lequel nous devinons l'espace. Le deviner ne serait rien encore, mais nous le mesurons. C'est l'esprit qui court sur le rayon lumineux et qui s'y arrête à un point déterminé. C'est l'esprit qui juge que ceci est près et que cela est loin, c'est lui qui arrondit la circonférence en sphère, qui déroule la surface d'une plaine jusqu'à l'horizon, qui voit parallèles deux lignes que l'œil aperçoit convergentes, qui repousse les corps à leur vraie profondeur, qui devine les formes d'après les ombres, et les solides d'après les surfaces.

Comment se fait cette merveilleuse éducation de la pensée? Les uns prétendent que l'œil y suffit, les autres que l'œil ne pourrait la faire sans l'aide d'un autre sens, qui est le toucher. Suivant les premiers, nous percevons directement la distance; suivant les seconds, la faculté d'apprécier la distance ne serait point innée, inhérente à l'appareil visuel, elle serait simplement une conquête du raisonnement et de l'expérience. S'il y a une sorte d'harmonie préétablie entre la cause des impressions et l'organe qui les reçoit, il faut qu'une correspondance exacte et nécessaire se produise spontanément entre la localisation des images et la localisation des objets. M. Giraud-Teulon, qui s'est beaucoup occupé de la théorie de la vision binoculaire, admet que la rétine frappée par un rayon lumineux a conscience de la direction de ce rayon. Deux points rétiniens touchés en même temps dans les deux yeux par des rayons partis d'un point lumineux sentent deux directions, si l'on peut parler ainsi, et à l'entre-croisement de ces directions un point dont la distance se trouve déterminée par une façon de triangulation géométrique. Dans cette théorie, ce n'est pas l'image rétinienne que l'œil perçoit; à travers cette image et sur le prolongement du rayon visuel, il discerne l'objet même à la place qu'il occupe. L'image d'un objet est toujours renversée sur la rétine; nous ne voyons pas moins les objets droits parce que nous retournons au point de départ de l'impression sans nous arrêter à l'image rétinienne.

La théorie empirique nous semble se tenir plus près de la vérité : le phénomène de la vision n'est pas purement matériel, il commence dans les sens, il finit dans l'esprit. Le sens qui nous occupe ne diffère pas en ce point des autres, du toucher, par exemple. Tenez une bille entre le pouce et l'index, et vous aurez immédiatement le sentiment que vous touchez quelque chose de rond. Ce jugement est toutefois un phénomène mental des plus complexes; en fait, on a deux sensations séparées, limitées à de petites surfaces

qui sont presque planes. L'idée d'unité, l'idée de rondeur, naissent cependant dans l'esprit; mais modifiez les circonstances familières de ces phénomènes, croisez deux doigts et appuyez-les légèrement sur la bille de façon à la faire rouler un peu à droite et à gauche. Vous croirez toucher deux billes au lieu d'une, et la sensation restera très nettement double, lors même que vous saurez, que vous verrez qu'il n'y a entre vos doigts qu'un seul objet. Quelque chose de semblable se passe dans les yeux : les deux images rétiniennes peintes par un objet sont distinctes, bien plus, elles ne sont jamais tout à fait semblables. On peut facilement s'en convaincre en tenant un doigt à quelque distance du visage et en fermant un œil, puis l'autre. Dans les deux cas, le doigt levé ne cache point les mêmes objets. Un corps apparaît toujours à chacun des yeux sous une face un peu différente : les deux images sont dissemblables, et plus le corps est rapproché, moins elles se ressemblent; mais malgré ces différences, elles donnent une sensation unique. Il ne faut pas dire que les deux images se confondent : n'étant jamais identiques, elles ne peuvent tout à fait se recouvrir comme deux découpures qui auraient le même contour; mais le dualisme des impressions n'empêche pas l'unité de la sensation. Réciproquement quand deux images, deux photographies, par exemple, prises sous des angles un peu différens, frappent la rétine de façon à produire une sensation simple, nous croyons avoir devant nous un corps unique. C'est, on le sait, sur ce principe qu'est fondé l'instrument, si familier aujourd'hui, qu'on nomme le *stéréoscope*; on y introduit deux tableaux pareils à ceux qui s'offriraient séparément à l'œil droit et à l'œil gauche, ce qui donne aux deux yeux, quand ils regardent ensemble, l'illusion d'un tableau unique où les objets gardent le relief naturel. Léonard de Vinci a le premier fait remarquer dans son *Traité de la Peinture* que les deux yeux n'aperçoivent pas tout à fait le même tableau, que l'un voit un peu plus de la droite des objets, l'autre un peu plus de la gauche. N'ayant pas la même position dans l'espace, ils sont les points de vue de deux tableaux un peu différens. On devine bien en y réfléchissant, et l'expérience du stéréoscope le démontre, que l'appréciation des profondeurs, des distances, tient à ce dualisme. Si, fermant un œil, on regarde avec l'autre, on a bien, il est vrai, le sentiment des distances, mais les jugemens qu'on porte dans ce cas ne peuvent guère être dégagés des connaissances antérieures acquises par la longue expérience de la vision binoculaire. Il y a peu de tableaux d'ailleurs où il n'y ait point des lignes qui servent de mètre pour l'appréciation des profondeurs; nous sommes si familiers avec la taille des hommes et des animaux, la hauteur des arbres, des édi-

fices, que la présence de tels objets dans une image fournit des données immédiates pour mesurer les autres. Les ombres portées, la grandeur, l'inclinaison qu'elles présentent nous sont aussi d'un grand secours, de même que les directions perspectives et l'affaiblissement de la lumière avec la distance; mais, qu'on le remarque, c'est l'esprit seul qui travaille sur ces données. Un œil unique juge les distances de la façon dont nous les apprécions idéalement dans le tableau d'un peintre. Dans la vision ordinaire, les choses se passent autrement, et il n'est pas très facile de définir la part précise de la vue binoculaire dans la sensation du relief et dans le sentiment de la distance. On aurait pu croire, et cette opinion a été en effet soutenue, que la mobilité des yeux y avait quelque part : si l'on regarde attentivement dans un stéréoscope, on verra que les deux images ne sont vraiment bien fondues qu'aux points où se fixe la vision directe; dans le champ de la vision indirecte, il y a toujours un peu de trouble causé par la lutte de deux images. Il faut que l'œil se promène partout sur le tableau stéréoscopique pour bien s'emparer en quelque sorte de toutes les formes. Les mouvemens, les promenades lentes du regard, rendent le relief plus sensible, mais l'œil immobile est cependant capable de le saisir; Dove a fait voir que l'illusion stéréoscopique se produit encore quand on éclaire les images par une étincelle électrique qui ne brille que pendant un quarantième de seconde. Ainsi deux impressions se confondent dans un temps infiniment court en une seule sensation. L'esprit a la part souveraine en ce merveilleux phénomène; il n'en faut chercher l'explication ni dans l'agencement des nerfs au fond du cerveau, ni dans des dispositions préordonnées et des correspondances des points rétiniens; l'anatomie et l'optique renversent ces fragiles hypothèses. Non, le *sensorium* reçoit bien deux impressions distinctes, d'autant plus distinctes que l'objet est plus rapproché : l'esprit instruit par une longue expérience interprète ces deux impressions, et l'idée qu'il en reçoit est une idée qui s'accorde et s'accommode à la réalité des choses. Cette opération mentale s'opère avec la sécurité et la rapidité d'un instinct, et par conséquent est dépouillée de tout phénomène de conscience. Toutefois, et les mots manquent ici pour exprimer des actes de la vie intime sur lesquels l'attention psychologique ne s'est jamais tournée, le sensorium doit faire un effort tantôt plus grand, tantôt moindre, pour mêler les deux impressions causées par un objet; cet effort diminue quand l'objet s'éloigne, et augmente quand il se rapproche. Ce sont indubitablement les variations de ce travail cérébral qui nous donnent le sentiment des distances.

Matériellement, physiologiquement, les deux images rétiniennes

ne se fondent jamais; elles restent toujours distinctes, c'est l'esprit seul qui les unit. Dove en a fourni une preuve très saisissante. Nous nommons corps *brillans* ceux qui peuvent réfléchir un rayon de lumière dans l'un de nos yeux sans le réfléchir dans l'autre, de façon que, si nous les regardons en fermant alternativement l'œil droit et l'œil gauche, ils sont éclairés tout différemment. Qu'une surface unie, blanche sur une image stéréoscopique, la droite, par exemple, soit peinte en noir sur l'image gauche, et dans l'instrument elle apparaîtra brillante comme une surface métallique, lors même que le papier est entièrement mat et terne. D'où vient cette illusion étrange? De ce qu'un œil reçoit de la surface en question de la lumière, tandis que l'autre n'en reçoit pas, caractère que nous sommes habitués à trouver dans les corps brillans. Il faut bien que les deux impressions reçues dans ce cas restent absolument et matériellement distinctes, puisque c'est l'hostilité même de ces impressions qui cause ici l'illusion de l'éclat stéréoscopique. Si les deux impressions se fondaient comme se mêlent deux couleurs, nous verrions, par le mélange du blanc et du noir, une surface grise et mate; or c'est ce qui n'a pas lieu. Les deux impressions, loin de se mêler, restent indépendantes et pour ainsi dire en lutte. C'est l'esprit qui les accorde. Il lui faut deux signes pour apercevoir un objet.

Toutes les observations tendent donc à infirmer la théorie qui considère le phénomène de la vision comme résultant d'une harmonie préalable entre le sujet et l'objet, harmonie parfaite dès le début et résultant d'un agencement matériel irréprochable. Nous avons vu que l'œil a de graves défauts et comme instrument d'optique et comme organe de sensibilité. Cela étant, il semble naturel de penser que la fonction participe des imperfections de l'instrument. Nous apprenons à voir, et le toucher est indispensable à cette éducation. Regardez l'enfant qui tourne lentement son grand œil vague; en même temps ses petites mains se dressent et cherchent partout ce monde qu'il ignore encore. Pense-t-on qu'il ait une notion exacte des distances et des formes? Ne le voit-on pas sans cesse essayer de saisir ce qui est hors de sa portée? Ses mains jouent avec tous les objets; il veut tout prendre, tout saisir, toucher à tout. Il aime les contours, les couleurs les plus simples; quelle sottise de lui donner des jouets compliqués! il préférera toujours les plus naïfs, les plus grossiers. La petite fille laissera la riche poupée couverte de dentelle et de soie, pour la poupée grossière et informe qu'elle a mille fois tournée et retournée. Les enfans tirent du toucher des sensations et des plaisirs que nous ignorons. C'est par les mains surtout qu'est satisfaite cette curiosité naissante, sans frein,

qui se jette sur l'univers comme sur une proie et une conquête. Les doigts font la lente et difficile éducation du regard, éducation qui chez certains peuples et certains individus n'est jamais achevée. La perspective naïve et enfantine des premiers maîtres allemands ou italiens, qui nous fait sourire aujourd'hui, ne choquait pas autrefois. Dans des paysages nouveaux, en face de grands obstacles, d'objets informes, rochers, dents et ressacs des glaciers, nous perdons quelquefois tout à fait le sentiment des distances et des grandeurs. Dès que les termes de comparaison ordinaires font défaut, nous sommes déroutés. Le paysage des hauteurs alpines où la végétation a disparu nous jette en de perpétuels étonnemens. Les grands peintres laissent toujours dans leurs paysages quelques objets familiers pour venir en aide à notre infirmité. La pleine mer sans une voile ne donne pas l'impression de la grandeur. Le raisonnement joue un rôle essentiel dans la vision : l'esprit lit le monde à travers les caractères que la lumière trace incessamment sur la rétine; mais, avant que nous ne devenions familiers avec cette langue, que de tâtonnemens, d'illusions et d'erreurs! Pendant cette période, nous ne saurions nous passer des mains, l'idée de la forme n'arrive à notre esprit que par le toucher. Voir n'est pas assez pour l'enfant, est-ce assez pour l'homme? et ne sentons-nous pas souvent un invincible désir d'user de nos mains en même temps que de nos yeux? Nous ne croyons rien posséder, si nous ne le touchons, si nous ne le tenons. Il semblerait qu'il y a toujours dans le regard je ne sais quoi d'insuffisant et de stérile. La correspondance entre le monde externe et les sens n'est pas complète du premier coup, les premiers efforts de l'esprit ne sont qu'une perpétuelle comparaison entre les impressions tactiles et les images que donnent les objets les plus rapprochés.

Une à une et à l'aide de cette comparaison, nous étudions toutes les formes; l'intelligence ne définit pas du premier coup le cube à la façon d'Euclide; le doigt a besoin d'en sentir les arêtes et les angles en même temps que l'œil en aperçoit les faces diversement éclairées. Le nouveau-né est plus inhabile que la plupart des jeunes animaux à user de ses sens, il ne voit pas le sein de la nourrice, il le cherche d'abord en tous sens avec une angoisse impatiente. Le toucher de ses petits doigts, qui se serrent convulsivement, est un toucher maladroit, gauche, sans discernement. L'homme est inférieur au début à beaucoup d'animaux, servis par un instinct plus prompt; mais l'animal ne cherche rien derrière l'impression, l'homme y cherche des abstractions. Les carrés lui donnent l'idée du carré, les ronds celle de la circonférence, les corps multiples l'idée du nombre, les mouvemens l'idée de l'espace. Quand la con-

ception de l'abstrait a pris naissance dans l'intelligence, il s'opère entre le monde et l'esprit comme une communion perpétuelle; les impressions deviennent les élémens des idées, mais les idées à leur tour se font les juges et les interprètes des impressions.

Les couleurs, les formes changeantes, les qualités, les états et mouvemens divers sont des symboles matériels à travers lesquels l'âme raisonnable aperçoit des lois éternelles, antérieures et supérieures aux phénomènes. Les sens sont plus ou moins imparfaits, leurs impressions sont plus ou moins obtuses : peu importe! si l'esprit dans ces fragmens brisés d'un miroir a pu apercevoir le reflet de l'absolu, si l'intelligence, maîtresse des lois de la nature, sait construire des sens artificiels, et arrive à mesurer des forces dont l'organisme humain ne recoit qu'un contre-coup indirect et éloigné. La doctrine des causes finales, supposant une perfection absolue dans les organes et une harmonie native entre le sujet et l'objet, est impuissante en face de la science pure, qui démontre d'une façon péremptoire que les organes sont imparfaits, que rien dans l'être humain non plus que chez les animaux n'est achevé, définitif, qu'on aperçoit partout la trace de métamorphoses passées, et qu'on sent partout en même temps l'instabilité et la flexibilité. La philosophie ne doit être ni sourde ni aveugle, elle n'a rien à craindre de la science des faits; les faits sont comme une porte dont seule, en définitive, elle tiendra toujours la clé. Cette étude rapide sur l'œil et la vision doit bien le faire comprendre, car à quoi nous a conduits la critique de l'œil comme instrument d'optique et comme appareil de sensibilité? N'est-ce pas à cette conclusion précieuse que l'expérience et le raisonnement jouent dans le phénomène de la vision un rôle prépondérant, que l'homme apprend à se servir de sens incomplets pour arriver à une connaissance de plus en plus parfaite du monde externe, enfin que la matière corporelle n'est qu'une sorte de manteau transparent jeté entre notre esprit et entre le temps, l'espace et l'absolu?

AUGUSTE LAUGEL.

LES

RÉPUBLIQUES AMÉRICAINES

DU PACIFIQUE

LA GUERRE CONTRE L'ESPAGNE.

—

Mémoires présentés à l'ouverture des congrès chilien, péruvien et argentin en 1868.

Tant qu'un effroyable cataclysme pareil à celui qui vient de désoler une partie du Pérou et de l'Équateur ne sème pas au loin l'épouvante et la ruine, tant qu'un drame lugubre n'inonde pas de sang royal les fossés d'une cité mexicaine, notre public de France n'accorde le plus souvent qu'une part restreinte de son attention aux événemens qui s'accomplissent, en dehors des États-Unis, chez les autres nations du continent américain; encore dans ces derniers temps l'a-t-il employée tout entière à suivre les péripéties de l'intervention française au Mexique. Si plus tard les bruyans incidens de la guerre du Paraguay ont fini par éveiller son intérêt, le conflit engagé entre l'Espagne et les quatre républiques sud-américaines du Pacifique a eu moins de retentissement. Un instant on s'est ému aux éclats du bombardement de Valparaiso. En France, en Angleterre, les chambres ont entendu les plaintes du commerce; puis, comme aucun récit de lutte acharnée, n'arrivait plus de ces lointains parages, la curiosité s'est endormie sans avoir pris le temps

d'étudier ni les origines du conflit, ni les phases successives qu'il traversait, ni les modifications qu'il accusait dans les dispositions des états sud-américains, ni même l'atteinte que ce nouvel insuccès de l'Espagne pouvait porter au gouvernement de la reine Isabelle. Cette guerre, dans laquelle la résistance des républiques du Pacifique a fini par prendre le même caractère d'opiniâtreté que l'on a pu remarquer chez les belligérans du Paraguay, offre pourtant plusieurs sujetsd'étude. Pour la première fois, les forces organisées des jeunes états du continent sud-américain ont réussi à soutenir une lutte régulière contre une puissance européenne. C'est également la première fois que quelques-uns d'entre eux ont uni leurs ressources et discipliné leurs efforts pour combattre les attaques du dehors. Ce sont là deux faits nouveaux dont il ne convient pas plus d'exagérer que d'amoindrir la portée, et qui ne sauraient être exactement appréciés, si on n'étudiait pas l'ensemble des circonstances dans lesquelles ils se sont produits.

Quels sont les motifs qui ont successivement armé contre l'Espagne les républiques du Pérou, du Chili, de l'Équateur et de la Bolivie? Un retour sur certains traits de la politique espagnole dans ces dernières années les fera mieux comprendre. Il semble que le gouvernement de Madrid, en dépit de ses embarras financiers et pour faire diversion aux difficultés de sa situation intérieure, ait été, lui aussi, pris du désir d'affirmer au dehors son influence et son autorité. Cette disposition se manifesta d'abord par une campagne heureuse contre le Maroc (1860-1861), et par une expédition en Cochinchine poursuivie de concert avec la France.

Toutefois c'était vers l'Amérique que l'Espagne tournait le plus volontiers ses regards. Sans doute elle avait accepté l'autonomie de ses anciennes colonies; mais un sentiment naturel chez les peuples comme chez les particuliers l'empêchait de perdre entièrement le souvenir de la suprématie qu'elle avait jadis exercée sur les conquêtes des Cortez et des Pizarre. Moins qu'aucune autre nation de l'Europe, l'Espagne pouvait oublier qu'elle avait dominé sur la plus grande partie du Nouveau-Monde, et que la période la plus éclatante de sa grandeur et de sa puissance avait coïncidé avec l'établissement de cette domination. Elle ne s'était pas encore habituée à considérer comme entièrement soustraites à sa tutelle, et aussi peut-être comme dépourvues de droits à sa protection, des populations qui tiraient d'elle son origine, et qui lui avaient été si longtemps et si absolument soumises. Une telle disposition donnait souvent un certain caractère de hauteur inconsciente aux rapports que le gouvernement espagnol entretenait avec les nations hispano-américaines. Celles-ci de leur côté, toujours en

éveil contre les convoitises, qu'elles attribuaient trop facilement à leur ancienne métropole, témoignaient de susceptibilités parfois exagérées. Quelque sensible que fût leur amour-propre national, elles n'allaient pourtant pas encore jusqu'à se croire en état de résister heureusement ni à l'Espagne ni à toute autre nation européenne, et celles-ci, toujours disposées d'ailleurs à donner à leur intervention un caractère de protection qu'elles croyaient profitable à ces états naissans, ne pensaient pas non plus avoir à rencontrer d'autres difficultés que celles qui résulteraient de la dépense et de l'éloignement. C'est ainsi que, dès 1860, l'Espagne fut amenée à parler d'une expédition contre la république du Mexique et d'une intervention dans les affaires intérieures de ce pays. Les troupes espagnoles mirent à devancer les deux autres contingens alliés à la Vera-Cruz une précipitation qui ne fut pas peut-être sans influer défavorablement sur la suite de l'entreprise. Quand après la rupture de la Soledad l'Espagne renonça à continuer l'expédition jusqu'à Mexico, c'est que l'augmentation du contingent français lui avait enlevé l'espoir de diriger l'intervention. Au reste, au moment où elle abandonnait le Mexique, elle rentrait en possession de Saint-Domingue. Appelée par un des nombreux chefs de partis qui s'y disputent constamment le pouvoir, l'Espagne avait cru facilement que la population aspirait à rentrer sous son autorité. D'un trait de plume, la réincorporation de Saint-Domingue à la monarchie fut prononcée. Les soldats espagnols occupèrent le pays; mais celui-ci ne se montra pas disposé à renoncer à son indépendance, et après trois ans l'Espagne renonçait à une occupation coûteuse et contestée dont le maintien semblait n'offrir que des avantages problématiques. L'attention des États-Unis se tournait vers l'île d'Haïti.

Insuccès au Mexique, insuccès à Saint-Domingue, tel était en 1864 le résultat des tentatives de l'Espagne en Amérique. La popularité du gouvernement devait en souffrir. La reine, dans son message aux chambres, ne parla qu'en termes vagues de l'évacuation de Saint-Domingue. Où chercher une revanche? Par quels moyens rétablir le prestige que la mère-patrie tenait à conserver vis-à-vis de ses colonies émancipées? Il se trouva qu'elle avait de nombreux griefs à faire valoir contre le Pérou. Le 14 avril, une escadre espagnole s'abattit sur les îles Chinchas. Ce petit groupe d'îles, faisant partie du territoire péruvien, contient d'abondans dépôts de guano dont la vente fournit au trésor de la république un de ses plus importans revenus. En 1863, le prix de la vente totale du guano du Pérou, sorti pour la plus grande partie des Chinchas, avait atteint le chiffre de 65 millions de francs. L'occupation de ces îles causait donc un

notable préjudice aux finances péruviennes. Le gouvernement espagnol mit en avant une foule de motifs pour expliquer cette prise de possession. Outre qu'il se plaignait des procédés officiels du Pérou à son égard, il poursuivait le règlement trop longtemps différé d'un grand nombre de réclamations particulières. Des sujets espagnols avaient souffert au Pérou, et leurs plaintes n'avaient pas été écoutées; des propriétés espagnoles avaient été détruites ou ruinées; en dernier lieu, quelques Basques au service d'un Péruvien avaient été maltraités, l'un d'eux avait péri. — C'est dans une querelle privée, où les torts ont été réciproques, disait le gouvernement péruvien. — Soit, répondait l'Espagne; mais punissez les meurtriers. — La justice n'a pu les retrouver, affirmait-on à Lima. En fin de compte, un envoyé espagnol muni de pleins pouvoirs se présenta au Pérou dans le commencement d'avril. Il exigeait la réparation immédiate de tous les griefs anciens ou récens. Il se présentait avec le titre, inusité dans les rapports diplomatiques entre états indépendans, de commissaire extraordinaire de la reine au Pérou. Ce titre, qui avait appartenu jadis aux gouverneurs espagnols de Lima, prit aux yeux des Péruviens une signification d'autant plus menaçante que, seul entre les anciennes colonies espagnoles, le Pérou n'avait pas obtenu de la métropole la reconnaissance expresse et officielle de son indépendance. Il est hors de doute que l'Espagne n'a jamais nourri la prétention de reconquérir le Pérou : l'altière qualification donnée à son envoyé ne fut qu'une manière de constater qu'elle entendait conserver le droit d'exiger de ses anciennes colonies l'attitude respectueuse qui convient à des enfans, fussent-ils émancipés vis-à-vis du chef de la famille; mais la nation péruvienne pouvait aisément s'y tromper, et, avec l'exagération que les peuples méridionaux apportent volontiers dans leurs craintes comme dans leurs espérances, s'imaginer que son autonomie était remise en question. Elle était peu disposée d'ailleurs à se plier aux prétentions de l'Espagne. Le commissaire espagnol n'essaya pas de combattre cette fâcheuse impression; ses allures ne furent ni amicales ni conciliantes; il échoua, et quitta Lima le 12 avril sans avoir rien obtenu. Le 14, le drapeau espagnol flottait sur les Chinchas.

L'amiral espagnol, M. Pinzon, plus soucieux de résultats pratiques que de l'éclat des démonstrations militaires, adopta la conduite la plus propre à ménager les intérêts de l'Espagne et à lui éviter d'inutiles complications. Installé aux îles Chinchas, attendant qu'on vînt l'en déloger, les détenant, dit-il, à titre de gage, il prit la place de l'administration péruvienne, continua pour le compte de l'Espagne l'exploitation du guano, le vendit au commerce neutre, et s'abstint de toute autre agression. Le Pérou protesta, réclama contre

l'abus de la force, parla de ses droits méconnus, mais n'essaya pas d'entrer en lutte; elle n'eût pas été possible dans de pareilles conditions. Les 16,000 hommes que compte l'armée péruvienne, la garde nationale que fournit une population de 2,500,000 âmes, n'avaient rien à faire contre une escadre qui demeurait au large. La flotte péruvienne, — deux frégates en bois, quatre corvettes, quelques avisos mal préparés pour la guerre et éparpillés dans tous les ports du Pérou, — ne se croyait pas en état de combattre sept gros navires espagnols, dont un cuirassé. Le Pérou, en adhérant sans réserve à la déclaration dressée le 16 avril 1856 par le congrès de Paris, avait renoncé au droit d'armer des corsaires. Il se voyait ainsi privé du seul moyen de rendre à l'Espagne une partie du mal qu'il en recevait. Le gouvernement péruvien ne songea pas à tirer argument de l'inégalité que la non-adhésion de l'Espagne à la suppression de la course établissait entre les deux pays pour revendiquer le droit, que son adversaire conservait, de délivrer des lettres de marque. Il ne semble pas que l'idée de résister autrement que par des protestations lui soit jamais venue.

Ce n'est pas que la population péruvienne n'ait témoigné d'une vive irritation; mais les pouvoirs publics, le président et le congrès, constamment en désaccord, ne s'arrêtaient à aucune mesure pratique. Lever 30,000 soldats, armer vingt navires de guerre, emprunter 150 millions, tels étaient les ordres, plus faciles à voter qu'à exécuter, que la commission permanente du corps législatif dictait au gouvernement. Plus tard, au mois de juillet, quand le congrès fut réuni, il enjoignit au président de la république de prendre sous huit jours les mesures nécessaires pour expulser les Espagnols; puis il crut sans doute avoir assez fait d'imiter la convention française quand elle décrétait la victoire, et il ne s'occupa plus de l'exécution. La population exhalait par de bruyantes manifestations sa colère contre l'Espagne. Elle faisait des émeutes, exigeait le renvoi des ministres en les accusant de faiblesse, même de trahison; mais quand le gouvernement demandait aux capitalistes les fonds d'un emprunt de 80 millions, hypothéqué sur les douanes et portant intérêt à 6 pour 100, l'empressement faisait place à l'indifférence. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'à la fin de l'année 1864; les Espagnols restant possesseurs des Chinchas, les Péruviens n'ayant pas les moyens d'entamer les hostilités.

Après la chute du ministère Mon à Madrid le 16 septembre et son remplacement par le cabinet Narvaez, l'amiral Pinzon, dont la prudence avait évité de compromettre l'Espagne plus qu'il n'était nécessaire, céda le commandement de l'escadre du Pacifique à

l'amiral Pareja, plus impétueux, plus emporté, plus disposé à demander à des coups d'éclat les résultats que son prédécesseur était assuré d'obtenir par la patience. En demeurant aux îles Chinchas, la flotte espagnole n'eût couru aucun risque, et l'exploitation du guano lui eût fourni les moyens de s'indemniser de ses dépenses aux frais du Pérou. Celui-ci, hors d'état de se débarrasser de l'occupation, eût fini par accorder toutes les concessions qu'on exigeait de lui. Le cabinet Narvaez jugea sans doute qu'un prompt succès au Pérou détruirait le mauvais effet produit par l'évacuation de Saint-Domingue. L'amiral Pareja, satisfait de se voir autorisé à employer des mesures rigoureuses, fit savoir à Lima que, si ses demandes n'obtenaient pas promptement pleine satisfaction, il allait prendre une offensive plus menaçante.

La présidence de la république péruvienne appartenait depuis 1863 au général Pezet, homme honnête et consciencieux, mais circonspect, ennemi des aventures, et qu'un long séjour en Europe avait pénétré de l'idée que les petites nations sud-américaines étaient encore loin de pouvoir résister aux attaques de l'Europe. Toute l'histoire antérieure de ces jeunes états semblait lui donner raison. L'exemple de ce qui se passait au Mexique, où le chef de la république mexicaine fuyait devant l'armée française, semblait d'autant mieux fait pour affirmer l'inutilité de la résistance que la situation du Pérou offrait de frappantes analogies avec celle du Mexique. Au Pérou comme au Mexique, des ambitions rivales combattaient sans cesse le pouvoir établi, paralysaient ses résolutions, et divisaient le peuple et l'armée. Les luttes des partis, qui se reproduisaient dans les discussions des chambres quand elles ne se traduisaient pas dans la rue par l'émeute ou par la révolution, rendaient difficiles la constance dans les décisions, la suite dans la politique, et permettaient à peine de discerner les vrais sentimens du pays. En outre le président, qui avait recherché à l'origine l'alliance des autres états américains, n'osait plus compter sur leur concours. Sans doute les populations sud-américaines, celles surtout des états du Pacifique, avaient montré de l'irritation contre les exigences de l'Espagne. A la Nouvelle-Grenade, au Venezuela, les résidens espagnols avaient été sinon maltraités, au moins injuriés et menacés par la populace; toutefois l'effervescence n'avait pas encore gagné les gouvernemens, qui reculaient tous devant l'idée de s'exposer à des représailles. Ce sentiment général se trouva nettement formulé par les représentans d'une partie des états sud-américains réunis en congrès à Lima. Avant qu'il fût question d'hostilités avec l'Espagne, le gouvernement péruvien avait entrepris de faire passer dans la pratique une théorie professée déjà depuis longtemps par un grand

nombre de publicistes américains (1), l'union des états sud-américains entre eux par une alliance offensive et défensive; l'Amérique du sud eût constitué une vaste confédération dont l'organisation n'eût pas été sans offrir certaines analogies avec l'ancienne confédération germanique. Un assez grand nombre des états convoqués finit par se rallier à cette idée et se fit représenter à Lima. Cette assemblée préliminaire n'avait aucun caractère officiel. Elle ne pouvait prétendre représenter auprès des puissances étrangères une confédération qui n'existait pas. Elle n'en mit pas moins d'empressement à se considérer comme une sorte de diète déjà chargée de régler souverainement la politique des états américains. Elle interdit la guerre : le président Pezet et le congrès péruvien se laissèrent aisément persuader. Elle essaya ensuite de traiter de la paix avec l'amiral Pareja; celui-ci ne l'écouta pas. Il avait formulé ses propositions, et n'entendait plus les modifier. Un plénipotentiaire péruvien se présenta pour obtenir des adoucissemens. Pour toute réponse, l'amiral espagnol s'embossa devant le Callao et menaça la place d'un bombardement. Deux jours après, le 27 janvier 1865, les conditions imposées par l'Espagne étaient acceptées par le gouvernement péruvien, éperdu, ne songeant plus même à la possibilité de la résistance. Indemnités aux particuliers, frais de guerre, tout fut accordé. Le peuple, il est vrai, s'indigna de ces concessions. Des scènes de violence eurent lieu au Callao; plus tard une insurrection, née dans les provinces du sud et qui gagna tout le pays, finit par renverser le président. Quant au congrès, s'il ne ratifia pas le traité, il ne se sentit pas non plus d'humeur assez hardie pour le décliner et pour prendre sur lui la responsabilité de soutenir la guerre. Il éluda la difficulté en prononçant brusquement la clôture de la session. Le président Pezet passa outre et signa.

Ainsi, durant cette première période d'hostilités, les choses s'étaient passées de la même façon que dans toutes les occasions antérieures où une puissance européenne s'était trouvée en conflit avec un des états hispano-américains. L'Espagne avait posé ses griefs; le Pérou avait discuté, protesté, cherché à gagner du temps, n'avait trouvé au dehors d'autre appui que les témoignages stériles d'une sympathie qui ne s'affirmait pas par des actes, et il avait fini par céder. Néanmoins la population péruvienne semblait déjà s'essayer à des idées de résistance. Ces dispositions se manifestèrent avec une bien autre énergie lorsque l'Espagne, entamant une nouvelle série d'hostilités, vint attaquer le Chili. Partagées cette fois

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1865.

par les gouvernemens comme par les peuples, elles furent enfin suivies d'effets.

Le peuple chilien s'est acquis, parmi les populations de l'Amérique méridionale, une réputation de bravoure, de constance et d'énergie qu'il semble jaloux de maintenir. La nouvelle de l'occupation des îles péruviennes l'émut vivement. Les *meetings* populaires, les journaux de toutes les nuances, ne ménagèrent à l'Espagne ni les récriminations, ni même les expressions injurieuses. L'Espagne, disait-on de toutes parts, en veut à l'indépendance américaine. C'était un bien gros mot, et il eût été plus vrai de dire que l'ancienne métropole concevait mal la convenance de traiter sur le pied d'une parfaite égalité les jeunes nations auxquelles elle avait elle-même donné naissance. En ce point d'ailleurs, on l'a vu, les autres puissances européennes, et jusqu'à la grande république des États-Unis, se montraient souvent disposées à partager les mêmes sentimens. Plus peut-être qu'aucune autre des nations hispano-américaines, la nation chilienne avait acquis le droit de se faire accepter sur le pied d'une entière égalité dans ses rapports avec les autres peuples. Par une heureuse exception qui le distingue du reste des républiques sud-américaines, le Chili offre le spectacle d'un état paisible sagement constitué, qui recherche le progrès en le demandant au jeu régulier de ses institutions, et qui donne à ses relations à l'extérieur la garantie de sa stabilité intérieure. Diverses causes semblent s'être réunies pour introduire ces habitudes de calme et de tranquillité qui favorisent le développement rapide de la prospérité publique et l'accroissement de la population. Le climat tempéré se prête au travail; la situation géographique du pays resserré entre la chaîne des Andes et l'Océan, permet à la navigation d'établir des communications constantes et faciles entre les centres habités, presque tous situés le long des côtes. L'action du gouvernement peut ainsi s'étendre partout. Le chef de l'état, nommé à l'élection, mais conservant le pouvoir exécutif pendant un temps relativement long, connaît mieux l'esprit de la nation et se fait mieux connaître d'elle. Le gouvernement, en changeant moins fréquemment de mains, acquiert plus de stabilité, et, comme son existence doit être plus longue, il a plus d'intérêt à se maintenir en parfait accord avec l'opinion publique, dont l'influence reste toujours toute-puissante. La faiblesse numérique de l'armée, 2,700 hommes pour une population de 1,700,000 âmes, la discipline sévère qu'elle doit à un séjour permanent sur les frontières d'Araucanie et à ses luttes constantes contre les tribus indiennes, arrêtent les révolutions militaires si fréquentes dans d'autres républiques sud-américaines. En résumé, entre le gouvernement et

la nation, la constitution chilienne établit une entente qu'on rencontre bien rarement chez d'autres états hispano-américains. Sans abandonner la haute direction des affaires, le pouvoir sait céder aux exigences de l'opinion lorsqu'elles se sont accentuées assez énergiquement.

C'est ce qui arriva durant la guerre contre l'Espagne. Après l'occupation des îles Chinchas, l'exaltation populaire avait été jusqu'à réclamer l'envoi immédiat sur le théâtre des hostilités de toutes les forces de terre et de mer dont la république disposait. Le gouvernement se garda de se mettre brusquement en opposition avec cette première effervescence. Il savait qu'une telle exagération ne pouvait durer. Il promit d'aider à défendre l'indépendance du Pérou, si elle était menacée; mais il ajouta que les déclarations solennelles de l'Espagne ne permettaient pas de supposer que ni l'intégrité ni l'autonomie du territoire péruvien pussent être le moins du monde en question. Il sut ainsi se maintenir dans une sage neutralité. De leur côté, les masses ne tardèrent pas à comprendre que l'envoi de la petite armée chilienne ne serait d'aucun effet contre une escadre stationnée au large, et peu disposée à opérer un débarquement. Le concours de la marine chilienne, — une corvette de vingt canons et trois petits avisos, — n'eût pas mis la flotte péruvienne mieux en état d'aborder l'escadre espagnole. Le gouvernement péruvien n'entamait pas les hostilités : ce n'était pas au Chili de prendre l'offensive, surtout lorsque, au dire de l'Espagne, la question se réduisait à des réclamations pécuniaires. Toutefois, malgré sa déclaration de neutralité, le cabinet chilien, obligé de céder dans une certaine mesure à l'opinion publique, restée en méfiance, n'était pas libre de demeurer entièrement impartial. Quelques volontaires s'embarquèrent à Valparaiso pour se rendre au Pérou. Un décret, classant le charbon de terre parmi les objets de contrebande de guerre, en interdit la vente aux Espagnols comme aux Péruviens. Dans la circonstance, lorsqu'il s'agissait d'une guerre exclusivement maritime, cette décision était sans doute équitable; mais en réalité le Pérou, qui ne tenait pas d'escadre à la mer, et qui eût trouvé du charbon chez lui, avait infiniment moins à en souffrir que l'escadre espagnole, dont l'approvisionnement ne pouvait s'opérer que chez les neutres.

Les rapports entre l'Espagne et le Chili avaient depuis longtemps un caractère amical. Il semble qu'entre toutes ses colonies américaines l'Espagne ait surtout regretté le Mexique et le Pérou. La cour de Madrid avait reconnu l'indépendance de la république chilienne, et elle entretenait un chargé d'affaires à Santiago. Celui-ci réclama dès le début contre des procédés qui s'accordaient

mal, disait-il, avec la déclaration de neutralité. Le cabinet chilien répondit en termes courtois. Il protesta de son désir sincère de conserver la paix. Il restait impuissant à empêcher toutes les manifestations de l'effervescence populaire; jusqu'à un certain point même, il était contraint de paraître s'y associer. Le temps et la prudence calmeraient mieux que des tentatives dangereuses de répression des exagérations et des craintes irréfléchies auxquelles la modération de l'Espagne ne donnerait sans doute pas de nouvel aliment. — Après que la paix eut été signée avec le président du Pérou, l'Espagne insista pour obtenir le désaveu officiel des actes qu'elle reprochait au Chili. — La reine a été injuriée dans vos journaux, disait le représentant de l'Espagne. — Nous le déplorons plus que vous, répondait le ministre chilien, M. Covarrubias, mais que faire? Notre presse est libre et assurée de l'impunité. — Des rassemblemens ont insulté le drapeau de l'Espagne à Santiago devant l'hôtel de la légation, la police n'a pas agi. — Elle a fait ce qu'elle a pu, affirmait le Chili; elle a réussi du moins à empêcher tout acte de violence. — Vous avez autorisé le départ des volontaires. — Pouvions-nous les arrêter dans l'état où se trouvaient les esprits sans nous exposer à des désordres intérieurs dont vous-mêmes eussiez été victimes. — Pourquoi refuser aux bâtimens espagnols le charbon de terre que vous laissiez prendre à l'escadre française, qui est en guerre avec le Mexique. — Mais, soutenait M. Covarrubias, la France n'est pas en guerre avec le gouvernement du Mexique (c'était alors l'empire), aucun port mexicain ne se trouve en état de blocus. Entre l'Espagne et le Pérou, l'état de guerre est flagrant. Le congrès péruvien l'a proclamé (ceci n'était pas absolument exact). Laissez-nous faire, n'exigez pas de nous plus que nous ne pouvons vous accorder pour le moment. Nous attachons un grand prix à l'amitié de l'Espagne, nous n'oublions pas les liens qui nous unissent à elle; mais nous ne saurions nous montrer moins jaloux de maintenir l'accord qui doit exister entre le gouvernement et le pays, ni nous engager à des concessions sans motifs que la nation répudierait. Notre entier bon vouloir, c'est ce que nous promettons; vous connaissez assez nos habitudes pacifiques pour ne pas manifester des exigences qui ne feraient que rendre plus dangereuse l'excitation que nous nous efforçons de combattre.

Néanmoins le gouvernement chilien ne se refusait pas à reconnaître que parmi les griefs articulés contre lui plusieurs méritaient en effet quelques réparations. On ne lui demandait aucune satisfaction qui fût de nature à causer un dommage matériel au pays. Il se décida donc à fournir dans la forme officielle les explications conci-

liantes que le chargé d'affaires d'Espagne acceptait comme suffisantes pour clore le débat. Il se fût passé quelque chose d'analogue à l'arrangement qui interviendrait entre particuliers dans une querelle née sans motifs bien sérieux, celui qui se reconnaîtrait de légers torts consentant à offrir des excuses que son adversaire l'empêcherait courtoisement de formuler. Les griefs de l'Espagne contre le Chili n'avaient pas en réalité un tel caractère d'importance et de gravité que ce mode d'accommodement dût paraître insuffisant. On refusa pourtant à Madrid d'y accéder. L'influence de l'amiral Pareja paraît avoir pesé sur les déterminations du maréchal Narvaez. Tandis que le représentant de l'Espagne au Chili faisait de la conciliation, les journaux de Madrid publiaient des adresses venues des côtes du Pacifique, où les Espagnols résidans en Amérique poussaient l'Espagne à user de rigueur contre les arrogantes prétentions de ses anciennes colonies. Peut-être l'amiral Pareja, trop dédaigneux des sentimens des républiques du Pacifique, crut-il qu'un châtiment infligé au Chili frapperait de terreur les révolutionnaires péruviens, qui faisaient tomber le gouvernement du président Pezet sous l'accusation d'avoir cédé à l'Espagne; mais le maintien de l'occupation et de l'exploitation des îles Chinchas n'eût-il pas suffi pour obtenir sûrement la ratification et l'exécution du traité antérieurement signé?

Le 17 septembre 1865, la frégate espagnole *Ville-de-Madrid*, portant le pavillon de l'amiral, parut en rade de Valparaiso. Cinq navires de guerre la suivaient. L'amiral en avait laissé deux au Callao. C'était le premier jour des fêtes anniversaires de l'indépendance. Le peuple attiré sur les quais pour prendre part aux réjouissances accueillit cette menaçante apparition aux cris répétés de *vive le Chili!* Tout à coup, pendant qu'à l'horizon les bâtimens ennemis arrivaient successivement au mouillage, les mille voix de la foule entonnèrent à la fois l'hymne national. Le peuple chilien acceptait la lutte, et portait un défi à l'Espagne. Pour le moment l'amiral Pareja se bornait à établir devant Valparaiso un blocus rigoureux qu'il prétendit étendre à toute la côte chilienne.

Le gouvernement chilien, montrant, dans le temps même où il comptait encore sur une solution pacifique, une prévoyance et une activité peu ordinaires chez les gouvernemens sud-américains, avait cherché à se préparer autant qu'il lui était possible en vue de toutes les éventualités. Il avait sollicité du congrès une augmentation de l'effectif de l'armée; il avait acheté aux États-Unis une corvette de 6 canons de gros calibre; il négociait à New-York l'acquisition d'un autre navire de guerre; il avait commandé en Angleterre deux corvettes de 1,200 chevaux à cuirasses mobiles livrables en janvier 1866.

Une fois les hostilités entamées, tous les pouvoirs s'accordèrent pour hâter, chacun selon ses attributions, l'organisation de la défense. Le congrès s'occupa des mesures financières; il autorisa à l'unanimité l'émission d'un emprunt, l'établissement d'une contribution de guerre sur le revenu, une retenue de 10 pour 100 sur le traitement de tous les employés du gouvernement. Ces décrets, rendus en vue du salut public, s'exécutèrent sans soulever un murmure malgré les sacrifices qu'ils imposaient à chacun. De son côté, le pouvoir exécutif usa énergiquement des pouvoirs extraordinaires que le congrès lui avait conférés sans les lui marchander. Il mobilisa une partie des 40,000 gardes nationaux chiliens. Il embrigada les 18,000 matelots des côtes, habitués pour la plupart à la pêche de la baleine. Ceux-ci furent organisés en compagnies réparties le long du littoral et munies chacune d'une chaloupe de pêche convertie en navire de guerre et armée d'un canon. Au blocus établi par les Espagnols, le gouvernement chilien répondit par une mesure qui devait également causer de graves préjudices au commerce de l'Espagne.

Le Chili avait adhéré de même que le Pérou au traité de Paris. Il n'en décréta pas moins l'armement de corsaires sous pavillon chilien, et délivra des lettres de marque. Était-ce, comme on le lui dit, méconnaître ses engagemens antérieurs? Le cabinet de Santiago établit, et non sans raison, que l'adhésion du Chili au traité de Paris ne pouvait être invoquée que par les puissances qui avaient adhéré aux mêmes stipulations; l'Espagne s'était réservé le droit d'armer en course. Le Chili, en consentant à se priver du même droit, eût augmenté encore la disproportion qui existait déjà entre les forces respectives des belligérans. La conduite de l'Espagne ne fut pas d'ailleurs sans donner prise aux réclamations du Chili. A l'origine, et sans tenir compte des stipulations internationales qui exigent, pour qu'un blocus soit reconnu, qu'il soit effectif, l'amiral Pareja eût voulu, avec les sept bâtimens dont il disposait, étendre le blocus sur toute la longueur des côtes chiliennes, près de 2,000 kilomètres. Le cabinet de Madrid ne maintint pas cette prétention, et limita plus tard les effets du blocus aux deux ports de Valparaiso et de Caldiera; mais dès lors le but fut manqué. Les lignes de fer déjà exploitées sur le territoire chilien facilitaient le transport et l'embarquement des articles d'exportation dans les autres ports de la république. Il se produisit même un incident assez curieux. Le charbon de terre que le Chili produit en abondance fait l'objet d'un grand commerce. Les amiraux espagnols qui avaient reproché au Chili de le classer dans la contrebande de guerre l'y rangèrent à leur tour, et en interdirent la

sortie même sur les navires neutres. Ils soutinrent qu'ils ne faisaient qu'user de justes représailles en adoptant et en étendant l'interprétation adoptée antérieurement contre eux.

L'attitude résolue prise par le Chili dès le début du conflit donnait lieu de présumer qu'il chercherait autant que possible à sortir du rôle passif de la défensive. Sa petite escadre avait pu échapper et se réfugier près des bas-fonds de l'archipel des Chiloë. L'amiral Pareja ne s'en était plus soucié. Le 26 novembre, un aviso espagnol qui descendait sans méfiance du Callao à Valparaiso rencontra la corvette chilienne *Esmeralda* lui barrant le chemin. Le combat s'engagea. Le navire espagnol, criblé de boulets, amena son pavillon. Les 7 officiers et les 114 marins qui se trouvaient à bord furent envoyés prisonniers à Santiago. L'amiral Pareja se tua de désespoir en apprenant cet échec.

En réalité, la capture du *Covadunga* n'avait rien d'humiliant pour les marins espagnols, qui s'étaient vus contraints de céder à la supériorité de l'artillerie ennemie. Le succès de la corvette chilienne, insignifiant dans toute autre circonstance, produisit pourtant des effets considérables. Il montrait qu'il était possible aux forces américaines, non pas seulement de résister, mais même d'attaquer hardiment et avec succès dans certaines conditions. Le Chili, auquel l'Amérique était redevable de ce triomphe, trouva dès ce moment des alliés. Ceux même qui au Pérou avaient ravi le pouvoir au président Pezet en prétextant la nécessité de venger l'honneur du pays humilié devant l'Espagne avaient semblé partager les hésitations du gouvernement déchu. Leur résolution s'affermit; l'amour-propre, le désir de ne pas rester inférieurs aux Chiliens, les entraînèrent à prendre part aux hostilités. A la fin de décembre 1865, le nouveau gouvernement installé à Lima refusa officiellement d'exécuter et de reconnaître le traité signé le 25 janvier précédent, il s'alliait avec le Chili et adressait à l'Espagne sa déclaration de guerre. Deux autres pays, l'Équateur et la Bolivie, qui semblaient entièrement désintéressés dans la question, n'en adhéraient pas moins à l'alliance offensive et défensive. Tous les ports de la côte sud-américaine du Pacifique se trouvèrent fermés à l'escadre espagnole. Cette fois la marine péruvienne, excitée par le succès des Chiliens, n'entendait plus rester sur la défensive. Sortie des ports du Pérou, elle vint tenir la mer avec l'escadrille chilienne. L'occasion de combattre ne tarda pas à lui être offerte. Une frégate et deux corvettes péruviennes auxquelles s'était joint l'aviso enlevé aux Espagnols et portant le pavillon chilien soutinrent un assez vif engagement contre deux grosses frégates espagnoles. Le résultat demeura au moins indécis, et les navires espagnols durent rejoindre

le gros de l'escadre devant Valparaiso. Un mois après, une tentative de débarquement essayée sur le territoire chilien échoua devant la résistance des compagnies de gardes nationaux et de marins mobilisés. Tous ces succès, d'autant plus facilement grossis par la foule qu'ils étaient plus inespérés, augmentaient la confiance des alliés. Leurs forces navales allaient s'accroître de deux monitors cuirassés achetés en Angleterre par le Pérou avant la déclaration de guerre, et déjà signalés à Rio-de-Janeiro. Si le commerce du Chili souffrait du blocus, les corsaires américains avaient aussi capturé plusieurs navires espagnols. La Bolivie, qui n'avait aucune force militaire organisée à mettre au service de l'alliance, mais qui, n'ayant adhéré à aucune des stipulations du traité de Paris, n'avait à garder aucun ménagement, délivrait des lettres de marque.

La guerre menaçait donc de s'éterniser au grand détriment des finances espagnoles. Le successeur de l'amiral Pareja jugea que, puisque les choses en étaient venues à cette extrémité, l'intérêt de l'Espagne ne lui permettait ni de prolonger une expédition trop coûteuse, ni de l'abandonner sans avoir cherché à frapper sur chacun des alliés quelque coup assez terrible pour les contraindre à s'humilier et à demander la paix. Il agit d'abord contre le Chili, qui semblait l'âme de la résistance. Un seul point était vulnérable, Valparaiso. C'était une ville ouverte. Le commandant espagnol ne s'arrêta point à cette considération. Valparaiso fut bombardé (29 mars 1866). Les magasins de la douane, renfermant des marchandises pour une valeur considérable, un grand nombre de maisons particulières, furent brûlés ou détruits. La place, sans défense, ne put répondre au feu des Espagnols. Le gouvernement chilien n'avait jamais songé à la fortifier. Il avait même retiré quelques canons en mauvais état qui gisaient sur la plage. Il s'imaginait que l'escadre ennemie ne s'en prendrait pas à une ville ouverte, hors d'état d'opposer de la résistance, et où d'ailleurs le commerce étranger possédait des valeurs considérables. On espéra aussi sans doute à Santiago que l'intervention des puissances neutres empêcherait un bombardement dont les étrangers auraient à souffrir autant que les Chiliens; mais ni les bâtimens anglais, ni l'escadre des États-Unis, qui se trouvaient en rade de Valparaiso, ne firent auccune démonstration pour s'opposer au bombardement. C'était un grand désastre pour le Chili, mais qui ne rétablissait pas le prestige des armes espagnoles.

Le 2 mai, le port péruvien du Callao fut attaqué à son tour. Là les Espagnols se trouvèrent en face de fortifications réparées et considérablement augmentées, d'une artillerie du plus gros calibre, de deux monitors cuirassés dont les feux se joignaient à ceux des batteries de la côte. Après cinq heures de bombardement, un mil-

lier de soldats péruviens restaient sur le carreau. Parmi les morts se trouvait le colonel Galves, ministre de la guerre du Pérou. Cependant les fortifications demeuraient intactes, et les Péruviens ne ralentissaient pas leur feu. L'escadre espagnole avait subi des pertes cruelles et éprouvé des avaries graves; elle abandonna la partie.

Ce fut le dernier acte d'agression. Les vaisseaux espagnols s'éloignèrent des côtes du Pacifique, et le conflit est entré depuis dans une phase nouvelle de négociations diplomatiques qui n'ont pas encore abouti. L'état de guerre subsiste aujourd'hui entre les belligérans, quoique depuis deux ans on se soit abstenu de part et d'autre de tout acte effectif d'hostilités. Cette sorte d'armistice tacitement consenti permet aux neutres de s'employer plus activement en faveur de la paix. La France et l'Angleterre ont réitéré leurs offres communes de médiation; mais si jadis, au début de la guerre contre le Chili, l'Espagne refusait de les accepter, ce sont aujourd'hui les coalisés américains qui marchandent les concessions, et qui trouvent des prétextes pour ajourner une réponse définitive. De leur côté, les États-Unis ont offert de confier la solution du différend à une sorte de congrès où chacun des belligérans se ferait représenter, qui se tiendrait à Washington, et dont le gouvernement fédéral aurait la présidence. Ces propositions n'ont pas obtenu jusqu'ici plus de succès que celles des puissances européennes. On n'a peut-être pas oublié à Santiago que l'attitude des États-Unis devant Valparaiso a trompé bien des espérances.

Le fait saillant qu'ont mis en lumière les dernières entreprises de l'Espagne dans le Pacifique, c'est que dans certaines conditions les forces régulières des états sud-américains n'étaient pas incapables de résister aux attaques venues de l'étranger. Auparavant, dans les luttes engagées contre quelque grande puissance, les nations hispano-américaines avaient été contraintes ou bien de céder ou bien de recourir à des moyens révolutionnaires, tels que le soulèvement des masses et la désorganisation de l'état social, mesures violentes qui leur causaient à elles-mêmes plus de mal qu'à l'ennemi. L'exemple du Chili et du Pérou a montré qu'avec de la prévoyance et de l'énergie il ne serait pas indispensable d'y recourir. Les petites républiques américaines en ont pris plus de confiance en leurs ressources, et les succès obtenus dans le Pacifique ne sont peut-être pas sans avoir renforcé au Mexique la résistance des libéraux. En tout cas, la situation nouvelle que se sont faite les républiques alliées doit influer sur leurs rapports à venir non-seulement avec l'Espagne, mais aussi avec les autres puissances maritimes. Elles ont fait preuve d'une vitalité dont il convient de leur tenir compte, et, loin d'ailleurs de leur en garder rancune, l'Europe applaudirait à leur persévérance, si après l'a-

voir employée dans la guerre, à l'exemple du Chili, elles savaient encore imiter la sagesse de la nation chilienne, et mettre une égale énergie à maintenir la stabilité de leurs institutions et à développer chez elles les élémens de la prospérité publique. Ce ne sont en effet que les suites des révolutions intérieures, l'impossibilité où se sont parfois trouvés les gouvernemens sud-américains de remplir envers les étrangers leurs devoirs de protecteurs et de sauvegarder les intérêts généraux du commerce international qui ont amené la plupart des conflits avec l'Europe et des interventions armées. Les désordres, les changemens perpétuels dont ces pays étaient le théâtre, empêchaient qu'on leur accordât assez de confiance pour établir avec eux des rapports basés sur une parfaite égalité. Si la guerre contre l'Espagne devient le point de départ d'une transformation dans leur situation intérieure, personne ne songera certes à la regretter.

Au reste les républiques alliées auraient tort de s'exagérer l'importance des avantages qu'elles ont obtenus au point de devenir à leur tour provocatrices. Sans doute leur défense a été heureuse, mais la mauvaise direction donnée à l'attaque n'a pas peu contribué à leur succès. Toutes leurs forces réunies n'eussent pu déloger l'escadre espagnole des Chinchas. Si les successeurs de l'amiral Pinzon, moins dédaigneux de leurs adversaires, moins disposés à maintenir une sorte de suprématie de l'Espagne sur toute l'Amérique du Sud, eussent concentré leurs attaques contre un seul des états coalisés au lieu de les porter successivement de l'un à l'autre, ces attaques auraient probablement obtenu de meilleurs résultats. Si enfin l'adhésion sans réserve de l'Espagne au traité de Paris eût enlevé au Chili le droit d'armer des corsaires, si des finances en meilleur état eussent permis de prolonger l'expédition après le double bombardement de Valparaiso et du Callao, et surtout si les peuples américains eussent été convaincus que les puissances européennes ne leur demandaient que des satisfactions légitimes, sans en vouloir à leur autonomie, le succès eût pu être bien différent.

Quoi qu'il en soit, l'assurance qu'ils pourraient désormais se servir avec succès de leurs forces militaires a donné aux états du Pacifique, au Chili notamment, le désir de les accroître. L'armée régulière chilienne va être augmentée. Les deux corvettes jadis commandées en Angleterre, et retenues pendant la durée des hostilités, rejoignent les ports chiliens. Le Pérou a également ajouté à son escadre deux monitors cuirassés dont la présence dans l'Atlantique a causé de sérieuses appréhensions au commerce espagnol. Cette préoccupation qui se remarque chez quelques-uns des états du Pacifique coïncide avec le déploiement des ressources militaires

que la guerre du Paraguay a exigé de la part des états américains de l'Atlantique. Il est à souhaiter qu'elle ne donne pas naissance à des idées d'agression et de conflit entre des voisins que la communauté de leur origine n'a pas toujours maintenus en parfaite intelligence.

Il est vrai que les idées d'union dont le congrès de Lima avait essayé de poser la théorie paraissent avoir fait certains progrès. Pendant que trois des états américains de la Plata s'unissaient contre le Paraguay, les quatre républiques du Pacifique, obéissant à des vues moins égoïstes, se coalisaient pour la première fois, afin de défendre des intérêts communs. Sans doute depuis que les circonstances qui avaient provoqué l'alliance ont perdu leur caractère d'urgence, il semble que l'intimité se relâche. Le gouvernement qui vient de remplacer au Pérou celui du colonel Prado parle de faire réviser le pacte d'alliance, et de remettre à une nouvelle discussion les traités qui, postérieurement intervenus entre les alliés, devaient faciliter entre eux les relations commerciales et établir une entière communauté de vues sur certains principes de droit international. La divergence des opinions s'accuse également à propos des diverses propositions de médiation. Ce n'en est pas moins un symptôme significatif que la conclusion de la quadruple alliance, dût-elle n'être que momentanée. Qu'elle soit rompue aujourd'hui, le premier exemple a été donné, et elle pourra se reformer devant de nouveaux périls, de quelque part qu'ils puissent venir.

Néanmoins, si des alliances particulières se sont déjà établies, l'union, projetée jadis au congrès de Lima, de tous les états sud-américains en une seule confédération est devenue moins facile. Il semble que la coïncidence de la guerre du Pacifique avec celle du Paraguay ait eu ce résultat, de séparer au moins temporairement les états du continent sud-américain en trois groupes très distincts ayant chacun leur politique différente. Au nord, la Nouvelle-Grenade et le Venezuela, tous deux riverains de la mer des Antilles, et formant chacun une confédération républicaine organisée sur le modèle de la confédération des États-Unis, sont demeurés étrangers à l'un comme à l'autre conflit. La quadruple alliance des républiques du Pacifique a témoigné de ses sympathies pour le Paraguay, tandis que la ligue des trois états de l'Atlantique refusait de prêter aucun concours aux belligérans armés contre l'Espagne, et maintenait la neutralité la plus absolue. Les nations riveraines du Pacifique, tout en entretenant avec l'Europe des relations commerciales étendues, se trouvent néanmoins peut-être trop éloignées pour conserver avec elle une communauté constante de sentimens et d'intérêts. Les états de l'Atlantique, empire ou républiques, semblent plus disposés à rester attachés à l'Europe, en même temps

que l'usage commun du large estuaire de la Plata établit entre eux une solidarité naturelle. Ni le Pérou ni le Chili n'ont dissimulé le mécontentement que leur causait la neutralité conservée vis-à-vis de l'Espagne par les alliés de la Plata, et ce mécontentement les a engagés à se montrer les chauds partisans du président Lopez. Leur intervention, il est vrai, s'est bornée à des paroles, et même le nouveau gouvernement installé à Lima, revenant sur la politique de celui qu'il a renversé, accuse l'intention de demeurer en bonne intelligence avec l'empire brésilien, son voisin, qui partage avec lui la possession du bassin de l'Amazone. Le Chili semblerait avoir conservé plus de rancune. S'il n'a pu porter secours au président du Paraguay, dont il est séparé par de vastes territoires, il n'aurait pas été fâché de punir la confédération argentine. A en croire du moins les affirmations du cabinet argentin, le gouvernement chilien aurait mis peu d'empressement à priver les insurgés armés contre le gouvernement de Buenos-Ayres de l'appui qu'ils pouvaient trouver sur les frontières chiliennes.

Une effroyable catastrophe vient de rappeler brusquement l'attention et la sympathie de l'Europe sur ces rivages du Pacifique, déjà éprouvés par une longue lutte contre l'étranger. Au Pérou, dans l'Équateur, des cités hier encore peuplées et florissantes ne sont plus qu'un amas de ruines. Les victimes se comptent par milliers, les pertes matérielles sont incalculables. Contre un si terrible cataclysme, la prévoyance humaine ne pouvait rien; c'est là du moins pour les républiques alliées l'occasion de montrer la même constance, la même énergie, qu'elles ont déployées durant la guerre. Celles d'entre elles qui n'ont pas souffert n'oublieront pas qu'il s'est établi entre elles et leurs malheureux voisins une solidarité qui leur impose leur part de sacrifices dans un aussi grand désastre. Jamais circonstance plus urgente ne se présentera pour prouver que l'union entre les états sud-américains n'est plus une vaine théorie, et que ceux qui l'ont pratiquée n'hésitent pas plus à en accepter les charges qu'à en rechercher les bénéfices.

Si la guerre du Pacifique paraît avoir exercé une influence considérable sur les affaires du continent sud-américain, elle n'est peut-être pas non plus sans avoir eu des conséquences sur la situation intérieure de l'Espagne. Qui dit que le ressentiment d'avoir vu dépenser en pure perte le courage des marins espagnols et l'argent du pays n'entre pas pour une part considérable dans l'insurrection qui vient de naître, et à laquelle la flotte entière paraît prêter un concours énergique?

P. DE CHAMBARLHAC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1868.

Le mouvement des choses crée entre les peuples de telles solidarités que les frontières, ces frontières pour lesquelles on se bat encore quelquefois, semblent disparaître d'elles-mêmes sous l'invincible rayonnement des idées et des intérêts. Ce qui se passe dans un pays réagit nécessairement et presque immédiatement par une insaisissable influence sur les autres pays. Les politiques s'épuisent à courir après des questions qui leur échappent, qu'ils ne peuvent plus circonscrire. On ne s'isole plus, on ne s'enferme plus en soi-même. Événemens, problèmes économiques, crises morales, tout prend par degrés un caractère général, et ce rêve des États-Unis de l'Europe, pour lequel s'enflamme l'imagination des théoriciens, est plus près qu'on ne pense de devenir une réalité, en ce sens que sous des formes différentes et dans la mesure de toutes les indépendances nationales, la civilisation européenne tend de plus en plus à suivre les mêmes directions en passant par les mêmes épreuves.

Lorsque la guerre et la diplomatie transforment des contrées comme l'Italie et l'Allemagne, est-ce que ce changement n'a pas une influence directe sur toutes les politiques, sur toutes les situations? Qu'on prenne un exemple peut-être plus frappant : pense-t-on que toutes ces discussions sur la liberté religieuse, réveillées par la révolution italienne, n'aient eu aucune action jusqu'en Angleterre, qu'elles n'aient point contribué jusqu'à un certain point à répandre, à populariser ces idées de séparation de l'église et de l'état dont M. Gladstone s'est fait le victorieux promoteur dans la chambre des communes, et qui vont mettre les partis aux prises dans les prochaines élections anglaises? Lorsqu'à un autre point de vue des représentans des classes populaires se réunissent comme aujourd'hui pour discuter leurs affaires, est-ce que dans leurs débats on n'entrevoit pas des questions sociales qui intéressent toutes les nations

contemporaines? A travers la variété des caractères nationaux et des intérêts, il se forme ainsi une vie commune sous certains rapports, et cette vie, en vérité, n'est rien moins que livrée au repos; c'est un travail permanent et agité, un combat de toutes les heures. Quand la lutte n'est pas dans les faits, elle est dans les esprits; quand ce n'est pas une question de diplomatie qui s'élève et devient pressante, c'est une insurrection qui met le feu à un pays. C'est l'Espagne aujourd'hui qui entre à son tour en scène et qui prend pour le moment la première place. Que va-t-il arriver en effet de cette insurrection qui a éclaté il y a quelques jours, et qui est peut-être tout près en ce moment de devenir une révolution victorieuse, l'orageux point de départ de tout un ordre d'événemens imprévus?

Une chose apparaît bien clairement au premier coup d'œil, c'est la gravité de cette insurrection espagnole, qui a deux caractères aussi nouveaux que redoutables. D'abord elle est l'œuvre de la marine, qui a commencé le mouvement devant Cadix, et c'est la première fois que la marine donne le signal d'un soulèvement au-delà des Pyrénées. En outre, et ce qui est bien plus grave, ce n'est plus cette fois d'un ministère, de la domination d'un parti qu'il s'agit, c'est la couronne de la reine Isabelle qui est en cause. Jusqu'ici les insurrections, si violentes qu'elles fussent, étaient venues expirer au pied du trône, et la révolution de 1854 elle-même s'était abaissée devant une royauté qui était encore assez forte pour se relever d'une humiliation passagère. C'était l'époque où le général Prim, un des chefs de l'insurrection actuelle, avouait devant les cortès constituantes que, s'il n'avait pas été nommé à une première élection par ses compatriotes catalans, c'est qu'il n'avait pas fait des déclarations assez monarchiques. Quatorze ans sont passés : au lieu de s'affermir et de se fortifier, la royauté n'a fait que s'affaiblir par degrés en perdant son prestige, et maintenant elle n'a plus peut-être que quelques jours pour se disputer elle-même à un soulèvement nouveau dont le premier mot d'ordre est la déchéance de la reine. C'était pourtant bien facile à prévoir. La révolution est devenue à peu près inévitable lorsque la politique espagnole s'est lancée dans cette voie de réaction à outrance et sans mesure où elle se débat depuis quelques années. Tant que le général Narvaez a vécu, il a joué cette terrible partie avec une énergie mêlée assurément de beaucoup d'imprévoyance, mais enfin avec un certain succès, et encore faut-il dire qu'avant de mourir il avouait lui-même que le moment d'en finir avec la politique de compression était venu. Son successeur, M. Gonzalez Bravo, n'était certes point homme à porter longtemps un fardeau que lui, Narvaez, commençait à trouver lourd. M. Gonzalez Bravo a voulu continuer néanmoins; il a payé d'audace, comme si l'audace suffisait, et il n'a pas vu qu'en redoublant d'intempérance dans la réaction, en poussant tout à l'extrême, il achevait de perdre la reine,

déjà fort compromise, il ne faisait que légitimer et encourager la révolution en lui donnant des armes et des griefs, de même qu'il lui donnait des chefs, il y a trois mois, en déportant aux Canaries et en internant quelques-uns des généraux les plus connus de l'armée, Serrano, Dulce, Echague, Caballero de Rodas. Il allait avec autant d'étourderie que de suffisance au-devant d'une explosion inévitable dont il s'appliquait lui-même d'avance à aggraver le caractère. C'est ce qui est arrivé en effet.

Qu'il y ait eu pendant tout l'été une conspiration suivie en Espagne et hors de l'Espagne, c'est bien certain; en réalité cependant, cette conspiration ne s'est nouée fortement et n'est devenue sérieuse qu'il y a peu de temps. Jusque-là tout s'était passé en négociations qui ne conduisaient à rien. Les progressistes et les généraux de l'union libérale ne pouvaient arriver à s'entendre. Il y avait d'abord entre eux le souvenir de bien des luttes sanglantes depuis le 14 juillet 1856 jusqu'au 22 juin 1866, et de plus il restait une question bien autrement grave, bien autrement délicate, celle de savoir ce qu'on ferait le jour où on lèverait définitivement le drapeau de l'insurrection. Avant de prendre un parti extrême, les généraux de l'union libérale hésitaient : ils trouvaient, comme les progressistes, la situation de l'Espagne intolérable, et au fond, comme bien d'autres, ils voyaient la dynastie perdue; mais ils se refusaient à prendre la responsabilité d'un mouvement et à jeter le pays dans une si périlleuse aventure sans savoir comment on remplacerait le gouvernement qu'on allait renverser. Bref, ils ne voulaient pas se lancer en aveugles et en étourdis dans une révolution sans idée arrêtée et sans programme. Par le fait, c'était encore une garantie pour la reine, car les progressistes, seuls, ne pouvaient rien, et ils sentaient eux-mêmes qu'ils en seraient encore pour quelque tentative nouvelle infailliblement réprimée. Chose curieuse, c'est justement à cet instant où les généraux refusaient de se lier à la révolution et où ils contenaient le danger par une modération relative, c'est à cet instant que le ministère les frappait subitement et les exilait ou les internait aux Canaries. M. Gonzalez Bravo était si habile qu'il faisait les affaires des progressistes, qu'il achevait d'un coup la réconciliation de ses adversaires en mêlant à tout cela le nom du duc et de la duchesse de Montpensier, enveloppés dans la proscription des généraux. Ce triste pouvoir trouvait sans doute qu'il n'avait pas assez d'ennemis, que la révolution ne marchait pas assez vite, et que la question dynastique n'était pas assez nettement posée.

Il y eut pourtant un moment où M. Gonzalez Bravo, malgré son assurance, ne laissait pas de s'effrayer d'une situation si violente. Il comprenait le danger, il sentait le sol se dérober sous ses pieds, et il était le premier à parler à la reine d'un changement nécessaire; il demandait à se retirer du pouvoir pour laisser la place libre à quelque combinaison de conciliation. La reine elle-même, sans comprendre tout le danger,

commençait à se préoccuper de la situation qui lui était faite; elle ne savait plus trop où elle en était, et elle était d'autant plus troublée qu'en ce moment même elle voyait la division se mettre dans son propre camp. Pavia et Pezuela venaient de quitter leurs postes de Barcelone et de Madrid. Les tiraillemens se multipliaient à la cour. Au fond de tout, la reine voyait le duc et la duchesse de Montpensier, qui ne conspiraient nullement, mais dont elle connaissait la pensée sur la politique qu'on suivait, et qui protestaient contre l'ordre d'exil dont ils avaient été frappés. La reine en était là lorsqu'elle partit pour Saint-Sébastien au commencement du mois d'août, et c'est alors, dans un moment d'inquiétude, qu'elle s'adressait pour la première fois au général Jose de la Concha en l'engageant à se tenir prêt à former un ministère.

C'était peut-être, pour l'instant, ce qu'il y avait de mieux. Les deux Concha représentaient une certaine idée modératrice; ils étaient très conservateurs, et ils étaient en même temps liés avec l'union libérale, avec les généraux exilés. Si cette idée eût été suivie, peut-être le péril eût-il été écarté pour quelque temps. Malheureusement ce n'est pas à la cour d'Espagne qu'il y a des idées suivies. La reine Isabelle ne manque pas d'une certaine finesse; mais elle a les impressions mobiles. Après s'être effrayée pendant quelques jours, elle se rassurait bientôt. Une insurrection avait été annoncée pour le 15 août, cette insurrection n'éclatait pas; les négociations renouées dès ce moment entre les progressistes et les généraux déportés aux Canaries n'étaient pas encore arrivées à leur terme. On se crut sauvé à Saint-Sébastien. M. Gonzalez Bravo ne parlait plus de quitter le pouvoir, la reine ne parlait plus de rien au général Jose de la Concha. On fermait les yeux sur le danger, on laissait s'aggraver à vue d'œil une situation déjà si tendue. Et puis la reine était tout entière à une pensée, elle était possédée du désir d'avoir une entrevue avec l'empereur des Français. On a fait depuis deux mois d'étranges commentaires sur cette entrevue possible et toujours fuyante. Il est douteux qu'elle ait jamais été beaucoup souhaitée en France ; ce qui est certain, c'est qu'elle était devenue dans ces derniers temps la passion de la reine Isabelle. Il semblait que l'empereur n'arriverait jamais à Biarritz. A ses yeux, c'était le grand remède à sa situation. Cette infortunée souveraine se faisait cette équivoque illusion qu'en laissant entrevoir la possibilité d'une révolution qui adopterait la royauté du duc et de la duchesse de Montpensier, elle obtiendrait tout, — qui sait? peut-être même des secours armés et de l'argent. Elle oubliait que c'était une médiocre tentation à offrir à l'héritier de celui qui a fait la guerre de 1808. La reine Isabelle ne vivait pas moins sous cette trompeuse obsession, attendant toujours l'empereur, qui ne se hâtait pas, dont elle ne connaissait pas d'ailleurs les intentions, et c'est au moment où elle croyait toucher à son but que cette malheureuse entrevue s'évanouissait comme un mi-

rage devant l'insurrection qui éclatait tout à coup au fond de l'Espagne, à Cadix. Alors la reine s'est hâtée d'appeler à son aide le général Jose de la Concha, à qui elle avait déjà offert le pouvoir; mais tout avait singulièrement changé en un mois, et par le fait depuis cette première heure que reste-t-il au-delà des Pyrénées? Une royauté menacée de disparaître à Saint-Sébastien, une dictature de dévoûment exercée à Madrid par un général de bonne volonté appelé trop tard, et une insurrection grandissante, qui tient déjà l'Andalousie, rayonnant de toutes parts et enveloppant l'Espagne de jour en jour. Quant au ministère qui a eu le triste sort de conduire l'Espagne à cette extrémité, qu'est-il devenu? Ah! celui-là, on ne sait plus où il est passé; il a disparu au premier souffle. M. Gonzalez Bravo a quitté Saint-Sébastien; les autres ministres qui se trouvaient encore à Madrid quand le général Concha y est arrivé ont eu avec le nouveau président du conseil une entrevue de quelques instans, et ils ne l'ont quitté que pour se rendre au chemin de fer sans même passer par leur maison. Ils n'étaient plus nécessaires, à ce qu'il paraît.

On se demande au premier abord comment il se fait que la reine soit restée à Saint-Sébastien pendant que le général Concha est à Madrid, représentant seul le gouvernement. C'est là au fond le côté sensible et assez désespérant de cette situation sans issue. La reine, il est vrai, a voulu plusieurs fois partir pour Madrid; tout était prêt, elle était même en wagon, et chaque fois elle s'est arrêtée. Que s'est-il passé? Est-ce, comme on l'a dit, parce que le général Concha mettait certaines conditions au voyage royal? Le général Concha, si nous ne nous trompons, n'a fait aucune condition, ce n'était pas trop le moment. Il s'est borné à dire que Madrid était tranquille et que la route était libre, sans presser la reine d'arriver ou de rester; mais il est bien possible que des amis clairvoyans et dévoués, désirant le succès du général Concha, aient fait sentir à la reine qu'elle devait se rendre seule à Madrid, qu'elle devait notamment renoncer à se faire accompagner de son intendant, M. Marfori, qui est, à ce qu'il paraît, un personnage essentiel dans cet imbroglio tragique, et la reine a préféré rester à Saint-Sébastien. Elle aurait vu, dit-on, dans ce fait de partir sans son intendant l'aveu humiliant de tout ce qu'on répétait contre elle, et elle n'a pas vu que rester à Saint-Sébastien pour cette cause, c'était un autre genre d'aveu. Elle n'a pas vu surtout que rester éloignée de Madrid dans une telle situation, au moment où elle demandait à ses défenseurs de combattre pour elle, c'était inspirer une médiocre confiance, et qu'une royauté confinée obscurément à une frontière au moment du péril était une royauté qui s'abandonnait, qui se condamnait elle-même. Pour le moment donc, le général Concha est resté seul à Madrid, et il a fait ce qu'il a pu. Il a rassemblé quelques troupes, il a envoyé Pezuela en Catalogne, Calonge à Santander, Pavia en Andalousie; enfin il a fait face un peu de tous côtés dans la mesure

de ce qu'il pouvait; mais que pouvait-il? Dès la première heure, on a senti en lui un pouvoir plus dévoué que convaincu, decidé dans tous les cas à ne pas dépasser les limites d'une certaine modération; ses actes comme ses paroles portaient la marque de ses perplexités. C'était un chef de bonne volonté voyant tomber par hasard dans ses mains une dictature énervée et inutile. Le général Concha s'est servi de cette dictature honorablement, sans emportement et sans illusion, c'est tout ce qu'on peut dire. Pendant ce temps, l'insurrection grandissait et se fortifiait en Andalousie, favorisée par tout le monde, ralliant les troupes et les populations, s'établissant à Cadix et à Séville.

Elle a commencé, disions-nous, par la marine, et ici encore on peut voir la marque de l'imprévoyance avec laquelle étaient conduites les affaires espagnoles. Il y a quelques mois, puisqu'on ne faisait rien de mieux, on se prit d'une belle passion pour les économies; mais sur quoi pouvaient porter ces économies? Elles ne devaient point atteindre le clergé, qui était le grand allié moral; elles ne pouvaient atteindre l'armée, qui était la grande force matérielle et qu'on ne voulait pas mécontenter. Il restait la marine, qu'on ne redoutait pas, parce qu'elle ne s'est jamais soulevée, parce qu'elle est toujours restée étrangère aux révolutions politiques. La marine paya pour tout le monde; elle fut d'autant plus froissée que tout cela lui était imposé par un ministre de fort peu d'autorité, et le jour est venu où la marine, aigrie et mécontente, a pris à son tour, avec une singulière unanimité, l'initiative du mouvement par l'organe de l'amiral Topete, qui a poussé le premier cri d'insurrection. Il est facile de voir du reste que tout était préparé d'avance, que le mouvement était combiné avec le général Prim, arrivant d'Angleterre, surtout avec les généraux de l'union libérale, Serrano, Dulce, qu'on était allé chercher aux Canaries, de telle sorte qu'en un instant l'insurrection s'est trouvée en force, occupant tout le midi, ayant des arsenaux, des navires, une armée, disposant pour son organisation de villes populeuses et riches. A la rigueur tout dépendait encore d'une rencontre, d'une victoire de Pavia, envoyé contre Serrano s'avançant à la tête des forces insurrectionnelles. C'est le contraire qui est arrivé. C'est Pavia qui a été battu et personnellement blessé. Les conséquences n'ont pas tardé à éclater. Madrid a fait son mouvement sans combat; le général Concha a abdiqué ses fonctions, et l'Espagne entière est encore une fois en plein *pronunciamiento*. La révolution est donc matériellement victorieuse, et de cette révolution plus grave, plus énigmatique que toutes les autres, que va-t-il sortir? Il y a sans doute le programme des généraux insurgés, le manifeste de Cadix, — les cortès constituantes pour décider de l'avenir de l'Espagne, le suffrage universel pour élire les cortès constituantes, la souveraineté nationale proclamée comme principe; — mais les programmes sont des programmes, ils sont faits pour servir de mot général de rallie-

ment et pour dire le moins possible. On pourrait tout au plus remarquer que le premier manifeste de l'amiral Topete parlait encore de la monarchie, du trône, et que le manifeste de tous les chefs réunis de l'insurrection n'en parle plus, quoiqu'il ne parle point d'autre chose. Ce qui est bien clair, c'est que la royauté d'Isabelle II disparaît dans cette tempête nouvelle. S'arrêtera-t-on à un régime exercé par quelque personnage populaire au nom de l'héritier actuel de la couronne, du prince des Asturies? Il est au moins douteux que la révolution s'arrête devant cette frêle barrière. Elle a pris dès la première heure un caractère trop manifestement anti-dynastique; mais alors que peut-il arriver? Quelle est la combinaison la plus propre à rallier les esprits lancés dans l'inconnu? C'est là vraiment que tout est possible. Qu'on remarque seulement que dans cette révolution triomphante les généraux de l'union libérale ont jusqu'ici une action prépondérante et décisive; qu'on se souvienne que dans ces préliminaires obscurs de l'insurrection, où ils étaient encore en dissidence avec les progressistes, ils devaient avoir leur idée, leur dernier mot, qui n'est point dit encore. La révolution qui s'accomplit crée sans nul doute une situation très nouvelle, où toutes les idées peuvent se produire, où les progressistes vont naturellement du premier coup monter au pouvoir; elle ne fera pas que les chefs militaires par lesquels cette situation nouvelle existe n'aient une grande part dans les événemens qui vont se précipiter, dans les combinaisons qui peuvent être adoptées, et de toutes ces combinaisons, la république, dont le nom va retentir de nouveau, est probablement celle qui a le moins de chances, quoiqu'un régime provisoire puisse durer quelque temps. Encore une fois, c'est l'inconnu qui commence, un inconnu d'autant plus redoutable qu'il y a des contrées de l'Espagne où les populations sont cruellement éprouvées, souffrent d'une véritable famine, et n'ont pas même de quoi ensemencer les terres. Toutes les passions peuvent faire explosion à la fois, toutes les espérances, même les espérances du parti carliste, peuvent se réveiller à la faveur de cette grande crise. C'est à tous les hommes libéraux, sensés, sincèrement patriotiques, de ne pas laisser les esprits s'aigrir dans des troubles indéfinis, de rallier le plus promptement possible l'Espagne sous le drapeau d'une régulière et honnête liberté, à l'abri d'un gouvernement qui garantisse sa sécurité sans menacer ses franchises nationales. La révolution actuelle a été tristement provoquée par une réaction sans mesure et sans prévoyance, c'est à cette révolution victorieuse de ne point provoquer à son tour une réaction nouvelle qui réduirait l'Espagne à tourner sans cesse dans ce cercle de convulsions vulgaires.

S'il y avait un orage dans l'air, ce n'est pas cependant du côté de l'Espagne qu'on le cherchait ou qu'on l'attendait, au moins pour le moment. Sans doute cet orage, on le voyait depuis longtemps se former au-dessus

des Pyrénées; sans doute aussi ces événemens touchent la France de près, et même à un jour donné, selon le tour qu'ils prendront, selon les circonstances, ils peuvent avoir une certaine action dans la politique; mais enfin cette insurrection espagnole, à la fois si imprévue et si prévue, n'est point un de ces coups de théâtre qui changent le cours général des choses et qui éclipsent tout. Ce n'est qu'un élément de plus, un élément indirect et lointain, dans une situation où la France reste en tête-à-tête avec de bien autres questions, avec de bien autres difficultés, qui tiennent à son régime intérieur aussi bien qu'à l'état de l'Europe. La France est occupée aujourd'hui comme hier à se reconnaître dans cet imbroglio européen qu'elle a devant elle, qui est un peu son œuvre, et où elle ne voit pas clair. La France ne peut arriver à voir clair, et voilà justement pourquoi elle ne cesse de se débattre dans ses perplexités, interrogeant un jour le sens d'un discours du roi de Prusse, se demandant le lendemain si le grand-duché de Bade n'est point décidément lié par quelque traité secret à la confédération de l'Allemagne du Nord, épuisant dans sa vive et impatiente imagination toutes les possibilités, toutes les éventualités qui peuvent sortir d'une situation si complexe et si incertaine. Une chose seulement commence à se dessiner à travers ces obscurités, c'est que la politique française est évidemment engagée sur certains points. Ainsi il devient aisé de distinguer que dans la pensée du gouvernement français le traité de Prague ne saurait en aucun cas aller rejoindre le traité de Zurich; les combinaisons qu'il a consacrées, les frontières qu'il a tracées en Allemagne, doivent rester sérieuses et entières, et, si elles cessaient d'être sérieuses, les complications ne tarderaient pas sans doute à renaître. Par cela même, le grand-duché de Bade ne pourrait entrer dans la confédération de l'Allemagne du Nord sans qu'il y eût aussitôt un danger de conflit. Tant que ces événemens ne seront point accomplis, tant que le traité de Prague restera intact et que les ministres du grand-duc de Bade se borneront à des discours, la paix peut durer encore, c'est la mesure de sécurité qui nous est accordée; mais qui peut dire que rien ne sera fait, que tout restera selon nos vœux, et cela n'est-il pas suffisant pour entretenir ces agitations d'opinion auxquelles on applique avec autant de persévérance que d'insuccès la douche des explications officielles?

Que l'opinion, depuis quelque temps surtout, ait des dispositions malheureuses à s'agiter et à ne pas se laisser rassurer, qu'elle ajoute souvent aux dangers naturels d'une telle situation des dangers imaginaires et qu'elle s'abandonne à d'étranges paniques, soit, on peut bien l'admettre. Allons plus loin, et admettons même, si l'on veut, quoique ce soit bien extrême, qu'il y ait des partis intéressés à semer et à irriter l'inquiétude; mais il faut convenir aussi que parmi les médecins tant-mieux chargés de contredire périodiquement les médecins tant-pis, on fait tout

ce qu'on peut pour entretenir cet état maladif, pour laisser l'opinion à ses incertitudes et à ses défiances. On traite quelquefois bien étrangement et assez gauchement ce grand malade qui s'appelle le public et qui ne demanderait cependant pas mieux que de se bien porter. On n'arrive à rien qu'à créer une demi-confiance d'un jour, et il en faut chercher la cause bien au-dessus des manœuvres vulgaires des partis. Cette cause, elle est dans l'indécision d'une politique qui ne se connaît pas elle-même ou qui ne s'avoue pas, et mieux encore dans la confusion des politiques, dans les contradictions qui se succèdent; elle est surtout dans l'essence d'un système dont on ne sait jamais au juste le secret, qui échappe à tout contrôle, et dont les procédés inattendus sont tels parfois qu'il sème involontairement de nouvelles alarmes au moment même où l'on se propose de tranquilliser l'esprit public. Rien ne peut mieux mettre en relief ce qu'il y a d'indéfinissable, de bizarre et même de dangereux dans le système actuel que cette note ministérielle publiée il y a quelques jours à la suite du discours du roi de Prusse à Kiel. C'est là une de nos dernières émotions d'un jour. Assurément nous ne mettons point en doute les bonnes intentions qui avaient inspiré cette note; en vérité cependant quel titre avaient M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des finances pour se prononcer sur nos relations extérieures, et M. le ministre des affaires étrangères lui-même sait-il toujours le dernier mot de la politique dont il est le porte-parole officiel? Mais ils sont très inconstitutionnels, nos ministres! ils oublient qu'ils n'ont le droit de se mêler que des affaires de leurs départements respectifs, qu'ils ne forment pas un ministère représentant une politique, que leur parole est dénuée d'autorité, parce qu'elle est dépourvue de responsabilité devant l'opinion. Quoi donc! le roi de Prusse croit devoir, lui aussi, rassurer ses nouveaux sujets de Kiel, et comme garantie de paix, en conquérant satisfait, il leur montre ses flottes, ses belliqueuses armées toujours prêtes à accepter toutes les luttes; aussitôt voilà trois incompétences qui se réunissent à Paris, loin de l'empereur, pour interpréter la pensée d'un souverain étranger, pour traduire à l'usage de la bourse le discours de Kiel, et, par une bizarrerie de plus, le nom de M. le ministre d'état manque à ce rassurant témoignage des bonnes, des pacifiques intentions du roi Guillaume. Certes M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des finances sont de solides cautions, et le roi Guillaume s'est empressé depuis de faire honneur à leur interprétation; mais encore une fois de quel droit M. Pinard et M. Magne pouvaient-il bien parler pour le roi de Prusse, et, puisqu'ils ne pouvaient même comme ministres parler de notre politique extérieure, quel besoin les pressait de confier à la bourse leur impression personnelle sur le discours de Kiel? Il leur était si facile de ne rien dire, et d'éviter un pas de clerc qui a eu pour le coup un succès d'étonnement et de sourire auquel ne s'attendaient pas vraisemblablement ceux qui ont

eu recours à ce procédé aussi nouveau que peu efficace pour tranquilliser l'opinion. Pourquoi dónc nos trois augures ministériels ne se seraient-ils pas réunis aujourd'hui pour nous rassurer sur le voyage du tsar à Berlin?

Tout cela veut dire qu'il y a des momens où rien ne réussit, qu'il y a des situations où l'on n'a que le choix des méprises et des maladresses, que le régime où ces incohérences se produisent est désormais insuffisant devant le mouvement des esprits et des intérêts, qu'il faut autre chose pour réveiller la confiance, et que le vrai remède enfin, c'est un système nouveau de garanties publiques. Oui, en vérité, tout le démontre assez clairement, il y a un étroit lien entre notre politique extérieure et notre politique intérieure, et notre rôle en Europe se rattache intimement à une extension de liberté qu'on ne pourra désormais ajourner sans rendre la transition plus difficile et plus périlleuse, sans énerver l'action de la France dans le monde. Le gouvernement, s'il le veut, peut se donner le plaisir facile, et nous oserions dire futile, de compter ses succès dans les élections partielles qui viennent de se succéder. La défaite signalée et inquiétante qu'il avait essuyée dans le Jura est compensée pour lui par l'avantage qu'il a retrouvé sur d'autres points. Il a triomphé de M. Dufaure à Toulon par bien des raisons diverses; il a vaincu dans la Nièvre et dans la Moselle presque sans combat et surtout sans gloire, tant la lutte a été peu significative ou inégale : il vaincra peut-être encore dans d'autres élections. Bien loin de diminuer ses succès, nous les constatons, sans rechercher même comment ils ont été obtenus, sans décomposer des chiffres de scrutin qui se prêtent à toutes les combinaisons; mais la victoire matérielle reste pour ce qu'elle est, et ce serait une singulière méprise de voir dans des résultats partiels une mesure exacte de ce réveil public qui se manifeste depuis quelque temps sous des formes si multipliées et quelquefois si vives.

La vérité est qu'en dehors des sphères officielles et des opérations électorales ce mouvement existe, qu'il a une force intime, qu'il a tous les caractères d'une sérieuse renaissance politique; mais en définitive quelle en sera l'issue, et à quelles conditions peut-il devenir irrésistible? La première de toutes les conditions sans nul doute, ce serait de savoir ce qu'on veut et de ne pas jeter la division dans l'âme du pays. Qu'arrive-t-il cependant? On entre à peine dans cette ère nouvelle, et déjà on crée des camps ennemis, on lève des drapeaux différens, on réveille les ombrages et les ressentimens, et en fin de compte ce qu'on trouve de mieux, au lendemain de ces élections dernières où le gouvernement a triomphé, c'est de se quereller, de se renvoyer mutuellement la responsabilité de la défaite, d'opposer l'union démocratique à l'union libérale. Le secret de cette guerre, c'est que malheureusement aujourd'hui comme dans d'autres temps il y a un parti aux convictions ardentes et sincères, nous n'en doutons pas, mais à l'esprit facilement fanatisé, toujours porté

d'instinct à sacrifier toutes les garanties possibles à une idée fixe, à une forme préférée de gouvernement, à une théorie préconçue. Et si ce n'est cela, que peut signifier aujourd'hui cette union démocratique qu'on oppose à l'union libérale? On s'allie d'habitude, on unit ses forces pour obtenir ce qu'on n'a pas, et en politique on va au plus pressé. Est-ce la démocratie qui est en péril aujourd'hui? Mais elle règne en souveraine; elle est l'essence de la société française, et elle est tellement passée dans notre sang, dans nos mœurs, dans nos institutions, qu'elle ne peut plus être en question. La France moderne, qu'est-ce autre chose qu'une vaste et puissante démocratie? Le gouvernement lui-même n'est point d'un autre avis, et il considérerait comme une injure qu'on ne vît pas en lui le plus parfait démocrate. S'il n'a pas couvert la France de prospérité et de gloire, ce n'est point en vérité parce qu'il a été trop peu démocratique. Si la France a souffert dans ses intérêts comme dans ses instincts les plus élevés, c'est par l'absence de liberté, et dès lors n'est-il pas naturel que tous les esprits sincères se rallient sur ce terrain de la liberté à reconquérir, qu'ils forment ce qu'on appelle aujourd'hui l'union libérale? Ce qui fait la supériorité de l'union libérale sur l'union démocratique, c'est que l'une dit ce qui nous manque et ce qu'elle veut, tandis que l'autre laisse entendre implicitement que la liberté ne lui suffit pas, qu'elle poursuit autre chose encore. Elle ne dit rien ou elle en dit trop, et elle est si habile qu'elle préfère le succès d'un candidat officiel au succès d'un candidat simplement libéral.

Cette distinction n'a rien de chimérique, c'est la question du moment. On sait ce que c'est qu'un démocrate, on ne sait plus ce que c'est qu'un libéral, disait récemment un bel esprit du parti démocratique, et il croyait sans doute trancher la question. C'est plutôt le contraire qui est vrai. On sait ce que c'est qu'un libéral, un vrai et sincère libéral: on sait qu'il demande la liberté pour tous, afin que la raison publique puisse exercer son empire, afin que toutes les idées subissent le contrôle de la discussion et que les minorités despotiques ne puissent pas s'imposer par subterfuge ou par violence, afin que l'équité puisse s'introduire dans les rapports des peuples comme dans les rapports des hommes, par le progrès naturel d'une civilisation de plus en plus épurée. Qu'est-ce qu'un démocrate? C'est apparemment un partisan de la démocratie, dira-t-on; mais qu'est-ce que la démocratie? Ah! voilà justement où la confusion commence. Voilà la question difficile à résoudre; elle vient de s'agiter pendant quelques jours dans toute sorte de congrès, en Allemagne, à Stuttgart, à Nuremberg, mais surtout en Belgique, à Bruxelles, où l'Association internationale des travailleurs tenait récemment ses assises, et en Suisse, à Berne, où le congrès de la paix vient de se réunir. A défaut des congrès diplomatiques, qui n'ont pas de bonheur depuis quelques années, et qu'on ne peut même arriver à constituer, quoique la

besogne ne dût pas leur manquer, nous avons des congrès libres et volontaires se réunissant un peu partout, excepté en France, allant de Genève à Bruxelles ou de Bruxelles à Berne. Nous avons la saison des congrès; c'est une session comme une autre et qui ne manque pas d'intérêt.

Que des représentans des ouvriers de tous les pays se réunissent, comme ils viennent de le faire à Bruxelles, pour discuter leurs intérêts, pour exposer leurs griefs et chercher en commun les moyens d'améliorer leur condition, que d'un autre côté des hommes de bonne volonté se rassemblent, comme on vient de le voir à Berne, pour trouver le secret de la paix universelle, sans parler de tous les autres secrets qui ont été cherchés dans cette réunion avec un égal succès, c'est là en définitive l'usage le plus simple et le plus légitime d'un droit, et même il est bon que ce droit soit exercé, il est utile que toutes les idées qui fermentent obscurément dans les intelligences se produisent au grand jour, qu'elles subissent l'épreuve de la discussion publique. Malheureusement il y a un danger auquel n'échappent pas toujours ces orateurs de congrès populaires, surtout ceux qui se donnent comme les représentans des ouvriers, c'est le danger de compromettre les intérêts qu'ils veulent servir en les rattachant à des théories qu'ils croient quelquefois bien neuves lorsqu'elles ne sont que surannées ou chimériques. Nous ne confondons pas le congrès de Bruxelles et le congrès de Berne. Dans ce dernier, à côté d'excentricités communistes qui ont essayé de se faire jour, des opinions sérieuses et élevées se sont produites, la liberté a trouvé des défenseurs, un certain ton de modération libérale a visiblement dominé, même dans l'expression des idées radicales. Quant à l'Association internationale des travailleurs de Bruxelles, si elle n'a pas renouvelé le monde en quelques jours, ce n'est pas sa faute, elle y a mis toute sa bonne volonté. Les réformateurs de Bruxelles ont rédigé en quelques résolutions tout un code d'économie sociale qui n'est pas précisément nouveau, et dont le premier inconvénient serait sans doute d'atteindre les ouvriers eux-mêmes dans leurs intérêts sans relever leur condition. Transformer le salariat, abolir l'intérêt du capital, faire passer le capital dans la main des ouvriers, établir le communisme sous le nom de propriété collective, organiser par la grève la guerre au patron, diminuer le nombre des heures de travail sans diminuer, bien entendu, la rémunération, n'admettre les machines dans l'industrie que moyennant compensation pour les ouvriers, tout cela s'est étalé avec cette assurance sérieuse et imperturbable que mille réfutations ne déconcertent jamais. L'erreur de ceux qui parlent ainsi pour les ouvriers est de croire qu'il suffit d'une formule pour changer la nature des choses, que le salaire, en changeant de nom, cesse d'être le salaire, qu'on peut trancher ainsi d'autorité toutes ces questions aussi délicates que complexes du travail, du crédit, du capital. Leur erreur plus grande encore est de ne pas voir que c'est dans la liberté seule-

ment et par toutes les combinaisons compatibles avec la liberté que les ouvriers peuvent arriver à obtenir les améliorations qu'ils désirent légitimement, qu'ils peuvent à leur tour entrer en possession de ce capital qu'on ne prend pas de vive force, parce que la liberté seule crée la confiance, et que la confiance est la condition première du développement du capital et du crédit. Au fond de ces vieilles erreurs qui se donnent pour des panacées souveraines, sait-on ce qu'il y a? Une idée étroite qui ne tendrait à rien moins qu'à rétrécir la démocratie, à renverser les rôles et à faire des ouvriers une classe privilégiée, une sorte d'aristocratie étrange sous le nom de producteurs par excellence. Et sait-on enfin à quoi tout cela conduit? A donner une idée fausse des vrais et sincères ouvriers, à entretenir des guerres, des antagonismes que le sentiment d'un intérêt commun devrait faire disparaître, et surtout à donner des armes aux gouvernemens qui se présentent tout à la fois comme les protecteurs des ouvriers contre les bourgeois et comme les préservateurs de la société contre les déchaînemens populaires.

Dans ce courant de la politique où tout se mêle et où tout passe, la mort frappe les hommes à l'improviste dans la plénitude de la force et de l'âge. M. le comte Walewski vient de s'éteindre subitement à Strasbourg au moment où il revenait d'Allemagne. Polonais d'origine, Français d'adoption, rattaché à l'empire par bien des liens, il avait su tout concilier avec la dignité aisée d'un galant homme. Il s'était toujours souvenu de sa patrie natale, il avait servi la France dans les postes les plus élevés, notamment comme ministre des affaires étrangères à l'époque de la guerre d'Orient, et il était pour le second empire un ami dévoué avec clairvoyance. Il passait pour avoir été en certaines occasions dans ces dernières années un conseiller discret et intelligent de libéralisme. C'était le meilleur service qu'il pût rendre à l'empire, et c'était pour lui la meilleure manière de sortir de la vie que de laisser en disparaissant ce dernier souvenir.

CH. DE MAZADE.

GYMNASE : *Fanny Lear*. — THÉATRE-FRANÇAIS : *A Deux de jeu*.

Les théâtres ne sont pas en bonne veine. Les ouvrages nouveaux qu'ils hasardent végètent à peine quelques jours, et tombent sous une indifférence méritée. Dans la plupart, on chercherait en vain les élémens d'une situation nouvelle, d'un caractère original. On est donc porté par comparaison à l'indulgence pour les pièces qui parviennent en ces périodes de famine à défrayer tant bien que mal l'intérêt des spectateurs. Ceux-c se montrent d'ailleurs d'assez bonne composition. Étant peu gâtés, ils sont plus faciles. Parmi ces pièces à moitié bonnes, *Fanny Lear* brille

d'un éclat relatif. Ce n'est pas une donnée bien neuve que celle de *Fanny Lear*. MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy ont voulu nous dessiner une figure peu attrayante et pour laquelle le théâtre contemporain montre néanmoins une certaine complaisance, celle d'une aventurière essayant de se glisser dans la société des honnêtes gens et d'extorquer la considération après la fortune. S'il fallait croire que la scène est l'image du monde, on ne pourrait voir sans quelque inquiétude le roman et le drame s'emparer de ce thème avec un acharnement si particulier. Il est vrai que nos peintres de mœurs témoignent au sujet de la réussite de ces entreprises un scepticisme rassurant. Régulièrement la perfidie est démasquée au cinquième acte, et la grande dame interlope en est pour sa courte honte. Les femmes galantes d'ailleurs ont toujours eu du goût pour les manéges de l'ambition et la comédie de l'honnêteté. Ce qui attire les écrivains de nos jours vers cette donnée scabreuse, c'est peut-être précisément l'attrait du danger. Elle exige pour être présentée sans inconvenance une dextérité, des qualités raffinées, dont on est bien aise, par le temps qui court, de faire montre. Elle a donc séduit beaucoup de gens, et, à force d'être maniée par des mains habiles, elle a perdu beaucoup des séductions de l'audace et du piquant de la nouveauté.

Cette remarque n'a point échappé aux auteurs de *Fanny Lear*, et ils se sont ingéniés à relever par l'assaisonnement la saveur de cette aventure connue, à recouvrir d'un vêtement original un sujet auquel le public avait déjà fait trop souvent bon accueil. Ce dessein était sage; seulement ils ont voulu trop bien faire. A force de courir après l'inédit et l'inattendu, ils ont surchargé leur pièce, relégué au second plan l'idée-mère qui la leur avait inspirée, et qui lui eût donné de la cohésion et de l'harmonie. Toute une végétation d'épisodes parasites se développe, comme des branches gourmandes, sur le tronc principal, et en épuise la séve. La pièce, trop touffue au commencement, s'achemine en zigzag vers une conclusion étranglée, appauvrie, qui ne réveille point par un dénoûment vigoureux l'attention éparpillée du spectateur.

L'héroïne principale, cette Fanny Lear qui donne son nom à l'ouvrage et qui devrait le remplir et le dominer, est absente de la scène pendant deux grands actes et demi. Son nom même est à peine prononcé. De temps en temps il résonne comme par hasard au milieu des mille péripéties d'une intrigue encombrée et confuse. Pendant cette laborieuse exposition, deux ou trois sujets de pièce se laissent successivement apercevoir et s'évanouissent. Ces motifs accessoires au reste ne manquent pas de grâce : souvent une touche fine, une veine d'ingénieuse invention, des scènes au dialogue vif, font penser à ce petit acte spirituel et distingué que M. Meilhac nous a autrefois donné et qui s'appelle *les Curieuses*. Il y a là, par exemple, une situation fort invraisemblable, mais qui n'en contient pas moins la matière d'un amusant vaudeville,

le vaudeville, comme on le sait de reste, n'étant pas tenu de respecter la vraisemblance. A la suite d'une soirée où il trouve, l'intolérant! que sa femme a obtenu trop de succès, un jeune mari se laisse aller à lui faire une scène. La scène se termine par un de ces gestes qui, atteignant en plein visage une femme jeune, belle et fière, risquent de n'être expiés ni par la soumission la plus humble, ni par le plus amer repentir. M. de Frondeville, l'époux trop vif, accablé du sentiment de sa faute et n'osant reparaître devant les yeux de sa victime, prend la fuite sans se retourner, et court s'enfouir dans son château au fond de sa province. Il y passe trois années, avivant par l'absence et par le remords un amour interrompu en pleine lune de miel. Cependant, pour être mari, et très coupable mari, on n'en est pas moins homme, c'est-à-dire sujet à se consoler. Il se rencontre sur la route de M. de Frondeville une provinciale aussi jolie qu'ambitieuse, Mme Rédif, qui s'est mis en tête de faire du plus benêt des maris, par l'entremise de l'empressé châtelain de Frondeville, un receveur-général. Ce ménage est pour le moment installé au château. Nous voulons croire, bien que les auteurs aient eu le tort de nous en trop insinuer sur ce point délicat, que les imprudences de la jeune femme se sont bornées à cette compromettante visite et à quelques marivaudages véniels. Un beau soir tombe de Paris Mme de Frondeville. Elle vient faire à son mari la plus singulière des confidences. Elle craint de ressentir pour un autre une inclination naissante, et lui demande de la protéger contre elle-même. Frondeville promet à sa femme de la sauver, se promet à lui-même de la reconquérir, et, fort de ces bonnes résolutions toutes fraîches, ne se déconcerte pas trop à l'entrée, assez plaisamment préparée, de Mme Rédif. La présence au château de cette légère personne, même escortée du bonhomme Rédif, ne justifie que trop la prière qu'à son tour il adresse à Mme de Frondeville de le défendre contre les mauvaises suggestions de la solitude et ses propres entraînemens. Ce vaudeville est esquissé d'une manière alerte; mais il semble fort surpris de servir de prologue à la pièce toute différente qui va commencer, et dont les situations, plus violentes sans être beaucoup plus naturelles, laissent regretter la gaîté facile de ce début.

Fanny Lear apparaît enfin. Après avoir été quelques années une actrice de troisième ordre et avoir réalisé une colossale et scandaleuse fortune, elle a épousé ou plutôt acheté un vieux libertin ruiné, épave parisienne qu'on découvre pour ce marché dans les plus basses tavernes de Londres. C'est une sorte de gageure qu'elle a faite avec elle-même d'ouvrir à la fille tarée d'un pêcheur de la Cité les rangs de la société la plus justement ombrageuse. A peine devenue marquise de Noriolis, elle s'aperçoit qu'elle a épousé un homme dont la débauche, les désastres et une hideuse misère ont égaré la raison. Son mari est fou à lier, et

voilà tous les plans de notre aventurière renversés. Elle ne se résout pas si facilement à en avoir le démenti. Elle est tenace, comme elle le dit elle-même à Frondeville en lui expliquant ses projets avec une candeur qui désarme et avec un léger accent anglais que Mme Pasca, qui a très bien interprété ce rôle répulsif, sait rendre piquant sans exagération. Le vieux Noriolis a une petite-fille. Fanny Lear ne la mariera qu'à un homme prêt à consentir, moyennant un million, à présenter dans le monde et à couvrir de son pavillon une semblable belle-mère. C'est pour sauver cette enfant d'une union aussi odieuse qu'une ligue se forme au château de Frondeville. Mme de Frondeville en est l'âme. Elle procure d'abord un autre fiancé à Mlle de Noriolis, et même ce n'est pas là l'invraisemblance la moins cavalière de la pièce, car ce jeune homme n'est autre que l'amoureux si convaincu, si dangereux et si pressant que Mme de Frondeville avait cru devoir fuir jusque chez son mari. Pour pénétrer jusqu'au vieux marquis, gardé à vue au fond d'un château voisin, Frondeville et un de ses amis gagnent les domestiques. Le spectacle que rencontrent les tenans de Mlle de Noriolis dans l'appartement reculé où ce procédé peu chevaleresque les introduit, MM. Meilhac et Halévy auraient humainement agi en nous l'épargnant. Ils se trouvent en présence d'un être repoussant, oscillant sans cesse entre la fureur et l'imbécillité. Le quatrième acte, que remplit cette monotone succession de crises terminée par une attaque de nerfs, laisse une impression de fatigue navrée. Il eût fort risqué de dégoûter d'en voir davantage, si un jeune acteur frais émoulu de province et dont les débuts sont d'heureux augure, M. Pujol, n'en avait enlevé avec beaucoup d'énergie les parties les plus recommandables et pallié avec tact les passages dangereux. Il va sans dire que l'intrigante est battue par les vertueux conspirateurs réunis contre elle, qu'elle est réduite à dépenser dans la solitude et dans l'opprobre ses millions mal acquis, et que Mlle de Noriolis épouse son versatile amoureux.

Ce qui perd Fanny Lear, c'est une fatalité ordinairement attachée à la destinée des coquins, la coquinerie de ses complices. Elle a choisi pour instrument de ses desseins certain docteur aussi allégé de scrupules qu'elle-même; il suit sa pente et venge d'anciens et cuisans affronts de poursuivant éconduit en se vendant aux adversaires de la marquise. Si c'est là la moralité de la pièce, elle n'a rien de bien saisissant. Quand on essaie de résumer les impressions que laisse cette comédie enchevêtrée, hâtive, on éprouve un sentiment de regret. Des qualités fines, de l'esprit du meilleur aloi, y ont été dépensés, et cependant le résultat est fâcheux. Ce qui a manqué, c'est la maturité de conception, la concentration des forces dans un effort énergique de volonté et de travail. Il ne faudrait pas que des succès nombreux, mais plus bruyans que littéraires, eussent écarté les auteurs de *Fanny Lear* d'un but plus élevé :

ils ont le droit d'y prétendre; mais il n'est que temps pour eux de se mettre sérieusement à le poursuivre.

C'est encore la perfidie des femmes qui fournit le texte du proverbe assez sémillant que M. Legouvé vient de faire représenter au Théâtre-Français avec un succès qu'expliquent en partie les considérations que nous développions tout à l'heure. M. Legouvé lui-même subirait-il l'influence du courant d'idées qui semble porter nos auteurs à voir les femmes en laid, et serait-il permis de voir un « signe des temps » dans cette défection du plus fervent de leurs admirateurs? Une coquette battue sur son propre terrain par un jeune homme qui feint d'abord de se laisser prendre à ses piéges, tel est le sujet de la nouvelle pièce, dont le titre, *A deux de jeu,* exprime du reste la donnée avec une concision expressive. Ce thème n'est pas absolument neuf; M. Legouvé l'a agrémenté de quelques incidens qui ne témoignent pas d'une fertilité d'invention bien miraculeuse, et dont cette bluette n'avait que faire. C'est pour sauver son frère, près de faire un mariage inespéré, qu'Édouard Huber entre presque d'assaut, à l'aide d'un gros mensonge et couvert par un faux nom, chez la dangereuse marquise coupable d'avoir aimé ce frère imprudent. Il faut toujours qu'il y ait un mariage riche dans les pièces de M. Legouvé. Aucun biais ne lui coûte pour prôner la morale et les belles alliances. Il y avait urgence à rendre odieuse la femme que l'on va berner si peu galamment, car son adversaire, en prenant un masque pour la combattre, risquait de rendre sa victoire peu sympathique. M. Legouvé a essayé d'en faire en effet une perfide indigne de pitié, et a réussi surtout à la rendre un peu plus perfide que nature. Quoi qu'il en soit, des mouvemens de scène qui ne laissent pas d'être piquans, quelques mots heureux, une interprétation fort habile, ont fait oublier à des spectateurs que force pièces récentes et parfois M. Legouvé lui-même avaient soumis à de bien autres épreuves, *graviora passi,* combien singulière était la route choisie par l'auteur pour nous conduire à un dénoûment trop prévu. L'inspiration dramatique se comporte chez nous comme les fleuves. Elle est dans cette saison à son point d'étiage. Espérons que, comme les fleuves, elle ne tardera point à reprendre son niveau normal.

ALFRED ÉBELOT.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Jardins, histoire et description, par M. Arthur Mangin; Tours, 1867, Alfred Mame.

On ignore généralement combien se complique d'infinis détails l'art de faire un jardin. Il faut autre chose que des parterres élégamment

dessinés, des pavillons, des jets d'eau, des arbres et des fleurs; ce qu'il faut surtout, c'est le choix de ces élémens, l'assortiment raisonné, l'heureuse entente des harmonies et des contrastes, des proportions et des perspectives. Qui ne comprend quelles différences doivent exister, par exemple, entre un jardin de Perse ou d'Égypte et un jardin de France ou d'Angleterre? Tandis que celui-ci, fait pour la promenade, nécessite de larges allées, le long desquelles des objets d'art savamment espacés s'offriront successivement au regard, où des massifs de verdure créeront ces alternatives d'ombre et de soleil qu'aime l'habitant des climats tempérés, dans un jardin d'Orient au contraire, on devra trouver des allées entièrement couvertes et de nombreuses stations d'où le promeneur indolent pourra d'un coup d'œil embrasser parterres de fleurs, bassins et lointaines perspectives. Dans le premier cas, c'est le promeneur qui ira chercher le jardin, dans le second, c'est au contraire le jardin qui en quelque sorte vient au-devant du promeneur, l'enserre, l'enveloppe, l'oblige à s'asseoir et multiplie autour de lui ses enchantemens.

On comprend quelle diversité de types a dû sortir d'un ensemble aussi compliqué de considérations. Cette diversité est si grande que l'on a été contraint d'établir une sorte de classification des genres horticoles. Le genre *géométrique* et le genre *pittoresque* forment les deux grandes divisions qui se subdivisent en styles divers, désignés d'après les noms des peuples qui leur ont donné naissance. Au premier appartiennent les styles babylonien ou arabe, italien, français et hollandais; au second se rattache le style chinois, dont le style anglais n'est manifestement qu'une dérivation. Naturellement genres et styles se sont souvent modifiés, combinés ou altérés, mais il faut, si l'on veut éviter la confusion, ramener à l'un ou à l'autre de ces types les différens spécimens de l'art horticole paysagiste.

Cet art a pris une très grande extension. L'histoire qui nous en fait connaître les développemens successifs est curieuse et fort instructive, et c'est cette histoire que nous raconte M. Arthur Mangin dans un beau volume où l'intérêt du texte est doublé par celui qu'y ajoutent les nombreux dessins de main de maîtres. Il est évident que nous ne pouvons ici suivre l'auteur dans toutes les descriptions dont son ouvrage est rempli. Jardins merveilleux ou légendaires, paradis de l'Assyrie, de la Perse et de l'Égypte, jardins primitifs de la Grèce, villas somptueuses de l'ancienne Italie, vergers, préaux et courtils du moyen âge, tous sont passés en revue, depuis le modeste jardinet d'Alcinoüs, jusqu'aux parcs immenses et merveilleux de l'antique terre de Yucatan, les vergers de l'Inca, ou *jardins aux fleurs d'or* et ces gracieux *chinampas* du Nouveau-Mexique, sortes de jardins flottans qui errent sur les lacs, remontent les canaux, pénètrent jusque dans l'intérieur des villes, ar-

rêtent de station en station leurs vastes corbeilles fleuries, dont les aromes parfument au loin les deux rives. La renaissance fournit à l'auteur des *Jardins* une ample moisson de faits. Les jardins botaniques du XVIe siècle, les villas italiennes qui semblent renaître des débris de celles qu'avait construites l'ancienne Rome, enfin l'apparition, dans l'histoire horticole, de l'homme dont le nom remplit toute la période qui s'étend depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe, tels sont les élémens de l'une des plus intéressantes parties de l'ouvrage de M. A. Mangin. Le Nôtre ne fut point, comme on le croit communément, le créateur d'un genre nouveau, mais il sut s'inspirer du passé sans étroitesse d'esprit et sans plagiat. Il n'employa guère que les élémens du genre classique, c'est-à-dire celui du siècle d'Auguste et de la renaissance; mais il sut donner à l'emploi qu'il en fit des proportions si imposantes, qu'il imprima à tous ses jardins un incomparable caractère monumental. Le genre systématisé par Le Nôtre fit bientôt le tour de l'Europe. Lui-même avait planté des jardins en Italie et en Angleterre; il fournit de plus des dessins à l'Allemagne, à la Suède et à l'Espagne, si bien que le voyageur qui eût parcouru l'Europe centrale au commencement du XVIIIe siècle eût partout retrouvé ces fameux jardins symétriques sans lesquels un roi ne se fût pas cru à la hauteur de la civilisation. L'Angleterre elle-même, qui devait bientôt donner l'exemple du romantisme le plus indépendant, ne faisait que renchérir sur la froideur du style français.

C'est de la Chine que nous sont venus les principes sains et rationnels qui président depuis le milieu du XVIIIe siècle à la création de ces jardins magnifiques qu'on appelle tantôt anglais, tantôt chinois, tantôt anglo-chinois, et dont le vrai nom devrait être *jardins naturels*. Le principe qui préside à la création de ces jardins, quelques travestissemens qu'il ait pu subir, est et demeurera le seul principe rationnel. François Bacon, le premier, en 1644, s'élevant avec force contre les arbres taillés, les petits jets d'eau, la symétrie conventionnelle, tout le mauvais goût enfin de la mode régnante, prêcha aux Anglais l'imitation de la nature. Ces tentatives n'empêchèrent point Charles II d'appeler Le Nôtre en Angleterre; mais les idées nouvelles, à la diffusion desquelles contribuèrent pour leur bonne part les descriptions du *Paradis perdu* de Milton, trouvèrent en deux écrivains distingués, Addison et Pope, d'énergiques et habiles propagateurs. Le principe, admis désormais, devint bientôt une réalité vivante entre les mains de Kent, un contemporain de Pope. Le nouveau maître, peintre paysagiste, applique à l'art des jardins la composition des tableaux. La création du jardin de Stowe, sa première œuvre, emporta les dernières résistances. Cette nouvelle et vaste science ne demeura pas simplement historique, elle eut ses manuels, ses commentateurs, ses auteurs, — en Angleterre Mason, Whately, Chambers, Price,

Repton, en France Watelet, Girardin, Gilpin et quelques autres; l'art des jardins était désormais découvert et formulé. ED. GRIMARD.

Voyage de Martin à la recherche de la vie, par M. Louis Rambaud; Lacroix, Verboeckhoven.

Il y a des momens dans l'histoire des nations où la vie abonde, où l'organisme social, jeune, sain et vigoureux, manifeste avec une sorte de profusion les témoignages de l'énergie collective d'un peuple. Il y en a d'autres au contraire où l'activité s'affaisse, où la séve semble épuisée, où la circulation de la pensée se ralentit et s'endort. Sommes-nous dans une de ces heures pénibles? Les trois voyageurs dont M. Rambaud nous raconte les humoristiques aventures en sont du moins convaincus. Ils ont cru constater autour d'eux les symptômes de cette anémie intellectuelle, et ils trouvent que la vie se retire de la société à laquelle ils appartiennent. Jugeant dès lors qu'elle a dû se réfugier quelque part, ils se mettent en route pour découvrir sa retraite, et s'en vont de lieu en lieu, observant et philosophant, perdant souvent de vue le but de leur excursion, faisant raconter leur histoire aux gens qu'ils rencontrent, et qui rarement voient le monde en beau. Ils ne se font pas faute en toute occasion de s'ériger en juges railleurs, trop découragés sans doute, mais souvent perspicaces, des systèmes en usage et du train des choses ici-bas.

Martin et ses amis se donnent avec complaisance le titre « d'abstracteurs. » Ce sont eux-mêmes des abstractions à la poursuite d'une autre abstraction. Les épisodes de cette dissertation philosophique à plusieurs voix se déroulent dans un milieu indéterminé et vague. M. Rambaud n'a pas fait le moindre effort pour encadrer ses boutades dans un récit suivi, pour faire mouvoir ses personnages au sein d'événemens naturels. Peut-être eût-il mieux fait de le tenter, et eût-il rendu ainsi la lecture de son livre plus attachante. Toutefois ce ne sont pas des types imaginaires qu'il retrace, et il a très finement nuancé le caractère de ses héros. Leurs tendances sont observées avec justesse, même lorsque leurs actions nous transportent en dehors de toute réalité. On se figurerait difficilement leurs traits, mais on voit leur âme. Ils représentent assez bien toute une classe de jeunes gens trop nombreuse, la classe des découragés. L'auteur les a évidemment vus de près, et il a pu les juger, car son esprit d'une trempe plus solide le préservait de la plupart de leurs défauts. Ce sont des imaginations ardentes, des organisations nerveuses, délicates et débiles, douloureusement sensibles aux moindres variations de l'atmosphère intellectuelle où ils vivent. Ils se montrent surexcités par d'intermittentes ardeurs, au fond dégoûtés de leur tâche avant de l'avoir entreprise, ironiques et inactifs. Tous ces traits sont peints d'après na-

ture et d'un pinceau juste, sobre et fin. Ce qu'il faut reprocher à M. Rambaud, ce n'est pas d'avoir mal observé ses modèles, c'est de montrer quelque partialité pour ces volontés sans ressort. Au lieu d'aller au loin et au hasard chercher une vie imaginaire, ce qui est un prétexte à paresse des plus commodes, que Martin ne s'occupait-il de faire son œuvre dans la vie réelle? La plus obscure besogne, patiemment, vaillamment accomplie, lui en eût appris plus long sur le problème qui le préoccupe, que toutes ses pérégrinations. La vie, cette vie générale après laquelle il soupire, n'est pas une sorte de divinité mythologique tapie au fond de quelque bois sacré; on ne va point l'adorer en pèlerinage dans des sanctuaires reculés. Pour en aider le développement dans la mesure de ses forces, il faut rêver moins et travailler plus que ne le font Martin et ses deux compagnons. Elle diminue quand se multiplient ces dilettantes dédaigneux qui voient bien les maux existans, mais se réfugient, pour s'en consoler, dans une inaction sarcastique.

La note du découragement domine dans ce livre. On n'y trouve que des gens retirés du monde après en avoir épuisé les tristesses, et qui, couchés sous leur tente, ont pris le parti d'y rester immobiles en roulant des pensées amères. Martin lui-même, après la poursuite vaine d'un être de raison, annonce l'intention de se retirer dans les bois. Franchement, ce n'est point là une détermination bien héroïque et dont il faille beaucoup le louer. Espérons qu'il n'y a pas dans notre jeunesse beaucoup de contemplatifs aussi sceptiques. Y en eût-il beaucoup, M. Rambaud aurait encore le tort d'avoir trop l'air de les absoudre et de clore son livre sur cette conclusion négative. Il y a des leçons plus fermes à leur donner, et à voir un jeune auteur se complaire ainsi dans la peinture du désenchantement on a d'autant plus de regrets qu'il a en lui de quoi traiter les mêmes questions d'une façon plus utile, à un point de vue plus fécond. Ces théories débilitantes sont en effet mises dans un cadre ingénieux et exposées avec un art consciencieux et raffiné. Une tendance au raffinement est même le reproche le plus sérieux qu'on doive faire au style de ce petit livre. L'auteur a horreur de la vulgarité, et cette horreur salutaire ne laisse pas de l'entraîner quelquefois jusque sur les limites du précieux et du recherché. Ce défaut disparaîtrait, et les qualités qui l'accompagnent et le font pardonner se produiraient plus nettement, si M. Rambaud donnait à ses ouvrages un accent plus franc de réalité, à ses conclusions un caractère plus accusé de force morale et d'énergie virile.

A. É.

L. Buloz.

LA

GUERRE DE L'ALLEMAGNE

EN 1866

LE ROLE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRUSSE (1).

I.

Les événemens qui en 1866 ont bouleversé l'Allemagne et troublé si profondément la paix de l'Europe ont surpris par la rapidité des changemens et par l'importance des effets. Ils ne se rattachent pas moins logiquement au passé, et pour les bien comprendre il faut se rappeler l'affaire des duchés de l'Elbe, se représenter l'état où se trouvait l'Allemagne au commencement de 1866. Travaillée d'aspirations confuses, lasse de démonstrations vaines, elle ne savait à quel parti s'arrêter. Un seul point était clair, l'insuffisance du vieux pacte fédéral et la nécessité d'une réforme; mais sur la solution on ne pouvait s'entendre. Les uns voulaient un état centralisé sous l'hégémonie prussienne, les autres une fédération avec ou sans l'Autriche, d'autres rêvaient une république à la manière des États-Unis. Ce n'étaient que des opinions sans portée pratique. A part le

(1) On a lu dans les deux dernières livraisons de la *Revue* les curieux et piquans *Préliminaires de Sadowa*. Il nous paraît utile de les compléter par le récit même de la guerre qui a eu son dénoûment dans la grande bataille du 3 juillet 1866, de cette guerre de quelques jours qui a cependant changé la face de l'Europe centrale.

National Verein, bien discrédité d'ailleurs, il n'y avait point de partis. Après tant de reviremens, on ne pouvait rien espérer de l'Autriche, mal affermie encore, en travail de transformation, ultramontaine du reste et rétrograde à plus d'un point de vue. La Prusse, plus forte et plus prospère, représentait mieux un état moderne, et depuis 1813 son développement s'était identifié de plus en plus avec le progrès de l'Allemagne; mais, dans l'accomplissement de ce qu'elle appelait sa mission historique, on retrouvait encore trop de contradictions. La Prusse avait flatté les désirs de réforme par ses critiques de la diète et son action décidée dans l'affaire des duchés, mais elle inquiétait les libéraux par ses procédés arbitraires à Berlin et son mépris des droits du parlement; elle avait, par le Zollverein et des mesures économiques, commencé l'unification et groupé les intérêts, mais elle les effrayait par le militarisme et par les tendances absorbantes de sa politique. Bref, elle provoquait les espérances plutôt qu'elle ne les encourageait. Les petits états, impuissans, isolés, défians, restaient dans les atermoiemens. — Quant à l'Europe, qui avait permis la guerre du Danemark, elle ne semblait soucieuse que de conserver la paix. La France, à qui on devait songer surtout comme à l'état qu'un changement en Allemagne pouvait émouvoir le plus, paraissait peu disposée à prévenir les complications qui surgiraient de l'autre côté du Rhin. Telle était la situation en janvier 1866. C'était un état de crise, mais de crise latente. Le public européen était habitué à voir l'Allemagne travaillée par ces influences et ces désirs contraires. Rien ne lui faisait présager un conflit imminent. L'Autriche, toujours gênée par l'Italie, était absorbée par ses affaires hongroises. La Prusse, en plein conflit parlementaire, avait à compter avec une opposition tenace, et le roi d'ailleurs répugnait personnellement à toute mesure violente. Ce fut donc une surprise pour l'opinion que de voir, à la fin de janvier, la Prusse accentuer sa politique, pousser de plus près l'Autriche, soulever de nouveau toutes les aspirations allemandes, et entreprendre une campagne contre l'organisation du corps germanique.

Si à Berlin on était décidé à élever le ton ou même à rompre, les prétextes ne manquaient pas. La convention de Gastein (14 août 1865) en effet n'avait réglé qu'en apparence l'affaire des duchés. Les causes de dissentiment restaient, et elles se trahirent partout dans les derniers mois de 1865. La Prusse voulait annexer, l'Autriche s'y opposait; elle soutenait la candidature du duc d'Augustenbourg, la Prusse l'écartait par tous les moyens; le général de Manteuffel refusait à ce prince l'entrée du Slesvig, le général de Gablenz lui accordait celle du Holstein; les réunions et les attroupe-

mens étaient défendus en Slesvig, on les encourageait en Holstein, où les droits du prétendant étaient ouvertement proclamés. L'acte du 14 août 1865 séparait les deux administrations sans *préjudice des droits réciproques sur la totalité des duchés*. La Prusse s'était déjà plainte au cabinet de Vienne, et les rapports s'étaient aigris; une réunion tenue à Altona et où intervinrent des membres du *National Verein* parut à Berlin dépasser la mesure, et l'on se décida pour une réclamation plus énergique.

Le 25 janvier 1866, M. de Bismarck adressait à M. de Werther, ministre de Prusse à Vienne, une dépêche où il exposait tous les griefs de son gouvernement contre l'Autriche à propos de sa conduite en Holstein et à Francfort. Il lui reprochait d'être ouvertement hostile à la Prusse, de méconnaître la convention de Gastein et d'encourager par ses menées des tendances évidemment révolutionnaires. « Une réponse négative ou évasive, disait-il, nous donnerait la conviction que le gouvernement impérial n'entend pas suivre une voie commune avec nous. » Une copie de cette dépêche fut remise au comte de Mensdorff. L'empereur d'Autriche était alors à Pesth pour l'ouverture de la diète hongroise. Tous les ministres furent convoqués, et le 7 février M. de Mensdorff adressait au comte Karolyi, le ministre d'Autriche à Berlin, une dépêche où il répondait à la note prussienne en la discutant point par point. Il déclarait que le cabinet impérial s'était abstenu de tout acte de nature à préjuger le point essentiel du débat; mais, disait-il, c'est la possession provisoire et non la propriété des duchés que l'on a partagée à Gastein. Le gouvernement autrichien n'est soumis à aucun contrôle en Holstein; il ne prétend en exercer aucun en Slesvig, bien que la conduite qui y est tenue ait manifestement pour but de préparer une annexion. Il protestait contre le reproche de favoriser la révolution. « Loin de vouloir former une coalition contre la Prusse, ajoutait M. de Mensdorff, nous avons fait passer nos relations avec les états secondaires après l'alliance de la Prusse. »

M. de Bismarck considéra cette réponse comme négative. Il déclara au comte Karolyi qu'il s'abstiendrait à l'avenir de toute communication au sujet des duchés. Il cessa de se plaindre en effet; mais le 2 mars il dit à une députation de la noblesse holsteinoise demandant l'union à la Prusse que le gouvernement du roi ferait tous ses efforts pour la réaliser. Quelques jours après, le 13, un édit royal publié dans le Slesvig déclara passible des peines les plus sévères quiconque, par actes ou paroles, porterait atteinte aux droits de souveraineté du roi et de l'empereur dans l'un des duchés. Ce fut au tour de l'Autriche de s'émouvoir et de réclamer. Elle fit demander à Berlin si l'on avait l'intention de rompre vio-

lemment la convention de Gastein; on assura le contraire. L'Autriche était trop occupée d'ailleurs pour insister davantage. A ses embarras en Hongrie venaient de s'ajouter ceux où la jetait la chute du prince Couza. L'activité que Bucharest vit alors déployer à l'agent prussien montra que M. de Bismarck ne restait point neutre dans cette affaire, et qu'il ne voulait pas laisser échapper cette occasion de créer à l'Autriche de nouvelles difficultés. La chambre des députés était dissoute, il avait les mains libres, et pouvait se tourner tout entier vers la politique extérieure.

L'opinion commençait à s'inquiéter sérieusement de cette attitude nouvelle et de ce dissentiment plus marqué des deux cours. Des bruits alarmans circulaient; la polémique des journaux prussiens devenait constamment plus vive. La *Gazette de la Croix* elle-même, partisan naguère de l'alliance à tout prix, accusait maintenant l'Autriche de sourdes menées dirigées contre la Prusse et de complicité avec la commission des 36 (1). Sans y croire beaucoup, on parla dès lors d'un conflit possible. On se préoccupa dans les états secondaires des moyens de l'écarter; on rappela qu'un état confédéré ne pouvait ouvrir d'hostilités contre un autre sans avoir porté au préalable le différend devant la diète. Cela menait à évoquer l'affaire des duchés devant l'assemblée fédérale. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, feuille ministérielle de Berlin, semblait y engager elle-même en déclarant que la cause de l'inquiétude était non point dans le conflit même que l'on redoutait, mais dans la constitution, dont la dernière guerre avait révélé l'impuissance (10 mars). Cette tendance à reporter la question sur le terrain de la réforme fédérale, si elle pouvait rassurer pour le moment, n'était point faite cependant pour calmer les esprits. D'autres symptômes plus graves continuaient de les troubler. Dès le 28 février, un grand conseil avait été tenu à Berlin; tous les ministres, le chef d'état-major-général de Moltke, le chef du cabinet militaire du roi et le comte de Goltz, mandé en hâte de Paris, y avaient assisté. En outre on apprit vers le milieu de mars l'arrivée à Berlin du général Govone; il était chargé, disait-on, par le gouvernement italien d'une mission purement militaire; on crut partout qu'il venait préparer une alliance, et la suite prouva que ces conjectures étaient fondées. En même temps on commençait à faire grand bruit en Prusse des armemens de l'Autriche et de la Saxe. Les feuilles officieuses les rapportaient en détail, et y dénonçaient autant de provocations qui forceraient la Prusse à mobiliser elle-même son armée. Enfin

(1) Commission permanente des chambres allemandes, où le parlement prussien ne comptait qu'un très petit nombre de représentans.

le 24 mars M. de Bismarck lançait sa fameuse circulaire aux agens diplomatiques de la Prusse en Allemagne, prélude définitif de la grande crise qui se préparait, premier coup d'éclat de la politique prussienne. M. de Bismarck y exposait d'abord à son point de vue le différend des duchés, et récriminait longuement contre l'Autriche. Depuis la note du 7 février, disait-il, la Prusse n'a rien fait pour modifier l'état des choses; l'Autriche au contraire rassemble près de la frontière prussienne, *encore complétement dépourvue de défense, des forces considérables.* Cette attitude menaçante trahit des sentimens qui n'attendent qu'une occasion pour se traduire par des actes. Jusqu'ici nous n'avons pas commencé le moindre contre-armement, mais nous ne pouvons pas tarder plus longtemps à prendre les mesures nécessaires pour n'être point exposés, comme en 1850, à voir une armée autrichienne prête à franchir notre frontière sans que nous soyons en mesure de la défendre. L'assertion que ces armemens sont purement défensifs ne saurait nous tranquilliser, puisque nous n'avons rien fait qui puisse porter l'Autriche à songer à sa défense... Si donc, des mesures réellement défensives auxquelles nous serons contraints, il résulte un conflit plus grave, la Prusse n'en sera point responsable. Ne pouvant plus faire fonds sur l'alliance de l'Autriche, elle doit chercher les gages de sa sécurité dans l'Allemagne même, mais elle ne saurait les trouver que dans une *Allemagne profondément réformée.* La constitution non plus que l'organisation militaire de la confédération ne sont suffisantes pour garantir la sûreté nationale, encore moins pour seconder la politique active que de grandes crises peuvent exiger. Pour que l'Allemagne reprenne son rang, il faut qu'elle se donne une constitution nouvelle, conforme à la réalité des choses qui a identifié ses intérêts à ceux de la Prusse... Le gouvernement prussien est amené ainsi, concluait M. de Bismarck, à demander à ses confédérés s'il peut compter sur leur concours au cas d'une agression de l'Autriche ou de menaces qui rendraient la guerre inévitable; mais ce concours même n'offre point de garanties suffisantes en vue des dangers futurs. La Prusse se voit donc dans la nécessité de soulever le projet d'une réforme, dont l'urgence à ses yeux sera d'autant plus grande que les réponses à sa demande de concours seront moins satisfaisantes...

Les questions étaient ainsi nettement posées et l'Allemagne mise en demeure de se prononcer. Cependant on continuait de presser l'Autriche. Le 28 et le 29 mars, des notes publiées à Berlin mentionnaient minutieusement les nouveaux mouvemens de troupes opérés en Bohême, ajoutant qu'en Prusse ni en Italie rien ne les motivait. Les journaux allaient plus loin encore; selon eux, Berlin

était menacé d'une surprise, et il n'était que temps de prendre des précautions. On renforça dès lors les garnisons des places fortes de Silésie, que l'on mit en état de défense. — Le gouvernement autrichien crut devoir protester, et le fit par une note, datée du 31 mars, que le comte Karolyi remit à M. de Bismarck. La politique prussienne se trouva dès lors bien dessinée, et M. de Bismarck entra résolûment dans l'action. Non-seulement il avait à lutter contre l'opinion publique, qui répugnait à la guerre, mais dans la cour de Prusse elle-même il rencontrait une opposition marquée à ses projets. On redoutait les compromissions révolutionnaires et les ébranlemens qui en seraient la suite; on tenait, par tradition autant que par conviction légitimiste, à l'alliance autrichienne; on craignait enfin une lutte inégale en soi et qui pouvait devenir plus que téméraire, si la France en prenait ombrage et se décidait à intervenir. Le roi partageait toutes ces perplexités. Esprit rigoureux, sincèrement piétiste, pénétré des principes du droit divin, Guillaume Ier hésitait à se lancer dans la voie des réformes et à rompre surtout avec un allié qui représentait en Europe le droit séculaire des monarchies. Pour convaincre le roi, il fallait lui faire croire qu'il était provoqué, et que la guerre, devenue inévitable, était commandée d'ailleurs par la mission providentielle de la maison de Hohenzollern; pour vaincre la résistance du peuple, il fallait animer le sentiment national en montrant la patrie menacée et son avenir en jeu; pour gagner l'opinion allemande, il fallait la surprendre, la dépasser même, se mettre hardiment à la tête du mouvement progressiste. Il fallait enfin assurer plus fermement la neutralité de la France et égaliser les chances de la lutte. M. de Bismarck y réussit par le traité d'alliance avec l'Italie, par la proposition de réforme fédérale et par la polémique acharnée qu'il engagea contre l'Autriche à propos des armemens. Il y réussit, selon le mot de M. Thiers, grâce à une sagacité politique rare, servie par une audace d'exécution plus rare encore.

Il savait parfaitement que l'Autriche, qu'il accusait d'être si bien préparée, ne l'était pas, que l'Italie, en l'attaquant au sud, lui enlèverait sa liberté d'action et distrairait le meilleur de ses troupes. Il savait aussi sans doute que le gouvernement français entendait laisser à l'Italie, avec son libre arbitre, la pleine responsabilité de ses actes : en tout cas, il paraissait certain que la France ne se tournerait pas contre son ancienne alliée. L'alliance italienne offrait donc une double garantie. Le général Govone n'était venu que pour la négocier; elle fut conclue le 8 avril 1866 et tenue rigoureusement secrète. Restaient l'affaire de la réforme et celle des provocations autrichiennes. Nous allons indiquer successivement les

moyens qu'employa M. de Bismarck pour faire tourner l'une et l'autre aux fins qu'il désirait.

La circulaire prussienne du 24 mars avait mis les états secondaires en demeure de se prononcer sur le différend austro-prussien et subsidiairement sur l'opportunité d'un remaniement de la constitution fédérale. Les réponses furent à peu de chose près les mêmes. « L'article 11 du pacte a prévu le cas d'un conflit armé entre deux puissances confédérées : la diète doit en être saisie ; la puissance qui prendrait l'initiative d'une agression se placerait par cela même en dehors du droit fédéral, et la diète seule pourrait décider les mesures à prendre à son égard. » Quant à la réforme tentée dans de pareilles conjonctures, M. de Beust, le chef du cabinet de Dresde, s'y montrait peut-être mieux disposé que M. de Pfordten, le président du ministère bavarois ; mais ni l'un ni l'autre n'approuvaient les critiques radicales infligées à la constitution actuelle, et tout le monde s'accordait à dire qu'avant de se prononcer on avait besoin de connaître d'une manière plus précise les modifications que la Prusse regardait comme nécessaires. — A Francfort, le comité des 36 se déclara nettement pour une transformation complète du pacte fédéral ; mais il appela le peuple à se prononcer partout contre la guerre et à protester contre les dangers d'une « politique funeste de cabinet » (6 avril). Il suspectait les intentions de la Prusse, opinion généralement partagée d'ailleurs et exprimée partout dans les *meetings* et dans les feuilles libérales.

La double ouverture de la Prusse ainsi déclinée, M. de Bismarck fit un pas de plus. Le 9 avril, l'envoyé prussien présentait à la diète la motion suivante : « Il sera convoqué, pour un jour à déterminer ultérieurement, une assemblée issue des élections directes et du suffrage universel de toute la nation ; cette assemblée sera saisie des propositions des gouvernemens allemands touchant une réforme fédérale, et délibérera sur les propositions qui seront concertées entre les gouvernemens avant qu'elle ne se réunisse. » La motion était précédée de longs considérans où l'on faisait ressortir de nouveau l'urgence d'une réforme. « On a renvoyé le gouvernement prussien à l'article 11, disait cette note ; mais, tandis que la diète délibérera, l'Autriche continuera ses armemens, et la guerre aura peut-être éclaté. » La diète décida, malgré M. de Savigny, qu'il en serait référé aux gouvernemens respectifs, dont on demanderait l'avis avant d'examiner la motion présentée.

M. de Bismarck prenait ainsi une attitude nouvelle. Il en appelait à l'opinion, il faisait une avance directe à la démocratie. Ce revirement subit ne produisit point toutefois l'effet qu'on en pouvait attendre. On ne le crut point sincère ; on n'y vit qu'une manœuvre

nouvelle contre l'Autriche, et il n'eut d'abord d'autre résultat que d'effaroucher les partis sur lesquels s'était appuyé jusque-là le gouvernement prussien. La réforme, qui lui aliénait les conservateurs, ne lui conciliait point les progressistes. Le ministère semblait à ces derniers incapable de prendre en main la cause de la liberté. Le *National Verein* de Berlin, rassemblé le 12, se déclara pour l'annexion des duchés à la Prusse, mais sans violence, et vota une résolution à peu près identique à celle du comité des 36. « La Prusse, y était-il dit, n'acquerra le ressort nécessaire à sa mission historique, qui est d'unir l'Allemagne dans la force et la liberté, que le jour où le pays aura vu cesser le conflit parlementaire. » Des résolutions pareilles furent prises à Stettin, Magdebourg, Cologne, Minden, L'irritation était générale, plus vive encore en Prusse que partout ailleurs. Le gouvernement, pensait-on, ne cherchait la rupture que pour échapper aux embarras intérieurs; il jouait ainsi l'avenir de la nation pour mieux asseoir son despotisme. On ne pouvait croire à la neutralité de la France, et les défiances s'accroissaient des froissemens du patriotisme effrayé. De toutes parts, des adresses arrivaient à Berlin, protestant contre la guerre, qui trouvait à la cour même d'énergiques résistances. La haine à laquelle M. de Bismarck était alors en butte n'a eu d'égale que l'enthousiasme dont plus tard il a été l'objet.

La motion du 9 avril n'était guère plus sympathique aux cabinets qu'à l'opinion; mais, rendus responsables de l'échec d'une entreprise qui se disait nationale, ils devaient garder des ménagemens, et ils n'osèrent pas écarter franchement la proposition. La diète se réunit pour en délibérer le 21 avril; il n'y eut, à proprement parler, de débat que sur des points de détail. La Prusse demandait le renvoi à une commission *ad hoc*; la Saxe proposait de confier simplement l'examen de la question à la commission ordinaire des affaires politiques. L'envoyé d'Autriche déclara de nouveau qu'on n'avait point à craindre de la part de son gouvernement une violation de l'article 11, et se prononça pour la commission *ad hoc*. La majorité se décida en ce sens. La Prusse obtint en outre que la commission serait composée de neuf membres; mais l'Autriche insista pour que la communication et l'examen du projet de réforme eussent lieu avant la réunion du parlement. L'envoyé prussien s'y opposa, et quelques jours après, le 27, M. de Bismarck adressa aux agens de la Prusse en Allemagne une circulaire d'où il résultait qu'aux yeux de son gouvernement ajourner la convocation du parlement équivaudrait à rejeter le projet de réforme.

Tandis qu'il menait ainsi cette affaire, M. de Bismarck poussait vigoureusement la polémique sur les armemens, et chaque jour elle

prenait une tournure plus inquiétante. Le 31 mars, le cabinet de Vienne avait nié formellement toute intention hostile. Il n'en parut pas moins à Berlin le 2 avril une nouvelle note dénonçant les préparatifs de l'Autriche, qui, au dire de la presse, devenaient toujours plus formidables. Le 7, M. de Bismarck écrivit à M. de Werther que les éclaircissemens donnés par l'Autriche étaient insuffisans, que depuis le 13 mars elle concentrait des forces considérables sur la frontière prussienne, qu'on ne signalait aucun danger justifiant le prétendu caractère défensif de ces armemens, et que rien n'était plus éloigné des intentions du roi de Prusse qu'une guerre offensive contre l'Autriche. M. de Mensdorff répondit le 7 avril. « Il n'y a point eu, disait-il, de concentrations importantes de troupes, ni de prises de positions, ni de rappels de soldats en congé sur une large échelle. Les dislocations de troupes qui ont eu lieu en réalité, on les a fait connaître à M. de Werther. Il sait ainsi qu'il n'a été pris en Autriche aucune des mesures qui, d'après l'organisation de nos armées, précèdent l'ouverture d'une grande guerre. » A cela, M. de Bismarck répondit le 15 avril que le gouvernement autrichien, ayant commencé les mouvemens de troupes, devait rétablir le *statu quo*. M. de Mensdorff répliqua le 18 par une proposition de désarmement simultané, ajoutant qu'après les assurances mutuellement données toute discussion sur la priorité des armemens était désormais superflue. M. de Bismarck écrivit le 21 à M. de Werther qu'il adhérait à la combinaison proposée, et que la réduction des effectifs, augmentés depuis le 27 mars, aurait lieu dans les mêmes délais que la diminution correspondante des préparatifs autrichiens. Pour ces délais, on attendrait des communications plus précises du gouvernement impérial, afin de le suivre pas à pas dans le désarmement.

A la suite de ces explications, on put croire un instant à un rapprochement. C'était le moment où la diète venait de renvoyer à la commission des 9 la motion prussienne. Les ministres des états secondaires, qui s'étaient réunis le même jour en toute hâte à Augsbourg pour régler leur conduite commune, se séparèrent avec quelque espérance d'écarter encore la guerre; mais les choses ne tardèrent point à s'assombrir de nouveau. A Berlin, on prenait dès le 24 des mesures plus ostensibles, et les nouvelles qui arrivaient d'Italie ne faisaient que compliquer davantage la situation. On put voir alors dans quelle impasse M. de Bismarck avait attiré le cabinet de Vienne. L'Italie armait ouvertement. L'Autriche ne pouvait la laisser faire sans se mettre en défense; si elle se décidait à éloigner ses troupes de la Bohême, elle devait en même temps renforcer celles de la Vénétie. Ce n'était point le compte du ministre prussien, et le 26 avril la *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclara que la Prusse

ne saurait désarmer en présence de ces dispositions nouvelles. De son côté, M. de Mensdorff écrivit le 26 au comte Karolyi que le désarmement ne pourrait commencer en Bohême que lorsqu'on serait assuré que les mesures défensives dirigées contre l'Italie ne changeraient rien aux intentions du gouvernement prussien. Dans une seconde dépêche, il revenait sur la question des duchés; le gouvernement impérial, disait-il, ne pouvait accepter la décision des syndics de la couronne de Prusse, dont le résulat serait de donner un caractère définitif aux stipulations de Gastein; il n'y avait qu'une issue à la situation grave où l'on se trouvait, disposer des duchés en faveur d'un tiers et laisser à la diète le soin de résoudre cette affaire, exclusivement allemande. Dans le cas où la Prusse y consentirait, le cabinet de Vienne s'engageait à la faire maintenir en possession de Kiel, Rendsbourg et Sonderbourg; mais, si la Prusse repoussait cette proposition, l'Autriche se verrait forcée de saisir elle-même ses confédérés de la question. M. de Bismarck s'abstint pour le moment de répondre formellement sur ce dernier point. Il n'en écrivit que le 7 mai à M. de Werther, et encore d'une manière confidentielle; ce fut pour écarter la proposition. Sur la question du désarmement, il avait répondu dès le 26 avril, se bornant d'ailleurs à dire qu'il attendait toujours des notes détaillées sur les délais de réduction, et qu'il ne pouvait reconnaître la gravité des nouvelles d'Italie, par lesquelles l'Autriche voulait justifier les mouvemens de ses troupes. En présence de ces déclarations, M. de Mensdorff crut devoir clore le débat sur la question du désarmement réciproque.

Le conflit dès lors était bien déclaré. Il allait s'étendre à toute l'Allemagne. Dans l'intervalle en effet, la Prusse avait invité la Saxe à s'expliquer sur ses armemens. M. de Beust avait répondu que le gouvernement saxon n'avait d'autre dessein que d'exécuter ses devoirs fédéraux; si d'ailleurs on avait quelque grief contre lui, on pouvait en saisir la diète. Il ne menaçait personne et croyait avoir plus besoin d'être rassuré lui-même que de rassurer les autres. A Berlin, non-seulement on ne dit rien pour rassurer la cour de Dresde, mais on laissa entendre que, les explications ne paraissant point satisfaisantes, la Prusse n'aurait plus qu'à prendre des mesures militaires correspondantes à celles de la Saxe. Celle-ci présenta le 5 mai à la diète une motion ainsi conçue : « le gouvernement prussien sera invité à rassurer complétement la confédération en considération de l'article 11 du pacte fédéral. » Le vote fut renvoyé au 9 mai. Dans l'intervalle, la Prusse mobilisait son armée. M. de Savigny déclara qu'elle y avait été amenée par les besoins de sa défense, que dès le 24 mars elle avait communiqué ses inquiétudes à ses confédérés et avait demandé leur assistance, que, loin de

l'accorder, on avait armé de toutes parts, que l'Autriche et la Saxe s'étaient entendues, au lieu d'en appeler à la diète, que les rôles enfin avaient été renversés, et que c'était aux états qui avaient commencé les armemens de les réduire les premiers. L'envoyé d'Autriche protesta contre ces allégations. Appuyée par la Bavière, la motion saxonne fut adoptée par 10 voix contre 5. C'était un vote de défiance à l'égard de la Prusse. Il fut suivi d'un redoublement d'armemens qui en accentua davantage la portée. La Bavière mobilisa son armée, affirmant d'ailleurs ses intentions conciliantes et sa résolution de maintenir la paix fédérale contre quiconque s'en ferait le premier perturbateur. Les autres états secondaires, avec plus ou moins d'activité, suivirent son exemple. L'Allemagne se trouva bientôt tout entière sous les armes. Il en résulta de grandes misères et un mécontentement profond.

La Prusse traversait alors une crise intérieure non moins grave peut-être que celle où elle se précipitait au dehors. La mobilisation de la *landwehr* avait provoqué un mécontentement général. Les féodaux eux-mêmes, répugnant à l'alliance italienne, aux compromis avec Garibaldi, à l'appel enfin adressé au peuple allemand, combattaient le ministère. Partout on s'opposait à la guerre et on la redoutait; partout on se préoccupait de l'attitude de la France. La chambre des députés française venait d'écouter une éloquente leçon d'histoire où l'ambition prussienne était dévoilée avec une lucidité merveilleuse. On s'était, il est vrai, contenté d'applaudir et de protester de son goût pour la paix en votant le contingent ordinaire; mais peu après, à Auxerre, l'empereur Napoléon avait répudié les traités de 1815 et la vieille politique. Était-ce une protestation, un encouragement à l'Allemagne, une revendication en cas de remaniemens européens? Les traités de 1815 avaient enlevé à la France les frontières du Rhin; on se le rappelait en Allemagne, et le patriotisme en prenait ombrage. Que l'on encourût l'hostilité de la France ou que l'on s'exposât à payer d'une province sa neutralité, l'une et l'autre hypothèse inquiétaient également et froissaient l'opinion. M. de Bismarck ne se laissa point émouvoir par l'orage qui se déchaînait contre lui. Ni les accusations qu'on lui prodiguait, ni les adresses qui arrivaient de toutes parts, ni l'attentat dirigé contre lui par un fanatique, ni les fatigues enfin de tant d'efforts et d'une responsabilité si pesante, n'ébranlèrent sa résolution. Il avait conquis la confiance du roi. Guillaume Ier en était venu à voir dans M. de Bismarck l'instrument, providentiel peut-être, de la grandeur de sa monarchie. Le ministre prussien put ainsi poursuivre son œuvre malgré toutes les résistances, et, la nécessité d'agir le pressant, il devait précipiter les coups.

Les états secondaires s'agitaient en vain pour amener une détente de la situation. Ils avaient à Augsbourg pris la résolution de ne rien décider au sujet de la proposition du 9 avril avant de mieux connaître les intentions de la Prusse. Après s'y être refusé longtemps, M. de Bismarck finit par communiquer à la commission des 9 des indications générales sur la réforme qu'il méditait; mais dans l'état des choses cette question était reléguée au second plan. Les troupes prussiennes se massaient aux frontières, et le rapprochement des deux armées créait un danger immédiat auquel il fallait parer. Les ministres de la plupart des états moyens (1) se réunirent de nouveau à Bamberg, et s'entendirent pour présenter le 19 à la diète une motion d'après laquelle tous les membres de la confédération devaient être invités à déclarer si et à quelles conditions ils étaient prêts à se remettre simultanément sur le pied de paix, et cela à partir d'un jour fixé par la diète. La motion fut votée à l'unanimité le 24; mais, chacun protestant qu'il n'armait que pour sa défense et se déclarant prêt à désarmer aussitôt que les autres gouvernemens feraient de même, la résolution ne pouvait avoir de suites. L'envoyé de la Prusse insista pour la prompte convocation d'un parlement, seul moyen, selon lui, de résoudre le conflit. C'était en quelque sorte une réponse aux députés allemands qui venaient de se réunir à Francfort (2) pour demander la neutralité des états moyens et la convocation d'un parlement d'après la loi de 1849. Le gouvernement qui faisait ainsi ouvertement appel au parti unitaire était le même pourtant qui le 26 janvier reprochait à l'Autriche ses tendances révolutionnaires et ses complaisances pour le comité des 36. Dans sa déclaration, M. de Savigny, très sévère pour les auteurs de la motion, n'avait pas dit un mot de la Bavière, bien qu'il n'y eût aucune raison d'apprécier sa conduite autrement que celle des autres gouvernemens. On la ménageait évidemment. Le Wurtemberg au contraire avait été sommé de s'expliquer sur ses armemens. Sa réponse fut comme celle de la Saxe : il avait armé pour se défendre et exécuter au besoin ses devoirs fédéraux. Quant au Hanovre, son vote irrita tout spécialement la Prusse; on était en effet entré en pourparlers avec lui, et l'on croyait à Berlin pouvoir compter sur sa neutralité. Pour les villes hanséatiques, la Prusse leur fit proposer simplement de s'unir à elle; à cette condition, elle garantirait leur indépendance.

Les choses en étaient là quand l'Europe se décida enfin à inter-

(1) Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau, Saxe-Weimar, Meiningen, Cobourg-Gotha.

(2) Ces députés, convoqués par le comité des 36, étaient au nombre de 250 environ, membres en général du *National Verein*. Il n'y avait que 17 Prussiens.

venir. L'empereur de Russie s'était adressé déjà personnellement aux souverains de Prusse et d'Autriche; il accueillit l'offre de la France de s'entendre avec l'Angleterre pour proposer une conférence où seraient débattues les questions en litige. Le 24 mai, des notes identiques contenant l'invitation à la conférence furent remises par les représentans des trois puissances à Vienne, Berlin, Francfort et Florence. L'Italie et la Prusse y adhérèrent le 29. La diète annonça le 1er juin qu'elle s'y ferait représenter par M. de Pfordten, sous la réserve toutefois que la question du Holstein et celle de la réforme, considérées toujours comme purement allemandes, garderaient ce caractère dans la réunion projetée. Quant à l'Autriche, elle soumit son adhésion à la stipulation préalable qu'on exclurait des délibérations communes toute combinaison qui tendrait à donner à un des états convoqués un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance. C'était se prononcer d'avance contre l'annexion de tout ou partie des duchés à la Prusse et écarter du même coup la question vénitienne. Dans ces conditions, la conférence devenait inutile. *Le Moniteur* français annonça le 7 juin que les négociations étaient rompues. Ainsi avortait cet effort tardif de la diplomatie. Les événemens d'ailleurs s'étaient précipités dans l'intervalle, et avaient rendu désormais impossible toute tentative de conciliation.

Le 1er juin, l'envoyé autrichien déclarait à la diète que le gouvernement impérial consentirait à désarmer vis-à-vis de la Prusse dès qu'il aurait obtenu des garanties contre le retour des dangers de la guerre en Allemagne, que ces garanties étaient subordonnées au règlement de la question du Slesvig-Holstein, et que, les négociations engagées à cet égard avec la Prusse n'ayant pas abouti, l'Autriche déférait ce règlement à la diète, et appelait en même temps les états du Holstein à faire connaître leur sentiment. Ainsi M. de Bismarck en était venu à ses fins. Par la motion de réforme, il avait sinon gagné pour lui, du moins aliéné décidément à l'Autriche toute la démocratie; par ses arguties sur les armemens que l'attitude de l'Italie avait rendues si à propos spécieuses, il avait poussé à bout la cour de Vienne, et l'avait amenée enfin à une démarche doublement compromettante : refuser le désarmement simultané et rompre de fait les engagemens de Gastein. Il en prit acte dans une circulaire qu'il adressa le 4 juin aux agens prussiens à l'étranger. Le général Manteuffel, gouverneur du Slesvig, eut ordre de sauvegarder les droits de la Prusse dans les deux duchés conformément au traité de Vienne, et il entra en conséquence dans le Holstein (8 juin). Il avait environ 15,000 hommes, auxquels s'ajoutèrent 7,000 hommes venus par Hambourg; il était appuyé de plus par

toute la flotte. En Holstein, où il représentait l'Autriche, le général de Gablenz n'avait que 7,000 hommes; il évacua Kiel et se replia sur Altona.

La diète cependant ne pouvait se résoudre à prendre un parti au sujet de la déclaration autrichienne. La divergence des cabinets empêchait à cette heure encore une entente efficace. On attendait la rupture, et personne n'en voulait prendre l'initiative. Le débat dégénérait en récriminations. On ne s'était accordé que pour demander aux deux grandes puissances le 5 juin, sur la proposition de la Bavière, de retirer leurs troupes de Rastadt, Mayence et Francfort. Il fallait pour amener une décision quelconque qu'un événement y forçât en précipitant les choses. Ce fut l'effet de l'entrée des Prussiens en Holstein. L'Autriche protesta contre cette invasion, l'envoyé prussien protesta de son côté contre l'intention prêtée à son gouvernement d'annexer les duchés par la force; il déclara que l'on était prêt à Berlin à résoudre pacifiquement la question du Slesvig-Holstein conjointement avec celle de la réforme. Cette ouverture ne fut point accueillie. D'autre part, la commission des 9 ne se hâtait nullement de terminer son travail d'examen. M. de Bismarck vit dans ces lenteurs un atermoiement calculé, et le 10 juin il adressa directement aux états allemands un exposé des principes sur lesquels reposerait la réforme proposée par la Prusse (1); il invita les cabinets à les étudier et à faire savoir à Berlin s'ils seraient disposés à y adhérer dans le cas éventuel où le pacte fédéral viendrait à être rompu.

Manteuffel pendant ce temps continuait d'avancer en Holstein. Il occupa Itzehoë, où les états étaient convoqués, ferma la chambre, dispersa la réunion, ordonna quelques arrestations, et sous prétexte de rétablir le gouvernement commun renvoya partout les fonctionnaires augustenbourgeois. Gablenz se retira sur Hambourg, et regagna l'Autriche par le Hanovre et Cassel. L'envoyé autrichien notifia le 11 à la diète ces mesures, dont il demanda la répression en vertu de l'article 19 de l'acte fédéral de Vienne; il proposa en conséquence de mobiliser tous les corps d'armée fédéraux n'appartenant pas à la Prusse. Le lendemain, les relations diplomatiques furent rompues entre les deux puissances par le rappel des ambassadeurs. Le vote sur la proposition autrichienne avait été renvoyé

(1) C'étaient, à peu de chose près, ceux qui servirent de base à la confédération du nord. En voici la substance : exclusion de l'Autriche et des pays appartenant au roi des Pays-Bas, convocation d'un parlement, formation d'un pouvoir fédéral dirigeant les matières économiques, investi de la représentation diplomatique et du droit de paix et de guerre, établissement d'une armée commune commandée pour le nord par le roi de Prusse, pour le midi par le roi de Bavière.

au 14 juin. La motion fut adoptée, et la mobilisation décrétée. A la suite de ce vote, l'envoyé prussien, qui avait, au début de la séance, décliné la compétence de l'assemblée fédérale, déclara que son gouvernement considérait dès lors le pacte comme rompu, et agirait en conséquence. Il ajouta que l'unité nationale ne dépendait pas de formes transitoires, qu'il y avait lieu d'y trouver une expression plus convenable, et qu'il soumettait aux gouvernemens les bases d'une confédération nouvelle sur lesquelles ils pourraient s'entendre avec la cour de Berlin. Il acheva en disant que sa mission près de la diète était terminée, et il se retira.

Le vote du 14 juin était attendu avec une anxiété extrême; depuis la dissolution du saint-empire, aucun événement plus grave ne s'était accompli en Allemagne. On en sentait la portée, mais on n'en pouvait prévoir les suites, et le résultat du vote n'était pas fait pour apaiser les inquiétudes. On préférait la guerre sans doute à l'état désastreux de crise où l'on languissait depuis deux mois; mais on n'avait point du débat actuel une vue assez nette pour s'attacher avec une ardeur entière au succès de la cause à laquelle on se ralliait. L'acte du 14 juin toutefois eut un effet immédiat : il fondit les nuances d'opinions et força les partis à prendre une résolution. Il n'en resta plus que deux. L'unité était en jeu et liée à la victoire de la Prusse. Il fallut se prononcer pour ou contre cette puissance : elle était l'instrument et s'imposait; à regret ou non, les unitaires devaient la suivre, sauf à la combattre plus tard. Si profondément séparés du reste qu'ils fussent à l'intérieur, il y avait un point sur lequel les partis s'accordaient : la crainte de l'ingérence étrangère et d'un démembrement de l'Allemagne. Tous les regards se tournaient vers la France. Rien de ce qui s'y passait pourtant n'était de nature à susciter des émotions si vives. M. de Bismarck n'était parvenu à modérer l'opinion qu'en l'assurant d'une neutralité désintéressée de la France. Bien qu'il n'y eût aucun engagement, la suite l'a prouvé, il n'hésita point à dégarnir dès le commencement de juin la frontière du Rhin, ne laissant pour garder le nord-ouest de la monarchie et faire face aux armées fédérales que trois divisions encore isolées. Cette témérité le servit. La lettre de l'empereur Napoléon à M. Drouyn de Lhuys parut sur ces entrefaites. Elle admettait les tendances prussiennes, mais elle y posait une limite; l'Allemagne y vit à la fois un encouragement aux idées nouvelles et une confirmation des paroles d'Auxerre. Dans l'état des choses, l'impression fut en définitive favorable à la Prusse.

M. de Bismarck était maître du présent; il fallait en user promptement. Le 15 juin, la Prusse fit notifier au Hanovre, à la Hesse électorale et à la Saxe que, leur vote à la diète impliquant une

déclaration de guerre, ils devaient, sous peine d'encourir une exécution militaire, revenir sur ce vote, ramener leurs armées sur le pied de paix, adhérer enfin à la proposition de réforme : à ces conditions, on leur promettait la neutralité et la garantie de leurs droits souverains. Ces gouvernemens avaient jusqu'au soir pour répondre. Ils refusèrent, et le 16 juin leurs territoires furent envahis (1). La Saxe en donna aussitôt avis à la diète, demandant que des mesures répressives fussent prises sur-le-champ, et que l'Autriche et la Bavière en particulier fussent invitées à défendre contre la Prusse les états confédérés attaqués par elle. Les envoyés d'Autriche et de Bavière déclarèrent que leurs gouvernemens étaient prêts à agir immédiatement. La motion saxonne fut adoptée. La Prusse la considéra comme une déclaration de guerre, et fit notifier aux commandans des avant-postes autrichiens le commencement des hostilités. C'était à l'armée maintenant d'achever ce que la politique avait préparé avec tant de bonheur, sinon de loyauté. L'action de ce côté ne fut pas moins résolue, ni l'audace moins heureuse.

II.

Avant d'entreprendre un récit succinct des opérations de guerre en Bohême et sur le Mein, il est indispensable de faire connaître quelles étaient, au moment où les hostilités commencèrent, la situation et les forces des armées belligérantes. Que la Prusse se fût de longue main préparée à la guerre, cela ressort des événemens mêmes avec une entière évidence. Elle avait mis à profit avec une persévérance continue les loisirs d'une paix prolongée. L'armée avait été réorganisée; on avait, malgré les chambres, augmenté l'armée active aux dépens de la landwehr. Pour obtenir ce résultat, on avait bravé un conflit parlementaire de cinq années et l'impopularité qui en était la suite. Un armement nouveau donnait aux soldats prussiens l'avantage d'un tir plus rapide. L'armée rendue plus forte, on voulut la rendre plus mobile. Tout fut combiné pour assurer la célérité des mouvemens de concentration et de transport. La campagne des Français en Italie et surtout la guerre de sécession en Amérique avaient montré toutes les ressources que l'art militaire pouvait trouver dans les applications de l'industrie moderne. Ces nouveaux moyens de tactique avaient été étudiés avec un soin par-

(1) Le même jour, la Prusse invita par des notes identiques les petits états du nord à adhérer à son alliance, au prix de la garantie de leur indépendance et de leur intégrité, dans la mesure des principes de réforme proposés le 10 juin. Saxe-Meningen et Reuss aînée refusèrent seuls; les autres états acceptèrent.

ticulier. La télégraphie de campagne et les chemins de fer reçurent une organisation complète. Le réseau des voies ferrées fut divisé en zones militaires, et il y eut tout un personnel prêt à en prendre la direction. Les parcours et le mode de réunion des trains furent réglés d'avance, de sorte que, le décret de mobilisation lancé, on savait au juste le temps que mettrait un corps à se rendre à la frontière. On ne s'était pas contenté de ces dispositions générales. La campagne même que l'on fit en Bohême était préparée depuis longtemps et dans le plus minutieux détail. On connaissait à Berlin, mieux qu'à Vienne peut-être, l'ordre de bataille de l'armée autrichienne et la topographie de la Bohême. Des cartes excellentes étaient dans les mains de chaque officier. Non-seulement des compagnies d'ouvriers accompagnaient l'armée, prêtes à réparer partout les lignes de fer, mais on avait poussé la prévoyance jusqu'à faire disposer à Berlin les pièces des ponts que l'on supposait devoir trouver détruits. Que l'on ajoute à cela un corps très homogène d'officiers d'élite, laborieux, patiens, ambitieux, soumis à des études constantes, sous leurs ordres des troupes jeunes où étaient représentées toutes les classes sociales, où l'instruction était largement répandue, où l'intelligence dominait, où régnait un patriotisme ardent, grâce auquel, la guerre déclarée, disparurent toutes divergences d'opinion et tout froissement personnel. Enfin le gouvernement tenait dans ses caisses une réserve de 30 millions de thalers en numéraire. Ces préparatifs si complets avaient été menés avec autant de discrétion que de persistance. L'Europe en ignorait la puissance et l'étendue. On dédaignait un peu ce que l'on prenait pour des combinaisons de théoriciens de bureau; cette armée, qui n'avait pas fait ses preuves, si brièvement exercée d'ailleurs, si largement recrutée, semblait peu capable d'affronter les troupes autrichiennes. La guerre de Danemark n'avait été qu'une expérience, et elle n'avait fait oublier à personne qu'en 1850 la Prusse avait subi l'humiliation d'Olmütz, faute de pouvoir répondre par les armes aux provocations parties de Vienne.

L'Autriche s'était trop reposée sur ses souvenirs. Rien n'avait été tenté, on était resté stationnaire. A part l'artillerie, une des plus belles d'Europe, l'armement était ancien. On n'avait point pensé évidemment à une guerre en Bohême, ni surtout à la tactique nouvelle. Les Prussiens avaient quatre chemins de fer qui conduisaient à la frontière; les Autrichiens n'en avaient qu'un et encore à une seule voie, la ligne de Vienne à Lundenbourg avec des embranchemens sur Olmütz et Prague. L'aristocratie, qui remplissait l'état-major, servait avec une bravoure et un éclat incontestables; mais elle avait trop négligé ce que les « hobereaux » prussiens avaient

si patiemment appris. Quant à l'armée proprement dite, mainte cause en affaiblissait la puissance et en paralysait l'action. L'écart considérable entre le pied de paix et le pied de guerre en rendait la réunion difficile; c'était en chiffres ronds 186,000 hommes qu'il fallait rappeler sous les drapeaux, armer et faire entrer dans les cadres: ces hommes étaient tous loin de leurs régimens et de leurs dépôts, car par mesure de prudence on tenait toujours les soldats en activité éloignés de leur pays natal. De là beaucoup de lenteur à atteindre l'effectif de guerre, de là aussi une grande disproportion dans l'aptitude des hommes. La difficulté de faire marcher d'accord ces élémens hétérogènes était plus grande encore (1). Les officiers ne se comprenaient pas toujours, les sous-officiers et les soldats ne pouvaient s'entendre. Il avait fallu par politique diviser les nationalités et appeler au nord les contingens italiens, qui de plus furent disloqués et répartis dans des corps de langue différente. Les troupes mêmes des provinces orientales ne marchaient qu'avec une sorte de répugnance que l'on ne pouvait combattre suffisamment. On avait dû en outre envoyer en Italie 164,000 hommes de troupes excellentes, les plus sûres et les mieux exercées. Le gouvernement enfin, absorbé par des embarras de toute sorte, croyant au succès, mais hésitant à entreprendre la guerre, avait négocié jusqu'à la dernière heure, et n'avait rien fait pour activer ses préparatifs. Quant aux contingens des états secondaires, médiocrement armés d'ailleurs, des causes nombreuses en retardaient la concentration; les gouvernemens n'étaient nullement prêts à la guerre et ne la désiraient pas, de sorte qu'ils ne commencèrent à s'y préparer que lorsqu'elle fut inévitable. Les Saxons seuls se trouvèrent en mesure de se défendre. Il résulte de là que, si l'armée prussienne était préparée d'avance et s'il suffisait d'un ordre pour la concentrer, il en était tout autrement en Autriche. En opérant des mouvemens de troupes alors qu'en Prusse rien n'avait encore bougé, on ne faisait donc qu'obéir à un sentiment de légitime prudence, et on ne cherchait qu'à rétablir l'équilibre des forces. On le fit malheureusement avec trop de mollesse. Quelques dates et quelques chiffres compléteront cette esquisse; c'est là que se trouve en grande partie l'explication de la campagne.

Dès le mois de mars, l'Autriche commença de se préoccuper de la guerre. On acheta des chevaux, on rapprocha de leurs dépôts les corps de troupes des provinces du nord. Ce furent ces mouvemens, tout de précaution et de défense, qui servirent de prétexte aux ré-

(1) Il y avait à l'armée du nord 23 régimens allemands, 23 hongrois, 13 polonais, 7 italiens.

clamations de M. de Bismarck. La concentration des troupes en Bohême ne fut entreprise que vers le milieu de mai. Le 19, le feldmaréchal Benedek en prit le commandement. Les opérations de concentration durèrent jusqu'au milieu de juin. A cette date, l'armée du nord était forte de 263,000 hommes et 752 canons, cantonnés de l'Elbe à Cracovie. A la même époque, les Bavarois se rassemblaient entre Bamberg et Wurtzbourg; leur force était évaluée à 50,000 hommes et 144 bouches à feu; le 8e corps de l'armée fédérale, Wurtemberg, Hesse-Darmstadt, Nassau, Bade et 12,000 Autrichiens, en tout 53,000 hommes et 134 canons, se réunissaient, mais avec beaucoup de lenteur, autour de Francfort. Le Hanovre et la Hesse électorale avaient à peine commencé à mobiliser leurs troupes, quoique par leur situation ils fussent les plus compromis des états allemands. En résumé, les états secondaires, qui devaient fournir un contingent total de 144,000 hommes, ce qui eût porté les forces alliées à près de 400,000 hommes, n'étaient nulle part prêts à entrer en ligne. Les gouvernemens hésitaient encore, les armées ne communiquaient pas et ne s'entendaient point. Il n'y avait pas de volonté bien arrêtée, il ne pouvait y avoir d'action commune efficace. La petite armée saxonne, forte de 23,000 hommes et 60 canons, bien équipée, parfaitement exercée et animée du plus vaillant patriotisme, se trouva seule capable d'appuyer les Autrichiens. On verra qu'elle les rejoignit du 16 au 18 juin. Les forces dont disposait le maréchal Benedek furent ainsi portées à 271,000 hommes et 810 canons.

En Prusse, on n'avait pris des mesures ostensibles que vers la fin de mars et pour répondre en apparence aux mouvemens des troupes autrichiennes. Le 27, l'ordre fut donné d'élever l'effectif des divisions de la frontière austro-saxonne et d'armer les forteresses de Silésie. Un mois après, le 24 avril, à la suite du refus de l'Autriche de désarmer en Italie, cinq des corps d'armée prussiens, la cavalerie et l'artillerie en entier furent mis sur le pied de guerre. Le 4 mai, ces corps furent mobilisés, et on mit sur le pied de guerre les quatre autres corps d'armée. Ils furent mobilisés eux-mêmes le 7 mai. L'armée prussienne entière se trouva ainsi appelée sous les armes (1). En quatorze jours, elle fut au complet, et présenta un

(1) Rappelons ici que l'armée prussienne entière, armée active et landwehr, est divisée en neuf corps : la garde en forme un, les huit autres répondent à chacune des provinces où ils sont levés, où ils séjournent, et dont ils portent le nom. Le décret de mobilisation appela sous les drapeaux, non toute la landwehr du premier ban, soit 118,600 hommes, mais seulement 65,000 hommes. Les bataillons, alors de 500 hommes, furent portés plus tard à 800 par un appel spécial du second ban. Ces troupes de landwehr, formées en corps de réserve, furent employées à garder les places, à occuper les pays conquis, et en plusieurs endroits à seconder l'armée active.

effectif de 326,000 hommes, équipés, approvisionnés, munis de convois et d'ambulances, toute prête en un mot à entrer en campagne. Dès le 19 mai, on put commencer la concentration des troupes. En vingt et un jours, 197,000 hommes, 55,000 chevaux et 5,200 voitures furent transportés à la frontière. Le 1er juin, la garde, 27,000 hommes, quitta Berlin, où elle fut remplacée par un corps de réserve de 24,000 hommes de landwehr, sous le général Mulbe. La garde vint rejoindre l'armée de Bohême, qui se trouva dès lors prête à marcher. Elle était forte de 254,000 hommes et 900 canons. Le roi devait en prendre le commandement supérieur. Elle était divisée en trois armées réparties de la manière suivante : *première armée*, sous le commandement du prince Frédéric-Charles, composée des 2e, 3e et 4e corps, avec la cavalerie de la garde, en tout 93,300 hommes, qui formaient le centre des positions prussiennes et étaient cantonnés d'Hoyerswerda à Gœrlitz; *deuxième armée* ou *armée de Silésie*, sous le commandement du prince royal, composée des 1er, 5e, 6e corps et de l'infanterie de la garde, 115,000 hommes, qui formaient l'aile gauche et étaient cantonnés sur la frontière de Silésie; *troisième armée* ou *armée de l'Elbe*, sous le commandement du général Herwarth, composée des corps venus du Rhin, environ 46,000 hommes, qui formaient la droite, entre Halle et Torgau. La Prusse avait donc porté là tout son effort. A l'ouest, en Westphalie et dans les provinces rhénanes, on n'avait laissé que la division Gœben; une autre division, sous les ordres du général Beyer, fut formée avec les garnisons retirées des places fédérales et envoyée dans l'enclave de Wetzlar. Ces deux corps, environ 36,000 hommes, opéraient sous le commandement supérieur du général Vogel de Falkenstein. La division Manteuffel, alors dans le Holstein, vint plus tard rejoindre l'*armée du Mein*, qui fut portée ainsi à 54,000 hommes avec 78 canons et une division de landwehr comme réserve. On voit par cet exposé que, si à la frontière de Bohême les forces dont disposait l'Autriche étaient supérieures en nombre aux forces prussiennes, cette supériorité apparente était bien compensée par la composition des troupes, la précipitation avec laquelle on les avait réunies, le manque d'approvisionnemens et la répartition des corps sur une ligne aussi étendue.

Telle était la situation des différentes armées lorsque le 15 juin la Prusse adressa son ultimatum à la Saxe, au Hanovre et à la Hesse électorale. Elle leur donnait douze heures pour répondre. Ils n'acceptèrent point, et, comme on l'a vu déjà, le 15 au soir la guerre leur fut déclarée. L'ordre de marcher fut donné immédiatement aux troupes. Il s'agissait moins de frapper l'ennemi par des mouvemens rapides et de désorganiser les troupes fédérales à peine formées en

corps que d'obtenir du premier coup deux résultats d'une importance stratégique considérable. Il fallait d'abord assurer les communications entre les deux parties est et ouest de la monarchie prussienne; il fallait ensuite circonscrire les deux théâtres d'opérations, les disjoindre et couper les Autrichiens des Bavarois. On croyait à Berlin à une offensive de Benedek; on pensait qu'il occuperait la Saxe. C'était de ce côté qu'il importait d'agir avec le plus de décision. Le 16 juin, la droite et le centre de l'armée prussienne franchirent la frontière saxonne. Ils ne trouvèrent aucune résistance. L'armée évacua aussitôt le pays et rejoignit en Bohême les Autrichiens, qui ne bougèrent pas. Le 18, le général Herwarth entrait à Dresde, tandis que le prince Frédéric-Charles faisait réparer les chemins de fer, rétablissait les communications et occupait Bautzen et Zittau. On s'assura des lignes de Dresde à Plauen et à Chemnitz. La population reçut les Prussiens avec une résignation sérieuse et triste; on la traita avec égards. Les avant-postes furent portés à la frontière de Bohême; on fit venir de Berlin, pour garder Dresde, le général Mulbe avec son corps de réserve. Le 20 juin, la Saxe entière était entre les mains des Prussiens, et l'armée d'opération pouvait continuer sa marche.

Les mouvemens exécutés à l'ouest par le général Falkenstein n'étaient pas moins heureux. La division Beyer eut l'ordre de marcher de Wetzlar sur Cassel; elle y arriva le 19. Les Hessois s'étaient retirés précipitamment sur Fulda, après avoir coupé le chemin de fer de Giessen à Marbourg. L'autorité de l'électeur fut suspendue et lui-même transporté à Stettin le 24. La petite armée hessoise cependant avait pu rejoindre le 8e corps fédéral. L'armée hanovrienne n'eut pas le même bonheur. A peine mobilisée, on la transporta, du 15 au 17, par trains express jusqu'à Goettingue. Dans la précipitation de ce départ, on dut abandonner de nombreuses munitions et 60 canons, dont les Prussiens s'emparèrent. Le 17, le général Falkenstein fit son entrée à Hanovre; le général Manteuffel l'y rejoignit le 18, venant du Holstein. La marine s'était emparée des points les plus importans des côtes. Le 22, on était maître de tout le Hanovre. On s'était mis dès le 19 à la poursuite des Hanovriens, qui, forts de 18 à 19,000 hommes avec une bonne cavalerie et 52 canons, cherchaient à s'organiser autour de Goettingue. Le dessein du roi George, qui, malgré sa cruelle infirmité, restait au milieu de ses troupes, était de gagner la Bavière par Gotha et Eisenach. Cette partie de la province de Saxe n'était gardée que par deux bataillons du contingent de Cobourg, sous le colonel Fabeck. Ils n'eussent point présenté un obstacle sérieux, si l'armée hanovrienne avait pu agir immédiatement, si les Bavarois avaient, pour

la secourir, poussé une pointe vers Cobourg; mais ils ne le firent pas, et le roi George ne put se mettre en marche que le 20. Il fut prévenu par les Prussiens, qui, renforcés de quelques troupes de landwehr, coupèrent successivement toutes les issues. Ne pouvant se décider à livrer bataille, hésitant, négociant encore, les Hanovriens errèrent jusqu'au 27 de Gotha à Langensalza, espérant toujours que l'armée bavaroise leur viendrait en aide. Ils voulaient gagner du temps, ils en donnèrent à leur ennemi, qui sut en profiter. A Gotha, le 26 juin, le colonel Fabeck avec son faible renfort de landwehr n'eût point été en mesure de résister. Le roi George se trouvait alors à Langensalza. Sommé de capituler, il avait refusé, mais il n'agit point et négocia encore. Il demandait à gagner la Bavière avec son armée, promettant de s'abstenir pendant un mois de toute hostilité. La Prusse exigea des garanties. Il n'en fut point accordé. Le 25, une nouvelle sommation de capituler dans les douze heures fut envoyée aux Hanovriens. Ils la repoussèrent. Le 26 juin à midi, les négociations furent rompues, et le 27 l'armée hanovrienne se remit en mouvement. Le gros des troupes prussiennes était encore à une journée de marche en arrière, au nord. Le roi de Hanovre n'avait devant lui au sud que l'avant-garde, environ 9,000 hommes, composée en grande partie de landwehr et du contingent de Cobourg-Gotha, sous le général Flies. Renonçant à forcer le passage de ce côté, croyant avoir le temps de se dérober avant l'arrivée de l'autre armée, les Hanovriens, ainsi investis, se dirigèrent vers le nord. Il importait de les arrêter. Le général Flies, malgré la disproportion des forces, n'hésita point; il attaqua l'arrière-garde entre Langensalza et Merxleben. Après un combat sanglant, les Hanovriens se retirèrent dans ce dernier village, où ils prirent une position très forte. Ils avaient d'ailleurs une grande supériorité numérique, car l'engagement était bientôt devenu général. Après une lutte acharnée qui dura jusqu'au soir, le général Flies dut se replier sur Warza. Il était repoussé, mais il avait atteint son but, arrêté l'armée hanovrienne. Celle-ci se trouvait trop épuisée en effet pour se remettre en marche immédiatement, et le lendemain il était trop tard. Les corps prussiens avançaient de tous côtés. Les Hanovriens, enveloppés de toutes parts, se voyaient menacés d'une entière destruction. Ils n'avaient plus qu'à capituler. Ils le firent le 29. Le roi put se retirer où bon lui semblait, en dehors du Hanovre. Les troupes furent désarmées et renvoyées dans leurs foyers, sous serment de ne pas servir contre la Prusse; les officiers conservèrent leurs armes. Le royaume de Hanovre n'existait plus. Ainsi en quatre jours, du 16 au 20 juin, la Prusse avait obtenu les deux résultats qu'elle désirait. Les communications étaient assu-

rées entre ses provinces, la guerre était portée sur le territoire ennemi. Les Bavarois et l'armée fédérale étaient coupés des Autrichiens, la coalition était désorganisée, et le 29 le Hanovre était conquis. La grande armée prussienne n'était point restée inactive pendant ce temps-là. Les opérations avaient commencé. C'est elles seules que nous allons suivre désormais.

Il est nécessaire de préciser ici la situation des Autrichiens à ce moment. Jusqu'aux premières hostilités, l'opinion en Europe partagea leur confiance dans la supériorité de leurs forces. On voyait dans l'inaction de Benedek le résultat de combinaisons profondes qui allaient se montrer tout d'un coup. En Prusse même, on n'était pas sans crainte : on s'attendait à voir les Autrichiens passer la frontière, et un succès pouvait leur livrer la route de Berlin. Si ces suppositions inquiétèrent un moment Berlin, elles dénotent de la part du général autrichien des illusions bien grandes. Ce qui est sûr, c'est que l'offensive de ses adversaires le surprit, et que, lorsqu'ils commencèrent les hostilités, il n'était pas en mesure de les devancer; mais alors même il se méprit tout à fait sur le dessein qu'il leur prêtait. Il pensa que l'idée, si téméraire qu'elle fût, de s'ouvrir le chemin de Vienne par Olmütz les séduirait, et que leur principale attaque aurait lieu par la frontière de Silésie, tandis qu'il n'y aurait du côté de la Saxe qu'une forte démonstration. Encore comptait-il de ce côté sur les Bavarois, qui entraveraient la marche des Prussiens en les prenant à revers. C'était là une erreur capitale dont Benedek ne revint que plus tard, et qui fut le principe de ses revers. Il se prépara en conséquence. Il voulait attendre les Prussiens à mesure qu'ils sortiraient des défilés, laisser déboucher une partie de leurs forces, les battre avant qu'ils ne fussent entièrement déployés, les refouler ainsi successivement avec toutes ses troupes et envahir à leur suite. Il disposait de sept corps d'armée, de deux divisions de cavalerie légère et trois divisions de cavalerie de réserve. Il établit son quartier-général dans une position centrale, à Josephstadt; il y concentra le gros de ses forces, qu'il pouvait porter facilement de là, soit sur Olmütz, soit sur la frontière de Silésie. Il garda avec lui le 4e corps (Festetics), le 8e (archiduc Léopold), et les trois divisions de cavalerie de réserve. Le 3e corps (archiduc Ernest) resta pour observer la route d'Olmütz. Le 10e corps (Gablenz), le 6e (Ramming), le 2e (Thun) et une division de cavalerie légère furent échelonnés le long de la frontière de Silésie. Le 1er corps (Clam-Gallas), avec les Saxons et la 1re division de cavalerie légère, devait défendre les passages du nord-ouest, arrêter les Prussiens sur la ligne de l'Iser, donner à Benedek le temps de les battre de son côté et de revenir à lui pour accabler l'armée de

l'Elbe. Clam-Gallas réunit donc ses troupes sur l'Iser, autour de Munchengrætz, ne laissant au nord que la brigade Poschacher pour garder la route de Reichenberg. Ainsi, par suite de la méprise du maréchal Benedek, Clam-Gallas allait se trouver isolé, avec 60,000 hommes seulement, en face de deux armées qui formaient un total de 140,000 hommes. Voici en effet quel était le plan des Prussiens, dont la conception est attribuée au chef d'état-major-général de Moltke, qui en dirigea l'exécution.

Il fut décidé que les trois armées envahiraient à la fois la Bohême par le nord-ouest et par le nord-est, et avanceraient en se resserrant toujours. La première armée et l'armée de l'Elbe devaient atteindre l'Iser, et la deuxième armée la rive droite de l'Elbe supérieur, en dirigeant sur Gitschin et Kœniginhof leurs marches convergentes, pour de là opérer de concert sur Vienne par Pardubitz et Brunn. Le rôle le plus difficile incombait ainsi à la seconde armée, qui allait avoir à franchir les défilés de la Silésie et à supporter tout l'effort des Autrichiens. Cette armée dut en conséquence s'ébranler la dernière et lorsque les deux autres seraient déjà entrées en Bohême.

Le 23 et le 24 juin, l'armée de l'Elbe et l'armée du prince Frédéric-Charles traversèrent sans être inquiétées les parties difficiles de la route; elles se dirigeaient sur Munchengrætz, l'une par Gabel, l'autre par Reichenberg. La division Horn, qui formait l'avant-garde du prince Frédéric-Charles, rencontra les Autrichiens le 25 à Liebenau. Après un combat d'artillerie, ceux-ci se retirèrent sur Podol. Il n'y avait, ainsi qu'on l'a dit plus haut, pour défendre ce point de passage important sur l'Iser, que la brigade Poschacher, dite *brigade de fer*. Elle se barricada dans le village. Les Prussiens l'y attaquèrent dans la nuit du 26 au 27. Après trois heures de lutte acharnée, les Autrichiens durent céder, et ils se replièrent en bon ordre sur Munchengrætz. Ce fut dans ce combat que l'on se rendit bien compte pour la première fois des terribles effets du fusil à aiguille. On n'y avait pas pris garde en Danemark; depuis, l'opinion y attacha sans doute trop d'importance. Il est certain néanmoins que cet engin de guerre eut dans la campagne de Bohême une influence considérable. Il était inférieur pour la précision et la portée aux fusils autrichiens, mais à courte distance il reprenait tous ses avantages. Tirant cinq coups pour un de leurs adversaires, les Prussiens virent ainsi presque partout leurs forces quintuplées en réalité. Rien ne fut tenté pour paralyser l'action de cette arme meurtrière; la tactique adoptée par les Autrichiens en assurait au contraire l'efficacité. Ils attaquaient à la baïonnette, en masses serrées et profondes, d'un élan ferme et impétueux. Cette disposition mauvaise,

cette bravoure inutilement déployée, leur furent fatales. Dans plusieurs rencontres, ils furent littéralement fauchés. Ce qui se passa à Podol se reproduisit en effet pendant tout le cours de la guerre. On explique de cette manière l'écart considérable qu'il y eut toujours entre les pertes des deux armées. Ce premier engagement sérieux fut sur les deux armées d'un effet moral énorme. Les Autrichiens se voyaient dès l'abord envahis, repoussés sur leur propre territoire et décimés par une arme supérieure. Les Prussiens prirent confiance en eux-mêmes, dans leurs chefs, dans l'excellence de leur armement.

L'armée de l'Elbe n'avait pas été moins heureuse. Dès le 26 juin, elle communiquait avec la première armée, et toutes deux s'avançaient sur Munchengrætz. On sait que Clam-Gallas s'y trouvait avec son corps d'armée. Obéissant à ses instructions, il se bornait à contenir l'ennemi. On venait même de lui ordonner d'abandonner l'Iser; mais le 26 Benedek, instruit des mouvemens des deux armées prussiennes, reconnut qu'il s'était trompé et changea brusquement d'avis. L'effort principal se portait sur la Bohême. Il résolut de se retourner de ce côté avec toutes ses forces et de reconquérir la ligne de l'Iser, bien compromise déjà. Dans cette nouvelle combinaison, Clam-Gallas devait former l'avant-garde de la grande armée autrichienne et résister en attendant qu'on vînt l'appuyer pour reprendre l'offensive. Attaqué à Munchengrætz le 27, il céda devant des forces supérieures et se retira sur Gitschin, où il s'établit dans une bonne position défensive, s'attendant toujours à être secouru. La première armée prussienne le poursuivit et l'attaqua. Il y eut le 27 un combat sanglant qui coûta cher aux Prussiens; mais l'avantage leur resta. Ils étaient maîtres de l'Iser et du chemin de Dresde à Prague. Clam-Gallas n'avait point été soutenu; il reçut même le 29 au soir l'ordre d'évacuer Gitschin et de se replier en toute hâte sur Kœnigsgrætz. Benedek avait encore une fois changé de dessein. Il venait d'apprendre en effet l'entrée en Bohême de l'armée du prince royal, et comprenait trop tard quel était le plan des Prussiens et quel danger il lui faisait courir.

Le prince royal était resté en expectative, prêt à faire face à une offensive des Autrichiens, à les prendre à revers, s'ils se portaient sur les deux autres armées, à entrer enfin en igne à son tour et à compléter le plan d'invasion, s'il réussissait du côté de la Saxe. L'événement le plus favorable fut celui qui se présenta. Instruit des progrès des armées prussiennes et du dessein de Benedek de reconquérir l'Iser, le prince royal se mit immédiatement en marche; il envoya auparavant deux divisions du 6e corps faire une démonstration par Neisse, sur la route d'Olmütz; elles devaient y occuper les Autri-

chiens, leur faire croire qu'elles étaient l'avant-garde de la seconde armée, et venir ensuite rejoindre celle-ci par Glatz et Reinerz. Le prince royal divisa ses troupes en trois colonnes, qui devaient pénétrer simultanément en Bohême : la droite (1er corps, général Bonin) par la route de Landshut à Trautenau, le centre (garde) par la route de Wunschelburg à Braunau, la gauche (5e corps, général Steinmetz, et ensuite 6e corps) par la route de Reinerz à Nachod. Cette dernière colonne suivait le chemin le plus difficile, un défilé de plus de 7 kilomètres qui ne permettait de se déployer qu'à Nachod; mais une saillie de la frontière et une route relativement aisée donnaient au centre le moyen de se mettre en ligne plus tôt et de soutenir au besoin celle des deux ailes qui serait compromise. Le mouvement commença le 27 au matin.

Des corps autrichiens étaient placés en face des débouchés. Benedek était près de là, à Josephstadt, disposant de six corps d'armée, soutenu à gauche par la retraite de Clam-Gallas. Il était donc maître de livrer bataille, d'écraser le prince royal avec ses forces réunies et de se reporter ensuite sur les deux autres armées prussiennes, qui n'auraient pas le temps de secourir l'armée de Silésie. Il n'en fit rien, résolu dès lors, paraît-il, à risquer une affaire décisive, à attirer l'ennemi près de Kœniginhof, dans une situation qu'il croyait excellente, et à le battre ainsi à son heure, au lieu déterminé par lui. Cette combinaison ambitieuse échoua complétement, tant par l'impéritie des Autrichiens que par la décision de leurs adversaires. Dans le dessein qu'avait Benedek, il eût pu au moins tenter de défaire séparément les corps qui débouchaient des montagnes et empêcher leur jonction. Au lieu d'agir avec résolution, il se contenta de gêner leurs mouvemens, de retarder leur marche, et par la résistance vaine qu'il leur opposa, il ne fit que disperser ses propres troupes, les épuiser et les décourager.

La droite prussienne arriva dans la matinée du 27 à Trautenau; Gablenz était établi en arrière de la ville. Un engagement très vif de l'avant-garde donna au gros de la colonne le temps de se déployer. Les Autrichiens se retirèrent après une lutte prolongée; mais dans l'après-midi Gablenz revint avec des troupes fraîches. Fatigués par la chaleur, la marche et huit heures de combat, les Prussiens se retirèrent derrière la ville avec des pertes considérables, fusillés au passage par les habitans, qui leur jetaient aussi de l'huile bouillante sur la tête; mais le corps de Gablenz était trop ébranlé lui-même pour profiter de son avantage. Pendant ce temps, la garde prussienne, au centre, s'avançait sur Braunau sans être sérieusement inquiétée, tandis qu'à gauche le vieux Steinmetz remportait un brillant succès. Il se heurta en débouchant de Nachod contre le 6e corps

autrichien tout entier, avec une division de cavalerie et 100 canons. L'avant-garde prussienne, après avoir soutenu bravement le choc, reculait, accablée par le nombre; mais Steinmetz avait pu se déployer en partie : il fait hisser des canons sur les hauteurs et prend hardiment l'offensive. Ses hulans culbutent les fameux cuirassiers autrichiens. Toutes les forces autrichiennes étaient depuis longtemps en ligne; les Prussiens se renforçaient à chaque instant. Ramming dut céder enfin à cet élan impétueux et se retirer sur Skalitz en laissant 3 drapeaux, 5 canons et 2,000 prisonniers aux mains de l'ennemi. Malgré cet avantage, la situation de l'armée prussienne le 27 au soir n'était rien moins qu'assurée, et l'on s'accorde à dire que Benedek perdit à ce moment l'occasion de vaincre.

Les deux armées de l'ouest étaient encore à deux jours de marche, contenues d'ailleurs par Clam-Gallas. Le prince royal, arrêté à droite, était acculé au pied des montagnes, incomplétement déployé, n'avait en ligne que 67,000 hommes, et ses trois corps ne communiquaient point entre eux. Au lieu de rejeter dans les défilés Steinmetz victorieux, mais fatigué par la lutte, de renforcer Gablenz à Trautenau et de couper le centre des ennemis des deux autres colonnes, Benedek se contenta de faire revenir le 3e corps, resté vers Olmütz, et d'envoyer le 6e (archiduc Lépopold) rejoindre Ramming devant Nachod. Quant à Gablenz, il dut quitter la position excellente qu'il avait gardée pour rétrograder vers l'Aupa, y occuper la garde prussienne, qui y était déjà campée, et l'empêcher de soutenir Steinmetz. Ces troupes, éprouvées déjà, durent ainsi, après une journée de combat, entreprendre une marche de flanc devant un corps d'élite tout frais et supérieur en nombre. Elles rencontrèrent la garde prussienne le 28 au matin à Burgersdorf; Gablenz, qui savait le 4e corps près de là, à Kœniginhof, et s'attendait à être appuyé, accepta le combat. Une seule brigade vint à son aide et trop tard. Il se retira abandonnant 5,000 prisonniers, 3 drapeaux et 10 canons. A quelques lieues de là, à Skalitz, le 8e corps et le 6e cédaient, à peu près à la même heure, devant le choc furieux de Steinmetz, renforcé par le 6e corps, arrivé à sa suite, ainsi qu'il le devait faire après avoir accompli sa démonstration vers Neisse. Victorieux sur tous les points, les Prussiens continuèrent d'avancer le 29. Les premiers bataillons de la garde emportèrent Kœniginhof malgré l'héroïque résistance du faible corps autrichien qu'on y avait laissé, et furent rejoints bientôt par l'infatigable Steinmetz, qui venait, pour la troisième fois depuis trois jours, de battre les Autrichiens. L'armée du prince royal fut rassemblée dès lors. Le même jour, Clam-Gallas était forcé d'évacuer Gitschin. Dans la soirée, les avant-gardes du prince royal communiquèrent avec celles du prince Frédéric-Charles sur

l'Elbe supérieur. La concentration des troupes prussiennes était maintenant assurée; on l'acheva rapidement. Les trois armées d'opération furent réunies sur une grande ligne de bataille, longue de huit lieues (32 kilomètres), et qui faisait à peu près face à la partie de l'Elbe qui court de Josephstadt à Kœnigsgrætz. L'armée de l'Elbe, formant l'aile droite, s'avança jusqu'à Smidar, au sud-ouest de Kœnigsgrætz. Le prince Frédéric-Charles se plaça à cinq lieues et demie en avant de cette place, à Horsitz, formant le centre. Le prince royal forma l'aile gauche, de Miletin à Kœniginhof, sur la rive droite de l'Elbe, laissant sur la rive gauche le 5e et le 6e corps à Gradlitz. Les trois armées n'en firent plus qu'une. Le roi, arrivé de Berlin, en prit le commandement le 2 juillet, et établit son quartier-général à Gitschin. Une grande bataille était inévitable. Les Prussiens la désiraient, les Autrichiens s'y étaient préparés.

Resserré chaque jour davantage par cette marche convergente, Benedek dut renoncer à en retarder le progrès et se résoudre à une action décisive. Dès le 28 juin au soir, il commença de concentrer ses troupes et se retira sur la rive droite de l'Elbe, en avant de Kœnigsgrætz. Il choisit là, pour y livrer bataille, une position depuis longtemps étudiée, qui avait, comme on le verra, de grands inconvéniens, mais qui permettait, en cas de succès, de reprendre l'offensive. Ce fut, paraît-il, cette considération qui décida le général autrichien. Il s'établit sur des collines boisées, entrecoupées de ravines profondes et qui s'étagent en amphithéâtre en avant de la plaine où se trouve Kœnigsgrætz, entre l'Elbe, la Trotina et la Bistritz. Ces hauteurs atteignent leur point culminant à Chlum et à Lipa, point où la route de Gitschin à Kœnigsgrætz les coupe à peu près par le milieu. C'est en avant qu'elles sont le plus escarpées, du côté de la Bistritz, qui coule au pied, parmi des marécages, et dont le lit en ce lieu est à peu près parallèle à celui de l'Elbe; en arrière, elles s'abaissent plus doucement vers ce fleuve. On barricada les villages, on fit partout des abatis d'arbres destinés à embarrasser l'ennemi et à couvrir son feu. Enfin on établit des batteries superposées, placées de telle sorte qu'un feu convergent balayât la route de Gitschin. L'excellence de l'artillerie autrichienne, la bravoure de ceux qui la servent, rendaient ces préparatifs formidables, si défectueuse que fût d'ailleurs cette position adossée à un fleuve. L'armée fut disposée sur les hauteurs de la manière suivante : les Saxons à gauche, de Prim à Problus, avec le 8e corps, un peu en arrière, leur servant de soutien; à leur droite et formant le centre, le 10e corps et le 3e, dans une position plus avancée sur la Bistritz, à cheval sur la route, en arrière de Sadowa, et le 4e corps de Chlum à Maslowed. Le 2e corps formait la droite, de Maslowed

à Horenowes, relié à l'Elbe, à l'extrême droite, par une brigade placée à Trotina et deux bataillons à Racitz. Restaient en réserve les 1er et 6e corps et cinq divisions de cavalerie établis à un demi-mille en arrière du centre. Il résulte de ces dispositions que Benedek croyait à une attaque de front et à une action principale vers le pont de Sadowa, au-dessous de Lipa, lieu où la route de Gitschin traverse la Bistritz et atteint les premières hauteurs. Il ne s'attendait au contraire qu'à une forte démonstration sur la droite. De là vint que, bien que Chlum fût fortifié, il ne s'attacha pas à garnir ce point culminant de ses positions de droite, ni même à y placer des observateurs qui pussent de ce côté surveiller les mouvemens de l'ennemi. L'armée autrichienne présentait ainsi un front de bataille de plus 11 kilomètres. Elle avait un effectif de 206,000 combattans, mais elle était affaiblie de plus de 35,000 hommes depuis le commencement de la campagne. Elle avait été constamment repoussée; des sept corps qui la composaient, deux seulement restaient intacts; les autres, épuisés par les marches, démembrés par leurs pertes, avaient eu à peine le temps de se refaire. Cette armée cependant n'était point découragée, elle désirait l'action; elle avait encore confiance dans son chef, et elle montra bien qu'elle n'avait rien perdu de sa ténacité. Ce ne fut point la fermeté en effet qui manqua, ce fut l'élan. C'est dans ces conditions que Benedek se préparait à livrer une bataille gigantesque et à affronter le choc d'un ennemi victorieux, dont le succès décuplait l'ardeur, et que tout avait servi jusque-là, même ses fautes. Enfin, pour ajouter à tant de causes fâcheuses, le chef de l'état-major autrichien avait été remplacé le 2 juillet, ce qui rendit plus difficile encore les mouvemens, déjà si compliqués, de cette immense armée. Benedek d'ailleurs ne s'attendait point à être attaqué avant le 4. Il était prêt, mais il croyait que les Prussiens auraient besoin de quelques jours de repos.

Il ne se trompait pas entièrement. Pensant que Benedek les attendrait de l'autre côté de l'Elbe, en arrière du fleuve, protégé sur ses ailes par les deux places de Josephstadt et de Kœnigsgrætz, ils avaient résolu de laisser les troupes se reposer jusqu'au 4; mais lorsqu'ils surent, le 2 au soir, dans quelle position on se préparait à leur livrer bataille, ils ne voulurent point en perdre l'avantage. Malgré la fatigue des troupes et l'éloignement relatif de l'armée du prince royal, on résolut de reprendre immédiatement l'offensive. On devait marcher en trois colonnes sur Kœnigsgrætz; le général Herwarth, avec l'armée de l'Elbe, attaquerait la gauche des Autrichiens sur la Basse-Bistritz, le prince Frédéric-Charles leur centre, à Sadowa; le prince royal les prendrait à revers sur leur droite.

Celui-ci ne pouvait entrer en ligne que longtemps après les autres; d'autre part, il était impossible au général Herwarth et au prince Frédéric-Charles de se joindre autrement que sur la Bistritz même et sous le feu de l'ennemi. Le succès de la manœuvre dépendait donc de la précision avec laquelle ces mouvemens difficiles seraient exécutés. Il fallait donner au prince royal le temps d'arriver; deux armées prussiennes opérant séparément, dans un pays accidenté, allaient avoir ainsi à soutenir pendant plusieurs heures la résistance de l'armée autrichienne tout entière. C'était risquer beaucoup; mais on voulait une victoire complète, et l'on comptait sur l'hésitation de l'ennemi.

Le prince royal était à cinq lieues du quartier-général. On lui dépêcha un courrier qui parvint à traverser les avant-postes autrichiens. A une heure et demie du matin, l'aile droite et le centre s'ébranlèrent. La pluie, qui dura tout le jour suivant, commençait à tomber. Le prince Frédéric-Charles marcha toute la nuit. Les chemins étaient détrempés, il n'avançait que péniblement. Vers quatre heures du matin, il apprit que le prince royal était averti. Il atteignit la Bistritz à sept heures environ. Le brouillard et les ondulations du sol avaient dissimulé ses mouvemens. L'attaque commença au centre, et suivit peu après à gauche. Benedek s'établit à Lipa, où il demeura constamment. Les batteries autrichiennes furent démasquées. A dix heures, l'action était engagée sur toute la ligne. Herwarth, incomplétement déployé dans une position détestable, ne pouvait que tenir sous le feu terrible des Saxons. Au centre, parmi les marécages et les arbres touffus renversés sur le sol, accablés par une grêle de branchages que la mitraille brisait et leur envoyait à la tête, exposés aux balles des tirailleurs autrichiens, lesquels, cachés par les troncs, reprenaient tous leurs avantages, ne pouvant tirer parti de leurs armes, les soldats du prince Frédéric-Charles n'avançaient que lentement, s'élevant pied à pied le long des pentes, avec des pertes énormes. Ils gagnaient toujours; mais cette attaque furieuse les épuisait. Seule la division Fransecki avait pénétré dans le bois de Benatek jusqu'à Cistowes, au cœur même des lignes autrichiennes. Elle y engagea une lutte acharnée avec le 4e corps. La position était importante. Fransecki se trouvait isolé, et l'on fit tout pour le déloger; mais on n'y parvint pas. Il eut dans cette journée 2,500 hommes tués ou blessés, le quart de la perte totale des Prussiens. Vers deux heures de l'après-midi, ceux-ci étaient tenus en échec sur toute la ligne. Ils n'avançaient plus et commençaient à s'inquiéter. Les Autrichiens croyaient à la victoire; mais, sans profiter, même à gauche, de la situation si compromise de l'armée de l'Elbe, Benedek se bornait partout à se défendre.

Pour arrêter ainsi les Prussiens, il avait dû engager toute son armée et faire donner même une partie de sa réserve. Enfin, s'il ne croyait encore en ce moment qu'à une forte diversion sur la droite, il commençait à concevoir de ce côté de plus sérieuses inquiétudes. Vers midi, on l'avertit qu'un corps prussien avait traversé l'Elbe; depuis lors une canonnade de plus en plus vive retentissait dans la direction de la Trotina. Tout l'effort s'étant porté jusqu'alors sur Sadowa et le bois de Benatek, le flanc droit des Autrichiens se trouvait découvert; Benedek ordonna en conséquence à une heure trois quarts au 4e corps et au 2e de se replier en arrière vers Nedelist et l'Elbe.

Il était déjà trop tard. La méprise qui devait être si fatale à Benedek ne pouvait plus être réparée. L'armée du prince royal arrivait en ligne, et en ce moment même 90 canons avaient commencé le feu contre l'extrême droite des Autrichiens. — Les troupes du prince royal s'étaient ébranlées de six à huit heures du matin. A onze heures, les avant-gardes du 6e corps parurent sur la Trotina, tandis que la garde marchait en colonne sur Horenowes. Le brouillard cachait son approche. Elle ouvrit le feu vers midi. A deux heures, elle était maîtresse des hauteurs, tandis qu'à sa gauche le 6e corps marchait sur Sendrasitz, après avoir refoulé la brigade autrichienne laissée à Trotina. L'armée du prince royal s'avançait ainsi en se concentrant toujours. Déjà la 1re division de la garde (Hiller), qui avait pris sur le gros de l'armée, retardé par les obstacles du chemin, une avance assez considérable, débouchait sur le plateau de Maslowed.

C'était le moment où le 4e corps et le 2e exécutaient leur demi-conversion vers la droite. Par suite de ces mouvemens, il se fit une brèche dans les lignes autrichiennes, et Chlum se trouva un instant découvert. Malgré son isolement, Hiller n'hésita point à tenter l'attaque. Il prend en flanc le 4e corps dans son mouvement oblique, le culbute, laisse une brigade à sa poursuite, s'élance lui-même vers Chlum avec le reste de sa division, s'empare du village et se fortifie dans les redoutes qu'on y avait préparées. Elles étaient tournées comme toutes les autres vers Sadowa. Hiller fait commencer le feu, et mitraille à revers avec leurs propres canons les Autrichiens qui faisaient face au prince Frédéric-Charles. Il était alors environ trois heures. Chlum dominait tout le champ de bataille; c'était une position capitale, au cœur de l'armée autrichienne. Cette action si hardiment exécutée la livrait aux Prussiens. Il leur fallait s'y maintenir. Benedek comprit le danger qu'il courait, si Chlum restait entre leurs mains. Il lança sur le village tout ce qui lui restait de troupes disponibles. Leur attaque vint se briser devant

les retranchemens édifiés par les Autrichiens eux-mêmes, et que les Prussiens défendaient maintenant avec un acharnement sans égal. Hiller supporta seul pendant près d'une heure ce choc désespéré. Sa résistance héroïque lui coûta la vie, mais assura la victoire aux siens. Le prince royal avançait toujours en effet, et parut bientôt avec son armée. Le bruit de son arrivée s'était répandu déjà, rendant l'ardeur aux assaillans, jetant le désarroi parmi leurs adversaires. Les Prussiens reprirent l'offensive sur toute la ligne. A gauche, Herwarth, tenu en échec pendant six heures, s'élançait à l'assaut. Les Saxons se retirèrent en bon ordre avec leurs canons, soutenant encore la retraite de leurs alliés. Benedek avait épuisé toutes ses ressources; il ne pouvait plus penser qu'à sauver son armée d'une entière destruction. La situation des Autrichiens n'était plus tenable. Balayées à revers par les batteries de Chlum, pressées à la fois par deux armées, dont l'une était intacte encore et toute fraîche, ces braves troupes, qui combattaient si vigoureusement depuis le matin, ne purent résister davantage et cédèrent le terrain. L'artillerie les soutint jusqu'au dernier moment; les hommes se firent tuer sur leurs pièces. Leur dévoûment suffit à peine à retarder de quelques instans le désastre. A trois heures et demie, les Prussiens escaladèrent Lipa; ils étaient maîtres des hauteurs, ils y installèrent aussitôt leurs canons. Dès lors le trouble se mit parmi les Autrichiens. Délogés de leurs positions, poussés sur les pentes qui descendent à l'Elbe par le flot toujours montant de leurs ennemis, ils se précipitèrent vers le fleuve. Il y avait des ponts, mais ils ne suffisaient pas; on s'y rua en tumulte. Les abords de la place avaient été inondés; des milliers de soldats se noyèrent. Les batteries prussiennes, dont le feu plongeait sur elles du haut des collines, faisaient dans ces masses désordonnées des trouées épouvantables. Le roi de Prusse vint enfin se jeter sur les Autrichiens à la tête de toute sa cavalerie. Il ne restait à Benedek que ses cavaliers de réserve, demeurés en arrière et qu'il n'avait pu employer jusque-là. Il les lança contre cette masse énorme, qu'ils ne purent arrêter. Ces troupes, les plus magnifiques peut-être de l'armée autrichienne et les plus valeureuses, furent culbutées à leur tour sous ce terrible choc. Dans son élan impétueux, le vieux roi Guillaume, enivré de cet immense succès, ne s'arrêta que sous le canon de Kœnigsgrætz, qui tirait à toute volée pour couvrir la retraite. Encore fallut-il que M. de Bismarck le contînt. Vêtu de son fameux uniforme de cuirassier de la landwehr, celui-ci avait assisté à toute la bataille avec ce flegme ironique qui, dit-on, ne l'abandonne jamais. La fatigue d'ailleurs forçait les Prussiens à suspendre la poursuite. A neuf heures du soir, le feu avait cessé.

Les Autrichiens laissaient aux mains de l'ennemi 20,000 prisonniers, 7 drapeaux, 160 canons; des milliers de victimes encombraient le champ de bataille, débris sanglans de ce choc de 420,000 hommes (1).

Le soir même de la bataille, Benedek demanda un armistice. On le refusa, non que l'on fût en mesure de reprendre aussitôt l'offensive; mais on ne voulait point donner de répit à l'Autriche et lui faciliter ainsi le moyen de faire revenir d'Italie les troupes que la victoire de Custoza rendait libres. Les Prussiens s'arrêtèrent autour de Pardubitz. Benedek se retira sur Olmütz avec les débris de son armée, qui s'y trouva réunie du 8 au 9, sauf le corps de Gablenz et la cavalerie, dirigés immédiatement sur Vienne par Brunn. Dans l'intervalle ou même bien antérieurement (2), l'empereur François-Joseph s'était adressé à l'emperenr Napoléon, apportant la Vénétie en gage de la méditation qu'il sollicitait. Il l'obtint, et la nouvelle en fut publiée le 5 juillet. Cette médiation fut acceptée par le roi Guillaume, mais il subordonna la conclusion d'un armistice à l'acceptation préalable par l'Autriche de certains préliminaires de paix. Il fallait donc avant tout en fixer la base. Les ambassadeurs de France à Vienne et à Berlin s'y employèrent activement. Les mouvemens militaires se continuaient cependant. Les Prussiens s'étaient remis en marche dès le 6. Prague, qui n'était pas défendue, fut occupée le 8; le 6e corps resta devant Josepshtadt et Kœnigsgrætz. Le prince royal dut suivre Benedek à Olmütz, tandis que les deux autres armées marcheraient sur Vienne par Brunn et Iglau. Le 13 juillet, le quartier-général du roi de Prusse était à Brunn. M. Benedetti vint l'y rejoindre. Le même jour, l'archiduc Albert, le vainqueur de Custoza, rappelé en toute hâte à Vienne, prit le commandement de toutes les forces autrichiennes. Le 15, le prince Frédéric-Charles menaçait déjà la ligne de Lundenbourg, et le prince royal arrivait à la hauteur d'Olmütz. Benedek, en danger d'être coupé, eut ordre de se replier sur la capitale par la Hongrie et Presbourg. Son arrière-garde fut rencontrée par un fort détachement de cavalerie prussienne envoyé par le prince royal pour enlever Prerau,

(1) Les Autrichiens eurent en outre 4,861 morts et 13,920 blessés; les Prussiens perdirent en tout 10,000 hommes. Ils avaient en ligne 220,900 combattans, les Autrichiens 206,000. Rappelons que l'Autriche avait refusé d'adhérer à la convention de Genève pour la protection des blessés et la neutralité du personnel de santé. De plus elle n'avait point organisé d'ambulances en Bohême. Elle abandonna ses blessés à l'humanité des Prussiens, qui, il faut le dire à leur éloge, les recueillirent autant qu'ils purent. Leur noble conduite à l'égard des vaincus a été constatée par le gouvernement autrichien lui-même.

(2) Voyez *les Préliminaires de Sadowa* dans la *Revue* du 1er octobre.

point où le chemin de fer de Cracovie s'embranche sur la ligne d'Olmütz. On se battit à Tobitschau et à Prerau même, qui fut emporté. Les Autrichiens se retirèrent en laissant 1,000 prisonniers et 20 canons; mais Benedek ne fut point poursuivi, et il put continuer sa route à marches forcées. Le 16, le prince Frédéric-Charles occupa Lundenbourg. Le prince royal, qui devait dès lors rallier la grande armée, le suivait à 14 milles en arrière. Les Prussiens étaient maîtres du chemin de fer; toutefois leur marche sur Vienne, en colonnes aussi allongées, par des chemins aussi difficiles, n'eût point été sans péril, si l'ennemi eût été en mesure de leur opposer une résistance quelconque; mais l'armée d'Italie arrivait à peine, et c'était sur la rive gauche du Danube que le nouveau général en chef autrichien avait résolu de concentrer ses forces, se bornant sur la rive droite à fortifier la tête de pont de Florisdorf. Le 18 juillet, le quartier-général du roi de Prusse fut porté à Nickolsbourg, à 10 milles de Vienne; les avant-postes n'étaient plus qu'à 3 milles de la capitale, d'où l'on pouvait voir briller leurs feux. Le prince royal avait rejoint le gros de l'armée. Ainsi vingt-cinq jours après leur entrée en Bohême, quinze jours après Sadowa, les Prussiens étaient concentrés devant Vienne, qu'ils menaçaient. Leur effectif s'élevait à 206,000 hommes; mais, avec les renforts qui commençaient déjà d'arriver, il allait être porté à 246,000 hommes. Avec les 60,000 hommes venus d'Italie, l'archiduc Albert ne pouvait leur opposer au plus que 200,000 hommes en partie désorganisés, pour défendre le Danube sur une étendue de plus de 20 milles. Encore ces troupes ne furent-elles réunies que le 27. Les négociations avaient alors abouti. Le 20 juillet, on convint d'une suspension d'armes de cinq jours, qui ne devait courir que du 22 à midi. Elle vint interrompre à Blumenau un dernier engagement entre le 2e corps autrichien et le prince Frédéric-Charles, qui avait poussé du côté de Presbourg une forte reconnaissance. Le 26, les préliminaires de paix furent signés à Nickolsbourg, et le 29 le roi de Prusse repartit pour Berlin.

Avant de faire connaître ces négociations et le traité qui en a été la suite, il faut tracer une esquisse rapide des opérations de l'armée du Mein contre les fédéraux. Pour avoir eu un théâtre plus modeste, elles n'en rapportaient pas moins à la Prusse les plus importans résultats. Le général Falkenstein avait dû perdre à poursuivre les Hanovriens et à occuper les pays conquis un temps que ses adversaires auraient pu mettre à profit. Il leur suffit à peine pour achever de se former. Le prince Alexandre de Hesse, qui commandait le 8e corps, concentrait ses troupes autour de Francfort, et s'efforçait de fusionner tant bien que mal les élémens disparates qui com-

posaient l'armée de 50,000 hommes qu'il devait commander (1). Les Bavarois, forts de 50,000 hommes et de 136 canons, sous le prince Charles de Bavière, étaient réunis sur le Mein entre Bamberg et Schweinfurt. Ils y restèrent à peu près immobiles jusqu'à la fin de juin; à cette époque seulement, ils parurent vouloir faire un effort sérieux pour rejoindre le 8e corps. Falkenstein se trouvait libre alors, concentré de l'autre côté de la forêt de Thuringe, entre Gotha et Eisenach. Avec les divisions Gœben et Manteuffel, le contingent de Saxe-Cobourg-Gotha et divers corps combinés, sa petite armée s'élevait tout au plus à 53,000 hommes avec 96 canons. Il allait donc avoir à lutter contre deux armées dont chacune était égale en nombre à la sienne; mais elles avaient un armement inférieur, manquaient de cohésion et de direction. Braves sans doute, mais retenues par leurs gouvernemens, qui tergiversaient, redoutaient les grands risques, s'effrayaient déjà du progrès de l'ennemi et ne cherchaient bientôt plus que la paix, tout en craignant qu'elle ne fût désastreuse. Ajoutez que ces deux corps étaient séparés par un pays montagneux qui devait fournir à un chef résolu, servi par des troupes rapides, des ressources considérables. On ne peut entrer ici dans le détail de cette campagne, qui fit le plus grand honneur au général Falkenstein, et montra que ses soldats étaient capables non-seulement d'un effort d'enthousiasme, mais aussi de mouvemens prolongés et de marches fatigantes sur un sol difficile. L'indication des résultats obtenus par lui fera comprendre les avantages qu'il sut tirer aussi bien des lieux mêmes que de l'état moral et de la situation matérielle de ses adversaires.

Le 1er juillet, Falkenstein se trouva en mesure de reprendre l'offensive. Il voulait empêcher la jonction des deux armées; son plan était de s'introduire entre elles comme un coin et de les battre isolément. Il partit d'Eisenach et se dirigea sur Francfort par la route de Fulde; mais l'armée bavaroise, en s'avançant sur Meiningen, le força d'appuyer de ce côté. La division Gœben couvrait son flanc gauche; le 4, elle rencontra les Bavarois et leur livra autour de Dermbach, sur la route de Meiningen à Eisenach, une série de combats sanglans. Elle emporta les positions des Bavarois; mais ceux-ci revinrent à la charge avec des forces très supérieures. Gœben ne voulut pas engager une lutte trop inégale, et il se replia dans la nuit. Les Bavarois s'attribuèrent la victoire; toutefois, renonçant à gagner Francfort par ce chemin, ils se retirèrent du côté du

(1) Le 8e corps était composé ainsi : 14,000 Wurtembergeois, 12,000 Badois, 10,000 Hessois (Darmstadt), 9,000 Hessois (Cassel), 5,000 Nassoviens, 12,000 Autrichiens; mais le contingent de la Hesse électorale n'agit point, et il ne resta ainsi qu'un peu plus de 50,000 hommes.

sud, vers la Saale. Le 10 juillet, ils se trouvaient concentrés dans une bonne position autour de Kissingen. Falkenstein les avait suivis parallèlement sur la route de Fulde sans être inquiété par l'armée fédérale, qui, se sentant à l'abri du premier choc, se contenta de fortifier les défilés au sud de Fulde, et attendit sans rien faire pour hâter la jonction. Instruit de la situation des Bavarois, Falkenstein, qui avait quitté Fulde le 8 et continuait de s'avancer vers le sud, inclina immédiatement à gauche, traversa le 10 le Rhœngebirge, et marcha vers la Saale. Bien que fatigués par ces marches forcées, les Prussiens tentèrent l'attaque le même jour. On se battit avec acharnement à Kissingen et à Hammelbourg, sur la ligne de la Saale; mais ce fut plutôt une série d'engagemens très vifs qu'une bataille véritable. Les Bavarois furent repoussés et se retirèrent à Schweinfurt, sur le Mein. Manteuffel eut ordre de les poursuivre avec sa division, de les contenir, et de rallier ensuite rapidement. Falkenstein avait résolu en effet de surprendre le 8e corps, qui, le croyant alors occupé loin de lui, attendait tranquillement les choses et continuait de s'exercer aux manœuvres d'ensemble dans ses positions au nord de Francfort. Les défilés de la route de Fulde étaient bien occupés par les Wurtembergeois : c'était par là que l'on pensait être attaqué. Falkenstein envoya de ce côté la division Beyer pour achever de tromper l'ennemi, tandis que lui-même le tournerait par le sud, et l'attaquerait à Aschaffenbourg, où il n'était pas attendu. Il porta aussitôt dans cette direction le gros de ses troupes. La division Gœben arriva le 12 à Gmunden, suivie de près par Manteuffel. Celui-ci, après avoir refusé la bataille aux Bavarois, ralliait l'armée comme il en avait reçu l'ordre. Quant aux Bavarois, convaincus que les Prussiens étaient en retraite, ils rentrèrent de nouveau dans leur position de Schweinfurt, où ils se reposèrent de leur victoire, laissant ainsi Falkenstein opérer à son aise contre le 8e corps.

La nouvelle des mouvemens de Falkenstein jeta la consternation dans Francfort. Surpris par cette conversion inopinée, par cette marche rapide, le prince Alexandre de Hesse dirigea en hâte par le chemin de fer vers Aschaffenbourg toutes les forces dont il pouvait disposer, afin de couvrir ce passage important. Cependant Gœben, continuant sa marche, traversa le 13 les défilés du Spessart; au moment où il en sortait, il fut attaqué par les troupes hessoises. Il repoussa leur premier choc et s'établit à Laufach. Vers le soir, les Hessois revinrent à la charge; le général Wrangel les culbuta, et ils se retirèrent en désordre avec des pertes assez fortes. Gœben s'avança le lendemain sur Aschaffenbourg; il rencontra en avant de la ville le général autrichien Neipperg avec sa division, celle de Hesse-

Darmstadt et quelques détachemens badois. Il les attaqua malgré leur supériorité numérique; après une lutte violente, les fédéraux durent se retirer, laissant ainsi les Prussiens maîtres du passage du pont sur le Mein et du chemin de fer. Le prince Alexandre de Hesse, qui se trouvait à 2 milles de là, ne fit aucun effort pour reprendre Aschaffenbourg; au contraire il rallia toutes ses troupes, et, abandonnant Francfort, se replia avec toute son armée au sud, sur l'Odenwald. Falkenstein n'était point assez fort pour le poursuivre. Il attendit à Aschaffenbourg l'arrivée de Manteuffel, et le 16, lorsque son armée fut de nouveau réunie, il se dirigea sur Hanau à la tête de la division Gœben, fit une partie de la route en chemin de fer, et le soir même entra en vainqueur dans Francfort. Il prit au nom du roi de Prusse possession de la ville, ainsi que du Nassau, de la Hesse supérieure et de tout le pays que lui livrait la retraite du 8e corps. Les derniers représentans de la diète avaient quitté Francfort depuis deux jours; ils étaient partis pour Augsbourg le 14, c'est-à-dire un mois juste après le fameux vote de mobilisation qui avait entraîné la déclaration de guerre. Les Prussiens trouvèrent une population stupéfaite de leurs succès, terrifiée d'être en leurs mains. Francfort avait été longtemps le foyer de l'agitation anti-prussienne; elle pouvait se croire l'objet d'une animadversion particulière de la part du tout-puissant ministre du roi Guillaume. Elle redoutait des représailles. Les fastueux banquiers de Francfort s'étaient souvent moqués des « hobereaux du nord, » aussi orgueilleux que pauvres, devenus en quelques jours leurs vainqueurs. Après de longues marches au milieu de privations pénibles, l'armée ennemie se trouvait maîtresse de cette ville de commerce opulent et de bourgeoisie hautaine. Il n'y eut point de pillage, mais il y eut de l'abus dans les exigences et de l'excès dans l'arrogance avec laquelle on les exerça. Ce que l'on vient de dire explique peut-être, mais n'excuse nullement la conduite impolitique des Prussiens à Francfort; elle fut réprouvée dans toute l'Europe et en Prusse plus énergiquement que nulle part. Il faut ajouter qu'elle constitue un fait isolé dans cette guerre (1). On serait tenté

(1) Dans les pays occupés, les Prussiens prirent le pouvoir et l'exercèrent avec une rigueur un peu hautaine, mais sans violence. Les populations les reçurent avec une résignation mêlée de quelque effroi. On les rassura, mais on ne fit rien pour se les concilier. On se préoccupa surtout de faire vivre l'armée, et le mieux possible, aux dépens de l'ennemi; on apportait à ce soin la discipline raide et l'économie rigide qui sont le propre des administrations prussiennes. En Bohême, l'armée se montra modérée, bien que la conduite des habitans motivât relativement certaines représailles. Les Tchèques recevaient les Prussiens en race ennemie; ils s'enfuyaient devant eux avec leurs troupeaux, ravageant le pays, empoisonnant parfois les sources, attaquant les détachemens isolés. Les réquisitions étaient pénibles, les convois n'avançaient que difficilement; l'ar-

d'y voir quelque chose de puéril, s'il n'en était résulté de véritables misères. Le menu des réquisitionnaires prussiens restera historique. La ville eut à payer une contribution immédiate de 6,000,000 de florins; elle l'acquitta sans murmure. Le 19, Falkenstein, appelé au gouvernement de la Bohême, fut remplacé dans le commandement de l'armée du Mein par Manteuffel. Celui-ci fit savoir le lendemain aux habitans de Francfort qu'ils eussent à fournir dans les vingt-quatre heures 25,000,000 de florins. L'ordre était accompagné des menaces les plus rigoureuses. Le bourgmestre mourut sur ces entrefaites. On dit qu'il s'était tué, désespérant d'adoucir le vainqueur. On ne se soumit point cependant. Une députation fut envoyée au roi de Prusse, et on obtint un répit. Manteuffel d'ailleurs quitta la ville le 21, laissant la population consternée. Les Prussiens étaient restés cinq jours à Francfort.

L'armée du Mein reprit l'offensive. Avec les renforts, elle était portée à 65,000 hommes. De plus un corps de 23,000 hommes environ se formait à Leipzig sous le duc de Mecklembourg-Schwerin; il était destiné à opérer contre les Bavarois. Ceux-ci s'étaient transportés à Wurtzbourg. Ils pouvaient communiquer de là avec l'armée fédérale, qui, après avoir franchi l'Odenwald, se trouvait cantonnée derrière la Tauber. Manteuffel l'y atteignit le 24, et emporta la ligne malgré la résistance énergique des Wurtembergeois. Le prince Alexandre de Hesse dut se replier vers Wurtzbourg. Il s'établit au sud de cette ville, à Gersheim, sur un plateau élevé. Les Bavarois se trouvaient à un mille de là, au nord-ouest, ayant leur gauche à Helmstadt et leur droite à Hettingen. Pour la première fois les deux armées se trouvaient réunies. Manteuffel n'hésita point à les attaquer. Il déploya toute son armée sur une ligne de 2 milles, de Werthein, sur le Mein, à Tauberbischofsheim. Il passa la Tauber le 25, culbuta le 8e corps et le rejeta sur Wurtzbourg; Gœben battait en même temps à Helmstadt la droite des Bavarois, tandis que leur gauche était tenue en échec par le général Flies, à un demi-mille de là. Elle fut attaquée elle-même le lendemain et délogée à son tour par les forces réunies des Prussiens. Les alliés se retirèrent derrière les forteresses de Wurtzbourg et de Marienberg. Manteuffel les rejoignit le 27.

La convention de Nickolsbourg, signée la veille, portait qu'un armistice serait conclu avec la Bavière et partirait du 2 août. Il fut signé le 28. Les Prussiens tenaient à tirer jusqu'à la fin parti de leurs succès. Le 27, Marienberg fut attaqué; la citadelle sauta, et

mée souffrit beaucoup. A Munchengratz, elle trouva la ville déserte. Ailleurs on s'était fortifié dans les maisons, et il fallut livrer de sanglans combats de rue, entre autres à Trautenau, à Turnau et à Nachod.

l'on négociait la capitulation de cette forteresse lorsque Manteuffel reçut la nouvelle de l'armistice et l'ordre d'en régler les clauses avec le prince Charles de Bavière. Il conclut aussitôt une suspension d'armes qu'on devait dénoncer vingt-quatre heures d'avance en cas de rupture. Pendant ce temps-là, le corps du grand-duc de Mecklembourg, entré en Bavière par Hof, occupait Bayreuth. Un détachement de réserve bavarois, croyant l'armistice déjà exécutoire, s'arrêta sans défiance à une lieue environ de la ville. Surpris là par les Prussiens, il se retira précipitamment sur Weidenberg, où il fut rejoint le lendemain 29 et dispersé, abandonnant son drapeau et 200 prisonniers. Le 31, Nuremberg fut occupé. Les alliés, acculés dans l'angle du Mein, se seraient ainsi trouvés peu de jours après pris entre deux armées supérieures en nombre. Le 8e corps fédéral n'était pas compris dans l'armistice du 28 juillet, mais sa position en arrière des lignes bavaroises le protégea. Manteuffel reçut d'ailleurs, comme il avait été convenu le 26 à Nickolsbourg, des pleins pouvoirs pour conclure des suspensions d'armes avec le Wurtemberg, Bade et la Hesse grand-ducale. Ces gouvernemens s'empressèrent de traiter. Ainsi se termina la campagne contre les fédéraux. On a pu voir qu'ils avaient évité constamment une action décisive, se retirant dès qu'ils se voyaient près d'être engagés dans une bataille, libres d'ailleurs de s'attribuer la victoire, ce qu'ils ne négligèrent point de faire; mais dans le fait les Prussiens les avaient repoussés partout, continuellement coupés, et, au moment où les hostilités cessèrent, ils occupaient des parties du territoire de tous leurs adversaires. Ils tenaient Darmstadt, s'étaient avancés jusqu'à Heidelberg, et avaient poussé une pointe dans le nord du Wurtemberg.

Pour ne point interrompre le récit des opérations de guerre, on a dû anticiper sur le cours des négociations; il faut y revenir maintenant. Les plénipotentiaires autrichiens étaient arrivés le 22 juillet au quartier-général prussien. Les préliminaires recommandés par l'empereur Napoléon étant acceptés en principe de part et d'autre, la suspension d'armes pouvait être arrêtée et la conclusion de l'armistice poursuivie très activement, ainsi que cela se fit en effet. En même temps que le comte Karolyi, les négociateurs des états secondaires étaient accourus à Nickolsbourg, d'autant plus empressés à faire la paix qu'ils appréhendaient davantage les conditions qui leur seraient imposées. Ils ne furent point admis sans peine auprès de M. de Bismarck, qui les reçut avec une hauteur marquée. « Je pourrais vous faire mon prisonnier, » dit-il, à ce qu'on assure, à M. de Pfordten quand il le vit pour la première fois. Les confédérés avaient d'abord tenté de se rapprocher de l'Autriche; mais

celle-ci, mécontente, et non sans raison, de la mollesse avec laquelle ils avaient secondé ses armes, les accueillit froidement, et laissa voir bientôt que, la Saxe exceptée, elle n'entendait point intervenir pour eux plus efficacement qu'ils ne l'avaient fait à son égard, et qu'elle traiterait pour elle seule. Ce n'était point dans leur union que les états secondaires pouvaient trouver l'appui qui leur manquait de ce côté; la guerre n'avait fait qu'irriter leurs défiances réciproques et les laissait plus isolés que jamais. Ils se trouvèrent de la sorte à la merci du vainqueur, qui, évitant d'abord de les entendre, les effraya promptement par les exigences qu'il laissa percer. On s'était réuni pour discuter un armistice; avec sa résolution habituelle, M. de Bismarck posa immédiatement les clauses définitives de la paix. Il y avait de part et d'autre deux conditions *sine qua non.* — Le gouvernement prussien exigeait que l'Autriche sortît du corps germanique et reconnût les agrandissemens de la Prusse dans le nord, ainsi que le nouvel état de choses qu'elle se proposait de substituer à la confédération désormais dissoute. L'Autriche de son côté ne voulait consentir à aucune cession de territoire, sauf la Vénétie, et entendait que la Saxe fût restituée dans son intégrité. — Comme on était fermement décidé à maintenir ces propositions, qui d'ailleurs n'avaient rien de contradictoire, chacun y accéda promptement, et elles devinrent la base des préliminaires de paix signés le 26 à Nickolsbourg en même temps qu'un armistice de quatre semaines. La Prusse s'engageait à y faire adhérer l'Italie aussitôt que la Vénétie lui aurait été remise. Les prétentions inopportunes du cabinet de Florence étaient en effet le seul obstacle qui s'opposait à la conclusion d'un armistice définitif. L'empereur Napoléon fit déclarer le 29 qu'en ce qui concernait son gouvernement la Vénétie était acquise à l'Italie pour lui être remise à la paix. Les négociations purent être menées dès lors avec activité; il n'y avait à régler d'ailleurs que des points de détail, et la paix fut signée à Prague le 23 août. Par le traité de Prague, l'empereur d'Autriche consentait à la réunion de la Vénétie au royaume d'Italie, reconnaissait la dissolution de la confédération germanique, et donnait son assentiment à une organisation nouvelle de l'Allemagne sans la participation de l'Autriche. Il promettait également de « reconnaître l'union fédérale plus étroite qui serait fondée par le roi de Prusse au nord de la ligne du Mein, et déclarait consentir à ce que les états allemands situés au sud de cette ligne contractassent une union qui aurait une existence internationale indépendante, et dont les liens nationaux avec la confédération du nord feraient l'objet d'une entente ultérieure entre les deux parties. » « L'empereur d'Autriche transférait au roi de Prusse tous les

droits que la paix de Vienne du 30 octobre 1864 lui avait reconnus sur les duchés de Slesvig et de Holstein, avec cette réserve que les populations des districts du nord du Slesvig seraient de nouveau réunies au Danemark, si elles en exprimaient le désir par un vote librement émis. » Sur le désir de l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse se déclarait prêt à laisser subsister la Saxe dans son étendue actuelle, se réservant de régler par un traité spécial la position de ce royaume dans la confédération du nord. En revanche, l'empereur d'Autriche promettait de reconnaître les modifications territoriales qui seraient opérées par la Prusse dans le nord de l'Allemagne. L'Autriche payait à la Prusse une indemnité de 20 millions de thalers qui devaient être versés en deux fois dans un délai de trois semaines, après quoi les troupes prussiennes évacueraient le territoire de l'empire. Le traité de commerce et de douane du 11 avril 1865 rentrait en vigueur provisoirement; les parties pourraient le dénoncer en se prévenant un mois à l'avance; elles convenaient d'ailleurs de s'entendre le plus tôt possible pour réviser cet acte dans le sens de plus grandes facilités à accorder au commerce des deux pays. Enfin une commission devait se réunir à Francfort pour liquider dans les six mois les créances de l'ancienne confédération. Les autres gouvernemens confédérés pourraient s'y faire représenter (1).

Dans le même temps que l'on achevait de régler ce traité de paix à Prague, les négociations se poursuivaient à Berlin avec les états secondaires. M. de Pfordten avait obtenu pour la Bavière de pouvoir accéder à l'armistice de Nickolsbourg, et il s'était porté garant de l'accession des autres états du midi. Des pleins pouvoirs furent envoyés en conséquence au général Manteuffel, et les armistices furent promptement conclus; mais la Prusse signifia formellement qu'elle ne consentirait point à négocier collectivement avec les confédérés, qu'elle discuterait séparément avec chacun d'eux, à Berlin, les conditions de la paix. Ce fut pour ces états le moment des anxiétés les plus vives. Tous se crurent menacés dans leur intégrité territoriale et leur autonomie. Il était question de remaniemens considérables. On demandait à la Bavière 20 millions de tha-

(1) Cette commission se réunit à Francfort six semaines après l'échange des ratifications. Quant à l'ancienne diète fédérale, elle avait quitté Francfort le 11 juillet devant l'approche des Prussiens. La division avait déjà commencé alors à se mettre parmi les confédérés. Les envoyés des villes hanséatiques avaient cessé de prendre part aux séances depuis le 29 juin; ceux des états du nord ayant accepté l'alliance prussienne se retirèrent successivement. Le reste de la diète se transporta à Augsbourg et s'y réunit le 18 juillet. L'assemblée s'occupa surtout de régler le sort des employés fédéraux, et se sépara définitivement le 24 août.

lers et des districts d'au moins 500,000 habitans. Désespérant de fléchir le vainqueur, sans soutien en Allemagne, le cabinet de Munich invoqua l'intervention de la France. Les autres états du sud y recoururent également, à l'exception toutefois du grand-duché de Bade, qui négociait de son côté. L'appui demandé ne manqua point; il était tout acquis à la Saxe. C'est elle qui en avait le besoin le plus pressant, car bien que le maintien de ce royaume eût été garanti à Nickolsbourg, les conditions en demeuraient indéterminées; celles que prétendait imposer la Prusse étaient d'une rigueur extrême et telles que la Saxe n'eût conservé qu'une intégrité géographique et une autonomie purement nominales. Il n'y avait point en Allemagne de gouvernement plus honnête et plus sincèrement libéral, de peuple plus homogène, mieux développé et plus capable d'une vie indépendante. Il fallut cependant les influences puissantes qui s'attachèrent à la Saxe pour empêcher la Prusse de l'annexer d'abord, et de l'absorber ensuite dans la future confédération du nord, dont elle devait faire partie. Il y avait dans ces exigences du cabinet de Berlin autant de ressentiment que de calcul. M. de Beust, dont la personnalité était particulièrement déplaisante en Prusse, s'était vu refuser comme négociateur. Il se crut dès lors un obstacle à des arrangemens moins défavorables et se retira du ministère. L'entente n'en fut pas moins laborieuse, et lorsqu'elle aboutit, tous les autres états avaient traité depuis longtemps.

Ces intérêts d'ailleurs n'étaient point les seuls dont on eût alors à s'occuper à Berlin, et deux négociations bien distinctes s'y poursuivaient concurremment. L'une, que l'on vient d'indiquer, avait pour objet de conclure la paix avec les états belligérans, l'autre de régler l'alliance avec les états appelés à faire partie de la confédération nouvelle dont le traité de Prague sanctionnait la formation. M. de Bismarck avec son activité habituelle s'était mis immédiatement à l'œuvre; il entendait ne laisser aucun intervalle entre la conclusion de la paix et la réalisation des avantages qu'elle assurait. Il poussa donc à la fois ces deux affaires. Certains états, la Saxe pour toutes ses possessions, la Hesse pour ses districts situés au nord du Mein, étaient engagés dans l'une et l'autre négociation. Toutes deux se touchent de si près que l'on ne peut résumer utilement les résultats de la première sans faire connaître la seconde. On sait que le 16 juin 1866 la Prusse avait invité, par des notes identiques, les petits états du nord à conclure avec elle une alliance sur les principes de réforme communiqués le 10 juin, et qu'à l'exception de Reuss, branche aînée, et de Saxe-Meiningen, tous y avaient adhéré. Le 4 août, le gouvernement prussien leur adressa, sous

forme de circulaire, un traité identique destiné à régulariser la situation. Par cet instrument, les signataires concluaient une alliance offensive et défensive pour le maintien réciproque de leur intégrité territoriale et de leur sûreté intérieure et extérieure. Les termes de cette alliance devaient être fixés définitivement par une constitution fédérale élaborée, sur les principes du 10 juin, par des plénipotentiaires des états alliés réunis à Berlin, et votée par un parlement convoqué, de concert avec la Prusse, d'après la loi d'empire du 12 avril 1849. Les signataires s'engageaient solidairement à la défense commune, les troupes alliées devaient être placées sous le commandement suprême du roi de Prusse, et les prestations à fournir par chaque gouvernement seraient réglées par des conventions particulières. La durée de l'alliance était fixée à un an dans le cas où le nouveau pacte fédéral ne serait pas adopté dans l'intervalle. Ces traités, qui devinrent la base de la confédération du nord, furent signés le 18 août.

Les négociations pour la paix étaient alors fort avancées. Le Wurtemberg avait traité le 13 août, Bade le 17, la Bavière traita le 22, la Hesse le 3 septembre, Reuss aînée le 25 septembre, Saxe-Meiningen le 8 octobre, la Saxe royale le 21 octobre. Tous ces actes, conçus dans le même dessein, sont, à peu de chose près, rédigés sur un modèle uniforme. — Les états adhéraient, chacun pour soi, aux stipulations de Nickolsbourg en tant qu'elles se rapportaient à l'avenir de l'Allemagne; ils reconnaissaient ainsi notamment la confédération du nord et les acquisitions territoriales de la Prusse. Le Zollverein était maintenu sous la condition que les parties pourraient en faire cesser l'effet en le dénonçant six mois à l'avance. Les droits de navigation sur le Rhin et sur le Mein étaient supprimés, et des commissions devaient se réunir pour améliorer le service des chemins de fer. Enfin des indemnités de guerre étaient allouées à la Prusse; l'évacuation des territoires occupés par les troupes prussiennes était subordonnée à l'acquittement de ces indemnités, exigibles dans un délai maximum de deux mois (1). — Par les dispositions particulières concernant chacun de ces états, la Bavière cédait à la Prusse deux districts près d'Orb en Spessart, et Kaulsdorf, enclave située près de Ziegenruck, en tout 34,000 âmes environ. La Hesse-Darmstadt cédait le landgraviat de Hesse-Hombourg et quelques fragmens de territoire destinés à compléter les communications de la Prusse avec l'enclave de Wetzlar; elle adhérait aux arrangemens à conclure entre la Prusse et le prince

(1) Le Wurtemberg dut payer 8 millions, Bade 6 millions, la Bavière 30 millions, la Hesse 3 millions de florins, et la Saxe 10 millions de thalers.

de Tour et Taxis pour l'administration des postes du grand-duché, laquelle passait dès lors au gouvernement prussien. Celui-ci se réservait en outre la faculté illimitée d'établir et d'exploiter des lignes télégraphiques dans le grand-duché. En outre la Hesse adhérait, pour ses districts situés au nord du Mein, au traité du 18 août, constitutif de la confédération du nord. Par contre elle acquérait quelques portions de territoire du côté de la Hesse supérieure. La Saxe-Meiningen et Reuss aînée adhéraient au traité du 18 août. La Saxe royale y adhérait également, mais elle dut souscrire en même temps à un ensemble de dispositions transitoires particulièrement dures. Le gouvernement prussien gardait la haute main sur toutes les affaires militaires, en attendant la réorganisation qui les placerait sous son commandement. La Saxe jusque-là devait être occupée par des garnisons mixtes, celle de la forteresse de Kœnigstein serait même exclusivement prussienne. Les télégraphes étaient livrés à la Prusse; on promettait de ne rien conclure sans elle en ce qui concernait les postes. Enfin le roi de Saxe s'engageait, par un protocole signé également le 21 octobre, à transférer aux agens diplomatiques prussiens la représentation de la Saxe près des cours où elle n'entretenait pas de légations et où ses légations se trouveraient temporairement vacantes; il promettait en même temps de faire donner à ses agens à l'étranger des instructions conçues de façon que la Saxe se rattachât fortement dès lors à la politique prussienne. Elle payait, on le voit, bien chèrement son autonomie.

Cependant, si considérables qu'ils fussent, ces résultats ne paraissaient pas suffisans au gouvernement prussien, et il ne manqua point de poursuivre jusqu'au bout ses avantages. Il avait subi la ligne du Mein et dû laisser aux états du sud la faculté d'une entente ultérieure et d'une union restreinte. Il fallait que la Prusse y établît son influence, et tandis qu'elle gardait encore ces états dans sa main, elle ne voulut point les quitter sans s'être assuré l'avenir. Elle les tenait déjà par les intérêts matériels, puisqu'elle s'était réservé de dénoncer le Zollverein. Elle leur imposa des traités d'alliance offensive et défensive, conclus pour la garantie des territoires réciproques, et qui en cas de guerre lui livraient le commandement de toutes leurs armées. Ces traités, signés le 17 août avec Bade, le 22 avec la Bavière et à la même date avec le Wurtemberg, furent pour le moment tenus rigoureusement secrets. La Prusse les fit accepter en effrayant ces états des demandes possibles de la France, auxquelles on ne satisferait guère qu'à leurs dépens, qu'ils ne seraient pas en mesure de repousser isolément, et contre lesquelles l'opinion surexcitée protestait dès lors avec violence. La

crainte d'un démembrement et le souci de leur popularité décidèrent les gouvernemens du sud. Quant aux demandes de compensation de la France, dont on a tant parlé, son langage antérieur aussi bien que l'attitude prise dans la suite par les deux gouvernemens autorisent les conjectures. Ce qui est certain, c'est que l'affaire, si elle fut entamée, ne sortit point des pourparlers confidentiels; mais l'influence de propositions de cette nature explique à la fois la modération inattendue de la Prusse à l'égard des états du sud, et la facilité avec laquelle ceux-ci se jetèrent dans ses bras.

Résumons en quelques mots les résultats de la guerre. L'hégémonie entière du nord de l'Allemagne, la direction militaire du sud dès aujourd'hui et sa direction économique préparée pour l'avenir, l'Autriche dominée, exclue du corps germanique, affaiblie pour longtemps, une suprématie exclusive assurée ainsi sur toute l'Allemagne, voilà les avantages politiques; — le Hanovre, la Hesse électorale, le Nassau, Francfort et quelques territoires moindres, en tout 1,300 milles carrés et 4 millions 1/2 d'habitans annexés à la monarchie, sa population totale augmentée d'un quart et portée à 24 millions d'âmes, 61 millions de thal. (environ 228,250,000 fr.) d'indemnités de guerre, des ports militaires, un développement maritime devenu possible, un territoire continu, compacte, cohérent, voilà les avantages matériels qui se joignaient, pour la Prusse, au prestige de succès surprenans, préparés avec une habileté si consommée, mis à profit avec une décision si prompte et si peu scrupuleuse!..

—

Ce tableau de la guerre de l'Allemagne en 1866, du rôle de la Prusse dans les débats qui l'ont préparée, des avantages qu'elle a retirés de ce conflit entre les puissances germaniques, n'avait pas encore été fait en France, que nous sachions, d'une manière précise et sur pièces authentiques. Après les remarquables écrits dont la transformation de l'Allemagne a été l'objet dans la *Revue,* il nous restait à donner une relation de la guerre qui l'avait amenée. Cette relation est aussi un témoignage des recherches et des travaux que contient l'*Annuaire des Deux Mondes,* qui ne tardera point à paraître.

L. Buloz.

LA

CRISE RELIGIEUSE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Si l'on étend la vue sur l'immense empire géographique des religions en plein XIXe siècle, on comprend que ce spectacle soit aussi propre à décourager les libres penseurs, qui voudraient espérer le règne prochain de la raison pure sur la planète, qu'à rassurer les croyans, que les progrès de l'incrédulité pendant ces trois derniers siècles ont pu effrayer. Qu'on ouvre les livres de géographie et de statistique religieuse, on y verra quel chemin reste à faire à l'humanité après celui qu'elle a mis tant de siècles à parcourir (1). Assurément de pareilles statistiques ne peuvent avoir qu'une valeur approximative ; les erreurs y sont inévitables, vu l'insuffisance des documens, et se comptent par des millions. Cela suffit néanmoins pour fixer la pensée sur l'état religieux du monde. On voit que, loin de se rapprocher du terme marqué par la philosophie, la très grande majorité du genre humain n'est pas même entrée dans le système des sociétés chrétiennes. Le catholicisme compte moins de fidèles que le bouddhisme, et le nombre de ses sectateurs, comparé au

(1)

Fétichisme, sabéisme, chamanisme et autres cultes primitifs.	107,000,000
Religions de Zoroastre, de Confucius, du Sainto.	40,000,000
Brahmanisme.	60,000,000
Bouddhisme.	170,000,000
Islamisme avec toutes ses branches.	96,000,000
Judaïsme.	4,000,000
Église grecque avec toutes ses branches.	62,000,000
Église catholique.	139,000,000
Protestantisme avec toutes ses sectes.	59,000,000

137
139

nombre total des sectateurs des autres religions, le laisse en faible minorité. Aucun des anciens cultes n'a disparu de la scène historique, ni le magisme des Chaldéens et des Perses, ni le brahmanisme des Hindous, ni le chamanisme des peuples du nord de l'Asie, ni le pur fétichisme des peuplades de l'Afrique primitive. Aujourd'hui encore les plus vieilles superstitions résistent presque sur toute la surface du globe aux lumières de la civilisation moderne. Les peuplades isolées du centre de l'Afrique, certaines tribus de l'Arabie, nombre de tribus encore sauvages des deux Amériques et de l'Océanie, adorent toujours leurs *grisgris*, leurs *burkhaus*, leurs *manitous*, leurs *ockis*, idoles puériles, grotesques ou horribles, auxquelles leurs prêtres, sous les noms de *griots*, de *jongleurs*, de *chamanes*, continuent à immoler des victimes humaines. Le brahmanisme n'a perdu aucune de ses incarnations étranges, aucune de ses pratiques bizarres, aucune de ses institutions cruelles ou dégradantes chez les races indiennes, sur lesquelles il règne encore. Supérieur au brahmanisme en ce qu'il affranchit l'homme et le délivre de ses interminables métamorphoses, le bouddhisme n'en maintient pas moins le principe de ces innombrables incarnations de la Divinité qui ne permettent pas de distinguer de la nature l'homme et Dieu. Les religions plus sévères sur ce point, plus simples surtout, sinon tout à fait rationnelles, comme le judaïsme et le mahométisme, qui rejettent toute espèce d'incarnation, n'en reconnaissent pas moins le surnaturel, le miracle à tout propos, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus contraire à la science moderne. Le christianisme, malgré l'ardeur de ses missionnaires et l'activité de sa propagande, ne fait pas sur ce monde religieux de ces conquêtes qui puissent laisser espérer que son empire sera universel dans un temps plus ou moins éloigné. Il n'a sérieusement entamé aucun de ces grands cultes de l'Orient qui comptent leurs adhérens par centaines de millions. Et ce ne sont pas seulement les races nègre, jaune, mongole ou sémitique qui résistent à l'action d'une religion fille de la plus grande race de l'humanité, c'est une branche considérable de cette même famille âryenne, la race hindoue, qui reste obstinément attachée à la tradition brahmanique. Si donc c'était une loi nécessaire du développement de l'humanité que le christianisme absorbât toutes les religions inférieures qui ont paru avant lui ou à côté de lui pour conduire au règne de la raison pure tout le genre humain réuni sous son autorité, ainsi que le pensait Jouffroy, il faudrait que la philosophie et la science se résignassent indéfiniment à attendre leur tour, car ce mouvement d'absorption, loin d'être avancé, est à peine sensible.

I.

Au sein du christianisme lui-même, la religion par excellence, quelle part à faire à l'imagination pure, à la superstition, sinon dans le dogme lui-même, du moins dans l'idée que s'en font les multitudes ignorantes et inintelligentes! Dans le monde chrétien, ce sont les sociétés les moins éclairées qui font la grande majorité. Le catholicisme, en Espagne, en Italie, dans l'Amérique du Sud, chez tous les peuples méridionaux, ne laisse voir que son côté extérieur, matériel, celui-là même qui s'adresse à la sensation et à l'imagination. Il y a bien longtemps que Luther, qui n'était pourtant pas un chrétien idéaliste et platonisant, a dit n'avoir trouvé en Italie et à Rome même que l'idolâtrie païenne. La France est le pays où la religion catholique est le mieux comprise dans sa haute portée morale et métaphysique, et encore ne faut-il pas descendre bien bas dans les couches populaires de la nation pour perdre la trace du catholicisme vraiment chrétien. Le protestantisme a pour foyers principaux l'Allemagne du nord, l'Angleterre et les États-Unis; mais ce serait une grave erreur de croire que toutes les sectes religieuses qu'il comprend sont en progrès philosophique sur le catholicisme. La société anglaise est inférieure sous ce rapport à la société française, profondément modifiée par la grande révolution intellectuelle et sociale qui a clos le XVIIIe siècle. La société américaine, beaucoup moins libérale en religion qu'en politique, n'admet dans son sein que les étrangers qui déclarent appartenir à un culte chrétien quelconque. Le peuple allemand lui-même est encore bien loin de la liberté philosophique et de l'exégèse hardie de ses universités.

En face de cette immense armée de croyans de toute sorte et de toute religion, en quel nombre sont les sincères adeptes de la philosophie? C'est à peine si on les trouve dans les écoles auxquelles ils se font honneur d'appartenir. On voit, en ce temps surtout de compromis et de défaillances, des philosophes de profession qui se confondent en protestations de christianisme et même de catholicisme. On en voit d'autres qui gardent leur indépendance philosophique, mais sans s'expliquer sur les questions religieuses et théologiques. A vrai dire, si l'on comptait, dans les pays où souffle le plus fort le vent du doute, le nombre des libres penseurs qui vivent et meurent en vrais philosophes, on serait tenté de se demander si la philosophie est prise au sérieux dans les choses de la vie pratique. A voir le monde à sa surface, qu'est-ce que l'agitation de cette imperceptible société philosophique dans l'immensité du

monde religieux? N'est-ce pas le murmure d'un ruisseau qui se perd dans le bruit des vagues de l'océan? Comment donc le moraliste et l'historien de notre temps n'éprouveraient-ils pas un sentiment d'ironique dédain pour l'*utopie* philosophique des libres penseurs qui croiraient, avec Voltaire et les encyclopédistes, en avoir fini avec ce qu'il plaisait à ceux-ci d'appeler la *superstition?* Comment ne prendraient-ils pas en pitié la sollicitude des philosophes pour l'avenir religieux de l'humanité, comme si la philosophie et la révolution du dernier siècle avaient tari pour tout le genre humain la source de la foi religieuse? Comment surtout le monde des libres penseurs ne sentirait-il pas un profond découragement au spectacle d'une telle puissance de la religion et d'une telle faiblesse sociale de la philosophie en plein XIXe siècle? Voilà bien les choses à la surface. Un examen plus attentif nous conduira-t-il à une autre conclusion? Sans croire avec ses pères du dernier siècle que l'héritage des religions soit aussi facile et aussi prochain, le philosophe de notre temps, en y regardant de près, ne pourrait-il pas avoir lieu d'espérer pour un avenir plus ou moins éloigné le règne populaire de la raison et de la science?

D'abord, dans ce prodigieux démembrement des forces religieuses du monde moderne, il faut faire une distinction. Toutes les sociétés à demi barbares, comme les pays slaves, ou immobiles depuis des milliers d'années, comme les peuples de l'Orient, comptent à peine dans les destinées de l'humanité malgré le chiffre écrasant de leurs populations. L'historien philosophe a toujours eu raison de voir surtout l'humanité dans ses véritables foyers de civilisation, et de se concentrer dans la contemplation de ces peuples si petits par le nombre, si grands par le cœur et l'esprit, qu'on nomme les Grecs et les Romains, en abandonnant à peu près tout le reste, c'est-à-dire la barbarie du nord et la décrépitude de l'Orient, à la curiosité de l'historien géographe. La même méthode est applicable à la question religieuse. Quand il s'agit de savoir où en est la foi religieuse du monde, ce qu'il y a de mieux à faire est de laisser là l'Orient barbare ou l'Orient pétrifié pour ne s'occuper que des peuples civilisés de l'Europe occidentale et de l'Amérique septentrionale; c'est la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et les États-Unis qu'il faut surtout regarder, car le reste du monde gravite autour de ces grands astres de la civilisation universelle. Et soit que les autres peuples suivent leur direction, soit qu'ils s'ensevelissent dans l'immobilité de leur vie traditionnelle, ce n'est point chez eux que l'historien peut chercher le secret des destinées futures de l'humanité.

Même dans les sociétés les plus civilisées, tous les élémens qui

les composent n'ont point une égale valeur pour la solution du problème qui nous occupe. Ces sociétés ont aussi leur partie civilisée et leur partie barbare : la première, en très petite minorité, forme, par une culture intellectuelle supérieure, une sorte d'aristocratie qui, bien que ne correspondant plus à une classe, encore moins à une caste distincte, n'en est pas moins réelle; la seconde, en immense majorité, est celle à qui le défaut d'éducation première et la nécessité d'un labeur matériel incessant ferment toutes les issues de la science et de la philosophie. La vraie vie religieuse et philosophique se trouve concentrée dans une élite au sein de laquelle se préparent et commencent tous les mouvemens de la pensée qui peuvent décider des destinées religieuses ou philosophiques du monde moderne. C'est donc là qu'il faut surtout regarder. Or il est un signe infaillible auquel on reconnaît qu'une religion est en décadence ou en progrès : ce n'est pas précisément le nombre plus ou moins grand d'adeptes qu'elle gagne ou qu'elle perd, c'est la qualité intellectuelle ou sociale de ceux qui s'y rallient ou s'en détachent. Quand elle cesse d'être la croyance du monde où règnent la pensée et la science, elle entre dans sa période de décadence, fût-elle toujours en possession de la multitude.

Le polythéisme en est un exemple décisif. Il était encore la religion de l'immense majorité, lorsqu'il avait déjà perdu tout son prestige sur les esprits d'élite. Les savans et les philosophes de profession étaient les seuls qui, sans rêver une nouvelle doctrine religieuse, vissent clair dans les fables de la mythologie. Et combien alors le monde savant et philosophique était restreint! Les prêtres étaient croyans par état; les magistrats de la cité pratiquaient par convenance politique; le peuple croyait de toute la force de son imagination, qui ne résiste jamais à l'éclat des symboles. Les historiens, les poètes, les moralistes, les hommes d'état du temps, comme Aristophane, comme Cicéron, comme Tacite, comme Pline, n'élevaient aucun doute sur la perpétuité des vieilles institutions religieuses malgré les progrès de la philosophie dans tous les esprits d'élite, au nombre desquels ils ne manquaient pas de se compter. Au moment donc où la petite société religieuse créée par la légende du Christ se répandit dans le monde des gentils, et forma le noyau de la grande église chrétienne, elle trouva un monde encore universellement et profondément païen malgré l'incrédulité de ses écoles philosophiques et l'exaltation de ses sectes mythiques. C'est une grande erreur de croire que les masses se précipitèrent tout d'abord dans la nouvelle religion. Sans doute ce ne fut ni dans le sacerdoce ancien, ni dans le monde officiel et politique, ni dans l'aristocratie savante et philosophique qu'elle fit surtout ses premières

conquêtes, ce fut dans le peuple des grandes villes d'Orient, monde ouvert au grand courant des doctrines nouvelles plus ou moins étranges, où les voies lui étaient préparées par les Juifs et autres Orientaux initiés à la civilisation hellénique; mais le grand peuple des campagnes et des petites localités n'y entra point, et persista dans ses superstitions païennes encore longtemps après le triomphe officiel du christianisme. Ce qui décida le succès de la religion nouvelle, ce fut une certaine élite nombreuse et ardente d'esprits trop cultivés pour se contenter du polythéisme vulgaire, trop mystiques pour s'en tenir à la philosophie pure. C'est de cette élite que sortirent à la fois les docteurs de la nouvelle religion et les restaurateurs de l'ancienne. Là, en dehors du monde officiel et par-dessus la tête des masses populaires, se firent en sens divers les efforts de prédication et de propagande qui préparèrent l'avenir religieux du monde. La société officielle n'intervint qu'après pour proscrire d'abord la religion nouvelle, puis pour l'installer dans le palais et les conseils de ses empereurs. L'Orient des bords de la Méditerranée fut le théâtre de cette lutte, obscure d'abord et comme souterraine, ensuite publique, éclatante, qui commence par une mêlée confuse des doctrines chrétiennes, gnostiques, néoplatoniciennes, puis se dégage et se concentre dans une dernière grande bataille entre le christianisme et l'hellénisme alexandrin après la révolution officielle un peu brusque dont Constantin donna le signal. Néanmoins, après sa défaite définitive, le polythéisme reste encore en majorité dans toute l'étendue de l'empire. Pour l'en extirper, il faut que la nouvelle religion fasse appel à la puissance impériale ou aux violences populaires. La scène de la destruction du temple de Sérapis se répète dans toutes les localités, grandes ou petites, où la superstition s'obstine à conserver les monumens de l'ancien culte. Si l'habile politique de Constantin se décida pour la nouvelle religion, c'est qu'elle avait déjà la puissance avant d'avoir le nombre. Phénomène social qui semble étrange, et qui pourtant s'est renouvelé bien des fois dans l'histoire des révolutions de l'humanité, ce n'est pas le nombre qui fait la force, c'est la vie. La société chrétienne était seule vivante et active, avec la nouvelle école platonicienne, au milieu de cette société inerte et découragée de philosophes enfoncés dans leurs controverses scolastiques, de prêtres ensevelis dans leurs sanctuaires, de politiques indifférens à toute foi religieuse, et qui ne soutenaient plus dans le polythéisme qu'une institution de l'état. Lorsque le christianisme eut vaincu son seul rival en doctrine, le néoplatonisme restaurateur de l'ancien culte, tout fut dit; le monde était conquis, le monde vivant où s'étaient agitées les destinées de l'humanité. Qu'importe après cela que le polythéisme ait encore

vécu ou plutôt végété plusieurs siècles sous le nom de *paganisme* au fond de populations immobiles, loin des centres connus de tout mouvement intellectuel? Quand l'idée nouvelle tient l'esprit et le cœur de l'humanité, le reste de la conquête est l'œuvre sûre et fatale du temps.

Quel tableau que l'histoire de l'avénement du christianisme pour les rêveurs de religions futures! C'est là qu'on voit ce que peut l'ardente initiative d'un petit nombre d'inspirés pour renouveler en moins de deux siècles la face du monde. Cette métamorphose fut l'œuvre non pas d'une évolution lente et progressive, mais d'une révolution qui brisa tout à coup la chaîne de la tradition, et fit entrer brusquement l'humanité dans des voies nouvelles. Une simple légende éclose dans le plus petit et le plus pauvre pays de la terre engendre la plus grande religion qui ait présidé aux destinées de la civilisation, et ce miracle se fait par la foi, par le désir, par l'amour, par les seules puissances de l'âme, malgré toutes les résistances de la tradition, de la loi, de la science elle-même. Quel exemple! quel encouragement aux ambitions religieuses!

Si de ce spectacle merveilleux on détourne les regards pour les reporter sur l'état religieux des sociétés modernes, que d'analogies propres à tenter les nouveaux apôtres? N'est-ce pas le même discrédit des dogmes religieux dans le monde savant, autrement étendu et autrement riche en vérités naturelles? N'est-ce pas la même indifférence du monde officiel, mal déguisée sous la protection qu'il croit devoir à une religion qui, sans être une institution de l'état, y tient étroitement par le lien des concordats? N'est-ce pas la même inquiétude, le même vide, le même désir, le même essor des esprits ardens, des âmes mystiques vers un nouvel objet auquel puisse s'attacher le sentiment religieux? Ce temps n'est-il pas, comme l'autre, une époque de transition, une sorte de pont jeté entre deux mondes, dont l'un montre déjà ses ruines lugubres, tandis que l'autre semble offrir aux imaginations exaltées ses grandes et riantes perspectives?

Alors faut-il s'étonner que dans cette société moderne si profondément différente de l'antiquité, en plein XIXe siècle, des tentatives de restauration chrétienne et même de religion nouvelle aient été faites par des esprits jeunes, ardens, enthousiastes, mais tout pénétrés des sentimens, des idées, des sciences, des arts, de notre temps? Le saint-simonisme n'est pas né en Orient, la terre classique des légendes et des religions; il a paru un beau matin à Paris, au plus ardent foyer de la civilisation européenne, ayant pour berceau la grande école des sciences exactes et de l'industrie. Les sages ont souri de cette aventure si nouvelle au milieu des

ambitions et des aspirations de nos sociétés si positives; ils ne l'ont vue et jugée que par le titre et le dénoûment, sans s'intéresser à ce qu'il y eut de sincère, de généreux, d'héroïque, dans la manière dont l'entreprise fut conçue et conduite. Pour une société comme la nôtre, la *retraite de Ménilmontant* ne sera jamais qu'une parodie de la retraite des apôtres après la mort de Jésus, et pourtant, dans cette petite société d'hommes qui se croyaient la mission de renouveler, eux aussi, la face du monde, il y eut beaucoup des sentimens, des affections, des espérances naïves qui agitèrent la première église chrétienne. Là aussi le cœur battit fortement pour le salut du genre humain; là aussi on s'aima, on se donna tout à tous, on se sentit en famille, on se prodigua les noms de frère, de père, de fils, avec le sérieux accent d'une tendresse véritable. Tous ceux qui ont vu les saint-simoniens à l'œuvre et dans leur vie commune en ont remporté une impression d'estime et de sympathie pour toutes ces bonnes et généreuses natures qui se sont oubliées un moment dans le sentiment d'une immense tâche au point d'abdiquer à la fois la personnalité, dont le sacrifice est toujours beau, et la liberté, dont l'abandon n'est jamais permis.

Pourquoi le saint-simonisme a-t-il fini comme on sait? Il faudrait n'être pas de ce temps pour s'en étonner. Aujourd'hui que l'ivresse de l'initiation est passée, et que les membres de cette société n'ont plus qu'à faire un mélancolique retour sur les espérances déçues d'une jeunesse enthousiaste, il n'en est guère qui ne reconnaissent et n'avouent leur méprise. Le saint-simonisme a eu le sort de toutes les utopies qui sont des anachronismes. Ce n'est point la faiblesse, pour ne pas dire la nullité de sa métaphysique, qui a fait obstacle à son succès, ce n'est même pas, chose plus grave, l'équivoque pureté de sa morale, c'est encore moins sa discipline théocratique, si contraire à l'esprit libéral, qui est l'esprit des sociétés modernes. Toute religion prend à l'homme plus ou moins de sa liberté, et ce n'est jamais ce qui l'empêche de conquérir les masses. Les fâcheuses réserves touchant les relations de sexes qui, avant même d'avoir abouti à une formule dangereuse, indignaient l'opinion publique et inquiétaient les plus ardens disciples, ont pu exercer une certaine influence sur l'issue du procès de la société; mais, avant ce procès, le mouvement saint-simonien avait déjà avorté. Enfin un mouvement religieux, l'histoire le prouve, n'a pas besoin, du moins au début, d'un grand déploiement de spéculation métaphysique pour s'étendre et gagner le cœur de l'humanité. Une église n'est pas une école de philosophie. Le christianisme n'a guère commencé que par un sentiment, c'est ce sentiment qui, grâce à une sublime légende, a conquis tant d'âmes et créé tant d'églises. La savante théologie

des pères et des conciles n'est venue qu'après, pour compléter la doctrine, et en faire la religion des sages aussi bien que des simples.

Le saint-simonisme a fini par comprendre l'impuissance radicale de toute entreprise de ce genre en Occident, au foyer même de la civilisation moderne; il est mort en jetant sur l'Orient un regard de regret et d'espérance. C'est là en effet qu'est la véritable patrie des religions. Là le surnaturel, source de toute foi religieuse, est ce que l'esprit tout imaginatif des peuples comprend et accepte le plus aisément. Là naît, grandit et se propage la légende qui porte les religions dans son sein. Là les actes les plus simples de la conscience humaine, les phénomènes les plus réguliers de la nature, se transforment et se transfigurent sous l'action d'une rêverie mystique. Là toute intuition psychologique devient une inspiration, une révélation théologique. Transportez en Orient ces scènes dont les *Mémoires* du père Enfantin nous ont laissé une analyse détaillée: tout change par la disposition des acteurs et des témoins, tout prend un intérêt, un charme, un prestige, une autorité, qui commandent le respect et la foi. A part l'idéale figure de Jésus, dont la personnalité n'est pas assez connue pour pouvoir être mesurée, il est probable (et l'histoire nous en dit quelque chose) que, vus de près, les ouvriers de cette grande œuvre qui s'appelle la fondation du christianisme avaient leurs faiblesses et leurs passions, leurs côtés mesquins ou ridicules. Qui le sait, qui peut s'en douter à une telle distance, et dans l'auréole de gloire et de sainteté qui les enveloppe? Un étrange et puissant génie, qui fut lui-même à beaucoup d'égards un anachronisme vivant après la révolution française, Napoléon, comprenait à merveille la différence des lieux et des sociétés lorsqu'il enviait devant l'un de ses ministres la fortune d'Alexandre, dont la légende avait pu faire un dieu.

L'Orient est encore aujourd'hui ce qu'il a été de tout temps, le pays de l'imagination et de la légende, le pays où le cours ordinaire des choses est ce que l'on comprend le moins, où la science des lois de la nature est le plus profondément ignorée, où enfin l'extraordinaire, le merveilleux, le surnaturel, est l'objet préféré de la croyance générale et le principe constant de ses explications. Il a été le berceau de toutes les religions de l'humanité, il le serait encore, si l'histoire religieuse ne devait être close par le christianisme; mais l'Orient peut-il reprendre maintenant le rôle religieux qu'il a joué dans ses beaux jours? Il faudrait bien peu connaître le monde moderne pour se faire la moindre illusion à cet égard. Si l'Orient n'a guère changé ses habitudes de vivre et de penser, il est tombé dans un tel état de civilisation inférieure, par suite de la conquête musulmane. qu'il a perdu toute espèce d'initiative.

C'est toujours le pays de l'imagination et de la rêverie; mais cette imagination n'a plus aucune des hautes et profondes sources auxquelles elle pouvait puiser autrefois, cette rêverie n'a plus que des alimens vulgaires qui ne lui permettent pas les proportions de la légende religieuse. En un mot, l'Orient contient toujours la même race d'esprits; mais il est mort, tandis qu'il était vivant dans ses grands jours d'enfantement religieux.

Que sur cette terre classique des religions il se forme encore aujourd'hui ou demain de nouvelles sectes, même de nouvelles sociétés religieuses, comme il s'en est formé depuis l'avénement du christianisme, il n'y aurait à cela rien d'impossible, ni même d'étonnant, puisque les conditions psychologiques et sociales de l'Orient n'ont pas sensiblement changé; mais de pareils mouvemens religieux, se produisant au milieu de peuples restés si bas dans l'échelle des peuples civilisés, n'auraient rien de ce qui est nécessaire pour gagner les grands foyers de la civilisation occidentale. Et qu'on ne vienne pas ici nous opposer l'exemple du christianisme, parti de la Judée pour conquérir l'Orient hellénisé, la Grèce, l'Italie, et tout le monde civilisé. Entre la civilisation gréco-latine et le monde purement barbare, l'Orient à moitié civilisé de la Méditerranée, l'Orient juif, syrien, alexandrin, fut un merveilleux médiateur; son mysticisme naturel, fécondé, éclairé par la science grecque, était devenu tout particulièrement propre à faire éclore une véritable religion d'une légende. Ce qui le montre bien, c'est que toute science, toute théorie, aussi bien que toute légende, tourne à la religion dans cette fermentation universelle des esprits. Qu'il y a-t-il d'analogue dans l'Orient actuel qui puisse permettre la moindre espérance aux rêveurs de religions futures?

Toute religion qui serait de nature à renouveler la face du monde civilisé devrait naître au centre même de la civilisation occidentale, et rayonner d'abord dans ses principaux foyers pour se répandre de là sur tous les points de la civilisation universelle. Or là est précisément l'écueil. Ce centre et ces grands foyers ne semblent guère faits pour servir de berceau aux religions nouvelles, tant y règne l'esprit scientifique et critique, c'est-à-dire l'esprit le plus contraire à l'éclosion des légendes et des symboles. Là on analyse trop la conscience humaine pour que ses intuitions puissent être prises pour des inspirations ou des révélations; les lois de la nature sont trop connues pour que le miracle s'introduise dans la description des phénomènes physiques. S'il parvient à se glisser dans le récit légendaire des masses, il en est bien vite chassé par la science, qui rectifie les écarts de l'imagination populaire. Dans cette société de savans, de penseurs, de critiques, d'érudits, la science est une œuvre d'observation, d'expérience, de méthode, de labeur,

dont on sait parfaitement que l'esprit humain a fait tous les frais; l'enseignement qu'on reçoit des maîtres de la science n'est point considéré comme une révélation d'en haut, parce qu'on sait qu'il ne tombe point d'une bouche inspirée. Lorsque, dans une sorte d'ivresse mystique que des adversaires peu bienveillans ont prise pour un calcul de charlatans, le saint-simonisme a parlé des révélations de Saint-Simon et des inspirations du père Enfantin, il n'a pu triompher du ridicule qui s'attache à ces mots d'une langue morte pour nous, du moment qu'on veut s'en servir autrement que par métaphore. Croyans et incrédules s'accordent pour ne pas prendre au sérieux l'application de pareils termes aux hommes et aux idées de ce temps-ci.

Le saint-simonisme est peut-être l'unique tentative de religion nouvelle faite jusqu'ici en plein XIXe siècle. Il serait bien possible qu'il fût la dernière, tant il faut de courage et de naïf enthousiasme pour braver à ce point le tempérament tout scientifique et positif de nos sociétés modernes. On a pu baptiser de ce nom solennel tel ou tel système de pratiques et de formules, comme par exemple le prétendu culte organisé dans ses plus minces détails par le fondateur du positivisme, Auguste Comte; mais une doctrine qui n'a ni légende, ni révélation, ni dogmes, ni symboles, ni Dieu même, ni aucun des caractères historiques qui font une véritable religion, ne peut recevoir ce titre que par un insigne abus de mots. La *religion de l'humanité!* n'est-ce pas là deux mots qui ne doivent pas plus se confondre que le *divin* et l'*humain?* Une morale indépendante de la théologie, rien de mieux; mais un culte sans Dieu est un non-sens. La secte des mormons se fonde sur une doctrine trop grossière et trop peu originale pour mériter ce nom. S'il est curieux de l'étudier au point de vue de son organisation sociale et de son développement économique, elle n'offre aucun intérêt comme société religieuse, car les superstitions dont elle nourrit l'esprit de ses adeptes, les servilités et les sensualités immorales dans lesquelles elle plonge leur âme, si l'on en croit des rapports sérieux, n'ont pas même le charme de la nouveauté. Tout cela paraît n'être qu'une édition posthume et fort triste de l'un de ces romans de la vie sensuelle qu'au moyen âge on enveloppait, comme toute chose, de mysticisme. Quant aux nombreux projets de religion qui ont pu fermenter dans certains cerveaux exaltés du XIXe siècle, il n'y a point à s'en occuper, soit qu'ils n'aient pas reçu même un commencement d'exécution, soit que les auteurs n'aient réussi qu'à former un cercle intime de rares initiés qui n'a jamais atteint les proportions d'une véritable société religieuse. On peut les retrouver dans une galerie des curiosités plus ou moins mystiques du temps.

II.

Si notre siècle est stérile en véritables créations religieuses, il est très fécond en restaurations, en réformes, en transformations de ce genre. Le christianisme est une doctrine très arrêtée et très large tout à la fois. Tandis que l'autorité qui veille à sa conservation ne permet pas de rien changer à tout ce qui est article de foi, le champ reste ouvert sous son sévère regard à une certaine initiative en tout ce qui concerne la spéculation philosophique proprement dite. Sans cesser d'être chrétien ni même catholique, on peut comprendre et interpréter diversement la pensée chrétienne. Tout en respectant la lettre, on s'attache plus particulièrement à l'esprit de la doctrine. Le christianisme se prête d'autant mieux à cette méthode que sa synthèse, riche et variée, offre des aspects plus divers aux inclinations et aux aptitudes des races, des époques, des sociétés, des partis, des différentes familles d'esprits. Chez certaines races, c'est le côté imaginatif et symbolique qui prédomine; tel est le cas des races méridionales. Chez d'autres, c'est le côté sentimental et psychologique; tel est le cas des races du nord. En ce sens, il est juste de distinguer un christianisme grec, un christianisme latin, un christianisme allemand, un christianisme italien ou espagnol, un christianisme anglo-américain. Cette influence des races, des temps ou des lieux sur les doctrines ne va pas jusqu'à transformer le christianisme en autant de religions nouvelles, puisque le *credo* est toujours là pour maintenir l'unité religieuse; mais elle engendre des différences sensibles, de véritables variétés dans la grande famille chrétienne. Si le dogme est resté le même par décret de l'autorité, l'esprit a varié selon les temps, les lieux et les hommes, et, à vrai dire, le dogme lui-même, malgré les décrets de l'autorité officielle, n'a pas toujours résisté aux nécessités géographiques ou historiques. Le schisme grec et la réforme en sont de mémorables exemples.

Les libres penseurs ne peuvent jamais se sentir la mission de créer, de restaurer, de réformer ou de transformer une religion, puisqu'une pareille œuvre serait en contradiction manifeste avec leur principe de la souveraineté de la raison. C'est donc toujours de chrétiens, de catholiques sincères, que vient l'initiative de telles entreprises. De tout temps, il s'est rencontré dans les grandes sociétés chrétiennes des individus ou des sectes qui ont essayé d'accommoder la pensée religieuse soit aux propres instincts de leur intelligence personnelle, soit aux instincts et aux besoins généraux de la société où ils vivaient. Au moyen âge, l'*Évangile éternel* et le

Règne du Saint-Esprit étaient, sauf les superstitions du temps, l'inspiration d'un spiritualisme exalté en face des réalités matérialistes de l'église officielle. La doctrine des nouveaux disciples de saint Jean a été conçue dans le même esprit et sous l'influence des mêmes circonstances. C'est le mysticisme chrétien dans ce qu'il a de plus élevé comme spéculation de l'esprit, et de plus pur comme règle des consciences. Le siècle actuel nous offre des exemples de ces entreprises d'autant plus nombreux et intéressans qu'elles ont pour but de répondre aux exigences toujours croissantes de l'esprit moderne. Dans une époque où la philosophie et la science, la poésie et l'art, la révolution et la démocratie, la raison et la conscience pure se font une si large part, il est bien naturel de chercher à concilier la doctrine traditionnelle soit avec les idées scientifiques, soit avec les sentimens esthétiques, soit avec les théories et les institutions politiques ou sociales qui font le caractère propre des temps nouveaux. Tantôt c'est avec la philosophie qu'on propose une alliance au nom du spiritualisme, tantôt c'est avec l'art au nom du romantisme, tantôt c'est avec la démocratie et la révolution au nom des principes d'égalité et de fraternité, tantôt c'est avec la morale éternelle et universelle au nom de la conscience. Aussi ne faut-il pas s'étonner de rencontrer autant de variétés de christianisme qu'il y a de besoins et de points de vue généraux dans la pensée moderne, — un christianisme *esthétique* pour les chrétiens qui ont encore plus d'imagination poétique que de foi religieuse, un christianisme *philosophique* pour les chrétiens à l'esprit métaphysique, chez lesquels, comme dit Malebranche, le besoin de comprendre prévaut sur le besoin de croire, un christianisme *libéral* pour les chrétiens qui aiment à conserver une certaine liberté d'esprit sous l'autorité des textes sacrés ou des décrets de l'église, un christianisme *social* pour les chrétiens dont l'esprit plus pratique que mystique incline vers les doctrines connues sous le nom équivoque de *socialisme*, un christianisme *démocratique*, même *révolutionnaire*, pour les chrétiens qui ont pris pour devise de leur foi politique les mots sacramentels de notre révolution, enfin un christianisme *éternel* et *universel* pour les chrétiens qui voient surtout dans le Christ l'idéal incarné de la conscience humaine.

Que le christianisme, par la riche variété de ses élémens, soit la religion des forts et des faibles, des intelligences et des âmes, qu'il s'adresse à tous les besoins, à toutes les facultés de la nature humaine, parlant à ceux-ci le langage des idées, à ceux-là le langage des images, à d'autres le langage du sentiment, c'est ce que montre clairement la diversité des esprits qu'il compte dans son vaste empire; mais, chose curieuse, il est un côté du christianisme

qui semble avoir échappé à l'imagination des poètes et des artistes chrétiens dans les époques de plus grande foi : c'est le côté esthétique de cette grande religion. L'art classique, resté païen et plongé dans la mythologie grecque, avait toujours ignoré ou dédaigné les vertus poétiques du christianisme que l'imagination romantique de Chateaubriand et d'autres écrivans de la même école est venue révéler à notre littérature. Il a fallu le *Génie du christianisme* et *les Martyrs* pour apprendre aux croyans comme aux sceptiques qu'il y a là tout un monde de légendes, de symboles, d'idées et de sentimens où l'art moderne n'avait qu'à puiser pour se renouveler et se rajeunir. Il a fallu la critique des Schlegel et de leur école pour faire voir combien le fond de la littérature moderne était chrétien, même en France, quelle qu'ait été la passion de la renaissance pour l'antique. Ce n'est là, dira-t-on, qu'une révolution esthétique avec laquelle la véritable foi religieuse n'a rien à faire. Ceci n'est vrai que dans une certaine mesure. Le fait est que cette révolution a été l'une des causes les plus actives de la renaissance catholique qui a suivi la révolution et l'empire. L'admiration des cathédrales, la « religion du gothique, » comme on a dit plaisamment, n'était qu'un détail dans l'universelle rénovation de l'art, dont les anciennes croyances se sont si bien trouvées. Ce n'est pas seulement à l'imagination, c'est surtout à la sensibilité, au cœur, que l'art nouveau a parlé. Son génie n'a pas moins marqué de sa forte empreinte les œuvres intimes de la poésie et du roman que les œuvres plastiques de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. C'est l'âme humaine tout entière qu'il a saisie dans ses plus profondes entrailles. Grâce à cette inspiration tout esthétique, il se forma tout à coup un christianisme de sentiment plutôt que de dogme et de pratique, qui aida la véritable religion à ressaisir son empire sur les âmes et les intelligences. Combien d'esprits d'élite en ce temps-là, suivant l'exemple de Chateaubriand, sont revenus au catholicisme par cette voie, sauf ensuite à en reprendre les graves enseignemens et la sévère discipline! Ce n'est donc point abuser des mots que de parler d'un christianisme esthétique quand on a vu de près la foi religieuse de tant de catholiques de cette époque. Aujourd'hui cette foi est un peu passée de mode avec le romantisme, qui l'avait suscitée. Il s'en fait une autre qui, pour être moins poétique, n'en est pas plus solide : c'est la foi des sages de notre temps, où la politique n'a guère laissé de place à l'imagination et au sentiment.

Il suffit d'ouvrir les annales de la théologie chrétienne pour y reconnaître une grande tradition métaphysique qui remonte à l'école de Platon, et dont le double caractère est d'être essentielle-

ment idéaliste et spiritualiste. En s'inoculant cette tradition par le travail des pères et des docteurs des premiers siècles de l'église, le christianisme l'a couverte de son autorité surnaturelle et enveloppée dans les mystères de son symbole, de façon pourtant à lui laisser ses hautes et profondes clartés. Aussi toute la grande famille des esprits métaphysiques qui se sont rencontrés parmi les théologiens, les écrivains, les croyans de la religion chrétienne, s'est-elle éprise de ce côté de la doctrine au point d'y voir le fond et l'essence même du christianisme. C'est ainsi qu'à la suite des docteurs platoniciens ou néoplatoniciens, tels que saint Clément, Origène, Grégoire de Nysse, saint Augustin, de grands théologiens du moyen âge, comme saint Anselme et Abélard, ou des temps modernes, comme Malebranche, le père André, Fénelon, Bossuet lui-même, ont fait prédominer, sans oublier le reste, la pensée idéaliste et spiritualiste qui a son principe dans la doctrine de Platon. C'est encore ainsi qu'une école de théologiens protestans comme Schleiermacher, qui se disent et qui sont réellement chrétiens, et qu'une autre école de docteurs catholiques disciples de Schelling font surtout de cette pensée le texte de leurs commentaires et de leurs interprétations de la doctrine orthodoxe. C'est ainsi également que des écrivains français, chrétiens et même catholiques à l'origine, comme Bordas-Dumoulin, Huet et l'illustre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, ont compris, médité, défendu le christianisme en se plaçant au foyer des idées platoniciennes (1). Si tout ce travail métaphysique n'a point abouti à fonder une véritable secte dans le sein des églises chrétiennes ou catholiques, il y a créé une grande école dont le caractère propre est de résumer le christianisme dans un idéalisme et un spiritualisme qui remontent à Platon. Et en ce moment même, où le salut des croyances spiritualistes réunit certains philosophes et certains théologiens dans une alliance plus ou moins intime, le trait d'union est visiblement le platonisme commun aux deux doctrines. C'est par là que le théologien se sent attiré vers la philosophie et que le philosophe devient sympathique à la théologie en dépit de tant d'incompatibilités radicales. En réalité, théologiens et philosophes forment une même famille d'esprits qui se retrouvent dans l'unité de la tradition platonicienne après une séparation dont l'histoire est l'origine. Tel est ce christianisme philosophique que l'église catholique n'a jamais vu de très bon œil, à Rome surtout, où l'on se défie singulièrement de tout ce qui a un air de philosophie.

(1) L'*Esquisse d'une philosophie*, le dernier livre publié par M. de Lamennais, a été l'œuvre de toute sa vie de penseur; c'est au fond un mélange de christianisme et de platonisme avec certaines idées de la science moderne.

La lecture des Évangiles et l'histoire de l'église primitive nous montrent un autre aspect du christianisme non moins réel et plus propre à captiver l'attention des esprits pratiques : c'est le principe ou plutôt le sentiment d'égalité et de fraternité qui remplit la morale évangélique et inspire les premières communions chrétiennes. A entendre le langage, à voir l'exemple du Christ, de ses apôtres, de son église, non-seulement dans les premiers temps, mais au moyen âge, qui fut l'âge triomphant des ordres mendians, on ne peut s'empêcher de reconnaître la profonde affinité des doctrines chrétiennes avec certaines théories modernes. Il devait donc se rencontrer des esprits et des écoles qui, particulièrement frappés de cette analogie, fussent conduits à faire de la tradition religieuse le point de départ et même la base de leur philosophie politique et sociale, et à conclure que le christianisme est la religion de la démocratie, du socialisme et même de la révolution, qui l'a proscrit sans le connaître, et avec laquelle il s'agit de le réconcilier. Des esprits spéculatifs comme Lamennais, Bordas-Dumoulin, François Huet, des esprits pratiques comme Buchez et la plupart de ses disciples ont soutenu cette alliance avec une grande éloquence et un admirable dévoûment.

Ce que demandaient Lamennais et ses jeunes amis, Lacordaire et Montalembert à la cour de Rome, c'était non point un changement radical de doctrine, un christianisme vraiment nouveau, mais un retour à la doctrine primitive du Christ, des apôtres et des pères, avec l'indépendance entière de l'église et de la papauté. Rome trouva la chose grave et se fâcha contre les novateurs. C'était en effet une véritable révolution religieuse dont Rome pouvait s'effrayer à bon droit, et dont les novateurs eux-mêmes ne se dissimulaient point la portée. Le christianisme de Lamennais tendait surtout à réconcilier l'église avec la liberté et avec la démocratie. Celui de MM. Huet et Buchez, avec des nuances théologiques et métaphysiques distinctes, prétend à l'alliance intime de l'église avec le socialisme et la révolution. « Deux grandes opinions, dit le premier, deux puissances, aujourd'hui divisées et qu'on juge irréconciliables, ébranlent le monde de leurs combats, et menacent, dans une lutte suprême, de tout abîmer sous des ruines. L'une de ces puissances s'appelle l'église, et sa doctrine le christianisme, l'autre s'appelle la révolution, et sa doctrine le socialisme. A entendre ce qui se répète partout, entre le christianisme et le socialisme, entre l'église et la révolution, il n'y aurait aucun pacte possible. Les peuples ne pourraient conquérir le repos et la félicité qu'en arrachant de leur sein l'un des deux principes, pour livrer au principe rival une domination exclusive. De part et d'autre, la hâte

est la même; il y a tout d'abord un monstre à exterminer. Une conviction bien différente s'est depuis longtemps affermie dans mon âme... Ces idées d'affranchissement, qu'on prêche comme une révélation nouvelle, ou reproduisent fidèlement l'Évangile, ou sont les conséquences nécessaires de ses dogmes (1). » Tel est le début d'un livre consacré tout entier à la démonstration de cette affinité des sentimens évangéliques et des théories sociales.

Buchez est avant tout un esprit pratique, l'apôtre dévoué et le courageux soldat de la démocratie, le promoteur et l'organisateur des premières associations ouvrières, dont quelques-unes subsistent encore. Philosophe, historien, politique, savant, il a fait de la tradition religieuse la lumière de sa science philosophique, historique, politique, physiologique. Dans la théologie chrétienne, il a cru retrouver les principes, les idées-mères de toutes les grandes doctrines de la philosophie moderne. Cette théologie elle-même, il la fait remonter par une chaîne de traditions à une révélation primitive unique, laquelle est l'origine du langage, des idées, de la conscience et de la raison, c'est-à-dire de toute pensée, de toute doctrine, de toute science, de tout progrès, de toute civilisation humaine. Buchez sur ce point ne parle pas autrement que Bonald et toute l'école théologique. Toute l'originalité de sa philosophie consiste dans le caractère plus neuf et plus scientifique de ses démonstrations. Tandis que l'école théologique fait appel à l'ancienne science en essayant de la rajeunir par l'éloquence et le talent d'écrire, Buchez, qui n'est ni un orateur, ni un écrivain, cherche surtout ses raisons et ses argumens dans la science nouvelle; il arrive à donner à l'idée traditionnelle la rigueur au moins apparente d'une théorie. Ainsi, à propos des différences qui distinguent l'enseignement humain et l'enseignement divin, et après avoir énuméré les signes qui font reconnaître le premier, il ajoute : « C'est aux signes contraires que l'on reconnaît l'enseignement divin. Il est absolument *a priori* ou tel que manifestement nul homme n'eût pu l'imaginer. Il est applicable à tous les temps comme à tous les lieux; il est intégralement innovateur, et cependant il comprend le passé qu'il accomplit et explique comme il contient tout l'avenir. Il donne simultanément la loi des rapports moraux entre les êtres, et comme conséquence le dogme des existences. Il est d'une fécondité sans limites et telle que l'on n'en aperçoit point la fin, quelque nombreux que soient les fruits que l'on en a déjà tirés. Il peut engendrer simultanément plusieurs buts sociaux; il est riche de mille secrets scientifiques et pratiques. Enfin il est propre à conduire sûrement la société, et seul il

(1) *Le Règne social du christianisme*, par F. Huet, p. 3 et 4.

peut la conserver et la rendre indéfiniment progressive (1). » Assurément tous ces caractères pourraient être contestés au nom d'une philosophie plus profonde et d'une science historique plus rigoureuse, mais on ne peut nier que ce langage et cette méthode ne soient d'un savant. Quand on applique ainsi aux questions religieuses et théologiques les procédés de la science moderne, il est bien difficile qu'on ne soit pas conduit souvent à des conclusions qui dépassent ou corrigent la doctrine orthodoxe. C'est ce qui est arrivé à Buchez, dont la théologie serait sujette en plusieurs points aux rigueurs de l'*Index*.

Au fond, ce qui attirait cet esprit essentiellement pratique vers les doctrines du christianisme, c'est l'affinité de quelques-unes de ces doctrines avec les idées et les tendances de la démocratie moderne. Buchez l'exagère visiblement, lorsqu'il voit dans le sacrement du baptême la négation du droit ancien du père sur les enfans, ainsi que l'affirmation de l'égalité entre tous les membres de la famille humaine, quand il voit dans la communion eucharistique la confirmation de cette égalité, quand il voit enfin dans le sacrement du mariage l'institution des droits égaux entre l'homme et la femme. Ces vues manquent d'exactitude, sinon de vérité. Le christianisme est une doctrine morale qui a surtout en vue la vie spirituelle, et le mot du Christ : *mon royaume n'est pas de ce monde*, demeure encore, quoi qu'on ait dit, l'expression de son intime pensée, en sorte qu'une âme vraiment chrétienne peut rester étrangère aux sentimens et aux intérêts de la vie politique. D'autre part, l'égalité chrétienne, c'est l'égalité des âmes dans la cité de Dieu, ce qui explique comment l'église et la théologie ont, sinon sanctionné, du moins toléré l'esclavage comme une institution humaine avec laquelle la loi de Dieu n'avait rien à voir; mais, comme tout se tient dans la nature humaine par les liens les plus étroits, morale et politique, justice et charité, égalité des chrétiens et égalité des citoyens, il s'ensuit que les sentimens de la cité de Dieu devaient tôt ou tard passer dans les institutions qui régissent la cité des hommes, et qu'une école de démocrates catholiques telle que celle de Buchez pouvait retrouver dans la tradition religieuse les principes de ses théories démocratiques et sociales.

L'église et la théologie orthodoxe pouvaient suivre jusque-là l'école néo-catholique. Ce n'est pas dans le dogme que Buchez et ses disciples ont montré une véritable hardiesse de novateurs, c'est dans l'histoire. Faire accepter au nom d'un principe commun l'alliance du catholicisme et de la révolution, c'était une idée à laquelle

(1) *Traité de philosophie*, t. III, p. 488.

devaient répugner invinciblement les vrais croyans aussi bien que les vrais révolutionnaires, et la méthode historique de Buchez, il faut bien le dire, était encore moins faite que sa méthode philosophique pour opérer un pareil rapprochement. On peut à la rigueur réconcilier, dans une haute pensée philosophique et morale, le christianisme et la révolution. Dans le sein même de notre société et de nos assemblées révolutionnaires, on a vu se produire des esprits élevés, des âmes généreuses, comme Fauchet et Grégoire, qui ont confondu dans une même foi le *Sermon sur la montagne* et la *Déclaration des droits de l'homme;* mais allier la ligue avec la révolution au nom du principe de la souveraineté populaire, voir dans la faction des seize et le comité du salut public cette même cause de l'unité nationale si chère à juste titre à l'auteur, c'était un paradoxe que ne pouvaient accepter ni les amis de l'église ni les amis de la révolution. Pour comprendre la puissance d'une idée fixe sur un esprit de cette trempe, il faut le suivre dans cette laborieuse démonstration historique où le catholicisme est d'abord le créateur de la nationalité française au temps de Clovis et de saint Remi, — puis l'instituteur de la démocratie naissante aux temps d'Étienne Marcel et de la ligue, puis enfin, malgré toutes les apparences contraires, le véritable inspirateur d'une révolution dont la devise se résume dans la grande devise *liberté, égalité, fraternité.* La réforme n'est pas ménagée dans cette manière de comprendre l'histoire de France. Si l'âme excellente de notre philosophe ne peut se défendre d'un sentiment de profonde sympathie pour les victimes, quelles qu'elles soient, des guerres religieuses, sa pensée repousse énergiquement le protestantisme, dont la défaite lui apparaît comme le salut de la nationalité et de la démocratie française tout à la fois.

Pourquoi? C'est ce qu'explique philosophiquement le plus savant de ses disciples, M. A. Ott, dans l'avant-propos de son livre sur la philosophie allemande. « La France, dit-il, est une nation catholique : chez elle prédominent les sentimens d'unité, les idées sociales; dans les croyances françaises, l'individu est subordonné à la société, le moi n'est qu'un point de la circonférence, la raison de chacun doit se soumettre à la raison de tous. L'Allemagne au contraire est la patrie du protestantisme, de l'esprit de division et de séparation; chez elle, le moi s'est fait centre, la raison individuelle ne reconnaît aucune autorité supérieure, le point de vue individuel domine le point de vue social (1). » Ce sentiment est commun à toutes les écoles néo-catholiques; Lamennais le partage, bien que

(1) *Hegel et la Philosophie allemande.*

son catholicisme libéral ne conserve pour l'église de l'avenir ni le patronage de l'état ni même le pontificat. « Ce ne sera rien non plus, dit-il en parlant de cette église, qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout pour les nations dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus dans l'égoïsme (1). » Au fond, toutes les écoles sorties du sein du catholicisme, si libérales qu'elles soient devenues, sont restées essentiellement catholiques par leur constante fidélité au principe de la raison et de la volonté générale, représenté par la tradition et la discipline catholique. Si Rome n'a accepté ni leurs idées ni leurs réformes, c'est que toute innovation, même de forme et de détail, n'est ni dans sa nature ni dans son rôle. Lamennais, Buchez, Bordas-Dumoulin, Huet et tant d'autres en ont fait l'expérience; ils ont bien vite compris qu'il fallait porter la question devant le grand tribunal de l'église universelle; mais là encore l'esprit de discipline prévalut malgré tous les complices secrets des réformateurs. Alors, parmi les apôtres de la première heure, les uns rentrèrent prudemment dans le troupeau des fidèles, les autres allèrent se confondre dans les rangs des libres penseurs; le silence et le vide se firent autour des chefs d'école, qui eux-mêmes se rapprochèrent de plus en plus de ces derniers. On sait que Lamennais a fini par l'*Esquisse d'une philosophie*, c'est-à-dire par une œuvre de philosophie pure où la pensée de Spinoza se mêle parfois à la pensée de Platon. Avec bien d'autres démocrates qu'une triste et trop longue épreuve a éclairés, Buchez a perdu sa foi trop exclusive dans le principe catholique de l'autorité, malheureusement si stérile en œuvres véritables de civilisation et de démocratie, en même temps que son extrême défiance du principe libéral de l'initiative individuelle, si fécond en œuvres de ce genre, si l'on en juge par l'exemple de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique protestantes. Bordas-Dumoulin et Huet ont fini également par reprendre toute leur liberté philosophique devant les violences et les iniquités de la réaction cléricale. D'autres écoles réussiront-elles dans des temps plus propices, soit à faire fléchir la tradition de l'église catholique, soit à en détacher une notable partie des sociétés qu'elle gouverne, pour l'entraîner dans les voies d'une réforme religieuse analogue à celle dont le XVIe siècle fut le témoin? On n'est guère tenté de le croire quand on veut bien réfléchir à la nature même du catholicisme, qui soumet tout l'homme à la direction et à la discipline, sans rien laisser à la liberté individuelle, pas plus dans l'organisation de l'église que dans l'ex-

(1) *Les Affaires de Rome*, p. 128.

plication de la doctrine. Un dogme immuable, une église inflexible, des peuples disciplinés, pour lesquels le symbole est une sorte de consigne, voilà, il semble, des obstacles insurmontables aux succès des réformes conçues et prêchées par les écoles néo-catholiques. Par ce côté donc, le christianisme paraît fermé aux entreprises de transformation religieuse.

III.

Le protestantisme ouvre une voie tout autrement large à l'esprit de réforme. Quelque étranges que puissent paraître à Rome les alliances proposées par les écoles néo-catholiques, ni Bordas-Dumoulin, ni Buchez, ni Lamennais lui-même, ne touchaient au dogme, tandis que le protestantisme le plus conservateur en était déjà lui-même une réforme considérable; mais le christianisme ainsi réformé ne pouvait suffire aux besoins de l'esprit nouveau qui travaille la société protestante bien plus encore que la société catholique. Déjà, on a vu les écoles de théologie, en Allemagne, ramener le dogme chrétien soit à l'idéalisme de Kant, soit à celui de Schelling ou de Hegel, selon leurs affinités avec les maîtres de la philosophie allemande; mais ces interprétations hardies, qui aboutissaient à une transformation aussi radicale, ne dépassaient pas l'étroite enceinte de l'école, elles ne faisaient guère d'adeptes que dans le monde de la science et de l'enseignement. Pour voir l'esprit de réforme descendre dans les diverses classes de la société elle-même, il faut passer de la spéculative Allemagne aux grands pays de l'action religieuse comme de l'action politique, à l'Angleterre, à la France, surtout aux États-Unis. Là, ce n'est plus une école dont les adeptes rêvent, en théorie, des transformations plus ou moins radicales de la doctrine chrétienne, sans cesser, en pratique, de rester fidèles à la communion à laquelle ils appartiennent, ce n'est même plus une secte plus ou moins étendue qui prend sa place à côté des mille sectes qui existent déjà, c'est une grande société chrétienne qui se crée en s'appuyant sur l'unique base du sentiment moral qui a sa plus haute expression dans l'Évangile. Cette société à peine née d'hier grandit rapidement et prend des proportions considérables. Bien différente de tant d'autres qui l'ont précédée et qui s'étaient formées sous l'influence et l'action de causes locales ou spéciales, telles que le lieu, la race, la constitution politique ou sociale, elle est la dernière fille du protestantisme allié à la liberté moderne, et n'usurpe point un titre faux en se nommant le *christianisme libéral*. En Amérique, ce protestantisme tend à réunir sous un commun symbole toutes les sociétés religieuses qui comprennent que la véritable pensée chrétienne est

dans le nouveau et non dans l'Ancien-Testament. Channing en est l'apôtre, tandis que Parker en est surtout le docteur. En France, où le culte de la Bible hébraïque n'a jamais été bien fervent dans nos sociétés religieuses, le travail des adeptes du christianisme libéral consiste moins à détacher la pure doctrine du Christ des liens qui l'enchaînent à la tradition biblique qu'à la dégager des mystères théologiques dont le symbole de Nicée est la formule. Tel est le caractère du mouvement religieux dont MM. Michel Nicolas, Reuss, Colani, Athanase Coquerel, Fontanès, sont les organes les plus savans ou les plus éloquens. Il faut dire du reste que la métaphysique religieuse des pères alexandrins n'a jamais été du goût des sociétés protestantes depuis les premiers temps de la réforme jusqu'à nos jours. En Allemagne même, où le génie spéculatif lui est resté fidèle, elle commence à partager le discrédit général qui s'attache à toute spéculation de ce genre, et la théologie allemande elle-même, sur les traces de Kant et de Fichte, commence à entrer dans les voies du christianisme libéral, en laissant là le dogmatisme métaphysique, et en se fondant exclusivement sur le sentiment chrétien, dont l'Évangile est l'idéale expression.

Trois raisons décisives ont concouru à cette radicale révolution qui s'opère au sein du christianisme protestant. La première et la plus puissante est la nécessité de s'entendre et de se réunir dans cette grande société religieuse disséminée en sectes innombrables. Le protestantisme n'ayant point, comme le catholicisme, une autorité toujours présente et toujours active pour veiller à la conservation du dogme et pour maintenir par une sévère discipline l'unité du symbole, le texte sacré ne pouvait plus être un principe d'unité suffisant, vu les obscurités, les contradictions, les mystères où se perdait l'esprit des croyans, rendu par la réforme au libre exercice de sa raison. On le vit bientôt par la prompte naissance et la rapide propagation des sectes qui s'attachaient les unes à l'Ancien-Testament, les autres au nouveau, celles-ci à la théologie, celles-là à la morale chrétienne, d'autres au mysticisme de l'Évangile de saint Jean, d'autres à la grande métaphysique des pères grecs résumée dans le symbole de Nicée. Comment arrêter les progrès toujours croissans de la division qui menace de réduire le protestantisme en poussière? Comment surtout revenir à l'unité? C'est ici que les directeurs de la société protestante se sont partagés partout en deux camps, le parti conservateur et le parti libéral. Le premier, plus fidèle à la tradition qu'à l'esprit de la réforme, s'en remet à l'autorité des consistoires, qu'il érige en véritables conciles chargés de maintenir l'intégrité du dogme traditionnel. Le second au contraire, plus fidèle à l'esprit qu'à la tradition, veut qu'on livre à la raison et à la conscience individuelles l'interprétation et l'explication des

textes sacrés. Alors quel moyen de rétablir l'entente parmi les membres de la grande société protestante? A défaut de l'autorité et de la discipline d'une église, il ne peut y en avoir d'autre que l'autorité de la vérité et la lumière de l'évidence. De là la nécessité de ramener la doctrine chrétienne à un principe d'une simplicité incontestable, à un sentiment d'une puissance irrésistible, en écartant tout ce qui est métaphysique et théologie proprement dite. C'est ce que font les docteurs du christianisme libéral avec plus ou moins de fermeté et de logique. Ils regardent cette œuvre de réduction et de simplification comme d'autant plus urgente que la science moderne n'a pas laissé pierre sur pierre de l'édifice théologique et historique sur lequel les églises du passé font reposer tout le christianisme. Pendant que la philosophie réfutait ou transformait la partie dogmatique, la critique réduisait à néant la partie historique, sinon tout entière, du moins en ce qui touche au surnaturel. Négation du dogme au nom de la conscience et de la raison, négation de l'histoire au nom de la critique et de la science positive : quel asile restait à la pensée et à la loi des croyans, sinon la morale évangélique, source toujours féconde du sentiment chrétien, sanctuaire inviolable de la foi religieuse? On peut nier toute la théologie, toute la morale, toute l'histoire de l'Ancien-Testament, la vieille loi en un mot, si contraire en tant de points à la nouvelle; on peut nier la théologie moitié orientale, moitié grecque dont l'Évangile de saint Jean a produit la pensée, dont le concile de Nicée a formulé le symbole assez longtemps après l'éclosion de la doctrine évangélique; on peut nier la doctrine de saint Paul et de saint Augustin sur le péché originel et la grâce; on peut nier toute l'histoire surnaturelle et la divinité du Christ, dont Jésus lui-même ne semble pas avoir la moindre conscience, on peut aller même jusqu'à nier ou du moins à laisser aux disputes de l'école les attributs métaphysiques d'un Dieu quelconque, individuel ou universel, principe du monde physique ou du monde moral; enfin on pourrait nier jusqu'à la personne humaine de ce Christ qui a donné son nom à la doctrine évangélique; mais la doctrine elle-même, mais l'esprit qui l'inspire, mais le sentiment qui la vivifie, restent debout sur les ruines de l'échafaudage dogmatique et historique, défiant les attaques de la critique, les révélations de la science et les injures du temps, éternellement vrais et féconds comme la conscience humaine! Qui peut nier cette doctrine, cet esprit, ce sentiment, sans renier la conscience elle-même dont l'Évangile est l'éternel idéal? La critique, la philosophie, la science du XIXe siècle ont beau faire : le christianisme libéral croit avoir trouvé là le fondement inébranlable de la future église chrétienne au sein de laquelle doivent finir toutes les disputes et se réconcilier toutes les sectes.

Le christianisme libéral a d'ailleurs une raison historique de procéder ainsi. La doctrine qu'il propose aux diverses sociétés religieuses comme point de ralliement n'est pas une œuvre de simplification logique ou d'épuration morale tentée par des philosophes sur la véritable et vivante pensée chrétienne, c'est la doctrine primitive elle-même, la propre et pure doctrine du Christ. Rien d'essentiel ne lui a été ajouté en ce qui concerne la vérité morale par le progrès de sa théologie. A vrai dire, si elle a singulièrement gagné en portée et en profondeur métaphysique, elle a plutôt perdu en pureté morale à partir du moment où l'inspiration de la conscience du Christ est devenue une déduction de la raison théologique. C'est donc là, et non dans le dogme ultérieurement élaboré et formulé par un effort d'abstraction métaphysique, qu'il faut chercher l'essence du christianisme. C'est par là qu'on est chrétien, qu'on reste chrétien, quand on rejetterait le dogme tout entier. Tout homme qui s'abreuve à cette source a le droit de se dire chrétien à bien meilleur titre que les croyans qui s'enferment dans les formules du dogme ou s'attachent aux récits d'une légende plus ou moins historique. Ce point de vue explique la profonde indifférence des chrétiens libéraux pour les discussions, soit théologiques, soit historiques, qui remplissent les annales de la critique moderne. Tout entière à la pensée et à la pratique du Christ, leur foi ne se croit guère plus intéressée à la critique des dogmes théologiques ou des traditions historiques du christianisme qu'à la critique des systèmes de métaphysique ou des faits d'histoire générale. Quand ils y prennent part, c'est comme philosophes ou érudits, non comme croyans; c'est pour eux affaire de science et non de foi. Aussi voit-on les organes les plus distingués du christianisme libéral donner la main à Baur, à Strauss, à Renan, comme à des savans qui travailleraient à la même œuvre qu'eux en dégageant l'idéal chrétien des légendes superstitieuses, des formules scolastiques ou mystiques dont il a été enveloppé et obscurci.

Tous les organes de cette nouvelle et radicale réforme ne vont pas aux dernières conséquences logiques du principe posé. Les uns ne suppriment que l'Ancien-Testament, les autres s'arrêtent à une simplification de la théologie, dans laquelle ils conservent le dogme de Dieu en une seule personne, abandonnant aux subtilités de la théologie alexandrine la divinité du Fils et celle du Saint-Esprit; d'autres retranchent du domaine de la foi religieuse tout dogme et toute conception théologique; d'autres enfin en viennent jusqu'à supprimer la personnalité historique du Christ et tout ce qui s'y rattache. C'est en effet à cette dernière formule que le christianisme libéral est fatalement conduit, car c'est la seule qui ne puisse être contestée ni par la philosophie ni par la critique moderne. Il faut

que le christianisme en arrive là pour être une religion vraiment *positive*, si l'on peut associer ces deux mots. Et pourtant la propriété de l'expression ne semble pas douteuse du moment qu'on réfléchit à l'analogie des méthodes employées par les deux écoles, l'une envers la philosophie, l'autre envers la religion. Toutes deux ne procèdent-elles point par voie d'élimination, pour arriver à un résultat analogue, en se fondant sur des considérations de même nature? Toutes deux ne veulent-elles pas sauver la philosophie et la religion en les débarrassant de leur dogmatisme hypothétique ou purement spéculatif, et en les ramenant à des principes sûrs et pratiques? En cela, toutes deux ne sont-elles pas les filles de ce XIXe siècle, dont l'esprit critique et positif inspire et domine tout, non-seulement dans le monde savant, mais même dans le monde religieux?

Si l'on cherche l'origine première du christianisme libéral, il faut remonter jusqu'à la réforme elle-même, laquelle contient tous les germes de cette radicale révolution, liberté d'examen, subordination de la théologie à la morale, tendance pratique et sociale du christianisme; mais le principe immédiat du christianisme libéral, c'est l'*unitarisme*, c'est-à-dire cette doctrine qui, fidèle en cela à la grande pensée de la réforme, rejette le dogme de la trinité comme contraire à l'unité de Dieu. Le Fénelon américain, Channing, que l'on peut considérer comme le premier et le plus noble apôtre du christianisme libéral, est unitaire. Partant de cette thèse constamment soutenue par lui, que le christianisme est la religion de la raison, il repousse comme inintelligible le dogme des trois personnes en Dieu, tout en laissant percer un doute sur la difficulté de concilier la perfection du Christ avec son humanité. « Plus j'avance en âge, écrit-il à Mme Joanna Baillie, moins je m'inquiète d'assigner un rang précis à Jésus-Christ. La puissance du Christ est pour moi dans sa pureté sans tache, dans sa perfection morale. J'attache moins d'importance à ce rang, parce que j'ai appris que toutes les âmes sont de la même famille, et que la nature angélique et la nature humaine sont essentiellement une. Cette conviction fait que je ne suis point choqué par le système humanitaire. Il me semble cependant que ce système prête à de sérieuses objections. La perfection morale me paraît la grande distinction du Christ, et le sépare de tous les hommes. Cette distinction reste la même dans tous les systèmes, et elle est plus inexplicable dans le système humanitaire que dans tous les autres. » Si Channing n'avait pas été plutôt un moraliste qu'un théologien, il aurait vu que par cette concession il infirmait l'unitarisme; mais la grande sagesse de Channing n'est pas la théologie, c'est la conscience, le sentiment moral qui en a fait un réformateur du dogme chrétien.

Si Channing était plus théologien, on pourrait voir la négation de la vie future dans certaines phrases où il dit avoir appris que le ciel et l'enfer sont dans l'âme; mais il n'y a pas de bonne raison de croire qu'il ait poussé jusque-là son interprétation toute morale de la doctrine chrétienne. Il a voulu dire simplement que, dans ce monde comme dans l'autre, c'est l'âme seule qui est punie ou récompensée par la paix ou le remords, ne voyant ainsi qu'une pure métaphore dans les flammes de l'enfer. De même la divinité du Christ est comprise par Channing plutôt en philosophe qu'en croyant. « Entre ses diverses perfections, Jésus se distingua par une bienveillance si profonde, si invincible, que l'injure et l'outrage n'eurent aucune prise sur lui. Sa bonté pour les hommes ne fut point diminuée par le mal qu'ils lui faisaient. La seule prière qu'il fit entendre au milieu de ses souffrances fut pour ceux qui dans ce moment même assouvissaient sur lui leur vengeance, et, ce qu'il y a de plus remarquable, il ne pria pas seulement pour eux, mais avec une générosité et une candeur sans exemple il fit valoir en leur faveur la seule atténuation que leur conduite pût admettre. Or connaître Jésus-Christ, c'est comprendre cet attribut de son âme, c'est comprendre l'énergie avec laquelle il demeura fidèle à la vertu qu'il avait ordonnée, c'est voir dans l'âme de Jésus à ce moment-là une grandeur morale qui l'élevait au-dessus de tous ceux qui l'entouraient. Voilà ce qui s'appelle connaître le Christ! » Ici le théologien ne s'efface-t-il pas devant le moraliste au point que Channing puisse être considéré comme le père de la réforme qui réduit le christianisme à la morale évangélique?

Parker est un esprit plus dogmatique et plus logique que Channing; c'est encore un théologien américain, c'est-à-dire essentiellement pratique, pour qui toute la doctrine se résume dans la pensée et l'action morales. Parker n'a conservé nulle foi au surnaturel, et l'affirmation d'un miracle lui semble aussi impossible que celle d'un triangle rond. Plein d'enthousiasme pour l'incomparable beauté morale du Christ, il trouve que c'est lui ôter toute valeur que d'assigner pour cause à une telle vertu une nature extra-humaine. Le principe qui sert de criterium à Parker pour apprécier toutes les doctrines religieuses, c'est la perfection absolue de Dieu. Pour lui, le fond résistant, permanent, sur lequel il faut jeter l'ancre sur cette mer tumultueuse d'opinions et de dogmes qui se heurtent, c'est qu'il n'est rien de meilleur pour un être quelconque que d'obéir à la loi de son être. Or être bon et faire le bien dans la foi au Père céleste, c'est le sentiment chrétien proprement dit, il n'est rien de supérieur à cela au ciel ni sur la terre, et c'est le fondement sur lequel il faut toujours édifier. Jésus-Christ est le plus parfait des hommes; on peut même dire qu'il est, par rapport à tous ceux qui sont con-

nus, d'une perfection incomparable. Il ne possède point la perfection absolue, attribut propre de la Divinité. Il n'est même pas sûr qu'il ait été l'idéal de la perfection humaine. « On regrette de devoir constater à côté d'un incomparable sentiment de la perfection divine des assertions qui stipulent un enfer éternel, l'existence personnelle du diable, la fin prochaine du monde jointe au retour du messie triomphant sur les nuées du ciel. Peut-être aussi serait-on en droit de lui reprocher certaines fautes fort excusables; mais il n'en est pas moins réel que le principe de la religion éternelle a été proclamé par lui et magnifiquement réalisé dans sa vie. La religion de l'esprit, supérieure aux rites, aux prêtres et aux dogmes, a donc fait son apparition avec lui, pour lui et en lui. L'excellence de la doctrine de Jésus ressort en particulier de ce qu'elle autorise pleinement l'homme à s'avancer indéfiniment au-delà du point où Jésus est resté lui-même. Tout ce qui s'accorde avec la raison, la conscience et le sentiment religieux est essentiellement chrétien. La religion du Christ est donc une religion de liberté, celle du développement continu, de la poursuite incessante du meilleur et du plus parfait. Une autre de ses supériorités, c'est qu'elle nous propose non pas un *système*, mais une *méthode* de religion et de vie, savoir l'obéissance à la loi intérieure écrite par Dieu sur les tables de nos cœurs. De plus elle est éminemment pratique, et compte pour rien la confession du dogme, l'accomplissement du rite, en comparaison d'une vie sainte et aimante. C'est une religion de la vie quotidienne, du foyer domestique et de la place publique, de la solitude en pleine campagne et aussi de la participation à la marche simultanée du genre humain (1). »

On reconnaît bien dans ces derniers traits le génie anglo-américain. Son christianisme essentiellement pratique et social est encore plus l'expression de sa nature propre que de la vérité historique. La doctrine de Parker peut se résumer dans un mot emprunté à l'un des plus fermes organes du christianisme libéral en France, M. Pécaut (2) : c'est le *théisme chrétien*, c'est-à-dire un Dieu en une seule personne, dont n'approche nulle personnalité humaine, pas même celle du Christ, qui en est pourtant la plus pure image ici-bas, et qui a laissé une méthode de religion supérieure à tous les systèmes passés, présens et futurs, en ce qu'elle les engendre tous sans jamais s'épuiser.

Dans notre Europe, la réforme du protestantisme s'est développée sous la direction savante ou énergique d'hommes éminens par leur science ou leur éloquence. Nul n'a expliqué avec plus de

(1) *Théodore Parker, sa vie et ses œuvres*, par M. Albert Réville, p. 61 et suivantes.
(2) *L'Avenir du théisme chrétien*, 1864.

netteté et de force que M. E. Fontanès comment il est possible de rester chrétien sans faire de tel dogme ou de tel fait historique l'objet d'un article de foi pour le croyant. Il prend successivement pour texte de discussion les dogmes du surnaturel, du péché originel, de l'expiation, la divinité de Jésus-Christ, et s'efforce de montrer que le dogme et l'histoire, quel qu'en soit l'objet, ne sont que des moyens plus ou moins propres à convaincre de la grande vérité métaphysique, morale et pratique qui est le but du christianisme (1). Ainsi pourquoi le surnaturel? — « Le miracle n'a d'autre intérêt, d'autre utilité, que de maintenir la réalité du Dieu vivant, personnel; il n'est pas la chose essentielle, le but suprême de la foi; il n'est qu'un moyen pour conserver un bien plus précieux. On ne veut pas le sacrifier parce qu'on le regarde comme un boulevard nécessaire contre les envahissemens du panthéisme. Vous pouvez accuser les adversaires du surnaturel d'imprudence, mais vous n'êtes pas admis à leur contester leur titre d'hommes religieux, de chrétiens, car ils sont comme vous, ils restent unis au même Dieu, au père de Jésus-Christ (2). »

Pourquoi le dogme du péché originel? — « Ce dogme prétend exprimer ce fait d'expérience intime, toujours plus confirmé par l'observation de la nature humaine, que nous sommes enclins au mal... Si donc nous nous accordons à maintenir ce fait, est-on autorisé de s'écrier qu'il ne peut y avoir de communion spirituelle entre ceux qui nient et ceux qui affirment la chute et le péché originel (3)? » Enfin pourquoi le dogme de la *divinité de Jésus-Christ?* « — L'intérêt qui se rattache à ce dogme, c'est la foi à la vérité, à l'excellence du lien religieux, des relations filiales que Jésus a établies entre l'homme et Dieu. Voilà l'intérêt, le but du dogme... La question suprême est non pas le dilemme *Dieu* ou *homme*, non, mais celle-ci : Jésus est-il un rêveur, un utopiste qui égare l'humanité, dont il faut effacer le nom et bannir la mémoire? ou bien est-il le chef, le maître, l'initiateur de l'humanité, celui qui la précède sur la voie royale du sacrifice et lui ouvre les immortelles destinées? Ah! ne tentons point de séparer ceux qui aiment Jésus! Quelle que soit l'église qui les a vus naître, ils sont frères; ils sont unis par le lien le plus doux et le plus fort, et quand l'épais brouillard qui pèse sur la chrétienté de ce temps sera dissipé, tous seront étonnés d'avoir pu méconnaître dans leur prochain le disciple de Jésus. »

Et l'éloquent ministre termine sa discussion par cette conclusion

(1) *Alliance évangélique de Neuilly.* Discours d'inauguration de M. E. Fontanès sur *l'unité de l'esprit parmi les chrétiens.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

si libérale : « La science, comme la marée montante, contraint l'église à prendre pied sur un terrain plus solide et qui soit moins à la discrétion des études critiques et historiques, si envahissantes de nos jours. Plus haut, au-dessus des formules brisées et des faits rejetés dans la légende, dans le monde idéal de la conscience et de la vie intime, plus près de Dieu, l'union se reforme et s'affermit entre tous les disciples de Jésus. C'est un ministère de réconciliation, de pacification qu'elle accomplit, cette science critique, poursuivie de tant d'injures ! Sans se laisser désarmer par les anathèmes, sans se laisser ébranler par l'accusation d'impiété, toujours si fâcheuse à supporter, elle a su montrer à notre génération surprise, sous toutes ces différences de dogmes qui ont déchiré l'église, ce même cœur chrétien dont les battemens ont entretenu dans l'humanité une nouvelle vie. Elle nous rend ainsi, à travers les siècles et au-dessus des diversités de races, cette unité spirituelle de la chrétienté qu'un point de vue étroit et superficiel nous avait habitués à méconnaître en nous retenant sur des querelles scolastiques. C'est à elle que nous devons de pouvoir unir dans l'indépendance de notre caractère le respect du passé et l'amour du progrès... C'est elle qui nous permet, sans nous avilir par des sous-entendus et des compromis, de resserrer la chaîne de nos traditions chrétienne et protestante, et de revendiquer comme notre patrimoine l'héritage des martyrs de l'âge apostolique et des héros de la réforme (1). » Il n'était pas possible d'inaugurer par de plus belles paroles la véritable alliance évangélique à laquelle le protestantisme libéral de France vient d'élever le temple de Neuilly.

De Channing à Parker, de celui-ci à M. Athanase Coquerel et à M. Fontanès, il y a un progrès constant vers les hautes et pures régions de l'idéal évangélique. La doctrine qui vient d'être signalée n'est pas encore le dernier terme de cette grande réforme qui s'est appelée le *christianisme libéral*. En abandonnant à la science et à la critique le dogme et l'histoire, les docteurs de cette réforme conservent le principe de l'une ou de l'autre, le Dieu réel et personnel de la théologie et le Christ réel de la tradition. Si réduite que soit la doctrine chrétienne ainsi simplifiée, il semble qu'elle contient encore un élément de trop pour pouvoir être un christianisme éternel et universel : cet élément, c'est la réalité objective soit de l'idéal dogmatique, soit de l'idéal historique de cette grande religion. Croire à la réalité de l'être métaphysique qu'elle appelle

(1) *Alliance évangélique de Neuilly*. Discours d'inauguration de M. E. Fontanès sur *l'unité de l'esprit parmi les chrétiens*.

Dieu, croire à la réalité de l'être historique qu'elle nomme le Christ, c'est toujours croire à un dogme, que ce dogme ait pour objet l'Être théologique ramené à sa plus simple expression ou le fait historique réduit à son minimum de réalité. Or nos nouveaux adeptes du christianisme libéral n'en veulent d'aucune espèce, ni à aucun prix. Écoutez l'un deux, bien jeune encore, M. Ferdinand Buisson, mais dont la maturité philosophique égale déjà l'ardeur évangélique. « Tandis que les orthodoxes et les hétérodoxes ne donnent le titre de chrétien et de réformé qu'à ceux qui croient certains faits *sur* Jésus-Christ ou certains dogmes d'après Jésus-Christ, le libéralisme le donne à quiconque croit en Jésus-Christ. » Tandis que les deux autres demandent : « Croyez-vous ce livre? » (un catéchisme de cent articles ou de deux, peu importe), — celui-ci demande : « Croyez-vous cette personne, Jésus-Christ? » Une personne vivante, un livre qui en est comme l'image, voilà toute sa base doctrinale et historique. La seule confession de foi qu'il exige en laissant chacun libre d'y ajouter pour son compte des opinions orthodoxes ou hétérodoxes, c'est celle des premiers chrétiens : « crois à notre maître, Jésus. » Tel est le dernier mot du christianisme libéral. On peut rester chrétien sans croire ni au dogme, ni même à l'histoire évangélique. La parole et la vie du Christ suffisent par leur vérité et leur vertu propre, qu'elle qu'en soit l'authenticité. C'est là que la logique devait conduire le principe du protestantisme poussé à ses dernières conséquences. Mais le christianisme ainsi transformé est-il bien encore une religion? et ses apôtres ne seraient-ils pas fort embarrassés d'y retrouver les caractères qui distinguent une religion d'une simple doctrine morale? Quand on a retranché du christianisme toute sa théologie pour le réduire à la tradition évangélique, et que de cette tradition on a supprimé l'histoire elle-même de la vie et de la personne de Jésus, que reste-t-il, sinon une pure doctrine morale, ou plutôt un esprit, un sentiment moral? car le titre de doctrine peut à peine convenir à un petit nombre de sentences, de paraboles et d'exemples qui n'ont de lien que l'esprit admirable qui les inspire. L'enseignement évangélique des synoptiques n'est plus alors qu'un beau chapitre de psychologie; c'est une des plus belles pages, la plus belle, si l'on veut, de cette grande bible de l'humanité qui a pour source d'inspiration la conscience humaine et pour organes tous les saints des religions et tous les sages de la philosophie.

La religion ramenée à l'idéal moral de la conscience par une série de formules dont la dernière aura été le christianisme, n'est-ce point la conclusion du grand mouvement religieux qui commence au fétichisme et finit à l'Évangile? Les missionnaires du christia-

nisme libéral n'en paraissent pas douter. Ils annoncent avec confiance l'ère chrétienne nouvelle où la religion sera en parfaite harmonie avec la morale, avec la science, avec la philosophie, où elle s'identifiera tellement avec l'esprit moderne qu'il sera impossible de distinguer les inspirations de l'un des enseignemens de l'autre, où, en un mot, la conscience religieuse, n'étant plus enchaînée par aucun dogme, s'ouvrira, aussi bien que la conscience philosophique, à toutes les vérités du présent et de l'avenir. Alors on pourra être chrétien et philosophe sans compromis, sans concession réciproque, et le nom que l'histoire a consacré et légué aux âges futurs continuera de couvrir de son incomparable prestige l'enseignement populaire de la justice, de l'égalité, de la charité fraternelle, pur désormais de toutes les choses qui blessaient la raison et la conscience moderne. L'homme nouveau sera doux et simple, libre et chaste, juste et dévoué au nom d'un Christ idéal ou réel, peu importe, qui a mis toutes ces vertus en pratique. La conscience humaine conservera ainsi sa plus haute, sa plus touchante personnification sans perdre aucun de ses principes essentiels, et en s'enrichissant toujours des vérités ou du moins des applications nouvelles que le progrès des temps et des esprits fera entrer dans ce livre toujours ouvert de l'Évangile.

Noble espérance des meilleurs et des plus libres esprits du christianisme! Nul plus que le philosophe ne regretterait qu'elle ne fût autre chose qu'une généreuse utopie! Et pourtant il est difficile de se faire illusion au point de croire que le christianisme puisse conserver la foi des sociétés modernes dans des conditions aussi équivoques. Assurément la logique n'est pas, du moins jusqu'ici, la reine du monde : il est d'autres puissances et d'autres forces qui agissent d'une manière plus énergique et plus décisive sur les institutions religieuses, sociales ou politiques; mais ici il devient trop clair que, si le christianisme ainsi entendu peut convenir à une élite d'esprits élevés et d'âmes généreuses qui ne consentent point à séparer le progrès de la tradition, il ne pourra satisfaire ni le monde philosophique, qui ne connaît que les lois de la logique, ni le monde populaire, qui reste soumis aux lois de l'imagination. Pour le premier, le christianisme libéral ne sera qu'une des meilleures pages de la bible de l'humanité; il n'en sera jamais le livre tout entier, il ne sera jamais la source unique, éternellement jaillissante des idées, des sentimens qui viennent successivement éclairer et inspirer la civilisation progressive des sociétés humaines. Non, l'Évangile a beau être grand et profond, lu dans cet esprit qui vivifie la lettre, il ne peut comprendre la conscience humaine tout entière, et alors même que la raison du philosophe pourrait accepter toute

la morale du Christ dégagée de la légende, elle ne pourrait y voir qu'une inspiration historique et locale de cette conscience éternelle et universelle qui avait déjà dicté ses oracles avant l'Évangile et qui les dictera encore après. Pour le peuple, le christianisme libéral n'est plus une religion, car il n'en conserve aucun des signes qui puissent la faire reconnaître : ni l'autorité du dogme, qui maintient la discipline dans ses rangs, ni le prestige du surnaturel, qui fait taire sa raison sous le coup des miracles, ni même l'intérêt de l'histoire, si chère à son imagination par tant de détails émouvans. Ce n'est plus que l'enseignement d'une sagesse abstraite, bien que tout humaine, qu'on ne peut même pas lui donner pour la parole authentique d'un homme vivant, souffrant, mourant en tel lieu, à tel jour. Dans de telles conditions, le christianisme libéral pourra faire de nombreuses conquêtes dans le monde protestant; grâce à l'éloquence, à la science et au dévoûment de ses apôtres et de ses docteurs, grâce aussi à la faveur des temps, il pourra se propager et s'étendre de manière à former une église considérable, peut-être la plus grande de toutes les sectes protestantes par la valeur intellectuelle et morale de ses membres; il est fort douteux qu'il parvienne à rallier à son symbole les classes populaires elles-mêmes. Quant aux sociétés catholiques, elles y répugnent invinciblement. L'évolution religieuse, qui va si naturellement au tempérament des sociétés protestantes, ne convient point au leur. En France particulièrement, où la logique règne même sur les intelligences vulgaires, il serait peut-être plus facile de passer brusquement de la religion à la philosophie que de s'arrêter à un christianisme réduit de la sorte.

Ainsi, ni dans le monde catholique, ni dans le monde protestant, à part l'agitation qui se produit dans l'élite des croyans, le mouvement de réforme ne semble point sensible au sein des masses. Le monde religieux, par son apparente immobilité, offre un contraste frappant avec le monde savant, philosophique, politique, où s'agitent dans toutes les grandes sociétés modernes tant de problèmes, où se préparent et se produisent tant de découvertes, de systèmes, de réformes et de révolutions. Cette apparence ne cache-t-elle pas un travail latent, profond, incessant, qui doive aboutir à une grande transformation religieuse du monde moderne? C'est ce qu'il serait curieux de rechercher.

ÉTIENNE VACHEROT.

MA TANTE ISABELLE

COMMENT ELLE RESTA FILLE.

Lorsque j'atteignis ma seizième année, ma tante avait pour le moins la cinquantaine. C'était une personne dont on disait : comme elle a dû être jolie!.. Pourtant de cette beauté rare il ne lui restait vraiment rien; une multitude de rides précoces s'étendaient comme un réseau sur son visage, ses grands yeux étaient d'un bleu terne, et son nez trop aquilin tombait sur sa bouche, que n'embellissaient plus que quelques dents encore fort blanches, mais d'une longueur ridicule. Ses cheveux blonds et bouclés à la Sévigné n'étaient pas à elle; elle avait voulu conserver cette mode de sa jeunesse, comme elle avait conservé son bonnet à la folle, sa collerette tuyautée et ses manches à gigot. Sa physionomie était douce, parfois mélancolique; elle parlait peu, ne racontait jamais aucune anecdote, et semblait avoir oublié tout à fait le passé. A la mort de sa mère, dont elle était l'unique enfant, elle avait voulu venir demeurer avec nous, bien qu'elle eût de plus proches parens et que sa tante, Mme de Prémarchais, vécût encore. Celle-ci était une très vieille dame fort riche qui demeurait à quelques lieues du château que nous habitions toute l'année.

Les amis de la famille appréciaient très diversement ma tante Isabelle; les uns disaient d'elle tout uniment : Elle est bien nulle! les autres : Quelle originale! d'autres encore : Elle a une tenue parfaite et l'art de porter sans ridicule le nom de vieille fille. Ceux

qui ne la voyaient pas dans l'intimité disaient tout bas : Elle doit être fanatiquement dévote, ou bien elle a une ancienne passion au fond du cœur.

Moi, je l'aimais, cette tante Isabelle, malgré sa tenue un peu raide, ses révérences tout d'une pièce, ses entretiens sans gaîté, sa vieille figure correcte et sa petite voix flûtée. Tandis que mes sœurs remplissaient la maison de leurs espièglerie, de leur pétulance, je venais volontiers m'asseoir auprès d'elle dans le salon, et je lui disais gravement : Chère tante, entendez-vous ces folles? Maman ne peut les faire taire. Tenez, voilà mon père qui les gronde; il leur reproche d'être toujours des enfans. — Une fois ma tante me répondit : Il devrait remercier le ciel de les avoir faites si étourdies, si bruyantes, si incapables de s'arrêter à quelque chose de sérieux.

— Je devrais donc être comme elles? dis-je fort étonnée, ah! ma tante, vous me blâmez de n'être plus une petite fille?

— Je ne te blâme pas, dit-elle en baissant la voix, je te plains.

Ce propos me parut étrange, mais je n'insistai pas. Ma tante avait repris sa broderie et travaillait avec application sans lever les yeux.

Vers ce temps-là, il arriva deux événemens dans la maison : un mari se présenta pour moi, et ma mère décida qu'elle me mènerait au bal la semaine suivante. C'était la première fois que j'allais paraître dans le monde. Le prétendant s'appelait M. de Champarnie. Il habitait comme nous un grand domaine aux environs de Paris. Son père était mort depuis quelques mois; il avait perdu sa mère en naissant, et se trouvait, fort jeune encore, absolument sans famille. Cette liberté complète ne lui parut qu'un triste isolement, il voulait se marier pour avoir un intérieur. Tous les amis de son âge avaient des goûts qu'il ne partageait pas et faisaient des folies qu'il les aidait parfois à réparer, mais auxquelles il ne s'associait jamais. C'était un cœur sincère et dévoué, un esprit calme, plein de sagesse et de droiture, un honnête homme enfin. J'écoutais ces renseignemens et ces éloges avec une médiocre attention. Ma tante Isabelle avait beau dire que j'étais devenue sérieuse, je fus moins occupée de la proposition de mariage que de la pensée d'aller au bal. Avant de prendre aucun engagement, mon père avait voulu que je connusse M. de Champarnie. Il vint un soir que nous étions en famille; je vis un jeune homme bien mis, bien élevé et d'un visage ordinaire. Il fut très attentif à me plaire et à se concilier la bienveillance de tout le monde. Ma tante Isabelle le regardait en dessous sans rien dire, comme à son ordinaire, mais je vis bien qu'il avait gagné sa sympathie.

Le soir, ma mère me demanda ce que je pensais de M. de Champarnie. — Rien du tout, lui répondis-je sincèrement. Elle sourit et me dit : — Voyons, tâche de te recueillir un peu et de songer à lui cinq minutes, puis fais-moi librement tes observations. Je pensai un peu, et je lui répondis gravement : — Il est de petite taille, mais ce n'est pas là un défaut. Quant à sa figure, elle me semble agréable, je trouve pourtant que ses cheveux sont coupés trop court.

— Par bonheur, ceci est chose facile à réparer, fit observer ma mère.

— Du reste il m'a paru doux et complaisant.

Ma mère eut l'air satisfait et poursuivit sans appuyer sur ces renseignemens : — Ton père s'est enquis de la fortune. M. de Champarnie est très riche, ainsi tu consens?

— Volontiers, ma mère, puisque ce mariage vous convient.

Là-dessus je l'embrassai, et tout de suite j'ajoutai : — Est-ce que vous avez décidé la couleur de ma robe de bal?

— Rose. Le rose sied à tes seize ans; mais revenons à ton mariage. Si tu avais la moindre hésitation, si tu sentais que ton cœur pourrait se repentir un jour?... Il n'y a rien de fait encore...

— Non, ma mère, j'ai consenti sans peine, sans regret, soyez-en bien assurée.

Dès ce jour, M. de Champarnie vint presque chaque soir. On était dans la belle saison : les journées étaient longues, et nous recevions beaucoup de monde au château. On dansait, on jouait des charades, nous faisions des tableaux animés; jamais je ne m'étais tant amusée. En me voyant si gaie, ma tante Isabelle pensa que je commençais à aimer M. de Champarnie, et une fois elle me dit d'un air convaincu : — C'est une grande imprudence de mettre son bonheur dans l'amour... Pourtant je crois que tu ne regretteras pas d'avoir donné ton cœur; ton futur mari t'aime éperdument, c'est certain.

— Vous avez vu cela, chère tante? lui répondis-je avec indifférence; eh bien! moi, je n'en sais rien, je n'y ai pas pris garde.

— Est-il possible! ton cœur ne te parle pas?

— Mon cœur est fort tranquille : je ne serais peut-être pas si gaie, si j'aimais mon prétendu.

— Tu serais peut-être plus heureuse, murmura-t-elle avec un soupir.

Ce mot me frappa, et je me pris à considérer la différence qu'il pouvait y avoir entre les sentimens que j'inspirais à M. de Champarnie et ceux que j'éprouvais moi-même. Évidemment je ne partageais pas le moins du monde sa passion; il n'avait pas eu le pou-

voir d'éveiller mon âme encore endormie. Ces pensées m'agitèrent confusément pendant tout un jour, je fis ce que je pus pour comprendre l'amour, mais je n'y parvins pas, et je recommençai à être étourdie, frivole, préoccupée de cent futilités, semblable enfin à mes petites sœurs, qui folâtraient du matin au soir.

Le jour tant désiré, le jour du bal, arriva enfin. M. de Champarnie vint dans l'après-midi; il était presque triste, une affaire importante l'empêchait de nous accompagner. Il m'avait fait remettre un bouquet de fleurs rares, et me pria de le porter pendant cette belle fête en souvenir de lui.

Le maréchal de B... avait réuni tout Paris dans sa belle résidence d'été; le parc était illuminé, on dansait dans les jardins, au milieu des orangers. En entrant, je fus éblouie; les uniformes militaires dominaient parmi les danseurs et brillaient d'un éclat incomparable au milieu des fraîches toilettes des femmes; l'habit de quelques fonctionnaires civils faisait comme des points noirs dans ce chaos étincelant. Dès ce moment, tout homme qui ne portait pas l'épaulette me parut faire mince figure, et je souhaitai qu'un officier m'invitât pour ma première contredanse. Suspendue au bras de mon père, je traversai la foule, les genoux tremblans, les joues en feu et respirant à peine. Je me laissai conduire ainsi jusqu'à la place où ma mère me fit asseoir devant elle au premier rang. Il me sembla que tous les yeux étaient fixés sur moi, que tout le monde avait remarqué mon embarras, mon trouble et ma gaucherie. Je me sentais près de m'évanouir. Peu à peu cependant mes esprits revinrent, je jetai un coup d'œil sur ma toilette, et je fus complétement rassurée : j'étais bien mise, et mes gants blancs ne faisaient pas un pli. L'orchestre préluda, les cavaliers s'avancèrent vers leurs danseuses; un instant j'eus peur de rester à ma place, je me sentais rougir et pâlir. En ce moment, un cavalier s'approcha en me faisant son invitation; je me levai et lui donnai la main.

— C'est le grand-duc, le grand-duc Théodore qui va danser! murmura-t-on autour de moi.

Le grand-duc m'emmena à travers les quadrilles, et la contredanse commença. Ce qui se passait alors en moi, je ne saurais l'exprimer; j'avais à peine osé jeter un regard sur le grand-duc, il avait l'air posé, souriant et un peu dédaigneux. Son uniforme de général était couvert de broderies en or, il portait sur la poitrine je ne sais combien de décorations, et par-dessus tout cela un large ruban rouge liséré de jaune; j'étais comme étourdie : le parfum des fleurs, l'éclat des bougies, les sons de la musique, me jetaient dans une excitation intérieure que je n'avais jamais éprouvée. Par

bonheur, mon visage ne trahissait pas mes émotions; j'étais là, droite, souriante, un peu pâle, et je faisais machinalement les figures du quadrille sans me tromper jamais. A chaque instant, la main gantée de mon cavalier effleurait ma main gantée; j'éprouvais alors comme un choc dans le cœur. Une fois il me dit avec un accent germanique très prononcé : — Cette fête est charmante; aimez-vous le bal, mademoiselle?

— Oui, monseigneur, beaucoup, répondis-je sans savoir ce que je disais.

Les frais de conversation s'arrêtèrent là; le quadrille finissait. Pourtant j'avais eu le loisir de le considérer, ce fils de roi qui m'avait fait l'honneur de m'inviter : il était d'un âge mûr, mais d'une agréable figure; sa taille mince et cambrée était celle d'un géant, et sa moustache rousse me parut la plus belle du monde. J'éprouvais un grand trouble; j'étais tout à la fois radieuse et intimidée; par momens j'avais le vertige, et mes lèvres tremblantes n'auraient pu proférer un mot. Cette contredanse si remplie d'émotions put me paraître avoir la longueur d'un siècle ou la durée d'un éclair. Quand le grand-duc m'eut ramenée près de ma mère, il me salua profondément et alla se perdre dans la foule. Ma mère jeta son mantelet de dentelle sur mes épaules moites et me dit tout bas : — Pourvu que tu te sois souvenue de l'appeler votre altesse.

Je dansai presque toute la nuit, j'étais exaltée... Pourquoi? je ne savais. Au moment de partir, j'aperçus encore le grand-duc; il passa devant nous en s'inclinant.

Quand nous fûmes dans la voiture, mon père me demanda si je m'étais amusée à ce bal : je ne répondis pas et ne fis aucun mouvement. — Elle dort déjà, dit ma bonne mère; elle doit être si fatiguée.

Le lendemain, j'étais pâle, abattue, et je répondais à peine aux questions de mes petites sœurs. — On dirait que tu ne te rappelles rien de cette belle fête, s'écrièrent-elles fâchées; mais tu étais donc là comme une figure de cire. Ah! si l'on nous y avait menées, nous!

Dès ce jour, je devins sérieuse et peu communicative. Les soirs où nous réunissions nos amis, j'avais besoin de faire un effort pour paraître gaie; je cherchais la solitude pour rester en moi-même.

M. de Champarnie venait aussi souvent que par le passé; je ne lui faisais pas mauvais visage, mais j'étais silencieuse avec lui comme avec tout le monde. Un jour, un de nos voisins dit devant moi : — Le grand-duc se plaît dans nos environs, à ce qu'il paraît; il a loué le château de Saint-Herem pour le reste de l'année.

Ces paroles me troublèrent beaucoup; une foule de pensées me vinrent simultanément à l'esprit, il me semblait que j'étais pour

quelque chose dans ce goût subit de son altesse pour nos plaines du Valois. Je me figurais vaguement le grand-duc en visite au château et ce qu'il pourrait me dire à moi, s'il me rencontrait à la promenade. Je fis des rêves enivrans : j'étais folle... Sans cesse je songeais à quelqu'un dont je ne prononçais jamais le nom et à propos de qui je ne me permettais aucune question, même indirecte. C'est alors que je devins tout à fait sérieuse : j'étais si absorbée par mes secrètes pensées que tout le monde s'aperçut de ma préoccupation; mais qui pouvait en deviner la cause?

Et M. de Champarnie venait toujours! Et l'on songeait aux prépréparatifs de mon mariage, et ma mère s'occupait de mon trousseau!

Ma tante Isabelle, que je ne quittais pour ainsi dire pas, était devenue encore moins communicative; pendant nos longs tête-à-tête, il n'était jamais question que des choses les plus indifférentes; c'était comme un parti-pris de s'arrêter toujours à la superficie d'une situation si délicate, si grave, et où il allait de mon avenir. Tout semblait présager que je me marierais dans six semaines ou deux mois, ou au commencement de l'automne, juste au moment des grandes chasses pour lesquelles le grand-duc Théodore avait loué le château de Saint-Herem. Déjà on disposait les appartemens pour l'y recevoir, et ses équipages de chasse étaient arrivés.

Cependant mon père avait écrit à toute notre famille, et recevait en retour des lettres de félicitation. Ordinairement ces lettres arrivaient pendant le déjeuner, et avant de quitter la table mon père nous les lisait à haute voix. Souvent j'étais près de perdre contenance, je me sentais défaillir, et j'avais envie de crier à ma tante Isabelle : — Je veux faire comme vous, je ne veux pas me marier... J'en étais là lorsque Mme de Prémarchais, cette vieille parente chez qui ma tante Isabelle n'avait pas voulu se retirer, arriva un matin sans être annoncée. Au premier abord, elle ne me parut guère plus vieille que sa nièce. Après nous avoir toutes embrassées, elle dit à ma mère : — Au lieu d'écrire, je suis venue, n'ai-je pas bien fait? Pour écrire, il m'aurait fallu mettre mes lunettes, chose que je déteste. D'ailleurs une lettre ne vous aurait pas suffisamment exprimé combien je suis heureuse de cette nouvelle.

Puis elle jeta un coup d'œil autour d'elle en ajoutant : — Où est la mariée?

— La voici, répondit ma mère en me poussant devant elle.

La vieille dame me fit asseoir à ses côtés et me considéra un moment en silence; ensuite elle me prit la tête à deux mains, m'embrassa vivement sur le front et dit à demi-voix : — Elle n'a pas

l'air gai cette petite, est-ce que cette perspective de mariage l'effraie?

— Oh! oui, madame, lui répondis-je d'une voix si basse qu'elle seulé m'entendit.

Elle me serra la main bien fort comme pour me dire de me taire, et, prenant le bras de ma mère, elle se laissa conduire dans l'appartement qui lui était destiné.

J'ai su depuis que tout de suite elle se fit rendre compte par ma mère de tout ce projet de mariage dont je lui paraissais si peu charmée.

— Je vous assure, madame, qu'elle a donné son consentement volontiers, dit ma mère en achevant ses explications; elle sait bien que M. de Champarnie veut sincèrement la rendre heureuse. Elle lui rend justice. A la vérité, je m'aperçois qu'il ne fait pas de grands progrès dans son cœur; avec lui, elle n'a ni complaisance, ni prévenance, ni abandon : elle le souffre, voilà tout.

— Pas ombre d'inclination! pourquoi? Il faut savoir cela, murmura la bonne dame; je veux lui parler, envoyez-la-moi avec sa tante Isabelle, et laissez-nous seules, s'il vous plaît.

Lorsque j'entrai accompagnée de ma tante Isabelle, Mme de Prémarchais nous dit d'un air de bonne humeur : — Çà, mes enfans, asseyez-vous et causons. Tantôt la mariée m'a paru triste, et maintenant elle me semble prête à pleurer, pourquoi?

D'abord je n'eus pas le courage de répondre, et je mis mon mouchoir sur les yeux avec un geste désespéré. Isabelle, un peu émue, me regarda comme pour me dire d'avoir du courage, et, voyant que je restais muette, elle murmura avec un soupir : — La pauvre petite ne sait pas bien clairement pourquoi elle pleure, et je n'aurais pas voulu le lui apprendre.

— Est-ce que vous le savez? dis-je à travers mes larmes. Elle hocha la tête d'un air de compassion, et reprit en s'adressant à Mme de Prémarchais : — Julie ne m'a jamais rien dit, quoiqu'elle sache que je l'aime tendrement et que je lui aurais gardé le secret; mais pourquoi provoquer de dangereuses confidences, pourquoi, mon Dieu! exalter cette jeune imagination par l'analyse d'un amour insensé? oui, insensé, ma Julie, il n'y a pas d'autre mot pour qualifier un amour dont vous n'attendez rien, dont vous n'espérez rien...

— Ah! petite, il s'agit d'amour, interrompit Mme de Prémarchais.

J'étais confondue de la pénétration de ma tante Isabelle, et je balbutiai : — Je ne sais; j'ignore si j'ai de l'amour, mais je ne voudrais pas épouser M. de Champarnie. Pourquoi? je ne peux pas l'expliquer.

Comme je sanglotais désespérée, la vieille dame tâcha de me calmer, et elle s'écria : — Quel dommage! quoi! votre cœur s'est donné comme cela! Quel entraînement! quel caprice! Vous pensez donc que vous êtes aimée, et vous espérez vous marier avec celui que vous aimez?... Vous voulez être sa femme?...

Je secouai vivement la tête. — Comment! vous ne savez même pas ce que vous voulez, reprit-elle doucement; mais qu'est-ce donc que vous allez dire pour motiver votre refus?

Isabelle me regardait d'un air de commisération désolée; tout à coup elle s'écria en courant vers la porte : — Ma tante, racontez-lui mon histoire.

Elle s'enfuit à ces mots, et je l'entendis s'enfermer dans sa chambre.

— Venez là vous asseoir et écoutez-moi, ma chère enfant, reprit la vieille dame; je vais vous dire des choses dont personne ne s'est jamais douté, même dans la famille; c'est une histoire fort étrange en vérité, une histoire presque incroyable et dont j'ai été témoin.

Elle réfléchit un moment; sa physionomie était devenue grave. — Pauvre Isabelle, murmura-t-elle; puis elle me fit le récit suivant :

Lorsque votre tante Isabelle avait votre âge, elle était aussi jolie que vous. Depuis longtemps elle avait perdu son père, et elle était la fille unique de ma sœur aînée, avec qui je demeurais depuis mon veuvage, car, moi aussi, j'étais devenue veuve avant vingt-cinq ans. Sans avoir une dot très considérable, Isabelle pouvait prétendre à faire un riche mariage ou bien à épouser un homme de talent sur le chemin d'une grande fortune. Elle savait cela, et elle ne se pressait pas de choisir. La richesse ne la tentait point, ni la réputation non plus; elle refusa des avocats déjà célèbres, des peintres d'une grande renommée. Un homme politique se présenta aussi; celui-là possédait les plus belles chances : il avait une grande intelligence, pas mal d'ambition et de confiance en lui-même. Son talent d'écrivain était déjà remarqué, enfin il aimait, disait-il, passionnément ma nièce, et Isabelle laissa voir que peut-être il serait l'heureux mortel qu'elle choisirait, mais elle renvoya tout engagement formel à une époque assez éloignée.

Comme je vous l'ai dit, je demeurais chez ma sœur depuis mon veuvage; tout était commun entre nous, nos intérêts, nos relations, et je devrais dire aussi notre chère Isabelle, notre enfant unique. C'était après le sacre du roi Charles X, Paris avait été très brillant cette année-là; nous étions rassasiées d'amusemens. Ma sœur tous-

sait un peu, et elle se laissa ordonner par ses médecins les eaux de G... et le lait d'ânesse. Nous partîmes le 1er août.

Les eaux de G... ont la réputation de faire des miracles, et cela doit être vrai, car les malades affluaient dans cette petite ville noire, infecte et mal située. La rivière indolente qui la traverse n'était jamais limpide; de grands champs de pommes de terre remplaçaient les prairies, des coteaux arrondis et cultivés jusqu'au sommet fermaient l'horizon. C'était une terre fertile, verte à perte de vue et un paysage d'une monotonie désespérante. Isabelle, qui s'était avancée avec moi sur le balcon de notre appartement, s'écria en fermant les yeux : Ah fi! le vilain tableau.

J'avais remarqué dans notre voisinage un vaste logis surmonté d'un toit en terrasse et environné d'un jardin nouvellement planté. Je demandai à une femme de l'hôtel des bains : — Qui donc habite cette grande maison?

— Madame veut dire le palais? s'écria cette femme d'un air glorieux, le propriétaire est un malade qui a été guéri par la vertu de nos eaux; il est arrivé ici tout perclus, et maintenant il fait deux fois par jour le tour de son jardin en courant; aussi, voyez-vous, il ne veut plus nous quitter.

— Ne pourrait-il pas revenir chaque saison?

— Assurément, mais c'est un malade qui ne veut pas perdre de vue nos sources miraculeuses.

— Et pendant l'hiver il se divertit à les regarder fumer, interrompit Isabelle; en temps de carnaval, il ne doit pas avoir ici d'autre amusement.

— S'il le voulait, mademoiselle, il pourrait faire jouer chez lui la comédie; c'est un homme riche, richissime.

— Un Anglais? demanda encore Isabelle.

— Non pas, c'est un Italien; on l'appelle le général Saldini; il y a eu je ne sais combien de papes dans sa famille. Ses gens l'appellent monseigneur; c'est un monseigneur très affable et bien charitable. Il salue tout le monde, et donne beaucoup d'argent aux pauvres.

— Et sa famille?

— Elle n'est pas nombreuse, il n'a pour lui tenir compagnie que son fils, le prince Camille, un joli jeune homme et qui s'ennuie bien ici, chacun s'en aperçoit.

— Et comment?

— Parce qu'il ne veut prendre aucun plaisir. On ne le voit jamais avec les jeunes gens, il ne va pas au café lire les journaux. Le carnaval dernier, il y a eu bal dans deux maisons de la ville, chez M. le maire et chez M. le docteur... Naturellement il était in-

vité. Eh bien! il est resté chez lui. On dit que toute la journée il joue du violon. Il va souvent se promener à cheval. Depuis deux ans qu'il est ici, jamais il n'a fait aucun voyage. Voilà tout ce que je peux vous apprendre sur son compte.

Après ce bavardage, la bonne femme se retira.

Nous avions des lettres de recommandation pour M. le maire; Mme la mairesse vint nous faire une visite : c'était une petite femme toute ronde et sans la moindre prétention. Elle nous renseigna sur la localité.

— Les distractions n'abondent pas ici, dit-elle, chacun vit chez soi, on ne se réunit guère que deux ou trois fois l'année pour les fêtes officielles, et encore...

— Il faudrait réformer cela, dit gravement Isabelle.

— C'est bien difficile, répliqua la mairesse; puis elle ajouta comme en confidence, en baissant la voix : Pour ces dames, c'est une question de toilette; elles ne veulent pas paraître au bal deux fois avec la même robe. Il leur faut pour danser des souliers de satin blanc, des fleurs artificielles dans les cheveux, des bijoux et des dentelles. Cette sotte vanité empêche tout. On reste chacun chez soi, et on se salue de loin quand on se rencontre à la promenade.

— Il faut réformer tout cela, répéta Isabelle. Maman, vous donnerez un bal où vous inviterez toute la ville; nous y paraîtrons en robe blanche, avec un simple ruban de gaze dans les cheveux.

— Commençons d'abord par une soirée, dit la mairesse. C'est moi qui invite; on fera un peu de musique, puis on dansera au piano. C'est dans quinze jours la fête de mon mari, voilà l'occasion de réunir tous ses administrés; mais j'ai peur qu'il ne vienne pas grand monde.

Un moment après, la conversation tomba naturellement sur le grand seigneur italien qui s'était trouvé si bien des eaux de G...

— C'est un original, dit la mairesse, il est si rongé de goutte et de rhumatismes qu'il ne peut plus faire un pas hors de chez lui. Dès la première année de son séjour, il a acheté ce grand bâtiment carré que vous voyez là-bas. C'était une ferme dont un architecte italien lui a fait un palais; on a apporté ici ses tableaux, sa bibliothèque. Ensuite il a fait venir toute sa maison, et à la fin son fils unique, le prince Camille. C'est une installation complète. Il y a de ceci deux ans. Le prince Camille ne va chez personne, pourtant il m'a fait deux visites de jour de l'an. C'est un sauvage, et je ne crois pas qu'il soit possible de l'apprivoiser.

Quelques jours après, nous aperçûmes à la promenade le beau prince Camille, comme on l'appelait aux eaux de G... Rien en lui

ne décelait sa nationalité ; il était blond comme un Anglais, mince de taille comme un officier prussien, et d'une simplicité si élégante dans sa tenue qu'on aurait pu le prendre pour un Français. Isabelle était avec moi, elle prit garde à lui, et me dit en me serrant le bras : — Voilà ce sauvage, comme l'appelle Mme la mairesse ; tenez, il nous salue.

Il avait tiré son chapeau sans nous regarder, et il passa comme un trait.

Le soir de ce même jour, il faisait un temps admirable; le clair de lune embellissait fort le paysage, les champs de betteraves et de pommes de terre ressemblaient de loin à des prairies, les collines rondes qui moutonnaient à l'horizon faisaient l'effet d'une chaîne de montagnes couvertes de bois, et plus près de nous le palais Saldini avait un aspect monumental avec son toit en terrasse, ses balustres et ses balcons de fer.

Ma sœur s'établit sur un sofa près de la fenêtre ouverte et demanda qu'on lui fît un peu de musique, de la musique gaie. Je fus de son avis. Isabelle prit sa harpe, car on jouait de la harpe à cette époque. Moi, je le dis tout bas, je préférais la guitare. D'abord ma nièce nous joua tout son répertoire de valses et de contredanses : la poule, la trénitz, le carillon de Dunkerque, tous les airs à la mode. Cela faisait fourmiller les pieds, et pourtant je n'étais déjà plus jeune alors, mais la musique d'Isabelle aurait électrisé un moribond. Peu à peu cette allégresse s'éteignit et fit place à une douce tristesse; la harpe semblait soupirer et gémir. C'était comme une voix désolée qui n'osait se faire entendre et ne s'exprimait que par des larmes : elle avait vraiment un grand talent, notre Isabelle !

— Et nous qui jusqu'à présent avions ignoré qu'elle fût musicienne, dis-je avec étonnement; mais où donc a-t-elle mis sa harpe?

— Avec ses autres vieilleries sans doute, répondit philosophiquement la vieille dame, avec tout ce qui lui rappellerait vivement ses illusions d'autrefois. Je vous disais donc, ma petite, que nous étions là toutes les trois dans le salon, ma sœur et moi émues et charmées, Isabelle livrée à l'inspiration et continuant à faire pleurer sa harpe. En ce moment, je crus entendre au loin comme des applaudissemens discrets. Bientôt ce bruit cessa et je pensai m'être trompée; mais il n'y eut plus moyen de douter un quart d'heure après : un magnifique bouquet vint tomber aux pieds d'Isabelle; il était arrivé par la fenêtre ouverte. J'allai sur le balcon, et je ne vis personne.

— C'est un admirateur de ton talent qui t'envoie ce bouquet,

dit ma sœur en respirant le parfum des gardénias mêlés aux héliotropes; mais d'où viennent ces fleurs rares? On n'en trouve pas ici dans les jardins.

Isabelle réfléchit, puis elle dit en rougissant un peu : Il doit y en avoir dans la serre du prince Saldini.

Quelques jours après, nous allâmes au bal chez la mairesse. Elle avait dit juste : nous y trouvâmes seulement quatre danseuses, lesquelles étaient dans la toilette la plus correcte : souliers de satin blanc, robe de tulle, couronne de roses à feuillage d'or ou d'argent, gros bracelets jusques au coude et des perles partout. Notre Isabelle arrivait en robe de mousseline blanche avec un simple nœud de rubans lilas dans ses cheveux blonds et un éventail de papier vert à la main.

En entrant, je vis tout d'abord le prince Camille; contre toutes les prévisions et malgré sa sauvagerie bien connue, il était venu à ce bal et paraissait disposé à s'y amuser.

Une fête où il n'y a qu'une demi-douzaine de danseuses et où domine le disgracieux habit noir n'est jamais une fête brillante; pourtant on peut s'y amuser, surtout si l'orchestre est bon, si les bougies sont en profusion, et si les hommes ne restent pas toute la nuit à la bouillotte. Ces conditions se trouvèrent réunies chez Mme la mairesse. On dansa jusqu'au jour. Isabelle eut beaucoup de succès avec sa simple toilette : la Parisienne tenait son éventail de papier vert comme un sceptre, le sceptre de l'élégance et de la beauté. Le prince Camille dansa deux fois avec elle. Lui aussi eut beaucoup de succès ce soir-là. Il ressemblait à un ambassadeur vénitien avec sa figure fine et sérieuse, ses cheveux dorés, ses mains patriciennes et son sévère costume noir.

A dater de ce jour, on se réunit parfois le soir chez Mme la mairesse. On y faisait de la musique, on dansait au piano et l'on se retirait à minuit. Nous étions toujours de ces réunions, où Isabelle s'amusait et qu'elle essaya d'attirer chez sa mère. Nous eûmes des matinées qui commençaient dans l'après-midi, et après lesquelles on allait faire de longues promenades dans les champs. Le prince Camille était devenu moins farouche, parfois il nous accompagnait, et, sans prendre une part très active à ces passe-temps, il s'y laissait aller.

Je ne tardai point à m'apercevoir que le cœur d'Isabelle était secrètement épris, et j'en conçus une grande inquiétude; mais que dire et que faire pour empêcher cette inclination naissante? Je compris alors que nous avions tout à fait manqué l'éducation de notre enfant unique. Isabelle avait mille bonnes qualités : elle était sincère, dévouée et généreuse, mais on l'avait trop accou-

tumée à n'écouter que sa volonté; en réalité, c'était elle qui commandait dans notre intérieur. Elle n'avait ni soumission ni déférence pour sa mère. Quant à moi, qu'elle appelait sa chère tante Minette, sa petite chatte, sa petite amie, jamais elle n'avait pensé à tenir compte de mes observations. Enfin, il faut bien l'avouer, cette enfant était emportée, présomptueuse et singulièrement opiniâtre. Je n'osais inquiéter ma sœur de mes prévisions, mais j'étais bien tentée d'éclairer Isabelle sur l'état de son âme. Il était évident que, si elle aimait le prince Camille, lui n'avait pour elle que des sentimens fort paisibles. L'occasion de sonder le cœur de ma nièce se présenta bientôt tout naturellement. Un jour, ma sœur reçut une lettre du prétendant d'Isabelle qui avait pu concevoir quelque espérance; il renouvelait sa demande et sollicitait une réponse. Cette lettre fut communiquée à Isabelle, qui ne la lut pas jusqu'au bout. Elle chiffonna le papier et dit vivement : — J'avais pensé qu'il n'était plus question de ce mariage; ma bonne mère, il faut écrire à M. Clamecy de ne plus penser à moi, non, plus jamais.

— Alors c'est un refus?

— Un refus irrévocable.

J'intervins, et je dis presque timidement : — Tu devrais pourtant réfléchir encore, ma belle nièce. Pourquoi ne pas attendre, puisque nous allons bientôt retourner à Paris?...

— Retourner à Paris! interrompit-elle; oh! non pas, non pas encore!... Est-ce que tu ne te trouves pas bien ici, ma chère tante? Est-ce que ce pays n'est pas charmant? Pour moi, l'idée de le quitter me fait pleurer d'avance.

— Nous reviendrons, dit ma sœur, nous reviendrons le printemps prochain.

— Comme les hirondelles que tu vis partir hier, ajoutai-je, les hirondelles qui nichaient sous le toit du palais Saldini.

— Et à qui le prince Camille criait au revoir, fit Isabelle rêveuse; il leur donnait sans doute rendez-vous pour l'an prochain.

— Chère enfant, dit ma sœur revenant à son idée de mariage, chère enfant, considère les avantages du parti que tu refuses. Il s'agit d'un homme déjà célèbre...

— Je ne veux plus entendre parler de lui, interrompit Isabelle en riant et en faisant le geste de se boucher les oreilles; je n'épouserai ni lui, ni aucun de ces Parisiens.

— Et qui donc choisirais-tu, un provincial, un étranger? s'écria ma sœur frappée peut-être d'un vague soupçon. Ah! ma fille, que te passe-t-il donc par l'esprit?

Isabelle vint s'asseoir aux pieds de sa mère, et lui dit en sou-

riant : — Calme-toi donc, chère maman ; va, mon cœur sait ce qu'il fait, il n'y a point de danger pour moi.

Et comme ma sœur secouait la tête et avait les larmes aux yeux, elle ajouta en l'embrassant : — Allons! tu pleures maintenant; remets-toi, je t'en supplie, tu me verras un jour la plus heureuse des femmes; ne fais donc pas l'enfant, fie-toi à moi.

Il n'y avait pas moyen de répliquer, sa confiance était inébranlable; je vis bien que je ne m'étais pas trompée, qu'elle aimait le prince Camille, et qu'elle comptait l'épouser. Je gardai le silence, disant en moi-même : A la grâce de Dieu!

Cette situation dura quelques jours encore, le prince Camille venait assidûment; il avait la physionomie heureuse d'un homme amoureux et certain d'être aimé. Un jour, il me disait : — Ce pays-ci n'est pas le plus poétique et le plus beau du monde. En arrivant, je m'y suis horriblement ennuyé; mais à présent je m'y accoutume, je sens que je pourrais être heureux ici.

Isabelle baissa les yeux, comme s'il s'adressait à elle; il n'y prit pas garde, moi j'eus peur. Le lendemain du jour où le prince Camille parlait ainsi, il vint de très bonne heure et nous dit simplement, sans vouloir s'asseoir : — Je pars cette nuit pour Rome, je viens vous faire mes adieux.

— Ah! m'écriai-je, et vous partez pour longtemps?

— Pour quelques mois peut-être, puis je reviendrai pour toujours, et alors je serai au comble de mes vœux...

Isabelle avait changé de couleur; elle restait muette : l'excès même de son saisissement l'empêchait de le manifester.

— Adieu donc, monsieur, balbutia-t-elle sans savoir précisément ce qu'elle disait et en tendant machinalement la main au prince Camille; adieu. Nous vous reverrons?

— Pouvez-vous en douter, s'écria-t-il presque attendri; oui certainement nous nous retrouverons encore ici, et alors je serai l'homme du monde le plus heureux.

Il s'enfuit à ces mots, après nous avoir saluées d'un dernier regard plein d'affection et de promesses d'un tendre souvenir.

— S'il allait ne revenir jamais, pensai-je avec effroi. Hélas! le voilà qui emporte la tranquillité, la joie, le bonheur de notre maison.

Isabelle était là debout devant moi, comme pétrifiée. Cette vie d'enchantemens avait duré cinq mois sans que jamais elle eût songé que son bonheur devait finir. La pauvre amoureuse endormie dans ce rêve de félicité parfaite s'éveillait tout à coup comme au fond d'un abîme. Elle eut pourtant la force de contenir son désespoir; elle ne pleura que quand elle fut seule.

Le prince Camille n'avait parlé de son voyage et fait ses adieux qu'au dernier moment. On disait au palais Saldini qu'il s'en allait à Rome pour des affaires de famille, et qu'à son retour il s'établirait définitivement en France.

Isabelle fut bien abattue pendant ces premiers jours d'absence. Sa mère aurait voulu la plaindre tout haut, la consoler. Je m'y opposai. C'eût été peut-être provoquer une explosion dangereuse. J'engageai ma sœur à refouler des épanchemens inutiles et à soulager le chagrin d'Isabelle en l'éloignant d'abord des lieux où tout lui rappelait le prince Camille. Cette proposition de départ arrivait tout naturellement.

— Oui, oui, partons, s'écria-t-elle; comme l'hiver va être triste ici! oui, rentrons bien vite à Paris.

J'avais compté qu'elle allait tâcher de se guérir par la dissipation, et qu'elle voudrait oublier le prince. Je m'attendais à la conduire au bal tous les jours; il n'en fut rien, elle resta indifférente à tout. Évidemment l'espoir et la confiance la soutenaient; le souvenir du prince faisait tout son bonheur. Elle vivait dans l'avenir et s'appliquait à traverser le présent le plus promptement possible.

En rentrant à Paris, nous avions reçu une lettre de faire part, celle du mariage de M. Clamecy avec une jeune personne riche, jolie et bien apparentée.

— Il a été bientôt consolé, dit ma sœur en riant, pourtant il semblait fort épris d'Isabelle; j'avais pour lui une prédilection, et je trouve qu'il a pris trop tôt son parti. Il aurait dû attendre un peu, n'est-ce pas, ma chère enfant? ajouta-t-elle en se tournant vers sa fille, qui l'écoutait debout derrière son fauteuil.

Isabelle fit un petit geste de dédain et répliqua : — Maman, tu n'es pas ambitieuse.

— Vraiment? fit ma sœur avec quelque ironie, et qu'exiges-tu donc, toi? que veux-tu trouver dans un mari?

— Eh! eh! beaucoup de choses, répondit-elle en plaisantant et avec un regard sérieux. Je veux un mari qui ait un cœur passionné, un esprit original, un extérieur distingué, de belles manières, un beau nom et une grande fortune.

— Rien que cela! m'écriai-je, et où vas-tu chercher ce phénix?

Isabelle me regarda d'un air qui semblait me dire : — Je l'ai trouvé. Sa confiance me gagna; je répondis à sa pensée en m'écriant : — Ah! tant mieux! Comme nous allons être fières de notre gendre.

L'hiver finissait, et à mesure que les jours grandissaient Isabelle devenait plus vive et plus joyeuse. — Voyez, me disait-elle, voici enfin le beau printemps, les roses vont venir.

— Il n'y en a guère à G..., dis-je étourdiment; il n'y a que des champs de pommes de terre.

— Qu'importe? s'écria ma nièce avec enthousiasme; elle est jolie aussi la fleur de la pomme de terre, et même elle sent bon.

— Par exemple, ne pus-je m'empêcher de dire, voilà une illusion!

— Il faut faire nos visites d'adieu, dit ma sœur à demi-voix.

Deux jours plus tard, après le déjeuner, on entendit sonner vivement à la porte, et on annonça Mme la mairesse. Nous étions toutes trois dans le salon; ma sœur rêvait dans son fauteuil au coin du feu, je lisais un journal, et Isabelle brodait près de la fenêtre. En voyant Mme la mairesse, elle tressaillit et rougit, puis après les premiers complimens elle reprit sa place devant le métier à tapisserie. Évidemment elle allait entendre parler du prince Camille, et, craignant de laisser voir son émotion, elle se mettait d'avance à l'écart et semblait absorbée dans son travail. Je la vois encore, penchée sur son métier et ne laissant à découvert que son profil. Après un quart d'heure de conversation banale, Mme la mairesse nous dit en faisant une pause entre chaque phrase : — Je vais vous annoncer une grande nouvelle; le prince Camille est de retour, et devinez qui il nous amène?... Sa jeune femme, une belle Italienne qu'il a épousée cet hiver. C'est un roman. Ils s'aimaient dès leur enfance. Le prince Camille fut au désespoir lorsque son père l'appela près de lui, il y a trois ans. Ce père barbare s'opposait à son mariage, parce que la demoiselle, une parente éloignée des Saldini, était tout à fait pauvre. Les jeunes amoureux, ainsi séparés, se désespéraient, l'un en Italie, l'autre en France. Voilà pourquoi le prince Camille était si mélancolique. Enfin, à force de soumissions et d'instances, il a obtenu de retourner à Rome, puis le père a donné de loin son consentement. Les époux sont partis en sortant de l'église; nous les avons vus arriver dimanche dernier. Voilà une danseuse de plus pour nos bals. Je l'ai vue, cette nouvelle mariée : elle est toute jeune, blonde, jolie, et ma foi, elle a l'air d'une très grande dame.

Pendant ce récit, que nous écoutions en silence, Isabelle avait visiblement pâli; mais sa physionomie était restée calme. Quand la mairesse cessa de parler, elle jeta un faible soupir et pressa son mouchoir sur ses lèvres; ce fut là tout.

Mme la mairesse nous entretint ensuite de notre retour aux eaux, et nous pressa vivement d'en devancer l'époque, puis elle ajouta, comme pour nous décider : — Il y aura certainement un bal de noce au palais Saldini, vous ne pouvez manquer d'y assister; on parle déjà de cette fête, elle sera brillante, tout le monde y viendra.

Point de bijoux, point de fleurs en clinquant, une simple robe tout unie. Mlle Isabelle a donné l'exemple l'an dernier. Il sera suivi par toutes ces dames.

D'après ces propos, il était certain qu'on n'avait pas eu le moindre soupçon de ce qui s'était passé dans le cœur d'Isabelle; le prince Camille lui-même ne s'en était pas douté.

Mme la mairesse passa avec nous le reste de la journée; il vint beaucoup de visites, et ma nièce ne put quitter le salon; elle fut calme, presque enjouée, et fit bonne contenance jusqu'au bout. Par exemple, elle ne put dîner. Pour finir agréablement la journée, on alla au Gymnase, et ce ne fut qu'à minuit qu'Isabelle se retrouva enfin seule dans sa chambre, et qu'elle fut libre de pleurer. Pendant la nuit, j'allai plusieurs fois écouter à sa porte. Je l'entendis sangloter doucement, et sa bougie brûla jusqu'au jour. Le lendemain matin, elle était un peu défaite; mais son maintien, le son de sa voix, ne trahissaient aucune secrète angoisse.

Dans l'après-midi, nous fûmes seules un moment; alors sans irritation, sans aigreur, mais avec une conviction profonde, elle me dit en baissant la voix : — Comme je m'étais trompée !...

J'allais répondre; elle mit un doigt sur sa bouche et ajouta : — Ne parlons plus, plus jamais de cela, ma bonne tante.

Vous pensez bien, chère enfant, que nous ne retournâmes pas aux eaux. Isabelle fuyait le monde, elle avait pris le bal en horreur; son humeur était bien changée aussi : elle était plus égale, plus douce et surtout plus indifférente. Bien des partis se présentèrent encore; elle les refusa tous et se renferma peu à peu dans le cercle étroit de nos relations intimes. Nous vécûmes ainsi doucement, uniformément, pendant une quinzaine d'années. La mauvaise santé de ma sœur fut le motif que sa fille allégua pour se renfermer dans notre intérieur. Nous recevions peu de visites; pourtant M. Clamecy venait nous voir quelquefois. Sa carrière avait été prodigieuse : de simple journaliste, il était devenu ministre. Isabelle l'accueillait comme un vieil ami et peut-être au fond de son cœur regrettait-elle de n'avoir pas voulu devenir sa femme.

La mort de ma pauvre sœur fut un coup terrible pour Isabelle; je crus qu'elle y succomberait. Notre intérieur ainsi réduit était des plus tristes; quoique déjà vieille, je ne pouvais me faire à cette existence vide, dénuée de tout mouvement et de toute gaîté; je me sentais toujours prête à pleurer le soir, quand nous passions à table : dans la vaste salle à manger, il n'y avait qu'un petit couvert dressé pour deux personnes. Nous nous mettions vis-à-vis l'une de l'autre, et bien souvent le repas finissait sans que nous eussions prononcé six paroles. J'aurais voulu être plus expansive, plus vi-

vante; mais je ne le pouvais pas en face d'Isabelle. C'est moi qui l'engageai à venir chez vous; ici la gaîté domine, vous êtes trois étourdies qui remplissez la maison de mouvement, de bruit et de joie. Isabelle ne semble pas prendre part à cette allégresse continuelle, mais elle se trouve bien ici; quant à moi, j'ai besoin de récréer ma vieillesse par la société de mes amis; je suis encore très mondaine, je voyage, j'ai conservé toutes mes relations. L'an dernier j'ai eu la visite du prince Camille; il ne ressemble plus à un ambassadeur vénitien; son visage est rond, sa taille épaisse, il a la tournure d'un épicier. Depuis longtemps sa femme est morte; elle lui a laissé une demi-douzaine d'enfans. Voilà l'histoire de ma nièce, chère petite, voulez-vous faire comme elle?

— Oh! non, non, madame, m'écriai-je vivement.

— Eh bien! que répond-elle? demanda ma tante Isabelle en avançant à la porte entre-bâillée ses longues boucles ébouriffées et son bonnet à la folle.

Je courus à elle et m'écriai en l'embrassant de tout mon cœur :

— Je dis, chère tante, que j'épouserai volontiers M. de Champarnie, et que je vous remercie à genoux de la leçon que vous venez de me donner.

— Quelque jour je veux écrire mon histoire, dit mélancoliquement ma tante Isabelle; elle pourra servir aux demoiselles qui font dans le secret de leur cœur des romans dont le héros ne sait jamais la première syllabe, et dont la dernière page reste toujours en blanc.

Mme Charles Reybaud.

LE

ROMANCIER NATIONAL

DE LA HOLLANDE

JACOB VAN LENNEP ET SES ŒUVRES.

J. van Lennep, *Romantische Werken.*

Le mois d'août 1868 a vu mourir un des représentans les plus distingués de la littérature néerlandaise contemporaine. M. Jacob van Lennep, dont le nom est plus connu en France que les ouvrages, a succombé à la maladie de cœur dont il ressentait depuis quelque temps les atteintes. Il était âgé de soixante-six ans. Sa mort a causé une impression générale et douloureuse d'un bout à l'autre du pays. A des qualités éminentes qui l'eussent fait apprécier partout, il joignait pour le peuple hollandais le mérite d'être depuis longtemps son premier conteur, son romancier favori, et l'âge, on le verra bientôt, n'avait pas refroidi son talent. Des regrets unanimes, sans distinction de parti et malgré la couleur assez tranchée de ses opinions politiques, l'ont suivi dans sa tombe. Une souscription nationale s'est ouverte pour ériger un monument sur cette tombe creusée dans une des plus belles parties de la belle province de Gueldre, dont il a si souvent décrit les ravissans paysages. Il nous semble conforme à l'esprit comme au titre de la *Revue* de faire connaître à ses lecteurs cet écrivain, dont les ouvrages restent dignes d'un grand intérêt, lors même qu'une cri-

tique sévère en a signalé les défauts. Un ou deux de ses récits furent publiés en français il y a quelques années; mais le bon style hollandais est revêche aux traductions françaises, et ces romans, imparfaitement traduits, tombant au milieu d'un public non préparé, ne trouvèrent pas de lecteurs. Il y a donc à son sujet une injustice à réparer. Nous parlerons d'abord de sa famille, chose essentielle à l'explication de l'un des élémens les plus intéressans de son œuvre littéraire, puis de cette œuvre elle-même, dans laquelle nous nous bornerons à ce qu'il a fait de plus important et de plus populaire, ses romans. Van Lennep n'était pas seulement romancier, il était de plus juriste distingué, érudit, poète et auteur dramatique. Toutefois ses drames, inspirés le plus souvent par les événemens politiques, forment à tous égards la moindre partie de son œuvre. Comme poète, il s'est surtout fait remarquer par la publication, un peu avant 1830, de ses *Légendes nationales* (*Vaderlandsche Legenden*); mais, si nous exceptons une grande facilité de versification, héréditaire, semble-t-il, dans sa famille, ces poésies, imitées de celles de Walter Scott, n'offrent guère que le même genre de talent qui s'est déployé d'une manière plus originale dans la longue série de ses romans. Quant à son érudition, qui était sérieuse, c'est elle qui, habilement utilisée, a le plus contribué à lui valoir le titre de romancier national de la Hollande.

I.

Van Lennep appartenait à une famille ancienne et distinguée d'Amsterdam. Lui-même a pris la peine d'en retracer les origines dans un ouvrage en trois volumes consacré à la biographie de son père et de son grand-père. Si, dans la rédaction de cet ouvrage, l'auteur a un peu trop cédé au plaisir qu'on éprouve à parler des siens, les événemens politiques auxquels ces deux hommes de valeur se trouvèrent activement mêlés font de cette double biographie un document des plus instructifs de l'histoire des partis et des idées en Hollande depuis 1750 environ jusqu'à une époque très rapprochée de la nôtre. Cornelis van Lennep, le grand-père, était membre de ce patriciat républicain d'Amsterdam qui avait toujours tenu tête aux prétentions du parti orangiste. Magistrat municipal, il se rangea du côté des *patriotes*, c'est-à-dire des citoyens qui voulaient introduire des réformes dans la constitution oligarchique des Provinces-Unies, et il fut de ceux que la réaction prusso-orangiste éloigna des affaires en 1788. En 1795, la révolution victorieuse pénétra tout de bon en Hollande, où un parti nombreux, grossi par les abus qui avaient signalé la victoire des *stathoudé-*

riens, sympathisait chaudement avec elle. Cornelis van Lennep se vit donc amené à prendre de nouveau part aux événemens politiques, dont il fût volontiers resté simple spectateur. Bon citoyen, libéral pour le temps, et bien que l'excellent naturel du peuple hollandais, joint, il faut aussi le dire, à la petitesse relative de ses griefs, eût préservé la révolution dans les Pays-Bas des excès sanglans qui la souillèrent ailleurs, il s'était senti refroidi, comme bien d'autres libéraux de cette époque, par les effroyables démentis que la république française avait infligés à son premier programme. D'ailleurs son patriotisme commençait à s'alarmer des appétits grandissans de la France, qui, dans son désir passionné d'apporter la liberté aux autres peuples, finissait régulièrement par se les asservir. Aussi dès 1803 se renferma-t-il scrupuleusement dans les devoirs de sa charge municipale. En 1808, le roi Louis de Hollande le nomma membre de la municipalité réorganisée d'Amsterdam. En 1811, après l'incorporation de la Hollande à l'empire et malgré ses répugnances profondes à servir le souverain qu'il regardait comme l'oppresseur de son pays, il fut nommé par décret membre du conseil d'arrondissement et forcé d'accepter. Il ne faisait pas bon refuser les honneurs imposés par le maître, et, comme d'autres Hollandais désignés par cette espèce de conscription, C. van Lennep dut ronger son frein en silence. Bientôt les violences du nouveau régime, le blocus continental, plus insupportable en Hollande que partout ailleurs, les mesures fiscales, le tiercement des rentes de l'état, les levées d'hommes continuelles, l'odieuse comédie de l'appel des gardes d'honneur, la suppression des vieilles libertés séculaires, — sans parler de la régie, particulièrement odieuse à un peuple de libres fumeurs, — amassèrent au cœur des populations une haine qui n'attendait pour éclater que le premier échec des aigles impériales. On sait ce qui arriva en 1813, au lendemain de la bataille de Leipzig. Presque sans concert antérieur, le peuple hollandais se souleva comme un seul homme et facilita singulièrement la marche des armées alliées, qui purent de ce côté arriver sans coup férir sur nos frontières. En même temps, d'un bout à l'autre du pays, se réveillait le vieil attachement à la maison d'Orange. L'empire lui avait refait une immense popularité.

Cornelis van Lennep mourut à la veille de cette restauration qui eût comblé ses vœux, puisqu'elle devait sceller l'entière réconciliation des anciens patriotes républicains et de la famille des stathouders par l'établissement d'une monarchie constitutionnelle et libérale. Son fils, D. J. van Lennep, né en 1774, était alors un homme dans la force de l'âge et fort estimé. Professeur de belles-lettres à l'Athénée d'Amsterdam, où il avait l'honneur de succéder

au fameux Wyttembach, en relation avec les premiers hellénistes du temps et spécialement avec Boissonade, il n'avait pu, malgré ses efforts, rester toujours loin de la scène politique. Le roi Louis, qui s'étudiait avec une parfaite bonne grâce à rattacher à son trône les anciennes familles municipales, l'avait distingué, et voulait absolument qu'il acceptât une place dans l'Institut des sciences d'Amsterdam, qu'il venait de fonder. D. J. van Lennep se défendit longtemps de cet honneur. Libéral comme son père, comme lui très attaché à la vieille forme républicaine, il répugnait à l'idée de se rallier à une monarchie subie plus que désirée par son pays. Cependant la personne du roi Louis lui inspirait de la sympathie. Ce prince a laissé de bons souvenirs en Hollande. Accepté comme une garantie contre l'annexion totale à l'empire, on lui sut gré de la peine qu'il se donna pour gagner l'affection de ses sujets. Il se fit aussi Hollandais que possible, il s'efforça de parler la langue du pays, il ne craignit pas d'encourir plus d'une fois la colère de son terrible frère en tâchant d'alléger du mieux qu'il pouvait les charges écrasantes que la politique impériale faisait peser sur les peuples entraînés dans son orbite. En un mot, on peut dire qu'il réussit autant que les circonstances le lui permettaient. Il eut le bon goût de ne point se montrer blessé d'une profession respectueuse, mais ferme, de républicanisme que D. J. van Lennep lui envoya par écrit pour expliquer son refus d'entrer au nouvel institut. Bien plus, sous prétexte de recourir aux lumières spéciales du professeur d'Amsterdam, le roi le fit venir près de lui au château du Loo, et lui demanda ses conseils sur la langue hollandaise et la bonne manière de la prononcer. Le fait est que notre républicain fut, sinon séduit, du moins adouci par ces marques de la prévenance royale, et que, sans renier ses convictions, il montra moins d'éloignement qu'auparavant pour la nouvelle monarchie. L'incorporation à l'empire ne tarda point à la lui faire regretter. Il tâcha plus que jamais de se soustraire aux fonctions publiques. Ce qui est curieux et peu connu, c'est qu'aux premières nouvelles de l'insurrection hollandaise, l'ex-roi, retiré à Soleure, écrivit à quelques-uns de ses anciens sujets une lettre confidentielle dans laquelle il se mettait à leur disposition dans le cas où ils croiraient de leur intérêt de le rappeler sur un trône dont l'arbitraire seul l'avait fait descendre. Parmi les quatre ou cinq Hollandais notables auxquels il s'adressa se trouvait D. J. van Lennep, qui, au moment où il reçut cette lettre, prenait une part active au mouvement insurrectionnel et aux mesures préparant le retour de la maison d'Orange. Le roi Louis se trompait de date. La bonne impression personnelle qu'il avait laissée ne pouvait contre-balancer le prestige d'un nom devenu

presque un objet de fétichisme pour la masse du peuple hollandais, et qui, par un singulier concours de circonstances, allait, pour la quatrième fois, se trouver associé à la résurrection inespérée de l'indépendance nationale. C'est au vieux cri d'*Oranje boven* (Orange à notre tête!) que le peuple s'était soulevé, et il eût été impossible de lui faire agréer le meilleur des Bonapartes (1).

D. J. van Lennep, qui, comme tous ses compatriotes, s'était franchement rallié à la royauté constitutionnelle de la maison d'Orange, s'occupa avec zèle de la réorganisation de l'enseignement supérieur et des milices nationales; puis il revint à ses cours, à ses études favorites, aux lettres et surtout aux lettres grecques. Plusieurs travaux de haute érudition, surtout sa belle édition des poèmes d'Hésiode, à laquelle il travailla fort longtemps, lui assignent une place d'honneur parmi les philologues. De plus il était poète, bien que peu désireux de faire montre de ses poésies (2). En 1838, sans renoncer au culte des lettres antiques, il donna sa démission de professeur, et fut nommé membre du collége des *états députés* de la Nord-Hollande, position hiérarchiquement analogue à celle de nos conseillers de préfecture, mais à laquelle s'attache une bien plus grande influence (3). Il mourut en 1859, âgé de soixante-dix-neuf ans, après avoir joui d'une belle et laborieuse vieillesse.

On verra bientôt pourquoi nous nous sommes si longtemps arrêté à parler du grand-père et du père du romancier qui va main-

(1) Dans cette lettre, écrite en français, mais signée avec une petite coquetterie de prétendant *Lodewyk*, le roi détrôné déclare que « depuis 1806 la Hollande est devenue son pays, qu'il n'en a plus, si elle lui manque. » Il insiste auprès de ses correspondans pour « qu'on ne rétablisse pas l'ancienne constitution, mais qu'on en adopte une libre et monarchique, à peu près comme en Angleterre et en Suède. » S'il doit remonter sur le trône de Hollande, ce ne sera que « légalement et légitimement. » Du reste, et l'illusion qui la dictait mise à part, cette lettre fait preuve d'un grand bon sens politique. Le comte de Saint-Leu resta toujours très attaché à la Hollande. On possède la lettre énergique par laquelle il protesta en termes d'une grande violence contre le décret qui le privait du trône, et ce qu'on a dit de sa « soumission résignée » est de pure invention. Il publia sans nom d'auteur un roman intitulé *Marie ou les peines de l'amour*, dont il parut une seconde édition sous le titre plus significatif de *Marie ou les Hollandaises*. Nous trouvons dans cette biographie des deux van Lennep une lettre des plus affectueuses adressée en 1831 à celui dont nous parlons et dans laquelle l'ex-roi l'invitait à venir le voir en Italie. J'ai encore pu recueillir les témoignages de Hollandais de distinction qui l'avaient visité dans sa retraite près de Florence, et avaient été reçus par lui avec beaucoup de cordialité.

(2) Il ne les fit imprimer qu'en 1844, à la demande de la reine-mère, et encore cette édition ne fut-elle pas livrée au commerce. C'est son fils qui, en 1861, en fit paraître une édition publique en y joignant les poésies de Cornelis van Lennep, qui n'étaient pas non plus sans mérite.

(3) Les *états députés* sont, comme la députation permanente des provinces belges, une délégation du conseil provincial assistant, conseillant et *contrôlant* l'administration du gouverneur.

tenant nous occuper. Né en 1802, doué d'une intelligence très vive et très précoce, Jacob van Lennep put profiter des conversations de son grand-père et de plusieurs contemporains qui lui communiquèrent toutes vivantes encore les traditions de la vieille Hollande. Son adolescence fut témoin des malheurs et de l'humiliation de sa patrie, mais aussi de son réveil. Son grand-père et son père étaient, à divers titres, des hommes fort instruits, très amateurs des lettres, et le bon sang qui coulait dans ses veines eût menti, si le jeune homme ne se fût pas porté du même côté avec l'ardeur qui ne cessa jusqu'à la fin de caractériser ses entreprises. Je pense toutefois qu'à côté de qualités très hollandaises de pénétration et de persévérance il y avait en lui quelques germes venus d'ailleurs et qui firent bon mélange. Il nous parle beaucoup, dans ses biographies paternelles, et avec un respectueux attachement, d'une demoiselle Wægeli, fille d'un officier suisse au service des états, ancienne gouvernante de ses tantes et qui était déjà d'un certain âge quand il put jouir de sa conversation. A en juger par les lettres qu'il a citées d'elle, ce devait être une personne fort remarquable par l'esprit et le caractère. Elle aussi avait à lui raconter je ne sais combien d'histoires du *bon* vieux temps, et les racontait, paraît-il, fort bien. C'est elle que, dans l'introduction d'un de ses meilleurs romans, *Ferdinand Huyck*, van Lennep a décrite sous les aimables traits de la vieille demoiselle Stœuffacher, la spirituelle conteuse avec laquelle il est si bon de venir, dans son petit salon, déguster tout en devisant une tasse d'excellent café. Il est de fait que souvent, par la vivacité de ses saillies, par quelque chose de malicieux et même parfois d'étourdi, van Lennep s'écarte du type hollandais, auquel du reste il demeure ordinairement conforme. Il y a chez lui du XVIIIe siècle et même du Voltaire, auquel il ressemblait de loin dans les dernières années de sa vie. Je me hâte pourtant d'ajouter que la piété héréditaire dans sa famille, l'influence du romantisme de Bilderdyk, dont pendant quelque temps il épousa avec chaleur les idées et les paradoxes, doivent limiter fortement cette appréciation, que sous ces réserves je crois fondée. Ce trait, plus gaulois que germanique, se rencontre souvent dans ses romans et dans plus d'une repartie. Nous tenons de lui-même que, devant être baptisé dans l'église wallonne d'Amsterdam et présenté sous le nom de *Jacobus* (Jacques) au pasteur officiant, celui-ci, habitué aux prénoms français, pensa que ses parens voulaient lui donner le nom de *Jacob*, et le baptisa sous ce nom patriarcal. La famille crut devoir lui conserver le nom consacré par la sainte cérémonie. « Après tout, dit-il en racontant cet incident, le brave pasteur prévit sans doute que j'étais plutôt destiné au patriarchat qu'à l'apo-

stolat. » Il fut en effet par la suite père de six enfans, son père à lui-même en avait eu dix, et il ne se piqua jamais de convertir les gens (1).

Pourtant son père s'était flatté quelque temps de l'espoir que son fils étudierait en vue du ministère évangélique; mais les dispositions du jeune homme n'étaient pas d'accord avec les vœux du savant professeur, qui eut le bon sens de le laisser libre, et cette fois, en Hollandais pratique qui sait bien qu'une condition rigoureuse de la culture assidue des lettres est de n'avoir pas besoin d'elles pour vivre, il étudia la jurisprudence, et se distingua dans cette branche au point d'être revêtu en 1829 de la charge d'avocat du trésor public (*rycksadvocaat*), charge qu'il remplit jusqu'à sa mort. Par un scrupule de conscience qui lui fait honneur, il n'accepta que rarement, et seulement à titre gratuit, des causes étrangères à ses fonctions officielles.

Il s'occupa aussi de politique. Personnellement très libéral quand il avait à juger les institutions et les hommes en dehors des luttes du jour, d'une grande impartialité historique, il devait sans doute à ses expériences de jeunesse d'être d'une défiance extrême à l'endroit des partis libéraux contemporains. Ce n'est pas qu'il eût le moindre goût pour l'autocratie ou pour un système quelconque de compression. Il se fût très volontiers arrangé d'un régime de grande liberté, mais à la condition que le pouvoir restât aux mains d'hommes portant des noms connus et soigneusement choisis dans l'élite de la population. Je définirais volontiers sa tendance en disant qu'il était moins aristocrate et autoritaire qu'oligarque. De 1853 à 1856, il représenta le district électoral de Steenwyk aux états-généraux. Il ne fut pas réélu, mais il n'en resta pas moins membre influent du parti conservateur, qu'il défendit par des articles de journaux et des brochures contre les attaques du libéralisme envahissant. Cette part active prise à la politique intérieure ne faisait aucun tort à sa fécondité littéraire. Auteur de plus de cinquante nouvelles ou romans, il collaborait à divers recueils, il était membre assidu de l'Académie des Sciences et président de la Société des Beaux-Arts; il faisait partie de toute sorte de sociétés savantes, commissions archéologiques, comités littéraires. Enfin il travaillait à une nouvelle édition des œuvres volumineuses du fameux poète hollandais Vondel, son auteur de prédilection. Il est mort peu de temps après

(1) Je possède une lettre de lui, écrite en 1866, au moment où à Berlin, à Dresde, à Florence, à Munich, à Vienne, ailleurs encore, on invoquait à l'envi le Dieu des armées en faveur de toutes les prétentions et à l'appui de toutes les causes. « En vérité, mon cher monsieur, m'écrivait-il, je n'ai jamais vu faire un pareil abus de la Divinité, et le bon Dieu ne doit plus savoir à quel saint se vouer. »

avoir préparé la publication du douzième et dernier volume. Ceux qui ont assisté aux congrès des sciences sociales tenu à Amsterdam en 1864 se rappellent certainement la tête richement couronnée de cheveux blancs du président de la section des lettres, avec sa physionomie originale, carrément dessinée, mobile, joyeuse, facilement ironique, mais d'une ironie sans fiel et d'une vivacité toute juvénile encore.

II.

La réputation de van Lennep comme romancier national fut surtout fondée par la publication, commencée en 1838, de *Nos Ancêtres* (*Onze Voorouders*), série de nouvelles historiques échelonnées le long des principales périodes de l'histoire des Pays-Bas. Le roman historique avait alors la vogue. Walter Scott en avait fait en quelque sorte le roman proprement dit. Le goût de l'histoire était assez répandu déjà pour assurer des sympathies nombreuses à ce genre de composition, pas encore assez raffiné pour que les inévitables défauts du genre fussent clairement sentis. Le roman historique en effet se débat contre une difficulté insoluble. Il prétend intéresser des lecteurs modernes, non pas seulement comme l'histoire par le récit exact d'événemens et la description de coutumes antiques, mais de plus par la mise en jeu de caractères et de passions. Or, pour que le lecteur s'intéresse à ces caractères et à ces passions, il faut de toute nécessité que la distance entre lui et les personnages du roman soit aussi courte que possible, il faut qu'il se puisse reconnaître dans les sentimens qu'on déroule à ses yeux, il faut en un mot que les personnages soient des modernes habillés à l'antique. Il est presque impossible, même au plus habile romancier du monde, d'intéresser longtemps ses lecteurs en faisant parler et penser conformément à la stricte rigueur historique des hommes et des femmes d'un temps très éloigné du nôtre. En supposant qu'il fût capable, à force de savoir et de soin, de ne commettre aucun anachronisme moral dans une telle œuvre, son récit, ses dialogues, manqueraient tellement de spontanéité, dégénéreraient si bien en marqueterie, dénonceraient si fortement la tension et la gène de la composition, que, curieux peut-être comme fruit de l'érudition, le roman serait dépourvu de la première vertu de ce genre de livres, qui est de ne pas ennuyer.

Il y a donc une contradiction interne dans l'idée même du roman historique, sauf un cas particulier qui sera envisagé plus loin et qui ne fait au surplus que confirmer cette règle. Toutefois, nous le répétons, le moment n'était pas encore venu où cette réflexion

frapperait tous les esprits. De plus l'ambition de van Lennep n'était pas purement littéraire. Il se flattait de populariser l'histoire nationale en en rattachant à d'ingénieuses fictions les périodes successives. Je sais bien qu'on peut toujours déplorer les blessures inévitablement portées par cette méthode à la véritable histoire; mais enfin ne vaut-il pas mieux que la masse de la population, qui ne lit pas les livres savans, connaisse en gros l'histoire de son pays, sache à peu près comment ses ancêtres vivaient, les vicissitudes qu'ils ont traversées, les leçons que le passé contient, plutôt qu'elle ignore entièrement tout cela? Contentons-nous des à peu près quand la perfection est inaccessible, permettons au roman de se faire histoire quand il a ses raisons pour cela; seulement ne laissons jamais l'histoire devenir roman.

La première de ces nouvelles historiques réunies sous le titre commun de *Nos Ancêtres* remonte jusqu'aux temps obscurs où les Bataves commencent à nouer des relations plus ou moins volontaires avec le monde romain, et acceptent l'alliance que leur offre Jules César. De même que dix-huit siècles plus tard, et en face d'un autre empire, cette alliance ne tarde point à dégénérer en sujétion du peuple plus faible, et *Brinio*, c'est ainsi que s'intitule la seconde et la plus remarquable de ces compositions érudites, raconte le conflit qui éclate dès la seconde moitié du Ier siècle entre les populations opprimées et leurs oppresseurs. Le contraste entre l'honnête simplicité des Bataves encore à demi barbares et le raffinement des Romains du temps de Vitellius et de Vespasien jette un grand charme sur ce récit. C'est un genre d'intérêt analogue, bien qu'en sens inverse, à celui qui relevait si bien ce fantastique et joli roman de *Callirhoé* que M. Maurice Sand a publié ici même il y a quelques années. Le romancier français, tout en racontant une histoire de nos jours, montrait dans une perspective lointaine le mystérieux parallèle de son histoire au fond des forêts de la vieille Gaule. L'auteur hollandais, sous le revêtement antique, laisse entrevoir des formes, des mouvemens, des caractères, qui n'auraient qu'à paraître au grand jour pour être tout à fait modernes. Il y a dans *Brinio* des personnages d'officier, de cantinière, de vieux troupier, qui ressemblent singulièrement et pourtant très naturellement aux types de même genre que les guerres de l'empire ont engendrés. — Viennent ensuite des récits du temps de la résidence à Lutèce de Julien et de l'invasion des Quades dans le pays batave, puis de l'invasion saxonne et des premières semailles de la foi chrétienne, ensuite le récit quelque peu légendaire de la fondation du *podestat* de Frise par Charlemagne, un autre, fort intéressant, intitulé *l'Enfant de chœur*, dont la scène se passe au temps de la domina-

tion des Normands, un autre fondé sur les traditions qui parlent de l'établissement d'une colonie de Huns dans l'Over-Yssel, un autre encore développant la légende des origines de l'illustre maison des Bréderode. Nous sommes déjà au temps des comtes de Hollande, ces puissans vassaux de l'empire, de leurs luttes continuelles avec les évêques d'Utrecht et leurs turbulens voisins les Frisons, nous franchissons l'époque des croisades, et nous arrivons aux confins de la période où l'histoire de la Néerlande se mêle à l'histoire générale, d'abord par une connexion étroite avec l'histoire de la maison de Bourgogne, puis par l'introduction de la réforme et la lutte gigantesque avec l'Espagne.

Tous ces récits ne sont pas, tant s'en faut, de la même valeur. On voit clairement que l'auteur est dominé par son admiration pour Walter Scott et les romanciers anglais. Il a, comme l'illustre Écossais, une certaine tendance à la description du détail inutile, qui émousse les impressions que la marche dramatique de la composition ferait naître aisément. Il y a même, surtout dans les derniers récits de cette longue revue historique, des parties où l'auteur est décidément resté au-dessous de lui-même. En revanche, le romancier vigoureux, plein d'imagination et de nerf, n'ayant d'autre tort à se reprocher que celui du genre lui-même qu'il avait choisi, se révèle dans deux romans historiques qui ont assis sa réputation en Hollande sur une base inébranlable, *la Rose de Décama* et *le Fils adoptif*, le premier nous reportant au temps de Guillaume IV, comte de Hollande, le second au temps des guerres contre l'Espagne et des conjurations semi-politiques, semi-catholiques du parti vaincu. Des scènes charmantes de fraîcheur et d'entrain, des caractères d'un dessin ferme, une judicieuse fusion des données de l'histoire et des fictions du roman, beaucoup de verve et d'esprit dans les dialogues, justifient la popularité acquise à ces deux ouvrages. *La Rose de Décama* est une ravissante jeune Frisonne digne de sa race par son courage et sa fierté native, digne de son surnom par sa grâce virginale, et cette suave figure fait un ravissant contraste avec les scènes terribles auxquelles sa destinée la mêle. Dans *le Fils adoptif*, le pasteur calviniste du type primitif, le vieil écuyer Bouke, mélange on ne peut plus amusant de Caleb pour la fidélité et de Sancho pour les proverbes, copié, paraît-il, d'après nature sur un ancien serviteur des van Lennep, les deux prêtres, l'un représentant le catholicisme ardent, fanatique, implacable, l'autre, non moins attaché à son église, mais se rapprochant plutôt du mysticisme placide et doucement résigné qui vient d'A-Kempis et fera plus tard le jansénisme des Pays-Bas, les figures historiques de Maurice d'Orange et de son frère Frédéric, bien d'autres personnages encore, donnent à tout ce récit une couleur, une vie, qui font

oublier les défauts du genre. On peut déjà signaler un des grands mérites de van Lennep. Les personnages sont nombreux dans ses romans, et cela en complique naturellement la marche; mais ils sont toujours si nettement dessinés, chacun se détache si fortement de l'ensemble, qu'on n'éprouve pas la moindre peine à les distinguer les uns des autres, et leurs agissemens s'entre-croisent sans jamais se confondre. Cependant, si l'œuvre de van Lennep en fût restée là, son originalité eût été médiocre. Nous devrions le classer parmi les romanciers historiques de talent, émules plus ou moins heureux de Walter Scott et par conséquent destinés à baisser dans l'estime littéraire avec le genre nécessairement défectueux qu'ils ont adopté. C'est en arrivant aux romans qui nous peignent les époques plus voisines de la nôtre que nous allons le voir sur son terrain, avec la saveur et le bouquet du cru.

Il est clair que le péché originel du roman historique se fait sentir de moins en moins à mesure que l'auteur place ses récits dans un temps plus rapproché du sien. Il se réduira même presque à rien dans le cas où le romancier doit à des circonstances particulières d'être parfaitement au courant et personnellement imbu des traditions et des idées qui avaient cours deux ou trois générations avant lui : ce fut précisément le cas pour van Lennep, et c'est pourquoi nous avons insisté sur ses origines de famille. Dans un pays connu par la ténacité de ses coutumes et de ses mœurs, van Lennep, appartenant à une classe sociale restée fort longtemps identique à elle-même, grandit au milieu de vieillards quelque peu déconcertés par les événemens qui leur avaient enlevé le pouvoir, mais conservant d'autant mieux le langage, les idées, les souvenirs d'autrefois. De même que notre vieille noblesse française se perpétua quelque temps encore après la révolution, avec ses manières et son esprit du XVIIIe siècle, — au point que ceux-là seulement comprennent bien le siècle dernier qui ont encore pu entendre les derniers survivans de cette société à jamais disparue, — de même l'ancien patriciat municipal de Hollande, bien qu'ayant perdu sa raison d'être, se conserva en esprit longtemps encore après sa chute politique, et même je ne voudrais pas jurer qu'en étudiant attentivement le jeu et la composition des partis actuels dans l'état néerlandais, on ne le retrouverait pas subsistant à l'état latent, sous d'autres noms, très modifié sans doute, mais au fond dominé toujours par sa tendance originelle, le libéralisme oligarchique. Quelques explications sur le rôle et l'importance de ce patriciat municipal de l'ancienne république hollandaise nous paraissent ici nécessaires.

La révolution du XVIe siècle trouva dans les Pays-Bas deux genres d'appui dont l'union fit la force : une famille d'hommes de génie, la famille d'Orange, en qui s'incarnèrent les grandes passions po-

pulaires de l'indépendance nationale et de la réforme religieuse, et la bourgeoisie commerçante et fière des vieilles communes, très attachée à ses franchises, habituée à un état de choses qui ressemblait fort à la république. Tant que dura la lutte acharnée contre l'Espagne, l'intérêt commun étouffa aisément les germes de discorde qui devaient s'élever plus tard entre une famille illustre, à laquelle le peuple était foncièrement attaché, et ce républicanisme municipal qui avait servi à ses risques et périls la cause nationale et protestante, souffert, triomphé avec elle. Les princes d'Orange, bien que simples stathouders ou protecteurs de l'union des provinces, étaient poussés, non-seulement par l'ambition naturelle au cœur de l'homme, mais aussi par le vœu populaire et par l'intérêt des grandes causes confiées à leur garde, à s'arroger une autorité voisine du pouvoir royal. Or la haute bourgeoisie des villes tenait fort à ses priviléges et redoutait tout ce qui ressemblait à l'autocratie. Les deux partis étaient l'un et l'autre assez forts pour se faire mutuellement échec, pas assez pour que l'un des deux fondât sa prédominance sur l'écrasement total de l'autre. Les luttes passionnées du temps de Barnevelt, des De Witt, celles de la seconde moitié du siècle dernier, forment les points culminans de ce conflit, qui n'a cessé que de nos jours, ou plutôt qui s'est trouvé régularisé par l'établissement de la monarchie constitutionnelle. A l'origine, c'est au nom des états, représentans légitimes des provinces, que la guerre avait été déclarée à l'Espagne violatrice des pactes jurés. Les bourgeois notables qui composaient ces états se considérèrent comme souverains de fait et, après que la rupture fut devenue définitive, comme souverains de droit. Par une raison facile à comprendre, pendant cette lutte de quatre-vingts ans, on vit presque toujours les mêmes noms figurer dans les conseils des villes et dans les états-généraux, composés des délégués de ces conseils. Le peuple, satisfait de voir un prince d'Orange à sa tête et la réforme maintenue, laissa volontiers l'administration et les finances à des hommes rompus aux affaires et dont le caractère éprouvé lui inspirait toute confiance. De plus, on n'avait pas autrefois des susceptibilités aussi vives que de nos jours en matière d'élection. La nomination directe des conseillers par le prince n'eût pas été supportée dans ce pays d'états électifs, mais on trouvait tout simple que les conseillers en exercice désignassent eux-mêmes ceux qui devaient remplir les vides formés dans leurs rangs par la mort ou les sorties de charge périodiques. Ceux-ci à leur tour regardaient comme tout à fait légitime de porter leurs suffrages de préférence sur des parens, sur des amis, sur les fils de ceux dont le nom avait déjà figuré au tableau des bourgmestres et des échevins. Les mariages fréquens entre des familles que rapprochaient les fonctions

politiques de leurs chefs accrurent encore cette propension. Les « familles gouvernantes » (*regeering familien*) s'allièrent de même d'une ville à l'autre. De là l'occasion offerte à tel bourgmestre ou échevin d'Amsterdam ou de La Haye, par exemple, qui ne voyait pas de place disponible pour son fils dans sa ville natale, de le caser, à charge de revanche éventuelle, à Gouda, à Dordrecht ou à Rotterdam. De là enfin la constitution finale d'un patriciat bourgeois et républicain, répandu sur toute la surface du pays, ayant conscience de sa solidarité, bientôt exclusif vis-à-vis des autres classes, et dont le rôle historique est plus grand qu'on ne pense. Cet état de choses tenait si intimement à l'esprit des institutions et aux mœurs qu'en 1748, le stathouder Guillaume IV ayant, dans un moment de réaction orangiste, fait entrer d'autorité un nombre assez considérable de noms nouveaux parmi les familles gouvernantes, les favorisés de ce petit coup d'état, dès le lendemain de leur arrivée au pouvoir, épousèrent au moins aussi chaudement que leurs devanciers les intérêts, les idées et les préjugés du patriciat.

Tout bourgeois qu'il était, ce patriciat avait une très haute idée de lui-même. Il avait imposé à l'Espagne la reconnaissance de l'indépendance nationale. Il s'était vu courtisé à l'envi par les plus puissans monarques de l'Europe. Louis XIV par deux fois, au temps des De Witt et dans les années qui précédèrent la révolution d'Angleterre, l'avait circonvenu de prévenances et de promesses. Il avait envoyé ses flottes victorieuses déployer les trois couleurs nationales dans toutes les mers et jusque sous les murs de Londres. Quand la révocation de l'édit de Nantes vint dessiller les yeux les plus prévenus en faveur du roi-soleil, ce fut le concours longtemps indécis des villes qui permit à Guillaume III de renverser Jacques II et d'organiser la coalition contre la France. Les Hollandais, excellant dans la guerre maritime, défendant leurs villes avec acharnement, n'ont jamais eu beaucoup de goût pour la guerre continentale, et leurs armées pendant les derniers siècles se composaient presque entièrement de Suisses, de Wallons et d'Allemands; mais on tenait à honneur dans les maisons princières d'y exercer le métier des armes, et plus d'une fois des fils de familles régnantes vinrent humblement, chapeau bas, solliciter des bourgeois hollandais l'insigne faveur d'un commandement. Quiconque a vu dans les musées et les hôtels de ville des Pays-Bas ces bourmestres, ces pensionnaires (1), ces membres des *vroedschrappen* (2), tout de noir habillés, avec leurs rabats, leurs fraises à

(1) Le pensionnaire d'une ville ou d'une province était un magistrat chargé de veiller au maintien des franchises et priviléges, fonction qui lui assurait un grand pouvoir effectif.

(2) Littéralement des *prud'hommes*. C'étaient les conseils des villes.

tuyaux, leurs souliers à larges rosettes constellées de pierreries, leur physionomie grave, leur regard d'une assurance calme, leur pose un peu raide, mais solide, se représenteront facilement cette espèce d'aristocratie qui put longtemps se croire perpétuelle.

A côté d'une étroitesse inévitable et d'un certain pédantisme, il y avait beaucoup de dignité dans ces vieilles familles bourgeoises qui présentent assez d'analogie avec nos familles parlementaires d'autrefois. Les femmes étaient ou puritaines ou bonnes commères réjouies, mais toujours épouses fidèles, mères excellentes, et, toutes fières qu'elles fussent de leur rang social, elles ne craignaient pas de mettre elles-mêmes la main à la bonne direction de l'office, du fruitier, de l'armoire aux conserves et surtout de l'armoire au linge. Ce monde bourgeois était lettré. Les fils recevaient ordinairement l'éducation universitaire et se mariaient jeunes. Les mariages d'inclination étaient la règle; les filles, comme encore aujourd'hui en Hollande, étaient peu ou point dotées. Une belle bibliothèque faisait partie indispensable de l'ameublement d'une maison comme il faut. Ce n'est pas seulement parce que la presse y était plus libre qu'ailleurs que nos écrivains du dernier siècle se faisaient si souvent imprimer en Hollande : la moitié des éditions se plaçait souvent dans la seule ville d'Amsterdam. En fait de tableaux, ou bien on avait dans ses salons des œuvres de maîtres, ou bien on s'en passait. Du reste une grande simplicité régnait dans les ameublemens, la nourriture et les plaisirs : de bons forts meubles de chêne ou d'acajou, des fauteuils droits en velours d'Utrecht, des armoires pleines de superbe linge, les énormes rôtis et les gros légumes du pays, le poisson abondant, mais peu varié, des rivières et des côtes, le feu bleuâtre des excellentes tourbes de l'Over-Yssel échafaudées symétriquement dans les grandes cheminées, mais pas de feu dans les chambres à coucher ni au bureau du père, sauf en cas de maladie, la partie d'hombre le soir avec la longue pipe blanche où brûle un tabac superfin, et le flacon de vin de France ou de vin du Rhin, en été un séjour à la campagne dans les environs de Harlem ou de La Haye, rarement le spectacle ou la danse, mais de très fréquentes réunions autour de la table à thé, et des soupers copieusement arrosés, — voilà, rapidement esquissée, la vie matérielle de cette société particulière. Notre goût français eût trouvé ce genre de vie aisé, très comfortable même pour le temps, mais un peu lourd, trop uniforme. Ce n'en était pas moins un monde remarquable, digne d'être connu et profondément estimable.

C'est de ce monde à part que Jacob van Lennep a recueilli de première main les souvenirs, et, sans se laisser aveugler par l'esprit de caste, tout en reconnaissant les défauts inhérens au système dont ce patriciat bourgeois était sorti, il l'a décrit avec un respect

filial qui ajoute au mérite de ses scrupuleuses peintures. Le premier dans l'ordre chronologique des romans où van Lennep arrive à parler des hommes et des luttes politiques engendrées par le conflit dont nous venons de retracer les causes est peut-être le moins populaire de ses ouvrages, peut-être aussi l'un de ceux qu'un connaisseur délicat lit avec le plus de plaisir. *Élisabeth Musch* nous transporte au moment où l'astre de Jean De Witt, l'antagoniste le plus capable de la maison d'Orange, touche à son apogée. Le prince d'Orange, qui sera plus tard Guillaume III d'Angleterre, est encore un adolescent chétif et pâle. Le grand-pensionnaire de Hollande, tout-puissant dans les conseils des principales villes et dans les états-généraux, a pris ses mesures pour l'exclure de tout emploi et même pour imposer au jeune prince une éducation républicaine qui ne mordra guère sur cet esprit précoce, déjà mûri par la souffrance, qui sait se taire et attendre. Cependant les orangistes mécontens s'agitent déjà sourdement, et des explosions intermittentes de la mauvaise humeur populaire préludent à la sanglante tragédie de 1672. C'est entre ces deux lourdes masses d'intérêts et de passions en lutte que vient imprudemment se fourvoyer un jeune et charmant couple, à qui tout souriait dans la vie, qui venait de voir naître son premier enfant, et qui, sans intention mauvaise, sans autre tort que de vouloir trop promptement parvenir, se jette étourdiment dans une intrigue politique dont le mari paiera de sa tête l'échec final. De Buat, officier d'origine française attaché à la maison du prince, encouragé par sa jeune et jolie Élisabeth, qui prévoit moins encore que son mari les dangers auxquels il s'expose, se trouve amené à servir d'instrument tout à la fois au parti orangiste, qui est le sien, et au parti des états. De Witt voudrait entamer avec l'Angleterre une négociation extra-officielle à laquelle il serait censé n'avoir lui-même aucune part, afin d'arriver à conclure la paix avec Charles II. Le pauvre de Buat, qui ne voudrait trahir personne, entre en relations confidentielles avec les meneurs des deux partis, finit par ne révéler aux uns et aux autres qu'une partie des lettres qu'il reçoit d'Angleterre, s'imagine un moment qu'il pourra sans faire autre chose que le bien de son pays diriger lui-même la négociation délicate dont il tient les fils, rêve déjà honneurs, gloire, richesse, — et tout d'un coup, à la suite d'une distraction, se trouve impliqué dans une affaire de haute trahison. Tel est le canevas sur lequel l'auteur a brodé des scènes infiniment curieuses où paraissent les principaux personnages du temps, à commencer par De Witt et le jeune prince. L'amour tient moins de place dans ce roman que dans les autres; mais, outre la variété des incidens, les aperçus historiques d'une grande portée sur la politique du temps, en particulier sur les menées des envoyés de

Louis XIV auprès de « leurs hautes puissances les états, » rien de plus émouvant, rien de plus tragique que d'assister à la chute graduelle du malheureux et naïf de Buat, qui ne sait pas dans quel abîme il s'enfonce. C'est en vain que le pauvre papillon doré se débat contre les fils dans lesquels l'enlace la monstrueuse araignée dont il a cru pouvoir traverser impunément la toile. En vain fait-il appel aux amitiés influentes qui pourraient le sauver, en vain sa jeune femme et sa belle-mère vont-elles se jeter aux pieds du grand-pensionnaire. Il n'était qu'un instrument, cet instrument est brisé, et ceux qui s'en servaient ont tout intérêt à ce qu'il disparaisse. Le portrait de Jean De Witt, magistrat austère, politique de génie, dont la seule grande faute fut de se fier à Louis XIV, dévoué à son pays, mais aussi et tout autant à son parti, plus juste que clément et plus estimable qu'aimable, est admirablement peint. Ce livre offre un genre d'intérêt qui rappelle celui de *Cinq-Mars*, d'Alfred de Vigny.

Un autre roman de van Lennep, *Ferdinand Huyck* (1), touche moins que le précédent à la grande politique, mais nous fait entrer plus avant dans la vie intime du patriciat municipal. C'est l'histoire d'un jeune homme, fils du magistrat chargé de la police d'Amsterdam, qui se trouve involontairement mêlé à la mystérieuse destinée d'un baron de Linz, émigré en Espagne, où il a été créé duc de Talavera, qui s'est fait forban, et qui, redevenu honnête homme, doit passer sans être reconnu à travers la Hollande, où il est activement recherché par ordre des états, et où il doit rentrer en possession de papiers qui lui sont nécessaires afin d'aller en Russie utiliser ses connaissances nautiques sur la flotte du tsar Pierre. La compromission forcée de l'honnête jeune homme avec le hardi coureur d'aventures, le secret qu'il est tenu de garder, les démarches étranges qu'il est entraîné à faire, tout rend bientôt sa position insoutenable auprès du grave et scrupuleux magistrat, son père, auprès de toute sa famille et de la jeune fille dont il est amoureux. C'est ici surtout que nous pouvons saisir le secret du charme propre aux meilleures compositions de van Lennep. Il consiste à dérouler une histoire très romanesque dans les limites d'un cadre très réaliste. Qu'on se figure l'agitation que ne peuvent manquer de produire dans la paisible maison du *hoofdschout* d'Amsterdam les rapports prolongés du fils aîné avec l'ancien écumeur de la mer des Antilles! Quel contraste entre cette sombre figure et ce placide intérieur, où tout reluit, meubles et consciences! Là encore de nombreux origi-

(1) Prononcez *Heuilk* en mouillant l'*l*, *ui* et *uy* se disant en hollandais comme *œil* en français. La même remarque est applicable à des noms qui reviennent souvent, et que nous estropions affreusement en les prononçant à la française, tels que Ruyter, Ruysdaël, Cuyp, Zuiderzee.

naux se meuvent autour du héros principal. Il y a un vieux loup de mer hollandais, le capitaine Pulver, jadis victime de l'ancien pirate, et qui est parfaitement amusant avec ses tics et ses citations, tombant régulièrement à faux, des paroles qu'il a entendu dire à d'autres; il y a la tante Létie, vieille fille orthodoxe du vieux style, bonne femme qui n'a d'autre tort que de fourrer partout son patois de Chanaan, et la tante van Bempden, sa sœur et son antipode, grosse matrone enjouée qui a de la vie pour quatre, toujours en train, toujours en action. Il y a la charmante sœur Suzanne, la plus spirituelle taquine qui se puisse imaginer, et la mélancolique figure d'Amélia, fille de l'ex-forban, belle méridionale à qui la destinée est dure, et qui passe, résignée et fière, à travers ce monde fermé pour elle, non peut-être sans y laisser son cœur. Les scènes d'amour entre Ferdinand et sa fiancée, leurs brouilles et leurs raccommodemens sont touchés d'un pinceau délicat et sûr, car van Lennep excelle dans la peinture de l'amour jeune et honnête. Le magistrat Huyck est aussi un curieux caractère, un spécimen d'ancien patricien, grave, compassé, passablement pédant, mêlant les classiques latins à toutes ses conversations, mais avec tout cela magistrat intègre, plein d'honneur et de probité, et qui, s'il comprend ses devoirs d'une manière un peu étroite, se ferait hacher plutôt que d'en trahir un seul. N'oublions pas enfin le poète famélique Helding, échantillon d'une classe qui paraît avoir été assez nombreuse de littérateurs et de poètes vivotant aux dépens de la bourgeoisie, dont ils mettaient en vers pompeux les moindres anniversaires.

Van Lennep ne se borne pas à faire du roman historique dans les meilleures conditions. Il sait rendre sa composition vivante. Causeur très spirituel lui-même, il fait causer ses personnages admirablement et avec un naturel parfait. Il s'identifie avec eux. Surtout van Lennep est peintre, et il existe un rapport incontestable entre ses tableaux écrits et les toiles des maîtres qui ont illustré sa patrie. Je ne sache pas qu'il s'en soit jamais douté lui-même, ni qu'on le lui ait jamais dit. C'est peut-être un de ces rapprochemens qu'un étranger saisit plus vite qu'un homme du pays. J'avoue, pour ma part, en être très frappé. Tantôt c'est une scène d'intérieur fortement éclairée sur un point, un Schalken, un G. Dow, tantôt c'est une exubérance de mouvement et de vie qui rappelle les kermesses de Teniers ou les batailles de Wouwerman. Les paysages font rêver de Ruysdaël et de van de Velde; certaines figures vulgaires, mais puissamment crayonnées, des incidens de chaumière ou de cabaret, évoquent devant les yeux de l'esprit des Jean Steen et des van Ostade. Les portraits rappellent la touche vigoureuse et réaliste de van der Elst et de Cuyp. De beaux reflets viennent cha-

toyer sur les cheveux blonds de ses héroïnes et sur leurs robes moirées; elles versent aux cavaliers le vin d'honneur et lisent seules dans les jardins pleins d'ombre. Van Lennep aime la lumière et les jeux de lumière, et les varie beaucoup. En cela encore, il est de son pays; il n'est pas de contrée plus riche que les Pays-Bas en effets de lumière bizarres ou intenses.

A ces éminentes qualités d'écrivain, auxquelles nous devons joindre un style varié, toujours aisé, naturel et clair, s'associent toutefois des défauts qu'il nous faut signaler à leur tour. Le premier de tous, un défaut auquel nous sommes peut-être plus sensibles en France qu'on ne l'est en Hollande, c'est une prolixité qui prend sa source dans un certain besoin consciencieux d'être complet et de tout dire, mais qui alourdit souvent la marche du récit, et que tout l'esprit de l'auteur, qui en a beaucoup, quelquefois même trop, ne parvient pas toujours à rendre supportable. Se rappelle-t-on ces Breughel où sur des toiles de trois décimètres carrés sont peintes des maisons d'un pouce de haut dont on peut compter les briques? C'est admirablement fait, ce n'est ni beau ni vrai. On croit être exact, reproduire la réalité, et l'on se trompe. La réalité en peinture n'est pas ce qui est, c'est ce que nous voyons, et nous ne voyons pas les choses de cette manière. De plus on peut reprocher à van Lennep une trop grande confiance dans quelques moyens surannés de piquer l'intérêt des lecteurs. Par exemple, le nombre de ses enfans d'origine inconnue, dont la famille se découvre à la fin du roman pour qu'ils puissent se marier, ce nombre est décidément excessif. Parfois aussi, comme dans le roman d'ailleurs si intéressant de *Ferdinand Huyck*, le dénoûment est amené d'une manière violente et forcée. Enfin nous aurions souvent lieu de lui reprocher de ne pas savoir s'effacer assez complétement comme auteur. La bonne dose d'humorisme dont il était pourvu peut lui servir d'excuse. Il n'en est pas moins vrai que trop souvent, au moment même où la fiction vous captive le plus par son cachet de réalité, la figure très expressive, mais dont on n'avait que faire en cet endroit, du spirituel écrivain se montre derrière le texte comme pour vous rappeler qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il vous raconte là. « Mais taisez-vous donc avec vos traits d'esprit, serait-on tenté de lui dire comme Mme Pury à l'époux dont nous parlerons bientôt; qui diantre vous forçait à vous montrer ainsi? »

Ces défauts n'empêchaient pas les romans de van Lennep d'être les plus lus et les plus goûtés de la population hollandaise, qui lit beaucoup. Des traductions avaient répandu les principaux en Angleterre et en Allemagne. Pendant quelques années, sa plume, auparavant si féconde, sembla inactive. On pensait qu'essentiellement

auteur de romans historiques il avait peu de goût pour le roman contemporain, et qu'il avait épuisé son cycle. Cependant ceux qui pouvaient l'approcher avaient lieu de croire que cette inactivité n'était qu'apparente, et en effet, âgé de plus de soixante ans, il reparut sur la scène en 1866 avec un nouveau roman en cinq volumes, *De Lotgevallen van Klaasie Zevenster* (les *Aventures de Nicolette Pléiade*), qui fit une sensation profonde, et prouva qu'en vieillissant van Lennep savait se transformer.

Ce n'est pas qu'il eût absolument rompu avec son ancien genre. L'histoire qu'il raconte se passe dans notre siècle, mais dans la première moitié, et les souvenirs du passé y tiennent encore une grande place; puis, s'il ne fait que très peu d'allusions aux événemens politiques, ce roman n'en est pas moins fondé sur des faits réels. L'auteur a lui-même rencontré l'héroïne encore enfant dans un de ces sous-sols qu'habite la classe inférieure d'Amsterdam. L'étrange histoire de Nicolette, jetée sans s'en douter dans un repaire infâme, y passant malgré elle des semaines entières et en ressortant aussi pure qu'elle y est entrée, est aussi une réalité. L'auteur a même dû attendre que la mort eût éclairci les rangs de ceux qui s'étaient trouvés mêlés à cette aventure, il a dû dénaturer des dates, des noms, des circonstances, pour ne faire tort à personne. Par conséquent, même dans cette œuvre où la part de la fiction est très grande, il reste jusqu'à un certain point historien; mais de plus il se fait moraliste et moraliste social. Lui, ce conservateur émérite, il lance des vérités vigoureuses, presque brutales, à une société qui prend trop complaisamment la régularité des dehors pour une preuve d'excellence. Enfin il reste peintre, d'une exactitude photographique. Les étudians, le petit peuple, l'aristocratie, le commerce, la ville et la campagne posent tour à tour devant son chevalet. C'est l'œuvre que nous avons réservée pour une analyse plus détaillée que celle que nous avons consacrée aux romans antérieurs. Elle est la plus forte et la plus variée. C'est celle aussi qui a fait le plus de bruit, qu'on a le plus vivement discutée, et, bien que nous ne puissions la présenter que sous cette forme étriquée et desséchée qui est à l'œuvre elle-même ce que la fleur de l'herbier est à la même fleur en plein épanouissement sur sa tige, nous espérons que ce résumé permettra de se faire une idée de l'intérêt puissant qu'elle excita et qu'elle mérite.

III.

Qu'on se représente un soir pluvieux de Saint-Nicolas dans la bonne ville de Leyde. Six étudians sont réunis chez leur camarade

le théologien Bol pour fêter dans sa petite chambre cet anniversaire toujours célébré dans les familles hollandaises, et où l'on envoie à ses amis et amies une foule de cadeaux sous forme de surprises. Au moment où les sept jeunes gens s'attendaient à recevoir les gâteaux commandés par l'amphitryon et à leur faire honneur avec leur appétit de vingt ans, une corbeille fermée est déposée entre leurs mains, et il se trouve qu'elle renferme une petite fille de quelques jours à peine. Le premier volume est tout rempli par des scènes de la vie d'étudiant et par le récit des mesures prises pour assurer à l'enfant d'abord une nourrice, puis une éducation convenable. Un lecteur qui examine de près ce qu'il lit remarquera aisément l'art avec lequel, dans les caractères, le langage et les idées de ses personnages, le romancier a indiqué des nuances encore fondues dans l'uniformité de la jeunesse, et qui deviendront plus tard autant de couleurs bien tranchées.

Le second volume nous transporte en pleine villégiature hollandaise. Le beau village de Hardestein, avec ses riches villas, ses chemins ombreux et ses jardins parfumés, sert de cadre aux amours de notre héroïne Nicolette Pléiade. Elle a été ainsi baptisée du nom du saint qui avait présidé à son adoption, joint au titre peu modeste que s'était adjugé le club d'étudians réunis dix-huit ans auparavant chez Bol, à présent pasteur de ce village et recevant dans son presbytère Nicolette, devenue une charmante jeune fille. Son ancien camarade, le comte d'Eylar, premier personnage de l'endroit, l'a prise aussi en affection, mais ne tarde pas à trembler quand il voit son frère, le jeune vicomte Maurice, s'éprendre d'elle avec une vivacité qui lui inspire l'idée de l'envoyer aussi vite que possible chez un autre de ses pères adoptifs, le riche van Zirik, de La Haye, où elle entre comme gouvernante des petites filles.

De nouveau la scène change, et nous voici transportés au sein d'une société moins distinguée à tous égards que celle de Hardestein. La pauvre enfant a le malheur de tomber sous la direction d'un parvenu vaniteux et imbécile, entièrement gouverné par une femme vindicative et passionnée, qui pousse l'inconduite jusqu'à l'adultère éhonté, et qui, furieuse de voir adresser à Nicolette des hommages qui ne lui semblent dus qu'à elle-même, se prend pour l'innocente jeune fille d'une haine implacable, et trame avec un agent de la police un horrible complot dont le résultat est que Nicolette est jetée sans s'en apercevoir dans un mauvais lieu, y tombe malade, y reste plus d'un mois forcément et avec toutes les apparences de s'y être rendue de propos délibéré. Tous ses anciens amis et protecteurs la regardent comme une fille perdue et ne veulent même plus l'écouter lorsque, sortie pure à force de courage et d'é-

nergie de cet abominable repaire, elle réclame de nouveau leur appui.

Les volumes suivans racontent sa lente réhabilitation, retardée par son propre découragement. Insensiblement, le mystère qui recouvrait sa naissance s'éclaircit. Elle trouve un asile chez une bonne dame qui l'avait connue enfant, et qui n'était autre que sa mère. Apparentée aux meilleurs noms d'Amsterdam, mais élevée en Angleterre et victime de son ignorance des lois matrimoniales du continent, elle s'était vue repoussée par la famille de son mari, qui l'avait laissée veuve, et elle avait donné le jour dix-huit ans auparavant à une petite fille qu'elle croyait morte peu après sa naissance. En effet, la femme de Leyde chez qui s'était opérée sa délivrance, à l'issue d'une maladie qui l'avait privée plusieurs jours de sa connaissance, lui avait annoncé cette mort. En réalité, cette femme, — plus tard la directrice de l'établissement infâme où Nicolette avait été envoyée par Mme van Zirik, — l'avait fait porter le soir de la Saint-Nicolas, en guise de *surprise*, chez le vieux Flinck, riche nabab, reparti le jour même pour les Indes, le beau-père de l'accouchée et dont elle avait à se plaindre. L'enfant chargé de la commission, ne sachant ce qu'il portait, se trompa de porte, et cet étrange cadeau de Saint-Nicolas arriva chez Bol au lieu de tomber chez Flinck. C'est seulement peu à peu que le jour se fait sur cette mystérieuse histoire. Longtemps la mère et la fille vivent ensemble sans se connaître. Nicolette doit même quitter ce doux asile parce que la médisance s'attaque à son séjour sous ce toit hospitalier en compagnie d'un jeune homme, fils de sa protectrice, en réalité son frère, et qu'on avait fait passer pour son amant. C'est chez les époux Pury, grands marchands de nouveautés à Amsterdam, que Nicolette retrouve son grand-père Flinck, qui s'enthousiasme pour elle longtemps avant de savoir qui elle est, son ancien amoureux Maurice d'Eylar, demeuré fidèle, et enfin l'estime de ses pères adoptifs, qu'une longue série de circonstances achève d'éclairer sur l'odieuse histoire qui s'est passée à La Haye. Toutefois, si elle est justifiée dans l'esprit de tous ceux qui connaissent les choses de près, elle ne l'est pas, elle ne peut pas l'être devant l'opinion. Les apparences plaident trop fortement contre elle, son mariage avec Maurice est moralement impossible : elle-même le sent et le dit avec une douleur navrante. Sa santé, minée par les terribles épreuves qu'elle a dû subir, ne résiste pas à une dernière expérience qu'elle fait de la manière dont on la juge en dehors du cercle restreint de ses amis, et elle meurt lentement, entourée de ses pères adoptifs, de sa famille retrouvée et de son jeune amant, qui reçoit son premier baiser dans son dernier soupir.

Tel est le canevas, extrêmement simplifié, de ce long drame, qui souffre plus que nous ne saurions le dire de cette réduction infinitésimale. Que l'on se représente une trentaine au moins de personnages se mouvant autour de l'héroïne principale et tous avec une étonnante vivacité de langage et une variété non moins remarquable de physionomie physique et morale! Dès les premières pages, nous sommes en présence de huit caractères parfaitement dessinés; c'est d'abord l'étudiant en théologie Bol, brave garçon de très petite naissance, laid, gauche et raide, mais bon, laborieux, aussi paradoxal dans ses théories que judicieux dans sa pratique; puis son ami le jeune comte d'Eylar, plein de distinction et de bon goût, mais de volonté indécise et facilement mené par ses camarades, comme il le sera plus tard par sa femme; puis le Frison Donia, au cœur ouvert, à l'esprit sensé, qui à vingt ans s'adonne à la poésie byronienne et plus tard sera un administrateur de premier ordre; Gaillard, le va-de-bon-cœur de la bande, le moins moral aussi, et que par la suite Nicolette seule saura ramener à la vie décente et régulière; van Zirik, le plus riche et le moins spirituel de la pléiade; l'avocat en herbe Hoogenberg et l'étudiant en médecine Zevenaar, destinés à briller aux premiers rangs de leur carrière respective; enfin le jeune négociant Bleek, introduit accidentellement dans la pléiade avec le titre de *Comète*, et qui, d'abord insignifiant, ne tarde pas à se révéler sous les traits de l'hypocrite le plus fieffé qu'il soit possible de concevoir. Ce sont les pères adoptifs de l'enfant de la Saint-Nicolas. Plus tard, nous voyons passer et repasser autour d'elle bien d'autres types fort curieux, par exemple sa nourrice Mîtie Lammertsz, dont le lait vaut beaucoup mieux que les principes, la douairière d'Eylar, mère de Maurice, dite *Madame Mère*, pour la distinguer de la jeune comtesse, descendant d'une famille de réfugiés français et formant un parfait contraste avec sa voisine de campagne, la douairière de Dourtoghe, qui représente l'ancien patriciat, la charmante Bettemie, sa nièce, qu'épouse par la suite le frère de Nicolette, non sans avoir dû la disputer longtemps à Drenkelaar, un de ces intrigans de la pire espèce, qui cachent leurs ruses infernales sous les dehors les plus réguliers, les plus irréprochables; Flinck, le vieux négociant *retour des Indes*, encore un type à part; le baron Tilbury, l'un des poursuivans de Nicolette à La Haye, vieux roué qui, par ses ridicules prétentions, précipite la sombre catastrophe dont l'infortunée jeune fille est la victime. Nous en pourrions citer bien d'autres; mais n'oublions pas M. et Mme Pury, ou plutôt Mme et M. Pury, les marchands de nouveautés en renom d'Amsterdam, car c'est madame qui commande et non monsieur, ex-coiffeur français, qui a

fait en l'épousant une excellente affaire, et que sa femme fait toujours taire, même quand il ne dit rien, ce qui ne l'empêche pas de dire son avis sur toute chose et d'être le plus heureux des mortels.

On se demande peut-être comment l'auteur s'y est pris pour donner de l'air et de l'espace à ses nombreux personnages et aux non moins nombreuses créations de son récit. Le fait est qu'il y a parfaitement réussi, et que sans la moindre peine on suit d'un bout à l'autre les enchevêtremens d'intrigues et de passions qui se rattachent à la trame principale. Son talent descriptif, la manière dont il s'y prend pour buriner ses caractères, l'extrême variété des cadres et des situations, enfin le cachet extrêmement vivant d'un réalisme, si je puis m'exprimer ainsi, constellé d'idéal, lui ont permis de marcher jusqu'à la fin sans le moindre encombrement. Les principales scènes se dessinent dans la mémoire avec une aisance merveilleuse. La soirée d'étudians chez Bol, le sous-sol habité à Amsterdam par Mîtie Lammertsz et Nicolette, le village de Hardestein, la *tombola* de Madame Mère, le dîner de la douairière de Dourtoghe, la maison van Zirik, le magasin de nouveautés des Pury, la chambre où Nicolette prodigue ses soins à Gaillard malade, sa chambre mortuaire à elle-même, forment autant de tableaux si parfaitement distincts, de couleurs si tranchées, relevés par des détails si finement caractérisés, qu'on aurait envie d'être peintre pour les fixer sur la toile. Aussi quelle popularité enthousiaste accueillit les volumes successifs à mesure qu'ils paraissaient! On se les arrachait, et de Groningue à Maëstricht il n'était question que de *Klaasie Zevenster*.

Cependant avec le troisième volume, qui contenait le séjour de l'héroïne à La Haye, il y eut un brusque temps d'arrêt dans ce concert de louanges. Des voix nombreuses se mirent à crier à l'indécence, à l'immoralité, et se gendarmèrent contre l'auteur au nom de la pudeur publique outragée. Il y avait de cette grande colère deux motifs, l'un avoué, l'autre que je crois très réel, mais dont peut-être on ne se rendait pas clairement compte. Le motif déclaré, c'était le récit détaillé du séjour de la jeune fille dans un lieu infâme. Comment! s'écriait-on, voilà ce qu'on ose mettre sous les yeux de nos femmes et de nos filles! Et cela, dans notre propre langue, et lorsque nous nous emportons tous les jours contre ces romanciers français que nous ne pouvons lire en famille, quoiqu'ils soient fort amusans, parce qu'ils sont trop licencieux!... Un moment, il fut presque de bon ton dans les familles distinguées ou aspirant à passer pour telles de n'avoir pas lu *Nicolette*, ce qui fit mentir bien des jolies lèvres. Il faut reconnaître que l'auteur a été hardi. Je dirai plus. Son défaut habituel de prolixité, sensible dans

ce dernier roman comme dans les autres, l'a entraîné à pécher contre le bon goût en ce sens qu'il nous fait rester trop longtemps en compagnie nauséabonde. Il est des choses sur lesquelles il faut glisser sans appuyer, et la plume de van Lennep appuie fortement, toujours et partout; cependant il n'est pas échappé à cette plume un seul mot indécent, et il n'est pas possible de mieux faire ressortir la nature hideuse du mal social que son sujet l'amenait à envisager en face. Il pouvait au surplus citer des romans de haute réputation dont les auteurs n'ont pas reculé devant cette extrémité; mais je m'imagine que, sous les grandes colères déchaînées par le troisième volume, il y avait une mauvaise humeur engendrée par l'ouvrage tout entier, et qui n'avait pas encore trouvé de motif à explosion. Je vais m'expliquer.

Prise dans son ensemble, la société hollandaise est une des plus respectables qu'il y ait. Des principes d'une grande moralité la dominent; l'esprit de famille, la régularité des habitudes, le goût du travail, le très grand nombre des mariages d'inclination, un vif sentiment de la dignité personnelle, entretiennent dans son sein le culte de ces principes, et en bannissent ces compromis sur lesquels, dans d'autres pays où les mœurs sont moins fortes, la morale admise jette un voile complaisant et transparent. La société hollandaise, qui lit et qui voyage, se compare aux autres avec une satisfaction réelle, et je suis bien loin de dire qu'elle ait tort; mais enfin la perfection n'est point de ce monde, et l'on a toujours plus ou moins les défauts de ses qualités. Je ne reproche pas à cette société d'être un peu collet monté; je remarque seulement que la satisfaction de soi-même engendre toujours une certaine ignorance naïve de ses défauts, et prépare les désillusions cruelles. De là à s'irriter contre les révélateurs importuns qui vous forcent à contempler les plaies existantes, la distance est minime. Pourtant cela ne prouve rien contre eux. Il n'y a pas de *demi-monde* en Hollande, pas de vice élégant et s'insinuant sous des formes décentes jusqu'au milieu du monde comme il faut, et c'est un très grand mérite; mais le vice de bas étage, brutal, y existe comme ailleurs. Tout à côté d'une grande régularité de mœurs, on peut constater dans les villes des foyers d'infection qui n'ont rien à envier à ceux des autres pays. Ces paysans, ces ouvriers, d'ordinaire si paisibles, si laborieux, n'en fournissent pas moins le personnel de ces kermesses où une pesante gaîté s'associe à des débordemens d'une impudeur sauvage. En un mot, tout en constatant le bien, tout en reconnaissant même la supériorité morale de l'ensemble, l'équité comme la prudence conseillent de ne pas s'endormir dans une admiration béate. Autrement le réveil est désagréable, et M. van Lennep l'ap-

prit à ses dépens. Il y eut entre autres une catégorie de personnes qui ne lui pardonnèrent pas plus son Bleek, le négociant méthodiste et voleur, que les bigots du temps de Louis XIV ne pardonnèrent son *Tartufe* à Molière.

D'autres encore crièrent à l'invraisemblance, ne voulant pas admettre qu'avec les règlemens de police en vigueur, sous l'égide d'une administration toujours vigilante et paternelle, une infortune comme celle de Nicolette fût possible. L'auteur n'avait qu'à répondre que, là où la police n'est pas contrôlée, les abus sont toujours possibles. Du reste, un scandaleux procès qui s'ouvrit à Bruxelles peu de temps après la publication de son roman vint forcer ce genre de critiques à se taire. Ajoutons que dès le principe l'auteur trouva aussi des défenseurs chez les esprits impartiaux qui pensent que cette espèce de *cant* qui défend de parler dans un roman de choses que nul n'ignore est tout le contraire d'une garantie de moralité. Il se fit même en plusieurs localités une révision des règlemens de police destinée à prévenir tout abus du genre de celui dont Nicolette avait été la victime. Ce roman est éminemment utile aux jeunes filles des classes laborieuses, trop souvent entraînées vers un gouffre dont elles ne voient que les bords, et je sais des pasteurs qui se sont servis avec succès des *Aventures de Nicolette* pour éclairer à temps des infortunées qui allaient s'y précipiter.

Il y eut des critiques d'un autre genre, quelques-unes même fort acerbes. On reprochait à l'auteur d'avoir fait de Nicolette une sainte immaculée, sans faiblesse, sans défaut, comme il n'y en a pas sur la terre. Tout romancier est amoureux de son héroïne, et un amoureux ignore les défauts de celle qu'il aime. Ailleurs on releva malicieusement que Nicolette n'eût pas été aussi parfaite, s'il ne s'était pas trouvé qu'elle se rattachait par sa naissance aux familles patriciennes d'Amsterdam, et que tout l'ouvrage tendait à la glorification de l'aristocratie déchue : reproche des plus injustes, car l'écrivain, malgré ses prédilections connues, ne cache aucune des faiblesses, aucun des torts de la douairière de Dourtoghe, torts et faiblesses qui tiennent à sa caste, et nous offre, dans son frère, l'oncle van Bassem, un type fort amusant du patriciat dégénéré, n'ayant conservé que ses préjugés et son orgueil de race. On prétendait aussi que les caractères ne restaient pas toujours fidèles à eux-mêmes, et cela n'est pas exact, excepté pourtant — et l'auteur l'a reconnu lui-même, — pour le pasteur Bol, qui est trop judicieux, trop bon, trop actif dans les deux premiers tiers de l'ouvrage pour être si effacé dans le dernier.

Le nombre et la vivacité de ces critiques prouvaient combien

l'ouvrage était lu et commenté. Les brochures pleuvaient; il y eut presque des livres pour, contre et sur ce roman. Quelques-uns prétendirent connaître de près l'histoire réelle qui servait de base au récit fictif, et, comme pour consoler le public attristé par la mort de l'héroïne, il parut une quasi-rectification : *Nicolette Pléiade n'est pas morte*. On y trouvait que, guérie de sa maladie et de son amour, elle s'était mariée obscurément et vivait heureuse dans une petite ville du nord; mais une contre-rectification ne tarda point à suivre, intitulée *Nicolette Pléiade est bien morte!* Des dramaturges la firent monter sur les planches dans cinq ou six drames différens, du reste sans grand succès. Encore aujourd'hui le roman est souvent discuté. M. Pury est devenu proverbial, et Bleek a laissé un nom.

Le fait est que rarement, en bien comme en mal, la société hollandaise avait vu se dresser devant elle un miroir plus exact. Une génération entière séparait, il est vrai, les personnages du roman de ses lecteurs; mais les mœurs, les habitudes sont tenaces dans ce pays, et sauf quelques différences superficielles de modes, de monnaies, presque toutes les classes de la population pouvaient se reconnaître. Avec quelle verve imitative le romancier-peintre faisait parler à chacun son langage particulier, depuis la phrase solennelle des douairières jusqu'au babil gazouillant des jeunes filles, depuis l'horrible, mais expressif jargon de Mître Lammertsz jusqu'au hollandais *à la française* de M. Pury! Et puis, sur ce fond réaliste, humoristique, se détachent des scènes émues, des sentimens d'une délicatesse, d'une pureté idéale. On fait comme la bonne Madame Mère, on rit et on pleure dans le même quart d'heure. La dernière lettre de Nicolette à Maurice est un des morceaux les plus tristes et les plus touchans que je connaisse, et je veux la citer comme exprimant l'idée même qui fait le fond de l'ouvrage. Elle est écrite au moment où la jeune fille, justifiée dans l'opinion de tous ses amis, vient d'être redemandée en mariage par le vicomte d'Eylar, dont jadis et quand elle n'était encore qu'une enfant trouvée, élevée par charité, elle avait eu l'héroïsme de repousser la demande.

« Mon ami,

« Si quelque chose pouvait compenser ce que j'ai souffert pendant les six derniers mois, ce serait la pensée que je n'ai pas perdu votre estime. Déjà j'avais cru voir, quand je vous rencontrai chez Mme Pury, que vous du moins ne me croyiez pas coupable, et ce fut un rayon de lumière qui vint éclairer une nuit douloureuse, un doux rayon qui m'a réchauffé le cœur. Oui, Maurice, votre amour est le plus précieux trésor

que je possède sur la terre. Et pourtant je ne puis, je ne dois pas être votre femme.

« Maurice, ce n'est pas cette fois parce que vous portez sur vos armes une couronne de comte que je vous refuse. Dût votre famille désapprouver ce qui resterait à ses yeux une mésalliance, je ne m'arrêterais point à cela du moment que votre excellente mère voudrait bien me recevoir comme sa fille et que votre digne frère continuerait de m'accorder son affection paternelle; mais lors même que vous seriez un simple bourgeois, lors même que vous ne seriez qu'un journalier, je ne pourrais vous épouser. Celle qui dans sa vie a passé un mois entier dans un gouffre d'infamie, lors même qu'elle en est sortie pure et innocente, emporte sur elle une tache que rien ne peut effacer.

« Sans doute M. Hoogenberg a tâché de me justifier, et je ne lui serai jamais trop reconnaissante des peines qu'il s'est données pour cela. Il a réussi auprès de ceux qui étaient chez lui, qui me connaissent et qui m'aiment; mais que peut faire cette justification devant le nombre bien autrement grand de ceux qui ne me connaissent pas? Pour eux, mon innocence restera toujours quelque chose d'incroyable, s'ils sont soupçonneux, et, s'ils sont charitables, quelque chose au moins de douteux. Les efforts mêmes tentés pour ma réhabilitation deviendront pour le grand nombre autant de preuves contre moi. On dira que l'on fait pour la riche petite-fille de M. Flinck ce qu'on n'eût jamais fait pour la pauvre Nicolette Pléiade. Vous me répondrez que de pareils commérages sont indignes qu'on s'en occupe, et que vous-même, convaincu de mon innocence, vous saurez vous élever au-dessus des jugemens du public. Non, mon ami, on ne défie pas ainsi l'opinion, surtout quand elle repose sur un principe bon en lui-même et qu'il faut maintenir. C'est un hommage légitime rendu aux honnêtes femmes que le mépris avec lequel on traite l'homme qui donne son nom à une femme dont la conduite a été scandaleuse, et qui semble accorder ainsi une prime à l'immoralité... Dites-moi, ne souffririez-vous pas quand, vous promenant avec moi, vous verriez les personnes de votre connaissance affecter de prendre un autre chemin pour être dispensées de me saluer? quand au bal, ou au concert, ou dans tel autre lieu de réunion, les chaises resteraient vides autour de moi? ou bien encore, si vous aviez des enfans et que les parens des autres enfans leur défendissent de jouer avec eux?

« Et dussiez-vous vous figurer que vous tiendriez ferme contre de tels affronts, pensez-vous qu'à moi cela serait possible, que j'aurais un instant de repos en voyant le mépris qui nous envelopperait, et qu'à chaque instant je ne me dirais pas : « Si Maurice ne m'avait pas épousée, il n'aurait pas eu de pareils tourmens à endurer? » Et que serait-ce si en effet vous alliez un jour vous en repentir? ou bien, chose pire encore, si le serpent du doute venait un jour vous mordre vous-même au cœur?

« Voilà pourquoi, Maurice, je vous prie de ne pas chercher à me faire

revenir sur ma résolution. Croyez-moi, le sacrifice que je fais me coûte beaucoup; mais je sais qu'en le faisant je remplis mon devoir, et que, si j'en suis malheureuse, je le serais bien plus encore en me rendant à vos désirs. Dieu, je l'espère, vous fera trouver une femme digne de vous et dont la tendresse m'effacera de votre souvenir. Il est probable que je ne verrai pas cela. J'ai le pressentiment que je ne resterai pas longtemps sur la terre; mais une de mes dernières prières sera certainement celle que j'adresserai au ciel pour votre bonheur.

« Votre sincère amie. »

Il faut que la critique littéraire soit aussi passionnée dans ses jugemens que la controverse politique pour qu'on ait pu songer à blâmer la tendance morale d'un roman où des sentimens aussi délicats et aussi purs forment la note prédominante. La vraie moralité d'une œuvre d'imagination consiste non pas à récompenser la vertu et à punir le vice, mais à faire voir le mal dans sa laideur et le bien dans sa beauté souveraine. C'est là incontestablement le mérite de l'œuvre que nous venons d'analyser. La fin mélancolique de l'héroïne, bien loin d'affaiblir cette impression salutaire, lui donne un relief d'une rare vigueur.

En somme, les œuvres romantiques de van Lennep resteront comme un des monumens remarquables de ce genre littéraire pour lequel notre siècle s'est passionné, et elles devront ce privilége à ce que, plus tôt que beaucoup de ses émules dans son pays et à l'étranger, l'auteur hollandais a su faire luire les rayons d'un idéal élevé au milieu des réalités qu'il s'est attaché à peindre avec une fidélité scrupuleuse. On ne m'ôtera pas de l'esprit que c'est de ce côté que le roman contemporain doit s'efforcer de marcher, s'il veut se renouveler et vivre. Sous ce rapport, van Lennep laisse un exemple à méditer et à suivre. Depuis que nous sommes revenus du roman historique, socialiste, ou purement idéaliste, nous sommes retombés sur le roman réaliste qui ne craint pas de décrire, quand l'occasion s'en présente, le fumier ou l'égout aussi bien que le lac bleu. Je n'y vois aucun mal *a priori;* seulement que nos romanciers se disent bien qu'on ne lit des romans que pour varier la monotonie vulgaire de la vie quotidienne, qu'on aime mieux avoir sous les yeux un lac bleu qu'un égout, et que celui-ci n'est supportable que si quelques rayons de soleil habilement dirigés à la surface font miroiter quelques perles annonçant que plus loin se trouve une région lumineuse où il fait bien meilleur respirer et vivre. Sachons peindre tout ce qui est réel; mais parmi les réalités n'oublions jamais celle-ci, que l'homme ne sait se passer d'idéal ni en lui-même, ni autour de lui.

ALBERT RÉVILLE.

L'UNITÉ MORALE

DE

L'ESPÈCE HUMAINE

Rapport sur les progrès de l'anthropologie, par M. A. de Quatrefages, de l'Institut.

Il n'y a pas de plus grand embarras pour le moraliste que celui qui naît de la diversité, de la mobilité et de la contradiction des opinions et des mœurs parmi les hommes. Les sceptiques s'emparent de cet argument pour combattre la doctrine d'une morale universelle et absolue. Les dogmatiques persistent, malgré les apparences, à soutenir l'existence d'une telle morale. Les premiers ne voient dans ce qu'on appelle la morale que le résultat complexe des habitudes, des intérêts, des instincts variables et multiples des diverses races humaines. Les autres affirment qu'il existe un fonds de morale naturelle, une loi non écrite, plus ou moins connue de tous les hommes, plus ou moins altérée par les penchans et les intérêts, mais qui partout commande le bien et défend le mal avec une autorité irrésistible. Même conflit dans le domaine du droit. L'école sceptique, appuyée cette fois par l'école historique et même par l'école traditionaliste, maintient que le droit n'est, comme la morale, que le résultat des faits, des besoins, des circonstances et des mœurs. L'école philosophique et rationaliste proclame au contraire un droit naturel, éternel, imprescriptible, antérieur et supérieur, comme on dit, aux lois écrites, et duquel celles-ci doivent

relever pour être justes. Ce débat n'est pas sans importance même en politique, ou, pour mieux dire, il est le fond même des grands conflits politiques de notre siècle.

Bornons-nous à la morale. Montaigne paraît être le premier qui ait développé dans toute sa force l'argument sceptique contre la morale, au moins chez les modernes. Tout le monde connaît son admirable apologie de Raymond de Sebonde, arsenal vraiment inépuisable d'objections et de difficultés contre la raison humaine. C'est là qu'on trouvera la première et vive expression du scepticisme moral. « Ils sont plaisans, dit-il, quand, pour donner quelque certitude aux lois, ils disent qu'il y en a aulcunes fermes, perpétuelles et immuables qu'ils nomment lois naturelles, qui sont empreintes en l'humain genre par la condition de leur propre essence, et de celles-là, qui en fait le nombre de trois, qui de quatre, qui plus, qui moins; or ils sont si desfortunés que de ces trois ou quatre lois choisies il n'y en a une seule qui ne soit contredite et désavouée non par une nation, mais par plusieurs... Il n'est chose en quoi le monde soit si divers qu'en coutumes et en lois. Telle chose est ici abominable, qui apporte recommandation ailleurs, comme en Lacédémone la subtilité de dérober; les mariages entre les proches sont capitalement défendus entre nous, ils sont ailleurs en honneur. Meurtre des pères, communication des femmes, trafique de volerie, licence à toute sorte de voluptés, il n'est rien en somme si extrême qui ne se trouve reçu par l'usage de quelque nation. » Et cependant ce même Montaigne, qui se complaît dans ces sortes de contradictions, a écrit ailleurs cette belle parole, qui est la condamnation des lignes précédentes : « la justice en soi, naturelle et universelle, est autrement réglée et plus noblement que n'est cette autre justice spéciale, nationale, contrainte au besoing de nos polices. »

Pascal a repris à son tour, comme chacun sait, la thèse de Montaigne, et lui a presque emprunté son langage et ses paroles en y ajoutant ce ton fier, hardi et méprisant qu'il porte partout, et qui est en quelque sorte son signalement. « Si l'homme connoissoit la justice, il n'auroit point établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes : que chacun suive les mœurs de son pays; l'éclat de la véritable équité auroit assujetti tous les peuples, et les législateurs n'auroient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les caprices des Perses et des Allemands. On la verroit plantée dans tous les états du monde et dans tous les temps, au lieu qu'on ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien

décide de la vérité. Le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous montre l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà! » Cependant Pascal lui-même ne niait pas absolument la loi naturelle, car il ajoutait : « Sans doute il y a des lois naturelles, mais cette belle raison corrompue a tout corrompu. » En d'autres termes, le péché originel a tout gâté. Fort bien; mais l'école matérialiste prend l'argument comme bon pour elle, et elle laisse le correctif.

L'école matérialiste en effet ne pouvait guère manquer de reprendre à son compte cette sorte de lieu commun, et elle s'est servie, pour le développer, des témoignages des plus récens voyageurs. Le Dr Buchner affirme que les peuples sauvages sont dépourvus de tout caractère moral, et commettent les plus atroces cruautés sans aucun remords de conscience. L'idée de la propriété n'existe pas pour eux, ou existe à peine; par exemple, selon le capitaine Montravel, les Nouveaux-Calédoniens partagent tout ce qu'ils possèdent avec le premier venu (1). Le vol, l'assassinat, la vengeance, sont leurs divertissemens familiers. Il y a aux Indes une association terrible, celle des *thuggs*, qui exerce l'assassinat au nom d'un dogme religieux. Les Damaras, peuplades de l'Afrique méridionale, n'ont aucune idée de l'inceste. Suivant Brehm, les nègres du Soudan non-seulement excusent la fraude, le vol et le meurtre, mais considèrent ces actions comme très dignes de l'humanité. Le mensonge et la fraude leur paraissent le triomphe de la supériorité intellectuelle sur la stupidité. Le capitaine Speke raconte des Somalis (sur le golfe d'Aden) qu'une fourberie bien exécutée leur est plus agréable qu'aucune manière de gagner leur vie. Chez les Fidschis, le meurtre est une action glorieuse. Werner-Munziger (*des Mœurs et du droit chez les Bogos*) raconte que chez ces peuplades la vengeance, la dissimulation de la haine jusqu'au moment favorable, la politesse, la fierté, la paresse, le mépris pour le travail, la générosité, l'hospitalité, l'amour du faste, la prudence, sont les signes distinctifs de l'homme vertueux (2)... Waitz (*Anthropologie des peuples à l'état de nature*) raconte que tel sauvage, interrogé sur la différence du bien et du mal, répondit : Le bien, c'est quand nous enlevons aux autres leurs femmes; le mal, quand ils nous enlèvent les nôtres. Les nègres de Cuba, suivant le comte Goertz (*Voyage autour du monde*), sont d'un caractère très vil et n'ont aucun sentiment moral; un instinct bestial ou une spéculation rusée est le seul mobile de leurs actions. Ils traitent de faiblesse la générosité

(1) Voilà un exemple singulièrement choisi pour prouver l'immoralité des sauvages!

(2) Tout n'est donc pas erroné chez ces sauvages : politesse, fierté, générosité, hospitalité, prudence, ne sont pas déjà des vertus si méprisables.

et l'indulgence des blancs. Il n'y a que la force qui leur impose. Le fouet est la seule punition efficace... Ils digèrent comme des bêtes fauves. Un autre dit encore : « J'ai souvent essayé de jeter quelques regards dans l'âme des nègres. Ce fut toujours peine perdue. Il est clair que le nègre est doué de peu d'intelligence, et que toutes ses pensées et ses actions portent le cachet du dernier degré de la culture humaine. » Tels sont les témoignages (et nous abrégeons) que fait valoir M. Buchner contre l'universalité des idées morales.

En comparant la fortune de l'argument sceptique depuis Montaigne jusqu'à nos jours, on voit que, s'il n'a pas beaucoup changé quant au fond, il s'est développé dans le détail. Les faits, les exemples sont bien plus nombreux, et l'expérience chaque jour en augmente le nombre. Pour parler le langage de l'école, la majeure de l'argument est toujours la même; mais la mineure est devenue un vaste champ de bataille qui s'élargit de jour en jour. En un mot, M. Littré nous dirait que le problème est entré dans sa *phase positive*. Au lieu de se borner à deux ou trois assertions toujours les mêmes, on commence à pouvoir s'appuyer sur les résultats d'une science, nouvelle sans doute et encore très conjecturale, mais qui tend à se constituer, la science *anthropologique*.

L'anthropologie est en effet une science nouvelle; fondée au XVIIIe siècle par de grands naturalistes, Buffon, Blumenbach, Prichard, elle n'est, à proprement parler, qu'un démembrement de l'histoire naturelle. Les contours en sont encore mal délimités; elle touche à la physiologie, à la psychologie, à l'histoire, à la philologie, à la géographie, ou du moins elle est obligée de se servir de tous ces élémens; néanmoins elle a aussi son domaine distinct, ses problèmes propres; elle a ses chaires d'enseignement, sa société (1), ses bulletins; enfin, dans cette vaste révision des sciences humaines entreprise l'année dernière sous les auspices du ministre de l'instruction publique, l'anthropologie a eu son drapeau séparé, et le *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, rédigé par M. de Quatrefages, n'est pas un des moins intéressans de cette remarquable collection.

L'anthropologie, selon M. de Quatrefages, est la science de l'espèce humaine considérée dans ses caractères physiques et moraux. Elle n'a pas pour objet l'homme individuel, qui est étudié d'une part par la physiologie, de l'autre par la psychologie; son objet propre, c'est l'homme collectif, l'humanité telle qu'elle se manifeste

(1) La *Société d'anthropologie* publie annuellement un *bulletin* de ses intéressantes discussions.

dans l'espace et dans le temps. Unité de l'espèce humaine, son origine, ses variations sous l'influence du milieu, le centre ou les centres de création où elle a paru pour la première fois, ses rapports et ses différences avec les autres espèces animales, sa place dans l'univers, tels sont les principaux problèmes qu'elle rencontre et dont elle cherche la solution. On voit par là que, si l'anthropologie fait une large part, la plus large même à l'homme physique, elle ne néglige pas et ne doit pas négliger l'homme moral. Ce n'est pas sans doute celui que la psychologie considère, celui que chacun trouve en soi-même et analyse par l'observation intérieure; c'est l'homme du dehors, tel qu'il se manifeste dans des temps et dans des lieux divers: ce sont ses mœurs, ses croyances, ses instincts, ses sentimens, ses passions. Sans doute, cet homme extérieur n'est pas différent dans le fond de l'homme intérieur, mais les mêmes facultés peuvent se manifester de bien des manières, et ce sont ces manifestations qu'il importe de constater.

On a reproché à M. de Quatrefages d'avoir donné comme signes distinctifs de l'espèce humaine deux caractères empruntés à l'ordre moral, à savoir la moralité et la religion, et l'on s'est étonné qu'un naturaliste ait invoqué des faits psychologiques pour établir un règne nouveau qu'il appelle le *règne humain*. J'attache, pour ma part, une assez faible importance à la question de savoir si nous appartenons à un règne, à un embranchement, à une famille ou à un ordre. Aussi n'ai-je rien à dire sur cette théorie, que M. de Quatrefages a si fort à cœur; mais quant à l'objection qui lui est faite, je ne la comprends pas bien. Tout au plus les philosophes auraient-ils le droit de réclamer et de dire au savant naturaliste qu'en tirant sa caractéristique humaine de l'ordre moral il empiète sur leur droit; mais je ne m'explique pas une telle objection venant du camp opposé, car, si le moral relève du physique, pourquoi les caractères moraux ne serviraient-ils pas aussi bien que les caractères physiques à différencier les espèces? Et puis d'ailleurs quand donc s'habituera-t-on à ne voir dans les divisions de nos sciences que des cadres inventés pour la commodité de l'étude, mais qui ne doivent point nous dissimuler l'unité des êtres? L'homme, étant à la fois un être moral et physique, doit être étudié à ce double point de vue.

Il y a principalement deux questions sur lesquelles l'anthropologie est appelée à nous donner de grandes lumières, la question religieuse et la question morale. L'école, depuis des siècles, prouve les vérités morales et religieuses par le consentement universel; mais ce consentement n'a jamais été constaté, vérifié d'une manière rigoureuse. C'est à l'anthropologie de nous dire ce qu'il en faut-

penser. Nous ne serons donc pas de ceux qui reprochent à M. de Quatrefages d'avoir, soit dans ses propres traités, soit dans ses cours, soit dans son rapport, insisté sur les caractères moraux des races et des peuples dont il cherche à établir la commune origine; nous lui reprocherions plutôt d'être encore trop superficiel sur cette question. Lorsque l'on fait de la moralité et de la religion les signes caractéristiques de l'espèce humaine, on ne saurait trop démontrer la réalité de ces caractères. Or il me semble que M. de Quatrefages passe en général un peu trop vite sur l'objection sceptique en matière de mœurs et de moralité. Lui-même, dans sa démonstration de l'unité de l'espèce humaine (1), sacrifie encore trop le point de vue moral au point de vue physique. Néanmoins nous trouverons dans les écrits du savant auteur de précieuses indications pour le sujet qui nous intéresse.

L'anthropologie d'ailleurs n'est pas la seule science que nous ayons à notre disposition pour résoudre le problème moral que nous avons posé. L'histoire, surtout l'histoire des institutions, des religions, des philosophies, est une source chaque jour plus riche de renseignemens inconnus autrefois. Les progrès de la philologie ont mis à notre portée les grands monumens sacrés, législatifs, moraux de l'Orient, et une vaste partie de l'espèce humaine, naguère encore enveloppée de nuages, commence à nous être connue dans les plus belles de ses œuvres. Là aussi, notre question ne peut manquer de trouver d'importantes lumières. C'est en consultant les diverses sources que nous venons d'indiquer, sans oublier les philosophes, que nous essaierons de donner la solution de ce problème moral que l'on peut appeler le problème de Pascal, car personne ne l'a formulé en termes plus saisissans. Nous voudrions « défendre la cause de l'humanité contre ce misanthrope sublime, » selon l'expression de Voltaire.

I.

L'objection sceptique contre l'unité morale du genre humain peut se résumer en ces deux propositions : chez les peuples sauvages, point de moralité; chez les peuples civilisés, moralité contradictoire. Nous examinerons successivement ces deux points. Lorsqu'il s'agit des mœurs des populations sauvages, qui n'ont point d'histoire, qui n'ont pas de monumens écrits, la seule autorité que l'on ait à sa disposition est le témoignage des voyageurs; or, sans vouloir déprécier en aucune façon cette autorité, qui est

(1) Voyez le livre, si intéressant d'ailleurs, de *l'Unité de l'espèce humaine,* qui a paru d'abord dans la *Revue*.

l'une des bases nécessaires de la science anthropologique, il est légitime et prudent de ne pas s'y fier sans réserve et sans quelques précautions. Si la philosophie a besoin d'emprunter ses matériaux aux sciences naturelles, son droit, comme son devoir, est d'en faire usage avec discernement, et, quoiqu'elle ne puisse prononcer sans faits, l'interprétation des faits lui appartient toujours en dernier ressort.

Ce qui est d'abord certain pour ceux qui ont lu beaucoup de voyages, c'est que l'observation des mœurs n'est pas en général ce dont les voyageurs sont le plus préoccupés. La zoologie, la botanique, la géographie physique, trouvent en eux des observateurs sérieux, habiles, exacts, et l'on ne saurait, sous ce rapport, trop consulter les écrits des voyageurs; mais les observations morales occupent toujours la moindre partie de leurs récits. Ajoutez que les voyageurs sont en général préparés aux observations physiques par les connaissances positives les plus étendues; mais peu ont les connaissances psychologiques nécessaires pour bien observer et même pour savoir avec précision ce qu'ils doivent observer : aussi à ce point de vue obéissent-ils à une sorte d'empirisme, sans méthode rigoureuse et certaine, à peu près comme ferait un homme qui, ignorant en histoire naturelle ou n'en sachant que les élémens, voudrait décrire la faune et la flore des pays qu'il visite. Les voyageurs partent avec des programmes déterminés, avec des problèmes scientifiques bien posés pour tout ce qui concerne l'état physique des pays qu'ils doivent parcourir; mais a-t-on jamais donné pour programme à un voyageur de constater avec précision et en détail ce qu'il peut y avoir de commun et de différent entre les peuples primitifs et les peuples civilisés au point de vue de la moralité et de la religion?

Dans cette disposition d'esprit, n'est-il point certain que ce qui doit frapper surtout les regards du voyageur, ce sont les différences beaucoup plus que les analogies? Il ne pensera presque jamais à signaler ce qu'il y a de commun entre les races inférieures et les races supérieures, car ces analogies lui paraissent si naturelles qu'il ne songe pas à les remarquer. S'il voit une mère embrasser son enfant, il se gardera bien de signaler ce fait comme intéressant et remarquable, car on lui dirait que ce n'est pas la peine d'aller si loin pour voir cela. L'intérêt de ses récits exige même qu'il raconte des choses extraordinaires, et en morale il devra être frappé surtout des monstruosités. Ajoutez la difficulté si grande de comprendre bien l'état moral de ces peuples, qui ne savent pas s'analyser eux-mêmes, qui n'ont pas ou qui ont peu d'idées abstraites, et chez qui le langage même n'est pas arrivé à exprimer cet ordre d'idées. « Par

exemple, dit avec raison M. de Quatrefages, les langues australiennes n'ont aucun mot qui traduise ceux d'*honnêteté, justice, péché, crime*; mais ce n'est là qu'une pauvreté de langage qui s'applique aux faits physiques tout aussi bien qu'aux faits moraux. Dans ces mêmes langues, il n'existe pas non plus de termes génériques, tels que *arbre, oiseau, poisson,* et certes personne n'en conclura que l'Australien confond tous ces êtres. »

Il faut remarquer que l'observation des mœurs d'un pays n'est presque jamais impartiale lorsqu'elle est faite par des étrangers. Cela s'applique même aux pays civilisés, à plus forte raison aux peuples sauvages. On sera toujours plus frappé et choqué des différences de mœurs, qui sont apparentes, que des analogies, qui ne se manifestent qu'à la longue et qu'à une familiarité de plus en plus intime. Par exemple, tâchez de faire comprendre à un Allemand ou à un Anglais que la ville de Paris est autre chose qu'une ville de plaisir, et qu'on y connaît la vie de famille, la vie sérieuse, les mœurs régulières; vous n'y parviendrez pas (1). Si de pareilles erreurs sont possibles relativement à un pays comme la France, que sera-ce quand il s'agira des populations du Soudan et de la Polynésie!

Ajoutez qu'un étranger, chez ces populations primitives, est en général considéré comme un ennemi, et cette disposition hostile n'est pas toujours le résultat de la férocité; elle vient souvent d'une défiance très naturelle et même légitime. Leur esprit s'élevant difficilement à comprendre la curiosité scientifique désintéressée, ils sont portés à voir dans l'étranger un espion, un instigateur de manœuvres dangereuses pour eux, et il est certain que la conduite des blancs à l'égard des populations sauvages n'a que trop autorisé la défiance dont ils sont partout l'objet. Or, l'étranger étant un ennemi, quoi de plus naturel que les persécutions, les barbaries, les oppressions dont il est victime? Seulement on doit se demander s'il est bien placé pour observer les mœurs de ceux dont il peut à chaque instant recevoir la mort.

Voilà bien des causes qui peuvent infirmer jusqu'à un certain point les témoignages des voyageurs qui paraissent par trop défavorables aux populations sauvages. Il en est de même de ceux que l'on doit aux peuples conquérans, qui, mis en rapport avec ces races inférieures, sont toujours plus ou moins disposés à les considérer comme des bêtes fauves et à les traiter comme telles. Les peaux-rouges sont en effet de véritables bêtes fauves à l'égard de

(1) Dans son livre, *die Familie,* un auteur allemand, M. Riehl, donne comme une chose notoire que les Français ne connaissent pas la vie de famille.

leurs voisins les blancs; mais comment en serait-il autrement? La guerre, lorsqu'elle dure longtemps, même entre peuples civilisés, ne finit-elle pas toujours par transformer les hommes en bêtes féroces? Quoi qu'il en soit, les témoignages donnés sous de telles influences de haine et de mépris ressemblent peu à un témoignage scientifique.

En outre, parmi les faits que l'on cite pour prouver qu'il n'y a pas de morale, on confond souvent deux sortes de faits très distincts, les mœurs et les opinions. De ce qu'il y a de mauvaises mœurs chez un peuple, faut-il conclure nécessairement qu'il n'y a pas de morale? Non sans doute, mais qu'il ne la pratique pas. On trouve chez certains peuples des perversités incroyables. La faute en serait-elle à la morale de ces peuples? Nullement, mais seulement à leurs passions. Tel pays de l'Europe est célèbre à tort ou à raison par la facilité de ses mœurs : faut-il croire que dans ce pays le libertinage et l'adultère sont considérés comme plus légitimes qu'ailleurs, que la pureté des mœurs y est blâmée et condamnée par la morale? En aucune façon; seulement ce peuple a un moindre degré de moralité qu'un autre, voilà tout. Il en est des peuples comme des individus : ils sont plus ou moins honnêtes, plus ou moins moraux, plus ou moins vicieux; mais de ce qu'il y a des individus vicieux, perdant même jusqu'à la conscience de leurs vices, en faut-il conclure que la différence du bien et du mal n'existe pas? On ne devrait donc ici invoquer que ces faits universels qui sont communs à tout un pays, à tout un temps, et qui sont acceptés par l'état, la religion, par la conscience publique; or on ne fait pas toujours cette distinction. On vous citera les Chinois donnant, dit-on, leurs enfans à manger aux pourceaux; mais, en supposant que ce fait fût vrai, et il paraît fort douteux (1), que prouverait-il autre chose qu'une grande perversion des sentimens naturels dans ce pays, causée sans doute par l'extrême misère? Que l'on me cite une loi dans laquelle cette atrocité soit commandée ou même permise; que l'on me montre un passage de Confucius ou de Mencius qui recommande aux parens en détresse de se dé-

(1) Le révérend Milne, missionnaire anglais qui a vécu pendant vingt ans en Chine, dans l'intérieur du pays et dans l'intimité de la vie chinoise, affirme que durant ce long temps il n'a pas vu ni entendu raconter un seul exemple de cette pratique barbare. Il conjecture que le fait a pu se présenter dans quelques années de famine, et qu'on a fait une loi générale de ce qui n'a pu être qu'une odieuse exception. Combien de préjugés de ce genre disparaîtraient devant l'étude attentive des faits! Livingstone nous dit de même qu'en Afrique, dans le pays des noirs, il n'a pas vu un seul exemple de parens vendant leurs enfans. Et cependant on nous répète que rien n'est plus fréquent, et on en conclut que ces pauvres gens ne connaissent pas la famille. C'est ainsi que la philosophie est dupe des marchands d'esclaves.

barrasser ainsi de leurs enfans : ce sera alors une objection contre l'universalité de la loi morale; mais le fait n'en est pas une. Locke lui-même le reconnaît. « On objectera peut-être, dit-il, qu'il ne s'ensuit pas qu'une règle soit inconnue de ce qu'elle est violée. L'objection est bonne lorsque ceux qui n'observent pas la règle ne laissent pas de la recevoir en qualité de loi... Mais il est impossible de concevoir qu'une nation entière rejetât publiquement ce que chacun de ceux qui la composent connaîtrait certainement et infailliblement être une véritable loi. » Fort bien, il faudra donc rechercher avec soin, lorsqu'on citera telle pratique sauvage, si c'est une corruption plus ou moins répandue, mais non justifiée, ou si c'est un vrai préjugé accepté publiquement. Ainsi, par exemple, le duel est une pratique plus ou moins sauvage, qui dans les temps modernes a fait de nombreuses victimes; cependant il a toujours été condamné par les moralistes et par la religion, les gouvernemens ne l'ont pas moins proscrit, et ceux-là mêmes qui obéissent aux funestes lois du duel, sont les premiers à reconnaître que, sauf un petit nombre de cas où tout autre mode de justice est insuffisant, cette pratique est aussi absurde qu'elle est odieuse. J'ajoute même que le duel ne s'est défendu si longtemps que parce qu'il a quelque chose de beau moralement : la mort affrontée de sang-froid, le sentiment de l'honneur, qu'aucune loi positive ne peut défendre aussi efficacement, etc.

Dans d'autres cas, il faut remarquer au contraire que, précisément parce que le fait dont il s'agit est prescrit et réglementé par la loi, il cesse d'avoir la signification qu'il aurait, s'il était le résultat d'une pratique universelle et spontanée. Par exemple, le larcin était permis à Sparte par la loi; faut-il en conclure qu'à Sparte il n'y avait pas de propriété? C'est le contraire évidemment, car on ne peut permettre le larcin que là où la propriété existe et est reconnue. S'ensuit-il de cet usage que le vol était considéré comme légitime en toutes circonstances? En aucune façon, car il est évident que dans ce cas le larcin, étant consenti d'un commun accord entre le voleur et les citoyens, perdait le caractère du vol; si je consens à ce que vous me preniez quelque chose, évidemment vous ne me volez pas. Les Spartiates, pour favoriser l'adresse à la guerre, autorisaient donc cette sorte de jeu, qui était soumis à des règles fixes. C'est comme si on disait qu'à Rome on ne reconnaissait pas la distinction des maîtres et des esclaves parce qu'aux saturnales la loi et la coutume permettaient que les rapports du maître à l'esclave fussent passagèrement intervertis.

Il faut encore écarter du débat toutes les coutumes, mœurs, institutions, qui sont diverses selon les divers peuples, selon leur situation géographique, leur climat, leur tempérament, et qui

n'ont point de rapport avec la morale. La morale n'exige point que tous les individus soient absolument identiques; elle ne l'exige pas davantage des races et des peuples. La nature n'ayant jamais fait deux individus absolument semblables, et même cette similitude absolue, suivant Leibniz, étant impossible, la morale ne peut prescrire ce que la nature des choses exclut infailliblement. Chacun de nous pourra donc, sous une même loi morale, avoir son caractère propre, son régime, son humeur, ses habitudes, ses plaisirs. Pourquoi n'en serait-il pas de même des divers peuples? La morale ne me défend pas d'être enjoué, ni à mon voisin d'être sévère et triste. De même il y aura des peuples qui auront l'imagination légère, vive, joyeuse, qui aimeront le plaisir, les fêtes, les danses, en un mot les joies de la vie; d'autres peuples seront âpres, rigides, ardens au travail, amis des austérités. Ceux-ci traiteront les premiers de frivoles; les autres à leur tour les traiteront de barbares. Le sage reconnaîtra que ces qualités diverses sont légitimes et introduisent heureusement la diversité dans l'espèce humaine. Il demandera que les peuples ne quittent pas trop facilement leurs mœurs primitives et originales. De cette diversité naturelle des caractères et des penchans, en même temps que de la diversité des climats et de ce que l'on appelle aujourd'hui les milieux, naissent dans chaque peuple des habitudes différentes, des régimes et des lois qui ont par là leur explication et leur raison d'être. Et c'est en ce sens que rien n'est plus vrai que cette maxime qui scandalise Pascal : « que chacun suive les mœurs de son pays, » dont le corollaire bien connu des voyageurs est qu'il faut suivre également les coutumes des pays étrangers que l'on visite. Cette maxime n'a absolument rien de contraire à la morale; elle est même une maxime morale, car rien de plus injuste que de choquer les mœurs de ceux dont on reçoit l'hospitalité, et il est au moins sage, sinon obligatoire, de vivre comme les autres hommes, en tant du moins que l'on ne trouve dans leurs usages rien de contraire à la justice. L'idée d'une uniformité absolue dans les mœurs de tous les peuples de l'univers est une conception abstraite semblable à celle d'une langue universelle. La morale n'exige pas que tous les hommes parlent une même langue; elle n'exige pas davantage qu'ils s'habillent, se nourrissent, se réjouissent, se gouvernent de la même manière. Il faut laisser beaucoup au naturel. L'erreur d'un grand nombre de philosophes, et c'est celle de Montaigne et de Pascal, est de croire que toute diversité résulte du caprice et de la fantaisie; mais la diversité, aussi bien que l'unité, est fille de la nature. Les mêmes plantes changent de port, d'aspect, de couleur, selon les climats. Pourquoi en serait-il autrement de l'humanité?

Il est facile de s'expliquer, nous l'avons vu, comment les dépo-

sitions qui nous sont fournies sur les mœurs des races inférieures sont en général très défavorables, et semblent autoriser les conséquences énoncées plus haut. Cependant une étude plus attentive des récits des voyageurs ferait, je crois, pencher la balance, et nous montrerait chez tous les peuples le bien et le mal constamment mêlés comme chez nous; je ne doute pas qu'un examen désintéressé ne réussît à prouver que les idées morales des peuples sauvages ou à demi sauvages sont supérieures à celles que nous leur supposons généralement. Nous ne pouvons ici que détacher quelques traits d'un tableau qui est à faire. Cette esquisse, tracée librement et au hasard de nos lectures, sera l'indication de ce que pourrait être une étude plus systématique et plus rigoureuse. Un philosophe anglais, M. Bain, dont nous parlerons plus loin, dit avec raison que l'on ne pourra rien affirmer de précis sur l'universalité des notions morales tant qu'on n'aura pas un catalogue exact des mœurs et des opinions de toutes les races humaines. Nous n'avons pas la prétention de donner ici ce catalogue, nous ne voulons qu'en faire sentir la nécessité.

Les populations du Soudan et de la Sénégambie ne sont pas, à proprement parler, des populations sauvages; elles tiennent le milieu entre l'état sauvage et l'état civilisé, elles sont agricoles et commerçantes, ce qui est déjà un pas vers la civilisation; elles ont une police assez passable, et même leurs rapports avec les Arabes et les Maures leur ont donné une sorte de culture religieuse et intellectuelle. Cependant elles appartiennent à la race noire, cette race soi-disant déshéritée de toute espèce de sentiment moral, et qui s'élève à peine au-dessus de la brute, au dire de ceux qui ne l'ont observée qu'à l'état de servitude. Ce n'est pas l'opinion de ceux qui l'ont étudiée chez elle, dans son propre pays : on peut à cet égard s'en rapporter au témoignage de deux des plus grands voyageurs des temps modernes, Mungo-Park et le Dr Livingstone. Le premier a étudié la race nègre à son état le plus élevé, le second au contraire dans une condition de civilisation tout à fait inférieure et à peine au-dessus de l'état de nature. L'un et l'autre sont d'accord pour nous dire que la race noire a été calomniée, et qu'elle l'a été au profit d'une plaie et d'une lèpre qui est la principale cause de la dégradation même dont on s'autorise pour la justifier.

Rien de plus fréquent et de plus répandu que l'accusation de paresse et d'indolence dirigée contre les nègres : cette accusation a été longtemps et est encore l'argument favori des partisans de l'esclavage ou de ceux qui le regrettent. Mungo-Park s'inscrit en faux contre ce reproche. « Sans doute, dit-il, la nature du climat est peu favorable à une grande activité; mais peut-on appeler indolent

un peuple qui vit, non des productions spontanées de la terre, mais de celles qu'il lui arrache par la culture? Peu de gens travaillent plus énergiquement quand il le faut que les Mandingues (1); mais, n'ayant pas l'occasion de tirer parti des produits superflus de leur travail, ils se contentent de cultiver autant de terre qu'il leur en faut pour subsister. » Dans son intéressant abrégé des découvertes dont le Niger et l'Afrique centrale ont été l'objet, M. F. Delanoye (2) cite plusieurs exemples remarquables de l'énergie et de l'activité des nègres. On voit chaque année des bandes de noirs descendre de l'intérieur de l'Afrique jusqu'aux comptoirs européens de la Sénégambie, s'y livrer avec ardeur à la culture des arachides, puis, une fois la récolte faite, en reporter le produit à leurs familles, à deux ou trois cents lieues de là, et revenir l'année suivante. D'autres s'engagent comme pilotes sur les bords des côtes, et après quelques années d'une vie de labeurs inouis retournent dans leur pays pour y vivre à leur aise. Voilà la paresse des nègres lorsqu'ils n'ont pas été abrutis par la servitude.

Un des penchans le plus souvent reprochés encore aux populations à demi sauvages est le penchant au vol. Mungo-Park, malgré sa sympathie pour ces populations, est obligé de reconnaître que ses amis noirs avaient un penchant irrésistible à lui voler tout ce qu'il possédait; mais il ajoute : « A cet égard, il n'y a aucun moyen de les justifier, car *eux-mêmes regardent le vol comme un crime*, et il faut observer qu'ils ne s'en rendent pas habituellement coupables les uns envers les autres. » Ainsi, chez ces peuplades pillardes, le vol est bien un crime; seulement elles ne savent pas résister à la tentation. N'en serait-il pas quelquefois de même chez les civilisés?

Pour ce qui est des pillages ou exactions dont les voyageurs sont victimes, non plus de la part des particuliers, mais de la part des gouvernemens, des princes, des petits potentats dont ils viennent témérairement visiter les pays, j'ai eu souvent l'occasion de faire une réflexion qui me paraît devoir atténuer notre blâme. Si l'on en croit tel de ces voyageurs, à peine a-t-il mis le pied dans un de ces états barbares que le voilà déjà dépouillé de presque tout ce qu'il possède. Cependant il repart; un nouveau souverain se présente, il est encore une fois dépouillé, et cela continue ainsi pendant tout le le voyage. On se demande par quel miracle ses bagages, mille fois pillés, renaissent sans cesse pour autoriser de nouvelles exactions, et l'on est tenté de conclure que le voyageur a bien pu être ex-

(1) L'une des grandes subdivisions de la race noire. On les appelle aussi les Malinkès.
(2) *Le Niger*, 1858.

ploité, et, pour dire le mot, écorché, mais non pas qu'il a été complétement dépouillé, comme cela devrait être, si ces peuples n'avaient aucune idée ou aucun respect de la propriété.

Mungo-Park reconnaît certaines qualités du cœur, les unes nobles et élevées, les autres délicates chez ces mêmes populations. Les Feloups, par exemple, sont vindicatifs et violens; mais en revanche ils sont très reconnaissans, témoignent une grande affection à leurs bienfaiteurs, et ils rendent ce qu'on leur confie avec une fidélité admirable. Les Mandingues au contraire sont doux, hospitaliers et bienfaisans. C'est surtout aux femmes que Mungo-Park rend ce témoignage, et il nous donne de nombreuses et touchantes preuves de leur sensibilité et de leur pitié. « Je ne me rappelle pas, dit-il, un seul exemple de dureté de cœur chez les femmes. » Un de ses prédécesseur en Afrique, Leydyard, disait également : « Je ne me suis jamais adressé décemment et amicalement à une femme que je n'en aie reçu une réponse amicale et décente. Elles venaient à mon secours avec tant de franchise et de bonté que, si j'étais altéré, le breuvage qu'elles m'offraient en prenait une douceur particulière, et, si j'avais faim, l'aliment le plus grossier me paraissait un mets délicieux. » C'étaient pourtant là des négresses; parlerait-on avec plus d'émotion de nos plus aimables Européennes? Les pauvres esclaves conduits à la chaîne vers la côte, et dont Mungo-Park accompagnait la caravane, oubliaient leurs souffrances pour soulager les siennes. « Souvent, dit-il, ils venaient d'eux-mêmes apporter de l'eau pour étancher ma soif; ils rassemblaient des feuilles pour me préparer un lit lorsque nous couchions en plein air. »

Ce que Mungo-Park admire surtout chez les populations mandingues, ce sont les vertus et les sentimens domestiques. Malgré la polygamie, les femmes ne sont pas tenues à l'état de servitude; leurs maris leur laissent une grande liberté dont elles n'abusent pas. « Je crois, dit Mungo-Park, que les exemples d'infidélité conjugale sont rares. » La tendresse maternelle est particulièrement remarquable chez ces peuples. Un de ses compagnons de voyage était un ouvrier forgeron qui, ayant ramassé quelque argent sur la côte, retournait dans son village pour s'y fixer. « On lui amena, dit Mungo-Park, sa mère, qui était aveugle, très vieille, et marchait appuyée sur un bâton. Tout le monde se rangea pour lui faire place. Elle étendit sa main sur le forgeron, toucha ses mains, ses bras, son visage, et paraissait enchantée de ce que sa vieillesse était consolée par la présence de ce fils chéri, et de ce que son oreille pouvait encore entendre sa voix. Cette scène touchante, ajoute le voyageur, me convainquit pleinement que, quelle que soit

la différence qui existe entre le nègre et l'Européen dans la conformation des traits et dans la couleur de la peau, il n'y en a aucune dans les douces affections que la nature inspire aux uns et aux autres. » La tendresse maternelle amène à sa suite la tendresse filiale. L'une des paroles que l'on entend le plus fréquemment dans cette partie de l'Afrique est celle-ci : « frappez-moi, mais n'insultez pas ma mère. » Le plus grand affront qu'on puisse faire à un nègre, c'est de parler de sa mère avec mépris. Mungo-Park raconte que, s'étant égaré, il reçut l'hospitalité dans une chaumière; pendant qu'il se reposait sur une natte, la maîtresse de la maison avec ses servantes se mit à improviser un chant dont le sujet était précisément le malheureux étranger. Le voici : « Les vents rugissaient et la pluie tombait. — Le pauvre homme blanc faible et fatigué vint s'asseoir sous notre arbre. — Il n'a point de mère pour lui apporter du lait, point de femme pour moudre son grain. » — Et le chœur répétait : « Ayons pitié de l'homme blanc, *il n'a point de mère.* »

Cette race noire, que l'on nous dépeint comme menteuse (et elle le devient dans l'esclavage), n'estime rien plus que la sincérité. Une mère avait perdu son fils dans un combat. Elle suivit son corps en sanglotant, et s'écriait : « Jamais, non jamais, *il n'a menti!* » Est-il rien de plus beau que ce cri maternel qui n'est pas le regret animal de la lionne ou de la louve dont on a tué les petits, mais qui est un regret vraiment moral? Ce n'est pas seulement le fils qu'elle regrettait, c'est son âme et sa vertu! Mais j'en veux finir avec le témoignage de Mungo-Park par une légende ou une histoire (1) qui montre que les populations noires, même celles qui ont résisté au mahométisme, sont capables d'atteindre au plus haut degré d'élévation morale. Un roi maure voulut imposer par la force la religion mahométane à un des rois nègres appelé le Damel. De là guerre entre les deux princes. Celui-ci est victorieux; on lui amène son ennemi enchaîné. — Abdul-Kader, lui dit-il, si le hasard de la guerre vous eût mis à ma place et moi à la vôtre, comment m'auriez-vous traité? — Je vous aurais percé le cœur de ma lance, et c'est le sort qui m'attend. — Non, répondit le roi noir, votre mort ne rebâtirait pas mes villes et ne rendrait pas la vie à mes sujets; je ne vous tuerai donc pas de sang-froid, mais je vous retiendrai comme esclave jusqu'à ce que je m'aperçoive que votre présence dans votre royaume n'est plus dangereuse pour vos voisins. — En effet, Abdul-Kader travailla comme esclave pendant

(1) Mungo-Park atteste que le fait lui a été donné comme historique et comme récent; mais, même à titre de légende, il est caractéristique.

trois mois, et au bout de ce temps le Damel le rendit à ses sujets. Cet acte de clémence africaine était sans doute rapporté à Mungo-Park comme un acte étonnant; la clémence d'Auguste n'est-elle pas aussi célébrée parmi nous comme une merveille? Et le pardon des offenses est-il donc une vertu si pratiquée même parmi les chrétiens?

Les peuplades visitées par le Dr Livingstone dans le sud de l'Afrique sont fort au-dessous, pour la civilisation et les lumières, des populations du Soudan. Cependant il résulte des récits de ce grand voyageur, comme de ceux de Mungo-Park, que la population nègre, vue sur le sol natal, est infiniment supérieure à cette même population réduite à l'esclavage, enfin que les idées morales de ces races australes, quoique bien plus près de l'état de nature, ne diffèrent point essentiellement de celles des races civilisées. « Chaque fois que j'ai demandé à des Bakouains intelligens, dit Livingstone, quelles notions ils avaient avant mon arrivée sur le bien et sur le mal, ils m'ont affirmé qu'ils blâmaient également tout ce que nous appelons un péché, si ce n'est d'avoir plusieurs femmes. »

La manière de rendre la justice chez les Makololos mérite d'être rapportée comme une remarquable confirmation de ce que dit Cicéron sur la loi naturelle, cette loi qui n'est point autre à Rome, autre à Athènes, et que nous apprenons tous de la nature même. « Ce n'est qu'au sujet des crimes politiques, dit Livingstone, que la justice chez les Makololos emploie des formes expéditives (1). » Dans les affaires privées, la justice est rendue avec le plus grand soin. Le demandeur parle d'abord; quand il a fini, le juge l'invite à chercher dans sa mémoire s'il n'a rien oublié. Le défendeur parle à son tour, laissant encore quelques minutes à son adversaire pour qu'il puisse compléter sa démonstration. Il explique alors les faits à son point de vue. Si son adversaire, par impatience, vient à l'interrompre : « Silence, dit-il, je n'ai rien dit pendant que vous avez parlé; ne pouvez-vous en faire autant? Voulez-vous être le seul qu'on entende? » Ne croiriez-vous pas entendre nos députés? Pas de serment; mais, si un fait est contesté, on l'appuie de ces paroles : « par le chef ou par mon père, j'ai dit la chose telle qu'elle est. » Ils sont du reste (toujours d'après Livingstone) d'une loyauté remarquable. Le même voyageur raconte qu'étant à Cassangé, ville portugaise, les hommes qui l'avaient accompagné, et qui étaient des Makololos, vinrent devant lui pour régler un différend qui s'était élevé entre eux. « Plusieurs Portugais qui avaient assisté aux débats me félicitèrent d'avoir trouvé une si bonne manière de juger

(1) Est-ce seulement chez les Makololos que la justice politique est expéditive?

ce différend; mais je ne pouvais m'attribuer l'honneur d'une méthode que ces sauvages m'avaient apprise. »

Livingstone atteste, ainsi que Mungo-Park, la nature bienveillante des dames nègres. « Les *ladies* makololos, dit-il, sont d'une nature généreuse; elles distribuent avec libéralité du lait et d'autres alimens, et réclament très peu de travail de leurs serfs. » Dans une grande disette qui eut lieu chez les Bakouains, la conduite des femmes fut excellente; elles se dépouillèrent de leurs parures pour acheter du maïs aux tribus moins heureuses. « Après les avoir longtemps observés, dit aussi Livingstone des Makololos, j'en suis venu à penser qu'il y a dans leur nature ce singulier mélange de bien et de mal qu'on retrouve chez tous les hommes. Ils font preuve d'une véritable bonté, et mettent de la grandeur et de la délicatesse dans leur manière de donner; mais ils sont durs envers les pauvres, et ne leur témoignent de bienveillance que pour en tirer quelques services. Lorsqu'un malheureux est sans famille, nul ne s'inquiète de fournir à ses besoins; à sa mort, nul ne prend soin d'enterrer son cadavre. D'un autre côté, j'ai vu des hommes et des femmes recueillir des orphelins, et les élever comme leurs propres enfans. On pourrait, en choisissant telle ou telle circonstance, les dépeindre comme très bons ou comme très mauvais. » Est-ce bien la nature sauvage que Livingstone nous décrit là, et ne serait-ce pas la nature humaine?

Après les noirs, ce sont les populations australiennes qui ont eu le privilége d'être rabaissées au niveau des brutes, pour le plus grand honneur de la théorie qui veut que l'homme ne soit qu'un singe transformé. On a prétendu que la famille n'existait pas chez eux; on invoque la facilité des femmes, l'indifférence des maris. M. de Quatrefages fait remarquer avec raison que ces exemples sont empruntés aux tribus voisines de Sidney, tribus que la civilisation a corrompues, comme elle l'a fait trop souvent en Australie et ailleurs. Il n'en est pas de même dans d'autres régions, et Dawson trace de la famille australienne un tableau tout patriarcal, où la femme joue un rôle très considérable. Des voyageurs en avaient fait des populations nomades, errant par groupes de deux ou trois familles, sans vestige d'état social; d'autres au contraire ont trouvé chez eux une organisation en clans, et enfin de nombreux villages subdivisés en tribus et en familles. Chez eux, point de propriétés, disait-on, et au contraire il se trouve que chaque tribu a ses terrains propres, de même que chaque famille. On leur impute des vices qui sont d'ailleurs aussi fréquens chez les civilisés que chez les sauvages, la vengeance, l'ivrognerie, le libertinage; selon d'autres voyageurs, l'Australien est accessible aux plus doux, aux

plus nobles sentimens, aux affections de famille, à l'amour conjugal, à la reconnaissance. Trompé par le blanc, il ne se fie plus à lui et use de représailles; mais Dawson affirme qu'il agit avec une entière bonne foi envers celui qui a mérité sa confiance. Cuningham a trouvé chez ces peuples le point d'honneur sanctionné par de véritables duels où tout se passe d'après des règles auxquelles on ne saurait se soustraire sans être déshonoré. Voici par exemple un fait curieux que sur l'autorité du capitaine Sturt cite M. de Quatrefages, et qui prouve l'esprit chevaleresque de ces sauvages. Deux évadés irlandais se prirent de querelle avec les indigènes au milieu desquels ils étaient réfugiés. Les Européens étaient sans armes; avant de les attaquer, les Australiens leur en fournirent pour qu'ils pussent se défendre, seulement alors ils les combattirent et les tuèrent. Comme ombre au tableau, il faut ajouter que les Irlandais furent mangés, ce qui n'est pas très chevaleresque; mais ce n'est là, nous dit M. de Quatrefages, qu'une exception, car il a été juridiquement constaté par une enquête que le cannibalisme n'existe que sur quelques points du continent australien, et qu'il n'y en a pas trace sur une étendue considérable et parmi de nombreuses tribus.

Les Indiens du nouveau continent n'ont jamais été placés si bas dans l'opinion que l'ont été les nègres et les Australiens. On leur a généralement reconnu, quoique mêlées de férocité et de perfidie, des qualités plus nobles et plus viriles qu'aux populations africaines. Une certaine fierté, même une certaine grandeur leur a été traditionnellement reconnue. Sans doute il ne faut point juger les peaux-rouges d'après les romans de Cooper; mais après tout il ne les a pas plus poétisés que Corneille les Romains. Je trouve dans les *Mémoires* de Malouet (1) une description très intéressante, faite avec une grande perspicacité, des mœurs des Indiens de la Guyane. Ce ne sont pas à la vérité les belliqueux Apaches, les fiers Mohicans, les Hurons, les Iroquois, ces populations énergiques et héroïques réduites peu à peu par la nécessité et par les progrès constans des Européens à l'état de populations pillardes, ne vivant plus que de brigandages; ce sont des races paisibles et douces, sédentaires, peut-être amollies, sinon conquises par la civilisation. Le tableau que nous a laissé Malouet de leur état de société, et qui paraît être d'une vérité parfaite, prouve qu'après tout ces peuples enfans n'ont pas choisi le plus mauvais lot parmi les biens dont l'homme peut jouir sur la terre. « Depuis la baie d'Hudson jusqu'au détroit de

(1) Ces curieux mémoires viennent d'être publiés avec un soin infini par le petit-fils de l'auteur, le baron Malouet. Le célèbre constituant avait été chargé d'une mission dans la Guyane française, et avait même eu des affaires à traiter avec les Indiens : il a donc pu les observer de très près.

Magellan, dit Malouet, ces hommes si différens de tempérament, de figure, de caractère, les uns doux, les autres féroces, tous s'accordent en un seul point, l'amour de la vie sauvage, la résistance à la civilisation. » Voudrait-on voir là une preuve de la diversité essentielle des races? Soit, les races ont des instincts différens, cela n'est pas douteux; mais la civilisation et la moralité sont deux choses fort distinctes. « Rien n'est plus frappant pour un Européen, ajoute Malouet, que leur indifférence, leur éloignement pour nos arts, notre luxe, nos jouissances;... nous les avons appelés dans nos villes pour les rendre témoins de notre bonheur : ils n'en ont pas été séduits;... nos maisons, nos bijoux, nos vêtemens, nos repas, rien de tout cela ne les tente; notre police despotique ou servile les épouvante. Un gouverneur, un magistrat européen se mêlant d'ordonner les détails de la vie civile leur paraît un sultan, et nous un troupeau d'esclaves. » Supposez un Indien auquel un magistrat vient dire qu'il ne doit pas construire sa maison d'un pied plus avant que celle de son voisin, qu'il ne doit pas ramasser un gibier qu'il vient de tuer, parce qu'il est tombé de l'autre côté d'une haie ou d'un sentier; ces conséquences compliquées et éloignées des principes sur lesquels repose la vie civile doivent certainement lui apparaître comme des actes d'odieux et absurde despotisme. Fenimore Cooper, dans son personnage du vieux trappeur, a admirablement peint cette passion de la vie indépendante et la résistance de l'homme de la nature aux empiétemens de la vie civile. Je veux bien que ces pauvres Indiens se trompent; mais n'est-ce pas se tromper noblement que de préférer la vie libre et indépendante des grands bois à la politesse raffinée de nos grandes villes? L'amour de l'indépendance est une des meilleures passions de l'homme, et tout l'effort de notre science politique est de trouver les moyens de concilier les avantages de la vie civile avec les droits de la liberté naturelle. Ceux qui sacrifient les premiers aux seconds ont-ils donc tellement tort?

Cette vie indépendante des Indiens de la Guyane n'est pas du reste cet état de nature rêvé par Rousseau et les philosophes du XVIIIe siècle. « Ils ont un état de société, ils vivent en familles, ils ont une association nationale, un magistrat ou chef qui les représente dans leurs relations de voisinage, et qui les commande à la guerre. Ils n'ont pas besoin de code civil, n'ayant ni procès, ni terres; mais leurs usages, les coutumes de leurs pères, sont religieusement observés. Cette égalité, que nous avons si douloureusement cherchée, ils l'ont trouvée; ils la maintiennent sans effort... Ils sont enfin, dit Malouet, dans un état de société *naturelle*, tandis que nous sommes parvenus à un état de société *politique*. » Le même observateur nous atteste encore qu'il y a moins d'immoralité

parmi eux que dans nos grandes villes. Il est rare qu'un Indien, à moins qu'il ne soit chef ou déjà corrompu, ait plus d'une femme jeune : c'est lorsqu'elle vieillit qu'il en prend une seconde pour avoir encore des enfans; mais leurs ménages n'en sont pas moins paisibles. Le partage des fonctions est une loi qui n'est jamais violée parmi eux; le mari chasse, pêche, construit; la femme fait le reste. Elle est soumise sans contrainte, elle paie au mari sa protection par l'obéissance.

Nous ne pourrions prolonger ces détails sans entreprendre ici un traité d'anthropologie ou d'ethnologie, ce qui n'est pas notre objet. Nous en avons assez dit pour faire voir que les populations sauvages ne sont pas dépourvues de moralité. Le mal et le bien s'y unissent, comme chez les populations plus éclairées, et, si le mal l'emporte sur le bien, l'ignorance et la misère en sont bien plutôt les causes qu'une prétendue incapacité morale radicale. Si l'on recherche en effet quelles sont les principales causes de ces pratiques qui nous font horreur chez les sauvages, on les trouvera presque toujours dans le besoin et la misère. Le cannibalisme, par exemple, doit son origine à l'extrême difficulté de trouver une nourriture suffisante sur de vastes terrains incultes où ces populations ignorantes n'ont presque aucun moyen de subsistance que la chasse et la pêche, et souvent l'habitude survit au besoin. Il suffit d'ailleurs de trouver des populations sauvages qui ne soient pas cannibales, et il y en a un grand nombre, pour qu'il soit établi que l'horreur de l'anthropophagie est bien un instinct naturel à l'homme et non un résultat artificiel de la civilisation. La coutume barbare si souvent rappelée de tuer les vieux parens lorsqu'ils sont infirmes vient sans doute de la crainte de livrer à des ennemis sans pitié ceux que l'on aime et qu'on ne peut plus nourrir. La haine de l'ennemi, le goût de la vengeance, les guerres implacables de tribu à tribu, le massacre des prisonniers, ces pratiques criminelles dont les peuples civilisés ne sont pas trop corrigés, viennent encore de la concurrence pour vivre sur un même sol qui suffit à peine pour un, et qu'il faut exploiter à deux, ou à plus encore. Quant à l'absence de pudeur, à la licence des mœurs, outre que sur ces points les nations civilisées elles-mêmes ne sont pas si supérieures qu'elles le croient aux nations sauvages, on peut affirmer qu'il n'est point de peuplade, si barbare qu'elle soit, où ne se remarque quelque chose de plus ou moins semblable au mariage; partout quelque précaution, quelque règle est apportée aux rapports des sexes. Enfin, s'il est vrai que certains sentimens, certaines idées morales, ne se développent qu'avec la civilisation et la culture, il ne faut pas en conclure que ces sentimens ou que ces idées ne soient pas

naturels, car le développement et la perfectibilité de nos sentimens est précisément l'un des traits caractéristiques de la nature humaine.

On dira que la moralité chez les sauvages n'est jamais que le résultat de l'instinct ou de l'intérêt, mais qu'ils ne connaissent pas l'idée absolue et abstraite du devoir. Il n'importe, car nous ne prétendons pas que les sauvages aient atteint à toute la moralité dont l'homme est susceptible : il nous suffit qu'il y ait en eux des germes de moralité. Après tout, la moralité des enfans, qu'est-elle autre chose d'abord qu'instinct, habitude et intérêt? Doit-on exiger plus des peuples enfans? Je veux bien que l'humanité n'ait pas commencé par l'idée du devoir : elle y est arrivée, cela suffit. Examinons donc maintenant l'idée morale chez les peuples civilisés, et voyons s'il est vrai de dire qu'elle est partout en contradiction avec elle-même.

II.

On s'étonne de trouver une si grande diversité d'opinions et de mœurs chez des peuples qui paraissent appartenir à une même espèce. On pourrait, selon nous, à bien meilleur droit, s'étonner de voir que dans une telle diversité de temps, de lieux, de circonstances, l'homme soit encore partout si semblable à lui-même. Il n'est que naturel que la différence des milieux et des conditions physiques, des circonstances historiques et géographiques, amène d'assez grandes différences dans la manière de voir des peuples; mais ce qui me paraît admirable, c'est que ces différences ne soient pas plus grandes, et que chez tant de races diverses, quelques-unes même sans communication, sans analogie, on rencontre après tout un fonds de morale essentiel à peu près partout le même, étant donné un certain état de civilisation. Les législateurs moraux des Hindous, des Chinois, des Perses, des Hébreux et des Grecs se sont tous fait une idée sensiblement pareille de la moralité humaine, et plus on étudiera la civilisation de ces divers peuples, plus on sera frappé de voir tant de similitude sous la diversité, tant de notions communes sous des contradictions apparentes.

Nous ne nous attacherons pas à démontrer que tous les peuples de l'Europe qui appartiennent à une même race, la race indo-européenne, qui ont été élevés par une même religion, ont une seule et même morale, et que les différences qui subsistent tendent à s'effacer sous l'empire croissant des lumières philosophiques; nous n'insisterons pas davantage sur ce point aujourd'hui bien démontré, que la morale païenne, la morale des Grecs et des Romains, de Platon, d'Aristote et des stoïciens, était arrivée de son côté, par

un progrès naturel et spontané, aux mêmes idées morales qui trouvaient en Judée leur éclatante expression dans les maximes de l'Évangile. Ce résultat a été mis hors de doute par les remarquables travaux de M. J. Denis, de M. Martha (1) et d'autres encore. Ce qui mérite d'être plutôt mis en lumière, comme un peu moins connu, ce sont les profondes et merveilleuses analogies qui existent entre la morale de l'Orient et celle de l'Occident, entre les maximes de l'Inde et de la Chine d'une part et de l'autre celles de la Grèce et de la Judée. En établissant que toutes les grandes civilisations ont eu une même morale, exprimée quelquefois dans des termes presque identiques, sans qu'on puisse supposer aucun emprunt ni aucune imitation d'une race à l'autre, on aura sans doute péremptoirement démontré l'unité morale de l'espèce humaine. La science orientaliste a donc rendu un grand service à la science morale en mettant entre nos mains les grands monumens philosophiques et religieux de l'Orient, les Vêdas, les lois de Manou, les grandes épopées indiennes, les légendes bouddhiques, le Zend-Avesta, les livres sacrés et les livres classiques de la Chine. Nous puiserons librement en ces divers écrits dans la mesure où il sera nécessaire pour ce que nous nous proposons d'établir.

L'Inde a donné naissance, comme on sait, à deux grandes religions, le brahmanisme et le bouddhisme, celle-ci n'étant qu'un rameau et un développement de celle-là. On trouvera résumée toute la morale du brahmanisme dans les lois de Manou, l'un des plus anciens et des plus beaux livres sacrés qu'il y ait dans le monde. Quant à la morale bouddhique, elle nous est maintenant suffisamment connue par les nombreuses légendes que M. Eugène Burnouf a traduites et dont M. Barthélemy Saint-Hilaire a fait heureusement usage dans son livre sur le Bouddha. Nous n'insisterons pas sur les innombrables similitudes de la morale brahmanique et de ce qu'on peut appeler la morale européenne (2); expliquons-nous

(1) J. Denis, *Histoire des idées morales dans l'antiquité*.— C. Martha, *les Moralistes sous l'empire romain*. — De notre côté, s'il nous est permis de le dire, nous avons essayé d'éclaircir ce point capital dans notre *Histoire de la philosophie morale et politique*.

(2) Rappelons sommairement quelques-unes de ces analogies. Conscience morale : « l'âme est son propre témoin; ne méprisez jamais votre âme. » — Sanction morale : « en accomplissant les devoirs prescrits, *sans avoir pour mobile l'attente de la récompense*, l'homme parvient à l'immortalité. Après avoir abandonné son cadavre à la terre, les parens du défunt s'éloignent; mais *la vertu accompagne son âme*. » — Charité : « celui qui est doux et patient atteindra le ciel par la charité... » — Sincérité : « c'est la parole qui fixe toutes choses, c'est la parole qui est la base de la société... » — Contre l'hypocrisie : « tout acte pieux fait par hypocrisie va aux Râkchasas » (en enfer). — Devoirs des rois : « que le roi soit sévère et doux suivant les circonstances. » — Devoirs des guerriers : « un guerrier ne doit jamais dans une action employer contre

surtout sur les différences. Il est en particulier deux points principaux qui semblent distinguer la morale indienne de la nôtre : l'abus du mysticisme et le régime des castes. Il est facile d'établir que sur ces deux points les différences de l'Occident et de l'Orient sont plus apparentes que réelles.

L'ascétisme contemplatif est en effet l'un des traits caractéristiques de la morale indienne. Pour les Indiens, dit-on, le souverain bien, c'est la contemplation; pour nous, c'est l'action. Faut-il conclure de là qu'il y a une morale de l'Orient et une morale de l'Occident? En aucune façon. Le conflit entre la contemplation et l'action n'existe pas seulement entre l'Orient et l'Occident, il n'est pas seulement un conflit de race et de climat; il a existé dans l'Occident même entre les mystiques et les moralistes, entre les partisans de la vie monastique et les défenseurs de la vie active et politique, enfin, dans le clergé même, entre les séculiers et les réguliers. Ce conflit a sa raison dans la nature humaine elle-même, pour qui le souverain bien paraît être tantôt dans le travail et dans l'action, tantôt dans le repos. N'oublions pas qu'Aristote, le plus Grec des Grecs et le plus pratique des philosophes, place dans la vie contemplative le plus haut et le plus parfait bonheur.

D'un autre côté, il ne faut pas croire que les sages de l'Inde, malgré les propensions naturelles de leur race, s'abandonnent sans aucune réserve à l'entraînement de la vie contemplative, et n'en aperçoivent pas les abus. Aussi voit-on, par exemple, les lois de Manou n'autoriser le chef de famille à se livrer à la vie solitaire « que lorsqu'il a vu ses cheveux blanchir, et qu'il a sous les yeux les fils de ses fils. » Dans le même livre, la dévotion est mise après la morale. « Que le sage, est-il dit, observe les devoirs moraux avec plus d'attention encore que les devoirs pieux; celui qui néglige les devoirs moraux déchoit même lorsqu'il observe tous les devoirs pieux. » Nous voyons encore par l'un des plus beaux monumens de la philosophie indienne, par la *Bhagavad-Gita,* que le

ses ennemis d'armes perfides, de flèches empoisonnées. » — Devoirs des juges : « la justice frappe lorsqu'on la blesse, elle préserve lorsqu'on la protége. » — Respect des vieillards : « celui qui a l'habitude de saluer les gens âgés et de leur témoigner des égards voit augmenter la durée de son existence. » — Respect des maîtres : « un instituteur est l'image de l'être divin. » — Respect des parens : « que le jeune homme fasse constamment ce qui peut plaire à ses parens... C'est là la dévotion la plus éminente... » — Devoirs réciproques du mari et de la femme : « qu'une femme aime et respecte son mari; elle sera honorée dans le ciel. » — « Après avoir perdu son époux, qu'elle ne prononce pas même le nom d'un autre homme. » — « Partout où les femmes sont honorées, les divinités sont satisfaites. » — « Gardées par les hommes, les femmes ne sont pas en sûreté : celles-là seulement sont en sureté qui se gardent elles-même. » — « Le mari ne fait qu'une seule et même personne avec son épouse. »

conflit signalé plus haut entre la contemplation et l'action existait dans l'Inde comme parmi nous. « Il y a deux doctrines, est-il dit dans la *Bhagavad-Gita*, la doctrine de la spéculation et la doctrine de la pratique. » L'auteur de ce livre voudrait les concilier toutes deux. « Il n'y a que les enfans et les ignorans qui parlent de la doctrine spéculative et de la doctrine pratique comme de deux doctrines, elles ne sont qu'une seule science. » Plusieurs passages de cet admirable poème philosophique, chef-d'œuvre du génie indien, sont explicites pour établir la supériorité de la vie active. « Le renoncement et la pratique des œuvres sont deux routes qui conduisent à la souveraine félicité; mais la pratique est au-dessus du renoncement. » — « L'action est supérieure à l'inaction... Le dépouillement de la forme mortelle ne peut s'accomplir dans l'inaction. » Enfin, pour ajouter encore à l'autorité de ces paroles, le dieu même qui expose la doctrine au jeune prince qui l'écoute s'écrie dans un admirable mouvement d'éloquence : « Moi-même, ô Arjouna, je n'ai rien à faire, rien à désirer dans ces trois parties du monde, et *cependant je vis dans l'exercice de mes devoirs moraux.* »

On voit que le conflit entre la contemplation et l'action n'est propre ni à l'Occident ni à l'Orient, qu'il est commun à l'un et à l'autre. Plus de contemplation d'un côté, plus d'action de l'autre, je le veux bien; mais les sages de l'Inde recommandent l'action, et les hommes pieux de l'Occident vantent la contemplation : il n'y a là qu'une différence de proportion. Ce sont les mêmes races, dira-t-on, car on sait que nous sommes des Indiens. Soit, mais le même conflit existe dans la Chine. Lao-tseu, philosophe chinois, est un contemplatif, et Confucius est un philosophe pratique. La Chine est exclusivement pratique, dit-on. Comment se fait-il donc que le bouddhisme s'y soit répandu plus que partout ailleurs en Asie? La Chine n'en a pris, dira-t-on encore, que la superstition; mais dans l'Inde même le peuple a-t-il pris du brahmanisme autre chose que des superstitions? Partout les vrais contemplatifs sont une exception; les Fénelons sont partout en minorité.

Le second point qui caractérise la morale brahmanique est le régime des castes, c'est-à-dire la division impitoyable du peuple en quatre classes séparées par des barrières infranchissables : les prêtres, les soldats, les laboureurs et commerçans, les serviteurs ou esclaves, — les brahmanes, les kchatryas, les vaicyas et les soudras, — sans compter qu'au-dessous de ces quatre classes légales se trouvent encore des classes sans nom, des tchandalas, comme les appelle Manou, qui n'ont pas même l'honneur d'être légalement esclaves. Jamais l'inégalité humaine n'a été consacrée d'une manière plus odieuse, plus brutale; jamais elle n'a été exprimée en termes

plus repoussans : « les quatre classes ont pour cause première Brahma; mais il les produisit chacune d'une partie différente de lui-même : la classe du brahmane de sa bouche, celle du kchatrya de son bras, celle du vaicya de sa cuisse, celle du soudra de son pied. » Chaque classe a ses devoirs propres : « le devoir du brahmane, c'est la paix, la modération; le devoir du kchatrya, c'est la bravoure; le devoir du vaicya est la culture de la terre et le trafic; le devoir du soudras est la servitude. » Ainsi la vertu semble un privilége; les plus hautes vertus appartiennent aux brahmanes, les plus brillantes aux guerriers; quant aux dernières classes, elles n'ont plus, à proprement parler, de devoirs ni de vertus, elles ont des fonctions, et la dernière de toutes a pour fonction unique de servir les autres. Enfin l'orgueil sacerdotal s'est élevé dans l'Inde à un degré qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer. Citons-en quelques exemples. « Entre un kchatrya (guerrier) de cent ans et un brahmane de dix ans, il y a un rapport de père et de fils; mais c'est le brahmane qui est le père, et le kchatrya qui est le fils. » — « Si le roi trouve un trésor, qu'il en donne la moitié aux brahmanes; si le brahmane trouve un trésor, qu'il le garde tout entier. » — « Le brahmane est le roi de l'atmosphère; tous les autres hommes ne jouissent des biens de la terre que par la permission du brahmane. »

Cependant, quoique jamais peut-être l'inégalité des hommes n'ait été proclamée en termes plus insolens que dans la législation et dans la religion brahmanique, il est vrai de dire que les préjugés de caste ne sont nullement l'erreur privilégiée des races orientales. Théoriquement, l'apologie de l'esclavage dans Aristote n'a rien à envier pour la brutalité des expressions aux lois de Manou. « Si la navette tissait toute seule, dit Aristote, on n'aurait que faire d'esclaves... L'esclave est l'*homme d'un autre homme*. Existe-t-il des hommes *aussi inférieurs aux autres hommes que la brute elle-même?* S'il en existe, ceux-là sont destinés à servir. Or il y a des hommes qui n'ont que juste ce qu'il faut de raison pour comprendre la raison des autres, ce sont ceux dont le travail corporel est le seul emploi utile; *ceux-là sont esclaves par nature*. » Quant au despotisme sacerdotal, l'Europe l'a connu aussi bien que l'Inde, sinon au même degré. « Que tous les princes de la terre, est-il dit dans les *fausses décrétales*, et tous les hommes obéissent aux prêtres et *courbent la tête devant eux* (1)! »

L'Occident n'a donc rien à reprocher à l'Orient pour ce qui est du principe des castes, et réciproquement il est permis de dire que l'Orient n'a pas eu besoin de la sagesse de l'Occident pour s'élever au principe de l'égalité des hommes. C'est spontanément, et sans

(1) *Pseudo-Isidorus* (édition de Genève 1628), lett. I, attribuée au pape Clément Ier.

sortir de l'Inde, que l'âme humaine a eu la force de comprendre dans toute sa beauté le principe de la fraternité humaine : c'est la gloire du bouddhisme, comme du christianisme, d'avoir proclamé ce principe. On ne peut certainement pas affirmer que le second l'ait emprunté au premier; mais à coup sûr le premier ne le tient pas du second, puisqu'il lui est de beaucoup antérieur. On a pu sans doute, avec des motifs plausibles et spécieux, combattre la métaphysique bouddhiste (1); mais la morale du bouddhisme est d'une beauté incomparable, elle ne le cède à aucune autre, pas même à la morale chrétienne.

Eugène Burnouf a fait remarquer avec raison, dans son admirable *Introduction à l'histoire du bouddhisme*, que Çakia-Mouni, le fondateur de la religion bouddhique, n'a jamais eu la pensée d'attaquer l'institution politique des castes. Dans les légendes les plus anciennes, dans les livres canoniques du bouddhisme, qui reproduisent les premières prédications de Çakia-Mouni, on ne rencontre pas une seule objection contre les castes : il semble au contraire les considérer comme un fait établi qu'il ne songe point à modifier; mais, s'il ne proclame pas l'égalité sociale, il proclame ce qui en est le principe, l'égalité religieuse. Dans le brahmanisme, la dévotion et le salut étaient en quelque sorte le privilége des brahmanes. Çakia ouvrit le ciel à tous. « Ma loi, disait-il, *est une loi de grâce pour tous.* » Ainsi saint Paul et les apôtres n'ont jamais attaqué l'institution civile de l'esclavage, mais ils disaient : « Il n'y a plus de maîtres, il n'y a plus d'esclaves; il n'y a plus de riches, il n'y a plus de pauvres : *nous sommes tous frères en Jésus-Christ.* »

Le principe de l'égalité religieuse une fois proclamé, il n'était pas difficile d'en tirer le principe de l'égalité naturelle. Aussi voyons-nous plus tard la philosophie bouddhique attaquer l'institution des castes par des argumens que l'on pourrait croire empruntés à notre philosophie du XVIIIe siècle. « Il n'y a point, est-il dit dans une légende bouddhique, entre un brahmane et un homme des autres castes la différence qui existe entre la pierre et l'or, entre la lumière et les ténèbres. Le brahmane en effet n'est sorti ni de l'éther ni du vent, il n'a pas fendu la terre pour paraître au jour. Le brahmane est né d'une matrice de femme, tout comme le tchandala. Le brahmane, quand il est mort, est abandonné comme un objet vil et impur, il en est de lui comme des

(1) M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans son livre sur le Bouddha, est très sévère contre le bouddhisme, qu'il proclame une *religion athée.* Ce n'est pas le lieu d'examiner ici la fameuse question du *nirvâna;* qu'il nous suffise de dire que nous sommes sur ce point d'un avis absolument opposé à celui du savant critique malgré la haute autorité d'Eugène Burnouf.

autres castes; *où donc est la différence?* » Dans un traité plus moderne, l'auteur s'exprime plus hardiment encore. « L'*unumbora* et le *parasa* (1) produisent des fruits qui naissent des branches, de la tige, des articulations et des racines, et cependant ces fruits ne sont pas distincts les uns des autres, et l'on ne peut pas dire : Ceci est le fruit *brahmane*, cela le fruit *kchatrya*, celui-ci le *vaicya*, celui-là le *soudra*, car tous sont des mêmes arbres. *Il n'y a donc pas quatre classes, il n'y en a qu'une seule.* »

Citons encore cette charmante légende. « Un jour, Ananda, le serviteur de Çakia-Mouni, rencontre une jeune fille de la tribu des tchandalas qui puisait de l'eau. Il lui demanda à boire; mais la jeune fille, craignant de le souiller par son contact, l'avertit qu'elle est née dans la caste matanga, et qu'il ne lui est pas permis d'approcher d'un religieux. — Je ne te demande, ma sœur, ni ta caste ni ta famille. Je te demande de l'eau, si tu peux m'en donner. — La jeune fille se prit d'amour pour Ananda, puis elle se convertit et devint religieuse bouddhiste (2).

Les analogies de la morale bouddhique et de la morale chrétienne sont très nombreuses. Comme le christianisme, le bouddhisme est une doctrine de consolation. « Celui qui cherche un refuge auprès de Bouddha, celui-là connaît le meilleur des asiles, le meilleur refuge; dès qu'il y est parvenu, il est délivré de toutes les douleurs. » Ainsi Jésus-Christ dit dans l'Évangile : « Venez à moi, vous tous qui ployez sous le joug, je vous ranimerai. » Le bouddhisme est une doctrine d'humilité. « Vivez, ô religieux, dit le Bouddha, en cachant vos bonnes œuvres et en montrant vos péchés. » De même l'Évangile : « Lorsque vous jeûnez, ne soyez pas triste comme les hypocrites, parfumez votre tête et votre face. » Le bouddhisme enseigne la chasteté, la charité, la piété, le pardon des offenses, comme le prouvent un grand nombre de légendes, entre lesquelles nous en choisirons deux dont la beauté poétique égale la beauté morale.

Une courtisane célèbre par ses charmes, nommée Vasadatta, se prend d'amour pour le fils d'un jeune marchand, pieux et pur, et lui envoie sa suivante pour l'inviter à venir chez elle. « Ma sœur, lui fit dire le jeune homme, il n'est pas temps pour moi de te voir. » Elle lui renvoie sa servante une seconde fois. « Ma sœur, dit encore le jeune homme, il n'est pas temps pour moi de te voir. » Cependant la courtisane vient à commettre un crime, et par ordre du roi elle est affreusement mutilée; elle devient horrible et informe, elle est abandonnée dans un cimetière. C'est alors le moment que le

(1) Nom d'arbres.

(2) Voyez encore, dans E. Burnouf, p. 375, le discours du roi Açoka, le Constantin bouddhique.

jeune marchand choisit pour aller à elle. « Elle a perdu, dit-il, son orgueil, son amour et sa joie; il est temps de la voir. » Il se rend au cimetière. La malheureuse, le voyant, lui dit : « Fils de mon maître, quand mon corps était doux comme la fleur du lotus, qu'il était orné de parures et de vêtemens précieux, j'ai été assez malheureuse pour ne point te voir. Aujourd'hui pourquoi viens-tu contempler en ce lieu un corps souillé de sang et de boue? — Ma sœur, répondit le jeune homme, je ne suis point venu naguère auprès de toi attiré par l'amour du plaisir, je viens aujourd'hui pour connaître la véritable nature du misérable objet de jouissance de l'homme. » Puis il la console par l'enseignement de la loi; ses discours portent le calme dans l'âme de l'infortunée. Elle meurt en faisant un acte de foi au Bouddha pour renaître bientôt parmi les dieux (1).

Quelque touchante que soit cette légende, elle le cède encore, à mon avis, à celle de Kunala, fils du roi Açoka. Celle-ci, historique ou non, réunit, on peut le dire, tous les genres de beauté. La belle-mère de Kunala, comme la courtisane de la légende précédente, se prend de passion pour ce jeune prince, et cette Phèdre indienne déclare cette passion dans les termes les plus ardens, qu'Euripide et Racine n'ont pas surpassés. « A la vue de ton regard ravissant, de ton beau corps et de tes yeux charmans, tout mon corps brûle comme la paille desséchée que consume l'incendie d'une forêt. » Kunala, comme un autre Hippolyte, lui répond par ces belles et nobles paroles : « Ne parle pas ainsi devant un fils, car tu es pour moi comme une mère; renonce à une passion déréglée, cet amour serait pour toi le chemin de l'enfer. » Comme la malheureuse insiste et le presse : « O ma mère, dit le jeune prince, plutôt mourir en restant pur; je n'ai que faire d'une vie qui serait pour les gens de bien un objet de blâme. » Cependant la reine obtient de son mari Açoka la jouissance du pouvoir royal pendant sept jours. Elle en profite pour condamner le prince Kunala à perdre les yeux. Les bourreaux eux-mêmes se refusent à cet ordre barbare en s'écriant : « Nous n'en avons pas le courage. » Mais le prince, qui croit que c'est par ordre de son père que ce supplice lui est infligé, les invite à obéir, et leur faisant un cadeau : « Faites votre devoir, leur dit-il, pour prix de ce présent. » Ils refusent encore, et il faut que ce soit un exécuteur de hasard qui se charge de cette atrocité. Un des yeux est arraché d'abord; le prince se le fait donner et le prend dans la main. « Pourquoi donc, lui dit-il, ne vois-tu plus les formes comme tu les voyais tout à l'heure, grossier globe de chair? Combien ils s'abusent les insensés qui s'attachent à toi en disant :

(1) Voyez Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha*, ch. v.

C'est moi! » Lorsque les deux yeux ont été arrachés, Kunala s'écrie : « L'œil de la chair vient de m'être enlevé, mais j'ai acquis les yeux parfaits de la sagesse. Si je suis déchu de la grandeur suprême, j'ai acquis la souveraineté de la loi! » Il apprend que c'est sa marâtre, non son père, qui lui a fait subir un si affreux supplice, et il n'a pour elle que des mots de pardon. « Puisse-t-elle conserver longtemps le bonheur, la vie et la puissance, la reine qui m'assure un si grand avantage! » Sa jeune femme, avertie de son supplice, vient au désespoir se jeter à ses pieds; il la console. « Fais trêve à tes larmes, ne te livre pas au chagrin. Chacun ici-bas recueille la récompense de ses actions. » Le roi, averti enfin de l'abus odieux que sa femme a fait du pouvoir qu'il lui a confié, veut la livrer au supplice. Kunala lui demande avec instance le pardon de la coupable. « Agis conformément à l'honneur, et ne tue pas une femme. Il n'y a pas de récompense supérieure à celle qui attend la bienveillance. La patience, seigneur, a été célébrée par le Negâta... O roi, je n'éprouve aucune douleur, et malgré ce traitement cruel mon cœur n'a que de la bienveillance pour celle qui m'a fait arracher les yeux. Puissent, au nom de la vérité de mes paroles, mes yeux redevenir tels qu'ils étaient auparavant! » A peine eut-il prononcé ces paroles, que ses yeux reprirent leur premier éclat. — Telle est cette belle légende qui nous donne en raccourci comme un tableau de toutes les vertus : la chasteté, la piété, la résignation, le mépris de la douleur, le pardon des offenses, et avec tout cela une grâce naïve et candide qui y ajoute un charme souverain. Est-il dans les *Vies des saints* un récit supérieur à celui-là?

On expliquera les analogies que nous venons de signaler entre la morale de l'Inde et notre propre morale par l'identité de race, car aujourd'hui on explique tout par les races, comme au XVIIIe siècle on expliquait tout par le climat; mais cela prouverait déjà au moins un type de morale uniforme chez tous les descendans de cette race unique. Que dira-t-on, si l'on rencontre les mêmes analogies et peut-être de plus grandes encore chez des peuples de race absolument différente, qui, physiologiquement, philologiquement, ethnologiquement, ne se trouvent avoir aucunes racines communes, et qui spontanément, par le jeu naturel de la réflexion, se sont élevés à des principes semblables et presque dans les mêmes termes? Sous ce rapport, quoi de plus instructif et de plus admirable que la morale du plus grand sage de la Chine, l'un des plus grands sages de l'univers, de Confucius, et aussi du rénovateur de sa doctrine, le courageux et spirituel Mencius?

Confucius s'exprime sur la loi morale et ses caractères essentiels avec une élévation, une fermeté et une clarté que l'on ne trouve que

chez les philosophes grecs ou dans la philosophie moderne de l'Europe. Le caractère essentiel de cette loi est à ses yeux celui-là même dont nous débattons en ce moment la vérité, à savoir l'obligation immuable et absolue. « La règle de conduite morale, dit-il, est tellement obligatoire qu'on ne peut s'en écarter d'un seul point un seul instant. Si l'on pouvait s'en écarter, ce ne serait plus une règle de conduite immuable... » — « La loi du devoir, dit-il encore admirablement, est par elle-même la loi du devoir. » Il nous peint cette loi éternelle égale pour tous, quelle que soit leur condition, accessible aux plus humbles, surpassant en même temps les efforts des plus sages et des plus savans, si étendue, dit-il, qu'elle peut s'appliquer à toutes les actions des hommes, si subtile qu'elle n'est pas manifeste pour tous. Cette loi lui inspire des paroles d'un enthousiasme passionné. « Oh! que la loi de l'homme saint est grande! c'est un océan sans rivages! Elle produit et entretient tous les êtres! Elle touche au ciel par sa hauteur. Oh! qu'elle est abondante et vaste! » Écoutez encore cette parole touchante et noble : « si le matin vous avez entendu la voix de la raison céleste, le soir vous pourrez mourir! »

Quel est l'objet de la loi morale? C'est le perfectionnement de soi-même; mais il faut distinguer la perfection et le perfectionnement : l'une est la loi du ciel, l'autre la loi de l'homme. L'un est un idéal auquel nul ne peut atteindre, l'autre est le possible et est du ressort de tous les hommes. Confucius, lorsqu'il parle de la perfection, semble entrevoir un type supérieur à la nature humaine, au monde, et s'élever, quoi qu'on en ait dit, jusqu'à l'idée d'un Dieu unique, absolu et parfait. « Le ciel et la terre sont grands sans doute; cependant l'homme trouve encore en eux des imperfections... La puissance productrice du ciel et de la terre ne peut s'expliquer que par un seul mot, la perfection; mais la production des êtres est incompréhensible,... le parfait est le commencement et la fin de toutes choses... Sans le parfait, les êtres ne seraient pas... Le parfait est par lui-même parfait absolu. » Que manque-t-il ici, sauf l'expression, pour que cet être que Confucius appelle parfait soit considéré comme Dieu lui-même?

La tempérance, la dignité, la possession de soi-même, la simplicité de mœurs, voilà les vertus que Confucius exige de son sage, qui ressemble au sage stoïcien, moins l'emphase et l'orgueil. « Est-il riche, comblé d'honneurs, il agit comme doit agir un homme riche et comblé d'honneurs. Est-il pauvre et méprisé, il agit comme doit agir un homme pauvre et méprisé. Le sage qui s'est identifié avec la loi conserve toujours assez d'empire sur lui-même pour remplir les devoirs de son état, dans quelque condition qu'il se trouve. » — « Se nourrir d'un peu de riz, n'avoir que son bras

courbé pour appuyer sa tête, c'est un état qui a sa douceur. » — « Être riche et honoré par des moyens iniques est pour moi comme le nuage flottant qui passe. » — « Fuir le monde, n'être ni vu ni connu des hommes, et n'en éprouver aucune peine, tout cela n'est possible qu'au saint. » — « L'homme supérieur s'afflige de son impuissance et est méconnu des hommes. »

Le perfectionnement de soi-même n'est que la première partie de la morale, la seconde et la plus importante est le perfectionnement des autres. La principale vertu pour Confucius est la vertu de l'humanité : Fan-tchi demande ce que c'était que la vertu de l'humanité? Le philosophe dit : « Aimer les hommes. » — « Il doit aimer les hommes de toute la force et l'étendue de son affection. » — « L'homme supérieur est celui qui a une bienveillance égale pour tous. » Veut-on des paroles où non-seulement l'idée, mais le sentiment de la fraternité s'exprime en sentimens touchans et passionnés; le philosophe dit : « Je voudrais procurer aux vieillards un doux repos, aux amis conserver une fidélité constante, aux femmes et aux enfans donner des soins tout maternels! » Sse-ma-nieou, affecté de tristesse, dit : « Tous les hommes ont des frères, moi seul n'en ai point. » — « Que l'homme supérieur, répond le philosophe, regarde tous les hommes qui habitent dans l'intérieur des quatre mers comme ses frères. » Enfin on retrouve en propres termes dans Confucius les maximes célèbres de l'Évangile. — La doctrine de notre maître, dit Thseng-tseu, consiste uniquement à avoir la droiture du cœur et à aimer son prochain comme soi-même. » — « Agir envers les autres comme nous voudrions qu'ils agissent envers nous-mêmes, voilà la doctrine de l'humanité. »

Le sage Thseng-tseu (Mencius) ne fait en général que reproduire, souvent en termes heureux, mais sans y rien changer, la doctrine morale de Confucius (1). Il est cependant un point très important où il se montre à nous avec une véritable originalité, où il nous révèle dans la morale de l'Orient un trait qui nous paraît généralement en être entièrement absent. Nous nous représentons toujours l'Orient, et en particulier la Chine, comme une contrée où le despotisme domine sans aucun contrôle, et qui est vouée à une servilité sans limite. C'est encore là une erreur. Qu'il en soit ainsi aujourd'hui, cela est possible, je n'en sais rien; mais il n'en a pas toujours été de même. Là aussi la nature humaine a su reconnaître et défendre sa dignité, là aussi le pouvoir a connu des censeurs, là aussi les mâles

(1) Remarquons ce passage ou Mencius exprime précisément la vérité que nous prétendons établir ici, à savoir l'unité morale de l'espèce humaine. « Tous les hommes, dit-il, ont le sentiment de la miséricorde et de la pitié; tous les hommes ont le sentiment de la honte et de la haine du vice; tous les hommes ont le sentiment de la déférence et du respect; tous les hommes ont le sentiment de l'approbation et du blâme. »

conseils et les menaces hardies n'ont pas manqué à ceux qui voulaient opprimer les peuples, peut-être même l'Occident encore aujourd'hui trouverait-il difficilement des sages qui osassent dire en face à leurs souverains ce qu'un Chinois osait dire au temps de Mencius et de Confucius.

Mencius se distingue surtout par la hardiesse de sa parole et la vive liberté de sa critique. Ce qui le caractérise, c'est l'esprit mêlé à l'audace. Un premier ministre lui annonçait l'intention de décharger les peuples, et promettait de diminuer chaque année les impôts vexatoires sans les supprimer entièrement. Mencius lui répondit par cette ingénieuse parabole. « Il y a un homme qui chaque jour prend les poules de son voisin. Quelqu'un lui dit : Ce que vous faites n'est pas honnête. Il répondit : Je voudrais bien me corriger peu à peu de ce vice; chaque mois jusqu'à l'année prochaine, je ne prendrai qu'une poule, et ensuite je m'abstiendrai complétement de voler. » Dans une autre occasion, Meng-tseu, discutant avec le roi de Tsi, lui demande : « Que doit-on faire d'un ami qui a mal administré les affaires dont on l'a chargé? — Rompre avec lui, dit le roi. — Et d'un magistrat qui ne remplit pas bien ses fonctions? — Le destituer, dit le roi. — Et si les provinces sont mal gouvernées, que faudra-t-il faire? » Le roi, feignant de ne pas comprendre, regarda à droite et à gauche, et parla d'autre chose. — Ainsi font les gouvernemens quand on leur dit leurs vérités.

C'était, à ce qu'il semble, une tradition dans l'école de Confucius de parler aux princes un langage fier et hardi. Moun-koung demandait à Tseusse, petit-fils de Confucius, comment un prince devait contracter amitié avec un lettré. « En le servant et en l'honorant, » dit le philosophe. Meng-tseu ne craignait pas davantage de faire entendre au roi des vérités désagréables. Celui-ci l'interrogeait sur les premiers ministres. « Si le roi a commis une faute, lui dit-il, ils lui font des remontrances. S'il retombe dans cette faute, ils lui ôtent son pouvoir. » A ces paroles, le roi change de couleur et paraît se repentir de sa question. Mencius s'en aperçoit, et il ajoute avec un noble mélange de respect et de fierté : « Que le roi ne trouve pas mes paroles extraordinaires. Le roi a interrogé un sujet, le sujet n'a pas osé lui répondre contrairement à la droiture et à la vérité. »

On est étonné de rencontrer dans un philosophe chinois des doctrines politiques fort analogues à celles que nous appelons en Occident des doctrines libérales. Comment explique-t-il le droit de souveraineté? Par une sorte d'accord entre le ciel et le peuple. Ce n'est pas l'empereur lui-même qui nomme son successeur, il ne peut que le présenter à l'acceptation du ciel et du peuple. Or le ciel n'exprime pas sa volonté par des paroles, il l'exprime par

le consentement du peuple. Mencius cite à l'appui de cette doctrine ces mots du Chou-king, qui nous prouvent que c'était la doctrine traditionnelle de l'empire. — « Le ciel voit, mais c'est par les yeux du peuple. Le ciel entend, mais c'est par les oreilles du peuple (1). » Confucius enseignait que le mandat souverain se perd par l'indignité. Mencius professe la même doctrine avec plus d'énergie encore, et il professe ouvertement le droit d'insurrection. Le roi lui dit : « Un ministre ou sujet a-t-il le droit de détrôner et de tuer son prince? » Meng-tseu répond : « Celui qui fait un vol à l'humanité est appelé voleur. Celui qui fait un vol à la justice est appelé tyran. J'ai entendu dire que Tching-thang avait mis à mort un tyran, je n'ai pas entendu dire qu'il ait tué son prince.» Terminons enfin le résumé de cette curieuse politique par ces paroles qui seraient hardies, même en Occident : « le peuple est ce qu'il y a de plus noble dans le monde; le prince est de la moindre importance. »

Nous avions résumé plus haut dans deux propositions l'objection sceptique contre la morale : chez les peuples sauvages, pas de moralité; chez les peuples civilisés, moralité contradictoire. A ces deux propositions nous en opposons deux autres : il n'est point de peuples sauvages où ne se rencontrent des germes de moralité; — à mesure que les peuples s'élèvent à un même niveau de civilisation, ils se forment une morale de plus en plus semblable, quelles que soient d'ailleurs les différences de race, de climat et d'organisation. Ces deux propositions, qui sont précisément le contre-pied des précédentes, sont et seront de plus en plus justifiées par l'étude approfondie des faits.

Ce qui résulte de cette étude, c'est que les contradictions morales s'expliquent par le degré d'ignorance ou de lumières auquel les peuples sont parvenus. A mesure qu'ils s'éclairent, ils tendent de plus en plus vers une seule et même morale, et c'est là précisément ce qu'on appelle la civilisation. Est-il nécessaire de rappeler le tableau si souvent reproduit des vérités conquises et des préjugés refoulés par le progrès de la conscience humaine? Par exemple, le sentiment du respect pour la vie des hommes s'étant de plus en plus développé sous la double influence de la philosophie et de la religion, on a vu disparaître ou s'affaiblir progressivement tout ce qui pouvait porter atteinte à ce principe; c'est ainsi que le cannibalisme, la *vendetta*, les guerres privées, les sacrifices humains,

(1) *Vox populi, vox Dei.* — Ces maximes, qui sont encore conservées en Chine, ont sans doute perdu toute espèce de sens avec le temps (comme dans l'empire romain les vieilles formules républicaines); mais elles ont eu une signification très réelle à l'origine, et les Chinois ont fait usage au moins autant qu'aucun autre peuple « du droit d'en appeler au ciel, » comme dit Locke en définissant le droit d'insurrection.

le tyrannicide, le suicide, le duel, la torture, après avoir été longtemps des pratiques permises et même honorées, ont été condamnées par la morale. C'est ainsi que l'idée vraie de la famille s'étant répandue (1), on a vu disparaître ou se circonscrire dans certains pays la polygamie, le droit de vie et de mort des parens sur les enfans, le droit d'aînesse, etc. Par rapport à la propriété, on a vu aussi, à mesure que la société a été plus assurée, le pillage et le brigandage, autrefois priviléges des héros, devenir le refuge des malfaiteurs, et en même temps la propriété de plus en plus accessible à tous et de mieux en mieux garantie. On a vu disparaître successivement des états civilisés l'esclavage sous toutes ses formes, ainsi que les violences et les cruautés exercées contre la conscience au nom de la foi. Par rapport au droit des gens, on a vu peu à peu le droit de guerre se réduire au strict nécessaire. Le pillage, le massacre des vaincus, la réduction des prisonniers en esclavage, les armes empoisonnées et perfides, la course, etc., ont été peu à peu abandonnés et flétris, ainsi que le droit d'aubaine, le droit d'épaves et autres restes de l'état barbare. C'est ainsi que les progrès de la conscience humaine ont fait déjà et feront de plus en plus dans l'avenir disparaître ces contradictions si souvent opposées aux moralistes, et qui n'ont d'autre origine que l'ignorance.

III.

Un philosophe anglais de l'école positiviste, M. Alexander Bain, combat dans un livre récent (2) la doctrine des idées morales universelles et l'hypothèse d'une conscience absolue, règle et type des consciences individuelles; il s'attaque particulièrement sur ce point au docteur Whewell, organe de l'opinion opposée. Le docteur Whewell s'était exprimé ainsi : « Il est évident, que nous ne pouvons nous en rapporter à notre conscience individuelle comme à une dernière et suprême autorité; c'est seulement une autorité subordonnée et intermédiaire interposée entre la suprême loi et nos propres actions... La mesure morale n'est une mesure pour chaque

(1) On nous dira que nous sommes ici juge et partie, et que nous appelons l'idée vraie de la famille celle qui règne dans notre race et dans nos contrées; mais, en supposant que le débat entre la polygamie et la monogamie ne soit pas tranché, la morale n'est pas la seule science où il reste des problèmes à résoudre. Quant à nous, le problème nous paraît résolu par l'expérience, la civilisation étant généralement inférieure dans les pays polygames; il est également résolu par la raison, la monogamie étant le seul état qui donne à la femme toute sa dignité.

(2) *The Emotions and the Will*, by Alexander Bain, 2e édit., Londres, 1865. — M. Bain est aussi l'auteur d'un autre ouvrage remarquable : *The Senses and the Intellect.*

homme que parce qu'elle est supposée représenter la suprême mesure... De même que chaque homme a sa raison par participation à la raison commune de l'humanité, de même chaque homme a sa conscience par participation à la conscience commune de l'humanité. » M. Bain s'inscrit en faux contre ces paroles. Où est donc cette mesure suprême, demande-t-il? sur quoi est-elle fondée? qu'on la produise. Est-ce une conscience modèle, semblable à « l'homme vertueux » d'Aristote (1)? Est-ce la décision d'un corps public chargé de décider pour la communauté? Nous réglons nos montres, dit encore le philosophe anglais, à l'observatoire de Greenwich. Où est le type, la mesure, l'étalon d'après lequel chacun pourrait régler sa montre en morale? C'est un abus de langage que de se représenter comme quelque chose de réel la vérité en soi, la loi en soi, abstraction faite d'esprits individuels, approuvant et jugeant. Il doit donc y avoir quelque personne, quelque esprit privilégié possédant cette forme typique de l'idéal moral, cette mesure absolue. Qu'on le nomme, qu'on nous le montre, ce mortel privilégié, mais qu'on ne nous parle pas d'une conscience en l'air, suspendue dans le vide, sans sujet d'inhérence, et que nul n'a jamais rencontrée.

Il nous est impossible de contester à M. Bain que tout jugement (y compris les jugemens moraux) est toujours l'acte d'un esprit individuel affirmant ou niant, approuvant ou blâmant; que ce qu'on appelle la vérité et que l'on impose comme une règle, une loi, une mesure à la croyance individuelle, n'est jamais que l'abstraction de ce qui est universellement ou quasi-universellement pensé par des raisons individuelles, la mienne comprise; que lors même que l'on a des raisons de croire que c'est à la parole de Dieu qu'on adhère et qu'on obéit, c'est encore la raison individuelle qui reconnaît cette parole de Dieu à certains signes (miracles, prophéties, durée, morale, etc.); que la raison dite impersonnelle n'exprime autre chose que ce qu'il y a de commun entre toutes les raisons individuelles; que l'on ne peut admettre et à peine comprendre la doctrine averroïste de l'unité de l'intellect (2); que même, allât-on jusqu'à soutenir avec Malebranche que nous voyons tout en Dieu, ce serait encore chacun de nous qui individuellement lirait à livre ouvert dans la pensée divine. Dans toute hypothèse, la raison universelle, la conscience universelle n'est que la résultante de ce qu'il y a de commun entre toutes les raisons, toutes les consciences indi-

(1) Aristote dit dans sa *Morale*, en modifiant la formule de Protagoras, que « c'est l'homme vertueux qui est la mesure du bien et du mal. »

(2) Averroès disait qu'il n'y avait qu'une seule intelligence pour tous les hommes. Voyez Renan, *Averroès et l'Averroïsme*.

viduelles; mais en accordant ces prémisses nous ne voyons pas en quoi elles contredisent la doctrine d'une vérité en soi, d'une morale en soi, aperçue plus ou moins bien par toutes ces raisons individuelles, et qui se rapprochent les unes des autres à mesure qu'elles s'approchent du but commun.

Sans doute chaque homme, pris en particulier, ne peut et ne doit être jugé que sur sa conscience actuelle, et même il ne doit agir que suivant cette conscience (1), et en ce sens il est permis de dire que la moralité est subjective; mais cette permission n'est accordée à la conscience actuelle que parce qu'on suppose qu'elle est comme l'anticipation et la représentation approximative et provisoire d'une conscience absolue qui connaîtrait immédiatement la vraie loi, telle qu'elle est en soi. C'est parce que l'agent, tout en suivant la conscience du moment, faute de mieux, a dans le fond l'intention d'agir suivant la conscience absolue (ce qu'il ferait, s'il la connaissait), c'est pour cela, dis-je, que cette intention est réputée pour le fait, car le seul devoir, comme l'a dit Fichte, c'est de vouloir agir conformément à son devoir.

Toutefois il est évident que cette assimilation permise de la conscience relative et individuelle avec la conscience absolue n'est légitime qu'à la condition que l'agent, tout en obéissant à la conscience actuelle, fasse continuellement tous ses efforts pour éclairer cette conscience et se rapprocher de la conscience absolue, sans jamais assimiler entièrement l'une avec l'autre, car, si l'on admettait en principe qu'il n'y a rien autre chose que des consciences individuelles, on ne verrait pas pourquoi l'une serait préférable à l'autre, et même on ne verrait aucune raison de changer l'état moral des sociétés, puisque, toutes consciences se valant, autant garder celle qu'on a que de passer à une autre. Tout au plus changerait-on de conscience comme on change de goût.

Maintenant le progrès des idées morales peut-il se concilier avec la doctrine d'une loi morale immuable et absolue? Ce qui est absolu est-il susceptible de changement, et le progrès n'est-il pas un changement? Cette apparente difficulté est levée par une distinction bien simple, celle de la vérité en elle-même et de la connaissance que nous en avons. La géométrie atteint certainement des

(1) Il y a ici un double problème que M. Bain me paraît confondre : 1° quelle est la règle morale en général pour la raison abstraite, scientifique; 2° quelle est la règle morale pour celui qui doit agir, au moment où il doit agir, et d'après quelle règle doit-il être jugé? Dans ce second cas, point de difficulté, c'est la conscience actuelle qui est la règle. Dans le premier cas, la loi morale doit être cherchée, comme les lois de la nature, par l'analyse, l'induction, le raisonnement, les procédés scientifiques, et il n'y a pas plus de raison pour nier la loi morale que pour nier les lois physiques.

vérités immuables et absolues, et cependant la science géométrique est progressive. Chacune des vérités dont se compose la vérité géométrique se déroule successivement à nos yeux; des principes nous tirons les conséquences, et chaque conséquence nouvelle est une acquisition, un progrès : de théorème en théorème la science se développe sans que la vérité subisse pour cela le moindre changement. Il en est ainsi de toutes les sciences, même des sciences expérimentales. La physique et la chimie n'ont pas pour objet de ces vérités que l'on appelle en logique absolues, c'est-à-dire nécessaires et évidentes *a priori;* mais ces vérités n'en sont pas moins immuables, elles sont toujours les mêmes depuis l'origine des choses, quoique nous n'apprenions à les connaître que peu à peu, et les erreurs dont elles ont été l'objet ne prouvent nullement qu'elles soient en elles-mêmes chancelantes et arbitraires.

Pourquoi n'en serait-il pas de même en morale? Il y a des lois morales comme il y a des lois physiques, il y a des vérités morales comme des vérités géométriques. En elles-mêmes, ces vérités et ces lois sont absolues, immuables, universelles; mais elles ne nous apparaissent pas d'abord tout entières, ni toujours avec leurs vrais caractères. Nous faisons en morale de fausses hypothèses ou des hypothèses incomplètes tout comme en physique; mais l'erreur ne prouve point qu'il n'y ait pas de vérité. La morale se tire de la connaissance de plus en plus approfondie de la nature humaine. Elle a deux sources, la dignité humaine et la fraternité. A mesure que les hommes comprennent mieux la valeur de la personne humaine et l'identité de nature qui existe entre les hommes, la morale s'étend et s'éclaire. Cette double connaissance exige à la fois le développement de la pensée et du sentiment. De même que les hommes n'ont pas eu tout d'abord l'idée des lois de la nature et de l'ordre dans l'univers et ne sont arrivés que lentement à cette conception, de même ils n'ont pas eu tout d'abord le sentiment de la valeur de l'homme, ni celui de la communauté d'essence ou de la solidarité qui unit les hommes entre eux.

Le progrès moral n'a donc rien d'incompatible avec l'immutabilité intrinsèque des vérités morales. On peut dire au contraire que sans l'hypothèse d'une morale absolue résidant au fond de notre conscience, c'est le progrès qui est inexplicable, car le changement n'est pas le progrès. S'il n'y a pas quelque chose d'essentiellement bon et vrai, on ne voit pas comment tel état social vaudrait mieux que tel autre, pourquoi le respect de la vie humaine vaudrait mieux que la cruauté sauvage, pourquoi l'égalité humaine vaudrait mieux que l'esclavage, pourquoi la tolérance religieuse vaudrait mieux que la foi sanglante du moyen âge, ou la

oi plus sanglante encore des vieilles superstitions antéhistoriques.

M. Bain n'admet qu'un seul fait primitif et universel en morale, c'est le fait de l'approbation et de la désapprobation; mais de cela seul que parmi les actions humaines il en est que j'approuve, d'autres que je désapprouve, ne faut-il pas conclure que j'ai une certaine règle d'après laquelle j'approuve ou je désapprouve? Ne faut-il pas que je compare mon action ou celle des autres hommes à une autre action idéale qui a été ou n'a pas été accomplie, mais qui devait l'être. J'ai devant mes yeux, par exemple, un *moi* ayant dit la vérité au lieu d'avoir menti, ayant supporté une injure au lieu de m'être mis en colère. Si je me blâme ou si je blâme les autres, c'est que je me compare ou les compare à cet autre homme que j'ai dans l'esprit, et qu'il y a désaccord entre l'un et l'autre. J'approuve au contraire lorsque mes actions ou celles des autres hommes sont d'accord avec cet homme idéal ou en diffèrent peu, et si l'on réfléchit qu'aucun homme en particulier n'est jamais absolument semblable à cet homme dont j'ai l'idée (ce qui faisait dire aux stoïciens qu'il n'y avait jamais eu un seul sage, pas même Zénon, pas même Socrate), on accordera donc que nous nous faisons l'idée d'un homme en soi, distinct de tout homme individuel, et dont chacun approche ou s'éloigne plus ou moins.

Où prenez-vous, me dira-t-on, cet homme en soi, cet idéal, ce type qui n'a jamais été réalisé et ne le sera jamais? N'est-ce pas là une pure abstraction? Sans aucun doute. Je suis loin de soutenir la doctrine platonicienne de l'homme en soi. C'est évidemment l'expérience qui nous donne les élémens de cette conception; mais il est certain aussi qu'aucune expérience particulière ne nous l'a fournie tout entière. Dans chaque cas particulier, voyant un homme qui agit d'une certaine manière, je m'en représente un autre qui vaudrait mieux. Celui-ci m'étant donné à son tour, j'en conçois un troisième qui vaudrait mieux encore, et bientôt, me familiarisant avec ce mode de raisonnement, je conçois que quelque homme que ce soit, si excellent qu'on le suppose, pourra être toujours conçu comme inférieur à quelque autre que j'imaginerais. A la limite de ce procès, je conçois donc un homme tel qu'il ne pourrait pas y en avoir un plus excellent. C'est cette double nécessité d'avoir un type ou modèle moral supérieur à tout homme en particulier, et qui ne soit pas cependant une vide abstraction, qui a donné naissance à la grande conception chrétienne de l'homme-dieu. D'une part, il n'y a qu'un dieu qui puisse être parfait; de l'autre, il n'y a qu'un homme qui puisse servir de modèle à l'homme.

M. Bain nous représente très bien l'acte moral comme un combat, comme la lutte de deux pouvoirs; mais qui dit combat dit vic-

toire à atteindre, but à poursuivre. Ce but est la transformation de l'homme, c'est le vieil homme sacrifié à l'homme nouveau, la chair à l'esprit. Sous quelque forme qu'on se représente le combat moral (même ne vît-on dans le bien que la dernière et la plus haute quintessence de l'intérêt personnel), il faut reconnaître qu'il y a toujours un but supérieur à telle ou telle sensation que nous pouvons avoir dans un cas donné. Ce n'est donc pas parce que nous approuvons et que nous désapprouvons qu'il y a du bien et du mal; mais c'est parce qu'il y a du bien et du mal que nous approuvons et que nous désapprouvons. Nous devons donc tâcher d'adapter notre approbation à la nature des choses au lieu de prendre notre approbation elle-même pour mesure suprême, car l'approbation ne peut être à elle-même sa raison.

Qu'est-ce donc que la conscience idéale, absolue, infaillible, la conscience du genre humain, comme l'appelle M. Whewell? C'est la conscience qui verrait immédiatement, intuitivement, ce que devrait faire l'homme idéal dans toute circonstance donnée, avec la même clarté et la même certitude que nous le voyons dans certaines circonstances particulières. Par exemple, supposons un ami qui va dénoncer par une calomnie son ami intime, et sans provocation, pour l'envoyer à la mort et s'enrichir de ses dépouilles comme délateur; il n'est pas une conscience qui ne voie clairement ce que ferait l'homme idéal dans une telle conjoncture. Supposons donc une conscience telle qu'elle pût saisir avec la même netteté ce que ferait l'homme idéal en toute circonstance, vous aurez la conscience idéale et absolue.

Une telle conscience n'est certainement pas plus réalisable dans la pratique que le type absolu auquel elle répondrait. De même qu'il n'y a pas d'homme parfait, il n'y a pas de conscience parfaite; mais cette conscience, qui n'existe pas à l'état effectif et actuel, existe à l'état de tendance. C'est l'effort que fait l'humanité pour arriver à cet état de conscience parfaite qui sert à la dégager peu à peu des égaremens et des illusions de la conscience imparfaite; c'est l'*idée*, comme disent les hégéliens, qui brise sucessivement les formes inférieures pour atteindre à la forme supérieure; c'est « le but immanent, » suivant une autre formule chère à la même école. Nous accordons, pour notre part, une haute importance à la théorie allemande de l'évolution, et, si nous faisons des réserves, c'est en tant qu'on applique cette théorie à l'être en soi, c'est-à-dire à l'être absolument absolu; nous l'adoptons entièrement en tant qu'on l'applique à la nature ou à l'humanité, c'est-à-dire à l'être relativement absolu. La théorie de l'évolution nous paraît le vrai milieu entre la doctrine qui entraîne l'humanité à un faux ab-

solu consacré par la tradition, par les conventions sociales, par les religions positives, et la doctrine négative, qui supprime tout absolu. Dans les deux cas, point de progrès, car dans le premier la vérité ne peut être que dans le *statu quo*, dans le second il y a changement et non progrès.

M. Bain applique ingénieusement la théorie de Darwin au problème qui nous occupe. Qui peut dire, selon lui, combien il y a eu de races humaines qui ont succombé, précisément pour n'avoir pas compris les élémens mêmes de toute société, par exemple un certain respect de la vie humaine, une certaine notion de la propriété? Celles-là au contraire qui ont pu s'élever à l'intelligence de ces conditions de la vie civile ont seules subsisté. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer partout une même morale élémentaire, puisque les hommes auxquels cette morale aurait manqué ont dû nécessairement disparaître, la morale étant un de ces avantages qui assurent la prépondérance dans la concurrence pour la vie entre les diverses races humaines, et c'est ce qui est assez justifié par l'expérience. Nous ne voyons aucune raison pour rejeter cette explication du philosophe anglais, car elle est d'accord avec cette vieille maxime des moralistes, que c'est la vertu qui conserve les états, et le vice qui les perd. Il reste fort douteux à nos yeux qu'il y ait jamais eu aucune race humaine absolument destituée de toute moralité; mais c'est assez pour nous qu'il n'y en ait plus aujourd'hui, car c'est de l'humanité, telle qu'elle est, et non telle qu'elle a pu être, que nous avons à nous occuper.

Résumons-nous. Il y a pour l'humanité un double état, comme l'a dit Spinoza, un état de nature et un état de raison : dans le premier domine la loi du plus fort, dans le second la paix et l'union. La loi de l'humanité est de passer de l'un à l'autre, ce qui ne peut avoir lieu que dans le temps, c'est-à-dire progressivement. Chaque peuple, chaque race, chaque siècle avance plus ou moins vers ce but; mais nul peuple n'a jamais été complétement plongé dans l'état de nature, aucun n'est arrivé à l'état de raison. Tous se suivent à des distances inégales, mais aucun n'est au but. Il faut renverser l'ordre dans lequel se plaisait le XVIIIe siècle; ce qu'il plaçait dans le passé, il faut le placer dans l'avenir. Le contrat social n'a pas été la loi des sociétés primitives, mais il est la loi idéale des sociétés futures. L'unité morale de la nature humaine ne s'est pas manifestée au berceau de notre espèce, elle est le terme où elle tend; la raison secrète de son ascension infatigable vers le mieux.

PAUL JANET.

LA

QUESTION DE L'OR

I.

DÉPRÉCIATION DE LA MONNAIE.

La question de la monnaie est de nouveau à l'ordre du jour; elle avait déjà été soulevée quelque temps après la découverte des placers de la Californie et de l'Australie, alors qu'on vit le rendement excessif obtenu par l'extraction de l'or. Au bout de quelques années en effet, ces placers produisaient chacun 3 ou 400 millions de francs, soit 700 millions pour les deux. La plus grande partie de cet or était exportée et pénétrait dans les grands centres commerciaux, aux États-Unis, en Angleterre et en France. Il n'y avait rien eu de semblable depuis trois siècles, depuis la découverte des fameuses mines d'argent du Mexique et du Pérou. Avant 1848, la production des métaux précieux dans le monde entier pouvait être de 400 à 450 millions, et encore avait-elle à peu près doublé depuis le commencement du siècle par suite de l'exploitation de nouveaux gisemens aurifères de la Russie. Et voilà que tout à coup, en quelques années, on passe de 450 millions à une production de 11 à 1,200 millions. On comprend qu'on se soit ému d'un tel état de choses, et qu'on en ait cherché les conséquences économiques. On s'est demandé surtout si l'or, qui devenait si abondant, n'allait pas perdre de sa valeur, et s'il ne serait pas sage d'aviser aux moyens de se

mettre autant qu'on le pourrait à l'abri de cette dépréciation. Cette précaution paraissait indiquée principalement pour les états qui avaient ou l'étalon d'argent, ou le double étalon. Ceux qui avaient l'étalon d'argent devaient s'y tenir plus que jamais, et ceux qui avaient les deux devaient proscrire l'or comme monnaie légale, sauf à l'accepter comme monnaie purement commerciale. C'est sous l'influence de cette préoccupation que dès 1849 la Hollande démonétisait son or, et que quelques années après son exemple était imité par la Belgique. En France, il y eut aussi des esprits très éclairés qui poussèrent notre pays à suivre l'exemple de la Belgique et de la Hollande et à revenir exclusivement à l'argent, que l'on considérait comme le véritable étalon monétaire de la France en vertu de la loi de germinal an XI. Notre gouvernement ne se laissa pas entraîner; il préféra rester dans le *statu quo*, et quelques années après l'opinion était un peu changée. D'abord on ne vit pas avec déplaisir l'or se substituer graduellement à l'argent, qui obtenait une prime et qui s'en allait. On trouva que cette nouvelle monnaie était plus commode, d'un transport plus facile; puis, quand on fut bien convaincu que cet or, quoique répandu en abondance, avait sa place dans la circulation, et qu'il ne répondait même pas encore à tous les besoins, on cessa de s'alarmer de la production annuelle des 7 ou 800 millions de l'Amérique. En effet, dès 1856, lorsque les mines avaient déjà versé dans le monde 6 ou 7 milliards, les métaux précieux devenaient très rares, l'escompte montait à 6 et 7 pour 100 en Angleterre et en France, et les principaux établissemens financiers de ces deux pays, qui dans les premiers momens, en 1852 et 1853, avaient eu un encaisse de 5 et 600 millions, eurent de la peine à le maintenir aux environs de 200. On se rappelle même les sacrifices considérables que fit alors la Banque de France pour s'approvisionner de numéraire; elle en acheta de 1855 à la fin de 1857 pour 1,378 millions, et y dépensa en primes une somme de 15 millions 883,000 fr. Le même fait se reproduisit en 1863 et en 1864, l'argent redevint très cher, et l'encaisse de la Banque de France et de la Banque d'Angleterre descendit encore au-dessous de 200 millions; on pressa même très vivement notre principal établissement financier de vendre ses rentes pour se procurer des métaux précieux. Après cette expérience plusieurs fois répétée de la cherté de l'argent malgré la production des mines, personne ne s'occupa plus de la question de la monnaie.

Mais tout change très vite dans ce monde, les phénomènes économiques comme les autres. Il ne s'était pas écoulé trois ans depuis la dernière crise de 1854, que les faits apparurent sous un tout autre aspect. L'encaisse des banques, au lieu de se vider par inter-

valles, comme il arrivait précédemment, ne fit qu'augmenter, celui de la Banque de France surtout. Au milieu de 1865, au 6 juillet, il était monté à 521 millions, en 1866 à 781; en 1867, il atteignait le fameux milliard, et enfin dans l'année présente il oscille entre 12 et 1,300 millions sans que rien puisse le diminuer sérieusement, ni les approvisionnemens de céréales que nous avons dû opérer deux années de suite pour faire face à l'insuffisance de la récolte, ni l'acquisition des matières premières pour notre industrie, ni même les dépenses occasionnées par nos préparatifs belliqueux. Sous l'influence de ce fait qui a exercé et exerce encore toutes les imaginations, l'attention est revenue à la question de la monnaie; on s'est demandé de nouveau si nous n'étions pas arrivés au moment où la production des mines, après avoir rempli tous les vides, satisfait tous les besoins, allait déborder et amener une dépréciation sérieuse de la monnaie. On s'est rappelé ce qui s'était passé après la découverte de l'Amérique. De 1492 à 1530, malgré l'abondance relative des métaux précieux qu'on trouva dès les premiers momens au Nouveau-Monde, il n'y eut pas de changement appréciable dans le prix des choses, — la monnaie garda toute sa valeur; — mais à partir de 1530 la dépréciation fit des progrès rapides, et au bout d'un siècle suivant les uns, de trois quarts de siècle suivant les autres, la révolution était accomplie : la valeur des métaux précieux était trois ou quatre fois moindre, c'est-à-dire que la marchandise qui s'échangeait en 1492 et encore en 1530 contre un certain poids d'argent en obtenait le triple ou le quadruple en 1620 ou en 1630. Serions-nous comme en 1530 au début d'une nouvelle révolution monétaire, et venons-nous de traverser la phase intérimaire pendant laquelle les métaux précieux, quelque abondans qu'ils soient, trouvent d'abord leur emploi? La production commence-t-elle à être sérieusement en excès, et est-ce à elle qu'il faut attribuer la pléthore excessive de tous les encaisses métalliques des principaux établissemens financiers? Telles sont les questions qu'on se pose aujourd'hui, et que nous voulons examiner, sans prétendre à leur donner une solution pratique, car il est bien évident que, la dépréciation des métaux précieux fût-elle réelle, il serait impossible de l'empêcher. Toutefois il serait bon au moins d'en être averti afin de savoir à quoi s'en tenir sur certains faits économiques que l'on constate sans se rendre compte des motifs qui les amènent.

I.

Nous étonnerons peut-être beaucoup de personnes en disant que la question de la monnaie est encore un point obscur de l'économie politique. Cependant l'usage en est connu depuis bien longtemps, il faudrait remonter jusqu'à l'enfance des sociétés, jusqu'aux époques barbares, pour trouver l'échange se faisant autrement qu'avec un signe métallique. Les Grecs, les Romains, et avant eux les Assyriens l'employaient : il était en bronze, en argent ou en or suivant les ressources du pays et l'état des civilisations; mais il existait partout, et c'était même sous cette forme que la richesse était particulièrement recherchée. Il y a donc longtemps que les hommes ont été appelés à méditer sur le rôle de la monnaie métallique et sur l'influence qu'elle peut exercer dans les relations économiques des peuples; mais, comme rien n'est simple dans les phénomènes économiques, qu'ils se compliquent de mille choses qui les font varier suivant les temps et suivant les circonstances, il se peut qu'en les étudiant à une certaine époque on arrive à des conclusions différentes de celles qu'on aurait admises, si on les eût étudiées à une autre. Ce qui est certain, et nous croyons pouvoir le démontrer, c'est qu'il y a de grandes erreurs répandues au sujet du rôle de la monnaie métallique, et, je le répète, c'est peut-être un des points de l'économie politique sur lesquels la science est le moins faite. En parlant ainsi, nous ne faisons pas allusion à l'opinion de ceux qui s'imaginent que la monnaie métallique est une charge inutile que les sociétés s'imposent, qu'on gagnerait à s'en débarrasser, et qu'il serait facile d'opérer toutes les transactions avec un autre instrument d'échange, avec un signe conventionnel qui n'aurait pas de valeur intrinsèque, comme le papier par exemple. Nous avons vu plusieurs fois ce système en vigueur, nous le voyons encore malheureusement tous les jours, nous savons ce qu'il produit, et il n'est pas un esprit réfléchi qui puisse s'y arrêter; mais il y a une autre école beaucoup plus sérieuse qui, après avoir combattu avec succès l'exagération du système mercantile, ne trouvant de richesse que dans la monnaie métallique, et cherchant à l'accaparer le plus possible, a elle-même commis une autre exagération en refusant de donner à cette monnaie l'importance toute particulière qu'elle doit avoir. De là des appréciations erronées à propos de tous les faits qui se sont accomplis. D'abord, selon cette école, en temps de crise, lorsque la monnaie métallique devient rare et s'en va au dehors, il n'y a pas à s'en préoccuper. Les produits s'échangent contre les produits, et il importe assez peu que nous expor-

tions de la monnaie ou toute autre chose. Nous ne l'exportons pas pour rien, c'est un trafic analogue à celui qui consisterait à échanger du vin contre du fer ou de la soie. On n'a donc qu'à laisser aller les choses et attendre que l'équilibre se rétablisse naturellement. C'est ainsi que raisonnent ceux qui ne veulent voir dans les métaux précieux qu'une marchandise comme une autre. Cependant l'expérience nous apprend que dans ces momens de crise, lorsque l'argent s'en va et devient rare, la société en est affectée autrement que par une exportation extraordinaire de vin ou de tout autre produit. Si nous exportons plus de vin qu'il ne convient pour la consommation locale et qu'il renchérisse, la consommation du pays en sera peut-être un peu gênée, on boira moins de vin qu'à l'ordinaire; mais les producteurs de cette denrée se seront enrichis, ils deviendront des consommateurs sur une plus grande échelle des produits des autres industries, et somme toute le pays y aura plus gagné que perdu. L'inconvénient sera partiel, et l'avantage sera général. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la monnaie : une crise arrive pour une raison ou pour une autre; nous sommes débiteurs à l'étranger au-delà de ce que nous pouvons acquitter par le jeu régulier des échanges commerciaux, il nous faut payer des différences en numéraire, et ces différences entament la provision qui est nécessaire au pays. On voit baisser l'encaisse des banques, l'or et l'argent sont fort recherchés et deviennent très chers. Qu'en résulte-t-il? y a-t-il un point où l'on puisse circonscrire le mal? Nullement; la vie industrielle et commerciale se trouve immédiatement atteinte partout. Il n'est personne qui ne souffre de la difficulté de se procurer de l'argent et des inconvéniens de le payer cher. La monnaie métallique est la base sur laquelle reposent toutes les transactions, le pivot autour duquel elles tournent. On peut bien, par des combinaisons habiles, par des moyens de crédit, agrandir le cercle de ces transactions; mais on ne peut pas supprimer la base, ni l'affaiblir sensiblement sans qu'il y ait dommage, et grand dommage, pour toute la société.

Il y a même ceci à remarquer, c'est que la monnaie métallique devient d'autant plus nécessaire qu'il y a crise. Le crédit alors fait défaut, et chacun recherche ce qui donne le plus de solidité aux transactions, c'est-à-dire la monnaie. Si donc dans ces momens-là, s'en fiant à la maxime générale qu'après tout les produits s'échangent contre des produits, l'on ne se préoccupait pas tout particulièrement d'arrêter l'exportation du numéraire par des moyens énergiques, par ceux que permet la liberté, bien entendu, comme l'élévation rapide du taux de l'escompte, on ne tarderait pas à être livré aux plus grands embarras, aucune industrie n'y échapperait, et

on verrait, comme dans les contrées où règne le papier-monnaie, le commerce se ralentir. La monnaie métallique est plus encore que la base des opérations commerciales, c'est le grand ressort qui met en mouvement l'activité d'un pays. Nous n'avons pas besoin de citer des exemples à l'appui de cette théorie, ils ressortent de toutes les crises, et il suffit de se rappeler ce qui s'est passé en 1857 en Europe et particulièrement en Angleterre. On peut aussi se souvenir des réclamations de notre pays, lorsque pendant deux années de suite, en 1863 et en 1864, l'encaisse de la Banque ne dépassa guère 200 millions, et qu'il fallut élever le taux de l'escompte à 7 et 8 pour 100. On s'aperçut bien alors que la monnaie métallique n'était pas une marchandise comme une autre, et qu'elle demandait à être traitée avec plus de circonspection que les produits ordinaires. Eh bien! c'est le même point de départ qui cause les erreurs sur l'influence exercée par l'abondance des mines d'or. On s'imagine que, l'or étant une marchandise comme une autre, il ne peut pas devenir immédiatement abondant, beaucoup plus abondant qu'il n'était, sans subir une certaine dépréciation. « Le surcroît d'approvisionnement de métaux précieux, dit Hume dans son *Essai sur la monnaie*, est une cause de perte pour une nation dans son commerce avec l'étranger, parce qu'il élève le prix du travail et des marchandises, obligeant chacun de payer un plus grand nombre de ces petites pièces blanches et jaunes. » Bastiat lui-même, qui avait vu le commencement de la production des mines de la Californie, disait, en parlant des pays producteurs d'or et d'argent : « Plus vous nous enverrez de métaux précieux, mieux c'est pour nous, car cela nous permet d'avoir plus d'or et d'argent à fabriquer cuillers, fourchettes et couteaux; mais c'est tant pis pour vous, car nous ne vous enverrons pas plus de drap et de fer pour le surcroît que nous ne vous en donnons aujourd'hui pour la petite quantité. » Il y avait dans cette appréciation deux erreurs : la première, c'était de croire que le superflu de l'or et de l'argent était destiné sinon exclusivement, au moins principalement à faire des cuillers et des couteaux, et nous ajouterons même des bijoux; la seconde, c'était de vouloir que la dépréciation des métaux précieux fût proportionnelle à la quantité dont ils augmenteraient. Nous pourrions citer d'autres auteurs qui sont allés plus loin et qui ont tout simplement considéré cette exploitation des mines de la Californie et de l'Australie comme un malheur et une perte, en ce sens qu'elle a enlevé à l'agriculture et à l'industrie beaucoup de bras et de nombreux capitaux qui se sont trouvés consacrés à un travail stérile, à augmenter l'instrument d'échange dans une proportion qui le rendra plus incommode, puisqu'il en faudra davan-

tage pour la même transaction. Ces opinions paraissent assurément très exagérées aujourd'hui, après l'expérience qui a été faite depuis 1848; mais on ne s'explique pas bien encore comment tant de centaines de millions versées chaque année par les mines ont pu entrer dans la circulation sans laisser plus de traces. C'est un point qui mérite d'être éclairci.

Nous sommes à vingt années du commencement de l'exploitation des mines de la Californie, à dix-sept de celles de l'Australie. Ce qui a été versé d'or par ces mines, en dehors des autres sources de production, peut bien être évalué à 15 ou 16 milliards. Nous avons donc sous les yeux un champ d'observations assez large déjà, et si par ce qui s'est passé pendant ces vingt années on ne peut pas conclure d'une façon absolue à ce qui se passera dans l'avenir, tant les phénomènes monétaires sont complexes et subissent l'influence des circonstances, on peut au moins en tirer quelques inductions utiles. Pour certains auteurs, la valeur que possède ce que l'on appelle les métaux précieux vient de ce qu'ils peuvent servir à des usages industriels, à l'ornementation par exemple. On admet bien qu'ils tirent aussi une valeur de l'utilité monétaire, mais on subordonne l'une à l'autre, et quand on oppose notamment la valeur intrinsèque des métaux précieux à d'autres signes conventionnels dont on voudrait faire des instrumens de circulation, comme le papier, on vante bien vite l'avantage qu'ils ont d'être propres à des usages industriels, et on a l'air de supposer que c'est en raison de cette qualité qu'ils ont été adoptés comme signes monétaires. Rien n'est plus faux : l'industrie, pour ses divers usages, n'emploie pas un dixième des métaux précieux qui sont produits, c'est le chiffre donné par tous les hommes compétens qui se sont occupés de la question. Par conséquent sur les 40 et quelques milliards qui ont été extraits des mines depuis trois siècles, sur les 18 ou 20 milliards qui en ont été extraits depuis 1848, si on retranche un quart pour la perte, et qu'on ne considère que les usages industriels, il resterait environ 40 milliards dont la valeur n'aurait pas de base. Ils en ont une pourtant, c'est l'utilité monétaire, à côté de laquelle l'utilité industrielle n'est rien, et c'est précisément parce qu'ils ont celle-là et qu'elle est des plus solides qu'on a eu l'idée de se servir de l'or et de l'argent pour l'ornementation; autrement on n'y aurait pas plus songé qu'on ne songe à faire des bijoux et de l'orfévrerie avec du fer ou avec du cuivre. La vérité est donc le contraire de ce qu'on prétend; c'est la valeur comme signe monétaire qui a conduit à la valeur comme matière d'ornementation. On a quelquefois dit que c'était par suite d'une convention que ces métaux étaient devenus des signes monétaires, qu'on aurait pu en

adopter d'autres. C'est une grande erreur. Les métaux qu'on appelle précieux n'ont pas été adoptés, ils se sont imposés à cause de qualités toutes particulières pour lesquelles ils ne peuvent être suppléés. Le pain de froment, le vin, sont assurément très utiles dans la vie; cependant ils ne sont pas d'un usage aussi général que la monnaie. On trouvera des peuples qui ne mangent pas de pain, ne boivent pas de vin, et qui ont des équivalens dans le riz, la pomme de terre, la bière et d'autres boissons fermentées; la laine elle-même, qui sert à nous vêtir, n'est pas employée partout, on la remplace par le coton, ou par d'autres tissus. Il n'en est pas de même de la monnaie métallique. Quand on ne la possède pas, et que les relations commerciales s'établissent au moyen du troc, c'est-à-dire de l'échange en nature, on est dans l'état primitif et barbare, et on ne commence à en sortir que lorsqu'on adopte les métaux précieux pour instrumens d'échange. On peut voir aussi ce que deviennent les peuples civilisés qui, ayant abusé de leurs ressources, en sont réduits à n'avoir plus de monnaie métallique, et à réaliser leurs échanges au moyen de cet instrument de convention qu'on appelle le papier-monnaie : ils sont arrêtés dans leur développement industriel et commercial, et vont s'appauvrissant d'année en année.

Il y a sur l'utilité de la monnaie, dans un auteur américain, une image d'une justesse frappante. « Les métaux précieux, dit M. Carey, sont au corps social ce que l'air atmosphérique est au monde physique; tous deux fournissent l'instrument de circulation, et la dissolution du corps physique en ses élémens, lorsqu'il est privé de l'un, n'est pas plus certaine que la dissolution de la société lorsqu'elle est privée de l'autre. » C'est bien là en effet le caractère de la monnaie métallique; elle est l'instrument de circulation par excellence, ce qui en rend l'usage universel et la valeur des plus stables. Pour qu'une marchandise ait une grande stabilité de valeur, il faut deux choses : d'abord qu'elle ait un débouché très étendu, ensuite qu'elle puisse se conserver longtemps. Si elle n'a qu'un débouché restreint et une durée très limitée, quelque utile qu'elle soit, elle ne peut pas échapper aux effets immédiats de la loi de l'offre et de la demande qui la saisit sur le marché où elle arrive. Je prends le blé pour exemple. Cette denrée est assurément très utile, et à ce titre elle pourrait avoir un marché très étendu; mais elle n'est pas d'un transport commode et facile, elle ne peut pas pénétrer très loin; de plus elle est susceptible de se détériorer très vite. Si donc le blé se trouve produit en plus grande quantité qu'il ne convient pour la consommation immédiate du rayon d'approvisionnement où il a son débouché, il faut qu'il baisse de prix, et il

baissera d'autant plus qu'on ne pourra guère le mettre en réserve et attendre le moment où l'équilibre sera mieux établi entre l'offre et la demande. Il en sera de même de toute autre marchandise qui aura plus de durée, pourra se transporter plus commodément, mais qui ne sera pas aussi utile. Si elle existe en plus grande quantité que les besoins presque immédiats auxquels elle est destinée, elle se dépréciera nécessairement, car la mode peut changer, et avec elle l'utilité de cette marchandise disparaître. Les métaux précieux au contraire ont à la fois une utilité universelle et une durée qui dépasse celle de tout autre produit, ils sont de plus d'un transport commode et facile, ne sont pas soumis aux caprices de la mode, par conséquent tout leur est favorable. Supposons que la consommation de la France en céréales soit de 120 millions d'hectolitres; si une bonne récolte en fournit 140, et que les débouchés environnans aient à peu près ce qu'il leur faut, ce septième en plus de la consommation ordinaire peut faire baisser le prix d'un quart et peut-être d'un tiers; nous l'avons vu maintes fois. Par contre, dans les années de disette, il ne faut souvent qu'un déficit de 10 ou 12 millions d'hectolitres sur 120 pour faire monter les prix dans la même proportion. Non-seulement la monnaie métallique a un marché très étendu toujours ouvert, ce qui en rend le trop-plein plus difficile; mais ce marché n'a pas de limite appréciable, il peut s'étendre indéfiniment. Aujourd'hui les relations commerciales s'accomplissent avec 30 milliards de numéraire, demain il en faudra peut-être 40, et plus tard davantage, à mesure qu'on verra s'étendre ces mêmes relations. Il y a plus, et c'est là ce qui a trompé certains économistes : les métaux précieux ont fait naître eux-mêmes le développement d'affaires qui était destiné à les absorber, ils ont agi à la fois comme cause et comme effet. On l'a dit souvent, la puissance de production de l'homme est illimitée comme sa consommation; il ne s'agit que de lui fournir les instrumens nécessaires, et le premier de ces instrumens, c'est assurément celui qui augmente ses rapports avec ses semblables. Tel est le service que rend la monnaie métallique. Comme les chemins de fer, elle rapproche les produits des consommateurs, et en les rapprochant elle en multiplie le nombre. Vous avez du vin, des tissus, des produits manufacturés quelconques, avec lesquels vous voudriez acheter du blé, du coton, du sucre, des denrées coloniales; mais il se peut que ceux qui détiennent ces denrées n'aient pas besoin en ce moment de votre vin, de vos tissus. Ils ne les prendront pas en échange, et, s'ils les prennent, ce ne sera qu'à des conditions onéreuses pour vous; vous vous abstiendrez donc d'acheter, et les possesseurs de ces denrées ne les vendront eux-mêmes que lorsqu'ils auront rencontré la per-

sonne qui possède les produits qu'ils voudraient avoir en échange. En attendant, voilà des industries qui se trouvent arrêtées dans leur essor, parce qu'il n'y a pas entre les hommes un instrument d'échange qui puisse toujours convenir. Le métal précieux arrive, et immédiatement l'instrument est trouvé.

Chacun achète les produits dont il a besoin sans se préoccuper de savoir si les marchandises qu'il possède conviendront ou non à ceux qui les lui vendent; il est sûr d'avoir un moyen de paiement qui ne sera jamais refusé. De cette façon, les produits circulent, la production augmente, et avec elle la richesse publique. Un auteur très consciencieux et très compétent qui a écrit les meilleures choses sur l'influence exercée par l'abondance des mines d'or, M. Newmarch, a cherché à l'expliquer. « La découverte des mines d'or, a-t-il dit, a eu pour effet d'augmenter les salaires et la richesse dans les contrées où elle a eu lieu, d'y attirer un supplément de population, qui, enrichi par les mines, a consommé beaucoup plus de produits manufacturés venant des pays avec lesquels il était en rapport. Ces pays à leur tour, trouvant à gagner davantage par leurs exportations, sont devenus eux-mêmes consommateurs sur une plus vaste échelle des produits d'autres pays, et de proche en proche, par le fait du travail fructueux qu'a procuré l'exploitation des mines d'or sur un point du globe, l'industrie et le commerce se sont trouvés activés partout. » Cette explication a incontestablement sa valeur, mais elle n'aborde que le plus petit côté de la question. C'est comme si on prétendait que les chemins de fer n'ont été utiles que par le travail qu'ils ont fourni lorsqu'on les a construits, et qu'ils continuent de fournir encore par l'exploitation dont ils sont l'objet. A ce compte, si, au lieu d'exploiter des mines d'or, on eût exploité des mines de fer ou de cuivre qui eussent donné les mêmes profits, le résultat aurait dû être le même, puisqu'il y aurait eu également des débouchés pour l'industrie des autres pays. On comprend parfaitement qu'il n'en est rien et que les mines d'or ont eu une autre utilité que de procurer un travail fructueux; elles ont, comme les chemins de fer, mis aux mains de l'homme le levier le plus actif pour développer la richesse publique.

Bien des choses ont été inventées depuis l'origine du monde qui ont servi aux progrès de la civilisation, mais à part l'imprimerie il n'en est aucune qui ait eu la puissance des chemins de fer et des métaux précieux, on peut ajouter de la télégraphie électrique. Les chemins de fer non-seulement font circuler plus facilement les produits qui existent sur tous les points du parcours de la ligne, mais ils ont le mérite d'en créer de nouveaux; nous en avons tous les

jours la preuve sous les yeux. Un chemin de fer est établi dans une contrée qui en manquait et qui n'avait pas de moyens de communication faciles; la première année les transports sont très limités, la deuxième année ils augmentent, et au bout de très peu de temps le matériel devient insuffisant, toutes les prévisions sont dépassées. Que s'est-il passé pour opérer un tel résultat? Il y a eu tout simplement ce fait, que de nouvelles industries se sont créées sur le parcours du chemin de fer, que celles qui existaient ont développé leurs produits, et cela parce qu'on a eu à sa disposition un moyen de transport commode, rapide et à bon marché. Il en est de même pour les métaux précieux. Une découverte comme celle des placers de la Californie et de l'Australie, en fournissant au monde en plus grande quantité l'instrument d'échange, devait agir nécessairement sur le mouvement des affaires et le développer davantage, ce qui renverse le raisonnement de ceux qui prétendent que l'exploitation des mines est un travail stérile, parce qu'il ne tend qu'à augmenter le poids de la monnaie, et rend insuffisante l'explication de M. Newmarch, qui ne voit de source de richesse dans les mines nouvelles que par le travail qu'elles ont procuré. M. Hume a dit, en parlant de la monnaie, qu'elle n'était pas un des rouages du commerce, qu'elle en était seulement l'huile qui rend le mouvement plus facile et plus doux. Nous croyons qu'il se trompe, et que la monnaie est précisément un des rouages du commerce, et un des plus essentiels; mais, en s'en tenant à son explication, on trouverait encore que plus l'huile est abondante, plus on a le moyen de rendre les rouages actifs, et plus même on peut en créer de nouveaux. Les mines d'or ont donc aidé elles-mêmes au mouvement commercial qui était destiné à les absorber. Maintenant dans quelle mesure l'ont-elles fait? Les produits qu'elles ont fournis ont-ils été seulement proportionnels au mouvement d'affaires qu'ils ont fait naître? ont-ils été plus considérables? C'est la nouvelle question que nous allons examiner, question de fait plus que de théorie, sur laquelle les auteurs sont divisés, et qu'il est bien difficile en effet de trancher d'une façon absolue.

II.

La plus grande révolution monétaire qui ait eu lieu dans le monde date, avons-nous dit, de la découverte de l'Amérique. A cette époque, en 1492, de l'aveu de la plupart de ceux qui ont écrit sur la matière, il pouvait y avoir en Europe et dans les pays civilisés avec lesquels elle était en rapport 1 milliard de numéraire, 300 millions en or et 700 millions en argent. Le reste de la

production antérieure avait été ou enfoui pendant la période barbare, ou détruit. On ne trouva pas immédiatement en Amérique les richesses en métaux précieux qu'on devait y rencontrer par la suite. Cependant dès les premiers momens on en exporta beaucoup d'or qui vint enrichir particulièrement l'Espagne. On se rappelle les fameux galions qui firent alors l'admiration du monde; un peu plus tard, de 1520 à 1530, lorsque Fernand Cortez se fut emparé du Mexique et Pizarre du Pérou, le rendement augmenta sensiblement; mais il n'eut tout son éclat que lorsqu'on eut découvert par hasard, comme cela arrive presque toujours, les fameuses mines d'argent du Potosi. Alors l'exploitation des mines eut lieu sur la plus large échelle, et l'Europe fut bientôt inondée des métaux qui en sortirent. M. Jacob estime que dans le cours du XVIe siècle la production des métaux précieux a dû être de 3 milliards 615 millions. On varie sur ce qu'était le pouvoir de la monnaie à l'époque de la découverte de l'Amérique, comparé à celui qu'il avait au moment de l'exploitation des mines de Californie et d'Australie. Les uns le calculent comme de 11 à 1, les autres comme de 7 ou 8 à 1, d'autres de 6 à 1. Cette dernière supposition est celle de M. Newmarch dans son *Histoire des prix*, c'est aussi celle de Léber dans son *Histoire de la fortune privée au moyen âge*; elle paraît la plus accréditée. En 1492 donc, il fallait six fois moins de numéraire qu'en 1848 pour acheter les mêmes choses. Ceci s'applique, bien entendu, aux objets dont la valeur a pu conserver à travers les siècles une certaine fixité, et ces objets sont plus rares qu'on ne se l'imagine. Il ne faut pas se dissimuler en effet que malgré la dépréciation de la monnaie il y a aujourd'hui, grâce aux progrès de l'industrie, beaucoup de produits qui sont à meilleur marché qu'au XVe siècle, notamment tout ce qui tient au vêtement et au comfortable de la vie. On s'habille moins chèrement qu'à la fin du XVe siècle, on voyage à moins de frais et beaucoup mieux, et quand on dit, en s'appuyant sur cette dépréciation, qu'il faudrait à un seigneur de ce temps un revenu cinq ou six fois plus élevé pour vivre maintenant comme il vivait alors, on se trompe étrangement; on vivrait beaucoup mieux, on se procurerait toute sorte de jouissances qui n'existaient pas ou qui n'étaient accessibles qu'au très petit nombre.

En adoptant le prix du blé comme élément de comparaison, on admet généralement que le pouvoir de la monnaie n'a commencé à diminuer qu'à partir du premier quart du XVIe siècle; s'il était de 4 dans le deuxième quart, il descendit à 3 dans le troisième, et enfin dans les dernières années du siècle et jusque vers 1620 il continua de diminuer, arriva au taux de 2, où il serait resté invariable jusqu'à la révolution de 1789. Quelques personnes

nient même qu'aucun changement sérieux se soit produit avant 1560. Suivant elles, la dépréciation n'aurait commencé qu'à cette époque, pour continuer jusqu'en 1620 ou 1630; mais, quelle que soit la divergence d'opinion et sur l'importance de la dépréciation et sur le moment où elle a commencé, tout le monde est d'accord pour reconnaître que la grande révolution monétaire était accomplie vers le premier tiers du XVIIe siècle, environ cent quarante ans après la découverte de l'Amérique, et qu'il n'y eut plus de changement sérieux jusqu'à une époque rapprochée de celle où nous vivons. Or il est curieux de constater ce qu'a été la production des métaux précieux pendant l'époque où s'est accomplie cette révolution, et ce qu'elle a été depuis. M. Jacob, avons-nous dit, estime à 3 milliards 615 millions la production du XVIe siècle en entier; il porte à 10 milliards celle du XVIIe, et, en suposant qu'un tiers en revienne aux trente premières années de ce siècle, c'est avec une production de 6 milliards, qui serait venue s'ajouter au milliard qu'on croit avoir existé auparavant, que le grand changement dans la valeur des métaux précieux se serait opéré. L'augmentation en quantité aurait été de 600 pour 100 et la dépréciation de 200 seulement. Il en résultait donc que la dépréciation du numéraire n'était pas nécessairement proportionnelle à la quantité dont il augmentait; mais ce qui a une signification plus grande encore, c'est la production qui suivit la révolution monétaire.

Le XVIIe siècle, selon M. Jacob, donna 10 milliards, soit 7 depuis 1630. Le XVIIIe en produisit, selon les évaluations les plus probables, 20, en tout 27 milliards qu'il faut ajouter aux 7 qui pouvaient exister vers 1630, c'est-à-dire une augmentation à peu près quadruple, et cependant, malgré cette augmentation, personne ne signale, jusqu'à la moitié du XVIIIe siècle, aucune autre dépréciation bien réelle sur les métaux précieux. On suppose seulement qu'aux environs de 1789 un nouveau changement eut lieu, et que la puissance de l'argent, que nous avons laissée de 2 à 1 en 1630, se rapprocha du pair, c'est-à-dire de la valeur qu'il eut en 1848. Encore y a-t-il quelques auteurs qui le contestent, et qui pensent que ce dernier changement ne s'est produit que dans la première moitié du XIXe siècle. Du reste, cette différence d'opinions n'a aucune importance, puisqu'en supposant la dépréciation la plus considérable nous trouvons encore que de 1630 à 1789 elle n'a été que de 100 pour 100, tandis que l'augmentation des métaux précieux aurait été de 400. Le même phénomène continue pendant la première moitié du XIXe siècle. On affirme que la production de ce siècle, jusqu'à la découverte des mines de la Californie, a dû être d'une dizaine de milliards, dont 8 au moins ont été importés en

Europe, et ces 8 milliards sont venus s'ajouter à un stock métallique qui pouvait être en 1800 d'environ 26 ou 27 milliards; c'est encore une augmentation de près d'un quart, et cette augmentation n'a produit presque aucun effet. Si le prix des choses a monté depuis cette époque, c'est par des raisons étrangères à la valeur des métaux précieux. Tout le monde le reconnaît, on ne diffère que sur ce qui s'est passé depuis.

Nous avons dit que quelques années après l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie la production des métaux précieux avait monté de 450 à 11 ou 1,200 millions par an; mais il faut déduire immédiatement ce qui a été extrait des pays avec lesquels les peuples civilisés ont peu de rapports, tels que l'Asie et l'Afrique, et qui ont dû garder à peu près tout ce qu'ils ont fourni. Reste la production du monde civilisé, qui est la seule dont il faille tenir compte. M. Michel Chevalier, à qui ses travaux remarquables sur la matière ont acquis une compétence toute spéciale, l'estimait en 1865 à 14 milliards. Ajoutons-y 3 milliards pour les trois années qui se sont écoulées depuis; nous voici à 17 milliards, dont il faut retrancher encore ce qui a été exporté en or et en argent vers ces mêmes pays peu civilisés, qui ne rendent guère ce qu'on leur envoie en fait de métaux précieux, tels que l'Inde, la Chine et le Japon. M. Michel Chevalier en portait le chiffre en 1865 à 3 milliards 311 millions. Il faut retrancher en second lieu ce qui a été perdu par usure et par accidens, tels que naufrages, enfouissemens, et comme cette perte repose sur l'ensemble du stock métallique, elle doit être très considérable. Les appréciations à cet égard ne peuvent être que très hypothétiques, et elles varient beaucoup. Suivant les uns, la perte serait de 1/2 pour 100 par an pour l'argent et de 1/4 pour 100 pour l'or; d'autres, l'évaluant plus haut, la font monter jusqu'à 1 pour 100 de l'ensemble. Nous ne chercherons pas quelle est l'opinion la plus probable. La précision sur ce point n'a qu'une importance secondaire dans la question que nous traitons. Il nous suffit d'avoir un chiffre approximatif, et, si nous portons en bloc la perte, pour frais et accidens de toute nature, à 1/2 pour 100, soit à 200 millions par an et à 4 milliards pour vingt ans, nous ne serons pas très éloignés de la vérité. Nous aurons donc 7 milliards et demi environ à retrancher définitivement des 17 fournis par l'exploitation des mines qui nous alimentent directement. Resteraient 9 milliards et demi ou 10 milliards pour l'accroissement des métaux précieux depuis 1848. M. Newmarch, dont nous suivons volontiers les calculs, a trouvé qu'en 1848, déduction faite de toute perte, il pouvait y avoir dans les pays civilisés, en Europe et en Amérique, pour 34 milliards de métaux précieux (chiffres

ronds), dont 20 milliards en argent et 14 milliards en or. Les 9 ou 10 milliards de tout à l'heure, rapprochés de ce chiffre, constituent sur l'ensemble du stock métallique une augmentation de 25 à 30 pour 100 en vingt ans, soit de 1 1/4 à 1 1/2 pour 100 par an.

Est-ce là une augmentation suffisante pour avoir amené une dépréciation des métaux précieux? Quelques personnes l'ont cru et ont même calculé le chiffre de cette dépréciation à diverses époques dans la période de vingt ans qui nous sépare de la découverte des mines de la Californie. Les uns l'ont porté à 9, les autres à 15, d'autres à 20 pour 100. Pour faire ce calcul, on a rapproché les prix de certaines denrées aux époques qu'on voulait comparer, et, suivant la différence en hausse qu'on a trouvée, on a conclu à la dépréciation. Nous comprenons qu'en effet ce soit là le moyen à employer lorsqu'on veut se rendre compte de la variation du prix des choses à diverses époques; mais, pour procéder avec quelque sécurité et être à peu près certain qu'on ne se trompe pas sur la cause à laquelle on attribue les variations que l'on signale, il faudrait agir sur un long espace de temps, afin de ne pas être soumis à des influences accidentelles; si on n'a devant soi qu'une période très courte, on est exposé à toutes ces influences, et ce sont elles qui servent à former la moyenne à l'aide de laquelle on conclut. C'est malheureusement là le tort des calculs auxquels nous faisons allusion; ils ont été établis pour une période de dix à quinze ans. Or pendant ce temps que de circonstances autres que celle de la production de la monnaie ont pu modifier les prix! Nous avons eu d'abord l'impulsion extraordinaire donnée aux affaires après le coup d'état de 1851, puis l'influence de la guerre de Crimée en 1854 et 1855. Et, si on adopte le blé comme point de comparaison, il faut tenir compte de trois années de disette consécutives, de 1854 à 1856. En 1857 survient une crise formidable par suite d'excès de spéculation. Prolonge-t-on la comparaison jusqu'à nos jours, jusqu'en 1868, on trouve encore en 1859 une nouvelle guerre, celle d'Italie, avec toutes les conséquences qu'elle a eues sur l'avenir politique de l'Europe. En 1863 et 1864, nouveaux embarras financiers ayant à peu près les mêmes causes qu'en 1857. En 1866 arrive la guerre d'Allemagne, qui a changé l'équilibre de divers états, et enfin depuis, par des raisons que chacun connaît, l'Europe se trouve plongée dans toutes les appréhensions de la guerre et vit au milieu des plus grandes inquiétudes. De là dans les affaires un ralentissement prolongé qui n'est pas sans influence sur le prix des choses, et qui ne constitue pas non plus un effet normal. Quelles conjectures peut-on former sur une période traversée par tant d'incidens, par tant d'orages, au milieu desquels il

n'est pas facile de saisir quelques années d'éclaircie? On n'en peut rien conclure de précis quant à la valeur des métaux précieux.

Il est évident que le prix de certaines choses s'est élevé sensiblement depuis 1848. On paie aujourd'hui la viande, les légumes, le vin et la plupart des denrées alimentaires beaucoup plus cher qu'à cette époque, plus cher aussi les choses de luxe et certaines matières premières nécessaires à l'industrie; le prix de la main-d'œuvre, les salaires également se sont beaucoup élevés. On reconnaîtra d'autre part que tous les produits n'ont pas subi cette augmentation; il y en a même qui sont aujourd'hui encore aux mêmes prix qu'en 1848. Si on prend le blé par exemple, et si dans la période de vingt ans qui vient de s'écouler on écarte les années de disette, on le trouvera en moyenne à 18, à 20 francs l'hectolitre; il était même descedu à 15 et 16 francs en 1864 et 1865, lorsque l'agriculture se plaignait si amèrement et sollicitait une enquête sur ses maux (1). La même stagnation a eu lieu pour la laine et pour d'autres denrées. On paie le sucre moins cher qu'avant 1848, et quant à la plupart des denrées coloniales, telles que le café, le chocolat, le thé, bien que la consommation s'en soit accrue dans des proportions considérables, le prix s'en est fort peu élevé. Enfin le prix des objets manufacturés en général a plutôt baissé qu'augmenté. Le fer est sensiblement au-dessous de sa valeur d'avant 1848, et on peut aujourd'hui s'habiller à meilleur marché qu'il y a vingt ans. Que faut-il en conclure? Que la cherté de certaines choses tient à une autre cause que la dépréciation de la monnaie. Elle tient au développement de la richesse publique, qui a changé la situation de chacun et augmenté la consommation générale. Là où la production a pu marcher de pair avec la consommation, les prix ont peu varié; ils ne se sont élevés que là où elle est restée de beaucoup en arrière. Ils ont peu varié pour le blé, parce que, grâce aux progrès de l'agriculture, on a pu en produire en quantité toujours à peu près suffisante pour répondre à tous les besoins, et que d'ailleurs la consommation de cette denrée ne peut pas s'étendre indéfiniment. On ne mange pas beaucoup plus de pain parce qu'on est plus riche. La laine aussi, à cause des importations de l'étranger et notamment de celles de l'Australie, s'est tenue à peu près au niveau des besoins. De là la stagnation du prix. Quant au sucre, la fabrication indigène a fait des progrès qui se sont traduits naturellement par une diminution des frais de revient. Il en est de même de tous les objets manufacturés; on en consomme beaucoup

(1) Voyez la circulaire du ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 5 juillet 1865, sur la crise agricole.

plus qu'il y a vingt ans, mais les résultats des applications scientifiques sont tels qu'on peut suffire à cette augmentation de la consommation et vendre encore à meilleur marché. La production n'est jamais en arrière de la demande, elle la devance même, ce qui, dans certains cas, amène des crises et des avilissemens de prix comme ceux dont se plaignent en ce moment les fabricans de fer. Quant aux denrées coloniales, les prix n'ont pas augmenté sensiblement parce que, grâce à l'étendue des marchés qui peuvent nous les fournir et aux moyens de transport devenus plus économiques et plus nombreux, ils nous arrivent en aussi grande quantité que nous le désirons. Les choses sur lesquelles les prix se sont beaucoup élévés sont celles, je le répète, dont la quantité n'a pu s'accroître au gré des consommateurs. On produit certainement aujourd'hui plus de viande qu'il y a vingt ans, en outre nos frontières sont ouvertes à l'importation des bestiaux étrangers; mais la consommation s'est tellement accrue par suite du développement de la richesse que la demande reste constamment supérieure à l'offre. Contrairement à ce qui existe pour le blé, c'est là une denrée qu'on consomme plus ou moins suivant le degré d'aisance qu'on possède, et il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails pour démontrer qu'on en fait aujourd'hui un usage infiniment plus considérable qu'avant 1848. Il en est de même pour les légumes, pour le vin, et même aussi pour les matières premières de l'industrie. Le progrès dans les manufactures fait rechercher davantage les matières premières, et le prix s'est élevé parce qu'on n'a pas pour les multiplier la même puissance que pour les mettre en œuvre. C'est le triomphe du génie de l'homme d'être arrivé par ses procédés économiques à réaliser ce phénomène en apparence contradictoire de la cherté des matières premières et de l'abaissement des produits manufacturés. C'est aussi la même cause qui a élevé le prix de la main-d'œuvre : le travail ayant été plus actif, la demande s'en est accrue, et naturellement on a dû le payer plus cher; mais la cherté de tous ces objets n'a rien à démêler avec la dépréciation des métaux précieux. Autrement elle aurait existé aussi bien pour les produits qui sont restés au niveau de la consommation, car en définitive, si l'équilibre s'est maintenu de ce côté, il aurait été rompu en ce qui concerne la monnaie du moment que celle-ci devenait de plus en plus abondante, et il en aurait fallu davantage pour les acheter selon la loi naturelle de l'offre et de la demande. C'est ce qui est arrivé après la découverte de l'Amérique. Aussitôt que la dépréciation a eu lieu, elle s'est fait sentir sur le blé comme sur toutes les autres marchandises, et c'est même le blé qui a servi de spécimen pour la mesurer.

Du reste, au moment où les auteurs dont nous parlons faisaient

leurs calculs pour conclure à la dépréciation, la plupart vers 1857, les denrées qu'ils prenaient pour modèle avaient subi une hausse exceptionnelle, due au mouvement de spéculation exagéré qui s'était produit auparavant. Nous touchions à une des plus grandes crises commerciales qui se soient produites depuis longtemps. Les prix devaient baisser sensiblement plus tard, et aujourd'hui, après dix ans, ils sont généralement au-dessous de ce qu'ils étaient en 1857. L'*Economist* en donne un tableau très lumineux; il prend vingt des marchandises les plus usuelles, le café, le sucre, le thé, le blé, la viande, l'indigo, l'huile, le bois de construction, le suif, le cuir, le fer, le plomb, l'étain, le coton, le lin et le chanvre, la soie, le tabac et les étoffes de coton ordinaires. Quatre seulement au 1er janvier 1868 étaient en augmentation sur les prix du 1er janvier 1857; ce sont le blé, de 10 pour 100, la viande de boucherie de 7 pour 100, l'indigo de 27 pour 100, l'huile de 2 et le tabac de 5. Toutes les autres sont en diminution, le café de 6 pour 100, le sucre de 40 pour 100, le thé de 32, les bois de construction de 9, le suif de 50 pour 100, le cuir de 10 pour 100, le fer de 30 pour 100, le plomb de 26 pour 100, l'étain de 34 pour 100, le coton de 17 pour 100, la soie de 25 pour 100, la laine de 23 pour 100. Avec la solidarité qui existe aujourd'hui entre les principaux marchés, on peut conclure que ce qui a eu lieu en Angleterre a eu lieu également en France. Il résulte de ce même tableau qu'à part les années 1863 et 1864, où, à la suite encore du développement de la spéculation, les prix se sont relevés presque au niveau de ceux de 1857, ils sont restés généralement au-dessous. C'est là un argument considérable pour prouver que la hausse exceptionnelle qui s'était produite sur la plupart de ces denrées de 1852 à 1857 ne tenait pas à la dépréciation des métaux précieux; autrement elle aurait persisté, puisque le produit des mines a été plus abondant que jamais, et que depuis 1857 la Californie et l'Australie seulement ont pu fournir au moins 7 milliards d'or. Elle n'a persisté que sur certaines denrées et en particulier sur les denrées alimentaires; c'est parce que, malgré des ralentissemens d'affaires momentanés, on en a toujours consommé de plus en plus grâce à la richesse croissante et aux habitudes prises, et que la production n'a pu marcher aussi vite que la consommation. Il y aurait eu dépréciation, si nous avions eu des moyens moins puissans qu'au XVIe siècle pour absorber les 25 pour 100 d'augmentation de métaux précieux que nous avons signalés depuis 1848, et c'est le contraire qui est arrivé. Sans parler des autres inventions qui, en augmentant la production, ont multiplié les transactions, nous ne caractérisons la différence de la situation actuelle avec celle d'autrefois

que par deux choses, les chemins de fer et la télégraphie électrique. Le jour où ces deux importantes découvertes ont eu dans le monde leur application, une application un peu étendue, il y a eu pour le développement des affaires un stimulant comme on n'en avait jamais connu à aucune époque, et ce qu'il y a de remarquable, c'est la coïncidence de ces deux découvertes avec celle des mines de la Californie et de l'Australie. Sans ces mines, on aurait certainement fait des chemins de fer, on les avait commencés auparavant, mais on les aurait faits beaucoup moins vite, et on n'aurait pu y consacrer de 3 à 400 millions par an, comme nous le faisons en France depuis plus de quinze ans. Et puis quelle différence dans les résultats! Les transactions n'auraient pas pris le développement que nous voyons, si elles n'avaient pas trouvé une base solide dans l'augmentation des métaux précieux. Les mines d'or sont arrivées juste à point pour donner aux chemins de fer et à la télégraphie électrique toute la fécondité qu'ils pouvaient avoir. D'un autre côté, si l'or, avec la quantité qui en a été fournie tout à coup, fût venu isolément, sans coïncidence avec des moyens de communication et de transport plus rapides, il n'aurait pas été absorbé aussi facilement, il se serait déprécié, et il n'aurait pas produit sur les affaires l'effet qu'il a produit. L'or de la Californie et de l'Australie a servi à étendre les chemins de fer, et ceux-ci à leur tour, par l'influence qu'ils ont exercée sur le commerce, ont procuré des débouchés à l'or; c'est ainsi que les progrès sont liés les uns aux autres, et que l'humanité s'avance à travers toutes les découvertes vers un idéal de civilisation que nous ne connaissons pas.

Voyons maintenant par des chiffres comment on peut se rendre compte de l'emploi du supplément de numéraire depuis 1851. Tout le monde sait que les affaires se sont beaucoup développées à partir de cette époque; mais on ignore généralement dans quelles proportions, et c'est un point très important à mettre en lumière. En 1851, au moment où commençait l'exploitation des mines de l'Australie, à la veille d'un changement politique considérable qui eut lieu en France, le commerce extérieur et spécial de notre pays, exportation et importation réunies, en dehors du mouvement des métaux précieux, était de moins de 2 milliards (1,923 millions). Il a été de plus de 6 milliards dans l'année 1867, qui fut mauvaise, et il atteint 7 milliards et demi avec le mouvement des métaux précieux. Le chiffre des opérations de la Banque de France s'est élevé de 1 milliard 592 millions en 1851 à 7 milliards 372 millions en 1867, après avoir atteint 8 milliards 292 millions en 1866.

Ces chiffres sont significatifs, ils donnent la mesure du développement des affaires; elles auraient donc plus que triplé depuis

1851. Si nous supposons que nous avons eu une part proportionnelle à celle du reste du monde dans le supplément des métaux précieux fourni par les mines, que notre stock métallique en particulier s'est élevé de 25 pour 100, de 40 même, si l'on veut, il nous a fallu, avec 40 pour 100 de plus de métaux précieux, suffire à un mouvement d'affaires triple ou quadruple. Les mêmes progrès ont eu lieu en Angleterre; le commerce extérieur, de moins de 5 milliards en 1851, dépasse aujourd'hui 10 milliards et demi. Je sais bien qu'il faut tenir compte de la plus grande rapidité avec laquelle circulent à présent les métaux précieux, des facilités qu'ont apportées sous ce rapport les chemins de fer et la substitution elle-même de l'or à l'argent, c'est-à-dire d'un métal ayant plus de valeur à un autre qui en avait moins. Il faut tenir compte encore de tous les moyens de crédit qui se sont beaucoup développés depuis quinze ans, et dont le progrès a suivi celui des affaires; mais il y a de la marge entre 40 pour 100 de plus de numéraire et 3 ou 400 pour 100 de plus d'affaires, et quelque part que l'on fasse à tous ces moyens, on trouvera encore de quoi absorber largement le supplément de métaux précieux fourni par les mines.

La preuve que ceux-ci n'ont pas été trop abondans, plus abondans que les besoins, résulte de l'insuffisance de l'or et de l'argent plusieurs fois répétée dans cette période de vingt ans. Jamais on n'avait dû les payer aussi cher. S'il en est autrement aujourd'hui, et si notre principal établissement financier regorge de numéraire dont il n'a pas l'emploi, c'est une situation tout exceptionnelle dont nous avons indiqué les raisons ici même dans un précédent travail (1), et qui ne donne pas le moins du monde la mesure de ce que notre pays est capable d'absorber de métaux précieux en temps normal. Si sur les 1,300 millions d'encaisse que possède aujourd'hui la Banque de France il y en avait seulement les 2/3 de trop et qui ne dussent jamais trouver place dans la circulation, cela suffirait pour amener une dépréciation. L'or vaudrait moins chez nous qu'ailleurs, il s'en irait, et nous paierions toutes choses beaucoup plus cher. Or c'est le contraire qui arrive. De même que les matières brutes tendent vers les pays qui savent le mieux les employer, et qui par conséquent les paient plus cher, de même les métaux précieux en général s'en vont vers les pays où ils ont la plus grande puissance d'acquisition. Par conséquent, si nous les voyons abonder chez nous, c'est qu'ils n'ont pas diminué de valeur. Qu'on interroge en effet les mercuriales, on verra que, comme en Angleterre, à l'exception des denrées alimentaires et de certains

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1868.

objets de luxe que le progrès de l'aisance a rendus nécessaires, la plupart des marchandises, de celles qu'on a crues surtout atteintes par la dépréciation de l'or, sont aujourd'hui au-dessous du cours de 1857, 1863 et 1864. Elles subissent l'effet du ralentissement des affaires comme précédemment elles avaient subi l'effet opposé. L'élévation du prix des denrées alimentaires et des choses de luxe tient si bien au progrès de la richesse publique, que, partout où ce progrès existe, on les voit coûter plus cher. Déjà elles étaient à un prix très élevé en Angleterre et en Hollande avant 1848, plus chères que chez nous, par la raison toute simple que la richesse y était plus grande. Depuis 1852, la France est certainement le pays qui, par des causes diverses, a fait le plus de progrès industriels et commerciaux, celui dont la richesse s'est relativement le plus accrue. Aussi est-ce celui où les denrées alimentaires et les choses de luxe ont le plus renchéri. Elles sont aujourd'hui à peu près au même niveau qu'en Angleterre et qu'en Hollande. Du reste, si on voulait en avoir une preuve plus décisive, on n'aurait qu'à citer l'exemple des États-Unis. Dans ce pays, depuis longtemps et déjà avant la découverte des mines nouvelles, les denrées alimentaires et les objets de luxe étaient d'un prix plus élevé que partout en Europe. Pourquoi? Parce que le développement de la richesse y était plus grand, qu'il y avait plus de consommateurs de ces mêmes objets, et que la production était d'autant plus insuffisante.

Si on veut dire maintenant que les métaux précieux n'ont plus vis-à-vis de ces marchandises la même puissance d'acquisition qu'autrefois, qu'il en faut donner davantage pour les obtenir, et que c'est un effet de l'influence exercée par les mines d'or sur le développement de la richesse publique, nous ne faisons aucune difficulté d'en convenir; mais il y a une grande différence entre ce cas et une dépréciation de la monnaie. Si on achète plus cher les denrées de consommation, c'est qu'on a plus de moyens de les payer. Le niveau de la richesse a monté à peu près pour tout le monde : pour les uns parce qu'ils ont des revenus progressifs, pour les autres parce qu'ils sont producteurs et vendeurs de tout ce qui s'est élevé de prix. Le salaire des ouvriers eux-mêmes n'est pas demeuré longtemps au-dessous de ce qu'il doit être pour bénéficier du progrès, et aujourd'hui en général, malgré la cherté des denrées nécessaires à la vie, la condition de la classe ouvrière est meilleure qu'il y a vingt ans. Elle est meilleure surtout dans les campagnes, où l'esprit d'économie règne plus que dans les villes. Il n'y a de troublé sérieusement que la situation de ceux qui ont des traitemens ou des revenus fixes. Encore pour les traitemens peut-on les élever et les mettre au niveau de la richesse publique, et on les élève en effet tous les jours.

Quant aux revenus fixes, qui sont après tout l'exception, ils subissent la loi de l'humanité, qui veut qu'il n'y ait rien d'immuable. Si ceux qui les possèdent ne les trouvent plus suffisans, ils n'ont qu'à demander au travail le supplément nécessaire.

Maintenant, de ce que les métaux précieux n'ont pas subi encore de dépréciation sérieuse qu'on puisse signaler avec certitude, s'ensuit-il qu'il en sera toujours de même dans l'avenir? Les gisemens aurifères sont loin d'être épuisés. En Californie, ils s'étendent, dit-on, sur une longueur de 1,250 kilomètres et sur une largeur de 115 le long de cette chaîne de montagnes qui borde le Pacifique. Dans l'Australie, qui est une contrée plus grande que l'Europe, il y en a presque partout. La Russie elle-même découvre à tout moment de nouveaux gisemens dans les montagnes qui la séparent de l'Asie, dans l'Oural, l'Altaï, et jusque sur les plateaux qu'habitent les Kirghiz. Quant aux mines d'argent, voici ce qu'en disait, il y a une quarantaine d'annés, M. de Humboldt : « L'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant au nombre de gîtes qui sont restés intacts ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de cet inépuisable filon de richesse que possède le Nouveau-Monde. » Sans chercher à faire aucune évaluation, ce qui serait impossible, on peut dire sans crainte d'exagération qu'on n'a pas tiré des mines aujourd'hui connues, de celles récemment découvertes surtout, le dixième des richesses qu'elles renferment. Et maintenant que l'exploitation en est devenue plus régulière, qu'elle se fait avec des capitaux, des machines, et selon les procédés scientifiques, on peut s'attendre pendant longtemps à un rendement excessif; peut-être arriverons-nous à doubler le stock métallique actuel. L'effet sera-t-il toujours le même, pourrons-nous encore absorber le supplément de métaux précieux? C'est là une question qui appartient à l'avenir et que nous ne pouvons pas trancher. Ce qu'on peut dire seulement, c'est que cette augmentation prodigieuse, si elle a lieu, sera relativement assez lente; en supposant que les mines aujourd'hui en exploitation continuent à donner 1 milliard par an et que les 3/4 en reviennent au monde civilisé, déduction faite des pertes et des réexportations, — et ce sont là évidemment des suppositions très larges, — il faudra plus de soixante ans pour que le stock métallique actuel soit doublé, quatre-vingts ans pour qu'il arrive à 100 milliards. Au bout de ce temps, d'après ce qui a eu lieu à la suite de la découverte de l'Amérique, la dépréciation des métaux précieux pourrait être de 50 pour 100; mais d'ici là que d'élémens qui sont de nature à atténuer cet effet! D'abord les progrès industriels se font aujourd'hui

avec beaucoup plus de rapidité qu'autrefois. Ils marchent, qu'on me pardonne l'expression, à la vapeur, et comme les besoins de l'homme peuvent s'étendre indéfiniment, il y a un champ immense pour l'emploi des métaux précieux.

L'*Économist* anglais, faisant un tableau du développement des affaires en Angleterre pendant vingt-deux ans, de 1843 à 1865, constatait qu'on consommait par tête en 1865 41 livres 1/10e de sucre, 3 livres 3/10es de thé, 3 livres 6/10es de riz, contre 16 livres 5/10es de sucre, 1 livre 5/10es de thé et 1 livre de riz en 1843, c'est-à-dire que la consommation avait presque triplé. Le développement du commerce extérieur, par tête également, était représenté par 108 contre 38, et comme il fallait en outre tenir compte de l'accroissement de la population, qui, selon la progression moyenne de l'Angleterre, avait dû être d'environ un tiers dans le même espace de temps, il en résultait que le progrès définitif en vingt-deux ans se traduisait par un accroissement de produits de 400 pour 100. Appliquons ce calcul à l'avenir en le réduisant de beaucoup. Supposons que pendant les soixante ans qui vont s'écouler avant que nous ayons doublé notre stock métallique le progrès ne soit que ce qu'il a été en Angleterre en vingt-deux ans, si nous y ajoutons la part à faire à l'augmentation de la population, que nous n'évaluerons encore qu'à 50 pour 100, bien que la période moyenne de doublement soit pour l'Europe et l'Amérique de moins de quatre-vingts ans, nous voilà à un chiffre d'affaires de 450 pour 100 supérieur à ce qu'il est à présent, et nous aurons, pour y faire face, le double de numéraire. L'industrie et les arts aussi, par suite du progrès de la richesse, en absorberont davantage; ils peuvent en prendre 200 millions par exemple au lieu de 100 qu'ils consomment aujourd'hui.

Tous ces chiffres indiquent qu'on sera dans la nécessité de recourir plus que jamais aux moyens de crédit; seulement, en admettant que par ces moyens l'on puisse suppléer dans une certaine mesure à l'insuffisance du numéraire, nous n'allons pas jusqu'à supposer, comme le rêvent quelques personnes, qu'on puisse un jour s'en passer. Nous croyons au contraire qu'il en faudra d'autant plus qu'on fera plus d'affaires. C'est comme une pyramide qui peut s'élever d'autant plus haut que la base est plus large. Nous nous affligeons pour le présent de voir 1,300 millions de numéraire inactifs dans les caisses de la Banque de France, mais nous nous en félicitons pour plus tard; lorsque la défiance politique aura cessé et que l'esprit d'entreprise renaîtra, nous trouverons là des moyens d'action des plus puissans. Enfin, quand on veut se rendre compte de l'emploi que peuvent rencontrer dans l'avenir les métaux pré-

cieux, il ne faut pas oublier non plus qu'il y a aujourd'hui en Amérique et en Europe, à côté de nous, de grands états qui ont pour environ 10 milliards de papier-monnaie; ils ne resteront pas toujours dans cette situation. Ils supprimeront leur papier-monnaie et reprendront la monnaie métallique. Nous trouvons encore un débouché non moins important dans les relations de plus en plus actives que nous entretenons avec l'extrême Orient. Ces pays sont très avides de métaux précieux; ils sont loin d'en avoir tout ce qu'ils pourraient absorber, tout ce qu'ils absorberont un jour, lorsqu'ils seront plus riches. Par conséquent, s'il n'y a pas de limite assignable à la production des métaux précieux, il n'y en a pas non plus à la consommation qu'on peut en faire, et il faut espérer que les deux forces, mises en face l'une de l'autre, arriveront à se neutraliser, que la monnaie conservera à peu près sa valeur, et qu'il n'en résultera qu'un très grand stimulant pour le progrès de la richesse publique.

Si pourtant la dépréciation arrivait malgré tout, il ne faudrait pas s'en affliger, et l'on devrait se garder de croire qu'elle puisse apporter un trouble sérieux dans nos existences. D'abord elle serait lente et progressive, on aurait le temps de s'y préparer et de régler ses actes en conséquence. C'est ce qui est arrivé au XVIe siècle. Lorsque la révolution monétaire fut accomplie, chacun s'était accommodé du nouvel état de choses, et la société était plus riche que jamais. Une autre conséquence encore de la dépréciation, et celle-là est heureuse, c'est l'importance que prend le travail vis-à-vis de la fortune acquise. L'un gagne de la valeur et l'autre en perd, et par ce moyen l'égalité se fait entre les diverses classes de la société. Un de nos collaborateurs distingués, M. de Laveleye, a dit ici même (1) qu'au XVIe siècle l'abondance des métaux précieux avait contribué à l'élévation de la bourgeoisie, et qu'au XIXe l'abondance de l'or contribuerait à l'émancipation du peuple; rien n'est plus juste, et nous aimons mieux ce genre d'émancipation que celui que rêvent les ouvriers dans leurs congrès socialistes. Il a le mérite d'être conforme aux lois économiques et de n'amener aucun bouleversement.

VICTOR BONNET.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1867.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

Je rassemble ici quelques impressions et quelques souvenirs d'une excursion de six semaines en Belgique et en Hollande. La littérature de voyage est une des modes de notre temps, et nous devons à cette mode quelques chefs-d'œuvre et nombre de récits agréables; cependant il est un défaut que je voudrais rencontrer plus rarement dans les productions qu'elle enfante. Ce défaut, c'est le désir d'être trop complets, qui semble tourmenter outre mesure nos modernes voyageurs. Eh! qu'importe qu'ils soient incomplets, pourvu que leurs observations portent la marque de leur propre personnalité? A la vérité on peut bien, en quelques semaines, voir par les yeux du corps et même de l'intelligence tous les trésors que contient un pays; mais les sentir tous également bien est chose impossible, les forces de l'esprit et celles du corps n'y suffisent pas, car la contemplation est de tous les plaisirs le plus difficile à prolonger et le plus épuisant. Il est possible à toutes les heures de la journée de se rendre compte du sujet, de la composition, des qualités techniques et de métier d'une œuvre d'art, de rassembler et de grouper les circonstances historiques qui ont présidé à sa formation, ou au milieu desquelles elle s'est produite; mais plus rares sont les heureuses minutes où, sous l'influence de l'admiration et de la sympathie, nous découvrons qu'elle répond à quelque chose qui est en nous, où notre vie et la sienne s'associent, où en même temps que nous pénétrons dans ses profondeurs cachées, elle de son côté semble aussi pénétrer en nous et nous découvrir des sentimens que nous n'y soupçonnions pas. Voulez-vous

savoir si vous avez vraiment compris une œuvre d'art, posez-vous toujours cette question : au moment où j'ai cru découvrir son secret, ai-je senti qu'elle m'arrachait quelqu'un des miens? Si vous pouvez répondre oui, vous l'avez comprise; si vous répondez non, son secret vous est resté fermé, ou bien elle correspond à quelque chose que la nature n'a pas mis en vous, ou que l'expérience ne vous a pas encore donné. Or je vous le demande, combien de ces heures bénies peut-on rencontrer dans un de nos rapides voyages modernes? Pour moi, j'avoue, sans faux respect humain, que ces heures sont toujours rares, et que je ne considère point comme conquises à mon intelligence toutes les choses sur lesquelles mes yeux se sont arrêtés. Combien j'envie le privilége de ceux qui n'ont pas à faire un aussi humiliant aveu, et qui peuvent oser dire : J'ai tout *vu*, et non pas tout *regardé!* Leur attention n'a donc jamais été lassée? Leurs yeux n'ont donc jamais été distraits? Le souvenir tout palpitant encore du chef-d'œuvre qu'ils venaient de quitter n'a donc jamais contrarié chez eux l'intelligence du nouveau chef-d'œuvre devant lequel ils venaient se placer? Il n'y a donc jamais eu en eux conflit de sentimens et d'admirations? Leur imagination est donc toujours prête, et lorsqu'ils l'ont appelée pour les aider dans quelque évocation morale ou quelque résurrection historique, ils ne l'ont jamais trouvée sortie? Voilà une imagination bien sédentaire et qui ne mérite guère son nom traditionnel de folle du logis. La mienne est plus rebelle, j'en conviens, ce qui est d'une bien grande ingratitude, car elle est de toutes nos conseillères intimes celle que j'aimerais le plus à consulter à toute heure, et dont j'aimerais le mieux écouter les leçons.

Cette courte préface a pour but de prévenir ceux de nos lecteurs qui arrêteront les yeux sur ces pages qu'ils ne doivent y chercher que des impressions d'une nature purement personnelle. Tant pis si les œuvres dont je les entretiendrai sont de nature diverse ou même si contraire qu'il serait impossible de les grouper systématiquement ensemble. J'ai toujours considéré que la première chose qu'un écrivain devait à son lecteur, c'était sa personnalité, et c'est pourquoi, me taisant sur les choses que j'ai vues seulement, je me bornerai à celles que j'ai senties plus ou moins vivement, et qui ont accru en moi à quelques rares minutes le plaisir d'exister.

I. — GASPARD DE CRAYER.

Le musée de Bruxelles est le premier que l'on visite quand on passe de France en Belgique, et cela est vraiment heureux pour lui, car il paraîtrait bien insignifiant et bien pâle, si on le visitait

après le musée d'Anvers, l'église de Saint-Bavon de Gand et l'hôpital de Saint-Jean de Bruges. Cependant il mérite que le curieux lui consacre une longue demi-journée de son temps, car c'est là qu'il fera pour la première fois connaissance intime avec un artiste dont nous ne possédons que de trop rares échantillons, et qui est pour nous singulièrement attachant et sympathique, l'intelligent, le chaste Gaspard de Crayer.

Bien qu'il ait été contemporain de Rubens et de Van Dyck, et que sa mort ait précédé d'une dizaine d'années celle de Jordaens, on peut considérer Gaspard de Crayer comme le dernier représentant non-seulement de l'école d'Anvers, mais de la peinture flamande tout entière. Le sentiment pathétique qui avait soutenu toute la peinture des Flandres depuis son origine dit avec lui son dernier mot; avec lui, on touche à ces extrêmes frontières, après lesquelles l'inspiration change nécessairement de nature, comme le paysage change de physionomie lorsqu'on passe d'un pays dans un autre. La meilleure méthode pour dire ce qu'il fut, c'est de le mettre en contraste avec ces deux autres grands peintres issus de Rubens, qui furent ses émules et ses rivaux, et qui ont été plus heureux que lui devant la gloire et la postérité, et ici admirons combien universelle est l'inspiration du vrai génie, comme elle sait féconder les natures les plus diverses, les aptitudes les plus contraires, et, pour tout dire, les âmes les plus ennemies.

Van Dyck, Jordaens, Gaspard de Crayer, sont trois fleurs splendides écloses autour du tronc de Rubens; toutes trois ont bu la même séve puissante, mais que leurs couleurs, leurs formes et leurs parfums diffèrent! Quelle ressemblance y avait-il donc entre l'âme élégante de Van Dyck, l'âme robuste et vulgaire de Jordaens et l'âme laborieuse et chercheuse de Gaspard de Crayer, pour que la même inspiration pût donner l'essor à leurs talents? C'est que les hommes de génie souverain comme Rubens ont en eux un si riche mélange qu'ils sont semblables à la nature, qui, avec les mêmes élémens inégalement distribués, alimente la vie chez les tempéramens les plus opposés. Le charmant Van Dyck, d'une âme élégante comme son corps, a absorbé les élémens les plus nobles de Rubens, la magnificence et la puissance pathétique; mais comme cette âme avait, en vertu même de son essence, un besoin suprême d'élévation, comme elle était dominée avant tout par l'aspiration vers tout ce qui était haut, et trahissait ainsi une certaine faiblesse, — les hommes tout à fait supérieurs ne connaissent pas l'aspiration, car leur nature est en parfait équilibre, et ils ne peuvent monter plus haut qu'eux-mêmes, — il a *féminisé*, pour ainsi dire, cette puissance pathétique par crainte d'être vulgaire, et, à force de

vouloir ne lui rien faire exprimer qui ne fût conforme à la noblesse, il l'a dépouillée d'une partie de sa vigueur. Certes il est bien touchant ce *Stabat mater dolorosa* qu'il a chanté avec l'instrument du pinceau et la gamme des couleurs; cette élégie peinte qu'il a refaite toute sa vie sans se lasser, vous la rencontrerez partout sur votre route, à Malines, à Anvers, à Gand, à Bruges, toujours attendrissante, et vous laissant dans un trouble délicieux, composé d'angoisse pour la douleur qu'elle vous exprime, et d'allégresse pour le ravissement qu'inspire toujours un noble spectacle; mais que nous sommes loin de la puissance pathétique de Rubens! Ce ne sont pas de douces larmes que ce dernier appelle au bord de vos yeux, et ce n'est pas un trouble délicieux qu'il vous fait ressentir; ce sont vos larmes les plus amères qu'il vous arrache, ce sont les puissances mêmes de la vie qu'il révolte en vous. Votre nature fait explosion, les sanglots montent du fond de votre poitrine et vous étreignent la gorge; vous faites effort pour ne pas éclater devant les inconnus qui sont à vos côtés et qui sont étrangers peut-être à ces émotions, et vous détournez la tête, incapable de supporter le degré d'angoisse qu'inspirent des spectacles comme *la Descente de croix*, *le Christ entre les deux larrons* et ce terrible *Christ à la paille*, dernier mot de la peinture comme expression, car au-delà commence le rôle de la parole et du drame. C'est au spectacle inverse que Jordaens nous fait assister; de même que Van Dyck n'a pu absorber que les atomes les plus nobles du riche mélange de Rubens, Jordaens n'a pu absorber que ses atomes les plus terrestres. Il lui a pris l'éclat, le mouvement, le sentiment populaire, la fougue physique, le sentiment de la réalité; mais, comme sa nature n'est que force, elle a pour ainsi dire vulgarisé tous ses emprunts. Cette réalité de Rubens, en passant chez lui, est devenue trivialité, cette fougue physique est devenue cynisme, ce sentiment populaire est devenu populacier. Tous ces élémens robustes, qui chez Rubens engendraient la parfaite santé, maintenaient l'équilibre de la nature et empêchaient les qualités plus hautes de s'affadir en mignardises ou de s'évaporer en vaines aspirations, engendrent chez Jordaens une pléthore de vie qui est une véritable maladie, et qui étouffe sous son poids tout germe noble. Rubens vit de la réalité, Jordaens en crève. Fort différent de ces deux hommes remarquables est le bon et sage Gaspard de Crayer. Il est certains tempéramens délicats et débiles qui ne peuvent absorber les élémens les plus salubres qu'à doses homœopathiques, que les calmans pris en quantité ordinaire affaiblissent, que les toniques pris en quantité modérée enivrent. Gaspard de Crayer était de ceux-là. Élevé à une autre école que celle de Rubens, il a ressenti sa forte influence, et il

lui a cédé avec une docilité et en même temps une modération qui témoignent d'une singulière intelligence. Il a pris de Rubens ce qu'il en pouvait prendre, ni plus ni moins, sans que sa personnalité dévoyât ou fût écrasée; éclectiquement, comme l'abeille compose son miel, il a extrait de toutes les qualités du maître juste ce qu'il en fallait pour servir de remède et de correctif à sa propre nature. C'est Rubens qui a réchauffé d'un feu doux ses conceptions, qui sans lui auraient été trop tièdes; c'est lui qui a donné du ton à ses pensées, qui dans leur délicatesse auraient paru souvent malingres; c'est Rubens, en un mot, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui a stimulé son sang pur, mais sans vivacité, et fait monter le vermillon à ses joues trop pâles. C'était un génie un peu valétudinaire que Gaspard de Crayer, et il est permis de croire que sans l'influence de Rubens, réduit à ses propres ressources et à l'influence de son maître Van Coxcie, l'élève des Italiens, il eût souvent manqué des moyens de mettre en saillie ses qualités fines et rares; mais jamais grand homme ne fut le médecin d'un plus intéressant malade.

Gaspard de Crayer se sépare de tous les autres peintres de l'école flamande de cette glorieuse période par le caractère propre de son inspiration. L'inspiration des peintres flamands de cette période est une inspiration toute de nature et de tempérament, que l'on pourrait appeler physique, si ce mot n'était pas une espèce de calomnie pour désigner une opération où l'être vivant de l'homme est tout entier engagé. Ils peignent de fougue, d'un jet spontané et libre, où les esprits de la chair ont autant de part que ceux de l'âme. Malgré sa constante noblesse, Van Dyck lui-même ne fait pas exception à cet égard, et, s'il fait à beaucoup l'illusion de chercher plus particulièrement que ses maîtres ou ses rivaux ses inspirations ailleurs que dans le bouillonnement intérieur de la vie, c'est tout simplement qu'il traduit une nature composée d'élémens plus exclusivement fins et nobles. Au fond il peint avec sa chair tout autant qu'un Jordaens; seulement sa chair, fine et belle, animée d'émotions qui correspondent à ses qualités, est une manière d'âme, tandis que la chair de Jordaens, lourde et brutale, est une manière de robuste limon. Mais le bon Gaspard de Crayer n'avait pas cette force de nature, et sa seule inspiratrice était la faculté abstraite de l'intelligence, qui sera toujours dans les arts une muse secondaire. Tout ce qu'il a peint porte le cachet d'une méditation patiente, d'un labeur curieux et prolongé, d'un choix arrêté après de longs tâtonnemens, d'un triage scrupuleux de pensées et de sentimens. Infinis sont les soins qu'il a pris pour varier les sujets traditionnels usés par tant de magnifiques peintures, pour en faire sortir des œuvres qui

fussent bien réellement siennes, pour ne rappeler en rien ses rivaux et ses maîtres. A ces précautions et à ces soins, il a dépensé une intelligence tout à fait rare. Nul peintre n'a mis plus d'idées dans ses tableaux; on peut dire qu'il y en a mis une par chaque coup de pinceau. Il résulte de cette extrême abondance d'idées une conséquence des plus singulières : ses tableaux manquent d'inspiration centrale et se composent d'épisodes. C'est que l'inspiration centrale n'existe que dans les œuvres qui sont nées d'un jet spontané, parce qu'alors la force de la nature entraîne dans un flot général les idées accessoires, et les fait toutes converger vers le sentiment principal dont elles dépendent; mais, lorsque l'artiste a recours à la seule intelligence, faculté qui ne sait que diviser et dissoudre, chacune de ces idées accessoires prend une importance égoïste : la méditation ne peut s'en détacher qu'après les avoir successivement exprimées dans leur intégrité; elle ne croit les avoir jamais exactement rendues, et au milieu de cet excès de scrupule l'artiste oublie son but principal, et l'unité de son œuvre est perdue.

Je veux prendre un exemple, un seul, pour montrer l'originalité propre à ce talent, et je choisirai pour cela un tableau qui n'est pas estimé parmi ses plus belles œuvres, mais qui, selon moi, a le mérite de découvrir plus clairement qu'aucun autre ses qualités et ses défauts. Parmi les treize toiles de Gaspard de Crayer que renferme le musée de Bruxelles, il en est une qui représente un martyre, celui de saint Blaise, je crois. Le simple bon sens indique que le personnage central du tableau doit être le martyr, et que c'est dans ce personnage qu'il faudra chercher l'unité de l'inspiration. Crayer y a incontestablement pensé, mais il s'est trouvé que par la faute de son intelligence curieuse et scrupuleuse il s'est arrêté trop longtemps à un de ses personnages secondaires, si bien que l'intérêt de son tableau a été déplacé, et doit être cherché non dans le saint, mais dans un de ses bourreaux. C'est une merveille d'intelligence que le personnage de ce bourreau; mais alors Gaspard de Crayer aurait dû débaptiser son tableau, et l'appeler non *le Martyre de saint Blaise*, mais *un Miracle de la grâce*, ou, pour prendre un titre plus purement philosophique, *le Triomphe de la nature*. Le saint est debout, attaché à une sorte de poteau, les yeux levés au ciel avec une expression de religieuse ferveur. Un des bourreaux est à genoux à ses pieds, qu'il a liés et qu'il martyrise; il fait son horrible besogne avec indifférence et impassibilité, car, ne voyant pas le visage du saint, rien ne le trouble et ne l'émeut. Il n'en est pas ainsi du bourreau qui est en train d'écorcher le bras gauche du saint. C'est une figure de Flamand roux qui en temps ordinaire doit être fort bestiale, mais que la circonstance fait rayonner des

meilleures émotions de l'humanité. Ses regards sont tournés vers le martyr, il voit sa douceur, sa résignation, sa piété, et son cœur s'émeut. La bonté se lève sur ce visage à l'état d'aube; l'attendrissement n'a pas éclaté, il pointe seulement; la sensibilité éveillée jette une faible lumière; les yeux ne pleurent pas, mais ils se revêtent de ce brillant voile humide qui est l'indice physique des émotions contenues. La grâce opère visiblement, mais elle n'est qu'au début de son aurore, car cette transformation de la nature n'est pas encore assez avancée pour lui faire abandonner son sinistre devoir. Il en résulte dans l'esprit du spectateur une sorte de point d'interrogation qui crée l'émotion la plus irritante qu'on puisse ressentir. Ce personnage se convertira-t-il? Dans tout autre tableau, on ne songerait pas à se poser une question aussi oiseuse; mais comme, par suite du soin avec lequel Crayer l'a étudié, le bourreau est devenu, à l'insu du peintre, le personnage principal, et que c'est sur lui que se porte notre sympathie, on se retire mécontent de l'émotion indéfinie, incomplète, qu'il donne. Tel est l'intérêt des toiles de Gaspard de Crayer, le peintre chez lequel on peut le mieux étudier peut-être le charme et la faiblesse des talens qui se composent d'intelligence.

Mais tous ceux qui ont une tendance au dilettantisme aiment Gaspard de Crayer malgré ses défauts et à cause même de ces défauts. Quand nous avons dépassé un certain degré de culture, ce qui nous charme dans les arts, ce sont moins les qualités saillantes et incontestables que les détails et les nuances, saisissables seulement pour ceux qui, dans les mystères de l'intelligence, se sont élevés au grade de rose-croix. En poésie par exemple, nous tirons notre plaisir de la coupe d'un poème plutôt que du sentiment qu'il exprime; en musique, nous faisons grâce à un morceau pour une demi-mesure qui s'y trouve enclavée, et que nous voudrions entendre répéter indéfiniment en dispensant le musicien de ce qui la précède et de ce qui la suit. Tel est le plaisir fin et rare que Gaspard de Crayer fait éprouver. Je ne puis lui trouver d'analogue dans le domaine des différens arts que le musicien Mendelssohn. Comme Mendelssohn, il demande son inspiration à l'intelligence; comme lui, il est tout en nuances, en intentions, en détails, en idées détachées; comme lui, il est sage, fin, scrupuleux, et, pour que la ressemblance soit plus étroite encore, leur situation d'artistes a été la même. Tous deux sont venus à la fin d'une grande période d'art, tous deux ont ressenti les mêmes difficultés et ont eu besoin des mêmes efforts.

Lorsque dans le cours d'un grand mouvement d'art on voit apparaître des hommes comme Gaspard de Crayer et Mendelssohn, on peut se tenir pour sûr que ce mouvement est achevé. Grands

artistes venus quelques instans trop tard, leur rôle est celui de glaneurs sur un champ complétement moissonné. Studieusement ils ramassent les épis tombés inaperçus des moissonneurs qui ont précédé, ou dédaignés par eux dans la fougue de leur travail. Cependant ces épis appartenaient à la riche moisson qui a été récoltée; c'est la même paille, le même grain. Aussi celui qui contemple leur gerbe à distance peut-il aisément les confondre avec leurs prédécesseurs; mais ce n'est là qu'une illusion. Ce sont des puissances et des facultés autrement hautes que l'intelligence, qui donnent naissance aux grandes époques d'art; c'est le travail des siècles arrivé à maturité, c'est l'esprit universel qui, trop longtemps errant et muet, demande à se fixer et à parler, et qui s'abat sur d'innocens interprètes, heureuses victimes passives qui expriment des pensées plus grandes qu'elles-mêmes; c'est la vie générale contenue dans de nobles individualités qui arrive à faire explosion. Ame universelle des choses, souffle errant dans l'infini, instinct obscur et à l'insaisissable travail, voilà les véritables promoteurs des grands mouvemens d'art, et non la chétive intelligence aux combinaisons lentes et peu sûres. Cependant des hommes comme un Gaspard de Crayer ou un Mendelssohn sont encore de très grands artistes, parce que leur intelligence ne cherche pas ses ressources en elle seule, et qu'elle s'applique surtout à découvrir et à utiliser les miettes dédaignées du riche banquet dont ils voient la fin; mais quand enfin ces miettes ont disparu, quand l'intelligence est réduite à ses propres ressources, quand l'artiste se trouve en face de sa propre individualité, ah! quel isolement, quelle indigence, quels efforts! Alors commence le régime des académies, des écoles, des systèmes; bien de nobles personnalités apparaissent encore, mais elles n'ont d'autre loi qu'elles-mêmes et ne répondent qu'à elles-mêmes. L'âme universelle a trouvé satisfaction, et, passant d'un pays à un autre, elle laisse à l'état de nain le pauvre groupe d'hommes que par ses dons acceptés avec inconscience elle avait un moment rempli d'orgueil et exalté jusqu'à se croire un peuple de géans. *Allah!* Dieu seul est grand!

Des artistes comme Gaspard de Crayer marquent une transition en même temps qu'ils marquent un achèvement. Je disais en commençant qu'ils indiquent que l'inspiration change de nature, comme en voyage on est averti qu'on change de pays par la différence de plus en plus tranchée de la physionomie du paysage. Quand on regarde Crayer, quoiqu'on se sente bien en Flandre, il semble cependant que l'on approche de la France. Et en effet savez-vous bien qui l'on trouve en Gaspard de Crayer, quand, le dépouillant de la riche influence de Rubens, de sa douce couleur, des trouvailles pittoresques qu'il doit à l'émulation ou à l'imitation ingénieuse, de cet

appétit plus ou moins vif de beauté que ne peut manquer de ressentir un artiste qui a vécu dans un tel milieu, on le réduit à sa propre individualité? Eh bien! on trouve un frère de Philippe de Champaigne, Flamand comme lui, mais nôtre par le génie. Par sa sagesse, son bon sens, son intelligence, son art de composition, son austérité, Gaspard de Crayer marque la transition de la Flandre à la France, à laquelle passe alors pour un temps trop court le sceptre du grand art.

Maintenant, si vous voulez vous dispenser d'étudier Gaspard de Crayer, et si vous voulez l'admirer d'emblée dans toute sa perfection, allez à Gand dans l'église de Saint-Michel, asseyez-vous dans la chapelle de Sainte-Catherine, qui se trouve juste en face de la chapelle où, de l'autre côté de la nef, est suspendu l'admirable *Christ mourant* de Van Dyck, et contemplez-y pendant une heure la charmante *Assomption* de cet intéressant artiste.

II. — JEAN STEEN.

Il y a dans notre nature plus de contrastes encore que Shakspeare lui-même n'en a noté. Vous est-il jamais arrivé par exemple de n'être préoccupé que de pensées nobles lorsque vous marchiez vers la satisfaction d'une curiosité qui n'avait rien de commun avec la noblesse? Notre visite à la riche galerie du duc d'Arenberg à Bruxelles nous a fait connaître un contraste de ce genre. Que de souvenirs nous assaillaient pendant notre voyage à cet hôtel d'aspect si grave et si imposant! Nous pensions au Sanglier des Ardennes, au *Quentin Durward* de Walter Scott, au *Massacre de l'évêque de Liége* de Delacroix, à notre chroniqueur Fleuranges; nous pensions surtout à l'homme noble de fait comme de nom qui forma cette galerie, et qui eut l'insigne honneur et l'insigne humanité de comprendre et d'aimer le grand Mirabeau insulté par ses pairs. Et pourquoi allions-nous visiter cette noble maison, s'il vous plaît? Pour contempler *les Noces de Cana* de Jean Steen, œuvre capitale du plus licencieux des peintres, car c'est surtout cette curiosité que nous tenions à satisfaire.

Cette galerie, composée avec un goût exquis, ne contient presque que des toiles de premier choix, et pourrait être regardée comme le véritable musée de Bruxelles, si elle n'était consacrée presque exclusivement aux peintres hollandais et aux petits Flamands. Cependant il s'y rencontre plus d'une œuvre faite pour éveiller des pensées plus grandes que celles qui naissent devant un Jean Steen ou ses émules, et dans le nombre nous ne devons pas oublier une petite toile qui nous intéresse particulièrement, nous Français. Nous voulons parler d'un portrait de la reine Marie-Antoinette à la veille

de sa décapitation, peint par un brave peintre du nom de Kokarski. Il avait fait le portrait de la reine dans ses jours heureux, et bien des années après, pendant ses stations de garde national au Temple, il eut l'adresse de dérober au temps à la course vertigineuse l'image dernière de celle qui allait être emportée. — Après la révolution, l'existence de ce portrait vint à la connaissance du duc d'Arenberg, et l'homme qui avait fait le plus sérieux effort qu'on ait tenté pour sauver la monarchie française, par le rapprochement de Mirabeau et de Marie-Antoinette, voulut acquérir l'image dernière de celle qu'il avait essayé de sauver de l'orage alors qu'il portait encore le nom et le titre de comte de La Marck. Ce portrait a manqué à l'exposition des souvenirs de Marie-Antoinette organisée l'an dernier au Petit-Trianon, et c'est vraiment dommage : les organisateurs de cette exposition n'en avaient-ils donc pas connaissance, ou bien le détenteur actuel de ce portrait a-t-il eu la cruauté de nous le refuser pour quelques jours? Ce portrait vérifie et consacre plusieurs des détails que la tradition nous a transmis sur la personne de la reine à la veille de sa décapitation. Voilà bien en effet le costume sous lequel on nous a raconté qu'elle était allée à l'échafaud, le simple bonnet, le fichu de coton blanc, la robe de laine noire, voilà bien la chevelure prématurément blanchie; mais les ravages de la douleur n'ont pas poussé plus loin leur triomphe, et le portrait est curieux en ce qu'il constate que la tête que Marie-Antoinette livra au bourreau avait conservé sa beauté non moins que sa fierté. Ce visage est étonnamment grave et fort; il s'y lit de la tristesse, aucun accablement, aucune déchéance intérieure. L'âme auquel ce visage sert d'interprète porte le poids de la fatalité, mais elle le porte avec une noblesse où l'aisance s'allie à la vigueur... Nous devions saluer ce portrait au passage, puisque le hasard l'a mis sur notre chemin; mais un sujet plus bas nous réclame, et nous ne pouvons nous attarder.

Puisque me voilà devant une des toiles capitales de Jean Steen, je profiterai de cette occasion pour rassembler en un seul tout les impressions éparses que j'ai ressenties devant les tableaux de cet artiste tant en Flandre qu'en Hollande. Comme Jean Steen est peu connu chez nous, et que le vaste public n'a pas eu l'occasion de donner son verdict sur le mérite de ce peintre, sa renommée est encore livrée à la controverse parmi les rares personnes qui ont pu voir ses tableaux. Il a ses détracteurs et ses enthousiastes, et, chose curieuse, les uns et les autres ont également raison. Jean Steen est en même temps un très grand artiste et un peintre secondaire. Son coloris est sans grand caractère et la plupart du temps sans charme, sauf dans quelques parties de *la Fête aux huîtres* de La Haye, et dans le ravissant petit tableau de la *Jeune*

fille malade du musée Van der Hoop; pour la vigueur du faire, la finesse du rendu, la conscience patiente de l'exécution, il est bien loin de tous ces petits grands maîtres qui s'appellent Van Ostade, Mieris, Metzu, Gérard Dow. Pour de l'esprit, il en a beaucoup, il n'en a pas plus néanmoins qu'un Adrien Brauwer par exemple, et surtout il l'a moins franc et moins naturel. Jean Steen manque absolument de simplicité, ce qui est étrange, étant donnés les sujets vulgaires qu'il traite; il est singulièrement compliqué, entortillé, quelquefois même alambiqué. Il sous-entend souvent des espèces de symboles et des idées d'une philosophie douteuse sous ses scènes de débauche et ses charges bouffonnes; cependant c'est un très grand artiste malgré tous ces défauts, car nul peintre hollandais ne possède à ce point la poésie des sujets qu'il traite, et n'a saisi à ce point, toute palpitante, toute chaude de ses basses émotions, l'âme vivante de la canaille dont il a transporté sur sa toile le bestial emportement.

A quoi pensait donc le pauvre Henri Heine, me suis-je écrié intérieurement, une fois devant un tableau de Steen, lorsque dans une de ses fantaisies il entonnait un hymne à cet artiste comme au peintre des joies de la vie et des brillantes sensualités? Lui, Jean Steen, un apôtre de cette fameuse réhabilitation de la chair dont il fut tant question après juillet 1830! Mais au contraire ses tableaux semblent faits exprès pour rendre à toute âme un peu délicate le même service que les aristocratiques Spartiates demandaient aux ilotes. Cependant, en réfléchissant un peu, on voit très bien ce qui a séduit et égaré Henri Heine : c'est précisément cette force poétique que nous indiquions tout à l'heure comme le grand mérite de Jean Steen. Eh quoi! direz-vous, il peut y avoir de la poésie dans ce qui est franchement ignoble? Eh! mon Dieu, oui, car la poésie est partout où la vie se rencontre avec intensité. Le troupeau de pourceaux que Jésus anima des démons qu'il avait tirés du corps du possédé fut certainement poétique un moment, pendant qu'il courait se précipiter dans la mer. Les voyez-vous, les immondes animaux, stimulés par l'éperon intérieur du diable, s'abandonnant à une course vertigineuse que n'égalèrent jamais les *fantasias* arabes les plus effrénées? Entendez-vous la formidable musique de leurs grognemens? Voyez-vous ce suicide en masse qu'ils exécutent par le fait d'une force qui leur est inconnue, comme des victimes de la fatalité antique? C'est une semblable poésie qui distingue le troupeau de pourceaux humains que nous montre Jean Steen.

Tous ceux qui ont habité la Hollande s'accordent à déclarer que ce peuple d'apparence impassible et flegmatique, qui semble alourdi et assagi par l'excès de la lymphe, est de tous les peuples celui qui se rue au plaisir avec le plus brutal empressement. C'est

cette frénésie que nous montre Jean Steen, mieux que Téniers, mieux que Van Ostade, mieux que Brauwer lui-même, car il met dans ses tableaux toute la fougue que ses rivaux ne connaissent pas, — sauf Brauwer, et encore chez Brauwer il y a plus de tapage que de fougue, — et il fait fi de la décence relative que les autres n'oublient jamais. Dans leurs scènes les plus basses en effet, les autres Hollandais ne perdent jamais une certaine réserve, soit qu'ils aient été retenus par une sorte de puritanisme imposé par la société générale, soit que la patience et la lenteur de leur art, amoureux du rendu à l'excès, ait glacé cette spontanéité qui peut seule exprimer la fougue : leur trivialité est inoffensive; ils peuvent offenser le bon goût, la délicatesse, le sentiment de l'élégance, ils n'offensent pas le sens moral. Prenez Téniers, par exemple, dans quelqu'une de ces fêtes de village qu'il a si souvent reproduites; c'est une basse idylle que vous contemplez, mais enfin ce n'est qu'une idylle. Téniers, il est vrai, peut paraître un exemple mal choisi, car de même que sa couleur et sa touche provienent de Rubens, le peuple qu'il a montré buvant et chantant est le bon, le docile peuple flamand, et non le peuple hollandais, le plus carrément indépendant qu'il y ait peut-être sur ce globe. Prenez Van Ostade en ce cas, examinez-le dans ses scènes populaires si remarquables et comme perfection de peinture et comme réalité d'observation, par exemple dans ces deux perles inimitables du musée de La Haye, l'*Extérieur* et l'*Intérieur d'une chaumière;* certes ce ne sont pas des mœurs bien relevées qu'on y contemple, mais rien n'y choque le sens moral : tout ce qu'on observe de plus mauvais sur les visages de ces paysans, c'est une certaine âme âpre, dure, calleuse, que ne peuvent voiler ni les fumées de l'ivresse, ni les joies de la sociabilité, l'âme d'un peuple tout entier à des pensées de gain, et qui épie les biens matériels de ce monde d'un regard plus attentif qu'aucun autre. Prenez encore ce vaurien si spirituel d'Adrien Brauwer; la galerie d'Arenberg contient un excellent spécimen des sujets qu'il affectionne. Deux vieux magots ayant bu trop de bière se sont pris aux cheveux en dépit de leur âge, et se cassent leurs brocs sur la tête avec une vivacité sénile des plus amusantes : ce sont des gens à mettre au violon et à renvoyer ensuite à leurs familles; mais le scandale qu'ils donnent n'est pas grand. Gaîtés de tapageurs, de buveurs, de fumeurs, Adrien Brauwer, le plus débraillé de tous ces peintres, ne sort pas de là; ce sont mœurs fort bruyantes, mais après tout inoffensives. Quant à ces autres maîtres exquis dans leur trivialité, un Gérard Dow, un Miéris, je n'ai pas besoin de dire combien ils sont honnêtes et réservés.

Jean Steen est bien autre chose. — Il peint avec cette même

verve abondante en images avec laquelle les poissardes invectivent. Voyez-le par exemple dans ce petit tableau du musée d'Anvers, *une Noce de village*, où il a reproduit le cancan de l'ancienne canaille hollandaise avec une souplesse de vie vraiment admirable. C'est une noce de riches paysans ou plutôt de demi-bourgeois, et tous les serviteurs de la ferme s'en donnent à cœur-joie dans la cuisine où, selon l'antique coutume, le repas de noce a été servi. Pour laisser place à leurs ébats, on a relégué dans un coin la table des époux, où trône une blonde mariée d'une gentillesse insignifiante, mais la seule personne décente de cette société. Quel quadrille échevelé! Il faut aller au bal masqué de l'Opéra pour en trouver un pareil. Et cette frénésie ne respecte ni le sexe ni l'âge. Au milieu de ces personnages, il en est un qui se fait remarquer plus particulièrement par une certaine allure traînante, une manière d'étendre la jambe, de laisser pendre le bras, de plier la hanche, d'imprimer au corps une certaine molle attitude, qui font autant d'honneur à la souplesse du pinceau de Steen que peu d'honneur à son gai compère, car ce compère est un vieillard. Dans un coin de la salle, un mirliflore de village, placé au pied d'un escalier qu'il s'apprête à monter, cligne de l'œil à une servante à laquelle il a visiblement besoin de dire deux mots, et celle-ci, en fille bien apprise, s'empresse de dépêcher sa besogne afin de ne pas faire attendre ce si beau monsieur. Quelquefois on ne sait pourquoi ni comment cette verve atteint aux effets bouffons les plus puissans. Le musée de Bruxelles contient de cette verve un spécimen qu'on ne peut contempler sans un éclat de rire. Une grosse commère assise dans une cabane sourit à un jeune gars, pêcheur de son état sans doute, qui lui montre un beau poisson qu'il vient de prendre. Or cette capture rend le gars si fier qu'il en danse sur un pied en tirant à la bonne femme une langue longue de deux pouces. Ce qu'il y a d'esprit dans l'expression de cette jovialité saugrenue est incroyable. Cependant il y a un tiers dans cette scène, un personnage méphistophélique dont les traits rappellent ceux de notre romancier C..., — si C..., par parenthèse, a vu les tableaux de Jean Steen, il doit beaucoup les aimer, — et ce personnage, de sa main étendue en éventail sur la pointe de son nez prise comme base de sa grotesque opération, fait successivement la nique aux deux autres avec un sourire d'un machiavélisme dont la bêtise ne laisse rien à désirer. C'est évidemment un malin qui en pense plus long qu'il n'en dit; mais que diable pense-t-il? La réunion de ces trois variétés de la bêtise produit un effet comique dont il est fort difficile de se rendre compte, mais qui est incontestable.

Ce personnage méphistophélique du tableau de Bruxelles se rencontre fréquemment dans les toiles de Steen, et toujours avec le

même visage, des traits maigres et allongés, un grand nez, un œil luisant, clignotant ou démesurément ouvert, et une sorte de sourire bêtement vicieux. Tel est le malin du tableau que nous venons de citer, le mirliflore de la noce d'Anvers, et un certain fantôme équivoque qui figure dans une des toiles de la *Trippenhuys* d'Amsterdam, *la Fête de saint Nicolas*, sujet qu'il affectionne, car il l'a varié plusieurs fois (1). C'est le jour de la fête de saint Nicolas, et la mère de famille distribue à ses enfans les récompenses remises pour eux par le patron du jour. Dans le nombre, il se trouve un gentil marmot qui n'a pas été sage, et le saint n'a rien remis pour lui. Il pleure à chaudes larmes; mais qu'il se console, la Saint-Nicolas ne se passera peut-être pas sans apporter quelque cadeau, car dans le fond, tout près de l'alcôve, se dresse un grand diable de fantôme, de sexe indéfinissable, qui pourtant a forme féminine, et ce fantôme montre discrètement à l'enfant une belle pièce ronde. Qu'est-ce que ce fantôme qu'on n'ose pas trop interroger? Est-ce une grand'mère? Elle est d'aspect bien singulier. Est-ce Astaroth en personne? Il est bien déplacé dans cette scène de famille. Ce Méphistophélès est évidemment un symbole, car ce grotesque Steen a des prétentions à la satire morale. Il a une philosophie, et il l'a exprimée plusieurs fois, notamment dans un certain tableau qui se trouve au musée de La Haye et qui s'intitule, selon les livrets, soit *la Fête aux huîtres*, soit le *Tableau de la vie*. Cette philosophie est d'une portée médiocre, car voici l'image singulière sous laquelle Steen s'est représenté la vie humaine. Il paraît que chacun de nous a une huître à faire avaler et qu'il passe son temps à chercher qui l'avalera. La société est figurée dans ce tableau sous la forme d'une immense salle de taverne hollandaise, où compères et commères de toute condition, les uns en vêtemens populaires, les autres en beaux pourpoints et en robes d'étoffes précieuses, sont occupés à débattre les conditions de leur précieux marché. Eh bien! et quand l'huître est avalée, la vie est-elle close? En ce cas, elle est moins qu'une des bulles de savon que souffle ce jeune gars placé dans le grenier, bulles qui symbolisent sans doute le néant de notre existence. On voit que la philosophie de Jean Steen ne vaut pas sa verve.

On a comparé Steen à Hogarth. Il y a en effet quelques ressemblances entre eux; mais l'analogie n'est que superficielle. Hogarth est toujours moral, quelque sujet qu'il traite; Steen ne l'est jamais. Hogarth, esprit autrement profond que Steen, a toute la philosophie que celui-ci n'a pas; mais en revanche Hogarth, malgré son génie d'observation comique, reste toujours prosaïque, tandis que l'esprit

(1) Notamment dans une toile, cette fois irréprochable, qui se trouve au musée de Rotterdam.

de poésie circule constamment dans les ruisseaux de Steen, quelque boueux qu'ils soient. Non, Steen se rattache à une tout autre famille de talens, et, quand nous les aurons nommés, le lecteur comprendra tout de suite pourquoi nous insistons sur le don poétique de ce peintre, et quel est le genre de poésie que présentent ses ouvrages. Ses vrais confrères dans les arts, c'est Callot, c'est Goya; dans la littérature, ce sont les picaresques espagnols, et, chose qui surprendra peut-être un peu, Hoffmann. Qu'il possède le même genre de verve cynique, le même comique débraillé, le même pittoresque sans scrupule que nous admirons chez les picaresques espagnols, cela n'a pas besoin d'être démontré après l'analyse que nous avons faite de quelques-uns de ses tableaux. Ne tenez compte que de la ressemblance des formes d'esprit et de talent, établissez la différence naturelle qui doit exister entre la chaude Espagne et la blafarde Hollande, et vous qui avez vu Steen, dites si jamais picaresque espagnol a mis plus de franchise dans l'expression de l'ignoble que n'en a mis le peintre dans la scène d'ivresse que l'on voit au musée Van der Hoop. Une fille bestialement jolie est étendue ivre-morte sur le banc d'une échoppe ou d'un cabaret; dans la même auge, tout près d'elle, un vieillard vaincu par le même démon de l'orge et du houblon est couché tout de son long. C'est le dernier degré de l'ignominie, mais toute la lourdeur du sommeil de l'ivresse est dans ce morceau de boue animée que les trompettes du jugement ne réveilleraient pas.

Ce n'est pas seulement dans cette franchise et cette fougue cyniques que consiste la poésie de Jean Steen. Chez lui comme chez les artistes dont nous avons cité les noms, plus encore que chez eux peut-être, la réalité la plus basse conduit aux visions fantastiques les plus grimaçantes, et la vulgarité engendre l'hallucination. C'est que comme eux il a remarqué que nos actions les plus communes étaient déterminées par le jeu de secrets ressorts qui font partie de l'organisme même de notre être. Ce sont ces esprits vitaux qui circulent invisibles à travers les actes les plus repoussans de la vie humaine qu'il fait suinter pour ainsi dire des pores de ses personnages. Comme Goya et Hoffmann, il a remarqué avec quelle complaisance la réalité, loin de proscrire le rêve et la vision, leur ouvre au contraire la porte toute grande par le branle singulier que certains de ses détails impriment à l'imagination. Un nez d'une forme excentrique, l'aboiement d'un chien, le cri d'un perroquet, une paire de bras trop longs, une taille ramassée en boule ou allongée en peuplier, détails assez insignifians par eux-mêmes, deviennent facilement le point de départ d'une série de combinaisons fantasques et chimériques par la provocation qu'ils exercent sur l'imagination. Léonard de Vinci donnait à ses élèves le conseil singulier de cher-

cher des élémens de figures et de paysages dans les taches de pluie des vieux murs, les salissures des plafonds, les formes des nuages. Un Goya, un Callot, un Jean Steen, un Quevedo, un Hoffmann, nous disent de même : Voulez-vous peindre des tableaux ou écrire des contes fantasques, observez attentivement les nez bossus, les verrues excentriquement placées, les bouches mal fendues, que vous rencontrerez, et vous y trouverez le point de départ des combinaisons les plus comiques. Et voilà en quoi consiste la poésie de Jean Steen, c'est dans cet art d'utiliser la réalité au profit de l'imagination; seul il possède ce caractère parmi les peintres hollandais, qui luttent au contraire de toute la puissance de leur art pour ne pas obéir à ces provocations de la réalité, même quand ils dessinent leurs caricatures les plus outrées. Je recommanderai volontiers à ceux qui voudraient se rendre compte de cet art particulier à Jean Steen l'examen d'un petit tableau du musée de La Haye où il a représenté un idiot bossu, bancroche, brèche-dent, qui porte des poulets entre ses bras dans une basse cour; ce n'est pas un de ses bons tableaux, mais c'est le meilleur exemple que l'on puisse donner pour faire comprendre le caractère de ce fantastique tiré directement de la réalité, car là il se laisse saisir nettement, tandis que dans tous les autres il est finement dissimulé.

Tel est Jean Steen, artiste vulgaire et vivant, esprit médiocre et vrai poète. Cependant la règle la plus générale souffre des exceptions, et Steen n'est point tout entier dans l'ignoble et le grotesque. Une ou deux fois il a eu du charme, entre autres dans le ravissant petit tableau du musée Van der Hoop où est représentée une jeune fille recevant la visite de son médecin. Quel est son mal? On ne sait, mais elle en guérira sans doute, car elle écoute de l'air de la personne la plus rassurée sur son sort. Plusieurs fois il a eu de la bonhomie et de la gaîté décente lorsqu'il s'est peint dans des repas de famille entouré de ses amis. Enfin une fois il a été sérieux autant qu'un homme comme lui pouvait l'être dans les *Noces de Cana* du musée d'Arenberg. Ce tableau a du mouvement et de la vie; mais il n'y faut point chercher, bien entendu, la suave austérité du Nouveau-Testament. Cela dit, nous ne pouvons partager l'avis de quelques critiques sur la bouffonnerie de ces *Noces* et l'anachronisme commis par Steen en plaçant la scène dans une taverne hollandaise. Steen a fait ce qu'avaient fait avant lui des hommes autrement grands, Rubens et Véronèse. Véronèse, vivant à Venise, a donné aux *Noces de Cana* le milieu splendide d'un palais de marbre, les convives les plus choisis et les plus magnifiquement vêtus; Steen, vivant en Hollande, leur a donné le milieu d'une salle de kermesse ornée de ces guirlandes de feuillage qui font d'ordinaire la parure de ces boutiques de gaufres drapées de blanc et de rouge que l'on

rencontre dans les faubourgs des villes hollandaises; mais au fond les *Noces de Cana* ne sont pas plus mal placées dans une taverne hollandaise que dans un palais vénitien, elles y sont même mieux placées, car il est plus probable qu'elles se passèrent dans un logis modeste que dans une habitation somptueuse. Les convives aussi ne durent pas beaucoup différer par la condition de ceux de Jean Steen, et il n'y a rien de choquant ni de contraire à l'orthodoxie à penser que le miracle de l'eau changée en vin fut accueilli par des hourras d'enthousiasme pareils à ceux que peuvent pousser et que ponssent en effet tous les braves gens sans belles manières qui se bousculent autour de Jésus. Ce tableau est l'œuvre capitale de Steen en ce sens qu'il est l'effort le plus réellement sérieux qu'il ait tenté; mais nous sommes souvent trahis par nos bonnes intentions, et cette œuvre très louable, qui ne peut soutenir la comparaison avec les scènes analogues sorties du pinceau des maîtres illustres, a moins fait pour la gloire de Jean Steen que ses drôleries si souvent révoltantes.

III. — MUSÉE WIERTZ.

Tous ceux qui s'intéressent à l'art, et surtout aux questions qu'il soulève, devront bien se garder de quitter Bruxelles sans rendre une longue visite à l'atelier du peintre Antoine Wiertz, aujourd'hui transformé en musée. C'est un spectacle plein d'enseignemens, et qui rappellera aux artistes les prodigieux efforts qui leur sont commandés, en même temps que les obstacles contre lesquels ils viendront se heurter, s'ils se trompent sur la vraie mission de leur art, et s'ils ont le noble, mais imprudent entêtement d'être plus fidèles à la voie qu'ils se sont tracée qu'aux conditions de la nature, royale personne qui ne tient compte de la puissance toute républicaine de la volonté humaine qu'autant que cette volonté est conforme à ses lois.

Nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs quels furent la vie courageuse et les efforts d'Antoine Wiertz. Un savant professeur de l'université de Liége dont l'œil est ouvert sur bien des choses, M. Émile de Laveleye, s'est ici même chargé de ce soin, et il l'a fait avec la compétence naturelle d'un compatriote de Rubens et d'un homme qui vit dans le voisinage de tant de belles œuvres (1). Nous partageons toute son estime pour le caractère dont une telle vie fait preuve, pour cette volonté constante de maintenir l'art à une grande hauteur; mais nous lui demanderons la permission de laisser notre admiration un peu en-deçà de la sienne. Le musée Wiertz est bien curieux et bien instructif, mais il est curieux et in-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1866.

structif surtout en ce qu'il enseigne ce qu'il faut éviter plutôt que ce qu'il faut imiter. Antoine Wiertz avait engagé un combat dans lequel il ne devait pas, il ne pouvait pas triompher. Grandes furent ses erreurs; heureusement pour sa mémoire, l'histoire des hérésies célèbres fait partie de l'histoire de la vérité, et pour cette raison Wiertz est certain d'occuper une place considérable dans l'art de son temps. Wiertz professait sur la nature et le but de l'art une opinion que nous avons vue trop souvent adoptée dans notre siècle, et qui a dévoyé plus ou moins bien des artistes éminens, mais jamais au point où elle l'a égaré. Cette opinion, très logique en apparence, très erronée en réalité, c'est que l'art est capable de servir de véhicule aux idées abstraites, et qu'il peut jouer le rôle d'initiateur philosophique. A première réflexion, rien de plus raisonnable que cette opinion; mais, dès qu'on insiste et qu'on la creuse, l'illusion se dissipe, et l'on découvre qu'elle est juste à l'opposé de la réalité. Cette opinion est cependant très difficile à détruire, car elle repose sur un sophisme involontaire engendré par la confusion presque inévitable que l'esprit de presque tous les hommes établit entre la vérité *abstraite* et la vérité *réalisée*, entre les idées qui sont encore à l'état métaphysique et les idées qui ont pris corps.

La plupart de ceux qui se sont aperçus des résultats désastreux pour l'artiste qu'engendrait cette opinion se sont placés à l'extrême opposé, et ont alors assigné pour but à l'art la seule beauté. Ils ont prêché à l'artiste l'évangile de l'indifférence morale; l'erreur est moindre, cependant c'est encore une erreur. Dans les conditions que la nature a faites aux arts plastiques, la vérité et la beauté se confondent nécessairement, parce que, si l'artiste obéit docilement à ces conditions, la vérité ne viendra le trouver que lorsqu'elle sera revêtue de beauté. Dire que la vérité n'est pas le but de l'art serait donc faux; mais quelle est cette vérité, et surtout à quel état la prenez-vous? Avez-vous compté tous les états que traversent les idées avant de devenir sensibles et de régir nos destinées? D'abord à l'état métaphysique pur, leur première incarnation est le verbe, la parole. Tant qu'elles sont dans cet état, elles n'ont point de corps saisissable, et, filles directes de la pensée, elles ne s'adressent qu'à la pensée. Un nouvel effort se produit, et les idées, s'imposant à ceux qui les ont conçues et acceptées deviennent la règle de conduite de leurs actions. Elles ne sont pas encore sensibles, mais elles sont déjà visibles aux yeux humains par leurs effets. Peu à peu par la contagion de l'exemple elles se propagent, et en se propageant elles acquièrent une puissance de durée qui leur permet de revêtir un nouveau corps, l'habitude, d'où naissent les mœurs. Lorsqu'une fois elles ont passé dans les mœurs, tout caractère abstrait a disparu d'elles, elles font partie

désormais de la création extérieure. Eh bien! dans lequel de ces états les idées philosophiques se prêteront-elles le plus docilement aux désirs de l'artiste?

La vérité non incarnée, non encore connue et acceptée, la vérité à l'état métaphysique dans son essence pure, ne convient pas à l'artiste, et cela, on peut le démontrer par une sorte de *truisme* ou de vérité de M. de La Palisse qui est absolument irréfutable. L'artiste a besoin d'un corps pour réaliser sa pensée, il ne montre pas les choses en essence, il ne montre que leur enveloppe; s'il veut par exemple représenter la vérité, il devra de toute nécessité peindre une belle femme toute nue, en sorte que par suite de la fatalité de son art, au moment où il veut dire une chose, il est obligé d'en montrer une autre, sinon contraire, au moins fort différente. C'était la vérité qu'il voulait peindre, et ce qu'il a présenté fatalement, c'est d'abord la beauté. Les arts plastiques sont donc pour les idées pures le plus détestable des véhicules, car ils les laissent en chemin, absolument, — qu'on nous passe la vulgarité de cette comparaison, — comme un conducteur de diligence qui, au moment où il croirait emmener certains voyageurs, en emmènerait d'autres que ceux qui sont écrits sur sa feuille de route. La vérité a des véhicules pour chacun des états que nous avons nommés, et son véhicule, lorsqu'elle est encore à l'état abstrait, c'est la parole, corps immatériel parfaitement approprié à une abstraction, qui ne l'écrase, ne l'étouffe, ni ne la fausse, mais qui, sous son enveloppe aérienne, la laisse apparaître avec clarté, et qui, afin de modérer sa vitesse naturelle et de rendre cette fugitive visible un instant aux yeux humains, attache à ses ailes ce poids léger des mots qui assure à sa course au moins la lenteur relative de l'éclair.

Cette nécessité où ils sont de donner un corps à des choses qui n'en ont pas encore rend donc les arts plastiques absolument impuissans comme instrumens de propagande politique, philosophique, sociale. Ces idées nouvelles dont il s'agit de fonder l'empire, comment les représenter aux yeux, puisque les yeux ne les ont pas encore vues? Comment les rendre sensibles au cœur, puisqu'elles ne rappellent aucun souvenir et ne sont associées à aucune habitude? Alors il arrive de deux choses l'une, ou bien que l'artiste a recours à l'allégorie, dont l'expérience des siècles a montré la froide impuissance même entre les mains des plus grands hommes, même avec le secours de la parole, ou bien qu'il doit se résigner à exprimer ces idées encore à l'état de *devenir* au moyen des symboles consacrés de ce passé qu'elles prétendent remplacer. Ce dernier moyen est le plus raisonnable, mais il est encore bien incertain, et combien il est choquant! Par exemple, s'il s'agit d'exprimer la justice des modernes idées de liberté et d'égalité, l'artiste aura recours aux

symboles chrétiens et à l'histoire du christianisme; c'est ce parti que Wiertz a suivi la plupart du temps. Ainsi, au moment même où il prétend exprimer des idées à leur naissance ou en voie de formation, l'artiste ne peut le faire qu'au moyen de cette vérité dès longtemps réalisée et familière aux cœurs des hommes. Rien ne prouve mieux que ce fait l'impuissance des arts plastiques comme instrumens de ce que nous nommons progrès.

Voilà pourquoi les arts plastiques, quand ils ne s'adressent pas directement à la nature extérieure ou au monde présent, c'est-à-dire quand ils ne se renferment pas exclusivement dans le paysage, les natures mortes, les peintures d'animaux ou la peinture de genre, sont forcément rétrospectifs. Ils ont besoin d'un corps pour exprimer des conceptions d'essence intellectuelle, et ce corps, la vérité *réalisée*, c'est-à-dire associée aux mœurs de l'homme et vivant de la même vie que lui, peut seule la leur donner. De là une nouvelle nécessité pour l'artiste : c'est qu'il faut qu'il y ait un rapport harmonique entre ses conceptions et la tradition, c'est que quelle que soit la hardiesse de ses pensées, il doit accepter dans une certaine mesure cette vérité réalisée, car elle ne peut se prêter également à l'expression de toutes les idées. C'est par une intelligence instinctive de l'opinion que nous émettons ici que nos artistes contemporains, fils d'un siècle de doute, se sont détournés de la peinture historique, c'est-à-dire de celle qui exprime des conceptions intellectuelles, et qu'ils se sont jetés de préférence dans la peinture de genre et le paysage : ils ont eu, et ils ont raison.

Un seul art peut dans une certaine mesure exprimer ces idées d'avenir, qui, pareilles à des esprits en peine, gémissent pour avoir un corps, *infantum gemitus in limine primo*. Cet art est la musique, parce qu'il lui est donné de satisfaire pleinement l'esprit par la suggestion non de ce qui est, mais de ce qui peut être. Le désir et la rêverie créent un état de bonheur parfaitement déterminé, et cependant ils ne s'adressent à rien de certain. C'est sur ces facultés d'aspiration qu'agit la musique : comme elles et par leur moyen, elle nous satisfait en nous donnant le sentiment de ce qui est possible, et elle n'a pas besoin de dénaturer les idées en les traduisant en actes, et en leur donnant un corps qui fut celui dont le temps revêtit d'autres idées.

C'est pour n'avoir pas compris ces limites nécessaires de son art que Wiertz a lutté toute sa vie afin de réaliser un but qui réclamait d'autres instrumens. On l'aurait probablement blessé, si on lui eût dit que les feuilles volantes de *l'Indépendance belge* ou de tout autre journal servaient beaucoup plus qu'il ne pourrait jamais la servir par ses toiles la cause de la démocratie et du progrès, et cependant rien n'eût été plus vrai. Une de ses toiles les plus absurdes comme

conception est intitulée *Rien n'est impossible à l'homme*. Eh bien! cette toile est la réfutation la plus directe de ce qu'elle prétend prouver, et par suite du système de Wiertz tout entier. Eh! si, il y a quelque chose d'impossible à l'homme, c'est de forcer la peinture à dire que rien ne lui est impossible d'une manière claire et immédiatement intelligible. Je défie qui que ce soit de comprendre ce sujet, y consacrât-il sa vie, sans avoir recours au livret. Regardez, et dites-moi ce que vous voyez. J'entends d'ici votre réponse; je vois des acrobates d'une habileté consommée qui font tourner en l'air des boules dorées, et qui tournent dans l'espace en même temps qu'elles. Grands dieux, quelle étrange fantaisie est-ce donc là? Fort heureusement, pendant que vous vous creusez la tête pour comprendre, vous avez pour vous consoler de vos peines la contemplation de ce joli corps de femme qui reporte votre imagination vers Rubens, et qui témoigne d'une étude intelligente et fructueuse de ce grand artiste; mais enfin cette contemplation a un terme, et vous continuez à ne pas savoir ce que l'artiste a voulu dire. Enfin vous avez recours au livret, et au moyen de l'explication qu'il vous donne vous arrivez à comprendre que ces acrobates sont les puissances de l'âme humaine, que ces boules sont les sphères célestes, et que le tout veut dire que l'homme va toucher les astres par la pensée, et n'est qu'une traduction humanitaire du *sic itur ad astra* adressée comme encouragement aux générations de l'avenir.

Cette toile est bien l'expression de l'état d'esprit dans lequel Wiertz semble avoir passé toute sa vie, rêvant d'aller décrocher les sphères, et retombant à terre dès qu'il avait atteint les hauteurs d'un troisième étage faute de support. C'est là ce qui s'appelle partir de la rue Saint-Denis pour conquérir le monde et arriver aux Batignolles. La vérité est que le principe de ces erreurs est un immense entêtement, et qu'au fond de ces conceptions trop souvent confuses, fréquemment incertaines et toujours discutables, il se cache un orgueil de Titan. Sans s'en douter, Wiertz n'a fait autre chose dans ces toiles démesurées que tracer le portrait de cet orgueil, et écrire avec le pinceau une sorte d'interminable autobiographie.

Mais l'esprit de système a une tyrannie qui lui est propre, et quand on a le malheur de lui rester fidèle, son poids, loin de s'alléger avec les années, devient toujours plus accablant. Des natures autrement douées que Wiertz, un Goethe, un Beethoven, n'y ont pas pas résisté. L'esprit de système engage le talent dans une voie si particulière qu'au bout d'un certain temps on doit forcément perdre de vue la nature et dépasser le domaine de la vie. Le second *Wilhem Meister* est encore intelligible, comparez-le au premier cependant, et demandez-vous où Goethe serait allé, si, avançant toujours

dans la même route, il en avait ajouté un troisième au second. Ainsi de Wiertz; par une progression insensible, il était arrivé à dépasser non-seulement toutes les limites de son art, mais encore toutes les limites du sens commun. On peut conseiller la visite de cette galerie à ceux qui veulent savoir où peut mener un point de départ erroné. On commence par des œuvres comme la *Mort de Patrocle*, au milieu de la route on atteint pour point culminant des œuvres comme le *Triomphe du Christ*, et on arrive par pentes insensibles à des œuvres comme les *Visions d'une tête coupée*, et l'*État de l'âme après la mort*, véritables accès de délire d'un esprit qui a péché contre la vie et la nature, et que la vie et la nature punissent en se retirant de lui. Je veux dire un mot de ces toiles, dont M. de Laveleye n'a point parlé.

L'état d'orgueil est un état de fièvre, et doit produire nécessairement les mêmes effets que la fièvre, c'est-à-dire pervertir les sensations normales et les rendre douloureuses. C'est ce qui semble être arrivé à Wiertz. L'effort soutenu, la surexcitation morale qu'exigeait le but qu'il poursuivait avec cet entêtement, avaient fini par engendrer un état maladif habituel. On s'en aperçoit aux rêves désordonnés, sanglans, hystériques, véritables visions d'agonisant qui bat la campagne, dont les dernières années de sa vie ont été obsédées. Ces œuvres sont à la fois insensées et puériles. Voulez-vous savoir ce qu'est l'état de l'âme un quart d'heure après la mort? Eh bien! figurez-vous un bolide ou mieux une étoile filante qui remonte l'espace en ligne droite. Il faut entendre en un double sens ce mot d'étoile filante, car cette âme météorique file à mesure qu'elle monte une sorte de matière laiteuse, comme les vers à soie laissent des traînées de leur substance lorsqu'ils sont mûrs pour le cocon. Cette matière figure les atomes terrestres qui sont restés attachés à l'âme et qui tombent à mesure qu'elle s'éloigne du corps. Vous représentez-vous l'intéressant et intelligible tableau que cela compose? Mais ce n'est rien à côté du tableau où il a voulu exprimer les diverses périodes qui s'écoulent entre le temps de la décapitation et la cessation définitive de la vie. Le tableau est divisé en trois compartimens : dans le premier, la vie est complète encore, et la tête coupée voit tout distinctement, l'échafaud et la foule. Dans le second, la vision du monde extérieur persiste, mais est devenue confuse, tout tourne comme dans le vertige ou le début de l'évanouissement; enfin dans le troisième, la tête voit, quoi? un immense feu d'artifice, des flammes du Bengale, des chandelles romaines, des fusées, des étoiles qui éclatent. C'est la vie qui en se retirant fait jaillir en éclaboussures fantasquement colorées les dernières sensations.

Ces rêves lugubres et sanglans semblent indiquer un principe de folie sombre, et Wiertz en a d'autres encore, de nature fort contraire et qui se rapportent à l'état d'hystérie. La peinture de Wiertz a de grandes prétentions à la morale; mais il la fait défendre souvent par un certain cynisme flamand qui l'outrage au moment même où elle prétend la venger. Adrien Brauwer a peint autrefois la réception d'une sorcière; Wiertz a eu l'idée moins heureuse de nous représenter une sorcière expérimentée, qui a de nombreuses années de pratique, et dont les visites au sabbat ne se comptent plus. C'est pour le sabbat qu'elle s'apprête visiblement à partir, son inénarrable posture ne permet pas à cet égard le moindre doute. Bien plus inénarrable encore est le tableau qui porte pour titre l'*Amorce de l'amour*, et qui est bien la plus étrange bucolique qu'on ait jamais osé imaginer. Derrière un buisson, l'enfant Amour;... mais je laisse à qui le voudra prendre le soin difficile de faire comprendre ce tableau dont Wiertz a augmenté le nombre déjà si considérable des idylles où figure l'amour. Nous avions l'*Amour malade*, l'*Amour piqué par une abeille*, l'*Amour blessé de ses propres flèches*, l'*Amour mouillé*; mais sous quel titre ingénieux désigner l'amour inventé par Wiertz? Heureusement le peintre a une qualité qui sauve en partie toutes ces tristes inventions, c'est qu'il ne perd jamais de vue le sentiment de la beauté. Cette sorcière aux chairs molles, aux couleurs couperosées, si repoussante qu'elle soit, vient en droite ligne de Rubens; il en vient aussi directement, l'enfant de cette idylle que nous n'osons nommer. Dans un tableau énigmatiquement intitulé *En famille*, le peintre a représenté une jeune fille, le corps penché hors d'une fenêtre, et présentant à un personnage qu'on ne voit pas le *sélam* d'une rose; il y a de la grâce dans cette tête qui sourit d'une manière un peu banale. Le plus remarquable de ces tableaux qu'on pourrait appeler les tableaux de genre de Wiertz est celui que le livret nomme *la Belle Rosine*. Une jeune fille dans la fleur de l'adolescence, d'une taille svelte, d'une beauté fine et cependant un peu vulgaire, est debout devant une table, et sur cette table est placé un mignon squelette; ce sont les petits os qui servent de charpente à son frêle corps. Cette traduction du célèbre passage d'*Hamlet :* « dis-lui qu'il faudra qu'elle en vienne à ce visage-là, » rappelle par le caractère moral la fantaisie lugubre d'Hogarth. C'est de beaucoup la plus acceptable des toiles où Wiertz s'est posé en vengeur de la morale.

Wiertz avait-il du génie? A mon avis, il en a eu deux fois en sa vie, dans les deux tableaux qui s'intitulent *un Grand de la terre* et *la Chair à canon. Un grand de la terre* est une page digne de Rabelais, grand éloge, mais qui est l'expression la plus exacte de la

vérité. Un immense géant, Polyphème ou Garguantua, qui pourrait prendre les aigles au vol, le corps plié en deux, écrase à ses pieds des légions d'ennemis comme nous écrasons une fourmilière, et de ses mains étendues atteint ses victimes en fuite. Un détail d'une heureuse invention sert à faire comprendre la puissance colossale du géant : deux hommes placés à l'ombre d'une de ses jambes, et qui n'atteignent pas jusqu'à son genou, lancent avec force d'énormes quartiers de roche qui n'iront pas frapper plus haut que sa cuisse. Or ces deux hommes sont de taille et de vigueur plus qu'ordinaires et pourraient eux-mêmes passer pour des géans dans un autre royaume que celui de Brobdingnac. Jamais on n'a exprimé avec une plus grande énergie ce que le pouvoir politique a de formidable et la force de fatalement malfaisant par le jeu naturel de ses organes. Voilà bien le pied qui mesure neuf arpens et qui, en se posant à terre, écrase, sans même le sentir, des victimes sans nombre, le bras qui, en s'étendant, peut surprendre dans l'ombre ceux qui, parce qu'ils sont loin de sa présence, se croient hors de sa portée, l'œil qui, du sommet de la tête peut, comme un baron féodal du haut de sa tour fortifiée, apercevoir les moindres mouvemens des myrmidons d'en bas qui s'agitent dans la plaine. Cette fois le symbole fait corps avec l'idée qu'il veut exprimer et n'en est pas aisément séparable comme dans ses autres tableaux. L'idée n'est pas née d'abord tout abstraite et grelottante en demandant un corps qu'elle a oublié d'apporter avec elle, et l'artiste n'est pas venu, après de longues combinaisons, la revêtir d'un symbole laborieusement cherché, qui, pouvant s'appliquer à beaucoup d'autres idées qu'elle-même, lui va comme un vêtement trop large ou trop étroit. C'est ce même mérite que nous admirons dans *la Chair à canon*, où il a représenté de beaux enfans nus jouant autour de l'instrument de mort. Cette pensée n'a pas été froidement combinée, elle s'est élancée du cerveau de l'artiste d'un jet franc, soudain, entraînant après elle sa forme, née à la même minute qu'elle, ce qui est la condition indispensable des heureux engendremens intellectuels. Cela est simple, clair, fort, et va sans plus de lenteur que l'étincelle électrique frapper directement au cœur.

Wiertz était possédé de la monomanie du grandiose. Il semble avoir obéi toute sa vie à une idée enfantine qui ne se rencontre guère que dans la logique populaire, c'est que la grandeur se mesure à sa taille, qu'une grande pensée exige nécessairement de grandes dimensions. On aurait pu lui faire observer que le spectateur était en droit de tenir le même raisonnement, et de mesurer l'admiration qu'il devait éprouver aux dimensions de la toile offerte à ses regards. Puisque vous me présentez une toile qui a 20 pieds

de haut sur 40 de large, pourquoi ne serais-je pas en droit d'exiger de vous six fois plus de génie que je n'en exige d'un tableau qui n'a que 3 pieds? Je suis loin de méconnaître le talent de toiles comme le *Triomphe du Christ* et autres, et encore moins de méconnaître le prodigieux travail qu'elles ont exigé; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que le résultat obtenu n'est pas en proportion d'un tel effort, et j'en conclus que l'ambition du peintre n'était pas non plus en proportion avec son génie. Oh! que le vrai génie est exempt de semblables ambitions! Voyez Rembrandt. Celui-là fut un véritable novateur, non-seulement parce qu'il illumina ses toiles des magies encore inconnues avant lui du clair-obscur, mais parce qu'il réalisa pour son pays et son époque le projet que Wiertz avait rêvé de réaliser pour le sien, et cela, il le fit sans crier gare, sans prévenir ses contemporains, et beaucoup sans doute à son insu : toute l'interprétation démocratique du christianisme par la réforme a passé dans ses toiles. Hardiment il installe les scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament dans la basse-cour d'une ferme, dans la salle vulgaire d'une auberge de village, dans la chambre d'un moulin ou sur le seuil d'une pauvre chaumière. Voilà bien le Christ conçu par la réforme, le Christ redevenu fils de l'homme, qui abdique toute fierté royale, s'assied aux foyers populaires, et tout à coup, révélant son auréole, transforme les plus pauvres taudis en palais d'Orient, et laisse ses hôtes éblouis comme les pèlerins d'Emmaüs ou prosternés de reconnaissance comme le vieux Tobie devant l'ange qui s'envole. C'est bien là, ou je me trompe fort, ce qu'on peut appeler mettre la peinture au service de l'esprit nouveau de son temps. Rembrandt a fait plus, car il a mis prophétiquement dans ses toiles l'esprit du temps qui n'était pas encore et les idées à l'état de germes dans les limbes de l'avenir. Embrassant à la fois d'un seul regard de son génie intuitif la vie présente du protestantisme et ses plus lointaines conséquences, il a deviné ce christianisme rationaliste que le protestantisme devait enfanter comme un fruit tardif, et que nous avons vu mûrir de nos jours. Pour réaliser de si grandes pensées que lui a-t-il fallu? Vous connaissez les dimensions de ces toiles merveilleuses, *les Disciples d'Emmaüs*, *Tobie prosterné devant l'ange*, *la Présentation au temple*, *l'Adoration des Mages*; mais nous devons retrouver Rembrandt, et ce que nous venons de dire suffit et au-delà pour montrer la distance qui sépare un homme de génie véritable d'un esprit témérairement ambitieux.

ÉMILE MONTÉGUT.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

DES ARTS DU DESSIN

II.

LES ÉCOLES D'ART PROFESSIONNEL EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Avant de continuer à examiner ici dans quel état est l'enseignement élémentaire du dessin et jusqu'à quel point on le propage dans les divers pays, il faut s'arrêter un instant et considérer de quelle manière il est conçu et dirigé chez nous, quelles en sont notamment les parties faibles, les défaillances et les lacunes (1). Dans les centres d'activité et de mouvement, dans les grandes villes, on se rend un compte assez exact du changement qui modifie peu à peu l'existence et les habitudes de l'ouvrier. A mesure que des engins nouveaux, des artisans aux muscles de fer, accomplissent sa besogne, l'ouvrier doit savoir davantage; il se fait étudiant, et cette transformation est même plus rapide qu'on ne l'aurait d'abord pensé. — Quelle apparence, objectait-on lorsque furent fondés les premiers cours d'adultes, quelle apparence que ceux qui ont donné douze heures au travail, sans compter le trajet à l'atelier et le temps des repas, trouvent encore du loisir pour venir s'asseoir sur vos bancs et recommencer l'étude? Ils succomberont au sommeil. L'ignorance est une loi fatale pour l'artisan. — Les hommes qui parlaient ainsi semblaient avoir toutes les probabilités pour eux. Les

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1868.

ouvriers ont donné un démenti à leurs théories découragées, les faits ont condamné les sceptiques. Au siècle dernier, nous n'étions pas si avancés. Voltaire redoutait les écoles pour les pauvres gens, il en établissait cependant. Diderot, qui avait la foi, crut que le savoir était bon pour tous; c'est là une de ses gloires, et non la moindre. Si le savoir devient une des plus urgentes nécessités de l'artisan qui habite les villes, il lui faut avant tout une certaine connaissance du dessin. Les industries qui appellent le concours du dessin sont en effet si nombreuses, qu'on aurait plus vite fait d'énumérer celles qui peuvent à la rigueur s'en passer que de mentionner celles qui ont un besoin constant du sentiment de l'art. Qu'on se rappelle ce que sont devenues les industries dans les pays et aux époques qui ont vu l'art fleurir librement. Quand vint la renaissance italienne, il n'y avait pas, pour ainsi dire, — et c'est à cela qu'il faut arriver aujourd'hui, — de ligne de démarcation entre l'artiste et l'artisan. Cellini ciselait un bijou d'argent ou d'or, pétrissait d'argile un corps de déesse de grandeur naturelle. Il faisait tour à tour métier d'orfévre ou de statuaire, et Raphaël de son côté préparait avec soin les dessins que dans les Flandres exécutaient les manufactures de tapisseries.

Ces époques glorieuses qui produisent en abondance les œuvres pacifiques où apparaît la grandeur de l'esprit humain, nous pouvons les revoir encore; mais on peut affirmer déjà qu'elles ne sont plus possibles aux mêmes conditions que dans les siècles passés. L'art ne sera plus, comme un parc de grand seigneur, soigneusement enclos et réservé à un petit nombre. On le veut maintenant accessible à tous; il faut que le regard du plus humble passant puisse librement y pénétrer; il faut, non pas que l'art se vulgarise, personne n'aurait rien à y gagner, mais que les abords en soient rendus plus faciles à quiconque est capable d'être touché par le beau, ou d'en concevoir l'utilité. Il ne s'agit plus de société où, comme dans celle des Grecs, pour ne prendre que le plus merveilleux développement des facultés esthétiques dans un groupe d'hommes, une aristocratie élégante et riche savoure en ses délicats loisirs la contemplation de belles œuvres. Il ne s'agit même plus de cette société qui signala le déclin du moyen âge, et où les artistes avaient mission de charmer l'existence encore à demi barbare de leurs puissans protecteurs par le luxe le plus gai et en même temps le plus élevé qui existe, celui des choses de l'art. On comprend confusément que chacun doit participer aux jouissances que procure la vue du beau, qu'il est désirable et utile que personne n'en soit privé, et qu'on s'achemine vers une sorte de renaissance démocratique. L'état ne peut guère aujourd'hui déterminer le mouve-

ment dans le domaine de l'art pas plus que dans celui de la science. Il peut toutefois l'aider ou le ralentir, et il semble décidé à l'aider. Pour cela, le mieux que chez nous on attende de lui, c'est de ne point s'opposer à la libre initiative des individus et de laisser se propager les méthodes qui seront reconnues bonnes. Ce point est important. Ce n'est pas sans le secours de méthodes excellentes, on en est convaincu aujourd'hui, que les artistes du XVIe siècle purent entasser en peu d'années et léguer à la postérité tant d'œuvres dignes d'admiration.

I.

On a vu qu'à Paris l'introduction graduelle du sentiment de l'art dans les professions les plus humbles était de toutes parts favorisée. Cela est vrai surtout en ce qui concerne les établissemens fondés par la ville, et ils sont nombreux. En 1867, soixante classes de dessin fonctionnaient dans les écoles primaires de garçons, trente-deux cours d'adultes étaient ouverts aux jeunes gens, sept écoles subventionnées recevaient les élèves de la ville, vingt écoles donnaient l'enseignement gratuit aux jeunes filles. Un concours était établi entre les écoles laïques et congréganistes. Les professeurs étaient intéressés par des avantages particuliers aux succès de leurs élèves. Des examens avaient été institués, des diplômes délivrés aux professeurs des deux sexes. Dès 1865, vingt-sept diplômes avaient été déjà octroyés pour le dessin d'art, treize pour le dessin linéaire ou géométrique. Des professeurs femmes obtenaient également, après examen, une douzaine de diplômes. Les efforts n'ont point été aussi grands, nous avons le regret de le constater, dans les établissemens tenus par des particuliers. Il résulte d'un rapport publié l'an dernier par la société pour l'instruction élémentaire, à la suite de concours qu'elle avait organisés, que l'enseignement du dessin est presque nul dans la plupart des écoles primaires libres, et, malgré une aptitude spéciale que les jeunes filles paraissent avoir pour les notions d'art, elles seraient beaucoup plus faibles en dessin que les jeunes garçons; leurs travaux attestent une insuffisance de direction vraiment déplorable.

Si telle est la situation dans une ville où l'on a déjà tant fait pour l'enseignement primaire du dessin, on comprend que dans les autres, dans les bourgades, dans les villages, on soit bien plus en arrière. Quand en 1867, au dire des rapports officiels, les instituteurs venus de tous les points de la France et conduits dans les galeries du Louvre arrivèrent dans la salle réservée à la Vénus de Milo, « des applaudissemens spontanés éclatèrent de toutes parts. »

Certes nous souhaiterions de grand cœur qu'une telle admiration n'ait eu rien de factice. Cela trahirait un niveau général de goût auquel nous ne pensons guère (pourquoi n'en pas faire l'aveu?) que notre pays parvienne de longtemps. On peut dire que la vue des belles œuvres, la notion même des bons modèles, ont manqué jusqu'à présent aux instituteurs primaires. Les élémens de comparaison et de jugement leur font défaut. Là comme ailleurs, l'enthousiasme de quelques-uns aura emporté les autres, le plus grand nombre a probablement applaudi de confiance. L'enquête de l'année dernière n'a-t-elle pas démontré que dans des départemens entiers tout est à créer en fait d'enseignement populaire de l'art? Le goût raisonné n'existe pas, l'usage du dessin est ignoré; on songe à peine à l'établir.

Les rapporteurs du concours pour les dessins des écoles de France ont jugé et annoté plus de dix mille feuilles. Ils constatent que notre pays n'est guère représenté pour le dessin que par une seule ville, Paris. D'autres ont bien des écoles supérieures ou des écoles professionnelles pour certaines fabrications spéciales, ainsi qu'on en a vu se former depuis 1830 à Lyon, à Mulhouse, à Saint-Étienne, à Reims, à Limoges; il n'y a point d'enseignement d'ensemble. Celui des lycées et des colléges est faible, celui des écoles populaires ne fait que de naître, et les débuts en sont bien humbles. Ce qui manque, ce n'est ni la bonne volonté chez les élèves, ni les dispositions naturelles, ni la somme de travail produit; mais la direction est parfois si mauvaise que l'administration a craint de publier les notes de la plupart des écoles. Nous croyons qu'elle a eu tort, et qu'il eût mieux valu exposer au grand jour les résultats connus. Quelle que puisse être la valeur de l'intention, il n'y a rien à gagner à ne faire qu'une demi-lumière. Une chose seulement a été demontrée, la nécessité d'une réforme dont le premier effet serait de mettre au rebut la plupart des modèles, qui favorisent les écarts du goût et, dit le rapport, « perpétuent l'ignorance. »

Cette question des modèles est en effet beaucoup plus importante qu'elle ne le paraît au premier abord. Avec des modèles médiocres, on ne formera que des élèves plus médiocres encore, exagérant les défauts des ouvrages qu'ils imitent, et ne s'élevant à la notion ni du but véritable ni des procédés les plus féconds du dessin. Que dans le modèle la reproduction des objets soit dépourvue de sincérité, compliquée, surchargée de détails inutiles, l'adulte, l'enfant, n'arriveront qu'à une copie informe, et s'épuiseront en efforts pénibles, malheureux. Ils useront beaucoup de temps et de force à comprendre ce qu'un modèle bien choisi et une méthode habile

leur feraient facilement saisir. Les dessins des maîtres seraient encore ce qu'il y a de mieux en ce genre. Ils sont peu répandus jusqu'à ce jour, et l'on ne s'explique pas trop pourquoi. Le Louvre, la galerie des Offices, Dresde, l'Ermitage et tant de collections célèbres abondent en dessins plus appropriés qu'on ne croit aux besoins des élèves. Qu'on songe au profit qu'il y aurait pour tous à vivre dans le commerce de ces belles choses. Le vieil adage, devenu banal et vulgaire à force d'être répété, « dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, » n'est pas moins vrai pour l'art que pour le reste. Ce qu'on nomme assez improprement une méthode de dessin, et qu'il vaudrait mieux appeler une collection de modèles, devrait être simple, clair, aisément intelligible, suffisamment expressif. Le plus souvent les modèles doivent acheminer pas à pas l'élève d'une difficulté à une autre. S'ils se composent seulement de contours, il faut que le trait soit serré; s'ils ont pour objet d'exprimer le relief, il faut que la dégradation des plans, de l'ombre, de la lumière, soit sobrement indiquée.

Nous voudrions que dans les écoles populaires d'enfans ou d'adultes le professeur ne se contentât point de donner un modèle lithographié ou gravé à copier servilement, comme une sorte de *pensum*. Exercice bizarre que le dessin ainsi compris! Si les élèves ne sont pas rebutés tout d'abord, c'est grâce à quelques dispositions naturelles que d'instinct ils prennent plaisir à développer. Pourquoi change-t-on en contrainte morale ce qui peut être avant tout une libre expansion des facultés? La raison en est simple : la plupart des professeurs se sont à peine rendu compte de ce qu'ils enseignent; de là pour eux la difficulté de donner certains conseils qu'ils auraient eux-mêmes besoin de recevoir. Dans le plus pauvre village, le maître devrait expliquer ou plutôt faire expliquer le modèle qu'il confie à ses élèves. Cette explication, qui se passerait en conversation, sans pédantisme, forçerait l'enfant à chercher ses réponses, à examiner, à réfléchir. Tant de travaux sont exécutés avec répugnance, tant d'études et de bon vouloir sont gaspillés aujourd'hui sans profit parce que la curiosité de l'écolier n'est pas suffisamment éveillée, et qu'il termine les détails sans avoir saisi les raisons de l'ensemble. Serait-il si malaisé au professeur d'aider à comprendre le modèle? Quand il remet une estampe représentant une figure, une tête, par exemple, ne saurait-il demander si cette tête est vue d'en haut, d'en bas, de face, de trois quarts ou de profil, de quel côté vient la lumière, pourquoi telle partie est éclairée, telle autre dans l'ombre? Ne pourrait-il faire venir près de lui, pour l'instruction de tous, s'il pense en obtenir un résultat plus satisfaisant, un de ses élèves, montrer sur le vif comment la lumière

vient d'un côté et frappe avec plus ou moins d'éclat suivant que l'objet a plus ou moins de saillie et de relief, suivant que les faces en sont plus rugueuses ou mieux polies? Ne pourrait-il pas faire remarquer comment au soleil cet écolier debout, ce bâton planté en terre, ne fournissent presque pas d'ombre à midi, pourquoi l'ombre s'allonge démesurément en des sens opposés le matin et le soir, comment enfin les lignes droites se comportent en perspective, comment un couteau, une pyramide, un verre, changent d'aspect suivant qu'on les considère sous telle ou telle face? Le maître abrégerait le chemin de l'étude, l'imagination de l'élève s'accommoderait de ces réflexions, dont la source est inépuisable, que le professeur pourrait varier en raison des exigences de la situation, de sa propre expérience, du degré de sagacité de ceux à qui il s'adresse. Il enseignerait alors non point à copier machinalement des lignes sur une feuille de papier, mais à se rendre compte de la façon dont les objets naturels peuvent être reproduits. De la sorte on éviterait ces misérables travaux dans lesquels on a compté un à un les traits d'ombre, les cheveux, les poils de la barbe, pour ne pas manquer de juxtaposer sur le papier la même quantité de lignes de pareille dimension. On ne verrait pas toutes ces œuvres d'une facture douteuse, plus raffinée que solide, par lesquelles tant d'écoles essaient naïvement de mériter les suffrages. On ne serait pas dispensé, il est vrai, pour cela d'avoir de bons modèles, mais en attendant on tirerait parti des plus mauvais. Pour les écoles de campagne les plus dénuées, il n'est point impossible d'ailleurs de s'en assurer à peu de frais de fort satisfaisans. Il ne s'agit que de mouler quelques végétaux du pays. C'est affaire d'industrie de la part du maître et des élèves. Il suffit d'un morceau de mousseline et d'un peu de plâtre fin pour obtenir le moulage d'une feuille de mauve ou d'une feuille de chardon, et on se procure ainsi un des meilleurs modèles que l'on puisse rencontrer.

La ville de Paris a distribué par milliers les modèles dans ses écoles, la plupart des communes se contentent d'en choisir au hasard quelques-uns parmi ceux qui, faute de meilleurs, sont en possession d'une certaine vogue en général peu justifiée. On a bien annoncé que des recueils nouveaux et mieux compris sont en voie d'exécution; mais ils ne se répandront qu'autant qu'ils seront vendus à un très bas prix. De plus, certaines parties de l'enseignement d'art sont encore aujourd'hui tellement négligées qu'il n'existe même pas, nous empruntons cette affirmation à un document officiel, de recueil qui puisse servir de guide à l'étude. « Nous n'avons pas d'atelier, dit un rapport, pas même un livre propre à créer des ornemanistes. » Pourtant il a été fait en ce genre un essai

qui peut rendre plus d'un service. M. Rupricht Robert s'est dit avec les maîtres de la renaissance que « l'ornement, » cette capricieuse expression de l'insatiable fantaisie humaine, pouvait fournir aux artistes les ressources les plus fécondes. Il a voulu montrer comment les végétaux de notre pays, les plantes qui croissent aux bords de nos chemins, dans nos jardins, dans nos prairies, dans nos bois, ont pu devenir autrefois et deviendront encore des modèles pour la décoration de nos salles ou de nos monumens. Cette tentative pourrait bien avoir une influence, non pas immédiate, mais sérieuse et féconde, sur l'enseignement dont nous nous occupons. C'est une bonne pensée de faire comprendre de quelle manière les formes végétales peuvent se modifier pour prendre l'aspect décoratif et paraître dignes d'embellir les surfaces de bronze, de pierre et de marbre. L'auteur s'est dit que l'expression de la beauté peut se dégager de la plante la plus vulgaire. Tour à tour il a dessiné l'oseille, le blé noir, l'érable, la feuille de chêne, célèbre dans les chansons des vieux temps, le cytise, le trèfle, le liseron, le lierre, le laurier, qui a servi d'emblème à tant d'apothéoses, et qui est un peu passé de mode aujourd'hui, la feuille du chanvre, qui n'a pas encore trouvé de flatteurs, bien qu'elle ne soit pas moins belle, le persil, l'œillet. Il dessine la forme réelle de la plante par un trait exact, pur et ferme; puis, sans presque rien changer, en développant un certain rhythme qui s'y trouve à l'état latent, il en fait sortir une autre forme, fille de la première, assez semblable à celle-ci pour qu'on ne puisse s'y méprendre, et devenue harmonieuse, ample, agréable aux yeux, composition à la fois savante et naïve. Il n'en faut pas tant pour constater quelles ressources inépuisables l'art peut trouver dans ces matériaux jetés à profusion autour de nous, qu'il s'agit seulement de ne point dédaigner, de choisir et de mettre en œuvre.

Une des plus anciennes écoles populaires de dessin à Paris, établie au foyer même des quartiers industrieux, qui s'est accrue lentement en proportion des besoins qui se révélaient autour d'elle, nous donnera une idée de ce qu'est l'enseignement du dessin, de l'impulsion qui peut lui être communiquée, et du point auquel il peut atteindre en partant de faibles commencemens. Nous avons visité l'année dernière l'école du soir de la rue Volta, dirigée depuis quatorze ans par un professeur de mérite, M. Levasseur. L'école ne coûte que 3,000 francs à la ville, qui y entretient soixante boursiers. Deux cents élèves y reçoivent l'enseignement d'art. Elle fonctionne toute l'année, à l'exception de dix jours réservés pour l'exposition des travaux exécutés dans l'école, et durant lesquels le public, — le meilleur, le seul juge en dernier ressort, — vient exa-

miner les ouvrages qu'on lui soumet et s'assurer des progrès réalisés. Les visiteurs répondent avec empressement à l'invitation qui leur est faite, aujourd'hui que les mérites de l'enseignement sont constatés par des résultats. Les délégués des chambres de commerce de Paris viennent eux-mêmes aux informations afin de juger de leurs yeux quelle école de dessin mérite la préférence, et quelle est celle où il convient de placer les apprentis à qui l'on veut faire continuer ou compléter leur éducation d'art. Les écoliers de la rue Volta s'occupent dans les divisions inférieures de dessin élémentaire : la tête, l'ornement d'après le moulage et l'estampe, tels sont les objets de leurs études. Les élèves plus avancés exécutent le dessin ou le modelage des figures d'académie d'après l'antique et le modèle vivant. Le nombre des séances qui doivent être employées à chaque esquisse est strictement limité. On évite de la sorte les minuties d'exécution. On a également fait dans cette école une tentative sur laquelle nous insisterons, parce qu'elle offre à n'importe quel établissement un exemple facile à suivre. C'est l'étude de la plante ou de la fleur vivante, exécutée très simplement en esquisse sur papier teinté avec quelques « rehauts » de crayon blanc. L'exercice est excellent pour les futurs dessinateurs de tapisseries, de papiers peints, de bijoux, d'orfévrerie, de tissus. Des écoliers de quatrième et de cinquième année, des jeunes gens à qui le maître a inspiré la passion de son art, arrivent le dimanche, et de neuf heures du matin à cinq heures du soir reproduisent ce modèle, qui ne tarde pas à se flétrir et pour lequel la besogne doit être menée lestement.

Il n'est pas de ville qui ne puisse avoir une école analogue à celle de la rue Volta. Les commencemens en ont été modestes, les frais d'aménagement furent peu élevés. Ce n'est que récemment qu'on l'a installée dans des bâtimens construits exprès, qui lui permettent de rendre de nouveaux et plus importans services. Les organisateurs d'écoles communales ou rurales peuvent s'inspirer de ce qu'elle fut dans sa première phase, alors qu'elle satisfaisait avec économie aux besoins constatés, et ne recourir à une installation plus coûteuse que lorsqu'elle est à la fois réclamée et couverte par les progrès de l'établissement.

Indépendamment des professeurs ordinaires, deux hommes désintéressés se sont gratuitement consacrés à donner des notions de perspective et d'anatomie aux élèves de cette école. La perspective est ici une perspective appliquée et pratique. L'anatomie est celle de l'homme, à laquelle a dû s'ajouter depuis peu l'anatomie comparée, étude essentielle à des jeunes gens qui auront à représenter des animaux dans leurs compositions d'ornemens. Ces leçons les mettront en mesure d'attacher des muscles aux points d'insertion

véritables et de ne pas introduire dans leurs œuvres des individus d'espèce chimérique et de construction fantastique. Notons que l'École des Beaux-Arts, le centre du haut enseignement des arts du dessin en France, n'est pas pourvue d'une chaire d'anatomie comparée. On n'en trouve une qu'au Muséum d'histoire naturelle; encore l'anatomie y est-elle plutôt enseignée au point de vue scientifique qu'au point de vue des formes extérieures. On est très porté à penser, et les dessinateurs eux-mêmes sont les premiers à tomber dans cette erreur, que la perspective et surtout l'anatomie n'ont rien à voir avec l'enseignement populaire, et que pour le dessin industriel on peut aisément s'en passer. On s'en passe moins bien qu'on ne croit. Quiconque dessine doit pouvoir se rendre compte des lois élémentaires de la perspective, qui lui permettent de juger de la distance, des formes, du raccourci des objets, et avoir quelques notions d'anatomie, auxquelles d'ailleurs les enfans et les adultes prennent goût volontiers. Il faut connaître la position des os et des muscles pour reproduire avec fidélité et intelligence les contours des corps vivans. L'expérience prouve d'ailleurs combien de pareilles connaissances sont essentielles aux artistes industriels; ceux qui y restent étrangers demeurent toujours d'une infériorité sensible dans leurs travaux de dessin. L'Allemagne et l'Amérique ont compris quelle en est l'utilité. Dans leurs écoles sont suspendus de grands tableaux qui fournissent des renseignemens anatomiques; les yeux des enfans se familiarisent peu à peu avec ces tableaux quand même leur attention resterait distraite. Chez nous, on trouve ces études trop scientifiques. On aime mieux développer l'habileté de main, à laquelle tout effort d'esprit est étranger. « Ceux qui s'éprennent de la pratique sans nulle science, disait Léonard de Vinci, ne savent jamais où ils vont. »

Après la France, on est naturellement amené à parler des autres pays latins. Ils ne brillent pas, il faut le dire, par l'enseignement populaire du dessin. Ils sont pour la plupart en arrière au point de vue de l'énergie de l'effort sur les populations saxonnes et germaines. Il semble qu'on s'y repose sur une ancienne réputation de supériorité, et qu'on s'y croie, comme ce personnage de Molière, être en état de tout savoir sans avoir rien appris. Les hommes du midi, doués d'une pénétration rapide, se sont fiés souvent à leur vivacité en toute chose, et l'expérience ne leur a point jusqu'ici donné complétement tort. En fait de dessin particulièrement, une certaine facilité de concevoir et d'exprimer les images leur a tenu lieu souvent du travail nécessaire pour se creuser un sillon. Il est à craindre cependant qu'ils n'éprouvent un jour que

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Notons cependant que les nations méridionales semblent aujourd'hui s'être mises en route. Si l'on admet les chiffres publiés cette année à la suite d'un recensement qui semble fait avec soin, l'Espagne, que nous considérons comme fort en arrière de nous pour l'enseignement populaire, nous suivrait en réalité de fort près. Depuis plus de dix ans, le principe de gratuité et d'obligation est établi dans ses écoles. On parlait récemment d'ajouter à ce principe une sanction qui lui faisait défaut. D'ailleurs, à ne tenir compte que du chiffre d'écoliers et non point de la force comparative des études, nous n'avons dans nos écoles que deux élèves de plus par mille habitans : la France en entretient cent seize sur mille, et l'Espagne cent quatorze. Parmi les quinze cent mille écoliers qui fréquentent ses établissemens primaires, il est difficile d'indiquer le nombre de ceux qui reçoivent des notions du dessin, il n'est donné par aucun document authentique. Dans les onze écoles de beaux-arts que signalent les statistiques les plus récentes, comment le dessin est-il enseigné? Nous devons nous en rapporter sur ce point à ce que l'Espagne nous a montré en 1867. Dans le palais du Champ de Mars, quelques grandes esquisses des écoles spéciales étaient placées un peu hors de la portée de tous les yeux, comme si on n'eût pas tenu à honneur de les faire voir de plus près. Dans la maison du parc, quelques cahiers de dessin témoignaient d'efforts isolés et dépourvus d'une direction générale. Le salon des beaux-arts affirmait bien la renaissance d'une école espagnole non sans accent et sans puissance; mais comment cette école se rattache-t-elle à la vulgarisation de la science du dessin, jusqu'à quel point même ses artistes ont-ils étudié en Espagne? On est ici réduit aux conjectures. Quant aux cours d'adultes, le mouvement général qui emporte en ce sens les populations françaises, anglaises, allemandes, s'est peu fait sentir en Espagne. L'industrie espagnole n'est pas assez avancée pour se présenter en concurrence avec les autres sur les marchés européens. Jusqu'au moment où elle éprouvera le besoin de lutter sur ce terrain avec ses voisines, il n'y a guère lieu d'espérer qu'elle comprenne l'importance qu'il faut attacher à la vulgarisation de l'art.

En Italie, on s'est aussi trop reposé sur les aptitudes naturelles de la nation, sur la longue tradition d'art qui s'est perpétuée, bien qu'en s'affaiblissant, dans cette race, et lui a constitué une sorte de patrimoine héréditaire. Le dessin a été longtemps négligé ainsi que toute instruction dans les provinces du sud et du centre. Il a fallu le grand mouvement national qui a entraîné les Italiens vers l'unité pour triompher de cette inertie. L'enseignement du dessin suivra sans doute la fortune de l'enseignement primaire en général, auquel l'actif gouvernement piémontais a partout imprimé une impulsion

vigoureuse. Or de l'enquête qui a eu lieu en 1865 en même temps que le recensement de la population il résulte, — un ancien ministre, M. Natoli, n'a pas cru devoir en faire un mystère, — que l'enseignement populaire est à peine organisé, que la proportion des hommes totalement illettrés est encore plus grande en Italie que dans la plupart des pays d'Europe, même en Espagne. Nous avons vu d'ailleurs, — il n'y a pas lieu d'en tirer vanité, — que l'Espagne n'est que bien peu inférieure à nous sur ce point. L'Italie avait envoyé cependant beaucoup de travaux d'élèves qui figuraient avec le matériel des écoles dans les salles de l'exposition qui leur étaient réservées. Il y avait même des cahiers d'écoles communales. Les écoles professionnelles et techniques, l'école normale primaire de Venise, l'institut Manin, de la même ville, les instituts de Naples et de Padoue, avaient là des albums, dont plusieurs, fort luxueusement reliés, attiraient les regards. Malheureusement on avait jugé à propos pour quelques-uns de les tenir sous clé. Ce qu'on voyait, c'étaient de très grands dessins d'ornement lavés ou tracés au crayon, les uns au crayon de mine de plomb, les autres à plusieurs crayons de couleurs différentes, une sorte de travail de pastel. Dessins compliqués, d'un goût douteux, lignes surchargées, mauvais modèles, direction mal assurée, voilà ce qu'était l'ensemble. L'âge des élèves indiqué en marge des feuilles prouvait qu'ils étaient fort jeunes; mais cette mention ne suffit pas à expliquer le désarroi de l'enseignement populaire en ce pays. Nous avons remarqué aussi des dessins d'aveugles! A quoi bon des dessins d'aveugles? N'y a-t-il pas là une ironie et un contraste cruels? A quoi sert ce tour de force et à qui profitera-t-il?

L'Italie ne nous a certainement pas mis sous les yeux en 1867 tout ce qu'elle a fait, tout ce qu'elle fait aujourd'hui, tout ce qu'elle peut faire pour l'enseignement du dessin. Sans parler de ses peintres, qui sont nombreux et soutiennent avec quelque éclat sa vieille réputation, sans parler des écoles de Rome, écoles très distinguées, mais en grande partie composées d'élémens étrangers, — à ne considérer que sa sculpture, qui est au premier rang après la nôtre, il est à peu près certain que le dessin est enseigné avec quelque succès dans d'assez nombreux établissemens. Le seul génie d'un peuple, son goût pour l'art, ne suffiraient pas sans l'étude préparatoire. Cette étude doit être aussi répandue avec profusion pour fournir les appareilleurs des différentes sortes de mosaïque, art charmant, aujourd'hui bien tombé, les nombreux ouvriers sculpteurs qu'on voit à Rome, à Florence et à Milan tailler le marbre et l'albâtre, façonner des copies d'antiques et d'œuvres modernes, multiplier ces vases, ces presse-papiers, ces mille objets de com-

merce d'art local pour lesquels certaines cités italiennes gardent encore leur renommée.

La Grèce, cette institutrice des nations latines et du monde moderne dans le domaine de l'art et de la science, cette terre classique du beau, qui y fut l'objet d'une sorte de culte, la Grèce, dont on ne peut regarder sans étonnement et admiration les monumens mutilés, ruinés par les Romains, qui emmenèrent dans leur Babylone un peuple d'esclaves et de statues, par les Vénitiens et les Turcs, qui renversèrent ce qu'avaient laissé les barbares et les destructeurs d'images, par les Anglais, dont le zèle acheva l'œuvre commencée, — la Grèce, il faut le dire, ne fait que peu de chose pour organiser chez elle l'enseignement populaire de l'art. Cependant elle dépense beaucoup en proportion de ses forces pour l'instruction. Elle est ambitieuse d'apprendre, de reprendre son rang, et il ne faut pas désespérer d'elle. Qui sait si ce petit pays ne retrouvera pas encore une fois un art nouveau, heureux, doux et humain, comparable à celui qu'elle a jadis révélé au monde?

L'enseignement du dessin est développé en Suisse, il entre sans y être obligatoire dans les élémens d'une instruction primaire, les instituteurs en prennent quelque souci, et n'attendent pas que les programmes leur en imposent l'obligation pour le comprendre dans les premiers exercices des enfans. Seulement il en est quelques-uns qui font nettement fausse route, et qui, pour épargner à leurs élèves les difficultés qui résultent de la complication des détails, arrivent, par un esprit de déduction logique un peu excessif, à leur faire dessiner de pures abstractions. Sous prétexte de réduire les modèles élémentaires à la plus simple expression, ils les dépouillent de tout ce qui peut les rendre suffisamment caractéristiques. Nous nous rappelons encore certaine figure de meuble de l'exposition de 1867 exprimée seulement par quelques lignes brisées. Tout aurait été bien, si les lignes eussent évoqué dans l'imagination l'idée du meuble dont il s'agissait; mais il fallait un sérieux effort de réflexion pour comprendre de quelle chose on avait voulu présenter l'image. De même pour des anses, des vases, des ornemens. Les modèles de têtes étaient meilleurs sans être excellens. Ce que nous avons vu de mieux, ce sont les petits dessins d'arrangement géométrique que l'on fait exécuter aux enfans dans les salles d'asile à l'aide de papiers de couleur découpés comme des rubans, puis tressés, pliés, mis en œuvre de mille façons pour former de petites mosaïques sans prétention, fort propres à occuper à la fois l'intelligence naissante et la main des enfans. N'oublions pas que la Suisse a depuis longtemps introduit dans la disposition de ses écoles ces jardins qu'on a nommés, du nom des petits êtres qu'on y élève,

des « jardins d'enfans, » et où la vue des objets naturels, des dessins, des couleurs, plus particulièrement des couleurs joyeuses, concourt à leur instruction et à leur amusement. Dans les conférences d'instituteurs qui furent faites à la Sorbonne en 1867, un maître suisse proposait, en un langage ferme, simple et sobre qui a été fort goûté, d'associer les premiers élémens du dessin aux premiers tracés des lettres de l'alphabet. Il étudiait à son point de vue d'une manière ingénieuse, trop ingénieuse peut-être, une des faces de la question dont nous avons déjà parlé et qui n'est point encore résolue.

Le même problème est soulevé en Belgique. On demande que l'enseignement du dessin accompagne celui de l'écriture. On sait que la Belgique dépense proportionnellement plus d'argent qu'aucun peuple de l'Europe pour l'instruction primaire. Cette sollicitude envers l'enseignement, jointe aux développemens de son industrie, explique pourquoi le dessin y est si bien en honneur, et pourquoi les écoles communales et les écoles libres s'en préoccupent à l'envi. Les écoles normales de femmes, une institution qui nous manque encore, ont des cours de dessin d'une grande utilité pratique : il s'agit de l'application du dessin à la coupe des vêtemens. De tous côtés s'ouvrent des écoles d'art formées par des associations et surveillées par des inspecteurs dont les fonctions ne sont pas rétribuées.

La commune de Molenbeek-Saint-Jean possède une de ces écoles, qu'elle a organisée il y a quelques années, et dont elle a confié la direction à l'un de ses peintres distingués. Cette école, voisine de celles de la capitale belge, puisque Molenbeek-Saint-Jean n'est guère qu'un faubourg industriel de Bruxelles, a réussi rapidement au-delà de toute espérance. Les élèves, tous artisans, sont au nombre de plus de trois cents. Des hommes qui n'avaient jamais manié un crayon ont pris goût à l'étude du dessin, et ont amené successivement avec eux plusieurs de leurs compagnons. Ils n'ont pas tardé à voir le prix de leur salaire journalier doubler en même temps qu'ils devenaient propres à rendre plus de services; ils appartenaient désormais à cette catégorie d'ouvriers qui ne connaissent plus les mauvaises heures du chômage, parce que les chefs d'établissemens ont tout intérêt à ne pas les laisser partir et prêter leurs concours à d'autres manufactures. Peu à peu les pères ont compris qu'ils pouvaient sans honte s'asseoir sur les mêmes bancs que leurs fils, et lutter d'émulation pour obtenir des couronnes qui le plus souvent sont emportées par les plus jeunes d'années, plus anciens déjà dans l'étude et la pratique de leur art. Ces résultats ne découragent personne. On sait que le temps est un élé-

ment de succès. Jeunes et vieux étudient côte à côte avec assiduité, et l'on a vu se produire ce fait assez caractéristique d'un concours établi durant les jours du carnaval, et auquel les écoliers de tout âge vinrent travailler sans se soucier davantage des fêtes marquées par le calendrier.

L'école dont nous parlons est gratuite. La manière dont on y procède au commencement des études nous paraît digne d'être signalée. On ne met pas d'abord aux mains de l'élève le papier et le crayon. On lui donne simplement un morceau de craie et on le place en face d'un tableau noir. Il passe quelques mois dans cette classe élémentaire dont la commune fait tous les frais, frais peu coûteux, comme on le voit. Il s'habitue à dessiner à main levée, à ne pas se contenter d'un premier trait, s'il est défectueux, à revenir sur ce qu'il a fait jusqu'à ce qu'il soit content de son esquisse. Il s'accoutume surtout, et cela est un point capital, à dessiner largement, d'une façon hardie, sans se préoccuper outre mesure du détail. Quand plus tard on l'autorise à se servir du papier, il est bien un peu désorienté d'abord, mais cela ne dure point, et il marche résolûment dans la voie tracée, les premiers pas et les plus difficiles étant déjà franchis. Dans les classes supérieures, dès que l'ouvrier a acquis quelque certitude de coup d'œil et de main, il est mis aux prises avec des modèles qui lui sont directement utiles; il y a la classe de dessin de mécanique, celles du dessin de construction et d'architecture, du dessin d'ornement, du modelage.

II.

Deux nations, l'une au-delà du Rhin, l'autre au-delà de l'Atlantique, enseignent au monde à l'heure présente ce que peut l'instruction. L'une est la Prusse, née d'hier, devenue comme par enchantement une puissance de premier ordre; l'autre est la grande république des États-Unis. Ni l'une ni l'autre n'a conquis en art une supériorité réelle. Ces deux pays ne se sont pas encore signalés par d'énergiques efforts concentrés sur un seul objet et dans une seule main, comme on le voit au comité de South-Kensington. Quand ils en seront là, on ne peut guère douter que leurs ressources d'esprit, de volonté et d'argent ne les mènent assez rapidement à bonne fin. Pour l'instant, l'Allemagne tout entière est préoccupée d'autre chose, d'une chose plus essentielle et plus urgente : la vieille Germanie cherche son organisation politique, — la Prusse au nord avec le despotisme militaire, l'Autriche au midi, nouvelle adepte, avec la liberté. Le Wurtemberg, la Bavière et la Saxe, qui n'ont point de moindres soucis, ne négligent pas

l'instruction d'art. Ils conservent à cet égard une situation depuis longtemps acquise et qui n'est inférieure à celle d'aucun autre peuple d'Europe. Dans leurs écoles, qui sont à beaucoup de titres des modèles, l'enseignement populaire du dessin tient une grande place. Trois états en Allemagne prétendent à une sorte de suprématie intellectuelle et d'excellence en fait d'art; ce sont la Prusse, la Saxe et la Bavière. Les prétentions de la Prusse à ce sujet sont récentes. Il semble même qu'elles tiennent moins à une prééminence dans les aptitudes naturelles qu'à un goût prononcé pour revendiquer en tout la part du lion. Pour la Saxe, elle n'en est plus à faire ses preuves comme nation artiste. Elle possédait un musée considérable, rival en plus d'un point de celui du Louvre, alors que Berlin songeait à peine à réunir les élémens de ses collections. Sa capitale se regarde comme la Florence de la Germanie. De son côté, la capitale de la Bavière se considère comme une nouvelle Athènes. Elle offre tant d'édifices de style et d'aspect divers, on a rassemblé dans ses collections, désignées par les noms trop savans, — pourquoi ne pas dire pédans? — de *Pinacothèque* et de *Glyptothèque*, une telle profusion de statues et de tableaux antiques et modernes qu'il faut croire que la vue de tant d'œuvres choisies et souvent fort belles n'a pas été sans exercer quelque action sur ceux qui en jouissaient tous les jours. Cette espérance a du moins présidé aux embellissemens de Munich et à la fondation de ses somptueux musées. On a pensé que les hommes dont l'esprit est le moins disposé à se laisser toucher par l'idée de beauté morale, intellectuelle ou physique subissent à la longue et à leur insu l'influence des spectacles qui ont frappé leurs yeux dès l'enfance. Sans vouloir pousser trop loin la portée de ce raisonnement ni mener à perte de vue les conséquences d'une pareille tentative, l'idée qui l'a inspirée paraît excellente, et dans tous les cas elle révèle chez ceux qui gouvernent la Bavière un souci des plus méritoires pour le développement intellectuel des populations allemandes. Ce souci se montre dans tous les états voisins, et il est intéressant de signaler avec quelques détails les mesures qu'il a dictées pour l'organisation des écoles.

Bien qu'en Saxe l'instruction à tous les degrés soit en grand honneur, on n'a pas moins rendu obligatoire l'enseignement primaire, et les parens qui refuseraient, comme on le dit dans ce pays, « la nourriture intellectuelle » à leurs enfans seraient punis d'une amende ou d'une courte détention. La Saxe, qui dépense pour la rétribution de ses instituteurs primaires près de quatre millions, se croit en droit d'exiger d'eux un programme de connaissances plus étendu que celui qui est adopté chez nous. On attache une grande importance à ce que le futur maître ait des notions exactes de plu-

sieurs choses que nous regardons comme de pur agrément : la musique de violon, de piano et d'orgue, le dessin, figurent parmi ces exercices; la gymnastique n'est pas oubliée, même pour les femmes, et des livres chargés d'images rendent sensible cet enseignement. Il semble que la Saxe ait voulu faire revivre la devise des anciens, « l'esprit sain et le corps robuste. » Des cartes, des livres de dessins représentant l'objet d'abord au simple trait, ensuite avec l'indication du relief et des ombres, des compositions qui mettent en action l'histoire nationale, des reproductions à larges traits des œuvres des grands maîtres, tels sont les procédés d'enseignement par les yeux. Les dessins des écoles, petitement et puérilement esquissés et quelquefois recouverts de couleurs lavées, ne sont pas malheureusement à la hauteur de ce qu'annonce cet ensemble d'études.

Bien supérieurs à la Saxe au même point de vue apparurent en 1867 les petits états de Hesse et de Darmstadt. A Darmstadt, l'institut polytechnique du travail fabrique des modèles en fer, en bois, en cuivre, de machines capables de fonctionner pour peu qu'on les mette en mouvement à l'aide d'un levier. Ces modèles sont destinés aux écoles. Malheureusement il ne faut encore songer chez nous à rien de semblable. Les écoles, les cours d'adultes, les établissemens d'instruction même secondaire, ne sont pas assez riches pour acheter de ces collections. Quant à la Hesse, l'enseignement du dessin, dont la direction est excellente, y semble presque primer tous les autres, et les ouvriers paraissent avoir acquis une habileté théorique et pratique digne de la plus sérieuse attention.

Nous arrivons à la Prusse. On sait à quel point elle est fière de ses institutions pédagogiques et de son instruction primaire. On nous a répété à satiété que la bataille de Sadowa a été gagnée par ses instituteurs, si bien que le conseil d'état de la Porte ottomane a cru devoir lui emprunter ses règlemens sur cette matière. On a tout fait en Prusse pour rendre l'école attrayante et lui retirer l'aspect d'une prison, d'une caserne ou d'un couvent en miniature. Dans l'école primaire, le dessin est employé sous toutes ses formes. Les murailles sont tapissées non-seulement de cartes, mais aussi de grandes estampes coloriées. Les estampes ne sont pas irréprochables, ce qui est fâcheux, car rien n'est trop pur de forme, rien n'est trop beau pour des figures qui doivent être mises sous les yeux de l'enfance. Chacun de nous sait avec quelle invincible obstination la mémoire garde les premières impressions qu'elle a reçues. Si ces images exposées ne sont point parfaites, elles ont un mérite cependant; sans compter celui d'égayer et d'orner des murs si souvent tristes et nus, elles sont simples et précises : elles représentent

des objets d'histoire naturelle, des minéraux, des plantes, des animaux, quelquefois même des ensembles plus compliqués, tels qu'une ferme, une maison, un village, une forêt. Nos voisins paraissent avoir compris jusqu'à quel point l'esprit de l'enfant, peu propre à goûter les pures abstractions, est ouvert au contraire à toutes les sensations extérieures. Ils ne songent pas à violenter la nature; ils suivent les pentes naturelles, et aiment mieux développer que modifier avant l'heure les dispositions de l'écolier. Ils veulent donc lui montrer clairement, lui faire voir de ses propres yeux ce que toutes les descriptions du monde ne lui feront jamais entendre. Ils font à l'élève une petite conférence appropriée à son âge, ce qu'ils appellent un « cours de choses. » Le terme est un peu barbare. Qu'est-ce qu'un cours de choses? Un exemple ici nous servira mieux qu'une définition. A propos de la ferme, le maître fait passer sous les regards des enfans des troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres et tous les oiseaux de la basse-cour. L'enfant voit des filles de ferme occupées à traire les vaches, la fermière jeter du grain devant les poules, les garçons de ferme diriger la charrue au milieu des champs, le fermier surveiller les travaux des batteurs en grange, et au fond le moulin à vent, qui change en farine le blé de la moisson, agiter ses grands bras comme un serviteur affairé. Toutes ces représentations naïves, qui lui procurent sans quitter sa place un spectacle tranquille et doux, en rapport avec ce qu'il est capable de concevoir, sont autant de matières aux « leçons de choses. » Le maître de l'école explique la nature, l'utilité de chaque objet. Cela donne lieu en manière de causerie à mille enseignemens que suggèrent au professeur son expérience et le désir de s'assurer de la tournure d'esprit de son élève; cela lui permet aussi d'éveiller la curiosité de l'enfant en raison des besoins et des aptitudes qu'il lui reconnaît. Il faut ajouter que ce genre de conférence familiarise assez vite l'élève avec le maître, et ce résultat est obtenu avec une telle régularité, que lorsque l'enfant quitte pour la première fois ses parens pour venir à l'école, celui qui est chargé de tenir la place du père et de la mère ne connaît pas de meilleur moyen de se faire bien venir du petit être tout confus et embarrassé que de provoquer ses réponses en l'engageant à exprimer les quelques idées encore mal assurées qui sont entrées dans son cerveau.

Aux grands tableaux suspendus aux murs correspond un petit livre d'images nettes, d'un dessin clair et peu compliqué, qu'on nomme le *Handfibel*, et qu'on met entre les mains des enfans presque en même temps que l'alphabet. Disons mieux, le *Handfibel* comprend les premiers élémens de lecture, d'écriture et de dessin. Sans doute ces dessins ne sont pas d'un art bien raffiné, ils témoignent pour-

tant d'une excellente méthode. L'enfant imite d'abord des lignes, puis une pointe, une épingle, un marteau, un verre : c'est seulement après ce dessin concret, dont les contours représentent quelque chose et qu'il apprend presque en se jouant à reproduire, que l'enfant est amené graduellement à retracer les signes abstraits dont les combinaisons hiéroglyphiques moulées forment les lettres, les syllabes et les mots de la langue qu'il doit apprendre. Ce livre, précieux au point de vue des résultats pratiques qu'on en peut obtenir, a son équivalent dans les écoles de l'Amérique; nous ne sachons pas qu'on l'ait encore introduit chez nous en l'appropriant aux besoins de nos écoles.

Tels sont les procédés employés à l'égard des enfans pour les premières notions de dessin. Ils éveillent sans la fatiguer l'attention dont leur jeune intelligence est capable. Quant aux modèles, quant aux méthodes de dessin proprement dit, en Prusse comme presque partout ailleurs, tout est à réformer d'un bout à l'autre. On croirait à peine combien ont été peu récompensés les efforts prodigués depuis peu dans les grandes villes pour arriver à former sur les bancs des écoles populaires des dessinateurs industriels ayant le sentiment juste et la pratique habile de leur art. Les résultats sont jusqu'à présent médiocres et hors de toute proportion avec ce qu'on semblait en droit d'attendre de tant de volonté et de travail. En réalité, le dessin est peu connu, et presque toujours mal compris. On ne sait pas où l'on va; on exerce la main de l'élève à l'imitation de modèles sans valeur, dont quelques-uns n'ont d'autre mérite qu'une tendance à ce style neutre, sec, sans accent et sans caractère qu'on a bien à tort appelé classique; on le rebute bientôt par un enseignement si pauvre et si mesquin. Au contraire de ce qui se passe ordinairement dans les écoles de France, où l'on est exposé à comprendre beaucoup mieux la forme que le fond des choses, l'enfant allemand sait bien ce qu'est l'objet qu'il essaie de figurer; mais la forme exacte lui reste le plus souvent lettre close. De petits traits maigres à la mine de plomb, presque sans ombre, surtout sans vérité de lignes, bien que le contour soit toujours très serré, sec et pointu, de petits oiseaux, de petites fleurs, de petits arbres, voilà ce que nous avons vu. Cela n'apprend que peu de chose à l'enfant, et ne représente en réalité que du temps mal employé.

Les écoles communales du dimanche sont ouvertes aux artisans qui veulent acquérir quelque instruction. Le programme du cours comprend le dessin d'imitation, le dessin linéaire, la perspective, la copie de modèles « variés suivant la profession qu'exerce l'élève, » enfin l'exécution de projets indiqués par les professeurs. Ce programme est excellent, il est meilleur que la mise en œuvre. La

dernière partie semble très propre à être adoptée dans la plupart de nos cours de dessin. On regrette de n'y pas voir figurer un exercice adopté dans quelques-uns de nos cours d'adultes, le dessin de mémoire, la reproduction de souvenir d'un objet d'abord crayonné d'après un modèle. C'est là une des plus utiles habitudes qu'on puisse faire prendre au dessinateur capable d'une attention soutenue. La plupart de ceux qni s'y livrent y trouvent un premier acheminement vers le travail réputé si difficile de la composition des modèles dont ils ont besoin dans leur profession. Les classes du dimanche ne sont ni obligatoires ni gratuites en Prusse; on pense que l'élève s'attache davantage aux études qui lui ont coûté quelque chose et qu'il doit acheter de quelques sacrifices d'argent. Seulement la contribution n'est pas lourde, on lui fait payer seulement un franc par trimestre. Quant aux résultats obtenus, on ne peut que constater qu'ils sont inférieurs à ceux que nous ont montrés plusieurs pays allemands, le Wurtemberg et la Saxe en particulier. Écoles communales de garçons ou de filles, écoles secondaires, n'ont guère de travaux sérieux que dans le dessin linéaire, de mécanique ou de construction. Pour le dessin proprement dit, le trait est mince, peu expressif, plus maladroit que sincère; il indique mal les reliefs, les ombres sont molles ou surchargées d'effets. Ni les paysages, ni les fleurs, ni les ornemens, n'échappent à ces reproches. Les professeurs ne semblent pas se rendre compte de ce qu'ils doivent chercher. Ce n'est pas pour la situation florissante de l'enseignement du dessin que l'instruction primaire de Prusse a obtenu une médaille d'or en 1867.

Bon nombre de pays allemands mieux placés que la Prusse au point de vue industriel font les plus grands sacrifices pour aider par le perfectionnement du dessin à une amélioration des produits dont ils font commerce. On sait en effet aujourd'hui qu'à une époque et dans des états où l'on est exposé à se réveiller libre échangiste sans le savoir après avoir été longtemps couvert par des lois dites protectrices, l'avenir industriel est aux peuples qui, sans trop grande infériorité de goût et avec un enseignement d'art assez développé, ne sont pas d'ailleurs trop écrasés d'impôts. Ceux chez lesquels la vie est à meilleur marché, où la main d'œuvre par conséquent n'atteint pas des prix exorbitans, sont dans des conditions particulièrement favorables pour se ménager la victoire finale. Le Wurtemberg est à ce point de vue l'un des pays d'Allemagne les plus avancés en tout ce qui touche à la satisfaction générale des besoins physiques et intellectuels, l'un de ceux où l'absence de prétention aux gloires militaires a permis de développer lentement, mais sûrement, toutes les ressources que donnent le sol

et le génie de la race qui le cultive. La production est à bas prix, rien n'est négligé de ce qui peut aider au développement du goût et à la vulgarisation des notions primaires de l'art. L'instruction est donnée à tous avec une largesse au moins égale à celle de la plupart des autres pays allemands. Encore a-t-on craint que le dessin, celui que réclame l'industrie, ne fût pas à la hauteur des autres branches de l'éducation. On a constitué une commission composée de membres du conseil royal de science et du conseil royal pour le commerce. Cette commission se gouverne elle-même, et a été investie de la plus complète indépendance. Son action n'est assurée non plus par aucune loi. Elle parvient d'une façon officieuse, à peu près de la même manière que le conseil de Kensington le fait officiellement, à établir l'unité dans l'enseignement du dessin par tout le royaume. Elle a soin à cet effet de se plier autant que possible aux convenances locales, et donne une grande attention aux écoles communales. Les écoles de villes et de villages sont au nombre de plus de cent, et dispensent à huit mille ouvriers ou apprentis les notions du dessin industriel. On a fort remarqué en 1867 l'exposition collective de quarante-six de ces écoles. Le jury n'a pas cru devoir faire moins que de leur accorder une médaille d'or. Dessins, figures ou académies d'après l'estampe ou d'après la bosse, moulage d'après nature ou d'après le modèle, esquisses de papiers peints, spécimens d'orfévrerie, les envois indiquaient presque tous que la direction est intelligente et que les résultats sont bons.

Sur la même ligne que le Wurtemberg, et beaucoup en avant de la Prusse, vient se placer la Bavière. Si Leipzig dépasse Berlin, Munich et Nuremberg ne sont pas en arrière de Leipzig. En beaucoup d'endroits, les cours pour les enfans, les apprentis, sont complétement gratuits. Des artistes distingués ne dédaignent pas de s'occuper de petits livres d'images, et les murs des écoles sont ornés de toute sorte de tableaux propres à faciliter l'éducation par les yeux. L'enseignement du dessin dans les écoles professionnelles, telles que celle de Beschtesgaden, qui s'occupe spécialement du dessin dans ses rapports avec l'industrie, n'est pas moins développé. Là se forment en grand nombre ces artisans dessinateurs ou sculpteurs sur bois dont les œuvres rappellent les morceaux des imagiers du moyen âge, — travaux patiens et habiles dont ces ouvriers artistes ne seraient point capables sans l'étude à laquelle ils se sont livrés. L'école de Nuremberg, qui se trouve au centre de ce commerce spécial, est une école d'arts et métiers : l'enseignement y est assez élevé déjà; nous ne pouvons ici que la mentionner, car elle n'appartient pas à l'enseignement populaire. Les élèves en sortent avec une force notable et sont aussi près de l'artiste qu'il est à désirer

pour ce qu'on demande d'eux. Leurs sculptures sur bois ont cependant une certaine lourdeur commune à toutes les œuvres de l'Allemagne, mais plus visible ici qu'à l'ordinaire.

L'Autriche n'a pas fourni de remarquables preuves de ses facultés d'art. Le dessin dans les écoles populaires y occupe cependant une assez grande place. Malheureusement les efforts faits en ce sens sont aux trois quarts perdus. La direction est souvent plus qu'insuffisante, et les modèles, empruntés en plus d'un endroit à la France, sont détestables. L'exécution est faible, on cherche plus l'éclat que la franchise du trait; le crayon de mine de plomb, qui se prête si mal aux travaux de longue haleine et surtout à ceux de quelque largeur, est employé pour l'ornement, la figure, l'académie. La préférence donnée à ce crayon s'explique naturellement, il est plus facile à manier. L'élève n'a pas besoin pour s'en servir convenablement d'acquérir quelque souplesse de main, et, pour peu qu'il appuie avec vigueur en certains endroits, le dessin n'est pas dépourvu d'un certain aspect de solidité pompeuse tout artificielle, mais qui suffit à satisfaire le maître et l'écolier, s'ils sont décidés à se contenter de peu. Là, comme dans le reste de l'Allemagne, les dessins géométriques, les lavis, les tracés de mécanique, ne sont pas loin d'être irréprochables. On donne à ce genre de dessin de deux à trois heures par semaine et autant à l'autre dessin. Dans certains établissemens cependant, tels que l'école supérieure de Wieden, à Vienne, le temps consacré à ces exercices est plus que doublé. Aussi les résultats obtenus sont-ils fort brillans. Ils le sont moins à Passau, à Brunn, à Pancowie, où l'enseignement est cependant bien compris et où l'étude du dessin est menée d'une façon sérieuse, à Linz, Troppen, Ulm. Ces écoles avaient envoyé à l'exposition de 1867 d'énormes albums reliés avec un luxe que ne comportaient pas la nature et le mérite des objets exposés. Des dessins trop peu nombreux provenant des écoles hongroises se faisaient remarquer par une exécution assez large. Pour les cours d'adultes, les écoles du dimanche, l'Autriche est encore loin du mouvement dont nous sommes témoins en France, et plus loin encore des trente-trois mille écoles qui fonctionnent le dimanche en Angleterre.

Les pays jadis régis par les Turcs, les principautés, ont tout à faire pour le dessin. Leurs anciens maîtres, les croyans de l'islam ne sont guère favorables, on le sait, aux manifestations de l'art. Ceux à qui leur loi défend de représenter l'homme et les animaux, ceux qui pour nous donner l'idée d'une bataille en sont réduits à figurer quelques fusils et beaucoup de fumée, ne seront jamais, tant qu'ils garderont leur foi, des artistes de premier ordre. Les populations

émancipées de leur joug ne sont pas comme eux enchaînées par le dogme; mais leur éducation doit porter sur des notions plus utiles pour elles à cette heure que le dessin. Il faut satisfaire d'abord à d'autres besoins et détruire d'autres ignorances. L'un des derniers princes serbes ne savait pas écrire; le premier livre d'alphabet serbe date seulement de 1814. Le dessin n'est pas, on le comprend, une des préoccupations les plus urgentes des races serbes.

Un peuple studieux, appliqué, honnête, instruit, intelligent, soigneux, celui du Danemark, s'inquiète fort de tout ce qui concerne les écoles d'ouvriers ou d'apprentis et les écoles techniques. Les écoles du dimanche ont des cahiers bien tenus et pleins d'esquisses qui ne sont pas sans mérite. Notons qu'il y a ici curiosité et goût de savoir plutôt encore que nécessité de premier ordre en raison des besoins d'une industrie locale ou nationale. L'industrie n'est pas prépondérante en Danemark. Ce que les Danois poursuivent, c'est leur propre développement, non la certitude de meilleurs débouchés et d'une vente plus assurée de leurs produits. Le dessin linéaire, les projections, la perspective, les plans de machines, sont assez largement exécutés chez eux. Le dessin à main levée semble aussi répandu que le dessin linéaire. Ornemens, vases, figures, paysages même, ont été représentés dans le concours de 1867. De grands modèles faits pour être *vus à distance*, comme le disaient les inscriptions, sont mis en général à la portée du regard des élèves. Des tableaux, des cartes, des objets d'histoire naturelle, des dessins anatomiques, accompagnent ces modèles.

La Suède et la Norvége se tiennent à peu près sur la même ligne. Le roi de Suède est peintre, et on a vu de ses œuvres, des paysages de son pays, qui indiquent un talent supérieur à celui que nous sommes habitués à trouver chez les artistes couronnés. L'enseignement primaire du dessin, aussi bien que celui de la musique, de la gymnastique, a sa place marquée dans ces belles écoles suédoises, propres, bien aménagées, où chaque élève a son pupitre en bois de sapin clair, poli et verni. L'école est le luxe de ces états, où il y a peu de fortunes démesurées, mais où il n'y a guère de pauvres. Les dessins des écoles primaires ne sont pas excellens; toutefois la direction est bonne, et cela est beaucoup. Les esquisses des élèves représentent surtout les plantes avec leurs organes essentiels, c'est le dessin appliqué aux notions des sciences naturelles. Des tableaux énormes appendus aux murailles montrent aux enfans les mêmes figures. Par les yeux commence leur éducation, et sans efforts, sans aucune tension de l'esprit, par une sorte de délassement et de récréation, ils apprennent à connaître et à analyser les objets.

Les pays qui n'ont pas encore d'instruction primaire, ceux qui n'ont pas d'industrie, ceux dont l'industrie est encore engagée dans les liens de la protection par des douanes ou des prohibitions qui constituent un monopole aux producteurs nationaux, ont peu d'écoles de dessin et n'en sentent guère le besoin. Les pays dont l'évolution sociale est à peine commencée en ont encore moins. C'est pourquoi la Russie tiendra peu de place dans ce recensement général d'un enseignement populaire. Là où il n'y a pas encore d'école dans la plupart des communes, où certains gouvernemens n'ont pas même une école de filles, où les distances immenses d'un village ou d'un bourg habité à l'autre rendent plus difficile encore l'échange des idées pour une multitude qui comprend à peine qu'elle est illettrée, il n'y a pas lieu de compter sur un grand nombre de vulgarisateurs des notions du beau.

Ce n'est pas qu'en Russie, à Pétersbourg notamment, les trésors d'art fassent défaut. Les galeries particulières sont nombreuses; celles des princes de la famille impériale ont la réputation méritée, — nous avons surtout en vue la belle collection de tableaux italiens rassemblée par le feu duc de Leuchtenberg, — d'être d'une richesse peu commune. La galerie de l'Ermitage offre, dans une série de petites salles disposées avec goût et dont plusieurs servent aux soirées de fêtes, une réunion d'œuvres peintes dignes de l'admiration du monde entier et que notre Louvre envierait. Paul Potter et Rembrandt, un talent puissant et un génie de premier ordre, y sont représentés avec plus d'éclat que nulle part ailleurs. L'école française elle-même s'y trouve réunie tout entière jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, et y semble tenue en plus grand honneur qu'on ne l'a fait longtemps en France même; mais ces trésors sont pour le peuple comme s'ils n'existaient pas, ces musées ne sont point des musées nationaux. On ne s'en aperçoit que trop. Non-seulement ils ne sont pas publics, bien qu'on fasse peu de difficultés pour y laisser pénétrer les étrangers, mais encore on a soin de faire remarquer aux visiteurs que tout y est la propriété exclusive de l'empereur, et que franchir le vestibule du musée, c'est être reçu chez lui. On est bien loin, comme on le voit, de ce fameux *ermitage* dont la grande Catherine fut d'abord l'ermite, et où elle prenait plaisir à oublier qu'elle portait une couronne et à venir causer avec ses savans et ses philosophes. Le code réglant les rapports des visiteurs avec le souverain, et qu'elle-même avait rédigé dans une heure de belle humeur, est bien changé. Ce n'est plus ce laisser-aller et ce sans-façon qu'elle demandait; l'étiquette règne et gouverne. Quand nous entrâmes à l'Ermitage, un des huissiers, à l'aide de quelques épingles, transforma nos paletots en habits à la française! Il ne

fallait pas que l'empereur fût exposé à rencontrer dans les salles un visiteur non revêtu du costume de cérémonie. Bien différent est sous ce rapport l'usage de Pétersbourg et celui de Berlin, où l'on voyait en hiver, dans les galeries de l'ancien muséum, des hommes et des femmes de la campagne en sabots boueux. Toutes les collections en Russie, de quelque nature qu'elles soient, ne sont d'ailleurs guère moins fermées. Les règlemens les transforment en autant de domaines réservés aux conservateurs et à quelques privilégiés. Le peuple n'y entre jamais. Tout cela se modifiera sans doute, mais lentement et à mesure que ce peuple de serfs respirera plus largement l'air vif des contrées libres. Il est tel pays de Russie où, d'après ce que nous avons vu nous-même, nous oserions affirmer que ces changemens exigeront plusieurs générations. Il faut que les mœurs elles-mêmes, la paresse intellectuelle, cette demi-somnolence d'individus sur lesquels a pesé un despotisme séculaire, fassent place à des habitudes et à des nécessités nouvelles. Or ces choses ne s'improvisent pas.

Disons cependant qu'en Finlande, — la Finlande est le gouvernement le plus instruit de la Russie, un des derniers détachés du royaume de Suède, — dans les provinces baltiques, en Pologne, l'enseignement du dessin compte un certain nombre d'élèves dans les établissemens secondaires. Il faudrait faire aussi une exception en faveur des deux capitales, Saint-Pétersbourg et Moscou. Encore là, comme dans presque tout le nord de l'Europe, se retrouve et prévaut ce dessin pointu, sec, puéril, qui appartient à tant de pays d'Allemagne. On regarde un trait mince et grêle comme un chef-d'œuvre d'habileté manuelle, et celui qui pourrait dédoubler ce trait en y faisant passer un autre trait plus fin, plus aigu, passerait presque, sinon pour un artiste, du moins pour un dessinateur. On ne peut cependant refuser au peuple russe une disposition naturelle pour les arts d'imitation. Il ne manque pas d'un goût assez accentué, qui, conduit par l'étude, peut aboutir à des résultats heureux. Il aime les couleurs et ne laisse pas de les assembler heureusement. Il se plaît à orner ses cabanes de décorations souvent bizarres, mais agréables à voir, ses barques, aussi primitives que celles des sauvages, de têtes de chevaux dessinées et sculptées, de chaînes et d'yeux à la proue, comme les premières nefs des Grecs; mais de ces essais informes à un art réel et raisonné il y a encore un intervalle difficile à mesurer. Quelques écoles secondaires d'industrie, comme l'institut Strogonof de Moscou, avaient exposé en 1867 de très remarquables modèles de papiers peints, d'étoffes et de tapisseries. Cet institut, fondé, croyons-nous, par acte d'initiative particulière, n'est pas le seul en Russie; nous ne nous y arrêterons

pas : on ne peut regarder ces établissemens comme des foyers d'enseignement populaire.

Quittons un instant l'Europe pour considérer ce qui se passe dans les autres continens au point de vue où nous nous sommes placé. Si la Turquie, suzeraine de l'Égypte, songe peu à l'enseignement du dessin, l'Égypte s'en occupe davantage. Est-ce à dire que cet enseignement y soit devenu populaire? Non, il n'est pas sorti de quelques villes et de quelques écoles; mais il faut tenir compte de ces commencemens. On ne peut demander plus pour l'heure présente. L'instruction la plus élémentaire n'étant pas mise encore à la portée de tous, le dessin ne peut être réservé qu'à quelques-uns. On doit reconnaître toutefois que, si l'on excepte certaines villes de notre Algérie, l'ancien royaume des Pharaons est la seule contrée d'Afrique où l'on paraisse se soucier encore du progrès. En 1867, les visiteurs qui entraient dans l'exposition égyptienne du Champ de Mars trouvaient d'assez grands cartons consacrés aux travaux dessinés par les élèves de l'école préparatoire aux écoles militaires. C'était de l'enseignement secondaire, supérieur même, car il n'y en a guère de plus haut dans le pays. A n'examiner que les résultats, et pour qui veut réfléchir au peu d'exercice et par conséquent d'expérience des écoliers en cette partie de leur étude, les esquisses appartenaient encore à l'enseignement primaire et restaient même fort au-dessous de quelques-unes des œuvres de nos écoles communales. Si nous laissons de côté des dessins de machines et des levés de plan assez habilement exécutés, on ne pouvait guère remarquer que quelques fleurs pauvrement dessinées, des figures nues à la mine de plomb, au pinceau, au lavis, procédé détestable qui n'exerce l'élève ni à se rendre compte de la direction des lumières et des ombres ni à assouplir sa main. Les modèles étaient mal choisis : c'étaient des soldats, zouaves ou cuirassiers de grandeur colossale, des petites filles donnant à manger à des lapins, des œuvres puériles et sans valeur. Cette pénurie de bons modèles, que nous avons à peine le courage de reprocher aux établissemens dénués de ressources, devient ici inexcusable.

Les régions de l'extrême Orient n'ont guère fourni en 1867 de renseignemens sur l'état de leurs écoles. De la Chine, nous n'avons guère vu que les *outils* du dessin et du coloris national, des godets remplis d'encre délayée, de carmin, de couleur chocolat, bronze et or, puis quelques roseaux, des pinceaux fort allongés, le tout renfermé dans des espèces d'étuis assez analogues à ceux des scribes de l'ancienne Égypte. Tels sont les instrumens de travail des habitans de l'Empire du Milieu. Quant à leurs moyens d'apprentissage ou d'étude, rien ne venait donner quelque satisfaction à la curiosité

du visiteur. Des dessins de la Chine bouddhique, représentant des personnages qui n'ont aucun rapport avec des magots, étaient achevés avec soin. Un livre sur l'art militaire contenait l'exposé des douze stratagèmes « comparables à des murs en fer entourés de fossés d'eau bouillante » qui n'empêchent pas ce pays de succomber devant toute invasion européenne ou asiatique. Du reste l'exposition de la Chine n'était guère qu'un trompe-l'œil destiné à masquer une lacune regrettable, car le vieil empire ne s'était pas rendu à l'invitation qu'il avait reçue de prendre sa part à cette grande revue de l'état et des progrès des peuples. Le Japon, si fort supérieur à la Chine dans les arts qui se rapportent au dessin, n'était guère mieux représenté à l'exposition, tant dans les salles réservées à l'enseignement que dans cette petite maison qui prétendait donner une idée à peu près fidèle de ce qu'est une habitation japonaise. Des paravens, des mannequins remplis de paille, offraient avec trois jeunes filles venues du pays un aperçu vrai des costumes. On pouvait de plus y trouver des papiers très propres au dessin, d'un grain régulier et faits à la main, d'autres souples et mous résistant comme une étoffe feutrée. On proposait aux visiteurs des dessins populaires qui ne sont pas sans analogie avec nos images de Metz et d'Épinal, bien que supérieurs pour la richesse, l'éclat, l'entente et, jusqu'à un certain point, l'harmonie du coloris; mais les marchands se servaient pour écrire de plumes de fer simplement trempées dans l'encre de Chine ou du Japon, qu'ils remplaceront bientôt peut-être par notre encre elle-même.

Quant à l'Inde, nous savons qu'il se manifeste de tous côtés pour elle une grande ardeur d'enseignement. Peuple conquérant et peuple conquis semblent pour l'instant signer la paix dans les écoles. Ce pays fut un des foyers de la civilisation et de l'industrie humaine, un des premiers centres de l'art, d'un art exquis, tout d'ornementation, dont la tradition n'est pas perdue et dont l'influence subsiste encore. Ses ouvriers fabriquent depuis des siècles ces mousselines qui ressemblaient, au dire des anciens, à de l'*air tissé*. Un artisan indien a remporté un prix pour ce genre d'étoffe à l'une des expositions universelles. Armes, meubles, sculptures de jade, châles, véritables ouvrages d'art, tout cela est exécuté par de pauvres hommes de cette Inde pacifique et toujours conquise, comme le fut la Chine, artisans sans prétention, qui se contentent d'une poignée de riz pour leur subsistance de la journée. Les manufactures les mieux outillées ne parviennent guère à imiter leurs œuvres. Eux, ils n'ont pour les exécuter qu'un matériel rudimentaire et grossier, qui les ferait prendre en pitié par nos directeurs de fabriques. Que deviendrait cet art naturel, s'il était appuyé d'un

peu de savoir? On ne peut le présumer de si loin. Calcutta, Madras, Bombay, ont des universités ou des colléges hindous depuis une douzaine d'années; mais l'Inde n'a guère d'écoles de dessin pour les Indiens. Malgré la faveur qui s'attache aujourd'hui à ses origines, à sa langue, à son architecture, si étonnante et si peu connue, dont quelques magnifiques photographies donnaient dans les galeries de l'histoire du travail une si haute et si grande idée, les Anglais ont à peine dans l'Inde quelque enseignement en ce genre. On tente d'attirer les Indiens dans les cours d'écoles dirigés par des professeurs venus de la métropole; mais cela se fait lentement. Assez souvent, trop souvent, les dessins d'étoffes sont envoyés d'Europe, de France, d'Angleterre, pour être exécutés par les ouvriers indigènes. Quand il n'en est pas ainsi, l'ouvrier indien est livré à lui-même, à sa propre inspiration, à la tradition qui s'est transmise de père en fils pendant tant de générations.

Dans les États-Unis d'Amérique, il ne s'agit pas plus de faire de tout homme un artiste en lui enseignant les élémens du dessin, ou en le mettant à même de les trouver par son initiative personnelle, qu'il ne s'agit de faire un savant de chacun de ces adultes ou de ces enfans qui viennent s'asseoir sur les bancs des écoles. On n'encourage pas la présomption de tous, comme on l'a dit, on règle les aptitudes, on leur permet de se développer en plaçant à la portée de chaque individu l'enseignemsnt qui lui est approprié. « Notre richesse, dit un écrivain américain, se trouve dans l'intelligence de nos populations, non dans nos mines d'or et d'argent. Nous travaillons à mettre en valeur le capital intellectuel du peuple autant en généralisant l'enseignement qu'en mettant chacun en état de l'approprier à ses facultés. » Il semble à la vérité que la grande préoccupation de l'Amérique en fait d'éducation soit d'abord l'enseignement pour tous. L'enseignement supérieur ne vient qu'après. On sait peu de chose dans notre pays sur la manière dont se pratique l'enseignement du dessin dans les États-Unis. Des cours d'adultes sont ouverts à New-York et dans les principales villes; mais quelles sont les méthodes employées, quel est le mérite des professeurs, voilà ce qu'il est difficile d'établir par raisons démonstratives. Les chiffres et les statistiques nous manquent. Notre vieux monde, qui se croit supérieur, et qui l'est resté jusqu'ici au point de vue de l'art, est peu curieux de tout ce qui touche le nouveau. On ne croit pas chez nous avoir quelque chose à apprendre de ces pionniers de l'avenir, et plusieurs d'entre nous ne parviendront jamais à s'imaginer que le rude *yankee* soit capable de se faire un art à lui. Il en est même que ce mot d'art américain fait sourire. Pour qui voulait, au milieu de cette grande disette de renseignemens, avoir

quelque idée de ce qu'est le dessin dans l'école primaire américaine, il fallait entrer dans celle que la ville de Chicago (Illinois) établit au Champ de Mars en 1867.

Là, point d'images ni de bustes de souverains, on n'y trouvait que les portraits des fondateurs de l'Union américaine, un certain nombre de cartes de grande dimension, quelques figures anatomiques et des dessins d'histoire naturelle; puis de courtes inscriptions qui tendent moins à assouplir et à dompter la volonté de l'homme qu'à l'élever et à l'affermir. Tout cela se ressent de l'éducation fière qu'on donne à ces jeunes gens, et qui est si loin de celle que nous recevons dans les écoles primaires, dans les établissemens d'instruction secondaire ou supérieure, et même dans les premiers enseignemens que nous procure bon gré mal gré avec les mœurs de notre pays et de notre temps la première expérience de la vie. « Si tu ne trouves pas de chemin frayé, dit l'une des pancartes, fais-t'en un. » C'est à vrai dire ce que les Américains ont essayé de faire pour le dessin. Nous ne saurons que plus tard à quel point ils ont réussi. Comme je cherchais dans cette école ce qui concernait l'enseignement élémentaire du dessin, je vis sur l'une des tables un petit cahier qu'on m'a dit être répandu à profusion dans les familles, dans les fermes, dans les écoles. C'est le « premier livre, le livre de dessin de l'enfant. » L'auteur, M. Josiah Holbrook, veut que tout enfant, que tout homme, à quelque âge et dans quelque profession qu'on le prenne, soit à lui-même son professeur de dessin. Il recommande « la nature avant le livre. » Il veut qu'on dessine avant d'écrire. Il invoque pour le démontrer des raisons dont quelques-unes sont assez concluantes. Son livre serait d'un bon emploi dans notre pays, s'il était approprié à nos besoins et à nos convenances; il commence par ces figures d'instrumens et d'outils nécessaires dans toutes les conditions de la vie, mais indispensables aux pionniers défricheurs de forêts, aux hommes qui vont sans cesse « en avant » reculant à l'ouest et au sud les bornes de la nature cultivée. Un Robinson dans son île y trouverait représentés tous les objets dont il peut se servir. La hache, la scie, le couteau, le ciseau, apparaissent d'abord, puis les vases et quelques ustensiles, puis le bateau, la brouette, la charrue, le pont, la cabane, le village. Les feuilles suivantes présentent l'image de minéraux, de plantes, de fleurs et de fruits; viennent ensuite les animaux domestiques, serviteurs ou pensionnaires de l'homme, le chien, le cheval, le bœuf, le mouton, puis des figures d'homme et de femme, de petit garçon et de petite fille, qu'on reconnaît facilement à la coupe de leurs habits. Une carte de l'Amérique, réduite à ses linéamens les plus simples, sert de couronnement à ces images, et ce n'est qu'a-

près avoir parcouru ce cercle de connaissances usuelles qu'on arrive aux lettres de l'alphabet, à ces caractères abstraits qui sont les plus « difficiles à lire » et qui exigent déjà un certain exercice de l'intelligence et de la main pour qui veut les reproduire un à un et les assembler afin de réaliser l'expression de sa pensée. On le voit, le côté pratique prime nettement ici l'instruction qui a pour but d'éclairer et de former le goût. L'enfant dessinera les premiers contours des objets réels avant même d'avoir vu les lettres. Les figures élémentaires, rudimentaires, si l'on veut, pourraient être, non pas plus nettes, car elles sont très suffisamment caractéristiques, mais plus correctes. Elles manquent d'art, cela est incontestable autant que fâcheux. L'auteur a tort selon nous de s'arrêter à moitié chemin. Il cherche seulement une certaine vulgarisation du dessin comme moyen général de comprendre et de faire comprendre les formes essentielles des choses. Il vise au bon marché, de façon que l'étude qu'il préconise soit à la portée des plus pauvres. Il supprime dans la plupart des cas le papier, dont l'emploi est dispendieux, et le crayon, qui s'use vite; il les remplace par l'ardoise et le crayon d'ardoise. L'usage du papier à dessin n'est recommandé que pour les élèves qui ont acquis déjà une certaine force relative. Ce que devient l'art dans cet enseignement, il serait difficile de le déterminer avec quelque certitude.

L'art américain tenait une place honorable à côté de celui de la Grande-Bretagne; mais l'exposition des artistes américains, plus remarquable en sculpture que dans les œuvres peintes, indiquait que le Nouveau-Monde n'a point encore trouvé une forme nouvelle du beau. Nombre de ses peintres et de ses sculpteurs n'étudient pas en Amérique, ils étudient chez nous. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils se rattachent par plus d'un côté à nos traditions. D'ailleurs les expositions révèlent à peine ce qui s'est fait dans les divers états pour répandre les premières notions d'art. Sur ce point, les États-Unis d'Amérique ne semblent pas avoir été curieux de renseigner la vieille Europe. Leur école modèle de l'Illinois n'a pas fait montre des cahiers d'esquisses de ses élèves. Nous pouvons donc croire qu'on n'est point fort avancé de ce côté. Les grandes villes ont des cours de dessin pour les enfans et pour les adultes; mais certains élémens de progrès font défaut. Professeurs nombreux et habiles, bons modèles, aptitude de race, longue chaîne non interrompue d'une tradition d'art, rien de cela n'existe encore en Amérique. Dans les états du sud même, où l'art a été importé d'Espagne ou des Flandres, il est resté étranger au sol. Partout les grandes collections manquent; elles ne manqueront pas longtemps. Les Américains ont la richesse, à l'aide de laquelle on acquiert tous

les trésors d'art appartenant à des propriétaires appauvris. Ce qu'on peut souhaiter de mieux à ce pays, c'est que la méthode américaine prévale en art comme en toute chose, que chacun par sa libre action et le développement naturel de ses facultés devienne son professeur à soi-même, que la « lecture et l'écriture » du dessin commencent pour tous dès le plus jeune âge par l'imitation assidue des objets familiers. Pratiquée avec cette persévérance opiniâtre qui a distingué jusqu'ici les peuples des États-Unis, cette façon directe d'apprendre sur le vif et d'exprimer sincèrement les impressions venues du dehors peut arriver à éveiller rapidement des facultés encore endormies chez la plupart des hommes du nord de l'Amérique, et faire naître un art particulier qui serait non un art d'école, mais un art rude, rustique, né de la race et gardant dans le sol de profondes racines.

Le mouvement dont on vient de suivre les phases dans les civilisations diverses qui se partagent le monde n'est que le résultat presque nécessaire de l'évolution graduelle des peuples. Se rapprocher du beau et du vrai, de l'art et de la science, y faire participer un plus grand nombre d'individus, tel est le but des sociétés en progrès. La science et l'art contribuent pour une large part au développement des ressources d'une nation; aussi l'impulsion donnée dans un pays à l'enseignement d'art est-elle presque toujours en raison du degré de puissance industrielle auquel ce pays est parvenu. C'est là une des raisons, non la seule ni peut-être la meilleure, de la faveur dont le dessin est l'objet. En certains états, on s'occupe de le répandre en dehors de toute préoccupation commerciale, pour la seule curiosité d'apprendre et la seule passion de savoir. Ces associations qui se forment de tous côtés nous donneront-elles de plus grands artistes? Elles n'ont pas cette prétention. Elles en donneront un plus grand nombre pour satisfaire à des besoins plus nombreux. Une chose en tout cas remarquable et propre à rassurer ceux qu'inquiète toute évolution sociale, même la plus lente et la mieux graduée, c'est la manière dont les classes laborieuses dans les grandes villes ont tiré parti des moyens d'instruction que l'on mettait à leur portée. Elles ont compris que le meilleur moyen d'accroître leur bien-être est d'accroître leur capital de science et d'art.

CH. D'HENRIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1868.

Que deviennent les affaires de l'Europe, et quel chemin a fait en ces derniers temps cette terrible question de la paix ou de la guerre dont le nœud est bien sans doute quelque part, à Biarritz ou dans un château de la Poméranie? Ce drame des destinées européennes qui se déroule sous nos yeux marche-t-il à travers l'obscurité des desseins secrets vers un dénoûment violent, ou bien, par suite de la lassitude universelle encore plus que par la toute-puissance de la raison, sommes-nous près d'entrer dans une phase d'heureux apaisement? Que faut-il penser du discours du roi de Danemark devant les chambres de Copenhague, ou de la conspiration récemment découverte à Constantinople? Une révolution, une vraie révolution se préparant en Turquie, peut-être par la main de la Russie, le roi de Danemark s'entendant avec la France pour rappeler à la Prusse les engagemens du traité de Prague relativement au Slesvig, voilà certes de quoi remettre les imaginations en campagne! Nous ne sommes pas au bout de tous ces incidens qui passent comme des nuages à l'horizon, qui sont les symptômes éphémères d'une situation profondément ébranlée, mais qui n'ont pas toujours heureusement la gravité qu'on leur prête. Pour le moment, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. L'autre jour, tandis que nous en étions encore à interroger le sphinx prussien et à nous demander si M. de Bismarck allait décidément quitter Varzin pour reprendre en main les affaires, ou s'il n'aurait pas fait à propos quelque nouvelle chute de cheval qui lui permît de prolonger sa mystérieuse villégiature, tandis que presque par habitude nous regardions du côté du nord, à l'autre extrémité de l'Europe une reine quittait son royaume en fugitive, cherchant encore sur sa tête une couronne qui venait de tomber, se dérobant à une révolution qui marchait sur ses traces, franchissant au vol de la vapeur la frontière de France avec son roi, son confesseur et son intendant! Et voilà justement ce qui peut faire oublier un instant le discours du roi de Danemark, les savantes indisposi-

tions du premier ministre de Prusse et la conspiration de Constantinople.

Il y avait trente-cinq ans qu'Isabelle II régnait en Espagne. Elle avait été portée dès sa naissance sur les faisceaux guerriers d'une armée libérale qui avait entouré sa frêle royauté de tout ce qu'il y avait de jeune et de vivace au-delà des Pyrénées. Maintenant il ne lui restait plus, il ne pouvait plus lui rester que le souvenir amer de tout ce qui l'avait conduite à cet irrémédiable désastre. Elle n'avait pas même attendu une signification plus impérieuse de sa destinée. Il lui avait suffi d'apprendre que les derniers défenseurs de sa cause venaient d'être battus dans une rencontre avec l'armée de l'insurrection à l'autre bout de l'Espagne, au pont d'Alcolea, sur le chemin de Cordoue. Elle se hâtait de quitter son dernier refuge de Saint-Sébastien et de passer ce filet d'eau de la Bidassoa qui sépare l'Espagne de la France, sans regarder derrière elle, sans songer à prolonger une défense inutile, comme si elle se sentait frappée d'une irréparable déchéance. A une petite station, première étape de l'exil, elle rencontrait les souverains de la France, qui venaient offrir un asile à son malheur. C'était une entrevue un peu différente de celle que la reine Isabelle rêvait quelques jours auparavant. L'empereur, dit-on, est resté pensif et gravement touché en voyant défiler ce convoi d'une royauté. L'impératrice n'a pas été moins émue. L'un et l'autre, à ce qu'on assure, ont gardé depuis ce moment la préoccupation la plus sérieuse, l'impression la plus vive de cette catastrophe soudaine, irrésistible, qui ressemble à un effondrement, puisqu'on s'est servi de ce mot, si vertement et si spirituellement relevé par M. Prevost-Paradol. La préoccupation de l'empereur n'a rien qui puisse étonner, rien qui ne soit d'un esprit élevé et réfléchi. C'est déjà sans nul doute une combinaison étrange de la fortune faite pour frapper l'imagination que ce spectacle de la dernière descendante des Bourbons portant une couronne ramenée en fugitive à ce château de Pau, berceau de sa famille, — de l'héritière d'une des plus vieilles maisons royales de l'Europe recevant un asile du représentant de la dynastie la plus nouvelle, d'une dynastie fille de la révolution; mais il y a dans ces événemens quelque chose de plus grave encore, parlant plus fortement à la raison politique. Après tout, pourquoi est-elle tombée, cette royauté espagnole qui avait tout ce qu'il faut pour vivre? Parce qu'elle s'est fait à elle-même la destinée de ces vieilles maisons qui tombent par leurs faiblesses, par leurs entraînemens, par la facilité avec laquelle elles glissent dans tous les caprices des absolutismes caducs. Ce n'est pas apparemment par un vice de libéralisme que la reine d'Espagne vient de disparaître. Et mieux encore, tous ces princes détrônés qui peuplent aujourd'hui l'Europe, qui sont une véritable tribu errante, pourquoi sont-ils tombés? Parce qu'ils ont fermé les yeux à toutes les lumières, parce qu'ils n'ont jamais su céder quand il était temps, parce qu'ils ont voulu jusqu'au bout mettre leur sagesse et leur volonté au-dessus de la raison de tout le monde. Et où se trouve le prince qui

est tombé pour avoir été sincèrement et loyalement libéral, pour avoir suivi les inspirations de l'opinion, pour avoir su céder à propos devant le mouvement d'un pays? La reine Isabelle va grossir le cortége des royautés de l'exil, dernière et saisissante image de ces pouvoirs abusés qui croient se garantir par la résistance, qui se fient à la force pour les absoudre de leurs fautes, et qui ne font que mieux assurer leur ruine.

Elle est donc maintenant accomplie cette révolution espagnole, et elle a cela pour elle que rien ne la contrarie, rien ne la gêne dans son triomphe; elle ne rencontre ni résistance, ni hostilité, ni malveillance autour d'elle. Elle n'a eu qu'à paraître, aussitôt tout s'est littéralement effrondré. Est-ce à dire que cette révolution ait été l'œuvre d'un soulèvement spontané, universel et irrésistible du peuple? Nullement, c'est l'armée qui l'a faite, et par là la révolution espagnole du 29 septembre ressemble encore à toutes celles qui l'ont précédée. Madrid du soir au lendemain s'est trouvée libre sans combat, et la junte révolutionnaire a reçu le pouvoir du dernier ministre de la reine Isabelle, du général Concha lui-même. Toutes les villes de l'Espagne ont fait leur *pronunciamiento* et ont eu leur junte. En un instant, tout s'est trouvé accompli au cri de : *à bas les Bourbons!* L'unanimité a été complète au moins en apparence. Mais c'est ici que commencent les difficultés pour cette révolution, œuvre de trois partis alliés dans la lutte, l'union libérale, les progressistes, le parti démocratique, et la première de toutes les difficultés a été la formation d'un gouvernement provisoire en attendant la réunion d'une assemblée constituante chargée de décider souverainement des destinées de l'Espagne.

On avait eu d'abord l'idée de former une sorte de triumvirat composé du général Serrano, du général Prim et de M. Salustiano Olozaga, immédiatement appelé de Paris, où il se trouvait en exilé. M. Olozaga, qui a été certainement un des plus opiniâtres et des plus actifs promoteurs de la dernière insurrection, mais qui est encore plus orateur qu'homme d'action, encore plus habile dans l'art de préparer les révolutions que dans la manière de les conduire quand elles sont faites, M. Olozaga a hésité au premier instant; il a refusé de partir, puis il est parti; il a manqué de décision, il a voulu peut-être se ménager, et pendant ce temps on finissait à Madrid par s'en tenir à un ministère composé de membres de l'union libérale et de progressistes avec le général Serrano comme chef supérieur et le général Prim comme ministre de la guerre. Tout ce qu'on peut dire de ce premier cabinet de la révolution, c'est que les hommes sont nouveaux, et quelques-uns, comme M. Lorenzana, M. Ayala, M. Figuerola, ne sont pas sans talent. Le parti démocratique n'a aucune place dans le ministère; mais on lui a donné une compensation en faisant un premier alcade de Madrid d'un de ses principaux chefs, M. Nicolas-Maria Rivero, esprit assez supérieur pour ne pas dépasser certaines limites dans les opinions démocratiques.

Deux choses sont également frappantes dans ces premiers momens de la révolution espagnole. D'abord l'union qu'on croyait si difficile entre les généraux et qui l'est encore à coup sûr, cette union n'a point cessé un instant jusqu'ici. Serrano et Prim, et c'est visiblement d'eux que tout dépend, semblent marcher d'intelligence. Ils se renferment sans doute dans une certaine réserve qui a quelque apparence mystérieuse; mais entre eux aucun nuage ne s'est élevé, et on dirait même qu'ils gardent un dernier mot qu'ils ne disent pas, qui est peut-être la raison de leur union. Ce qui est certain, c'est que dès le premier moment le général Prim, dont on pouvait redouter la fougue et l'esprit de domination; n'a point hésité, comme ministre de la guerre, à confier les grandes directions de l'armée aux principaux chefs militaires de l'union libérale, au général Echague, au général Dulce, au général Messina et même au général Cordova, qui, bien que dans l'opposition depuis quelques années, a longtemps appartenu au parti modéré. Ce qui est plus frappant encore, c'est l'ordre qui s'est maintenu à Madrid au milieu du désordre inévitable d'un déchaînement populaire. Sauf quelques excès facilement réprimés, tout se passe le mieux du monde, et ce peuple qui est allé vider les arsenaux pour s'armer quand il n'y avait plus à combattre s'amuse aux ovations et aux parades sans laisser voir rien de menaçant. Il jouit gaîment du triomphe qu'on lui a fait. Seulement il reste à savoir ce que dureront cette union des généraux et cet ordre équivoqne du lendemain d'une révolution. On ne va pas loin en donnant des armes aux masses, en les payant, en faisant des emprunts pour ouvrir des ateliers nationaux. C'est ici que les chefs de la révolution peuvent montrer ce qu'ils sont et ce qu'ils ont dans l'esprit. L'œuvre n'est point aisée pour ces aventureux pilotes, cela est bien clair; mais elle est d'autant plus pressante que les difficultés marchent à grands pas sur eux. Demain peut-être ils vont se trouver en face d'une redoutable crise financière, aggravée par la pénurie de certaines provinces. L'occasion est belle pour eux cependant. Ils n'ont rencontré jusqu'ici ni opposition, ni mauvais vouloir. Par une forture rare, cette révolution a eu la chance de trouver un assez confiant accueil un peu partout, même parmi les hommes d'affaires. Le crédit espagnol n'a pas été encore sérieusement atteint; c'est le moment de raffermir cette confiance, de garantir cette révolution non certes par une confiscation des libertés qu'elle promet, mais en l'empêchant de dégénérer en une immense anarchie.

Après cela, cet ordre que les chefs de l'insurrection peuvent maintenir s'ils sont bien inspirés, cet ordre n'est lui-même sans doute qu'une trêve fort provisoire, et la question essentielle, la question du régime définitif de l'Espagne, reste entière. La royauté d'Isabelle II une fois disparue, où aboutira cette révolution? Rien n'est plus simple, s'écrient à Paris les avocats consultans de tous les peuples en insurrection : l'Espagne n'a qu'à proclamer la république. — Ce n'est point aussi simple qu'ils le

croient. Ce serait bien facile, si toutes les provinces de l'Espagne ressemblaient aux provinces basques, qui ont leurs traditions, leurs coutumes, leurs représentations locales, leur autonomie, qu'elles défendraient par les armes, si on les attaquait; mais il n'en est point ainsi, la plupart des autres provinces sont depuis longtemps fondues dans l'unité espagnole. La république, elle peut sans doute faire son apparition au-delà des Pyrénées; elle peut naître par surprise, à la faveur d'un interrègne prolongé et agité. Il est malheureusement à peu près certain qu'elle ne serait qu'une forme de l'anarchie, qu'elle ne ferait qu'exciter toutes les passions, toutes les rébellions locales, toutes les discordes, et qu'elle conduirait bientôt à une de ces deux extrémités : ou bien elle irait se perdre dans des réactions nouvelles, ou toutes les provinces de l'Espagne deviendraient bientôt autant de républiques de l'Amérique du sud livrées aux rivalités et aux ambitions. Qu'on remarque d'ailleurs l'état des esprits. Il y a quelques républicains au-delà des Pyrénées, et un programme de république fédérative a été répandu en Catalogne. A Madrid, le mot de république n'est même pas prononcé. On brise les écussons de la dernière reine sans rien dire contre la royauté. Dans leur premier manifeste, les généraux maintenaient la monarchie; depuis, ils ont été plus réservés. Il est bien clair cependant qu'ils n'ont pas eu un moment d'incertitude, et le général Prim lui-même, dans une lettre plus sérieuse par le fond que par la forme, vient de déclarer que pour lui non plus ce n'était pas une question, qu'à ses yeux « l'idéal politique de l'Espagne contemporaine, » c'était « la monarchie constitutionnelle. » C'est que les uns et les autres sentent la vérité de la situation morale et politique de l'Espagne.

Cette révolution, elle sera tout ce qu'on voudra; elle proclamera toutes les libertés, même la liberté des cultes, qui est certes la plus légitime, mais qui ne sera pas la plus facile à établir; elle pourra prendre un caractère de réaction contre toutes les influences cléricales et absolutistes qui ont prévalu pendant trop longtemps; au fond, elle n'est pas républicaine; elle met vraiment trop de façons à prononcer le nom de la république, et les chefs les plus éclairés du parti démocratique n'en sont plus à s'y méprendre. Mais alors comment refaire une royauté? où trouver un roi et une dynastie? Il serait peut-être plus facile de dire ce qui est impossible dès ce moment que de voir distinctement la combinaison qui triomphera. Ainsi la royauté du prince des Asturies avec une régence avait peu de chances, et la protestation acerbe de la reine Isabelle a achevé de la tuer. La révolution a réveillé évidemment les espérances carlistes, et le représentant actuel de cette cause, l'infant don Carlos, s'est remis en campagne. S'il n'est pas allé en Espagne, il est allé sur la frontière, il a sondé le terrain; mais les provinces basques ne se soulèveraient que si on attaquait leurs priviléges, et le drapeau carliste est peu populaire dans le reste de l'Espagne. Il n'y a que l'anar-

chie, si elle se déchaînait, qui ferait merveilleusement les affaires de l'infant don Carlos. Est-ce le prince Alfred d'Angleterre qui sera roi d'Espagne? La perspective de la restitution de Gibraltar apportée en dot par un prince anglais est certes fort tentante; mais les Espagnols n'y ont pas cru sérieusement sans doute. L'Angleterre ne paie pas à ce prix des couronnes pour ses princes, et alors il ne resterait qu'un roi, seul protestant dans son royaume. Est-ce le prince Amédée d'Italie qu'on ira chercher? Il y a eu quelques tentatives, si nous ne nous trompons; elles ne sont pas allées bien loin. En définitive, plus on poursuivrait cet examen, plus on s'apercevrait que le cercle se resserre, que le choix des Espagnols est circonscrit entre deux ou trois candidatures sérieuses, le roi dom Fernando, père du roi actuel de Portugal, bien entendu sans l'union ibérique, dont ne veulent ni les Portugais ni les Espagnols, le duc et la duchesse de Montpensier, comme Guillaume et Marie en Angleterre après 1688. Nous ne nous chargeons pas de prévoir ce qui sortira de cette mêlée, d'autant plus qu'il y a un élément dont nous n'avons rien dit et qui est le plus important, quoique le plus indéfinissable : c'est l'imprévu, qui peut dérouter toutes les combinaisons, tous les projets de ceux qui se croient maîtres des destinées de l'Espagne.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est la signification en quelque sorte européenne qu'on a voulu assigner à cette révolution espagnole en la rattachant aux mystérieuses combinaisons de la politique générale. Dans ses plans savamment conçus pour la guerre prochaine, la France avait besoin de l'alliance du gouvernement de Madrid, comme elle avait besoin de l'alliance de l'Autriche et du Danemark; elle donnait à l'Espagne le rôle de gardienne de Rome pendant qu'elle serait elle-même engagée en Allemagne. Par contre, M. de Bismarck aurait été naturellement intéressé à faire échouer ce beau plan en mettant à mal le gouvernement de la reine Isabelle, et il aurait merveilleusement réussi, on le voit! Ce qu'il y a d'infiniment plus probable, c'est que M. de Bismarck ne s'est pas occupé de la révolution espagnole, et que les rapports du gouvernement français avec le gouvernement de Madrid n'avaient nullement le caractère qu'on suppose. S'il y a eu dans ces derniers temps des communications entre l'empereur et Isabelle, on pourrait dire que ces communications n'avaient d'autre objet que d'éloigner une entrevue fort désirée par la reine, de prémunir cette malheureuse princesse contre les suites de la politique qu'elle suivait avec une passion si obstinée. C'est là tout probablement. Que cette révolution espagnole ait à un certain point de vue un sens général et supérieur, nous le voulons bien. Elle vient montrer avec une saisissante opportunité à ceux qui se chargent de conduire les peuples le danger des politiques abusives, et la France elle-même, qui est aujourd'hui un peu inoccupée à l'intérieur, qui est dans un moment de halte, d'attente et de transition, la France peut en faire son profit comme bien d'autres pays.

Au milieu de ses triomphes, la Prusse elle-même n'a-t-elle pas à l'intérieur ses « points noirs, » ses difficultés, qui disparaissent sans doute dans le prodigieux élan d'une politique d'ambition nationale, mais qui peuvent un jour ou l'autre devenir graves? Et la Prusse, elle aussi, sans parler du Hanovre et de Francfort et des provinces annexées à retenir dans l'obéissance, la Prusse porte au plus profond d'elle-même le mal des crises sociales, des guerres de classes. Elle a son mouvement socialiste auquel l'agitateur Lasalle a donné son nom il y a quelques années. Lasalle est mort, le mouvement dont il était le chef et qui s'appelle encore le mouvement *lasallien* lui a survécu; il s'est effacé pendant quelque temps devant les exploits de M. de Bismarck, il reparaît aujourd'hui plus vivace, et il vient d'avoir son congrès de Berlin pour faire suite au congrès de Genève, au congrès de Bruxelles, au congrès de Berne, à tous les congrès possibles, populaires, socialistes, pacifiques, qui se succèdent, remuant assurément plus de questions qu'ils n'en peuvent résoudre. Bien mieux, en Prusse, Lasalle lui-même a un successeur en M. Schweitzer, député au parlement pour Elberfeld, rédacteur du journal *le Démocrate socialiste* de Berlin, président général des sociétés ouvrières. Ce M. Schweitzer est un terrible homme qui ne connaît pas d'obstacles, qui a entrepris de relier tous les corps de métiers dans une vaste association, et, ce qui est plus caractéristique, de placer à la tête de cette association une sorte de directoire omnipotent exerçant une véritable dictature sur la classe ouvrière, enrégimentée par ses soins. Quant aux doctrines, on les connaît, elles ont toujours le même refrain : « Nous ne disons pas, nous, socialistes, à bas le capital! nous disons « à nous le capital! » Les questions qui divisent le capital et le travail ne se résoudront que par la lutte : essayons de la lutte légale d'abord; toutefois il est incertain si une autre solution ne s'imposera pas tout à coup... Pour amener les capitalistes à résipiscence, il faut que les sociétés ouvrières s'organisent unitairement, comme l'armée, avec une direction centrale,... décrétant la grève là où elle peut porter quelques fruits. » Ainsi a parlé M. Schweitzer, et naturellement il a été nommé à cette présidence autocratique qu'il préconisait.

Ce qu'il y a de frappant dans cette recrudescence socialiste en Prusse, c'est qu'elle est une réaction contre le mouvement assez différent dont M. Schultze-Delitsch s'est fait depuis quelques années l'intelligent promoteur, qui part du principe plus libéral de l'association coopérative, et dès la première réunion la scission a éclaté entre les deux écoles. On en est bientôt venu aux gros mots; on a pris à partie M. Schultze-Delitsch lui-même; les socialistes libéraux ont protesté de leur côté contre les velléités « césariennes » des organisateurs de l'association, et les amis de M. Schweitzer, avec ce sentiment de fraternité qui ne se retrouve que dans ces réunions, ont mis à la porte les récalcitrans en les traitant de « stipendiés des classes possédantes. » Ceux-ci cependant ne se sont pas

tenus pour battus; ils ont continué à protester plus que jamais contre « les agitateurs qui singent les Césars, » et ils se sont réunis ailleurs; ils ont formé un camp à part, de telle sorte que pendant quelques jours, au lieu d'un congrès, il y en a eu deux à Berlin. Le plus libéral était assurément celui des expulsés. M. Schweitzer est pourtant resté maître du terrain; il a retenu autour de lui la majorité des délégués des sociétés ouvrières, excommuniant du haut de la dictature qu'on lui décernait les dissidens suspects d'intelligence avec le capital, et tout a fini ainsi. Au fond, c'est là comme partout la guerre de la démocratie autoritaire et de la démocratie libérale. Si ce n'est pas pour le moment le plus grand souci de M. de Bismarck, c'est du moins le signe des idées qui fermentent en Allemagne, et qui se mêlent à toutes les questions d'organisation nationale.

La Prusse surmontera ses embarras, qui sont un peu quelquefois les embarras de la force et de la victoire. L'Autriche se tirera-t-elle aussi bien de toutes les complications dont elle est assaillie, qui ne lui viennent pas uniquement de sa grande défaite d'il y a deux ans, mais dont cette défaite a déterminé l'explosion? Assurément l'Autriche a montré de la bonne volonté depuis deux ans; elle a fait ce qu'elle a pu pour se relever, elle a réussi quelquefois, elle a retrouvé par ses intentions libérales une certaine popularité, et elle semble aujourd'hui voir se dresser devant elle toutes les difficultés d'une situation complexe et délabrée. Elle se sent placée dans des conditions telles qu'elle ne peut ni reculer ni avancer sans retomber dans des crises plus aiguës et plus redoutables. Le gouvernement autrichien a fait sa paix avec la Hongrie, c'est là sa grande œuvre depuis deux ans: la Hongrie y a trouvé la réalisation de ses vœux, le couronnement d'un persévérant travail conduit avec autant d'intelligence que de fermeté par un grand patriote; l'Autriche y a trouvé un allégement, une force relative. Malgré tout, il est impossible de ne pas voir que ce n'est qu'une trêve, que pour le gouvernement autrichien la question est restée la même partout excepté en Hongrie. C'est toujours l'insurrection plus ou moins pacifique des nationalités non allemandes de l'empire contre la prépondérance de l'élément germanique; c'est la lutte entre un fédéralisme favorable aux autonomies provinciales et un centralisme à peine déguisé.

L'Autriche pendant longtemps a pu contenir sans pouvoir les étouffer ces nationalités vivaces sur lesquelles s'exerce sa souveraineté; ses revers depuis quelques années, son affaiblissement, les satisfactions mêmes qu'elle a données à la Hongrie, les libertés qu'elle a accordées, le mouvement des choses en Europe, tout est venu exciter, encourager dans leurs espérances ces populations de race diverse. De là toutes ces complications que la récente session des diètes provinciales n'a fait que mettre à nu, et qui deviennent une source d'embarras pour le cabinet cisleithanien. Si le gouvernement autrichien se tourne du côté de la Bo-

hême, il se trouve en face d'une agitation nationale croissante, allant jusqu'à la sédition, qu'il croit devoir réprimer aujourd'hui en plaçant la ville de Prague et ses environs sous un régime exceptionnel. S'il se tourne vers le Tyrol, c'est une autre difficulté : il rencontre la résistance de la diète à ses lois libérales sur l'enseignement, et il est obligé de dissoudre la diète tyrolienne. S'il se tourne vers la Galicie, il est en présence des réclamations polonaises, dont l'expression a eu pour effet de suspendre le voyage de l'empereur en provoquant tout à la fois la démission du prince Auersperg, chef du cabinet cisleithanien, et la retraite du comte Goluchowski, lieutenant impérial à Lemberg.

Cette affaire de la Galicie est d'autant plus caractéristique qu'elle ne laisse voir réellement aucun sentiment prononcé d'hostilité de la part des Polonais contre l'Autriche. Un député à la diète de Lemberg, M. Smolka, avait pris l'initiative d'une motion qui ne tendait à rien moins qu'à une rupture avec Vienne par la suspension du mandat confié aux délégués polonais dans le *reischrath*. Cette motion était prudemment écartée; on voulait se donner le temps d'y réfléchir, et on chargeait une commission de préparer un rapport sur ce qu'il y avait à faire. Sur ces entrefaites apparaissait un projet d'adresse où l'auteur, M. Ziemialkowski, énumérait les griefs, les réclamations de la Galicie, et auquel se ralliait la diète. C'était justement l'époque où l'empereur François-Joseph était prêt à partir pour Lemberg. L'impératrice était, dit-on, très favorable à ce voyage; elle se flattait de gagner les Polonais comme elle a gagné les Hongrois. Les habitans de la Galicie de leur côté faisaient de splendides apprêts pour recevoir le couple impérial. Que s'est-il passé au dernier moment? Le gouvernement autrichien croyait peut-être dangereux de paraître accueillir les prétentions exposées dans l'adresse que la diète de Lemberg devait remettre à l'empereur; il avait peut-être aussi un regard tourné vers Varsovie, où se trouvait l'empereur Alexandre de Russie, et il se disait que l'explosion du sentiment polonais pouvait ressembler à une bravade. Toujours est-il que le voyage de l'empereur était subitement suspendu, que le chef du cabinet cisleithanien, le prince Charles Auersperg, donnait immédiatement sa démission, que le lieutenant impérial à Lemberg, le comte Goluchowski, se retirait à son tour, et que les Galiciens sont restés avec leurs préparatifs. La difficulté est aujourd'hui de sortir de ce défilé, de refaire un cabinet à Vienne, et le danger serait de laisser de nouveau s'aigrir les relations entre l'Autriche, s'armant de répressions inattendues, et la Galicie, persistant dans sa résistance pacifique, continuant à revendiquer une autonomie que le comte Goluchowski lui-même réclame pour elle dans un discours qu'il vient de prononcer à Lemberg. La situation du gouvernement autrichien n'est point sans gravité, cela est facile à voir; mais il y aurait pour l'Autriche quelque chose de plus grave encore : ce serait de s'arrêter dans la voie de libéralisme où elle est entrée, de s'énerver dans les in-

décisions au milieu de ce travail des nationalités dont elle peut tirer une force, et qui fait aujourd'hui sa faiblesse.

Il est des pays qui n'en sont plus à ce pénible et incohérent apprentissage de la liberté, qui ont bien, eux aussi, leurs conflits, même leurs agitations menaçantes, mais pour qui ces agitations sont les crises naturelles d'un peuple en possession de lui-même. Les élections anglaises et américaines qui se préparent en sont aujourd'hui la preuve saisissante. Dans un mois, en Angleterre, c'est la chambre des communes qui va être renouvelée; à la même époque, aux États-Unis, c'est le scrutin pour l'élection présidentielle qui va s'ouvrir. Dans les deux pays, on est déjà en pleine campagne électorale, et toutes les passions se jettent dans la lutte avec une animation qui n'a rien d'extraordinaire, mais qui tire peut-être des circonstances un caractère particulier.

Ce qui donne aux élections anglaises une importance exceptionnelle, ce qui fait même qu'elles se présentent un peu comme une énigme, c'est qu'elles vont s'accomplir sous l'empire du dernier bill de réforme. L'Angleterre se trouve aujourd'hui dans une situation à peu près semblable à celle où elle se trouvait au lendemain de la réforme électorale de 1832. Seulement, il y a trente-six ans, c'était la classe bourgeoise et industrielle qui voyait tomber devant elle toutes les barrières et qui entrait dans la vie publique par l'irrésistible droit de ses lumières et de ses richesses. Cette fois c'est l'élément populaire qui passe par la brèche, ce sont les classes ouvrières qui, à certaines conditions et dans une certaine mesure, arrivent à l'électorat par la toute-puissance du travail, de l'intelligence et de la moralité. Le caractère du *reform-bill* de 1867, c'est d'être moins un remaniement des circonscriptions qu'une extension du droit de suffrage, et le résultat de cette infusion d'un sang nouveau dans le corps électoral, c'est naturellement un peu l'inconnu. Les électeurs nouveaux d'ailleurs n'ont pas manqué de se faire inscrire; ils n'ont rien négligé pour se tenir prêts à exercer leurs droits sérieusement, comme des Anglais, et un peu aussi comme des hommes qui sont dans la lune de miel de leur capacité politique. D'un autre côté, ce qui ajoute à l'importance de ces élections anglaises, c'est que devant le pays, devant ce corps électoral renouvelé, se présente la plus grave question qui puisse diviser les esprits, cette question de l'abolition de l'église d'état en Irlande que M. Gladstone a fait triompher dans la chambre des communes, et dont la solution définitive dépend aujourd'hui de la manifestation populaire qui se prépare.

Les chefs de partis ont déjà levé leur drapeau. M. Disraeli, au nom du ministère, s'est prononcé fort nettement, quoiqu'avec une brièveté tout officielle, dans une allocution à ses électeurs. Si on a pu croire un moment que M. Disraeli, pour se tirer d'affaire, était homme à déconcerter l'opposition par une volte-face en lui prenant son programme sur l'église d'Irlande, comme il l'a fait une fois pour le *reform-bill,* on s'est trompé.

Le spirituel premier ministre de la reine Victoria ne transige pas quand il s'agit de la foi. A ses yeux, l'abolition de l'église d'état en Irlande est une atteinte à la constitution, une menace pour l'église tout entière d'Angleterre et d'Écosse, une périlleuse concession au papisme menaçant. C'est du pur torysme. M. Gladstone à son tour reste sur le terrain où il s'est placé le jour où il a obtenu des communes une éclatante adhésion au principe de la liberté religieuse. Son manifeste est le programme du libéralisme anglais. Il s'agit maintenant de savoir à quelle politique se ralliera le pays, et c'est là que cette masse électorale nouvelle appelée à la vie publique par le *reform-bill* peut être d'un grand poids; c'est le renfort de troupes fraîches arrivant à propos sur le champ de bataille. A voir l'agitation qui commence, la lutte sera vive sans doute; elle ne produira pas peut-être un parlement aussi absolument nouveau qu'on aurait pu le croire; elle s'engage dans tous les cas d'une façon favorable pour une cause dont le mot d'ordre est cette belle et simple parole de M. Gladstone : « l'objet d'une politique vraiment libérale, c'est d'arriver par des mesures équitables, mais nettement tranchées, à rendre le nom de la loi aussi respecté en Irlande qu'il l'est en Angleterre,... en créant dans l'esprit de la nation la conviction que la loi est une amie et non une ennemie. » C'est là un programme d'opposition qui mérite de devenir un programme de gouvernement, et c'est par ce jeu naturel des institutions que l'Angleterre marche dans sa voie triomphale de progrès sans révolution.

Les élections anglaises pourront être vives et bruyantes, elles ne le seront jamais autant que cette élection américaine qui se prépare en ce moment, et dont les préliminaires laissent entrevoir tout ce qui s'agite d'antagonismes, de problèmes sociaux ou politiques, de passions, aux États-Unis. Les candidats pour la présidence ont été choisis par les deux grands partis qui se disputent l'héritage de M. Johnson. Pour le parti républicain, c'est le général Ulysse Grant, dont le nom rappelle les victoires du nord sur la sécession; pour le parti vaincu dans la guerre, c'est-à-dire pour le parti démocrate, c'est M. Horatio Seymour, ancien gouverneur de New-York, homme d'intelligence et d'habileté, très dévoué aux intérêts du sud. Il a été préféré tout à la fois au *chief-justice,* M. Chase, qui était d'une nuance plus modérée, et à M. Pendleton, qui représentait toutes les ardeurs réactionnaires du parti. Ainsi les camps sont bien tranchés. Il reste à savoir qui aura la victoire. Ce n'est pas dans tous les cas par les séductions irrésistibles de son éloquence que le général Grant l'emportera. Depuis qu'il est candidat et qu'il a publié un bout de programme, d'ailleurs fort peu significatif, on n'a plus entendu parler de lui; il est allé se reposer dans ses terres de l'Illinois, et ce n'est pas lui qui se perdra par ses paroles ou par ses démarches; mais, s'il ne dit rien et ne fait rien, on agit pour lui, de même qu'on agit pour M. Horatio Seymour. Aux États-Unis, une candidature est l'af-

faire de ceux qui l'adoptent, et dès lors la guerre est engagée. Les deux *tickets* Grant et Seymour sont aujourd'hui en présence. A considérer les chances telles qu'elles apparaissent à travers le tumulte assourdissant des passions, c'est évidemment le général Grant qui a l'avantage. Toutes les élections locales qui viennent de se faire ont donné une majorité républicaine dont le succès est regardé comme le signe avant-coureur de ce que sera l'élection présidentielle.

Le résultat en définitive est une question de scrutin; mais ce qu'il y a de curieux, c'est le déploiement de toutes les passions contraires autour de ce scrutin qui n'est pas encore ouvert. Il faut en prendre son parti, la liberté aux États-Unis n'est pas une grande dame aux manières élégantes; elle a la main prompte et la parole brutale. Molière seul aurait un mot pour la caractériser. Ces mœurs seraient peut-être dangereuses dans nos vieilles sociétés raffinées, qui ne manqueraient pas, à ce spectacle, de se réfugier dans la dictature. Aux États-Unis, la liberté ne connaît pas de contrainte et ne craint guère les dictateurs. *Meetings,* processions, polémiques violentes, discours, rixes sanglantes, gageures bizarres, tout se mêle, tout se confond; il s'agit d'arriver au but. Et ce qu'il y a de plus grave, de plus menaçant peut-être, c'est qu'évidemment dans le sud toutes les anciennes passions vivent encore. Les démocrates du sud ont subi la défaite matérielle, ils ne l'acceptent pas, et ils brûlent de se venger, de reprendre la suprématie. Là où ils dominent, ils laissent éclater leurs ressentimens.

Dans la Caroline du sud, dans la Géorgie, les membres des assemblées locales refusent d'admettre, malgré toutes les lois, les noirs qui ont été élus, et un de ces exclus s'est écrié en quittant l'assemblée : « Vous pouvez nous repousser, mais vous allumerez une torche qui ne pourra être éteinte et vous ferez de nous des ennemis. Je mettrai tout en œuvre désormais pour que ma race déteste la démocratie. » A la Nouvelle-Orléans, un nègre disait récemment en plein sénat que, si les blancs ne mettaient pas fin à leurs provocations, « dix mille torches mettraient le feu à la ville, qui serait réduite en cendres. » Évidemment il y a bien des hommes dans le sud qui ne partagent pas ces passions, et il y a peu de temps, répondant à une démarche du général Rosenkranz, quelques-uns des anciens chefs confédérés, au nombre desquels était le général Lee, exprimaient les sentimens les plus concilians, les plus patriotiques. Ce n'est pas moins un singulier état social qui doit faire encore plus désirer pour les États-Unis le succès du général Grant, le seul qui, en ralliant les hommes modérés du sud sans abandonner le principe pour lequel le nord a combattu, puisse contenir tous ces ressentimens dont l'explosion ne serait pas sans péril pour la grande république.

CH. DE MAZADE.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1868.

Livraison du 1er Septembre.

JEAN-JACQUES AMPÈRE, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie Française. . . . 5
LE COMTE D'ARBRAY, par M. HENRI RIVIÈRE. 51
LA SUISSE ET SES BALLADES. — II. — LES CHANTS DE LA GUERRE, par M. LOUIS ÉTIENNE. 81
FLEURETTES ET RÉALITÉS (*the last chronicle of Barset*, d'Anthony Trollope), première partie, par M. E.-D. FORGUES. 112
L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXXVIII. — LA VIE POLITIQUE. — V. — LA CHAMBRE DES PAIRS ET L'ÉGLISE D'ÉTAT, par M. ALPHONSE ESQUIROS. . 161
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE DES ARTS DU DESSIN EN ANGLETERRE ET EN FRANCE. — L'ÉCOLE DE SOUTH-KENSINGTON ET LES ÉCOLES DE PARIS, par M. CH. D'HENRIET. 193
LES DERNIÈRES EXPÉDITIONS AU PÔLE NORD ET L'EXPÉDITION FRANÇAISE PROJETÉE, par M. OCTAVE PAVY. 213
ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE. — LE CANTON DE FLERS, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut. 227
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 235
ESSAIS ET NOTICES. 247

Livraison du 15 Septembre.

LA FRANCE ET LA PRUSSE RESPONSABLES DEVANT L'EUROPE, par M. GUIZOT. . . 256
FLEURETTES ET RÉALITÉS, (*the last chronicle of Barset*, d'Anthony Trollope), seconde partie, par M. E.-D. FORGUES. 287
ENCORE JUNIUS, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française. . . . 326

Études de diplomatie contemporaine. — Les Préliminaires de Sadowa, première partie, par M. Julian KLACZKO. 365
De l'Influence du change sur le marché monétaire, par M. L. WOLOWSKI, de l'Institut. 391
Étienne, histoire d'un coq en pate, première partie, par M. Edmond ABOUT. . 418
Souvenirs d'un préfet de Paris sur la révolution et l'empire, par M. Charles LAVOLLÉE. 443
Madame de Lafayette, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut. 470
Le Budget et la situation financière des États-Unis, par M. George ODILON BARROT. 484
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 494
Essais et Notices. — Nouvelles études sur l'antiquité. 50

Livraison du 1er Octobre.

Études de diplomatie contemporaine. — Les Préliminaires de Sadowa, dernière partie, par M. Julian KLACZKO. 513
Étienne, Histoire d'un coq en pate, dernière partie, par M. Edmond ABOUT. 557
Les Délégations ouvrières a l'exposition universelle de 1867. — L'Opinion des ouvriers sur l'industrie et sur eux-mêmes, par M. Edgar SAVENEY. 586
Les Vers a soie et les maladies du bombyx du murier, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences. 622
Fleurettes et Réalités (*the last chronicle of Barset,* d'Anthony Trollope), dernière partie, par M. E.-D. FORGUES. 640
La Science des Religions, sa Méthode et ses Limites. — V. — La Religion et la Science, par M. Émile BURNOUF. 679
L'Œil et la Vision, d'après les travaux physiologiques et physiques les plus récens, par M. Auguste LAUGEL. 709
Les Républiques américaines du Pacifique. — La Guerre contre l'Espagne, par M. P. de CHAMBARLHAC. 730
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 748
Essais et Notices. 764

Livraison du 15 Octobre.

La Guerre de l'Allemagne. — Le rôle et le développement de la Prusse dans la campagne de 1866. 769
La Crise religieuse au dix-neuvième siècle, par M. Étienne VACHEROT, de l'Institut. 814
Comment ma tante Isabelle resta fille, par Mme Charles REYBAUD. 846
Le Romancier national de la Hollande. — Jacob van Lennep et ses œuvres, par M. Albert RÉVILLE. 864
L'Unité morale de l'Espèce humaine, par M. Paul JANET, de l'Institut. . . . 892
La Question de l'Or. — I. — Dépréciation de la Monnaie, par M. Victor BONNET. 932
Impressions de voyage et d'art. — I. — Gaspard de Crayer, Jean Steen, le Musée Wiertz, par M. Émile MONTÉGUT. 956
L'Enseignement populaire des arts du dessin. — II. Les Écoles d'art professionnel en France et a l'étranger, par M. Ch. d'HENRIET. 981
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1011

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.77

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY